Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant163unse

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT SOIXANTE-TROISIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT VINGT-SEPTIÈME

SOCIETATIS JESU
IHS

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1891

THE
LIBRARY

LE

CORRESPONDANT

LA SITUATION RELIGIEUSE

LETTRE AU DIRECTEUR

Une discussion assez sérieuse s'est élevée dernièrement dans les rangs des catholiques et a semblé même un instant compromettre l'union qui leur est si nécessaire pour faire face au péril de la situation présente. En vous demandant la permission de revenir en quelques mots sur ce débat, maintenant que la vivacité en paraît un peu calmée, je n'ai pas l'intention, à Dieu ne plaise, de la raviver et de l'aigrir. Mon dessein serait, au contraire, de faire voir que ce dissentiment dont on a fait trop de bruit était plus apparent que réel, portait sur des points de théorie plus que d'application, et qu'il n'en doit résulter aucun changement ni dans la conduite que les catholiques ont à tenir, ni dans l'obligation qui leur est imposée de rester unis pour soutenir en commun les mêmes luttes et remplir en commun les mêmes devoirs.

L'origine de la controverse, vous le savez, a été l'adhésion donnée avec éclat au principe du gouvernement républicain par l'illustre prélat qui soutient si glorieusement en Afrique l'honneur de l'Église et de la France. Non que cet acte, pris en lui-même, fût de nature à justifier aucun commentaire. Mais en même temps que le cardinal faisait pour son propre compte cette profession de foi politique, il s'exprimait de manière à paraître imposer à tous les fidèles le devoir d'imiter son exemple. Il semblait qu'il leur fît une obligation de conscience de devenir républicains sous peine de n'être plus catholiques. Ainsi comprise, l'injonction eût été nouvelle et

inattendue : des consciences scrupuleuses s'en sont émues, et de divers côtés de vives protestations se sont fait entendre.

Il y avait là évidemment un malentendu qui ne pouvait durer, aussi une voix très autorisée s'est empressée de le faire cesser. Une lettre écrite de la Secrétairerie romaine a rappelé dans des termes d'une précision parfaite quelle a été, dans tous les temps, la conduite de l'Église dans ses rapports avec les gouvernements humains, quelles qu'aient été les vicissitudes de leurs constitutions politiques, et par là a été déterminée en même temps la mesure exacte des obligations qui en découlent pour les consciences chrétiennes. La doctrine ainsi mise en lumière a été ensuite reprise et développée par Son Eminence le cardinal de Paris, avec un mélange de fermeté et de modération qui lui a valu l'assentiment de presque tous ses frères en épiscopat.

Après ce témoignage à peu près unanime, aucune incertitude ne peut plus subsister sur ces deux points, à savoir : que l'Église ne repousse ni n'adopte en principe aucune forme de gouvernement — pas plus la forme républicaine qu'aucune autre, — et qu'elle ne demande aux pouvoirs politiques que de respecter ses libertés et ses droits; et quant aux fidèles, qu'ils conservent, en matière politique, la pleine liberté de leur choix et de leurs préférences, mais qu'ils doivent toujours subordonner au devoir de défendre la religion, quand elle est en cause, leurs intérêts et leurs affections de parti.

Il est certainement très heureux que la lumière soit pleinement faite et surtout que toute équivoque soit dissipée sur des vérités si capitales, et en cela la discussion si bien terminée a eu son utilité. Je me demande pourtant s'il en faut conclure qu'une direction nouvelle doit être donnée à la conduite jusqu'ici tenue par l'épiscopat, le clergé et les catholiques de France. J'avoue que je n'aperçois pas cette nouveauté et que je ne puis découvrir en quoi elle devrait consister.

Que l'Église n'adopte ni ne repousse en principe aucune forme de gouvernement, et ne se rende solidaire d'aucun parti, — qu'en particulier la forme républicaine n'ait rien d'inconciliable et d'incompatible avec la foi catholique, — en vérité, est-ce donc là une découverte, et les catholiques de France sont-ils à ce point ignorants du catéchisme, de l'histoire et de la géographie, qu'ils l'eussent jusqu'ici ignorée? N'avaient-ils jamais entendu parler des républiques, assurément très catholiques, qui couvraient au moyen âge le sol de l'Italie? Fermaient-ils donc leurs yeux au spectacle que donne de nos jours l'Église vivant en paix avec toutes les républiques du nouveau monde? Et pour ne pas sortir de France, avaient-ils oublié que le concordat, qui régit encore les rapports de l'Église

avec l'État français, a été signé, il y a tantôt un siècle, par un pape avec le premier magistrat républicain? Ne leur avait-on jamais indiqué l'adresse du nonce qui représente le Saint-Siège auprès du président de notre république actuelle? Où auraient-ils donc pris cette opinion imaginaire d'une incompatibilité radicale entre la république et l'Église? Et en supposant que quelques-uns d'entre eux fussent sujets à une si étrange illusion, l'épiscopat français a-t-il jamais dit un mot ou fait un acte qui fût de nature à les y entretenir? Depuis quinze ans que la république est le gouvernement légal de la France, peut-on citer un acte épiscopal où le principe républicain ait été mis en cause, où même une question constitutionnelle quelconque ait été soulevée? Quand des débats malheureusement trop fréquents se sont élevés entre les représentants de l'Église et du gouvernement nouveau de la France, était-ce jamais sur un point de doctrine constitutionnelle? La question de la république et de la monarchie était-elle engagée dans la protestation faite par l'épiscopat contre les lois scolaires, l'expulsion des congrégations ou l'incorporation des séminaristes dans l'armée? Personne n'a élevé plus haut la voix contre toutes ces mesures vexatoires que le saint et à jamais regrettable prélat dont le présent archevêque de Paris a partagé les travaux et recueille aujourd'hui la succession. Mais lui a-t-il jamais échappé une parole qui parût attaquer la république dans son principe, et ne le voyait-on pas, nous le savons, toutes les fois qu'il partait pour Rome afin de se rendre à l'appel du Saint-Père, aller lui-même auprès du chef de l'État (qu'il se nommât Mac-Mahon ou Grévy), l'assurer de son respect pour les lois du pays et pour les droits légitimes des pouvoirs publics?

L'adhésion plus ou moins explicite de tel ou tel prélat à la forme républicaine ne change donc absolument rien à la ligne suivie par l'épiscopat dans son ensemble à l'égard du gouvernement de la république. Ah! ce qui serait nouveau par exemple, et déplorablement nouveau, ce serait de voir cette adhésion entraîner comme conséquence, de la part de ceux qui la font avec chaleur, l'abandon et l'oubli de tous les griefs légitimes qu'ils ont à élever et les réclamations trop bien fondées qu'ils n'ont pas cessé de faire entendre; non pas contre la forme, mais contre les actes du gouvernement républicain. Ce qui serait nouveau, c'est que cette adhésion parût être une sorte d'acceptation ou du moins de tolérance d'un fait accompli qui s'appellerait l'école sans Dieu, l'hôpital sans prêtre et sans sacrements, le bien des pauvres enlevé à la charité chrétienne par des artifices légaux et des spoliations déguisées. Mais, grâces à Dieu, nous ne voyons et on ne nous annonce rien de pareil. Jamais les droits de l'Église n'ont été réclamés avec plus

de netteté et de vigueur que dans la lettre si unanimement acceptée du cardinal de Paris, et quand, abusant du silence momentané de Mgr le cardinal Lavigerie, sur des actes qu'il avait lui-même sévèrement incriminés à plus d'une reprise, on a voulu faire ou laisser croire qu'il cessait de les condamner ou se lassait de les combattre, il s'est indigné avec raison contre une telle interprétation de sa pensée, comme d'une calomnie qui ne méritait que son dédain.

Ce qui serait nouveau aussi, mais ce qui serait un changement auquel cette fois on ne pourrait qu'applaudir, ce serait qu'un effet de modération, de justice et de bon sens fût produit dans les conseils de la république par les adhésions épiscopales qu'elle se félicite d'avoir recueillies. Si, par exemple, en échange d'une déclaration plus formelle que par le passé du respect de l'épiscopat pour la république, on obtenait un désaveu ou même un adoucissement quelconque du régime de persécution mesquine auquel les catholiques de France sont livrés, ah! ce serait un changement si inespéré, que, même avant qu'il fût complètement réalisé, on pourrait saluer l'aurore de ce nouveau jour. Mais ici, encore rien de pareil à constater ou même à espérer. Les puissants du jour nous ont déclaré par tous leurs organes que l'adhésion à la république n'était qu'une affaire de forme et d'étiquette sans valeur tant qu'elle n'est pas accompagnée de l'acceptation des lois d'inquisition et de persécution en qui elle s'est, suivant eux, incarnée. La république n'est qu'un mot : ce sont ces lois sacrées qui sont sa réalité et sa substance.

Ni de la part de l'épiscopat, par conséquent, ni de la part du gouvernement républicain, rien n'est changé aux situations respectives. Tout le débat qui a tenu la France attentive s'est passé dans une région abstraite et idéale dans laquelle la réalité pratique n'a rien à voir. La république, en principe, n'a pas été relevée d'une excommunication qu'elle n'avait jamais encourue. La république concrète et vivante reste armée jusqu'aux dents contre l'Église, et les catholiques réunis autour de leurs évêques doivent être toujours prêts à la combattre avec toutes les armes que la liberté légale laisse entre leurs mains.

Et ce que je viens de dire de l'épiscopat, on peut le dire aussi du clergé entier avec une assurance presque aussi affirmative. Sans doute, on ne peut répondre que parmi trente mille prêtres répandus sur le sol de la France, vivant de la vie commune, mêlés par des relations quotidiennes avec tous les partis qui nous divisent, il n'en est aucun qui ait subi l'influence des passions qui les environnent. Encore moins pourrait-on garantir qu'en proie chaque jour à de misérables tracasseries de tout genre de la part

des petits tyrans de village qui personnifient la république dans chaque commune, ils aient toujours gardé l'exacte mesure d'égards et d'impartialité que l'Eglise leur recommande envers les pouvoirs publics. Il peut y avoir eu des paroles imprudentes qui, passant par-dessus la tête des maires ou des instituteurs républicains, aient paru atteindre la république elle-même. Ce qui ferait croire cependant que ces écarts, s'ils ont eu lieu, ont été assez rares, c'est qu'on n'en a signalé aucun dans les dernières luttes électorales où pourtant le clergé paroissial, mis en suspicion par une circulaire ministérielle, a été soumis à un système d'espionnage organisé, suivi de rigueurs impitoyables. Parmi les malheureux desservants à qui on a retiré sans compassion le morceau de pain qu'ils partageaient avec les pauvres, il n'en est pas un seul qu'on ait accusé d'avoir attaqué la république ou pris parti publiquement pour la monarchie. Ils s'en seraient bien gardés, a-t-on dit à la Chambre même, quand on essayait d'intéresser le Parlement à leur sort. Le seul reproche qu'on leur ait fait, c'est d'avoir usé de leur influence pour appuyer des candidats d'opposition et combattre ceux du gouvernement.

C'est que c'est bien là, en réalité, le point délicat et sur lequel on attend évidemment, dans les régions du gouvernement, quelle sera, à la prochaine crise électorale, l'attitude de l'épiscopat et du clergé.

On sait en effet quel rôle le parti républicain actuellement maître de la France assigne, dans les élections, au clergé paroissial. Parce que les curés et les vicaires reçoivent du budget un maigre traitement qui n'est que l'acquittement imparfait d'une vieille dette, curés et vicaires ne sont aux yeux des républicains que de simples fonctionnaires soumis au ministre des cultes, comme les percepteurs au ministre des finances. En cette qualité, toute action électorale leur est interdite. Si on ne leur retire pas le droit de suffrage, c'est par pure tolérance : mais ils n'ont droit qu'à un vote silencieux. Tout usage de leur influence sur leurs concitoyens leur est défendu. Défense surtout d'engager ceux qui s'adressent à eux pour leur demander conseil à voter pour des candidats dont les sentiments religieux leur sont connus. C'est ingérence cléricale au premier chef, il n'en faut pas davantage, si le candidat est élu, pour annuler son mandat, et si le prêtre est convaincu de ce méfait, pour suspendre son traitement.

Eh bien, je suis convaincu d'avance que, dans les luttes électorales de demain pas plus que dans celles d'hier, aucun évêque n'acceptera pour le clergé placé sous ses ordres ce rôle à la fois inerte et servile. Que les évêques recommandent à leurs prêtres de ne jamais traiter en chaire de matière électorale ou politique,

tout le monde y applaudira : mais qu'ils ne revendiquent pas pour eux le droit qui appartient à tout homme libre non seulement de voter suivant sa conscience, mais de faire voter comme lui ceux qui ont confiance dans son jugement, cela, nous ne l'admettrons jamais. Encore moins pourrons-nous croire que dans un moment où il s'agit, comme on le dit avec raison, de savoir si la France cessera d'être chrétienne, ils ne regardent comme un devoir pour le prêtre de représenter aux fidèles que leur conscience leur défend de faire participer au pouvoir législatif le candidat dont la haine a juré la destruction de l'Église. Si les inférieurs sont frappés, pour s'être acquittés de ce devoir, je suis convaincu qu'ils seront défendus par leurs supérieurs. Et s'il arrive que de deux candidats en présence, celui qui promet de prendre la défense de la religion ait, par son passé, par ses attaches de famille, par ses convictions, comme une couleur qui ne soit pas absolument républicaine, aucun évêque ne dira que ce soit une raison de l'exclure. Non, entre un candidat monarchiste et religieux, et un républicain laïcisateur à outrance, Mgr le cardinal Lavigerie sera le premier à dire qu'il faut donner la préférence au premier sur le second. Ce sera le cas, en effet, de se rappeler que la politique et la religion doivent rester distinctes, et que l'une ne doit jamais faire tort à l'autre. Et si ce dilemme est la supposition qui se présentera en fait le plus souvent, il est clair que (si rien n'est changé d'ici là dans les dispositions du pouvoir) les choses se passeront aux élections de 1893 exactement comme à celles de 1889. Ce sera comme si aucun toast n'avait jamais dans l'intervalle été porté en Algérie.

Du clergé, passons maintenant aux fidèles et voyons si, par suite des enseignements qui leur sont donnés, après ces derniers débats, et qu'ils reçoivent avec la déférence due à l'autorité dont ils émanent, il y a véritablement un changement à introduire dans la ligne de conduite qu'ils ont à suivre. Il me semble qu'ils ont le droit d'y voir plutôt un encouragement à marcher d'un pas plus ferme et plus rapide dans la voie déjà ouverte, que l'indication d'une voie nouvelle à chercher ou à découvrir.

Deux choses, en effet, je l'ai déjà rappelé, leur sont également recommandées pour l'accomplissement de leur devoir social par les instructions épiscopales.

En premier lieu, rester unis autour des chefs de l'Église pour la défense des grands intérêts religieux aujourd'hui si gravement menacés.

Et, pour assurer cette union, faire taire, dès que cette sainte cause est en jeu, tous les dissentiments qui peuvent, sur d'autres points, les séparer.

Qui pourrait méconnaître le devoir et la nécessité de se conformer à ces sages prescriptions! En face de l'ennemi commun, l'union est, dans la lutte à soutenir pour la cause religieuse, autant et plus que pour toute autre, l'indispensable condition et la seule chance de succès. Quand tous les adversaires de notre foi restent obstinément unis dans la conjuration formée contre elle, la division entre les fidèles amènerait leur ruine certaine. Mais ce qui peut faire leur consolation et leur espérance, malgré les difficultés et les périls de l'heure présente, c'est précisément que l'union entre les catholiques pour la défense de la cause qui leur est commune n'a peut-être jamais été, à aucune époque, plus facilement et plus complètement établie, que depuis l'avènement du parti qui est actuellement au pouvoir.

Au moment où ce parti vainqueur a donné les premiers signes de cette hostilité ardente contre la religion qui ne s'est pas démentie depuis lors un seul jour, les hommes attachés à la foi chrétienne avaient plus d'un motif pour être divisés. Dans les révolutions politiques qui venaient de se succéder très rapidement, ils avaient été souvent attachés à des partis différents, ou avaient suivi des lignes de conduite opposées. Les uns avaient servi, les autres combattu le gouvernement impérial; quelques-uns avaient salué avec joie le retour d'un régime libéral et parlementaire, tandis que d'autres et des plus éminents venaient de travailler à rétablir la royauté dans l'ordre de l'ancienne succession. Leurs souvenirs comme leurs espérances faisaient naître ainsi entre eux des sujets naturels de dissentiment et de réciproque méfiance.

Et cependant dès la première atteinte qui a été portée aux droits de la conscience et de la liberté religieuse, n'est-il pas vrai qu'à l'instant tout a été par eux mis en oubli? Tous les catholiques n'ont-ils pas fait front le même jour sur la même ligne de combat? Qu'on veuille bien suivre, par exemple, la discussion de toutes ces lois fatales dont Mgr le cardinal de Paris fait d'une voix attristée et sévère la douloureuse énumération, qui trouve-t-on chaque jour à la tribune comme sur la brèche? Des orateurs dont les noms rappellent des souvenirs et appartiennent aux partis politiques les plus différents; l'ancien ministre de l'empire, à côté du champion résolu des libertés parlementaires, ou des défenseurs fidèles de la légitimité royale. Nulle distinction à faire dans la netteté de leur langage et la hardiesse de leur opposition. Puis ces lois une fois votées, quand il s'est agi d'en paralyser ou au moins d'en atténuer les effets, ces mêmes hommes n'ont pas hésité à s'asseoir côte à côte dans des comités de défense où leurs noms figurent encore aujourd'hui.

Après l'heure des débats est venue aussi celle des sacrifices. Même unanimité, plus touchante encore dans les rangs des catholiques. Tous ces généreux magistrats qui, à un jour donné, se sont levés tous ensemble, et, plutôt que de porter la main sur la sainte liberté de la vocation religieuse, ont renoncé ceux-ci à la récompense de longs services, ceux-là à l'espoir d'une brillante carrière, tous à l'aisance — quelques-uns aux plus modestes et plus indispensables ressources du foyer domestique, — se sont-ils demandé ou a-t-on recherché quelle était la date de leur nomination et à quel système politique ils étaient attachés au fond de leur âme? Non, ils n'ont vu qu'une seule chose, la foi en péril, et on n'a vu en eux que des chrétiens sachant souffrir pour elle.

Enfin ces larges contributions de plusieurs millions qui, versées chaque année, permettent aux pères de famille de protéger, dans des écoles libres, la conscience de leurs enfants, sont-elles sorties de la bourse ou de la caisse de tel ou tel parti politique? Non, tous y ont participé avec la même libéralité, et ces offrandes de la foi à la charité ne portent aucune effigie monarchique, impériale ou républicaine.

Sans doute il ne faut pas exagérer les mérites des catholiques français, et eux-mêmes seraient les premiers à reconnaître qu'on pouvait, qu'on peut et qu'on doit faire encore davantage. La foi n'est jamais assez active, le zèle assez ardent, la charité assez généreuse, cependant quand la force de résistance déployée par les catholiques étonne et irrite leurs adversaires, ils pouvaient espérer que leurs efforts ne passaient pas complètement inaperçus. S'ils ne savaient pas que les ministres de la religion ont le devoir de se montrer exigeants, afin de pousser sans cesse les âmes dans ces voies de la perfection chrétienne qu'on ne parcourt jamais tout entières, ils pourraient trouver quelque sévérité à s'entendre dire de la bouche d'un bon juge en matière de dévouement, comme le cardinal Lavigerie, qu'ils se sont livrés à un *inconcevable oubli des intérêts de la foi.* Ils ont droit, ce semble, sinon à plus de justice, au moins à plus d'indulgence.

A la vérité, parmi ces défenseurs de la religion, rassemblés de tous les coins de l'horizon politique, on ne compte qu'un petit nombre d'hommes attachés à la république par une conviction ancienne ou une profession déclarée. Cette lacune est regrettable, mais c'est un regret qu'il ne dépend que des républicains de tempérer. Tous les rangs leur sont ouverts, et il ne tient qu'à eux d'y prendre place. D'illustres exceptions leur en donnent l'exemple, et toutes les fois que, soit au Sénat, soit à la Chambre des députés, des républicains notoirement connus pour tels ont bien voulu élever

la voix contre les mesures d'oppression auxquelles on leur demandait de concourir, ils peuvent dire s'ils ont rencontré, de la part de ceux à qui ils apportaient un précieux appui, la moindre trace d'un esprit d'exclusion et de méfiance : s'il n'est pas vrai, au contraire, comme le disait l'autre jour à Lyon M. Buffet, qu'on s'est toujours empressé de leur céder le pas et la parole? De même, si comme on le dit beaucoup aujourd'hui, la république est à la veille de recevoir de nouvelles adhésions de la part d'anciens monarchistes qui croient pouvoir, en acceptant son principe, être mieux en mesure de corriger ses écarts, c'est un mouvement de parti, dont on peut juger diversement la convenance au point de vue politique, mais qui, au point de vue religieux, ne soulèvera certainement aucune objection. Il ne passera par l'esprit de personne de contester à ces recrues de la république le droit de rester catholiques en cessant d'être monarchiques.

L'union existe donc, et dans les conditions même où elle est demandée, c'est-à-dire par la préférence donnée à l'intérêt religieux sur tout autre. Cette union a même été si complète qu'on dirait que par une sorte de vertu contagieuse, elle s'est étendue même en dehors des rangs où figuraient seuls jusqu'ici des catholiques de profession ouverte et d'ardeur militante. Bien des hommes qui semblaient, avant les dernières épreuves, plutôt reconnaître l'utilité sociale que la vérité dogmatique des croyances chrétiennes et qui auraient craint peut-être de trop s'engager en se déclarant ostensiblement les serviteurs de l'Église, n'ont pas hésité à se prononcer pour elle quand ils l'ont vue à la fois si mesquinement persécutée et défendue par un si généreux élan. La défense de la liberté religieuse est devenue ainsi le programme commun des conservateurs de toutes les origines, et même, sur le terrain politique, la base la plus solide de leur accord.

Mais sait-on bien la seule chose qui pourrait compromettre d'une façon grave et peut-être irrémédiable cette union des conservateurs, sous le drapeau de la liberté religieuse, qui est peut-être la seule consolation que les épreuves de ces dernières années nous aient réservée? Ce serait la tentative de pousser cette union même au delà de ses limites naturelles et de la mesure nécessaire : ce qui aurait lieu si on demandait à ceux qui se montrent si bien disposés à marcher ensemble, non seulement d'effacer toute dissidence dès que la religion fait appel à leur dévouement, mais d'abandonner et de mettre en oubli les convictions qui leur sont chères, même quand elles portent sur des points où l'intérêt de l'Église n'est pas directement engagé, et qu'elle a déclarés elle-même indépendants de sa juridiction. Ce serait par exemple l'exigence dont quelques organes

de la presse religieuse ont sérieusement parlé, et qui imposerait aux catholiques comme un devoir de conscience de se désintéresser de cette grande question de la forme de gouvernement, trop de fois posée en France par nos révolutions pour qu'on puisse encore la tenir pour résolue. Appelons sans détours les choses par leur nom : ce serait la prétention de les faire républicains malgré eux, en leur présentant la république non pas seulement comme le régime légal, mais comme la constitution définitivement acceptée de la société française.

Si, par impossible, une telle proposition leur était faite, il est à craindre qu'elle ne fût pas accueillie sans résistance. On se figure malaisément, en effet, le trouble qui serait jeté par cette seule pensée dans des régions entières de la France où vivent des populations qu'aucune révolution n'a pu détacher de la foi monarchique, et qui ne voient dans la fréquence de nos secousses politiques que la preuve du vice inhérent à tout régime auquel manque la base d'un pouvoir stable et héréditaire. L'alarme ne serait pas moins grande chez d'autres, soumises à tout ce qui fait partie du domaine légitime de la foi, mais jalouses de leur indépendance dans les matières purement civiles, et qui ne verraient pas sans surprise que le moment où on proclame avec raison que l'Église n'adopte aucun parti serait celui qu'on choisirait pour leur en imposer un. De là des discussions inévitables, peut-être le retour de ces contestations toujours si dangereuses sur les limites de l'autorité dogmatique, qui ont jeté tant de trouble dans l'ancienne Église de France. Ne voit-on pas, par le seul fait que la question a été imprudemment soulevée, renaître des dissentiments entre catholiques qui avaient fait silence dans ces dernières années? Puisque l'union est reconnue comme la première des nécessités du temps présent, il est opportun de rappeler que c'est par là, et par là seulement, qu'elle pourrait être mise en péril.

Mais, en réalité, rien de semblable n'est à craindre, et c'est une chimère dont il n'est même pas besoin de se préoccuper. La lettre magistrale du cardinal de Paris, qui est devenue par l'adhésion de presque tous les évêques comme un véritable manifeste de l'Église de France, ne contient pas une syllabe qui puisse servir de prétexte pour appuyer un système dont le premier et le seul résultat serait d'assurer à la république, en retour des services qu'on lui doit, une faveur dont n'ont joui en France aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis l'origine de nos troubles civils. Plus d'une des réponses qu'a reçues Son Éminence donnent à sa pensée un commentaire qui prévient toute obscurité. C'est Mgr de Montpellier qui proteste avec une fermeté sérieuse que rien ne l'autoriserait à exiger

de ses diocésains qu'ils renoncent à leurs convictions anciennes pour se ranger sous le drapeau républicain. C'est Mgr l'évêque d'Autun qui, avec la gravité et la force habituelle de son langage, fait comprendre que les catholiques ont droit d'attendre pour se faire républicains que la république de France les ait traités comme le sont au delà de l'Atlantique leurs frères des Etats-Unis. Enfin c'est Mgr d'Hulst qui, du haut de la chaire de Notre-Dame, proclame que les catholiques peuvent, moins que tout autres, faire le sacrifice de leurs convictions politiques, parce que le patriotisme est pour eux tout autant affaire de conscience que la foi. Appuyés sur de tels témoignages, catholiques et conservateurs sont libres de continuer aujourd'hui comme hier à donner le spectacle vraiment chrétien d'hommes unis par la même foi, bien que conservant, dans l'ordre humain, des attaches et des prédilections différentes, et soigneux de ne manquer, en toute matière, aussi bien religieuse que politique, à aucun des scrupules de la conscience, à aucune des délicatesses de l'honneur, et à aucun des devoirs de la fidélité. C'est le cas ou jamais d'appliquer la règle connue : *in necessariis unitas*, *in dubiis libertas*, et la république assurément n'a pas la prétention d'être élevée encore à l'état de dogme.

LA JEUNESSE DE CHATEAUBRIAND

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX [1]

III

Après avoir quitté le château de Combourg, « où je suis devenu, a-t-il dit, tout ce que j'ai été » et qu'il ne devait plus revoir que trois fois dans sa vie, la dernière cinq ans après, à son départ pour l'Amérique [2], François-René débarqua à Rennes chez un de ses parents.

Il était tout étourdi de ce brusque revirement de son existence,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1891.

[2] Le lecteur sera bien aise de savoir ce qu'est devenu le château de Combourg, entre quelles mains il est passé, et surtout s'il appartient encore à la famille. Nous pouvons satisfaire, après l'avoir éprouvée pour notre compte, cette légitime curiosité. Le château et le domaine de Combourg ont été mis en vente le samedi 24 mai 1890, sur licitation, en l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, aux requêtes, poursuite et diligence de Mme Marie-Louise-Mélanie de Chateaubriand, épouse de M. Gérard-Louis-Marie, comte de la Tour du Pin, l'assistant et l'autorisant à cet effet, en présence ou eux dûment appelés de Mme Françoise-Marie-Antoinette Bernou de Rochetaillée, veuve de M. Christophe-Marie-Camille Geoffroy, comte de Chateaubriand; de M. Camille-Arthur, comte d'Orglande, agissant au nom et comme subrogé-tuteur de Georgette-Marie-Sybille de Chateaubriand. Le château et le parc de Combourg ont été rachetés pour l'usufruit par Mme de Chateaubriand, née de Rochetaillée, seconde femme du comte Geoffroy; pour la nu-propriété par Mlle de Chateaubriand, seconde fille née du deuxième mariage dudit comte Geoffroy.

La forêt de Bourgouët a été acquise par Mlle de Chateaubriand. La forêt de Tannouarn a été adjugée à Mme la comtesse de la Tour du Pin, fille aînée de M. Geoffroy de Chateaubriand, née de son premier mariage.

Nous ignorons si ces forêts faisaient partie du domaine originaire, mais nous avons tout lieu de le croire. Il aurait en ce cas une contenance de 2000 hectares et une valeur de plus d'un million, surtout si l'on tient compte des évaluations modérées d'une adjudication de famille qui l'a partagé sur une seule enchère entre les deux filles du comte Geoffroy de Chateaubriand et sa veuve, femme des plus distinguées, portant dignement le grand nom dont elle a le culte pieux et qui habite, la plus grande partie de l'année, le château de Combourg.

tournant ainsi, d'un tour de roue, du rêve à la réalité, de la spéculation à l'action. Son ahurissement de dépaysé farouche augmenta quand son parent « lui annonça tout joyeux qu'une dame de sa connaissance allant à Paris, avait une place à donner dans sa voiture et qu'il se faisait fort de déterminer cette dame à le prendre avec elle. »

Ces voyages en société d'écot, plus agréables et plus économiques par le partage des frais de poste et d'auberge, n'étaient pas rares à cette époque; ils étaient passés en usage, et nul n'y trouvait à redire, missent-ils en tête à tête un jeune homme et une jeune femme.

Celle dont il s'agissait, d'ailleurs, n'était pas faite pour gêner ou pour se gêner. C'était une marchande de modes, Mme Rose, accorte et délurée, sans souci du qu'en dira-t-on, et qui se prit à rire sans façon quand on lui présenta ce singulier compagnon de voyage « qui de sa vie n'avait regardé une femme sans rougir. »

Quelques jours après, très étonnée de la timidité, très offusquée de la réserve de ce jeune militaire si peu conquérant, qui n'avait pas seulement osé ou daigné lui adresser la parole, Mme Rose, à peine arrivée à Paris, se faisait conduire rue du Mail, à *l'hôtel de l'Europe*, et s'empressait, non sans l'avoir encore une fois considéré avec ébahissement, d'y déposer ce nigaud qu'elle méprisait pour l'avoir respectée.

C'est là, dans une chambre numérotée, au troisième étage, sa malle posée en travers sur les bras d'un fauteuil, que s'assit, en face d'elle, notre sauvage effarouché qui trouvait « à tous les visages un air goguenard, » n'osant ni demander à manger, quoi qu'il eût faim, ni se coucher, quoi qu'il eût sommeil. Au lieu de s'abandonner comme un autre à l'attrait de la nouveauté, à la joyeuse surprise de se trouver dans la capitale, dans ce fameux Paris, objet de tant de rêves juvéniles, il songeait tristement, le front dans ses mains, « regrettant ses bruyères, tremblant devant l'obscurité de son avenir et le cœur serré d'une si étrange sorte, qu'il s'en fallut de peu qu'il ne reprît sans débotter le chemin de sa Bretagne. »

Soudain la porte s'ouvrit et arrivèrent fort à propos, pour l'embrasser et l'emmener en voiture chez sa sœur, Mme de Farcy, son frère et son cousin. C'était, disent les *Mémoires d'outre-tombe*, « le fils d'une sœur de sa mère qui avait fait un assez mauvais mariage. Le cousin Moreau était un grand et gros homme, tout barbouillé de tabac, mangeant comme un ogre, parlant beaucoup, toujours trottant, soufflant, étouffant, la bouche entr'ouverte, la langue à moitié tirée, connaissant toute la terre, vivant dans les tripots, les antichambres et les salons ».

Nous avons eu la curiosité de savoir quelques détails sur ce cousin viveur, officieusement acharné à *déniaiser* le nouveau débarqué à Paris par tous les moyens possibles, et dont Chateaubriand, à deux reprises, dans ses *Mémoires*, a tracé la caricature vengeresse, pleine d'une vie ironique et maligne. Nos questions à cet égard ont été pleinement satisfaites par l'érudite obligeance de M. Frédéric Saulnier. Le frère de M. René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg, père de notre héros, François de Chateaubriand, prieur de Saint-Mandé, avait été pendant plusieurs années curé (c'est-à-dire vicaire) de la paroisse de Bourseul. Ce sont peut-être ses relations avec la famille de Bédée qui avaient déterminé le mariage. C'est peut-être grâce à lui que *haut et puissant seigneur* René-Auguste de Chateaubriand avait épousé, à Bourseul, le 3 juillet 1753, *très noble demoiselle* Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, faisant faire par ce mariage un premier pas à la restauration de sa maison, fort déchue au commencement du dix-huitième siècle. Car à l'acte de baptême de la sœur du comte de Combourg, Céleste-Mélanie (paroisse de Guitté, 17 juillet 1714), et au sien, son père est dénommé tout simplement *écuyer*, seigneur de Villeneuve et des Touches.

La famille de Bédée était riche. Le frère aîné de Mme de Chateaubriand, le comte Annibal, avait fait bâtir, en 1759, le château de Monchoix, sur la paroisse de Pluduno.

Leur sœur, Julie-Angélique-Hyacinthe de Bédée de la Bouétardays, ne les avait pas imités, et avait fait ce que les *Mémoires d'outre-tombe* appellent « un assez mauvais mariage ». Elle s'était mésalliée en épousant à Bourseul, le 13 avril 1744, Jean-François Moreau, simple procureur au Parlement et échevin de Rennes, déjà deux fois veuf et père au moins d'une fille. Mme de Bédée-Moreau, ainsi qu'elle signait, eut plusieurs filles et un fils, Hyacinthe-Jean-Louis, né à Rennes, le 6 février 1745, et baptisé solennellement à Bourseul, le 19 septembre suivant, par François de Chateaubriand, alors recteur de Saint-Lannec. C'est notre cousin Moreau; il n'eut d'ailleurs d'autre importance que celle que lui donne le portrait satirique qu'en trace l'illustre cousin qui le rencontra à son premier voyage à Paris, et qui devait encore le rencontrer pendant l'émigration.

Mme de Farcy, sœur de François-René, habitait, en qualité de pensionnaire, un couvent de Paris, où elle se trouvait depuis quelque temps pour consulter les médecins. En attendant de suivre les prescriptions de la Faculté, elle essayait de ses remèdes à elle, qu'elle préférait de beaucoup. Elle préludait aux humilités et aux austérités de sa conversion, aux vertus qui devaient édifier tous

ceux qu'elle avait charmés en s'abandonnant au tourbillon des plaisirs et des succès de la vie mondaine, où elle triomphait par sa beauté, son esprit et son talent de gracieuse poètesse.

La vue et la conversation de sa sœur Julie, « infiniment plus jolie que Lucile, avec ses yeux bleus caressants, ses cheveux bruns à gaufrures ou à grandes ondes, ses bras et ses mains, modèles de blancheur et de forme, son air brillant, animé, son rire éclatant, montrant des dents perlées », fut le seul plaisir que François-René goûta à son premier voyage à Paris. On essaya en vain pour lui de l'épreuve d'autres moins innocents. Il se hâta de partir par le courrier de la malle pour Cambrai, où il allait porter sous l'uniforme, dans la vie militaire et mondaine, avec la dignité pensive d'un nouveau Vauvenargues, le double secret, le double ridicule, s'il eût été deviné, le double orgueil de sa chasteté et de son génie.

Il se fit vite à la vie du régiment, où son air timide et triste, sa douceur hautaine, en même temps que la flamme qui traversait parfois ses yeux du bleu de mer passant alors au gris de fer, témoignant d'un caractère peu endurant, le firent exempter par le respect involontaire de ses camarades, des épreuves, on dirait aujourd'hui des *brimades* traditionnelles de la Calotte.

Il supportait avec résignation, le matin, sauf à s'en affranchir un peu le soir, le rigorisme, alors en vogue dans les garnisons, de la tenue et de la discipline prussiennes : petit chapeau, petites boucles serrées à la tête, queue attachée raide, uniforme bleu et blanc à 'habit strictement agrafé. Le soir, quand il espérait n'être pas vu de ses chefs, il s'affublait d'un plus grand chapeau ; le barbier descendait les boucles de ses cheveux et desserrait sa queue. Il déboutonnait et croisait les revers de son habit. Il fut un soir rencontré dans ce négligé par le major comte d'Andrezel, son Mentor, qui lui infligea trois jours d'arrêts. Ce fut la seule punition disciplinaire du Télémaque breton, qui relut le chef-d'œuvre de Fénelon auprès de son tombeau, et le goûta moins que la première fois.

Il se formait à son noble métier, estimé de son colonel, le marquis de Mortemart, estimé aussi plus encore qu'aimé, à cause de sa droiture et de son humeur, par ses camarades, lorsqu'une lettre bordée de noir le rappela brusquement à Combourg. Lucile lui annonçait que leur père avait été emporté par une attaque d'apoplexie, le 6 septembre 1786, le surlendemain de cette fête de l'Angevine, une des joies de leur enfance.

Le jeune officier pleura son père, comme l'avait fait en semblable occurrence, le prince de Ligne, qui n'avait pas eu plus que lui à se louer du sien, mais qui, ainsi que lui, avait oublié un moment ses tyranniques rudesses, pour ne se souvenir que de ses vertus.

Il obtint un congé, traversa Paris sans s'y arrêter et, malgré son deuil, ressentit, comme un exilé qui revoit sa patrie, la joie de revoir sa Bretagne. La famille se réunit à Combourg; on régla les partages. Cela fait, chacun se dispersa. Le frère aîné retourna à Paris. La mère se fixa à Saint-Malo, Lucile suivit sa sœur de prédilection, Julie. François-René se partagea entre ses trois sœurs, Mmes de Marigny, de Chateaubourg (veuve remariée de M. de Guébriac) et de Farcy, pendant le séjour qu'il lui était encore loisible de faire en Bretagne. Il menait là fort à l'aise la vie du *gentleman-farmer* ou plutôt *sportsman*, quand une lettre de son frère, homme d'une ambition impatiente et positive qui ne s'endormait pas, lui, le réveilla de ses rêves et l'arracha à ses divertissements bucoliques.

Au moment d'entrer au service et d'épouser Mlle de Rosambo, mon frère n'avait pas encore quitté la robe; par cette raison, il ne pouvait monter dans les carrosses du roi. Son ambition pressée lui suggéra l'idée de me faire jouir des honneurs de la cour, afin de mieux préparer les voies à son élévation... Tout était prêt; le maréchal de Duras devait être mon patron... j'entrais dans la route de la fortune. Déjà j'obtenais le rang de capitaine de cavalerie, à titre honorifique et de courtoisie; il serait ensuite aisé de m'attacher à l'ordre de Malte; au moyen de quoi je jouirais de gros bénéfices.

Cette lettre dérangea fort notre rêveur, très résigné à la modestie de son rôle de cadet de Bretagne, qui voulait bien être soldat à l'occasion, mais qui ne se sentait pas la vocation de courtisan. Il faillit refuser ces offres tentatrices et importunes. Il en fut détourné par ses sœurs, et il partit tristement pour cette seconde épreuve de la vie du monde et du séjour de Paris, qui convenait si peu à son caractère, à son tempérament, à sa timidité farouche de jeune moine échappé de son couvent. Son frère, désespérant de lui inculquer le goût et les façons du monde frivole où il vivait, craignant de mécontenter son sauvage cadet et de le pousser à la révolte et à la désertion, se borna à lui donner le rendez-vous quotidien de son dîner à trois heures, le laissant libre, pour tout le reste, de son genre de vie.

Le genre de vie choisi fut celui d'un étudiant matinal et laborieux, plus que d'un jeune officier attendant sa présentation. Le chevalier traduisait du grec l'*Odyssée* et la *Cyropédie*, se dégourdissait les jambes en passant au manège, dînait tous les jours chez son frère, puis le quittait, pour trouver un plaisir amer à errer à travers le désert de la foule indifférente sur les boulevards le jour, le soir sur les quais, beaucoup moins bruyants. Il s'arrêtait parfois à la porte

de la Comédie-Française ou de l'Opéra, et y entrait pour se distraire en observateur, plus que pour se plaire en dilettante. Il ne fut cependant pas insensible à la voix de Mme de Saint-Huberti dans *Armide*. Telle fut la vie solitaire, sauvage, laborieuse et chaste — moins par vertu que par orgueil — que mena François-René à Paris, où l'unique volupté de ses nuits était d'écouter devant son foyer éteint (on était à la fin de l'automne de 1786) le roulement lointain des voitures, pour y retrouver comme l'écho du murmure de la mer sur les grèves ou du vent dans les bois.

Le jour fatal, tant désiré par le comte de Chateaubriand, tant redouté par son frère, arriva. L'aîné conduisit le cadet, la veille de la présentation, à Versailles, où tous deux furent accueillis à merveille par le maréchal de Duras, leur parent et leur introducteur. Le chevalier traversa les parquets brillants et glissants de l'Œil-de-Bœuf avec toutes les angoisses et toutes les gaucheries d'un débutant malgré lui. Il assista, distrait, au dernier épisode du lever du roi. Il fut nommé à Louis XVI au moment où le roi, venant de prendre son chapeau des mains du premier gentilhomme de service, s'avançait, allant à la messe. Le chevalier s'inclina, le roi lui rendit son salut, le regarda, et ne trouvant rien à dire à cet apprenti courtisan, non moins intimidé et non moins muet que lui, passa outre.

Le comte et le chevalier coururent à la galerie pour se trouver sur le passage de la reine lorsqu'elle reviendrait de la chapelle. Elle parut en effet, avec son air de déesse marchant sur les nuées, comme eût dit Saint-Simon, entourée d'un nombreux et radieux cortège. « Elle fit une noble révérence; elle semblait enchantée de la vie. » Le chevalier l'admira, mais refusa net aux instances de son frère de pousser l'épreuve plus loin, en restant à Versailles pour assister le soir au jeu de la reine. En vain son frère lui dit : « Tu seras nommé à la reine, et le roi te parlera. » François-René se déroba à cette double et flatteuse perspective pour venir cacher dans son hôtel garni « sa gloire et sa honte ».

Restait à affronter la terrible journée du 19 février 1787 : la chasse du roi, suivie d'abord dans les carrosses du roi jusqu'au rendez-vous du Val, dans la forêt de Saint-Germain, puis sur les chevaux du roi. Le chevalier se trouva de grand matin au départ avec trois autres débutants : les deux barons de Saint-Marsault et le comte d'Hautefeuille, vêtus comme lui de l'uniforme spécial : habit gris, veste et culotte rouges, manchettes de bottes, bottes à l'écuyère, couteau de chasse au côté, petit chapeau français à galon d'or. On avait destiné au chevalier une jument appelée *l'Heureuse*, qui mérita mal son nom ce jour-là, car « c'était une

bête légère, mais sans bouche, ombrageuse et pleine de caprices ». Elle fut cause, pour son cavalier trop distrait, d'une double mésaventure qu'il raconte avec une gaieté de souvenir fort différente sans doute de la mauvaise humeur du moment.

Quoi qu'il en soit, ce double accident tourna à merveille, contre l'ordinaire. La dame qu'il avait, bien malgré lui, par la faute d'une pointe subite et irrésistible de l'*Heureuse*, heurtée et failli culbuter, reçut poliment ses excuses. Le roi, qui s'impatientait volontiers contre les maladroits ou les impertinents qui coupaient la chasse et passaient entre lui et la bête, se montra plus surpris que fâché de trouver le chevalier, toujours bien malgré lui, arrivé le premier aux fins de la bête. C'était un chevreuil abattu d'un coup de feu, cause de l'effarouchement et du galop incongru de l'*Heureuse*. Louis XVI était de bonne humeur ce jour-là, et les veneurs accourus le trouvèrent causant avec le débutant, auquel il disait, d'un ton de bonhomie et avec un gros rire : « Il n'a pas tenu longtemps. »

Cette double mésaventure tournant à bien avait fait connaître le nom du chevalier autant qu'un exploit héroïque. Il ne tenait qu'à lui de profiter de l'aubaine de la bienveillance royale, de se pousser à la faveur d'un double accident dont il n'était pas sorti ridicule. Il n'en faut pas davantage parfois pour commencer une fortune de cour. C'était l'avis du comte, qui pressait son frère de se trouver au débotté à Versailles, moment favorable pour les avisés. Ce ne fut pas l'opinion du chevalier qui, trouvant qu'il avait assez fait pour payer son écot, se hâta, sans vouloir rien entendre, de rentrer en Bretagne.

Il revint, après quelques mois de garnison à Dieppe et un semestre passé à Fougères, dans la capitale, où Mme de Farcy, toujours souffrante et qui détestait la province, venait de se fixer avec sa sœur Lucile.

Mais il ne devait pas revenir à Versailles ni reparaître à la cour. Une seule ambition, qui n'était ni aulique ni militaire, animait son ennui et triomphait de son indolence. A force d'intrigues et de soucis, il allait enfin parvenir à faire insérer, dans l'*Almanach des Muses*, son premier essai littéraire, une idylle « dont l'apparition le pensa tuer d'espérance et de crainte ».

C'est par ce chemin banal, par ce succès anonyme, que le chevalier de Chateaubriand aborda la vie littéraire sous la protection du philosophe Delisle de Sales. Cet ami de la famille Malesherbes, que ses admirateurs (il en avait) disaient et qui se croyait un grand homme, mais qui était sûrement un bon homme, fut l'introducteur du débutant littéraire, plus jaloux de ses bonnes grâces que de

celles du maréchal de Duras, auprès de Flins des Oliviers et de Fontanes. Ce furent les premiers littérateurs avec lesquels se lia intimement le chevalier, Fontanes surtout. Delisle de Sales, ce premier et imprévu patron du chevalier de Chateaubriand, Flins des Oliviers et Fontanes ne furent pas les seuls à l'initier aux mystères, souvent décevants, aux grandeurs et aux vanités de la vie littéraire. Durant ce noviciat, ce stage d'attente et d'observation, consacré surtout à la fréquentation du théâtre et de quelques salons, il eut aussi l'occasion de connaître le chevalier de Parny, La Harpe, son compatriote Ginguené, le poète Le Brun, Chamfort, et de lier commerce avec eux. Il a tracé de plusieurs d'entre eux, dans les deux éditions — séparées par plus de trente ans d'intervalle — de son premier ouvrage, l'*Essai sur les révolutions*, et dans le dernier, les *Mémoires d'outre-tombe*, des portraits assez différents pour avoir paru contradictoires. C'est que les premiers s'inspiraient de l'optimisme et des enthousiasmes de la jeunesse; que les autres se sont ressentis du pessimisme de la vieillesse, des déceptions et des rancunes de l'expérience, de la vengeance de torts exagérés, et de l'injustice d'implacables représailles.

Le chevalier de Chateaubriand ne fréquenta pas seulement la société littéraire du temps. Il dut naturellement se partager entre elle et celle dont la famille de la femme de son frère était le centre. M. de Malesherbes la dominait de toute la hauteur de sa figure originale, que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* a peinte avec prédilection et dont il a su mettre en relief, avec une grande vigueur de touche, les traits et les contrastes caractéristiques.

Dans son intérieur, cet homme supérieur, dont la philosophie n'était pas encore devenue chrétienne, qui n'était pas sans illusions ni sans alarmes sur les suites de ce mouvement d'idées auquel il avait pris si grande part, se montrait tout à fait bonhomme, et se plaisait à jouer au patriarche, avec ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Sa clairvoyance et sa bonté lui firent prendre intérêt au chevalier, en qui il devinait un homme de talent, et dont il ne lui déplaisait pas de caresser la fierté un peu sauvage, effarouchée par le spectacle de la transformation des caractères et des mœurs qui donnait une physionomie si originale à la société, pendant cette période de transition de l'année 1780 à celle de 1789.

Cette attente d'un régime nouveau, générale surtout dans le monde éclairé et poli, n'avait encore rien d'inquiet dans ses impatiences généreuses, et les espérances de la majorité des esprits dominaient les craintes silencieuses de quelques-uns.

Les franches et cordiales façons de M. de Malesherbes apprivoi-

sèrent sans peine la sauvagerie du chevalier. Ils prenaient un mutuel plaisir à causer ensemble de botanique et de géographie. C'étaient deux sciences que la lecture de Rousseau, la guerre d'Amérique, l'expédition de La Pérouse, l'exemple du roi, qui les honorait de sa prédilection, avaient mises à la mode. Elles fournissaient leur objet favori aux études et aux conversations du vieillard et du jeune homme, tous deux plus curieux de nouveautés scientifiques que de nouveautés sociales, tous deux grands voyageurs l'un de goût, l'autre d'instinct, dont l'un se souvenait d'avoir parcouru l'Europe (la France et la Suisse à pied), dont l'autre aspirait à explorer l'Amérique, attiré par ce qu'elle gardait encore de mystérieux et d'inconnu, et à y signaler son nom par quelque belle découverte, quelque belle conquête dans cet inconnu. C'est dans ces entretiens, en effet, que le chevalier conçut l'idée de faire un voyage dans l'Amérique du Nord pour explorer la mer vue par Hearne et depuis par Mackenzie. Les deux interlocuteurs ne s'entendaient pas moins bien en politique. Les prolégomènes de la Révolution les trouvaient encore disposés à l'illusion et à l'optimisme. Le chevalier a noté curieusement cette première impression, qui ne fut pas défavorable aux idées nouvelles :

> Les sentiments généreux du fond de nos premiers troubles allaient à l'indépendance de mon caractère ; l'antipathie naturelle que je ressentais pour la cour ajoutait à ce penchant... La Révolution m'aurait entraîné, si elle n'eût débuté par des crimes ; je vis la première tête portée au bout d'une pique, et je reculai.

Le chevalier de Chateaubriand ne passa pas exclusivement à Paris les années 1787 à 1789. Il fit, avec sa sœur, des séjours intermittents en Bretagne. Il put y assister et même participer aux préludes orageux de la Révolution dans cette province où la noblesse, à la fois mécontente et fidèle, royaliste et factieuse, contribuait, avec les meilleures intentions du monde, à la ruine de l'autorité monarchique, dont la destruction ne fut pas moins due à ses amis qu'à ses ennemis.

C'est à ce moment que son frère, suivant toujours ses projets d'ambition et de fortune, et l'y associant moins par affection que par orgueil tutélaire, prit le parti de le faire agréger à l'ordre de Malte. Il fallait pour cela le faire entrer dans la cléricature, qui le rendait apte à recevoir des bénéfices. Il se rendit donc, afin de solliciter cette cléricature de Mgr Courtois de Pressigny, évêque de Saint-Malo, dans cette ville, où sa mère s'était retirée, passant sa journée à l'église, avec la juste réputation d'une sainte.

Elle triompha des scrupules de l'évêque, à qui il répugnait, malgré l'usage, de donner la marque ecclésiastique à un laïque et à un militaire. Le jeune officier se mit à genoux en uniforme, l'épée au côté « aux pieds du prélat, qui lui coupa deux ou trois cheveux sur le sommet de la tête ; cela s'appela tonsure, de laquelle il reçut lettres en bonne forme [1] ».

Moyennant cette formalité, il pouvait recevoir en bénéfices autant de mille livres de rentes qu'il plairait à la munificence royale. Malheureusement ses preuves et sa candidature furent présentées et admises devant le chapitre du grand-prieuré d'Aquitaine tenu à Poitiers, en septembre 1789, précisément après le sacrifice sur l'autel de la patrie des titres et des privilèges. C'est ce qui explique pourquoi le brevet de chevalier de Malte cessa d'être lucratif et astreignant au célibat pour demeurer purement honorifique. Chateaubriand mit en effet une sorte de coquetterie, légèrement ironique peut-être, à s'en parer plus tard plus que des grands cordons et des plaques qui lui furent prodigués, et il affecta même souvent de ne porter à sa boutonnière que la rosette noire de la glorieuse confrérie religieuse et militaire.

C'est six mois après les troubles de Rennes, du 25 au 28 janvier 1789, — avec leurs émeutes populaires et leurs combats singuliers entre étudiants, champions du tiers, et gentilshommes, champions de la noblesse, finalement assiégée par le peuple dans la salle des États, d'où elle dut se faire jour l'épée à la main, — que le chevalier, qui s'était tiré de ces bagarres à meilleur compte que ses amis Boishue et Saint-Riveul, leurs victimes, put comparer avec les orages bretons les tempêtes parisiennes.

Il assista en spectateur plus ironique qu'enthousiaste à la prise de la Bastille, aux orgies qui suivirent la facile victoire, aux cortèges de triomphe, aux visites et aux bals qui firent des ruines de la prison d'État un rendez-vous de réjouissances populaires et une promenade aristocratique à la mode.

Cette ironie tourna à l'indignation quand le jeune Breton vit passer sous ses fenêtres, sans pouvoir retenir un cri d'horreur et de colère, le cortège qui promenait au bout d'une pique les têtes sanglantes de Foulon et de Berthier. Ce spectacle, dont le croquis fameux de Girodet, pris sur nature, nous permet de mesurer l'horreur, causa à François-René un dégoût qu'augmenta encore

[1] Le texte de ces lettres de tonsure, de pure forme, en date du 16 décembre 1788, qui ont donné le change à quelques biographes et fait croire à un commencement de vocation, à un premier pas de Chateaubriand dans la voie ecclésiastique, ont été publiés dans la *Semaine religieuse* de Rennes, du 26 janvier 1889.

celui des saturnales et des bacchanales du retour du roi et de la famille royale, de Versailles à Paris, le 6 octobre. Dès lors l'idée de quitter la France pour quelque pays lointain germa dans son esprit. Une double circonstance, en lui rendant sa liberté, augmenta encore son projet d'en user. Le régiment de Navarre, en garnison à Rouen, conserva sa discipline assez tard, mais finit par subir la contagion corruptrice des idées et des passions du jour. Il eut, comme les autres, sa petite insurrection, signal du départ des officiers, leur colonel, le marquis de Mortemart, en tête. Le chevalier n'imita point cet exemple. « Il n'avait ni adopté ni rejeté les nouvelles opinions; aussi peu disposé à les attaquer qu'à les servir, il ne voulut ni émigrer ni continuer la carrière militaire; il se retira. » Il ajoute :

Dégagé de tous liens, j'avais, d'une part, des disputes assez vives avec mon frère et le président de Rosambo; d'autre part, des discussions non moins aigres avec Ginguené, La Harpe et Chamfort. Dès ma jeunesse, mon impartialité politique ne plaisait à personne.

Ces contradictions et ces conflits provoqués par l'indépendance de son humeur et de ses opinions, cette vie oisive au milieu de l'action, spéculative au milieu de l'agitation, ne tardèrent pas à rendre son séjour à Paris importun à notre observateur, dont la curiosité, fatiguée plus encore que rassasiée du spectacle des hommes et de leurs fureurs, aspirait à la solitude, en vue des spectacles tranquilles de la nature. Une idée le dominait et finit par triompher de ses incertitudes, l'idée de passer aux États-Unis. Il fallait un but utile à ce voyage. Ce but, le chevalier se le donna, plus conforme à son ambition qu'à ses moyens. Il se proposait de découvrir le passage au nord-ouest de l'Amérique. M. de Malesherbes étudia avec lui passionnément le plan de ce voyage, où il regrettait que son âge ne lui permît point de l'accompagner.

Enfin, au mois de janvier 1791, le chevalier prit définitivement son parti. Il laissa son frère et ses sœurs, Mme de Farcy et Lucile, à Paris, et s'achemina vers la Bretagne. Il rencontra à Fougères le fameux marquis de la Rouërie, — le colonel Armand de la guerre d'Amérique, — et lui demanda une lettre de recommandation pour le général Washington. Il choisit Saint-Malo pour s'embarquer, afin de passer avec sa mère les deux mois qu'il consacra à ses préparatifs. Il fit marché pour son passage avec le capitaine du brick *le Saint-Pierre*, de 160 tonneaux, le sieur Dujardin, au sobriquet significatif de Pinte-de-vin. Le capitaine allait aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, d'où il devait relever pour Baltimore, s'étant engagé

à y transporter l'abbé Nagault, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, accompagné de plusieurs séminaristes. Il s'embarqua le 5 avril 1791 [1].

Deux mois après, car le voyage, en ce temps-là, était long et on avait fait relâche à Saint-Pierre pendant quinze jours, le chevalier était à Baltimore, puis à Philadelphie, où il présentait sa lettre de recommandation au général Washington. Plus heureux que ne devait l'être après lui, en 1794, M. de Talleyrand, dont la demande d'audience, bien qu'appuyée par une chaude lettre d'introduction et de recommandation de lord Lansdowne, essuya un refus catégorique, le chevalier de Chateaubriand, protégé par son obscurité, tandis que Talleyrand était compromis par sa réputation, pénétra sans difficulté auprès de Washington. Il fut accueilli avec bienveillance, invité à dîner. Il ne vit pas avec indifférence le soldat citoyen, le libérateur d'un monde. En 1822, il écrivait, au souvenir encore ému de cette unique rencontre : « Je suis heureux que ses regards soient tombés sur moi; je m'en suis senti échauffé le reste de ma vie. Il y a une vertu dans les regards d'un grand homme. »

Le voyageur ne trouva à Philadelphie ni encouragements ni ressources pour atteindre le but principal de son voyage. Il lui suffit de peu de séjour à Philadelphie, à New-York, à Boston, pour comprendre que ce premier voyage n'aboutirait à rien de décisif, ne servirait qu'à éclairer sa route et à poser les jalons d'une tentative postérieure. Il se consola de sa déception d'explorateur par l'instinct plus encore que par la conscience de ce qu'il devrait un jour comme poète à ce voyage raté comme géographe. S'il ne rencontra pas, en effet, en Amérique ce qu'il y cherchait, la route du monde polaire, il y trouva la route d'un monde littéraire inconnu, la voie d'un art nouveau, il y rencontra la muse de sa gloire future, animée de sentiments non encore exprimés, armée d'une palette aux couleurs encore vierges, du pinceau qui devait lui inspirer les *Natchez*, *Atala*, *René*.

Le chevalier quitta Albany, où il s'était rendu de New-York, avec l'intention de se rendre à Niagara et à Pittsburg, d'où il descendrait l'Ohio. Après avoir passé la Mohawa, il se trouva en pleine forêt. Il savourait l'orgueil que lui donnait l'illusion d'être le premier à fouler cette terre vierge, quand cette illusion tomba devant la déception ironique de sa première rencontre avec les sauvages. Il les trouva, en effet, fiers et heureux de s'initier à la civilisation par son côté le plus frivole.

[1] Renseignemen's fournis par M. Ch. Cunat.

On n'a pas oublié le tableau dans lequel il nous montre un « petit Français, poudré et frisé, habit vert pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, raclant un violon de poche et faisant danser *Madelon Friquet* à ces Iroquois, » qu'il appelait « ces messieurs sauvages et ces dames sauvagesses ». La connaissance de M. Violet, ancien marmiton du général de Rochambeau, devenu maître de danse chez les sauvages, qui payaient ses leçons en peaux de castor et en jambons d'ours, ne fut pas inutile au chevalier. Il ne résista pas au plaisir de s'affubler sinon en sauvage, du moins en *squatter*, en *pioneer*, et de s'initier, en portant leur costume et en partageant leurs expéditions, aux mœurs des coureurs des bois et de leurs auxiliaires indigènes. Il acheta des Indiens un habillement complet : deux peaux d'ours, l'une pour demi-toge, l'autre pour lit. Il joignit à son nouvel accoutrement la calotte de drap rouge à côtes, la casaque, la ceinture, la corne pour rappeler les chiens, la bandoulière du coureur des bois. Ses cheveux longs flottaient sur son cou découvert; il portait la barbe longue, « il avait du sauvage, du chasseur et du missionnaire ».

Après avoir chassé le carcajou, le loup-cervier, le rat musqué, pêché à l'aide de chiens, tour à tour coureurs et plongeurs, les poissons et les oiseaux de rivière, le chevalier, muni de recommandations de M. Violet, arriva au lac des Onondagas, reste d'une des six tribus iroquoises. Il campa sous la tente d'écorce de bouleau. Il goûta cette hospitalité de la hutte dont une poésie antique relevait la simplicité barbare. Il se dirigea à cheval sur une route à peine tracée par des abatis d'arbres jusqu'à la rivière Genesée, couchant tantôt sous le wigwam de l'Indien, tantôt dans l'habitation du planteur, où il trouvait des meubles d'acajou, un piano, des tapis, des glaces. Il vit la cataracte du Niagara et recueillit sur place les couleurs dont il l'a peinte dans l'*Essai sur les révolutions* et dans *Atala*. Ce fut au prix d'un accident qui aurait pu être mortel (heureusement borné à une fracture simple du bras) pour l'imprudent qui, bravant le vertige, avait voulu considérer la chute de bas en haut.

Tout en faisant moisson et provision d'observations comme philosophe, de spectacles et d'images comme peintre, le chevalier voyageur fit aussi provision de regrets en constatant la déchéance de l'influence française, privée, par l'incurie de Louis XV, de cet empire colonial qui comprenait la Louisiane et le Canada. Associé avec des caravanes ou compagnies de trafiquants, partageant avec délices leur vie aventureuse, il s'achemina vers les pays connus alors sous le nom général de Floride, et où s'étendent aujourd'hui

les États de l'Alabama, de la Georgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee. Il parcourut les savanes que percent ces puits au bord desquels il a fait reposer Atala et Chactas. Il y observa, avec cette curiosité et ce goût botaniques qu'il tenait de Rousseau, cette flore étrange et superbe qu'il décrit et peint avec des procédés et des couleurs où l'on sent encore (en 1822) l'imitation de Bernardin de Saint-Pierre. Ce qui lui appartient en propre et ce qui constitue sa première originalité, puisée directement aux sources de la nature, c'est son art de peindre ces paysages encore pittoresquement inexplorés de la Floride et ces types de Floridiennes « issues d'un sang mêlé de Cheroki et de Castillan, à la taille élevée, qui ressemblaient à des créoles de Saint-Domingue et de l'île de France, mais jaunes et délicates comme des femmes du Gange », qui posèrent sans le savoir, devant le peintre poète, et ont été les modèles de Mila, d'Atala et de Céluta.

D'autres avaient vu cela avant lui et avaient publié leurs impressions de la vie de l'explorateur et du planteur, mais nul n'avait su le voir et le peindre comme lui. Il est dans la destinée des précurseurs qui n'ont pas le don de la poésie et l'art du style, comme Saint-John de Crèvecœur, qui avait précédé Chateaubriand, d'être ensevelis et étouffés dans la gloire de l'initiateur définitif. La réputation de Crèvecœur ne fut pas la seule que la gloire de l'auteur d'Atala devait absorber et étouffer. Bien avant lui, Necker, dans son livre *De l'Importance des opinions religieuses*, et Delisle de Sales, dans son *Plaidoyer pour Dieu*, avaient soutenu la nécessité d'une morale religieuse ou proclamé ce que l'humanité doit à la religion. Mais le financier philosophe et le philosophe sans banque, plus inconnu encore que Saint-Martin qui s'appelait lui-même le *philosophe inconnu*, manquèrent de cette éloquence et aussi de ce bonheur qui fait triompher les livres marqués du signe souverain, le style, et qui ont encore l'habileté ou le bonheur de paraître à propos, au moment où tout le monde attend la voix chargée d'exprimer le sentiment d'une nation et d'une époque.

De rêve en rêve, d'excursion en excursion, le voyageur repassa les Montagnes Bleues et se rapprocha des défrichements européens, vers Chillicotti. Il n'avait guère recueilli de lumières sur le but principal de son entreprise, mais il revenait « escorté d'un monde de poésie ».

C'est à une halte de ce retour, dans l'hospitalité de la maison d'un planteur, d'un *pioneer* américain, « ferme à l'un de ses pignons, moulin à l'autre, sise sur le bord d'un ruisseau, » que le voyageur, jetant un soir un regard distrait sur un journal anglais tombé à terre entre ses jambes, y lut à la lueur du feu ces mots :

Flight of the king (Fuite du roi). C'était le récit de l'évasion de Louis XVI, prisonnier dans son palais des Tuileries, et de son arrestation à Varennes. Le même journal racontait aussi les progrès de l'émigration et la réunion des officiers de l'armée sous le drapeau des princes français.

Cette nouvelle modifia tous les plans et projets du voyageur et l'empêcha de pousser plus loin, s'il en fut jamais tenté, les aventures de René dans les *Natchez*, roman où la part de la fiction dépasse de beaucoup celle de la réalité. La voix de la conscience fit taire celle de l'imagination. Il se crut obligé, par devoir d'honneur, de rentrer en Europe; et il le fit, rompant brusquement le charme qui l'attachait déjà au nouveau monde pour revenir sur le théâtre de l'ancien.

Revenu du désert à Philadelphie, il n'y trouva point les lettres de change qu'il y attendait. Ce fut, dit-il, le commencement des embarras pécuniaires où il fut plongé le reste de sa vie.

Il s'embarqua, le 10 décembre 1791, sur un vaisseau qui cinglait vers le Havre et dont le capitaine voulut bien prendre à crédit ce passager démuni. Après avoir frisé de près le naufrage au cap de la Hougue, le vaisseau désemparé parvint à débarquer ses passagers au Havre, le 2 janvier 1792.

Mme de Chateaubriand, au premier appel, mit son fils à même de se libérer, et il alla la rejoindre à Saint-Malo, où il retrouva auprès d'elle sa sœur Lucile, son oncle de Bédée et sa famille.

Nous arrivons, pour les traiter avec quelque nouveauté de détails, à deux évènements de la vie de Chateaubriand qui ne sont pas sans relations entre eux, chronologiquement et logiquement, si paradoxal que ce rapport puisse paraître au premier abord. Ces deux évènements, qui datent tous deux de 1792, qui devaient modifier profondément le cours de son existence et exercer une influence décisive sur sa destinée, ces deux évènements, dont le second parut être et fut peut-être, à certains égards, la conséquence du premier, c'est son mariage et son émigration.

C'est sur ces deux évènements que nous clorons le récit de la jeunesse de Chateaubriand et mettrons, comme ils le firent, le signet au roman de sa vie, qui allait entrer dans l'histoire par l'exil, le malheur, le talent et le succès. Dans une autre existence que celle de Chateaubriand, les deux évènements dont nous allons parler avec quelque détail, car ils ont donné l'un et l'autre lieu à bien des hypothèses et à bien des controverses, n'auraient qu'une valeur épisodique. Mais on n'est pas célèbre impunément, et ce qui, pour un autre homme, n'aurait eu que l'importance individuelle, prend, en ce qui touche un grand écrivain, un grand homme, la

proportion, ou la disproportion plutôt, de la gloire, et devient, bon gré mal gré, historique. La vie des grands hommes ne peut rien garder d'intime, de secret, d'indépendant du public, qui veut tout savoir sur ceux qu'il admire, dont la curiosité trouve son compte à l'extraordinaire, et dont la malignité admet volontiers, selon le mot de Duclos, que ce qui est vrai doit être malin, et que ce qui est malin doit être vrai.

C'est ce qui explique les blâmes plus ou moins explicites, les reproches plus ou moins dissimulés dont ont été l'objet, de la part des contemporains, de la part même de juges plus désintéressés qui n'avaient pas, comme les contemporains, l'excuse de la passion du moment, ces deux faits de la vie de Chateaubriand, qui ont été, selon nous, dénaturés par la légende, et à propos desquels il importe de rétablir la vérité.

Elle nous semble fort simple, quand on veut la voir où elle est et telle qu'elle est, non telle qu'elle pourrait ou devrait être. Après un consciencieux examen des versions contraires et contradictoires des ennemis de Chateaubriand et de ses amis, pires parfois que des ennemis, par des défenses plus maladroites encore que l'attaque, nous avons été amenés à conclure que la vérité se trouvait, en tenant compte des circonstances et des convenances qui ont pu, qui ont dû en adoucir, en voiler, en parer même un peu la franchise, dans les témoignages mêmes des intéressés. Certes, Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, n'a pas toujours tout dit. Mais une consciencieuse épreuve de comparaison, de confrontation, de critique, nous a permis de penser qu'il n'avait jamais rien dit de contraire à la vérité.

Sur ce qui le touche personnellement plus encore que sur ce qui touche les autres, il a fait preuve d'une franchise, d'une sincérité qui étaient dans son caractère. Ce caractère était au-dessus des faiblesses de la vanité, sinon de celles de l'orgueil. Sur son mariage comme sur son émigration nous croyons qu'il a dit la vérité. Et cela parce qu'il était homme à braver volontiers tout danger, qu'il avait cet orgueil supérieur où il entre du courage, tandis qu'il entre de la lâcheté dans l'autre. Il y a, en effet, l'orgueil qui consiste à dire vrai par dédain de l'opinion, comme il y a celui qui consiste à mentir par crainte de l'opinion.

Que nous dit donc Chateaubriand dans ces *Mémoires* destinés à la postérité, qui ont dû passer sous les yeux ou plutôt sous les oreilles (car il préférait les faire lire aux fragments choisis par lui, que d'en permettre la libre manipulation et lecture individuelle) des deux personnes les plus intéressées dans sa biographie et dont une seule, peut-être, a joui d'une communication sans mystère, sans

réticence. Mme Récamier n'ignorait rien peut-être de ces *Mémoires* où elle règne et triomphe et où tout souvenir gênant est sacrifié à son influence exclusive et jalouse. Mais pour Mme de Chateaubriand, tout nous prouve qu'elle n'a dû obtenir, si même elle les a désirées, que des communications partielles et habilement ménagées pour désintéresser son amour-propre. Elle connaissait sans doute les pages où elle est louée et remerciée de la patience et des sacrifices de son dévouement. Elle n'avait pas lu certainement celles où le mécontentement contenu déborde, où les incompatibilités des deux caractères éclatent, où son humeur acariâtre arrache à son mari un soupir de longue lassitude, un bâillement d'ennui révolté, qui en laissent deviner long sur ce qu'on ne dit pas.

Ecoutons donc le témoignage de Chateaubriand sur son mariage d'abord, ensuite sur son émigration, qui le suivit de si près, que certains ont pu voir la suite d'une déception ou une ingratitude dans cette brusque interruption de la lune de miel. Ceux-là oublient que cette lune de miel devait être et fut des plus tempérées, que Chateaubriand n'eut guère le goût des plaisirs innocents ni même des bonheurs légitimes; qu'un seul principe fixe domina et gouverna les inconstances de sa vie morale : l'honneur ou le point d'honneur, respectable même dans ses illusions et dans ses erreurs.

Le chevalier de Chateaubriand avait été reçu tendrement par sa mère et par sa famille « qui cependant déploraient l'inopportunité de son retour ». Son oncle, le comte de Bédée, se disposait à passer à Jersey avec sa femme, son fils et ses filles. Il ne pouvait désapprouver le dessein d'une émigration dont il donnait l'exemple. Mais il s'agissait de trouver le viatique de ce hasardeux voyage, de ce volontaire exil. Le chevalier n'avait pas l'argent nécessaire pour rejoindre les princes. « Le voyage d'Amérique, dit-il, avait fait brèche à sa fortune; ses propriétés étaient presque anéanties dans son partage de cadet par la suppression des droits féodaux; les bénéfices qui devaient lui échoir en vertu de son affiliation à l'ordre de Malte, étaient tombés avec les autres biens du clergé aux mains de la nation. » — « Ce concours de circonstances, ajoute-t-il, décida de l'acte le plus grave de ma vie : on me maria, afin de me procurer le moyen de m'aller faire tuer au service d'une cause que je n'aimais pas. »

Il y a là une boutade qui fait injure, croyons-nous, au véritable motif, dissimulé sous le mobile apparent, qui réunit dans une sorte de conspiration de famille les sœurs et la mère du voyageur. Tout en se gardant bien de heurter de front le scrupule, honorable après tout, qui lui faisait désirer de trouver à tout prix la rançon de son départ, elles comptaient, au contraire, sans doute, sur la séduction

du bonheur domestique, sur l'attrait souvent irrésistible du récent foyer pour le retenir en France et le faire renoncer à ses projets d'expatriation. La fidélité conjugale, personnifiée grâce à elle dans la figure éplorée et les bras suppliants d'une nouvelle et charmante épouse, semblait à la famille conjurée devoir être plus éloquente et plus décisive que la fidélité politique qui, d'ailleurs, par la voix même du roi, conviait ses serviteurs non à s'éloigner, mais à se rapprocher de lui.

C'est donc par nécessité ou par distraction, comme on voudra, mais ce n'est pas à coup sûr par inclination que le chevalier se maria, de même qu'il allait émigrer par point d'honneur de gentilhomme et d'officier, de courtisan du malheur, sans enthousiasme pour la cause royale et sans illusions sur son succès. Si noble que fût ce sacrifice de lui-même, il l'eût été encore plus s'il fût demeuré personnel; et il est à regretter que le chevalier ait dû y associer, pour le rendre efficace, le sacrifice d'une autre, sans doute à son insu. Du moins n'eut-il pas à se reprocher le choix de la victime : on le fit pour lui. Il le laissa faire, « bien qu'il ne se sentît aucune qualité de mari », suivant son habitude de céder aux influences un peu tenaces, par indolence, par dédain et par dégoût de la contradiction. « Chez moi, a-t-il dit avec raison, au moins sur le dernier point, l'homme public est inébranlable. L'homme privé est à la merci de quiconque se veut emparer de lui, et pour esquiver une tracasserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siècle. » C'est là un aveu qui éclaire d'une lumière profonde bien des mystères de caractère, bien des énigmes de conduite. Il explique le mariage de Chateaubriand et la durée tranquille et digne d'une union longtemps dos à dos, jamais cœur à cœur, entre deux personnes de caractères également rebelles au joug, mais qui finirent, après le rapprochement de 1804, par émousser peu à peu dans l'habitude leurs incompatibilités, et par couvrir des apparences d'un bonheur tempéré, comme on couvre les charbons de cendres, les feux amortis de griefs réciproques. Comme il arrive même souvent dans cette lutte pour la domination qui est le drame secret de bien des ménages, c'est la faiblesse qui devait l'emporter sur la force, et M. de Chateaubriand, après n'avoir pu souffrir sa femme, devait ne pouvoir plus s'en passer. Elle n'en était arrivée, il est vrai, à ce point de triomphe de le posséder tout entier que lorsqu'il ne lui était plus disputé par personne, et non sans faire avec une habileté pleine de tact la part de Mme Récamier. Mais elle y était arrivée à force de ténacité, de patience, et, il faut le dire, de services, de sacrifices, de dévouement.

Mais revenons à 1792. Le chevalier avait à peine rencontré deux

fois, chez sa mère ou sa sœur Lucile, la chanoinesse de Largentière, une jeune fille à qui Lucile avait voué la sollicitude d'une sorte de maternité d'adoption. C'était Mlle Céleste de La Vigne-Buisson ou Buisson de la Vigne, orpheline de père et de mère, âgée de dix-sept ans à peine, qui vivait auprès de son grand-père, M. de la Vigne, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de Lorient, retiré à Saint-Malo. « Elle était blanche, délicate, mince et fort jolie, elle laissait pendre comme une enfant de beaux cheveux blonds naturellement bouclés. On estimait sa fortune de 5 à 600 000 francs. » Voilà tout ce qu'en avait vu et tout ce qu'en savait le chevalier. S'il se fût informé de plus près, il eût appris par des renseignements que confirme encore la tradition locale[1] que Mlle Céleste, on peut bien le répéter sans médisance, était une jeune fille vive, enjouée, gracieuse, mais d'une humeur un peu fantasque, d'un caractère un peu volontaire, ayant été élevée à la diable, en enfant unique, en enfant gâtée, par un grand-père qui constituait pour cette petite Rosine bretonne, espiègle, maligne, fûtée, le plus débonnaire et le plus souriant des tuteurs.

On retrouve des traits de cette humeur gaie et railleuse, de cette malignité que la piété et la charité avaient grand'peine à réduire à la malice, dans la vicomtesse de Chateaubriand pacifiée par l'expérience et la résignation, sanctifiée par les œuvres de la plus ingénieuse et de la plus intrépide charité. Elle écrivait des billets qui ravissaient Joubert et Clausel de Coussergues, ses admirateurs et ses amis, et où la griffe de ses petites revanches, de ses innocentes représailles contre les Messieurs qui importunaient son mari, contre les *Madames* qui se disputaient son hommage, perce sous le velours de façon fort piquante. De même, dans cette taille courbée, cette maigreur, cette pâleur de valétudinaire que faisait encore ressortir son habituelle robe blanche, dans ce visage effilé et émacié, on retrouvait les traces de l'ancienne beauté, de l'ancienne grâce.

Mais enfin, en 1792, Céleste de La Vigne n'avait que dix-sept ans, et n'avait encore pu mériter tout à fait son nom. Elle était un peu tête folle, comme le chevalier qu'elle allait épouser et vers qui l'attirait, avant tout autre, l'attrait d'une jeunesse déjà aventureuse.

Pour celui-ci, il avait laissé faire ses sœurs, qui s'étaient mis ce mariage en tête, Lucile surtout, qui croyait faire à la fois le bonheur de son frère et de sa petite amie et protégée, et tenait à en être le principal auteur. La jeune fille de son côté avait laissé faire son

[1] Nous en avons recueilli de curieux témoignages dans une longue et intéressante lettre de M. J. Ruellan, de Saint-Malo, dont l'obligeant intermédiaire de M. Michel, directeur du *Journal de Maine-et-Loire*, nous a ménagé les communications.

amie, par insouciance, par confiance, par curiosité, par ennui.

Toutes les convenances, hormis celles de l'amour, qu'on n'avait pas cru nécessaire d'éveiller, comptant qu'il s'allumerait de lui-même au flambeau nuptial, présidèrent donc à ce mariage hâtif et positif, qui n'avait rien de romanesque en soi, dont les débuts furent traversés cependant, sans qu'il y eût de la faute des deux époux, bien qu'ils fussent tous deux d'un caractère inquiet, d'une humeur fantasque, d'une imagination exaltée, par les péripéties les plus dramatiques, racontées par les *Mémoires d'Outre-Tombe* en ces termes :

Le consentement de l'aïeul, de l'oncle paternel et des principaux parents fut facilement obtenu; restait à conquérir un oncle maternel, M. de Vauvert, grand démocrate; il s'opposa au mariage de sa nièce avec un aristocrate comme moi, qui ne l'étais pas du tout. On crut pouvoir passer outre; mais ma pieuse mère exigea que le mariage religieux fût fait par un prêtre non assermenté, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'en secret. M. de Vauvert le sut et lâcha contre nous la magistrature, sous prétexte de rapt, de violation de la loi, et arguant de la prétendue enfance dans laquelle le grand-père, M. de la Vigne, était tombé. Mlle de la Vigne, devenue Mme de Chateaubriand, sans que j'eusse eu de communication avec elle, fut enlevée au nom de la justice et mise à Saint-Malo, au couvent de Victoire, en attendant l'arrêt des tribunaux. Il n'y avait ni rapt ni violation de la loi, ni aventure, ni amour dans tout cela; ce mariage n'avait que le mauvais côté du roman : la vérité. Les parents des deux familles étant d'accord, M. de Vauvert se désista de la poursuite. Le curé constitutionnel, largement payé, ne réclama plus contre la première bénédiction nuptiale, et Mme de Chateaubriand sortit du couvent, où Lucile s'était enfermée avec elle.

Voilà la version des *Mémoires d'outre-tombe*, la version *officielle* des incidents relatifs au mariage de Chateaubriand et à cette intervention provoquée par un parent hostile, qui changea la chambre nuptiale en une cellule de couvent, captivité judiciaire que devait adoucir en la partageant, comme plus tard la captivité révolutionnaire, le dévouement fraternel de Lucile.

En quoi cette version est-elle contredite et l'est-elle d'une façon probante, décisive, par la version contraire, par la version ennemie, en faveur de laquelle on ne saurait invoquer qu'une tenace persistance? Car, même encore aujourd'hui, il est impossible d'interroger la voix du pays natal, non seulement dans la région populaire, mais dans la région bourgeoise, aristocratique

même, sans en entendre quelques malins échos. Mais chacun sait que nul n'est prophète en son pays et que la légende a la vie dure, surtout quand elle est maligne et darde autour d'une mémoire, de triomphante redevenue militante, ses petites flèches envenimées de parasite de la gloire. Le premier mariage de Bernardin de Saint-Pierre n'a pas été plus épargné par les médisances et même les calomnies de famille et de public.

Mais enfin quel témoignage peut-on invoquer à l'appui de cette étrange histoire de mariage simulé, de séducteur tombé dans son piège et relancé, comme un chevalier de Gramont au départ d'Angleterre, par les parents de la femme qu'il oublie?

Cette légende, hostile à Chateaubriand, de ce mariage simulé par lui « avec son indifférence et son irrévérence d'alors » de la jeune fille épousée, « comme dans les comédies », d'une façon postiche, en se servant d'un de ses gens comme prêtre et d'un autre comme témoin, des deux époux surpris de grand matin par un oncle du côté paternel, M. de la Vigne-Buisson, ancien négociant, accompagné d'un vrai prêtre et armé d'une paire de pistolets, et de la nièce alors épousée tout de bon et sur l'heure », cette légende a pris, sinon naissance, du moins corps dans le livre intitulé : *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire.* C'est, comme on sait, un ouvrage de Sainte-Beuve où l'on trouve toutes ses finesses d'esprit, mais qui témoigne aussi d'une haine acérée et de vivaces rancunes, et où il se dédommage un peu trop, par l'excès contraire, de l'excès des anciennes admirations. C'est l'apparition des *Mémoires d'outre-tombe*, où l'auteur se fit tant d'ennemis de ceux dont il parlait et encore plus de ceux dont il ne parlait pas, qui a produit ce revirement et plus d'un autre, celui de M. Nisard, par exemple, auxquels on peut attribuer le mouvement de réaction et l'éclipse passagère dont a souffert pendant vingt-cinq ans la gloire aujourd'hui de nouveau victorieuse du nuage.

Quoi qu'il en soit, si cette légende n'était pas reproduite et appuyée par un tel maître, qui se défend mollement d'y croire, nous la déclarerions plus ridicule encore que malveillante. Car elle ne soutient pas l'examen.

Elle ne repose que sur l'allégation de M. Viennet, dans ses *Mémoires inédits* qu'on ne cite même pas, et sur l'allégation de M. de Pongerville, qu'on ne cite pas davantage. Ni l'un ni l'autre ne parlent d'un fait arrivé de leur temps et sous leurs yeux. M. Viennet et M. de Pongerville sont des témoins par *ouï dire*. Ils répètent ce qu'ils ont entendu dire, l'un par un oncle de la Vigne-Buisson, riche négociant de Lorient, en 1797, époque où il était

élève de marine, jeune et crédule ; l'autre, en 1851, par un vieil avocat, considéré à Saint-Malo. Ni l'un ni l'autre ne fournissent la moindre preuve à l'appui de ce récit diffamatoire. Il y a souvent, il ne faut pas l'oublier, dans les familles des hommes célèbres, des mécontents, des jaloux, des oubliés, des dédaignés, qui se vengent par la calomnie de ces dédains, souvent trop justifiés, du parent devenu un personnage illustre. M. Thiers a su quelque chose de ces cabales et de ces ingratitudes de famille. Il n'y a pas à s'étonner de trouver des serpents dans le nid de la gloire. Mais que peuvent ces allégations, ces insinuations devant le démenti des actes authentiques de l'état civil?

Or il en résulte qu'il y eut bien, en effet, un mariage secret, célébré par un prêtre insermenté, avec la connivence des deux familles; que cette union fut contestée, en effet, par un oncle maternel, arguant de la minorité de l'épouse et de l'état d'enfance du vieux grand-père, viciant le consentement de cet unique ascendant; que l'épouse fut enfermée, d'autorité de justice, au couvent de Victoire, où elle eut pour compagne de captivité la dévouée Lucile. Pendant ces quelques jours de réclusion, en attendant l'issue du procès en nullité, René, afin de voir sa femme et sa sœur, allait passer une partie du jour sur les petits remparts contre lesquels s'appuient quelques-uns des édifices du couvent, échangeant avec les recluses, debout devant la fenêtre grillée de leur chambre, les signaux d'une affectueuse impatience.

Mais il résulte aussi des faits que la réclusion dura peu, que les juges de l'affaire, après enquête et plaidoiries, déclarèrent le mariage valide au civil, de telle sorte qu'il n'y eut plus à procéder qu'à une nouvelle cérémonie religieuse que facilita la tolérance du curé constitutionnel détenteur, — le transfert à l'autorité civile n'eut lieu qu'en septembre 1792, — des registres paroissiaux.

Sur ces registres paroissiaux, compulsés par M. Ch. Cunat, on lit à la date du dimanche 18 mars 1792 :

« Il y a eu promesse de mariage entre François-Auguste-René de Chateaubriand, fils mineur de René-Auguste, etc., et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu Alexis-Jacques et de feu dame Céleste Rapion, tous deux originaires et domiciliés de cette ville : 1er et 3e ban. »

Et dès le lendemain lundi, 19 mars 1792, l'union était célébrée entre la jeune Céleste Buisson de la Vigne ou de la Vigne-Buisson (en mars 92, il n'y a plus de noms nobles), délivrée de sa captivité, et René de Chateaubriand.

La lecture de cet acte eût suffi pour lever tous les doutes de Sainte-Beuve et de ses co-médisants Viennet et Pongerville.

Voici le texte décisif de l'acte de mariage ou bénédiction nuptiale :

François-Auguste-René de Chateaubriand, fils second et mineur de feu René-Auguste de Chateaubriand et de dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, et demoiselle Céleste Buisson, fille mineure de feu sieur Alexis-Jacques Buisson et de dame Céleste Rapion de la Placelière, tous deux originaux et domiciliés de cette ville, ont reçu de moi, soussigné, curé, la bénédiction nuptiale dans l'église paroissiale, ce jour 19 mars 1792 en conséquence d'une bannie faite au prône de notre église paroissiale, sans opposition et de la dispense du temps prohibé et de deux bans. La présente cérémonie faite en vertu de deux décrets émanés de la justice de paix de cette ville, attendu la minorité des parties contractantes, en présence de François-André Buisson, Jean-François Leroy, Michel-Thomas Bossinot et Charles Malapert, qui ont attesté le domicile et la liberté des parties et ont signé avec les époux.

Suivent les signatures, y compris celle de Duhamel, curé. Quand bien même la légende hostile n'eût pas été contraire, comme on le voit, à l'évidence matérielle, à la réalité décisive d'un acte authentique, elle eût péché par ses invraisemblances et ses impossibilités morales. Elle détonne et jure avec tout ce qu'on sait du caractère de Chateaubriand, qui n'était pas homme à user de coupables subterfuges ni à supporter d'insolentes leçons. Elle jure surtout avec tout ce qu'on sait du caractère de Mme de Chateaubriand, de son esprit, de sa vie. Quelque peu originale et fantasque, non sans malice, dans sa jeunesse, mais généreuse, charitable, pieuse de tout temps, elle était incapable de pousser la fantaisie jusqu'à se prêter à ces imbroglios de comédie picaresque. Elle eût été justement révoltée par un expédient plus sacrilège encore que romanesque. Elle était incapable aussi de pousser la charité, prise pour dupe, jusqu'à pardonner jamais un tel affront à son auteur. Non, cela n'est pas vrai, mais si l'on eût pu avoir des doutes, on eût pu hardiment se prononcer pour la négation la plus énergique, en réfléchissant combien les deux personnages étant donnés, c'était moralement impossible.

Avoir cru ou paru croire le contraire fut une faute chez ceux qui semèrent le bruit, faute double chez le critique trop sagace pour y avoir cru en le répétant et qui s'est rendu justice en reléguant la chose dans les commérages d'un *Chateaubriana*[1]. Il n'y a pas lieu

[1] *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. I, p. 140, et t. II, p. 404.

de s'étonner que M. de Marcellus, le secrétaire d'ambassade de Chateaubriand à Londres, son confident, *son clair-de-lune*, qui a consacré tout un ouvrage à se faire le scholiaste des *Mémoires*, mettant pieusement le pied dans chaque trace de cette vie illustre dont il a été longtemps le témoin, n'ait pas cru devoir reproduire, en 1859, la version à laquelle Sainte-Beuve a donné l'hospitalité avec plus de complaisance que de bonne foi, ni même la réfuter. Si nous recherchons l'opinion d'un critique pénétrant, M. Anatole France, éditeur, en 1879, d'*Atala* et de *René*, nous la trouvons formulée d'un mot : « mariage de convenance conclu hâtivement par Lucile pour son frère. » Si on ajoute au mot de convenance celui d'intérêt, comme mobile de cette union pavée, comme l'enfer, de bonnes intentions, on aura la vérité, toute la vérité.

Chateaubriand s'était marié le 19 mars 1792. Le 20 juillet, il quittait Paris, où il avait conduit sa femme et ses sœurs, après ses discrètes noces, pour aller en compagnie de son frère rejoindre les princes. Il était porteur, pour tout pécule, d'une somme de 1500 fr., recueillis à grand peine parmi les débris encore diminués par les pertes de jeu, de la fortune, placée en rentes sur le clergé ou en prêts de famille et engloutie dans le grand naufrage, de la femme qu'il avait épousée par raison et par intérêt plus que par inclination. Ainsi avait été conclue, par une spéculation bientôt déçue, cette union conforme aux vaines règles de la sagesse vulgaire plus qu'aux délicatesses d'esprit et de cœur des deux époux, cette union bâclée sous de fâcheux auspices, qu'une séparation, dont l'émigration fut le prétexte autant que la cause, relâchait au bout de trois mois, pendant une absence de huit années. Ces liens si longtemps flottants ne se renouèrent définitivement qu'en 1804, comme nous l'avons dit, sans pouvoir se serrer jamais entièrement. Chateaubriand ne put s'empêcher d'estimer sa femme pour sa vertu, son courage, sa résignation dans les traverses communes, son zèle pour ses intérêts, son dévouement d'autant plus méritoire qu'il était sans illusions. Il ne put s'empêcher de goûter l'agrément de son commerce, qu'assaisonnait le sel d'un esprit piquant, quand des contradictions portant surtout sur la politique ne l'aigrissaient pas. Mme de Chateaubriand, il le constatait lui-même avec une ironie dont la gaîté n'était pas toujours exempte d'amertume et de regret, préférait admirer ses ouvrages de confiance que de les lire. Elle s'en tenait au *Génie du christianisme* et à quelques pages des *Martyrs*. Pour le surplus, elle aimait mieux défendre sa gloire en bloc qu'en détail, et s'en parer sans y regarder de trop près. Cette femme du grand royaliste libéral ne s'était pas cachée pendant le Consulat et la première partie de l'Empire, d'être bonapartiste, par

goût féminin de la force et de la gloire militaire. Elle en rabattit volontiers après les disgrâces de son mari, qu'elle avait courageusement partagées, mais fut plutôt alors royaliste de raison que de tempérament et de superstition. Elle ne se donna entièrement qu'à une seule religion, qu'à une seule foi, la religion catholique, la foi en Dieu, la seule qui ne trompe pas. C'est ainsi qu'elle parvint à se consoler de la plus cruelle déception de cette union, qui ne lui laissa pas connaître le bonheur ardemment désiré d'être mère. Cette stérilité ne fut pas acceptée sans regrets de part et d'autre. Chateaubriand a exprimé les siens avec une touchante éloquence, dans une lettre adressée par lui à la jeune femme de son neveu, Louis de Chateaubriand, le fils de son frère aîné, si tragiquement mort sur l'échafaud. Louis de Chateaubriand avait épousé, dès l'âge de vingt et un ans, Mlle Zélie d'Orglandes, qui en avait à peine dix-sept. C'est à elle que Chateaubriand écrivait cette charmante lettre :

Oui, ma chère nièce, je ferai tout ce que voudrez cette année, et si vous y mettez un peu de soin, je suis assez vieux pour radoter de vous toute ma vie. Il y a toutefois une condition à notre traité : c'est que vous rendrez Louis heureux. Plusieurs dames de Chateaubriand ont été célèbres de diverses manières. L'une mourut de joie en revoyant son mari qu'on avait cru tué par les Sarrasins en Terre-Sainte; l'autre séduisit le cœur d'un grand roi; une troisième fut mère ou aïeule de ce duc de Montausier si connu par l'austérité de ses vertus. Vous êtes belle comme cette haute dame, qui charma le cœur de François Ier; vous serez sage comme la femme du chevalier de Palestine et comme la mère de Montausier. Voilà un petit conte qui sent tout à fait son oncle, et qui vous annonce tout ce que vous aurez à souffrir. Songez que je suis le plus proche parent de Louis; il n'a point de père, je n'ai point d'enfant, vous ne pouvez éviter d'être ma fille [1].

[1] Cette charmante lettre nous a été communiquée par Mme la comtesse Geoffroy de Chateaubriand. Nous avons à la remercier aussi de l'obligeante communication d'un article du *Monde hebdomadaire* du 15 juillet 1882, au trop modeste anonymat, intitulé : *Un chrétien*, qui nous donne d'intéressants détails sur Louis de Chateaubriand, fils du frère aîné de l'illustre écrivain. Il avait embrassé la carrière militaire et fit la campagne d'Espagne en qualité de colonel du 4e chasseurs. Sorti de l'armée en 1830, il ne cessa point de donner les exemples de courage, de piété et de patriotisme qui avaient fait de lui le modèle du soldat et du chrétien. Le même homme, qui avait suivi à cheval jusqu'à Cherbourg Charles X partant pour l'exil, se montra, en juin 1848, un des plus énergiques volontaires de l'ordre, au service duquel il mit son épée. En juillet 1849, il ramena à Saint-Malo le cercueil de son oncle. En 1870, on le vit, à quatre-vingts ans, s'enfermer

Entre deux personnes du caractère de M. et de Mme de Chateaubriand, le joug de la vie commune, quelquefois pesant, ne fut pas toujours supporté sans impatience et sans murmures. Mais l'habitude d'un côté, la résignation de l'autre, en émoussèrent les pointes et assurèrent au foyer une paix sans poésie, mais non sans dignité. M. de Chateaubriand, aux heures d'examen de conscience et d'impartialité réparatrice, reconnaissait qu'il avait reçu dans l'échange conjugal plus qu'il n'avait donné, plus même qu'il ne méritait, et il a tracé de sa femme, dans ses *Mémoires*, un portrait expiatoire, plein de son estime et de sa gratitude, où l'on trouve aussi des aveux sans trop de repentir, des regrets qui laissent beaucoup à deviner, mais qui, en somme, est un hommage.

Depuis, une publication de M. de Raynal, en la faisant connaître par ses lettres, a fait sortir de l'ombre la figure piquante de la femme de l'illustre écrivain. Enfin l'œuvre de réhabilitation a été achevée et poussée même jusqu'à la glorification par une série de travaux curieux et intéressants, dus à la plume d'un prêtre lettré, qui nous ont fait entrer à fond dans l'intimité, dans la familiarité de ce ménage, de cet intérieur, dont les discrètes confidences de M. Danielo, le dernier secrétaire de M. de Chateaubriand, nous avaient entr'ouvert la porte[1]. Ainsi cette mémoire un peu revêche de sainte un peu profane a trouvé son chevalier dans ce pieux et savant ecclésiastique dont elle a fait la conquête posthume, comme de son vivant Mme de Chateaubriand avait fait celle de Joubert, de Clausel de Coussergues et de la plupart des amis de son illustre mari. Celui-ci, se laissant adorer, selon son habitude, sans en demander davantage, fut peut-être celui qui sut le moins quel grand cœur sa femme cachait sous ce piquant esprit, armé de bec et ongles au besoin pour se défendre et surtout pour le défendre.

Nous arrivons à cet autre fait controversé de la jeunesse de Chateaubriand, cette émigration qui fut chez lui uniquement

dans Paris et s'y faire inscrire au nombre de ses défenseurs. Il mourut le 14 décembre 1873, survivant de peu à sa femme adorée, morte le 27 septembre précédent.

[1] Nous ne pouvons que mentionner ici, avec les justes éloges qu'ils méritent, ces ouvrages de M. l'abbé G. Pailhés, un des prêtres les plus distingués de l'archidiocèse de Bordeaux. Les deux premiers ont pour titre, l'un : *Madame de Chateaubriand d'après ses Mémoires et sa correspondance*, grand in-8° de 400 pages. Bordeaux, Feret et fils, éditeurs, 1887. — *Madame de Chateaubriand*. Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues, 1888. Ils seront prochainement suivis de deux autres volumes, pleins, comme leurs aînés, de vues ingénieuses et de documents précieux intitulés : *Chateaubriand d'après sa correspondance familière* et *Du Nouveau sur Joubert*. Ces titres sont pleins d'alléchantes promesses.

inspirée par le sentiment de l'honneur, dernière vertu de la noblesse dégénérée, qui fut aussi la grande vertu, la religion profane de Chateaubriand.

« Le 20 avril 1792, l'Assemblée législative déclara la guerre à l'Autriche dans la personne de François II, qui venait de succéder à son père Léopold. La guerre précipita le reste de la noblesse hors de France. D'un côté, les persécutions redoublèrent, de l'autre, il ne fut permis aux royalistes de rester à leurs foyers sans être réputés poltrons. »

C'est Chateaubriand qui parle ainsi pour expliquer la pression sous laquelle il devait se décider à partir, sans en avoir grande envie, par point d'honneur, par vanité de courage, pour faire comme les autres, oubliant que plus d'un se décida à rester, vit là aussi le devoir et l'honneur, croyant pouvoir être plus utile à la cause du roi dedans que dehors, près de lui que loin de lui. Ils montraient en cela plus de prévoyance et autant d'intrépidité que ceux qui désertèrent la France pour envoyer de l'armée des princes des quenouilles aux retardataires, quenouilles qui durent s'arrêter sans doute devant les épées tirées, pour le salut du roi et de la royauté, par les fidèles du 10 août et les héros de la Vendée.

Chateaubriand traversa à ce moment des perplexités et des anxiétés dont il convient de lui tenir compte, comme il faut ne pas oublier l'exemple et sans doute les incitations de son oncle de Bédée, qui venait de partir pour Jersey avec sa famille. Quoi qu'il en soit, le chevalier, combattu entre ses répugnances et ses scrupules, entre les devoirs contradictoires d'une fidélité qui dictait des partis si différents à des gens d'honneur, espérant peut-être trouver à Paris une occasion ou un ordre qui missent fin aux troubles de sa conscience, prit en tout cas le plus long, et, avant de partir, pour Coblentz, il partit pour Paris avec sa femme et ses sœurs, la comtesse de Farcy et Lucile. Ils se logèrent en famille dans un appartement faubourg Saint-Germain cul-de-sac Férou, petit hôtel de Villette, et le chevalier, cédant à l'attrait accoutumé, rechercha les gens de lettres.

Parmi les nouveaux visages qu'il ajoute aux anciens dans sa galerie de portraits, il faut citer l'abbé Barthélemy, le poète Saint-Ange et Bernardin de Saint-Pierre, dont il devait louer le talent dans le *Génie du christianisme* et dénigrer l'esprit et le caractère dans ses *Mémoires*, non par jalousie, puisqu'il avait surpassé celui qu'il avait imité d'abord, mais par suite sans doute de la mauvaise humeur que les maîtres éprouvent parfois à rencontrer trop souvent sur leurs pas leurs héritiers et même leurs prédécesseurs.

Le chevalier reprit surtout avec M. de Malesherbes, qu'il trouva

non plus effrayé mais découragé et passant, sur l'issue de la Révolution, du doute au désespoir, des entretiens dont la fin ressemblait peu au commencement.

Car, débutant volontiers par l'ancien sujet favori, le voyage d'exploration et de découverte en Amérique, ils glissaient bientôt, par la pente irrésistible des impressions quotidiennes, des problèmes géographiques aux problèmes politiques. Le chevalier ne cachait pas, peut-être avec l'espoir secret d'en être détourné, son dessein d'aller rejoindre les princes. « Son zèle surpassait sa foi; il sentait que l'émigration était une sottise et une folie; son peu de goût pour la monarchie absolue ne lui laissait aucune illusion sur le parti qu'il prenait; il nourrissait des scrupules. » Il demanda son avis, sinon son conseil, à M. de Malesherbes, qu'il fut étonné de trouver aussi résolu qu'il était hésitant, ne se laissant pas même arrêter par les objections ordinaires contre l'alliance des étrangers, en faveur des droits de la patrie, « y répondant nettement, passant des raisonnements généraux aux faits et citant des exemples embarrassants, notamment celui des Américains, délivrés du joug de l'Angleterre par l'intervention de la France, c'est-à-dire de l'étranger, sans que leur patriotisme en fût ni offusqué ni terni ». Ces nombreux exemples historiques développés par un homme de l'âge et de l'autorité de M. de Malesherbes frappèrent le jeune homme sans le convaincre. Il devait s'en souvenir plus tard, quand, oubliant qu'il avait été pendant son ministère l'auteur de la guerre d'Espagne, il poussait la tolérance et l'impartialité jusqu'à lier commerce d'estime et d'amitié avec Armand Carrel, qui avait combattu au début de cette guerre sous le drapeau opposé au drapeau français, faisant ainsi, lui ancien officier, acte d'émigré révolutionnaire. En 1792, le chevalier ne céda réellement qu'au mouvement de son âge, au point d'honneur, peut-être au goût de l'aventure et du changement. Il partit pour cette croisade antirévolutionnaire mais antifrançaise aussi, dans les dispositions les moins faites pour lui en adoucir les déceptions et les déboires, non en croyant comme MM. de Serres et de Bonald, mais en sceptique comme MM. d'Haussonville et de Montlosier, qu'il devait retrouver à Londres.

Certes, il n'avait rien de l'émigré convaincu, plein de foi religieuse et d'enthousiasme monarchique, comme un marquis de Briges ou un Olivier d'Argens, se portant à la guerre étrangère sans hésitation, sans scrupules, comme un Cathelineau ou un Bonchamp se portant en Vendée à la guerre civile, pour Dieu et le roi. Nul ne ressemblait moins à ces héros entraînants ou à ces martyrs passifs, multipliés bientôt par les circonstances ou l'exemple,

que ce gentilhomme breton de vingt-quatre ans, déjà bronzé aux hasards des voyages lointains, qui ne trouvait nul ragoût aux aventures d'une guerre où l'on était sûr d'être battu, avec des alliés méprisés, contre des compatriotes fanatisés qu'on ne pouvait s'empêcher d'admirer parfois, ni aux conversations d'un bivouac où on retrouvait toutes les frivolités des salons, que cet émigré malgré lui, sans illusions et sans préjugés, qui marchait tristement au devoir de défendre une cause à laquelle il ne croyait pas. Il ne pouvait être assimilé aux prélats de boudoir, aux officiers de parade, aux courtisans à plumet et aux intrigants à épaulettes et à broderies, types classiques d'émigrés rencontrés à Bruxelles par Arnault et esquissés par lui du trait grossier mais vivant de la caricature, ce jeune homme aux cheveux noirs sans poudre, au teint hâlé, à l'œil gris de fer ou de mer, s'allumant parfois sous le sourcil froncé, à la lèvre sardonique, qui traversa tout effarouché l'émigration fate de Bruxelles et qui déconcerta jusqu'à Rivarol par sa brusque réponse à la question impertinente : « Monsieur va? — Où l'on se bat, monsieur. »

La façon dont il raconte les illusions des émigrés croyant être à Paris dans la quinzaine, gourmandant les retardataires, les rabrouant et les forçant parfois à acheter par un duel, comme il advint à Montlosier, l'hospitalité de leur bivouac; la manière dont il apprécie ces préjugés de caste, survivant à la fraternité de la lutte commune, qui refusaient même l'égalité du vêtement aux émigrés du tiers, leur imposant un uniforme gris de fer, différent de celui des officiers nobles; la mine avec laquelle, dédaignant les brillantes compagnies d'officiers et les plumets des fastueux états-majors, il alla prendre tout simplement son rang de sous-lieutenant dans une des sept compagnies bretonnes : tout cela montre assez que, bien loin d'afficher le zèle et la superstition politique de la plupart de ses compagnons, il avait grand'peine à garder les restes de leur religion et à se défendre de l'indifférence.

Il était venu tout simplement lui, pour la guerre, non pour la forfanterie, le panache et le butin de cette revanche, qu'on escomptait présomptueusement autour de lui. Il était venu non en petit-maître, en fanfaron du roi, en parasite de l'étranger, mais en soldat et en poète, son havresac et son bagage remplis de livres et de manuscrits (le journal de ses voyages de 1791 et le roman des *Natchez*), plus que de chemises et de flacons d'odeur. Comme plus tard Lamartine et Alfred de Vigny, lisant Homère et la Bible sous la tente, il s'avançait rêveur, vers les tranchées de Thionville, dur à la souffrance, insoucieux de la fatigue, distrait au feu, ne cherchant qu'une occasion de bien se battre, et de bien mourir au besoin.

Elle lui fit défaut, et tout son héroïsme dut se résoudre à supporter aussi patiemment qu'il en était capable, la déception d'une campagne d'escarmouches, l'obscur martyre de la misère, de la faim, de la maladie, qui faillit le tuer sans gloire sur un tertre du chemin ou sur un grabat de cabaret.

Le 16 octobre 1792, au camp près de Longwy, le chevalier de Chateaubriand, blessé d'un léger éclat d'obus à la cuisse, malade de la fièvre, de la dyssenterie, enfin atteint de la petite vérole confluente, fut congédié avec un certificat fort honorable du commandant de sa compagnie, M. de Goyon-Miniac, et se traîna à l'aide d'une béquille, vers Ostende, où il espérait pouvoir trouver à s'embarquer pour Jersey. C'est dans cet état et cet équipage, avec six écus de 6 livres à lui prêtés par son camarade Ferron de la Sigonière, pour tout viatique, qu'il commença à pied, sans être sûr de le finir, un voyage de 200 lieues. C'est dans cet état et cet équipage, tantôt seul, tantôt en compagnie de quelques camarades rencontrés en route, passant les nuits dans les granges et parfois recueilli gratis ou pour quelques sous sur des charrettes de paysan, qu'il traversa la poétique et légendaire forêt des Ardennes. Un jour de défaillance où il s'était évanoui dans un fossé, il fut ramassé par les gens du prince de Ligne, qui le portèrent sur un de leurs fourgons et le déposèrent sur le chemin à l'entrée de Bruxelles, en refusant son dernier écu.

A Bruxelles, le malheureux, les cheveux pendants sur son visage masqué par sa barbe et ses moustaches, la cuisse entourée d'un torchis de foin, couvert, par-dessus son uniforme en loques, d'une couverture de laine nouée à son cou, présent de la charité des femmes de Namur, fut refusé à la porte de tous les hôtels, même de celui qu'il avait habité avec son frère. Sur le seuil, il eut la chance de rencontrer celui-ci qui descendait de voiture avec le baron de Montboissier dont il était l'aide-de-camp. On le logea dans un bouge, chez un perruquier, où il reçut les soins d'un chirurgien et d'un médecin. Son frère approuva son dessein de passer à Jersey une fois guéri; il lui avança 25 louis et lui dit un adieu qu'il ne croyait pas être le dernier. Pour lui, il rentrait à Paris, rappelé par M. de Malesherbes qui lui annonçait la journée du 10 août, les massacres de Septembre, la déchéance et l'incarcération du roi et de la famille royale.

A peine en état de se traîner, l'émigré recommença sa vie errante. Nous abrégeons les navrantes péripéties de ce voyage maritime vers Jersey, contrarié d'abord par la tempête, puis arrêté pendant une relâche à Guernesey où le chevalier épuisé, succombant à une crise suprême, fut descendu agonisant sur le quai. Enfin transporté

sur un navire qui aborda bientôt à la pointe occidentale de l'île de Jersey, il put envoyer un de ses compagnons à Saint-Hélier auprès de M. de Bédée, qui vint aussitôt chercher dans une voiture son neveu et le conduisit chez lui, où il demeura pendant quatre mois suspendu entre la vie et la mort.

Dans les derniers jours de janvier 1793, il vit entrer un matin chez lui son oncle en grand deuil qui lui apprit la mort de Louis XVI. Il s'informa des nouvelles de ses parents. Ses sœurs et sa femme avaient pu quitter Paris, non sans peine, après les massacres de Septembre; elles étaient revenues en Bretagne. Son frère, de retour en France, s'était retiré à Malesherbes, où il espérait n'être pas inquiété. « Le duc de Bouillon, qui protégeait, à Jersey, les réfugiés français, détourna le chevalier de passer en Bretagne, hors d'état qu'il était de supporter la vie errante du chouan à travers les cavernes et les forêts ; il lui conseilla de se rendre en Angleterre et d'y chercher l'occasion d'y prendre du service régulier. Son oncle, très peu pourvu d'argent, commençait à se sentir mal à l'aise avec sa nombreuse famille. Il s'était vu forcé d'envoyer son fils à Londres se nourrir de misère et d'espérance. Craignant d'être à charge à M. de Bédée, il se décida à le débarrasser de sa personne. Trente louis, qu'un bateau fraudeur de Saint-Malo lui apporta, le mirent à même d'exécuter son dessein, et il arrêta sa place au paquebot de Southampton. »

C'est ainsi que Chateaubriand lui-même nous raconte comment il fut amené à choisir Londres pour but de la dernière halte de son émigration, qu'il résolut de ne pas continuer errante et militante. Il avait combattu contre des Français sous les couleurs françaises. Il ne lui convenait pas de se battre sous la cocarde anglaise ou du moins à la solde de l'Angleterre. Il voulait être un soldat libre de sa cause, non un mercenaire. Pour le moment et en attendant meilleure occasion, il pensa que c'était assez servir cette cause que de souffrir pour elle l'exil et la misère. Car il ne pouvait se faire illusion (décidé qu'il était à refuser tout subside hormis ceux de la famille) sur les ressources qu'il pouvait demander à son travail. Lequel? Serait-il instituteur, secrétaire, journaliste, traducteur? Il fallait d'abord trouver un élève, un patron, une feuille hospitalière, un professeur pour lui apprendre cet anglais, qu'il savait déjà un peu, qu'il sut complètement très vite, ayant le don de la facile compréhension des langues et de la rapide initiation à leurs mystères.

En attendant la solution de ces questions, le chevalier de Chateaubriand, arrivé à Londres le 21 mai 1793, s'y installa dans un grenier de Holborn, où son cousin de la Bouétardais l'avait logé

conformément à sa pauvreté présente et à la misère à venir. Cet avenir parut d'abord devoir peu inquiéter le chevalier, à qui l'altération de sa santé en faisait sentir douloureusement la borne prochaine, et qui semblait voué à la fin prématurée des phtisiques.

C'est en crachant le sang, dans les dispositions mélancoliques et amères du poitrinaire, que le chevalier vivant le jour tant bien que mal de quelques traductions du latin et de l'anglais, écrivait la nuit non le récit de ses voyages, non un épisode de ses *Natchez*, mais un livre contre la décevante doctrine du progrès, un *Essai sur les révolutions anciennes et modernes*, livre de doute, de colère et de révolte, plus sceptique toutefois qu'impie, où l'on trouve plus de promesses que de réalités de talent, dont les tentatives de style et les balbutiements de génie n'éveillèrent pas la renommée, et que l'absence de succès empêcha de devenir dangereux.

Il n'entre pas dans le plan de cette étude, strictement bornée à la jeunesse de Chateaubriand en France, de le suivre pendant ce séjour de Londres qui devait durer huit années, dans les vicissitudes et les péripéties de ce double apprentissage littéraire et moral, de cette double initiation aux mystères de la vie et de la passion, dont son premier livre écrit, l'*Essai sur les révolutions*, et son premier roman vécu, son amour sans remords, sinon sans regret, pour Charlotte Yves, la fille du pasteur de Bungay, sont les deux épisodes caractéristiques.

Ce n'est qu'en mai 1800, à trente-deux ans, que Chateaubriand devait quitter cette ville de Londres, où il avait été malheureux jusqu'à connaître cette extrémité de la pauvreté qui s'appelle la faim, où le désespoir avait failli le pousser au suicide, où il avait vécu pourtant d'un travail plus noble et d'un salaire moins humble que celui du duc d'Aiguillon réduit, à Londres aussi, à copier de la musique à 1 schilling la feuille. Dans cette même ville de Londres, vingt-deux ans plus tard, Chateaubriand devait revenir célèbre, puissant, en qualité d'ambassadeur de S. M. le roi de France, et il devait, au banquet traditionnel, mettre 50 livres dans l'aumônière de quête de ce *Litterary-Fund*, fonds de secours des gens de lettres, où il eût été heureux, en 1793, de pouvoir puiser un louis. Il devait y goûter, y savourer ces joies du contraste et de la revanche qui font toujours trouver agréable le séjour d'une ville où on rentre dans un palais, après y avoir habité un grenier, et où l'on revient ambassadeur, quand on l'a quittée auteur famélique. Le *forsan meminisse juvabit*, qui rend si doux le retour aux lieux où l'on revient heureux après y avoir été malheureux, est d'une vérité éternelle.

Si Chateaubriand pouvait revenir en 1822, à Londres en qualité

d'ambassadeur, prêt à devenir ministre, c'est que dès 1802, à trente-quatre ans, il avait dû de connaître la gloire à un de ces ouvrages qui expriment, en termes éloquents, un moment de la vie morale, un état de l'âme d'une nation. Cet ouvrage, c'est le *Génie du christianisme*, le second de Chateaubriand, bien différent du premier, livre de foi, autant que l'autre l'était de doute, livre réparateur, expiatoire, des erreurs et des fautes de son aîné. C'est la douleur qui avait fait Chateaubriand chrétien, comme la colère l'avait fait philosophe. C'est dans son repentir, dans son remords des erreurs de sa jeunesse, dans les larmes que lui avait coûtées la mort de sa mère, de sa sœur Julie, et les adjurations de leurs dernières lettres, qu'il avait trouvé ce cri immortel par lequel il ouvrait l'éloge de la seule religion qui console : « J'ai pleuré et j'ai cru. »

Nous devons pour terminer ce travail conformément à notre dessein, et à la logique de ce dessein, fournir quelques détails précis et neufs que nous empruntons aux recherches et aux découvertes de M. Frédéric Saulnier sur le sort de la famille de Chateaubriand pendant la Terreur, sur la fin de sa mère, la mort prématurée de ses deux sœurs bien-aimées, la seconde surtout. Nous voulons parler de Lucile, qui n'est cependant que par quelques traits et les plus innocents, l'Amélie de *René*, pas plus que Chateaubriand n'est René, comme Gœthe ne fut Werther que par quelques-uns de ces détails d'analogie, d'affinité, de réminiscence qu'il y a entre toute œuvre et son auteur.

La mère de Chateaubriand, arrêtée, conduite à Paris, oubliée à la Conciergerie, sauvée par le 9 thermidor, revint en Bretagne et mourut minée par la tristesse d'inconsolables regrets, dans une pauvreté voisine de la misère, à la fin de juin 1798.

Vers la fin de 1793, Mme de Farcy, Lucile de Chateaubriand, et sa belle-sœur, née Buisson de la Vigne, veuve de son mari vivant, étaient enfermées au couvent du Bon-Pasteur de Rennes, devenue la prison de la Motte. Mmes de Farcy et Mme de Chateaubriand avaient été écrouées sur l'ordre du comité de surveillance de Fougères, sans autre motif que leur qualité d'*ex-nobles*. Mme de Farcy avait vingt-sept ans, Lucile vingt-cinq et Mme de Chateaubriand dix-huit. Lucile, incarcérée à titre de suspecte aux termes de la loi du 27 septembre [*vieux stile* (*sic*)] semble non seulement ne pas s'être dérobée à la prison, mais l'avoir recherchée, pour y adoucir, comme compagne de captivité, la détention de sa sœur et surtout de sa belle-sœur, qu'elle avait prise sous sa protection particulière. Elle écrivait à son frère, dans une lettre qu'il a reproduite dans les *Mémoires d'outre-tombe :* « Lorsque tu partis pour la seconde fois

de France, tu remis ta femme entre mes mains, tu me fis promettre de ne m'en point séparer. Fidèle à ce cher engagement, j'ai tendu volontairement mes mains aux fers, et je suis entrée dans ces lieux destinés aux seules victimes vouées à la mort. »

Le 26 vendémiaire an III de la République française (17 octobre 1794), un ordre du comité de sûreté genérale et de surveillance de la Convention nationale, exécuté seulement le 15 brumaire suivant (5 novembre) mit en liberté les trois détenues.

Vingt mois après, le 2 août 1796, Lucile de Chateaubriand épousait M. de Caud.

Messire Jacques-Louis-René, chevalier de Caud, prenait le 12 août 1786, dans un acte de baptême où il représentait le commandant militaire de la province de Bretagne Armand-Marc, comte de Montmorin de Saint-Herem, les qualités de « chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel commandant le bataillon de garnison du régiment de Monsieur, commandant pour Sa Majesté des villes et château de Fougères, capitaine des gardes de Mgr le comte de Montmorin ». Il était né, le 19 juin 1727, d'une famille de vieille et honorable bourgeoisie, parvenue peu à peu par la fortune et les emplois aux apparences sinon à la réalité de la noblesse. Son père était qualifié à l'acte de « noble maistre Pierre-Julien Caud, sieur du Basbourg, avocat en Parlement. »

Le chevalier de Caud, en août 1796, avait soixante-neuf ans. C'était un brave soldat blessé deux fois au combat de Saint-Cast (1758), pensionnaire des États en cette qualité. Ses services, son affabilité, sa complaisance pour les idées nouvelles, lui avaient valu une popularité qui avait survécu aux évènements. Il ne paraît pas avoir été inquiété, et avoir au contraire gardé assez de crédit pour être utile à ses amis. Tout porte à croire qu'il employa ce crédit, spontanément ou par suite d'anciennes relations, à adoucir la détention et à favoriser la mise en liberté de Lucile, de sa sœur et de sa belle-sœur. En pareil cas, il arriva souvent après la Terreur qu'un mariage fut le dénouement des relations commencées ou continuées pendant la captivité, la récompense des services rendus, le témoignage de la reconnaissance de la victime sauvée. Lucile de Chateaubriand n'en pouvait donner d'autre à son libérateur. En engageant sa main, elle n'avait pas engagé son cœur, ouvert jadis un moment à l'espoir de partager le sort d'un jeune conseiller, collègue de son frère au Parlement de Rennes, M. de Malfilâtre, entré depuis dans les ordres et mort prêtre à Sommerstown, près de Londres, le 18 mars 1803. Ce cœur s'était refermé à tout autre sentiment que celui de l'amitié, et l'amour dévoué de M. de Chênedollé, bien qu'accepté avec honneur,

ne devait pas triompher des scrupules et des répugnances de Mme de Caud devenue veuve. Quoi qu'il en soit et contrairement à celle du comte de Montrond et de la duchesse de Fleury (la *Jeune captive* d'André Chénier), contractée dans des circonstances sinon des conditions semblables et que devait dissoudre le divorce, cette union de raison et de nécessité ne paraît pas avoir été malheureuse.

Ce fut sans doute un de ces mariages sans amour et sans joie, mais non sans douceur et sans dignité, où l'affection conjugale est remplacée d'un côté par une paternelle tendresse et de l'autre par un filial dévouement. L'époux déjà âgé y donne à la femme encore jeune, épouse seulement de nom, en échange des agréments d'une société qui réjouit sa vieillesse, l'avantage d'une protection non gênante, de la sécurité d'un foyer et d'un état dans le monde.

Mme de Caud devint veuve le 15 janvier 1797. Elle perdit le 26 juillet 1799, à Rennes, sa sœur, Mme de Farcy, devenue un modèle de piété, et dont on trouve la vie dans le recueil édifiant de l'abbé Carron [1].

Lucile et sa belle-sœur, Mme de Chateaubriand, vécurent retirées à Fougères, auprès de leur sœur et belle-sœur, Mmes de Marigny et de Chateaubourg, toutes deux se consolant par leur amitié et parfois s'affligeant l'une l'autre par des incompatibilités de caractère qui n'altéraient pas l'estime et l'affection mutuelle, mais rendaient parfois la vie commune amère. Lucile, dont la santé et l'humeur se troublaient de plus en plus, était devenue incapable de supporter le moindre joug, même celui de l'habitude, incapable même de supporter le bonheur que lui offrirent un jour, en 1802, le retour de son frère, et les hommages passionnés et les offres de mariage de M. de Chênedollé. La douleur que lui causa la mort de Mme de Beaumont, sa dernière et meilleure amie, acheva de précipiter le dénouement fatal.

Elle vint à Paris à la fin de 1803 : son frère lui choisit un appartement rue de Caumartin; plus tard, elle prit pension rue du Faubourg-Saint-Jacques, chez les dames de Saint-Michel, où elle eut une cellule ayant vue sur un jardin. C'est là que Chateaubriand, pendant l'été de 1804, la vit pour la dernière fois avant de partir avec sa femme pour les eaux de Vichy. Un vieux serviteur, du nom de Saint-Germain, fut chargé, durant son absence, de veiller sur elle et de donner de ses nouvelles. A son retour, il alla à la campagne : Mme de Chateaubriand

[1] *Vies des justes dans les plus hauts rangs de la société*, t. IV, Paris, chez Rusand, 1817.

y tomba gravement malade. Son mari, retenu à son chevet par les soins qu'elle réclamait, reçut, au moment où il s'y attendait le moins, quelques lignes foudroyantes de Saint-Germain qui lui apprirent la mort subite de Lucile [1].

Mort subite, mort mystérieuse, mort suspecte de suicide inconscient ou désespéré. Mort sans témoins, sans secours et consolations de famille ou d'amitié, cortège funèbre composé d'un seul serviteur à cheveux blancs, inhumation hâtive, faute d'instructions et de moyens, non dans un caveau provisoire, mais dans la banale égalité, dans la triste promiscuité de la fosse commune. Par une fatalité que la mort ne satisfit pas et qui s'acharna sur la sépulture, par un mystère qui consomme le mystère du drame intérieur, par une de ces mélancoliques ironies de la destinée qui achèvent par la tristesse de sa fin la tristesse d'une vie, Lucile, la sœur bien-aimée de Chateaubriand, le prototype vivant et pur de l'idéale et coupable Amélie, aussi malheureuse après sa mort que pendant sa vie, n'eut pas de tombe, ni de pierre, ni d'épitaphe. Ses restes ne furent abrités que par la terre et la croix communes à tous. Mais sa mémoire est immortelle comme les Mémoires où son illustre frère a peint son image de nymphe ossianesque, de romantique sylphide, d'ange profane, de maladive Muse, chantant, le doigt s'effilant sur la harpe, le pâle visage inondé du rayon lunaire, les tourments de l'âme exilée, la nostalgie de l'infini, les sentiments ineffables qui ne s'expriment que par des larmes, et les douleurs pudiques que la terre ne comprend pas et qui ne sont consolées qu'au ciel.

M. de Lescure.

[1] *Lucile de Chateaubriand et M. de Caud, d'après des Documents inédits,* par M. F. Saulnier, conseiller à la Cour d'appel de Rennes.

LES PROGRÈS DE L'ANTHROPOLOGIE

Parmi les sciences dont le prodigieux développement est une des gloires du siècle, aujourd'hui si près de sa fin, aucune ne mérite plus de fixer notre attention que l'anthropologie. L'étude de l'homme physiologique et moral, la recherche de son origine, son histoire à travers les âges innombrables qui se sont écoulés depuis sa venue, tels sont les problèmes qui se posent devant nous. Malheureusement, cette science si attrayante a servi trop souvent de piédestal à ceux qui ne veulent voir dans la nature que des combinaisons mécaniques ou chimiques et dans les progrès de l'humanité que la résultante de forces toujours en action. Bien des théories audacieuses ont été proclamées, bien des hypothèses ont été émises; mais les théories s'effondrent devant la libre discussion, les hypothèses disparaissent en présence des découvertes que chaque jour amène. A des engouements irréfléchis succèdent des études plus sérieuses, les illusions se dissipent et les chefs de l'école eux-mêmes, sont forcés de reconnaître leur impuissance à expliquer les phénomènes dont nous sommes les témoins. Ce sont là des progrès véritables; et ce sont ces progrès que je désire faire connaître aux lecteurs du *Correspondant*.

I

Faut-il rappeler l'enthousiasme qui accueillit, il y a quelques années, la théorie des générations spontanées? La vie sortait du néant, l'organisme apparaissait au milieu de substances anorganiques. L'homme pénétrait enfin le grand mystère de la création; il devenait son propre dieu et l'univers était sa conquête. On se souvient avec quelle rapidité ces orgueilleuses espérances ont été dissipées. Un de nos illustres savants a prouvé jusqu'à la dernière évidence que les expériences sur lesquelles on se fondait avaient été mal faites, que l'apparition de la vie était toujours due à des germes préexistants insuffisamment détruits, et en recommençant

chaque expérience avec les précautions minutieuses indispensables [1], M. Pasteur a montré que la destruction complète des germes rendait impossible toute manifestation de la vie. Cela est si vrai, qu'aujourd'hui encore les ballons remplis d'infusions de matières végétales ou animales qui ont servi, il y a trente ans, aux expériences de M. Pasteur, et qui sont conservés dans son laboratoire, ne renferment aucun microbe. De quelque façon que l'on opère, on ne réussit pas à obtenir le développement d'une seule cellule organisée, du moment qu'on met le milieu dans lequel elle aurait dû se développer à l'abri des germes que l'air atmosphérique transporte partout avec lui [2]. Il serait injuste de ne pas mentionner aussi un savant anglais, Tyndall [3], qui, après des expériences réitérées, n'hésita pas à proclamer, contrairement à sa première opinion, que, dans l'état actuel de la science, il n'est pas permis d'accepter la formation même d'organismes simples, par la seule action de forces physico-chimiques, tels que l'oxygène et l'hydrogène, l'azote et le carbone. Littré a dit avec raison : « La vie telle qu'elle se montre à nos yeux ne se propage que par parents; nous n'avons aucun droit expérimental de faire figurer à l'origine une propriété vitale avec une action qu'elle n'a plus aujourd'hui. »

Devant l'évidence des faits, devant de telles autorités, Hæckel, lui-même, sectaire ardent et souvent compromettant, est forcé de s'incliner. Il reconnaît que l'on n'a jamais vu les monères se produire dans les expériences du laboratoire; mais, ajoute-t-il pour couvrir sa déconvenue, ces expériences faites d'une manière artificielle ne peuvent reproduire les conditions que présentait notre globe aux époques primitives. » — « Il faut, continuera-t-il quelques lignes plus bas, et cet aveu est précieux à enregistrer, admettre la génération spontanée ou l'idée du miracle d'une création spontanée [4]. »

L'impossibilité de maintenir la théorie des générations spon-

[1] Il est prouvé qu'aucun microbe ne peut résister à une température de plus de 115°. Il est donc indispensable, pour la réussite de l'expérience, que non seulement les infusions, mais aussi que tous les ustensiles, sans exception, soient soumis à cette température.

[2] Littré, *Génération spontanée et transformisme.*

[3] *Correspondance, Lettres adressées à Wallace et à Hæckel*, p. 502, 506. Les expériences de MM. Schultze, Schwann, Milne-Edwards, ont abouti aux mêmes résultats que celles de M. Pasteur. Ceux que la question intéresse doivent lire la communication de M. Milne-Edwards à l'Académie des sciences et les observations de Payen, de Quatrefages, de Claude Bernard et de Dumas.

[4] *La Création naturelle*, trad. Letourneau, p. 307.

tanées constituait un échec grave pour la science matérialiste. Cette théorie était en effet le point de départ du système fondé sur l'unité originelle des êtres et sur leurs transformations progressives dans le temps et dans l'espace [1]. Vingt-cinq stades, selon Hæckel séparent l'homme de la monère [2], corpuscule informe qu'on ne peut apercevoir qu'à l'aide du microscope; mais cette monère infime est déjà douée des principales propriétés vitales. Elle se meut, elle se nourrit, elle se reproduit par segmentation. Je fais grâce au lecteur de la suite de nos prétendus ancêtres, poissons et batraciens, amphibies et marsupiaux. Le savant allemand reconnaît d'ailleurs lui-même que quelques chaînons manquent encore à la série évolutive [3], et Tyndall ajoute qu'ils manqueront toujours. Arrivée au type que nous considérons comme exclusivement humain, la puissance de transformation s'arrête subitement. Pourquoi? L'école ne nous l'apprend pas. On pourrait cependant trouver un être plus parfait que l'homme, même au point de vue physiologique. Le but voulu étant atteint, serait-ce une loi qui impose cet arrêt de forces naturelles jusque-là toujours en action? Mais une loi suppose une cause finale, et l'école rejette avec mépris toute cause finale. Nous ne pouvons que relever les insurmontables contradictions qui se rencontrent dans les doctrines nouvelles, nous aurons à y revenir à chaque page de ce travail.

Darwin a été un des grands propagateurs de ces théories. Sans le comparer à Newton ou à Kepler, comme le font des amis maladroits, je reconnais volontiers qu'il était un grand penseur et un savant consciencieux. Son honneur sera d'avoir montré, par de longues et patientes recherches, que certains faits peuvent s'expliquer par des causes naturelles. Mais il en est d'autres en bien plus grand nombre qui ne peuvent ainsi être expliqués, et il est toujours téméraire, c'est là l'erreur de Darwin, de conclure sans preuves

[1] « Mais, du moins, faut-il distinguer le monde de la matière brute et le monde vivant, dit M. Cochin dans une réfutation à la fois brillante et solide (*l'Evolution et la Vie*, p. 6 et suiv.). Point du tout, la loi de continuité n'est nullement interrompue, et c'est du jeu des forces naturelles, au milieu des mille et mille combinaisons de la matière, qu'est né le premier germe vivant, ancêtre de toutes les races. »

[2] La monère est formée d'une cellule contenant une sorte de liquide gélatineux, transparent, incolore, protégé par une sorte d'enveloppe et nommé *protoplasma*. On ne trouve aucun noyau à l'intérieur, et c'est un des signes différentiels qui permet de distinguer les monères des cellules organiques. (Dr Cartaz, *les Microbes*, *Nature*, 21 février 1891.) Nous ajouterons que certains transformistes admettent que le protoplasma est dû à une création intelligente et volontaire, et que, dès le début de la vie, le Créateur y déposa toutes les facultés nécessaires à une évolution illimitée.

[3] *Anthropogénie ou Histoire de l'évolution humaine* (trad. franç.).

directes à une loi générale. Sa doctrine reste une perpétuelle hypothèse, et une hypothèse qui n'atteint pas un assez grand degré de probabilité, pour être acceptée même provisoirement.

Vers le même temps où Darwin préparait des travaux qui allaient devenir si célèbres, Wallace, son ami et son émule, s'efforçait de prouver par des faits qu'une espèce dont les individus présentaient au début une grande diversité de caractères s'est transformée en une variété ou en une race par la sélection naturelle. L'étude attentive de ses travaux, et spécialement de son dernier ouvrage[1], ne permet point d'accepter cette opinion, quelque mitigée qu'elle soit, et il faut répéter qu'aucun des faits actuellement connus ne prouve la transformation d'une espèce en une autre espèce, soit que cette transformation se soit opérée lentement par une suite de modifications légères accumulées pendant une longue série de générations, comme le voulait Darwin, soit qu'elle se soit opérée brusquement, comme le croient d'autres naturalistes[2]. Le professeur Perrier, transformiste ardent, reconnaît avec loyauté que le passage d'une forme à une autre forme n'a jamais été obtenu par l'expérience ni observé dans la nature[3], et un savant membre de l'Académie des sciences, M. Blanchard, a pu s'écrier, sans que nul lui aie répondu : « Montrez-nous une seule fois l'exemple de la transformation d'une espèce[4]. »

Non, ni la sélection naturelle, ni la lutte pour la vie, ces deux facteurs invoqués avec tant de confiance par l'école nouvelle ne peuvent expliquer l'origine des espèces; ils sont tout au plus des agents d'adaptation destinés à mettre les êtres en harmonie avec le milieu qui les entoure, et si l'influence de ce milieu peut produire des changements physiologiques[5], rien ne permet de croire

[1] *Darwinism an Exposition of the natural Selection with some of its Applications*, London 1890.

[2] Ch. Dareste, *Nouvelle exposition d'un plan d'expériences sur la variabilité des animaux*.

[3] *Le Transformisme*, p. 335.

[4] *La Vie des êtres animés, préface*.

[5] M. de Quatrefages a parfaitement éclairé la question (*l'Espèce humaine*, 2e éd., p. 168). L'acclimatation, nous apprend-il, c'est-à-dire l'adaptation physiologique à un milieu nouveau, est un fait incontestable. Toutes nos races domestiques importées en Amérique y prospèrent, quand les conditions de leur existence sont à peu près les mêmes que celles du sol natal. Elles changent, quand ces conditions sont par trop différentes. Il se forme ainsi des races locales, et, sans que l'industrie y soit pour rien, on a vu, dans les chaudes vallées de la Madalena, des moutons sans poil; sur les froids plateaux des Cordillères, des porcs couverts de laine; et, dans les plaines brûlantes de la Mariquita, des bœufs nus. N'est-il pas évident que ces porcs, ces moutons, ces bœufs, venus de nos climats tempérés, se sont

que ces changements aient atteint les formes organiques, encore moins que les espèces végétales et animales se soient graduellement perfectionnées et caractérisées. Virchow est plus explicite encore[1]. Il admet, ce qui est constant, que le climat et les circonstances extérieures agissent sur l'organisme; mais aucun fait ne démontre à ses yeux que ces facteurs aient donné naissance non plus à une espèce quelconque, mais même à une race. Quelques années auparavant[2], il disait déjà avec une grande liberté de langage : « Quant au transformisme, je peux le dire, on a rarement vu un si grand problème traité aussi légèrement, pour ne pas dire aussi follement. »

Revenons aux doctrines de Darwin. Pour le savant Anglais, les animaux sont issus de quatre ou cinq formes primitives, les plantes d'un nombre égal ou même moindre. L'analogie me conduirait, ajoute-t-il, à croire que tous les animaux, toutes les plantes, descendent d'un prototype unique[3]. Malgré leurs lacunes et leurs contradictions, ces étranges doctrines avaient été acceptées avec

mis en harmonie avec le nouveau climat où ils se développaient. Les mêmes faits se passent sous nos yeux. M. A. Milne-Edwards rapporte que les antilopes gnous d'Afrique qui vivent et se propagent au Jardin des plantes, à Paris, ont modifié leur robe; sous l'influence de notre climat, ils ont vu pousser sur la surface de leur peau une couche de poils duveteux inconnus à leurs congénères du tropique. M. Wallace, dans le livre dont je viens de parler, cite, dans l'île de Madère, des insectes ayant des ailes plus courtes et d'autres insectes ayant les ailes plus longues que les mêmes espèces vivant sur les continents voisins. La cause, dit le savant Anglais, est, pour les uns, que leurs compagnons avaient des ailes qui donnaient trop de prise au vent, qu'ils ont été emportés vers la mer et qu'ils ont péri dans les flots. Pour les autres, au contraire, leurs représentants, ayant trop peu de force dans les ailes, n'ont pu résister aux vents, et ils sont devenus la proie des ouragans. Dans l'un et l'autre cas, les insectes les mieux adaptés au milieu dans lequel ils devaient vivre ont seuls survécu. Mais ce sont là de simples variations, et, nous l'avons dit, la variabilité dans l'espèce est la règle générale. L'hérédité, ajoute-t-on, peut fixer ces variétés (Letourneau, *Dict. des Sciences médicales*, art. *Hérédité*), oui, dans une certaine mesure; ainsi, en Colombie, les vaches que l'on ne trayait plus ont vu leurs mamelles s'atrophier; les chiens devenus sauvages n'aboient plus; leurs enfants ont perdu cette faculté. Mais ici la faculté est simplement suspendue; si l'on recommence à traire les vaches, les mamelles reprendront rapidement leurs fonctions, et il n'est point douteux que si les chiens muets étaient remis avec d'autres chiens donnant de la voix, ils retrouveraient la faculté perdue. Il reste encore de nombreuses recherches à faire pour connaître l'influence des milieux. Voy. Ch. Dareste, *Nouvelle exposition d'un plan d'expériences sur la variabilité des animaux.*

[1] *Congrès des anthropologistes allemands*, Vienne, 1889.

[2] *Congrès des anthropologistes allemands*, Francfort, 1882.

[3] *Origine des espèces*, p. 507.

grande faveur en Angleterre, en Allemagne, en Amérique; en France avec un peu moins d'engouement, à raison peut-être de leur origine étrangère. Cette faveur trop peu réfléchie ne pouvait durer; une réaction commence, et un des maîtres de la science contemporaine, si longtemps presque seul sur la brèche, a la satisfaction de voir aujourd'hui revenir aux doctrines qu'il n'a cessé de professer ceux qui, entraînés par la vogue générale, s'en étaient momentanément éloignés [1].

Romanes lui-même, le disciple favori de Darwin, s'il admet toujours l'évolution comme fait, la sélection naturelle comme procédé, est forcé de reconnaître que la survivance des individus les mieux doués ne suffit pas pour expliquer les phénomènes si variés des origines, et, pour citer ses propres paroles, « on ne trouverait pas aujourd'hui, dit-il, un seul observateur sérieux qui prétende que la survivance des plus aptes puisse expliquer la formation des espèces [2] ». Cette survivance elle-même est-elle prouvée? Il semble, au contraire, que ce sont les animaux les plus féconds, les mieux doués qui ont disparu les premiers, et si ce que Darwin appelle la lutte pour la vie, remarque avec raison M. Gaudry [3], avait été la cause principale de la destruction ou de la survivance des êtres, ils auraient dû persister plus longtemps que les autres.

M. Romanes, il est vrai, maintient toujours qu'un certain nombre d'espèces sauvages croisées entre elles se sont montrées fécondes; mais, outre que ce fait est souvent contestable, il ne saurait suffire. Les unions entre deux races de la même espèce ne sont pas seulement immédiatement fécondes, mais elles produisent encore des métis aptes à se reproduire. Il en est tout autrement dans les unions entre espèces différentes, alors même que ces espèces sont aussi voisines que l'âne et le cheval, le lièvre et le lapin. Presque toujours, et c'est là le point capital, les hybrides sont inféconds. On ne connaît pas, observe M. de Quatrefages, un seul exemple de fécondité chez le mulet mâle, et chez le mulet femelle, la fécondité est si rare, qu'Hérodote et Pline la considéraient comme un prodige. Si, dans quelques espèces, cette fécondité se maintient dans les produits du premier sang, elle ne tarde pas à disparaître chez leurs fils ou leurs petits-fils; si enfin elle persiste dans des cas absolument

[1] De Quatrefages, *Ch. Darwin et ses précurseurs français. — Théories transformistes.* (*Journal des Savants*, 1889-1890.)

[2] « So that at the present time, it would be impossible to find any working naturalist, who supposes that the survidal of the fittest is competent to explain all the phenomena of species formation. » (*Physiological Selection, an additional Suggestion on the Origin of Species. Journ. Linnæan Society*, 1886.)

[3] *Fossiles secondaires*, p. 295.

exceptionnels, le phénomène de retour aux types primitifs ne tarde pas à intervenir, et toute trace de croisement disparaît. C'est ainsi que les léporides issus du lièvre et du lapin redeviennent de simples lapins au bout d'un très petit nombre de générations [1], et qu'il a fallu abandonner des expériences longtemps poursuivies avec ardeur. Darwin cite un fait du même ordre [2]. Les variétés domestiques, en retournant à la vie sauvage, reprennent graduellement mais invariablement les caractères du type originel. La domesticité n'a pu les atteindre que momentanément.

Le règne végétal montre des faits semblables. Un horticulteur habile nous apprend que, en dehors, bien entendu, des efforts de l'homme, les espèces soumises à la culture, exposées à toutes les influences modificatrices qui accompagnent les semis sans cesse répétés, conservent néanmoins leur existence bien distincte; elles présentent perpétuellement des variations nouvelles; mais ces variations ne dépassent jamais les limites qui séparent les espèces voisines [3].

En résumé, tous les efforts de la sélection la plus habile et la plus persévérante ont constamment échoué devant les lois de la nature. La stérilité des hybrides est une preuve décisive en faveur de la stabilité des espèces, de la fixité des types et de leur variabilité dans des limites étroites. Pour l'école transformiste, les espèces ne sont que des variétés temporairement fixées et maintenues par l'hérédité, elles se modifient sans cesse, s'adaptant toujours aux conditions du milieu. Pour nous, au contraire, les espèces restent constamment isolées les unes des autres par une barrière physiologique que l'industrie humaine peut forcer dans certains cas, mais qui se relève bientôt et maintient une séparation absolue.

Un fait frappe dans cette conclusion que j'emprunte à M. de

[1] Les véritables léporides ont 3/8 de sang lapin et 5/8, quelquefois même 3/4 de sang lièvre. Malgré cette disproportion, le lapin domine; la qualité l'emporte sur la quantité. Ces expériences, les seules, à ma connaissance, où les hybrides restent constamment féconds, sont aujourd'hui abandonnées, aucune conclusion utile à la science n'en pouvant sortir (*Rapport de M. Florent Prevost.*) Cette prédominance si remarquable d'une espèce sur une autre se montre non seulement dans le règne végétal, où elle est fréquente, mais encore dans les corps anorganiques. On connaît une expérience souvent renouvelée dans nos laboratoires. Si l'on mêle par parties égales du sucre et de l'acétate de plomb, on obtient des cristaux où les deux éléments se trouvent dans les mêmes proportions. Si l'on recommence plusieurs fois cette expérience, en faisant dissoudre dans de l'eau les cristaux obtenus, on arrivera à éliminer peu à peu l'acétate de plomb, et le sucre restera pur. Nous constatons ce fait, la science, croyons-nous, ne peut l'expliquer.

[2] *Origine des espèces*, traduction française, p. 145.

[3] Vilmorin-Andrieux, *Introduction aux plantes potagères.*

Quatrefages; c'est l'intervention active et toute artificielle de l'homme. Cette intervention, remarquons-le, est autrement puissante que la nature. La nature obéit à des lois régulières et immuables; l'homme dirige les forces, il les oppose les unes aux autres, il supprime celles qu'il juge nuisibles, il active celles qu'il croit utiles à l'action qu'il prétend exercer. C'est ainsi qu'il arrive à créer des variétés et même des espèces nouvelles qui peuvent avoir une existence momentanée. Mais rien ne permet de croire qu'il en soit de même dans la nature. Demandez aux vieux veneurs qui parcourent nos forêts, s'ils ont jamais connu les hybrides du cerf et du daim, du lièvre et du lapin. Les grands félides d'espèces différentes s'accouplent-ils dans les déserts de l'Afrique ou les pachydermes dans les jungles de l'Asie? S'il en était ainsi, le nombre des hybrides s'accroîtrait d'une manière bien imprévue; les naturalistes ne seraient plus embarrassés pour nous montrer une espèce en voie de formation ou de renouvellement, et les paroles de M. de Quatrefages seraient amplement justifiées. « Supprimez, sur la terre, les lois du croisement, dit-il[1], et voyez quelle confusion! Je ne sais guère où elle s'arrêterait. Après quelques générations, les groupes que nous appelons genres, familles, ordres et classes auraient disparu; les embranchements ne sauraient tarder à être atteints. Il ne faudrait certainement pas un grand nombre de siècles, pour que le règne animal et le règne végétal présentassent le plus grand désordre. Or l'ordre existe dans l'un comme dans l'autre, depuis l'époque où les premiers êtres organisés sont venus peupler les solitudes du globe. Il n'a pu s'établir et durer que grâce à l'impossibilité où sont les espèces de fusionner les unes dans les autres par des croisements indifféremment ou indéfiniment féconds. »

La lutte pour la vie n'apporte pas des arguments plus plausibles. Ce sont le hasard, les circonstances du lieu et du moment, l'ardeur génésique qui amènent les accouplements. Dans la bataille de la vie, ce ne sont ni les plus forts ni les plus aptes qui l'emportent. S'il en était autrement, nous verrions se produire chez les races sauvages, ce que l'homme obtient chez les races domestiques, elles progresseraient visiblement en taille, en vigueur, en beauté. Or il n'en est rien; et, si haut que nous remontions dans le passé, les races, les espèces diverses, se montrent telles que nous les voyons aujourd'hui. La description donnée par Aristote des divers animaux de la Grèce et de l'Asie s'applique rigoureusement aux individus représentant de nos jours les espèces qu'il décrivait il y a plus de deux mille ans. Agassiz a constaté, aux récifs du golfe du Mexique,

[1] *L'Espèce humaine,* ch. XI, p. 76.

la ressemblance parfaite de polypiers dont il évalue l'âge à soixante-dix mille ans avec les polypiers vivant dans les mêmes parages[1]. Les gravures des troglodytes, autant que leurs grossières ébauches permettent d'en juger, représentent les animaux que nous connaissons. Les ossements retirés de nos plus anciennes cavernes disent la même histoire. Les coquilles de Solutré ou des grottes de la Vézère ne diffèrent en rien de leurs congénères actuels. Le lévrier et le basset figurent parmi les scènes gravées sur le tombeau de Roti, célèbre chasseur qui vivait en Egypte au temps de la XIIe dynastie, il y a plus de quatre mille ans; leur type est aussi distinct que celui relevé de nos jours. Un magnifique bas-relief récemment retiré des ruines de Babylone représente un mâtin sculpté sous le règne de Nabuchodonosor; il ressemble, à s'y méprendre, aux mâtins du dix-neuvième siècle[2]. Les ibis, les crocodiles, dont on retrouve les innombrables momies en Egypte, sont de tous points semblables aux ibis qui peuplent la vallée du Nil, aux crocodiles qui se baignaient, il y a peu d'années encore, dans les eaux du fleuve[3]. Le Niagara, nous dit-on, coulait à pleins bords, il y a près de trente-six mille ans, au milieu d'un vaste plateau pour se jeter dans le lac Ontario; il a déposé sur les rives de son ancien lit de nombreuses coquilles, muets témoins de ce lointain passé; toutes sont identiques à celles aujourd'hui vivantes dans l'Amérique du Nord[4]. M. Rupert Jones, enfin, pour borner là des citations qu'il serait si facile d'étendre, nous apprend que les foraminifères de la craie existent encore dans l'Atlantique[5].

Il en est de même dans le règne végétal. Les plantes, depuis les temps où nous pouvons le constater, n'ont éprouvé aucun changement dans leur organisme ou dans leur structure. Les recherches auxquelles on s'est livré sur le blé, loin de faire admettre l'instabilité des formes spécifiques, conduisent, au con-

[1] Gaudry, *Fossiles primaires*, p. 32.

[2] Nott, *History of Dogs* inséré dans Nott et Gliddon, *Types of Mankind*. London and Philadelphia, 1854.

[3] « Mon savant collègue, M. Geoffroy Saint-Hilaire, disait Cuvier (*Discours sur les révolutions de la surface du globe*), a recueilli dans les temples de la haute et de la basse Egypte des chats, des ibis, des oiseaux de proie, des chiens, des singes, des crocodiles, une tête de bœuf embaumés, et l'on n'aperçoit pas plus de différence entre ces êtres et ceux que nous voyons qu'entre les momies humaines et les squelettes des hommes d'aujourd'hui. »

[4] Thury, *Age actuel des règnes organiques et théorie de la descendance* (*Archives des sciences physiques et naturelles*, t. XIX). Le Niagara, dit-on, recule en arrière, du côté du lac Erié, de 33 mètres environ par siècle. La distance est aujourd'hui de 12 000 mètres. On peut donc conjecturer que ce mouvement de recul a commencé il y a 36 000 ans.

[5] *Remarks on the Foraminifera* (*Monthly microspical Journal*, Feb. 1876.)

traire, à une conclusion favorable au type de l'espèce s'imposant à la multiplicité des races ou des variétés [1]. L'if, le pin sylvestre, le bouleau, le chêne, l'érable, le noisetier, reconnus à Robenhausen dans une couche de lignites déposée durant l'intervalle entre deux périodes glaciaires, ne présentent aucune différence essentielle avec les espèces actuelles [2]. L'herbier du docteur Schweinfurth conservé au musée du Caire renferme des fleurs trouvées dans le tombeau d'Aménophis Ier de la XVIIIe dynastie; elles sont semblables aux fleurs qui croissent aujourd'hui encore en Egypte [3].

Ces faits, qu'il serait aisé de multiplier, paraissent péremptoires, et les réponses des transformistes ne sont pas pour affaiblir les conclusions qui s'imposent. A l'immutabilité des espèces ils opposent l'immutabilité des milieux. Ainsi la permanence des types peut provenir du fait que depuis l'apparition de ces types, il n'est survenu aucune des perturbations qui ont bouleversé le globe durant les temps géologiques. Pour se contenter de cette réponse, il faut écarter toute la théorie darwiniste; la sélection naturelle et la lutte pour la vie sont, nous dit-on, des lois générales; si elles sont vraies, elles ont toujours existé; si elles ont toujours existé, elles ont dû exercer une action incessante en dehors même du milieu ambiant, et on ne saurait supprimer l'effet sans supprimer la cause elle-même.

Ils s'appuient encore sur l'immense durée du globe. C'est par milliers de siècles que les géologues calculent le temps nécessaire à la formation des terrains stratifiés qui forment l'écorce superficielle de la terre, et durant une grande partie de ce temps, la vie organique a certainement persisté. Or ces siècles, dont aucun chronomètre connu ne permet de mesurer la durée, sont indispensables pour que des déviations de types, des variations légères à l'origine puissent se transmettre à la descendance, acquérir peu à peu par l'adaptation ou l'influence du milieu une sorte de fixité et devenir finalement le caractère exclusif d'une race ou d'une espèce [4]. Nous sommes donc malvenus à nous appuyer sur des enseigne-

[1] Dr Dufresne, *de l'Origine des plantes cultivées*. On peut consulter, dans un sens contraire, le Mis de Saporta, *Origine paléontologique des arbres cultivés ou utilisés par l'homme*.

[2] Oswald Heer, *le Paysage morainique*.

[3] Passalacqua, *Recherches sur les plantes trouvées dans les tombeaux égyptiens*.

[4] Romanes cite les changements dans l'époque du rut chez les animaux, de la floraison chez les végétaux qui se montrent à la suite de migrations plus ou moins étendues. Ce sont là des faits purement physiologiques qui ne touchent pas à la différenciation des espèces. M. de Quatrefages les avait d'ailleurs mis depuis longtemps en lumière, notamment pour l'oie d'Egypte et l'*acacia dealbata*.

ments historiques ou archéologiques comparativement récents. Nous reconnaissons cette longue durée des âges; mais, même à ce point de vue, si haut que l'on remonte, il faudra toujours arriver au moment où des espèces, issues d'ancêtres communs, naturellement fécondes entre elles, perdent cette fécondité. L'apparition de l'infécondité réciproque est le fait considérable qui domine toute la question. Darwin a été forcé de reconnaître l'impossibilité d'expliquer la séparation physiologique des espèces par la sélection naturelle [1], et depuis lui, on n'a apporté, à ma connaissance, aucun fait nouveau qui puisse aider à la solution. Tant que cette explication ne sera pas fournie, tant que cette preuve ne sera pas apportée, nous sommes condamnés à des hypothèses qui ne peuvent servir de fondement exclusif à une théorie que Mgr d'Hulst a si brillamment résumée dans ce recueil même [2], le besoin de vivre créant la vie, le besoin d'organes créant des organes, le besoin d'ordre créant l'harmonie.

Pour échapper à cette conclusion, Carl Vogt donne une définition nouvelle de l'espèce. « Nous reconnaissons, dit-il [3], un type à caractères déterminés que nous nommons *espèce* et que nous pourrions définir en disant que nous rapportons à la même espèce tous les individus que leurs caractères communs signalent comme descendants réels ou possibles d'une souche commune. » A la notion physiologique de la filiation, Vogt substitue donc la notion morphologique de la ressemblance; mais il est bien forcé de reconnaître les objections qui s'imposent. Prenons un des exemples les plus frappants, celui des chiens. Qui n'a remarqué les différences de forme, de pelage, de taille qui séparent le barbet du lévrier, le petit chien de nos salons grand comme un rat, de ces immenses danois à la robe grisâtre dont les éleveurs s'efforcent chaque année d'accroître la taille pour obéir à la mode du jour. Et cependant ces chiens que l'on classerait morphologiquement dans des espèces différentes, se croisent entre eux et produisent des métis indéfiniment féconds. Dans ses études sur les pigeons, Darwin [4] a montré que les caractères extérieurs sont assez différents de race à race pour que, si nous les jugions sur ces seuls caractères, on dût répartir ces races entre quatre ou cinq genres parfaitement distincts. La variation atteint l'organisme jusqu'au squelette. Mais, en dépit de la distance qui les sépare morphologiquement, le lien physiologique n'est pas

[1] *Origine des espèces,* trad. franç., p. 282 et suiv.

[2] *Correspondant,* 25 décembre 1889.

[3] *Leçons sur l'homme,* p. 286. — De Quatrefages, *Théories transformistes,* (*Journal des Savants,* 1889.)

[4] *De la variation des animaux et des plantes,* t. I, p. 203.

rompu; toutes ces races domestiques s'apparient entre elles et, fait plus important encore, leur progéniture hybride continue à être féconde. Nous pourrions citer d'autres exemples non moins intéressants; tous témoignent qu'au point de vue transformiste, on ne peut, en s'appuyant sur la caractérisation morphologique, aboutir à un résultat sérieux et il nous faut répéter la parole autorisée d'un grand savant, Claude Bernard, que rien dans l'état actuel de la science ne prouve la transformation successive des êtres dans le temps et dans l'espace. La réponse orgueilleuse de Hæckel : « Que prouve l'expérience en pareille matière? » n'est pas de nature à modifier notre opinion.

Il est un autre argument que j'ai déjà signalé dans ce recueil [1], mais sur lequel il convient de revenir avec de nouveaux développements à raison de l'importance que l'école y attache. *Omne vivum ex ovo* avait dit Harvey. Tout être à son origine dans un œuf, et cet œuf est simplement une cellule semblable chez l'animal et chez la plante [2]. Ce fait est mis en évidence et singulièrement amplifié par Darwin [3]. Pour lui, la similitude de la conformation embryonnaire révèle l'origine commune. Tous les animaux commencent par un état identique et le germe de l'embryon humain, durant les premiers moments de la gestation, ne diffère en rien des embryons des autres espèces. Wallace [4] abonde dans ce sens. La ressemblance merveilleuse que l'on peut constater dans le développement embryologique des types vivants les plus élevés, dit-il, nous amène forcément à conclure que le règne animal et le règne végétal tout entiers, doivent les formes si diverses qu'ils présentent maintenant, à une loi continue de descendance avec modification de quelques types primitifs. Hæckel, dans une planche célèbre, reproduit les embryons de l'homme, du singe, de la tortue et du poulet au quatrième jour de la fécondation. L'identité paraît absolue; ce n'est qu'au bout de deux mois que les différences, d'abord légères, s'accentuent de plus en plus et que ces êtres si semblables au début deviennent des types complètement distincts. Je ne suis ni anatomiste ni physiologiste, je me garderai donc bien de me prononcer sur la question. Mais il est impossible de ne pas dire que des savants allemands autorisés ont accusé Hæckel d'avoir volontairement falsifié ces figures pour

[1] *Correspondant*, 10 novmebre 1888.

[2] Hæckel, *Anthropogénie ou histoire de l'évolution humaine*, trad. Letourneau. Paris, 1877. — *Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles*, trad. Letourneau. La huitième édition de cet ouvrage vient d'être publiée à Berlin, sous le titre : *Naturliche Schöpfungs Geschichte*.

[3] *L'Origine des espèces*, traduction française, p. 473.

[4] *Nineteenth Century*, trad. franç. *Revue scientifique*, 17 janv. 1880.

les besoins de la cause [1] et d'ajouter que cette accusation très nettement formulée n'a jamais été, à ma connaissance du moins, réfutée d'une manière satisfaisante. En admettant même la complète exactitude du fait avancé par le professeur allemand, je ne m'explique pas bien l'argument que l'on prétend en tirer. Pour qu'il eût une importance sérieuse, il faudrait que la cellule, première forme de l'embryon, pût donner indifféremment naissance à un homme, à un singe, à une tortue ou à un poulet. Comme cela n'est pas, comme cela ne peut pas être, il faut bien admettre que l'embryon, que la cellule possèdent des aptitudes spéciales qui échappent, qui échapperont probablement toujours au scalpel et au microscope. M. Deniker dit à son tour que, durant la période fœtale, le crâne des singes anthropoïdes ressemble à s'y méprendre au crâne humain [2]. Mais ce singe peut-il devenir un homme? Nul ne le prétend; dès lors quelle importance ce fait peut-il avoir pour la question qui nous occupe? Sir John Lubbock [3] montre quatre vers, qui, telle est leur ressemblance, paraissent sortir du même moule, et cependant l'un d'eux devient un myriapode, les autres des scarabées, des hyménoptères, des papillons. Ici encore il faut se demander si ce fait est vrai. M. Blanchard [4], et son autorité est incontestée, nous apprend que des papillons presque semblables ont des chenilles offrant les particularités distinctives les plus manifestes. Ces chenilles vivent dans des conditions dissemblables; elles affectionnent des végétaux différents. Mais acceptons l'observation de sir J. Lubbock, quelle conclusion pouvons-nous en tirer? Dès leur humble début, la destinée de ces vers, si je puis me servir

[1] Semper, *Brief am Hæckel*. Hambourg, 1877. — *Litterarischer Handweiser*, 1884. — On peut aussi consulter sur ce point Semper, *Œuvres complètes*, et Vigouroux, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. II, p. 608. Les excentricités scientifiques de Hæckel ne sont d'ailleurs plus à compter. Il a inventé de toutes pièces des êtres dont Vogt a pu dire qu'on n'en a jamais vu et qu'on n'en verra jamais de semblables. Il a imaginé en géologie des ante-périodes que son coreligionnaire Huxley déclare purement incroyables. Il a affirmé itérativement que l'embryon se constitue comme un cristal. Il a pris pour un organisme pompeusement surnommé le *Bathybius* un simple précipité de chaux. Nous n'en finirions pas, s'il fallait relever toutes ces erreurs véritablement indignes de la science. Hæckel est un de ceux qui, par leurs exagérations, ont le plus compromis les doctrines transformistes.

[2] *Recherches anatomiques et embryologiques sur les singes anthropoïdes*. La Mettrie disait déjà au siècle dernier que c'est par l'éducation seule que l'homme s'élève au-dessus des animaux; si les singes ne parlent pas, c'est par un vice de leurs organes auquel on pourrait remédier, et alors les singes parleraient. Voy. *l'Homme-machine*, dont la première édition parut à Leyde, en 1748, sous le couvert de l'anonyme.

[3] *Origine et métamorphoses des insectes*, p. 102, pl. I, II, III.

[4] *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*, p. 267.

de ce mot, est fixée par une loi immuable; ils ne peuvent devenir indifféremment papillons ou abeilles, scarabées ou myriapodes, et l'argument que l'on cherche à invoquer en faveur d'une thèse opposée prouve, au contraire, à mes yeux, la fixité des espèces. D'autres théories, d'autres hypothèses se sont greffées sur celles que nous venons d'exposer. Non seulement, nous dit-on, tous les vertébrés ont dans le premier germe un point de départ commun, mais encore la série des formes que présente l'organisme depuis l'ovule jusqu'à l'âge adulte est une répétition brève et rapide de celle parcourue par nos ancêtres depuis l'origine de la vie jusqu'à nos jours [1]. De là est née une science nouvelle, et Hæckel, revenant sur une théorie déjà mise en avant par Serres, et appuyée sur un certain parallélisme, observé entre la succession des êtres dans le temps et leur développement embryonnaire, prétend que l'odontogénie ou embryologie et la philogénie ou l'histoire de la filiation des êtres présentent pour chaque espèce deux séries de formes se correspondant terme à terme et, que tout être, dans sa vie embryonnaire, passe par les échelons divers que l'espèce a parcourus, avant d'arriver à sa forme définitive.

M. Gaudry paraît se rallier à cette opinion. Selon lui, « l'unité de la nature apparaît dans ce fait que le développement des grands types paléontologiques semble souvent reproduire en raccourci le développement des individus [2]. » Il dit aussi que, pour les poissons, le changement de la leptocerie (queue mince par le bout) en stéréocerie (queue en palette à l'extrémité) a lieu de la naissance à l'âge adulte, en même temps que de l'époque secondaire à l'époque actuelle. Mais M. Gaudry est le premier à reconnaître que ce n'est pas là une loi générale, qu'elle ne peut s'appliquer, par exemple, au dryopithèque [3], à plus forte raison, sans doute, à l'homme. Cette sage réserve n'a guère été imitée, et les partisans de la doctrine veulent que l'homme, lui aussi, ait passé par les phases les plus diverses, qu'il ait été successivement zoophyte, batracien, reptile et mammifère.

Cette hypothèse a été victorieusement réfutée, et les transformistes les plus illustres ne se sont pas montrés les moins ardents à cet égard. C'est à eux que nous laisserons la parole. Darwin a été le premier à reconnaître que tous les êtres ne passaient pas par les différents états de leurs ancêtres [4]. Vogt est plus explicite

[1] M. de Quatrefages (*Journal des Savants*, février et mars 1890) expose et réfute avec sa science habituelle toute cette doctrine.

[2] *Fossiles secondaires*, p. 293.

[3] *Mém. soc. géol. : le Dryopithèque.*

[4] *Origine des espèces*, trad, franç., p. 521, 531.

encore : « La célèbre loi biogénétique du parallélisme exact de la philogénie et de l'odontogénie que, pendant longtemps, j'avais cru fondée, dit-il, est fausse par la base [1]. Une étude attentive de l'embryologie montre que les embryons ont leurs harmonies bien différentes de celles des adultes. » Le professeur Perrier qui, pas plus que M. Vogt, ne dissimule ses opinions, n'est pas moins net que le célèbre professeur de Genève [2]. Il conteste absolument que l'embryogénie humaine résume celle du règne animal et puisse constituer, comme le prétend l'école nouvelle, une anatomie comparée complète. « A aucune phase de son développement, écrit-il, un embryon humain n'est un véritable zoophyte; il n'est pas davantage reptile ou poisson à une phase plus avancée. Voilà ce qui est objecté par tous les embryogénistes à la théorie de Serres et ce qui fera tomber en discrédit son anatomie transcendante. » Baër l'avait déjà réfuté en quelques mots assez dédaigneux [3]. « Le développement de l'individu, se contente-t-il de dire, ne parcourt pas l'échelle du règne animal. » M. Charles Robin enfin, pour terminer ces citations déjà trop longues, définit la nouvelle science « une accumulation poétique de probabilités sans preuves, d'explications séduisantes sans démonstration [4] ».

Mais l'odontogénie n'est qu'une partie de la théorie hæckelienne; pouvons-nous l'admettre avec plus de confiance, alors que son auteur résume sa doctrine dans l'unité de la nature organique et de la nature inorganique ou bien qu'il cherche à expliquer la genèse des êtres depuis le protoplasme jusqu'à la monère, simple cellule dépourvue de noyau, depuis l'amphioxus jusqu'à l'homme? Écoutons encore Vogt, nous aimons à emprunter des arguments à ceux qui ne partagent pas nos doctrines, après avoir mis en évidence toutes les erreurs que renferme la doctrine de Hæckel [5] : « On déclare falsifié, s'écrie-t-il, ce qui ne cadre pas avec un plan dressé à l'avance, et on arrive ainsi à des arbres généalogiques qui ressemblent, à s'y méprendre, aux ifs capricieusement taillés dont Le Nôtre et ses successeurs ornaient les jardins. » Plus tard, il s'exprimera en termes autrement sévères [6]. Toute la théorie hæckelienne, dira-t-il, ne repose que sur des données fausses et, pour citer ses propres expressions, « on invoque, pour la soutenir, l'évo-

[1] *Quelques hérésies darwinistes* (*Rev. scient.*, 1886).
[2] *Philosophie zoologique avant Darwin*, p. 621.
[3] *Etudes* publiées à Saint-Pétersbourg l'année même de la mort de Baër.
[4] *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Art. *Organisme*.
[5] *Revue scientifique*, 1877.
[6] *Hérésies darwinistes* (*Revue scientifique*, 1886). — *Sur un nouveau genre de medusaire sessile* (*ibid.*, 1887).

lution falsifiée par présomption, par ignorance ou par paresse, si j'ose m'exprimer en termes aussi durs, mais qui, de fait, sont justifiés. »

Si donc nous restons sur le terrain des faits actuels et de l'observation directe, la conclusion est facile. Nous ne voyons nulle part les traces de ce grand processus un, continu, éternel, proclamé avec tant d'emphase, de ce processus qui embrasse tous les phénomènes de la nature sans exception, qui veut que tous depuis le mouvement des corps célestes jusqu'à la conscience de l'homme arrivent en vertu d'une seule et même loi de causalité. La doctrine générale de l'évolution, le *monisme*, comme l'appelle Hæckel, se réduit à la force mécanique des atomes. C'est une théorie très commode, une explication très facile des mystères qui nous entourent. Je ne lui connais qu'un défaut, c'est d'être en complet désaccord avec les faits observés. On échappe, il est vrai, au miracle; mais c'est aux dépens de la vérité. Un des points faibles de la doctrine est facile à saisir; il n'a point échappé à M. de Quatrefages [1]. Hæckel dit que tous les corps de la nature sont également animés et que tout se rattache à une loi biologique fondamentale. Les cristaux et les êtres vivants s'accroissent par l'addition de nouvelles molécules [2]. Chez tous, la force formatrice interne est l'effet immédiat de la composition chimique; la force formatrice externe, le résultat de l'action exercée par la matière ambiante. M. de Quatrefages répond en démontrant les différences radicales qui séparent les empires organiques et inorganiques. Hæckel, pour justifier sa théorie, est forcé d'omettre un facteur important. Les êtres vivants ont besoin de se nourrir. La nutrition est un phénomène général chez tous les êtres organisés, sans lequel ils ne peuvent ni grandir ni durer; or il est absolument étranger aux corps inorganiques. Cette omission volontaire montre à quels expédients sont réduits les savants qui prétendent, avec une arrogance extrême, nous imposer de véritables dogmes.

En résumé les facteurs que l'école transformiste invoque avec tant de confiance, la lutte pour la vie, le milieu, la sélection naturelle, le temps, sont absolument insuffisants pour expliquer la dérivation des types et par là l'origine des espèces [3]; les objections

[1] Ceux qui désirent approfondir la question, liront avec un immense intérêt les articles publiés par M. de Quatrefages (*Journal des Savants, Théories transformistes*, 1889-90). L'éminent membre de l'Académie des sciences démolit avec sa logique habituelle les divers systèmes transformistes actuellement préconisés. Nous lui faisons de nombreux emprunts dans le cours de cette étude.

[2] *Création naturelle*, p. 298.

[3] Cornevin, *Soc. anth. de Lyon*, 1888.

subsistent dans toute leur force. Nous avons demandé où, quand, pourquoi la fécondité qui caractérise les individus issus d'ancêtres communs s'était perdue? Comment il était possible que l'ordre et l'harmonie, tels qu'ils éclatent à tous les yeux, pussent régner dans la nature si les êtres étaient livrés à d'incessantes transformations? Nous avons montré enfin, si haut que nous remontions, des espèces nettement caractérisées et celles qui ont survécu semblables aux espèces qui vivent autour de nous. Parmi celles que nous avons citées, il en est de bien antérieures aux temps historiques, il en est qui ont précédé le quaternaire, il en est qui datent du crétacé; ni le temps ni le milieu n'ont eu d'action appréciable sur elles. Tant que ces objections ne seront pas réfutées, tant que les preuves que nous réclamons ne seront pas apportées, il est impossible pour tout homme sérieux d'accepter les doctrines soutenues avec une ardeur si vive par l'école nouvelle.

Marquis de Nadaillac.

La suite prochainement.

LES MÉMOIRES

DU

VICOMTE ARMAND DE MELUN

PREMIÈRE ENTREVUE AVEC LOUIS-NAPOLÉON. — ÉLECTION DE CE PRINCE COMME PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. — LE VICOMTE DE MELUN NOMMÉ DÉPUTÉ D'ILLE-ET-VILAINE.

Louis-Napoléon, dont le nom populaire, en France, avait l'immense avantage de rappeler à la fois la gloire et l'ordre avec une teinte de souvenirs révolutionnaires et d'hostilité à l'ancien régime, ce qui convient à une nation amie à la fois de la sécurité et de la révolution, faisait, par l'intrigue, la conspiration, l'argent semé à propos dans la presse et ailleurs, son chemin dans l'opinion publique. Il ne dédaignait aucun des moyens qu'il croyait capables de lui donner des voix pour la présidence que, d'après le vote imprudent de l'Assemblée constituante, allait bientôt décerner le suffrage universel.

Un matin, je vis entrer chez moi Henri de Ruolz, un ami de collège et aussi de ma famille, avec lequel j'étais resté dans l'intimité et que je n'avais pas vu depuis les derniers et douloureux évènements : « Je viens, me dit-il, te faire une proposition qui t'étonnera. — Tu sais que le prince Louis-Napoléon est ici, préparant sa nomination à la présidence; il sait tout ce que tu as fait pour le soulagement des pauvres et le bien du peuple, et désire te voir et conférer avec toi sur la manière d'assurer le triomphe de tes idées, qui sont aussi les siennes. »

Je n'étais pas napoléonien, je n'avais aucun rapport avec les

[1] Ces nouveaux fragments font partie du second et dernier volume qui doit paraître dans les premiers jours du mois de mai, chez Leday et Ce, 10, rue de Mézières, à Paris. Le premier volume est en vente depuis le 5 mars. Prix, 3 fr. 50.

partisans de l'Empire, je ne connaissais le prince que par les échauffourées de Strasbourg et de Boulogne. Je soupçonnai fort qu'il n'avait envie de me voir que parce qu'il me croyait une certaine influence sur le peuple et sur d'autres classes de la société, par suite des écoles, des associations, des patronages que j'avais fondés. Je n'avais nulle envie de me faire ainsi complice de ses manœuvres et de me donner l'air, en hantant ses antichambres, de me préparer une place et d'aller saluer le soleil levant. Je refusai donc tout simplement et poliment, alléguant que le prince et moi nous avions mieux à faire que de perdre notre temps en causeries sans portée et en conversations sans résultats.

Deux jours après, retour de mon ami et nouvelles instances, au nom même des intérêts qui m'étaient chers, puisque le prince, ayant de très grandes chances d'être nommé, il ne manquerait pas, si j'étais en rapport avec lui, de favoriser, une fois sur le fauteuil présidentiel, le développement de mes œuvres et l'application de mes projets charitables.

Cette considération me décida; je mis cependant à notre entrevue trois conditions :

1° Que je ne serais pas obligé d'aller le chercher chez lui et que nous nous verrions en maison tierce.

2° Que l'entretien aurait lieu sans intermédiaire et sans témoins.

3° Qu'enfin ma visite n'engagerait en rien mon vote, et qu'après comme avant, je resterais libre de choisir mon candidat à la présidence.

On vint bientôt me dire que mes conditions étaient acceptées, et il fut convenu que le lendemain, à une heure, je me trouverais dans une maison de la rue Tronchet dont le numéro et l'étage me furent indiqués.

Je fus exact au rendez-vous. A une heure je sonnai à la porte. Un monsieur que je sus depuis avoir été nommé conseiller de préfecture du département de la Seine, place qu'il quitta à la suite de je ne sais quel tripotage dans la fameuse loterie du lingot d'or, m'introduisit dans un petit salon en me remerciant au nom du prince de mon exactitude. Peu d'instants après, le monsieur sortit, et je vis entrer un homme qu'à sa tournure et surtout à son accent, dès qu'il eut prononcé une parole, j'aurais pris pour un Allemand.

Il vint droit à moi, me présenta la main, me disant un mot gracieux pour avoir bien voulu me rendre à son appel, puis, m'invitant à m'asseoir, il ajouta qu'il avait désiré me voir parce que, ayant la même passion que moi pour le bonheur du peuple et pouvant être appelé à un poste qui lui permettrait de réaliser ses bonnes intentions, il attachait un grand prix à se mettre en rapport avec

des hommes qui avaient dévoué leur vie à cette grande mission. Il savait qu'il existait certaines préventions, certaines craintes, chez les hommes religieux et amis du bien, contre les idées et les doctrines qui arriveraient avec lui au gouvernement, et il était heureux de trouver ici une occasion de faire connaître à cette partie de la société qu'il estimait le plus, ce qu'il ferait s'il était nommé président de la république : « Veuillez donc, je vous en prie, ajouta-t-il avec un air des plus aimables, m'adresser toutes les questions qui peuvent vous intéresser sur ce sujet; je me ferai un plaisir de vous répondre en toute confiance et en toute sincérité.

— Puisqu'il en est ainsi, répliquai-je, permettez-moi, prince, de vous poser trois questions, dont vous saisirez certainement l'importance, et qui vont droit au but que vous assignez à notre entretien, l'une religieuse, l'autre politique, la troisième sociale.

La religieuse s'applique au grand intérêt qui, vous le savez, occupe aujourd'hui tous les catholiques et est l'objet de tous leurs vœux et de toutes leurs réclamations : la liberté de l'enseignement.

— Sur ce point, se hâta de dire Louis-Napoléon, nous serons bien vite d'accord; je pense, comme les catholiques, que c'est un droit pour les pères de famille de choisir les hommes à qui ils confient l'éducation de leurs enfants, et il est du devoir du gouvernement de leur faciliter le choix de maîtres partageant leurs croyances, leurs doctrines, et ne combattant pas dans l'esprit de leurs fils leurs principes de religion, de morale et même de politique. La liberté de l'enseignement peut seule leur procurer ces maîtres et ces professeurs, aussi, tout en maintenant l'Université, cette grande fondation de mon oncle, dont le temps où elle fut créée justifiait le monopole, si j'arrive au pouvoir je m'empresserai de faire préparer une loi qui assure au pays la liberté de l'enseignement.

Je m'inclinai en signe d'assentiment et reprenant la parole :

— Je vous demanderai maintenant quelle sera la ligne de votre politique, de quel côté placerez-vous votre gouvernement, quel sera en un mot, la couleur de votre ministère?

— Je ne suis ni un réactionnaire outré, ni un homme de l'ancien régime, me répondit Napoléon en souriant, et mon gouvernement ne sera pas celui d'un parti, mais il sera la représentation de l'ordre et de tous les principes sur lesquels repose la société; je prendrai mes ministres dans toutes les nuances du grand parti de l'ordre, et le vôtre ne sera pas oublié, car je compte donner le portefeuille à un de vos amis, à M. de Falloux; et quelle est maintenant votre question sociale? »

— Bien simple, dis-je. Vous savez, prince, comment ont été représentés dans ces derniers temps les devoirs de la société et surtout

de l'État envers le peuple, son travail et ses souffrances; les uns déclarent que l'État, se mettant à la place des individus, doit corriger toutes les inégalités, supprimer toutes les misères, se faire le régulateur du travail, de la propriété, assigner à chacun sa place, son ouvrage et son salaire, sans aucun souci de la liberté et des droits individuels; les autres, laissant à la liberté de chacun le droit et le devoir de se tirer d'affaire, veulent que le gouvernement s'en désintéresse complètement, ne s'occupe pas de ce genre d'affaires, et en un mot, ceux-ci veulent que l'État fasse tout, ceux-là qu'il ne fasse rien : à qui donnerez-vous raison?

— A aucun des deux, répondit-il; je serai également éloigné de ce socialisme qui supprime la liberté, et de cet égoïsme qui laisse à chacun, quelles que soient ses forces et ses ressources, la responsabilité de sa vie.

Là-dessus il me développa une théorie qui se rapprochait beaucoup de celle des catholiques, comptant surtout sur la charité pour combattre la misère, mais reconnaissant à l'État le devoir de favoriser les œuvres, et de faire ce que la bonne volonté individuelle est trop faible pour réaliser. J'avais lu quelques-uns de ses livres, fruits de ses méditations dans sa prison de Ham ou des inspirations de sa confiance en son étoile, et je voyais bien que l'approche du pouvoir, ou si l'on veut le désir de n'effaroucher personne, l'avait rendu plus pratique et plus sage; en un mot, malgré mes défiances, dont plus tard je pus reconnaître la légitimité, il me fut difficile, ce jour-là, de trouver une objection à ses idées, et une contradiction à ses paroles, et je crus avoir le droit en conscience de lui témoigner que je ne pouvais qu'adhérer à sa manière de voir et souhaiter, s'il était appelé à nous gouverner, et qu'il mît en pratique tout ce qu'il venait de m'exprimer.

J'allais le quitter, lorsqu'il me revint en mémoire une quatrième question qui avait bien, dans les circonstances présentes, son importance et son actualité. Je lui demandai la permission de la lui poser, ce qu'il m'accorda avec cette bonne grâce dont il ne s'était pas départi un seul moment :

— La situation de la France, lui dis-je, est assez singulière avec sa république au milieu de tant de monarchies, et il lui serait facile de trouver une occasion de guerre avec l'espérance, comme sous la première république, d'avoir pour alliés les peuples jaloux de recouvrer sous son drapeau leur indépendance ou leur autonomie. Les grands et glorieux souvenirs de votre oncle, sa popularité, ne vous paraîtront-ils pas une invitation à suivre son exemple, et votre avènement ne sera-t-il pas le signal de la guerre et de la conquête?

— Je vous remercie, répliqua Louis-Napoléon, de me donner

l'occasion de vous dire toute ma pensée sur ce point. Oui, mon oncle a fait de grandes, de glorieuses guerres, et on lui a souvent reproché d'en avoir fait trop peut-être. Il était difficile qu'il fît autrement, et ce n'est pas toujours lui qui a provoqué les batailles; mais aujourd'hui les circonstances sont tout autres, et je vous le déclare, ce serait un crime que d'entraîner la France dans une guerre, c'est la paix qu'il faut, et si je gouverne je la lui donnerai certainement.

Tel fut le résumé de notre conversation, dont il fit à peu près tous les frais et qui se termina par une poignée de main, de nouveaux remerciements pour ma venue, et la prière et l'espérance que s'il était nommé président, je lui prêterais mon concours pour réaliser tout le bien que l'un et l'autre nous étions désireux de faire.

Notre conversation avait duré près d'une heure; pendant ce temps, le bruit s'était répandu que Napoléon était dans la maison. Lorsque je descendis l'escalier, la foule était pressée dans les rues adjacentes, la cour elle-même était envahie de dévoués et de curieux. Je me faufilai le mieux que je pus dans cette multitude qui ne s'aperçut pas d'où je venais, et je me hâtai de regagner mon logis d'où j'écrivis à mon frère, à Lille, cette conversation, en ajoutant : « Tu le vois, il m'a fait le meilleur accueil, il a répondu à toutes mes questions de la manière la plus intéressante, il m'a promis une place à sa cour, et cependant je ne voterai pas pour lui. » C'est qu'à travers ces belles paroles que plus tard je retrouvai affichées sur les murs, proclamées dans l'*Officiel*, et dont plusieurs se réalisèrent, je voyais l'habileté du candidat qui croyait devoir gagner les voix des catholiques et des hommes charitables en me tenant ce langage, pendant que, dans la rue, dans les cabarets et ailleurs, ses partisans achetaient des voix avec d'autres promesses et à tout autre prix.

Hélas! la France devait entendre comme moi, ce jour-là : L'empire c'est l'ordre, l'empire c'est la liberté, l'empire c'est la paix, et s'apercevoir, les voix gagnées et la pièce jouée, que l'empire était autre chose.

Quoi qu'il en soit, le courant s'établit de plus en plus, cette candidature prit comme une traînée de poudre, personne ne douta plus de son succès, excepté le gouvernement que trompaient, suivant l'usage et jusqu'à la dernière heure, ses préfets et autres agents. Les hommes les plus sûrs du vote de leurs communes, dont jusqu'ici elles avaient toujours suivi les conseils à l'heure du scrutin, se virent abandonnés de leurs serviteurs eux-mêmes. Le duc de Luynes, qui avait toujours tenu entre ses mains tous les suffrages de son pays, dont il était représentant, vint la veille de l'élection, dans la réunion

électorale. Accueilli par les témoignages de la plus complète déférence, il est interrogé sur le président qu'il faut choisir; il parle, il s'anime pour recommander le général Cavaignac. Il dit tout ce que l'on peut dire en sa faveur et contre son concurrent. On l'écoute avec faveur, on applaudit quand il a fini de parler; il se retire content de son succès, assuré que bien peu de voix manqueront à son favori. Le soir il apprend que le général n'a eu que la sienne, toutes les autres avaient été données au futur empereur; aussi le jour où le scrutin fut dépouillé dans toute la France, le nom de Louis-Napoléon sortit de l'urne avec huit millions de suffrages.

La lutte pour l'élection de l'Assemblée législative fut moins vive que n'avait été celle de la Constituante. Il s'était formé une grande société qui se couvrait à la fois du nom populaire et vainqueur de Napoléon et de l'influence de ce qu'on appelait le grand parti de l'ordre, composé de tous les partis qui repoussaient les idées socialistes et qui, tout en l'acclamant, n'aimaient pas la république.

Mon excellent ami, M. de Falloux, croyant toujours que mes idées et mes travaux pouvaient être utiles au pays, imagina de me faire nommer dans un département où il avait beaucoup d'amis et beaucoup d'influence, mais où l'élection était surtout entre les mains de l'évêque. Au même moment, quelques-uns de mes électeurs de Senlis, en souvenir de mon éloquence perdue l'année précédente, m'engageaient à revenir au combat. Le ministre m'annonça que j'étais candidat et candidat très sérieux dans le département d'Ille-et-Vilaine, et que, placé sur la liste de l'évêque, je n'avais pas la moindre démarche à faire pour assurer mon élection.

Une candidature de cette espèce allait trop à mes goûts pour en chercher une autre; je remerciai donc le département de l'Oise et me tins tranquille à Paris.

TRAVAUX PARLEMENTAIRES. — LA GRANDE COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE. — M. DE FALLOUX ET M. DE PERSIGNY. — LA QUESTION DES TOURS POUR LES ENFANTS ABANDONNÉS. — LA LIBERTÉ DES ŒUVRES DE CHARITÉ. — M. THIERS.

En mai 1849, la nouvelle arriva que j'étais nommé un des premiers sur la liste et avec une immense majorité. Le même jour, mon frère m'apprit qu'il avait été nommé, non sans combat, député du Nord, et nous nous préparâmes à commencer tous deux notre vie politique. Elle ne s'annonçait pas sous de trop riants auspices, et j'avais besoin de toutes mes dispositions optimistes pour ne pas

regretter d'avoir abandonné mes travaux modestes et pacifiques à l'abri de toutes les vicissitudes et de tous les ouragans de la mer parlementaire.

L'annonce de ma nomination m'était parvenue au milieu d'un salon où se trouvaient un grand nombre de conservateurs. On venait de connaître les élections de Paris et des environs. Comme elles étaient généralement mauvaises, toutes les physionomies étaient rembrunies et les paroles tristes; on prévoyait déjà une nouvelle Convention, où la droite aurait grand peine à faire entendre sa voix et peut-être à conserver sa tête; si bien que chacun, au lieu de me féliciter, m'adressait presque un compliment de condoléance, comme si j'allais partir pour la campagne la plus dangereuse. Je rentrai chez moi fort refroidi sur la joie du succès et l'orgueil du triomphe. Pour achever d'assombrir l'horizon, le choléra était venu à Paris en même temps que la nouvelle Assemblée, et comme, au début, il ne frappait que les quartiers pauvres et assez mal famés, le peuple, si crédule aux absurdités, surtout dans les temps de peste et de révolution, commençait déjà à murmurer que le choléra, auxiliaire de la réaction, avait été appelé pour exécuter les vengeances des conservateurs, et que ceux-ci devaient être responsables des victimes qu'il faisait. Il fallut que le fléau emportât, en quelques jours, le maréchal Bugeaud et plusieurs notabilités de la noblesse et de la finance, pour apaiser les murmures et justifier sa terrible impartialité.

A peine réunis, nous eûmes une scène digne de la Convention, dont chacun nous prédisait le retour. Du haut de la tribune, Ledru-Rollin fit un appel aux armes, qui rappelait les plus mauvais jours de la première Révolution; mais la tentative d'émeute qui le suivit tourna bien vite à l'impuissance et même au grotesque, grâce à l'énergie du général Changarnier et aussi à la fuite du tribun par un carreau cassé du Conservatoire des arts et métiers, et au désaveu de leurs signatures imprimées au bas d'une affiche incendiaire, que, pour échapper à la déportation, firent une centaine de radicaux de la Chambre. Au milieu des émotions que provoquaient ces orages, nous n'avions pas oublié, mon frère et moi, les principes et les occupations de notre passé, et nous nous promîmes de représenter à l'Assemblée la charité chrétienne dont, dans notre humble sphère et notre vie jusque-là obscure, nous avions essayé de pratiquer les œuvres.

Malgré les luttes politiques, le moment paraissait assez propice à nos espérances. Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, l'année 1848 avait vu les esprits audacieux et révolutionnaires afficher la prétention de parler seuls au nom du peuple et d'améliorer son sort.

Arrivés au pouvoir, leurs essais n'avaient pas réussi, et le bon sens public avait fait justice de leurs utopies et de leurs réformes impossibles; mais les questions qu'ils avaient soulevées, les idées fausses dont ils avaient pénétré les esprits ignorants et inexpérimentés, faisaient un devoir à tous les bons citoyens de prendre en main les intérêts populaires dont les ennemis de la société se faisaient une arme contre elle. Il fallait montrer, par l'étude sérieuse des problèmes sociaux, la vanité et le danger des solutions proposées par les faux apôtres du progrès, et chercher à guérir les maux guérissables par l'application des vrais principes de l'économie politique et de la charité.

Fort inférieur à beaucoup de mes collègues dans l'art de bien dire et dans la science politique ou financière, j'avais sur eux un certain avantage pour traiter les questions de ce genre, je les avais étudiées dans la Société d'économie charitable, à une époque où elles occupaient encore bien peu l'attention publique. De longues et sérieuses discussions m'en avaient fait connaître les différents côtés, apprécier l'importance, et peser les solutions diverses; aussi je n'avais pas attendu la réunion de l'Assemblée pour entretenir le nouveau Président de mes vues, et l'engager à les seconder.

M. de Falloux, devenu son ministre de l'instruction publique et des cultes, partageait mes idées et encourageait mes démarches. Il me mit en rapport avec Louis-Napoléon, qui n'avait pas oublié son entretien avec moi pendant sa candidature, et était lui-même fort désireux de faire quelque chose pour le peuple qui venait de le nommer. Je lui proposai la nomination d'une grande commission, dans laquelle il ferait entrer les illustrations et les notabilités du pays, et qui devrait chercher les moyens pratiques d'améliorer la situation morale et matérielle du peuple, et indiquer les institutions les plus utiles à fonder et à propager dans ce but. Ma proposition fut fort bien accueillie à l'Élysée, et M. de Persigny fut chargé de m'annoncer que, sous très peu de jours, la nomination de la commission avec la définition de ses attributions paraîtrait au *Moniteur*. Je lisais tous les matins le journal officiel avec impatience, et rien de ce qui m'avait été promis n'y paraissait.

Nommé à l'Assemblée législative, j'insistai avec la force et l'autorité que me donnait ma nouvelle part de souveraineté; l'affaire était toujours remise au lendemain, lorsque enfin M. de Persigny vint m'avouer, non sans quelque embarras, que le Président était effrayé de cette grande commission, dont il ne pouvait prévoir ni les idées ni les exigences. Il préférait s'entendre avec moi seul sur ce qu'il convenait de faire, et m'invitait à venir en

conférer avec lui le soir à l'Élysée, dont la porte me serait toujours ouverte.

Mon ambition, je l'avoue, fut un instant tentée d'entrer par cette porte ouverte, non pour arriver aux honneurs et à l'autorité que pouvait promettre ma familiarité avec le chef de l'État, mais pour faire triompher par la facilité que donne le tête-à-tête les idées qui m'étaient chères et la cause à laquelle je m'étais voué; mais, en dépit des plus gracieuses avances, je conservais toujours une certaine défiance contre ce prince; il me paraissait un homme très disposé à faire le bien et à concourir au bonheur du peuple, mais à la condition que ce bien et ce bonheur lui rapporteraient quelque chose, que tout ce qui se ferait en ce genre paraîtrait venir exclusivement de lui, et que son pouvoir et sa popularité en auraient tout l'honneur et le profit. La prévoyance, l'assistance, n'étaient pas encore des instruments de règne, mais des moyens d'y parvenir; rien ne répugnait plus à mes tendances et à mes instincts que cette exploitation de la charité; aussi je fis la sourde oreille, m'en tirai par quelques phrases évasives, et le lendemain, sans en rien dire à personne, je déposais ma proposition sur le bureau de l'Assemblée.

Commission d'assistance. — Ce coup hardi partait moins de la réflexion que du cœur, car la filière par laquelle devait passer mon projet était une terrible épreuve pour un débutant dans la carrière parlementaire : je ne tardai pas à m'en apercevoir.

Renvoyée, d'après le règlement, à la commission d'initiative, dont je faisais partie, la proposition fut acceptée. J'en fus nommé rapporteur, et le rapport concluant à la prise en considération et approuvé par la commission fut déposé en son nom, et le jour de la discussion fixé à huitaine.

Je l'attendais sans nul effroi, malgré certains murmures de notre côté contre l'imprudence de soulever de pareilles questions, comme si elles n'avaient pas été posées par les évènements eux-mêmes et comme s'il n'importait pas d'enlever à nos adversaires l'initiative de ce témoignage de sollicitude envers le peuple.

L'approbation presque universelle dans la Chambre et dans la presse, les félicitations qui m'arrivaient de toutes parts ne me laissaient aucun doute sur le succès; j'étais si convaincu que mon projet ne soulèverait aucun débat, que je n'avais pas même songé à préparer un discours et à me demander ce que je répondrais aux opposants.

En effet, le jour où s'ouvrit la discussion, personne ne s'éleva contre. MM. Gustave de Beaumont et Benoît d'Azy, accoutumés à prêter l'appui de leur parole à toute idée bienfaisante, se prononcèrent en faveur du projet, en démontrèrent l'importance et l'op-

portunité en faisant un éloge fort exagéré de l'auteur. Ils recueillirent de la droite de nombreuses marques d'approbation et obtinrent de la gauche elle-même une sorte de bienveillant silence; mais le succès changea lorsque parut à la tribune Victor Hugo. Sans se préoccuper du projet et sans en discuter les articles, il se mit à faire une charge à fond contre l'influence de la société envers les malheureux, l'accusa d'avoir laissé dernièrement un jeune poète mourir de faim, et signifia à l'Assemblée qu'elle eût à faire disparaître la misère.

Ces hautaines paroles, rehaussées par son emphase et ses antithèses habituelles, soulevèrent une véritable tempête. Les interpellations les plus vives lui furent adressées par la droite; il y répondit avec amertume, soutenu par les clameurs approbatives de la gauche, et de ce jour-là data la rupture éclatante entre le poète et les conservateurs. Jusque-là, tout en associant des idées et surtout des métaphores avancées à des doctrines et à des votes relativement modérés, il s'était prononcé avec énergie contre les excès de la première Révolution et ceux qui voulaient la renouveler. Les blessures faites ce jour-là à son amour-propre ne cessèrent de s'envenimer. Il passa à l'ennemi avec armes et bagages, et arriva bientôt à compter parmi les chefs et les représentants les plus colorés de la gauche radicale.

Pour moi, j'étais au désespoir; j'avais voulu apporter la conciliation et la paix, et la Chambre était en pleine guerre. On s'injuriait au nom de la miséricorde, on se battait sur le dos de la charité. J'en étais à regretter mon initiative et à regarder la cause comme perdue; c'était à moi, auteur et rapporteur de la proposition, de l'arracher des mains des combattants pour lui rendre son caractère pacifique et la sauver. Mais au moment de demander la parole, troublé sans doute par cet incident inattendu, j'éprouvai une véritable défaillance morale; la pensée d'aborder la tribune pour la première fois, au milieu de cet orage auquel j'étais si peu préparé, se dressa devant moi comme un épouvantail. Comment seraient accueillies des paroles que je ne me sentais pas la force de balbutier, par une assemblée agitée par la passion, dont chaque côté échangeait contre l'autre les menaces, les reproches et les récriminations? Ces réflexions, qui me traversaient l'esprit comme des flèches, ne diminuaient pas une peur folle qui m'avait saisi de rester en route et de ne pouvoir achever la phrase commencée. Tout cela me fit perdre la tête, et dans un transport de pusillanimité ridicule, je quittai le banc de la commission et je m'enfuis dans la salle des conférences, ne sachant plus trop ce que je voulais faire.

C'en était fait de ma proposition et surtout de ma carrière parle-

mentaire, et il ne me restait plus à l'avenir qu'à me taire et à me cacher, après avoir déserté mon poste et abandonné la cause que j'avais évoquée moi-même, lorsque mon frère, accourant après moi et me faisant honte de ma fuite, me prit en quelque sorte par le collet, me ramena dans la Chambre, où l'agitation provoquée par la sortie de Victor Hugo durait encore, et me poussa vers la tribune; force me fut d'y monter.

L'apparition du rapporteur rappela le silence. Dès mon premier mot, toutes mes terreurs avaient disparu, il ne me restait plus que cette émotion qui donne à la parole une action puissante sur ceux qui l'écoutent et produit chez eux une sorte de vibration sympathique. Mon discours fut d'une grande concision et je ne réponds nullement de la correction du style et de beaucoup d'ordre dans les idées; mais c'était un appel à tous les hommes de cœur et de bonne volonté pour chercher ensemble les moyens d'éloigner la misère de ceux qui travaillent, et de soulager ceux qui souffrent; un exposé rapide du but de la proposition dont je donnais le mérite non à un homme, non à un parti, mais à l'Assemblée tout entière.

Ces quelques mots, dits avec chaleur et conviction, produisirent un grand effet; des applaudissements partis de tous les bancs les accueillirent, et je descendis de la tribune avec autant de joie et de satisfaction que j'y étais monté avec répugnance et tristesse, car j'avais la conscience que cette cause que j'avais vue perdue était gagnée, et que ma proposition, dont j'avais pleuré l'agonie, que j'avais crue ensevelie sous les éclats de la passion et de la colère, sortait de la discussion pleine de vie et d'honneur. Pascal Duprat s'efforça en vain de lui donner des proportions gigantesques qui la rendaient effrayante et impraticable, afin, comme il l'avoua plus tard, d'enlever à la droite l'honneur d'avoir, avant la gauche, proposé quelque chose en faveur du peuple; son amendement ne fut pas même mis aux voix. A l'unanimité, la proposition fut prise en considération et renvoyée aux bureaux pour la nomination d'une commission de trente membres, chargée d'étudier les questions et de préparer les lois de prévoyance et d'assistance publique.

Quand je rentrai dîner en famille au ministère de l'instruction publique, la jeune fille de M. de Falloux me présenta un bouquet comme au triomphateur du jour. Le soir, à la réception du ministre des affaires étrangères, M. de Tocqueville, il ne fut question que de mon succès oratoire et parlementaire; je fus le lion de la soirée de onze heures à minuit, et Persigny me dit en me félicitant : « Vous avez fait vos affaires vous-même, la cause de l'assistance est gagnée, et vous avez nommé la fameuse commission que vous demandiez au Président. »

Mais je n'étais pas au bout de mes surprises et de mes embarras, et peu s'en fallut que je ne trouvasse que, pour moi aussi, la roche Tarpéienne était bien près du Capitole. Trois jours après le vote de l'Assemblée, les bureaux se réunirent pour la nomination des trente commissaires. Le mien était présidé par M. Berryer, le meilleur et le plus aimable des collègues comme le plus éloquent des orateurs. Je m'étais bien promis de n'avoir pas peur de parler, devant cet auditoire restreint, sur un sujet qui m'était si familier et à qui je venais de devoir un triomphe, et je résolus de me faire nommer commissaire, en exposant le plus clairement et avec le plus d'éloquence possible l'objet et la portée des travaux de la commission. Quels furent mon étonnement et mon effroi lorsque, au moment où le bureau entrait en séance, M. Berryer, comme président, se donna la parole pour combattre le projet.

Tout en rendant pleine justice à mes intentions, il chercha à prouver que le moment n'était pas venu de s'occuper de ces questions sociales, qu'on ne parviendrait pas à résoudre pacifiquement à une époque de trouble et de révolution; il valait bien mieux en réserver l'étude pour un régime plus solide et plus apte à ramener en France le calme et la paix. Il conclut en demandant que la commission qu'on allait nommer ne fît à peu près rien et se contentât de présenter à l'Assemblée le rapport le plus prudent et le plus négatif. Je laisse à penser quelles furent mes sensations pendant ce discours, et comme j'étais décontenancé de rencontrer dès le premier pas un tel adversaire et d'avoir à répondre à un si terrible contradicteur. Cependant, cette fois, je n'eus pas la pensée de fuir le combat. Reprenant un à un tous ses arguments, j'essayai de lui prouver que c'était précisément à l'heure où tous les sophistes, où tous les sycophantes montaient sur les tréteaux pour persuader au peuple qu'il fallait renverser une société qui ne s'occupait pas de lui, qu'il convenait de lui prouver par des actes émanés de la Chambre notre affection pour lui, notre intérêt pour ses souffrances. J'énumérai quelques-unes des améliorations pratiques des institutions que nous pouvions opposer aux utopies impraticables et aux doctrines dissolvantes, je finis par une péroraison qui eut un assez grand succès, et à laquelle Berryer applaudit lui-même.

Je rappelai la visite faite à Lyon au nom de l'Académie des sciences morales et politiques, précisément pour lui rendre compte de la situation des ouvriers. Le préfet et toutes les autorités consultés ne savaient qu'en dire, lorsqu'on désigna à l'académicien un vieux pêcheur qui avait, disait-on, la confiance des ouvriers et connaissait à fond leurs besoins, leurs aspirations et leurs misères.

Etonné, en effet, de tout ce que cet homme lui avait appris, le délégué de l'Académie finit par lui dire : « Vous qui exposez si bien les maux des ouvriers, ne pourriez-vous pas nous en indiquer les remèdes, nous serions trop heureux de les appliquer. — Ah! Monsieur, répondit le pêcheur, les malades peuvent dire ce qu'ils souffrent, c'est au médecin à découvrir le remède; nous, nous sommes les malades, nous vous exposons nos souffrances; vous, gouvernement, savants, hommes de pouvoir et d'études, vous êtes les médecins, c'est à vous de chercher ce qu'il faut pour nous soulager et nous guérir. Si vous ne le faites pas, ne vous étonnez pas si nous nous adressons aux charlatans qui nous trompent, nous attrapent et souvent aggravent nos maux, mais paraissent s'occuper de nous et nous promettent la guérison. » Aujourd'hui, le peuple entier vous répète cette parole du vieux pêcheur; la commission que vous allez nommer aura pour mission d'y répondre.

M. Berryer et moi furent nommés commissaires; Victor Hugo avait parlé dans le même sens qu'à la tribune, il eut à peine quelques voix; nouveau grief qui lui fit faire un pas de plus vers l'extrême gauche.

M. de Persigny avait raison. J'avais atteint mon but, ma grande commission était nommée, elle était composée des députés les plus illustres et les plus influents, mais ce qui s'était passé dans mon bureau s'était répété dans beaucoup d'autres, et à peine installée, la commission nomma, à mon refus, pour son président l'évêque d'Arras, et me prit pour son secrétaire.

Elle subit l'influence de deux courants opposés; les uns n'y étaient entrés que pour l'empêcher d'agir et arrêter tout mouvement; ces négatifs voulaient bien réfuter les théories antisociales, démontrer l'absurdité des systèmes socialistes et la folie des remèdes proposés dans la réunion du Luxembourg et dans les écrits de Louis Blanc, Considérant et Pierre Leroux; mais, sans oser dire trop clairement qu'il n'y avait rien à faire, ils étaient pour la complète inaction : M. Thiers en était le chef et le principal orateur. Les autres, d'accord pour la réfutation du mal, étaient aussi pour la recherche et la proposition du bien, et voulaient qu'on s'efforçât d'améliorer la législation dans tous ses rapports avec le bien-être des classes laborieuses et souffrantes; les catholiques, les hommes d'œuvres, les membres de la Société d'économie charitable, arrivés dans l'Assemblée, étaient de ce parti; mon frère et moi nous étions à sa tête. Les deux membres de la gauche se taisaient sur les excentricités de leurs collègues et votaient ordinairement avec nous, et Montalembert, quand il assistait aux séances de la commission, nous secondait de son mieux.

Les plus grands obstacles ne venaient pas toujours des commissaires opposants, mais de l'état des esprits dans l'Assemblée. Elle avait toujours à faire passer une question politique avant nos projets. Lorsque nous étions à l'ordre du jour, il fallait nous retirer et nous taire devant une querelle à vider avec le Président, ou un ordre du jour motivé à discuter sur les agissements d'un ministère trop favorable à l'empire.

M. Thiers commença sa campagne négative par faire ajourner indéfiniment, comme indigne d'être pris au sérieux, un projet d'organisation de la prévoyance et de l'assistance publiques présenté par le ministre de l'intérieur M. Dufaure et que, comme premier travail, l'Assemblée avait renvoyé à notre examen. Puis, parcourant à pas de géant toutes les propositions qui, depuis la proclamation de la république, s'étaient fait jour dans la presse, et jusque sur les bancs de l'Assemblée constituante, il les sabra de toute la vigueur de son ironie et invita la commission à le suivre dans ce procès impitoyable contre les aberrations du jour.

Personne ne refusa de s'associer à cette œuvre de justice et de bon sens; mais, pendant qu'on se livrait aux grandes batailles contre le socialisme et l'ultra-démocratie, il se forma un petit groupe composé d'hommes jeunes, actifs, animés de l'esprit chrétien qui ne se croyaient pas appelés seulement à des réfutations. Il se mit à préparer par un travail silencieux et suivi des lois modestes qui n'avaient pas la prétention de supprimer la pauvreté et d'organiser le bien-être universel, mais qui paraient à un abus, écartaient un excès, et étendaient la protection de la société sur les abandonnés.

La première loi qui sortit de ce travail fut proposée par mon frère, député du Nord. Il avait été frappé de l'insalubrité des logements des ouvriers de Lille, qui, entassés avec leur famille souvent nombreuse dans des caves infectes, y manquaient d'air et de lumière. Sa proposition avait pour but de faire disparaître de dangereuses tanières, d'empêcher qu'à l'avenir les propriétaires multipliassent les chambres malsaines et les réduits obscurs, et se fissent un revenu aux dépens de la santé et de la vie de leurs pauvres locataires.

On fit, sous l'empire, un usage prodigieux et inattendu de cette loi. C'est du droit, donné par elle à l'autorité, de faire démolir une maison insalubre, que le préfet de Paris et ses imitateurs tirèrent l'autorisation d'abattre des rues entières, puis bientôt la moitié de la ville. Nous étions loin de prévoir alors à notre modeste projet une si grande puissance et une telle portée.

M. Thiers accusa notre projet d'être socialiste et en eût volontiers proposé le rejet; mais nous nous révoltâmes avec une certaine

énergie. Nous le priâmes très nettement de ne pas confondre le socialisme avec la charité et de retrancher cette épithète malsonnante de son vocabulaire, lorsqu'il parlerait de nous ou de nos œuvres. La commission nous donna raison, et la loi passa sans grande opposition à l'Assemblée.

Vinrent ensuite les lois sur l'apprentissage et sur les jeunes détenus; celle-là, qui assurait au jeune ouvrier la protection du législateur contre les exigences exagérées du patron, et l'abus que l'on faisait souvent de son temps et de ses forces, celle-ci, destinée à remplacer l'éducation corruptrice des prisons par celle des colonies pénitentiaires, dont le travail en plein air et la direction morale et religieuse devaient corriger et améliorer l'enfant coupable, au lieu d'augmenter sa perversité et de travailler à sa corruption. Puis enfin celle sur les enfants dans les manufactures, qui, déjà votée incomplètement par la Chambre des pairs sous le gouvernement de Juillet, protégeait le corps de l'enfant contre l'air impur et les fatigues de l'usine, et son intelligence contre l'abrutissement que lui impose la machine dont il partage le travail incessant. Toutes ces lois, préparées et indiquées par nos soins, acceptées par la commission, reçurent de l'Assemblée un accueil favorable.

La loi sur les enfants trouvés, dont je fus rapporteur, rencontra dans la commission plus de difficultés; il y avait sur ce point une vieille querelle à vider entre l'administration et la charité : c'était la question des tours. Cette œuvre de saint Vincent de Paul avait été combattue avec énergie, sous Louis-Philippe, par tous les bureaux du ministère, par tous les économistes, au nom de l'économie et de la moralité, et on avait essayé de lui substituer le secours aux filles-mères, qui les encourageait à garder et à nourrir leurs enfants au lieu de les abandonner à la pitié publique et à la charge du trésor de l'État. J'entrepris de réagir contre ce système qui me paraissait à la fois barbare et immoral, encourageant et récompensant la débauche des femmes et exposant la mort des enfants.

Soutenu par le groupe des commissaires chrétiens, je pris l'initiative dans la commission, fort partagée sur cette question, d'une campagne en faveur des tours. A force de faits, d'arguments présentés aux séances et surtout d'entretiens particuliers où le contre était disputé pied à pied, je parvins à gagner tout le monde, M. Thiers compris, à l'exception d'un seul, M. de Rémusat, qui, dans cette discussion comme dans toutes les autres, me toucha profondément par le charme de son affectueuse politesse et le regret sincère qu'il montrait de ne pouvoir pas être de mon avis; mais son

esprit sceptique semblait avoir sur ce point une certitude exceptionnelle. Pénétré des axiomes si douteux de l'économie politique, imbu des doctrines de l'administration, il ne pouvait admettre ces délicatesses de la charité qui cache une faute pour éviter un crime et aime mieux sauver un enfant par le secret que par le scandale.

Le projet présenté à l'Assemblée fut renvoyé par elle, en raison de son importance, à l'examen du conseil d'État; là, j'eus de rudes assauts à soutenir. Le président, M. Vivien, penchait de mon côté, mais presque tous les conseillers avaient dans l'administration précédente contribué à la suppression des tours, ils se prononcèrent contre leur rétablissement. La loi par eux ainsi amendée revint à la commission, qui persista dans ses conclusions et maintint mon rapport dans son intégrité. La question allait être tranchée par l'Assemblée, j'en avais grand espoir, la gauche étant d'accord avec nous pour le rétablissement des tours, lorsque le coup d'État anéantit tout ce travail.

Sous l'empire, la question fut reprise; l'empereur, en apprenant que Napoléon Ier avait fait rouvrir les tours, eut un moment l'envie d'en faire autant et recommanda l'étude de la question au Sénat, mais l'esprit bureaucratique et économique l'emporta. Le ministère de l'intérieur continua à pousser les conseils généraux à demander leur fermeture dans le peu de départements où ils existaient encore, et les préfets, à les fermer même illégalement, lorsque les conseils généraux, comme celui de Maine-et-Loire dont je faisais partie, s'étaient prononcés pour leur maintien.

Dans ces derniers temps, effrayé de l'augmentation des infanticides, un médecin, homme de bien, vient de présenter à la Chambre des députés actuelle une pétition pour le rétablissement des tours; elle a été, dit-on, acceuillie avec faveur, et peut-être verrons-nous la république rétablir l'œuvre de saint Vincent de Paul comme elle a donné la liberté de l'enseignement.

Un autre projet de loi dont j'avais aussi fait le rapport fut annulé par le coup d'État. M. Dufaure se fâcha un jour de l'oubli dans lequel on avait enseveli son projet sur l'organisation de la prévoyance et de l'assistance publique. Il s'en plaignait amèrement à la tribune, il fallut bien prendre l'engagement de s'en occuper. Je fus chargé de l'étudier, et le fis admettre par la commission, non sans de profondes modifications, que M. Dufaure lui-même avait fini par accepter.

J'y avais introduit un chapitre sur la liberté des œuvres de la charité privée auquel j'attachais la plus grande importance. Je proposais de leur créer, sur leur demande, un état intermédiaire entre la simple tolérance, qui était leur régime actuel et faisait dépendre

leur existence du caprice et des préventions de l'autorité, et la reconnaissance comme établissement d'utilité publique. A l'aide de certaines formalités à remplir, elles auraient eu la faculté de vivre indépendantes et de faire tous les actes nécessaires à leur bonne administration et à leur développement; c'était une grande joie pour moi de pouvoir ainsi faire profiter de mes travaux législatifs les œuvres que j'étais obligé de négliger pour eux, et je regardais cette partie de la loi comme la plus importante de mes créations parlementaires, celle qui m'allait droit au cœur et répondait le mieux à certains reproches du journal *l'Univers*.

Aucun travail n'avait été fait par moi avec plus de soin que le rapport sur cette loi; aucun n'avait eu plus de succès auprès de la commission; les hommes de gauche eux-mêmes l'avaient applaudi. Le 2 décembre emporta le projet avec son auteur et l'Assemblée...

Le dernier acte que la commission put mener à bonne fin fut le rapport général sur ses travaux. Il s'agissait d'exprimer sa pensée, de porter son jugement sur toutes les questions qu'avaient soulevées dans ces derniers temps les problèmes du travail et de la misère, et d'apprécier les principes et les doctrines qui s'étaient chargés de les résoudre. Beaucoup de membres voulaient me charger de cette grande et difficile mission. Je la repoussai en alléguant que ma part, déjà assez grande, devait se borner à des œuvres et à des actes, et qu'il valait mieux confier à des hommes illustres, à des hommes d'État, à d'habiles écrivains, l'exposé des théories sociales et les généralités économiques.

On avait alors parlé de Berryer et de Thiers, les deux chefs de la majorité. Berryer n'y songeait pas, et me dit franchement qu'il ne s'était jamais occupé de ces questions, que d'ailleurs il ne savait pas écrire et que ce rapport n'était pas un discours, mais un livre à faire. Pour Thiers, c'était autre chose; tout en paraissant le dédaigner, il avait le plus grand désir d'être nommé rapporteur, mais la majorité d'entre nous y répugnait. On redoutait ses conclusions qui ne seraient que des négations et ses exposés de doctrines qui s'inspireraient d'une philosophie et de principes qui n'étaient pas les nôtres. Il s'en aperçut et me dit un jour, avec son naïf orgueil : « On ne veut pas que je fasse ce rapport, je ne m'en soucie pas, seulement il sera mal fait et ne fera pas honneur à la commission. » J'avoue que je travaillai pour lui, non que je partageasse ses idées en économie politique et chrétienne, mais comme je l'avais dit à mes collègues, il fallait une plume exercée, une voix qui sût se faire entendre, une habitude de discussion et de polémique qui fût à la hauteur des questions qu'on allait traiter, et d'ailleurs ce rapport devait, avant d'être publié, passer par

l'examen de la commission. Thiers eut quelques voix de plus que Berryer. Il fit attendre assez longtemps son travail, et quand je le pressai il prétendit qu'il en écrivait trente pages par jour. C'était un vrai volume, tel qu'on pouvait l'attendre d'un esprit aussi ingénieux et d'un aussi habile écrivain. Quand il le lut à la commission, on ne songea qu'à applaudir les idées heureuses, les pages charmantes. Il parlait en très bons termes de la charité privée, réfutait très spirituellement les doctrines socialistes, tournait en ridicule les projets de réforme universelle, et si une voix timide lui objectait qu'il avait très bien combattu les panacées des charlatans, mais qu'il serait peut-être à propos d'indiquer quelques meilleurs remèdes à des maux qu'on ne pouvait nier, il se rejetait sur la presque impossibilité de les trouver et sur la nécessité pour la pauvre humanité de vivre avec ses maladies, de peur de se tuer en voulant se guérir.

Un rapport de M. Thiers sur de telles questions était fait pour occuper l'opinion publique; les journaux lui dispensèrent, suivant leur point de vue ou plutôt suivant leur parti, l'éloge ou le blâme; mais le public et la Chambre elle-même, à qui il était adressé, lui donnèrent à peine quelques minutes d'attention; il s'agissait bien en ce moment de l'invasion du socialisme, de l'antagonisme entre le travail et le capital, entre la misère et la richesse. Une question bien autrement importante agitait tous les esprits; on se demandait qui l'emporterait du président ou de l'Assemblée; c'était là que se portaient tous les regards et tout l'intérêt. On entrait dans cette dernière période où la pauvre Assemblée législative subissait chaque jour le sort de son aînée, perdait de sa popularité, n'avait plus même en elle-même de majorité pour la défendre, et sentait s'avancer comme une pieuvre la puissance de Napoléon, l'enlaçant de toutes parts jusqu'au moment où, par un dernier effort, elle l'étoufferait dans ses tentacules inévitables et irrésistibles.

Vicomte A. de Melun.

La suite prochainement.

LE TRIOMPHE DE JEAN BRÉVAL[1]

VIII

« Rien ne pourra plus s'interposer entre elle et moi, » avait dit Jean Bréval. Pauvres créatures que nous sommes qui nous accoutumons si vite au bonheur, pauvres créatures d'un jour qui sentons dans notre âme l'immensité de l'éternité, pauvres créatures qui organisons et réglons tout l'avenir dans notre fiévreuse impatience, dans notre soif de bonheur, et qui ne savons pas ce qui arrivera demain!

Ce qui vient demain, c'est l'ombre; ce qui vient demain, c'est la lutte et la douleur, parfois aussi, nous t'en rendons grâce, ô Dieu, c'est la délivrance après la torture, mais nous ne le savions pas davantage pour le bonheur que pour le chagrin. Nous ne savons rien, et ceux-là seuls qui se reposent sur Dieu savent qu'Il leur donnera la force de supporter ce que le lendemain apportera.

L'ombre s'avançait, perfide, cruelle au-dessus de la maison de Jean Bréval, et il ne s'en doutait pas. Peut-être l'avait-il pressentie lorsqu'il pressait Lucie de fixer une date; mais l'ombre avait grandie pendant la nuit, rien ne l'arrêta. O pauvre bonheur humain!

C'était le lendemain du jour où les violettes avaient été sacrifiées. Jean Bréval avait peu dormi, il lui semblait qu'il perdrait son temps en dormant au lieu de jouir de sa grande joie.

La nuit passa, la matinée s'écoula et l'heure du déjeuner trouva Lucie debout près de la fenêtre du salon, les deux mains dans celles de son ami. Il la regardait les yeux pleins d'une tendresse ineffable, comme s'il ne pouvait se rassasier de la voir. On frappa; le domestique apportait le courrier sur un plateau. De sa vie M. Bréval ne put plus supporter la vue de ce petit plateau d'argent. Il ouvrit vivement un journal qui devait contenir un article intéressant, et tendit d'une main distraite une seule lettre à la jeune fille. Vous êtes absorbé, Jean Bréval, vous songez à la politique ou à la littérature, mais regardez à côté de vous, jetez un regard sur la femme qui fait votre bonheur! Vous ne voyez donc pas ces mains trem-

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 mars 1891.

blantes, ces yeux agrandis par l'horreur et dont le regard fasciné semble ne pouvoir quitter l'enveloppe que votre main a tendue? Ah! vous vous retournez. Il est temps; Lucie s'est laissée glisser sur le sol, tout de son long; pour la première fois de sa vie, elle s'est évanouie.

M. Bréval ressentit au cœur un froid si violent qu'il lui sembla que la mort venait d'entrer dans la chambre. Ce n'était pas la mort, c'était la douleur.

Au bout de quelques minutes, et grâce aux soins de Mlle Mouton, Lucie ouvrit de grands yeux effrayés, elle retrouva immédiatement l'usage de la parole.

— Ma lettre! dit-elle.

M. Bréval l'avait ramassée lorsqu'elle s'était échappée des doigts inertes, et une pensée de destruction rapide comme l'éclair lui avait traversé l'esprit, mais il l'avait chassée. Cette lettre venait troubler son repos, il en avait l'impression et comme la certitude. La seule vue de l'écriture avait bouleversé Lucie, de qui pouvait-elle être, sinon?... Sur un signe de son cousin, Mlle Mouton quitta la chambre.

— De qui est cette lettre?

Lucie jeta à M. Bréval un regard étonné. Ah! c'est vrai, il ne connaît pas l'écriture, et pourtant tout son sang à elle a quitté son cœur à cette seule vue.

— De Louis Conneau, murmura-t-elle en déchirant l'enveloppe.

Jean Bréval s'éloigne pendant que Lucie lit. Il s'assied, la tête dans ses mains, il ne veut pas la voir ni surveiller son visage. De quel droit ce Louis Conneau écrit-il maintenant, lui qui n'a pas écrit pendant deux ans? Il n'avait qu'à parler plus tôt; maintenant, qu'il se taise! Quel malheur de n'avoir pas eu le droit ni le pouvoir de s'emparer de cette lettre, de la déchirer, de la mettre en miettes avant qu'elle tombât entre les mains de Lucie! Il lève un peu la tête, il la regarde, elle va avoir fini la lettre, mais elle est très pâle, et tous ses traits expriment la douleur.

— Le misérable, murmure Jean Bréval entre ses dents, et malgré son angoisse, il reprend sa première position afin qu'elle ne trouve pas ses regards fixés sur elle lorsqu'elle lèvera les yeux.

La lettre est finie, et Lucie hésite, car elle n'est pas très courageuse; elle craint de faire souffrir. Mais elle est droite, et son devoir lui paraît clair, puisqu'elle est fiancée à cet homme. Elle se lève toute pâle, et, sans rien dire, elle va porter la lettre à M. Bréval, puis elle se rassied, n'ayant plus la force de se tenir debout.

« Ma Lucie,

« Me voilà enfin! J'arrive après ces deux mortelles années de lutte et de patience, et je viens réclamer le prix de la patience et le

prix de la lutte. Vous n'êtes pas étonnée, n'est-ce pas, que je dise « ma Lucie »; je sais que vous êtes à moi! J'en suis si sûr, bien que vous ne l'ayez jamais dit, que je me répète comme un enfant : « A moi, toute à moi. »

« Vous avez souffert de mon silence obligatoire, mais je savais que vous aviez confiance en moi, et avant de vous voir, quelques heures après la réception de ma lettre, j'aime mieux vous donner toutes les explications.

« Mes parents n'ont que juste de quoi vivre, vous le savez, et ils ont plusieurs enfants; je ne passais pas pour un travailleur, et lorsqu'à vingt-quatre ans j'ai dit à mes parents que je voulais vous épouser, ils m'ont presque menacé de leur malédiction si je vous disais un mot : « Elle n'a aucune fortune et toi non plus. Lorsque « tu auras de quoi entretenir une femme, il sera temps de parler. « Tu n'as pas le droit de la lier par des promesses; et il faut que tu « sois libre aussi. Va, fais fortune. » Et je suis allé, je suis parti pour cet isthme de Panama que l'on veut percer, et où tant de gens trouvent la mort. Ceux qui ne meurent pas montent rapidement en grade, ma santé est à toute épreuve, et si je ne suis pas encore possesseur d'une grosse fortune, j'en ai plus qu'il n'en faut pour bâtir notre nid, même d'après l'appréciation de ma famille. On me dit que vous habitez chez un ancien ami de M. Lavoisy, qui est très bon pour vous. Je lui suis bien reconnaissant d'avoir gardé mon trésor. On m'a même dit en plaisantant qu'il songeait peut-être à vous épouser. Cela m'a fait rire, ma Lucie, moi qui sais que vous êtes à moi. Ah! si vous saviez ce que j'ai souffert en partant sans vous rien dire! J'étais lié par la promesse faite à mes parents. Vous rappelez-vous des violettes, Lucie? les avez-vous gardées? J'espérais qu'elles vous parleraient de moi. Ma Lucie, mon amour, mon trésor, je vais vous voir! ces deux années ont été bien longues et bien dures, mais je suis comme Jacob lorsqu'il servit sept ans pour épouser Rachel : « Et ces sept ans ne lui parurent que comme un « jour, car il l'aimait! »

« Louis Conneau. »

Jean Bréval était bien plus pâle encore que sa fiancée lorsqu'il eut achevé de lire la lettre. Il la replia avec soin pour se donner du temps, car les paroles se refusaient à sortir de sa gorge. Lucie avait les yeux fermés, elle les ouvrit lorsqu'il se leva pour se rapprocher d'elle. Elle attendait qu'il parlât.

— Lucie, vous êtes ma femme! Vous avez promis de le devenir dans trois semaines?

— Oui, répondit-elle à voix basse, mais très doucement.

— Mon enfant, je vous tiens liée par votre promesse, et il lui prit les deux mains, car je suis profondément convaincu que personne ne vous aimera jamais comme moi et que vous serez plus heureuse avec moi qu'avec lui. Vous comprenez?

— Oui, fit-elle de nouveau. J'ai promis, je tiendrai ma promesse...

Et elle referma les yeux comme trop lasse pour les garder ouverts, même en parlant.

— Il va venir. Il sera ici aujourd'hui peut-être?

Jean Bréval était à genoux auprès de la jeune fille, lui tenant les deux mains et lui parlant très doucement comme pour ne pas l'ébranler.

— Vous le recevrez. Il vaut mieux que ce ne soit pas moi, dit-elle.

Un petit sourire tremblotant s'échappa de ses lèvres; son ami crut qu'elle allait s'évanouir de nouveau, mais elle reprit, toujours les yeux clos, et comme se recueillant intérieurement :

— Vous lui direz... que j'ai cru qu'il ne m'aimait pas... puisqu'il ne disait rien, et... que je me suis promise à vous, puisque cela pouvait vous rendre heureux. C'est tout... c'est bien simple, seulement... et elle hésitait tandis qu'une légère rougeur couvrait ses joues, vous le lui direz doucement... afin qu'il ait le moins de chagrin possible!...

Une douleur aiguë monta au cœur de Jean Bréval. « Comme elle était soigneuse de ce qui pouvait augmenter ou diminuer la blessure de ce rival! » Il ne répondit pas, mais, comme pour se venger, il se disait intérieurement : Je lui dirai qu'elle est à moi, et bien à moi! Qu'il passe son chemin, puisqu'il a eu sur moi deux ans d'avance et qu'il n'a pas su en profiter...

IX

Deux heures, trois heures, quatre heures avaient déjà sonné à toutes les pendules, et personne n'était venu troubler la paix de Comberie. Lucie était montée à sa chambre dont la fenêtre commandait la route; Mlle Mouton, qui avait été mise au courant de la situation en quelques mots par son cousin, ne désirait voir personne, et en voulait à Lucie de paraître si pâle et si préoccupée. « Il n'y a pas de quoi, se disait-elle. Jean va renvoyer en quelques mots ce monsieur qui aurait dû être mieux renseigné. Il est trop tard pour faire à Lucie des offres de mariage. » M. Bréval n'avait pas dit à sa cousine que Louis Conneau crût son amour partagé. Il avait disparu et s'était dirigé du côté du rucher où le soleil du printemps attirait au dehors la foule des ouvrières encore un peu engourdies. Il restait

là debout à les contempler les mains derrière son dos, mais il ne songeait guère aux abeilles. Il tenait à entendre venir la voiture, s'il en arrivait une, de Caen, et se sentait comme un général qui défend sa forteresse. Personne ne devait songer à s'approcher de Lucie, car Lucie, c'était pour lui tout le bonheur.

Tout à coup, il pencha la tête. Oui c'est bien cela, voilà le trot d'un cheval encore lointain ; la voiture s'approche, on entend presque le grincement des pierres sous les roues. Jean Bréval rentre, et donne l'ordre d'introduire le visiteur dans son cabinet. Il se dit bien que l'entrevue sera courte et de simple formalité, mais au fond il ressent l'indignation du propriétaire qui voit approcher le voleur.

On ouvre la porte, les deux hommes sont en présence.

— Je le croyais beaucoup plus âgé, se dit Louis Conneau.

— Lucie ne m'avait pas dit que ce chien était beau, murmure Jean Bréval.

— C'est à monsieur Bréval que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, monsieur.

L'air affable du jeune homme et sa beauté indéniable indisposaient le professeur de droit.

— J'avais demandé à voir Mlle Lavoisy. Mais je suis ravi de profiter de l'occasion pour vous remercier de tout ce que vous avez fait pour elle. M. Lavoisy avait là en vous, monsieur, un ami comme on n'en trouve plus guère.

Le sang monta au visage de M. Bréval. Ce ton d'assurance, ce droit d'offrir des remerciements pour les soins prodigués à Lucie, l'irritaient au delà de toute expression, et son ton devint péremptoire.

— Il suffit, monsieur; ce que j'ai fait à la prière de mon ami n'a rien que de très naturel. Je pourrais m'étonner que vous trouviez nécessaire de me remercier, si je ne savais ce qui vous amène ici.

— Je désirerais voir Mlle Lavoisy.

— Permettez! Mlle Lavoisy m'a chargé d'être son interprète auprès de vous.

— Comment, monsieur? Je n'ai pas besoin d'interprète.

— Je suis peiné de ce que j'ai à vous dire, mais il y a malentendu.

M. Bréval éprouvait réellement une grande pitié mêlée d'orgueil, mais l'instinct de la lutte se réveillait en lui, il sentait qu'il avait affaire à un homme plus déterminé qu'il n'avait cru, et qu'il ne suffirait pas de lui montrer la porte.

— Il y a malentendu. Mlle Lavoisy sera ma femme dans trois semaines. Elle m'a chargé de vous le dire.

— C'est impossible ! s'écria le jeune homme avec impétuosité.

Ni l'un ni l'autre ne s'était assis, on était mieux debout pour combattre.

— Je vous répète que c'est impossible!

— Je vous trouve extraordinaire, monsieur.

— Non! Je vous dis que ce mariage ne se fera pas! Il faut que Lucie ait été contrainte, pour avoir jamais consenti.

— Et de quel droit prétendez-vous intervenir? Vous n'êtes pas son parent, je pense?

Jean Bréval parlait avec un calme et une dignité imposantes, mais qui ne faisait qu'exciter la fougue de son interlocuteur.

— Du droit d'un homme qui l'aime depuis son enfance et qui depuis deux ans a tout supporté pour pouvoir venir lui dire qu'il l'aime et la réclame pour femme!

— Moi aussi, je l'aime, dit Jean Bréval d'une voix sourde et douloureuse.

Et il reprit immédiatement avec force :

— Elle a promis d'être ma femme, et elle m'a réitéré sa promesse après avoir reçu votre lettre, monsieur.

— Vous avez lu ma lettre?

— Je l'ai lue.

— Eh bien, en ce cas, vous savez que je crois à son amour. J'ai la certitude morale qu'elle m'aime! Je la connais : elle ne change pas facilement. Peut-être a-t-elle promis de vous épouser, mais c'est moi qu'elle aime, et je ne croirai le contraire que lorsqu'elle me l'aura dit elle-même!...

— Voilà justement ce qui est impossible, Mlle Lavoisy ne désire pas vous voir, et c'est pourquoi elle m'a prié de vous parler à sa place.

— Elle ne veut pas me voir parce qu'elle n'ose pas me voir, parce qu'elle sent que si je lui prends les mains, son être tout entier s'élancera vers moi. Parce qu'elle sait bien qu'alors elle ne pourra pas tenir la promesse qu'elle vous a faite, et qui est une promesse sacrilège, car elle ne peut pas vous épouser en m'aimant.

Malgré la douleur qui lui torturait le cœur, il restait à M. Bréval assez de sang-froid pour observer son interlocuteur avec toute la perspicacité de la haine. Pourquoi ce misérable était-il si beau, la régularité et le charme de ses traits étant encore rehaussés par la fougue de sa jeunesse et l'ardeur de sa passion. Comment osait-il ainsi, à la dernière heure, venir lui disputer son trésor, et chercher à lui voler son bonheur?

— Vous seriez arrivé il y a six mois, monsieur, que je n'aurais rien à dire, bien que j'aimasse déjà Mlle Lavoisy; mais je vous trouve extraordinairement présomptueux, ne lui ayant jamais parlé

de votre amour, de venir m'affirmer qu'elle vous aime, à moi qu'elle a accepté pour son mari. Il est trop tard! et Jean Bréval répéta, en appuyant sur chaque parole, *il est trop tard!* elle est à moi!

— Non elle n'est pas encore à vous. Ah! vous vouliez lui faire payer bien cher votre hospitalité, puisque vous exigiez le don de sa personne!

A cette insulte, Jean Bréval leva la main avec une telle autorité et un tel mépris pour ses accusations que le jeune homme sentit sa colère comme écrasée. Il se vit pour ainsi dire en présence d'un être supérieur. Il y a des moments où la grandeur morale s'impose, malgré toute la violence des passions.

— Vous ne me connaissez pas, monsieur, fut tout ce que dit Jean Bréval après une seconde de silence. Il avait un sentiment si intime de la pureté de ses intentions lorsqu'il avait recueilli la jeune fille, il se sentait pour elle de telles ardeurs de dévouement, que toute explication lui semblait méprisable et impossible.

La colère des deux hommes était comme anéantie; ils demeuraient graves et debout l'un en face de l'autre; seul un frémissement de la moustache trahissait chez le plus jeune le bouillonnement du sang, maintenu avec peine.

— Je dois donc comprendre, monsieur, que vous refusez positivement de me laisser voir Lucie?

Ce nom familier de Lucie fit serrer les dents à M. Bréval.

— Je refuse, dit-il.

— Il me reste à vous répéter une fois de plus que je n'accepte pas comme définitive la promesse qui vous a été faite; et que je tenterai tout ce qui sera en mon pouvoir pour m'assurer par moi-même des sentiments de Mlle Lavoisy.

— Faites, monsieur.

Ah! Jean Bréval, vous paraissez bien dédaigneux, et vous avez refermé, derrière votre adversaire, la porte de votre maison; mais vous frémissez intérieurement; tous vos nerfs sont tendus comme des cordes, et vous avez peur, vous avez peur!

Pauvre Jean Bréval, vous avez raison, prenez garde! ne méprisez pas votre adversaire, il est beau, il est fort, il est jeune. Ah! la force inouïe, le charme surprenant de la jeunesse! chacun en a eu sa part, mais par quoi la remplace-t-on lorsqu'elle a fini! Quel dieu que cette jeunesse qui rend ce qui est laid supportable, ce qui est beau adorable, et qui augmente de moitié par son éclat vainqueur et son rayonnement souverain toutes les qualités et toutes les vertus!

Et puis ce ne sont pas surtout les qualités extérieures ou intérieures de ce jeune homme que vous redoutez, Jean Bréval, c'est le passé. Vous feriez volontiers bon marché de ses avantages sur vous

car vous vous sentez un homme supérieur; mais vous savez, malheureusement de science certaine, que l'ennemi est déjà entré une fois dans la place, vous avez cru l'avoir chassé par votre tendresse, par votre dévouement, par votre amour; mais êtes-vous bien sûr qu'il fût réellement sorti? Etes-vous bien sûr que le cœur de votre fiancée soit complètement à vous?

M. Bréval se refuse à se poser toutes ces questions. Il serre les dents : « Je ne lui abandonnerai pas la place. Moi aussi j'ai le droit d'être heureux! »

Lorsque M. Bréval eut retrouvé un peu de calme, il descendit retrouver Lucie au salon; il fallait lui dire quelque chose, lui rendre un compte quelconque de l'entrevue, il était décidé à être aussi bref que possible. En ouvrant la porte, il fut ému de la pâleur de la jeune fille et touché de la manière affectueuse dont elle venait à lui les mains tendues. Elle ne posait pas de questions, cependant, voyant qu'il cherchait ses paroles, elle se décida à demander presqu'à voix basse :

— Il est parti?

— Oui, il est parti.

— Il n'a pas demandé à me voir?

Il fallait bien questionner, puisque M. Bréval se taisait. Elle avait un besoin absolu de savoir, et cela devait lui être indifférent, à lui, puisqu'elle comptait tenir sa promesse.

— Je lui ai dit qu'il ne vous verrait pas.

— Vous avez eu raison. Oh! il vaut mieux que je ne le voie pas... Je le connais; il est si fort, si impétueux...

— Vous n'avez pas peur de lui, Lucie?

— Peur? il ne m'a jamais fait de mal! Mais vous avez été si bon pour moi... Non, je n'ai pas peur qu'il m'empêche de faire mon devoir. J'ai promis.

— Oui Lucie, vous avez promis. Merci.

Et il baisa tendrement la main qui reposait dans la sienne. Il savait cette main franche et loyale, et pourtant il aurait préféré que Lucie parlât moins de sa promesse. Voulait-elle s'affermir?

X

Pendant toute la soirée, M. Bréval fut sombre et soucieux; il n'en était ni moins attentif ni moins tendre pour sa fiancée, mais un problème se posait constamment devant son esprit sans qu'il arrivât à le résoudre. Il ne se faisait plus l'illusion que Louis Conneau accepterait sans lutte le congé qu'il lui avait donné et il avait reconnu

dans ce jeune homme une force de détermination qu'il eût été folie de mépriser. Il chercherait à voir Lucie; comment éviter ce danger? La jeune fille paraissait calme et ferme, mais qui peut répondre de ce qui se passe au cœur des femmes?

Fallait-il partir, voyager? Mais Mlle Mouton serait incapable de circuler sans repos d'un endroit à l'autre, et Lucie ne s'étonnerait-elle pas de ce brusque départ? Impossible de lui dire qu'il voulait la soustraire à un danger de faiblesse! L'envoyer à Paris chez l'amie qui l'attendait sous peu? Mais là, comme en voyage, Louis Conneau pourrait la rejoindre, et étant seule, elle serait encore plus exposée à ses assauts qu'en restant à la maison, où du moins lui, son fiancé pouvait veiller sur elle. Ah! pourquoi ce voleur, cet intrus n'était-il pas arrivé un mois plus tard! Dans trois semaines, vingt et une de ces petites journées si courtes, son retour eût été indifférent, tandis que maintenant!... Maintenant, Jean Bréval, sentait son bonheur, sa joie, menacés d'un terrible danger.

Le lendemain matin, il serait bien volontiers resté à la maison, mais son devoir l'appelait à Caen; son cours de droit l'attendait, et Lucie avait promis de ne recevoir personne. Il partit, le cœur lourd et anxieux.

Son instinct ne l'avait pas trompé. L'ennemi était vigilant, et vers dix heures, il se présenta à la porte de Comberie; on lui dit que M. Bréval était absent.

— J'ai absolument besoin de voir Mlle Lavoisy; veuillez la prévenir.

Le beau visage et l'air d'assurance du jeune homme en imposèrent au valet de chambre; il répondit un peu timidement :

— Mademoiselle a justement dit qu'elle ne pouvait recevoir personne.

— Portez-lui cette carte. Non, attendez, et Louis Conneau se mit à écrire : « Je vous supplie, Lucie, de me recevoir. Il faut absolument que je vous voie. Je vous préviens que je ne me contenterai d'aucun témoignage que du vôtre. — Louis. »

Il mit la carte dans une enveloppe et attendit les bras croisés.

Le domestique monta, il flairait un mystère, et comme il était dévoué à M. Bréval, il n'approuvait pas cette insistance auprès de la fiancée de son maître; aussi observa-t-il avec soin le visage de Lucie en lui remettant l'enveloppe. Il vit le premier tressaillement, la rougeur subite, puis la pâleur, mais ne devina rien au delà.

— Dites à M. Conneau que, comme je l'avais dit, je ne puis recevoir personne.

Le jeune homme reçut cette réponse sans broncher; seulement il releva un peu la tête.

— Veuillez dire à Mlle Lavoisy que ce sera pour cet après-midi.

— Je ne comprends pas bien, monsieur.

— Répétez seulement ce que j'ai dit : « Ce sera pour cet après-midi. »

Et il sortit fièrement sans attendre qu'on lui ouvrît la porte.

Lucie avait tout entendu du haut de l'escalier, et elle se cramponna aux barreaux de la rampe. Le son de cette voix la remuait jusqu'au fond de son être, et lui donnait une impression étrange de ne plus s'appartenir. Elle se raidit contre cette abdication involontaire, et chercha à se fortifier par la fierté.

— C'est inconcevable, cette manière de prendre possession de moi sans mon consentement! Je ne lui ai jamais rien dit, et il est aussi sûr de moi que si... Mon Dieu, je vous remercie que personne ne m'ait vue... Pauvre M. Bréval! comme il serait peiné s'il me voyait. J'ai une figure toute défaite.

Et Lucie, rentrant dans sa chambre, jetait dans la glace un regard anxieux.

— Cher M. Bréval! Je prie Dieu de me donner la force de lui éviter les souffrances; mais il ne faut pas que je voie Louis! Il ne me verra pas si je reste enfermée ici. Pauvre Louis, c'est donc lui que je ferai souffrir : quelle affreuse alternative? Du moins, il est jeune, il peut oublier et être heureux, tandis que M. Bréval n'épousera jamais une autre femme que moi. Louis oubliera-t-il réellement, cela est-il possible? Je souffrirai bien le jour où j'apprendrai qu'il est marié... Je ne devrais pas penser à cela! Quel bonheur qu'on ne puisse pas lire sur le visage tout ce qui se passe dans l'âme! Pauvre M. Bréval! je vais m'étendre sur mon canapé pour tâcher de reprendre un peu de calme...

La pauvre petite s'étendit et ferma les yeux. Réussit-elle à ne pas penser? Elle voulait faire son devoir, qui lui paraissait être de fuir Louis Conneau. Il est bien dangereux d'épouser un homme, lorsqu'on sent si vivement la nécessité d'en fuir un autre. Et vous, Jean Bréval, n'êtes-vous pas aveuglé par la passion, et dans votre détermination à retenir de toutes les forces de votre être ce trésor, ce bonheur que vous voyez menacé, n'êtes-vous pas téméraire? L'amour ne se force pas ; il est bien loin d'aller toujours là où il est mérité. Prenez garde!

Ah! vous ne parleriez pas ainsi à M. Bréval si vous le voyiez en ce moment revenant seul de Caen dans sa voiture. Vous ne croiriez pas qu'il se fait des illusions sur le bonheur, vous ne penseriez pas qu'il est tranquille. Regardez ce front baissé, ces mains crispées, son esprit est en tumulte, ses pensées tourbillonnent confuses, il est vrai; mais ce n'est pas à lui, c'est à sa fiancée qu'il pense, c'est de

son bonheur qu'il est préoccupé. Il croit qu'il peut la rendre heureuse mieux que tout autre et c'est à cela qu'il songe; mais songer est parfois bien douloureux.

Jean Bréval rentre, Lucie n'est pas au salon, elle arrive au bout d'un instant, et comme la veille elle pose ses deux mains dans celles de son ami. Comme il est heureux de ces petits témoignages d'affection que la jeune fille ne lui a pas prodigués. Devrait-il être heureux? qui peut le dire? Lucie semble chercher un appui dans ces mains qui étreignent les siennes. Elle ne parle pas, et il ne veut pas la questionner. Le valet de chambre le met bientôt au courant.

— Le même Monsieur qu'hier est revenu ce matin, et comme Mlle Lavoisy n'a pas voulu le recevoir, il a dit qu'il reviendrait cet après-midi.

Malgré la présence du domestique, M. Bréval serre avec force la main de Lucie.

— Nous irons faire une promenade après déjeuner, si vous voulez, mon enfant; les bourgeons commencent à verdir la forêt; il fait assez beau pour passer plusieurs heures dehors.

Nous ne connaissons pas l'avenir; M. Bréval ne pouvait pas savoir qu'il allait aller à la rencontre du danger qu'il voulait éviter.

Le soleil était brillant de cet éclat de printemps qui fait penser à un astre nouveau, le vieux soleil d'hiver terne et pâle s'étant si souvent caché qu'on le croyait mort. Les deux promeneurs traversèrent le jardin pour se rendre à la forêt, en marchant sur les ombres délicates que les branches encore nues projetaient sur les allées comme une dentelle. Ils s'arrêtèrent un moment devant les abeilles, M. Bréval expliquant quelques-unes des habitudes et des mœurs de ses favorites, puis ils reprirent leur route et marchèrent le long du sentier sans se retourner. Ils étaient presque hors de vue lorsqu'un homme de la présence duquel on ne se doutait pas dans le jardin, sauta par-dessus le petit mur d'enceinte et se mit à suivre le même chemin qu'eux. Il réglait son pas sur le leur, ne voulant pas les rejoindre avant qu'ils fussent entrés dans la forêt. Il les y laissa pénétrer, se cachant derrière les buissons à mesure qu'il se rapprochait davantage, puis tout à coup une branche craqua, Lucie se retourna, Louis Conneau était devant elle. Pendant quelques secondes le ravissement fut tel, que personne ne parla, le jeune homme avait ôté son chapeau, et ses yeux ardents cherchaient ceux de la jeune fille. Lucie était devenue blême. Jean Bréval lui passa un bras autour de la taille comme pour la protéger.

— Vous n'avez pas voulu me recevoir, murmura Louis Conneau d'un ton presque pénitent, il m'a bien fallu forcer les choses.

— Mlle Lavoisy est ma fiancée! s'écria alors M. Bréval, je pro-

teste contre cette violence ! Elle a refusé de vous voir ; cette réponse devait être suffisante.

— Lucie, ne l'écoutez pas ! Regardez-moi ! A quoi bon ces faux semblants qui ne trompent personne ? Vous savez que vous m'aimez, pourquoi avez-vous promis de l'épouser ? Vous ne pouvez pas l'épouser ; je vous empêcherai de le faire, car vous êtes à moi !

— Louis ! Le nom jaillit comme une plainte : Louis, laissez-moi en paix !

Et Lucie se rapprocha de son fiancé, mais le jeune homme lui avait saisi la main, et elle ne pouvait la retirer.

— Il faut du courage, Lucie, ce n'est plus le moment de biaiser. Osez avouer ; dites à M. Bréval que vous ne l'aimez pas, j'en suis sûr ! je le sais ! Vous ne pouvez pas l'aimer, puisque vous m'aimez. Je lis dans vos yeux ce que vous voulez me cacher. Parlez, Lucie ! dites, dites !

Pour toute réponse la pauvre enfant se retourna vers son fiancé, qui l'enlaça plus étroitement. Elle avait posé sa tête sur son épaule, elle pleurait. Cette vue exaspéra le jeune homme, qui s'écria hors de lui :

— Mais, monsieur, vous ne voyez donc pas ? Ne sentez-vous pas qu'elle souffre, et croyez-vous encore que ce soit par amour pour vous ?

M. Bréval tressaillit, mais l'emportement du jeune homme l'aidait à se maîtriser. Il répondit d'une voix altérée mais ferme.

— Vous avez voulu la voir ; vous la voyez ! moi je la protège. Je commence à croire que j'avais eu tort, — et il parlait lentement comme pesant douloureusement ses paroles, — oui tort ; il y avait lâcheté à vouloir éviter cette entrevue. Je ne sais pas si vous avez beaucoup songé au bonheur de Lucie avant de venir jeter le trouble dans sa vie, je voulais lui éviter ces secousses, et c'est pourquoi j'avais décidé, comme elle, de ne pas vous recevoir.

— Vous aviez décidé ! mais est-ce qu'on arrête le feu par une décision ? Vous parlez de secousses ? Toutes les secousses ne valent-elles pas mieux que de se tromper pour toute sa vie ? Je ne vous demande pas de me la rendre, c'est un sacrifice dont aucun homme ne serait capable ; c'est elle qui doit se reprendre, car je vous dis qu'elle est à moi, que sa vie est à moi, et qu'elle ne peut pas vous donner son corps parce que son cœur m'appartient !...

— Lucie, mon enfant, parlez, et Jean Bréval relevait doucement la tête inclinée sur son épaule, il faut que vous répondiez vous-même. Je ne serai blessé de rien de ce que vous pourrez dire.

La jeune fille semblait à peine en état de se soutenir, elle serait tombée sans le bras vigoureux qui l'enlaçait. Ses yeux cherchaient

à éviter ceux de Louis Conneau qui la poursuivaient. Elle essaya deux fois de parler sans succès. Enfin elle leva courageusement les yeux.

— Je ne puis pas, Louis. Vous vous rappelez l'importance suprême que mon père attachait aux promesses. J'ai promis, et M. Bréval a bien mérité tout ce que je peux lui donner. Je serai heureuse...

— Ne dites pas cela, Lucie, non, vous ne serez pas heureuse! Je ne vous demande pas ce que vous avez promis; je vous demande si vous osez me dire que vous l'aimez?

Le silence régna! Lucie reprenait des forces. Elle jeta un regard sur le visage bouleversé et torturé de M. Bréval, elle y trouva sa réponse.

— Oui, dit-elle doucement.

Le jeune homme lui saisit les mains avec force, les couvrit de baisers rapides et violents, puis se redressant :

— Vous avez menti, dit-il, mais ce n'est pas fini, et il s'éloigna rapidement à travers la forêt.

XI

La promenade si brusquement interrompue ne fut pas continuée et, d'un accord tacite, M. Bréval et Lucie reprirent le chemin de la maison lorsque les pas de Louis Conneau eurent cessé de retentir dans le bois. M. Bréval avait posé sur son bras la main de la jeune fille, il la soutenait avec une infinie tendresse, et son visage portait à la fois une empreinte d'une telle douleur et d'une si grande élévation de sentiment, qu'il fit à Lucie une impression indicible lorsqu'elle lui jeta un regard à travers les larmes qu'elle ne pouvait arrêter. Elle pleurait, tout en marchant, de belles grosses larmes d'enfant qui roulaient une à une sur ses joues, et qu'elle ne cherchaient même pas à cacher. Une fois ils s'arrêtèrent, le sentier était absolument solitaire, Jean Bréval prit des mains de la jeune fille le petit mouchoir qu'elle tenait à peine et il lui essuya les yeux comme il eût pu le faire à un enfant, en la regardant si tristement, oh! si tristement!

Mais elle s'écria en reprenant le mouchoir pour s'en cacher le visage.

— Laissez-moi pleurer, cela me soulage, et ne me regardez pas ainsi. Je suis si faible en ce moment, cela passera! Je savais bien qu'il valait mieux ne pas voir Louis, mais sa présence ne changera rien.

Le cœur de Jean Bréval disait tout est changé, mais il dit gravement :

— Nous ne parlerons pas de cela aujourd'hui, mon enfant. Soyez en paix.

Et il se remit en marche se reportant mentalement et avec un sourire amer à la première fois qu'il avait vu pleurer Lucie au souvenir de son père, et où il s'était livré à l'étonnement de ce que certaines femmes eussent tant de larmes. Hélas! il était loin ce moment de l'arrivée de Lucie à Comberie, et les larmes qu'elle versait maintenant tombaient comme des gouttes de feu sur le cœur de son fiancé.

Cependant l'affirmation de la jeune fille en présence de Louis Conneau lui avait renvoyé le sang au cœur et l'expression de son visage avait changé. Il rentra dans son cabinet et s'assit devant son bureau comme de coutume. Les mains croisées devant lui, la tête un peu en arrière et les yeux brillants de pensées, pendant des heures il réfléchit profondément.

Il lui semblait qu'il jugeait une cause et qu'avec une impartialité étrange, il se tenait en dehors comme s'il n'eût pas été le principal intéressé. Il avait une grande confiance dans la force de la haute morale, qu'il avait, il est vrai, pratiquée toute sa vie avec simplicité et comme une chose toute naturelle. Il ne se croyait nullement meilleur ou plus fort que d'autres, un sentiment élevé du devoir lui avait jusque-là suffi, et il n'admettait pas que l'intelligence humaine, que la force de la morale pure, pussent, dans certains cas, sombrer devant la violence de la tentation. « Chez un homme énergique la question de *bien* ou *mal*, de *juste* ou d'*inique* peut se poser, mais s'il a la volonté de bien faire, la force ne peut lui manquer. » Jean Bréval se sentait fort.

Pour la première fois peut-être depuis qu'il avait demandé à Lucie de l'épouser, son esprit cherchait à faire abstraction de son cœur et de sa passion; il se demandait s'il n'avait pas été volontairement aveugle depuis le commencement. Lucie avait consenti à l'épouser, mais ne l'avait-elle pas fait par affection seulement, par reconnaissance et par une sorte de pitié? Comment son amour l'aveuglait-il au point de ne pas attacher d'importance au chagrin que causait à sa fiancée le sacrifice des violettes? Il n'avait pas vu parce qu'il ne voulait pas voir, parce que la force de son amour lui paraissait telle, qu'elle devait tout entraîner sur son passage. Pauvre amour, qui n'avait pas même pu avoir raison de quelques fleurs séchées!

Mais le cœur de Jean Bréval ne se laissait pas si facilement éloigner de la discussion, par la seule clairvoyance de l'esprit.

« Tant d'autres femmes n'ont pas connu la passion pour leur fiancé, qui sont devenues des femmes admirables! Pourquoi, par

un principe chevaleresque et chimérique, détruire ce qui existe? »

Et l'égoïsme trop naturel au cœur humain insistait : « Elle a promis, elle ne reviendra pas sur sa promesse. Mais si elle est malheureuse? Elle ne peut pas l'être, entourée d'amour et de dévouement comme elle le sera. Si *l'autre*, ce misérable qui est revenu n'était pas là, on pourrait admettre cette espérance, mais il est là! Qu'importe? Il est égoïste, il la rendrait malheureuse; et aucun sacrifice ne me sera pénible à moi, pour elle. Sauf celui qui vous est demandé! Non pas celui-là! Moi aussi je veux être heureux. Pourquoi m'occuperais-je du bonheur de ce jeune homme, pourquoi lui donner tout mon bien, mon amour, mon trésor? De quel droit vient-il me voler? Je veux être heureux et je serai heureux! Au prix de son bonheur à elle? Je n'admets pas cette accusation! Je la rendrai heureuse, car je me dévouerai à elle. Il s'agit du bonheur de ce jeune homme, et je suis décidé à n'en tenir nul compte, et à faire passer le mien d'abord. »

Jean Bréval n'avait plus l'expression admirable que Lucie lui avait vue sur le sentier, tous ses traits étaient tirés par la lutte qui se livrait au dedans de lui. Son esprit, brusquement délivré des chaînes de la passion qui l'avait maîtrisé jusqu'alors, voyait clairement le chemin du dévouement, mais lui, Jean Bréval refusait de se laisser guider; il *voulait* continuer à s'aveugler; car la vertu, la stricte vertu serait la douleur, et une douleur si grande, si intense, si inouïe que son âme en était d'avance comme défaillante et anéantie.

« Non, je ne veux pas souffrir pareillement, se répétait M. Bréval. A quoi bon, puisque je suis sûr de la rendre heureuse. En êtes-vous sûr? Louis Conneau aussi est sûr du bonheur qu'il peut donner? »

Entre deux amours d'hommes, qui décidera? De fait, le moment de la torture avait commencé pour M. Bréval, car le bourreau, c'était lui-même, un bourreau qu'il ne pouvait ni chasser ni réduire au silence, et qui ne lui laissa plus ni trêve ni repos.

Lucie se montra peu pendant les deux jours qui suivirent la terrible promenade. Elle glissait pâle et silencieuse dans la maison, les yeux entourés de cercles noirs, son fiancé ne la recherchait pas, car la lutte prenait en lui des proportions de plus en plus insupportables, et chaque fois qu'il se rapprochait de Lucie, il se sentait plus troublé, plus faible et plus indécis. Elle avait une apparence si triste et si humiliée, qu'elle faisait peine à voir, car elle passait le jour et la nuit à se faire des reproches et à lutter contre cet amour qu'une seule entrevue violente avait si fort rallumé, qu'elle ne pouvait plus se le cacher, quelque épouvantée qu'elle fût de sa

faiblesse. « Pourtant, quoi qu'il m'en coûte, je ne faillirai pas, se disait-elle. Louis a dit que j'avais menti; je ne pouvais pas faire autrement, M. Bréval avait l'air d'attendre le coup de la mort. Je lui serai fidèle, puisque je l'ai promis! »

L'angoisse de l'esprit laissait des traces si profondes sur le visage de M. Bréval, que ses élèves de droit eux-mêmes le remarquèrent. Lui si jeune encore et si vert paraissait vieillir tout à coup. Il était aimé des jeunes gens, avec lesquels il causait souvent, et son visage pâle, ses yeux creusés, attirèrent leur attention.

— Est-il donc malade? demanda l'un d'entre eux.

Un joyeux éclat de rire lui répondit.

— J'ai entendu dire qu'il voulait se marier; peut-être a-t-il des peines de cœur!

Le jeune homme s'éloigna, riant encore de l'idée extraordinaire qu'un professeur de droit eût un cœur. Est-ce qu'on souffre lorsqu'on a plus de quarante ans? L'attouchement d'une main de femme vous fait-elle encore tressaillir? Est-ce qu'on pleure en cachette des larmes douloureuses mais douces? est-ce qu'on aime, enfin? Allons donc!

Oui, enfants, on aime, mais quand l'amour est malheureux on ne peut pas le remplacer par un autre, et quand on pleure, ce sont des larmes de sang qui sortent tout droit du cœur.

A la sortie de son cours, on avait prévenu Jean Bréval que quelqu'un l'attendait dans la bibliothèque. Il ne pensait qu'à un homme au monde, c'était lui, assurément.

C'était lui, en effet, et la beauté du jeune homme frappa l'homme mûr plus péniblement encore que la première fois. Il avait l'air moins arrogant peut-être, moins sûr du prestige de sa beauté, de sa force et de son amour, car il avait souffert, lui aussi, et il commençait à voir clairement qu'il ne pouvait remporter la victoire sans la volonté expresse de celui auquel il venait ravir tout son bien, sans une acceptation du dévouement et de la souffrance qui avait quelque chose de surhumain. Il se rendait vaguement compte que l'homme qu'il avait devant lui était de nature si exceptionnellement noble et haute qu'il serait capable du sacrifice qu'on lui demandait. Mais l'égoïsme trop naturel ne prendrait-il pas le dessus au dernier moment? Louis Conneau se sentait petit malgré sa force.

L'amour est souvent, nous pourrions dire *habituellement*, égoïste, et l'amour jeune plus spécialement encore que les autres. On se sent si fort quand on est jeune, on possède un tel ressort, on a tant de confiance dans le bonheur qui vous est *dû*, qu'on n'admet pas la possibilité de voir ce bonheur échapper; c'est un crime, c'est contre nature, et parfois le bonheur vient à ceux qui le forcent, « les

violents le ravissent, » comme le royaume de Dieu. Louis Conneau était égoïste, égoïste pour lui et pour celle qu'il aimait. Hélas! oui, beaucoup d'autres le sont comme lui! S'il y a des cœurs qu'il faut fouler aux pieds pendant la route, c'est grand dommage; mais, que voulez-vous? le monde est ainsi fait. Passez votre chemin, Jean Bréval, vous n'êtes pas égoïste, vous n'êtes qu'un grand cœur capable de souffrir.

Ils restèrent une demi-heure ensemble, ces deux hommes qui se haïssaient malgré tous les dehors de la courtoisie, Louis Conneau insistant avec véhémence pour avoir l'occasion de voir Mlle Lavoisy seule, M. Bréval se défendant pied à pied, mais perdant du terrain parce qu'il avait perdu confiance dans la bonté de sa cause.

— Ne désirez-vous pas voir clair? Ne serait-il pas plus courageux d'interroger Lucie et de la laisser complètement libre?

— Elle est libre de reprendre sa parole.

— Elle n'est pas libre, puisque vous savez qu'elle ne se considère pas comme telle.

— Vous me demandez de renoncer à elle de mon plein gré? Et au nom de quoi? Au nom de votre bonheur? Et le mien, qu'en faites-vous? Je ne veux pas vous rendre heureux à mes dépens. J'ai assez souffert.

— Croyez-vous que vous souffrirez moins, plus tard, quand vous aurez sacrifié Lucie à votre égoïsme, et qu'à côté de vous elle songera à moi?

— Ne parlez pas d'égoïsme, monsieur, je voudrais bien en avoir une plus large part; je serais plus sûr alors de ce que j'ai à faire.

— Je sais que j'ai l'air de ne parler que pour moi, mais je vous assure que je pense à elle... (un mouvement de tête incrédule l'interrompit) et je lutterai de toutes mes forces pour empêcher ce que je regarde comme un crime. Après ce que vous avez vu l'autre jour, et malgré ce qu'elle a dit, vous ne pouvez pas douter de ses sentiments.

Combien de temps faudrait-il encore entendre répéter par son ennemi toutes ces choses qui lui martelaient la tête et le cœur depuis plusieurs jours? Ces vérités contre lesquelles il luttait devenaient bien plus insupportables encore, passant par la bouche de ce voleur de cœur, de ce beau jeune homme si plein de vie et de jeunesse. Eh! le bonheur coûte bien cher s'il faut l'acquérir au prix de tant de souffrances! s'il faut lutter contre les autres, lutter contre soi-même et étouffer par la force un cœur qui se révolte malgré toutes ses promesses. Qu'on est las de lutter contre le devoir qui s'impose! et, s'il faut être torturé, pourquoi n'y pas aller la tête haute au lieu de se laisser traîner? S'il faut renoncer au

bonheur, à l'amour... courage mon âme, pas de défaillance, Dieu donnera la force! S'il faut rendre le trésor qu'on croyait à soi, ayons au moins la grandeur de le donner, n'attendons pas qu'on nous l'arrache.

Lorsque Jean Bréval releva la tête, qu'il avait plongée dans ses mains, écoutant plutôt la lutte de son propre cœur que le langage passionné qui sortait sans interruption des lèvres du jeune homme, il tourna vers Louis Conneau son visage creusé par la souffrance et lui montrant d'un geste la porte de sortie :

— Je vous permets de la voir, monsieur! Vous viendrez demain. Allez!

XII

Le lendemain matin, au moment où M. Bréval allait monter en voiture, il prit la main de Lucie et la fit entrer dans le salon vide. Il riait d'un rire nerveux et qui sonnait faux.

— J'ai été poursuivi toute la nuit par un rêve, dit-il, du moins pendant le peu de temps que j'ai dormi. Je vous voyais debout à côté de moi, mais pâle, pâle, encore un peu plus qu'aujourd'hui. Je voyais que vous alliez mourir, et j'aurais tout donné pour vous faire vivre! Tout à coup, j'ai senti un couteau pointu sous ma main et l'idée m'est venue que si vous buviez mon sang la vie reviendrait. J'ai hésité un moment, car la vie me semblait étrangement désirable, mais entre vous et moi pouvais-je hésiter bien longtemps? J'ai pris le couteau (je sens encore le froid de l'acier sur la peau du poignet) et je me suis ouvert une veine. C'était plus facile que je n'aurais cru, le sang coulait goutte à goutte dans une petite coupe; je vous l'ai donné...

— Oh! ne dites pas que je l'ai bu! s'écria la jeune fille avec épouvante.

— Pourquoi pas, mon enfant? Dans mon rêve, nous ne pouvions pas vivre tous les deux; je l'avais d'abord cru possible, mais quand j'ai compris la réalité, il ne me restait qu'à choisir entre nous. J'ai choisi. Si je vous ai raconté ce rêve, qui m'a tourmenté toute la nuit (et Jean Bréval prenant les deux mains de sa fiancée la regarda droit dans les yeux), c'est que je voulais que vous comprissiez qu'il en est de la réalité comme du rêve, et que si le sacrifice d'une vie est nécessaire, ce n'est pas la vôtre qui sera sacrifiée. Non! ne répondez pas, je suis las des illusions que je me suis faites. Je serai absent tout le jour, la vie dans cette maison serait plus que je ne puis supporter. M. Conneau viendra vous voir.

— Oh! ne le laissez pas venir! Ne me laissez pas seule avec lui! Si vous m'abandonnez, comment voulez-vous que je lutte?

Un grand frémissement secoua Jean Bréval. Ah! que la route du renoncement est rude et raboteuse!

— Je ne veux pas que vous luttiez. Je veux que vous voyiez clair en vous-même, et si je vous abandonne, c'est que je ne suis pas assez sûr d'avoir le droit de vous garder. Adieu, mon enfant.

La porte s'était refermée, M. de Bréval était parti. Lucie se laissa tomber sur un fauteuil, la tête dans ses mains en versant des larmes amères. Elle se sentait petite, elle se sentait mesquine à côté du grand dévouement de cet homme; et elle se faisait de cruels reproches de n'avoir pas mieux su arracher de son cœur l'amour qui allait briser la vie de l'être qu'elle admirait et respectait le plus au monde. Hélas! que n'avait-elle pu l'aimer, lui? Certes, il en était digne, plus digne que qui que ce fût, et à travers ses larmes, la pauvre enfant se répétait encore : « Tant qu'il ne me rendra pas positivement ma parole, je me regarderai comme engagée. »

Oui! mais en prenant cette héroïque résolution, il ne faudrait pas avoir au fond du cœur, dans le fond qu'on se cache à soi-même, une joie tremblante, une attente fiévreuse de la visite annoncée, et qui ne peut avoir de bons résultats pour la cause de Jean Bréval. Ah! comme dans la jeunesse nous acceptons facilement les sacrifices, même sans le vouloir, et tout en nous faisant des reproches. Il semble si naturel de ne pas souffrir, le poids de la douleur est si insupportable lorsqu'on est jeune, et on a tant de peine à se rendre compte que d'autres souffrent autant ou plus que vous!

La matinée s'écoula comme dans un rêve, Lucie était presque toujours seule, Mlle Mouton ayant un visage sévère et se retirant constamment dans sa chambre. Elle savait ou elle devinait une trop grande partie du drame qui se passait au cœur de son cousin pour que la vue de la jeune fille ne lui fût pas insupportable : « Maudit soit le jour où elle est entrée dans la maison, » se répéta-t-elle plus d'une fois.

Les heures passent, que l'on craigne leur marche ou qu'on la trouve trop lente. Qui sait où était M. Bréval pendant qu'il endurait les tortures de son imagination, qui, après l'avoir forcé à calculer l'heure probable de la visite, le forçait maintenant à se représenter la scène telle qu'elle pouvait avoir lieu entre Lucie et le jeune homme, lui faisant grincer des dents et mordre son mouchoir, car il n'est pas si simple de se dévouer, et l'être tout entier ne se soumet pas si facilement à ce que l'âme décide. Il avait permis cette visite parce qu'il avait cru de son devoir de la permettre, parce qu'il fallait mettre un terme à cette intolérable lutte, à cette indécision insupportable, mais quelle torture pour lui!

On sonne, on ouvre la porte de la maison, ah! que cette voix

chérie fait tressaillir le cœur! Lucie est toute rose, ses yeux brillent..., comme M. Bréval a bien fait de s'en aller! Peut-on toujours se faire des reproches, toujours récapituler ses torts? Non, quand le cœur bondit, quand il chante, il est presque impossible de ne pas oublier celui qui pleure. Et pourtant c'est la jeune fille qui pleure, maintenant serrée dans les bras qui se sont refermés sur elle comme sur une proie, la tête appuyée contre la poitrine de celui qu'elle aime.

— Un moment, seulement un petit moment, se dit-elle, cherchant vaguement à excuser sa faiblesse.

— Ma Lucie, ma Lucie, murmure le jeune homme, et des baisers passionnés s'impriment rapidement sur le visage de la jeune fille qui se redresse tout à coup comme réveillée en sursaut.

— Non, pas cela! s'écrie-t-elle en appuyant ses deux mains sur les épaules de Louis Conneau pour l'éloigner d'elle. Non, je n'ai pas le droit de vous laisser faire. Ah! pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt.

Mais elle a beau faire, elle ne réussit pas à se dégager, peut-être n'emploie-t-elle pas assez de force, et le jeune homme ne peut pas la lâcher si vite après l'avoir attendue si longtemps.

— Lucie, dit-il d'une voix rendue haletante par l'émotion, pardonnez-moi! Je n'aurais pas dû consentir à partir il y a deux ans sans vous rien dire!

— Ah! comme tout eût été différent! Je pourrais maintenant vous appartenir, tandis que...

— Taisez-vous! Je veux bien faire des excuses, vous demander pardon à genoux de ma sottise, de ma présomptueuse confiance en vous, accepter tout ce à quoi vous me condamnerez; mais je vous défends de me parler encore de la possibilité d'appartenir à un autre. Je deviens fou, violent, je ne sais de quoi je suis capable; je me sens prêt à éclater!

— Il faut bien que j'en parle, au contraire, reprit Lucie à travers ses larmes; j'ai promis, j'ai promis!

— Je vous assure qu'il faut que vous vous taisiez! Vous croyez que c'est une forme du langage que de parler d'éclater de jalousie, mais j'en éprouve la réalité, il semble que le cœur, que la tête, que l'être tout entier ne peuvent plus contenir ce qu'ils éprouvent. C'est horrible! taisez-vous! mais taisez-vous donc! continua-t-il avec véhémence, voyant que les protestations de Lucie continuaient.

Elle se tut, subjuguée par une force de beaucoup supérieure à la sienne, effrayée par une violence qu'elle ne soupçonnait pas, et attirée, entraînée par l'ardeur de cet amour qui s'infiltrait en elle d'une façon douce et subtile malgré sa violence. Ah! qu'il est bon,

qu'il est doux d'être aimé, comme le cœur se sent renaître, comme on respire plus largement, plus librement, comme on vit enfin! Et comme il devait l'aimer pour être si intolérant.

— Mais pourquoi m'aiment-ils tant tous les deux? se demandait la jeune fille avec un mélange de fierté, d'humilité et de tristesse.

Au-dessous de tous ces sentiments et du trouble dans lequel la jetaient ces deux amours rivaux, une joie intense inondait son cœur, un rayonnement de toute son âme qui effaçait l'image de Jean Bréval; elle aimait!

— Vous ne direz plus jamais que vous l'aimez? répétait Louis Conneau avec insistance. La seule possibilité de vous l'entendre dire est intolérable. Je ne sais comment j'ai fait pour avoir une confiance si absolue dans votre amour, si ce n'est que, comme enfants, il était toujours entendu entre nous que vous seriez ma femme. Si bien que je suis parti avec une assurance très présomptueuse peut-être, mais si douce, si ferme... et j'avais cru lire dans vos yeux!...

— Moi aussi j'avais cru lire et j'ai été bien malheureuse.

— Ah! que je vous aime! Mais dites les mots; il faut que je vous entende *dire* que vous m'aimez.

Lucie cacha son visage dans son mouchoir.

— A quoi bon, Louis? Cela ne nous fait que du mal à tous deux, puisque cela ne change rien à mon devoir.

— Encore! et d'un mouvement brusque le jeune homme s'éloigna pour revenir aussitôt comme poussé par une force impérieuse. Que vous faut-il donc pour vous persuader que votre devoir n'est pas d'épouser un homme pendant que vous en aimez un autre? Mais dites-le donc! il faut que vous le disiez, je veux que vous le disiez! Je ne veux plus attendre! c'est une torture!

— Eh bien, et Lucie laissa écarter les mains qui lui cachaient le visage, eh bien, je crois que vous n'êtes pas aussi bon que M. Bréval.

— Continuez!

— Je crois que je ne rencontrerai jamais un homme que j'estime, que j'admire, que je respecte autant que lui, pas même vous!

— Continuez, dépêchez-vous, énumérez toutes ses qualités, j'ai fait provision de patience, mais allez vite pourtant.

Et Louis Conneau, les narines gonflées, serrait le bras d'un fauteuil.

— Hélas! j'ai tout dit. Je me fais de constants reproches... mais...

Les yeux du jeune homme continuaient ardemment l'interrogatoire, ils semblaient dire : « Mais vous m'aimez ! » Lucie fit un léger signe de tête, et poussant un petit soupir d'enfant fatigué : « Oui », fit-elle. Un long baiser lui ferma les lèvres. Ah! pauvre Jean Bréval!

Louis Conneau parla longtemps encore, discutant avec feu, et

cherchant à persuader Lucie. Cent fois, mille fois il réitéra les mêmes arguments bien inutilement, car tout ce qu'il disait avait d'avance un écho dans le cœur de la jeune fille; mais, malgré tout, il ne réussit pas à lui faire changer de décision.

— Vous savez que je vous aime. J'avais bien pensé que je ne pourrais pas vous le cacher. Mais si M. Bréval exige l'accomplissement de ma promesse... eh bien! je n'y manquerai pas. Je me passerai de bonheur. S'il ne veut pas de moi?...

Malgré deux heures d'entretien qui pensèrent rendre folle Mlle Mouton enfermée dans sa chambre, Louis Conneau ne put rien obtenir de plus. Il serait parti le front moins sombre s'il avait pu voir Lucie après son départ, se lever d'un seul bond du fauteuil ou elle était assise en s'écriant les deux mains pressées sur sa poitrine : « Ah! je l'aime! je l'aime! mon Dieu, que je l'aime! » L'avenir, la douleur, tout disparaissait dans le rayonnement d'une seule pensée présente : « Je l'aime! » Ah! l'amour, la joie intense, le bonheur! Pauvre Jean Bréval!

XIII

Il rentra tard, bien tard après sa journée de martyre, longtemps après le dîner silencieux que les deux femmes avaient partagé, Lucie, les yeux pleins de larmes, malgré les regards indignés que lui jetait Mlle Mouton, et qui auraient pu lui rendre sa fierté. Mais, pour ressentir une juste fierté, il eût fallu avoir l'âme moins droite que Lucie Lavoisy, qui, tout en se sentant vaincue par l'amour de Louis Conneau, ne s'accordait aucune excuse pour sa conduite envers M. Bréval. Elle aimait l'autre, voilà tout; elle l'avait toujours aimé, c'était plus fort qu'elle, et il lui semblait maintenant que, dût-on lui arracher le cœur de la poitrine, on n'arriverait pas encore à en arracher cet amour. Et pourtant, elle avait lutté et cherché sincèrement dans sa reconnaissance pour son fiancé une arme contre ce sentiment qui avait grandi avec elle. Peut-être aurait-elle réussi à l'endormir complètement si Louis Conneau n'était pas revenu, mais maintenant...

Lorsque Jean Bréval rentra, sa fidèle amie l'attendait et s'avança à sa rencontre. Le cœur lui saigna en observant les traits pâlis et le dos voûté, son cousin avait bien vieilli! Elle lui tendit les deux mains qu'il prit avec affection, mais il secoua la tête lorsqu'elle l'engagea à entrer au salon.

— Pas encore, ma bonne Annette, il faut que je lutte seul, et la lutte n'est pas finie. Prie pour moi cette nuit, ajouta-t-il avec un soupir de lassitude, je commence à croire que c'est nécessaire.

Il ne demandait pas le résultat de la visite attendue, il l'avait deviné. Il monta l'escalier d'un pas lourd, mais, arrivé à la dernière marche, un âpre besoin de certitude l'obligea à se retourner.

— Il est resté longtemps? demanda-t-il.

— Oui, répondit Mlle Mouton, dont les yeux se remplirent de larmes.

Elle entra dans sa chambre.

— Ah! l'amour! murmurait-elle, vaut-il bien ce qu'il coûte.

Son cousin n'était malheureusement pas arrivé à la même philosophie. Hélas! l'amour et le bonheur lui semblaient terriblement doux et désirables, il en avait faim, il en avait soif, et la lumière qu'il avait cherché à étouffer s'élevait toujours plus claire dans son âme, illuminant impitoyablement les coins les plus obscurs et lui montrant son devoir tranché avec la netteté d'une lame d'acier.

Rentré dans son cabinet, il demanda une lampe, une grosse lampe pouvant brûler au besoin toute la nuit, et, lorsque le domestique eut refermé la porte, il s'assit devant son bureau la tête dans ses mains, et recommença dans son cœur la lutte qui durait déjà depuis le matin. L'âme avait presque accepté le sacrifice, mais le cœur, ce cœur qui brûlait d'amour et qu'on voulait immoler au devoir, se révoltait et se raidissait encore dans une résistance acharnée.

Et pourtant M. Bréval s'était cru fort admirateur passionné des sciences et de la puissance presque surhumaine à laquelle elles semblent élever l'homme; il avait une confiance absolue dans leur triomphe ultérieur, de même qu'il avait une foi complète dans la morale pure qui doit suffire à soutenir l'homme dans toutes les luttes et lui donner raison de toutes les tentations. Il croyait en Dieu, mais l'intervention divine, le secours d'en haut, lui semblaient inutiles dans les luttes de la vie, et tout à coup, à l'improviste, il se sentait faible et impuissant à résister à la tentation! Où était donc sa force supposée? Que devenait la morale pure? Elle suffisait à montrer le but, mais quelles armes donnait-elle pour l'atteindre?

Vers minuit, la tête de M. Bréval n'était plus entre ses mains; dans la lutte avec lui-même, elle avait glissé et son front reposait sur le bureau et sur ses bras. Sa respiration était courte et pressée, le calvaire était bien dur à monter, les pierres du chemin devenaient plus aiguës à chaque pas. « Je n'arriverai pas à triompher », marmottait Jean Bréval, presque à haute voix. Puis il reprenait au bout d'un moment, la voix brisée et avec une simplicité à faire saigner le cœur de quiconque l'eût entendu :

— Quel bonheur que je ne sois plus tout jeune. On prétend toujours qu'on souffre plus quand on est jeune, et je souffre déjà tant!

Mon Dieu, je te remercie de n'être plus jeune, mais je voudrais être beaucoup plus vieux. Je voudrais que mon corps fût amorti, que mes membres fussent allanguis, que mon cœur fut endormi. La torture serait moins insupportable! Mon Dieu, ne pourrais-tu pas endormir mon cœur? Ah! oui, je suis heureux de n'être plus jeune! Que serait-ce donc?

Quelques heures plus tard, Jean Bréval était toujours là; mais, certes la torture durait encore. Il n'était plus même assis sur son fauteuil; dans la douleur et l'angoisse, il s'était laissé aller jusqu'à terre et restait à genoux devant son bureau, la tête toujours sur ses bras. Son front était mouillé de sueur et de ses yeux fermés coulaient des larmes, peut-être moins cruelles à répandre que les larmes de sang qui lui semblaient sortir de son cœur. Il paraissait exténué de fatigue, mais on l'entendait encore murmurer : « Cela pourrait-il être plus affreux, si j'étais jeune?..... Arriverai-je à me dompter? »

A six heures du matin, la lampe se met à baisser, l'ombre se faisait plus épaisse dans les coins de la chambre, car les rideaux bien clos excluaient toute lumière du dehors. Jean Bréval était toujours dans la même position, mais la fatigue physique avait vaincu, et le sommeil avait pris pitié de la pauvre âme angoissée. Ce n'était pourtant pas le vrai repos, car de temps en temps les bras s'agitaient comme pour repousser un ennemi invisible, et la voix épuisée s'élevait encore : « Non, pas cela! ne me demandez pas cela! C'est au-dessus des forces humaines. »

Un peu plus tard, le rêve avait changé, la voix était très douce : « Prenez, mon enfant..... ce n'est pas du sang..... c'est le bonheur. Vous voyez le bonheur qui coule goutte à goutte, quand je n'en aurai plus du tout, cela vaudra mieux... et vous serez heureuse. »

La lampe s'était éteinte, Jean Bréval avait glissé sur le tapis, il se réveilla avec un long et douloureux soupir : « Toujours ce rêve! pensa-t-il, c'est bien l'expression de la réalité! La lutte est finie; elle aurait dû être moins rude. J'avais toujours dit que rien ne me serait pénible pour elle; j'ai été lâche assez longtemps! »

Un coq chanta. Pendant bien des années, Jean Bréval ne put entendre le cri du coq sans un frisson douloureux; pour lui, c'était le glas funèbre, le glas du bonheur et de la joie, l'aurore du jour qui devait mettre le sceau au grand renoncement, du jour où il prendrait à deux mains son cœur saignant pour l'arracher lui-même de sa poitrine. Ces jours-là ne s'oublient pas, et tout ce qui les rappelle porte l'empreinte de leur amertume.

Jean Bréval passa ses deux mains sur son front, puis il se dirigea vers sa chambre à coucher pour chercher à effacer de son visage les traces de cette nuit d'agonie. Elles n'étaient que trop visibles, et,

s'arrêtant machinalement devant une grande glace, M. Bréval contempla un instant son image en silence.

— Je suis devenu vieux, se dit-il.

Un revolver était posé sur une console devant la glace, il le prit, et l'examinant curieusement comme un objet nouveau :

— Il est étrange, pensa-t-il, que je ne sois pas plus tenté par cette arme-là. Je n'aime pas ces petits moyens d'en finir avec la douleur. Ceux qui n'en sentent pas la lâcheté ont du bonheur, le problème de la vie est bien simple, alors. Quant à moi, j'aurais le sentiment du déserteur qui a tourné le dos à l'ennemi. Il faut aller jusqu'au bout et sans broncher! Honte aux faibles!

Quelques heures plus tard, Jean Bréval était prêt pour l'exécution, il avait fait une toilette complète, son visage était pâle comme la mort, et il avait vieilli de dix ans; mais il avait complété dans son esprit ce qui lui paraissait la mise en scène de la torture ou plutôt les suites qu'elle devait avoir, les moyens dont la jeune fille pourrait se servir pour exécuter le projet qui devait lui arracher le cœur, à lui. Il sentait qu'il était temps d'agir, car par deux fois la faiblesse avait renouvelé l'assaut.

— Si pourtant je ne disais rien? Si je laissais aller les choses? Je pourrais encore être heureux!

Non, non! il est temps. Il faut mettre l'irréparable entre lui et la tentation! A peine a-t-il entendu le timbre résonner sous son doigt que son esprit cherche malgré lui une commission à donner au domestique, autre que celle pour laquelle il l'a sonné, et vaguement il se dit : « Il faut que Laurent vienne vite, sans quoi je vais lui dire autre chose que ce que je veux. C'est l'irréparable qui commence. »

Laurent est là, il contemple son maître avec une respectueuse pitié, car il devine bien des choses et voit que les paroles ne viennent qu'avec peine.

— Demandez à Mlle Lavoisy si elle peut me recevoir au petit salon?

M. Bréval ne veut pas la voir dans son cabinet, dont les meubles ont assisté au premier aveu de son amour, et, sans s'en rendre bien compte, il veut que cette pièce reste imprégnée de ce souvenir, et qu'elle ne soit pas témoin de la cruauté des adieux.

On revient. Tout vague espoir s'est envolé. Elle peut le recevoir; tout est fini. Courage, Jean Bréval!

Le petit salon spécialement occupé par Mlle Lavoisy était assez éloigné du cabinet de M. Bréval, et bien des pensées eurent le temps de se presser en tumulte dans son cerveau pendant qu'il traversait la longue galerie. Au-dessus des autres et se mélangeant à toutes

revenait toujours celle-ci : « S'il pouvait seulement arriver quelque chose qui m'empêche de parler. » Rien n'arriva, il entra.

La jeune fille se leva machinalement, se rendant compte par intuition que le moment suprême était arrivé. Elle ne put s'empêcher de pousser une exclamation à la vue des ravages qu'avaient causé dans toute la personne de M. Bréval la lutte et les tortures d'une seule nuit, combat définitif à la suite de bien des combats.

Sa finesse de femme ne la trompa pas, un éclair lui traversa l'esprit :

— Je suis libre ! se dit-elle.

Le tumulte des pensées avait fait place chez Jean Bréval à une grande lucidité. Il lut sur le visage de la jeune fille l'impression qu'elle recevait.

— Vous devinez ce qui m'amène, ma chère Lucie, dit-il en appuyant fortement sa main sur le tapis de peluche de la table.

Elle baissa la tête et ne répondit pas. Elle ne lui facilitait pas la tâche, il fallait donc agir seul.

— J'ai reconnu que je m'étais trompé. Je ne vous fais aucun reproche, mon enfant; que ceci soit bien entendu entre nous. Je me suis trompé sur la valeur du dévouement et... d'un amour sans bornes. Ce n'est pas votre faute.

— Oh ! je suis si malheureuse !

Et Lucie prit en sanglotant la main qui pendait au côté de Jean Bréval et qu'elle porta à ses lèvres.

— Oui, vous êtes malheureuse maintenant, je ne puis vous éviter la peine que vous cause mon chagrin, mais votre douleur passera, et la mienne... restera jusqu'au tombeau, ajouta-t-il plus bas. Vous épouserez M. Conneau, puisqu'il peut mieux que moi vous rendre heureuse. Il m'est beaucoup plus facile de souffrir que de vous voir souffrir, et quant à la pensée de vous rendre malheureuse moi-même !... je crois qu'au dernier moment je n'en aurais pas la force.

— Si vous saviez les reproches que je me fais. Mais maintenant encore, si vous le voulez?...

— Eh ! croyez-vous donc que j'épouserais une femme que je sais, de science certaine en aimer un autre? Croyez-vous que j'accepterais de vous une obéissance d'esclave qui se soumet sans amour? Non, non, mon amour vaut plus que cela ! Je ne vous veux pas, Lucie, je ne vous veux pas envers et contre tout, et la voix de Jean Bréval frémissait. Je me sentais des forces de géant pour renverser tous les obstacles, mais votre cœur qui s'est donné à un autre est un obstacle contre lequel je ne veux seulement pas lever un doigt. Je vous ai toujours dit que votre bonheur m'importait plus que le

mien, l'heure des paroles est passée, le moment est venu de mettre à exécution les protestations.

— Je ne puis vous dire l'horreur que j'ai de moi-même et de mon ingratitude, interrompit la jeune fille en sanglotant.

— Ne pleurez pas, mon enfant, j'ai besoin de toutes mes forces, et je n'ai pas fini. Il faut que je vous dise tout en une fois, vous irez quand vous voudrez chez l'amie qui vous attend à Paris...

— Je partirai aujourd'hui!

— Je vous conseille de vous marier de chez elle, une fois les délais légaux écoulés. Vous trouverez dans ce portefeuille les ressources dont vous pouvez avoir besoin pour vos achats personnels.

— Oh non! non, jamais!

— Laissez, mon enfant! c'est mon dernier plaisir, vous ne me le refuserez pas! J'ai joui de votre chère présence pendant une année, je vous en remercie. Quant à moi, je vais retourner à ma bonne Annette et à mes abeilles...

M. Bréval essaya de sourire, mais le contraste fut trop amer dans son cœur entre le rayonnement de l'amour et les fades joies qui s'offraient pour le remplacer, et le sourire fut plus navrant à voir que des larmes. Lucie sanglotait toujours, le visage dans son mouchoir. Elle sentit qu'il posait une main sur sa tête, elle entendit murmurer :

— Je te bénis! Dieu bénisse...

La porte se referma brusquement, Lucie releva le front, elle était seule. Jean Bréval se sentait arrivé à une si grande hauteur de désintéressement surhumain, qu'il avait cru pouvoir bénir le futur mari de sa fiancée, mais ses lèvres indignées s'y étaient refusées, répondant ainsi au frémissement intérieur de tout son être. Il n'avait pu dire que : Dieu bénisse...

XIV

Le temps passe, les jours s'écoulent même lorsqu'on est dans la torture, et les occupations obligées du professorat furent un secours pour Jean Bréval.

Il souffrit beaucoup cependant et il souffrit longtemps. Peut-être avait-il vaguement espéré qu'une fois le sacrifice accompli, la paix lui viendrait; que l'apaisement et le calme seraient la récompense du dévouement absolu, de l'irréparable mis entre la situation et lui? Il n'en fut rien. Son être tout entier avait trop aspiré au bonheur absolu et complet qu'il avait cru entrevoir, il en avait eu trop faim et trop soif pour que l'anéantissement subit de ses espérances ne laissât pas derrière elles une brûlure saignante et difficile à guérir.

Lucie Lavoisy était arrivée à Paris chez son amie d'enfance, le soir même du jour où M. Bréval lui avait rendu sa liberté, elle sentait bien que sa présence sous le toit de son bienfaiteur ne pouvait plus être pour tous qu'un sujet de souffrance. Elle voulut dire adieu à Mlle Mouton, qu'elle trouva droite et rigide dans son fauteuil, l'âme trop ulcérée *pour* éprouver la moindre pitié *pour* les larmes de la jeune fille; et lorsque celle-lui lui dit en tremblant : « Tâchez de me pardonner », un seul cri lui sortit du cœur : « Jamais ! »

Lucie s'enfuit comme sous le coup d'une malédiction, et la pauvre enfant sanglota pendant tout le voyage, malgré les efforts de Louis Conneau qu'elle avait retrouvé à la gare, averti par un billet non signé qu'il eût à accompagner Mlle Lavoisy à Paris par le train de deux heures. La main de M. Bréval s'était fait sentir jusque dans les arrangements du voyage, préparant et facilitant tout pour la femme qu'il aimait et pour l'amour de laquelle il avait sacrifié son bonheur.

La lutte était terminée et le devoir sublime l'avait emporté, mais la faiblesse devait encore avoir son jour, et peu s'en fallut qu'elle ne remportât la victoire, la victoire de la lâcheté. Il fallut que Jean Bréval, qui s'était déjà reconnu faible, vidât jusqu'à la lie la dernière coupe de la douleur pour qu'il comprît que la seule force qui puisse suffire à triompher de certaines tentations est celle que l'on puise auprès de Dieu. Il fallut que son âme fût courbée jusqu'à terre dans la lutte contre la lâcheté et la passion, pour qu'elle sentît la misère des forces humaines et qu'elle s'élançât toute éperdue d'un seul bond jusqu'à Dieu qui seul pouvait la soutenir.

C'était le jour du mariage de Lucie Lavoisy. M. Bréval, avec la persistance que nous mettons si souvent à nous approcher du fer rouge qui doit faire frémir d'angoisse tout notre être, n'avait pu s'empêcher de s'informer du jour qui mettrait le sceau à sa destinée. Il n'en avait rien dit à Mlle Mouton, il s'était renseigné en secret, ne voulant pas qu'elle le sût faible à ce point; mais il éprouvait le besoin impérieux de savoir, de connaître, de préciser, sachant qu'il souffrirait davantage, mais ne pouvant s'empêcher de *vouloir* cette souffrance.

Ce jour-là, dix fois il monta à son cabinet de travail et dix fois il en ressortit le front bas et presque honteux. Chaque fois il avait échappé à la tentation, tout en se méprisant d'être tenté; chaque fois il était allé vers la console sur laquelle reposait son revolver chargé, chaque fois il l'avait pris, le tâtant, l'examinant et sentant faiblir son courage et sa résolution de lutter contre la vie.

Vers la fin du jour il entra chez sa cousine :

— N'as-tu rien à me demander, Annette, aucune occupation forcée à me donner?

Mlle Mouton leva les yeux, elle aussi s'était livrée en silence à des calculs de probabilités et voyant le visage bouleversé et les traits tirés de son cousin, elle comprit qu'il traversait la dernière crise et que le mariage de Lucie devait avoir eu lieu. Elle ne montra pas qu'elle avait deviné, mais elle dit avec vivacité :

— Oh! Jean, si tu voulais m'aider, j'ai une foule de comptes de ma société de charité que je ne parviens pas à débrouiller. Ton secours sera un bienfait inappréciable.

Et M. Bréval se met au travail, forçant son esprit révolté à abondonner le tableau toujours présent : une jeune fille en robe de mariée qui sort de l'église. Il fit des comptes jusqu'au dîner, il recommença après le dîner, les yeux toujours plus creusés, la bouche toujours plus crispée. Son imagination travaillait, impitoyablement, malgré les chiffres que formaient son cerveau et que traçait sa main : une maison quelconque, une chambre, et dans cette chambre une jeune femme entrant en robe de voyage, suivie d'un homme qui l'adore... — C'en est trop! Jean Bréval se lève violemment avec une imprécation sourde, il jette la plume sur la table et s'élance vers l'escalier.

Mlle Mouton se dresse éperdue, se demandant si elle doit le suivre; elle croise et décroise ses mains avec angoisse; mais elle connaît bien son cousin, et elle attend debout, sachant qu'il ne veut pas de témoin de l'humiliation que lui cause sa souffrance. Elle entend des pas rapides dans le cabinet de travail, les pas s'arrêtent, elle ne sait pas que c'est devant la console et devant le revolver qui semble toujours attirer la main du malheureux par un fluide magnétique. Il sent positivement sa main s'étendre malgré lui vers l'arme de la lâcheté, et par un violent effort il croise ses bras derrière son dos.

L'acier du revolver brille éclairé par les flammes du foyer. Une petite minute de souffrance, et tout serait enfin fini. Après tout on n'est pas tenu de supporter sur la terre des souffrances de damné! Il faut être imbécile pour endurer une pareille torture lorsqu'on a la faculté de la supprimer à tout jamais! La main se rapproche insensiblement de l'arme dont les yeux ne peuvent se détacher. C'en est fait, le courage de Jean Bréval est vaincu. « Ah! malheureux lâche! » s'écrie-t-il enfin à haute voix, et il tombe à genoux la tête dans les coussins du divan. « Mon Dieu, aidez-moi! mon Dieu, aidez-moi! mon Dieu, donnez-moi la force... »

Pleure! pleure! pauvre âme torturée, crie à Dieu, puisque tu l'as retrouvé, adresse-toi à Lui de toute la confiance de ta foi d'enfant réveillée par la douleur. Puisque tu l'appelles il te répondra, puisque tu te sens faible, il te soutiendra. Prie! prie! Dieu ne pou-

vait pas te donner sa force tant que tu ne la lui demandais pas, mais il calmera ce que tu appelles une souffrance de damné, il fera succéder la paix aux tortures, et, lorsque avec tes larmes aura coulé un peu de la trop grande amertume de ton cœur, tu pourras te relever le front plus assuré, puisque tu te reposes sur une autre force que la tienne. Tu prendras dans ta main l'arme maudite qui t'a attirée tout le jour et tu l'emporteras au salon.

— Ma bonne Annette, je remets ceci à ta garde. Tu ne me le rendras plus. Les revolvers se déchargent parfois sans qu'on le veuille et les blessures peuvent être mortelles!

XV

Mlle Mouton a peu changé malgré les deux années et demie qui ont versé sur sa tête leurs chaleurs et leurs frimas depuis que nous l'avons quittée. A l'encontre de son cousin, elle avait vieilli de bonne heure, tandis qu'il restait jeune; maintenant les cheveux de tous deux sont blancs. Bien que l'apparence de M. Bréval témoigne toujours d'une grande vigueur de corps et d'esprit, ses yeux ont souvent l'expression vague et triste qui indique une contemplation intérieure, et sa cousine n'interrompt jamais sa rêverie lorsqu'elle s'aperçoit d'inévitables retours vers un passé douloureux; elle sait bien que le temps diminuera l'amertume, s'il ne peut effacer la souffrance.

Assise dans son salon, ses regards tombent sur les épreuves de deux articles de revue que M. Bréval lui a lus la veille, l'un au sujet des abeilles et de quelques nouvelles observations d'apiculture, l'autre sur une question de droit qui agite en ce moment la Faculté. Mlle Mouton s'est chargée de renvoyer les articles de son cousin à leurs imprimeurs respectifs. Au moment de les mettre sous bande, elle s'arrête et ses pensées changent de cours en apercevant M. Bréval qui fait les cent pas devant les fenêtres avec deux paletots de longueur différente, et elle sourit tristement en pensant qu'à partir du jour où Lucie Lavoisy a quitté la maison, son cousin a rompu avec toutes les habitudes qu'il avait prises depuis un an pour plaire à la jeune fille. Cette année-là était unique dans sa vie intérieure, il avait voulu que plus rien dans sa vie extérieure ne pût la rappeler, et Mlle Mouton, comprenant ses sentiments, n'avait jamais fait la moindre allusion à la longueur des paletots qui la choquait si fort naguère. La seule chose qu'elle eût appris sur Lucie quelques mois après son mariage, c'est que son mari était reparti avec elle pour l'isthme de Panama, où on lui offrait une

position lucrative. Depuis lors, elle ne savait rien de la personne qui pendant un an avait joué un si grand rôle dans sa vie, et qui avait jeté le trouble dans l'âme de son cousin.

Celui-ci rentrait au même instant.

— Tu ne devinerais jamais, Annette, la conversation que je viens d'entendre entre deux petites filles, appuyées contre la grille du jardin. L'une pleurait, l'autre lui essuyait les yeux.

« — Pourquoi pleures-tu tant?

« — Parce que mon papa est mort.

« — Comment! Eh bien, sais-tu, si tu fais bien ta prière, Dieu te donnera peut-être un autre papa. »

— Je me suis demandé si la consolation de la petite amie était très bien trouvée, mais la conversation m'a intéressé. Ah! les enfants! voilà ce qui manque ici, ma bonne Annette. Il y a toujours un vide dans les maisons sans enfants!

Ce soir-là, comme tous les soirs, M. Bréval et sa cousine dînèrent en tête à tête; ils achevaient leur paisible repas lorsque Mlle Mouton tendit l'oreille.

— Ne dirait-on pas le bruit d'une voiture? dit-elle. Qui peut venir à cette heure?

Un instant plus tard on entendit sonner à la grille du jardin, le portier parlementa avec un cocher de fiacre, puis la grille s'ouvrit, et le gravier des allées grinça sous les roues d'une voiture. Le valet de chambre était allé ouvrir, il ne revenait pas. Mlle Mouton était fort agitée, M. Bréval souriait.

— Les femmes sont naturellement curieuses, dit-il. Tu grilles d'impatience parce que Laurent ne revient pas, et tu crois à un évènement parce qu'il nous arrive un visiteur à huit heures du soir.

— Si les femmes sont naturellement curieuses, les hommes sont naturellement calmes, répondit la vieille demoiselle. Eh! bien, Laurent?

— Eh bien! mademoiselle, il y a là une drôle de personne. Elle a l'air d'une espèce de femme de chambre et elle dit qu'elle a fait un long voyage pour parler à Monsieur. Elle voudrait le voir tout de suite.

M. Bréval se leva; Mlle Mouton était déjà dans l'antichambre. Une femme d'une quarantaine d'années, debout près de la porte, tenait dans ses bras un paquet enveloppé dans un châle, un enfant évidemment. Laurent, qu'intéressait fort cette visite nocturne, se préparait à écouter la conversation; la femme l'aperçut.

— Je voudrais parler seule avec Madame et avec M. Bréval, dit-elle.

Un sentiment étrange avait saisi ce dernier; il considérait cette

femme qu'il ne connaissait pas, et il éprouvait une sorte de frisson, d'appréhension vague.

A peine la porte du salon fut-elle refermée que la visiteuse fondit en larmes.

— Tenez, monsieur, dit-elle en tendant à M. Bréval l'enfant endormi qu'elle portait, tenez! La pauvre Madame m'a dit de vous la donner, et j'ai eu bien du mal à l'amener jusqu'ici!

M. Bréval s'était redressé pâle comme un mort. Il reculait chancelant et fut obligé de s'appuyer contre un meuble. Un éclair brûlant comme le feu de la foudre semblait lui déchirer le cerveau : « Quel était cet enfant? »

— Vous ne voulez pas la prendre? Ah! mon Dieu, que vais-je faire? Et vous, madame? et la femme s'approchait de Mlle Mouton aussi étonnée, mais beaucoup moins bouleversée que son cousin. Ma pauvre maîtresse ne pouvait déjà presque plus parler, elle sortait d'une syncope et m'a dit : « La petite... vous la porterez... à M. Bréval... professeur de droit... près de Caen... Vous lui direz... que je la lui donne... et... qu'elle ne lui fera plus de chagrin!... » C'est loin l'Amérique, et un enfant d'un an, c'est bien petit!

Mlle Mouton était pétrifiée, elle fut tirée de sa stupeur par la voix rauque de son cousin.

— Après?

— Après quoi, monsieur, madame est morte, la pauvre chère dame, et vingt-quatre heures après j'étais seule avec la petite. Dans ces affreuses fièvres on enterre les gens tout de suite.

— Mais de qui parlez-vous? s'écria Mlle Mouton, est-ce de Mme Conneau?

M. Bréval s'était laissé tomber sur un fauteuil, la tête dans ses mains.

— Naturellement que je parle de Mme Conneau, de qui donc pourrais-je parler?

— Et le père? demanda M. Bréval de la même voix sourde, et sans relever la tête.

— Monsieur? Mais Monsieur était mort depuis huit jours de la même maladie quand la pauvre Madame a été prise. Il y avait une épidémie de fièvre jaune, les gens mouraient comme des mouches, parfois en quelques heures. Mais vous ne savez donc rien? Je pensais que Madame m'envoyait vers des parents à elle! Après ce que je vous ai dit, elle n'a plus pu parler, sauf qu'elle m'a demandé : « Vous jurez, Marianne!... la petite... vous jurez?» J'ai pensé qu'elle voulait me faire promettre de vous amener la petite et je l'ai promis. Madame m'a encore montré un tiroir avec la main et j'y ai trouvé de l'argent, beaucoup plus même qu'il ne fallait

pour le voyage, quoique le voyage soit cher. Je ne savais à qui le laisser, je vais vous le remettre avec toutes sortes de papiers à Monsieur et à Madame, qui étaient aussi dans le tiroir, il y a environ 4000 francs; j'avais bien peur d'être volée sur le bateau et en chemin de fer. Mais vous allez prendre la petite, n'est-ce pas? Si vous saviez comme elle est gentille, c'est comme un petit oiseau. Elle dort maintenant, heureusement, elle a bu à Caen un bon bol de lait; elle était fatiguée, la pauvre chérie!

Dans l'ardeur de sa supplication, les larmes de la brave femme s'étaient séchées. Mlle Mouton s'approcha doucement, M. Bréval ne bougeait pas, ne répondait pas, il semblait ne pouvoir contenir que par une immobilité absolue la violence de son émotion. La vieille demoiselle écarta le châle, une petite créature toute rose de sommeil dormait là paisiblement sans s'inquiéter ou se douter qu'elle était une pauvre petite épave perdue dont on discutait le sort.

— Pourvu qu'elle ne ressemble pas à son père! murmura Mlle Mouton.

— Vous dites, madame? Non, elle ne ressemble pas à Monsieur, qui était pourtant un bien bel homme, et bien bon pour Madame, elle est toute du côté de sa mère.

— Montrez! demanda la voix sourde.

Et la bonne se retournant vivement et voyant le visage de M. Bréval couvert de larmes, qu'il ne cherchait pas à cacher, ne demanda pas sa permission pour déposer avec adresse l'enfant sur ses bras.

Avec des précautions infinies, l'homme qui n'avait jamais porté un enfant approcha la petite créature de la lampe. Il la contempla longuement, tournant le dos aux deux femmes, perdu dans une rêverie douloureuse, se disant que l'enfant aurait pu être réellement à lui et ne se doutant pas de l'écoulement du temps.

Mlle Mouton ne bougeait pas, comprenant les émotions qui agitaient son cousin entre la nouvelle de la mort de Lucie et l'arrivée de son petit enfant. A bout de patience et de force, la pauvre bonne se laissa tomber sur une chaise qui grinça. M. Bréval se retourna avec son petit fardeau.

— Je prends cette enfant, dit-il d'une voix solennelle, et je promets devant Dieu de l'aimer autant qu'eût pu le faire sa mère. Quant à l'argent, ajouta-t-il voyant Marianne lui tendre une bourse, vous pouvez le garder, nous n'en avons pas besoin, n'est-ce pas, Annette? et la récompense n'est pas trop forte pour le service que vous nous avez rendu.

— Oh! monsieur, que vous êtes bon! Je vais donc aussi pouvoir retourner près de mes enfants!

— De vos enfants?

Oui, je suis veuve, et mes deux enfants sont au Havre chez ma mère. J'avais besoin de gagner, et Madame m'avait prise comme femme de chambre quand elle s'est mariée.

— C'est bien.

L'allusion au passé avait amené un peu de sécheresse dans la voix de Jean Bréval.

— Vous resterez pendant quelques jours avec nous, pour que l'enfant n'ait pas peur; nous lui chercherons une jeune bonne; je veux qu'elle ait autour d'elle des visages jeunes.

— Voulez-vous me la rendre, monsieur?

— Non, elle dort paisiblement. Je la garderai pendant que Mlle Mouton vous installera pour la nuit. Elle s'appelle?

— Lucie.

Mlle Mouton entraîna la bonne hors du salon, et Jean Bréval, resté seul avec son nouveau trésor, le serra plus fortement contre sa poitrine. Le premier mouvement de répulsion contre l'enfant de Louis Conneau était passé; il ne restait que l'enfant de Lucie : « *Son* enfant, murmurait-il, et maintenant *mon* enfant. Tout à moi, rien qu'à moi! »

Lorsqu'au bout d'une heure il eut déposé la petite Lucie toujours dormant sur le lit improvisé pour elle, M. Bréval revint au salon avec sa cousine, et lui prenant les deux mains :

— Merci, Annette, merci, dit-il. Je ne t'ai rien demandé, je ne t'ai pas consultée avant de prendre une décision qui te regardait presque autant que moi, merci d'avoir consenti.

La vieille demoiselle avait les larmes aux yeux.

— Tu sais bien, Jean, que tout ce qui contribue à ton bonheur...

— Oui, je sais, ma bonne Annette. Seulement je ne veux prendre avec elle ni argent ni ancien domestique. Il faut qu'elle soit toute à nous. Nous l'élèverons d'une manière jeune, nous l'entourerons d'enfants et de gens jeunes et nous n'oublierons pas ces vers :

Aimez donc vos enfants, non pour vous mais pour eux,
Aimez-les sans faiblesse et fausse complaisance,
Exigez le respect avec l'obéissance,
Mais, pour Dieu! restez jeune et comprenez leurs jeux!

Si Dieu leur a donné la gaîté de leur âge,
C'est qu'il faut de la joie à tous les jeunes cœurs
Comme il faut du soleil pour faire ouvrir les fleurs,
Mieux vaudrait reprocher aux oiseaux leur ramage!

Mme Schlumberger, née de Witt.

ÉTUDES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LES DERNIÈRES ANNÉES DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD EN ALGÉRIE

(1844-1847)

I

La victoire d'Isly (14 août 1844) avait encore grandi la situation du maréchal Bugeaud[1]. Tandis que le roi lui conférait le titre de duc, les témoignages spontanés de la gratitude et de l'admiration nationales lui venaient de toutes parts. « Jamais, écrivait-il à un de ses amis, ivresse de la victoire n'a été plus prolongée que la mienne : il y a bien quarante jours que j'emploie le tiers de mon temps à répondre ou à faire répondre aux lettres de félicitations qui m'arrivent[2]. » Le 21 septembre 1844, quelques jours après la rentrée du gouverneur à Alger, les chefs des tribus arabes du voisinage vinrent, en grand appareil et accompagnés d'une brillante escorte, rendre solennellement hommage au vainqueur des Marocains. Le maréchal leur adressa la parole d'un ton d'autorité paternelle et ordonna qu'on leur racontât les détails du combat. A la fantasia d'usage succéda un banquet ; il prenait fin quand un des agas se leva : « Arrêtez, s'écria-t-il, messeigneurs et frères, nous sommes tous ici membres d'une seule famille. Les Français sont

[1] Sur la première partie du gouvernement du maréchal Bugeaud, voir le *Correspondant* des 10 et 25 décembre 1888 et du 25 février 1889.

[2] Lettre à M. Gardère du 17 octobre 1884. (*Le maréchal Bugeaud*, par le comte d'Ideville, t. II, p. 550.)

chrétiens, les Arabes de l'Algérie sont musulmans, mais Dieu est pour tous. Il nous a donné pour sultan le roi des Français. Notre religion nous ordonne de lui obéir, puisque le Seigneur a voulu que son bras fût plus fort que le nôtre. Nous avons juré de le servir fidèlement et de l'honorer comme notre sultan; je vous propose donc une prière au Très-Haut, que vous répéterez tous avec moi. » On eut alors ce spectacle vraiment extraordinaire de tous les chefs arabes prenant l'attitude de la prière, pour demander à Dieu de « donner toujours la victoire au sultan des Français et de punir ses ennemis ».

Tout paraissant être ainsi à la paix, le maréchal Bugeaud jugea qu'il pouvait s'absenter pendant quelques mois. Il s'embarqua le 16 novembre 1844, laissant le commandement par intérim au général de La Moricière. D'autres ovations l'attendaient en France. A peine descendu de la frégate qui l'avait amené, il fut invité par les commerçants de Marseille à un grand banquet dans la salle du théâtre; suivant son habitude, il ne se fit pas prier pour prendre la parole. « La conquête de l'Algérie par les armes est achevée, dit-il; la paix est partout; depuis les frontières de Tunis jusqu'à celles du Maroc, tout est soumis, à part quelques tribus kabyles. Partout règne la sécurité la plus entière. Un progrès immense se fait sentir. Les revenus de la colonie, qui n'étaient, en 1840, que de 4 millions, s'élèvent aujourd'hui à 20 millions... La population européenne, qui n'était, en 1840, que de 25 000 âmes, est maintenant de 75 000..... En vous parlant ainsi, je ne suis pas suspect, car, vous le savez, dans l'origine, je n'étais pas partisan de la colonie. » L'exemple de Marseille fut suivi par plusieurs autres villes. Le dernier banquet et non le moins retentissant fut celui que le commerce de Paris donna, le 18 mars 1845, dans le palais de la Bourse, et auquel prirent part quatre cent cinquante convives, dont les quatre fils du roi. Le maréchal jouissait de sa gloire, et en même temps tâchait de la faire servir au triomphe de ses idées. Ainsi prononçait-il, dans la discussion de l'adresse, le 24 janvier 1845, un grand discours où il disait hautement, avec une sorte de brusquerie humoristique, sans s'inquiéter de heurter les préventions régnantes, tout ce qui lui tenait le plus à cœur sur les choses algériennes, — glorification des services rendus par l'armée et nécessité de ne pas la réduire, réfutation des scrupules philanthropiques qui s'effarouchaient des razzias, justification des expéditions partielles qu'il fallait entreprendre de temps à autre, défense du régime militaire contre les partisans du régime civil, préconisation de la colonisation par les vieux soldats. Ecouté avec une curiosité attentive, le maréchal ne fut pas contredit : le prestige de sa victoire en imposait;

mais il n'eût pas fallu en conclure que l'auditoire était convaincu.

Pendant ce temps, l'Algérie, sous l'habile administration du général de La Moricière, demeurait tranquille. Les quelques explosions de fanatisme musulman qui se produisaient de temps à autre, ne paraissaient être que des accidents isolés. Le Maroc, encore sous le coup de sa défaite, subissait le traité de délimitation que lui imposait le général de La Rue, envoyé spécialement de Paris pour suivre cette négociation. A peine arrivé en Afrique, cet officier constatait l'effet considérable produit par les derniers succès de nos armes; il écrivait à M. Guizot, le 22 février 1845 : « Notre situation vis-à-vis de nos tribus et des Marocains est bonne. Ils reconnaissent notre supériorité et la puissance de nos forces militaires. L'expulsion d'Abd-el-Kader de l'Algérie, l'invincible sultan du Maroc battu, son armée dispersée, ont frappé l'imagination des Arabes; ils disent que Dieu est décidément pour nous, puisque nous sommes les plus forts. Cette impression est déjà répandue même dans les tribus les plus éloignées, à ce point qu'un marabout vénéré du désert disait hier : « Je ne veux ni pouvoirs ni richesses; j'ai assez de tout cela. Ce « que je voudrais, ce qui ajouterait à l'illustration de ma famille, ce « serait de recevoir une lettre du grand sultan de France, à qui « Dieu donne la victoire[1]. »

Le gouverneur général rentra à Alger, dans les derniers jours de mars 1845. L'état dans lequel il trouva la colonie ne pouvait que confirmer l'impression agréable que lui laissaient les ovations dont il avait été l'objet, pendant son séjour en France. Aussi l'ordre du jour qu'il adressa, en débarquant, « aux citoyens et aux soldats de l'Algérie », respirait-il le plus complet optimisme. « J'ai vu, dit-il, avec une vive satisfaction qu'en mon absence aucune affaire n'avait périclité. Les progrès en tous genres ont continué... Aucun fait militaire de quelque importance n'a signalé cette période de quatre mois... Vous apprendrez avec bonheur que notre noble entreprise n'a pas moins de succès en France qu'en Afrique. La presque universalité des citoyens et des hommes politiques y ont foi... Notre cause est gagnée dans l'opinion. »

II

Le maréchal Bugeaud, cependant, ne pouvait se flatter que la période des luttes armées fût définitivement close. A peine était-il de retour en Afrique que, vers le milieu d'avril 1845, une insurrection éclatait dans le Dahra, massif montagneux s'étendant du Chélif à

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 180 à 182.

la mer, à l'ouest d'Alger. L'instigateur en était un jeune homme de vingt ans, inconnu jusqu'alors, venu du Maroc avec une réputation de saint et que les Arabes surnommaient Bou-Maza, l'homme à la chèvre. Il se donnait comme le chérif envoyé de Dieu pour chasser les chrétiens, le « maître de l'heure » annoncé par les prophéties. Le meurtre de deux caïds dévoués aux Français et des surprises tentées contre quelques troupes isolées marquèrent son entrée en campagne. Vainement le colonel de Saint-Arnaud, qui commandait en cette région, lui infligea-t-il des échecs, la révolte ne fut pas étouffée. Bien au contraire, à la fin d'avril, elle avait gagné l'Ouarensenis, au sud du Chélif. Les Arabes, enhardis, venaient même insulter les murs d'Orléansville. Le gouverneur général se décida alors à intervenir, et, dans les premiers jours de mai, il se porta, avec une forte colonne, dans l'Ouarensenis; le duc de Montpensier l'accompagnait. Son expédition se borna à des marches pénibles, contrariées par le mauvais temps; l'ennemi se dérobait. Bou-Maza avait préféré porter tous ses efforts contre le colonel de Saint-Arnaud qui continuait à agir dans le Dahra avec une colonne moins nombreuse. Le chérif n'y gagna rien : il fut battu à plusieurs reprises, vit détruire ses meilleurs soldats et perdit ses drapeaux. Il finit par disparaître, sans qu'on eût pu mettre la main sur lui. « Nous venons enfin, écrivait Saint-Arnaud, de chasser Bou-Maza du pays — jusqu'à ce qu'il revienne. »

En présence d'un ennemi si insaisissable, le gouverneur général estima qu'il ne lui restait qu'un moyen d'action efficace : c'était de frapper très durement les tribus qui avaient pris part à la révolte, de détruire leurs récoltes, couper leurs arbres fruitiers, enlever leur bétail et leurs chevaux, et surtout de les contraindre ainsi à livrer leurs fusils. Ce désarmement était chose nouvelle; jusqu'à présent, on n'avait pas cru possible de l'imposer à des populations aussi guerrières. Le colonel de Saint-Arnaud fut le premier à l'exécuter. « Je ruine si bien le pays des Beni-Hidja, écrivait-il dès le 4 mai, que je les force à demander grâce, et, ce qui ne s'est jamais vu, je les oblige à rendre leurs fusils... Les vieux officiers d'Afrique ont peine croire à la remise des fusils, même en les voyant couchés devant ma tente. » Encouragé par ce succès, le maréchal voulut, une fois Bou-Maza en fuite, généraliser le désarmement; il chargea les colonels de Saint-Arnaud, Pélissier et Ladmirault, de l'opérer sur les deux rives du Chélif. Plus de sept mille fusils propres au service furent ainsi recueillis. Ordre fut donné de les employer, en les dénaturant le moins possible, aux constructions de l'arsenal d'Alger et des divers établissements militaires : on en devait faire des rampes d'escalier, des grilles, des balcons. « Ils serviront ainsi,

écrivait le maréchal, de monument pour constater le désarmement. Les commandants militaires qui succèderont à ceux d'aujourd'hui y trouveront la preuve permanente de la possibilité de cette mesure qui, selon nous, doit être rigoureusement appliquée à toute tribu qui se révoltera[1]. »

Ce désarmement fut marqué, le 19 juin, par un incident tragique. Une partie des Ouled-Rhia, contre lesquels agissait le colonel Pélissier s'étaient réfugiés dans des grottes profondes. Mis en demeure de se soumettre et de livrer leurs armes, avec promesse qu'à ce prix leurs personnes et leurs propriétés seraient respectées, ils répondirent par des coups de fusil. Impossible de les prendre de force ni de les réduire par la famine; ils avaient des vivres et de l'eau. Le colonel menaça alors de les « chauffer », c'est-à-dire d'allumer de grands feux à l'entrée des cavernes; ce moyen avait été déjà employé, l'année précédente, dans une circonstance analogue, par le colonel Cavaignac, et il avait contraint les Arabes à capituler. La menace, renouvelée à plusieurs reprises, fut sans effet : les Arabes continuaient à tirer sur tous ceux qui se montraient. De délai en délai, la nuit arriva. Des fascines furent amoncelées et allumées. Vers une heure du matin, le colonel, estimant en avoir fait assez pour vaincre la résistance, fit éteindre le feu et envoya reconnaître l'ouverture des grottes. La fumée en sortait si épaisse et si âcre qu'il fut d'abord impossible d'y pénétrer. Bientôt, on vit sortir de là quelques malheureux à demi brûlés et asphyxiés. Quand on put enfin pénétrer, on reconnut avec stupeur que la flamme, attirée par un fort courant d'air, avait produit un ravage dépassant toutes les prévisions. Plus de cinq cents cadavres d'hommes, de femmes, d'enfants gisaient au fond des cavernes. Cent cinquante Arabes environ purent seuls être sauvés. « Ce sont là, écrivait le colonel Pélissier à la fin de son rapport, ce sont là de ces opérations que l'on entreprend quand on y est forcé, mais que l'on prie Dieu de n'avoir à recommencer jamais. »

Aussitôt connu en France, cet évènement y souleva une douloureuse émotion que les journaux opposants exploitèrent violemment. Le prince de la Moskowa porta la question à la tribune de la Chambre des pairs, dans la séance du 11 juillet. Le maréchal Soult, intimidé par le tapage de presse, ne sut pas parler en homme de gouvernement et en chef d'armée : il fit une réponse embarrassée, blâmant le colonel Pélissier, sans cependant satisfaire ceux qui l'attaquaient. Le maréchal Bugeaud n'eut pas de ces timidités; couvrant hardiment son subordonné, il fit publier, le 15 juillet, dans

[1] *Moniteur algérien* du 25 juillet 1845.

le *Moniteur algérien*, un article qui le justifiait, et adressa, le 18, la lettre suivante au ministre de la guerre : « Je regrette, monsieur le Maréchal, que vous ayez cru devoir blâmer, sans correctif aucun, la conduite de M. le colonel Pélissier. Je prends sur moi la responsabilité de son acte. Si le gouvernement juge qu'il y a justice à faire, c'est sur moi qu'elle doit être faite. J'avais ordonné au colonel Pélissier, avant de nous séparer à Orléansville, d'employer ce moyen à la dernière extrémité. Et, en effet, il ne s'en est servi qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la conciliation. C'est à bon droit que je puis appeler déplorables, bien que le principe en soit louable, les interpellations de la séance du 11 ; elles produiront sur l'armée un bien pénible effet, qui ne peut que s'aggraver par les déclarations furibondes de la presse. Avant d'administrer, de civiliser, de coloniser, il faut que les populations aient accepté notre loi. Mille exemples ont prouvé qu'elles ne l'acceptent que par la force, et celle-ci même est impuissante si elle n'atteint pas les personnes et les intérêts. Par une rigoureuse philanthropie, on éterniserait la guerre d'Afrique en même temps que l'esprit de révolte, et alors on n'atteindrait même pas le but de philanthropie. »

La révolte suscitée par Bou-Maza était la plus importante, non la seule. D'autres furent tentées sur divers points, notamment sur les confins des provinces d'Alger et de Constantine; mais nos troupes les réprimèrent promptement.

Cette agitation n'échappait pas à Abd-el-Kader qui était toujours établi, avec sa deïra, sur le territoire marocain, à peu de distance de la frontière française. On se rappelle que, par le traité de Tanger, l'empereur du Maroc s'était obligé à mettre notre ennemi hors la loi. Avait-il jamais eu la volonté sérieuse de le faire? En tous cas, on ne fut pas long à s'apercevoir qu'il n'en aurait pas le pouvoir. Aux premières injonctions qu'il avait fait adresser à l'émir, celui-ci ne s'était montré nullement disposé à obéir. « Les tribus de la frontière, écrivait alors le général de La Moricière, celles au milieu desquelles est établie la deïra d'Abd-el-Kader, ont été si bien prêchées et fanatisées par lui qu'elles sont aujourd'hui plutôt à lui qu'à Mouley-Abd-er-Rahmane; et comme ces tribus sont nombreuses et puissantes, qu'elles occupent un pays fort difficile et en général fort mal soumis, je crois que l'empereur, alors même qu'il en aurait la ferme intention, serait fort embarrassé pour employer des mesures coercitives contre la base d'opération que l'émir s'est créée dans ses États[1]. » C'était bien, en effet, une base

[1] Lettre au général Bourjolly, citée par M. C. Rousset. (*La conquête de l'Algérie*, t. II, p. 29.)

d'opération : argent, vivres, soldats, tout était fourni à Abd-el-Kader, par les populations au milieu desquelles il vivait. Pendant tout l'hiver, sous son influence, une fermentation sourde avait régné sur la frontière. Au printemps, quand il apprit l'insurrection de Bou-Maza, il crut possible d'oser davantage. A la tête d'une troupe de cavaliers, il pénétra sur le territoire algérien, dans cette région du sud oranais, sorte de désert de sable parsemé d'oasis, où nos colonnes avaient pénétré, mais où nous n'avions pas d'établissements fixes. Passant subitement d'un point à un autre, il rattacha à sa cause une partie des tribus, très imparfaitement soumises, et maltraita celles qui nous demeuraient fidèles. La prodigieuse rapidité de ses déplacements défiait toutes les poursuites. Nos commandants se bornaient à veiller sur les confins des grands plateaux, là où avait été créée une ligne de postes; tous leurs efforts tendaient à empêcher l'émir de franchir cette ligne et de pénétrer dans le Tell. Ils n'étaient rien moins que sûrs d'y parvenir. « Je m'attends, d'un jour à l'autre, écrivait alors le maréchal Bugeaud au général de La Moricière, à apprendre qu'Abd-el-Kader s'est montré sur l'un ou sur l'autre point du Tell, ce que ni vous, ni moi, ni personne ne pouvons empêcher, quoique nous soyons vingt fois plus forts qu'il ne faut pour le battre [1]. » Les mois de mai et de juin se passèrent ainsi sur le qui-vive. Enfin, dans les derniers jours de juin, on apprit que l'émir était rentré sur le territoire marocain, sans avoir pu ou voulu pénétrer plus au nord. Bien que sans grands résultats apparents, cette incursion lui rendit un peu de son prestige et de son influence. Sa deïra devenait chaque jour plus nombreuse et plus prospère; elle ne comptait pas moins de deux mille tentes. On évaluait à trente ou quarante mille les émigrés algériens qu'il attirait au Maroc [2]. Il y avait là, pour l'avenir, une menace qui n'échappait pas au maréchal Bugeaud. « Abd-el-Kader prépare un retour, c'est évident, écrivait-il, et le Maroc le laisse faire. Il y a là un danger permanent [3]. »

Tout en regardant, avec cette attention anxieuse, le nuage qui grossissait sur la frontière de l'Ouest, le maréchal Bugeaud ne perdait pas de vue les autres parties de l'Algérie. Ainsi fut-il conduit, en juillet, à clore ses opérations militaires par une expédition contre la Kabylie où les émissaires d'Abd-el-Kader étaient parvenus à fomenter quelque agitation. Il songeait depuis longtemps à agir de ce côté, et avait même projeté une expédition beaucoup

[1] Lettre du 22 mai 1845. (*Ibid.*, p. 27.)

[2] C'est le chiffre donné par le maréchal Bugeaud, dans une lettre à la duchesse d'Isly, en date du 8 août 1845. (Ideville, t. III, p. 32.)

[3] Même lettre.

plus considérable que celle à laquelle il dut se borner. Le massif montagneux de la grande Kabylie, d'accès difficile, habité par une population nombreuse, énergique, très jalouse de son indépendance, était la seule partie de l'ancienne régence qui ne nous fût pas soumise; il formait, au milieu de nos possessions, entre la province d'Alger et celle de Constantine, une sorte d'enclave longue de quatre-vingts lieues, et large de trente. Il est vrai que les habitants de ces montagnes, si redoutables à qui venait les chercher, n'étaient pas, de leur nature, agressifs; ils ne sortaient pas volontiers de chez eux, et ne menaçaient pas notre domination dans le reste de l'Algérie. Aussi, dans les cercles où notre entreprise africaine était déjà jugée bien lourde, disait-on couramment : « Ces gens-là ne nous attaquent pas; laissons-les tranquilles; nous avons assez à faire ailleurs. » Telle était l'opinion qui prévalait dans le monde parlementaire, et dont, chaque année, les commissions des crédits se faisaient l'écho dans leurs rapports. Le maréchal Bugeaud n'acceptait nullement cette façon de voir; elle lui paraissait un vieux reste du détestable système de l'occupation restreinte, et il comptait bien, un jour ou l'autre, éteindre ce dernier foyer de l'indépendance algérienne. Dans les premières années, toutefois, il s'était borné à quelques expéditions passagères pour châtier telles ou telles tribus, mordant plus ou moins avant dans les bords du massif, mais ne pénétrant pas au cœur du pays, et surtout ne s'y établissant pas. A la fin de 1844, Abd-el-Kader chassé, et le Maroc vaincu, le moment lui parut venu de tenter davantage. Dans sa pensée, la soumission de la Kabylie devait être la grande entreprise de l'année suivante. Ce fut, sans doute, afin d'y habituer les esprits qu'il toucha ce sujet dans son discours du 24 juillet 1845, à la Chambre des députés; après y avoir rappelé l'impossibilité de faire une « conquête à demi », et comment « la force des choses » nous avait peu à peu amenés à « prendre tout le pays », il ajoutait : « Nous serons donc contraints de prendre la Kabylie, non pas que les populations soient inquiétantes, envahisseuses, hostiles; non, elles défendent vigoureusement leur indépendance quand on va chez elles; elles n'attaquent pas. Mais ce territoire insoumis, au milieu de l'Algérie obéissante, est d'un mauvais exemple pour les tribus qui payent l'impôt et voient auprès d'elles des voisins qui ne le payent pas. C'est un témoin vivant de notre impuissance, de notre respect pour les gens forts, et cela diminue notre force morale. C'est un refuge pour les mécontents de nos possessions; c'est là qu'un lieutenant d'Abd-el-Kader, Ben-Salem, s'est retiré et maintient encore le drapeau de son maître; il pourrait sortir de là, quelque jour, un gros embarras. » Et il concluait

en répétant : « Nous serons obligés de prendre la Kabylie, un jour ou l'autre. » Sans contredire sur le moment l'orateur, la Chambre ne se laissa pas convaincre; elle demeurait manifestement opposée à toute opération importante contre la Kabylie. Le ministère n'osa pas alors entrer dans les vues du maréchal, et celui-ci quitta la France, en mars 1845, sans avoir obtenu les renforts qui lui eussent été nécessaires pour une telle entreprise. « J'ai renoncé à la grande expédition contre les montagnes de Bougie, écrivait-il d'Alger, le 10 avril, à un de ses amis. Le gouvernement s'en souciait peu, et ne voulait pas en prendre la responsabilité; le public et les Chambres blâmaient. Pour agir avec une entière prudence, il eût fallu des renforts qu'on ne voulait pas me donner [1]. » Et il ajoutait, non sans amertume, le lendemain, dans une autre lettre : « Rassurez tous les grands généraux, et tous les grands politiques, je ne mordrai, cette année, que dans un petit morceau du grand pâté du Djurdjura [2]. » On le voit, si le gouverneur était empêché de diriger contre la Kabylie une attaque décisive, il ne renonçait pas entièrement à s'y montrer en armes. Ce fut cette expédition limitée qui, retardée quelque temps par les troubles du Dahra et du Sud oranais, s'accomplit enfin au mois de juillet 1845. La chaleur ne permit pas de pousser loin les opérations. Quelques tribus furent obligées de demander l'aman; mais, au fond, rien ne fut changé à l'état de la Kabylie; elle demeurait toujours indépendante. La grande conquête rêvée par le maréchal restait toujours à faire.

III

A la fin de juillet 1845, les opérations militaires étaient terminées, et la tranquillité semblait partout rétablie. L'alerte avait été trop courte et trop localisée pour inquiéter beaucoup l'opinion et y effacer l'impression de confiance produite par nos succès de 1844. Mais plus on était disposé à croire l'Algérie soumise, plus on se préoccupait d'y voir résoudre tous les problèmes que soulevaient l'administration et la colonisation du territoire. On était impatient « d'utiliser » la conquête, de trouver quelque compensation aux lourds sacrifices faits jusqu'alors, par plusieurs à contre-cœur, sacrifices qui, depuis 1840, ne montaient pas à moins de cent millions par an. Le maréchal Bugeaud était souvent accusé de négliger cette partie de sa tâche et de se donner trop exclusivement à l'œuvre guerrière. Sensible à ce reproche, il entre-

[1] Ideville, *le maréchal Bugeaud*, t. III, p. 4.
[2] *Documents inédits.*

prit plusieurs fois d'y répondre publiquement. « Quelques personnes, disait-il, le 4 septembre 1845, aux notables d'Alger, auraient voulu que je restasse habituellement au siège du gouvernement; on a été jusqu'à compter les jours que j'ai été en expédition, et l'on m'a fait un reproche de ce qu'ils dépassaient le temps de mon séjour à Alger. Eh bien, moi, Messieurs, je m'en fais un titre d'honneur. Je persiste à croire de toutes mes forces que je servais mieux les intérêts civils que si je m'étais laissé absorber par les détails minutieux de l'administration... Il fallait, avant tout, vous donner la sécurité. C'était le premier de tous les besoins, la source de tous les progrès, et nous ne pouvions la conserver qu'en portant la guerre jusqu'aux limites du pays. »

Le gouverneur prétendait d'ailleurs que, tout en dirigeant cette guerre, il avait beaucoup fait pour l'organisation de la colonie. Sur cette organisation, aussi bien que sur les choses militaires, il paraissait avoir des idées personnelles arrêtées; suivant son habitude, il les professait très haut, d'autant plus haut qu'elles étaient plus contredites, et il travaillait avec ardeur à les appliquer. Déjà nous avons vu ce qu'il avait fait pour le gouvernement des indigènes, en développant et en réglant l'institution fort utile des bureaux arabes [1]. Quoiqu'il s'en défendît, il avait certainement moins fait pour la population civile. La goûtant peu, ce qui se comprend quand on sait ce qu'elle valait alors, il n'était pas pressé de la voir grossir. Toutefois, les Européens débarquaient chaque jour plus nombreux en Algérie, et dès lors se posait cette question : A quel régime les soumettre? Le maréchal avait une réponse très simple. « L'armée est tout en Afrique, disait-il; comme elle est tout, il n'y a de possible que le pouvoir militaire [2]. » Aucune tâche, selon lui, à laquelle l'armée ne pût suffire : les soldats exécuteraient les travaux publics et prêteraient la main, en cas de nécessité, aux travaux privés; les officiers serviraient d'administrateurs et de magistrats; le commandant en chef exercerait une sorte de dictature paternelle, usant, pour le bien de tous, du personnel et du matériel dont il disposait en maître, trouvant dans son omnipotence les moyens de résoudre promptement et facilement tous les problèmes. A l'appui de sa thèse, le maréchal rappelait tout ce que l'armée avait fait jusqu'alors pour les colons; comment elle avait ouvert les routes, desséché les marais, irrigué les plaines, exploité les carrières, donné l'impulsion à toutes les exploitations, aidé le colon pauvre à transporter ses matériaux, à bâtir sa maison, à défricher son ter-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 décembre 1888.
[2] *L'Algérie : Du moyen de conserver et d'utiliser cette conquête* (1842).

rain. Il opposait la simplicité et l'économie de ce régime aux lentes et coûteuses complications d'une administration civile. Ne pouvait-il pas aussi arguer en faveur du personnel militaire d'une certaine supériorité morale? Tandis que l'élite de l'armée demandait à servir en Afrique, l'administration civile n'y envoyait alors le plus souvent que son rebut [1]. Que les immigrants eussent des répugnances contre ce qu'ils appelaient « le régime du sabre », le maréchal Bugeaud ne parvenait pas à le comprendre. Il était convaincu que tout ce qui n'était pas hargneux ou brouillon devait être satisfait de vivre sous une autorité si protectrice et si bienfaisante. « Les populations, disait-il à la Chambre, dans son grand discours du 24 janvier 1845, ne craignent pas autant qu'on veut bien le dire le régime du sabre, et les choses qui les préoccupent le plus, ce ne sont pas les garanties civiles, les libertés municipales, mais bien la sécurité. La certitude de conserver sa tête, celles de sa femme et de ses enfants, les récoltes qu'on a semées, passent avant les théories libérales [2]... Je pourrais comparer les habitants qui vivent sous le régime civil de la côte à des enfants mal élevés, et ceux qui sont dans l'intérieur, sous le régime militaire, à des enfants bien élevés. Les premiers crient, pleurent, se fâchent pour la moindre contrariété. Les seconds obéissent sans mot dire. » En cet endroit du discours, le *Moniteur* constate « l'hilarité » de la Chambre. Cette verve humoristique amusait en effet les auditeurs, mais ne les convertissait pas. Bien au contraire, en heurtant ainsi de front les préventions, l'orateur les fortifiait plus tôt. C'était souvent l'effet des boutades un peu intempérantes auxquelles Bugeaud se laissait aller dans la chaleur de la contradiction. Il était tellement plein de ses idées, qu'il ne se rendait pas compte du tort que leur faisait une exposition trop franche et trop crue.

Si peu de goût qu'il eût pour les fonctionnaires n'appartenant pas à l'armée, le maréchal était cependant obligé de leur faire une certaine part. Dès l'origine de l'occupation algérienne, le

[1] Le ministre de la guerre était obligé de reconnaître, à la tribune, le 8 juin 1846, que 31 employés de l'administration civile en Algérie venaient d'être traduits devant des conseils d'enquête comme suspects de malversations, que 16 avaient été révoqués et 9 traduits devant les tribunaux.

[2] Le maréchal revenait souvent sur cette idée. Peu après, il disait dans une de ses nombreuses brochures : « La première de toutes les libertés, en Afrique, c'est la sécurité, c'est l'assurance de conserver sa tête... On peut bien sacrifier à de tels avantages quelques-unes de ses autres libertés; et, disons-le franchement, les masses feront sans difficulté ce sacrifice, dont elles comprendront l'importance parce que leur esprit droit et simple n'est pas troublé par des théories contraires. Les théoriciens demanderont pour elles, à grands cris, des libertés dont elles ne se préoccupent pas. »

gouvernement central avait institué, dans des conditions et sous des noms qui changèrent souvent, une administration civile, à côté du commandement supérieur des forces militaires; c'était, dans sa pensée, à la fois une garantie pour les colons et un moyen d'empêcher le gouverneur général de se rendre trop indépendant de la métropole. On avait même tenté, un moment, d'établir à Alger une sorte de dualisme, d'après lequel le chef de l'administration civile, à peu près indépendant du gouverneur, eût relevé directement des ministres. Mais une telle organisation n'était pas viable : des conflits se produisirent, à la suite desquels l'administration civile fut de nouveau subordonnée au commandement militaire, qui se trouva plus omnipotent que jamais. Le rôle du gouvernement central était ainsi singulièrement effacé. Le maréchal Valée, notamment, s'était soustrait presque complètement à sa suprématie et à son contrôle. Le maréchal Soult, rentré au ministère de la guerre, le 29 octobre 1840, voulut profiter du remplacement du maréchal Valée par le général Bugeaud, pour rétablir son autorité; mais le caractère du nouveau gouverneur ne se prêtait guère à un rôle de subordonné. De là des heurts continuels. Par l'effet de cette rivalité, le ministre se trouvait intéressé au développement de l'administration civile. Tant que la guerre avait été flagrante en Algérie, il n'avait pu être sérieusement question de diminuer les pouvoirs du commandement militaire; mais, à la fin de 1844 et au commencement de 1845, la conquête paraissant finie, on jugea le moment venu de tenter quelque réforme dans ce sens. Pendant son séjour en France, le gouverneur général apprit, non sans une vive irritation, que, dans les bureaux du ministère de la guerre, on avait préparé une ordonnance réorganisant toute l'administration algérienne; elle créait notamment un directeur général des affaires civiles, personnage considérable qui devait centraliser tous les services et avoir la présidence du conseil d'administration avec la signature quand le gouverneur serait en expédition. Le maréchal Bugeaud se démena pour faire écarter ce projet et crut un moment y avoir réussi : « Il paraît, écrivait-il, le 2 janvier 1845, à un de ses amis, qu'on voulait, au ministère de la guerre, enlever l'ordonnance sur l'Algérie sans consulter ni le cabinet ni moi... On était convaincu, en vraies *mouches du coche*, que l'Algérie ne pouvait vivre sans l'application de cette œuvre si longuement élaborée par lesdites *mouches*. A force de s'en occuper, on s'était persuadé qu'il y avait urgence extrême, lorsqu'il n'y a pas même utilité... Mais l'éveil a été donné à temps. Je sais que plusieurs ministres doivent demander que ce travail de Pénélope soit revu au conseil d'État. C'est un

moyen dilatoire qui pourra bien devenir une fin de non recevoir [1]. » Le projet ne fut pas abandonné, comme s'en flattait le maréchal; il fut seulement atténué. Publiée le 15 avril 1845, la nouvelle ordonnance, « portant réorganisation de l'administration générale et des provinces en Algérie », était une transaction assez boiteuse entre les résistances du gouverneur et le désir du ministre de développer les attributions du pouvoir civil. Elle distinguait trois sortes de territoires : *civils*, *mixtes* et *arabes*. Les *territoires civils* sont « ceux sur lesquels il existe une population civile européenne assez nombreuse pour que tous les services publics y soient ou puissent y être complètement organisés »; l'administration y est civile. Les *territoires mixtes* sont « ceux sur lesquels la population civile européenne, encore peu nombreuse, ne comporte pas une complète organisation des services publics »; les autorités militaires y remplissent les fonctions administratives, civiles et judiciaires. Quant aux territoires arabes, ils sont administrés militairement, et les Européens n'y sont admis qu'en vertu d'autorisations spéciales et personnelles. Tout en laissant au gouverneur général des pouvoirs considérables et prépondérants, l'ordonnance les précisait et les réglementait, avec l'intention évidente de les limiter. A côté de lui, elle instituait un conseil supérieur et un conseil du contentieux. Elle créait aussi un directeur général des affaires civiles, comme le premier projet; seulement, elle le subordonnait au gouverneur et ne lui donnait pas le pouvoir de le remplacer en cas d'absence. En somme, le pur régime militaire était maintenu dans les territoires mixtes et arabes, de beaucoup les plus étendus. Quant à l'administration organisée dans les territoires civils, elle était assez mal conçue, et le déplaisir avec lequel le gouverneur général l'avait vu établir n'était pas fait pour en faciliter le fonctionnement. Aussi les résultats devaient-ils en être fort médiocres. Complications, tiraillements et impuissance, tel était le triple caractère de cette organisation.

IV

Quand on reprochait au maréchal Bugeaud de ne pas faire assez pour la colonisation, il montrait quel avait été, sous son gouvernement, la progression rapide de l'immigration européenne. La population civile de l'Algérie, qui n'était que 25 000 âmes en 1840, s'élevait à 96 000 en 1845. Ces chiffres semblaient une réponse

[1] Ideville, t. II, p. 568.

décisive. Cependant, quand on les analysait, ils n'étaient pas aussi concluants qu'ils en avaient l'air. Presque toute cette population s'était fixée dans les villes : la plus grande partie à Alger, devenu un centre important d'affaires et même de spéculations assez suspectes; une autre partie dans les villes de la côte ou de l'intérieur. C'était chose curieuse de voir, partout où s'installaient nos troupes, arriver aussitôt à leur suite une bande de *mercanti*, des cabaretiers surtout, quelques ouvriers d'État, des manœuvres, des maraîchers, en un mot tous ceux qui espéraient vivre de l'armée; parmi eux, un assez grand nombre d'étrangers, notamment des Maltais ou des Espagnols. Des villes absolument nouvelles, comme Orléansville ou Tenès, se trouvèrent ainsi peuplées en quelques mois, d'habitants à la vérité fort mélangés; c'est cette première alluvion, souvent un peu boueuse, qui forme comme le sous-sol de toutes les colonies à leur début. De ce côté, il n'y avait qu'à laisser faire : nul besoin d'activer artificiellement l'immigration. Mais était-ce tout ce qu'il fallait à l'Algérie? L'instinct public s'était promptement rendu compte que ce dont la colonie avait le plus besoin, ce n'était pas de trafiquants, ni même d'ouvriers d'Etat; nous ne pouvions utiliser notre conquête qu'en y implantant des agriculteurs.

D'ordinaire, quand une nation entreprend une colonie de peuplement agricole, elle le fait dans un pays où, ne rencontrant devant elle qu'une population clairsemée, inférieure, aisément refoulable, elle est assurée de trouver beaucoup de terres, sinon vacantes, du moins d'une appropriation facile; tels, par exemple, le Canada et l'Australie. Rien de pareil en Algérie. Les Arabes détenaient le sol, et ils étaient trop nombreux, trop énergiques, pour qu'on songeât à les supprimer ou à les déposséder; trop fiers, trop orgueilleux, trop dressés au mépris des autres races, pour que les Européens pussent leur en imposer par le prestige d'une civilisation supérieure. A défaut de terres à occuper, en trouvait-on à acheter? Pour la plus grande partie du sol, la propriété collective des tribus empêchait les achats individuels; quant aux domaines assez rares appartenant à des particuliers, l'incertitude des titres de propriété était faite pour décourager tout acquéreur tant soit peu soucieux d'avoir une possession stable et sûre. Au cas où l'on parviendrait à surmonter ces obstacles, les terres du moins seraient-elles d'une exploitation facile et rapidement avantageuse? L'Algérie, autrefois l'un des greniers de Rome, avait été, depuis, stérilisée par l'occupation arabe. Nous ne pouvions lui rendre quelque chose de son ancienne fécondité qu'au prix d'un défrichement pénible dont il ne fallait pas espérer recueillir les bénéfices avant plusieurs années. Si l'on ajoute que le paysan français,

par l'effet de notre organisation sociale et économique, était moins que tout autre disposé à émigrer, on se rendra compte que jamais colonisation ne s'était présentée dans des conditions aussi difficiles. On ne comprendrait même pas qu'elle eût été entreprise, si l'on ne se rappelait ce qu'il y avait eu d'accidentel, d'imprévu dans l'origine de cette conquête. Seul le point d'honneur, et non l'espérance d'un profit agricole ou commercial, avait déterminé la France d'abord à aller en Afrique et ensuite à y rester. Tout avait été peu à peu imposé par les circonstances; rien n'avait été le résultat d'un plan prémédité. C'était la conquête faite, et faite en quelque sorte malgré soi, qu'il avait fallu chercher les moyens de l'utiliser. Est-il surprenant qu'on ait d'abord tâtonné et qu'on ait commencé par faire plus d'une école?

Dans les premières années de l'occupation, le gouvernement, qui ne savait même pas bien alors s'il garderait l'Algérie, ou du moins ce qu'il en garderait, ne s'était pas sérieusement préoccupé d'y installer des colons. Malgré tout, il s'était produit un certain courant d'immigration auquel la pacification apparente, suite du traité de la Tafna, avait imprimé quelque activité. Des colons, venus la plupart spontanément, s'étaient établis à peu de distance d'Alger, dans la Métidja, sur des terres qu'ils avaient acquises de Maures qui, malheureusement, n'en étaient pas toujours bien régulièrement propriétaires. Ce sont ces exploitations, dont quelques-unes étaient devenues promptement assez florissantes, qu'Abd-el-Kader dévasta en 1839, quand il rouvrit soudainement les hostilités et pénétra jusqu'aux portes d'Alger, sans que le maréchal Valée pût l'arrêter. Dans cette année néfaste, les colons, mal protégés, ne virent pas seulement détruire leurs fermes; leur confiance aussi fut détruite. Les fermes auraient pu être facilement reconstruites, et quelques-unes le furent en effet; la confiance était beaucoup plus difficile à rétablir.

Au début du gouvernement du général Bugeaud, il n'y eut place que pour la guerre. Mais à peine nos troupes eurent-elles un peu refoulé Abd-el-Kader et élargi le cercle des territoires soumis, que la question de colonisation se trouva de nouveau posée. Il ne semblait plus désormais qu'on pût attendre quelque chose d'efficace de l'initiative privée, découragée par l'échec de sa précédente tentative. C'était d'ailleurs l'idée alors régnante dans tous les pouvoirs publics, — civils ou militaires, métropolitains ou coloniaux, — qu'étant donnés les conditions de l'Algérie et les mœurs du cultivateur français, l'immigration agricole serait nulle et impuissante, si l'Etat ne lui tendait la main et ne se chargeait de lever lui-même une bonne partie des difficultés.

De là, le système de colonisation exclusivement administrative qui prévalut. L'Etat déterminait les zones où les Européens pouvaient s'installer sans embarras pour lui, sans péril pour eux, et les points où il convenait de créer des villages. Il se procurait aussi les terres qui pouvaient être livrées aux particuliers et qu'il leur garantissait être à l'abri de toute revendication; il en avait d'ailleurs une certaine quantité immédiatement disponible; c'étaient celles de l'ancien domaine beylical, dont il était devenu propriétaire par l'effet de la conquête. Au lieu d'appeler pour ces terres des acheteurs qu'il croyait impossible à trouver ou dont il se défiait, il les offrait en concessions gratuites, et souvent même promettait en outre une certaine aide pour l'installation et la mise en train de l'exploitation. Par contre, il se réservait de choisir ceux qu'il admettrait, et leur imposait, pour assurer la mise en valeur des terrains, des conditions fort compliquées. Jusqu'à ce que ces conditions fussent accomplies, les concessionnaires n'étaient que des détenteurs à titre provisoire et précaire, placés sous la surveillance incessante et en quelque sorte sous la tutelle de l'administration, tutelle aussi gênante pour ceux qui la subissaient que lourde pour celle qui l'exerçait.

Ainsi furent créés, de 1842 à 1845, principalement aux environs d'Alger, dans le massif du Sahel et dans la plaine de la Métidja, une trentaine de villages. A la fin de 1844 on comptait 1765 familles concessionnaires, dont 133 avaient rempli les conditions imposées et reçu leurs titres définitifs; les dépenses effectuées par ces 133 familles étaient évaluées à 1 020 940 francs. Environ 100 000 hectares avaient été distribués; la plupart, il est vrai, étaient encore en friche. Chaque année, le nombre des demandes de concessions augmentait : il dépassait 2000 en 1845. Jamais on n'avait fait autant ni procédé si méthodiquement pour la colonisation rurale. Mais, s'il y avait un progrès notable par rapport à ce qui avait précédé, le résultat, en soi, était encore bien maigre. Qu'était-ce que cette poignée de cultivateurs ou prétendus tels, comparés aux 90 000 Européens déjà établis, à cette même époque, dans Alger et dans les autres villes de la colonie? Qu'était-ce, surtout, que les quelques milliers d'hectares cultivés, par rapport à l'immense territoire qu'il s'agissait de mettre en valeur? Au moins, le peu qu'on avait fait était-il bien fait? Arrivés plein d'espoir, d'illusion, les colons s'étaient aussitôt trouvés aux prises avec les difficultés d'un défrichement singulièrement pénible, coûteux et malsain. Le Sahel, notamment, où avaient été installés la plupart des concessionnaires, était alors une lande sauvage, aride, désolée, couverte de ces terribles palmiers-nains dont l'extraction était

faite pour user tous les outils et lasser tous les courages; il avait été laissé tout à fait inculte par les Arabes, peu soucieux du voisinage des Turcs d'Alger. L'emplacement des nouveaux villages, fixé par des considérations purement stratégiques, n'assurait trop souvent au colon ni eau potable pour sauvegarder sa santé, ni routes pour aller vendre les produits de son exploitation. Le sol de la Métidja, plus facile et plus fertile que celui du Sahel, n'était pas moins meurtrier quand on le remuait pour la première fois. Combien de villages où périrent, en peu d'années, plusieurs couches de colons! Boufarik, par exemple, aujourd'hui l'un des points les plus sains et les plus charmants de cette plaine, était alors un foyer de miasmes si pestilentiels qu'une sorte d'épouvante avait fini par s'attacher à son nom. Pour surmonter tant d'obstacles, il eût fallu chez les immigrants beaucoup d'énergie morale et de ressources matérielles. Or c'est précisément ce qui manquait au personnel qu'attirait la gratuité des concessions et que ne rebutait pas la tutelle administrative. Ce personnel était généralement pauvre, maladroit, de nature un peu mendiante et geignante, attendant tout de l'administration dont il se savait le pupille, s'en prenant à elle de chacune de ses déceptions, prompt à se dégoûter d'une terre qu'il n'avait pas payée de ses deniers, sur laquelle il n'exerçait pas les droits et pour laquelle il n'éprouvait pas les sentiments du propriétaire. En somme, la plupart des villages, sauf quelques-uns par hasard mieux placés que les autres, avaient peu réussi; certains d'entre eux offraient même un spectacle lamentable. L'abbé Landmann écrivait, après les avoir visités, à la fin de 1844 : « Je n'ai trouvé presque partout que découragement et misère profonde[1]. » Les commissions des crédits à la Chambre des députés, volontiers maussades pour tout ce qui regardait l'Algérie, constataient ces échecs et s'en faisaient un grief.

V

Au milieu de tant d'entreprises de colonisation avortées ou tout au moins incertaines, un fait se détache, qui est, au contraire, un succès : c'est la fondation de la Trappe de Staouëli, renouvelant, en plein dix-neuvième siècle, les merveilles des grands couvents défricheurs du commencement du moyen âge[2]. L'idée première en était venue à M. de Corcelle, en 1841, au retour d'un voyage en Afrique,

[1] *Mémoire sur la colonisation de l'Algérie* (1845).

[2] Pour tout ce qui a trait à cette fondation, je me suis servi principalement de la *Vie de Dom François Régis*, par l'abbé Bersange.

dont j'ai déjà eu occasion de parler, et qui avait été l'origine de sa liaison avec le général Bugeaud. Il avait rapporté de ce voyage la conviction que la colonie ne pouvait réussir qu'en devenant chrétienne et agricole. N'était-ce pas répondre directement à ce double besoin que d'y établir des moines qui se trouvaient être en même temps des cultivateurs? Voisin des Trappistes, dans le département de l'Orne, M. de Corcelle les avait vus à l'œuvre et savait ce dont ils étaient capables. Il exposa son projet dans un mémoire adressé au gouvernement; après y avoir montré combien il importait de rendre l'Algérie catholique, pour qu'elle demeurât française, il ajoutait : « Sous ce rapport, l'introduction d'une congrégation religieuse dans les cultures de l'Algérie serait assurément très salutaire. Les trappistes, par exemple, apporteraient là une expérience agricole fort précieuse et surtout des exemples de sainteté de nature à émouvoir vivement l'imagination des indigènes... » Si nouvelle qu'une pareille idée fût pour le maréchal Soult, il la prit tout de suite à cœur. A tel de ses collègues qui s'effarouchait de voir le gouvernement protéger des congréganistes : « Ce ne sont pas des congréganistes, répondait-il, que j'envoie à Alger, ce sont des colons de la meilleure espèce, des colons qui ne parlent pas, mais qui agissent. » L'adhésion du ministre de la guerre ne suffisait pas; il fallait aussi celle du gouverneur général de l'Algérie. M. de Corcelle lui écrivit à ce sujet. « Essayez mes Trappistes, lui disait-il; je vous supplie d'introduire cette goutte de sainteté dans la caverne africaine. » Le général Bugeaud, alors très engoué d'un projet de colonisation au moyen de soldats mariés, projet sur lequel j'aurai à revenir, ne fut pas d'abord sans prévention contre les « célibataires » qu'on lui proposait; toutefois, il se rendit vite et promit son concours.

Ainsi approuvée par les deux chefs supérieurs, à Paris et à Alger, il semblait que la fondation ne dût plus rencontrer d'obstacles administratifs. Mais il fallut compter avec l'indifférence nonchalante ou même avec la malveillance tracassière des bureaux et des sous-ordres; il fallut compter aussi avec la timidité d'un gouvernement qui hésitait à braver les préjugés alors ravivés contre les congrégations par les controverses sur la liberté de l'enseignement. Le maréchal Soult lui-même, tout en persistant à protester de sa bonne volonté personnelle, expliquait aux Trappistes qu'il craignait, en se montrant trop favorable, « d'ameuter contre eux les aboyeurs de la Chambre ». De là des difficultés qui retardèrent pendant longtemps la solution et firent même parfois douter qu'on pût jamais aboutir. Cependant, le zèle de M. de Corcelle et de quelques autres personnes qui s'intéressaient à son projet finit par obtenir

du ministre de la guerre l'ordre exprès de « terminer cette affaire, tout obstacle cessant », et l'acte de concession fut signé le 18 juillet 1843.

Les religieux se mirent aussitôt à l'œuvre. Les débuts furent très durs. Staouëli était situé dans le Sahel, et l'on sait combien le défrichement y était pénible et meurtrier. Tous les moines furent frappés par la fièvre sur ce champ de bataille qu'aucun d'eux ne songea à déserter. Avant l'expiration de la première année, dix étaient morts, dont sept en trois mois. En même temps, l'argent manquait : pour une cause ou pour une autre, des subventions promises soit par le gouvernement, soit par des couvents de France, firent défaut. Plusieurs fois, on put croire qu'il faudrait interrompre les travaux.

La jeune Trappe avait heureusement à sa tête l'homme le mieux fait pour triompher de ces obstacles. C'était dom François Régis, nature vaillante entre toutes, l'un de ces capitaines qui savent obtenir de leurs soldats des prodiges d'héroïsme. Aux plus rudes moments, quand tous les religieux et lui-même étaient brisés par la maladie, il donnait l'exemple d'une énergie invincible : « Allons, mon frère, disait-il à chacun de ses compagnons, un peu de cœur, c'est pour le bon Dieu! » Si mal que les choses parussent aller, si anxieux qu'il fût lui-même au fond, il n'admettait pas qu'on se laissât gagner par la tristesse; il voulait qu'on « mangeât joyeusement le pain de chaque jour ». Ce n'était pas un de ces moines dont la vue se borne aux murs de leur couvent. Bien que très vertueux et très avancé dans la vie intérieure, il savait regarder au dehors et s'y créer des appuis. Au premier besoin, botté et éperonné, il montait à cheval et galopait jusqu'à Alger, ou même, dans les grands périls, il n'hésitait pas à traverser la mer et à parcourir la France. Caractère indépendant et fier, très franc et parfois presque brusque d'allure, il était cependant un solliciteur incomparable; il avait le don d'aplanir les difficultés, de gagner les bonnes grâces, de vaincre les résistances. Tous ceux auxquels il avait ainsi à faire, depuis les employés de bureaux et les simples soldats jusqu'aux généraux et aux ministres, étaient surpris et charmés de trouver, dans ce moine austère, une parole vive, prompte aux saillies, d'un accent toujours généreux, une droiture ouverte, une belle humeur affable, une sorte de familiarité cordiale qui laissait cependant intact le caractère et la dignité du religieux. Les militaires surtout étaient absolument conquis.

Au premier rang des amis que s'était ainsi faits l'abbé de Staouëli, il convient de nommer le maréchal Bugeaud. Rien ne subsistait plus de ses préventions premières. « Quand vous aurez

de grosses difficultés, avait-il dit à dom François Régis, venez me trouver. » L'abbé ne manquait pas de le faire. Qu'il fallût écarter quelque obstacle administratif ou triompher des hésitations d'un évêque, il trouvait toujours le gouverneur général prêt à lui venir en aide. Mêmes sentiments chez les autres chefs militaires, par exemple chez le général de La Moricière, plusieurs fois gouverneur par intérim. Le duc d'Aumale lui témoigna aussi sa sympathie et eut même occasion de lui donner un conseil dont la précoce maturité le frappa vivement : c'était en novembre 1843, à un moment où tout semblait se réunir pour faire échouer l'entreprise. Dom François Régis avait laissé voir au duc quelque velléité de transporter au moins partiellement ses efforts sur un terrain plus favorable. « Sera-ce au religieux de la Trappe, répondit le jeune prince alors seulement âgé de vingt-deux ans, qu'il faudra prêcher la patience et la persévérance? Vous datez d'hier et vous voulez déjà avoir réussi. C'est trop tôt vous décourager... Soyez ici constants, comme vous l'êtes ailleurs; soyez-le plus qu'ailleurs, et vous réussirez. » Ces amis de haut rang, n'étaient pas les seuls que se fût acquis le vaillant et aimable abbé; il en compta beaucoup d'autres, plus humbles, mais non moins dévoués ni moins efficaces, parmi les officiers de divers grades qui se trouvaient, par leurs fonctions, en rapport avec la Trappe [1].

Ainsi secondée, la courageuse persévérance des Trappistes finit par surmonter les obstacles devant lesquels succombaient autour d'eux tant d'immigrants européens. En 1845, deux ans après leur installation, la meurtrière bataille qu'ils livraient au sol, bien que non complètement terminée [2], pouvait être considérée comme dores et déjà gagnée. Les résultats acquis étaient considérables : les bâtiments essentiels étaient construits, l'exploitation en train, et une grande étendue de terrain mise en culture. Cette transformation faisait l'étonnement des visiteurs, chaque jour plus nombreux. Staouëli devenait l'une des principales curiosités de l'Algérie. Le maréchal Bugeaud voulut en juger par lui-même. Le 14 août 1845, il arriva à l'improviste au monastère, visita tout en détail, mêla

[1] Citons entre autres le colonel Marengo, fort mêlé alors aux entreprises de colonisation. On racontait ainsi l'origine de son nom : le Premier consul l'ayant remarqué à Marengo, où il était simple soldat, l'avait fait sortir des rangs : « Comment t'appelles-tu ? — Mon général, c'est à peine si j'ose vous le dire, je m'appelle Capon. — Tu te nommeras désormais Marengo », avait répondu Bonaparte. Le colonel Marengo demanda aux Trappistes, auxquels il avait montré tant de dévouement, d'être enterré dans leur cimetière.

[2] Par exemple, dans l'hiver 1846-1847, onze religieux succombèrent ne quelques mois.

quelques conseils à beaucoup d'éloges et s'en retourna le soir, plein d'admiration pour un travail si fécond et pour une austérité si héroïque. Peu de jours après, le *Moniteur algérien* racontait la visite du maréchal et faisait connaître sa satisfaction. Dans le succès des Trappistes, il y avait plus que le résultat matériel; il y avait, pour les autres colons, un exemple instructif et consolant, un voisinage bienfaisant, et surtout la prédication chrétienne qui agit le plus, celle de la vertu en action. Les Arabes n'étaient pas les derniers à en être frappés et à témoigner de leur respect pour les nouveaux « marabouts ». La « goutte de sainteté », demandée par M. de Corcelle, commençait à faire sentir son effet.

Le maréchal Bugeaud n'était pas homme à s'en effaroucher : bien au contraire. Il comprenait de quel secours pouvait être pour son œuvre l'action catholique. D'autres religieux que les Trappistes avaient aussi à se louer de lui. Les Jésuites avaient été des premiers à suivre notre armée à Alger. L'un d'eux, le P. Brumauld, avait fondé, aux portes de la ville, un orphelinat dont le gouverneur prisait très haut les services et qu'il subventionnait. Le maréchal cependant n'avait pas été, à l'origine, sans partager un peu les préjugés alors régnants contre la Compagnie de Jésus. Un jour qu'il la traitait assez mal en paroles, devant ses aides de camp, l'un d'eux l'interrompit : « Nous vous avons pourtant entendu dire beaucoup de bien du P. Brumauld. — Ah! mais oui. — Eh bien! le P. Brumauld est un Jésuite. — Un Jésuite, le P. Brumauld? — Assurément. » Déconcerté, le maréchal garda un moment le silence, puis s'écria : « Fût-il le diable, il fait le bien. » C'était un des traits de son caractère, de ne pas fermer les yeux à la vérité. Aussi, peu après, irrité de voir le *Journal des Débats* s'associer à la violente campagne alors ouverte contre les Jésuites, il lui adressa d'Alger, le 24 juin 1843, la lettre suivante : « J'ai été peiné de l'article sur les Jésuites que j'ai lu dans votre numéro du 13 juin. Vous savez bien que je ne suis ni Jésuite, ni bigot; mais je suis humain et j'aime à faire jouir tous mes concitoyens, quels qu'ils soient, de la somme de liberté dont je veux jouir moi-même. Je ne puis vraiment m'expliquer la terreur qu'inspirent les Jésuites à certains membres de nos Assemblées... Quant à moi qui cherche par tous les moyens à mener à bonne fin la mission difficile que mon pays m'a confiée, comment prendrais-je ombrage des Jésuites qui, jusqu'ici, ont donné de si grandes preuves de charité et de dévouement aux pauvres émigrants qui viennent en Algérie, croyant y trouver une terre promise, et qui n'y rencontrent tout d'abord que déceptions, maladies et souvent la mort. Eh bien! oui, ce sont les sœurs de Saint-Joseph et les Jésuites qui m'ont puissamment

aidé à secourir ces affreuses misères que l'administration, avec toutes les ressources dont elle dispose, est complètement insuffisante à soulager. Les sœurs de Charité ont soigné les malades qui ne trouvaient plus de place dans les hôpitaux et se sont chargées des orphelines. Les Jésuites ont adopté les orphelins. Le P. Brumauld, leur supérieur, a acquis, moyennant 120 000 francs, une vaste maison de campagne entourée de 150 hectares de terre cultivable, et là il a recueilli plus de 130 orphelins européens qui, sous la direction de différents professeurs, apprennent les métiers de laboureur, jardinier, charpentier, menuisier, maçon. Il sortira de là des hommes utiles à la colonisation, au lieu de vagabonds dangereux qu'ils eussent été. Sans doute les Jésuites apprendront à leurs orphelins à aimer Dieu. Est-ce un si grand mal? Tous mes soldats, à de rares exceptions près, croient en Dieu, et je vous affirme qu'ils ne s'en battent pas avec moins de courage... Pour moi, gouverneur de l'Algérie, je demande à conserver *mes* Jésuites, parce que, je vous le répète, ils ne me portent nullement ombrage et qu'ils concourent efficacement au succès de ma mission. Que ceux qui veulent les chasser nous offrent donc les moyens de remplacer les soins gratuits et la charité de ces terribles fils de Loyola. Mais je les connais; ils déclameront et ne feront rien que grever le budget colonial, sur lequel ils commenceront par prélever leurs bons traitements, tandis que les Jésuites ne nous ont rien demandé que la tolérance [1]. » Six ans plus tard, au moment de la mort du maréchal Bugeaud, le P. Brumauld l'appellera « son plus grand bienfaiteur, son père, le grand-père bien aimé de ses orphelins [2]. »

Cette attitude du maréchal contrastait heureusement avec l'indifférence que, dans les premières années de l'occupation, les autorités algériennes avaient témoignée pour les choses religieuses. C'est qu'en effet, sous ce rapport, la situation s'était améliorée. La part du culte catholique, dans le budget de la colonie, originairement de 9000 francs, atteignait maintenant 150 000 francs. Grâce à la création de l'évêché d'Alger en 1838, la vie chrétienne, nulle jusqu'alors, s'était développée. Au lieu des rares prêtres et des trois ou quatre chapelles misérables que Mgr Dupuch avait trouvés en Algérie, quand il avait pris possession de son siège épiscopal, on comptait, en 1845, dans le nouveau diocèse, 91 prêtres, 60 églises ou chapelles, un séminaire, plusieurs établissements hospitaliers ou scolaires fondés par des congrégations, des associations de piété

[1] Ideville, *Le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 310.
[2] *Ibid.*, p. 311.

et de charité. Toutefois, celui qui mesurait l'étendue des besoins était plus frappé encore de ce qui manquait. Cent cinquante mille francs pour le culte catholique, sur un budget total de cent trente millions, n'était-ce pas une proportion misérable, dans un pays où tout était à créer? Que de lieux où les immigrants et les soldats étaient absolument sans secours religieux! Dans la plupart des villages qu'elle avait établis, l'administration ne s'était pas inquiétée de bâtir une église. Les visiteurs recueillaient, à ce propos, de la bouche des colons, plus d'une plainte. « Point d'église, point d'école! disait l'un d'eux; nous sommes comme des animaux. Si nous avions une chapelle, une clochette, on pourrait se rappeler comment on a été élevé [1]. » L'administration ne se bornait pas à ne pas faire; par routine tracassière et ombrageuse, elle gênait la libre initiative du clergé. Malheureusement le premier évêque, Mgr Dupuch, n'avait pas autant d'esprit de conduite que de zèle, de prudence que de générosité. Sa charité téméraire et imprévoyante le fit tomber dans des embarras pénibles et compromettants. Aux prises avec quatre cent mille francs de dettes qu'il ne pouvait payer, il se vit réduit à donner sa démission vers la fin de 1845. Il ne le fit pas sans élever la voix contre le gouvernement, auquel il reprochait de ne l'avoir pas soutenu et même de l'avoir entravé. Son successeur, Mgr Pavy, eut son zèle avec plus de sagesse. Le maréchal Bugeaud le prit tout de suite fort en gré. « Tenez, Monseigneur, lui dit-il un jour brusquement, si vous n'étiez évêque, je vous voudrais soldat! Près de moi, sur un champ de bataille, quel bon général vous feriez! » L'évêque allait-il visiter, dans une de ses tournées pastorales, quelques-uns des villages créés par l'administration, le gouverneur se hâtait de l'en remercier. « C'est ainsi, lui écrivait-il, que l'on console et que l'on encourage les exilés de la patrie, en leur montrant des sentiments paternels, en même temps qu'on leur offre les secours de la religion [2]. » A Paris également, il était, dans le gouvernement, des esprits assez clairvoyants et élevés pour comprendre combien la religion était nécessaire en Algérie, et pour se rendre compte que, sous ce rapport, il y avait beaucoup à réparer. « Cette année, pour la première fois, écrivait M. Guizot à M. Rossi le 8 mars 1846, je vais prendre à mon compte cette question de l'Algérie, si grande

[1] Récit de M. de Bussière. (*Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1853, p. 497.) — Le général de La Moricière, demandant aux colons du Sig pourquoi leur village ne grandissait pas. « Ce qui nous manque, lui répondit une bonne femme, c'est de ne pas entendre le son des cloches. » (*Le général de La Moricière*, par M. Keller, t. II, p. 30.)

[2] Ideville, t. III, p. 308 et 309.

et si lourde. J'attache à l'établissement religieux beaucoup d'importance; je crois qu'il en acquerra beaucoup, et cela me plaît personnellement de ressusciter le christianisme en Afrique[1]. »

VI

Staouëli montrait ce qu'avec beaucoup d'énergie et de persévérance on pouvait faire du sol algérien. L'enseignement venait fort à propos, en présence du découragement que tant d'autres insuccès devaient produire. Toutefois les conditions de cette entreprise monacale étaient trop exceptionnelles pour qu'on y trouvât la solution, jusqu'alors vainement cherchée, du problème de la colonisation algérienne. Où était donc cette solution? Le maréchal Bugeaud croyait le savoir. Il avait un système à lui qu'il jugeait le seul capable de lever toutes les difficultés et dont il attendait toutes sortes de merveilles. Convaincu que les échecs subis venaient de ce qu'on avait eu affaire à des colons civils, « cohue désordonnée, sans force d'ensemble, parce qu'elle était sans discipline », il voulait faire appel à la « colonisation militaire » : application nouvelle du principe posé par lui que « l'armée était tout en Algérie ». A l'entendre, on pouvait trouver facilement chaque année, parmi les soldats devant encore trois ans de service, un grand nombre d'hommes disposés à s'établir en Afrique. Un congé leur serait accordé pour aller chercher femme en France. L'État leur fournirait le sol, les matériaux, les instruments, le bétail. Dans chaque village, tout devait être possédé en commun jusqu'à l'expiration des trois ans. Embrigadés, commandés, soumis à la discipline militaire, les hommes continuaient, pendant ces trois ans, à faire partie de l'armée : il n'y avait de changé que leur mode de service. Dans les saisons où la culture ne les occuperait pas, ils seraient employés aux travaux publics. En cas de guerre, ils se trouvaient tout organisés et encadrés pour faire face au péril. A l'expiration des trois ans, liquidation de la communauté : l'État se ferait rembourser de ses avances; le surplus serait divisé en autant de lots que de co-partageants, et les lots tirés au sort. Le maréchal estimait qu'en quelques années on établirait ainsi un grand nombre de familles, composées d'éléments énergiques et disciplinés, dont la présence assurerait la soumission de la colonie en même temps que la culture du sol, et permettrait de réduire de moitié l'armée d'occupation. Par là, il prétendait résoudre à la fois le problème agricole et le problème militaire.

[1] *Documents inédits.*

Il y avait longtemps que le maréchal Bugeaud rêvait de ce mode de colonisation. Avant de commander à Alger, en 1838, il avait fait paraître une brochure intitulée : *De l'établissement de légions de colons militaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique, suivi d'un projet d'ordonnance adressé au gouvernement et aux Chambres.* Une fois gouverneur général, il ne manqua pas une occasion de revenir sur sa thèse favorite. Discours à la Chambre, mémoires au ministre, toasts dans les banquets, brochures, articles de journaux, correspondance avec les personnages influents, tout était employé par lui pour tâcher de gagner à ses idées le gouvernement et l'opinion. Dans l'ardeur de sa conviction, il ne craignait pas de proposer tout de suite une opération gigantesque, l'établissement, chaque année, de dix mille soldats colons, soit, en dix ans, de cent mille familles. Il n'évaluait pas la dépense à moins de 350 millions, et reconnaissait même bientôt qu'elle pourrait s'élever au double. Il faisait entrevoir, à la vérité, comme compensation à cette charge, une réduction prochaine de l'armée d'Afrique, soit une économie annuelle de 40 millions. Il se défendait de vouloir supprimer entièrement la colonisation civile, à laquelle il laissait, sur la côte, une bande de terrain large de douze à quinze lieues : c'était au delà, dans l'intérieur des terres, qu'il entendait placer ses villages de soldats.

En attendant une mesure générale que seuls les pouvoirs publics avaient qualité pour décider, le maréchal, de sa propre autorité, avait fait un très petit essai de son système. En 1842 et 1843, il avait fondé trois villages militaires, deux dans le Sahel, un dans la Métidja. Sur sa demande, le maire de Toulon s'était occupé de trouver des femmes pour les soldats colons, et ceux-ci étaient allés en France se marier, comme ils eussent accompli toute autre corvée commandée : la chose prêta à rire, et il ne paraît pas qu'une fois la dot mangée, les époux aient fait bien bon ménage. Ce ne fut pas le seul déboire du maréchal. Au bout de peu de temps, les colons, absolument dégoûtés du travail en commun et de la propriété collective, le supplièrent de les « désassocier [1] ». En 1845, sur les trois villages, deux étaient aussi misérables que les villages civils voisins : c'étaient ceux du Sahel; seul, celui qui était dans la Métidja devait à l'avantage de sa situation d'être assez prospère.

Rien donc, dans ces premiers résultats, qui pût détruire les préventions existant contre le système du maréchal Bugeaud. On faisait remarquer que des mariages accomplis comme une manœuvre de

[1] Plus tard, en 1849, le maréchal Bugeaud a raconté lui-même plaisamment l'essai malheureux qu'il avait fait de la propriété collective, et il s'en est servi comme d'un argument contre les socialistes et les communistes.

champ de Mars n'étaient pas une façon bien sérieuse de constituer les familles, condition première de toute bonne colonisation. On demandait ce que deviendrait la sujétion disciplinaire sur laquelle le maréchal fondait tout son système, lorsque, au bout de trois ans, les soldats seraient libérés et redeviendraient des citoyens comme les autres. Enfin on insistait principalement sur l'énormité des frais, et la franchise peu adroite avec laquelle le maréchal avait tout de suite parlé d'une dépense de plus de 300 millions donnait beau jeu à ses adversaires. Ce n'était pas la Chambre qui se montrait le moins hostile. Les commissions des crédits se prononcèrent à plusieurs reprises, dans leurs rapports, contre toute opération de ce genre[1]. Quant au cabinet, il répugnait visiblement à s'engager dans cette voie. Le maréchal Soult ne cachait pas qu'il y était opposé. M. Guizot, d'ordinaire le principal soutien du maréchal Bugeaud dans les conseils du gouvernement, ne croyait pas pouvoir proposer à ses collègues plus qu'un essai limité et peu coûteux; encore n'était-il pas sûr de l'obtenir et le demandait-il moins par goût pour la colonisation militaire que par égard pour son promoteur.

Le gouverneur général n'était pas homme à reculer devant des oppositions, si nombreuses qu'elles fussent. Il se montrait, au contraire, chaque jour plus confiant dans son idée. Le gouvernement se refusant ou hésitant à se mettre en mouvement, il tenta de l'entraîner, en prenant audacieusement les devants. Le 9 août 1845, il adressa cette circulaire à tous les généraux sous ses ordres : « Général, j'ai lieu de regarder comme très prochain le moment où nous serons autorisés à entreprendre un peu en grand les essais de colonisation militaire. Les conditions sont détaillées ci-après. Invitez MM. les chefs de corps à les faire connaître à leurs subordonnés et à vous adresser, aussitôt qu'il se pourra, l'état des officiers, sous-officiers et soldats qui désirent faire partie des colonies militaires. » Suivait une série d'articles organisant d'une façon complète ces colonies, absolument comme si le principe en avait été adopté et qu'il s'agît seulement de l'appliquer. Aussitôt cette circulaire connue à Paris, l'émotion fut grande dans le cabinet, dans les Chambres, dans le public. « Pacha révolté », s'écria la *Presse*. M. Guizot, bien qu'habitué à excuser les incartades du maréchal, ne put s'empêcher de trouver celle-ci un peu forte. Il fit insérer, dans le *Journal des Débats*, une note officieuse qui, avec des précautions de langage, remettait à son rang le gouverneur trop indépendant et lui rappelait « qu'il y avait à Paris

[1] Voy. notamment le rapport de M. Vatout, du 13 mai 1843, et celui de M. Magne, du 16 mai 1845.

un gouvernement et des Chambres ». En même temps, il lui écrivit une lettre de reproches affectueux. « Peut-être avez-vous cru, lui disait-il, lier d'avance et compromettre sans retour le gouvernement dans cette entreprise ainsi étalée tout entière dès les premiers pas. C'est une erreur, mon cher maréchal. » Et il lui montrait que le seul résultat de son initiative était « d'embarrasser grandement ses plus favorables amis », ceux qui, à ce moment, travaillaient et avaient si grand'peine à faire accepter l'idée d'un essai partiel. Le maréchal sentit qu'il était allé trop loin; il fit publier par le *Moniteur algérien* un article destiné à atténuer la circulaire. Dans sa réponse à M. Guizot, il s'excusa tant bien que mal. « Cette circulaire, lui écrivait-il, ne devait avoir aucune publicité... Je dois dire aussi que les termes en étaient trop positifs; j'aurais dû mettre partout les verbes au conditionnel; au lieu de dire : *Les colons recevront, etc.*, j'aurais dû dire : *Si le gouvernement adoptait mes vues, les colons recevraient, etc.* Changez le temps du verbe, et vous ne verrez plus qu'une chose simple, une investigation statistique qui est dans les usages du commandement et destinée à éclairer le gouvernement lui-même [1]. »

VII

Si les oppositions que rencontrait le maréchal Bugeaud ne l'ébranlaient pas dans sa conviction, elles le fatiguaient, l'irritaient. Il y voyait volontiers une sorte d'ingratitude. Plus que jamais, d'ailleurs, il se croyait en butte à une malveillance systématique de la part du maréchal Soult et des bureaux du ministère de la guerre. Il accusait notamment ces derniers d'inspirer et de subventionner le journal *l'Algérie* qui, de Paris, lui faisait une guerre acharnée, et dont les attaques trouvaient souvent écho dans les autres feuilles de la capitale [2]. Ces piqûres de presse mettaient parfois hors de lui le peu patient gouverneur. Ainsi en était-il, par exemple, quand, pour le mieux abaisser, *l'Algérie*, par un calcul plein de malice, exaltait ses lieutenants, La Moricière, Bedeau et surtout le duc d'Aumale.

Ce fut principalement à l'occasion du commandement que le jeune prince venait d'exercer, pendant quelque temps, dans la province de Constantine, que *l'Algérie* essaya de l'opposer au vieux

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 194 à 198.

[2] *L'Algérie*, fondée à Paris, en 1843, pour être hors de la portée du gouverneur général, paraissait six fois par mois, les jours qui correspondaient aux départs des courriers d'Algérie.

gouverneur. Il ne faut pas oublier que cette province se trouvait dans une situation à part. Ayant échappé à l'action d'Abd-el-Kader, elle était passée sans interruption de la domination des Turcs à celle de la France, et les Arabes, habitués à obéir, nous avaient acceptés sans trop de peine. Il en était résulté, presque dès le lendemain de la prise de Constantine, une pacification relative qui contrastait avec la guerre acharnée dont les deux autres provinces étaient le théâtre. L'armée n'y avait guère que des courses de police à faire : aussi, sur cent mille hommes de troupes qui, depuis 1840, étaient en Algérie, quatorze à dix-huit mille suffisaient pour la province de Constantine. Il est vrai que, sur plus d'un point de cette région, nous n'exercions qu'une sorte de suzeraineté, parfois même un peu nominale. Absorbé par sa lutte contre Abd-el-Kader, le maréchal Bugeaud ne regardait guère à ce qui se passait dans l'est de la colonie, et les généraux qui y commandaient étaient à peu près livrés à eux-mêmes. Par une heureuse fortune, deux d'entre eux, le duc d'Aumale et son successeur, le général Bedeau, se revélèrent des administrateurs éminents. L'*Algérie* n'avait pas tort quand elle faisait d'eux un très grand éloge. Mais où elle devenait injuste, c'est quand elle donnait à entendre que le maréchal Bugeaud aurait pu obtenir la même pacification dans les provinces d'Alger et d'Oran, s'il avait su gouverner et administrer, au lieu de ne savoir que batailler. Si peu fondée qu'elle fût, cette insinuation n'était pas sans rencontrer quelque crédit dans l'opinion, qui connaissait mal les faits, et dans la Chambre, toujours impatiente de mettre un terme aux sacrifices d'hommes et d'argent qu'on lui demandait pour l'Algérie.

Le maréchal ne pouvait soupçonner le duc d'Aumale ni le général Bedeau d'être pour quelque chose dans ces comparaisons; mais elles ne lui en étaient pas moins fort déplaisantes. Il en était même venu, sur ce sujet, à un état de susceptibilité qui lui faisait voir des adversaires jusque chez ses plus sûrs amis. Vers la fin de la session de 1845, M. de Corcelle ayant, dans un de ses discours, loué l'administration du duc d'Aumale et mis en relief le bon état de la province de Constantine, Bugeaud se crut visé et lui envoya aussitôt ce que l'honorable député appelait plaisamment, dans sa réponse, un « bouquet de mitraille ». Le maréchal laissait voir, avec une sorte de naïveté, où il se sentait blessé. « Je ne suis pas jaloux, je vous le jure, écrivait-il, des éloges qu'on donne à mes lieutenants; je suis heureux de voir louer un prince que j'aime;... mais je ne puis admettre que ce qu'ils ont fait de louable se soit opéré sans ma participation... S. A. R. le duc d'Aumale n'a pas pris une seule mesure administrative, sans m'avoir préalablement

consulté... Il n'a rien changé au fond des choses... Il n'a fait qu'adopter des mesures d'ordre, de surveillance, de régularité ; il me les a soumises et je les ai approuvées. » Le maréchal déclarait que « tout cela le décourageait », qu'il ne « se sentait plus la force de se donner tant de peine, tant de soucis, pour être ainsi jugé ». « Je ne suis pas du tout éloigné, ajoutait-il, de remettre aux mains des *hommes nouveaux* que vante *l'Algérie* et que moi-même j'estime certainement à leur valeur qui est très réelle, le soin des destinées de notre conquête. » Et dans une autre lettre : « Vous me dites que je ne sais pas souffrir la contrariété, parce que je suis entouré d'amis qui m'approuvent toujours... Il n'y a pas d'homme en France qui soit plus contrarié que moi. » Puis revenant sur le « parallèle fort blessant » dont il se plaignait : « Comment, demandait-il, pouvez-vous croire que je m'entendrais dire de sang-froid que je ne suis pas le gouverneur de l'Algérie, que j'administre très mal la portion du pays qui est sous ma main, pendant que mes lieutenants font très bien sans ma participation [1] ? »

M. de Corcelle n'eut pas de peine à se justifier, et il ne le fit pas sans dire quelques utiles vérités à son illustre mais trop ombrageux ami. « Vous avez, lui écrivait-il, à vous méfier beaucoup de vos premiers mouvements, lorsque vous rencontrez certaines oppositions à vos vues, quoique ensuite vous soyez on ne peut plus accessible, modéré et tolérant. Cette promptitude dans l'attaque ou la défense n'est tout à fait bonne que devant l'ennemi. C'est dans ce sens que je vous reprochais les rapides entraînements qui sont la conséquence d'une humeur très vive, et peut-être d'un grand pouvoir justifié par de si beaux succès. Si vous revenez vite d'une prévention, comme vous sabrez tout d'abord les malencontreux opposants, avant de vous rendre compte de leur pensée ! Tenez, mon cher maréchal, je maintiens que, si, par esprit d'opposition, on entend une certaine vivacité de prévention, l'ardeur du combat, un peu de raideur au service d'une théorie ou d'une opinion toute faite, vous êtes, dans ces premiers transports dont vous savez heureusement revenir, bien plus de l'opposition que je n'en suis. Vous avez de si glorieuses qualités que je ne crains pas de vous être moins attaché en vous découvrant des défauts, et notamment celui d'être prompt à l'exagération et à l'offense dans le feu des discussions. Je suis convaincu que, dans vos relations avec l'administration de la guerre, ce sont des diableries de ce genre qui vous ont causé des embarras. Les mauvais tours dont vous avez à vous plaindre vous viennent en grande partie de votre humeur d'oppo-

[1] Lettres du maréchal Bugeaud à M. de Corcelle, en date du 12 juin et du 8 juillet 1845. (*Documents inédits.*)

sition et aussi de votre goût pour la polémique écrite; car, bien que vous soyez un grand homme d'action, je vous considère comme un très superbe opposant et très habile journaliste. Vous n'aimez pourtant ni l'opposition ni les journaux. Toute votre vie, vous serez journaliste contre les journaux, mais, comme vous serez mieux que cela, il n'y aura pas grand mal[1]. » Le maréchal avait l'âme assez haute et assez droite pour goûter cette franchise affectueuse. Il mit donc de côté tout ressentiment contre son ami; mais il n'en demeura pas moins convaincu qu'il était entouré d'ennemis, et, comme il le disait, qu'une « grosse intrigue d'envieux et d'ambitieux » se servait du journal *l'Algérie* et des bureaux de la guerre pour le « démolir »[2]. « J'ai été déclaré incapable de continuer l'œuvre, écrivait-il à M. de Corcelle. Mon temps est fini : on convient que je suis assez bon soldat, mais on dit que je n'entends rien en administration..., que d'ailleurs, comme il n'est plus nécessaire de faire la guerre, on n'a plus besoin de mon unique talent. On va fermer le temple de Janus. Mais les Arabes se chargeront de l'ouvrir, et mes grands hommes apprendront bientôt qu'on ne reste pas en paix à volonté[3]. »

Sous le coup de ce découragement et de cette amertume, le maréchal avait songé, un moment, à donner sa démission. Vers la fin de juin 1845, il avait adressé au gouvernement une lettre dans laquelle il demandait formellement à être rappelé[4]. Quant aux motifs de sa détermination, il les exposait ainsi à M. Guizot : « J'ai la conviction que M. le maréchal Soult a l'intention de me dégoûter de ma situation pour me la faire abandonner. Cette pensée résulte d'une foule de petits faits et d'un ensemble qui prouve qu'il n'a aucun égard pour mes idées, pour mes propositions. Vous avez vu le cas qu'il a fait de l'engagement, pris devant le conseil, de demander 500 000 francs pour un essai de colonisation militaire; c'est la même chose de tout, ou à peu près; il suffit que je propose une chose pour qu'on fasse le contraire, et le plus mince sujet de ses bureaux a plus d'influence que moi sur l'administration et la colonisation de l'Algérie. Dans tous les temps, les succès des généraux ont augmenté leur crédit; le mien a baissé dans la proportion du progrès des affaires de l'Algérie. Je ne puis être l'artisan de la démolition de ce que je puis, sans vanité, appeler mon ouvrage. Je ne puis assister au triste spectacle de la marche dans laquelle

[1] Lettre du 17 septembre 1845. (*Documents inédits.*)

[2] Expressions dont le maréchal se servait dans une lettre écrite à M. Guizot, le 18 août 1845. (*Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 124.)

[3] Lettre du 28 septembre 1845. (*Documents inédits.*)

[4] *Ibid.*

on s'engage au pas accéléré. Extension intempestive, ridicule, insensée de toutes les choses civiles; amputation successive de l'armée et des travaux publics, pour couvrir les folles dépenses d'un personnel qui suffirait à une population dix fois plus forte, voilà le système. Je suis fatigué de lutter sans succès contre tant d'idées fausses, contre des bureaux inspirés par le journal *l'Algérie*. Je veux reprendre mon indépendance pour exposer mes propres idées au gouvernement et au pays. Le patriotisme me le commande, puisque j'ai la conviction qu'on mène mal la plus grosse affaire de la France [1]. »

Le gouvernement s'apercevait, une fois de plus, que le maréchal Bugeaud était un agent peu commode. Mais il n'oubliait pas que, quand on a la fortune d'être servi par de tels hommes, il faut bien leur passer quelques bizarreries de caractère. C'est le propre de ces natures faites pour agir, de savoir mal obéir. M. Guizot rappelait justement à ce propos que Napoléon disait un jour : « Croit-on que ce soit une chose toute simple de gouverner un Soult ou un Ney? » Loin donc de profiter de l'occasion qui lui était offerte de se débarrasser de Bugeaud, le conseil des ministres décida de le retenir. Le maréchal Soult lui-même l'informa, en termes excellents et fort amicaux, du désir qu'avaient le roi et le cabinet tout entier de lui voir conserver ses fonctions [2]. Touché de cette démarche, le gouverneur n'insista pas sur sa démission. A ce même moment d'ailleurs, il se faisait prendre en faute avec sa circulaire du 9 août 1845 sur la colonisation militaire, et la conscience de son tort le rendait plus conciliant. Il sollicita seulement un congé, pour venir conférer avec le ministre de la guerre et se rendre compte s'il pouvait se mettre d'accord avec lui. « J'irai droit mon chemin, écrivait-il à M. Guizot le 18 août 1845, tant que je serai soutenu par le gouvernement du roi. Je serai dédommagé des déclamations des méchants par l'assentiment général de l'armée et de la population de l'Algérie. Le 6 ou 7 septembre, je serai près de M. le maréchal Soult. Je traiterai avec lui quelques-unes des principales questions. Si nous pouvons nous entendre, comme j'en ai l'espoir d'après les bonnes dispositions qu'il me montre depuis quelque temps, je me remettrai de nouveau à la plus rude galère à laquelle ait jamais été condamné un simple mortel [3]. » A la même époque,

[1] Lettre du 30 juin 1845. (*Mémoires de M. Guizot*, t. VII, 122, 183 et 184.)

[2] Tous ces faits sont rapportés par le maréchal lui-même, dans une lettre qu'il écrivit ultérieurement à M. de Corcelle, le 28 septembre 1845. (*Documents inédits*.)

[3] *Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 124.

il disait au colonel de Saint-Arnaud : « Si l'on ne me comprend pas, si l'on ne veut pas me comprendre, je ne reviendrai pas. Si tout s'arrange, comme je le crois, je serai de retour à Alger dans les premiers jours de novembre [1]. »

Le gouverneur s'embarqua pour la France, le 4 septembre 1845, et se rendit tout droit à Soultberg, résidence du ministre de la guerre dans le Tarn. L'entrevue se passa beaucoup mieux qu'on ne pouvait s'y attendre. Le maréchal Bugeaud s'était appliqué, comme il l'écrivait lui-même à M. Guizot, « à y mettre du moelleux et de la déférence ». De son côté, le maréchal Soult, trop fatigué pour ne pas désirer éviter un conflit avec un contradicteur si considérable et d'ordinaire si véhément, chercha à être aimable. Bugeaud se bornait d'ailleurs, pour le moment, à demander une chose qu'il n'y avait aucune raison de lui refuser : c'était la constitution d'une commission de pairs, de députés et d'autres personnages compétents, qui serait envoyée en Afrique et y rechercherait, de concert avec le gouverneur, la solution des problèmes intéressant l'avenir de l'Algérie, notamment du problème de la colonisation. Le maréchal Bugeaud sortit de cette conférence, « très satisfait [2]. » « Pendant les deux jours que nous avons discuté sur les affaires d'Afrique, mandait-il peu après à M. Guizot, je n'ai trouvé chez le ministre de la guerre que d'excellents sentiments pour moi et de très bonnes dispositions pour les affaires en général [3]. »

Le gouverneur se faisait illusion : après avoir vu longtemps les choses trop en laid, il les voyait maintenant trop en beau. Elles n'étaient pas à ce point éclaircies et pacifiées entre le ministre de la guerre et lui. Au fond, ils étaient toujours en désaccord sur la question principale, celle de la colonisation militaire, et l'on devait s'attendre qu'à l'heure de préciser davantage les résolutions à prendre, ce désaccord se manifestât de nouveau. Mais avant que rien de ce genre n'eût pu se produire, survinrent d'Afrique de tragiques nouvelles qui reléguèrent aussitôt au second plan tous les problèmes sur lesquels on discutait depuis quelque temps. Il s'agissait bien de se quereller sur un mode de colonisation ! C'était la soumission même de l'Algérie qui paraissait remise en question.

Paul Thureau-Dangin.

La fin prochainement.

[1] *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.*

[2] Ce sont les expressions dont le maréchal Bugeaud se servait dans la lettre écrite à M. de Corcelle, le 28 septembre 1845. (*Documents inédits.*)

[3] Lettre du 28 septembre 1845. (*Mémoires de M. Guizot,* t. VII, p. 198.)

SAINT-BARNABÉ

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'humanité n'a jamais cessé de témoigner la plus grande tendresse pour les gens qui lui ont donné le plus de coups de trique. En revanche pour ceux qu'on appelle maintenant des philanthropes, c'est-à-dire pour ceux qui font profession de la servir et de l'aimer d'un amour pur et désintéressé, elle n'a jamais éprouvé qu'une sorte de défiance railleuse, et les poètes et les romanciers qui sont ses interprètes, se sont toujours chargés d'exprimer si clairement ce sentiment que je me suis bien souvent demandé comment la race n'en était pas éteinte. Voyez Hercule! le plus ancien philanthrope connu. Un homme qui, tout petit, détruisait déjà les serpents de sa localité : qui, un peu plus tard, a percé un isthme, tout comme M. de Lesseps, mais sans s'attribuer de parts de fondateurs; qui, enfin, a fertilisé toute une plaine de la Grèce avec le purin des bouveries d'Augias, donnant ainsi aux cultivateurs de son temps le plus précieux des enseignements agricoles. Tous ces bienfaits, la fable les enregistre d'un air presque gouailleur, et puis, tout de suite, le récit se termine par une ironie amère. On apprend que pendant que ce héros besognait ainsi, courant le monde en faisant le bien, il était horriblement trompé par sa femme et, circonstance aggravante, trompé au profit d'un être qui n'était même pas un homme!

Philanthrope encore était ce pauvre Don Quichotte! A quoi l'a mené sa philanthropie? à recevoir à tout propos, et même sans propos, des grêles de coups de bâton.

On pourrait multiplier les exemples. Tous, ou à peu près, ils tendraient à établir ce qui est, je crois, une grande vérité. On voit un ruisseau qui suit son cours. On voudrait lui faire changer de lit. On a mille bonnes raisons pour cela. Quoi qu'on fasse, on n'y arrive généralement pas, parce que ce ruisseau suit sa pente. Il en est de même de l'humanité. Elle va où la force des choses l'entraîne. Elle est bien moins libre qu'on ne le croit. Et elle le sent si bien qu'elle en veut instinctivement à ceux qui, comme les philanthropes, veulent absolument la faire courir trop vite après le mieux, parce que, à tort ou à raison, elle se figure qu'en les suivant elle pourrait bien s'éloigner du bien.

Il n'en est plus de même maintenant. Ces défiances d'un autre âge, on ne les a plus aujourd'hui. Peut-être même ne les a-t-on

plus assez. En tout cas, c'est la philanthropie qui a le plus gagné à ce mouvement de l'opinion publique. Si la carrière du philanthrope était autrefois semée d'épines, il n'en est plus de même de nos jours. Pour employer une expression américaine, de toutes les carrières, la philanthropie est peut-être celle qui paye le mieux. Il y a déjà assez longtemps qu'elle entretenait et qu'elle entretenait même brillamment tout un état-major. Voilà maintenant une de ses branches, la négrophilie, qui va s'offrir le luxe royal d'entretenir toute une armée. C'est, du moins, ce qui ressort d'une circulaire que Mgr Lavigerie vient d'adresser à la presse. Il promet le vivre, le couvert, le blanchissage au besoin, à tous les hommes âgés de moins de trente-cinq ans, vigoureux et d'un passé irréprochable, qui voudront s'engager dans la grande armée anti-esclavagiste qu'il est en train de former et dont il publie même le règlement de service intérieur.

Ce ne sont d'ailleurs pas les avantages matériels qu'il leur offre qui amèneront des recrues au prélat. Il n'est pas question de solde. La nourriture et le logement seront des plus simples. On indique les menus : il n'y a donc pas d'erreur possible. Quant au blanchissage, il sera des plus rudimentaire, s'il est vrai que l'uniforme adopté soit le costume en usage parmi les peuples au milieu desquels on doit tenir garnison. Un jeu de brosses et une bouteille de cirage pourraient même en faire tous les frais.

Cela n'empêche pas, paraît-il, le recrutement d'être très actif. Les engagés arrivent de toute part. On va les diviser en groupes. Chaque groupe comprendra des chasseurs, des soldats et des agriculteurs, commandés par un lieutenant et tiendra garnison sur un point quelconque du Sahara, parce que, pour le moment, c'est le Sahara qui est pris pour base d'opérations. Autrefois on visait le Congo; car cette affaire a été menée d'une façon assez extraordinaire. D'habitude, quand on lève une armée on sait au juste à quoi on veut l'employer. Ce n'est pas le cas de Mgr Lavigerie; ou du moins il paraît avoir eu plusieurs idées successives sur la manière d'employer cette armée.

En effet, j'ai vu commencer cette campagne en Belgique, il y a trois ou quatre ans. On débuta par couvrir le pays de tout un réseau de comités et de sous-comités, la presse emboucha la trompette, et puis, quand l'opinion eût été assez préparée, le cardinal arriva et commença une série de conférences, où il exposait son programme :

Tout le centre Afrique, disait-il, est maintenant parcouru par des bandes de négriers arabes. Ils brûlent les villages, ils détruisent les cultures, ils massacrent les hommes, s'emparent des femmes et des enfants qu'ils emmènent à la côte pour les vendre

et qu'ils maltraitent tellement que la moitié meurt en route. Quatre ou cinq cent mille créatures humaines périssent ainsi annuellement. Si on les laisse faire, l'un des plus beaux pays du monde ne sera bientôt plus qu'un désert! Ce pays, vous l'avez occupé! Vous en avez la responsabilité! Tolérerez-vous de pareilles horreurs?

Aux armes! Belges qui m'écoutez! je ne vous demande pas de former plusieurs bataillons, un seul suffira. Donnez-moi trois cents hommes et 2 millions pour les équiper. Ils courront sus aux négriers! De leur sang impur ils abreuveront les sillons de l'Afrique! Et les compagnes des Congolais célébreront par de joyeuses bamboulas la liberté que vous leur aurez rendue!

Qu'il la fasse jouer par ses Pères blancs sur les cuivres de M. Sax, ou qu'il la paraphrase lui-même du haut de la chaire, Mgr Lavigerie sait tirer de *la Marseillaise* des effets que n'avaient guère prévu ceux qui l'ont composée et qui surprennent encore plus ceux qui la chantent d'ordinaire. L'impression produite sur les Belges fut profonde. Déjà alors, comme aujourd'hui, les volontaires affluèrent. Du premier coup il en vint quatre ou cinq cents. Il en serait venu deux ou trois mille si on avait un peu insisté. Malheureusement, pendant que les registres d'engagements se couvraient de noms, les listes de souscriptions n'indiquaient qu'un succès très relatif. C'est à peine si on put recueillir 300 000 fr. je ne sais pas quelle affectation on donna à ces fonds : en tout cas, pour cette fois-là, les négriers en furent quittes pour la peur, car on fut bien obligé de renoncer à organiser l'expédition qui devait les exterminer.

J'estime d'ailleurs que cet insuccès fut très heureux. En Afrique, plus que partout ailleurs, dans l'organisation d'une expédition, la question des transports prime toutes les autres. Tout le centre de ce charmant pays est habité par une petite mouche qu'on appelle la tsé-tsé : quand elle pique un homme, elle ne lui cause qu'une petite démangeaison; mais quand elle pique un bœuf, un âne, un chameau ou un cheval, ils en meurent. Toutes les expéditions qui emploient ces animaux comme bêtes de somme se trouvent donc en détresse dès qu'elles pénètrent dans le domaine de la tsé-tsé. L'homme étant le seul moyen de transport auquel on puisse avoir recours, c'est en somme la tsé-tsé qui est cause de la persistance de l'esclavage dans l'intérieur de l'Afrique, car l'esclavage seul peut fournir les énormes bandes de porteurs nécessaires à la plus petite expédition dans un pays où personne ne travaille s'il peut s'en dispenser. Pour pénétrer de vingt lieues dans l'intérieur, les trois cents Belges de Mgr Lavigerie auraient eu besoin de dix ou douze mille porteurs au bas mot. — Dans certaines de ses

expéditions, Stanley en a eu jusqu'à trois mille — et il est peu probable que Tippo-Tip, le grand négrier de la région, les eût fourni à une expédition destinée à engraisser les sillons de son sang impur. Les Belges seraient sûrement restés échoués sur le point de la côte où ils auraient été débarqués, et ils y seraient tous morts de la fièvre en moins de trois mois.

Il est donc, je crois, fort heureux que le manque d'argent ait forcé de renoncer à un programme qui ne pouvait mener qu'à un désastre. Celui auquel on paraît s'être arrêté maintenant est plus modeste. Depuis quelques années, les congrégations religieuses qui s'occupent de l'évangélisation de l'Afrique ont fondé, sur différents points, des établissements qu'on appelle des stations. Ce sont les centres d'opérations des missionnaires. On cherche aussi à y grouper des néophytes afin d'améliorer leur condition morale et matérielle en leur faisant apprendre quelques métiers : notamment en leur faisant cultiver le sol. On espère ainsi les y attacher, fonder des centres de populations unies, et les arracher à la vie de misère et de vagabondage qui est devenue presque la règle dans beaucoup de régions au moins depuis que les négriers y ont pénétré. Ces établissements peuvent évidemment et doivent rendre de très grands services à la cause de la civilisation et à celle de la religion. C'est à ce double titre que les négriers arabes leur sont généralement fort hostiles. Ils en ont pillé un ou deux, ils en ont inquiété plusieurs. On voudrait faire cesser cet état de choses; et pour y arriver, organiser dans chaque mission une petite force armée composée de néophytes et dont le commandement serait confié à un Européen, ancien officier, autant que possible, qui se trouverait ainsi chargé de seconder l'action des missionnaires en les mettant eux et leurs néophytes à l'abri des persécutions des Arabes.

La réalisation de ce programme est-elle possible : je n'en sais rien. Tout dépendra, je crois, des hommes qu'on emploiera. L'expérience est faite, paraît-il. Une station située non loin du Tanganyika a déjà reçu cette organisation, qui a donné de très bons résultats. Mais on y avait envoyé un certain M. Joubert, ancien officier aux zouaves pontificaux, que je n'ai pas l'honneur de connaître, mais qui est, paraît-il, un homme absolument hors ligne. C'est une sorte de Gordon catholique. Ayant les plus brillants états de service, très instruit, très intelligent, comme Gordon; il a voulu consacrer sa vie au relèvement de la race noire. Il a même pris une façon originale de montrer à quel point il a voulu s'y consacrer, et combien absolu était son sacrifice. Il a épousé en légitime mariage une esclave affranchie. Il est bien évident que si des hommes pareils ne réussissaient pas, personne ne réus-

sirait : mais il est non moins évident que, parce qu'ils ont réussi, ce n'est pas du tout une raison pour que d'autres réussissent. Car si on trouve un capitaine Joubert, est-on certain d'en trouver deux?

Ce que je crains, c'est que l'immense majorité des jeunes gens qui, sous l'inspiration d'idées généreuses, ont envie de suivre ses traces, ce que je crains, dis-je, c'est que ces jeunes gens n'aient qu'une conception très vague de ce que pourra bien être leur vie dans ces missions. Cette vie, je ne l'ai jamais menée moi-même, je ne puis donc pas leur en parler *de visu*. Mais il m'est tombé entre les mains, ces jours derniers, un récit que je voudrais faire connaître aux lecteurs du *Correspondant*, précisément parce qu'il a été écrit par un de mes bons amis que les hasards de sa carrière ont amené à remplir pendant quelques semaines ces fonctions d'ange gardien et que les détails qu'il donne me semblent intéressants. Comment ce manuscrit m'a-t-il été communiqué, c'est ce que je vais dire.

Les lecteurs se souviennent peut-être du récit que je publiai, il y a quelques mois, de mes aventures de jeunesse sur la côte d'Afrique, alors que j'y faisais la chasse aux négriers. Il paraît qu'à chaque livre que fait paraître M. Paul Bourget, il reçoit des montagnes de lettres qui lui sont écrites par des dames désireuses de le consulter sur leur état d'âme. Les belles dames ne me consultent jamais sur leur état d'âme, en quoi elles ont bien raison, car je serais fort empêtré, s'il me fallait leur répondre. En revanche, je me suis fait une petite clientèle de jeunes gens, qui, désireux, pour une raison ou une autre, de s'expatrier, me consultent pour avoir des renseignements sur les différents pays où m'a fait vivre ma carrière maritime. Les *Souvenirs de la côte d'Afrique* m'ont valu un certain nombre de lettres, qui m'étaient adressées par des gens que je ne connaissais nullement, et auxquels j'ai répondu de mon mieux. Dans le nombre, il y en avait aussi une qui ne rentrait pas dans cette catégorie, mais qui m'a fait un bien grand plaisir. Elle était écrite par un vieux camarade que je n'avais pas vu depuis vingt ans et que je croyais mort. Nous étions ensemble *midships* sur *la Clorinde*, et j'avais oublié de le citer parmi les invités du capitaine Durand, lors du fameux déjeuner au cours duquel ce digne capitaine nous avait fait manger de la soupe de singe et admirer les tatouages de la princesse Ratou. Par parenthèse, je viens aussi d'avoir des nouvelles de cette excellente princesse. Le *Correspondant* pénètre jusqu'à Tamatave, et elle y a été aussitôt reconnue, tant était exacte la description que je donnais de sa personne. Elle m'a fait parvenir ses meilleurs souvenirs et j'ai été heureux d'apprendre qu'elle va à merveille. La maturité de ses quarante ans, a seulement, me dit-on, donné à ses formes la

majesté qu'avaient, quand je connus cette intéressante famille, celles de feu sa tante, la princesse Juliette, dont elle a hérité et dont elle conserve les traditions hospitalières.

Mais voilà que je m'égare ! je vous disais donc que c'était le récit de ce repas qui m'avait valu de refaire la connaissance de mon vieux et excellent camarade Kertavel, qui a maintenant quitté la marine et vit dans un petit village du Morbihan. Or, me rappelant qu'au cours de notre embarquement sur *la Clorinde* il avait été envoyé pendant quelque temps dans une mission pour la protéger contre les négriers arabes, j'eus l'idée, il y a quelques semaines, quand les journaux recommençaient à parler des projets de Mgr Lavigerie, j'eus l'idée, dis-je, de lui demander s'il voudrait bien me communiquer les souvenirs qui lui étaient restés de cette mission. Il y a consenti de la meilleure grâce du monde : seulement timide comme la violette, non seulement il veut garder l'incognito le plus absolu, mais exige encore que, dans son récit et dans le mien les noms des gens et des lieux soient modifiés de telle sorte que cet incognito, ne puisse en aucun cas être percé à jour. Ne cherchez donc pas, ô lecteurs bénévoles qui me faites le très grand honneur de me lire, ne cherchez pas dis-je, où se trouve la ville de Boéni : vous aurez beau vous fatiguer la vue à déchiffrer la carte la plus documentée de la côte d'Afrique, vous n'y trouverez ni la ville de Boéni, ni la mission de Saint-Barnabé, pour l'excellente raison que ville et mission y sont bien indiquées, mais sous des noms absolument différents.

Il faut, avant de laisser la parole à mon ami Kertavel, expliquer dans quelles conditions nous nous trouvions, lui et moi, au moment où commence son récit. Nous étions tous les deux membres indignes du poste de *la Clorinde*, une belle frégate mixte qu'un ordre ministériel avait envoyée environ deux ans auparavant sur la côte orientale d'Afrique pour y donner la chasse aux négriers : chasse que nous faisions d'ailleurs, je suis bien forcé d'en convenir, avec une certaine mollesse, pour une foule de raisons d'ordre diplomatique dont l'exposé me mènerait trop loin en ce moment. La plus grande partie de notre temps se passait à croiser dans le canal de Mozambique ou au mouillage, dans les différents ports de Madagascar. Mais de temps à autre, nous faisions aussi une apparition à Zanzibar : d'abord pour y prendre langue, attendu que Zanzibar était devenu et est encore le centre d'opération des croisières chargées de la répression de la traite, et puis aussi pour y présenter nos devoirs à Son Altesse le sultan, et donner à ce potentat des preuves de sympathie qu'il ne méritait guère d'ailleurs.

Entre lui et la France, les relations avaient en effet été assez

tendues quelques années auparavant, et cela pour de trop bonnes raisons. Pour monter sur le trône, il avait quelque peu empoisonné son père et égorgé une demi-douzaine de frères ou de cousins qui le gênaient. Mais, à la côte d'Afrique, ces faits-là sont si communs qu'on finit par les considérer comme de simples peccadilles. Plus tard on avait aussi raconté qu'il détenait une Marseillaise dans son harem; cela paraissait même prouvé par les affirmations de plusieurs Sœurs qui, admises à pénétrer dans le palais, avaient eu l'occasion de la voir. Mais une Marseillaise qui, de nos jours, aboutit au harem d'un sultan de Zanzibar, a dû auparavant passer de son plein gré par tant d'aventures, qu'y fût-elle retenue involontairement, son cas est moins intéressant qu'il ne l'eût été il y a une centaine d'années, lorsque les pirates barbaresques venaient opérer sur les côtes de Provence. D'ailleurs, les Sœurs ne disaient pas du tout qu'elle se plaignît de son sort. Aussi n'avait-on jamais songé à soulever un incident diplomatique à son sujet.

Ce qui avait tout gâté pendant un temps, c'était l'histoire de M. Moizan, et il y avait bien de quoi. M. Moizan était un enseigne de vaisseau qui s'était avisé, quelques années trop tôt, de vouloir pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par la route qu'ouvrit plus tard le capitaine Burton. Il se fit donner une mission par le ministre de la marine, et arriva un beau jour au Zanzibar pour obtenir du sultan la permission de circuler dans ses États de la terre ferme. A cette époque déjà, les Arabes faisaient dans l'intérieur, et jusque dans la région des grands lacs, une foule de trafics très profitables dont ils tenaient absolument à garder le monopole. Les allées et venues des Européens dans ces régions leur étaient donc très désagréables. D'un autre côté, les Français soutenant souvent les Arabes dans leurs démêlés avec les Anglais, il était difficile de refuser à M. Moizan, appuyé par le consul, la permission qu'il demandait. On finit donc malheureusement par la lui accorder. Je dis malheureusement, parce qu'il n'avait pas fait trente milles dans l'intérieur, qu'il lui arriva malheur. Un roi nègre, tributaire du sultan, l'arrêta et s'empressa de lui couper le col lui-même, après l'avoir amarré à un arbre. L'exécution eut même un caractère particulièrement épouvantable. Un nègre quelconque jouait de la grosse caisse pendant que le roi opérait, et le couteau dont il se servait ne lui paraissant pas assez tranchant, il s'interrompit deux ou trois fois pour l'aiguiser sur une pierre, M. Moizan vivant encore. Ce sont de ces histoires qu'il est bon de raconter dans un temps où on nous demande de nous attendrir sur les malheurs immérités de la race noire. Elles expliquent pourquoi ceux qui, comme moi, l'ont beaucoup fréquentée, sont un peu rebelles à cet attendrissement.

Naturellement on demanda une réparation au sultan. Je ne sais trop dans quels termes on la lui demanda, mais comme, dans ce temps-là, on connaissait les sultans de la côte d'Afrique moins qu'on ne les connaît maintenant, j'incline à croire qu'on eut le tort grave de lui demander simplement la punition du coupable, tandis qu'en pareil cas, il faut toujours commencer par réclamer une forte indemnité pécuniaire, ce genre de réparation étant le seul auquel ils soient sensibles et grâce auquel on puisse être sûr de ne pas être berné.

Dans l'affaire Moizan, on fut tout de suite d'accord. C'est cela qui me porte à croire qu'on ne demanda que la punition du coupable. Elle fut promise sans aucune difficulté. Une bande des Béloutchis qui composent la garde des sultans de Zanzibar fut envoyée sur la grande terre, et au bout de quelques jours ils en ramenaient un nègre qu'on présenta aux consuls et aux commandants de station comme étant le coupable réclamé et qui, un beau matin, fut empalé en leur présence sur un beau paratonnerre très pointu qui orne le sommet d'une tour ronde située en face du palais et dont la plate-forme ornée de créneaux en forme d'as de pique est réservée à ce genre d'exécutions.

Le patient n'avait pas encore tout à fait atteint le bas de l'appareil — ils mettent quelquefois plusieurs jours à faire ce douloureux trajet — qu'un consul plus curieux que ses collègues découvrait que cet infortuné avait peut-être expié par son supplice des forfaits épouvantables, mais que, dans tous les cas, il n'était ni de près ni de loin responsable de celui qu'on lui reprochait. Les Béloutchis, à l'instar de Panurge, se défient naturellement des endroits où l'on peut attraper des coups. Ils s'étaient bien gardés d'aller chercher noise au roi nègre, qui les eût probablement mal reçus. Ils avaient organisé un petit pique-nique à une dizaine de milles de la côte, y avaient passé paisiblement trois ou quatre jours dans une douce oisiveté, et puis, avant de rentrer, avaient pris le premier nègre venu, et c'était lui qu'on avait vu figurer sur la tour ronde.

Quand on raconta ces détails au sultan, avec preuves à l'appui, il se montra fort indigné et promit, d'abord, qu'il serait donné aux Béloutchis une forte volée de coups de courbache, — promesse qui fut probablement tenue, — les sultans étant toujours très généreux de cette monnaie, et puis, accessoirement, qu'on chercherait derechef à s'emparer du coupable.

Quelques jours après, effectivement, on fut de nouveau convié à une petite fête du genre de la précédente. On ne tenait pas encore le roi, mais, à son défaut, on avait pris le joueur de grosse caisse. Pour employer un terme usité au noble jeu de cache-cache, on brûlait.

Comme le sultan avait d'ailleurs évidemment fait preuve de bonne volonté, on voulut bien se contenter de cet instrumentiste, qu'on alla voir empaler comme on était allé voir empaler le précédent. Cependant un certain froid continuant à régner dans les relations, le sultan s'avisa un beau matin de convier le corps consulaire à une troisième exécution. Cette fois-ci, disait-il, on tenait le vrai coupable. Mais on refusa net d'y assister, sous le prétexte assez plausible d'ailleurs que le corps consulaire ne pouvait cependant pas se déranger tous les matins pour aller regarder empaler un nègre. On arriva donc à ce résultat assez extraordinaire qu'après avoir, à propos de la mort de M. Moizan, fait d'abord empaler un nègre qui ne l'avait probablement jamais vu, puis un autre qui s'était contenté de jouer du tambour pendant qu'on le tuait, on finit par ne pas empaler celui qui l'avait tué, en admettant que ce fût bien celui qu'on tenait, ce dont bien des gens doutaient encore.

Du reste, il ne perdit rien pour attendre. Le sultan, un peu surpris de cette indifférence, mais se disant probablement qu'au cas où les infidèles lui demanderaient plus tard un nouvel empalement, il serait bien agréable de n'être pas pris au dépourvu comme il l'avait été et d'avoir un sujet sous la main, garda précieusement son roi nègre. Il eut même à ce propos une idée tout à fait géniale. On l'installa sur la tour ronde : une chaîne fixée à son pied le retenait à son paratonnerre. On lui permit même de se construire une petite paillotte de roseaux, en forme de parapluie auquel le paratonnerre servait de manche et qui l'abritait contre le soleil. Il passait son temps à jouer aux échecs avec le Béloutchis qui le gardait, et paraissait assez content de son sort. On le montra aux visiteurs pendant de longues années. On leur disait : Voilà le roi nègre qui a coupé le col de M. Moizan! Et toutes les fois qu'un nouveau commandant arrivait, à sa première audience, le sultan, après les compliments d'usage, avait l'habitude de lui dire d'un air aimable :

— A propos, vous savez? Nous avons là, sur la tour, de l'autre côté de la place, le roi nègre de M. Moizan. Vous plairait-il que nous l'empalions?

A quoi le commandant répondait invariablement qu'il n'avait pas reçu d'instructions particulières à ce sujet. Alors le sultan reprenait :

— Allons! Cela sera pour une autre fois!

Et on passait à un autre sujet de conversation.

A l'époque dont je parle, ces incidents étaient déjà anciens. Mais comme, en somme, ils n'avaient jamais été réglés définitivement, ils avaient laissé manifestement dans l'esprit de Son Altesse l'impression que cette question Moizan n'était que mal enterrée et

qu'elle pourrait bien surgir de nouveau au moment où on s'y attendrait le moins et lui valoir de nouveaux désagréments. Une crainte vague de ce genre constitue un état d'âme excellent à exploiter chez les sultans de la côte d'Afrique. Aussi celui-là était-il charmant pour les Français. Tous les nouveaux commandants qui arrivaient recevaient en cadeau un cheval arabe et un sabre recourbé à poignée d'or. Le nôtre avait été traité comme ses prédécesseurs. Le cheval qui lui échut resta même près de six mois à bord parce qu'en quittant Zanzibar, nous allâmes faire une tournée dans l'Inde avant de rentrer à Bourbon. Ce noble animal arrivait, disait-on, tout droit du Nedjed. Je ne sais pas si c'était vrai, mais, dans tous les cas, il avait rapporté du lieu de sa naissance une paire de bien beaux éparvins. Ce petit défaut de conformation n'enlevait d'ailleurs rien à ses qualités morales. Il était devenu l'ami intime de tous les matelots, qui le bourraient de pain et de biscuit. Lorsqu'on le débarqua à Saint-Denis pour le confier à un commandant de gendarmerie qui devait le garder jusqu'à notre retour en France, son premier soin fut d'envoyer un coup de pied au gendarme qui venait le chercher sur le Barrachois; il lui cassa la jambe, ce qui confirma la bonne opinion qu'avait de lui notre équipage, qui entretenait de mauvaises relations avec la gendarmerie coloniale et maritime.

A nous autres, modestes *midships*, Son Altesse ne donnait pas de sabres, mais elle nous autorisait à monter ses chevaux pendant tous les séjours de la frégate dans sa capitale. Nous n'avions qu'à nous présenter, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, aux écuries, pour que le grand écuyer, un vieux métis qui couchait par terre sur une natte, nous donnât une monture. Cette libéralité avait d'ailleurs pour les animaux qu'on nous confiait moins d'inconvénients qu'on n'eût pu le croire, étant donné le genre d'équitation pratiqué par messieurs les *midships*, en général, à cause d'un détail de leur équipement. A Zanzibar, on monte toujours sans étriers. Les selles du pays ne sont qu'un simple coussin maintenu par une sangle. Aussi les promenades étaient généralement très courtes, les deux tiers des cavaliers tombant à terre au premier galop, accident dont les chevaux profitaient pour rentrer paisiblement chez eux.

Malgré les mauvais souvenirs que plusieurs de nos camarades avaient conservés de mésaventures de ce genre, le séjour de Zanzibar était en somme fort apprécié parmi nous; car ce n'étaient pas les joies folles des relâches du canal de Mozambique qui pouvaient nous rendre bien difficiles. Malheureusement, ces séjours étaient généralement assez écourtés. Aussi fut-ce avec une vraie

satisfaction qu'un certain soir de février 186., mes collègues apprirent que nous allions rester un mois environ en rade de Zanzibar, où nous avions mouillé le matin même. Ce fut moi qui leur communiquai cette bonne nouvelle. Le commandant était descendu à terre dans l'après-midi pour faire ses visites officielles au consul et au sultan. Je l'avais accompagné en ma qualité d'élève de majorité, et c'était en écoutant les conversations échangées entre les grands de la terre et des mers que j'avais surpris ce renseignement.

Pendant tout le temps du dîner, on discuta cette grave nouvelle, et on était en train d'arrêter le programme des divertissements variés auxquels il convenait d'employer ce temps de repos, quand un timonier apparut à la porte du poste :

— Monsieur de Kertavel! dit-il, le commandant vous demande. Il est dans la galerie.

Voilà où je place mon raccord! La parole est maintenant à mon ami Kertavel. Sa lettre est mêlée d'extraits de son journal. Je me contente de transcrire fidèlement...

..... Quand j'arrivai dans la galerie, je trouvai le commandant assis devant son bureau, où était étalée une carte qu'il examinait. M. Louis! tu te souviens de M. Louis, son maître d'hôtel, venait de lui servir le café sur un petit guéridon.

— Ah! c'est vous! me dit-il en m'apercevant. Asseyez-vous là et prenez une tasse de café.

Je venais déjà d'en prendre une au poste, mais j'ai toujours été l'esclave de la discipline; et puis le café de M. Louis était excellent. Je m'empressai donc d'obéir.

— Jeune homme, continua-t-il, en regardant toujours sa carte. Connaissez-vous la station de Saint-Barnabé?

— Saint-Barnabé! je n'en ai jamais entendu parler.

— Eh bien, c'est une connaissance que vous allez faire, parce que je vais vous y envoyer. Du reste, il y a une heure, je n'étais pas plus avancé que vous. Mais je viens de recevoir une lettre du Père X., le supérieur des missions, qui me parle de Saint-Barnabé. Il paraît que c'est le nom d'une station qu'ils ont établie, il y a sept ou huit ans, à Boéni? Tenez, regardez sur la carte. Vous voyez, Boéni, à l'embouchure d'une rivière.

— Horsburgh en parle. Attendez... je viens de lire le passage. Ah! voilà.

« *Boéni*, petite ville arabe à 80 milles dans le sud de Zanzibar. Le port se trouve sur la rivière. Il y a une barre sur laquelle il n'y a pas plus de trois pieds d'eau. Assez fréquentée par des

dhows arabes des Comores, qui y viennent charger des esclaves et de l'ivoire. Au large, le mouillage est mauvais. »

— Voilà! continua-t-il en refermant le livre. Le Père X. me dit que les missionnaires y ont des écoles et des ateliers. Tout cela marchait bien; seulement il paraît que, depuis que les Anglais surveillent de très près Bagamayo et Pangani, Boéni est devenu un vrai nid de négriers. On y amène les noirs de l'intérieur et on les fait passer à Pemba et à Zanzibar dans des petits boutres qui en emmènent huit ou dix à chaque voyage. C'est assez ingénieux, parce que, s'ils sont pris, ils en sont quittes pour jurer sur la barbe de Mahomet que tout ce qui est à bord fait partie de l'équipage. Les Anglais les capturent tout de même : et souvent même, pour leur rendre la monnaie de leur pièce, ils considèrent tout l'équipage, sauf le capitaine, comme esclaves, et se font payer la prime, en conséquence, par les sociétés négrophiles. Mais nos cours de prises sont moins complaisantes. Je n'ai pas envie d'avoir de mauvaises affaires! Vous les laisserez donc bien tranquilles, à moins qu'ils n'aient absolument l'air de se moquer de vous. Vous comprenez bien?

— Parfaitement.

— Vous êtes là pour protéger les missionnaires. Il paraît que les négriers arabes menacent de brûler leur établissement. S'ils bougent, tapez dessus. Vous aurez vingt Malgaches, six fusiliers et deux canonniers. Vous partirez cette nuit, vers dix heures : j'aime autant que les Anglais ne sachent pas que nous envoyons une embarcation sur la côte. Arrangez-vous de manière à ne pas être signalé par les factionnaires des deux corvettes qui sont en rade. Vous m'écrirez de temps en temps ce qui se passe là-bas. Les missionnaires communiquent assez souvent avec Bagamayo par la côte. Vous profiterez de leurs courriers. Au besoin, vous leur demanderiez de vous en fournir. A moins d'ordre contraire ou d'incidents particuliers, vous reviendrez dans douze jours. Tenez, prenez la carte.

— Eh bien, mon gaillard, continua l'excellent homme en se renversant dans son fauteuil, pendant que je roulais la carte pour l'emporter, vous allez chasser tout à votre aise là-bas. Vous vous amuserez plus qu'à faire l'exercice du canon ici avec vos camarades. Allons, bon voyage! Vous avez un temps superbe. Avec cette petite brise-là vous serez arrivé demain soir. Maintenant, allez prendre les ordres du lieutenant. Et ne me faites pas de bêtises, hein!

J'étais enchanté, je remerciai le commandant et j'allai sur la dunette, comme il me l'avait recommandé, pour prendre les ins-

tructions du lieutenant. Le branle-bas venait de finir. L'armement de la chaloupe était déjà désigné. Quand il m'eut expliqué tous les ordres qu'il avait donnés pour la nourriture de mes hommes, je descendais pour aller moi-même faire mes préparatifs, quand j'aperçus le gros des Perrières, qui se promenait en fumant sa pipe avec l'abbé. C'était mon lieutenant de quart. Tu te souviens de lui. Quel brave homme! et comme il était drôle et spirituel quand, de son accent franc-comtois, il nous racontait des histoires, le soir, sur la dunette; pauvre M. des Perrières! Il a été tué à l'armée de la Loire. Je l'ai vu quelques heures avant sa mort, défilant à la tête d'un bataillon de fusiliers qu'il menait au feu du même air tranquille et gouailleur qu'il avait quand il a fait prendre le bas ris aux huniers le jour où nous avons été surpris par la queue d'un cyclone avec les récifs de Sainte-Marie sous le vent. C'était un rude officier!

Je m'avançai vers lui pour le prévenir que je partais.

— C'est donc vous qui commandez la chaloupe? me dit-il.

— Et où allez-vous? demanda l'abbé.

— A Boéni. Je vais monter la garde à la mission de Saint-Barnabé, comme saint Michel devant le paradis terrestre. Au fait, vous devriez venir avec moi, l'abbé.

— Pas moyen. Vous ne serez pas revenu pour dimanche, qui est-ce qui dirait ma messe?

— Il est bien sûr que je ne peux pas la dire à votre place, dit le gros Perrières. Mais, au fait, continua-t-il en me parlant, combien de temps allez-vous rester là-bas?

— Le commandant dit que nous y resterons une douzaine de jours, au moins.

— Eh bien, j'ai bien envie d'y aller avec vous, si vous voulez de moi pour passager, ajouta-t-il en riant.

— Ah! monsieur des Perrières, vous savez bien que cela me ferait grand plaisir!

A ce moment le commandant montait sur la dunette, comme il le faisait tous les soirs après la prière, pour prendre le frais en causant avec nous.

— Commandant, dit des Perrières, avec un beau sang-froid, voilà Kertavel qui veut bien de moi pour passager. Voudriez-vous me permettre d'aller avec lui à Boéni? Voilà une douzaine de fois que je viens à Zanzibar, je commence à être blasé sur les joies de ce pays-ci. Au moins, à Boéni, je pourrai chasser un peu.

— Ah! dit le commandant en riant. Puisque vous voulez y aller, allez-y. Cela fera que l'officier ne sera pas séparé de son élève.

— Merci! insista des Perrières, mais il est bien entendu que j'y

vais comme passager. Je ne veux rien ôter à la gloire dont va se couvrir Kertavel.

Nos préparatifs furent bientôt faits. La chaloupe accostée à l'échelle de bâbord reçut les rations de vin et d'eau-de-vie de mes hommes pour quinze jours : une caisse de biscuits, du café, du sucre, des boîtes d'endaubage. Tout cela fut arrimé sous les bancs avec les hamacs des matelots blancs. Les noirs devaient s'en passer. Puis on embarqua l'armement en guerre : une pièce de quatre que le grand Le Turdu, son chef de pièce, eut soin de porter sous son bras en descendant l'échelle, afin de ne pas manquer son petit effet ordinaire. A bord, il n'y avait que lui et le second, M. de P., qui pussent réussir ce tour de force.

Quand tout fut prêt, nous embarquâmes, des Perrières et moi. Les deux corvettes anglaises étaient un peu au large de nous. Pour ne pas être signalés par elles, je laissai culer, de manière à mettre la frégate entre elles et nous. Le commandant était sur sa galerie, nous regardant faire; je mis d'abord le cap sur la terre. Nous longions la côte de si près, que nous entendions les chants des noirs et, par moment, nous les voyions danser devant de grands feux allumés devant les cases; c'était je ne sais quelle fête de leur religion.

Dès que nous ne fûmes plus sous la terre, je fis rentrer les avirons, mâter et établir la voilure. La mer était plate et il ventait une petite brise d'ouest qui devait bien nous faire filer cinq ou six nœuds. Nous avions emporté un compas. Je donnai la route au vieux Lagathu, le patron, puis je m'occupai de régler le service de nuit. Deux fusiliers devaient se relever d'heure en heure aux bossoirs. Trois Malgaches étaient aux écoutes. Les autres s'étendirent dans le fond de la chaloupe, abrités par un prélart et s'endormirent du sommeil de l'innocence; des Perrières et moi, enveloppés dans les tapis, nous en fîmes autant dans la chambre, jusqu'à une heure. J'envoyai alors Lagathu se reposer et pris moi-même le gouvernail.

Quand le jour se leva, nous avions sur tribord une petite baie où on voyait cinq ou six cases. Nous n'en étions pas à plus de deux milles. Nous y accostâmes pour que les hommes pussent faire leur café. Au bout d'une heure nous repartîmes. La brise était toujours bien ronde, et nous avons dû avoir un peu de courant pour nous, car à cinq heures du soir nous étions par le travers de Boéni. La ville arabe se compose d'une centaine de maisons blanches à toits plats, groupées sur une langue de terre formée par un coude que fait la rivière avant de se jeter à la mer. A l'extrémité de cette pointe, il y a une tour avec des créneaux en forme d'as de pique; de l'autre côté se trouve une accumulation de paillottes qui constituent la ville noire, et puis, un peu plus loin, sur le bord de la

rivière et, sur un terrain un peu plus élevé, on distinguait, entre des groupes de manguiers et de cocotiers, les toits de tuile de la mission. Nous étions signalés, car le pavillon français flottait au-dessus des arbres, et au bout d'un instant, le fort hissa à son tour le pavillon rouge du sultan.

Il y a une barre à la rivière; mais nous la passâmes sans difficulté. En doublant la pointe, nous nous trouvâmes tout d'un coup en présence de quinze ou vingt boutres, les uns échoués à la plage, les autres mouillés, quelques-uns en appareillage. Il y en avait dans le nombre qui ne devaient pas être bien en règle, car j'en remarquai deux ou trois qui renvoyaient à terre des embarcations pleines de noirs. Du reste, notre arrivée semblait produire une vive émotion, les terrasses des maisons se garnissaient, et la plage était couverte de monde.

Nous défilâmes devant la ville sans nous y arrêter, car nous voulions profiter d'un assez fort courant de flot qui nous faisait remonter la rivière. Vingt minutes après, nous nous trouvions en face d'un petit appontement, muni d'un mât de pavillon sur lequel flottait le pavillon français. Trois Européens nous y attendaient, entourés de vingt ou vingt-cinq jeunes noirs, vêtus de jaquettes et de pantalons blancs et armés de différents instruments de cuivre, au moyen desquels, dès que nous accostâmes, ils se mirent à jouer le *Partant pour la Syrie* avec une vigueur extraordinaire. Oh! ces gredins de musiciens! Ils m'ont bien fait souffrir pendant tout le temps de mon séjour là-bas! Ils portaient tous ces noms extraordinaires qu'on ne voit que dans les paroissiens : Lin, Clément, Clet, Xyste, Corneille, etc. Xyste, c'était le trombone. Un jour, il a volé une bouteille d'eau de Cologne dans ma chambre, et s'est abominablement grisé en la buvant. Je me souviens encore de la joie avec laquelle je lui ai fait appliquer deux douzaines de coups de garcette par maître Lagathu. L'eau de Cologne n'était qu'un prétexte : je me vengeais de tout ce qu'avaient souffert mes oreilles par son fait. On dit que la musique adoucit les mœurs : cela dépend des organisations. Moi, elle m'exaspère plutôt.

Les trois Européens étaient le P. Robilier, le P. Abondant et le Frère Grésigny. C'était le P. Robilier qui était le supérieur. Dans quel état ils étaient! Tous les trois maigres à faire peur, le teint couleur de cire, les joues creuses, les lèvres blanches, et puis ces yeux brillants et ce parlé saccadé que donne la fièvre! car ils l'avaient peu ou prou à peu près constamment dans ce scélérat de pays, où on vous offre par politesse un verre de vin de quinquina comme ailleurs on vous offre un verre d'orangeade.

Les pauvres gens étaient si heureux de nous voir qu'ils se

mettaient en quatre pour nous accueillir! Si nous les avions laissé faire, ils se seraient privés de tout pour nous et nos hommes. Quand nous vîmes ce qu'ils voulaient faire, je pris la haute main pour régler notre installation. Il y avait un petit arroyo qui longeait les bâtiments et servait de port aux pirogues des missionnaires. Il était heureusement assez profond pour la chaloupe, que j'y fis entrer afin de la mettre à l'abri des incartades de messieurs les Arabes. Quelques néophytes occupaient un petit bâtiment qui se trouvait sur le bord de l'eau, tout près de l'endroit où la chaloupe était amarrée. On les en délogea et j'y installai mes hommes. Il y avait justement deux pièces. Lagathu, Le Turdu et les fusiliers couchaient dans l'une, sur leurs hamacs. Les Malgaches étaient dans l'autre, couchant à terre. Il y avait à côté de la maison un petit hangar qui servit de cuisine. En une demi-heure tout mon monde était casé.

Pendant que je m'occupais d'eux, Perrières veillait à notre installation. On nous logea, tout près de nos hommes, dans deux chambres qui servaient d'ordinaire aux missionnaires de passage. La maison était une simple paillotte dont les murs étaient formés de bambous clissés : le mobilier se composait d'un cadre garni de lanières de cuir et supporté par quatre pieds, qui servait de lit, de deux ou trois chaises et d'une table. Tout cela était bien sommaire : et cependant nos hôtes avaient vidé leurs propres chambres pour nous donner ce qu'ils avaient de mieux. D'ailleurs nous nous serions trouvés à merveille si nous n'avions pas été obligés de cohabiter avec tant de bêtes. Dans le chaume du toit, il y avait des rats auxquels de grandes couleuvres jaunes, tachetées de noir, faisaient des chasses acharnées, au cours desquelles chasseur et chassé tombaient quelquefois sur la table au moment où l'on s'y attendait le moins. Dès que la nuit tombait, les moustiques embouchaient leur trompette et se livraient à leurs plus joyeux ébats; des fourmis de cinq ou six espèces différentes, noires, jaunes et brunes, poussaient des reconnaissances dans toutes les directions. On avait beau mettre les quatre pieds du lit dans des vieilles boîtes à conserves remplies d'eau, elles trouvaient moyen de nous atteindre pendant que nous dormions; de gros cancrelats venaient, pendant que nous dormions, nous ronger le tour des ongles. Nous avions affaire à des bêtes encore plus désagréables, comme je m'en aperçus la quatrième ou cinquième nuit. J'étais sorti pour voir ce que devenait mon factionnaire malgache auquel je n'avais pas entendu crier *Bon quart* depuis plus d'une heure. Il dormait du sommeil du juste. Quand je l'eus réveillé de façon à lui enlever toute idée de recommencer, je songeai à regagner mon lit. Comme il faisait très sombre, je tendais la main en avant pour reconnaître le mur.

Elle rencontra une serviette humide pendue à un clou, et j'y sentis tout de suite le contact d'un corps froid suivi d'une douleur très vive au pouce. Instinctivement j'y portai l'autre main, qui fut piquée à son tour. La douleur était si violente que j'eus à peine la force de rejoindre mon lit.

Heureusement des Perrières, m'entendant geindre, arriva à mon secours. Seulement il cassa, en voulant le déboucher, notre flacon d'acide phénique, me faisant même une assez grosse brûlure à la cuisse. La douleur dura très vive pendant deux ou trois heures, puis elle se calma petit à petit et je finis par m'endormir comme mon factionnaire. Mais j'eus un réveil moins désagréable que le sien, car, entendant quelque chose qui grattait dans mon *tub* placé sous la serviette, j'y regardai et j'eus la satisfaction de voir un grand cent-pieds, d'au moins 7 ou 8 centimètres de long, qui faisait des efforts désespérés pour en sortir. C'est lui qui m'avait piqué. Ce sont de vilaines bêtes, ces cent pieds! Pendant trois ou quatre jours j'ai eu les ganglions des aines et des bras engorgés.

Si, à Saint-Barnabé, le logement n'était pas brillant, la nourriture était du moins vraiment très satisfaisante. Le P. Robilier eût volontiers mis de la cendre dans sa soupe à l'instar des solitaires de la haute Egypte, dont il est question dans la *Vie des Saints*. Je n'hésite pas d'ailleurs à blâmer énergiquement semblables agissements. Nous sommes ici-bas pour améliorer les choses que le bon Dieu a mises pour notre usage : c'est péché que de les abîmer à plaisir. Les plus grands théologiens du monde ne me prouveront jamais le contraire. Fort heureusement, l'un des trois Frères coadjuteurs, F. Grésigny partageait absolument cette manière de voir. C'était un paysan dauphinois, intelligent et débrouillard, qui était chargé du cours d'agriculture. Grâce à lui et au concours de ses élèves, la mission avait une superbe basse-cour et un potager des mieux garni. Grâce à cet excellent Frère, grâce aussi à Perrières, qui a sur la cuisine comme sur toute chose des idées très nettes, nous avons fait une chère excellente et, par parenthèse, puisque j'en suis à parler du personnel de la mission, je puis bien dire ici que, des deux autres Frères, l'un était charpentier et l'autre forgeron, mais tous les deux ont eu la fièvre presque constamment, de sorte que nous les avons vus à peine. Tandis qu'avec F. Grésigny les rapports ont été constants, et j'ose le dire, des plus satisfaisants, car nos hommes l'adoraient.

Dès le premier soir, pendant le dîner et après, le P. Robilier nous mit au courant de la situation. Comme tout le reste de la côte, ce pays-ci est habité par une population noire de race très mélangée, réduite en esclavage par les Arabes venus, à l'origine, de Mascate,

et qui, depuis quarante ou cinquante ans surtout, s'avancent constamment dans l'intérieur.

Seulement, de ce côté-ci, les Arabes sont agriculteurs et par conséquent sédentaires. Ils habitent presque tous, du moins les plus riches, dans la ville et font cultiver par leurs esclaves des fermes qu'ils ont aux environs. Le commerce est entre les mains de banians indiens. Tous ces gens étaient d'humeur très débonnaire et, aux débuts de leur installation, les missionnaires n'ont été nullement inquiétés. Malheureusement, depuis quelques mois, la situation a complètement changé. Autrefois la traite locale qui alimente d'esclaves les marchés de Pemba et de Zanzibar, se faisait surtout par Pangani et Bagamoyo. Mais les Anglais surveillent maintenant de si près ces deux localités que les négriers arabes ont choisi comme point d'embarquement Boéni, qui est beaucoup plus difficile à surveiller à cause de son éloignement de Zanzibar, où se tiennent d'ordinaire les navires de la station. Le port de Boéni y a beaucoup gagné comme importance. Autrefois on n'y voyait que quelque rare boutre des Comores ou, de loin en loin, un négrier européen qui venait mouiller devant la barre et repartait quelques heures après, avec son chargement de bois d'ébène. Maintenant, au contraire, il n'y a jamais moins de quinze à vingt boutres au mouillage, et le marché aux esclaves est devenu des plus actifs. Seulement, cette population, qui est attirée par le nouvel état de choses, ne ressemble en rien à l'ancienne. C'est un ramassis de matelots comoriens, toujours prêts à donner des coups de couteau, ou de négriers arabes ayant eu de nombreux démêlés avec la station et tout prêts à se venger sur les missionnaires des ennuis que leur ont causé les Européens. Les Pères n'osent plus aller en ville, où ils sont insultés dans les rues. Une ou deux fois, on a essayé de mettre le feu à la station, et quelques néophytes qui ont disparu ont dû être enlevés et vendus.

Il y avait ici une garnison composée de vingt ou vingt-cinq Béloutchis commandés par un vieux *jemahdar* afghan nommé Ahmed-ben-Abou-Bekr. Quand on s'est plaint au sultan de ce qui se passait à Boéni, il s'est contenté d'augmenter la garnison d'une douzaine d'hommes. Mais le remède est pire que le mal. Ces Béloutchis, qui depuis un temps immémorial forment la garde des sultans de Mascate et de Zanzibar, sont des bachi-bouzoucks qui ne vivent que de pillage, et leur chef, Abou-Bekr a de tout temps été à la solde des négriers et terrorise non seulement les missionnaires, mais encore l'ancienne population arabe.

Baron E. de Mandat-Grancey.

La suite prochainement.

MÉLANGES

HIPPOLYTE CARNOT [1]

Nous en sommes au troisième Carnot. Même en république, il y a des dynasties, et la force du principe héréditaire, constitutionnellement écartée de l'organisation du pouvoir, y rentre malgré tout en vertu d'une sorte de loi naturelle qu'on essaye vainement d'abolir. Si un Arago est ambassadeur de France; si un Casimir Périer est vice-président de la Chambre en attendant qu'il occupe tout à fait le fauteuil; si un Cavaignac est placé hors de pair et mis en ligne pour un portefeuille, ne le doivent-ils pas un peu au nom qu'ils portent et au capital moral reçu de leur famille?

C'est un peu aussi à sa filiation que le second des Carnot a dû d'entrer à l'Institut. La gloire de son père l'avait déjà fait ministre de la seconde république; le même patronage l'a fait, sous la troisième, sénateur inamovible et membre de l'Académie des sciences morales.

Etait-il sans talent ou son mérite personnel justifiait-il dans une certaine mesure ces distinctions et ces faveurs? Son successeur au palais Mazarin, M. Lefèvre-Pontalis, nous l'apprend dans la remarquable notice qu'il lui a consacrée en prenant possession de son siège, et où, d'une plume experte et élégante, il retrace sa vie et ses travaux. C'est un curieux tableau, dont plus d'un trait serait à méditer de nos jours.

Né en 1801 à Saint-Omer, le jeune Hippolyte fut élevé, jusqu'à sa douzième année, par son père, dans cette période effacée où l'ancien membre du Comité de Salut public, sorti de la tourmente révolutionnaire, proscrit par le Directoire et rappelé en France au lendemain du 18 brumaire pour devenir ministre de la guerre du Premier Consul, était rentré après quelques mois de ministère dans la vie privée, et n'avait plus qu'à s'occuper de son fils.

[1] *Notice sur M. Hippolyte Carnot,* par M. Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut, chez Alph. Picard et Eug. Plon.

L'éducation s'acheva dans l'exil, et quand le jeune homme revint en France, dans ce renouveau de la Restauration où s'épanouissaient, au soleil de la paix et de la liberté, tant de génies et de talents, tant d'idées et d'espérances, il chercha sa voie et se sentit attiré vers l'école de Saint-Simon, vers le réformateur un peu mystique qui entreprenait, avec des illusions étonnantes, de régénérer la vieille société française.

Ce qui avait séduit pour la première fois Hippolyte Carnot dans Saint-Simon, c'était la condamnation du réformateur pour une malicieuse hypothèse jugée alors offensante par les corps constitués. — « Si, avait-il osé écrire, la France perdait subitement ses cinquante premiers écrivains, ses cinquante premiers savants, ses cinquante premiers artistes, ses cinquante premiers fabricants, ses cinquante premiers cultivateurs, la nation deviendrait un corps sans âme; elle serait décapitée. Si elle venait, au contraire, à perdre tout son personnel officiel, cet évènement affligerait les Français parce qu'ils sont bons, mais il en résulterait pour le pays un faible dommage. »

A soixante-dix ans de distance, l'hypothèse a-t-elle perdu toute vérité, et ne trouverait-elle pas même une application plus piquante encore à la France de nos jours?

Tout en s'engageant dans l'école saint-simonienne, le jeune Carnot, curieux avant tout d'information et de lumière, s'affiliait à plusieurs Sociétés philosophiques ou littéraires, et notamment à la Société de la morale chrétienne, fondée en 1821 par le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et à laquelle appartenaient presque toutes les notabilités du parti libéral de la Restauration : le duc de Broglie et son beau-frère Auguste de Staël, Casimir Périer, Benjamin Constant, de Barante, Guizot, Lamartine, etc.

Sa participation à cette Société fut aussi active que persévérante. A plusieurs reprises, de 1827 à 1842, il se signala par ses comptes rendus et ses rapports. Les meilleurs sont assurément ceux qui, sans avoir trop vieilli, traitent avec ampleur et onction de la bienfaisance sous toutes ses formes, et notamment de la condition des domestiques dans notre société moderne.

La Société de la morale chrétienne lui servit surtout d'apprentissage dans deux de ses comités dont il suivit assidûment les travaux, le comité contre la traite des nègres et le comité des prisons; il sut tirer utilement parti des études sérieuses qu'il y fit, soit pour quelques-unes de ses publications, telles que l'esclavage colonial, soit, plus tard, pour ses premiers discours parlementaires. L'école saint-simonienne avait inspiré à M. Carnot les goûts de philanthropie qui restèrent ceux de toute sa vie.

Elle lui laissa une autre part d'héritage encore meilleure à recueillir.

Il s'y refit une foi religieuse qui l'affermit au moins dans les croyances spiritualistes, dont il ne cessa jamais de faire profession. « Je venais de traverser, a-t-il dit lui-même, une phase de doute, ou plutôt de négation absolue. J'en étais venu jusqu'à contester l'importance même des idées religieuses. Le Saint-Simonisme, en provoquant de ma part des études approfondies, m'a témoigné que sous une forme ou sous une autre tous les hommes et toutes les sociétés ont le pressentiment d'une volonté suprême et d'une puissance souveraine. »

« Non, a-t-il écrit ailleurs, la science n'est pas destinée à être l'ennemie de la religion, parce qu'elle ne saurait la remplacer. Elle est appelée, au contraire, à étendre son empire, puisque chacun de ses progrès doit avoir pour résultat de donner à l'homme une idée plus grande de Dieu et de ses desseins sur l'humanité. Voyez Newton s'élevant jusqu'à la pensée de la gravitation, et s'inclinant humblement devant le Dieu dont il vient de découvrir les volontés. Écoutez Kepler rendre grâces à Dieu de lui avoir révélé la simplicité et la grandeur du plan sur lequel il a établi le mécanisme universel. Entendez Leibnitz déclarer que, s'il attache du prix aux travaux scientifiques, c'est surtout pour avoir le droit de parler de Dieu, et vous reconnaîtrez que plus la science s'élève, plus elle se rapproche de la religion. »

Belles paroles, particulièrement utiles à rappeler aujourd'hui; — saines doctrines, observe M. Lefèvre-Pontalis, dont on croit se débarrasser, en les reléguant au musée des antiquités, mais dont on ne se joue pas impunément, parce qu'on ne pourrait s'en passer qu'en nous donnant la basse république, comme les Romains de la décadence ont eu le bas empire !

Élu député de Paris en 1839, il se crut obligé par naissance d'aller siéger sur les bancs de la gauche avancée, et il y resta jusqu'en 1848, en s'occupant de préférence des questions pénitentiaires. Il se signala notamment par un discours sur le régime des prisons où il proclamait les bienfaits de l'emploi des Sœurs pour la surveillance des femmes et de la coopération des Frères dans les maisons centrales.

Sans doute, il y aurait plus d'une réserve et plus d'une critique à faire sur d'autres points où le fils sacrifiait trop à la tradition paternelle. Mais, sans s'arrêter davantage à cette première partie de la vie politique d'Hippolyte Carnot, il est plus intéressant de le voir à l'œuvre sous la seconde République, où il fut immédiatement chargé du portefeuille de l'instruction publique et des cultes. Il a raconté lui-même, dans un écrit spécial, ces quatre mois de ministère, où sa tâche était difficile et où il serait téméraire de dire qu'il n'a pas trébuché. Toutefois, il aime à rappeler dans son écrit « la bienveillance encore plus grande que la fermeté », dont il ne cessa de s'inspirer dans ses rapports avec le clergé. « J'ai toujours eu, dit-il, le sentiment religieux

trop gravé au cœur, pour que la déférence envers les ministres de la religion ait jamais pu me coûter aucun effort. » Il s'est félicité, à bon droit, de ne s'en être jamais départi «, n'aimant pas plus les tracasseries que la persécution. »

Consulté, nous apprend son historien, sur la question de savoir s'il fallait interdire les processions extérieures du culte catholique, il s'y opposa énergiquement, invitant les préfets à ne faire exécuter la loi que là seulement où les démonstrations religieuses pouvaient susciter des troubles. Il ne se prononça pas moins catégoriquement contre la suppression de ce qu'il appelle les salaires ecclésiastiques, toutes les fois qu'elle lui était demandée contre des prêtres récalcitrants. « Je ne consentis jamais à en faire usage, écrit-il, trouvant que c'est une arme peu digne d'un gouvernement républicain dont, surtout avec le clergé, la force doit être une force morale. »

Au milieu de toutes les innovations projetées alors en matière d'enseignement public, il se borna à un projet relatif à l'instruction primaire et destiné, dans sa pensée, à compléter l'œuvre si belle et si féconde de M. Guizot. Si la gratuité et l'obligation y étaient inscrites comme des réformes nécessaires dans une société démocratique, la liberté la plus sincère, dans ses conditions les plus essentielles, y était respectée. Non seulement les écoles primaires privées avaient désormais leur passeport législatif; mais encore, pour les écoles publiques, les droits de présentation des Conseils municipaux pour le choix des instituteurs et des institutrices étaient expressément garantis.

Quant à la laïcité, elle était mise en quarantaine par M. Carnot. L'enseignement religieux prescrit dans toutes les écoles publiques y était confié aux ministres des différents cultes. Les circulaires du ministre de 1848 ne faisaient qu'accentuer cette saine direction de l'instruction primaire. « J'ai jeté les yeux sur nos campagnes, écrivait-il, j'ai vu dans chaque village deux hommes qui vivent de la vie du peuple, qui partagent ses sentiments et ses intérêts, et qui en même temps possèdent un degré de lumières bien supérieur au niveau des masses. Ces deux hommes sont le curé et le maître d'école. Le ministre de la religion et le maître d'école sont à mes yeux les colonnes sur lesquelles doit s'appuyer l'édifice républicain. »

Quel exemple pour les ministres d'aujourd'hui, et comme on les applaudirait de nous faire entendre courageusement un pareil langage!

Pendant toute la durée de son ministère, M. Carnot s'inspira loyalement de ces idées, et dans un écrit postérieur il a révélé sa règle de conduite en disant : « Jamais je ne me suis trouvé dans une circonstance grave sans me demander comment mon père aurait agi, pour tâcher de l'imiter. »

Belle maxime, observe judicieusement son historien, et qu'on ne

peut que gagner à s'approprier quand on la trouve dans son héritage!

Le coup d'État épargna la proscription au fils de l'ancien ministre de Napoléon. Mais, bien qu'élu deux fois député par la confiance opiniâtre des Parisiens, il fut déclaré deux fois démissionnaire pour refus de serment, et il ne se résigna à entrer enfin au Corps législatif de l'Empire qu'après cette double protestation, et dans la période où l'Empire sembla se rapprocher des idées libérales. Il y siégea de 1864 à 1869, en soumettant trop souvent son vote aux consignes de l'esprit de parti, en poussant, par exemple, l'aveuglement systématique jusqu'à repousser, en face de la Prusse menaçante, l'institution d'une armée permanente. Ajoutons à sa décharge qu'il ne fut pas le seul à tomber dans cette erreur, que nous avons si chèrement payée.

Après la guerre, il fut envoyé à l'Assemblée nationale de 1871 par le département de Seine-et-Oise, où il habitait l'ancienne demeure paternelle. Satisfait de trouver une troisième république, il s'y reposa comme dans la jouissance d'un patrimoine, sans y laisser d'autre trace que celle de sa bonne renommée. Elle suffit pour lui valoir sa nomination de sénateur inamovible, et ce fut au Luxembourg qu'il passa les dernières années de sa vie politique. Devenu doyen d'âge, il eut quelquefois l'occasion d'y prendre la parole à l'ouverture des sessions, et sans avoir cessé jamais d'appartenir à son parti, même par les votes les plus contestables, il ne fit entendre que des paroles d'apaisement et d'union qui ont été le testament d'une vie parlementaire de cinquante ans.

Entre temps, le fils avait entrepris une grande œuvre, celle de la vie de son père, publiée sous le titre de *Mémoires sur Carnot*, et composée avec tout l'ensemble des papiers et des souvenirs conservés pieusement dans la famille. Nous aurions, on le comprend, plus d'une réserve à faire sur les jugements de l'auteur, qui semble vraiment avoir posé dans son introduction la fameuse théorie du « bloc » étalée récemment à la tribune par M. Clémenceau.

« Quand nous nous plaçons, écrit M. Carnot, au point de vue de ce que la Révolution a fait gagner à la France, non seulement la Constituante, la Législative, la Convention sont autant d'étapes, mais encore les révolutionnaires de toutes les dates semblent réconciliés, Constitutionnels, Girondins, Montagnards. Ce sont les mêmes idées qui les animent, c'est le même drapeau qu'ils se passent de mains en mains. Sous cet aspect, ces hommes, que les circonstances seules ont faits ennemis, forment à nos yeux un cortège unique. Ils nous rappellent ces personnages de bas-reliefs antiques, marchant à la suite les uns des autres; ils ont pu se broyer sous les roues du char, mais ils n'ont pas cessé de le faire avancer. »

S'il en était ainsi, remarque à bon droit M. Lefèvre-Pontalis, la

moralité disparaîtrait de l'histoire, et l'histoire cesserait d'être ce qu'elle doit rester, la grande justicière des idées et des hommes.

Il restait encore à l'auteur des *Mémoires* un chapitre à écrire, le plus triste de tous, celui de l'exil que n'épargnèrent à Carnot ni ses glorieux services ni les gages de fidélité monarchique qu'il avait donnés à la dynastie des Bourbons, dans la proclamation qu'avant de rendre Anvers il avait adressée à ses soldats. C'est le hideux Fouché qui le fit mettre sur la liste des proscrits (où un Carnot, dit noblement M. Lefèvre-Pontalis, ne devrait laisser personne), sans que ses frères aient eu à partager sa disgrâce. — Et en terminant son ouvrage, Hippolyte Carnot, invoquant tous ces souvenirs pour ses fils de la façon la plus touchante, s'efforce de les mettre encore en garde « contre l'incrédulité hautaine et l'intolérance atrabilaire ».

Il arriva ainsi à quatre-vingt-six ans, et les derniers jours de sa vieillesse ont eu un couronnement qui leur aurait manqué si la France avait adopté la Constitution qu'il voulait lui donner en 1848, quand il votait le célèbre amendement de M. Grévy supprimant la Présidence de la République comme une survivance des institutions monarchiques.

N'est-il pas curieux que cette institution n'ait jusqu'ici profité qu'à l'avocat qui voulait l'abolir et au fils de celui qui s'associait à cette suppression !

Quoi qu'il en soit, le 3 décembre 1887, le vieillard eut la joie de voir son héritier monter au rang suprême, et, suivant la belle expression de son biographe, joignit à l'heureuse fortune d'être un descendant l'orgueil inattendu de se sentir un ancêtre.

Cette étude de M. Lefèvre-Pontalis est un morceau de premier ordre où se retrouvent toutes les qualités supérieures de l'historien du Grand Pensionnaire de Hollande. Le sujet était épineux ; il en a sauvé toutes les délicatesses avec un tact et une dextérité rares, sans sacrifier les droits de la critique et de la vérité. En cinquante pages, fortement pensées, magistralement écrites, il a condensé toute l'histoire des deux Carnot, où le troisième pourra puiser d'utiles enseignements pour l'honneur de son nom et de sa magistrature.

H. Delorme.

REVUE DES SCIENCES

Téléphonie sous-marine. — A travers la Manche. — Le câble de Sangatte à Sainte-Marguerite. — La ligne Paris-Londres. — Préjugés sur les transmissions téléphoniques à grande distance. — Conditions nécessaires et suffisantes pour correspondre à grandes distances. — Théorie et pratique. — Obstacles à la transmission. — Loi de Thomson. — Construction de la ligne et du câble Paris-Londres. — En Amérique : Concerts téléphonés à 700 kilomètres de distance. — Téléphones Edison à porte-voix. — Audition directe des concerts téléphonés dans une salle renfermant mille personnes. — Le club Franklin. — Un dîner électrique. — Plats préparés à l'électricité. — Discours phonographiés. — Pluie de fleurs. — L'automate parlant. — Médecine et thérapeutique : Les nouveaux traitements de la tuberculose. — Le cantharidate de potasse. — Les injections sous-cutanées de sang de chien et de sang de chèvre. — Propriétés du sérum. — Les injections hypodermiques d'huile créosotée et de glaïacol. — Illusions et espérances.

La ligne téléphonique Paris-Londres a été livrée au public le 1er avril dernier. C'est un évènement important pour la science, pour le commerce et pour l'industrie. Le 15 mars 1891, pour la première fois, la voix humaine aura traversé la Manche. Le 18 mars le câble téléphonique du détroit relié aux lignes aériennes a permis de converser directement de Londres à Paris et réciproquement. On se rappelle que, pour une raison assez difficile à comprendre, on a voulu essayer de poser le câble précisément au moment où une tempête comme on n'en avait pas vu depuis longtemps faisait rage dans la Manche. La tempête dura du 4 au 9 mars. Le 4, le *Monarch*, navire anglais, chargé de la pose, avait commencé l'opération à Sangatte, près de Calais. Le 9, il développait son câble vers l'Angleterre; mais il fut impossible au bâtiment de porter le câble jusqu'à la baie de Sainte-Marguerite, près de Douvres; on dut fixer l'extrémité à une bouée et l'abandonner. Ce n'est que le 14 qu'on put reprendre et terminer l'opération, c'est-à-dire relier l'extrémité abandonnée à la ligne aérienne de Londres. On a quelque droit de se demander à quoi servent les prévisions météorologiques envoyées aux ports, si l'on choisit précisément pour poser un câble une période où l'ouragan se déchaîne avec violence.

Il y a plus de deux ans que l'on nous parle du câble sous-marin de Sangatte à la baie de Sainte-Marguerite. « On fait des essais, disait-on, on pense que l'on réussira, » etc., et à chaque instant on nous annonçait que, décidément, le problème était résolu.

Ou les journaux nous donnaient de fausses nouvelles, ce qui est le plus probable, ou véritablement on feignait d'ignorer que la solution du problème n'était plus à trouver. On sait très bien, et depuis plus de cinq ans, les conditions dans lesquelles il faut se placer pour qu'une ligne quelconque donne de bons résultats. Théoriquement on pourrait téléphoner à une distance quelconque. Pratiquement on est arrêté par la question de dépense, parce qu'il faut grossir au delà de toute limite possible, les conducteurs destinés à transmettre le courant. Ainsi, pour aller de Paris à New-York, à travers l'Atlantique, il faudrait employer des conducteurs volumineux comme un très gros tuyau de poêle. Et le cuivre coûte cher. Il y a deux obstacles à la transmission à très grande distance : d'une part la résistance électrique, laquelle, toutes choses égales, croît avec la longueur du câble ; d'autre part la capacité électrostatique de l'enveloppe du câble. Le courant électrique pénètre dans l'enveloppe, la charge, et d'autant plus que la surface est plus considérable; pour un câble très long, cette surface devient énorme, si bien que le courant est absorbé en route et qu'il n'en reste plus pour actionner les appareils au point d'arrivée. Or les travaux de Thomson, de Jenkin, de Carpenter, et surtout les déterminations de M. H. Preece, de la Société royale de Londres, ingénieur en chef du Post-Office de Londres, ont démontré que la perceptibilité des sons au bout d'une ligne ne dépendait pas seulement de la résistance de la ligne et de sa capacité électrostatique, mais du produit de ces deux quantités. Lorsque ce produit donne un nombre supérieur à 15 000, la transmission devient extrêmement difficile; c'est une limite. Elle est bonne quand le produit ne dépasse pas 10 000; excellente quand on se maintient dans les limites inférieures à 7000; tout à fait remarquable à partir de 5000. Cette loi connue, il est clair qu'il devient facile de préciser les conditions dans lesquelles on doit fabriquer un câble pour que la transmission s'effectue, et de voir à quelle distance on pourra fonctionner, eu égard aux prix de revient et aux recettes qu'il sera possible de recueillir. Tel câble impossible à établir sur un point pourra l'être sur un autre, si son rendement commercial est convenable.

En ce qui concerne Paris-Londres, les calculs faits par M. Kemps, ingénieur du Post-Office ont montré que le câble de la Manche d'ailleurs court, pouvait être réalisé dans de bonnes conditions de perceptibilité et d'économie. On a adopté un type à 4 conducteurs en cuivre isolés par de la gutta. Chaque conducteur est formé d'un faisceau de 7 petits fils et ne mesure que 2 millimètres environ. Le câble avec sa

garniture en fil de fer, son enduit, n'a que 38 millimètres de diamètre. Deux des conducteurs sont seuls affectés à ce service téléphonique. Un conducteur pour l'aller, un conducteur pour le retour. Les deux autres sont destinés au service télégraphique international. Pour la nouvelle ligne, on a admis pour le produit de la résistance par la capacité le nombre 6000, qui correspond à une bonne communication.

Il y avait d'autant moins de doute à avoir sur la réussite qu'il y a deux ans, en appliquant la même loi, on avait établi, à travers le Rio-de-la-Plata, la ligne Buenos-Ayres à Montévidéo. Avant, on avait installé aux États-Unis la ligne de New-York à Chicago de 1600 kilom.

Le câble de la Manche entre Sangatte et Sainte-Marguerite mesure environ 34 kilomètres. De Sainte-Marguerite à Londres la ligne aérienne sur poteaux a 137 kilomètres; de Sangatte à Paris en passant par Montdidier la ligne française a environ 330 kilomètres. Au total, câble sous marin et lignes anglaise et française, la distance franchie est donc d'à peu près 511 kilomètres.

Les appareils téléphoniques employés auraient pu être quelconques. Le Post-Office a donné la préférence au système Gower-Bell très usité en Angleterre. En France, l'administration des télégraphes a adopté le téléphone Roulez, qui, dit-on, serait particulièrement sensible et sonore. Nous n'avons pas expérimenté le transmetteur et le récepteur Roulez et nous ne saurions émettre d'opinion motivée sur sa valeur. En général, on peut dire que, dans un téléphone, ce que l'on gagne en puissance de son, on le perd en netteté de transmission. Quoi qu'il en soit, la ligne étant très bonne, les communications sont aussi nettes, paraît-il, de Londres à Paris et, réciproquement, que sur les lignes du réseau téléphonique de Paris. En ce moment on ne peut téléphoner à Londres que de la Bourse ou du bureau de l'Opéra. Le problème des communications ne sera réellement complètement résolu que lorsque un abonné de Paris pourra communiquer directement avec un abonné de Londres. On peut espérer que la solution de cette question viendra vite dans l'intérêt du public.

Pendant la période des essais du câble, on a mis en relation l'Opéra de Paris avec le Post-Office et on a pu entendre à Londres *le Mage*, expérience qui n'a rien de bien neuf, mais qui est toujours intéressante surtout pour ceux qui en profitent. Elle serait bien plus intéressante si l'on consentait enfin à opérer à Paris ou à Londres comme on le fait depuis des années aux États-Unis. Chez nous, il faut porter et maintenir les cornets récepteurs aux oreilles; là-bas, il suffit d'écouter sans avoir l'ennui et la fatigue de passer par l'intermédiaire des cornets. Ainsi à Newton, dans le Massachusetts, on transmettait récemment un concert à 200 kilomètres, dans une salle où étaient

réunies plus de mille personnes. Aux lustres, aux appliques de la salle étaient accrochés des récepteurs avec des porte-voix, et la musique emplissait la salle comme par magie. On a pu même transmettre un concert à 736 kilomètres. Les appareils employés dans ce cas sont de nature spéciale. Ce sont les *lound-speaking telephones* Edison. Le principe de cet appareil récepteur est fondé sur les variations de frottement produites entre deux corps par le passage d'un courant électrique. La mise en marche des deux frotteurs est déterminée par un courant local; le courant de la ligne n'a d'autre fonction que de faire varier le frottement et par suite la résistance électrique et de faire rendre à la membrane vibrante les sons correspondants aux sons émis à la station de départ. Au départ les transmetteurs microphoniques qui recueillent les sons sont munis de grands pavillons. Les sons des instruments sont récoltés par ces grands cornets acoustiques et s'en vont actionner les téléphones à frottement. On entend dans toute une salle avec une netteté remarquable, sans que les notes soient sensiblement déformées. Evidemment ce système mériterait d'être expérimenté en France.

Les Américains se servent de l'électricité sous toutes ses formes. Il s'est fondé à New-York depuis un an un club qui porte le nom de *Franklin experimental club*. Cette année on a fêté le premier anniversaire de la fondation par un dîner original, un dîner électrique. La salle était éclairée électriquement, bien entendu, et les mets servis avaient été cuits électriquement. Les huîtres ouvertes par une machine électrique, les œufs bouillis dans de l'eau portée à l'ébullition par le courant, les rôtis cuits à point par un fourneau électrique, etc. Chaque invité accompagné par l'organisateur du banquet, M. Hammer, pouvait examiner les machines, les rôtissoires, les torréfacteurs du café chauffés par le courant provenant de dynamos. On avait accumulé les surprises. Les plats étaient apportés devant chaque convive par un petit chemin de fer électrique. Chacun voyait s'arrêter devant lui le plat, on se servait et docilement le petit railway poursuivait son chemin de proche en proche. Le couvert était mis et desservi par le même moyen. A l'un des bouts de la table se tenait un automate figurant Benjamin Franklin. Franklin prit la parole à plusieurs reprises, d'abord pour souhaiter la bienvenue aux invités. Un phonographe caché dans l'automate répétait les paroles que l'on avait inscrites d'avance en vue du banquet.

Pendant le dîner un grand cornet acoustique placé au plafond au milieu de la salle fit entendre la voix de Mme Adini; un discours de M. Eiffel, la *Marseillaise* naturellement. Tout cela était la reproduction d'inscriptions phonographiques enregistrées près de deux ans

auparavant à Paris, à l'Exposition universelle de 1889 et conservées sans altération sur les cylindres en cire ou phonogrammes. A la fin du repas, une véritable pluie de fleurs couvrit la table. Ces fleurs avaient été montées sur des tiges de fer et maintenues suspendues à une certaine hauteur au moyen de petits électro-aimants. Il suffit, au moment convenable, de rompre le courant pour rendre les électro-aimants inactifs et pour que les fleurs tombassent sous leur propre poids. On quitta la table au son d'une marche jouée au piano dans une salle éloignée et transmise téléphoniquement avec une grande intensité jusque dans la salle du banquet. Enfin à 11 heures la fête prit fin. Et Franklin se levant remercia ses hôtes en ajoutant ces paroles qu'il prononça au siècle dernier : « Couché tôt, levé tôt, rend l'homme sain, opulent et sage. »

Depuis la publication de la méthode de Koch, nous avons été envahis par une multitude de nouveaux traitements de la tuberculose. Chacun apporte le sien, et l'on ne sait plus auquel entendre. Les journaux ont publié presque chaque jour des faits merveilleux, des recettes, des guérisons; des officiers de santé sont brusquement devenus des grands hommes, des médecins obscurs des praticiens renommés. On a fondé des cliniques, des maisons de traitement, et ce qu'il y a de plus grave, en pareille occurrence, c'est qu'il s'est trouvé des personnes pour affirmer qu'elles allaient beaucoup mieux et que le traitement était réellement efficace. Pauvre imagination! chacun défend son médecin, c'est bien connu. Et l'on a vu des familles se brouiller pour une affaire de médecin! Le mien, c'est le vrai, le vôtre, c'est le faux. Et les mots s'échangent et c'est vite fini. Oui, certains phtisiques affirment qu'ils ont été améliorés, par exemple, par l'électricité rose de Mattei, d'autres par des fumigations bien connues, etc. Il n'en faut pas davantage pour démontrer la réalité de l'auto-suggestion soutenue aujourd'hui un peu par tout le monde.

Si l'on examine toutes les nouvelles méthodes préconisées, il n'en reste guère debout; nous n'en comptons même que deux ou trois qui aient le sens commun. On ne saurait vraiment dire ce qu'elles valent au juste, mais au moins elles sont fondées sur des faits qui militent en leur faveur.

M. le professeur O. Liebreich, de Berlin, a très modestement d'ailleurs, préconisé l'essai du cantharidate de potasse. Pourquoi? Parce que de tout temps on a employé la cantharide pour amener une poussée du sérum hors des capillaires sanguins et parce que le sérum est un bactéricide énergique. En opérant sur des animaux tuberculeux, il constata toujours que l'injection hypodermique de traces de cantharide est suivie d'un épanchement du sérum s'effectuant dans

les organes lésés au travers des parois des vaisseaux capillaires. On multiplia les essais; ils ne déterminèrent aucun symptôme alarmant et les animaux parurent s'améliorer. M. Liebreich reconnut que l'on pouvait injecter chez l'homme, sans inconvénient, un centimètre cube à la fois, d'une solution aqueuse de potasse renfermant *deux dixièmes de milligramme* de cantharidine pure. Les expériences sont en cours. Les uns en disent du bien, les diverses formes de la tuberculose seraient améliorées. Les autres signalent divers accidents consécutifs à l'emploi de la cantharidine du côté des reins, néphrite, etc. La méthode en tout cas est rationnelle. Que donnera-t-elle? C'est le secret de l'avenir. L'emploi thérapeutique du sérum est à l'essai un peu partout. On pourrait appeler la méthode Liebreich du nom d'*auto-séropathie* par opposition à la *sérothérapie* dont nous allons maintenant parler.

Il en est une autre en effet toute française, celle de MM. Héricourt et Charles Richet. Celle-là apparaît entourée de probabilités sérieuses d'efficacité. Qui vivra verra. Son point de départ remonte à octobre 1888. Son principe est très joli. Il existe des animaux qui ne contractent jamais, ou extrêmement rarement, tout au moins, certaines maladies. Leur sang paraît doué d'immunité vis-à-vis de cette maladie. Par exemple, un certain microbe, le *staphylococcus pyosepticus*, tue rapidement le lapin et n'agit pas sur le chien. MM. Richet et Héricourt se demandèrent ce qui se passerait si l'on injectait chez le lapin du sang de chien. Après injection de ce sang, ils inoculèrent les lapins avec ce microbe particulier. Or, les lapins qui mouraient avant, se portèrent très bien malgré l'inoculation. Donc le sang d'un animal réfractaire à un microbe peut, introduit chez un autre animal, lui conférer l'immunité contre ce même microbe. L'application au bacille de la tuberculose était tout indiquée. On essaya sur des lapins rendus tuberculeux, on leur transfusa du sang de chien. Les lapins revinrent à la santé. Tout récemment, MM. Héricourt et Ch. Richet se décidèrent, avec d'autres médecins, à tenter l'opération chez l'homme. Ils commencèrent par isoler du sang, le sérum, c'est-à-dire la partie du sang liquide qui soit réellement bactéricide et l'injectèrent sous la peau de différents sujets pour constater que l'injection était sans danger. Ceci fait, on expérimenta avec sécurité. Il ne s'agit plus, chez l'homme envahi par les bacilles, d'obtenir l'immunité contre la tuberculose, mais simplement d'enrayer le développement du bacille. Or les premiers résultats ont été très encourageants. Augmentation de poids, etc. Cette méthode est générale. Deux expérimentateurs de Nantes, MM. Bertin et Picq, ont tenté aussi d'améliorer et de guérir les tuberculeux en se servant de sang de chèvre au lieu de sang de chien; la chèvre aussi est réfractaire à la tuberculose. Mêmes résultats

satisfaisants. La voie est ouverte ! Il faut attendre. Il serait étonnant que l'on n'arrivât à rien de probant dans cette direction, parce que le sérum possède des propriétés toxiques très remarquables. A l'étranger, les travaux de Buchner, Frænkel, Behring et Kitasato, d'Ogata et Jasuhara, conduisent à des conclusions qui, pour d'autres microbes, confirment les expériences de MM. Héricourt et Richet.

Enfin, il est une autre méthode encore, antérieure aux précédentes et qui mérite aussi l'attention. MM. Bouchard et Gimbert ont recommandé il y a déjà longtemps la créosote à haute dose dans le traitement des affections tuberculeuses. L'estomac ne la supportant que rarement, même à doses moyennes, M. Gimbert eut l'idée d'avoir recours à la voie sous-cutanée pour son administration. Il emploie avec succès depuis quelque temps, paraît-il, cette méthode à Cannes. M. le Dr Burlureaux, professeur agrégé au Val-de-Grâce, l'applique sur une large échelle au Val-de-Grâce, et M. le Dr Guerder dans la clientèle parisienne. A l'aide d'un dispositif bien combiné, MM. Burlureaux et Guerder peuvent injecter par jour plusieurs grammes de créosote dans 40 ou 50 grammes d'huile bien purifiée ; la créosote est de la créosote de hêtre stérilisée, et l'huile la moins irritante, l'huile d'amandes douces. Pour démontrer l'innocuité de l'huile créosotée, M. Burlureaux a injecté jusqu'à 200 grammes d'huile avec 14 grammes de créosote au même malade. M. Guerder recommande avec raison de débuter toujours par des doses faibles. Au bout de quelques semaines de ce traitement, l'appétit revient, le malade engraisse, acquiert de la vigueur, etc. Que se passe-t-il ? La créosote ne saurait tuer le bacille si résistant de la tuberculose : mais son influence répétée peut gêner son développement. Son action coagulante bien connue peut jouer un rôle. La créosote passe certainement par le poumon et de plus l'huile émulsionnée et résorbée par le tissu cellulaire entre dans la circulation et profite à la nutrition. Il faut mettre l'organisme avant tout en état de résistance. Ici encore on est prudent et malgré des résultats favorables, on attend qu'une expérience un peu longue ait prononcé. A côté des injections de créosote on peut mentionner encore les injections au glaïacol, dont a parlé M. Picot à l'Académie de médecine, et qui d'ailleurs sont préconisées depuis 1888 par M. Labadie-Legrave.

Attendons et espérons, sans perdre de vue que la tuberculose est une maladie chronique très résistante et qu'elle ne saurait céder à un traitement quelconque comme par enchantement.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1891.

Si les députés qui ont profité des vacances législatives pour rentrer dans leurs départements ont pris la peine d'en observer attentivement les dispositions, ils y ont constaté, nous n'en doutons pas, un esprit bien différent de celui qui anime les débats parlementaires aussi bien que les polémiques des journanx. Ils y ont trouvé des populations occupées de leurs travaux, plus soucieuses des variations du ciel que des agitations de la politique, et désirant, avant tout, avec un temps propice pour leurs champs, un régime qui respecte le droit de chacun et laisse en repos tous les intérêts.

Ce qu'ils ont dû également reconnaître pendant la première partie de la quinzaine qui s'achève, c'est le profond sentiment religieux qui, à travers tant de difficultés et d'entreprises contraires, se maintient dans ce pays et fait encore de la France, quoi qu'on dise et quoi qu'on tente, la fille aînée de l'Église. Ces manifestations, d'ordinaire, ne relèvent pas de la politique. Mais quand un gouvernement, quand le parti qui le mène ont fait de l'attaque aux croyances l'article principal de leur politique, force est bien de noter ces symptômes pour marquer le désaccord qui existe entre les actes officiels et le sentiment national. La France demeure fermement attachée à la foi, aux traditions, aux cérémonies qui, depuis des siècles, ont accompagné ses destinées; voilà ce que l'on a pu remarquer dans l'affluence des fidèles qui remplissaient les églises, le jour des Rameaux, le vendredi saint, le jour de Pâques. Les feuilles les plus sceptiques ont été frappées de ce spectacle, et les radicaux, ne pouvant fermer les yeux à l'évidence, s'en sont vengés par leurs invectives.

Car tel est le caractère du radicalisme; de ce qu'un sentiment se montre enraciné dans le cœur de la nation, il en conclut qu'il faut, non pas le respecter, mais au contraire redoubler d'efforts pour le

détruire; plus la France atteste qu'elle veut rester chrétienne, plus il s'attache à établir que le christianisme est incompatible avec la république.

Déjà on annonce qu'une interpellation sera adressée, dès la rentrée des Chambres, au gouvernement pour lui demander compte de la célébration du vendredi saint par la flotte. On sait qu'au jour anniversaire de la mort du Sauveur, les bâtiments de nos escadres mettent leur pavillon en berne, et que le canon est tiré d'heure en heure. Nos amiraux n'ont pas manqué de faire observer cet usage séculaire; avec sa faiblesse habituelle, le ministère, attaqué par la *Lanterne*, s'est empressé de déclarer qu'il n'avait rien fait pour le leur rappeler. Mais l'excuse n'a pas apaisé les sectaires; nous verrons si, au jour du débat, le gouvernement osera désavouer ces traditions dont notre marine se fait honneur.

Le Conseil municipal de Paris siégeait encore quand les deux Chambres étaient dispersées. Il a dû, lui aussi, à son grand scandale, constater jusque dans les écoles laïques, jusque dans les commissions scolaires, la persévérance du sentiment religieux. On lui a rapporté que plusieurs élèves avaient manqué quelques classes pour assister aux leçons de catéchisme préparatoires à la première communion, sans que les commissions scolaires aient eu l'idée de sévir contre les parents. Immédiatement le Conseil a gravement tancé la direction de l'enseignement primaire, en l'invitant à « faire respecter les lois », et pour lui en mieux inculquer l'esprit, un ancien membre de la Commune, le citoyen Longuet, y a ajouté ce commentaire pratique : « Si l'administration adressait aux directeurs des écoles des instructions sévères, prescrivant de rendre de plus en plus difficile, plutôt que de le faciliter, l'accès du catéchisme les jours d'école, les commissions scolaires pourraient agir. »

Les conseillers municipaux étaient tout fiers de cette grande victoire; ils se félicitaient d'avoir, encore une fois, dit leur fait aux curés, lorsque leur sont arrivés d'autres interlocuteurs avec lesquels ils ont le verbe moins haut.

Les organisateurs de la manifestation du 1er mai ont demandé au Conseil de s'associer à leur entreprise.

Une commission, qui prétend tenir ses pouvoirs de 130 syndicats et groupes d'ouvriers parisiens, a décidé qu'une pétition serait portée le 1er mai à la Chambre pour l'inviter à « se rendre aux vœux du prolétariat français », en établissant par une loi la journée de huit heures.

Pour présenter et appuyer cette pétition, un appel est fait à tous les ouvriers de Paris et des départements; on leur demande d'organiser le chômage dans tous les ateliers, et de se rendre ou d'envoyer

des délégués à la manifestation qui se produira dans la capitale; et, comme on prévoit que le ministre de l'intérieur déploiera ses forces pour prévenir les tentatives de désordre, on s'occupe des moyens de déjouer ses préparatifs : « Nous manifesterons le 1er mai, disait un orateur au congrès de Calais, et le prolétariat se trouvera tout entier dans la rue ce jour-là. Ce sera une fête, c'est vrai; mais si la fête se terminait par une petite révolution, ce serait la vraie fête. »

Il était naturel que les promoteurs de cette campagne recourussent d'abord au Conseil municipal. Il n'a eu jusqu'ici pour eux que des encouragements; il a mis, dès le premier jour, les préaux des écoles laïques à leur disposition, et les desseins qu'ils annoncent ne sont que les applications des principes qu'il a posés. Ils sont donc venus lui demander de marquer son adhésion à la manifestation, en décidant que le 1er mai serait un jour férié pour les ouvriers et employés de la ville de Paris.

C'est alors que l'embarras des conseillers municipaux a commencé. Ils faisaient l'effet de gens qui, ayant provoqué le péril, pensaient en être à l'abri et n'avaient pas prévu qu'après avoir lancé les autres au combat, ils auraient eux-mêmes à s'y rendre.

Ils ne pouvaient se le dissimuler en effet. La journée de huit heures n'est qu'un prétexte dans ces démonstrations que, de concert avec l'étranger, on s'efforce d'organiser. Il y a là une concentration des forces révolutionnaires qui ne s'arrête pas à distinguer entre les croyants et les laïcisateurs, les monarchistes et les républicains, les conservateurs et les gouvernants, mais qui menace, comme un torrent, d'emporter également fabricants, capitalistes, industriels, propriétaires, particuliers et gens officiels, de quelque nom qu'ils se décorent et sous quelque étiquette qu'ils cherchent à se déguiser. Les discours tenus dans les assemblées préparatoires, à Commentry, à Calais, à Paris, ne laissent aucun doute sur la pensée des meneurs et sur l'espérance qui les anime.

Forte de tous les précédents du Conseil, la commission du travail lui avait proposé de se rallier sans hésitation au programme des manifestants. On n'a pas manqué de lui rappeler, pour combattre son avis, quelques-unes de leurs déclarations.

C'est le président du meeting d'organisation, le citoyen Hann, disant : « Tous les groupes sont d'accord pour donner à la manifestation du 1er mai un tel caractère de grandeur que le gouvernement sente son impuissance et que le capital ait l'avant-goût de sa dislocation prochaine... » C'est le citoyen Vaillant, ancien membre de la Commune, aujourd'hui membre du Conseil et l'une des puissances du parti républicain, déclarant, devant ses collègues de

l'Hôtel de Ville, que ce mouvement est « la première étape dans la voie de la révolution sociale ». C'est le conseiller Berthaut, disant : « Le but est pour tous le même, le renversement de l'édifice bourgeois. » C'est le député Ferroul annonçant l'heure « où l'on sautera sur cette société mal organisée pour la détruire. »

Ces déclarations ont été confirmées par ceux de leurs auteurs qui siègent au Conseil municipal, et, pour ne laisser planer aucune ombre sur la portée de l'engagement qu'on l'appelait à prendre, un des membres, le citoyen Caumeau, a dit nettement, en réponse à une question de M. Ferdinand Duval qui demandait si les approbateurs de la proposition étaient prêts à descendre dans la rue : « Ceux qui voteront les conclusions de la commission manifesteront. *Nous n'avons pas hésité en* 1871. »

La perspective a effrayé les membres de la majorité. Ils entendent bien voter des sépultures gratuites aux morts de la Commune ou à leurs veuves; ils sont moins pressés d'en obtenir pour eux-mêmes. Avec la prudence qui caractérise ces fanfarons d'athéisme, ils se sont réfugiés dans une rédaction équivoque; sans accorder le chômage des employés de la Ville, ils ont voté que le Conseil était « partisan d'une législation protectrice du travail que la manifestation ouvrière doit revendiquer. »

C'est-à-dire que, tout en évitant de courir les risques de la manifestation, le Conseil n'entend pas se désintéresser de ses avantages, si elle réussit.

Nous supposons que M. Constans aura pris ses mesures pour contenir la démonstration projetée et empêcher les troubles qu'en dépit de leur allure pacifique, ces entreprises sont toujours promptes à enfanter. Mais il faudrait être bien aveugle pour se figurer qu'avec la journée du 1er mai tout sera fini et que pour avoir prévenu une émeute, on aura sauvé la société.

Un immense effort s'organise dans le monde pour renverser la vieille société et pour installer sur ses ruines un ordre nouveau. Ceux qui le tentent ne s'adressent pas seulement à une nation; ils les visent toutes, et dans cette coalition de toutes les haines, les sentiments de nationalité, l'idée même de la patrie, semblent devoir périr. Le mal n'est donc point particulier à la France. Bien loin de là, si nous exprimions toute notre pensée, nous dirions que la France, prise dans son fond, avec ses croyances, ses ressources morales, ses habitudes de travail et d'épargne, serait encore le pays qui pourrait le moins redouter la crise, à condition d'avoir à sa tête un gouvernement capable de rallier ses instincts généreux et de développer ses forces dans la liberté et dans l'union.

Mais ce qui est propre au régime sous lequel vit la France, aux

hommes qui, par le hasard des choses, tiennent en main ses destinées, c'est que ce mouvement, dont, en réalité, ils sentent, comme d'autres, plus que d'autres peut-être, le formidable péril, ils ont tout fait pour le précipiter. A cette heure même où ils tremblent en secret devant sa menace, ils font tout pour lui ouvrir les issues, pour détruire les freins qui pourraient le modérer, les influences qui pourraient le refouler ou le transformer.

« C'est vous qui êtes les initiateurs du mouvement, disait le rapporteur de la commission du travail au Conseil municipal; c'est vous qui avez poussé le prolétariat à ses légitimes revendications. »

Cela est vrai du Conseil; cela est vrai du gouvernement et des Chambres.

Les organisateurs de la manifestation du 1er mai affirment qu'ils veulent, pour le moment du moins, rester dans la légalité. Or ils en sont sortis depuis longtemps, comme le leur a tardivement fait sentir un des adversaires de la commission du travail, le conseiller Muzet. « Je dis en passant, a-t-il déclaré, que ces syndicats pourraient être cassés demain par les tribunaux, puisqu'au lieu de s'attacher aux intérêts dont ils ont charge, ils ne songent qu'à organiser la grève générale et la révolution. »

Mais qui donc a encouragé les syndicats dans cette voie, si ce n'est le Conseil municipal et le gouvernement? Par leurs soins a été érigée cette Bourse du travail, où se rassemblait hier le congrès des mineurs, établissement destiné, disait-on, à fournir aux corps de métiers les moyens de s'entendre sur leurs intérêts professionnels, en réalité véritable citadelle dressée contre l'ordre social, et dans laquelle se retranchent les groupes révolutionnaires pour menacer le gouvernement et violer les lois. Sait-on à qui cette Bourse du travail est ouverte? Aux groupes qui n'ont pas reconnu la loi de 1884 sur les syndicats, et qui se sont formés en dehors de ses prescriptions. Sait-on à qui elle est fermée? Aux groupes qui respectent cette loi et qui y ont soumis leur organisation. Les graveurs, les typographes, d'autres corporations, régulièrement instituées, en ont été, à ce titre, écartés. Depuis deux ans, ils réclament en vain leur admission auprès du Conseil ou du ministère, et le délégué de la Société typographique a pu résumer ainsi la situation : « Ceux qui violent impunément et ouvertement la loi du 21 mars 1884 ont l'appui des pouvoirs publics; quant à ceux qui la respectent ou qui s'y conforment, on les dédaigne en leur refusant l'entrée de cette Bourse créée et entretenue avec les deniers de tous les contribuables, et qui n'a d'autre raison d'être que celle d'être ouverte à tous les travailleurs. »

C'est au nom des souvenirs de la Commune que s'organise la

manifestation du 1er mai, et ce sont ses anciens membres qui la dirigent. Comment les républicains pourraient-ils s'en étonner ou s'en plaindre? Il ne leur a pas suffi d'amnistier la Commune; ils en ont toléré ou favorisé la glorification. Avoir combattu dans ses rangs est devenu un titre à leurs yeux; avoir combattu contre elle, un motif de disgrâce, et plus d'un officier, pour l'avoir réprimée, s'est vu refuser l'avancement auquel ses services et le suffrage de ses chefs lui donnaient droit. La théorie du bloc, préconisée pour les hommes de la Terreur, s'est appliquée aux hommes de l'insurrection, et ceux qui refusent aux Frères des écoles chrétiennes, aux brancardiers de 1871, le droit d'être instituteurs publics, ont confié à l'ancien secrétaire de Raoul Rigault le privilège d'imprimer et de publier des livres pour l'enseignement de la jeunesse à Paris; ceux qui prétendent qu'on n'est pas républicain si l'on n'adhère aux lois de laïcisation, n'ont jamais songé à refuser cette qualification aux criminels qui, sous les yeux de l'ennemi, se levaient contre la souveraineté nationale et contre l'armée. Ils ne la refusent pas davantage aux orateurs, aux députés qui, dans des réunions publiques, déclarent la gloire militaire un vain mot et se vantent de « débarrasser la France de l'esprit de chauvinisme ». Fidèle image de la société que de tels exemples travaillent à former, un jury se rencontre pour acquitter des conscrits qui, au moment du tirage au sort, ont crié : « A bas la patrie! »

Sont-ils donc si loin, sans en avoir conscience, de ces conscrits et de ces orateurs, les politiciens qui, sachant par les moins suspects témoignages ce que nos missionnaires font en Orient pour l'influence nationale, s'acharnent à les dépouiller? En sont-ils si loin ces républicains, qui, voyant à Madagascar les efforts de l'Angleterre, ses encouragements de toutes sortes à la propagande méthodiste pour combattre dans le catholicisme l'ascendant de la France, dressent contre lui une loge de francs-maçons, et parce que des membres du clergé ont démasqué l'hostilité de la secte, hostilité qu'en France elle proclame, les font frapper d'une condamnation dont peuvent seuls triompher les agents britanniques?

L'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique, la France, ont été représentées au congrès international des mineurs, qui, durant quatre jours, a tenu ses séances dans la Bourse du travail. Le congrès n'a pas mené les choses aussi rapidement que l'avaient espéré peut-être ses organisateurs. Il n'a voté ni la fédération internationale ni la grève générale. Mais on aurait tort de trop s'en réjouir et de croire conjurés des périls qui ne sont qu'ajournés. Le congrès a marqué sa résolution de concerter les moyens d'une lutte à laquelle il ne renonce pas; on voudrait trouver dans les intérêts que cette

guerre menace l'esprit de suite, d'énergie et d'union dont font preuve, à travers des lenteurs et des divergences inévitables, ceux qui la préparent.

Si l'assemblée des mineurs n'a pas décrété la grève générale, elle a pris, sur l'initiative des Belges, une décision significative : elle a voté que, pour le cas où une grève générale éclaterait en Belgique, les mineurs des autres pays la soutiendraient de leurs ressources et se mettraient eux-mêmes en grève pour empêcher les patrons d'envoyer leurs charbons chez les Belges. La grève, il est vrai, n'aura pas lieu immédiatement en Belgique. Les mineurs, réunis à Bruxelles en congrès particulier, viennent de décider, après des débats animés, qu'elle serait différée jusqu'après le vote des Chambres sur la révision.

Mais cet ajournement n'atténue pas la gravité du vote émis par le congrès de Paris. La grève projetée en Belgique n'a pas pour objet un intérêt professionnel. Son but est tout politique; elle tend à obliger les Chambres à voter la révision de la constitution et avec elle le suffrage universel. Ainsi les nations étrangères, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, personnifiées par les ouvriers mineurs, interviendraient pour forcer la main au gouvernement belge et faire changer, contre son gré, les lois de ce pays. Que demain une question politique s'agite, qu'une réforme quelconque soit proposée en France, la même procédure pourra être suivie. L'étranger pourra peser sur les délibérations des pouvoirs publics; il dépendra du concours donné par les ouvriers d'Allemagne ou d'Angleterre aux ouvriers de France de contraindre les gouvernants à adopter ou à repousser tel ou tel système de politique ou d'administration. Que deviennent, avec ces pratiques, l'indépendance nationale, l'autonomie respective des États, le droit pour chaque pays de se régir comme il l'entend? Les républicains ne paraissent pas s'inquiéter de ces conséquences; au contraire, ils s'en félicitent. Tout ce qu'ils voient dans le congrès, c'est le suffrage universel remplaçant l'emploi de la force et la république devenant l'application normale du suffrage universel. Mais, outre que, sous chaque parole des orateurs, on sentait gronder les récriminations, la guerre, la vengeance, et leurs ferments néfastes altérer jusqu'aux plus équitables revendications, les membres du congrès, par le choix des formules qui ont clos leur session, ont eux-mêmes dissipé d'avance ces illusions. Les Belges, qui vivent sous une royauté, ont crié : « Vive la république! » Mais les Français, qui ont la république, ont crié : « Vive la révolution! » comme pour bien faire comprendre que le suffrage universel et la république ne leur suffisaient pas.

Il y a, sans doute, une part de vérité dans ce mouvement qui porte les hommes de tous pays à s'associer entre eux; c'est la pensée chrétienne qui est au fond de ces tendances, et si l'on souffre de la voir détournée de son but par ceux qui en cherchent, en dehors de l'Évangile et souvent contre lui, la réalisation, on doit d'autant plus applaudir aux efforts des hommes qui, s'inspirant de l'esprit du Christ, font de cet appel à toutes les nations, de ce concours de tous les peuples, un principe de progrès, d'émulation et de concorde. Nous saluons à ce titre ce congrès scientifique international que les catholiques, avec la bénédiction du Souverain Pontife et les encouragements de l'épiscopat, viennent de tenir à Paris. En rapprochant la science et la foi, en montrant par les enseignements et par l'exemple de quelques-uns de leurs plus illustres représentants quels liens les unissent, quel support elles se prêtent l'une à l'autre, le congrès a fait œuvre de paix sociale; c'est pour nous un sujet de satisfaction et d'orgueil de reconnaître, parmi les orateurs et les savants dont la parole et les écrits y ont obtenu le plus de suffrages, des collaborateurs qui honorent le *Correspondant* : Mgr Turinaz, Mgr d'Hulst, M. l'abbé de Broglie, M. de Lapparent et le marquis de Nadaillac.

Une mort soudaine vient d'enlever M. Pouyer-Quertier, à l'approche du jour où devaient commencer dans les Chambres les grands débats sur la réforme douanière. Il n'y aurait point paru, puisque ses concitoyens, par une ingratitude dont les obsèques solennelles qui lui ont été faites semblent être une tardive réparation, ne l'avaient pas réélu aux élections sénatoriales. Mais M. Pouyer-Quertier a tant fait pour le travail national que sa mémoire demeure inséparable des questions qu'il soulève. Plus d'une fois, on le cherchera sur les bancs du Sénat; on se demandera involontairement si l'on ne va pas voir surgir à la tribune ce robuste et vaillant lutteur, avec sa parole irrégulière, originale, enflammée, sa vivacité enjouée, son argumentation impétueuse, et cette bonne humeur dans la force, qui charmait ses adversaires tout en les accablant. Aux jours de deuil, M. Pouyer-Quertier a noblement représenté la France. Il s'est montré digne, adroit, plein de ressources, d'énergie et de persévérance en traitant avec le vainqueur. Comme l'a dit M. Buffet, dans un suprême hommage à son ancien collègue : « Peu d'hommes de notre temps ont rendu de plus grands services à la patrie. Il est difficile à la génération actuelle de juger aussi bien que les contemporains de M. Pouyer-Quertier la tâche redoutable à laquelle il a fait face. »

Tandis que M. Pouyer-Quertier descend dans la tombe, le puissant ministre, avec lequel il débattait en 1871 les intérêts

de la France, M. de Bismarck, exilé dans sa retraite, se prépare à tenter les hasards du scrutin. Son nom sera mis en lutte, le 15 avril, à l'élection de Geestemünde, avec celui d'un petit ouvrier inconnu, d'un socialiste. Qui l'emportera de ce prolétaire obscur, ou du fondateur de l'empire d'Allemagne? C'est déjà un signe des temps que cette demande puisse être faite.

Le homard est-il un poisson ou un crustacé? La question, au premier abord, semble étrangère à la politique. Elle y tient de si près, que, s'il dépendait des habitants de Terre-Neuve, elle mettrait le feu entre la France et l'Angleterre.

Les négociateurs du traité d'Utrecht ont eu le tort de n'y pas songer. Ils ont reconnu à la France le droit exclusif de pêcher et de sécher le poisson à Terre-Neuve sur une partie des côtes qu'on a, depuis, appelée *French Shore*. Tant que le droit s'est exercé sur la morue, il a pu entraîner quelques différends, mais qui n'ont pas eu d'éclat. La morue devenue rare, nos pêcheurs se sont rabattus sur les homards, que les Anglais leur ont disputés. Ils ont entravé le commerce de nos nationaux, et sur le *French Shore* leurs homarderies sont plus nombreuses que celles des Français.

Portée l'an dernier au Sénat, la question, si importante pour nos populations maritimes, a fait l'objet d'une controverse diplomatique entre les deux pays. L'Angleterre prétend que le homard, n'étant pas un poisson, n'a pas été compris dans le traité de 1713; la France maintient le contraire. Un *modus vivendi* a été consenti, admettant provisoirement les homarderies existantes sans qu'on puisse, d'aucun côté, en établir de nouvelles, et par un acte passé le 13 mars, sur lequel nos Chambres auront à se prononcer, les deux gouvernements ont décidé de soumettre le point en litige à trois arbitres déjà désignés; le premier d'entre eux est l'illustre M. de Martens, qui, sans doute, ne s'était pas encore avisé d'introduire le homard dans ses ouvrages sur le droit des gens.

Dans ce débat, les traités ne sont pas en cause. Le cabinet de Londres reconnaît pleinement les droits qu'ils nous confèrent. Mais les habitants de Terre-Neuve ne l'entendent pas ainsi. Qu'on « pêche » le homard, comme dit la France, ou qu'on le « capte », comme dit l'Angleterre, peu leur importe. Ce qu'ils contestent, c'est le privilège de la France et, avec lui, le droit et le devoir qu'a l'Angleterre de leur en imposer le respect. Il y a là un Parlement de 36 membres qui, tout comme le Canada ou l'Australie, prétend s'émanciper de la métropole, et un tribunal qui, l'an dernier, condamnait un officier anglais pour avoir détruit des engins dressés au mépris des droits des Français. Le gouvernement britannique a répondu à ces prétentions en soumettant à la

Chambre des lords un bill qui fait revivre les prérogatives souveraines de l'Angleterre sur ses colonies. A cette nouvelle, grande émotion à Terre-Neuve; des dépêches sont envoyées à lord Salisbury, et cinq délégués viennent de s'embarquer pour obtenir le retrait du projet qui, déjà adopté en première lecture, reviendra le 16 avril devant la Chambre.

La presse anglaise a commencé à s'émouvoir de ces manifestations; quelques-uns de ses organes ont paru disposés à oublier devant les doléances de Terre-Neuve les exigences des traités. Peut-être les auraient-ils tout à fait perdues de vue s'ils n'avaient eu à débattre l'affaire qu'avec le Portugal. Mais on y regarde de plus près avec la France; nous comptons qu'elle saura maintenir ses droits.

Les avertissements ne manquent pas à l'Italie pour lui faire sentir les périls de la politique dans laquelle elle s'est engagée et la nécessité d'en changer.

Cette politique s'incarnait dans M. Crispi. Il y a quelques mois, il exerçait une véritable dictature; on ne jurait que par lui dans la péninsule; il se chargeait lui-même, avec sa jactance sicilienne, d'identifier, comme choses inséparables, le maintien de son pouvoir et la grandeur du royaume. Où en est-il aujourd'hui? L'extrême-gauche réclame sa mise en accusation. Ses anciens collègues du ministère lui reprochent de leur avoir caché la vérité, et les vicissitudes de son gouvernement font penser à ces maisons de banque qui, au lendemain des plus brillantes annonces, n'ont à offrir que des papiers sans valeur et des coffres vides.

L'expédition d'Abyssinie, dont M. Crispi s'était fait un triomphe, a consommé sa ruine. D'accablantes nouvelles se sont succédé coup sur coup : d'une part, des faits révoltants se seraient passés à Massaouah. Un officier de l'armée italienne, le lieutenant Livraghi, ancien commandant de la prévôté à Massaouah, déclare que, sur l'ordre de ses chefs, des indigènes, au nombre de huit cents, ont été massacrés et leurs biens pillés. Un cri d'horreur a retenti en Italie; le ministère a ordonné une enquête; il demande au gouvernement tessinois l'extradition de Livraghi, complice et délateur à la fois, en ce moment détenu à Lugano.

D'un autre côté, cette conquête d'une portion de l'Afrique orientale, ce protectorat de l'empire d'Erythrée, comme on disait pompeusement, tout ce fastueux échafaudage de la politique coloniale, auquel on a sacrifié tant de sang et d'argent, qu'en faut-il penser? Ne sont-ils pas imaginaires? Quel échec pour l'Italie, s'il n'y avait de réel dans cette expédition que les pertes et les crimes! Un traité avait été passé le 29 septembre 1889, par lequel le roi des rois

d'Ethiopie contractait alliance avec le roi d'Italie; il reconnaissait ses droits, ses possessions en Abyssinie et se plaçait lui-même sous sa suzeraineté. Comme entrée de jeu, Ménélik avait accepté les présents du roi Humbert et reçu les fonds que, sous sa garantie, le gouvernement italien lui avait fait avancer. Mais voici qu'au jour où l'heureux négociateur qui a signé ce traité au nom de l'Italie, où le comte Antonelli vient rappeler au « roi des rois » les engagements auxquels il s'est soumis, l'Ethiopien ne se souvient de rien; il s'offense, il s'emporte et enjoint au diplomate et à sa suite de se retirer de sa présence et de ses Etats.

Il est vrai qu'à ce moment même M. di Rudini et lord Dufferin signaient un protocole pour délimiter dans l'Afrique orientale les zones respectives d'influence de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Mais la plume ne suffit pas pour les conquérir, et M. di Rudini réfléchira avant d'engager plus avant l'armée de son pays dans une entreprise qui lui a valu déjà trop de mécomptes.

Tandis qu'elle se demandait si elle n'avait pas à rougir des meurtres commis par ses officiers en Abyssinie, l'Italie apprenait qu'aux États-Unis quelques-uns de ses nationaux avaient péri victimes d'un soulèvement populaire. Le chef de la police de la Nouvelle-Orléans a été assassiné l'an dernier, et ceux que l'opinion publique réputait coupables de sa mort viennent d'être acquittés par le jury. Persuadée que le verdict était le résultat de la corruption, la population, sans distinction de rangs ni de partis, s'est ruée sur la prison et a tué les hommes que le jury avait déclarés innocents. Dans le nombre se trouvaient des Italiens, affiliés, disait-on, à une sorte de bande secrète, de *maffia* ou de *camorra* sicilienne, pour organiser le crime et le pillage dans la région. Le ministre italien, M. de Fava, a réclamé du cabinet de Washington des poursuites contre les coupables et une indemnité pour les familles des victimes. L'indemnité paraît accordée en principe; mais M. Blaine allègue que les poursuites relèvent du gouvernement de la Louisiane et que le pouvoir fédéral n'a sur lui aucun droit. Il n'en est pas moins vrai que, devant l'Europe, le pouvoir fédéral répond des actes internationaux commis dans chaque Etat de l'Union, comme il saurait bien demander compte aux nations européennes des injures faites sur leur territoire aux citoyens de l'un de ces Etats. M. de Fava a pris ses passeports et se dispose lentement à quitter l'Amérique. Il n'est pas probable que l'affaire ait d'autres suites qu'un refroidissement passager entre les deux puissances; ce n'est pas contre la marine des Etats-Unis que la flotte italienne fera ses débuts.

Le point noir pour l'Italie n'est pas au delà des mers. Si elle

veut le découvrir, elle interrogera l'écrit retentissant que vient de publier « un homme d'État du continent » — qui pourrait bien être un insulaire — dans la *Contemporary review*, sous ce titre : *l'Italie, la dynastie de Savoie et la république.*

Dans cet article, l'auteur commence par mettre en relief les charges financières sous lesquelles plie le royaume, en les attribuant à la triple alliance. Il rend M. Crispi responsable de cette politique, et montre qu'elle entraine la chute de la maison de Savoie et l'avènement de la république fédérale. Le danger date de plus loin; il remonte à l'époque où l'Italie a fait de la dépossession du Saint-Siège le principe de sa puissance. Dès cette époque, en effet, comme le remarque l'homme d'État, elle intéressait à sa cause tous les partis hostiles à l'Église; mais ces partis étant eux-mêmes, pour la plupart, dévoués à la république, elle développait, sous l'égide monarchique, les principes destructeurs de la monarchie. Pour parer à ce péril, la monarchie a cherché une force dans l'alliance avec l'Allemagne, alliance qui lui impose l'obligation éventuelle de combattre pour des intérêts étrangers, de faire campagne contre la France au seul profit des Hohenzollern et aux risques de la dynastie de Savoie. Dans ce royaume dont il a pris le gouvernement, le roi Humbert, en effet, ne compte qu'un État qui lui soit attaché par de vieux et intimes souvenirs, c'est le Piémont. Pour les autres provinces, il n'est qu'un roi de passage, un conquérant ou un parvenu, et le jour où il essuierait une défaite, pour avoir défendu, non plus comme Charles-Albert à Novare, l'indépendance nationale, mais seulement les annexions allemandes, il tomberait sous la malédiction des peuples qu'il aurait menés au désastre après les avoir dépouillés de leur autonomie.

C'est ainsi que la question religieuse se dresse toujours, au point de départ de sa politique nationale, devant l'Italie. Ce n'était ni un Français ni un catholique, c'était un protestant et un Allemand qui déjà lui disait dans le *Post* de Berlin, il y a dix ans : « La réconciliation avec le pape serait pour l'Italie un puissant moyen de consolidation, et la continuation du conflit peut devenir pour elle un danger mortel. »

Louis Joubert.

Mme CRAVEN

NÉE LA FERRONAYS

Elle vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et sa mort nous semble prématurée. A quatre-vingts ans passés, nous la trouvions encore pleine de jeunesse. C'est en approchant de la soixantaine qu'elle était tout à coup devenue célèbre. Jusqu'alors elle était accoutumée à charmer en Angleterre, en France, en Italie, l'élite de la société européenne; mais le public ne la connaissait pas. Il y a maintenant un quart de siècle qu'elle attira tout à coup les regards de ce public indifférent et d'ordinaire inattentif, en lui découvrant l'âme de ses proches, en lui livrant, par une résolution aussi hardie que bienfaisante, ses plus chers et plus intimes souvenirs. Qui ne connaît, qui n'a relu souvent le *Récit d'une sœur*, cette histoire véridique qui débute comme un roman, le roman le plus pur et le plus passionné tout ensemble, et s'achève comme une pieuse et mystique légende, ce chant d'amour, de douleur et d'espérance, où tour à tour la vie paraît si belle et la mort si radieuse? Introduit dans la familiarité d'une vieille race battue par l'orage, épurée au creuset des révolutions, notre siècle s'étonna d'apercevoir tant de grandeur et de beauté morale parmi une société méconnue et brisée.

Là revivait la famille entière : le père d'abord, rentrant en France avec les Bourbons, et rapportant de l'émigration la fidélité sans les rancunes. Lorsqu'il avait été jeté soudain de la vie de cour dans la vie politique, il s'était trouvé à l'aise au milieu des institutions représentatives, parce que la fierté du gentilhomme l'avait préparé d'avance à l'indépendance du citoyen. L'agrément de son commerce et la loyauté de son caractère étaient connus des étrangers avant qu'il eût à traiter avec eux : aussi soit qu'il intervînt à l'intérieur entre les partis contraires, soit qu'il représentât son pays au dehors, il s'était montré également propre à réconcilier la vieille France et la société moderne, à faire accepter par l'Europe le relèvement de la puissance française. Bientôt frappé de nouveau par une révolution qu'il n'avait pas dépendu de lui de conjurer, il monta plus haut encore : ainsi que Fénelon le disait d'un autre

homme de qualité [1], « il eut avec Dieu un procédé net et plein d'honneur comme il l'avait toujours eu avec le monde », et, à sa mort, Dieu montra clairement qu'en effet « il s'accommode des sentiments nobles ». A côté du père, la mère se laissait voir à demi et comme malgré elle, tant il lui déplaisait de s'occuper d'elle-même ou d'en occuper les autres : âme entre toutes aimante et détachée, doux et tendre cœur que Dieu jugea sans doute le plus fort; car ce fut elle qu'il destina à demeurer debout presque seule, prêtant secours à l'agonie des siens. Autour des parents et comme sur le premier plan du tableau, se pressaient les enfants, comblés de tous les dons, appelés d'abord à tous les enchantements de la vie, destinés bientôt à tous les deuils, traversant le bonheur avec simplicité, le malheur avec sérénité, trouvant dans le bonheur et dans le malheur des échelons successifs pour passer de la terre au ciel, pour ajouter à la rare élévation de leur nature une élévation surnaturelle : en sorte que de toutes les vicissitudes de leur vie s'échappait le cantique des jeunes hommes dans la fournaise : « Soleil et pluie, lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur! »

Voilà au contact de quelles âmes s'était formée l'âme de Pauline de La Ferronays; voilà quel trésor domestique elle se décida à exposer aux regards d'une génération livrée à d'autres pensées, habituée à d'autres spectacles. Autour d'elle, cette détermination insolite effraya plus d'un débris du monde disparu qu'elle évoquait de la tombe : le monde actuel était-il digne de le contempler, capable de l'apprécier? Le succès la justifia; il montra qu'elle n'avait pas eu tort de se fier à son temps et à son pays; qu'ils savent jouir des belles âmes, quand elles leur apparaissent comme sans voile à travers un sincère et transparent langage; et si ces âmes se sont rencontrées sur d'autres chemins que ceux où se presse la foule, si elles ont grandi hors de la condition commune, si enfin elles ont appartenu à une société désormais détruite ou changée, elles n'en ont que plus d'attrait.

Le *Récit d'une sœur* valut à l'auteur un nombre infini d'amis inconnus, fiers d'être admis au foyer qu'elle leur ouvrait, touchés de pénétrer dans les cœurs dont elle leur livrait les secrets. Mais ce n'était pas seulement elle et les siens que ce livre faisait aimer; elle avait souhaité qu'il fît aimer par-dessus tout le Dieu que les siens avaient aimé, et ce vœu s'accomplissait. A mesure que le livre se répandait davantage, il édifiait de plus en plus ceux qu'il charmait, il rendait témoignage à la foi qui l'avait inspiré. Son succès, en dépassant toute attente, détermina chez l'auteur une vocation tardive et vaillante : sur le seuil de la vieillesse, cette femme du monde

[1] Le comte de Gramont, *Lettre à la comtesse de Gramont*, 25 janvier 1693.

se voua au rude métier d'écrire. Le *Correspondant* la compta parmi ses collaborateurs, elle se proposa de dévoiler ce qu'elle avait observé : les épreuves et les vertus de la classe où l'avait placée sa naissance, espérant ainsi d'une part améliorer ses pareils en leur montrant ce qu'ils devaient être, et d'autre part les faire respecter en montrant à qui les connaissait mal ce que plusieurs sont en effet. Pour remplir cette tâche, tantôt elle imagina des fictions à travers lesquelles on entrevoyait ses réminiscences ; tantôt, sur les sommets de l'aristocratie russe, italienne, anglaise, elle saisit quelque figure de choix : Nathalie Narichkine, appelée à briller à la cour de Pétersbourg et qu'elle avait retrouvée fille de Saint-Vincent de Paul à Paris; Adélaïde Capece, une descendante des héros normands, qu'elle avait vu devenir à Naples l'héroïne de la souffrance et de la charité; lady Georgiana Fullerton, sa compagne et son émule à la fois dans la carrière des lettres et dans celle de la perfection chrétienne. Elle les peignit au vrai et au vif, jusqu'au jour où, détachée de toute autre splendeur que de celle de l'âme, elle consacra le dernier et peut-être le plus heureux effort de sa plume à un pauvre missionnaire mort lépreux par amour des lépreux[1].

Les ambassades de M. de La Ferronays avaient promené loin de la France la jeunesse de sa fille. De Pétersbourg à Rome, elle avait noué des amitiés, entretenu des relations cosmopolites, elle avait parlé l'idiome, connu le séjour, les idées et les mœurs des peuples les plus divers; nulle part en Europe elle ne se trouvait étrangère. Son mariage avec M. Augustus Craven l'attacha par un lien indissoluble à l'Angleterre, et bientôt elle étendit à cette patrie nouvelle l'ardente et invincible affection que son mari avait su conquérir. Pourquoi le taire? De ce côté-ci du détroit, parfois nous lui reprochions d'être devenue dans sa façon de penser par trop Anglaise; parfois il nous semblait que jusque dans sa façon de parler et d'écrire, la langue anglaise avait déteint sur sa langue maternelle et en altérait la pureté native. Pendant ce temps, les Anglais admiraient en elle et goûtaient à son école l'esprit français. A vrai dire, elle formait un trait d'union entre les deux peuples ou plutôt entre les deux races. Car sa renommée avait franchi l'Atlantique; ses livres se lisaient partout où se lisent les livres anglais. Dernièrement, à mon retour des États-Unis, je pouvais lui dire qu'elle était l'écrivain d'Europe dont j'avais ouï parler le plus fréquemment, sur lequel on m'avait interrogé avec le plus curieux et j'ajoutais volontiers le plus affectueux intérêt. A ce témoignage, j'en joignais un autre qui la touchait davantage. Au congrès catholique de Baltimore, j'avais entendu les délégués de plusieurs mil-

[1] Le P. Damien.

lions d'Américains saluer de loin de leurs applaudissements unanimes un orateur catholique, étranger à leur pays : c'était son neveu, le fils de sa sœur Eugénie, l'enfant dont cette sœur lui disait : « Il est impossible que ce qui est à moi ne soit point à toi », le comte Albert de Mun. Ainsi, de génération en génération, aux regards du nouveau comme de l'ancien monde, la race dont elle était issue continuait d'honorer la France en servant l'Église.

Dégagée, non pas des sentiments, mais des préjugés nationaux, Mme Craven l'était pareillement des préjugés sociaux et politiques. Elevée dans le culte des traditions anciennes, elle avait l'esprit ouvert aux idées nouvelles. A la bonne grâce, aux nobles instincts qu'elle tenait d'un autre siècle, elle joignait un goût très vif pour les progrès modernes. Par générosité naturelle, par charité chrétienne envers son temps, elle lui pardonnait beaucoup. Dans les évènements qui se déroulaient devant elle, dans les hommes qui y jouaient un rôle, elle cherchait le bien plus volontiers que le mal. Elle eut de la sorte des condescendances dont parfois ses meilleurs amis s'étonnèrent; et jamais, sans doute, on ne vit une personne plus fidèle au fond du cœur aux souvenirs du passé, sourire avec plus de bienveillance à l'avenir.

A travers les vicissitudes de sa vie, un autre genre de détachement lui fut imposé. Elle était bien jeune lorsque éclata la révolution de Juillet et que son père, se condamnant à la retraite, dut abandonner l'ambassade de France à Rome. Or voici comment elle raconte sa dernière journée dans le palais où elle était entrée trois mois auparavant, comptant y trouver « une agréable et brillante existence ».

« Nous revîmes notre pauvre maison bien autrement que nous ne nous y étions attendus, déjà démantelée et à moitié démeublée. De beaux chevaux et une calèche venaient d'arriver de Vienne pour mon père : nous fîmes une première et dernière promenade autour des murs de Rome, cet équipage devait être vendu le lendemain avec tout le reste. Je ne dirai pas que je fusse fort gaie ce soir-là. Je regrettais excessivement Rome et plus encore l'agréable genre de vie que j'avais menée depuis mon enfance et qui finissait pour moi. Je me sentais donc assez mélancolique. Mais ce ne fut pas très long. Mon bon père nous avait tellement accoutumés à l'idée que la position dans laquelle nous avions vécu tenait par son côté le plus brillant à des circonstances qui pouvaient changer d'un jour à l'autre, que, lorsque ce jour arriva, il me sembla que je m'y étais toujours attendue. Je repris donc assez vite ma bonne humeur et surtout ma résolution de ne pas me laisser abattre [1]. »

[1] *Récit d'une sœur*, t. Ier, p. 17.

Depuis cette époque, elle garda toujours cette résolution et elle eut plus d'une occasion de la pratiquer. Après comme avant son mariage, il lui arriva d'habiter des palais et d'être obligée de les quitter; partout on la retrouvait égale à elle-même, supérieure à la bonne et à la mauvaise fortune. D'autres l'ont vue, d'autres ont été accueillis par elle sous le ciel de Naples, dans une demeure magnifique, parmi toutes les splendeurs de la nature et de l'art. Pour moi, c'est dans l'étroit et modeste logis qui abrita ses dernières années que mon souvenir se plaît à la chercher aujourd'hui. C'est là que je la vois telle qu'elle voulait être, elle l'a écrit dans ses *Méditations :* « souffrant peut-être, mais non triste. »

C'est à ce second étage de la rue Barbet-de-Jouy que je la retrouve, d'abord à côté de son mari, acceptant d'un cœur paisible une vieillesse dépouillée de bien des joies, mais embellie par les tendres soins qu'ils se rendaient l'un à l'autre; puis, demeurée seule, charmante encore sous son bonnet de veuve et ses cheveux blanchis, avec ses traits imposants qu'animait la vivacité des pensées et des émotions, son séduisant sourire, ses grands yeux dont l'âge n'avait pas éteint l'incomparable éclat, sa mise toujours soignée, ses manières exquises, sa parole pénétrante. Ses fenêtres, d'où elle apercevait le dôme des Invalides et la tour Eiffel, s'ouvraient sur de vastes jardins, sur de longues avenues plantées d'arbres qui éloignaient le bruit en lui procurant l'air et la lumière. Autour d'elle, çà et là quelques tableaux, quelques meubles précieux, épaves de sa prospérité d'autrefois, de tous côtés les images de ses proches et de ses amis, les reliques des êtres chéris qu'elle avait perdus; sur les tables, des livres envoyés de tous les coins du monde par les auteurs qui sollicitaient son suffrage; parmi ces choses disposées avec art, à travers la simplicité de cet appartement, sa main répandait comme un reflet de l'élégance qui lui était propre et que rien n'avait pu lui ravir. Du nombreux domestique qu'elle avait eu jadis, il lui était resté un Italien, encore enfant lorsqu'il entra dans sa maison; il vieillissait près d'elle, attentif et fidèle, lui rappelant les temps heureux qui n'étaient plus. Sa femme de chambre lui venait d'Angleterre : c'était la nièce d'une autre Anglaise, devenue catholique en l'approchant et tendrement soignée par elle durant une longue et inguérissable maladie; la nièce à son tour était destinée à soigner sans relâche une maîtresse qui inspirait le dévouement, en se dévouant elle-même, à saisir ses moindres signes, à deviner ses moindres désirs après qu'elle eut perdu la parole, et maintenant elle la pleure en répétant : « C'était un honneur de servir une telle dame, elle était si aimable! »

Voilà donc où s'est achevé la vieillesse de Mme Craven; voilà comment elle a prié et travaillé jusqu'au seuil de son éternité;

comment, survivant à la plupart de ses contemporains et n'ayant jamais eu d'enfants, elle a connu la solitude. Solitude interrompue pourtant à certaines heures par les visiteurs de tout âge, de tout pays, de toute condition, qu'attiraient soit d'anciens souvenirs de famille ou d'amitié, soit sa renommée littéraire, et que retenait l'irrésistible séduction de son entretien. Jeunes et vieux, Français et étrangers, écrivains obscurs ou illustres, hommes politiques de toute origine et de tout parti, grandes dames et pauvres gens, dévots et gens du monde se succédaient souvent et se rencontraient parfois dans ce salon, où la bonne grâce de l'accueil rassurait ceux qu'aurait effrayés peut-être la supériorité habituelle de la conversation. Rarement le cercle devenait nombreux; les meilleures heures étaient sans doute celles qu'on passait en tête à tête avec cette femme qui ne perdait rien de son charme à mesure que, par un travail assidu sur son âme, elle approchait davantage de la sainteté. Quelle variété dans ses informations, quelle richesse dans ses souvenirs, quelle chaleur et quelle délicatesse dans ses sentiments! Comme, près d'elle, l'esprit s'ouvrait et le cœur s'élevait! Comme souvent aussi la causerie devenait amusante et gaie! Comme elle savait, selon le précepte divin, tour à tour se réjouir avec ceux qui se réjouissent et pleurer avec ceux qui pleurent! Comme elle était prompte à pardonner, incapable de haïr! Quelle constance dans son amitié et quelle douceur! Quelle intelligente compassion pour les misères, quelle secourable indulgence pour les faiblesses de quiconque l'approchait! Et tandis que son regard se fixait ainsi sur chacun en particulier, comme, au fond de sa retraite, elle prenait encore souci du bien général, du bonheur des peuples, de l'avenir de l'humanité! Le souffle généreux qu'avait respiré sa jeunesse, au temps où notre siècle était jeune aussi, ne cessait pas de l'animer au déclin de sa vie, et toujours on la trouvait prête à s'intéresser, d'un bout du monde à l'autre, à tout ce qui est, en effet, digne d'intérêt parmi les hommes.

La conversation, qui avait été son premier plaisir, restait sa dernière jouissance, et cette jouissance, sa vertu l'avait rendue non seulement innocente mais bienfaisante, bienfaisante pour autrui, nous le savons, bienfaisante pour elle-même : elle l'atteste dans ses *Méditations*, en priant Dieu qu'il continue de lui accorder ici-bas « les douces, bonnes, chères et saintes causeries ». Dieu l'en sevra pourtant; avant de la rappeler à lui, il voulut qu'elle ne pût, durant quelque temps, converser qu'avec lui seul. Atteinte au cerveau d'un mal étrange et bientôt paralysée dans la moitié du corps, elle qui avait toujours eu à sa disposition tant de langues diverses et dont la parole était si abondante et si expressive, on la vit ne plus trouver les mots qui répondaient à sa pensée, en pro-

noncer d'autres qui ne la rendaient pas, et, tandis qu'elle parlait encore, ne plus être comprise; puis elle cessa entièrement de parler, elle ne forma plus que des sons inarticulés; elle ne pouvait pas davantage écrire; elle entendait néanmoins et elle comprenait; elle avait perdu l'instrument de la pensée, et la pensée subsistait en elle, la pensée et surtout le sentiment. A défaut des mots qui lui manquaient, l'accent de sa voix, le mouvement de sa main, l'expression de son regard faisaient accueil à qui l'approchait et s'associaient aux discours tenus devant elle. On voyait clairement que ses affections survivaient à tout le reste, mais l'échange des idées, la manifestation distincte des volontés et des désirs lui étaient désormais interdits.

Il eût été difficile d'imaginer pour elle une privation plus sensible, un tourment plus propre à l'éprouver, et ce tourment a duré dix mois. Pendant dix mois d'intervalle entre sa vie et sa mort, ceux qui l'approchaient ont eu comme une vision du purgatoire; elle en a longuement senti et comme savouré l'amertume. Souvent ses larmes coulaient, le chagrin se peignait sur son visage, mais jamais l'irritation ni la révolte. Déjà six ans auparavant, saisie au milieu de la nuit par un mal terrible et soudain, elle s'était comme vue mourir une première fois; puis elle s'était rétablie; mais dans cette première rencontre avec la mort, elle avait appris à ne plus la craindre, et depuis lors elle la considéra comme une amie. Elle n'eut pas de peine à l'accueillir, elle l'appelait depuis longtemps, lorsque arriva enfin le terme de son épreuve. Au moment où on l'avertit qu'elle devait recevoir les derniers sacrements, on entendit, en signe d'acquiescement, le doux gémissement devenu habituel sur ses lèvres se changer en une sorte de cri de joie. Quand la sainte hostie lui fut apportée, on vit son pauvre corps déjà presque entièrement inerte faire effort pour se soulever, ses yeux briller d'une dernière flamme. Tout était consommé pour elle. Peu d'heures après, paisiblement et sans secousse, elle rejoignait dans le sein de Dieu les êtres bons et charmants dont elle avait retracé l'histoire et rendu le souvenir ineffaçable.

Dans sa longue carrière elle a mené la vie du monde, la vie des lettres et la vie chrétienne, et dans ces trois vies si différentes elle a pareillement excellé, rare exemple et peut-être inimitable d'une harmonie surnaturelle entre la beauté du corps, la beauté de l'esprit et la beauté de l'âme.

C. DE MEAUX.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Formation de la Prusse contemporaine, par G. Cavaignac. 1 vol. in-8°, broché. Prix : 7 fr. 50. (Hachette et Cᵉ.)

Ce livre résume et discute les travaux nombreux et considérables que les Allemands, que Treitschke, Drogsen, Ranke, Schmoller, Bornhak, Meier, Stadelmann, Philippson, Knapp, ont publiés depuis 1870, et surtout dans ces dernières années, soit sur les origines de la prépondérance de l'Etat prussien en Allemagne, — soit sur le développement intérieur de son organisation sociale. Ces questions ont été agitées en Allemagne, même en Angleterre depuis les travaux de Seeley. C'est en France qu'elles ont été jusqu'ici le moins débattues.

Le livre de M. Godefroy Cavaignac met en scène les personnages et retrace les péripéties dramatiques de la crise au milieu de laquelle l'ancien régime prussien s'est effondré. — Les documents publiés dans ces dernières années par Bailleu, Hassel, Lehmann, les mémoires de Boyen, les travaux tout récents de Hüffer, les mémoires de Schœn et les polémiques qui se sont engagées à leur sujet, les travaux anglais de Seeley, ont permis de compléter les publications anciennes, comme la biographie de Stein par Pertz, ou l'histoire de Häusser, — ou les travaux qui ont suivi de près les évènements de 1870, comme l'œuvre de Ranke sur Hardenberg. — Le livre de M. Cavaignac y ajoute, sur quelques points, des documents nouveaux qu'il a puisés aux archives historiques du ministère de la guerre dans la Correspondance de la Grande Armée.

La guerre franco-allemande de 1870-1871, par le major Scheibert, décrite d'après l'ouvrage du grand état-major et avec son autorisation, traduit sur la deuxième édition allemande, par Ernest Jaeglé, professeur à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. — Prix : broché, 12 francs; reliure de bibliothèque, 15 francs. Format grand in-8° avec 44 plans de bataille. (W. Hinrichsen, 22, rue de Verneuil, Paris.)

Pour la plupart de nos officiers, l'ouvrage du grand état-major allemand n'est guère abordable. Le résumé que nous annonçons est assez détaillé pour qu'on puisse se passer de l'original. Les croquis en noir intercalés dans le texte résument les dispositifs détaillés des cartes et plans du grand ouvrage. Le lecteur y trouvera tous les faits saillants, les grandes batailles décrites dans leurs moindres détails, les dispositions générales, le plan de campagne exposé avec toute la clarté désirable.

Bref, le volume français donne dans ses 600 pages tout ce qu'il y a d'essentiel dans les nombreux volumes de M. de Moltke et de ses collaborateurs.

Une année de ma vie (1848-49), par Hubner (le comte de), ex-ambassadeur d'Autriche à Paris et à Rome. 1 vol. in-8° br., 7 fr. 50. (Hachette et Cᵢᵉ.)

Sous ce titre : *Une année de ma vie* (1848-1849), le volume que M. le comte de Hübner, ancien ambassadeur, vient de publier est un journal des évènements auxquels il a été personnellement mêlé en Italie et en Autriche pendant cette époque tourmentée.

M. de Hübner avait été envoyé par le prince de Metternich à Milan pour assister à une conférence du maréchal Radetzki et du gouverneur de la Lombardie. Il était spécialement chargé d'encourager le gouvernement à résister aux exigences des

partis extrêmes. La révolution qui éclata en février, en France, en mars, à Vienne, eut lieu entre temps, et les chefs du mouvement italien hâtèrent l'insurrection de Lombardie.

L'auteur a été, avant d'autres, pris comme otage par les révolutionnaires et raconte ses aventures pendant sa captivité, qui a duré cent six jours. Il trace un tableau de ces évènements, de l'entrée en action du roi Charles-Albert, de l'état des choses à Milan, la lutte sourde entre le parti aristocratique et le parti populaire, jusqu'au moment de sa mise en liberté, peu de semaines avant la reprise de l'offensive par l'armée autrichienne et de la courte mais victorieuse campagne d'été du maréchal Radetzki.

Dans la seconde partie de son livre, le comte de Hübner relate les faits qui se sont passés en Autriche : la révolution du 6 octobre, la fuite de la cour à Olmütz, le siège et la prise de Vienne par le prince de Windischgrætz, l'avènement de l'empereur François-Joseph, le rôle important du prince Félix de Schwartzenberg, premier ministre du jeune souverain, jusqu'au moment où la cour rentre à Vienne. L'auteur termine son journal au moment où il est envoyé en mission extraordinaire à Paris, auprès du prince Napoléon, président de la République française.

Mémoires politiques et militaires du général Tercier (1770-1816), publiés avec préface, notes et pièces justificatives, par C. de la Chanonie. 1 vol. in-8°. Prix : 7 fr.50. (E. Plon, Nourrit et Cie.)

Un ouvrage des plus curieux et des plus sincères : l'auteur, le général Tercier, a combattu en Amérique, où, jeune officier, il connut et aima celle qui, plus tard, devint l'impératrice Joséphine ; en émigration, où il servit dans l'armée des princes ; à Quiberon, où il n'échappa aux exécutions que par un sang-froid extraordinaire ; dans le Maine, où, jusqu'au dernier jour, colonel, puis général, il lutta pour le principe monarchique. Enfin, il paya d'une année de captivité au Temple sa complicité dans la conspiration de Cadoudal.

C'est dire quels éléments intéressants et nouveaux la publication de ces *Mémoires* apporte à l'histoire de la période révolutionnaire.

Nous devons ajouter qu'un de nos jeunes et distingués confrères, M. C. de la Chanonie, a joint à l'ouvrage des notes et pièces importantes, et placé à la tête des *Mémoires* une excellente préface, où les questions de l'émigration, de l'insurrection vendéenne, de l'expédition de Quiberon, etc., ont été traitées avec une réelle autorité.

Système financier de l'ancienne monarchie. — *Administration générale.* — *Recettes.* — *Dépenses.* — *Contrôle*, par M. L. Bouchard, président à la Cour des comptes. 1 vol. in-8°. Prix : 12 francs. (Guillaumin.)

Cet ouvrage présente l'exposé et l'historique de l'administration financière de l'ancien régime. Il indique la formation successive des rouages de cette administration, la constitution du trésor royal. Il donne la forme des anciens budgets, passe en revue toutes les recettes et toutes les dépenses, les revenus du domaine, les impôts directs, notamment l'impôt sur le revenu, les taxes indirectes, les monopoles, les douanes, les moyens extraordinaires, les emprunts et la trésorerie, les dépenses de la maison royale, du gouvernement et des divers services. Il retrace le mode d'administration de chacune des branches de la fortune publique et de chacun des services, l'autorisation, la perception et la centralisation des revenus, l'autorisation, l'ordonnancement et le paiement des dépenses.

Le contrôle y est l'objet d'une étude spéciale, notamment en ce qui concerne le règlement des exercices financiers et l'action des Chambres des comptes. Un chapitre est consacré à faire ressortir les différences principales qui séparent cette organisation du système actuel.

C'est un livre utile à tous ceux qui s'occupent d'histoire et de finances. Il peut servir d'enseignement à

une époque où les réformes sont à l'ordre du jour.

Les derniers Jansénistes depuis la ruine de Port-Royal jusqu'à nos jours, par Léon Séché. 2 vol. in-8 de xxxvi-390 et 459 p., avec gravures, 15 fr. (Paris, Perrin, 1891.)

Sainte-Beuve, dans son histoire de *Port-Royal*, s'étant arrêté à la destruction de l'abbaye, le présent ouvrage peut être considéré comme un complément du sien. L'auteur n'ignorait pas les difficultés d'une telle entreprise; grâce à d'infatigables recherches, il a recueilli une abondante moisson de documents inédits et de première main; puis, mettant habilement en œuvre ces précieux matériaux, il a su composer un intéressant tableau d'ensemble des vicissitudes du parti janséniste pendant la longue période comprise entre la catastrophe de 1710 et le concile de 1870.

M. Léon Séché doit terminer plus tard son utile publication par deux autres volumes consacrés, l'un à l'école de Rhynwick (Hollande) et à la petite église d'Utrecht, l'autre, à un très curieux travail iconographique sur Port-Royal.

L'impératrice Eugénie, par Pierre de Lano, 1 vol. in-12, (Victor Havard.)

Ce livre nous retrace la physionomie mondaine, politique et intime, des hommes et des femmes du second Empire. Plusieurs de ses chapitres jettent une lumière spéciale et curieuse sur des évènements qui ont passionné les hommes d'hier et qui passionnent encore la génération actuelle. Au moment où l'une des plus saillantes individualités du monde impérial, le prince Napoléon, occupe la presse et l'opinion, ce volume se présente comme une réelle actualité.

Des portraits et fac-similés de lettres ajoutent à l'attrait de l'ouvrage.

Les Français en Cochinchine au dix-huitième siècle. — Mgr Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, par Alexis Faure. Paris, 1891, in-8°, 254 pages, avec un portrait. (Challamel.)

On connaissait d'une manière générale les efforts tentés par l'évêque d'Adran pour donner à la France de Louis XVI un établissement en Cochinchine et à Tourane, mais M. Faure en fait connaître les détails, grâce aux lettres de l'évêque-missionnaire à ses parents, dont il a eu communication et qu'il insère le plus souvent en entier dans son récit. Ces lettres avaient déjà été utilisées par M. Dezos de la Roquette dans son excellente biographie de l'évêque d'Adran, insérée dans la *Biographie universelle* de Michaud et sur laquelle M. Faure a le tort de garder le silence. M. Faure a, en outre, mis à contribution les archives des affaires étrangères et celles de la marine, qui lui ont fourni de bien curieux renseignements. Il en résulte que M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, qui signa le traité du 28 novembre 1787, par lequel la France s'engageait à secourir le roi légitime de Cochinchine, au nom duquel Pigneau de Béhaine était venu négocier, contre les révoltés de son royaume, doutait fort de la réussite du projet de l'évêque. Aussi recommanda-t-il la plus grande circonspection au commandant des troupes françaises dans l'Inde, circonspection qui se changea en inaction, les évènements y aidant. Il en résulte encore que Pigneau de Béhaine, se voyant abandonné, réussit à décider d'assez nombreux ingénieurs, officiers de marine et marins à renoncer au service français pour secourir son client le roi de Cochinchine. Ce sont ces Français qui, au nombre de plus de trois cents, contribuèrent à rétablir Gia-Long sur son trône et à doter son royaume d'édifices d'utilité publique, ainsi qu'à diriger partout la construction de forteresses contre lesquelles nos soldats devaient plus tard se heurter en Cochinchine, en Annam et au Tonkin. Notons que l'évêque d'Adran ne songeait qu'à la Basse-Co-

chinchine et à la baie de Tourane lorsqu'il proposait au gouvernement de Louis XVI de fonder des établissements français dans la presqu'île indo-chinoise et que le traité de 1787 ne désignait pas d'autres régions.

Il ne nous semble pas inutile d'ajouter que M. Lefebvre de Béhaine, aujourd'hui ambassadeur de France auprès du Pape, descend d'un beau-frère de l'évêque d'Adran. Cet évêque eut pour neveu ce Lesur qui, sous le premier Empire, fut un des publicistes attachés aux affaires étrangères et qui fonda, sous la Restauration, le si utile *Annuaire historique*.

Théophile Foisset, par M. Boissard. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit.)

Nous avons déjà résumé ce livre, d'un si haut intérêt pour tous ceux qui tiennent à se rendre compte du mouvement catholique en France depuis cinquante ans.

Ami intime du P. Lacordaire, dont il a écrit la vie, confident et correspondant quotidien du comte de Montalembert, en relation avec tous les catholiques importants de son temps, M. Foisset a joué, pendant un demi-siècle, un rôle d'une importance incontestable pour la cause à laquelle il avait dévoué sa vie.

On trouve dans sa biographie des lettres inédites fort nombreuses et très intéressantes de MM. de Montalembert, Louis Veuillot, Guizot, de Falloux, Cochin. M. Boissard n'a pas seulement mis en relief ces documents absolument nouveaux : il s'est encore montré historien habile, et son ouvrage présente autant d'intérêt que d'à-propos.

La France extérieure, par A. Prou-Gaillard, in-12. Paris, Téqui.

La question de nos colonies est une de celles qui préoccupent le plus l'attention publique. Plus que d'autres, elle devait recevoir le contre-coup des passions politiques, et il est très délicat de dire à son sujet la vérité sans condescendre à l'opinion du moment. C'est ce qu'a voulu faire M. Prou-Gaillard dans la série d'études qu'il a consacrées au génie colonial de la France, à la politique qu'elle doit suivre dans ses entreprises au delà des mers, à l'élément diplomatique et à l'élément religieux dans la colonisation. Notre natalité et nos lois de succession l'amènent à parler des devoirs que nous avons à remplir dans les pays soumis à notre influence. Ce livre sincère, dont la nouvelle édition, que nous annonçons, prouve l'utilité et la valeur, est un nouveau service rendu par M. Prou-Gaillard à la bonne cause qu'il a si vaillamment défendue au tribunal de commerce et à la mairie de Marseille.

Tableaux algériens, par Gustave Guillaumet. Un vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit et Ce.)

Les visiteurs du Salon des Champs-Elysées y pouvaient admirer, l'an dernier, le modèle en cire d'une figure destinée à la fonte, œuvre du statuaire Barrias, pour le tombeau du peintre Guillaumet : *Jeune fille de Bou-Saada*. Statue et tombeau vont être inaugurés, et cette figure de jeune Africaine symbolisera l'œuvre du maître qui a consacré sa vie à la description de l'Algérie arabe dans l'intimité de ses mœurs et de son paysage. Les amis de l'artiste ont voulu ajouter à cet hommage en mettant, le même jour, entre les mains du public, une édition courante de son œuvre écrite : *les Tableaux algériens*. Guillaumet a montré dans cette œuvre que, s'il n'eût eu son pinceau, le talent de l'écrivain, qui fait songer à celui de Fromentin, aurait pu suffire à sauvegarder son nom.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE CONGRÈS SCIENTIFIQUE
DES CATHOLIQUES

Le dix-huitième siècle a été une longue conspiration contre le christianisme. Attaquée avec vigueur, avec ensemble, avec tout le prestige du talent, la vieille foi de nos pères a été mollement défendue par un clergé qui gardait les traditions de la science sacrée, mais qui ne savait pas les mettre en œuvre pour repousser l'assaut du nouveau savoir.

Le siècle qui va finir a vu s'édifier sur les ruines du passé l'édifice orgueilleux de la pensée moderne. Mais les croyants n'ont pas accepté la sentence de mort prononcée contre la vérité chrétienne. C'est sur le terrain scientifique que les novateurs appelaient leurs adeptes pour assister aux funérailles du dogme; c'est sur ce même terrain que les catholiques ont suivi leurs adversaires pour démontrer la vitalité de la doctrine par les œuvres de ceux qui la professent.

Toutefois, jusqu'à ces derniers temps, l'activité scientifique des hommes de foi ne s'était manifestée que sous la forme d'efforts individuels. On avait vu les apologistes combattre l'une après l'autre les objections présentées au nom de la science contre le christianisme. Chateaubriand leur avait frayé la voie et concilié la bienveillance de l'opinion dans une œuvre qui n'avait rien de scientifique, mais qui arrivait à son heure pour faire tomber d'absurdes préjugés. Lamennais avait suivi, avocat passionné d'une cause dont il devait devenir le transfuge. Lacordaire et Ravignan, Parisis et Montalembert, Auguste Nicolas et Louis Veuillot, plus près de nous le P. Félix, le P. Monsabré, l'abbé Vigouroux et tant d'autres avaient mis les dons de l'éloquence et du savoir au service d'une foi qui entendait demeurer ancienne sans vieillir, et se rajeunir sans s'altérer.

A côté des apologistes, il y avait les savants chrétiens, la liste en serait trop longue et nous ne pouvons en nommer que quelques-uns, en faisant remarquer que ces noms resteront parmi les plus grands d'un siècle qui s'intitule avec orgueil le siècle de la science : Ampère, Cauchy, Biot, Dumas — je ne parle ici que de la France [1] —

[1] A l'étranger, les noms qui se présentent d'eux-mêmes à la mémoire sont ceux de Hurter en Allemagne; de Newman en Angleterre; du P. Secchi, de César Cantù, du commandeur de Rossi en Italie; de Donoso Cortès et de Balmès en Espagne; de Blanc Saint-Bonnet en Suisse, etc., etc.

sont des gloires scientifiques qui n'ont pas été dépassées. Après ces noms à jamais illustres, Charles et François Lenormand, Ozanam, le comte de Rougé, Alexis de Tocqueville, M. Natalis de Wailly, peuvent encore être cités à l'honneur de la science catholique [1]. Si nous voulions descendre jusqu'à nos contemporains actuels, il nous suffirait de parcourir l'Annuaire de l'Institut de France pour rencontrer en foule des noms qui nous appartiennent, M. Hermitte, M. Jordan, M. Wallon, le duc de Broglie, M. Léon Gautier, M. Georges Picot, M. l'abbé Duchesne, M. d'Abbadie, M. de Mas-Latrie, le marquis de Vogüé, M. de Barthélemy, M. H. de Villefosse, M. d'Arbois de Jubainville et bien d'autres [2].

Cette revue nécessairement incomplète des forces scientifiques du christianisme en ce siècle suffit amplement à montrer que la profession de la foi chrétienne n'exclut ni la sincérité ni la vigueur de l'esprit scientifique.

Mais cette revue, qui se charge de la passer? Les hommes éminents dont j'ai rappelé les travaux s'échelonnent sur une période de quatre-vingts ans, ils se répartissent entre vingt groupes isolés les uns des autres; leurs efforts se mêlent à ceux des savants que revendique la libre pensée. En cet état de dispersion, le vulgaire a quelque peine à reconnaître le trait distinctif qui les fait nôtres et qui nous permet de réclamer pour notre cause le bénéfice de leur gloire.

Le moment n'est-il pas venu de réunir tous ces éléments épars, de relier en un faisceau toutes ces forces isolées?

Les catholiques ont appris depuis longtemps à se grouper pour l'action. C'est à l'emploi persévérant de ce procédé qu'ils sont redevables de leur principale conquête en ce siècle, la liberté de l'enseignement. Et depuis que la puissance publique, un moment bienveillante, s'est faite de nouveau, et avec un acharnement inconnu du passé, l'alliée et la complice de tous les desseins de l'impiété, c'est encore par la force de l'association qu'ils se défendent sur tous les terrains : celui de l'instruction à tous les degrés, celui de la charité, celui de l'apostolat, de la prière, des œuvres de paix sociale.

Sur tous les terrains, avons-nous dit. Jusqu'ici pourtant il y avait une exception. La défense religieuse, partout ailleurs organisée, demeurait, dans l'ordre scientifique, exposée aux hasards,

[1] Je dis : de la science catholique : s'il s'agissait de la science chrétienne, abstraction faite des dissidences qui séparent de nous les croyants du protestantisme, le nom de M. Guizot, de M. de Quatrefages, en France, ceux d'un grand nombre d'écrivains anglais, celui de M. Naville en Suisse devraient encore être prononcés.

[2] J'écris ces pages hâtives en voyage, à la demande bienveillante du Directeur de ce Recueil; je suis donc réduit à citer de mémoire et je demande l'indulgence pour les oublis auxquels cette circonstance m'expose.

aux intermittences, à l'inévitable faiblesse de l'initiative individuelle.

Peut-on dire que l'intérêt ainsi négligé fût. par rapport à d'autres mieux servis, d'importance secondaire? Le prétendre serait se montrer étrangement ignorant des conditions de la lutte engagée. A le bien prendre, le conflit n'existe qu'entre deux doctrines : d'un côté le christianisme, qui résume, soutient, développe et rend féconds tous les principes du vrai spiritualisme; de l'autre l'athéisme avec toutes ses conséquences dans le triple domaine de la spéculation intellectuelle, de la morale privée et de la morale sociale. Les dissensions politiques qui divisent notre pays depuis cent ans ont trop longtemps fait illusion aux observateurs superficiels. On s'est persuadé que le grand procès à vider était entre conservateurs et progressistes, entre autoritaires et libéraux, entre monarchistes et républicains. Aujourd'hui la lumière se fait. Entre tous ces hommes diversement groupés, il y a un autre départ à faire : ils sont pour ou contre la doctrine et l'œuvre du Christ, pour ou contre l'Évangile et l'Eglise. Le jour où il leur semblerait impossible de défendre à la fois leurs préférences politiques et les principes qui les guident en matière religieuse, aucun d'eux n'hésiterait à sacrifier celles-là à ceux-ci. Si le gouvernement de la République, changeant de mains par un retour de l'opinion, venait à favoriser cette religion qu'il traite en ennemie, il n'est farouche républicain qui ne fût prêt à se jeter dans les bras d'un César, pourvu que celui-ci jurât d'*écraser l'infâme*. Et si la monarchie traditionnelle ou césarienne devait reprendre à son compte le programme des maîtres du jour, il n'est pas un chrétien, fût-il royaliste ou impérialiste jusqu'aux moelles, qui ne lui préférât une république honnête et respectueuse des consciences.

Et c'est là, pour le dire en passant, ce qui fait tout à la fois l'accord et le dissentiment des catholiques sur la question soulevée par un toast célèbre. Quand on leur dit : mieux vaut imprimer à la gestion des affaires publiques une direction équitable que de subir l'injustice en se cantonnant dans l'opposition au régime, tous accordent le principe. Mais quand on ajoute : pour influencer la marche des affaires, mieux vaut faire une adhésion explicite et définitive au régime, que de l'accepter seulement comme un fait, en réservant l'avenir, ils se divisent sur cette question d'application; et parce qu'il s'agit là de conjectures, la division paraît irrémédiable. Elle a d'ailleurs peu de conséquences pratiques, puisque les partisans des deux solutions demeurent unis pour combattre, sur le terrain du fait, le bon combat de la foi.

Toujours est-il que ces récentes controverses mettent plus que jamais en lumière le caractère exclusivement doctrinal du conflit

qui oppose l'une à l'autre les deux moitiés de la France pensante. Et si l'on voulait regarder de près aux affaires des autres pays, on retrouverait, sous des formes extérieures différentes, une situation moralement identique.

Mais si le litige est entre deux doctrines, comment sera-t-il tranché? Si les deux doctrines étaient de même ordre, si c'étaient, par exemple, comme à l'époque des invasions musulmanes, deux religions qui fussent en présence, l'apostolat et la charité, ou au contraire la violence et le mensonge, pourraient alternativement décider de la victoire. Mais non : les deux adversaires qui se heurtent, ne sont pas deux religions; c'est d'un côté la religion unique, la seule qui compte, le christianisme, et encore sous sa forme authentique et véritable, le catholicisme; et du côté opposé, c'est l'irréligion absolue, appuyée sur la science.

Si le parti de l'irréligion invoquait à bon droit la science, il aurait gain de cause, car la science a pour objet la vérité et on n'a pas raison contre la vérité.

Toute la question revient donc à ceci : la science témoigne-t-elle contre la religion? La science est-elle liée aux principes du naturalisme athée?

Réduit à ces termes très simples, le débat ne peut plus être dirimé par la seule vertu de l'apostolat; la parole est à la science.

Quand saint Paul était à Césarée, prisonnier du proconsul Festus, les Juifs voulaient à tout prix se faire livrer l'apôtre; mais Paul, déjouant leurs artifices, se réclama fièrement de sa qualité de citoyen romain et dit : « J'en appelle à César », à quoi Festus répondit : « Tu auras César pour juge; *Cæsarem appellasti; ad Cæsarem ibis* [1]. »

César aujourd'hui, c'est la science. Ceux qui veulent tuer le christianisme prétendent lui en interdire l'accès. C'est devant un tribunal, esclave de la haine, qu'ils essaient de l'entraîner. La religion a déjoué le complot, elle dit : j'en appelle à la science. Et la masse neutre, celle qui fait l'opinion, spectatrice jusque-là hésitante du grand conflit entre les deux doctrines, reconnaît l'équité de cette revendication, elle dit au christianisme : tu en as appelé à la science, elle sera ton juge.

Juge, entendons-nous. La science est humaine; elle ne peut juger que de ce qui est humain. Du christianisme, qui est divin, elle ne jugera donc que les contours, les contacts avec les certitudes d'ordre rationnel. Précisément parce qu'il est divin, le christianisme ne craint pas cette rencontre. Mais l'appel à la science va beaucoup

[1] Act. xxv.

plus loin que ces questions de frontières. La science, en effet, n'est pas seulement un ensemble de connaissances acquises; elle est encore et surtout une recherche. Il y a des gens aujourd'hui qui prétendent même qu'elle n'est que cela. A les croire, toute certitude serait caduque, toute vérité temporaire; savoir ce serait douter et chercher : conception fausse et désespérante, que rejettera tout savant digne de ce nom; car si la science progresse, c'est en passant du connu à l'inconnu; si, au cours de ce progrès, elle retouche et précise certaines formules imparfaites, elle ne doute jamais de ses bases, et, par la hauteur de l'édifice qu'elle élève, elle ne cesse de rendre hommage à la solidité du fondement. Toutefois, en donnant à la théorie de la *vérité provisoire* le démenti qu'elle mérite, nous trouvons dans les dires de ses partisans quelque chose à retenir : c'est que, en matière scientifique, l'esprit et la méthode sont encore plus importants que les résultats. En effet, un résultat vrai, trouvé par une fausse méthode, restera isolé et stérile; si la méthode est bonne, si l'esprit de la recherche est vraiment scientifique, toute erreur de détail se corrigera d'elle-même et toute vérité découverte sera féconde.

Lors donc que la religion, par l'organe de ceux qui la professent, fait appel à la science, ce n'est pas seulement à la science qui a trouvé, mais à celle qui cherche encore.

Le peut-elle sans péril d'infidélité? Oui, certes, car le droit d'employer exclusivement les principes et les méthodes qui sont propres à chaque science, est une liberté que l'Église reconnaît et consacre par la plus solennelle des affirmations : *propiis utentur principiis, propria methodo*, dit le Concile du Vatican. Ceux que cette assertion surprendrait en trouveront les preuves développées dans le magistral discours par lequel Mgr l'évêque d'Angers a clos le dernier Congrès scientifique de Paris.

Si les croyants peuvent s'inspirer du véritable esprit de la science; si, sans redouter des conflits imaginaires, ils peuvent, en abordant un certain ordre de recherches, se placer dans l'état d'esprit de tout savant sincère qui poursuit avec désintéressement la vérité dans cet ordre, ils ont le devoir de le faire; car c'est seulement en le faisant qu'ils triompheront, du moins à la longue, des préjugés accumulés contre le principe qu'ils représentent.

A cet égard, il est bon que les savants chrétiens se confondent dans les rangs des travailleurs qui ne partagent pas leurs croyances, pour montrer à ceux-ci qu'aucune entrave ne les arrête dans la poursuite du but commun. Mais il est bon aussi, et, selon nous, il est nécessaire que les mêmes hommes sortent parfois du rang, les mains chargées des dépouilles qu'ils ont remportées sur l'ignorance; qu'ils se forment en un bataillon sacré; que chacun, en les voyant,

remarque à la fois leur double caractère de savants et de chrétiens. Alors, alors seulement le procès de la science catholique sera gagné devant l'opinion. On disait au vulgaire : il faut choisir entre la foi et la science. Et voici que défile sous nos yeux un groupe compact d'hommes qui ont fait leurs preuves dans toutes les provinces du grand savoir; la science impie a dû elle-même rendre hommage à la valeur de leurs méthodes, à la fécondité de leurs travaux. Force nous est de reconnaître en eux des savants authentiques. Eh bien! tous ces savants croient en Dieu, adorent son Christ, écoutent son Église, se sentent à l'aise dans leur foi, chantent d'une voix unanime le vieux *Credo* de Nicée. Tous, par conséquent, ont réalisé en eux-mêmes cet accord qu'on déclarait impossible entre le savoir et la croyance. Et ce n'est plus un fait isolé, sans notoriété et sans conséquences; c'est un fait collectif, visible à tous les regards et portant avec soi le genre de démonstration que nul ne peut récuser, celle du philosophe qui, pour répondre aux arguties du sophiste, prouvait la possibilité du mouvement en marchant.

Grouper ensemble les hommes de science qui partagent notre foi, telle fut la pensée inspiratrice d'une œuvre qui vient de faire, à Paris, son second essai. Le premier fut tenté il y a trois ans; mais les origines de l'entreprise remontent à 1885. Un Congrès régional des catholiques de Normandie devait se réunir à Rouen. Il s'agissait de stimuler le zèle des gens de bien pour la création et l'entretien des œuvres de charité, de patronage chrétien, d'apostolat et d'enseignement. Mais déjà l'idée que nous exprimions tout à l'heure était dans l'air : « On s'unit pour se défendre sur tous les terrains, excepté sur celui où nous sommes le plus menacés. » Un écrivain instruit et disert, l'auteur d'une *Apologie scientifique du christianisme*, qui en peu d'années a pu atteindre sa troisième édition et a été traduite dans les principales langues de l'Europe, M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, eut le mérite de donner à cette idée un corps. Il faut, dit-il, profiter de la première assemblée des catholiques qui se tiendra pour mettre à l'ordre du jour la défense de l'Eglise sur le terrain scientifique. Par son initiative les organisateurs du congrès de Rouen introduisirent cette question dans le programme de l'assemblée; une section distincte fut créée pour la traiter. Après d'assez longues délibérations, la section s'arrêta enfin à l'idée de provoquer un Congrès spécial, catholique par son personnel, scientifique par son objet; on convint de lui donner tout d'abord le caractère international; une commission fut nommée pour le préparer; l'auteur de ces lignes fut désigné pour le présider. Le Congrès scientifique devait se réunir à Paris aux vacances de Pâques de l'année 1887.

A peine investie de son mandat, la commission organisatrice se sentit aux prises avec des difficultés immenses : la plus grande, sans contredit, venait de l'inattention de nos amis. Quand on propose une entreprise nouvelle qui dérange les habitudes d'esprit et les habitudes de vie des gens paisibles, on a peu de chances de se faire écouter. Plus tard, quand la chose réussit, on les voit s'éveiller d'un long sommeil : parfois leur sympathie pour l'œuvre s'exprime alors sous forme de reproche : « Que ne m'en avez-vous parlé plus tôt? J'y aurais contribué. » La plupart du temps ce reproche cache une simple défaillance de mémoire. Celui qui se plaint ainsi avait été sollicité dès la première heure, peut-être à plusieurs reprises, et il avait dédaigné de répondre. Que voulez-vous? La chose lui paraissait chimérique et il en avait écouté la proposition d'une oreille distraite. Quand il s'aperçoit qu'elle est tout près de réussir, il la regarde d'une autre façon et se persuade qu'il vient de la découvrir.

L'inertie n'était pas le seul obstacle à vaincre; il y avait encore la défiance et une défiance double : celle des savants qui, doutant du succès, craignaient de compromettre dans un échec probable un nom et des titres qui ne sont pas faits pour les aventures; celle des théologiens qu'inquiétaient à l'avance les audaces de l'esprit novateur et qui craignaient surtout de voir mettre aux voix des conclusions téméraires sur les questions de frontières entre le dogme et la science. J'ai moi-même raconté dans un rapport lu au Congrès de 1888 [1] toutes les péripéties de la tâche laborieuse que la commission organisatrice eut à remplir, la nécessité où elle se vit de retarder d'un an, jusqu'en avril 1888, la convocation du Congrès, la démarche faite par Mgr l'archevêque de Paris pour soumettre le projet au Saint-Père, la réponse de Sa Sainteté, qui demanda un mémoire sur la question et le confia à l'examen d'une commission spéciale, enfin le bref mémorable du 20 mai 1887 qui, tout à la fois, vengeait l'œuvre des soupçons formés contre elle et l'engageait dans la voie où elle serait sûre de ne jamais les justifier. « La chose que vous tentez, dit le Pape, est louable en elle-même et vous fait honneur : *Res suscepta est honesta vobis per se et ad nomen vestrum decora*. Elle peut aussi être féconde en heureux résultats, tant pour l'honneur bien entendu des sciences que pour la défense de la foi catholique. » Après ce témoignage rendu à la valeur de l'entreprise, venaient les conseils destinés à

[1] Rapport présenté au premier Congrès scientifique international des catholiques au nom de la commission d'organisation, dans l'assemblée générale du 9 avril 1888. (Compte rendu du Congrès : t. I, p. LXVIII. On trouve ce compte rendu au secrétariat de l'Institut catholique, rue de Vaugirard, 74.)

l'empêcher de dévier. Or ces conseils répondaient trait pour trait au plan tracé par les organisateurs : « Votre activité doit se tenir exactement renfermée dans les limites que nous trouvons marquées avec beaucoup d'opportunité dans votre mémoire. » Les censeurs qui d'avance critiquaient le Congrès futur annonçaient qu'on y ferait *de la théologie parlementaire*. Le Pape semblait leur répondre quand il nous disait : « En particulier les choses divines sont trop hautes et trop saintes pour qu'on en puisse traiter comme il conviendrait dans un Congrès ; d'ailleurs plusieurs d'entre vous manquent pour cela de l'autorité que donnent les saints ordres. Aussi, même dans les questions qui auraient quelque connexité avec la théologie proprement dite, chacun devra rester dans son rôle de physicien, d'historien, de mathématicien ou de critique, sans jamais usurper le rôle propre du théologien. »

L'effet du bref pontifical fut considérable : il donna confiance à tous, aux représentants de la science, assurés de garder l'autonomie de leurs méthodes, et aux surveillants de l'orthodoxie, certains de ne pas voir se renouveler les imprudences commises dans d'autres assemblées catholiques où l'on s'était mêlé de dogmatiser.

Le Congrès se réunit à Paris, au jour indiqué, le 8 avril 1888, sous la présidence de Mgr Perraud, évêque d'Autun, de l'Académie française. L'hôtel de la Société de géographie fournissait le local. Les adhérents étaient au nombre de 1500 ; des souscriptions postérieures le portèrent à un peu plus de 1600. Sur ce nombre, près de 600 appartenaient aux nations étrangères, Autriche-Hongrie, Espagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Angleterre et Allemagne. Les deux Amériques avaient envoyé ensemble une vingtaine d'adhésions. La France fournissait un millier de noms, répartis à peu près par moitié entre Paris et la province. Plus de 400 souscripteurs étaient venus de leur personne au Congrès, dont les travaux étaient distribués en six sections. Celle des sciences religieuses était présidée par M. l'abbé de Broglie, celle des sciences philosophiques par M. Amédée de Margerie, celle des sciences juridiques et économiques par M. Lacointa, celle des sciences historiques par le R. P. De Smedt, Bollandiste, celle des sciences mathématiques, physiques et naturelles par M. de Lapparent, celle des sciences anthropologiques par M. le marquis de Nadaillac. Parmi les principaux étrangers présents, nous pouvons citer M. Brouwers, curé de Bovenkerk et directeur du principal journal catholique de Hollande, l'*Amstelbote*, M. Rafael de Cepeda, professeur de droit naturel à l'Université de Valence, M. le baron Kerwyn de Lettenhowe dont, avec nos frères de Belgique, nous déplorons la mort récente, M. Loomans, ancien recteur de l'université de Liège, M. de Ger-

lache, gouverneur du Luxembourg belge, M. Dewalque, professeur à l'Université de Liège, le Dr Kiss, professeur au grand séminaire de Temesvar, le savant astronome anglais, le R. P. Perry, mort depuis au cours d'une mission scientifique, à laquelle l'avait appelé le gouvernement de son pays, M. Barberis, Lazariste italien, etc., etc.

Le Congrès dura quatre jours. Sur le grand nombre de mémoires présentés à la commission d'organisation, quatre-vingts environ avaient été admis à lecture. Trois et parfois même quatre sections siégeaient en même temps; six heures de la journée, divisées en trois séances de deux heures, étaient consacrées aux lectures et aux discussions. Les assemblées du soir avaient un caractère plus général. C'est là qu'on entendit M. de Lapparent sur la formation de l'écorce terrestre, M. Kerwyn de Lettenhowe sur les derniers jours de Marie Stuart, M. l'abbé Duchesne sur la transformation chrétienne du forum romain, le R. P. Perry sur les taches du soleil, avec projections, M. Siret sur les âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne, l'étude envoyée de Rome par le commandeur de Rossi sur le cimetière de Priscilla. La dernière assemblée fut close par un magnifique discours de Mgr Perraud. La veille, un banquet fraternel avait réuni les congressistes de toutes langues, et des toasts au Pape, à la France, aux étrangers, à la science, etc., etc., avaient été échangés avec enthousiasme.

Le 13 avril, un pèlerinage à Montmartre, présidé par un prélat américain, Mgr O'Reilly, fut le dernier acte du Congrès.

Dans une réunion plénière de toutes ses sections, le Congrès de 1888 avait résolu de renouveler l'entreprise à Paris en 1891. Une commission avait été nommée, séance tenante, pour préparer la tenue de la seconde assemblée.

Dès le mois de juin 1888, la commission commençait à s'occuper de la publication du compte-rendu. Ce fut une tâche longue et malaisée à cause du grand nombre des communications à imprimer et de la dispersion des auteurs. Des circonstances imprévues aggravèrent ces difficultés et retardèrent jusqu'au mois de février 1889, la publication du premier volume, celle du second jusqu'au mois de juillet. Tels qu'ils sont, et malgré les imperfections inévitables d'une première tentative, ces deux volumes représentaient un effort sérieux qui s'imposait à l'estime et qui promettait pour l'avenir un succès plus grand encore.

Cette promesse n'a pas été démentie par les faits.

A peine déchargée de ce soin rétrospectif, la commission dut mettre la main à la préparation du nouveau Congrès.

Instruite par une première expérience, elle s'appliqua tout d'abord à chercher, dans les différents centres qu'il s'agissait de conquérir,

des auxiliaires en quelque sorte responsables. Elle atteignit assez rapidement ce but en France, grâce au concours de NN. SS. les évêques, qui presque tous voulurent bien désigner un correspondant du Congrès pour leurs diocèses respectifs. C'est à l'action de ces correspondants diocésains qu'il faut attribuer le progrès de notre propagande en province ; car si, au Congrès de 1888, Paris avait fourni la moitié des adhérents français, cette fois, pour un nombre total beaucoup plus considérable, Paris ne représente plus que le tiers. En outre, des diocèses et des régions qui n'avaient contribué en rien au premier Congrès ont apporté une participation honorable à celui-ci. Aucun diocèse de France n'y est demeuré totalement étranger.

Hors de nos frontières la commission a trouvé dans les membres du premier Congrès de précieux auxiliaires et a été assez heureux pour en recruter de nouveaux.

En Belgique, l'Université catholique de Louain, les Universités d'État de Liège et de Gand ont fourni trois foyers d'action qui se personnifient dans les noms de nos principaux coopérateurs, Mgr Lamy, doyen de la Faculté de théologie à Louvain, M. Godefroid Kurth, professeur d'histoire à Liège, et M. Mansion, professeur de hautes mathématiques à Gand.

En Hollande, l'initiative de la propagande est restée le privilège de M. Brouwers, l'infatigable zélateur du premier Congrès.

Les progrès de l'œuvre n'ont pas été très sensibles en Angleterre, en Suisse et en Italie. Mais quel est le combat, même heureux, où sur certains points du champ de bataille on ne considère comme un résultat satisfaisant d'avoir couché sur ses positions? Il suffit que sur d'autres points un progrès marqué ait porté en avant la ligne d'opération. C'est ce qui s'est produit notamment pour l'Allemagne, où nos avances, demeurées presque stériles à l'époque du premier Congrès, ont rencontré cette fois un accueil des plus sympathiques. Pendant l'été de 1890, deux membres de la commission organisatrice se rendirent à l'assemblée des catholiques allemands, réunis à Mayence, que présidait pour la dernière fois, hélas! l'illustre Windthorst, et, après avoir exposé le but de notre œuvre, ils furent assez heureux pour obtenir le concours chaleureux de plusieurs orateurs notables, qui firent voter en séance générale une résolution recommandant aux catholiques allemands le Congrès scientifique de Paris. Peu de jours après se tenait à Augsbourg le congrès annuel d'une société scientifique et catholique, dite *Societé de Gœrres* (*Görresgesellschaft*) ; nos délégués renouvelèrent leurs démarches et obtinrent que la société se fît représenter à notre Congrès par trois de ses membres : M. le baron de Hertling, membre

duReichstag, M. Graüert, professeur, comme lui, à l'université de Munich, et M. Hüfer, professeur à l'université de Breslau.

En Autriche-Hongrie, un comité de vingt membres s'est formé, à Vienne, pour organiser la propagande dans les pays cisleithans : Autriche, Bohême, Galicie, Styrie, Tyrol et Dalmatie; M. Fischer Colbrie, chapelain de la cour et directeur du séminaire des Hautes-Études ecclésiastiques de Vienne, en était l'inspirateur. En Hongrie, le professeur Kiss et le comte Chorinsky reprenaient, avec une ardeur nouvelle, les démarches qui les avaient conduits une première fois à un si brillant succès. Plus de deux cents adhérents ont été ainsi recrutés dans les deux parties de la monarchie.

En Espagne, nous devons nommer à la tête de nos zélateurs le professeur Rafael de Cepeda, de Valence, M. Bienvenido Oliver, directeur des archives royales à Madrid, M. Hernandez y Fajarnès, recteur de l'université de Saragosse, et le marquis de Montemolin, à Barcelone. 150 adhésions nous sont arrivées par leurs soins.

Le Portugal, qui ne nous avait donné qu'un seul adhérent en 1888, nous ménageait, par l'initiative spontanée de Mgr l'archevêque d'Evora, la souscription de plus de soixante personnes, choisies dans toutes les parties éclairées de la nation.

Pour décider les Français à se rallier à la république, M. Thiers, dans un discours célèbre, les invitait un jour à passer l'Atlantique. Nous avons suivi ce conseil et nous avons jeté sur l'autre rive de l'Océan des appels généraux que nous pouvions craindre de voir demeurer sans écho. Il n'en fut rien : le Canada, les États-Unis et spécialement l'université catholique de Washington, la république de l'Équateur, répondirent par des adhésions et par l'envoi de quelques travaux. Mais la plus agréable surprise nous attendait à l'embouchure du Rio de la Plata. Mgr Soler, alors administrateur du siège récemment érigé, aujourd'hui évêque de Montevideo, ayant relevé dans un journal espagnol l'annonce et le programme du Congrès, adressait à tous ses compatriotes de l'Uruguay une circulaire si persuasive que, peu après, il nous faisait expédier une liste de près de 150 adhérents, appuyée d'un chèque de 1500 francs.

Le nombre des adhérents s'est ainsi élevé à 2500, dont 800 étrangers; sur ce nombre, plus de 600 personnes devaient prendre part aux travaux du Congrès.

En même temps qu'elle s'occupait ainsi de recruter des souscripteurs, la commission s'attachait à provoquer la collaboration active d'un grand nombre de travailleurs. Pour y parvenir, elle se divisait d'avance en sections correspondant aux futurs cadres du Congrès; chaque section se mettait en rapport avec les représentants, dans chaque pays, de la science correspondant à son titre. Aux six groupes

formés dans le premier Congrès on en joignit un septième pour la philologie et la linguistique. C'est par un échange incessant de communications verbales et écrites que les bureaux des sections sont parvenus à recruter près de deux cents travailleurs. Sur le nombre total des manuscrits envoyés, 145 ont été retenus, 24 pour les sciences religieuses, 18 pour les sciences philosophiques, 26 pour le droit et l'économie sociale, 26 pour l'histoire et la géographie, 27 pour les sciences mathématiques, physiques et naturelles, 14 pour l'anthropologie, 10 pour la linguistique. La Belgique figurait dans cette contribution pour 10 mémoires, l'Allemagne pour 7, l'Italie pour 5, la Hongrie pour 3, l'Autriche, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre et le grand-duché de Luxembourg pour un total de 9, en tout, 34. La France fournissait tout le reste (111).

L'appui des premiers pasteurs de l'Eglise, qui n'avait pas manqué au premier Congrès, fut accordé dans une bien plus large mesure au second. Trente cardinaux de la Curie romaine et des différents pays, la presque totalité de l'épiscopat français et près de cinquante évêques étrangers formèrent le sénat dont le haut patronage recommandait l'entreprise à la confiance des catholiques.

Les encouragements et les conseils du Saint-Père, qui avaient déterminé le succès en 1888, ne devaient pas faire défaut au Congrès de 1891. Un bref du 16 mars dernier, adressé au cardinal-archevêque de Paris, renouvelait les paroles de haute approbation contenues dans celui du 20 mai 1887.

Fortifiée par la bénédiction du Chef de l'Eglise, la commission voyait avec confiance arriver l'heure décisive de la réunion annoncée. Le 1er avril, une assemblée préparatoire se tenait dans la vieille maison des Carmes, devenue, depuis seize ans, le siège de l'Université catholique de Paris. Le grand nombre des adhésions reçues ne nous permettait plus, en effet, de trouver place dans les salles élégantes, mais trop étroites et trop peu nombreuses de l'hôtel mis une première fois à notre disposition par la Société de géographie. Les congressistes nous arrivaient en foule de la province et de l'étranger; toutes les grandes Compagnies des chemins de fer français, celle d'Orléans seule exceptée, leur avaient accordé une réduction de 50 pour 100 sur le prix du voyage. Les locaux universitaires, disponibles à raison des vacances de Pâques, se prêtaient largement à tous les besoins du Congrès.

Par l'organe de son président, la commission d'organisation déposa son rapport sur l'œuvre de préparation qu'elle avait accomplie. Puis l'assemblée fut appelée à ratifier par son vote les propositions de la commission pour la constitution du bureau d'honneur, du bureau général et des bureaux de sections.

Le bureau d'honneur fut composé du cardinal Richard, archevêque de Paris, président, de Son Excellence le nonce apostolique et de NN. SS. les évêques de Bayeux, de Nancy, d'Astorga (Espagne) et de Tarentaise, présents à l'assemblée.

Le bureau du Congrès fut composé de Mgr Freppel, évêque d'Angers, président général, et de vice-présidents choisis parmi les différentes nationalités et appartenant aux principaux corps constitués qui avaient leur représentation dans nos rangs.

Dans les bureaux de sections, nous pouvons citer Mgr Lamy, M. le docteur Lefebvre, M. le professeur Jungmann, de Louvain; le R. P. de Smedt, Bollandiste, de Bruxelles; MM. Kurth et Dewalque, de Liège; Mansion, de Gand; le baron de Hertling, M. Bach, le professeur Graüert, de Munich; professeur Kihn, de Wurzbourg; professeur Koschwitz, de Greifswald (Poméranie); professeur Pawlicki, de Cracovie; docteur Kiss, de Budapest; de Cepeda, de Valence (Espagne); l'abbé Duchesne, et le marquis de Vogüé, membres de l'Institut; M. de Lapparent; M. Paul Allard, de Rouen; M. l'abbé Allain, de Bordeaux; M. Amagat, de Lyon, correspondant de l'Institut; M. le marquis de Nadaillac, correspondant de l'Institut; M. le docteur Ferrand, médecin des hôpitaux de Paris; M. de Margerie et le comte de Vareilles-Sommières, de Lille, etc. etc.

Les cadres ainsi constitués, Mgr Freppel prit place au fauteuil et, après une courte allocution, déclara le Congrès ouvert.

Mais les travaux ne devaient commencer que le lendemain matin. A huit heures, les congressistes, réunis dans l'église des Carmes, assistaient à la messe du Saint-Esprit, célébrée par Mgr l'évêque de Bayeux, et dès neuf heures les sections entraient en séance.

Durant les quatre jours qu'elles siégèrent, elles ne tinrent pas moins de quarante-quatre séances représentant quatre-vingt-huit heures de travail. Quatre sections, quelquefois cinq et jusqu'à six ont siégé à la fois. Outre les séances propres à chaque section, il en a été tenu plusieurs communes à deux sections pour traiter des questions mixtes. C'est ainsi que la philosophie et l'anthropologie, la philosophie et les sciences physiques, l'histoire et les sciences religieuses se sont réunies pour discuter des travaux relatifs à l'évolution, à l'hérédité, à la constitution de la matière, à l'unité des forces physiques, aux origines du christianisme. Le même sujet, traité successivement dans deux mémoires, conçus chacun au point de vue propre à l'une des deux sciences, fournissait ensuite l'objet d'une discussion générale où les compétences distinctes s'ajoutaient les unes aux autres pour produire la pleine lumière. D'autres fois, au lieu d'un groupement de sections, une subdivision s'opérait dans l'une d'elles, pour permettre aux adeptes d'une spécialité d'appro-

fondir une question particulière qui n'offrait pas à tous les membres de la section un égal intérêt; c'est ainsi que, sur la proposition de M. l'abbé de Broglie, les mathématiciens se sont réunis entre eux pour faire avec une égale ardeur de part et d'autre l'éloge et le procès de la *géométrie générale*.

Nous craindrions d'abuser de nos lecteurs en les promenant trop longtemps à travers les salles où s'agitaient tant de problèmes. Nous préférons appeler leur attention sur les caractères généraux qui permettent de fixer la physionomie du Congrès. Fidèles à l'esprit de l'entreprise, les congressistes ont fait une large place à la science pure, dégagée de toute préoccupation apologétique. Persuadés que c'est servir efficacement la cause de la foi que de montrer dans ses adeptes les émules heureux des chercheurs dont s'honore le savoir humain, ils ont abordé sans distinction tous les sujets qu'ils rencontraient dans le cadre de leurs études. Néanmoins les questions qui intéressent de plus près les bases historiques ou philosophiques des croyances chrétiennes ont attiré plus particulièrement l'attention et provoqué des discussions plus importantes. Ainsi la fameuse question de l'évolution a tenu une grande place dans les deux sections d'anthropologie et de philosophie. On s'est attaché surtout à dégager les faits certains des hypothèses contestables. La doctrine de l'évolution sans Dieu ne pouvait rencontrer qu'une réprobation unanime dans une assemblée composée d'hommes qui, n'ayant pas abdiqué leur raison, ne sauraient admettre que le *plus* sorte du *moins* par la plus absurde des générations spontanées. Mais les droits de la cause première étant sauvegardés, et la création immédiate de l'âme humaine placée au-dessus de toute contestation, c'est avec les seuls procédés de la science que le problème a été abordé. Aucune conclusion collective n'a été tirée au nom du Congrès : mais il résulte des discussions librement conduites que, dans toute la période correspondant aux observations faites par les hommes, aucun fait scientifique ne dépose en faveur d'un passage phylogénique d'espèce à espèce. En remontant au delà de l'histoire et de la préhistoire humaine jusqu'à la nuit des temps paléontologiques, on ne rencontre plus la même certitude; des savants orthodoxes admettent, sous l'influence d'actions physiques depuis longtemps amorties, la possibilité de transformations qui seraient, dans la genèse des espèces vivantes, ce qu'est dans la vie de l'individu la plasticité propre à la période de croissance; cette période achevée, la croissance s'arrête; de même, après les temps géologiques, les espèces, d'abord incertaines, se seraient fixées dans des types désormais immuables. Mais les indices sur lesquels on appuie cette conjecture demeurent problématiques, et les faits allégués sont suscep-

tibles d'une autre interprétation. Un doute prudent reste donc l'état d'esprit le plus conforme au véritable génie de la science. Telle est, à défaut d'une déclaration collective qui ne pouvait être mise aux voix, la conclusion qui se dégage des observations échangées pendant le Congrès.

En philosophie, on a remarqué une tendance plus accentuée qu'au dernier Congrès à un rapprochement entre la métaphysique et la science expérimentale sur le terrain des faits. Tandis que le spiritualisme cartésien se montre de plus en plus irréductible aux conceptions qu'accréditent la physique, la chimie, la biologie modernes, le cadre métaphysique d'Aristote et de saint Thomas se prête avec une merveilleuse souplesse aux exigences des hommes de laboratoire. Peut-être cependant est-il nécessaire de le modifier quelque peu, car ce cadre a été dessiné par ses immortels inventeurs à la demande d'une expérience imparfaite, d'une connaissance inexacte des phénomènes naturels. Ce n'est pas manquer de respect à leur mémoire, c'est leur rendre justice au contraire que de supposer que, mis en possession des richesses scientifiques dont nous sommes nantis, ils auraient eux-mêmes retouché leur œuvre pour l'adapter de plus près à la nature. Cette manière de voir, présentée par plusieurs philosophes et de nombreux physiciens ou naturalistes, n'a pas rallié l'unanimité, elle s'est heurtée à l'inviolable fidélité de certains représentants de la tradition scolastique, qui ne voient rien à changer dans la formule des vieux maîtres pour opérer la fusion entre la cosmologie antique et la science contemporaine. Le conflit de ces deux tendances a donné lieu à d'intéressants tournois. En sortant de ces séances, les philosophes se déclaraient de plus en plus contents des physiciens et les physiciens des philosophes.

Un exemple frappant de cette tendance à l'accord nous a été fourni à propos de l'hérédité. Traité successivement par un savant médecin, M. le Dr Lefebvre, et par un maître de la philosophie scolastique, M. l'abbé Vallet, de Saint-Sulpice, elle a reçu de l'un et de l'autre une solution à peu près identique. J'en dirai autant de la différence entre l'intelligence et l'instinct. Dans un travail qui n'empruntait rien qu'aux données de l'observation scientifique la plus sévère, M. de Kirwan, naturaliste de profession, a retrouvé toutes les idées et jusqu'au vocabulaire de la philosophie traditionnelle et a flétri au nom de la science cette confusion arbitraire qu'une prétendue psychologie comparée établit entre des facultés aussi différentes que le sont le sens et la raison.

Dans les sciences historiques, la tendance qui s'est accusée a été le culte du document. Qu'on nous parlât avec M. Francotte, de Liège, des populations primitives de la Grèce, avec Mgr Wilpert et

M. l'abbé Duchesne des monuments primitifs de l'histoire du christianisme, avec le R. P. de Smedt et avec M. Allard de l'organisation de la société chrétienne à la veille et au lendemain de sa victoire sur le paganisme, c'étaient les inscriptions et les textes qui fournissaient le principal intérêt des communications et assuraient la valeur des conclusions. Dans la période médiévale, M. Graüert, M. Kurth et M. l'abbé Douais se sont appuyés sur des chartes et des pièces authentiques dont plusieurs étaient inédites. Pour la période moderne, le célèbre historien de la Réforme, Mgr Janssen a fait à un épisode des annales de la Compagnie de Jésus l'application de cette méthode dont il est un des plus éminents représentants. M. l'abbé Jelich de Spalato, M. l'abbé Pisani, M. l'abbé Marchand et M. l'abbé Sicard n'ont pas suivi d'autres errements en approfondissant l'histoire de l'évangélisation pré-colombienne de l'Amérique, la légende de Skanderbeg, l'authenticité des Mémoires du maréchal de Vieilleville et la situation des curés au moment de la Révolution française.

Dans la section des sciences religieuses, il serait difficile de signaler une direction générale; ce sont plutôt des monographies, témoignant chacune d'une érudition vaste et sûre, qui ont défrayé les discussions, où, sous la présidence de Mgr Lamy, M. l'abbé de Broglie nous entretenait de l'unité de sanctuaire en Israël, le R. P. Delattre, missionnaire d'Alger, des récentes découvertes épigraphiques qu'il a faites à Carthage, M. Carra de Vaux, des travaux d'un philosophe arabe, Gazali, etc., etc.

On peut dire néanmoins que ces communications variées et indépendantes les unes des autres ont trouvé leur synthèse dans le remarquable exposé présenté par M. l'abbé Peysson sur l'état actuel de la science des religions.

Pour ne pas être infini, je passe rapidement sur la section des sciences juridiques, dont les intéressants débats, portant sur 26 mémoires, furent dirigés avec autant de courtoisie que de compétence par l'éminent doyen de la faculté de droit à l'Université catholique de Lille, M. de Vareilles-Pommières.

Mais je dois mentionner en passant la section de philologie et linguistique qui, pour ses débuts, avait la bonne fortune d'être présidée par un des plus savants historiens de la langue romane et de la langue française, professeur dans une université de l'Allemagne du Nord, M. Koschwitz. Comment aussi ne pas signaler les travaux originaux de M. Rousselot, qu'on peut appeler, avec son collaborateur, M. Gilliéron, le créateur de la phonétique expérimentale?

Dans l'après-midi du 4 avril, les sections interrompirent un moment leurs travaux pour se réunir en séance plénière et résoudre les questions relatives à la tenue d'un troisième Congrès.

Afin d'affirmer le caractère international de l'œuvre, l'assemblée fut d'avis de la transporter cette fois hors de France, mais en un pays assez rapproché de la France par sa situation géographique, sa langue et ses mœurs, pour ménager la transition. La Belgique, mêlée de si près à la préparation des deux premiers Congrès, était naturellement désignée. Nos confrères belges ne pouvaient engager d'une manière absolue leurs compatriotes, mais ils promirent leur concours empressé pour décider ceux-ci à prendre en main la succession de l'entreprise. L'assemblée fixa l'année 1894 pour la réunion du troisième Congrès et laissa aux futurs organisateurs qu'elle désigna, le soin de choisir l'époque de l'année qui semblera la plus favorable.

A travers les laborieuses journées dont nous venons de raconter l'emploi, il fallait bien faire une place à la cordialité fraternelle. Les soirées du vendredi 3 et du dimanche 5 avril furent réservées à cette manifestation des sentiments qui débordaient de tous les cœurs.

Le vendredi soir, le Cercle catholique du Luxembourg ouvrait ses salons aux congressistes; on y parlait un peu toutes les langues, mais dans toutes les langues on exprimait une joie commune de se connaître, de se rapprocher, de travailler ensemble à une même œuvre, la glorification de la foi par la science. Tandis qu'un punch réunissait tout le monde dans la grande salle du Cercle, les discours, qui n'étaient pas prévus au programme de la soirée, éclatèrent comme un bienfaisant orage; un remerciement adressé aux congressistes au nom du Cercle provoqua une vibrante improvisation de Mgr l'évêque de Nancy; l'Allemagne répondit par la voix sympathique de M. de Hertling, l'Espagne par celle de M. de Cepeda, la Belgique par l'organe de M. Kurth. Rien de plus spontané, rien de plus réconfortant que ces échanges de vœux, que ces témoignages d'estime et d'affection réciproques.

Le dimanche 5, la grande salle de l'Institut catholique, transformée en salle de banquet, recevait plus de cent cinquante convives. Au dessert, les toasts de pleuvoir. Mgr l'évêque de Nancy, qui présidait la table d'honneur, porte la santé du Pape; M. le marquis de Nadaillac, celle des étrangers; M. Kiss, dans le latin élégant et facile, qui est pour tout Hongrois lettré une seconde langue maternelle, rend à la France les vœux qu'elle a offerts aux nations sœurs. L'éminent docteur Lefebvre, en rendant hommage à la science, ne veut pas la séparer de ses deux sœurs, la foi et la charité. Ses paroles, que pénètre le pur esprit de l'Evangile et que traverse un souffle de haute éloquence, soulèvent d'interminables applaudissements. « Guillaume Tell, dit-il en terminant, condamné à bander son arc, visait la pomme et épargnait la tête de l'enfant; faisons de même, savants chrétiens; notre ennemi, ce n'est pas l'homme qui

se trompe, c'est l'erreur qui l'égare. Visons l'erreur, mais ne touchons pas l'homme. S'il n'est pas notre enfant, il est notre frère. » Il semblait impossible de se faire écouter après un tel orateur. M. Kurth a trouvé le moyen de se faire applaudir, en portant la santé des organisateurs du Congrès. Notre siècle, a-t-il dit, s'est ouvert par la création de la Propagation de la foi, il s'achève en inaugurant parmi les catholiques la propagation de la science.

M. de Lapparent n'est pas de ceux qu'embarrasse une succession difficile. En sa qualité d'ingénieur, il se charge, dit-il, de jeter un pont entre le passé et l'avenir et propose de boire au prochain Congrès.

Le secrétaire genéral termine la série des discours « en ramassant les miettes » et porte la santé des *auxiliaires du Congrès* : au premier rang, il met la presse, « non seulement la presse catholique, dévouée d'avance à notre œuvre, mais aussi une presse moins habituée à nous accorder la bienveillance ou même la justice et qui cette fois ne nous a refusé ni la justice ni même la bienveillance. »

La soirée du Cercle et celle du banquet avaient resserré l'union des congressistes entre eux. Les séances générales du jeudi, du samedi et du lundi soir eurent pour objet de faire rayonner au dehors l'action du Congrès. La première, que présidait le cardinal-archevêque de Paris, fut inaugurée par une allocution de Mgr Freppel et close par un discours de Son Eminence; le milieu de la séance fut occupé par une conférence dans laquelle M. de Lapparent, se jouant avec les difficultés d'un sujet aride, répandit le charme de sa parole sur une question qui intéressera les habitants de la terre dans quatre millions d'années. A ceux qui trouveraient téméraire une prévision à si longue échéance, nous répondrons que le savant conférencier a su tirer au contraire de ces calculs un argument contre ceux qui abusent des gros chiffres dans la mesure des périodes géologiques. Si quatre millions d'années suffisent pour déformer le globe, par l'action insensible de l'érosion pluviale et maritime, il n'en a pas fallu cent millions pour le former par des actions autrement puissantes.

La séance du samedi soir eut pour président Son Excellence le Nonce apostolique, qui la termina par un discours latin. Auparavant M. de Kirvan avait entretenu l'auditoire des facultés de l'animal comparées à celles de l'homme, et M. Paul Allard avait excité un vif intérêt en montrant la société païenne, après Constantin, dégoûtée de la mythologie classique de la Grèce et de Rome, et cherchant dans les mystères du culte mithriaque un moyen de tromper les besoins supérieurs de l'âme humaine, que seul le christianisme peut contenter.

Le lundi 6 avril était la dernière journée du Congrès. Elle fut de toutes la plus laborieuse et se termina par une séance générale que

présidait Mgr Freppel. Le secrétaire général du Congrès fit un résumé verbal des travaux de l'assemblée. On entendit ensuite un magnifique exposé des progrès de l'anthropologie dont il serait superflu de faire l'éloge aux lecteurs du *Correspondant :* ils l'ont lu ici même sous la signature du marquis de Nadaillac. Il appartenait à Mgr l'évêque d'Angers de prononcer le dernier mot. Les droits et les devoirs de la science, tel fut le thème qu'il développa en cette langue sobre et ferme qui donne à la pensée une expression définitive. Les droits de la science consistent à chercher la vérité en employant les procédés qui lui sont propres, sans rien emprunter aux principes qui lui sont étrangers. Ses devoirs sont de respecter les limites de son domaine et de ne pas empiéter, par des conclusions abusives, dans le domaine de la révélation.

Le Congrès, inauguré par la prière, devait se terminer par un acte de foi et de piété. Le mardi 7 avril, Mgr l'évêque de Tarentaise célébrait la messe à la chapelle provisoire de Montmartre, entouré d'un groupe de congressistes qu'une température plus clémente aurait certainement rendus plus nombreux.

Arrivé au terme de ce récit, j'éprouve le besoin de solliciter l'indulgence du lecteur pour les détails auxquels je me suis attardé. Le rôle d'historiographe est ingrat; mais il profite à celui de l'historien. Le Congrès scientifique a été un modeste essai, mais l'œuvre dont il marque les débuts sera grande un jour, et l'on aimera à en connaître exactement les origines.

Cette œuvre, j'ai essayé de la caractériser en commençant ces pages : c'est le groupement des forces catholiques sur le terrain de la recherche scientifique. Or pour se grouper il faut se connaître. Les hommes de science et les amis de la science se connaissent par leurs travaux; mais ils ignorent souvent quels sont ceux auxquels les unit la communauté de la foi. Le sauraient-ils, cette connaissance lointaine et en quelque sorte abstraite, qui a pour objet un nom, un livre et non pas une personne, un visage, une âme, ne suffirait pas à former entre eux un lien fort et durable. Il en va tout autrement quand on a vécu ensemble, durant une semaine entière, de cette vie intense de la pensée; quand, dans la chaleur d'une discussion franche et animée, les caractères, la tournure d'esprit, le tempérament intellectuel et moral de chacun se sont révélés; quand surtout des relations plus intimes se sont nouées entre personnes que rapprochent de communs travaux, ou lorsque, dans des réunions cordiales, comme celle du banquet, un courant de chaude sympathie a circulé dans les rangs et fait vibrer à l'unisson tous les cœurs. Il n'est pas un membre du Congrès de 1891 qui n'ait éprouvé la force et la douceur de ce sentiment. Et

s'il n'était pas trop délicat de discerner une nationalité particulière entre toutes celles qui avaient leurs représentants au milieu de nous, j'oserais dire que les catholiques allemands méritent une mention spéciale pour la confiance qu'ils nous ont témoignée en comptant sur l'accueil amical que nous leur réservions. Pour venir à nous, ils ont dû mépriser des préjugés dont la force est grande sur la conduite des hommes. A notre tour, nous dédaignerons les inspirations malsaines d'un faux patriotisme, qui remplace le courage par l'injure, et nous saluerons des frères dans ceux qui le sont en effet, par la foi, par la charité, par le dévouement à l'Église et à la science.

Nos Congrès auront cet heureux résultat de créer des rapports personnels entre les savants catholiques de tous les pays. Là ne s'arrêtera pas leur action bienfaisante. J'ai parlé tout d'abord du service rendu à la cause chrétienne par le groupement de ces hommes qui sont les vivants témoins de l'accord possible, puisqu'il est réel, entre la croyance et le savoir. J'en pourrais signaler bien d'autres. La théologie elle-même et surtout l'apologétique trouveront dans les travaux sortis de nos assemblées des indications précieuses, des renseignements non suspects de partialité impie, sur l'état actuel des questions scientifiques; ainsi informés, les défenseurs du dogme sauront quelles sont les hypothèses qu'on peut mépriser, celles qu'on peut combattre, celles qu'il faut prendre au sérieux et ne pas traiter de trop haut. C'est ce que le Pape nous disait encore dans son premier bref : vous n'usurperez pas le rôle du théologien, mais vous fournirez à la théologie des armes pour se défendre elle-même : *Adjumenta disciplinarum vestrarum, velut arma quædam, theologiæ ministrare.*

Mais de tous les résultats des Congrès de savants chrétiens, le plus bienfaisant à coup sûr consisterait à faire naître et à développer chez un certain nombre de catholiques la vocation scientifique. J'ai dit, en commençant, que la grande lutte du temps présent est sur ce terrain. Je pourrais dire, en élargissant ma pensée, qu'il n'y a plus que deux grandes forces reconnues universellement dans nos sociétés modernes : l'argent et la science. Or il n'est pas au pouvoir de tout le monde d'arriver à la grande richesse; si l'on veut rester honnête, c'est même presqu'impossible. Quant à la richesse moyenne, la science fournit encore le plus sûr moyen de l'acquérir et de la conserver. Si, au lieu de gémir sur la *crise agricole*, sur les *fermiers qui ne paient pas*, nos jeunes oisifs se mettaient à étudier la science de la culture, ils feraient plus pour l'accroissement de leur bien-être que par toutes les croisades protectionnistes : soit dit sans médire de la protection, qui est une chose excellente, comme aussi le libre échange, le tout en observant les proportions et les conve-

nances de temps et de lieux, ce qui est encore l'affaire du savoir.

Mais admettons que les catholiques, par le fait même qu'ils sont — ou doivent être — plus consciencieux, se trouvent dans une situation d'infériorité à l'égard de cette forme d'influence qui procède de l'argent, reste l'influence autrement décisive que donne la science. Une époque a beau s'intituler positive, c'est toujours l'idée qui la régit. Les grandes transformations économiques sont nées d'un problème résolu dans un laboratoire. Et s'il s'agit du prestige, de l'action morale, n'est-ce pas la science qui en dispose? Mettez ensemble un gros baron de la finance, un ministre de la troisième République et un savant comme M. Pasteur; demandez à n'importe qui : lequel de ces trois hommes représente la plus grande influence, ce que Le Play aurait appelé la plus haute autorité sociale? Personne n'hésitera à répondre : c'est le créateur de la *microbiologie*.

Et si de la préoccupation sociale nous revenons à la préoccupation religieuse, la démonstration devient plus évidente encore. Un savant comme Reuss, un écrivain, un critique comme Renan n'est-il pas cent fois plus à redouter pour l'Eglise qu'un politicien de carrefour qui, après s'être hissé au pouvoir, force des serrures, chasse des moines, dépouille des religieuses ou décroche des crucifix? La persécution fait du mal, même aux âmes, mais en même temps elle fait du bien ; elle révèle des apostats, mais elle crée des confesseurs et des martyrs, elle retrempe la vigueur chrétienne. En peut-on dire autant de la science impie? Hélas! je vois bien les ruines qu'elle accumule, je ne vois pas l'heureuse réaction qu'elle prépare. Ceux-là mêmes qu'elle n'entraîne pas jusqu'au naufrage de la foi, elle les ébranle et les débilite. L'atmosphère que nous respirons est empoisonnée de doute. Ces miasmes, qui les répand? C'est la science apostate. Il faut donc la combattre ou périr. On ne la combattra pas par la politique. Mettez aujourd'hui saint Louis sur le trône : il pourra réparer bien des maux dans l'ordre moral, économique, social; il pourra rendre à la religion sa place à l'école, à l'hôpital, au prétoire. Il ne pourra pas empêcher que l'erreur, installée sur les hauts sommets du savoir, distille de là par mille canaux le poison qui tue les âmes. L'idée ne se combat que par l'idée; la science qui méconnaît ses devoirs, n'accepte pour adversaire que la science qui exerce largement tous ses droits.

C'est à vous, hommes du monde, jeunes gens chrétiens, que j'adresse cet appel. Vous avez été élevés dans ces collèges catholiques pour lesquels vos pères ont conquis la liberté d'enseigner selon la foi. Aujourd'hui je vous vois désœuvrés et découragés. La politique vous ferme l'accès des fonctions publiques; vous tirez de là cette conclusion désolante *qu'il n'y a rien à faire*. Rien à faire?

Mais vous pouvez d'abord soigner vos terres, les forcer à produire, demander l'accroissement de vos revenus, non plus aux spéculations véreuses où sombre l'honneur de vos noms, mais au travail intelligent de la ferme ou de l'usine. Rien à faire? Mais si vous êtes assurés du lendemain, si vous vivez dans les grands centres, vous pouvez cultiver la science.

— Je ne suis pas un savant, me répond ce jeune homme.

— En effet : mais qui vous empêche de le devenir?

Croyez-vous qu'on naisse savant comme le proverbe dit qu'on naît poète? Le savant n'est pas un homme d'une autre race; c'est un homme qui sait parce qu'il a appris. Sans doute il y a, parmi les savants, des hommes de génie : ceux-là créent la science; les autres la continuent; ceux-là ouvrent les voies; les autres les suivent. Il doit suffire à votre ambition d'être de ceux-ci.

Pour l'œuvre de défense religieuse dont j'ai parlé, notre armée n'est pas assez nombreuse; il nous faut des recrues nouvelles. Nous les trouvons déjà dans les rangs du clergé. Plus absorbé que jamais dans une tâche apostolique chaque jour plus âpre et plus malaisée, le clergé, parce qu'il est en contact avec les âmes, a senti le premier la nécessité de porter l'effort sur le terrain scientifique. Depuis plusieurs années, au Congrès des sociétés savantes qui se réunit à la Sorbonne, on s'étonne du nombre d'excellents travaux dus à des plumes sacerdotales. On a fait la même remarque au Congrès scientifique des catholiques. Certains journaux peu bienveillants ont même donné à cette observation un accent de raillerie : « On ne voit là que des soutanes », disaient-ils. Cela n'est pas exact; ce qui est vrai, c'est qu'on y voyait beaucoup de soutanes. Nous devons nous en réjouir; car il est bon, il est nécessaire; que le clergé soit mêlé de très près au mouvement scientifique des catholiques. Mais il serait fâcheux pour les laïques de laisser aux prêtres le monopole du savoir. Ceux à qui je m'adresse ont sur les prêtres l'avantage du loisir et de l'aisance; ce qui leur manque c'est une occasion qui les sollicite, un heureux entraînement qui les mette dans le chemin. Une fois en marche, ils n'auront plus besoin d'être exhortés : l'attrait du savoir, le charme de l'étude, la fascination de la recherche, suffiront à les retenir. Ils imiteront ces hommes du monde dont j'ai plus d'une fois, dans ces pages, prononcé les noms; ils se feront de la science une carrière volontaire, d'où nul ostracisme ne pourra les exclure, au terme de laquelle les attendront peut-être la renommée et la fortune, certainement la considération et l'influence. Ce que la politique leur avait refusé, ils le retrouveront par cette voie. Ils seront dans la plus indépendante des situations. les serviteurs les plus utiles et les plus écoutés de l'Eglise et de la France.

M. D'HULST.

LA RÉVISION
DE LA
CONSTITUTION BELGE
ET
L'EXTENSION DE L'ÉLECTORAT

Dans une soirée que je passais, il y a quelques jours, chez M. Beernaert, président du Conseil des ministres de Belgique, un des sénateurs les plus en vue du parti catholique belge me disait : « Nous sommes la nation la plus arriérée de l'Europe : nous en sommes encore à la garde nationale et au vote des censitaires. »

Je ne sais si cette apparente humilité ne dissimulait pas une légitime fierté : car il est certain que, malgré ces deux institutions bien démodées aujourd'hui, la Belgique est parvenue à un degré de prospérité qui pourrait faire envie à beaucoup d'autres nations. En Belgique, comme chez tous les peuples vraiment dignes de la liberté, les mœurs corrigent les imperfections de la constitution.

Ces mœurs politiques ont permis au peuple belge de ne pas sentir trop vivement les inconvénients du système électoral établi par la constitution de 1831. Aujourd'hui, malgré l'extension donnée en 1848 au corps électoral, il n'y a que 135 000 électeurs pour une population de 6 millions d'habitants. Peut-être cet état de choses eût-il pu durer encore, si toutes les nations voisines n'avaient donné l'exemple du suffrage universel, ou tout au moins, d'un suffrage très étendu et presque universel. Mais cet exemple est contagieux, l'opinion publique est surexcitée, la question est posée : une solution s'impose.

Quelle sera cette solution? Comment s'accomplira cette grande réforme? Quels en seront les résultats probables? Pendant un court voyage en Belgique, où j'ai eu la bonne fortune de voir les hommes les plus éminents de tous les partis, j'ai pu me rendre compte assez exactement des opinions et des espérances de chacun : je n'ai pas la prétention de traiter *ex professo* tous les problèmes très délicats que soulève le projet de révision, je me bornerai à décrire l'état de la question, à retracer la physionomie des débats, à donner une idée d'ensemble de la tactique des divers partis.

La Constitution belge fut votée par le Congrès national le 7 février 1831, quelques mois après la séparation de la Belgique d'avec la Hollande. Elle a donc près de soixante années d'existence, et pendant cette longue période, qui, en France, constituerait un âge très avancé pour une constitution, elle n'a subi aucune modification ni aucune révision.

La Constitution belge établit le système de la dualité des Chambres; mais elle présente une anomalie : les deux Chambres sont nommées par le même corps électoral.

Ce corps électoral comprend tous les citoyens payant le cens déterminé par la loi électorale : aux termes de l'article 47 de la Constitution, ce cens ne peut dépasser 100 florins (211 francs), ni être inférieur à 20 florins (42 fr. 32). Dans les limites déterminées par la Constitution, une simple loi suffit pour modifier le chiffre du cens électoral. Mais, depuis 1848, le chiffre a été abaissé au minimum fixé par la Constitution, de sorte qu'il ne peut plus être réduit que par une révision constitutionnelle.

D'autre part, la Constitution confiant au même corps électoral la nomination des deux Chambres, on a dû chercher dans les conditions d'éligibilité un moyen de donner à chacune d'elles sinon une origine, tout au moins une physionomie différente. Aussi, alors que tout sujet belge est éligible à la Chambre des représentants sans payer aucun cens, sont seuls éligibles au Sénat les citoyens qui paient au moins 1000 florins (2116 francs) d'impôts directs, patentes comprises. En Belgique, où les impôts sont moins lourds qu'en France, l'éligibilité au Sénat suppose donc une fortune immobilière ou industrielle très considérable : il arrive même, parfois, qu'un parti a grand'peine à trouver un candidat remplissant les conditions légales, et l'on m'a cité le fait d'un haut fonctionnaire de l'État, obligé de donner sa démission et de se présenter aux élections sénatoriales, parce que, sans cela, son parti qui possédait une majorité incontestable dans sa circonscription, aurait été contraint d'abandonner la lutte, faute de candidat.

Ce sont ces deux dispositions qu'il s'agirait de modifier dans un sens démocratique : d'une part, étendre le droit de vote; d'autre part, ne pas réserver les sièges sénatoriaux à la grande propriété et à la grande industrie. Certains proposent aussi de profiter de cette occasion pour modifier complètement l'institution du Sénat et pour lui donner une origine différente de celle de la Chambre des représentants. Il est, en effet, assez illogique de chercher un contre-poids à la Chambre des représentants dans une Chambre haute élue par le même corps électoral et animée, par conséquent, du même esprit.

La procédure de la révision est réglée par l'article 131 de la Constitution. Le pouvoir législatif, c'est-à-dire les deux Chambres et le roi, déclarent qu'il y a lieu de modifier une disposition constitutionnelle. Cette déclaration entraîne de plein droit la dissolution des deux Chambres. Les nouvelles Chambres discutent ensuite le projet de révision, qui ne peut être adopté qu'à la majorité des deux tiers des votants.

Mais il est une circonstance qui détourne le plus souvent les Chambres de déclarer qu'il y a lieu à révision : en temps ordinaire, la Chambre des représentants, aussi bien que le Sénat, ne se renouvelle que par moitié. Il est donc impossible de faire coïncider la révision avec le terme normal du mandat des membres du Parlement, puisqu'il n'y a que la moitié de ces membres qui arrivent simultanément à expiration de leur mandat. Le parti qui est au pouvoir, et qui, possédant la majorité, peut seul décider de l'opportunité de la révision, ne se soucie généralement pas de provoquer une dissolution qui compromettrait sa situation acquise. D'ordinaire, un ministère ne recourt à une dissolution que lorsqu'il a perdu la majorité dans le Parlement : il faut un courage héroïque à un ministre pour disperser de son plein gré une majorité docile et unie. Aussi, jusqu'à aujourd'hui, tous les ministères se sont-ils opposés de toutes leurs forces à la prise en considération des propositions de révision qui ont été présentées à diverses reprises au Parlement belge.

La question ainsi posée, il nous faut indiquer les divers partis en présence, pour comprendre leur attitude et préjuger du résultat de leurs efforts.

A l'étranger, on ne connaît guère que deux partis politiques en Belgique : les catholiques, qu'on assimile assez volontiers aux conservateurs français, et les libéraux, qui représenteraient le parti opportuniste et radical, le parti républicain. Ces assimilations sont en grande partie inexactes, malgré les analogies très réelles sur lesquelles elles se fondent.

Pour caractériser exactement ces partis, il est nécessaire de distinguer les différents groupes qui les constituent et qui ont des tendances très diverses et des programmes très divergents. Le parti libéral, notamment, représente plutôt une coalition qu'un parti unique. Dans le parti catholique, sans trouver des groupes aussi tranchés, on rencontre cependant des nuances diverses, et, sur plus d'une question, notamment sur la révision, il se produit des dissidences.

Le parti catholique peut se répartir en trois groupes : les catholiques extrêmes, les catholiques conservateurs et les indépendants.

Les catholiques extrêmes rêvent une réformation sociale sur les bases du christianisme : ils penchent vers le socialisme chrétien; ce sont eux qui ont organisé, l'année dernière, le congrès de Liège qui a été l'occasion de controverses si ardentes soit en Belgique, soit en France.

Les catholiques conservateurs, qui forment le gros du parti, s'appliquent à défendre les intérêts religieux et les principes de la morale chrétienne, tout en poursuivant l'apaisement des luttes politiques de ces dernières années. Lorsqu'en 1884 le parti catholique est revenu au pouvoir, ses adversaires s'attendaient à une réaction ardente : il a eu au contraire la sagesse de triompher modestement, et les lois qu'il a votées pour abroger les lois vexatoires qu'il avait combattues, notamment la loi scolaire, sont des modèles de modération et de véritable libéralisme. Cette politique d'apaisement a porté ses fruits, et l'homme éminent qui la personnifie, M. Beernaert, président du Conseil, trouve chez beaucoup de libéraux, plus que de l'estime, une véritable sympathie.

Les indépendants sont les représentants de la ville de Bruxelles : le corps électoral bruxellois est pour une bonne partie catholique; néanmoins, pour obtenir la majorité, les catholiques ont dû attirer à eux ceux des libéraux qu'effrayait la politique avancée de la plupart des libéraux bruxellois. Les indépendants sont les élus de cette alliance, ils ont accepté un programme transactionnel dans lequel ils n'ont abandonné aucun de leurs principes essentiels : ils peuvent donc être considérés comme appartenant au parti catholique.

Le parti libéral se divise en deux groupes parfaitement séparés. Le plus important est celui qu'on appelle habituellement libéral, sans autre désignation, ou parfois, doctrinaire. Il représente plus particulièrement la bourgeoisie riche, intelligente et instruite : il en a les brillantes et solides qualités, comme il en a les défauts. Très fier du talent et de la valeur incontestable de ses chefs, convaincu de l'excellence du gouvernement parlementaire, à la condition de ne permettre l'accès du pouvoir qu'aux représentants des classes éclairées, il a conservé les idées, les principes et les convictions de nos parlementaires de 1830. Comme eux, le parti libéral belge est généralement voltairien et libre-penseur; c'est à ce point de vue seulement qu'on peut le comparer à notre parti républicain. Sur tous les autres points, il est en désaccord complet avec lui. Bien loin de s'appuyer sur les masses populaires, il en redoute l'influence, et il considère que leur entrée dans les comices électoraux serait un malheur public. Le parti libéral est issu du suffrage censitaire, il tire toute son importance de cet électorat restreint aux seules classes aisées, il n'admet pas d'autre idéal gouvernemental

qu'une monarchie parlementaire s'appuyant sur une aristocratie d'argent, et, s'il était au pouvoir, ses chefs recommenceraient certainement en Belgique la politique de Guizot résistant à l'opinion publique qui réclamait, en 1847, l'extension du droit de suffrage.

Le parti libéral proprement dit, ou doctrinaire, a pour chef des hommes de haute valeur. Le plus illustre, M. Frère-Orban, président du dernier ministère libéral, est un tacticien parlementaire de premier ordre : trop habile, au gré de ses adversaires, et même de ses partisans, il fait songer parfois à Thiers, dont il possède toute la finesse. A côté de lui, M. Rolin Jaequemyns, moins versé dans les habiletés de couloir, mais orateur puissant et homme de convictions ardentes, M. Olin, comme lui ancien ministre, M. Couvreur, ancien vice-président de la Chambre des représentants, et bien d'autres, ont conquis sur leur parti une autorité incontestée et justifiée.

Alliés aux doctrinaires, les libéraux progressistes représentent les tendances et les aspirations des classes inférieures de la bourgeoisie et des classes populaires aisées, petits commerçants, petits rentiers. C'est le parti le plus hostile aux idées religieuses; c'est lui qui, bien souvent, sous le ministère de M. Frère-Orban, a poussé à la persécution religieuse qui a amené la réaction de 1884 : les libéraux doctrinaires n'ont fait qu'obéir à ses injonctions, et c'est ainsi qu'on a vu des hommes sincèrement libéraux, comme M. Rolin Jaequemyns et beaucoup de ses amis, prêter la main à des mesures antilibérales qui n'étaient point dans leur caractère. La chute de leur parti a ouvert les yeux à plus d'un, et j'ai entendu l'un des hommes qui ont joué à cette époque un rôle important au Parlement, regretter, sinon la loi scolaire, du moins la manière violente et tracassière dont elle avait été appliquée. — Les libéraux progressistes ont aussi des tendances républicaines plus ou moins avouées : cependant, ils n'ont jamais attaqué directement le principe monarchique.

Les progressistes sont une infime minorité au Parlement : le suffrage censitaire ne leur est pas favorable : mais le suffrage universel ne serait pas leur rêve. Ils voudraient une extension du droit de suffrage, qui ouvrit largement les comices électoraux aux classes demi-populaires, dont ils représentent les idées, et qui laissât en dehors le peuple ouvrier. C'est leur chef, M. Janson, qui a proposé la révision de la constitution et l'extension du droit de suffrage, soit en 1883, soit l'année dernière. Dans sa pensée, cette extension ne devait pas aller jusqu'au suffrage universel : mais, poussé par l'agitation socialiste, il a fini par l'inscrire dans son programme.

Enfin, le dernier parti que nous ayons à indiquer, c'est le parti

socialiste, qui n'a actuellement aucune importance parlementaire, mais qui est merveilleusement organisé, et qui, par son agitation, par ses menaces de grève générale, est arrivé à peser sur l'opinion publique. Parmi les socialistes, les uns réclament l'emploi de moyens violents; d'autres, et c'est la grande majorité, ne veulent que la lutte pacifique et légale. Leurs chefs les plus écoutés sont MM. Volders et Defuisseaux.

Ces divers partis ont pris, naturellement, sur la question de la révision, une attitude correspondant à leurs intérêts politiques : chacun songe à son influence, aux moyens de l'accroître, aux dangers de la voir compromise. Cependant ce n'est pas d'aujourd'hui que la question se pose : plusieurs propositions de révision ont déjà été faites, à diverses époques, au Parlement belge, et les hommes qui exercent maintenant une influence sur les divers partis ont dû prendre déjà une position qui les gêne pour manœuvrer à leur aise : les principes qu'ils ont proclamés jadis ne sont plus ceux qu'ils voudraient voir triompher désormais. D'autre part, les manœuvres qui ont fait avorter les précédentes propositions se reproduisent actuellement. Quelques indications sur les tentatives passées sont donc indispensables pour bien comprendre la situation actuelle.

C'est en 1847 que l'opinion publique réclama pour la première fois l'extension du droit de suffrage. La campagne menée en France par les adversaires de M. Guizot pour obtenir de lui l'abaissement du cens et l'adjonction des capacités, avait son contre-coup en Belgique. Mais, à cette époque, le cens électoral était supérieur au minimum fixé par la constitution. Le 11 décembre 1847, la Chambre renvoya au ministère de l'intérieur une pétition des habitants de Verviers demandant l'abaissement du cens à 20 florins. Le ministre de l'intérieur, M. Rogier, comprenant qu'il fallait céder quelque chose à l'opinion publique, proposa, le 14 février 1848, un projet de loi ayant pour objet d'introduire dans les listes électorales, les *capacités* officiellement constatées et reconnues aptes à faire partie du jury.

A ce moment la république est proclamée en France : l'émeute gronde dans toutes les capitales : la Belgique conserve cependant le calme, l'ordre public n'est pas troublé, mais le gouvernement comprend qu'il doit faire des concessions sérieuses à l'esprit démocratique. Le 28 février, M. Rogier dépose un nouveau projet de loi abaissant le cens au minimum constitutionnel. La Chambre l'adopte dans sa séance du 4 mars; il est encore en vigueur aujourd'hui.

Quelques jours après, le 31 mars, les habitants de Bruxelles adressèrent au Parlement une pétition réclamant le suffrage uni-

versel. Malgré les efforts de M. Castiaux, qui représentait seul les idées avancées à la Chambre des représentants, cette pétition fut renvoyée au bureau des renseignements, et la question fut enterrée pour quelque temps.

Le 15 novembre 1870, les catholiques étant au pouvoir, quelques députés libéraux, MM. Demeur, Balisaux, Jottrand, Boulenger, Berge, Guillery, Dethuin, Houtart, Hagemans, Dansaert et Couvreur, déposèrent une nouvelle proposition de révision des articles régissant l'électorat et les conditions d'éligibilité au Sénat. Après des débats passionnés qui durèrent quatre jours, la prise en considération de la proposition fut repoussée par 73 voix contre 23.

Mais, dans le cours de cette discussion, il se produisit deux incidents qui soulevèrent des questions que nous retrouvons encore pendantes aujourd'hui.

M. Rogier faisait remarquer que les auteurs de la proposition indiquaient bien les articles qu'ils voulaient réviser, mais ne disaient pas ce qu'ils voulaient mettre à la place. MM. Demeur, Guillery et Couvreur déclarèrent catégoriquement qu'ils ne voulaient pas du suffrage universel. Au contraire, M. Defuisseaux s'en déclara partisan.

M. Jacobs, ministre des finances, fit alors observer que, si la procédure de la révision ne permettait point au Parlement de lier la décision des futures Chambres constituantes, il était néanmoins nécessaire d'avoir un programme et de savoir quelle était la réforme qu'on désirait. Il est bien évident, en effet, que ni le Parlement, ni le pays ne pourraient accepter le principe d'une révision indéterminée, qui pourrait aboutir à une transformation totale du pacte constitutionnel. Avant de courir les risques d'une dissolution et de l'élection des Chambres constituantes, il était indispensable de se précautionner contre l'avenir et de ne pas faire un saut dans l'inconnu.

La même difficulté se présente aujourd'hui, et c'est sur elle que les adversaires de la révision comptent le plus pour faire échouer le projet actuel.

Cependant, au cours de cette discussion de 1870, M. Lelièvre proposa, pour donner une satisfaction à l'opinion publique, de réduire le cens pour les élections provinciales et communales; ce serait, disait-il, un moyen d'apprécier les résultats que peut produire l'abaissement du cens, et cette expérience serait un acheminement vers la révision constitutionnelle.

Comme l'électorat communal et provincial n'est pas régi par la loi constitutionnelle, le cens pouvait être abaissé par une loi ordinaire, sans recourir à la procédure de la révision. Un projet de loi fut déposé, abaissant le cens à 10 francs pour les électeurs commu-

naux, et à 20 francs pour les électeurs provinciaux. Le 18 avril 1871, M. Frère-Orban prononça un grand discours pour combattre ce projet : il soutenait que cette réforme n'avait pour but que d'assurer la prépondérance du parti catholique, de faire prévaloir les influences territoriales et l'autorité du clergé. Malgré son opposition, le cens provincial et communal a été abaissé; mais cette expérience n'a nullement été le prélude d'une révision constitutionnelle, comme on l'avait donné à entendre. Nous constatons le fait, car, aujourd'hui aussi, les adversaires de la révision proposent de faire une nouvelle expérience sur le terrain provincial et communal; n'est-ce pas, une fois de plus, un moyen d'enterrer la question?

En 1883, les libéraux étaient au pouvoir; les progressistes qui, cependant, votaient le plus souvent pour le ministère, présentèrent un nouveau projet de révision. Les signataires du projet le défendirent avec beaucoup d'ardeur et de talent.

Il n'est pas juste, disaient-ils, que les destinées de la nation toute entière soient remises entre les mains d'une seule classe qui légifère à son profit exclusif. On dit bien que le gouvernement doit appartenir à ceux qui sont intéressés à la prospérité de l'État. Mais les pauvres, les ouvriers, les travailleurs, y sont tout aussi intéressés que les riches et les puissants; si ceux-ci peuvent craindre pour leurs fortunes, ceux-là n'ont-ils pas à redouter les crises économiques qui entraînent le chômage et les privent du pain de chaque jour. Les classes populaires réclament leur part de pouvoir; si, dans un pays qui compte 5 500 000 habitants, vous n'admettez à l'électorat que 120 000 électeurs; si les classes exclues de l'électorat ne reconnaissent plus la légitimité de cette législation et l'équité du pacte constitutionnel, quelle sera son autorité? Comme le disait très justement M. Féron, l'un des signataires du projet : « Le gouvernement dont cette Chambre est un rouage est un gouvernement d'opinion : il meurt ou devient stérile s'il ne tient compte des manifestations de l'opinion. »

Les auteurs du projet ne s'en tinrent pas à ces arguments; irrités par l'opposition qu'ils rencontraient sur les bancs de la majorité libérale, ils prirent un malin plaisir à rappeler aux hommes qui siégeaient au banc ministériel leurs votes et leurs discours du temps où ils trouvaient dans la réforme électorale un excellent moyen d'opposition contre le ministère catholique. Sans doute, ces reproches n'étaient pas toujours justes, surtout lorsqu'ils s'adressaient à MM. Frère-Orban et Rolin Jaequemyns qui avaient toujours combattu toute extension du droit de suffrage; mais ils touchaient MM. Graux et Bara, et d'autres hommes de gauche, au grand plaisir de la droite qui comptait les coups.

Et, en vrais enfants terribles, les auteurs du projet attribuaient ces variations d'opinion de leurs collègues libéraux à la différence de leur situation politique : arrivés au pouvoir, ils se voyaient avec terreur sommés de réaliser les périlleuses réformes qu'ils avaient été heureux de réclamer de leurs adversaires de 1870. Dans la séance du 3 juillet 1883, M. Robert s'exprimait ainsi :

« M. Lescarts s'est appesanti sur cette considération qu'il y a treize ans le parti catholique était au pouvoir et qu'alors la proposition de révision n'avait pas d'inconvénients.

« Présenter les choses de cette façon me paraît assez grave et peu digne du parti libéral. (*Très bien! à droite. — Murmures à gauche.*)

« Cela semble impliquer que les libéraux sont capables de déserter, lorsqu'ils sont au pouvoir, les principes qu'ils ont défendus dans l'opposition. (*Vifs applaudissements à droite. — Tumulte.*)

« Préfère-t-on que je dise que M. Lescarts n'a voté la prise en considération de la proposition que parce qu'il savait que son vote ne servirait à rien (*Hilarité à droite*) et que s'il avait pu croire le contraire, il ne se le serait pas permis? (*Nouvelle hilarité à droite.*) »

A quoi M. Lescarts eut le naïveté de répondre : « Les circonstances ne sont plus du tout les mêmes. »

Et M. Janson, qui était aussi l'un des signataires du projet, mettait encore plus vivement le doigt sur la plaie :

« On a dit encore : « Pourquoi présenter cette proposition alors « que le parti libéral est au pouvoir? Si la révision était votée, il « faudrait dissoudre les Chambres et courir les chances d'une élec- « tion nouvelle. » Assurément! Mais enfin, c'est là une condition même de la révision, à laquelle il est impossible de se soustraire, et qui, si la réforme est juste, ne peut pas nous arrêter. Si l'on ne peut pas demander la révision quand le parti libéral est au pouvoir, il sera assurément impossible de l'obtenir du parti catholique... »

Sans doute, c'était logique : mais les libéraux redoutaient avec raison de se présenter devant le corps électoral que la loi scolaire avait exaspéré. Ils ne voulaient pas de la dissolution : un parti au pouvoir n'aime jamais à courir les risques d'une réélection.

Aussi le ministère repoussait-il de toutes ses forces le projet de révision : parmi ses arguments, il en était un qui avait déjà été présenté en 1870 par M. Jacobs : les révisionnistes proposaient bien l'abrogation d'un article de la constitution, mais ils n'indiquaient point le système électoral par lequel ils voulaient le remplacer. Or il était imprudent de se lancer dans l'inconnu et de mettre en question la constitution, sans être au préalable d'accord sur la nature de la réforme à réaliser. Cet argument fut développé,

notamment par MM. Frère-Orban, Bara et Graux. M. Frère paraît ne plus s'en souvenir aujourd'hui.

Le projet fut repoussé par 116 voix contre 11, et 6 abstentions.

Un an plus tard, les libéraux étaient renversés du pouvoir; rejetés dans l'opposition, n'allaient-ils pas essayer de reprendre leur ancienne manœuvre?

La question sommeillait cependant, lorsque, l'année dernière, M. Janson, l'un des signataires de la proposition de 1883, déposa un nouveau projet portant, outre sa signature, celle de trois autres députés progressistes, MM. Buls, Grosfils et Fléchet.

M. Janson, du moins, ne peut être accusé de manœuvre déloyale; il demande à ses adversaires ce qu'il a vainement demandé à ses amis. Il a toujours été partisan de la révision; aujourd'hui, comme hier, comme il y a treize ans, il a le droit de réclamer une réforme qu'il juge juste et utile.

Mais les libéraux, qui avaient repoussé la proposition de 1883, parce qu'ils ne voulaient pas de la dissolution, peuvent-ils, aujourd'hui, demander la révision pour obtenir une dissolution aux dépens de leurs adversaires? Ce changement d'opinion ne serait-il pas trop intéressé? M. Frère n'a pas connu ces scrupules, et la presse libérale enregistrait, il y a quelque temps, ses déclarations révisionnistes, et le félicitait de l'évolution démocratique de ses idées libérales.

En tacticien habile plus que scrupuleux, M. Frère n'avait vu là qu'un bon tour à jouer au ministère catholique : c'était la fameuse *comédie* que M. Robert avait flétrie en 1883; on vote la révision parce qu'on n'a pas la majorité et qu'on sait que ce vote sera stérile. On se donne, auprès du public, l'apparence d'un ami de la démocratie : on rejette sur ses adversaires l'odieux de la résistance aux vœux de l'opinion publique.

Seulement, M. Frère n'avait pas tout prévu : il se produisit un véritable coup de théâtre : le ministère, qu'on espérait ébranler, ou tout au moins embarrasser par la proposition de révision, l'accepta et se déclara prêt à entreprendre la réforme constitutionnelle.

Le coup était imprévu; on avait tant représenté les catholiques comme des rétrogrades, des partisans des vieux abus! Puis, comment supposer qu'un ministre disposant d'une énorme majorité consentirait à la laisser disperser par une dissolution?

En réalité, la chose était moins étrange qu'elle ne le paraissait.

Les catholiques ont triomphé avec le suffrage censitaire, et la majorité qu'ils ont conquise en 1884 n'a fait que s'accroître. La sagesse et la modération de leur politique leur a conquis beaucoup de partisans qui, jadis, votaient avec les libéraux. Ils n'ont donc rien à craindre d'une dissolution.

Mais, s'ils triomphent aujourd'hui avec le suffrage censitaire, il faut cependant reconnaître que toute extension du droit de suffrage leur sera favorable, car elle diminuera la force du seul parti qui puisse les combattre avec quelques chances de succès, du parti libéral, qui, comme je l'ai dit plus haut, n'a d'adhérents que dans la riche bourgeoisie censitaire. Dans les classes populaires, les catholiques trouveraient une majorité beaucoup plus considérable que celle dont ils disposent aujourd'hui : tout le monde est d'accord sur ce point en Belgique; j'ai posé la question à des hommes éminents de tous les partis, catholiques, libéraux et socialistes, tous ont été unanimes sur ce point. Déjà, en 1870, M. Frère l'avait déclaré dans son discours contre l'abaissement du cens provincial et communal.

Toute extension de l'électorat aura pour résultat l'écrasement du parti libéral, les sièges perdus par lui seront en grande partie gagnés par les catholiques; quelques-uns, cependant, iront aux progressistes ou aux socialistes. Ne serait-ce pas un bien? Je partage absolument l'opinion qu'exprimait M. Olin, ancien ministre libéral, dans un rapport à la fédération libérale, rapport qu'il a bien voulu me communiquer :

« Quelques-uns redoutent, sans l'avouer directement, l'arrivée dans l'enceinte législative de députés appartenant au parti ouvrier. Ce parti ouvrier ou socialiste existe; il est juste, il est utile qu'il soit représenté au sein de nos Chambres. Ses théories s'étalent au grand jour; il est préférable de les discuter et de les réfuter, s'il y a lieu, à la tribune parlementaire, en face du pays tout entier, plutôt que de les voir s'affirmer dans la rue ou d'en surprendre les échos lointains arrivant de réunions auxquelles nous n'assistons pas. »

Il est bien certain qu'alors même que les socialistes auraient quelques députés à la Chambre, ils n'exerceraient pas sur la marche des affaires publiques une action plus puissante qu'aujourd'hui. Leurs agitations, leurs menaces de grève générale, effraient les bourgeois censitaires plus qu'ils ne veulent l'avouer : j'étais à Bruxelles le 5 avril, alors que se réunissait le congrès ouvrier pour délibérer sur la grève générale. La Société d'économie politique de Bruxelles m'avait fait l'honneur de m'inviter à son banquet, et j'ai pu y constater avec quel soulagement on a appris que le congrès avait retardé de quelques jours l'explosion de la grève. Si, aujourd'hui, même parmi les libéraux, on ne rencontre guère d'adversaires déclarés de la révision, c'est incontestablement à la peur du parti socialiste qu'on le doit. Ne serait-il pas puéril de refuser une représentation à un parti dont on est obligé de tenir compte en pratique? Les socialistes seraient moins dangereux au Parlement qu'au dehors.

Mais le ministère catholique ne se laisse pas diriger par des considérations d'intérêt de parti : il est guidé par un principe plus élevé. En présence des manifestations de l'opinion publique réclamant l'extension du droit de suffrage, il s'est demandé s'il devait ou non résister.

Les libéraux affirment qu'accorder le droit de vote aux classes populaires, c'est ouvrir le Parlement aux médiocrités, c'est abandonner le gouvernement aux représentants de la partie la moins éclairée de la nation. Je suis de leur avis. Je crois que le niveau du Parlement belge baissera, qu'il y aura moins de lumières, moins de talents : l'expérience a été faite en France, en Allemagne, dans tous les pays qui ont adopté le suffrage universel, et cette expérience est concluante.

Mais la question ne doit pas se poser ainsi : il ne s'agit pas de rechercher le meilleur moyen de réunir en assemblée des hommes de haute valeur : il s'agit de donner au gouvernement, quel qu'il soit, l'autorité nécessaire pour gouverner. Qu'importe qu'un Parlement se compose exclusivement d'hommes éminents, si ces hommes ne parviennent pas à se faire obéir.

On se fait souvent une idée très fausse de l'autorité des constitutions. On s'imagine que, parce qu'un principe est inscrit dans une constitution, il forme un droit et une force. Joseph de Maistre, au contraire, déclarait qu'une constitution n'était qu'un morceau de papier, et il avait raison. Si les principes écrits dans la constitution ne sont pas gravés aussi dans le cœur du peuple, cette constitution est lettre morte.

Voici un Parlement, composé d'hommes éminents ou non : ils sont cent, ils sont cinq cents, ils sont mille : qu'importe? Comment ces cent, ces cinq cents, ces mille hommes parviendront-ils à imposer leur volonté aux millions d'individus qui composent la nation? Pour que leurs lois soient respectées, pour que leur gouvernement soit accepté, il faut, de toute nécessité, que la nation soit convaincue que ce Parlement représente réellement le droit, la justice. Et, ce que nous disons du Parlement, nous le disons de toute autre forme de gouvernement, même de l'autocratie.

Comment le czar peut-il se faire obéir par les millions de sujets soumis à son autorité? C'est que ces millions de Russes voient en lui le représentant de Dieu et le père de la nation.

De même, le Parlement britannique se fait obéir par la nation anglaise, parce que celle-ci voit en lui la représentation légitime du peuple souverain.

Quelle que soit la forme d'un gouvernement, il ne peut exister qu'autant qu'il répond à l'idée que le peuple se fait de la légitimité

du pouvoir. L'existence même du gouvernement dépend donc exclusivement de l'adhésion tacite de l'opinion publique.

Par conséquent, quand l'opinion publique se modifie relativement à la nature et aux conditions essentielles du gouvernement, il est de toute nécessité que la constitution suive cette modification de l'opinion publique. Sinon, le gouvernement continue bien à exister de fait, car l'opinion publique ne lui retire pas brusquement son adhésion, mais il perd peu à peu sa force et son autorité; puis, sans que les esprits superficiels se soient aperçus d'une modification de l'état social, on reconnaît, un jour, que ce gouvernement est sans force de résistance, et la première secousse politique le renverse.

C'est ainsi que la question se pose aujourd'hui en Belgique : si la constitution belge n'est pas modifiée dans un sens démocratique, le gouvernement pourra triompher encore des mouvements populaires, des grèves socialistes, de l'opposition progressiste; cela ne fait pas de doute. Mais l'opinion publique l'abandonnera peu à peu, et dans quelques années, la dynastie des Cobourg ne trouverait plus dans le cœur de la nation l'affection qu'elle y trouve aujourd'hui. Survienne une crise économique ou politique, une émeute, un mouvement socialiste, le trône pourrait être renversé, et la nationalité belge elle-même disparaître dans la tourmente.

Un véritable homme d'État ne lutte pas contre cette nécessité inéluctable : il accepte les conditions essentielles à l'existence de tout gouvernement. Si M. Guizot l'avait compris, les descendants de Louis-Philippe seraient encore sur le trône de France.

M. Beernaert, président du Conseil, a donc accepté le principe de la révision constitutionnelle. La Chambre des représentants a pris en considération la proposition Janson, et le premier ministre a fait connaître ses vues à la section centrale de la Chambre (qui correspond à la *commission* dans le parlement français). Je ne puis analyser ici les nombreuses réformes que prévoit le ministère : car son projet ne se limiterait pas à l'extension du droit de suffrage. Il propose, notamment, de donner au roi le droit de consulter directement la nation, par voie de *referendum*, sur les questions discutées au Parlement, ou sur les lois soumises à l'approbation royale. Ce serait là une innovation très heureuse, que je ne puis discuter ici, car elle exigerait à elle seule un long article.

M. Beernaert voudrait aussi modifier le mode d'élection du Sénat, qui ne serait plus nommé par le même corps électoral que la Chambre : sur ce point, il a parfaitement raison. Mais les divers systèmes qu'il propose, et notamment l'élection par les conseils provinciaux (conseils généraux) ou par le système français, me

paraissent moins heureux. C'est là, encore, une question que nous ne pouvons discuter ici, faute de place.

La grave question, celle sur laquelle portent les discussions les plus vives, c'est celle de l'électorat. Ira-t-on jusqu'au suffrage universel? M. Beernaert reconnaît que ce mode de votation serait favorable au parti catholique, mais la nation n'est pas préparée à une réforme aussi radicale. Comme en Angleterre, le premier ministre voudrait une extension graduelle du droit de suffrage. Il y a aujourd'hui 135 000 électeurs, il voudrait en inscrire environ 600 000 sur les listes électorales, soit un peu plus de la moitié des citoyens belges majeurs et jouissant de leurs droits civils.

On accorderait le droit de suffrage à tous ceux qui, sans être propriétaires d'immeubles, comme cela est nécessaire aujourd'hui d'après le système censitaire, occuperaient une habitation représentant une valeur locative ou un revenu cadastral déterminé. C'est le système anglais de l'occupation.

Pour arriver, avec ce système, à inscrire 600 000 électeurs, il faudrait descendre à un chiffre de revenu cadastral tel qu'il y aurait bien peu de logements ouvriers qui ne donnassent droit de suffrage au principal occupant, c'est-à-dire au chef de la famille. De cette manière, comme l'écrivait M. Beernaert, dans sa lettre du 8 avril au président de la section centrale, « serait électeur quiconque représente un intérêt quelque peu sérieux : ce serait tout au moins le suffrage universel des chefs de famille. »

Ces idées très larges et très libérales n'étaient point pour plaire à M. Frère-Orban et à ses amis : elles présentaient pour eux un très grand danger.

Tout d'abord, toute extension du droit de suffrage diminuant l'importance politique de la bourgeoisie, diminue la puissance du parti libéral. Or cette extension du droit de suffrage devenait possible puisque le parti catholique l'acceptait.

D'autre part, le parti catholique allait recueillir, en popularité, la récompense de sa politique conciliatrice et démocratique.

M. Frère aurait bien voulu ne s'être pas montré favorable, au début, au projet de révision. Il aurait bien voulu avoir imité la conduite loyale de quelques-uns de ses amis, qui, dès le principe, avaient franchement combattu ce projet. Il comprenait trop tard qu'en politique, la loyauté est souvent la meilleure des habiletés.

Néanmoins, il n'abandonna pas la lutte.

M. Beernaert avait demandé qu'un accord intervînt entre les divers partis pour arrêter les bases de la réforme à introduire dans la constitution. M. Frère comprit tout de suite le parti qu'il pouvait tirer de la situation; sans cesser de se déclarer partisan

de la révision, il n'avait qu'à empêcher la conclusion de l'accord, et le projet ne pouvait plus aboutir.

En effet, à défaut d'accord entre les partis, l'élection de Chambres constituantes ouvrait la porte à un terrible inconnu. Par quoi remplaceraient-elles le suffrage censitaire et le Sénat? Ne bouleverseraient-elles pas toute la Constitution belge, en touchant à ces deux points fondamentaux? Etait-il possible de dire au Parlement actuel, puis aux électeurs : « Nous supprimons ce qui existe, mais nous ignorons ce que nous mettrons à la place. »

A défaut d'accord, le ministère n'aurait qu'une chose à faire : retirer son projet de révision. Mais son autorité morale serait singulièrement amoindrie par cette reculade, et les libéraux gagneraient en prestige tout ce que perdraient les catholiques.

Si le ministère voulait néanmoins tenter l'aventure, et présenter le projet aux Chambres, celles-ci le repousseraient par crainte de l'inconnu; mais, sur une question de cette importance, le ministère serait obligé de poser la question de cabinet : donc, chute du ministère catholique.

Enfin, si, par impossible, le Parlement votait la résolution de révision, il y aurait dissolution, et rien ne serait plus facile aux libéraux que d'agiter devant les yeux des électeurs censitaires ce spectre de l'inconnu, derrière lequel se cache peut-être le suffrage universel, dont la bourgeoisie belge a grand'peur. Il est plus que probable que les Chambres constituantes seraient nettement antirévisionnistes..., et, par conséquent libérales, ce qui serait le comble du bonheur pour M. Frère-Orban.

Pour atteindre ce but, M. Frère a fait une volte-face assez singulière : lui qui, en 1883, demandait à M. Janson de formuler un projet, pour éviter que le corps électoral ne soit effrayé de l'inconnu dans lequel on voulait le lancer, il soutient aujourd'hui que le Parlement actuel n'a qu'à voter la résolution de révision, et que les Chambres constituantes auront à adopter un système électoral nouveau, sans qu'il soit nécessaire d'établir un accord préalable des partis avant de se lancer dans l'aventure révisionniste. Il est ainsi en contradiction flagrante avec son opinion de 1883 : mais qu'importe, si c'est utile à sa politique.

Dans la séance de la section centrale du 10 mars, après avoir entendu la déclaration de M. Beernaert, M. Frère déclara qu'il n'était pas d'accord avec le gouvernement sur la nécessité d'une entente préalable. Selon lui, il n'y a qu'une suite à donner à la proposition de révision, le gouvernement doit la repousser ou l'admettre. Quant à lui, M. Frère-Orban, il n'a pas mission d'apporter une formule au nom de la gauche puisque celle-ci est

divisée. Discuter cette question en ce moment, se livrer à des échanges de vue en section centrale pour s'entendre sur une formule, serait besogne inutile.

Et dans la séance du mardi 17 mars, M. Frère reprit sa thèse : la section centrale n'a pas à rechercher les bases d'un accord entre les partis. M. de Borchgrave lui répondit qu'il était inutile d'espérer quoi que ce soit, tant qu'on n'aurait pas indiqué au pays le but poursuivi et, par une discussion approfondie sur les bases à donner à la législation nouvelle, commencé à convaincre les collèges électoraux qui tiennent entre leurs mains le sort de la révision. Or la droite a étudié la question, le ministère a fait des propositions. Qu'a fait la gauche?

« J'avoue, continuait M. de Borchgrave, que c'est avec une profonde surprise que j'ai entendu, dans une précédente séance, M. Frère nous déclarer que la gauche n'avait pas délibéré sur ce point.

« M. Frère : Parfaitement.

« M. de Borchgrave : Ainsi donc, la gauche, qui demande la révision, n'a pas même délibéré sur la question de savoir comment elle s'efforcera de la réaliser.

« M. Frère : Absolument pas.

« M. de Borchgrave : Convenez que c'est au moins bizarre. »

Et un moment après, M. de Borchgrave lui ayant demandé s'il admettait le système de l'occupation ou s'il l'excluait, M. Frère lui répondit : « Je n'admets rien, je n'exclue rien, nous n'avons aucun mandat pour cela. »

Nous pourrions multiplier ces citations : mais elles suffisent pour montrer comment M. Frère, qui, en 1883, déclarait une révision impossible sans un projet de réformes déterminées, demande aujourd'hui au gouvernement d'entreprendre la révision sans un accord préalable des divers révisionnistes, ou soi-disants tels, sur les réformes à proposer au Parlement et aux électeurs.

Ce n'est pas le seul bâton que M. Frère ait essayé de mettre dans les roues. Sur la question de l'accord préalable, sa tactique était si manifestement déloyale que ses meilleurs amis l'abandonnaient. MM. Janson et Buls, progressistes, recherchaient sincèrement un accord, ce qui est d'autant plus méritoire de leur part, qu'ils n'en avaient jamais reconnu la nécessité, pas plus en 1883 qu'aujourd'hui. Et M. Sainctelette, libéral, reconnaissait qu'une entente des divers partis était la condition nécessaire du succès de la révision.

M. Frère dut donc céder : mais, ne pouvant faire échouer directement la révision, il entreprit de la faire ajourner indéfiniment.

Il proposa, pour faciliter l'entente des partis, d'étudier une loi de réforme de l'électorat communal et provincial. Quand on aura vu fonctionner le nouveau corps électoral dans les élections administratives, on pourra mieux apprécier sa valeur et étendre le même système à l'électorat politique.

Ce procédé expérimental aboutirait simplement à l'enterrement de la révision. En 1870, il a déjà été employé : aujourd'hui, le corps électoral communal et provincial est plus étendu que le corps électoral législatif. Voilà une expérience qui est faite depuis de longues années : a-t-elle fait faire un pas à la révision constitutionnelle? Assurément non. Eh bien, c'est ce procédé dilatoire que M. Frère voudrait renouveler.

Et cependant M. Frère a peur que cette procédure soit encore trop rapide : dans la séance de la section centrale du 18 mars, M. de Borchgrave ayant proposé, dans un esprit de conciliation, d'étudier un projet de réforme de l'électorat provincial et communal, cette proposition fut adoptée à l'unanimité, moins deux voix, celles de M. Frère et de M. Sainctelette; ainsi les deux libéraux qui représentent seuls les doctrinaires dans la section centrale ont été les seuls à repousser une mesure de conciliation qu'ils avaient eux-mêmes demandée.

De la sorte, M. Frère accomplit la prophétie de M. Féron, qui, en 1883, résumait ainsi la politique doctrinaire : « Le rôle du parti libéral au pouvoir sera de ne pas réaliser la réforme électorale et de la demander à ses adversaires lorsqu'il sera certain que sa démarche ne sera qu'une comédie incapable de produire aucun effet. » Aussi longtemps que M. Frère a cru que le ministère Beernaert s'opposerait à la révision, il s'en est déclaré partisan; le jour où le ministère a approuvé le projet de révision et en a rendu possible la réalisation, M. Frère n'a rien négligé pour y mettre obstacle. Ces palinodies ont été sévèrement appréciées par la presse de tous les partis, et la considération dont M. Frère était entouré est singulièrement amoindrie.

Tous les libéraux n'ont pas eu cette piteuse attitude. La plupart d'entre eux ont très loyalement et très dignement défendu leurs idées. Les uns repoussent toute révision; quelques autres, notamment M. Olin, acceptent le suffrage universel sans enthousiasme, mais comme une nécessité. D'autres proposent des systèmes intermédiaires, le vote plural, la représentation des intérêts, le système des capacités, etc. Il se produit en Belgique un mouvement d'idées très intéressant et qui mériterait d'être étudié. Les théories de M. Nyssens, de M. Goblet d'Alviella, de M. Prins sont dignes de l'attention des hommes d'Etat. Je ne puis malheureusement les analyser ici, non

plus que le système de M. d'Hondt sur la représentation des minorités. C'est un système fort compliqué en théorie, que je connaissais seulement par les analyses qu'en donnent les traités de droit constitutionnel, particulièrement celui de Palma : je le considérais comme impraticable. Mais j'ai eu la bonne fortune de l'entendre exposer par son auteur, à la Société d'études sociales : après une discussion fort intéressante à laquelle avaient pris part MM. Olin, de Smet de Naeyers, rapporteur de la section centrale pour le projet de révision, et plusieurs autres personnalités éminentes, catholiques et libérales, un essai pratique de votation a été fait, et j'ai pu me rendre compte que ce système n'exigeait pas de la part de l'électeur et du bureau une intelligence et une science plus considérable que celle nécessaire avec le mode actuel : toute la partie diffi ile est réservée aux commissions de recensement, dans lesquelles il est facile de faire entrer des hommes compétents.

Mais le principe de la représentation proportionnelle, ou, tout au moins, de la représentation des minorités, est-il à recommander? J'ai toujours pensé qu'il ne pouvait modifier sérieusement la composition des Chambres et la proportion dans laquelle chaque parti y est représenté. Ce qu'un parti gagne dans une circonscription, il le perd dans une autre; il s'opère ainsi des compensations qui, en règle générale, enlèvent à la représentation proportionnelle tout intérêt.

Toutefois, en Belgique, il y a une situation spéciale qui rend très utile l'adoption de ce système. Le peuple belge est divisé en deux nationalités qui, au moment de la séparation d'avec la Hollande, étaient unies dans la lutte contre l'ennemi commun, mais qui, aujourd'hui, ont des rapports assez tendus : les Flamands et les Wallons sont loin de vivre en bonne intelligence, et forment deux partis dont la division est d'autant plus dangereuse qu'elle coïncide avec une différence de race.

Or, avec le système de votation actuel, qui, dans chaque circonscription, donne la totalité des sièges à la majorité, il se trouve que les Flamands sont représentés presque exclusivement par des députés catholiques, et les Wallons par des députés libéraux. La division entre catholiques et libéraux coïncide donc à peu près avec la division entre Flamands et Wallons, et ne fait qu'accentuer la rivalité des races : il y a là un germe de difficultés très graves pour la Belgique.

On comprend donc l'utilité de la représentation des minorités en Belgique; sans doute, les catholiques perdraient dans les Flandres une quantité de sièges proportionnée à celle qu'ils gagneraient en pays wallon, et la majorité actuelle ne serait guère

modifiée; mais les deux partis politiques ne s'identifieraient plus avec les deux races rivales. M. Beernaert a donc très sagement agi en comprenant ainsi, dans son programme, la représentation des minorités.

Tel est aujourd'hui l'état de la question.

Les catholiques ne sont pas tous d'accord sur la ligne de conduite à adopter. Certains repoussent la révision; d'autres la voudraient, au contraire, complète, et réclament le suffrage universel. M. le baron de Haulleville l'a déclaré formellement, le 5 avril, au banquet de la Société d'économie politique de Bruxelles. Néanmoins, l'immense majorité du parti accepte aujourd'hui le programme ministériel.

Parmi les libéraux, les uns, comme M. Olin, acceptent le suffrage universel; d'autres ne voudraient qu'une réforme très limitée. La plupart, tout en se déclarant révisionnistes, cherchent le moyen de faire échouer la proposition de révision; mais, au premier abord, il semble que personne ne conteste la nécessité de faire quelque chose. J'en faisais la remarque à la Société d'économie politique, et je disais que je n'avais encore trouvé personne qui fût ouvertement opposé à la révision : M. Rolin Jaequemyns et quelques-uns de ses amis s'empressèrent de me répondre que, quant à eux, ils s'y opposaient de toutes leurs forces; j'aime cette attitude loyale et fière qui contraste avec l'habileté parlementaire de M. Frère, et qui n'est pas le côté le moins séduisant du caractère si sympathique du grand orateur libéral.

Malgré ces divisions, malgré ces résistances avouées ou hypocrites, la révision se fera : les catholiques et certains libéraux la voteront, parce qu'ils comprennent la nécessité de donner à la Constitution une base plus démocratique et plus solide; d'autres la voteront, parce qu'ils ont peur des socialistes.

Il est vrai que la grève générale si redoutée, et dont la menace arrachera des concessions aux libéraux, ne pourrait éclater sans compromettre irrémédiablement la proposition de révision. Les troubles qu'elle entraînerait nécessiteraient une répression violente, et toute réforme démocratique serait, dès lors, repoussée par l'opinion publique. Comme me le disait fort justement un homme d'État libéral, les socialistes ont un pistolet chargé dont ils menacent la Société : s'ils tirent le coup, ils pourront bien faire une blessure, mais ils seront dès lors désarmés. Pour éviter la grève et les malheurs qu'elle entraînerait, les libéraux feront des concessions; une fois la grève faite, ils n'auraient rien de plus à craindre.

Faut-il le dire? J'ai cru deviner que quelques libéraux en étaient

arrivés à désirer que la grève éclatât, pour empêcher la révision. Néanmoins ce secret désir est le fait d'une infime minorité : la plupart redoutent sérieusement les complications et les désordres qui en seraient la conséquence nécessaire.

Du reste, les socialistes comprennent le danger, et leurs chefs ont su très habilement contenir l'ardeur des membres exaltés de leur parti.

Quoi qu'il en soit, le mouvement socialiste a eu le singulier résultat de préparer un rapprochement entre catholiques et libéraux. L'entente s'établira entre eux sur la question de la révision : et même, dans mes entretiens avec plusieurs des chefs du parti libéral, j'ai cru deviner qu'ils désiraient que le rapprochement se fît aussi sur d'autres terrains.

En effet, puisque la révision va ouvrir les comices électoraux aux classes populaires, il est nécessaire de trouver dans le peuple des éléments de résistance aux idées subversives des révolutionnaires : il faut grouper les hommes qui veulent défendre la propriété, la liberté, l'ordre social. Les catholiques seuls ont, sur les classes populaires, une influence suffisante pour opérer ce groupement. Aussi, beaucoup de libéraux, désespérant de ressaisir le pouvoir, sont-ils décidés à aider loyalement le ministère catholique dans sa tâche de défense sociale.

Quels sont donc ces socialistes qui terrorisent les libéraux au point de les jeter dans les bras des catholiques? Pour étudier la question sous toutes ses faces, j'allai voir M. Volders, président du Conseil général du parti ouvrier; c'est lui qui a fait voter, le 5 avril, l'ajournement de la grève générale : il est, aujourd'hui, le chef le plus autorisé du parti ouvrier belge.

Il me reçut dans une salle de rédaction du journal socialiste qu'il dirige à Bruxelles, *le Peuple*.

M. Volders est encore un jeune homme, mais sa conversation dénote un homme sérieux, réfléchi, possédant un grand sens pratique et une vue politique très juste. Sa parole, toujours sobre et mesurée, ne rappelle en aucune façon celle de nos orateurs de clubs : il trouve toujours le mot juste, et paraît plus habitué à convaincre qu'à entraîner.

Sa physionomie, sympathique, mais froide au premier abord, s'éclairait peu à peu à mesure qu'il m'exposait ses espérances, utopiques sans doute, bien qu'inspirées par des sentiments généreux, et sa tête mâle et fière tirait une expression singulière du cou extraordinairement puissant qui donne l'impression d'une énergie et d'une résolution peu communes.

Le parti ouvrier belge, me disait M. Volders, est démocrate-socia-

liste : il accepte la propriété individuelle pour les objets d'usage personnel, vêtements, denrées d'alimentation, etc., et aussi pour l'habitation de la famille : mais il demande la socialisation de la terre, des mines, des usines, et, d'une manière générale, de tous les instruments de travail.

Il ne voudrait pas arriver à ce résultat par une révolution violente : il ne prétend pas détruire la société, sauf à la reconstruire sur de nouvelles bases : il vise à l'améliorer progressivement, en évitant à la nation les souffrances qu'entraînerait une transformation trop rapide, et l'inconnu terrible dans lequel les anarchistes voudraient précipiter la société. Le parti ouvrier, plutôt que de recourir à la violence, préférerait se contenter provisoirement de réformes partielles. Parodiant spirituellement la parole de M. Jules Ferry qui, dans son discours de 1885 à Lyon, se déclarait un radical de gouvernement, M. Volders appelle ses amis des *révolutionnaires de gouvernement*.

Au point de vue politique, les socialistes belges ont des sympathies pour la forme républicaine : à leurs yeux, le roi est un rouage inutile dans la constitution; néanmoins, ils ne considèrent pas la monarchie comme une ennemie, ni les institutions monarchiques comme un danger social.

Mais ils demandent le suffrage universel pur et simple, sans aucune restriction. Ce n'est pas qu'ils s'illusionnent sur les résultats immédiats de cette réforme, qui, aujourd'hui, profiterait presque exclusivement aux catholiques : seulement, ils pensent que peu à peu les socialistes gagneraient du terrain et parviendraient à former une majorité.

Ils comprennent combien il est difficile de demander au corps électoral censitaire de prononcer sa propre déchéance; mais ils comptent sur l'intimidation résultant de la grève générale. Le parti ouvrier belge est organisé de manière à supporter les souffrances de cette grève; il peut arrêter la vie sociale des autres classes, *tout en satisfaisant ses propres besoins par ses sociétés coopératives de consommation qui fonctionneront pour les seuls ouvriers.*

Et comme je demandais à M. Volders si cette grève générale serait pacifique, et si le désordre n'envahirait pas la rue, il me répondit que les chefs du parti feraient tout leur possible pour maintenir l'ordre : cependant, au bout de quelques semaines, ils ne sont pas sûrs de pouvoir empêcher toute manifestation violente.

Quant à la question religieuse, les socialistes belges ne s'en inquiètent pas; la plupart ne sont pas croyants, mais ils n'ont aucune hostilité contre les ouvriers catholiques. Le parti cherche à améliorer la situation matérielle des travailleurs, et peu lui

importe les opinions de ceux qui souffrent. Les socialistes ont même une certaine sympathie pour les catholiques; les libéraux, généralement libres-penseurs, ne songent qu'à leurs intérêts égoïstes; les catholiques, au contraire, sans partager les idées des socialistes, partagent souvent leurs sentiments de pitié pour les malheureux, d'amour pour le peuple. « Les catholiques, me disait M. Volders, ont *un idéal*, et c'est pourquoi nous avons des sympathies pour eux; nous sommes prêts à leur faire *des concessions et même des avances.* »

Je me retirai fort impressionné par cette conversation; et j'emportai la persuasion que l'homme qui venait de me parler obéissait sincèrement à des convictions profondes, à des sentiments élevés. Dirigé par de tels hommes, le parti socialiste belge est une force avec laquelle on est obligé de compter.

D'autre part, quelle splendide mission est dévolue au parti catholique? Placé entre les deux partis extrêmes, il semblerait destiné à supporter leurs coups; au contraire, il est leur espoir à tous deux.

Les libéraux, craignant pour l'ordre social, pour leurs fortunes, pour leurs intérêts les plus chers, mettent leur espoir dans les catholiques, car les catholiques ont *des principes.*

Les socialistes, désespérant d'arracher à une société bourgeoise et égoïste les réformes sociales, dont quelques-unes du moins sont justifiées, mettent leur espoir dans les catholiques, car les catholiques ont *un idéal.*

N'est-ce pas la récompense de la politique d'union, de justice, d'apaisement, suivie par les catholiques belges depuis leur arrivée au pouvoir? Ils ont accepté la morale de l'Évangile, sans se donner la mission de la perfectionner; ils ont reconnu les principes de justice qu'elle consacre, et ont ainsi conquis la confiance de beaucoup de libéraux; ils ont reconnu les devoirs de charité qu'elle conseille, et ils ont conquis les sympathies des classes déshéritées.

Que le parti catholique continue cette sage politique, qu'il se propose le noble but de réconcilier tous les partis sur le terrain de la justice et de la charité! Cette réconciliation, sans doute, est difficile, il y aura bien des obstacles à surmonter; mais cet idéal vaut la peine d'être poursuivi, et ce ne sont pas des hommes comme M. Beernaert et ses amis qui se laisseront décourager par les difficultés.

Louis Durand.

LES TRAITEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

SUPPRIMÉS ET RÉTABLIS EN PRUSSE

A l'époque déjà lointaine où vivait le meunier de Sans-Souci, il y avait des juges à Berlin qui obligeaient tous les sujets du roi à se conformer strictement au *Suum cuique* de la devise prussienne. A chacun ce qui lui appartient! et Frédéric II lui-même, dit la légende, s'inclina devant la résistance d'un voisin trop jaloux de ses droits et renonça à l'enclos vainement convoité. Monarque d'une admirable justice si dans ses moments de distraction il n'avait enlevé des provinces!

Le *Suum cuique*, qui est un principe éternel, n'existait pas seulement en faveur des meuniers de la Prusse. L'Église catholique prétendait avec raison que ses biens étaient sacrés comme le moulin de Sans-Souci. On l'oublia quelquefois à Potsdam aussi bien qu'à Berlin. Je n'irai pas jusqu'à dire que le gouvernement se permit de voler les propriétés ecclésiastiques. Il faut réserver ces mots sévères pour les méfaits de la vie privée. La diplomatie, qui n'est jamais embarrassée quand il s'agit de venir en aide à la politique, a inventé d'autres expressions qui sont de délicieux euphémismes. Elle dit très finement : on *annexe* des pays, on *délivre* des nationaux, on *sécularise* les Églises!

La Prusse a sécularisé comme le roi Henri VIII, comme l'empereur Joseph II, comme la Révolution française. Pour être juste, il faut ajouter que, par contre, elle s'est engagée solennellement à payer des redevances aux évêchés et aux paroisses spoliées. Les traitements ecclésiastiques n'ont pas d'autre origine en Allemagne. Sans doute ce n'était là qu'une maigre compensation en retour des immenses richesses arrachées à l'Église. Du moins, les engagements furent tenus et le *Suum cuique* reprit tous ses droits pendant de longues années.

Il subit une nouvelle éclipse lors du *Kulturkampf*. Les persécutions religieuses ont pour conséquence immédiate d'obscurcir, chez

leurs auteurs, les notions les plus élémentaires de la justice. Le prince de Bismarck, qui ne s'était jamais piqué d'être scrupuleux, perdit complètement de vue la devise de son pays. Au mépris des traités les plus formels, il fit voter en 1875 une loi qui supprimait les traitements ecclésiastiques. Cette mesure odieuse porte devant l'histoire le nom de *Sperrgesetz* et peut être considérée comme la clef de voûte du *Kulturkampf*. Dans certains diocèses, les traitements ecclésiastiques restèrent confisqués au delà de dix ans; ils le furent cinq ans au moins, à travers tout le royaume. On eût pu croire que dans cet intervalle les magistrats n'étaient plus à Berlin que pour condamner le clergé à l'exil, à la prison, à la famine. Le fameux moulin de Sans-Souci lui-même n'eût pas été à l'abri de leurs arrêts s'il avait appartenu à un évêque.

Les grandes idées font rapidement leur chemin dans l'humanité. L'exemple tombé de si haut suscita des imitateurs, et un jour les juges virent paraître de terribles rivaux à leur barre. Les socialistes avaient trouvé que l'heure était venue de *séculariser* la bourgeoisie et le capital, et comme le roi semblait un obstacle à la réalisation de leur plan, ils essayèrent de le supprimer. Les yeux s'ouvrirent alors. On se souvint de la parole biblique : *Firmabitur justitia thronus*. Le *Sperrgesetz* disparut de la législation, et en ce moment l'État s'offre même à rendre à l'Église les *Sperrgelder*, c'est-à-dire le capital confisqué.

L'épisode de la suppression et du rétablissement du budget des cultes est un des faits les plus curieux des annales prussiennes de cette seconde moitié du dix-neuvième siècle. Maintenant qu'il est sur le point de trouver une solution définitive, il sera intéressant d'en parcourir les diverses phases. On verra quelle peine ont eu les juges allemands à sortir de leur subjectivité et à revenir à l'application franche et loyale de la devise : *Suum cuique!*

I

Acheronta movebo, s'était écrié le prince de Bismarck, et on l'a vu déchaîner réellement l'enfer sur l'Église catholique et ses institutions. A peine l'empire protestant fut-il sous toit, — le mot est de Lasker, — que la sarabande libérale se mit en mouvement sur toute la ligne. Par un aveuglement incroyable, la droite seconda les efforts de la gauche pour l'accomplissement de cette œuvre antichrétienne. La haine religieuse et le fanatisme avaient troublé les esprits d'ordinaire les plus calmes et les plus lucides. Au Landtag prussien, le comte Udo de Stolberg n'hésita pas à dénier le droit

d'existence aux catholiques. Un autre conservateur, le comte de Rath, ressemblait à un épileptique dès qu'il était question du « papisme ». « Arrière la longanimité germanique, s'écriait-il dans un de ses accès; toutes les armes qui sont à ma portée, je veux les tourner contre Rome. » Ainsi parlaient les modérés d'antan. On juge de ce que devait être le langage des libéraux du *Protestantenverein*, des sectaires maçonniques, de cette armée qui avait pour chefs les Bluntschli, les Benningsen, les Gneist et qui regardait le Christ comme un ennemi personnel.

Avec de tels instruments d'oppression, le chancelier de l'empire pouvait tout entreprendre et tout oser. Il eut le plaisir de voir attelés à son char des coursiers qui, malgré leurs antipathies réciproques, obéirent avec une admirable docilité au moindre de ses signes. Avant de descendre dans l'arène du *Kulturkampf*, il les avait plongés dans les eaux du Léthé pour leur faire oublier leurs dissensions de la veille et dès lors ils le conduisirent sans hésitation, *durch dich und dün*, suivant l'énergique expression populaire.

De 1871 à 1875, le Landtag prussien et le Reichstag allemand votèrent toutes les lois que désirait M. de Bismarck. La conscience évangélique s'était réveillée au cœur des protestants. Ils répétaient à l'envi le mot hypocrite de leur chef : « C'est pour sauver mon âme que je me suis jeté dans le *Kulturkampf*. » La préoccupation de leur salut éternel leur inspira ces fameuses lois de mai qui remplissaient les prisons d'évêques et de prêtres et condamnaient les simples fidèles à mourir sans sacrements.

Mais, chose étrange! cette législation implacable ne donna point les résultats qu'on en avait attendus. Dans l'entourage du chancelier, on caressait un beau rêve! « Lorsque enfin, disait, en 1873, la *Norddeutsche allgemeine Zeitung*, l'organe de la chancellerie, lorsque, enfin, après de longs et pénibles efforts, tous les fanatiques de la religion, tous ces ultramontains (*Rœmlinge*) sans patrie auront été refoulés et remplacés par des prêtres *allemands*, alors nos enfants et nos arrière-neveux tendront la main à leurs frères protestants pour cimenter une alliance fraternelle et fonder une Église *nationale*, dans laquelle on n'imposera plus ni dogmes ni formules [1]. » L'Église nationale qui aurait eu le chancelier pour pape et l'apostat Dœllinger pour prophète devait sortir du creuset du *Kulturkampf*. A la grande surprise du gouvernement, elle n'en sortit pas. Le clergé comme l'épiscopat résista aux lois anticatholiques, et ils préférèrent tous l'exil, la prison, les amendes aux défections les plus lucratives. Ces curés du dix-neuvième siècle

[1] *Ohne Dogmenzwang und Formelkram.*

n'étaient décidément pas fait du même bois que Luther et Mélanchthon; ils mettaient les préceptes de Dieu au-dessus de la volonté des landgraves de Hesse.

Heureusement le chancelier n'était pas à bout de ressources. Dans les trésors de sa colère il y avait encore d'autres armes en réserve. Le clergé, se disait-il, prétend ne pas craindre les cachots et le bannissement. C'est possible! Il se peut qu'il soit plus héroïque que je ne le supposais, sans compter que, sous sa forme actuelle, la persécution lui donne un nimbe capable de flatter sa vanité. Il faudra que mon *famulus* Wagener trouve autre chose. Ce qui nous est nécessaire, ce sont des mesures qui atteindront le prêtre sans lui prêter le prestige du martyre, des mesures qui l'énerveront à la longue, qui le corrompront au besoin. » Et l'on imagina le *Sperrgesetz*, c'est-à-dire la loi qui supprimait les traitements ecclésiastiques.

Suivant les calculs humains la nouvelle tactique avait de quoi réussir, et le chancelier fondait avec raison de hautes espérances sur cette loi qui était comme le couronnement de l'édifice législatif du *Kulturkampf*. Les amendes pécuniaires sont peu de chose : on répare les déficits; la prison se supporte avec résignation parce qu'on en entrevoit la fin; quelque douloureux qu'il soit, l'exil lui-même est une solution et par le fait même on finit par en prendre son parti. La suppression des traitements était une épreuve peut-être plus pénible que toutes les autres mesures persécutrices. Elle frappait le prêtre dans sa vie de chaque instant sans lui prêter les ailes du martyre pour l'élever au-dessus de terre. Le coup était d'autant plus rude qu'en Allemagne on traitait le prêtre avec moins de parcimonie que dans d'autres pays. Le concordat français condamne le curé de campagne à la misère officielle. Si on n'a pas l'air de s'en douter, c'est que ce pauvre prêtre a toutes les abnégations d'un héros. Il faut dire à l'honneur de la Prusse qu'elle avait su montrer plus de dignité. Elle croyait que l'État, qui s'était approprié les biens de l'Église par la sécularisation, devait au clergé une indemnité en rapport avec sa position sociale. En France, le curé succursaliste touche 900 francs annuellement, un peu moins que n'en reçoit le dernier garde-champêtre dans la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt. Je n'apprendrai rien à personne en disant que c'est plus du double qu'on lui accorde en Allemagne. Depuis l'annexion, les curés d'Alsace eux-mêmes ont vu leur traitement *augmenter de* 600 *francs*. Les radicaux qui cultivent l'anticléricalisme au Palais-Bourbon feraient bien de méditer ce dernier chiffre. Il pourra leur suggérer de salutaires pensées.

Plus la situation du clergé prussien avait été satisfaisante, plus il allait être sensible aux inconvénients du *Sperrgesetz*. Du jour au lendemain il était privé de presque tous ses revenus et réduit à des conditions absolument précaires. Comment ne faiblirait-il pas sous le fardeau de la misère? Cette fois, il était évident que le prince de Bismarck avait trouvé le moyen de donner de la souplesse à l'échine cléricale. Dans une note adressée au gouvernement, un des chefs du vieux-catholicisme avait dit : « Elevez un peu plus haut le râtelier — *der Brodkorb* — où mange le clergé infaillibiliste, et il ne tardera pas à céder. » La *Spener'sche Zeitung* disait de son côté : « La persécution sanglante, les cachots, la prison, n'ont pas tué l'ancienne Église; essayons une *cure de faim, eine Hungerkur!* » L'idée était la même de part et d'autre. On voulait affamer le clergé dans l'espoir que la torture de la faim lui ferait comprendre les beautés du *pur Evangile*. Aussi le *Sperrgesetz* a-t-il reçu le nom caractéristique de *Brodkorbgesetz*, loi du panier au pain!

Pour rendre cette loi plus efficace, on l'a rédigée avec une perfidie vraiment infernale. C'est un pur chef-d'œuvre où éclate dans tout son jour le machiavélisme des légistes que le chancelier de fer avait à sa solde. Au premier abord il semble que l'idée gouvernementale fût très simple et ne laissât nulle place aux subterfuges de la bureaucratie! Du moment qu'on voulait affamer le clergé, il suffisait d'un article conçu en ces termes : « Le gouvernement cessera de payer à l'avenir les allocations inscrites au budget des cultes. » De fait le premier article de la loi a cette teneur à peu de chose près.

§ 1. — « A partir du jour, y est-il dit, où la présente loi sera publiée, on suspendra le paiement de tout ce que le gouvernement allouait jusqu'ici aux diocèses, aux institutions et aux ecclésiastiques qui font partie de ces diocèses... La même mesure sera étendue aux fonds ecclésiastiques que l'Etat administre d'une façon permanente. »

Comme on voit, cette disposition législative ne laisse rien à désirer en fait de netteté et de radicalisme. C'est la suppression du budget des cultes pour la population catholique de la Prusse.

Que ce fût là une violation odieuse de tous les principes de justice, les gens de bonne foi ne pouvaient en douter un instant. L'État confisquait ce qui ne lui appartenait pas. Il était tenu par une série de contrats synallagmatiques de servir au clergé non pas le salaire qu'on jette à un fonctionnaire révocable à volonté, mais une rente représentant les intérêts des biens ecclésiastiques sécularisés. Ces contrats, aucune majorité n'avait le droit de les déchirer

sans le consentement des co-intéressés, c'est-à-dire de l'Église. Le vote d'une Chambre ne constitue pas le droit, et Windthorst disait avec beaucoup de raison : « Si l'État est omnipotent et peut légiférer comme il lui plaît, le tout est de savoir qui tient le gouvernail. Aujourd'hui, c'est le prince de Bismarck qui gouverne en Prusse et en Allemagne; demain, ce sera peut-être le socialiste Hasenclever. » Le premier article du *Sperrgesetz* ouvrait donc les portes toutes larges au socialisme. En revendiquant la confiscation de tout le capital, Bebel et Hasenclever ne font que tirer les dernières conséquences des prémisses que posaient par le *Sperrgesetz* les industriels nationaux-libéraux de la Chambre. Les libéraux votent la suppression des traitements ecclésiastiques; les socialistes, qui sont logiques comme le démon de Dante, exigent à leur tour l'expropriation des libéraux et avec le même droit. Ils ont tort en ce moment parce qu'ils n'ont pas la majorité, ils auront raison le jour où ils entreront au Reichstag en nombre suffisant.

En 1875, le prince de Bismarck et ses mamelouks millionnaires ne se préoccupaient nullement de l'évolution de leur principe socialiste. Ils n'avaient qu'une ambition, celle d'écraser la hiérarchie ecclésiastique et de pousser le peuple dans les bras du protestantisme. Après tant d'efforts infructueux, ils espéraient que la famine — la *Hungerkur* — leur assurerait la victoire sur le clergé. Ils y comptaient avec une confiance d'autant plus grande que les différents articles du *Sperrgesetz* étaient de nature à corrompre ceux que la misère avait déjà entamés. Avec la violence seule, on réussit difficilement : on s'en était aperçu à Berlin. Mais ne pouvait-on pas la combiner avec une certaine dose de corruption adroitement calculée? Le chancelier, qui connaît le cœur humain (il le croit du moins), s'imaginait qu'il avait découvert son « Sésame, ouvre-toi » pour pénétrer dans la forteresse du catholicisme.

Le but du premier article était de châtier le clergé récalcitrant. Les articles suivants faisaient briller aux yeux des lâches le denier de Judas.

§ 2. « Les traitements ecclésiastiques seront rétablis dès que l'évêque en fonction ou l'administrateur diocésain se sera engagé par écrit d'observer les lois de l'État. »

Voilà le levain du schisme déposé dans le corps de l'Église. On faisait dépendre la *faveur* gouvernementale de l'attitude du pasteur suprême du diocèse avec l'intention hautement affichée de semer la discorde parmi le clergé. Rien de plus efficace que la manipulation de cet article. Les émissaires bureaucratiques allaient trouver le prêtre en lui disant : « Vous êtes un excellent homme et nous serions heureux de vous payer votre trimestre, car nous

voyons combien vous souffrez de cette situation. Mais que voulez-vous? votre évêque, qui reçoit de grasses subventions des Jésuites[1], s'obstine à désobéir. » De tels discours étaient faits pour jeter le trouble dans les âmes et provoquer insensiblement les défections.

Soulever les curés et les vicaires contre l'épiscopat était un premier pas. Il s'agissait également de rendre le Pape odieux. Les auteurs du *Sperrgesetz* n'y ont pas failli. Dans les diocèses de Posen-Gnesen et de Paderborn, le gouvernement avait déposé les titulaires. L'article 3 du *Sperrgesetz* dit :

« Dans les diocèses de Posen-Gnesen et de Paderborn les traitements ecclésiastiques seront rétablis dès qu'un nouvel évêque sera nommé de concert avec le gouvernement. »

Et le commentaire était le même. On disait aux curés frappés par la loi : « Voyez-vous ce Pape millionnaire qui trône au Vatican? Il ne tiendrait qu'à lui de faire cesser la suppression de vos traitements. On lui demande simplement de s'entendre avec nous pour vous donner un évêque, et il s'y refuse. »

Il fallait tout prévoir. Supposé que les évêques fissent leur soumission, ne pouvait-il pas se rencontrer des curés qui désobéiraient aux lois de mai malgré l'exemple donné par les administrations diocésaines? Le gouvernement avait besoin d'être armé contre ces insubordonnés, et c'est ce que l'article 5 de la loi avait sagement prévu.

« Si dans un diocèse où les traitements ecclésiastiques ont été rétablis, quelques prêtres refusaient l'obéissance aux lois de l'État malgré les engagements pris par l'évêque, le gouvernement est autorisé à supprimer de nouveau toute allocation à ces récalcitrants. »

La sollicitude du législateur est admirable! Après avoir défendu les simples prêtres contre les évêques, ils défendent les évêques contre leurs prêtres.

Sommes-nous au bout? Les germes de division sont-ils assez nombreux? Bien que la chose paraisse invraisemblable, le chancelier a trouvé mieux que cela encore. L'article 6 de la loi renferme, pour ainsi dire, la quintessence du système corrupteur inauguré par le *Brodkorbgesetz*. Il y a des âmes indécises auxquelles les déclarations catégoriques répugnent, qui consentent à bien des compromissions à condition de n'en avoir pas l'air, des âmes molles, honnêtes au fond, mais qui n'ont rien de l'inflexibilité propre aux héros, de ces êtres dont la tête est brumeuse et le cœur tiède, et

[1] Je n'invente pas ces calomnies. Bismarck disait lui-même en plein Landtag que le Pape et les Jésuites envoyaient de gros subsides aux évêques allemands.

qui, dans les siècles de schisme ou d'hérésie, se réveillent un beau matin parmi les ennemis, ne sachant pas trop pourquoi et sans avoir le courage de s'avouer leur félonie inconsciente. Le prince de Bismarck était persuadé que le clergé allemand renfermait beaucoup de ces mollusques tonsurés, et il leur a voué une attention toute spéciale.

« Le gouvernement, dit l'article 6, est autorisé à rétablir le traitement des prêtres qui, *par leurs actes*, *manifestent l'*INTENTION d'obéir aux lois de l'État. Si, dans la suite, il leur arrive de violer la loi, la suppression des traitements entrera en vigueur pour eux. »

Je ne crois pas qu'on ait jamais poussé plus loin la cafarderie des pouvoirs discrétionnaires et le système de la corruption légale. Comme le faisait remarquer le baron de Schorlermer-Alst, on poussait les prêtres à vendre leur foi contre le salaire de Judas, et on avait soin de dissimuler les traces du marché. Pour livrer son Maître aux bourreaux, il suffisait à Judas d'embrasser le gendarme et de faire les yeux doux au percepteur. « De telles dispositions législatives, disaient les *Historische politische Blætter* de Munich, échappent à toute critique; il n'y a qu'à les lire. Tout au plus pourrait-on ajouter qu'elles indiquent qu'en Prusse et en Allemagne *toute la catégorie* des scrupules moraux a disparu. »

Certes, il y avait longtemps que le dernier scrupule moral s'était évanoui dans le cœur du chancelier, et, à cette époque, ce terrible despote personnifiait à lui seul l'Allemagne. La majorité du Landtag prussien vota le *Sperrgesetz* sans broncher, ne voulant pas être en reste avec son chef. A l'origine du *Kulturkampf*, quelques conservateurs eussent peut-être reculé d'effroi si on avait déroulé sous leurs yeux toute la suite des iniquités qu'on leur ferait parcourir. A présent, ils n'hésitèrent plus, et on les vit adopter toutes les monstruosités inscrites dans le *Sperrgesetz*. Après tout, ce devait être une œuvre agréable à Dieu que d'anéantir le catholicisme, et Luther tressaillirait au fond de sa tombe en voyant que Bismarck comprenait si bien sa pensée.

Conservateurs et libéraux étaient convaincus qu'avec ce complément du *Sperrgesetz*, les *lois de mai* porteraient leurs fruits. M. de Dressler, procureur général à la cour de Posen, disait le 7 octobre 1875, lors d'un procès ecclésiastique. « Il ne faut pas être prophète pour affirmer avec certitude que l'heure de Sedan a sonné pour la hiérarchie catholique en Prusse. Dans trente ans au plus tard, les paroisses catholiques seront toutes privées de pasteurs et les églises seront fermées. » Et qu'aurait dit ce fier magistrat si quelque pauvre vicaire se fût levé dans l'assemblée pour lui répondre : « Et moi non plus, je ne suis pas prophète, mais je vous

déclare que dans quinze ans au plus tard, le prince-évêque de Breslau et l'archevêque de Cologne entreront au Conseil d'Etat et seront honorés à la table de l'empereur, tandis que le chancelier que vous adorez et qui nous persécute sera précipité du pouvoir et exilé à Friedrichsruhe ! » C'est que si les chanceliers et les procureurs s'agitent, c'est toujours Dieu qui les mène, et quelquefois, pour châtier leur orgueil, il les mène à leur perte !

Une fois le *Sperrgesetz* publié (25 avril 1875), le chancelier et ses acolytes s'efforcèrent de l'appliquer avec tout l'entrain que donne la perspective du succès et aussi avec toute la prudence qu'inspire la crainte d'un échec. On joua de tous les articles à la fois, mais comme les évêques tinrent bon, ce fut surtout aux *soli* de l'article 6 qu'on eut recours. La bureaucratie prussienne fut héroïque pour la circonstance : là où elle voyait faiblir quelque prêtre infortuné elle redoublait d'amabilité et de prévenances. « Un petit grain d'encens, monsieur le curé, et on vous soldera même l'arriéré ! » et le fonctionnaire présentait la cassolette avec toute la candeur d'un blond séraphin. Quelquefois il se dispensait d'exiger le simulacre du sacrifice et il remettait au curé son mandat trimestriel en roulant des yeux plus attendris que ceux de Tartuffe. On cite des cas où le curé recevait son traitement sans avoir fait de déclaration et sans avoir donné le moindre signe de faiblesse. On employait surtout ce moyen à l'égard des plus pauvres, ou de ceux qui étaient vieux et infirmes. On pensait que la séduction aurait plus de prise sur un prêtre plus ou moins désarmé en face des difficultés de la vie. Dompter les forts par la violence, séduire les faibles par l'étalage d'une hypocrite sympathie, entraîner les lâches et les cupides par les menaces ou les promesses fallacieuses, tel devait être le rôle du *Sperrgesetz*, de la plus redoutable des lois de mai.

Ajoutons de suite que cette tentative suprême des persécuteurs échoua aussi misérablement que les autres. L'arme sur laquelle ils avaient particulièrement compté s'était brisée entre leurs doigts en les blessant. Julien l'Apostat ne fut pas plus heureux que Néron.

Le clergé fut magnifique de fermeté, de constance, de désintéressement. Le vénérable M. de Gerlach, ce député protestant que la lâcheté de ses collègues de Droite avait poussé vers le Centre raconta un jour au Landtag ce trait touchant. « Le dimanche *Lætare*, j'ai entendu un curé catholique qui disait à ses ouailles, à propos de l'Evangile sur la multiplication des pains : « Je ne crains « pas la *cure de faim* dont on nous menace ; j'ai confiance en mes « paroissiens et je sais que dans chaque chaumière il y a un pot-au-« feu dans lequel je pourrai plonger ma cuiller. » Et M. de Gerlach

ajoutait : « Messieurs, sur de tels hommes vous n'avez aucune puissance ! »

M. de Gerlach avait raison. Les prêtres allemands ne craignirent pas la faim et ils repoussèrent avec horreur le denier de la trahison qu'on faisait miroiter à leurs regards. Le nombre des traîtres fut si minime, que le gouvernement n'eut jamais le courage d'en indiquer le chiffre exact au Landtag.

Le peuple ne fut pas moins ferme que ses pasteurs. On ne voulait pas que le curé acceptât son traitement dans des conditions un peu louches. Quand les fidèles savaient qu'un prêtre avait reçu son allocation du gouvernement, ils le fuyaient jusqu'à ce qu'il eût renvoyé ce gage ou ce signe de la trahison. Toujours de bonne humeur en dépit de leurs épreuves, ils avaient trouvé un jeu de mots charmant pour désigner leurs prêtres. Ils les appelaient : *Sperrlinge*, mot qui signifie à la fois passereau et personne à laquelle on supprime son traitement. On pardonne volontiers un calembour à des héros ! Les catholiques tenaient à ce que leurs passereaux fussent sans tache, et ils eurent le bonheur d'être exaucés. Justement fiers d'un tel clergé, ils se firent une gloire de le soutenir en ces jours de profonde tristesse. Ils partagèrent avec lui le dernier morceau de pain qu'ils possédaient.

C'était un spectacle bien émouvant que ces prêtres dépouillés de tout, qui sortaient des prisons pour vivre dans la pauvreté au milieu de leurs paroissiens, et qui étaient de nouveau arrachés à leur ministère sacré pour revoir la prison ou prendre le chemin de l'exil. Quelle misère, mais quelle grandeur en même temps ! Jamais le clergé n'avait exercé une plus large influence sur le peuple, et quand on y réfléchit, on comprend qu'ils aient conquis le monde, les vaillants d'autrefois qui s'en allaient à travers l'Europe avec la crosse de bois à la main et la besace du pauvre sur les épaules !

Cette situation dura au delà de cinq ans sans que le courage des catholiques se fût lassé. Les persécuteurs furent les premiers à trouver la lutte impossible. Bismarck battit en retraite après avoir vainement essayé d'écraser ou de séduire ces mendiants de catholiques conduits par ces va-nu-pieds de curés. Il y a dans cet épisode du *Kulturkampf* une grave leçon qu'il est bon de retenir. Si le clergé allemand avait faibli devant le fantôme de la misère, s'il s'était cramponné au budget des cultes sous prétexte d'éviter de plus grands maux, le catholicisme était perdu en Prusse. Il a fini par triompher de son puissant adversaire parce qu'il a poursuivi la liberté de l'Église au prix de toutes les privations.

Deux ans après la publication du *Sperrgesetz*, Bismarck disait au Reichstag : « Le soleil du *Kulturkampf* est arrivé à son zénith,

il s'y arrêtera. » A cette époque, en effet, c'est-à-dire en 1877, ce soleil était bien haut dans le ciel de la Prusse. Les lois de mai semblaient avoir fait merveille. Plus de sept cents paroisses étaient privées (ou à peu près) de pasteurs parce que l'exil, la prison ou la maladie avaient décimé les diocèses. Mais la victoire fut plus apparente que réelle, et le soleil du *Kulturkampf*, loin de s'arrêter, pencha rapidement vers son déclin. L'équipage du chancelier de fer prit la direction de Canossa en attendant qu'il allât demander lui-même au Pape la croix de l'ordre du Christ. Le revirement fut si complet, qu'il dépassa les espérances des catholiques les plus optimistes. En 1881 des évêques furent de nouveau rétablis dans cinq diocèses prussiens. Mgr Droste fut nommé vicaire capitulaire de Paderborn (25 février), Mgr Hœting évêque d'Osnabrück (18 mars), Mgr Korum évêque de Trèves (14 août), Mgr Gleich administrateur de Breslau (26 octobre), Mgr Kopp évêque de Fulda (13 novembre). Avec le veuvage de ces églises cessa la suppression des traitements ecclésiastiques. L'article 4 du *Sperrgesetz* stipulait en effet que les traitements ecclésiastiques seraient de nouveau payés dès que l'évêché vacant viendrait à être pourvu avec l'agrément de la couronne.

Le 1er janvier 1884 le *Staatsanzeiger* annonçait que le *Sperrgesetz* cesserait également d'être en vigueur dans les diocèses d'Ermeland, de Kulm et de Höldesheim.

Le 21 janvier de la même année, la grâce fut étendue au diocèse de Munster, et le 27 mars à celui de Cologne. Lorsque le 19 février 1885, Mgr Roos (devenu plus tard archevêque de Fribourg) monta sur le siège de Limbourg, ce diocèse vit à son tour cesser la suppression des traitements ecclésiastiques.

Le *Sperrgesetz* n'était plus appliqué que dans le diocèse de Posen-Gnesen. Le 20 janvier 1886, Mgr Dinder devint archevêque de Posen et avec cette nomination la loi disparut pratiquement dans tout le royaume. A partir de 1886, les évêques, les curés, les vicaires, les établissements diocésains, touchèrent régulièrement l'allocation annuelle que le gouvernement avait à leur assurer en vertu d'anciens pactes.

Onze années auparavant, les libéraux étaient hardiment partis en guerre, persuadés que le *Sperrgesetz* serait la mort de l'Église catholique. On méditait déjà les obsèques de cette récalcitrante, et les pasteurs protestants qui applaudissaient à la persécution creusaient la fosse où serait jeté le cadavre de l'ultramontanisme : cruelle déception! l'Église d'Allemagne est sortie de l'épreuve, jeune de gloire et d'immortalité.

II

L'abrogation du *Sperrgesetz* résolvait la question pour le présent et l'avenir. On revenait au *statu quo ante*, qui était la meilleure garantie de la paix religieuse. Mais il restait un autre point à élucider. Il était stipulé dans l'article 7 de la loi de 1875 que les traitements ecclésiastiques supprimés constitueraient un fonds spécial dont le Parlement fixerait ultérieurement l'emploi. En chiffre rond, ce capital, connu sous le nom de *Sperrgelder*, représentait la somme considérable de 20 millions de francs. Qu'allait devenir cet argent? La question fut agitée dans la presse catholique aussitôt que les préliminaires de la paix furent signées entre Rome et Berlin. Une vive polémique s'engagea sur ce sujet brûlant. Comme de juste, les catholiques étaient d'avis que les 20 millions devaient être restitués aux légitimes propriétaires, c'est-à-dire au clergé et à ses œuvres. — Le doute, disaient-ils, n'est pas possible à cet égard. L'État ne saurait garder ce qui ne lui appartient à aucun titre. — Les libéraux et les protestants conservateurs, au contraire, émettaient la prétention que l'État n'avait pas le droit de se dessaisir de ce capital. De quel côté allait se ranger le gouvernement? On était curieux de le savoir. Le chancelier connaissait trop la fermeté du Centre pour oser porter l'affaire au Landtag. Il ne se souciait pas d'être mis au pied du mur par l'Excellence Windthorst, dont la stratégie lui avait donné tant de fil à retordre. Comme il avait souvent fait dans les circonstances analogues, il chercha un biais et essaya de négocier la chose directement avec Rome. Grâce à Dieu, l'expérience avait profité au Vatican et on s'y montra fort habile. M. de Schlœzer, malgré les nombreux tours qu'il avait dans son bissac, fut éconduit par le cardinal secrétaire d'État et on lui fit comprendre que le Pape s'en remettait au Centre et à l'épiscopat prussien. Depuis lors il ne fut plus question de négociations avec le Saint-Siège, et les journaux inspirés par la chancellerie annoncèrent que le Landtag règlerait lui-même la question des *Sperrgelder*.

Ce furent pendant plusieurs années des promesses trompeuses sans cesse renouvelées. En vain les catholiques, Windthorst en tête, mirent le ministre des cultes en demeure de tenir parole. M. de Gossler faisait la sourde oreille et usait du procédé si commode des mesures dilatoires. « La loi est en préparation, disait-il quand la Petite Excellence venait à la rescousse, elle vous sera soumise incessamment », et à part lui il ajoutait sans doute : « D'ici là, le roi, l'âne ou moi nous mourrons. »

Ces délais ne laissaient pas que de rendre les catholiques soucieux.

Il était si facile de restituer les millions injustement détenus! Pas n'était besoin à cet effet d'une législation compliquée. Si donc le gouvernement hésitait, il fallait en conclure que ses pensées de derrière la tête redoutaient la lumière du grand jour. Ainsi conjecturaient les hommes politiques du Centre, et au mois d'avril de l'année dernière Windthorst laissait percer ses préoccupations et ses inquiétudes dans un de ses magnifiques discours prononcés au Landtag. Il était visible que, même les lois de combat disparues, l'esprit du *Kulturkampf* persistait dans les sphères gouvernementales et parmi les députés conservateurs et nationaux-libéraux. Tous ces sectaires trouvaient qu'on avait fait trop de concessions au Saint-Siège et pour couper court aux revendications ultérieures des catholiques, M. de Gossler et le conservateur Limbourg-Stirum se vantèrent d'avoir mis fin au *Kulturkampf*. Windthorst les réduisit au silence par cette foudroyante réplique : « Le *Kulturkampf* a été commencé par le prince de Bismarck, mais c'est aussi lui seul qui a ramené la paix religieuse dans la mesure dont nous en jouissons. Lui seul avait la puissance de faire triompher l'œuvre de la pacification ici et ailleurs (à la cour). Je suis heureux de saisir cette occasion pour lui en exprimer publiquement ma reconnaissance. » Il ne faut pas perdre de vue que ces paroles furent dites quelques jours après la chute du chancelier. La séance où elles furent entendues et celle des jours suivants (avril 1890) sont au nombre des plus importantes de ce temps. Les discours qu'on y prononça, les manifestations haineuses de la majorité, l'absence voulue du général de Caprivi, les déclarations évasives du ministre des cultes, l'attitude énergique du Centre, tout a contribué à en faire un spectacle mémorable. Windthorst y a pris deux fois la parole, et ces deux grands discours renferment comme dans un tableau les *desiderata* multiples des catholiques prussiens. Rarement son éloquence s'était élevé aussi haut. Tour à tour véhément et ironique, amer et insinuant, il a flétri avec une logique impitoyable les contradictions, les abus, les injustices de la politique religieuse de Berlin. Le ministre était accablé, la majorité du Cartel en proie à une fureur indescriptible. Il y avait longtemps que les tribunes n'avaient plus été à pareille fête.

Une telle séance prouva à M. de Gossler qu'il fallait enfin s'exécuter sous peine de lasser la patience publique. Quelques jours après il déposa au bureau du Landtag son fameux projet de loi des *Sperrgelder*.

Grande fut la déception des catholiques! Eussent-ils été pessimistes autant que leur compatriote Schopenhauer, ils avaient le droit d'attendre mieux d'un gouvernement présidé par un jeune et noble souverain et dirigé par le chancelier de Caprivi, un vaillant

et loyal soldat. Leurs craintes étaient tristement réalisées. Au lieu de réparer une monstrueuse iniquité, le projet de loi Gossler ne faisait que substituer une injustice à une autre. « C'est une confiscation, s'écriait la *Germania*, ce n'est pas une restitution! » — « Il y a longtemps, reprenait à son tour la *Trierische Landeszeitung*, que nous n'avons rencontré une semblable déconvenue! » Ces exclamations attristées n'étaient que trop justifiées. En effet, le projet de loi peut se formuler en ces quelques mots : L'État confisque les 20 millions qui formaient jusqu'à présent un fonds spécial et, en échange, il garantit aux douze diocèses prussiens une rente annuelle de 700 000 francs.

Les *Sperrgelder* disparaissaient donc dans le gouffre des fonds d'État. Sans doute, à première vue, cette rente de 700 000 francs formait une compensation qui n'était pas une quantité négligeable; mais ce qui en diminuait singulièrement l'importance, c'est que le législateur enveloppait sa loi de tant de clauses que les catholiques étaient à la merci du ministre. La somme allouée à chaque diocèse était fixée d'avance, et M. de Gossler se réservait la faculté d'en régler l'emploi. En d'autres termes, le gouvernement restait maître absolu de l'allocation et pouvait la concéder ou la refuser à volonté. C'était, comme toujours, le triomphe du caprice ministériel. On accorderait leur rente aux évêques s'ils... étaient bien sages et bien soumis. Sinon, ils n'auraient rien!

Ce n'est pas tout. Les *Sperrgelder* étant engloutis dans les caisses de l'État, en réalité les catholiques ne recevaient rien de plus que ce qu'on leur accordait déjà. Il y a plusieurs années qu'on devait augmenter le traitement des curés comme on a augmenté celui des pasteurs : la parité l'exige. Désormais, si le Centre remettait la question à l'ordre du jour, on lui répondait : « Vous allez être satisfaits, nous allons consacrer les 700 000 francs à ce supplément d'allocation, » et le tour était joué.

Les catholiques entrevoyaient cette conséquence dès le premier instant : de là leurs protestations indignées. Leurs adversaires évangéliques la pressentaient de même : de là cette jubilation qui se manifesta aussitôt dans la presse protestante. En général, ils n'eurent même pas l'habileté ou la pudeur de dissimuler leur contentement. Seul, le *Reichsbote*, l'organe du célèbre pasteur Stœcker, eut une note à part digne de cet antisémite rageur. Il approuva le projet ministériel avec des roulements d'yeux de comédien. Oh! le bon dévot! « J'espère, glapissait-il, que les catholiques sont enchantés. Le gouvernement leur fait une faveur énorme, un cadeau de 20 millions. Nous ne trouvons pas à y redire. Seulement la justice distributive exige qu'on accorde la

même dotation au clergé protestant. Si on ne le fait pas, on viole l'égalité! » Ce raisonnement n'est-il pas admirable? Un fripon me rend une partie de ce qu'il m'a volé. Vous vous en apercevez et vous venez me dire : « Je ne m'oppose pas à cette restitution, mais il est juste que le voleur m'octroie une égale somme. » Les catholiques pouvaient répondre : « Et pourquoi, grand Dieu? Le pasteur Stœcker se moque du monde. L'État ne fait pas de largesses aux catholiques; il restitue simplement ce qu'il détient au mépris de la justice. On ne voit pas ce que le clergé protestant aurait à voir en cette affaire! » Aussi la *Francfurter Zeitung*, une feuille démocratique, se moqua-t-elle avec raison des prétentions outrecuidantes des ministres du pur Évangile. « Qu'ils commencent, disait-elle, par se faire supprimer leurs gros traitements durant quelques années, et alors l'État leur assurera de même une rente en capitalisant leurs *Sperrgelder*. » La réflexion est très juste et on s'étonne que Stœcker ait été assez naïf pour s'attirer cette cruelle raillerie. La *Francfurter Zeitung* termina son article par une pointe que les gens du *Reichsbote* eurent de la peine à supporter : « Si on supprimait, dit-elle, le traitement aux pasteurs, en les soumettant au régime de la loi du 22 avril 1875, c'en serait bientôt fait du protestantisme! » Pour qui connaît la situation actuelle du protestantisme allemand, cette insinuation est plus qu'une méchante boutade!

Au commencement du mois de mai 1890, le projet de loi des *Sperrgelder* fut discutée au Landtag en première lecture! Les débats furent très vifs, ainsi qu'on pouvait s'y attendre. Windthorst, toujours au premier rang, prit le taureau ministériel par les cornes et le terrassa. Il n'eut pas de peine à démontrer que cette rente annuelle qu'on offrait aux catholiques était un vol déguisé. Dans un discours d'une grande vigueur il protesta contre la confiscation proposée par le ministre et déclara que lui et ses amis ne voteraient jamais une telle loi. Désireux de se justifier, M. de Gossler avait affirmé que les autorités ecclésiastiques étaient d'accord avec lui. Le chef du Centre demanda les preuves de cette assertion : « Ni le Pape, dit-il, ni les évêques réunis à Fulda n'ont fait une concession d'une telle portée. Ils ont proclamé, au contraire, que l'État devait restituer à l'Église les 20 millions qui sont en jeu. » Le ministre des cultes, sommé de produire ses preuves, se retrancha derrière le secret d'État. L'excuse équivalait à une défaite.

Windthorst avait pour lui le bon droit, la raison, la justice. Malheureusement ces puissances abstraites étaient seules de son côté. A peu près toute la Chambre prit fait et cause pour le

ministre. On assista une fois de plus au spectacle écœurant d'une majorité sectaire toujours prête à écraser la minorité catholique. Ce fut sans succès que Windthorst et P. Reichensperger défendirent les intérêts de leur Église avec toute la science et toute l'éloquence qui distinguent ces deux grands jurisconsultes catholiques. Le siège des protestants était fait. Les nationaux-libéraux raillaient et insultaient, les conservateurs prenaient hypocritement l'offensive et se plaignaient que l'État voulût favoriser le catholicisme au détriment de l'Église évangélique.

Le projet de loi fut renvoyé à une commission de 21 membres. Si cette commission avait offert les garanties nécessaires d'impartialité et de justice, le Centre aurait applaudi de tout cœur à une pareille mesure. Mais, hélas! le choix même des députés ne trahissait que trop les intentions perfides du ministre et de la majorité. On ne fit entrer dans cet aréopage que 8 catholiques et les 13 autres membres étaient presque tous des partisans fanatiques du *Kulturkampf*. En effet, le professeur Cuny est un vieux huguenot tout imprégné de haines religieuses ; l'ex-ministre Hobrecht est suffisamment caractérisé quand on dit qu'il a trouvé la loi d'exil des prêtres « modérée et humaine »; le sectaire von Eynern a des crises de bile à la seule vue d'un catholique et il s'est fait une spécialité d'insulter Windthorst; le nom du conservateur-libéral von Zedlitz rappelle quelques-unes des plus grandes atrocités des lois de mai ; les deux conservateurs, le comte de Limbourg-Stirum et le baron d'Erffa s'étaient fait remarquer par leur intolérance lorsque le projet de loi des *Sperrgelder* fut discuté en première lecture.

Ce choix de six protestants adversaires acharnés et reconnus du catholicisme était déjà un acte d'hostilité incontestable de la part du gouvernement. On est allé plus loin encore. On a fait entrer dans la commission deux vieux-catholiques, Olzem et Schumacher, dont l'un est national-libéral et l'autre conservateur-libéral. Les deux, Rhénans d'origine, sont fonctionnaires de leur nature et ont trahi leur foi et leur Dieu. Ils complétaient la collection et méritaient de figurer à côté des Hobrecht et des von Eynern.

C'est par de telles gens que le projet de loi des *Sperrgelder* devait être discuté au sein de la commission. Ce qui en résulta, on le devine. Non seulement on ne voulut pas améliorer les propositions ministérielles, on s'efforça même d'en aggraver la rigueur. Les députés catholiques bien en cour essayèrent de faire adopter des amendements qui eussent rendu la loi acceptable ; leur démarche échoua contre le mauvais vouloir de la majorité. Le ministre des cultes donna d'ailleurs le ton, il fut aussi cassant que possible.

Windthorst avait demandé qu'on prouvât que le Pape avait honoré le projet d'un *tolerari posse*. M. de Gossler lut alors une lettre d'un personnage romain (dont il refusa de dire le nom) dans laquelle le Vatican était censé se résigner à la combinaison d'une rente annuelle. De qui était cette lettre? Sur l'autorité de qui s'appuyait-elle? Le ministre se garda bien de donner une explication. Il fut cependant obligé de reconnaître que Léon XIII s'en remettait absolument au Centre dans cette question et on sut depuis que le négociateur de Berlin avait caché au Vatican les clauses les plus dangereuses du projet de loi. Pour dire le mot, on avait trompé le Saint-Siège et on cherchait à jeter de la poudre aux yeux des catholiques allemands.

Par un coup de théâtre imprévu, l'article 1er du projet de loi fut rejeté par la commission. Les nationaux-libéraux avaient proposé un amendement destiné à exaspérer encore davantage les catholiques. Les conservateurs n'eurent pas le courage de se joindre à eux, et cet amendement fut repoussé par la coalition du Centre et de la Droite. Furieux de cet échec, les nationaux-libéraux jouèrent au gouvernement le tour de s'unir au Centre pour rejeter l'article 1er, le pivot de la loi. Il se trouva ainsi que le ministre, les nationaux-libéraux, les conservateurs, le Centre, tout le monde fut battu, qui pour une question, qui pour une autre. Le drame finissait en comédie au grand étonnement des acteurs et de la galerie.

A la suite de cette aventure imprévue, le projet de loi ministériel revint au Landtag intact comme il en était sorti, et les 3 et 4 juin il fut discuté en seconde lecture.

Le premier jour se passa sans incident particulier. Le lendemain, ce fut le pasteur Stœcker qui ouvrit le feu par une de ces harangues fanatiques dont il est coutumier et pour lesquelles il cherche l'inspiration (*sit venia verbo*) dans les *Tischreden* de Luther. Il fut d'une violence inouïe, parlant à tort et à travers de l'Inquisition, des bulles pontificales, de l'immaculée Conception, du Syllabus, de l'Infaillibilité, soufflant la haine à pleines narines, et allant jusqu'à faire une apologie triomphante des lois les plus odieuses du *Kulturkampf*. Un député hanovrien *protestant*, le docteur Bruel, s'était permis la veille de critiquer la législation persécutrice et avait appelé le projet de loi Gossler une *loi de combat de la pire espèce*. Cet acte de loyauté généreuse souleva chez l'apôtre antisémite une véritable explosion de colère. « Ah! je voudrais que le docteur Martin Luther vous eût entre les mains! » exclama-t-il en s'adressant à M. Bruel; et, n'eussent été les règlements de la Chambre, il lui aurait jeté au visage quelques-unes de ces épithètes savoureuses que le grand réformateur du seizième siècle avait sans cesse au

bout des lèvres. Ce qu'il y avait de pénible, c'est que cet énergumène fut souvent interrompu par les applaudissements de la Droite. L'intolérance protestante se manifesta bruyamment comme aux plus mauvais jours du *Kulturkampf*. On reproche souvent aux pays catholiques d'être des foyers d'intolérance religieuse et, pour peu que nous protestions, on nous cite à grand renfort d'érudition les massacres de la Saint-Barthélemy, les dragonnades, les autodafés, la révocation de l'édit de Nantes, que sais-je encore. Il faut une forte dose de mauvaise foi pour oser tirer de ces faits une conclusion favorable au protestantisme et défavorable à l'Église catholique. La persécution trois fois séculaire que la protestante Angleterre a fait peser sur l'Irlande catholique, les lois effroyables qui existaient contre les catholiques en Suède et en Norwège jusqu'en ces derniers temps, la tyrannie des principicules allemands au seizième, au dix-septième et au dix-huitième siècle, l'histoire toute récente du *Kulturkampf* prussien et suisse, sont de terribles témoins à charge contre le protestantisme.

Le discours du pasteur Stœcker et la joie féroce de ses amis évoquèrent devant l'imagination des députés catholiques le souvenir de ces persécutions protestantes et ils durent se dire que l'esprit négatif et destructeur de la Réforme est plus vivant que jamais.

Nous avons le droit de rappeler ces pages sanglantes de l'histoire du protestantisme quand on nous parle d'intolérance ultramontaine. A ceux qui citent la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades, nous répondons : « Restons dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et voyons ce qui se passait autour de nous en pleine civilisation téléphonique. Un puissant royaume se trouvait gêné par la présence de quelques millions de chrétiens, et il a résolu de les extirper ou de les convertir. Il a traqué leurs prêtres comme des bêtes fauves, les a jetés en prison, poussés en exil, privés de toutes leurs ressources, et à la vue de ces horreurs, les ministres et les députés de ce pays trouvaient que « c'était une joie de vivre ! » Est-ce l'Espagne, le Portugal, la Belgique, qui ont offert ce régal des dieux ? Non, ces choses se sont passées hier encore dans la patrie de Gœthe et de Kant, de Hegel et de Schopenhauer, de Mommsen et de Virchow, dans cette Allemagne *protestante*, si fière de sa science et de ses progrès ! »

Les pays catholiques n'ont vraiment pas à rougir de leur histoire !

En disant : *hier encore*, je me trompais : je devais dire : *aujourd'hui même*, comme le prouve la harangue de Stœcker et toute l'histoire des *Sperrgelder*. Le choral huguenot, pour me servir d'une expression célèbre, retentit à travers les discours de Gossler,

de Cuny, de Hobrecht, de Krœcher, de Zedlitz, de tous les orateurs de la majorité. Ils se maintinrent au diapason de Stœcker avec une unanimité touchante. Le progressiste Rickert avait raison de conclure : « M. Stœcker attise et nourrit la haine et la discorde; il a de nouveau élevé les débats sur les sommets du *Kulturkampf*. »

Lorsque, le 7 juin, le projet ministériel fut discuté en troisième lecture, son sort était décidé. Le Centre ne voulait pas l'accepter sans modification, et ses adversaires repoussaient tout amendement. Dès lors l'entente était impossible et l'échec de M. de Gossler certain.

Le vaincu de la journée fut en effet le ministre des cultes. Les catholiques n'avaient qu'à se féliciter du vote de la Chambre, qui laissait la question ouverte et évitait des humiliations au clergé. Cette rente de 700 000 francs aurait pu devenir pour les évêques la source des plus graves périls, parce qu'elle était le bâillon qui les transformait en chiens muets. La liberté d'action de la hiérarchie catholique était entravée; or, dans un pays comme l'Allemagne, elle est l'unique sauvegarde du fonctionnement normal du gouvernement de l'Eglise. On le savait dans la phalange du Centre, et c'est pour ce motif qu'il repoussa avec obstination l'aumône perfide que tendait le ministre. Windthorst redisait à M. de Gossler le mot de l'apôtre : *Pecunia tua tecum sit in perditionem.*

La colère et l'embarras du ministre furent également grands. Il était irrité de voir crouler le château de cartes de ses espérances et se demandait avec ennui ce qu'il fallait faire des 20 millions de *Sperrgelder*. En disposer en dehors de l'assentiment de la Chambre eût été un acte souverainement inconstitutionnel, puisque, de l'aveu même du ministre de Falk, l'auteur du *Sperrgesetz*, la constitution prussienne de 1850 n'autorisait pas une telle hardiesse. On ne pouvait donc pas y songer. D'autre part, le Landtag venait de démontrer qu'il était incapable de résoudre le problème. Comment alors sortir de l'impasse? Comment tirer du pied cette douloureuse épine, *der Pfahl im Fleisch?* M. de Gossler ne le savait pas trop et on aurait pu écrire une comédie ravissante sur ce thème tout à fait original : « Un ministre qui ne sait que faire de vingt millions. »

A vrai dire, il avait son idée au lendemain du vote. Pourquoi ne laisserait-il pas dormir cette maudite affaire jusqu'aux calendes grecques? On avait bien attendu quatre ans (de 1886 à 1890) avant de la produire au grand jour. La tactique était excellente; elle le serait encore. Le Centre deviendrait certainement plus traitable si on mettait sa patience à une longue épreuve, et, au besoin, les évêques, qui ne dédaignent pas l'argent, se chargeraient

de ramener Windthorst à résipiscence. Le clergé se dira que 700 000 francs de rente valent mieux que la perspective d'un capital qu'on n'est pas sûr d'obtenir.

Ce raisonnement semblait très fort au ministre, et il s'en applaudissait. Mais il avait compté sans les exigences de la diplomatie prussienne. Il est facile de bouder les gens quand on peut se passer des services de leurs amis. Par malheur, M. de Gossler avait besoin du Saint-Siège en maintes circonstances. Il y a, par exemple, des évêques à nommer, et il est tout naturel qu'on veuille des candidats dont les idées politiques sinon les idées religieuses cadrent avec le joséphisme gouvernemental. Comment faire accepter ces choix quand on n'a rien à offrir au Vatican? Il est clair qu'ici les *Sperrgelder* pouvaient être de la plus grande utilité. Avec ce mirage enchanteur des 20 millions, on espérait faire triompher les candidatures les plus invraisemblables. Le prétendu mot de Henri IV : « Paris vaut bien une messe, » trouve en ce monde des applications aussi variées qu'inattendues.

Malgré ses colères rentrées, M. de Gossler s'exécuta une seconde fois au mois de janvier dernier et je dois ajouter que le sacrifice fut complet. En lisant ce nouveau projet de loi, paru six mois après le premier, les malins disaient qu'on avait évidemment de grosses dettes ou de fortes arrhes à payer. Ce qui est certain, c'est qu'il est d'une générosité inouïe dans les fastes de l'histoire prussienne : le meunier de Sans-Souci rattrapait son moulin.

Un résumé succinct du projet de loi montrera que M. de Gossler avait fait des progrès énormes dans la voie de la justice depuis le mois de juin 1890. A la place d'une rente maigre et fort incertaine, le projet stipule que les 20 millions seront partagés au *prorata* entre les quinze diocèses atteints par le *Sperrgeretz*. Chaque diocèse recevra le montant des sommes confisquées à son clergé et à ses institutions.

C'est ainsi que le diocèse de Cologne aura 3 267 619 marks, celui de Posen, 1 954 205; celui de Culm, 983 565; celui d'Ermeland, 1 037 239; celui de Breslau, 1 482 893; celui de Hildesheim, 681 334; celui d'Osnabrück, 325 865; celui de Paderborn, 1 182 364; celui de Munster, 1 536 266; celui de Trèves, 2 122 421; celui de Fulda, 823 819; celui de Limbourg, 570 416. On sait que trois diocèses étrangers ont des enclaves en Prusse, et ces enclaves furent aussi soumises aux rigueurs du *Kulturkampf*. Comme de raison, on leur restitue ce qui leur revient. Le diocèse de Prague figure dans le projet de loi pour une somme de 33 893 marks, celui d'Olmütz pour 6865, et celui de Fribourg, pour 1561.

L'évêque de chaque diocèse restituera d'abord une partie de ce

capital aux ayants droit — personnes ou instituts — qui feront valoir leurs titres. Une commission de cinq membres nommés par l'évêque, trois ecclésiastiques et deux laïques, examinera ces titres et décidera en dernier ressort. Le reste du capital devra être consacré par les évêques à la construction ou à la restauration des églises ou autres édifices religieux, à la création de caisses de retraite pour les prêtres ou de bourses pour les séminaristes, à l'augmentation du traitement des chanoines et de tout le personnel administratif des évêchés, etc.

On voit par cette analyse rapide que les catholiques pouvaient être satisfaits du projet de loi.

Sans doute, la restitution n'est pas complète, puisqu'on ne paie pas les intérêts qui représentent au moins 7 ou 8 millions. Mais il n'en est pas moins vrai que le Centre a lieu de se féliciter de son énergie et de sa fermeté.

L'accueil que les journaux firent au projet de loi fut très divers, suivant la nuance de leur politique. Une partie de la presse libérale mit surtout en relief ce que le projet avait de flatteur pour Windthorst. « L'État capitule devant le Centre », ricanait la *Gazette de Cologne*. « L'État se livre sans conditions à la curie », ajoutait la *Vossische Zeitung*. D'après la *Francfurter Zeitung : Windthorst imperator* et « Canossa » étaient le mot de la situation.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que pour le coup le *Reichsbote* de M. Stœcker fut au paroxysme de la colère. Le pasteur ruait et mordait comme s'il portait le prophète Balaam sur ses épaules. « Qu'on jette donc, s'écria-t-il, ces 20 millions au plus profond de la mer! » Et ce noble vœu était agrémenté de toutes les injures que le délire du fanatisme peut inspirer à un pieux ministre du pur Évangile.

En somme, le projet de M. de Gossler rencontra fort peu de sympathie en dehors des rangs catholiques. L'esprit du protestantisme était plus fort que l'esprit de justice.

L'hostilité du Cartel s'étala avec une naïve impudence le jour où le ministre des cultes revint au Landtag avec sa loi métamorphosée. Les députés Cuny, Stœcker, Zedlitz, Eynern, Arendt opposèrent au gouvernement un farouche : *Non possumus*. Sur la demande du comte Limbourg-Stirum, la question fut renvoyée à une commission de 21 membres, comme l'année d'avant.

Favorable ou hostile aux catholiques, l'infortuné M. de Gossler avait toujours une majorité contre lui. Son heure était évidemment venue, et on pouvait déjà voir les pieds de ceux qui allaient emporter le mort. Depuis le jour où il avait reçu le portefeuille des cultes des mains de M. Puttkammer, il avait sans cesse montré

des dispositions grincheuses vis-à-vis des catholiques. Le hasard a voulu qu'il tombât du pouvoir la première fois qu'il s'efforçait d'être juste à leur endroit.

Avant sa chute, survenue il y a quelques jours, il eut la douleur de voir ses amis de la Droite s'acharner contre son projet de loi. On répandait à milliers d'exemplaires une pétition qui suppliait les députés protestants de contribuer *par tous les moyens* à faire échouer l'œuvre du ministre, et au bas de ce document se lisait les noms les plus illustres du parti évangélique.

Si quelque chose put consoler M. de Gossler dans cette posture désagréable, ce fut un article à sensation que Delbrück publia il y a peu de semaines dans les *Preussische Jahrbücher*, sous le titre significatif : *Une apologie de la loi des Sperrgelder*. Delbrück oublie un instant qu'il est protestant et national-libéral et il se place exclusivement sur le terrain des affaires. Nous ne pouvons, dit-il, faire abstraction du Centre, qui dispose de plus d'un tiers des voix au Reichstag et d'un quart au Landtag. C'est un parti avec lequel nous aurons à compter de plus en plus. Puisque nous ne pouvons nous entre-dévorer, il faut vivre de concessions réciproques et faire un usage judicieux du contrat : *Do ut des*. Les catholiques nous demandent pour le moment trois choses : le retour des Jésuites, la réforme scolaire et la restitution des *Sperrgelder*. De ces trois revendications la dernière est la plus anodine. Cédons sur ce point pour empêcher momentanément Windthorst de nous fatiguer avec le reste.

Encore qu'il sente terriblement son maquignon, ce calcul donne assez bien la note de la situation. Il est très adroit et aurait pu convaincre des esprits moins prévenus. Mais la plupart des conservateurs étaient hypnotisés par l'exaltation de M. Stœcker et il fut impossible de leur faire entendre raison. Sauf de rares et honorables exceptions, ils s'entêtaient à vouloir ruiner l'œuvre pacificatrice du ministre des cultes. Le projet de loi fut bouleversé par la commission et rendu méconnaissable à l'œil même d'un père aussi perspicace que M. de Gossler.

Le projet de loi gouvernemental, comme je le disais plus haut, instituait une commission de 5 membres nommés par l'évêque. Dans leur contre-projet, les conservateurs maintiennent la commission, seulement, sur 5 membres, 3 sont nommés par le ministre, et la présence de 3 d'entre eux suffit pour permettre à la commission de délibérer. — C'est exclure en partie l'influence de l'épiscopat et faire de la commission une annexe du ministère des cultes.

A ce premier manque d'égards les conservateurs en ajoutent un autre. Le gouvernement proposait de remettre les 20 millions aux

évêques avec l'obligation pour eux de se charger de la répartition et du paiement des indemnités. Une telle marque de confiance accordée à l'épiscopat déplut aux conservateurs, et l'article 5 de leur projet stipule que les ayants droit toucheraient directement leur argent aux caisses de l'État.

Les autres articles ne sont pas moins impertinents que les deux que je viens de résumer. La haine du catholicisme se fait partout jour, et le projet de loi en est en quelque sorte saturé.

Que Stœcker, Erffa, aient signé ce document, on le conçoit : il est l'image fidèle des idées qui hantent leur esprit. Mais on est douloureusement impressionné quand on voit figurer à côté de ces sectaires des hommes respectables comme le baron de Hammerstein et M. de Rauchhaupt. C'est donc que le parti est irrémédiablement voué au fanatisme, et on s'explique que le Centre ne puisse pas contracter d'alliance avec les conservateurs. On a vu les progressistes, les démocrates, les socialistes même, émettre des votes favorables à l'Église catholique. Stœcker et ses amis ne se sont jamais élevés sur les hauteurs où règnent l'impartialité et la tolérance! Tôt ou tard ils seront dévorés par le rationalisme et le socialisme, et ce sera justice.

Au moment où paraîtront ces lignes, le projet de loi Gossler sera revenu au Landtag en même temps que celui des conservateurs. Un nouveau ministre des cultes sera là pour défendre le gouvernement, et parmi les catholiques on regrettera de ne plus voir Windthorst, dont l'éloquence persuasive avait emporté tant de votes. Le résultat définitif ne saurait être douteux. Que la majorité adopte le projet gouvernemental, ou celui des conservateurs, ou — ce qui est possible — une combinaison de l'un et de l'autre, les 20 millions seront RESTITUÉS aux catholiques. — La lutte entre le sacerdoce et l'empire aura duré seize ans et, en fin de compte, ce sont les oppresseurs qui cèdent devant les victimes.

Le 22 avril 1875, le Landtag prussien a supprimé les traitements ecclésiastiques. De 1881 à 1886, le gouvernement a été obligé de les rétablir, et aujourd'hui, après bien des hésitations, il est prêt à renoncer au capital provenant de la suppression.

L'abnégation héroïque du clergé avait rendu le *Sperrgesetz* inoffensif et inutile; l'habileté et la persévérance du Centre ont rendu nécessaire la restitution intégrale des *Sperrgelder*. Cette double victoire sera l'éternel honneur de la population catholique de la Prusse.

*
* *

Il me souvient d'avoir assisté un jour à une conversation très curieuse où plusieurs Allemands discutaient sur ce qu'ils considéraient comme la plus grande force morale de ce monde. « A mes yeux, disait l'un, ce qu'il y a de plus fort c'est un stratège comme de Moltke, dont l'intelligence fait mouvoir des millions d'hommes et gagne de grandes batailles. » — « Pour moi, dit un autre, je verrais volontiers le symbole, la personnification de la force dans un homme d'État tel que Bismarck, qui dompte les parlements par son éloquence et domine l'Europe par son génie politique. » — « Eh bien, hasarda un troisième, je connais une puissance supérieure à tout cela, c'est le clergé catholique qui, pour obéir à la voix de sa conscience, a tenu tête au chancelier de fer et qui a fini par le vaincre. »

N'avez-vous pas eu la même impression en relisant dans l'histoire du *Kulturkampf* prussien ce chapitre si émouvant de la suppression des traitements ecclésiastiques? Y a-t-il quelque chose de plus fort en effet que ces évêques, que ces milliers de prêtres qui souffraient l'exil, la prison, les privations les plus dures plutôt que de sacrifier un seul des droits de l'Eglise? En apparence ils étaient vaincus, écrasés, terrassés, et déjà leurs ennemis chantaient la victoire. Le Christ s'était sans doute endormi dans la barque de l'Eglise, et on annonçait qu'elle allait sombrer. Qu'on y regarde cependant de près : ce clergé n'a jamais été aussi puissant et il pouvait dire avec saint Paul : *Cum enim infirmor, tunc potens sum.* Sa faiblesse a triomphé du gouvernement le plus énergique de l'Europe, et dans la lutte qui s'était engagée entre le *petit vicaire — der Kaplan* — et l'invincible chancelier, ce fut le petit vicaire qui l'emporta.

Dans les quelques pages que je viens de transcrire j'ai essayé d'exposer les péripéties et le dénouement d'une partie de ce drame de la persécution. On y a vu que le clergé prussien a repoussé tous les assauts de la séduction et de la violence. Point de lassitude, point de regrets, ni compromissions, ni capitulation, mais jusqu'au bout l'accomplissement ferme du devoir et de tout le devoir. La lettre collective que les évêques prussiens réunis à Fulda adressèrent en 1885 au clergé et au peuple catholique disait avec raison : « Le Seigneur vous a fortifiés d'une manière admirable; vous avez combattu le bon combat; les lourdes et amères souffrances auxquelles vous n'avez pas voulu échapper, vous les avez endurées avec une grande force d'âme. Vous avez été un spectacle pour les anges et pour les hommes! »

Ce spectacle est un des plus réconfortants qui puissent être donnés aux catholiques des autres pays. Que de politiciens en Europe dont le cerveau est en travail de quelque *Sperrgesetz* dirigé contre le clergé! La suppression du budget des cultes est le spectre qu'ils agitent au-dessus du Saint-Siège chaque fois qu'un prêtre ou un évêque a l'audace de protester publiquement contre des lois iniques. Sont-ils bien sûrs, ces faux braves, que leurs mains ne seraient pas ensanglantées par ce glaive à deux tranchants? Se croient-ils donc plus de génie ou plus de ressources que n'en avait le superbe Atride[1] qui a mis Calchas aux fers? Lorsqu'on contemple la merveilleuse efflorescence catholique qui est sortie du *Kulturkampf* prussien, on est presque tenté de leur dire : « Nous attendons vos lois de mai, et on verra à qui restera le dernier mot. »

Le clergé catholique a partout la même vitalité, le même élan, la même force de résistance qu'en Allemagne. Si cent évêques et cinq mille prêtres italiens étaient jetés en prison, le souverain le plus embarrassé ne serait pas celui qui réside au Vatican. Ce qui est vrai de l'Italie l'est également des autres contrées, et les ennemis du catholicisme se garderont soigneusement de renouveler la tentative du chancelier de fer.

Les catholiques n'ont ni le droit ni le désir de provoquer ces grandes crises politiques et religieuses, et il faut répéter bien haut que dans cette querelle d'Allemands qui s'appelle le *Kulturkampf*, le prince de Bismarck a commencé les hostilités. Mais ils n'ont pas davantage à trembler pour leur cause au moment de l'attaque. Ils se diront que la distance n'est pas très grande de la colonne de Canossa à l'exil de Friedrichsruhe et entre les deux se placent le rétablissement de la paix de l'Eglise et la chute de la plupart de ses persécuteurs.

L'abbé A. Kannengieser.

[1] On sait que durant le *Kulturkampf*, Bismarck s'est une fois comparé lui-même à l'Atride aux prises avec Calchas.

SOUVENIRS

D'UN SECRÉTAIRE D'AMBASSADE A NAPLES

DE 1811 A 1814

EXCURSION DANS LA PRINCIPAUTÉ DE BÉNÉVENT

La bienveillance avec laquelle ont été accueillies par les lecteurs du *Correspondant* les lettres qu'un page de Napoléon Ier écrivait à sa mère sur l'entrevue d'Erfurt [1], ont porté quelques-uns d'entre eux à me demander s'il n'y avait pas, dans mes papiers de famille, une suite se rapportant à la même période. Notre nouvelle école historique n'accepte plus, sans un contrôle minutieux, les mémoires des hommes marquants et particulièrement ceux de cette époque. Plus ils ont été en évidence, plus elle tient à vérifier leur témoignage, qui lui devient même suspect quand elle le croit dicté par l'ambition ou l'intérêt personnel. Elle fait, au contraire, très bon accueil au récit des *jeunes*, dont la sincérité lui paraît indiscutable, qui ont écrit ce qu'ils avaient vu, et comme ils l'avaient vu, dans une situation moins responsable et plus modeste. Quel que soit le vrai motif et le bien fondé de ces dispositions nouvelles de l'opinion, il est difficile de ne pas en tenir compte quand on se permet d'offrir au lecteur, comme je le fais aujourd'hui, la correspondance d'un secrétaire d'ambassade de dix-neuf ans, après lui avoir présenté celle d'un page de dix-sept. D'ailleurs, il convient de le reconnaître, les jeunes gens de ce temps acquéraient vite, au contact des évènements, une maturité précoce qui se retrouve dans leurs jugements. La terre brûlait, en quelque sorte, sous les pas des acteurs du grand drame qui tenait le monde en suspens, et pendant que nos conscrits manœuvraient avec entrain sur les champs de bataille de l'Europe, pages, auditeurs ou chambellans la parcouraient en tous sens, portant, à franc étrier, les ordres de l'homme extraordinaire auquel la France avait, pendant quinze ans, abandonné son destin.

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mars 1891.

Je voudrais, en ce qui nous concerne, essayer de satisfaire au désir qui m'a été aimablement exprimé. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas l'avouer, il est doux pour ceux qui survivent de retrouver, un moment, les personnes aimées et de s'entretenir d'elles avec des lecteurs bienveillants, quand on ne peut plus le faire avec elles-mêmes. En évoquant ainsi ces souvenirs, on a l'illusion de croire que le passé n'est pas mort et qu'il n'est qu'absent.

Au mois de mai 1811, mon père qui, sur l'initiative de l'empereur, avait quitté le corps des pages, en janvier 1809, pour entrer au conseil d'État comme auditeur de première classe et plus tard être attaché à la section des relations extérieures, fut nommé secrétaire de légation à Naples [1]. Né le 1er mars 1792, il n'avait alors que dix-neuf ans. Il y resta jusqu'en 1814. C'est cette curieuse période, dont il retrace les épisodes, dans un certain nombre de lettres adressées à sa mère et qu'elle avait conservées. Elles donnent d'intéressants détails sur la situation du roi Murat vis-à-vis de l'empereur et de la cour de la reine Caroline, sœur de Napoléon. Nous en mettrons quelques-unes sous les yeux du lecteur.

Avant de partir pour se rendre à son poste, il prit congé de l'empereur au sortir de la messe de Saint-Cloud; sa lettre ne mentionne ce jour-là aucun incident particulier; mais, quelques mois auparavant, nous trouvons dans sa correspondance la trace d'un petit évènement de cour dont il fut le témoin, également à Saint-Cloud, et qui ne manque pas d'originalité, vu la qualité des acteurs. Le voici.

« Saint-Cloud, 21 février 1811.

« ... Dimanche dernier, l'empereur revenant de la messe, tout le monde dans les grands appartements était rangé en haie fort serrée et je me trouvais près de M. de Talleyrand. Le cardinal Maury passe vite, heurtant tout le monde, entr'autres M. de Talleyrand qui n'est pas ferme sur ses jambes. Lors M. de Talleyrand, avec son ton et son sang-froid :

« — Monsieur le cardinal n'est pas aujourd'hui aussi souple qu'à son ordinaire.

« Ce qui fit rire beaucoup tout le monde que le cardinal avait bousculé. »

Il n'est pas probable que le cardinal Maury, dont on publie en ce moment de très curieux mémoires, raconte cet incident pris ainsi

[1] Par une singulière coïncidence, quarante-huit ans plus tard, en 1859, je débutai également dans la carrière extérieure par le poste de Naples, où je fus envoyé, comme secrétaire de deuxième classe, auprès du baron Brenier.

à la dérobée dans sa gloire. Nous comblons aujourd'hui cette lacune qu'il aura sans doute négligée.

Le duc de Bassano, ministre des affaires étrangères, donna quinze jours au jeune secrétaire pour être rendu à son poste, avec permission de s'arrêter à Gênes, afin d'y voir sa mère[1] : « Huit jours, lui dit-il, si vous marchez vite. » C'était encore une course à fond de train, à une époque où les chemins de fer et les vélocipèdes n'étaient pas en usage. Nous le voyons partir, rester à Gênes le temps de sa permission et arriver le quinzième jour à Naples, où il se met à la disposition de son chef, M. Durant de Mareuil, avec lequel il entretint toujours les meilleures relations. Successivement secrétaire de légation à Copenhague, chef de division aux relations extérieures sous le Directoire, ministre à Hambourg, en Saxe et en Wurtemberg, M. Durant de Mareuil avait dû à son mérite, aux circonstances et à la protection de M. de Talleyrand un avancement justifié. Le poste de ministre de l'empereur à Naples, auprès de Murat, était assurément un de ceux dont la difficulté augmentait l'importance.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler la situation même que le hasard des temps avait faite à ces royautés éphémères et la façon dont les comprenait celui qui les avait créées. Napoléon[2], nous dit M. Thiers, voyant Murat arriver à Dantzig, pâle, défait et n'ayant pas sa bonne mine ordinaire, lui demanda brusquement ce qu'il avait et s'il n'était pas content d'être roi.

— Mais, sire, répondit Murat, je ne le suis guère.

— Je ne vous ai pas fait rois, vous et vos frères, repartit durement Napoléon, pour régner à votre manière, mais pour régner à la mienne, pour suivre ma politique et rester Français sur des trônes étrangers.

Mais c'était là précisément que résidait la difficulté et on l'entrevoit dans toutes les lettres de notre jeune secrétaire d'ambassade. Si l'empereur s'était contenté de donner des sinécures brillantes et dorées à ses frères, en leur demandant en retour des sentiments d'amitié et de dévouement généraux, on se serait facilement entendu. Mais il exigeait un concours actif, des sacrifices considérables de leur part et précisément ceux qui sont les plus lourds à obtenir des nations, c'est-à-dire les hommes et l'argent. Ces

[1] La marquise de Gabriac, ma grand'mère, était Génoise et fille du marquis de Celesia, ministre de la république de Gênes à Londres en 1756 et plus tard à Madrid. Mariée à Paris en 1790 à mon grand-père le marquis de Gabriac, elle retourna à Gênes pendant l'émigration et finit par y demeurer une partie de sa vie. Elle y est morte en 1832.

[2] Thiers, *Consulat et l'Empire*, t. XIII, p. 545.

royautés devaient, dans sa pensée, devenir des pays annexes de l'empire, et les princes de sa famille, qu'il plaçait sur ces trônes improvisés, des préfets de haut rang. Or, pour réaliser ce désir presque impossible à satisfaire, il aurait fallu un tact et l'emploi de ménagements dont il était incapable. En face du droit du vainqueur, se dressait le droit imprescriptible des nations, aussi bien à Naples qu'en Westphalie, en Hollande, en Espagne. Dès lors, il était facile de prévoir que les nouveaux rois, pour rendre leur domination acceptable à leurs peuples, oublieraient trop vite les devoirs contraires que leur imposait leur investiture. C'est leur excuse, on pourrait presque dire, leur justification.

Si les rapports devenaient difficiles entre Napoléon et sa famille, ceux des ministres accrédités l'étaient encore plus. Pour conserver quelque bienveillance à Naples, le ministre de l'empereur devait ne pas se montrer trop pressant dans ses revendications. Pour mériter d'autre part la faveur de l'empereur à Paris, il devait insister sur ses demandes, et le moyen de s'en tirer sans mécontenter, ici et là.

De là des froissements inévitables, dont les lettres suivantes sont le témoignage irrécusable.

« Naples, 3 décembre 1811.

« ... Notre situation est ici un peu difficile en ce moment, et il est bon que tu en sois informée. Le trône de Naples a été donné au roi en considération spéciale de sa femme, ainsi que le porte en propres termes le traité de donation. Il en résulte que la reine a voulu jouir, et à un degré égal au roi, des prérogatives et honneurs de la royauté et même d'une certaine influence dans les affaires. Le roi a cru que sa dignité était compromise et qu'il devait être chez lui aussi absolu que l'empereur dans ses États. Il a mis, par suite, dans sa conduite, un esprit de réaction qui l'a porté à ne pas aimer les personnes qui étaient attachées à la reine. Les demandes que l'empereur a faites au royaume de Naples contribuent à augmenter ces dispositions antifrançaises et font qu'il se livre principalement aux Napolitains, dans la conversation desquels il perd le sentiment de sa position et de ses rapports de dépendance vis-à-vis de la France. Il en sort avec le désir de signaler par des coups d'autorité son pouvoir absolu et de contrarier les Français qui se trouvent ici. L'empereur, qui en est instruit, ne s'accommode pas de ces manières et surtout de ce qu'il ne satisfait pas aux engagements de Naples envers la France. Le roi lui fait faire bien des protestations de dévouement et de bonne volonté. Mais sa conduite est toujours plus ou moins en opposition avec ses paroles. Alors l'empereur se fâche, et mon ministre, qui est chargé

de rapporter à l'un ce que fait l'autre et à l'autre ce que prescrit l'un, n'est pas bien vu de l'autre. La reine est, en ce moment, à Paris pour raccommoder toutes les brouilles et tâcher d'obtenir des adoucissements de la part de son frère; je ne sais ce qu'il en sera; mais le roi a dit dernièrement à M. Durant qu'il était plus content et qu'il espérait recevoir bientôt de bonnes nouvelles. »

Il y eut en effet, à la suite de ce voyage, un peu d'amélioration dans les rapports intimes des deux cours. — La lettre suivante en fait foi.

« Naples, 26 mars 1812.

« ... Notre position, à l'égard de la cour, est devenue meilleure depuis le retour de la reine. Son royal époux, qui avait reçu des avanies de notre maître, s'en prenait des contrariétés et désagréments qu'il éprouvait à son représentant. C'était d'autant plus à tort que mon chef faisait, au contraire, tout ce qu'il pouvait pour amener une conciliation; cependant, il était forcé de dire quelquefois des choses dures et exigeantes, et le souverain alors s'en fâchait et faisait connaître explicitement qu'il ne voulait pas qu'on allât chez le ministre de l'empereur.

« La reine, au contraire, qui connaît mieux la position, semble dans l'intention de distinguer particulièrement M. Durant. Elle l'invite à dîner quelquefois et lui parle souvent, longuement et avec l'air de confiance. Il revient aussi au secrétaire de légation quelques invitations et des paroles aimables. Elle a la conversation facile et assez prolongée. Au reste, à l'exception des spectacles dont je t'ai parlé dans ma dernière lettre, les plaisirs de sa cour ne sont pas très brillants. La reine est actuellement à Portici. Tous les soirs elle passe son après-dîner avec trois dames et sept à huit hommes de la manière du monde la plus sérieuse. On y parle peu, on y rit moins et on y bâille beaucoup. Elle fait des nœuds ainsi que ces dames; elle passe quelquefois à la tapisserie; mais rien de tout cela ne l'amuse. Le respect qu'elle impose éteint le charme et la vivacité de la conversation, de sorte qu'on s'y ennuie pas mal. La santé de la reine se rétablit lentement; la cour est ici peu nombreuse. Le maréchal de Pérignon [1] vient régulièrement passer toutes ses soirées chez elle, et il est l'homme d'esprit de la compagnie. Cela ne l'amuse pas beaucoup cependant, et il trouve triste de mener une vie aussi reposée, sans être amusante, tandis que ses collègues sont à la tête de nos armées. »

Il ne paraît pas, cependant, que l'impression, un peu ennuyée

[1] Le maréchal de Pérignon fut nommé en 1808 chef des troupes françaises dans le royaume de Naples.

que révèle cette lettre, ait persisté chez notre jeune secrétaire d'ambassade, car nous voyons, par le récit d'une excursion faite au Vésuve et à Pompéi avec la reine, que des impressions assez différentes s'y manifestent.

Voici la lettre rendant compte de la course au Vésuve.

« Naples, le 27 novembre 1812.

« Ainsi que je te l'avais annoncé, nous sommes allés hier au Vésuve avec la reine. Je pense que tu liras avec plaisir le récit de notre course.

« Equipé, en culotte blanche, bottes et éperons, claque à ganse d'or, épée au côté, j'arrivai mercredi à huit heures avec mon ministre et sa famille au château de Portici. La reine était prête, ainsi que sa maison et le maréchal Pérignon, et, en cette compagnie, nous commençâmes la première partie de la montée. J'avais un bon cheval des écuries royales; j'y étais fier et campé comme un Saint-Georges. La reine était aussi à cheval dans la tenue la plus élégante, et le panache blanc de Henri IV n'attirait pas davantage les regards que les plumes hautes et blanches du chapeau royal attachaient tous les yeux et les pensées. Pour comble d'heur, la matinée était aussi fraîche, aussi brillante, aussi pure, aussi dorée qu'il en puisse exister sous ce beau ciel, et quand nous fûmes arrivés chez l'ermite, qui est la première station, à plus de la moitié de la hauteur, nous y jouîmes d'une vue *magnifiquissime*, telle que Naples seule en présente.

« En ce lieu, j'eus quelques paroles de bonté de la reine, auxquelles je répondis le moins mal qu'il m'était possible. De là nous continuâmes à nous diriger à cheval vers le pied du dernier cône; cependant j'y arrivai à pied parce que la duchesse de Lavello [1], ayant eu peur sur sa monture et voulant marcher, je n'hésitai pas à sauter à bas et à lui offrir mon bras. Notre cortège était imposant; jamais le Vésuve ne s'était, je crois, vu visiter en pareille tenue, car l'ancienne cour y allait en frac; mais ici le soleil était répercuté par des broderies et les détours montueux surtout formaient un coup d'œil très intéressant.

« Arrivés au lieu où l'on quitte les grands rapides, nous avons commencé le morceau fatigant, avançant péniblement et la poussière de lave vous faisant toujours reculer; c'est ainsi qu'on résiste en cédant. Les yeux et l'imagination sont toujours occupés avec intérêt par l'aspect d'une grande compagnie qui monte ce sommet. Les individus sont à de grandes distances, suivant les forces et leur

[1] La duchesse de Lavello était grande maîtresse de la cour de la reine Caroline.

empressement : tous s'étayant avec difficulté sur leur bâton, et offrant l'image d'un effort repoussé continuellement et d'une fatigue qui n'obtient que très lentement de petits succès.

« Il me semble qu'on pourrait en faire un tableau allégorique représentant les hommes qui, à différentes hauteurs, s'épuisent avec tant de peine à la recherche du bonheur : tous sont impatients d'arriver au sommet où ils le supposent; y sont-ils parvenus, ils ne trouvent pas même un siège commode pour se reposer. Aussi la reine y avait fait arranger une bonne petite place pour s'y asseoir; toute la cour était à ses pieds couchée sur la lave, et plus bas les lazzaronis et les valets de pied formaient un cercle qui complétait le tableau. Je suis arrivé des derniers parce que j'avais continué à être le cavalier de Mme de Lavello, qui avait refusé de se faire porter dans une chaise; mais le maréchal de Pérignon en avait accepté une, et il était superbe, tenant en laisse un homme pour se retenir, et flottant avec son bel habit dans sa chaise inclinée.

« A peine arrivé, quelqu'un de la compagnie m'a proposé d'aller voir une bouche enflammée, et par devoir de mon âge, autant que par curiosité, j'y ai volé à travers les laves escarpées. J'y ai été enfumé de soufre à en étouffer; j'ai cru apercevoir une nuance rouge en dessous de beaucoup de fumée.

« Au retour, j'ai conté mon expédition à la reine, et en ai reçu un morceau de chocolat pour mes peines. Après une petite séance, nous sommes retournés dîner chez l'ermite, en plein air, avec la reine.

« Et puis, un peu soufrés, un peu poudrés, un peu fatigués, mais fort contents, nous sommes revenus dans la même forme et attitude que nous étions arrivés. »

Les réflexions pittoresques et philosophiques que la montée du Vésuve inspire à mon père se poursuivent dans une course faite à Pompéi, également en compagnie de Sa Majesté. Cette fois la satisfaction est encore plus grande, car la reine lui témoigne une bienveillance dont il est touché et reconnaissant. Laissons-le parler.

« Naples, 21 février 1813.

« La reine a invité à assister à une fouille à Pompéi, mon ministre, le prince Esterhazy, ministre d'Autriche, M. de Chabot et moi. Ce fut une fouille complète. Nous avons passé à Pompéi depuis sept heures du matin jusqu'à sept heures du soir en cette honorable compagnie, fouillant, causant, mangeant et promenant à pied et à cheval. Nous étions en frac, et c'était par un hasard convenu que nous devions de trouver parmi ces antiquités Sa Majesté, qui était venue nous rejoindre en toilette de promenade.

« Tu juges si j'étais intéressé par tous ces spectacles. La

fouille, à dire vrai, était un peu excessive, le soleil un peu brûlant, la poussière un peu pénétrante, mais nous étions énergiquement soutenus et bien amplement dédommagés par l'intérêt qu'inspire la découverte de l'antiquité prise sur le fait, de tous ces objets ayant servi à des personnes qui avaient vécu en ces lieux il y a dix-huit siècles, intermédiaires entre eux et nous, et nous rendant sur leurs usages d'irrécusables témoignages.

« On a trouvé des vases, des anneaux, des lampes, des chaudières, des dieux, etc. Les dieux en bronze, qui étaient superbes, ont été réservés, je crois, pour la déesse qui présidait [1]. M. le prince Esterhazy a eu une grande partie de ces objets, M. de Chabot également.

« Quant à moi, je n'ai eu qu'une lampe de l'héritage des Romains, mais elle m'a été donnée en mains propres par la reine, qui m'a fait observer que les deux ornements circulaires qui s'y trouvent représentaient son chiffre. — Aussi m'est-elle très précieuse ; elle me représente toute l'antiquité et elle m'a éclairé sur le mérite de ces restes fameux, que j'appréciais peu jadis, mais que j'estime infiniment maintenant que j'en ai un échantillon si honorable et donné avec tant de bonne grâce. »

Ces sentiments de bienveillance de la reine pour la légation de France et d'un certain éloignement de la part du roi s'accusent de nouveau dans la lettre suivante. Elle offre un certain intérêt historique en raison des circonstances générales qu'il est nécessaire de rappeler ici en quelques mots.

On sait qu'après le désastre de la Bérésina l'empereur, au moment de monter en traîneau à Smorgoni, le 5 décembre 1812, pour rentrer en France, avait laissé à Murat le commandement de ce qui restait de l'armée française. Ce malheureux roi, depuis la défection du général d'York, s'était réfugié à Posen, n'ayant plus auprès de lui que dix mille hommes environ. Sa faible tête, nous dit M. Thiers, quelque brave que fût son cœur, ne pouvait résister longtemps à cette pénible situation. Il avait, en janvier 1813, résigné son commandement entre les mains du prince Eugène et avait quitté l'armée. — L'empereur avait été très irrité de cet abandon et, dans un billet qu'il écrivait au prince Eugène, de Fontainebleau, le 23 janvier 1813, et où il le confirme dans son commandement, il ajoutait ces propres paroles : « Je trouve la conduite du roi de Naples si extravagante et telle, qu'il ne s'en faut de rien que je ne le fasse arrêter [2]. »

Cependant il lui pardonna, mais le malheureux monarque revint

[1] La reine Caroline était, dit-on, remarquable par sa beauté.

[2] Thiers, XVe vol., p. 212.

à Naples dans des dispositions d'esprit qui devaient avoir leur contre-coup sur ses rapports avec la légation de France et malheureusement sur tout l'ensemble de son attitude politique. L'extrait suivant de la lettre de mon père en fait foi et explique la triste fin de son règne.

« Naples, 14 mars 1813.

« Avant le départ du roi pour l'armée, il y avait eu des explications très fâcheuses entre les deux souverains et les agents de Naples et de Paris.

« L'intérêt et l'amour-propre du roi étant ainsi froissés, il s'en prenait souvent à mon ministre, bien à tort certainement, car tous les efforts de M. Durant de Mareuil étaient pour le rétablissement de l'accord ; mais enfin sa position en était devenue peu agréable vis-à-vis du roi. La reine nous traitait au contraire très bien, pendant son court règne ; mais le roi, qui est revenu de l'armée mécontent de l'emploi qu'on lui avait donné, agité par le sentiment de l'irritation qu'il supposait à l'empereur, offensé de ce que l'empereur a fait publier dans le dernier compte rendu sur l'armée [1], jaloux de ce que son autorité royale avait été un moment partagée par sa femme, nous aime actuellement moins que jamais. Quant à moi, je ne puis être pour rien dans ses antipathies ni dans ses affections, mais ce qui m'est doux et flatteur, c'est que la reine a une bienveillance particulière pour moi. Je l'ai cependant vue fort peu ; mais je ne puis douter, par ce qui m'est revenu de divers côtés, de la bonne impression que j'ai faite sur son esprit. J'espère avoir l'occasion de lui exprimer ma gratitude. »

Cette lettre est la dernière où il soit fait mention d'incidents politiques ; mais, avant de clore cette correspondance, je voudrais que le lecteur me permît d'en placer sous ses yeux deux autres d'un intérêt inégal, mais réel. L'une est le récit d'une course à Pæstum. L'autre, à mon avis la plus curieuse de toutes, contient le récit d'une excursion faite par mon père avec son chef dans la principauté de Bénévent, dont M. de Talleyrand avait été investi par l'empereur.

Voici d'abord le récit de la course à Pæstum :

« Naples, 26 mai 1812.

« Pæstum est, depuis un demi-siècle que ses monuments ont été découverts sous les ronces qui les cachaient, en possession d'at-

[1] Voici l'article du *Moniteur* auquel il est fait allusion :

« Le roi de Naples étant indisposé a dû quitter le commandement de l'armée qu'il a remis entre les mains du vice-roi. Ce dernier a plus l'habitude d'une grande administration : il a la confiance entière de l'empereur. »

tirer tous les voyageurs qui viennent à Naples. On y trouve, dans une grande plaine, trois restes d'édifices qui sont ce que nous avons de mieux conservé parmi les débris de l'antiquité. Ce sont deux temples, l'un grand, l'autre plus petit, et l'enceinte d'une école ou d'un lieu de rassemblement public, entouré par des colonnes. Ces colonnes sont doriques et d'un ordre extrêmement simple. Quelques-unes, surtout celles de l'école, ont un renflement désagréable. Le grand temple, vu de près, a quelque chose de lourd, parce que ses colonnes sont courtes et grosses; mais, à une certaine distance, elles offrent de la majesté et un ordre imposant dans les proportions. Des monuments qui ont traversé tant de causes de destruction, subsistant depuis trente siècles et présentant un ensemble régulier et majestueux, ont véritablement droit à notre admiration. Ils attestent le goût et l'étonnante solidité que ces anciens peuples mettaient dans leurs constructions, qui ont survécu à eux, à leur ville et presque à leur histoire. Car c'est une question de savoir si Pæstum est d'origine dorienne ou étrusque, si les Sybarites la détruisirent ou s'y établirent, si elle devint colonie romaine, ou alliée et indépendante des Romains. Ce qu'il y a de plus clair cependant, c'est que Pæstum, jadis Posidonia, ou ville de Neptune, a été fondée par une colonie grecque, gens de goût et d'industrie, qui, dans des temps où l'esprit républicain portait chaque citoyen à mettre son amour-propre, non dans des propriétés particulières, mais dans des monuments publics, élevèrent ceux qui nous restent et leur assurent à jamais une place dans l'histoire.

« Pæstum est à 25 lieues de Naples. Nous avons mis trois jours à faire ce voyage, avec mon ministre et sa famille. Notre première station a été Salerne, petite ville assez laide, mais située dans un golfe et dans une position admirables. Nous avons logé et soupé chez les autorités du pays. Le lendemain, nous avons été à Pæstum. Nous y avons déjeuné et nous sommes retournés coucher à Persano, maison royale, au milieu des bois. — La route de Naples à Salerne et de Salerne à Pæstum est remplie de vues charmantes. Après avoir suivi le golfe de Naples jusqu'à Torre dell'Annunziata, on coupe dans l'intérieur des terres et l'on va retrouver le golfe de Salerne, qui est plus étendu et plus beau encore que celui de Naples. A peu de distance de Salerne est un village nommé la Cava [1], et à la gauche de la Cava est une gorge de mon-

[1] J'ai fait une partie de cette course en 1859. Je n'allai pas jusqu'à Pæstum, mais jusqu'à la Cava, où j'ai eu le plaisir de voir la regrettée Mme Craven dans la charmante villa qu'elle y occupait à cette époque et où elle passait généralement les automnes.

tagnes très boisée, au fond de laquelle est un couvent célèbre, nommé la Trinità della Cava. J'ai éprouvé un grand plaisir à me promener dans ces lieux alpestres, que des grottes, des cascades, des rochers suspendus rendent extrêmement pittoresques. Le couvent en lui-même renferme une collection de manuscrits fort intéressants et des actes fort bien conservés. J'y ai vu entr'autres la signature du roi Roger, neveu de Robert Guiscard, ce qui, pour un apprenti diplomate, est fort joli. Tu vois que je n'ai pas perdu mon temps et que ma course a été intéressante à tous égards. »

Cette visite à Pæstum avait été précédée, moins de quinze jours auparavant, d'une excursion à la principauté de Bénévent. Disons un mot d'abord de la situation de cette principauté.

Bénévent, sauf une interruption de quelques années, de 1769 à 1774, où elle appartint au roi de Naples Ferdinand Ier, avait fait partie des États de l'Église, depuis 1053, où l'empereur d'Allemagne Henri III, l'ayant enlevée aux Normands, l'avait cédée au pape Léon IX, son parent. L'empereur Napoléon, en 1806, l'érigea en principauté en faveur du prince de Talleyrand, et elle fut rendue au Pape en 1814 avec le reste de ses États.

M. Durant de Mareuil avait un double motif de se rendre à Bénévent. Comme ministre de l'empereur, il était investi d'une sorte de haute juridiction sur cette enclave, devenue française par le fait de la donation impériale. Comme ami personnel de M. de Talleyrand, il lui devait bien, en qualité de voisin d'occasion, le bon office d'aller visiter son très petit royaume, où le vice-grand-électeur n'avait jamais fait et ne devait faire aucune apparition. On s'explique, par suite, l'entraînement des Bénéventins vers le représentant momentané de cette Majesté absente. Nous ne pouvons mieux faire que de céder la plume au jeune secrétaire d'ambassade, qui nous en fait un récit assez humoristique.

« Naples, 8 mai 1812.

« Bénévent est à 32 milles de Naples. On traverse les Fourches Caudines pour y arriver par d'assez mauvais chemins au début, mais qui s'améliorent, quand on s'approche de la ville. Elle est, avec son territoire, peuplée de 20 000 habitants, et régie par un gouverneur, représentant du prince de Talleyrand. Ce gouverneur, M. Beer, alsacien, jadis secrétaire de M. Alquier, homme d'esprit et d'instruction, avait mis beaucoup d'empressement, comme il est naturel, à avoir la visite de M. Durant, que son titre de ministre de l'empereur auprès du roi de Naples et ses rapports particuliers avec le prince rendent également important pour lui. Nous partîmes tous les deux le 14, à neuf heures du matin. A deux lieues

en avant du territoire bénéventin, nous trouvâmes le gouverneur avec une escorte et des chevaux, parce que les chemins sont tellement mauvais qu'il serait très pénible de les traverser en voiture. Aussi nous montâmes les chevaux et traversâmes ainsi le pays situé entre Monterarchio et la frontière de Bénévent. A cette frontière, le chemin change, et toutes les routes de la principauté sont de vraies allées de jardin; il est vrai qu'elles n'ont pas une lieue de rayon. M. Durant avait spécifié, dans ses conditions, celle de ne recevoir aucune distinction à son arrivée et de voyager incognito; mais, à la fin du mauvais chemin, nous trouvâmes une superbe voiture, dont le cocher et les laquais étaient revêtus d'une livrée galonnée sur toutes les coutures, bourses, chapeaux à plumes, etc., et tout crottés que nous étions, il nous fallut, bon gré mal gré, entrer dans ce char qui roulait majestueusement, entre le gouverneur, à cheval à la portière droite, et le commandant de la garde d'honneur, à la gauche, suivis d'une escorte brillante dont les habits étaient encore tout neufs. L'accueil des Bénéventins correspondait à cet équipage, car tout le long de la route nous eûmes cette population qui vint au-devant de nous; une foule immense était à l'entrée de la ville; tout Bénévent était aux fenêtres et, dans des rues étroites, on était pressé sur quatre rangs pour jouir de notre vue. M. Durant n'était pas content; comme tout le monde saluait, il était sans cesse obligé de se décoiffer; pour moi j'avais ôté mon chapeau et je m'amusais un peu du chagrin de M. Durant qui, comme ceux des gens d'esprit, était gai et divertissant. En arrivant au château, toute la force armée prit les armes, et M. Beer s'excusait vis-à-vis de nous, disant qu'il n'avait pu empêcher aucun de ces empressements.

« Enfin, à l'exception du canon, qu'on ne tira point, parce qu'il n'y en a pas à Bénévent, nous n'échappâmes à aucune gloire. Ce qui acheva les déplaisirs de M. Durant, ce fut un dîner aussi mauvais qu'il était considérable, composé de ragoûts compliqués, et de ces farces si goûtées en Italie qui dénaturent tout et qui vous présentent un gigot sous la forme d'un merlan. Le vin était à l'avenant, et on nous avait dérangé d'assez bonnes glaces en les couvrant de bouquets. Le gouverneur, en me disant spirituellement que les fleurs étaient de mon âge, m'en mit un paquet sur deux tranches de cédrat, et, quelque attention que j'y ai mis, je n'ai pu m'empêcher de manger un œillet et deux pensées. Les convives n'étaient pas plus amusants que le reste; tous profondément respectueux pour M. Durant, ils l'entouraient après dîner sans lui parler et sans le quitter. Mon ministre, d'autre part, ne voulait point paraître fuir leur compagnie, en sorte que nous sommes

restés debout, l'espace de deux heures, en cercle, nourrissant, à force de peine, une conversation languissante. Ce passe-temps était tellement assommant, que M. Durant, s'étant retiré, et repassant en lui-même tout l'ennui de sa position, voulait partir le lendemain matin même, mais il ne le fit pas et nous continuâmes notre représentation le lendemain. Nous visitâmes l'arc de Trajan, un des plus beaux monuments de l'antiquité ; il avait été destiné à cet empereur à son retour de Dacie, et il est orné de bas-reliefs qui représentent les principales actions de sa vie. Un prélat distingué écrit actuellement deux volumes sur cet ouvrage. Nous allâmes ensuite à la cathédrale, remarquable par un clocher lombard dans lequel est incrusté un sanglier grec orné de bandelettes, qui forme les armes de Bénévent, et qui, suivant toutes les probabilités, est contemporain de Diomède. Les chanoines, en hermine, reçurent M. Durant, en lui présentant le goupillon, et pensèrent ne pouvoir l'intéresser davantage qu'en lui montrant le trésor de leur église, c'est-à-dire cent cinquante chasubles d'un travail remarquable qui leur ont été données par Benoît XIII. Pour moi, en outre de l'intérêt de curiosité que quelques-unes des chasubles méritent, car il y en a de brodées toutes en corail, et d'autres avec des pierres précieuses, je m'amusais de toutes les variations de figure de M. Durant, lorsque, sans le laisser partir, on proposait toujours à son admiration de nouvelles et successives chasubles : ce qui ne le divertissait pas infiniment. Notre gouverneur, d'ailleurs, ne nous fit pas grâce d'un chou : masures des Romains, chapelles, là ou l'on fait de la corde, lycées, parloirs de couvent, répétitions des pensionnaires, bouts de colonne destinés à un théâtre, nous vîmes tout, et M. Durant échappa à peine aux dortoirs des Ursulines, où M. Beer voulait absolument qu'il jetât un coup d'œil.

« Dans toutes les courses que nous faisions en voiture, nous étions toujours entourés par une grande affluence de peuple. Le gouverneur avait même été obligé de prendre avec lui une ordonnance pour dégager la foule qui nous rendait les hommages de curiosité les plus prononcés. Nous avons remarqué, entre autres, un homme qui se faisait raser et qui, tout savonné, s'est élancé du fond de la boutique du perruquier pour nous voir passer. Le soir, après un grand dîner, nous allâmes au théâtre, qui était décoré de son mieux. Les suisses de la comédie, en grande livrée, et, avec deux torches, nous éclairèrent et nous fûmes introduits dans la loge du gouverneur. Là, en grande évidence, l'un en face de l'autre, nous avons ouï une comédie de Goldoni, assez bien jouée et qui nous a fort divertis. Le parterre était plein ; les dames avaient des

diamants et des fleurs et les robes les moins complètes possibles, dans la pensée, je suppose, de mieux fixer l'attention du ministre de l'empereur. Au reste, Bénévent renferme une société distinguée et assez riche. Comtes et marquis remplissaient l'orchestre, et si M. de Talleyrand daignait venir visiter son royaume, il trouverait encore le moyen d'y passer son temps d'une manière agréable.

« Bénévent est sur une petite colline, au milieu d'une vallée presque séculaire. A ses pieds coulent deux torrents, appelés le Calore et le Sabato. La ville est laide en elle-même, mais sa position est vraiment jolie, car cette vallée est remplie de détails charmants. C'est, au reste, tout son territoire, car elle est entourée par une seconde enceinte de montagnes toutes napolitaines et il n'est pas un point de la principauté d'où l'on n'aperçoive un territoire étranger. Ces plaines sont célèbres par une bataille d'Annibal et notamment par celle où Charles d'Anjou défit Mainfroy et s'assura la couronne de Naples. Bénévent est jusqu'à présent d'un revenu net fort médiocre pour le prince et ne s'élève guère aujourd'hui au delà de 50 000 ou 60 000 francs; mais il pourra s'accroître, lorsque les dépenses d'amélioration seront diminuées. On n'y paye point, du reste, d'impôt foncier, et il n'y a pas de conscription. Nous quittâmes cette ville le 16 au matin et, toujours entourés d'honneurs, nous traversâmes le territoire de la principauté et arrivâmes le soir à Naples. »

On voit, par la fin de cette lettre, que le gouvernement de M. de Talleyrand était assez paternel, puisqu'il ne demandait à ses sujets ni impôts, ni armée, et qu'on y vivait d'ailleurs assez bien. La principauté devait s'effondrer avec l'Empire, comme toutes les autres, excepté celle de Bernadotte, et retourner aux États de l'Église. Tout chemin, dit-on, mène à Rome, et c'était, pour l'ancien évêque d'Autun, une route toute naturelle de commencer à y revenir par Bénévent restitué.

Je dois, en terminant les extraits de cette correspondance, m'excuser auprès de mes lecteurs de les avoir initiés à des impressions de jeunesse dont la divulgation aurait peut-être effrayé de leur vivant son auteur et sa mère. Mais, en même temps, je tiens à les remercier de m'avoir, par leurs encouragements, amené à feuilleter ces archives de famille, où j'ai retrouvé l'écho de tout un passé, fort lointain sans doute, mais intéressant en lui-même et par les souvenirs qu'il a éveillés en moi et autour de moi.

Marquis de Gabriac.

LES PROGRÈS DE L'ANTHROPOLOGIE[1]

II

En terminant la première partie du travail que j'ai entrepris sur les progrès de l'anthropologie, je suis arrivé à des conclusions très nettes. Peut-on affirmer ces conclusions avec la même énergie en racontant les âges géologiques, dont l'intelligence humaine a peine à se figurer l'immense durée? Nous n'avons plus, pour nous guider dans nos recherches, que quelques ossements fossiles, quelques fragments souvent bien difficiles à déterminer. Sans doute, chez tous les vertébrés, chez les mammifères principalement, le squelette est la partie la plus importante de l'organisme. Il est, qu'on me permette cette comparaison, la charpente de l'édifice; mais, de même que la charpente n'est pas l'édifice, le squelette n'est pas l'individu[2]. Le cheval, le zèbre et l'hémione appartiennent à trois espèces différentes; en liberté, ils ne s'accouplent pas entre eux; leurs squelettes, cependant, ne revêtent aucune différence essentielle. Un savant professeur de zootechnie, M. Sanson, nous enseigne qu'il est impossible d'établir par la dentition une séparation entre le cheval et l'âne[3]. Il serait facile de citer d'autres exemples tout aussi concluants; c'est donc sous d'importantes réserves, qu'il faut poursuivre l'étude des faits que la paléontologie nous enseigne.

Deux de ces faits paraissent surtout frappants; l'apparition et la disparition d'espèces, parfaitement distinctes, sans que rien permette de l'expliquer scientifiquement, puis les passages nombreux que l'on signale d'espèce à espèce, de genre à genre et même d'ordre à ordre, en sorte que notre éminent paléontologiste, M. Gaudry, a pu écrire que les noms d'espèce, de genre, d'ordre

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 avril 1891.

[2] Les Allemands reprochent à l'école française d'exagérer en général l'importance du squelette. Voy. notamment Waitz, *Anthropologie der Natur.* — Volker und Moriz Wagner, *der Entstehung der arien raumliche Sonderung.*

[3] *Bul. soc. Anth.*, 1890, p. 150.

ne représentent que les stades d'évolution d'un même type [1]. Le marquis de Saporta abonde dans le même sens [2]. Il est permis de constater, dit-il, un enchaînement continu des êtres qui ont peuplé le monde et qui, depuis la première apparition de la vie, n'ont cessé de se mouvoir à sa surface.

Nous avons dit que la ressemblance morphologique ne pouvait être un criterium sûr de l'affinité génétique, en d'autres termes, que de cette ressemblance on ne pouvait conclure la descendance. M. Gaudry a saisi la difficulté; aussi nous dit-il qu'il ne faut pas confondre la ressemblance d'adaptation avec les ressemblances de descendance, et plus loin ajoute-t-il ces paroles significatives : « Quelques ressemblances isolées peuvent être le résultat d'adaptation à un même milieu; il n'y a qu'un ensemble de ressemblances qui nous révèle sûrement des parents [3]. »

Le savant membre de l'Académie des sciences semble donc rejeter sur ce point les théories chères à l'école transformiste. Si j'ai bien compris sa pensée, c'est par l'adaptation de l'organisme aux circonstances extérieures, à des milieux nouveaux, à des conditions biologiques différentes, que les modifications se sont progressivement produites. Il est certain que depuis les premiers temps de l'existence du globe à l'état solide, des changements immenses se sont accomplis. Le bassin des mers, la surface des continents, l'orographie, ont été à plusieurs reprises complètement modifiés. Les changements climatériques n'ont pas été moins importants; l'Europe a vu une période de froid intense succéder à une température tropicale. Pour maintenir la vie dans des conditions si dissemblables, le Créateur aurait doué certains êtres de deux propriétés fort différentes, l'une très répandue, la *plasticité* ou le pouvoir de se modifier sans revenir à l'état primitif, l'autre, plus rare, qui ne se rencontre guère que chez les êtres les plus inférieurs, l'*élasticité*, que M. Gaudry définit le pouvoir de se modifier et de revenir plus tard à leur premier état [4]. C'est ainsi qu'un brachiopode, la Rynchonella, est à la fois une des formes les plus changeantes et les plus durables. C'est sa mobilité qui lui a permis de subsister durant les âges [5]. Chez les foraminifères, nous apprend

[1] *Enchaînements du monde animal. Fossiles secondaires.*

[2] *Origine paléontologique des arbres cultivés ou utilisés par l'homme. Préface.*

[3] *Fossiles secondaires*, p. 165, 210.

[4] *L. c.*, p. 32.

[5] Lorsque le bassin des mers se modifiait, la Rynchonella se modifiait aussi; quand la mer revenait à son premier état, la Rynchonella retrouvait également le sien. Grâce à la facilité avec laquelle elle s'accommodait aux changements, elle a passé saine et sauve à travers les ruines du monde. « C'est un type élastique », dit M. Gaudry.

M. Schlumberger [1], un même genre modifie mécaniquement et chimiquement son test, suivant la profondeur et les conditions ambiantes du milieu où il se trouve. Les poissons fournissent un exemple plus curieux encore; à l'époque secondaire, la plupart d'entre eux étaient protégés par une cuirasse très dure, les poissons carnassiers destinés à les dévorer devaient donc avoir des dents très fortes, triturantes et broyantes. Les océans actuels, au contraire, sont peuplés de poissons à écailles molles; les dents des carnassiers sont devenues perçantes et coupantes.

A chaque pas, nous rencontrons des faits semblables. Les êtres ont changé avec une extrême facilité, et M. Gaudry a pu dire « qu'à mesure que les observateurs suivent attentivement leurs différences, ils les voient tantôt s'atténuer, tantôt s'accentuer; soit que l'on regarde les caractères extérieurs, soit que l'on scrute les parties les plus intimes de l'organisation, on constate que dans la nature organique il n'y a pas de fixité absolue [2]. » Ce qui ajoute à la difficulté, c'est que, dans plusieurs familles, les changements sont si importants de la naissance à la vieillesse, que rien ne serait plus naturel que de placer leurs deux extrêmes non seulement dans des espèces différentes, mais souvent dans des genres différents et même dans des familles différentes. M. Alexandre Agassiz cite un exemple intéressant chez les oursins actuels [3]. On pourrait en ajouter plusieurs autres.

Ces atténuations et ces accentuations, de quelque façon qu'elles se produisent, amènent des résultats imprévus. « Ce qui excite surtout l'étonnement, disait à l'Académie des sciences M. A. Milne Edwards [4], en racontant les dragages en mer profonde auxquels il venait d'assister, c'est l'infinie variété des formes zoologiques qui rend souvent presque impossible l'application des classifications considérées jusqu'à présent comme les mieux établies. Souvent, une espèce ne diffère des espèces voisines que par des nuances imperceptibles; les types de transition abondent et l'on trouve de nombreux intermédiaires entre des groupes que l'on considérait jusqu'à présent comme distincts. »

Si l'on étudie le règne végétal, on voit aussi entre des types nettement distincts, des séries intermédiaires établissant des uns aux autres des gradations insensibles ou bien des successions de

[1] *Les Foraminifères*, p. 12.
[2] *L. c.*, p. 29.
[3] *Report on the Echini and Star Fishes dredged in deep Water between Cuba and the Florida Reef.*
[4] Le 21 février 1881.

types en progression continue[1]. M. Naudin[2] cite l'étrange variabilité des espèces chez les eucalyptus, les entrecroisements de leurs caractères et les changements de figure des individus eux-mêmes, à mesure qu'ils avancent en âge. Toutes ces formes, selon lui, sont dérivées d'un prototype unique postérieurement à la séparation de l'Australie et du continent Asiatique[2].

Prenons d'autres exemples de nature à frapper plus vivement encore. Les magnifiques travaux de M. Gaudry ont mis en lumière, chez les mammifères, des faits du plus haut intérêt. L'Hipparion est relié au cheval par une série d'équidés; le Simocyon découvert à Pikermi établit un passage des ursidés aux canidés; le Cynodon tient à la fois du chien et de la civette. M. Boule a recueilli dans les couches pliocènes du plateau central de la France, des canidés réalisant déjà le type des renards, des loups, des chacals et des chiens. Ils servent de transition entre les espèces miocènes et les espèces quaternaires[3]. L'Helladothérium relie la girafe au daim et à l'antilope dont elle paraissait séparée par une distance infranchissable. Le Cebochœrus est un intermédiaire entre les singes et les suilliens. Les dents des éléphants sont formées de lamelles superposées, les dents des mastodontes de gros mamelons[4]; à première vue, chacun reconnaîtra qu'ils appartiennent à des espèces différentes. Mais nous connaissons aujourd'hui vingt-six proboscidiens qui les rapprochent insensiblement et il devient difficile au paléontologiste le plus habile, de dire à quel moment une dent cesse de pouvoir être attribuée à un mastodonte, pour devenir celle d'un éléphant.

Si les études de M. Scudder montrent une marche évolutive chez les insectes[5], les découvertes de M. Fayot leur donnent un éclatant démenti. Les nombreux et gigantesques insectes de Commentry constituent un ordre spécial très supérieur par la force et la taille aux insectes venus après eux[6]. Chez les reptiles, les lacertiens nous donnent une série de types dont les quatre pattes s'amoindrissent de plus en plus jusqu'à l'orvet, qui n'en a plus que les rudiments cachés sous la peau et ne se révélant que par la dissection. Ces types forment une transition insensible entre les lacertiens et les ophidiens, qui sont complètement dépourvus de membres.

[1] De Kirwan, *Le transformisme et la discussion libre.* (*Rev. des quest scient.*, Bruxelles, 1889.)

[2] *Acad. des sciences*, 19 janvier 1891.

[3] *Acad. des sciences*, 20 janvier 1889.

[4] Gaudry, *Mammifères tertiaires*, p. 172 et suiv. — *Elephantidæ.* (*Rev. quest. scient.*, octobre 1889.)

[5] Zittel, *Traité de paléontologie* (trad. franç.).

[6] Goldenberg range ces insectes dans l'ordre des Palæodictyopères.

Les paléontologistes ne s'arrêtent pas dans cette voie. Ils montrent avec une complaisance visible des passages présumés, non plus seulement entre les ordres, mais même entre les embranchements [1]. Le Protopterus, poisson dipnoïque, connu depuis une cinquantaine d'années environ, forme un groupe de transition entre les poissons et les amphibiens, et cela d'une manière si apparente que le naturaliste qui les découvrit le premier les considérait comme des amphibiens [2]. Les Dinosauriens, les uns carnassiers, les autres herbivores, ont diminué l'intervalle qui sépare les reptiles des oiseaux [3]. Leurs restes, pour la plupart il est vrai, fragmentaires, ne peuvent être que difficilement distingués, dit M. Marsh [4], de ceux des oiseaux qui se rencontrent dans les mêmes lits. Dans un ordre d'idées analogues, sir R. Owen rapporte que les Thériodontes, reptiles récemment découverts dans le trias de l'Afrique australe, révèlent quelque tendance vers le type mammifère, et dès 1878, M. Gaudry admettait déjà que les animaux marins descendaient des animaux terrestres [5]. Dans son dernier ouvrage, il est plus explicite encore [6]. « La vie des vertébrés, écrit-il, se serait d'abord développée sur les continents; le vivifiant soleil aurait aidé leurs premières manifestations; plusieurs des vertébrés à sang froid, aussi bien que les animaux à sang chaud, seraient partis de nos continents

[1] « Pouvons-nous aller plus loin? demande M. Gaudry. (*Fossiles secondaires*, p. 299.) Trouvons-nous des preuves que d'un même embranchement des animaux de classes différentes ont passé les uns par les autres? Je me suis déjà posé cette question dans le résumé de mon livre sur les êtres primaires et j'ai dû répondre négativement. En étudiant les êtres secondaires, je m'adresse encore la même question et j'y réponds aussi négativement. » M. Gaudry établit nettement, on le voit, la limite ou l'enchaînement, pour me servir du mot qu'il affectionne, cesse; mais en méditant les pages écrites avec son talent habituel, il est évident qu'il attend de l'avenir des preuves destinées à compléter les théories qu'il défend et à découvrir les ancêtres encore inconnus qui rapprochent les embranchements en apparence les plus éloignés.

[2] *Rev. des quest. scient.*, Bruxelles, oct. 1890.

[3] Les rapports qui existent entre les membres postérieurs de plusieurs dinosauriens et ceux des oiseaux, rapports mis en lumière par Huxley, sont, dit M. Gaudry, tout à fait frappants. On les retrouve dans le bassin, le fémur, le tibia, le tarse et les doigts. Il ajoute plus loin : « Comme d'une part, les dinosauriens se rapprochent plus des oiseaux qu'aucun reptile actuel et que d'autre part, ainsi que nous allons le voir, les oiseaux secondaires se rapprochent plus des reptiles qu'aucun oiseau actuel, nous pensons qu'un jour les progrès de la science montreront les liens entre les ancêtres du type oiseau et ceux du type reptile ». (*Fossiles secondaires*, p. 226, 234, 245 et suiv.)

[4] *Classification of the Dinosauria.* (*Americ. Journ. of Science*, janv. 1882.)

[5] *Mammifères tertiaires*, p. 32 et suiv.

[6] *Fossiles secondaires*, p. 201.

pour nager près du rivage, puis se lancer dans la pleine mer. »

Si les dinosauriens ont quelques affinités avec les oiseaux, l'Archæopterix [1], d'autres oiseaux aux vertèbres biconcaves, au bec armé de dents coniques provenant de la craie du Kansas, présentent à leur tour une certaine analogie avec les reptiles. Quelque paradoxal que cela puisse paraître au premier abord, dit M. Boule [2], on est autorisé à croire que les oiseaux sont des reptiles modifiés; nous avons de nombreuses transitions entre le reptile le plus engourdi et l'oiseau le plus agile. Le savant professeur de Clermont reconnaît bien que le processus de cette évolution est encore à trouver; mais, ajoute-t-il, son existence ne saurait guère être contestée. Elle ne le sera plus évidemment, quand les évolutionnistes nous auront fait connaître ce processus. Toute la question est là et tant que cette preuve ne sera pas donnée, nous serons en droit de demander comment de la ressemblance ou de l'affinité, on peut conclure à la descendance? La même réponse s'applique aux naturalistes qui affectent de croire que les Monotrèmes, l'Ornithorynque au bec de canard, l'Echidné ou fourmilier tous les deux ovipares, combleront quelque peu la profonde lacune qui existe entre les mammifères et les oiseaux [3].

Les Américains sont plus hardis encore. Le professeur Cope groupant les ossements recueillis dans l'éocène de l'Amérique du Nord, prétend en tirer un ordre nouveau les Condylarthrés [4]. Les Condylarthrés, selon lui, auraient donné naissance aux proboscidiens et aux édentés, aux rongeurs et aux simiens, aux carnassiers et aux lémuriens. Quant aux ancêtres de ces puissants progéniteurs, M. Cope n'a pas encore réussi à les découvrir; il les présume des marsupiaux précédés eux-mêmes par des monotrèmes [5].

Toutes ces observations sont assurément fort curieuses; elles étonnent ceux même qui les poursuivent. Rien jusqu'ici ne prouve, cependant, je le répète, que parce que certains oiseaux possèdent un bec armé de dents ou que certains mammifères sont ovipares, ils

[1] L'Archæopterix a des plumes comme les oiseaux; mais, au lieu de croupion, il a une queue garnie de vingt et un vertèbres portant à chaque articulation une paire de plumes. Il a des ailes, mais des ailes terminées par trois doigts libres, munis d'ongles. Il a un bec, mais un bec avec des dents rappelant celles des reptiles.

[2] *Revue scient.*, 28 février 1891.

[3] Moseley, *on the Ova of Monotrems.* (*British Ass. Montreal,* 1884.) — O. Thomas, *Dentition of Ornithoryncus.*

[4] *The Condylarthra.* (*Americ. Naturalist,* Aug. and sept. 1884.) — *The Origin of Man and other Vertebrates.* (*Popular Science Monthly*, 1886.)

[5] On a vu à l'exposition de 1889 le moule du Phenacodus, le représentant d'un des genres de l'ordre des condylarthrés.

descendent d'un ancêtre commun. Sans donc se rallier aux théories par trop générales que l'on prétend déduire de ces affinités, il faut bien admettre que la paléontologie, l'étude des âges géologiques révèlent des faits bien différents de ceux que nous apprennent les temps historiques. A moins de rejeter tout ce que la science enseigne, il faut bien admettre que les espèces géologiques ont paru sur le globe à des époques différentes. Comment ont-elles ainsi apparu? Est-ce par des créations répétées? Est-ce par le transformisme? Tel est le problème qui se pose. Il est assurément difficile de ne pas reconnaître certains enchaînements entre les êtres si nombreux et si divers qui peuplaient la terre en ces âges d'une incalculable durée. Ne peut-on pas supposer que le Créateur, au début de son œuvre, a doué quelques-uns des êtres sortis de sa main d'une puissance de modification, d'une plasticité, comme l'appelle M. Gaudry, se développant dans l'immensité des temps, sous l'empire de lois que nous ignorons, de circonstances que nous ne pouvons dire, par des changements lents et imperceptibles, atteignant parfois des limites extrêmes et se continuant de génération en génération jusqu'à l'accomplissement d'immuables desseins qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer? Cette puissance ne peut-elle se comparer à la loi de croissance qui régit tous les êtres et qui cesse d'agir lorsque la limite inconnue pour tous est atteinte[1]. C'est là, semble-t-il, une conception plus religieuse, s'il est permis de se servir de ce mot, que de supposer le Tout-Puissant procédant par créations brusques et successives, remaniant et modifiant son œuvre à travers le temps et à travers l'espace, comme le sculpteur pétrit la glaise et ébauche les contours de la statue qu'il médite.

Mais en admettant, à titre de pure hypothèse, que les premiers êtres ont été doués de cette puissance de transformation, il faut ajouter que nous sommes dans la plus complète ignorance des lois qui l'ont régi. Ce n'est point là un fait exceptionnel : « Nous avons le sentiment des lois de la nature, disait Claude Bernard[2],

[1] Ce n'est pas seulement la taille à laquelle chaque être, dans le règne animal comme dans le règne végétal, arrive progressivement qui nous fournit un exemple utile. La barbe, si l'homme la laisse pousser, descend à une longueur qu'elle ne peut dépasser. S'il la rase, la puissance de croissance momentanément suspendue reprend à l'instant et se poursuit, pour s'arrêter quand la barbe a atteint une longueur à peu près semblable à la précédente. Il en est de même des cheveux, du poil ou de la laine des animaux. Qu'on cesse de tondre les moutons au printemps, la laine ne se développera pas; dès la tonte, au contraire, la croissance reprendra sa vigueur.

[2] Cité par Caro, *Souvenirs d'un enseignement à la Sorbonne.* (*Rev. des Deux Mondes,* 15 décembre 1883.)

nous n'en connaissons pas la forme. » Déjà cependant quelques points se dégagent; ainsi il est difficile de voir, avec l'école transformiste, une progression continue chez les êtres, un développement uniforme chez les espèces, et cela durant tous les temps géologiques. Vogt [1] montre une foule de séries débutant par les types les plus élevés. Il appuie cette conclusion sur des observations nombreuses empruntées à l'embryologie aussi bien qu'à la paléontologie, constatées chez les mollusques, les crustacés, les rayonnés, comme chez les mammifères. Huxley [2], avait dit avant Vogt, qu'aucune théorie indiquant un développement nécessairement progressif ne pouvait se défendre. Comment d'ailleurs expliquer avec cette progression que ce soient presque toujours les espèces les plus fortes, les mieux douées qui disparaissent les premières? Si ce que l'on appelle la lutte pour la vie avait été la cause principale de la destruction ou de la survivance, il semble que les plus aptes seuls auraient dû persister. Il en est tout autrement. « Les gigantesques Pterygotus, observe M. Perrier [3], ont disparu, tandis que les insectes pullulent; les énormes Orthocères, les puissants Ancyloceras, sont anéantis, tandis que les Poulpes subsistent. Les Alantosaurus, les Iguanodons, aux proportions colossales, ont laissé la place aux oiseaux et aux mammifères de bien plus modestes dimensions, et parmi ces derniers, on voit s'éteindre d'abord les géants. » Le Dinotherium, un des plus puissants mammifères connus, paraît un instant, pour disparaître presque aussitôt. Le Machairodus, le carnassier le plus redoutable de l'époque quaternaire, disparaît non moins rapidement. Nous ne lui connaissons ni ancêtre ni descendant. Il en est de même de l'Ichthyosaure avec ses dents pointues, son cou raccourci, son corps massif, sa peau nue, ses pattes de devant en forme de rames [4]. Les reptiles volants finissent brusquement, en Europe comme en Amérique, lorsqu'ils ont atteint leur plus grande puissance. Que sont devenus tous ces gigantesques sauriens si caractéristiques de leur époque? Qu'ils aient vécu sur les continents, qu'ils aient nagé dans les mers, qu'ils aient volé dans les airs, la vie s'est éteinte pour eux, nul être ne les rappelle et leurs ossements seuls attestent leur passage sur le globe [5].

En 1882, M. Marsh découvrait dans un bassin lacustre du Wyoming, sur une surface s'étendant sur les deux rives de Green

[1] *Quelques hérésies darwinistes.* (*Rev. scient.*, 1886.)
[2] *Lay Sermons*, p. 193.
[3] *Le transformisme*, p. 330.
[4] Gaudry, *l. c.*, p. 184 et suiv.
[5] Gaudry, *l. c.*, p. 267.

River et mesurant au plus 160 kilomètres dans sa plus grande largeur, les restes de deux cents individus appartenant à plusieurs familles différentes du même ordre pour lequel il propose de créer le nom de Dinocerata. Que sont devenues répéterons-nous encore ces Dinocératides, les plus grands animaux connus de l'éocène, si étranges avec leurs trois paires de protubérances, véritables cornes adaptées sur leur tête. Pour eux aussi, il nous faut demander quels sont aujourd'hui leurs représentants?

Ce qui est vrai pour ces rois de la création, ne l'est pas moins pour les êtres inférieurs. Les Crinoïdes à l'époque secondaire, ont perdu cette merveilleuse diversité de formes, un des luxes des temps primaires. L'Ammonite a cessé de vivre au moment de son plus magnifique épanouissement, alors qu'elle a atteint son maximum de grandeur; la Bélemnite si nombreuse au début de l'époque crétacée, a décliné dès cette époque, sans que rien en révèle la cause. Au moment de disparaître, les Rudistes ont tellement pullulé, que l'on retrouve dans les derniers étages de la craie leurs coquilles serrées les unes contre les autres [1]. A côté de ces espèces disparues à jamais, les infimes Foraminifères persistent et parmi ceux qui vivent sous nos yeux, nous voyons des espèces, qui remontent jusqu'au crétacé. Les Spongiaires fossiles se rattachent aux Spongiaires actuels [2]. Les Stellérides ont traversé les âges, insouciantes des changements qui s'accomplissaient autour d'elles [3]. Les tortues se sont maintenues avec de très légères modifications, tandis que les serpents n'ont jamais été constatés jusqu'ici parmi les représentants du groupe secondaire; ils ont laissé de faibles débris dans le tertiaire. C'est à l'époque actuelle, qu'ils semblent avoir eu pour la première fois leur règne.

Ces faits, d'autres semblables qu'il serait facile d'ajouter, justifient les conclusions de M. de Lapparent [4]. Il montre, dans le monde organique actuel, des types presque absolument identiques à ceux des premiers âges géologiques vivant à côté d'autres dont les périodes, même les plus voisines de la nôtre, semblent n'avoir connu aucun précurseur. D'autres fois, continue-t-il, c'est l'inverse, et certaines couches de terrain offrent, à côté d'espèces dont il est facile de reconnaître aujourd'hui les congénères, des combinaisons organiques dont la nature actuelle n'a gardé nul souvenir. Comment expliquer ces différences? Quelles sont les causes

[1] Gaudry, *l. c.*, p. 295.

[2] Zittel, *Traité de paléontologie*, t. I, p. 14 (trad. franç.)

[3] Forbes, il y a longtemps déjà, fut étonné de trouver dans le lias une étoile de mer semblable à celle si commune sur nos côtes.

[4] *Du rôle du temps dans la nature.* (*Rev. des quest. scient*, avril 1885.)

qui ont amené ces résultats si incompréhensibles pour nous?

Aucune des hypothèses que l'on proclame ne peut, je l'avoue, satisfaire mon intelligence. « Rien ne laisse percer le mystère qui entoure le développement primitif des grandes classes du monde animal, disait y a quelques années [1], l'illustre paléontologiste qui renouvelle de nos jours les grandes traditions de Cuvier. Nul homme ne sait comment ont été formés les premiers foraminifères, les premiers polypes, les premières étoiles de mer, les premiers crinoïdes. Les fossiles primaires ne nous ont fourni aucune preuve positive du passage des animaux d'une classe à ceux d'une autre classe ». Aujourd'hui, il ajoute avec une conviction plus prononcée peut-être : « Ni la force ni la fécondité n'ont empêché la destruction des êtres; l'évolution s'est avancée à travers les âges en souveraine maîtresse, que rien ne pouvait arrêter dans sa marche majestueuse; la concurrence vitale, la sélection naturelle, les influences du milieu, les migrations, l'ont sans doute aidée; mais son principe a résidé dans une région supérieure trop haute pour que nous puissions, quant à présent, le bien saisir [2] ».

Ainsi donc, soit que nous admettions l'évolution telle que l'enseigne M. Gaudry, en acceptant seulement comme très secondaires les causes que l'école darwiniste regarde comme les agents uniques des modifications qui se produisent dans les divers règnes de la nature, soit que nous rejetions avec d'autres savants le principe même de l'évolution comme on l'entend aujourd'hui, soit que nous fassions des réserves fondées sur les immenses lacunes qui subsistent encore, il faudra toujours se résigner à avouer que la science humaine ne peut rien nous apprendre ni sur la première apparition des êtres organisés, ni sur leur succession dans le temps, ni sur leur merveilleuse multiplication dans l'espace. Cette ignorance peut-elle nous étonner? Nous ne savons comprendre le mystère de la vie, que nous sentons en nous, que nous voyons autour de nous. Nous ne pouvons expliquer comment un être dont la taille égale à peine le centième d'un millimètre vienne féconder l'ovule et donner la vie. Bien plus, ce spermatozoïde [3] que nous n'apercevons qu'à l'aide de puissants microscopes, porte en

[1] *Enchaînements du monde animal, Fossiles primaires.* Paris, 1883.

[2] *Fossiles secondaires*, p. 295, 296.

[3] Les spermatozoïdes, agents essentiels de la fécondation, diffèrent complètement chez les êtres organisés. (Sicard, *Éléments de zoologie*, p. 79, fig. 65.) — C'est encore là un fait qui vient absolument à l'encontre des théories transformistes. Tous sont d'une extrême petitesse. Un calcul que j'ai sous les yeux dit qu'il en faudrait 636 millions pour arriver au poids d'un milligramme.

lui, dans une mesure que nous ne savons dire, non seulement les qualités physiques et morales du père, mais encore celles de nombreuses générations d'ancêtres connus ou inconnus. Ce n'est pas tout, dès que cette cellule primordiale a reçu l'incitation fécondante, nous voyons les cellules embryonnaires se scinder, se subdiviser, se condenser et former des muscles, des tissus, des artères, des viscères, sans que nous puissions dire les forces qui agissent, l'initiative qui opère. Les savants espèrent-ils donc pouvoir rendre compte de la vie quand ils ont disséqué un cadavre, ou bien de la pensée quand ils ont décrit l'association des idées? Plus de modestie serait de mise, car plus la science progresse, plus nous sentons que le fond des choses reste inaccessible à nos recherches, moins nous sommes disposés à accepter les conclusions de certains savants émises avec une si orgueilleuse infaillibilité, et nous ne pouvons que répéter après M. Dawson, président de l'Association américaine pour l'avancement des sciences [1]. « Je ne sais rien de plus contraire à la science, de moins favorable au progrès que la promulgation de décisions dogmatiques telles qu'on prétend les imposer [2]. »

III

Jusqu'à présent, je n'ai dit que quelques mots de l'homme; il doit cependant jouer le plus grand rôle dans les études anthropologiques qui ne sont faites que par lui et pour lui.

L'homme, selon une école nombreuse et bruyante, n'est que le premier des animaux. Il se rattache par une chaîne ininterrompue au protoplasme, ce composé organique de substances anorganiques. Il arrive par de longues et laborieuses transformations à l'anthropoide et par l'anthropoide à la forme humaine. Darwin, vers la fin de sa vie, avait accepté ces théories qui lui semblaient le couronnement de son œuvre [3], mais il se contentait de dire que l'homme descendait d'une forme moins parfaite que lui, sans indiquer cet ancêtre inconnu. Hæckel et Cope, sectaires plus ardents, l'ont rapidement dépassé. Ils ont dressé toute notre généa-

[1] Session tenue à Minneapolis (Minnesota), 1883.

[2] Citons aussi ce que disait Tyndall : « Considered fundamentally, it is by the operation of an insoluble mystery, that life is evolved, species differentiated, and mind unfolded from their prepotent elements in the unmeasurable past. »

[3] *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, trad. franç., 2e éd. p. 410 et suiv. — Voy. aussi, chap. Ier de l'édition anglaise, *The Evidence of the Descent of Man from some lower Form*, et chap. II, *The Affinities and Genealogy of Man*.

logie; pour le premier, nous l'avons vu, vingt-cinq stades nous séparent de la monère primitive, et parmi nos ancêtres nous comptons les batraciens, les marsupiaux, les catharhiniens et les pithecoïdes [1]. Pour Cope, notre ancêtre le plus direct est un lémurien l'*Anaptomorphus Homunculus* récemment découvert [2]. M. Schmidt croit que c'est un pachyderme [3]. Sa conclusion mérite d'être citée. « Les singes, dit-il, ont une double origine bien distincte; la branche américaine a eu des ancêtres de la forme des insectivores; la branche europæo-asiatique y compris les anthropomorphes, des ancêtres de la forme des pachydermes; nous sommes donc très près de l'origine pachydermique de nos ancêtres [4]. » Bien d'autres hypothèses sont émises; Vogt dit que l'homme ne peut être mis en relation génésique directe ni avec les singes actuels, ni avec aucun des singes fossiles connus; mais, selon lui, les hommes et les singes ont surgi d'une souche commune, souche encore ignorée dont les caractères se font voir dans le jeune âge plus rapproché du point initial que l'être adulte. Le docteur Topinard veut aussi que nous descendions des simiens [5]; ou du moins tout se présente, dit-il, comme si nous en descendions; mais de quels singes connus ou inconnus? « Je l'ignore, répond-il. Aucun des anthropoïdes actuels n'a assurément été notre ancêtre [6]. » Nous nous bornerons à ces citations; notre but n'est pas de montrer les lamentables aberrations, où la passion entraîne des hommes de

[1] *Natürliche Schopfungs Geschichte*, 8e éd., Berlin, 1889. La nouvelle revue l'*Anthropologie* (1890, p. 738 et suiv.) en donne une complète, mais très partiale analyse.

[2] Cope divise les lémuriens fossiles de l'Amérique en trois familles; la première, celle des Anaptomorphes, conduit par deux rameaux différents l'un au singe, l'autre à l'homme. Virchow (*Verhandlung der Berliner Anthrop. Gesellschaft*, 1886) a énergiquement réfuté cette théorie.

[3] *Les mammifères et leurs ancêtres géologiques*. Paris, 1887.

[4] Le Dr Topinard nous dit : « La descendance du cochon ne me séduit pas. » J'ignore si celle du singe est plus honorable; mais la question n'est pas là; nous cherchons la vérité et nous n'avons que faire d'affections ou de répulsions.

[5] Claude de la Metherie, professeur de sciences naturelles au collège de France, en 1812, disait déjà : « L'homme n'est qu'un singe perfectionné par l'état social. »

[6] *Les dernières étapes de la généalogie de l'homme*. (*Revue d'anth.* 1888, p. 331.) Le savant docteur ne se montre pas conséquent avec lui-même, car il écrit dans le même travail, (p. 308.) « Plus je vais, plus je suis convaincu que les anthropoïdes doivent être réunis aux singes admis par tous sous ce nom et n'en sont que la famille la plus élevée, plus je suis persuadé qu'ils se séparent davantage de l'homme, qu'on ne se laisse aller à le croire dans une certaine école, en s'en tenant au point de vue physiologique pur, car le point de vue intellectuel n'est pas un instant discutable. »

science et de talent, encore moins de concilier d'inconciliables contradictions; mais de faire voir que ces affirmations souvent si tranchantes ne s'appuient sur aucun fait connu, sur aucune découverte sérieuse. Avant de le faire, il est bon de donner le portrait que tracent ceux que l'école appelle ses maîtres, des premiers êtres qui ont revêtu la forme humaine. Ces hommes, nous apprend-t-on, étaient dolichocéphales, très prognathes; ils avaient les cheveux laineux, la peau noire ou brune; leur corps était couvert de poils longs et abondants; les jambes sans mollets étaient plus minces et plus courtes, les bras plus longs et plus robustes que ceux des races actuelles. Les genoux étaient fortement fléchis et la station à demi verticale. Ces hommes étaient privés de la parole; ce ne fut que plus tard, par je ne sais quel heureux hasard, qu'ils parvinrent à acquérir le langage articulé, qui devait les différencier si complètement de tous les autres êtres. Darwin nous donne comme ancêtre, un mammifère velu, pourvu d'une queue, d'oreilles pointues et vivant habituellement sur les arbres.

Est-il besoin de le répéter, ces théories, ces portraits fantaisistes ne supportent pas un instant l'examen; c'est aujourd'hui l'opinion de tous ceux qui étudient impartialement la question. « On sera bien forcé, écrit Vogt [1], de remanier et de renverser presque tous les arbres phylogéniques qu'on nous a présentés. » Au congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique tenu à Paris en 1889 [2], un professeur de Liège, M. Fraipont, a relevé ce qu'il appelle les caractères pithécoïdes des squelettes de Spy, en concluant à une évolution ascendante de l'humanité des plus caractérisées pendant la période quaternaire. Il a été vivement combattu, et telle a été l'impression générale, que M. Fraipont a dû lui-même reconnaître qu'il n'avait employé le terme de caractères simiens que pour constater un fait, sauf à en rechercher ensuite la signification. C'était une retraite honorable. Virchow est plus explicite encore. « On croyait, il y a vingt ans, disait-il au congrès des anthropologistes allemands réunis l'année dernière à Vienne [3], que rien ne serait plus facile que de montrer la descendance de l'homme du singe ou de tout autre mammifère; il a fallu beaucoup rabattre de ces espérances. Quant au précurseur de l'homme, au proanthropos, il reste plus que jamais à l'état d'hypothèse, et nous savons actuellement que les hommes des âges préhistoriques ne se rapprochaient pas plus des singes que les hommes qui vivent aujourd'hui. Les races humaines les plus inférieures de l'époque présente, ne montrent aucune ten

[1] *Quelques hérésies darwinistes.* (*Rev. scient.*, 1886.)
[2] *Compte-rendu*, Paris 1890, p. 33 et suiv.
[3] *L'Anthropologie dans les vingt dernières années.*

dance vers les formes simiennes, et les quelques caractères pithécoïdes que l'on pourrait relever ne méritent pas qu'on s'y arrête. »

C'est qu'en effet, il est impossible, comme l'observe très bien l'illustre professeur de Berlin, d'aller contre les faits. Les découvertes de ces cinquante dernières années ont mis au jour, tant en Europe qu'en Amérique, de nombreux ossements humains qui remontent assurément aux âges les plus reculés. Aucun, absolument aucun, n'appartient à une humanité différente de la nôtre. La mâchoire de la Naulette trouvée en Belgique parmi de nombreux débris du mammouth, du rhinocéros et d'autres représentants de la faune quaternaire, montre bien quelques caractères se rapprochant de ce qu'on appelle les caractères simiens; mais aucun d'eux, reconnaît loyalement M. Topinard [1], n'a une valeur absolue. Il faudrait d'ailleurs retrouver ces mêmes caractères sur d'autres mandibules pour établir un type normal. Or c'est le contraire qui a lieu, et une mâchoire découverte, il y a quelques années, auprès de Châlons-sur-Marne [2] et qu'on peut avec quelque sécurité dater de l'époque quaternaire, offre des caractères absolument différents de ceux de la mâchoire de la Naulette. On avait aussi prétendu que l'apophyse géni [3] faisait défaut à cette dernière mâchoire ainsi qu'à celle de Schipka. De là, la conclusion que les hommes de la Naulette ou de Schipka ne pouvaient émettre que des sons inarticulés, et déjà Hæckel proposait pour eux le nom d' « Homoalalus », l'homme privé de tout langage [4]. Mais un examen plus sérieux a prouvé que cette apophyse existait, et nous avons perdu l'occasion de montrer un ancêtre en voie d'évolution pour atteindre la faculté dont il était jusqu'alors privé et qui devait en faire un homme dans toute l'acception du mot.

Les mêmes observations s'appliquent aux crânes de Neanderthal [5],

[1] *Les caractères simiens de la mâchoire de la Naulette.* (*Rev. d'Anthr.* 1886.) Voy. aussi Arcelin, *Rev. des quest. scient.* 1887, t. Ier, p. 263.

[2] Cette mâchoire a été présentée par M. Nicaise à la Société d'anthropologie de Paris.

[3] L'apophyse géni est une saillie osseuse située à la partie interne de la mâchoire et sur laquelle s'insèrent les muscles de la langue. Est-elle indispensable pour l'émission de sons articulés? Je n'oserai l'affirmer. Une communication faite récemment, par M. Blanchard, à l'Académie des sciences (24 fév. 1890), me paraît plus intéressante. Il a montré les différences existantes dans la cavité pharingo-buccale chez l'homme et chez le singe, différences telles que, selon le savant académicien, elles rendent la parole complètement impossible à ce dernier.

[4] Brinton, *The Language of Palæolithic Man.* (*Americ Phil. Soc.* Oct., 1888.)

[5] Nous citons le crâne de Neanderthal à raison de sa célébrité; mais il convient d'ajouter que des recherches récentes laissent des doutes sur sa grande antiquité. Sous cette réserve, voici ce que dit M. de Quatrefages

de Marcilly-sur-Eure, de Spy, à d'autres encore. Tous diffèrent bien autrement des crânes anthropoïdes que des crânes appartenant aux races humaines que nous proclamons les plus inférieures. Leur capacité crânienne, ce caractère essentiel de l'homme, au dire des anthropologistes les plus éminents, dépasse dans une large mesure la capacité crânienne des races actuelles les plus dégradées, et quand on voit que la moyenne la plus basse pour celle de ces dernières est de 1100 centimètres cubes, et que celle des anthropoïdes les plus élevés atteint à peine 530 centimètres cubes, on peut mesurer la distance qui les sépare, et cette distance, ce n'est ni le Proanthropos ni l'Anthropopithèque qui parviendront à la combler [1].

L'étude des circonvolutions cérébrales doit-elle modifier cette conclusion? Nous sommes obligés de dire que là encore les doctrines de l'école sont en défaut. Les circonvolutions ne se sont pas développées d'une façon progressive et continue chez les mammifères. L'évolution, si l'on peut se servir de ce mot, s'est effectuée dans chaque ordre suivant des types variés et le Dr Topinard [2] reconnaît que, sous ce rapport, il n'est pas de série allant directement de l'Ornithorynque à l'Homme. Entre les circonvolutions et les autres caractères, il n'y a aucun parallélisme; certains animaux supérieurs par les uns, sont inférieurs par les autres et réciproquement.

Si l'homme physique diffère aussi complètement de l'animal, que dirons-nous de l'homme intellectuel et moral? Wallace (nous aimons à citer surtout les champions ardents des idées nouvelles) [3] admet que la sélection naturelle a pu développer les notions de justice et de bienfaisance; mais il n'en peut être de même, ajoute-t-il, des notions abstraites du temps et de l'espace, de l'éternité et de l'infini, du sentiment artistique ou de l'esprit mathématique. Comment la sélection naturelle, qui n'est à tout prendre que la survivance de ceux qui sont matériellement les plus aptes, aurait-elle pu favoriser le développement de facultés si éloignées des besoins

(*Hommes fossiles*, p. 33): « Le crâne de Neanderthal est très curieux comme témoignage des exagérations que peuvent présenter certains caractères ostéologiques, mais il est difficile de voir en lui le type normal d'une race spéciale. » Il n'est, d'ailleurs, ajouterons-nous, nullement incompatible avec un développement intellectuel très accusé.

[1] J'emprunte ces moyennes au Dr Topinard. Je les crois faibles pour les races humaines. Le Dr Brinton, dans un savant ouvrage qu'il vient de publier (*Races and Peoples*, New-York, 1890), donne 1600 centimètres cubes comme capacité moyenne des Européens et 1250 centimètres cubes comme celle des Boschismen, une des races les plus dégradées que l'on connaisse. La moyenne pour les Parisiens du dix-neuvième siècle est de 1559 centimètres cubes et pour les Parisiennes de 1337 centimètres cubes.

[2] *Anthropologie*, 1890, p. 731.

[3] *La sélection naturelle*, trad. L. de Candolle, p. 350 et suiv.

naturels du sauvage? Devant cette impossibilité, qu'il ne peut méconnaître, Wallace se voit forcé d'admettre qu'une intelligence supérieure à l'homme a guidé la marche de l'espèce humaine dans une direction définie; mais par une aberration inexplicable, le savant anglais refuse de s'incliner devant son Créateur; il attribue le développement des portions essentiellement humaines de notre organisation et de notre intelligence à des êtres supérieurs à nous, qu'il ne prétend pas nous faire connaître et dont l'action directrice se serait exercée conformément à des lois naturelles universelles. Voilà où en sont arrivés nos adversaires les plus éminents, ceux qui ont soutenu, qui soutiennent encore avec le plus d'ardeur la théorie de l'évolution! Nous aimons à répéter les réflexions si justes de M. de Quatrefages[1] : « Ces êtres supérieurs qui selon Wallace, auraient influé sur les destinées d'un être terrestre, au point de faire un homme de ce qui sans eux n'eût été qu'un animal, auraient joué vis-à-vis de nous le rôle de véritables dieux... par conséquent, le transformiste anglais place ici au-dessus de la sélection naturelle qui produit les espèces, au-dessus de la sélection artificielle qui produit les races, la sélection divine qui n'aurait été appliquée qu'à l'homme seul. »

L'aveu de Wallace, si atténué qu'il soit, ajouterons-nous, mérite d'être enregistré. Il peint l'embarras où se trouvent ceux qui forgent de toutes pièces des théories qui ne peuvent satisfaire leur intelligence.

S'il nous est impossible de trouver dans la longue chaîne des êtres un seul chaînon qui rattache l'homme à l'animal, pouvons-nous à un autre point de vue, évoquer une évolution du type simien à travers les périodes géologiques? pouvons-nous signaler un progrès chez les singes depuis le miocène où leurs principaux types se sont constitués[2]? La réponse doit être décidément négative. On avait cru que le Dryopithèque témoignait de ce progrès. Lartet, un des pionniers de la science nouvelle, sur l'étude d'un fragment de mâchoire, avait même prétendu que le Dryopithèque se rapprochait du type nègre[3]. M. Gaudry le décrivait comme un singe d'un caractère très élevé, se rattachant à l'homme par plusieurs particularités, par sa taille notamment, par certains détails de sa dentition, et il ajoutait que s'il venait à être prouvé que les silex tertiaires recueillis à Thenay étaient taillés, l'idée la plus

[1] *Revue scientifique*, 23 août 1890.

[2] Hartmann, *Les singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme*.

[3] *Acad. des sciences*, 28 juillet 1856. Voy. aussi un article du colonel du Housset, *Nature*, 20 mars 1875.

naturelle qui se présenterait à son esprit, c'est qu'ils l'avaient été par le Dryopithèque [1].

Mais une découverte plus importante faite auprès de Saint-Gaudens est venue modifier les conclusions de notre éminent paléontologiste. Avec une loyauté qui l'honore, il n'a pas hésité à déclarer à l'Académie des sciences [2] que contrairement à ce qu'il avait d'abord pensé, le Dryopithèque présentait des caractères moins élevés que la plupart des singes anthropomorphes et pour citer ses propres paroles : « Dans mes enchaînements du monde animal, dit-il, j'ai donné les raisons pour lesquelles je ne croyais pas que les silex de Thenay eussent été taillés; mais j'ai dit que si un jour il était démontré qu'ils l'ont été, il me semblait si impossible de concevoir l'existence de l'espèce humaine à l'époque miocène moyen, que je les attribuerais au Dryopithèque plutôt qu'à l'homme. Aujourd'hui, devenu un peu moins ignorant, je ne tiendrai plus le même langage. A en juger par l'état de nos découvertes, il n'y avait en Europe dans les temps tertiaires ni homme ni aucune créature qui se rapprochât de lui. Puisque le Dryopithèque est le plus élevé des singes découverts jusqu'à ce jour, nous devons reconnaître que la paléontologie n'a pas encore fourni d'enchaînement entre les hommes et les animaux. »

M. Gaudry signale entre autres caractères présentés par la mâchoire de Dryopithèque trouvée par M. Regnault l'allongement singulier de la face, et ce qui le frappe plus encore, le peu de place laissée à la langue pour se mouvoir. Ce dernier caractère l'amène à conclure par ces mots sa remarquable étude : « Ce n'est certainement pas le singe miocène de la France qui pourra jeter de la lumière sur la grande question de l'origine du langage; il n'établit pas un intermédiaire entre l'homme qui parle et les bêtes qui crient [3]. »

Tel est le bilan de l'Anthropologie durant ces dernières années. Nous n'avons, il est vrai, rien appris d'important. Aucun fait nouveau, aucune théorie nouvelle ne sont venus bouleverser toutes les connaissances acquises, et cependant les progrès, au vrai sens du mot, sont considérables. Nous en avons fini avec ces affirmations doctrinales à la fois si tranchantes et si dénuées de toute preuve sérieuse. Nul savant digne de ce nom n'ose défendre les générations spontanées, l'antiquité fabuleuse de notre race [4], l'origine simienne

[1] *Fossiles primaires*, p. 236, 241.

[2] *Comptes rendus*, 24 fév. 1890. — *Mém. Soc. géol. de France : le Dryopithèque.* — *Nature*, 5 juillet 1890.

[3] *Mém. Soc. géol.*, 1890, p. 7 et 8.

[4] « Aucune espèce de mammifère des temps éocène et miocène n'a

de l'homme [1]. Ceux dont le nom fait autorité, s'ils reconnaissent que le darwinisme peut à la rigueur expliquer la formation des races, ne savent plus attribuer uniquement l'origine des espèces ni à la sélection sexuelle ni à la lutte pour la vie, et s'il est vraisemblable que les conditions extérieures, le milieu où les êtres doivent se mouvoir peuvent amener des variations quelquefois importantes dans l'organisme, on ne prétend plus les proclamer comme les causes uniques des changements, comme les lois absolues qui président aux variations. Nous sommes forcément ramenés à plus de modestie; que ces variations aient lieu par un principe inhérent au développement, par la pression extérieure, ou bien par ces deux facteurs réunis, tout cela est aussi inconnu pour nous que pouvait l'être la loi de la gravitation avant Newton. Il faut donc attendre de l'avenir ce que le présent ne peut nous donner, et encore n'osons-nous guère espérer que les savants des siècles qui suivront le nôtre parviendront à percer le mystère de nos origines.

Un fait subsiste; les travaux de M. Gaudry l'ont mis hors de doute. Nous voyons durant les âges géologiques de nombreux passages d'espèce à espèce; mais si ces similitudes du squelette, ces transitions insensibles témoignent d'un enchaînement, je me sers du mot que M. Gaudry affectionne, parfois étrange entre des êtres aussi différents que les poissons et les amphibiens, les reptiles et les oiseaux, les similitudes, les affinités que l'on relève n'impliquent ni ascendance, ni descendance; jusqu'à présent du moins nous n'en avons nulle preuve; et la seule conclusion possible dans l'état actuel de nos connaissances est que nos classifications doivent être révisées, modifiées et probablement simplifiées. C'est là, il faut en convenir, un mince résultat pour les orgueilleuses espérances que l'on avait conçues. La vérité par sa seule force a prévalu contre les talents les plus incontestables, contre la science la plus sérieuse, et ce qui est assurément plus difficile, contre les passions les plus ardentes [1].

survécu jusqu'à nos jours. L'hippopotame est le seul représentant actuel des espèces pliocènes. Il serait bien singulier que l'homme sous sa forme actuelle soit un survivant de cette époque. » (J. Evans President of the section of Anthropology British. Ass. for the Advancement of Science, 1890.)

[1] « No competent Anatomist would maintain to day that Man was or could be the offspring however remote of any known species of animal. Darwin himself never claimed more than that man was the descendant of some ancient lower and extinct form. There has never been shown any connecting link between man and any lower species. » (Dr Mann, Pres. *American Cong. of Anth.* New-York, 1888.)

[2] Au moment où j'écrivais ces lignes, un congrès historique et archéologique réuni à Liège constatait les mêmes faits. « Les savants belges,

Il est une dernière remarque que je ne puis omettre. Nous sommes placés sur le terrain des faits actuellement connus, des solutions qu'ils comportent. *Vere scire est per causas scire*, a dit Bacon, il se peut que des faits nouveaux, des découvertes inattendues viennent modifier nos conclusions, entraîner peut-être des conclusions bien différentes. Si les faits sont vrais, si les découvertes sont certaines, je n'hésiterais pas à les accepter quelles que puissent être les conséquences qui en découlent, persuadé que je suis que la vérité ne peut jamais être contraire à la vérité éternelle et que la science, fille de Dieu, ne peut renier l'auteur de toute science.

Marquis De Nadaillac.

raconte M. de Baye, ont exposé que les découvertes faites par eux ne s'harmonisaient pas avec les systèmes proposés jusqu'à ce jour; l'homme tertiaire disparaît, l'époque représentant l'industrie humaine primitive qualifiée de cheléenne est contestée au point de vue de la priorité. M. G. de Mortillet qui assistait au congrès, en présence d'objections motivées, est obligé d'avouer que si les théories établies dans ses publications affectent une forme affirmative, elles deviennent vagues et élastiques dans la bouche du professeur. »

LES MÉMOIRES

DU

VICOMTE ARMAND DE MELUN[1]

LE COUP D'ÉTAT. — LES REPRÉSENTANTS A LA MAIRIE DU Xe ARRONDISSEMENT. — ARRESTATIONS. — LA CASERNE DU QUAI D'ORSAY. — VINCENNES. — M. DE MONTALEMBERT A L'ÉLYSÉE. — SA RUPTURE AVEC LE PRÉSIDENT.

Convaincu des intentions de Napoléon, qui ne voulait que nous faire tomber dans les pièges habilement tendus sous nos pas, et nous rendre responsables de notre chute, j'avais cessé tout rapport avec lui et votais toujours avec ceux qui étaient décidés à résister à ses tentatives d'usurpation.

M. de Persigny, mon voisin à la Chambre, m'entretenait avec grande franchise des projets et des espérances de son maître. Dans les derniers temps, lorsque personne ne doutait plus du coup d'État et de son succès, malgré les assurances de Changarnier, le confident de Napoléon me disait en toute sincérité, je crois : « Vous vous plaignez de notre ambition, vous avez grand tort; si vous vouliez, elle serait toute à votre profit. Que la droite soit avec nous, nous ne demandons qu'à mettre en ses mains le gouvernement, qu'à faire triompher ses principes. Puisqu'elle nous refuse, il nous faut chercher un parti et une armée ailleurs. Nous nous adresserons à la multitude, qui nous écoutera, et alors, ajoutait-il comiquement, gare à votre influence et même à vos biens. Nous, nous n'avons pas de châteaux à perdre. »

Un autre ami du prince, qui fut depuis conseiller d'État, ne cessait de nous répéter : « Que vous importe le coup d'État? nous le ferons sans vous, et le lendemain nous remettrons entre vos mains le pouvoir. » Il y avait dans ses paroles plus de vérité qu'on ne pense.

Comme son oncle, Napoléon préférait gouverner et triompher avec les honnêtes gens et toutes les aristocraties qu'avec la canaille, mais à la condition qu'aristocrates et honnêtes gens seraient les très obéissants serviteurs de sa personne et les très fidèles exécuteurs de ses volontés.

[1] Voy. *le Correspondant* du 10 avril 1891.

Au reste, si j'avais pu douter de l'approche du coup d'Etat, le général de Lamoricière, avec sa verve accoutumée, m'avait donné un signe qui devait l'annoncer et que je lui rappelai lorsqu'à son retour en France, après son exil et sa glorieuse campagne d'Italie, je le vis pour la dernière fois.

Un soir, quelques mois avant la dissolution, nous causions chez le duc de Luynes du sujet qui était déjà à l'ordre du jour, dans tous les salons comme dans les couloirs de l'Assemblée, de l'imminence du coup d'État. Chacun le voyait très prochain et en faisait remarquer les symptômes. Le coup d'État, dit alors Lamoricière, ne se fera que lorsque le Président aura trouvé l'homme qu'il lui faut, il ne l'a pas encore. Ce ne sera ni le général Magnan, ni le ministre actuel de la guerre, qui peuvent conduire à bien l'affaire; l'un n'est pas assez audacieux, l'autre n'accepterait pas cette mission. Les recherches qu'il fera en France n'aboutiront pas, mais il est en Algérie un homme qu'on lui a déjà signalé, capable de tout, qu'aucun danger n'arrêterait et qui ne reculerait devant aucun obstacle. Quand vous verrez le général de Saint-Arnaud ministre de la guerre, dites-vous : voilà le coup d'État. »

Peu de temps après, le général de Saint-Arnaud fut nommé. Il était au pied de la tribune le jour où l'on vota sur la proposition des questeurs, qui donnait au président de l'Assemblée le droit de commander à la force armée et de l'appeler à sa défense. Il n'attendait que le vote de la majorité en faveur de cette proposition, pour aller donner l'ordre aux troupes de cerner la Chambre, de l'envahir et de faire ainsi le coup d'État.

La singulière conduite de la gauche, qui s'unit aux bonapartistes pour rejeter le projet, l'empêcha de passer outre et fit ajourner l'opération de quelques jours.

Le lendemain, comme M. de Casabianca, un de ces braves gens dévoués aux Bonapartes, mais dupes des promesses de Napoléon de ne pas attenter aux lois et d'être fidèle à son serment, déclarait à tout venant « qu'on calomniait le Président en lui prêtant de telles idées », et offrait de parier sa tête qu'il n'y aurait pas de coup d'État : « Et moi, s'écria hautement Persigny, je parie la mienne qu'il y en aura un. »

Du reste, il ne faut pas s'étonner si, en si peu de temps, l'aventurier qui n'était connu que par les folles tentatives de Strasbourg et de Boulogne devint plus fort qu'une réunion d'hommes qui avait pour elle le vote du suffrage universel, comptait parmi ses membres presque tous les hommes importants et expérimentés des régimes précédents, avait pour orateurs Thiers, Berryer et Montalembert, etc. Au début, l'union de tous les conservateurs et leur

accord avec le Président, qui ne cessait de se dire le serviteur de la loi, amena un grand apaisement dans les populations.

A ce moment, chacun ne paraissait attaché qu'à une pensée : faire régner partout l'ordre et la loi; mais le jour où ce but parut atteint, où la Bourse monta, où l'anarchie ne se montra plus dans les rues, où il fut permis à la force publique de mettre son sabre dans le fourreau, alors chacun revint à ses préférences. Personne, au moins parmi les conservateurs, ne voulut plus de la République. On déclara presque publiquement sa succession ouverte, on fit à la tribune d'éloquents et chaleureux éloges de la monarchie et on travailla à la ramener; tandis qu'à côté, les orléanistes préparaient la future présidence du duc d'Aumale.

Mais il y avait quelqu'un qui travaillait mieux et plus que tous les autres et profitait de tous les travaux de ceux-ci, c'était le Président lui-même. Il ne fallait pas grande perspicacité pour voir que toutes les malédictions contre la République, tous les éloges du gouvernement monarchique étaient des arguments en faveur de l'Empire. Le peuple avait à peu près oublié Henri V, et d'ailleurs l'inutilité des tentatives pour rapprocher les deux branches les écartait nécessairement toutes les deux. Le pays n'avait alors à choisir qu'entre la constitution actuelle et celle que lui préparait le futur empereur; toute attaque contre l'une était la défense de l'autre. C'était donc sur un terrain vacillant, manquant de solidité et d'appui, que se débattait la pauvre Assemblée, contre les tentatives du Président, qui se faisait acclamer par les troupes et applaudir par le peuple en disant du mal du pouvoir législatif.

Un fait surtout m'avait éclairé de bonne heure sur la fausseté de la situation. M. Molé m'avait raconté qu'après la revue de Satory, où, pour la première fois, l'armée avait crié : Vive l'empereur! et où il était visible qu'une conspiration se tramait à l'Élysée contre la Chambre, la constitution et la République, on proposa à M. Dupin, en qualité de président de la Chambre, de faire arrêter le Président, et alors il en avait encore le moyen.

Effrayé d'une telle responsabilité qui n'allait pas à son tempérament, celui-ci demanda de pouvoir s'appuyer sur les hommes les plus importants de l'Assemblée, alors en vacances, dont plusieurs faisaient partie de la commission de prorogation. Une réunion eut lieu à laquelle assistait Changarnier, encore général en chef et disposant des forces militaires; mais dès que la question fut posée, M. Molé demanda ce que l'on prétendait faire du Président et à quel régime serait soumise la France : il déclara alors qu'il fallait revenir sans hésitation à la légitimité. Changarnier et les siens ne voulurent pas le suivre dans cette voie. Une grande commission, formée

des chefs de la majorité, de ceux qu'on appelait alors les *Burgraves*, devait, disaient-ils, être investie du pouvoir. M. Molé, partageant les défiances des légitimistes qui voyaient percer partout l'influence des d'Orléans, craignit une nouvelle révolution de Juillet et refusa d'en courir les chances, et son opposition, fort du goût de Dupin, mais pour un autre motif, fit dissoudre la réunion sans conclure.

L'issue du combat ne pouvait être douteuse entre un homme fidèle à un plan unique, à une volonté toujours suivie, disposant à lui seul de toutes les places et de tout le budget, ayant à ses ordres toutes les audaces et toutes les aventures, et une réunion d'hommes divisés, hésitants, ne sachant quel avenir poursuivre, comptant dans ses rangs des gens qui votaient contre elle, d'autres qui la trahissaient et rapportaient à l'ennemi ses plans de campagne et ses moyens de défense. Aussi puis-je dire que jamais époque de ma vie ne me fut plus pénible; plusieurs fois, sans la crainte de paraître déserter le champ de bataille, j'aurais donné de grand cœur ma démission, car dans les derniers temps il n'y avait plus rien à faire; on se sentait entraîné sur une pente irrésistible, on se savait condamné à mort sans pouvoir éviter l'exécution, il ne s'agissait plus que de l'heure et du jour.

Mon dernier acte politique fut lié au dernier effort de l'Assemblée pour se défendre. Les questeurs, s'attendant chaque jour à voir le parlement envahi par la force et sachant les conseils qui se tenaient à l'Élysée pour préparer le coup d'Etat, firent aux représentants une proposition qui donnait au président de l'Assemblée le droit, en cas d'attaque, d'appeler à son secours la force publique. Le but était de placer la représentation nationale à l'abri d'un coup d'Etat, en mettant à sa disposition une armée. Napoléon ne s'y trompa pas, grand émoi fut dans son camp; mais, suivant son habitude, il n'attaqua pas le projet de front; ses séides ne le combattirent que sous le point de vue de son inutilité. « D'abord, dirent-ils, c'était se battre contre des moulins à vent, car jamais l'Assemblée ne pouvait avoir besoin de se défendre, personne n'ayant la pensée de l'attaquer; un décret de la Constituante établissait d'ailleurs le droit du président de l'Assemblée dans ce cas; loin d'être aboli, il était affiché dans toutes les casernes et lu à chaque changement de garnison. »

Rien de moins vrai; mais au moment de tirer l'épée l'Assemblée hésitait et aurait accepté un compromis. Cependant, prévoyant que la proposition passerait par la commission d'initiative, on voulut composer son bureau d'hommes indépendants; la majorité désigna pour président M. Vitet, et moi pour secrétaire. Le jour où vint l'examen du projet des questeurs, quelques membres bonapartistes,

mettant en avant les raisons invoquées par le gouvernement, demandèrent son rejet comme inutile. Le plus grand nombre, obéissant à des pensées de conciliation et de paix, annoncèrent qu'ils se contenteraient d'une déclaration ministérielle reconnaissant le droit du président de l'Assemblée et que la commission porterait à la tribune. Il fut décidé que le ministre, le général de Saint-Arnaud, serait prié de venir s'expliquer sur ce point à la séance suivante. Il arriva tout plein de paroles aimables et conciliantes, confirma l'affichage dans toutes les casernes du décret de la Constituante, et sa volonté de le faire remettre partout où le temps l'aurait effacé; on en donnerait en même temps, dit-il, connaissance aux soldats. Là-dessus, unanimité de la commission pour se déclarer satisfaite.

Dans la pensée que l'accord était fait entre elle et le gouvernement et que la bataille n'aurait pas lieu, je fus obligé, comme secrétaire, de rédiger mon procès-verbal relatant tout ce qui avait été dit et convenu. Le lendemain je lus le procès-verbal, il fut approuvé de tous, puis bientôt communiqué aux députés. Il parut un traité de paix que le général de Lamoricière nous reprochait d'avoir trop facilement accepté. Nous eûmes même à cette occasion une discussion assez vive ensemble. Je savais ce qui se tramait dans la gauche, et je lui annonçai que si nous avions persisté dans notre projet nous étions certains d'une défaite, grâce à la défection des gens qui siégeaient derrière lui.

Mais le traité de paix n'allait pas à l'Elysée. En racontant ce qu'il avait dit, Saint-Arnaud fut très mal reçu et eut l'ordre de désavouer le procès-verbal, et de l'accuser d'avoir mal rendu sa pensée, ce qu'il n'hésita pas à faire et à publier. Furieux d'une telle accusation, je vais trouver notre président M. Vitet. Animé d'une même indignation contre cet audacieux désavœu, il convoque la commission; j'y porte plainte contre le ministre, je relis mon procès-verbal, j'en pèse lentement chaque mot, et je somme chacun des commissaires de dire qui avait raison, de Saint-Arnaud ou de moi. Tous sans exception, les trois bonapartistes compris, me donnent raison, et reconnaissent la vérité absolue de ma rédaction; je leur demande de signer; ils signent tous.

J'étais résolu, le jour de la discussion, de porter la question à la tribune et d'accuser le général de calomnie; M. Vitet invoqua le droit du président de défendre la commission incriminée dans son secrétaire, et il fut convenu qu'il parlerait en notre nom. Ce n'était pas sans émotion que je voyais venir ce jour où allait être tiré le premier coup de canon, mais la commission, après ce désaveu ministériel, qui persista malgré l'affirmation unanime de tous les

commissaires, ayant décidé qu'elle proposerait l'acceptation de la proposition des questeurs, ne voulut pas compliquer la question par une dispute personnelle avec un des membres du ministère.

Le rapport ne fit pas même mention de ce conflit et appuya le vote de la commission sur des principes d'ordre et de droit. Lorsque la proposition vint à la discussion, personne parmi l'Assemblée ne fit même allusion à cet incident, qui avait un moment si fortement agité l'Assemblée. C'est cette séance qui décida de notre sort. La gauche s'allia aux bonapartistes pour refuser au président de l'Assemblée le droit de requérir la force, et par conséquent à la représentation nationale les moyens de se défendre.

Obéissant à ses passions, elle expliquait son vote par la plus grande facilité qu'elle trouverait à se débarrasser d'un tyran que de trois cents, la certitude où elle était que la grande voix du peuple ne permettrait pas le coup d'État. Quelques jours après, le coup d'État fut fait, la grande voix du peuple se tut et les amis de ceux qui avaient voté contre l'Assemblée pour l'Empire prenaient le chemin de la déportation ou de l'exil. Telle a toujours été la triste politique des partis.

Que serait-il arrivé si nous étions restés dans la loi? Quelle Assemblée aurait envoyé le suffrage universel? L'extrême-gauche se promettait une Convention; elle ne manquait pas d'hommes, même dans notre Chambre, capables d'en ressusciter les traditions et les usages. L'un d'eux, vieux camarade de mon frère à l'École polytechnique, ce général en chef des Voraces de Lyon, que, depuis, l'empereur dépouilla arbitrairement de son grade, et qui alors avait repris avec mon frère presque l'intimité des anciens jours et se montrait dans ses conversations beaucoup plus modéré et raisonnable que le banc où il siégeait, nous déclara dans un accès de fureur, après le vote qui déportait les insurgés de juin, qu'un tel abus de la majorité justifiait les vengeances populaires et que le jour où lui et ses amis deviendraient les maîtres, les bateaux de Carrier retrouveraient leur emploi légitime.

De pareilles menaces, répétées par les journaux du radicalisme, commentées par les feuilles napoléoniennes, avaient préparé le succès du coup d'État. L'impuissance de l'Assemblée à donner une solution aux difficultés de la situation avait rallié à la dictature des hommes qui, peu de mois auparavant, lui étaient les plus opposés, et bien peu de jours avant la catastrophe, le comte Molé me montrait avec douleur deux lettres que lui avaient écrites, à très peu de temps d'intervalle, un des hommes les plus considérables et des plus influents du commerce de Lyon. La première, très sévère contre la conduite du président envers l'Assemblée,

poussait celle-ci à donner à la France un gouvernement plus moral et mieux ordonné; la seconde, déplorant les divisions et l'inaction du parlement et exprimant le désir d'échapper à tout prix à la république qu'en 1849 on attendait du suffrage universel, finissait, en désespoir de cause, par se prononcer pour l'avènement de Napoléon.

Le 1er décembre j'étais resté jusqu'à minuit en conférence avec des présidents des sociétés ouvrières de secours mutuels, qui venaient chaque semaine causer avec moi des intérêts de la mutualité, sachant qu'à la Chambre je représentais un peu leur cause. Je les avais reconduits en leur donnant rendez-vous à la semaine suivante, et voyant que chaque jour on annonçait le coup d'État pour le lendemain, et qu'il n'arrivait pas, je m'étais couché avec l'intention de venir de bonne heure à l'Assemblée, où j'étais convoqué avec mon frère pour une commission.

Le 2, vers neuf heures du matin, un de mes collègues qui ordinairement votait avec moi et faisait partie d'une très petite réunion que nous avions formée depuis peu de temps avec la prétention de la tenir à l'écart de tous les partis, de toutes les intrigues, et de ne la laisser guider que par les intérêts du pays, vint m'annoncer que le fameux coup d'Etat était fait depuis deux heures, que la troupe veillait à la porte de l'Assemblée pour empêcher d'entrer les représentants et les arrêter en cas de résistance. A chaque coin de rue était affichée une proclamation annonçant que l'Assemblée n'existait plus, que le Président, rétablissant dans son intégrité le suffrage universel, convoquait le pays à dire, par oui ou par non, s'il approuvait le coup d'État et la constitution qui devait succéder au parlementarisme, cause de tous les maux. Notre collègue, fort ému, nous prévenait que les représentants se réunissaient à la mairie du dixième arrondissement, l'arrondissement du palais de l'Assemblée et le nôtre, pour protester et aviser à combattre cette violation de toutes les lois.

Mon frère et moi ne prîmes que le temps d'embrasser notre mère et nos sœurs, et nous nous rendîmes en toute hâte à la mairie dont nous étions voisins. Nous y trouvâmes un certain nombre de députés de toute opinion; le plus grand nombre appartenait à la droite. D'autres arrivèrent en même temps que nous; plusieurs nous suivirent, nos vice-présidents, Benoît d'Azy et Vitet, y étaient avec Berryer, de Falloux et les principaux chefs des conservateurs; M. Cochin, adjoint au maire, se tenait sur le perron, introduisant les arrivants.

Tout le monde était indigné; mais personne n'osait dire si la population partageait notre indignation et ne prévoyait ce qui allait sortir de la catastrophe. Bientôt on apprit que Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Cavaignac, et tous les généraux dont on

pouvait craindre l'influence sur l'armée avaient été arrêtés, la nuit, dans leur lit, sans avoir pu se défendre. Quelques députés, en voulant se réunir à l'Assemblée, avaient été repoussés par la force, l'un d'eux même avait reçu un coup de baïonnette, les questeurs avaient eu le sort des généraux. Mais le président Dupin, par une exception qui lui faisait peu d'honneur, avait été laissé libre dans son appartement du Palais-Bourbon, et après une innocente formule de protestation était allé tranquillement faire des visites à ses amis.

Nous déclarâmes le général Oudinot commandant en chef de l'armée et Tamisier, un homme de gauche, ancien élève de l'École polytechnique, commandant de la garde nationale. Pendant que l'on rédigeait une protestation, un bataillon de chasseurs avait envahi la cour; le lieutenant qui le commandait avait placé des sentinelles à la porte de la salle, et la foule commençait à entourer la mairie; mais l'aspect général ne nous annonçait rien de bon. Un très petit nombre criait : « Vive l'Assemblée! » Quelques-uns acclamaient Napoléon. Le plus grand nombre riait et semblait ne voir dans toute cette affaire qu'un jeu dans lequel nous étions pris comme des rats dans la souricière.

Berryer essaya par la fenêtre de parler à cette foule, de l'échauffer par les accents de son patriotisme et de son éloquence; mais sa voix ne trouva pas d'écho. On l'écouta sans lui répondre. Il était facile de voir que nous n'étions plus assez populaires pour émouvoir le peuple, et que, s'il ne se passionnait pas pour l'auteur du coup d'État, il n'avait ni pitié ni intérêt pour ses victimes.

Quelques moments après, un commissaire de police, accompagné du lieutenant de chasseurs, vint nous signifier que nous eussions à vider la place et à rentrer chacun chez nous; nous refusâmes. Une demi-heure ne s'était pas écoulée que le lieutenant reparut, suivi d'une dizaine de fusiliers nous déclarant qu'il avait ordre de nous faire prisonniers, si nous refusions de nous dissoudre, et comme les vice-présidents, revêtus de leur insigne, lui reprochaient de vouloir ainsi porter atteinte à l'inviolabilité de l'Assemblée nationale. « Que voulez-vous, répondit-il, c'est l'Assemblée qui l'a décidé ainsi; en refusant à son président le droit de nous donner des ordres, ne nous a-t-elle pas fait une loi de n'obéir qu'à Napoléon? C'est ce que nous faisons aujourd'hui; veuillez donc vous retirer, ou je serai forcé, d'après mes ordres, de vous conduire en prison.

« En prison, en prison! » tel fut notre cri unanime. Nos vice-présidents se laissèrent toucher sur l'épaule par le lieutenant pour bien établir que nous ne cédions qu'à la violence, et nous descendîmes deux à deux l'escalier de la mairie. Un escadron de lanciers

était à la porte et nous escorta jusqu'à la caserne du quai d'Orsay, qui nous fut donnée pour prison.

Sur notre passage, la foule était assez compacte; quelques-uns tristes, la majorité curieuse et indifférente, plusieurs applaudissant à notre sort. Parmi nous, beaucoup marchaient en silence; quelques-uns, surtout les hommes de gauche, protestaient à haute voix. Mais quand on vit à la tête des troupes qui nous conduisaient prisonniers le général Forey, celui qui avait reçu mission de veiller au salut de l'Assemblée, la patience n'y tint plus, et chacun lui jeta en passant une de ces épithètes qui déshonorent un homme.

Il était tard, lorsque nous arrivâmes au quai d'Orsay; la caserne était vide, nous nous y installâmes sur des bancs et des tables; une collecte faite entre nous nous procura à chacun un morceau de gigot pour notre souper, et notre nuit se passa à discuter sur notre position, sur l'infamie du Président, sur l'infamie plus grande encore de ceux de nos collègues qui l'avaient aidé dans son crime, ou s'étaient hâtés de s'y rallier. De très rares visiteurs, avec la permission de Morny, le grand entrepreneur de l'affaire, purent parvenir jusqu'à nous; la plupart jouaient un assez vilain rôle en cherchant à débaucher leurs amis ou leurs collègues, et à les ramener au dictateur, en leur faisant ouvrir la porte. Toutes les offres furent très mal reçues et faillirent attirer à l'un d'eux, futur sénateur, un très mauvais parti. Ces refus rendirent sévère notre clôture; seul, M. de Tocqueville obtint de sortir pour aller auprès de sa femme qui était malade.

Les nouvelles qui nous arrivaient n'étaient pas très favorables. Le lendemain, à la pointe du jour, on invita les prisonniers à monter dans les voitures cellulaires qui les attendaient à la porte; chacun se précipita, et bientôt elles furent remplies et prirent le chemin, les unes de Mazas, les autres de je ne sais plus quelle prison. Je partageais un matelas, que je m'étais procuré à grand'-peine, avec mon frère et un excellent vicaire général d'Arras qui n'avait pas fait grand bruit à l'Assemblée. J'engageai mes compagnons à ne pas trop se presser. Lorsque les voitures cellulaires furent pleines et toutes les places dans les prisons données, on fit avancer des omnibus et nous fûmes priés d'y monter, puis ils partirent pour Vincennes.

Rien n'était plus lugubre que ce convoi; il faisait à peine jour, les cavaliers qui escortaient les voitures semblaient de grandes ombres conduisant un long convoi funèbre. Sur la route, en traversant le faubourg Saint-Antoine, où la veille au soir il y avait eu un commencement de barricades, quelques rares habitants paraissaient aux fenêtres pour nous voir passer, et des figures

pâles et sinistres erraient dans les carrefours et sur les terrains vagues, comme préparant une nouvelle émeute, au lieu même où Baudin devait, quelques heures après, tomber sous les coups des soldats changés en prétoriens.

A Vincennes, nous fûmes logés dans les appartements des officiers, et n'y trouvâmes plus d'autres meubles que des matelas par terre. Nous y étions en bonne compagnie, le plus grand nombre de notre opinion. La conversation était généralement violente et indignée, surtout de la part des républicains; il y avait plus de philosophie chez quelques-uns de ceux qui n'aimaient pas beaucoup plus la République que l'Empire. On passait son temps à écouter par la fenêtre le bruit du canon qui bombardait les boulevards, en frappant le public curieux et inoffensif et en menaçant de faire crouler les maisons. Suivant que la bataille paraissait s'éloigner ou se rapprocher de nous, on calculait les chances de la victoire et du terme de notre captivité.

M. Buffet était là écoutant comme les autres, mais ne partageant pas les vues de la plupart, car, avec la franchise un peu *brutale* dont il ne s'est jamais départi, il disait aux radicaux qui en ce moment l'entouraient et croyant entendre au loin quelques symptômes de la défaite du pouvoir en témoignaient bruyamment leur joie : « Pour moi, je n'ai ni les mêmes désirs ni la même satisfaction; car si la résistance triomphe, elle fera tomber le pouvoir entre vos mains, et je vous avoue que, malgré la place qu'il me donne en ce moment, j'aimerais encore mieux le gouvernement du Président que le vôtre. » De temps en temps des officiers venaient causer avec nous. Appartenant à l'artillerie, ils n'étaient pas chauds pour le Président. Ils nous reprochaient de n'avoir pas pris les devants et de nous être laissé mettre en prison plutôt que de l'emprisonner lui-même. Quelques familles avaient obtenu de faire passer aux prisonniers du linge et des nouvelles contrôlées par la police et qui par conséquent ne nous apprenaient rien.

Je ne sais par quelle habile manœuvre Mme de Vatimesnil parvint à s'introduire dans nos salles à une heure où, n'ayant pas grand'chose à faire, nous nous étions déjà couchés, tout habillés sur nos matelas. Je laisse à penser l'effet que produisit l'apparition de cette dame courageuse, parcourant nos salles, une lanterne à la main, allant de matelas en matelas en quête de son mari et qui le reconnut à son bonnet de coton. Nous étions, mon frère et moi, assez tourmentés de l'inquiétude que devait éprouver notre mère, qui du petit balcon de son appartement nous avait vus passer prisonniers, entre deux haies de soldats lorsque nous étions allés de la mairie au quai d'Orsay et nous avait salués de la main

et du regard. Nous connaissions son énergie, nous savions qu'elle nous approuvait d'avoir protesté contre la violation des lois et qu'elle ne voudrait pas acheter notre délivrance par l'apparence même de la soumission; mais les façons d'agir des triomphateurs devaient l'effrayer sur le sort de ceux qui n'acceptaient pas leur domination. Nous cherchâmes plus d'une fois à établir avec elle et nos sœurs une correspondance, sans pouvoir y parvenir; nous apprîmes depuis que la famille avait été avant nous rassurée sur notre sort.

Le surlendemain de notre entrée à Vincennes, au moment où nous nous demandions avec une certaine anxiété ce que Napoléon et son conseiller Morny allaient faire de nous, un alguazil vint un papier à la main, monta sur une table et lut une longue liste dans laquelle figuraient le plus grand nombre des prisonniers; les plus illustres ou les plus hostiles étaient exceptés. Puis il s'en fut sans mot dire, nous laissant à nos réflexions et à nos commentaires. Chez la plupart, ils n'étaient pas couleur de rose; les moins noirs se voyaient déjà enfermés à Ham ou dans quelque autre forteresse de France; l'imagination des autres allait plus loin et les transportait au delà des mers, sur le sol meurtrier de Cayenne, ou dans quelque île déserte, lorsqu'on vint annoncer que des omnibus nous attendaient en bas et que nous étions invités à y monter, sans qu'il nous fût possible de savoir où ils devaient nous conduire.

Nos adieux à ceux qui restaient ne manquèrent ni de cordialité ni d'émotion; puis, une fois dans l'omnibus, chacun cherchait un crayon, demandait un morceau de papier pour écrire à un parent, à un ami, l'informer de son départ, de l'incertitude de son sort, puis jetait la lettre par la vitre avec l'espérance qu'un passant compatissant la remettrait à son adresse.

Les omnibus avaient pris le chemin de ronde qui tourne autour de Paris; de temps en temps ils s'arrêtaient; l'homme de police déguisé en conducteur allait s'entretenir un moment avec des gens que nous n'apercevions pas, puis la voiture reprenait sa course. Enfin nous aperçûmes la gare d'Orléans, des wagons semblaient nous attendre, des locomotives fumaient, comme toutes prêtes à nous emporter; plus de doute sur notre destinée, nous étions condamnés à la déportation. Moi qui n'y avais jamais cru, je ne pus me défendre d'un serrement de cœur en pensant aux anxiétés de ma mère, de mes sœurs, qui allaient apprendre que leurs fils et leurs frères, pour avoir rempli leur devoir, étaient partis pour un lointain exil sans même avoir eu la permission de les embrasser.

Arrivé en face de la gare, l'omnibus tourna comme pour y entrer, puis enfila tout à coup la petite rue qui la longe; ce fut une respiration générale. A quelques pas de là, la voiture s'arrêta; le conduc-

teur nous annonça que nous étions libres et nous offrit même, très poliment, de nous reconduire en voiture, chacun chez nous. Personne n'accepta. Mon frère et moi, bras dessus, bras dessous, heureux de la liberté retrouvée et de la joie que nous allions apporter à notre famille, nous descendîmes le faubourg Saint-Marceau, hâtant le pas pour revenir à la maison paternelle. La route n'était pas sans danger; il y avait encore dans ces quartiers certaines traces de résistance, quelques points qu'occupaient les révoltés. Nous courions risque d'être pris entre les deux armées et soupçonnés peut-être d'avoir été chercher parmi les insurgés une occasion de nous venger de notre prison. Avec quelques précautions nous échappâmes à ce mauvais pas, et fûmes reçus à bras ouverts par tous les nôtres.

A ce moment, Paris et ses salons offraient un singulier spectacle. Les vainqueurs, ceux qui avaient acclamé le coup d'État, ceux surtout de mes anciens collègues qui s'y étaient ralliés après avoir marché avec nous et partagé nos idées et nos votes, étaient honteux de leur victoire, ils avaient peur d'aborder les vaincus. Lorsqu'ils les apercevaient dans une rue, ils se hâtaient d'en prendre une autre ou au moins de passer sur le trottoir opposé. Lorsqu'ils ne pouvaient échapper à un collègue et que l'on consentait à les saluer et à leur adresser la parole, ils n'ouvraient la bouche que pour se disculper et demander grâce.

L'un d'eux m'aborda quelques jours après sur le pont Louis XV; c'était un brave homme, fort riche, fort conservateur et qui jusque-là avait toujours voté avec nous; il venait d'accepter une place dans le Sénat. « Que voulez-vous, mon cher monsieur de Melun, me dit-il, vous aviez entrepris une œuvre impossible; vous honnêtes, délicats, riches, haut placés dans le monde, vous étiez toujours sûrs d'avoir, sous quelque régime que ce soit, de la considération et du pain, et vous vouliez lutter contre un conspirateur qui, s'il était renvoyé, n'avait plus ni sou ni honneur; la partie n'était pas égale et vous deviez nécessairement être vaincus. » J'en tombai d'accord avec lui, en le félicitant avec une certaine ironie d'avoir mieux compris que moi quel devait être le résultat de la lutte.

Mais à côté des complices du dictateur qui triomphaient avec lui et se partageaient déjà les dépouilles de la France et de cette foule un peu honteuse de sa défection, mais se consolant de la honte par le profit des places et des honneurs, restaient quelques hommes de mérite et de cœur qui, tout en blâmant le coup d'État et enviant le sort de ceux qui en avaient été victimes, avaient cru devoir se rallier à Napoléon, par haine pour la révolution démocratique et sociale, avec la conviction qu'il n'y avait plus à choisir qu'entre César et les hommes de 93.

Parmi ceux-là, le plus important et le plus illustre était M. de Montalembert. Tout en reconnaissant tous les motifs de défiance que pouvait inspirer le Président, il en avait été toujours partisan, l'avait défendu à la tribune et s'était sur ce point séparé de ses amis. Il prétendait avoir découvert en lui une nature bienveillante, capable des meilleures choses, pourvu qu'elle fût bien entourée et soutenue, et d'ailleurs c'était à ses yeux la seule barrière à opposer à l'invasion des barbares qu'il voyait se préparer à gauche et à la destruction de la France. Napoléon appréciait ce puissant appui, l'encourageait par des témoignages d'affection et de déférence, et par le soin de lui demander ses conseils en toutes choses, excepté sur le coup d'Etat. Le jour même, le 2 décembre, M. de Montalembert alla dans les bureaux de l'*Univers* rédiger ou dicter le fameux article où les catholiques étaient invités à soutenir un prince qui n'était sorti de la loi que pour sauver la religion et tous les principes sociaux que la révolution, aux prochaines élections, se promettait de démolir. De là un redoublement d'attentions et de flatteries à l'Elysée pour cet homme de bien qui, presque seul de son parti, s'était déclaré pour le vainqueur, et dont les paroles devaient avoir une si grande influence sur le clergé.

Les courtisans suivaient le maître, et l'on put croire que l'illustre catholique allait partager la dictature pour la plus grande gloire de Dieu. Il le crut un moment. Je revenais souvent le soir avec lui en sortant de chez Mme Swetchine et tout en reconnaissant les imperfections du vainqueur, il attendait de cette victoire les meilleurs résultats. L'illusion ne fut pas longue; il n'était pas homme à dissimuler sa pensée et à cacher le blâme que lui paraissaient mériter certains actes de son impérial ami.

M. de Montalembert ne s'était du reste jamais donné tout entier et les yeux fermés au nouveau pouvoir. Il comptait s'en servir au profit des idées qu'il avait toujours défendues. Lorsque je le revis, tout en rendant justice aux sentiments qui avaient dicté ma conduite, il me racontait tout ce que le dictateur lui laissait voir de bonnes intentions envers l'Église et la liberté. Un jour il voulait supprimer l'Université, un autre jour nommer un cardinal, le cardinal de Besançon, ministre de l'instruction publique et des cultes. C'était M. de Montalembert qui était obligé de retenir son zèle et de mettre un frein à l'excès de sa bonne volonté.

Cependant il ne tarda pas à concevoir des soupçons et à s'apercevoir qu'à mesure que le pouvoir usurpé s'affermissait et que l'Élysée ne croyait plus avoir si grand besoin de lui, l'accueil était moins intime, les conseils moins souvent demandés et surtout moins suivis. Dès les premiers jours, ainsi que je l'ai déjà raconté,

il avait été blessé du refus du dictateur de donner, par un décret, force de loi au projet sur l'assistance et la prévoyance que l'Assemblée n'avait pas eu le temps de voter. Il avait été, d'autre part, très blessé de l'injustice faite au général Oudinot, privé du bâton de maréchal, naturelle conséquence de la prise de Rome, et qu'on accorda au général Vaillant pour punir le général en chef d'avoir accepté à la mairie du dixième arrondissement le commandement, que nous lui avions décerné, de la garde nationale et de la troupe. Bientôt on s'ennuya de ses remontrances et de la liberté de ses discours, l'élément de l'aventure, de la conspiration, de la bohème administrative et le césarisme qui avait fait le coup d'État voyaient d'un mauvais œil l'influence cléricale et honnête, et firent comprendre au Président qu'il se compromettait en paraissant donner la préférence aux fils des croisés sur ceux de Voltaire, lorsque ces derniers composaient l'immense majorité des Français.

Il se trouvait en présence d'un homme capable de tout, même du bien, pour arriver au pouvoir et s'y maintenir, mais ne prenant pour guide que son intérêt. Ce n'était pas l'affaire d'un homme comme Montalembert, disposé à tout sacrifier, mais au triomphe d'un principe et d'une idée. Il se retira peu après et laissa voir son mécontentement. L'Agamemnon envoya des Ulysses à cet Achille retiré sous sa tente pour tâcher de le ramener, en lui offrant la vice-présidence du Sénat; l'un d'eux, le favori chargé le plus souvent de ces missions, Persigny, eut avec lui une longue conférence, où chacun développa son système, et qui aboutit à cette conclusion peu faite pour rétablir l'harmonie : « Votre système et le nôtre sont aux deux extrémités du monde. » Sur ces entrefaites parut le décret qui confisquait les biens de la famille d'Orléans. Montalembert en fut outré; ce ne fut cependant pas, comme on l'a cru, le motif de sa rupture, car je l'entendis alors se féliciter d'avoir devancé cet acte par sa retraite et de la voir ainsi justifiée, mais cette violation de tous les principes mit le comble à son indignation.

Cependant on ne renonça pas à sa bienveillance sans quelques efforts pour le ramener. Une dernière démarche fut encore tentée auprès de lui par un parent qui était autrefois son collègue, et qui, déjà connu par son dévouement au Président, était en train de recueillir les fruits de services plus ou moins occultes qu'il lui avait rendus. Il vint de la part du prince lui-même offrir une réconciliation et lui demander s'il voulait être ami ou ennemi. Montalembert le reçut fort mal, et, sur ces instances, finit par lui dire qu'il mettait une première condition à ce traité de paix : c'est que le gouvernement du dictateur s'engagerait à agir toujours en honnête

homme. L'ambassadeur déclara qu'il n'y avait pas de conditions à poser et se retira en déclarant la guerre.

On sait avec quelle vigueur elle se fit de part et d'autre, l'un par le discours et la brochure, l'autre par les journaux, les tribunaux et les préfets. Combien de fois j'ai entendu Montalembert m'applaudir de n'avoir jamais été dupe.

Pour moi, rejeté dans la vie privée, sorti par la violence d'une situation qui m'était devenue intolérable, je me hâtai d'écrire à l'évêque de Rennes, mon grand électeur, le remerciant lui et son diocèse de la confiance qu'ils avaient eue en moi et lui déclarant que je croyais répondre à leurs vœux, en refusant de figurer dans une nouvelle Assemblée où il n'y avait ni dignité ni liberté. La réponse fut dans le même sens et sur le même ton.

Je fus un peu étonné, je l'avoue, lorsque j'appris que, pour cette élection, le même évêque de Rennes écrivait, bien peu de temps après, une circulaire à ses curés pour leur recommander chaudement le candidat du gouvernement. Il était venu à Paris, avait été fasciné par l'aimable accueil du maître et de ses ministres; il était revenu convaincu que Dieu venait de donner un de ses élus à l'Église. Il ne fut pas le seul.

L'immense majorité de l'épiscopat, trompée par les promesses de l'Empire, comme l'avait été M. de Montalembert, entraînée par les conseils de l'*Univers* et par le désir très légitime d'obtenir pour ses œuvres l'appui et les secours du gouvernement, donna au nouvel ordre de choses une très prompte adhésion. Le clergé en effet avait été effrayé des menaces, des doctrines de ceux qu'on appelait les rouges, et contre lesquels la dictature de Napoléon assurait une énergique répression. Il les envoyait sans jugement en Algérie et à Cayenne, déclarant que sous son sceptre les bons seraient rassurés et que les méchants trembleraient.

Il fallut la guerre d'Italie et la spoliation du Saint-Père pour changer les dispositions de l'épiscopat; il se montra alors ferme et hostile.

Je revins avec bonheur à mes œuvres, que mes travaux parlementaires m'avaient fait un peu négliger. Tous mes rapports étaient rompus avec le Président, à qui je ne pouvais pardonner la situation qu'il avait faite à mon pays. Je souffrais réellement du spectacle que présentait la France, faisant si bon marché de ce qui, pendant plus de trente ans, avait fait sa grandeur et sa gloire, et j'étais humilié pour elle en la comparant avec la nation voisine et rivale, qui, à travers des guerres, des violences populaires et des révolutions, avait su sauver la liberté et pouvait l'opposer au césarisme dont on trouvait ici le joug doux et léger.

Vicomte Armand DE MELUN.

CRÉPUSCULE

Depuis une heure environ, Mme d'Étange avait interrompu la lecture du roman qui pourtant l'intéressait, un roman du fameux écrivain Yves Guédo, le conteur mélancolique et cérémonieux des choses de la mer, elle avait posé près d'elle sur une petite table le livre encore ouvert, et comme elle se trouvait assise près de la fenêtre de sa chambre, elle avait tout naturellement, d'une main nonchalante, relevé le rideau de tulle et s'était mise à regarder au dehors, à demi pensive.

Dehors, c'était un jardin, deux jardins, trois jardins, se continuant et se confondant de tous côtés; jardin du palais de l'archevêché, qui dresse sa façade sur la rue de Grenelle, jardins d'hôtels, plantés de beaux arbres libres, ayant leurs coudées franches, tapissés de pelouses, égayés de fleurs, embaumés de lilas au printemps, feuillagés d'or et de pourpre à l'automne, où vivaient et chantaient en bonne camaraderie des pigeons gros comme des poules et des merles gros comme des pigeons. A droite, par-dessus les verdures, les deux aiguilles de Sainte-Clotilde montaient avec une élégante piété dans le ciel, à gauche apparaissaient et se déroulaient, grâce à une large échappée, l'esplanade des Invalides, la Seine, le palais de l'Industrie, tout le Paris éclatant et frivole des Champs-Élysées et de l'Arc-de-Triomphe.

C'est là, dans cet appartement du boulevard des Invalides, silencieux, discret, intime, d'où l'on jouissait d'une vue si charmante et si variée, que Mme d'Etange vivait, presque toujours seule, en l'absence de son mari, lieutenant de vaisseau, actuellement en croisière dans les mers de Chine, à bord du *Fou-Tchéou*. Elle n'avait pas d'enfants, à son gros regret; elle ne désespérait pas tout à fait encore, mais, après chacune de ses courtes appari-

tions, son mari la laissait toujours dans la même certitude négative, toujours aussi seule, et ce qui est grave, seule avec elle-même; car s'il y a des êtres qui ne se sentent jamais en détresse, même dans le plus complet abandon, des religieux qui ne sont jamais en meilleure compagnie que plongés solitaires au fond de leur cellule, il y a aussi des êtres peu soutenus par leurs molles croyances, attendris à faux par leur cœur, ou mal dirigés par leur esprit, pour qui la solitude est effrayante, toujours douloureuse, et souvent néfaste. Mme d'Etange était de ceux-là. Elle ne pouvait pas se trouver seule avec elle-même. La tristesse la prenait, l'araignée de l'ennui tissait sa toile, et alors, sa pensée, pour échapper à ce spleen qu'elle redoutait, sa faible et flottante pensée de jeune femme s'embarquait, elle aussi, prenait le large, et s'en allait si loin, si loin, qu'elle abordait souvent ailleurs que du côté de son mari, dans des pays de folie tentants et merveilleux où l'on ne va qu'en perdant la boussole, et qui ne sont point marqués sur les cartes de la terre.

Bien qu'elle fût inexcusable de laisser aller son rêve à d'aussi profanes écoles buissonnières, un moraliste indulgent aurait pu néanmoins lui trouver quelques excuses. Elle avait eu une jeunesse de province morose et un peu comprimée, pleine de curiosités et d'aspirations que trois ans de séjour à Paris, à partir de sa dix-neuvième année, n'avaient qu'imparfaitement suffi à contenter. Sans autre famille que des oncles et des tantes ayant habité Brest toute la vie et impatients d'y retourner après l'avoir casée, elle avait bien voulu, sur leurs pressants conseils, accepter pour fiancé M. d'Etange, et, comme dans la marine on n'a pas de temps à gaspiller, la cour du jeune homme, rapidement menée, lui avait arraché un oui qu'elle avait donné pourtant volontiers, quoique aussi sans enthousiasme. Ç'avait été une union qu'elle n'avait ni désirée ni repoussée, à laquelle elle avait simplement consenti. Son mari l'aimait, il le lui avait prouvé toujours avec une grande vivacité d'affection dans les intervalles où elle le possédait. Cependant, elle, de son côté, ne lui avait jamais rendu, — et j'entends dans le fond de son cœur, car extérieurement elle était la plus parfaite et la plus cordiale des femmes, — la même tendresse qu'elle en recevait.

Ces départs aussi précipités que ces retours, ces courtes escales de vie commune, ces longues absences sans nouvelles, l'avaient toujours plongée dans un désarroi d'âme assez étrange; il ne lui semblait pas qu'elle fût mariée tout de bon, d'une façon continuelle, et même après sept années, elle ne s'était pas encore accoutumée à cette existence d'épouse intermittente où l'on ne se connaissait qu'à baisers rompus. Comme elle avait un fond d'honnêteté native,

elle avait lutté les premières fois contre cette espèce de trouble malsain, bien qu'il ne fût pas sans charme; elle s'était efforcée de réagir et d'occuper sa solitude; mais soit qu'elle écrivît le journal un peu terre à terre de sa vie quotidienne, soit qu'elle se livrât avec frénésie à la lecture, soit qu'elle allât dans le monde ou qu'elle demeurât chez elle, soit qu'elle s'appliquât à suivre sur les atlas et les mappemondes la route du lointain voyageur qui avait si grand tort d'être absent, elle n'était pas pour cela distraite ni soulagée, son ennui restait aussi incurable, son désenchantement aussi profond. Sans qu'elle s'en rendît bien compte elle-même, Mme d'Etange traversait alors cette crise morale de la trentaine où tant de femmes, jusque-là irréprochables, trébuchent et tombent, n'essayant même pas de se défendre, comme des soldats découragés qui jettent leurs armes.

Et puis, s'il faut tout dire, Mme d'Etange était très courtisée, et courtisée de façon dangereuse. Il ne s'agissait pas, comme on pourrait le supposer, d'un de ces hommages assidus de salon, où il est malaisé de discerner l'amabilité des attentions de l'intention des amabilités; non, elle avait tour à tour accepté, subi et découragé, l'un après l'autre, les assiégeants indiscrets qu'attirait autour d'elle sa situation de femme seule. Celui qui troublait en ce moment sa pensée devait être mis à part. Le baron de Chéraix, — c'était son nom, — n'avait cependant rien, au premier aspect, d'un héros de roman. Et d'abord, convenez-en, y a-t-il rien de moins héroïque et de moins romanesque, dans la réalité, que les hommes réputés pour avoir éveillé de grandes passions? Beauté du visage, noblessse du front, flamme des yeux, harmonie des traits, stature du corps, éclat de l'intelligence, impétuosité du cœur, vous n'êtes rien, vous ne servez de rien, vous ne pesez pas une once dans cette balance des sexes! En amour, il suffit de plaire, et M. de Chéraix n'était pas loin de plaire à Mme d'Etange.

Il portait avec une aisance un peu triste ses quarante-cinq ans qui ne s'accusaient pas trop; il était brun, grand, d'extérieur déférent et réfléchi; ses manières avec la jeune femme étaient empreintes d'un respect mélancolique et d'une parfaite docilité sous lesquelles se sentaient néanmoins une audace lente, un infatigable désir, une patience à toute épreuve. Célibataire oisif et riche, amateur sage et délicat des choses touchant à l'art, sceptique, s'intéressant juste assez à tout pour être capable d'en parler avec un pittoresque dédain, sobre de gestes, d'éclats de voix et de rire, il promenait sous son plastron blanc un être énigmatique et souple, un peu déconcertant, dont la dignité muette, et l'on pourrait presque dire la froideur ardente, étaient bien faites pour intriguer

et terroriser exquisement une femme comme Mme d'Etange, croyant à l'amour tel qu'en parlent les écrivains et les poètes, et n'ayant encore jamais connu par elle-même les délices qu'on lui prête la veille, quitte à l'accabler le lendemain des malédictions que lui seul ne mérite pas. Dans le monde de hauts viveurs où il s'était conquis une place enviée, M. de Chéraix passait d'ailleurs pour réussir neuf fois sur dix, et surtout quand il fallait « y mettre du temps ». Il choisissait ses futures victimes parmi les femmes de marin; nul mieux que lui ne savait, à son profit, leur faire attendre le retour d'Ulysse, et un de ses amis du Cercle l'avait baptisé « le Fabius au long cours ».

A coup sûr, Mme d'Étange ignorait ce surnom et la réputation qui l'avait justifié; c'était là des choses de boulevard et de rive droite qui ne passaient pas l'eau, qui n'arrivaient pas jusqu'aux Invalides, dans son intérieur tranquille et honnête, situé entre l'Archevêché et le couvent du Sacré-Cœur, dont les cloches lui étaient intimement chères. On a des amitiés jusque dans les bruits et les sons.

C'était donc encore à ce M. de Chéraix qu'elle pensait après avoir quitté son livre et tandis qu'elle regardait par la fenêtre. Elle y pensait sans arrière-désir coupable, mais avec une certaine douceur, elle trouvait agréable et satisfaisant pour son amour-propre, bien qu'elle fût modeste au fond, qu'une jeune femme comme elle attirât et retînt autour de ses épaules depuis plusieurs mois un homme élégant, instruit, un peu blasé, dont le cœur ne devait plus se remuer à propos de rien et pour la première venue; elle savait un certain gré au baron de ne pas s'être effrayé de ses trente ans prochains, qu'elle considérait avec une naïve sincérité comme une première étape de vieillesse, et à propos desquels on l'eût bien étonnée en lui révélant qu'ils étaient précisément pour lui un de ses charmes les plus pervers et les plus forts, d'une très attirante complicité. Tout, aussi, à cet instant de l'année, du mois, de la journée, concourait à alanguir la jeune femme désemparée, à disperser ses bons sentiments gardiens. Avril touchait à la fin de sa première quinzaine, et de tous côtés s'étalait la coquette effronterie du printemps nouveau; au ciel, d'un bleu rafraîchi, ravivé, où les nuages retardataires de mars détalaient à pleines voiles; dans les jardins, gonflés de sève, où les arbres se criblaient d'un feuillage naissant si menu, qu'on les eût dit poudrés d'émeraude. C'était l'époque verdelette où les jours grandissants nous surprennent par leur longueur, où le soleil commence à fourbir pour l'été ses beaux couchants d'or, où les hirondelles ivres d'Orient viennent poétiser de leur vol nos clochers et nos tours, où les êtres et les choses,

l'air, la lumière, la brise, ont je ne sais quoi de grisant et d'un peu païen qui nous pénètre comme pour nous faire espérer et désirer de vagues bonheurs défendus qu'on n'attendait pourtant pas, mais qui sont là tout près, et qu'on n'a qu'à cueillir.

Mme d'Etange fut éveillée de sa rêverie par la brusque entrée de la femme de chambre qui déposa sur la table les quelques papiers, journaux et brochures de magasins de nouveautés qui composaient le courrier du soir; aussi, après qu'elle se fût retirée, la jeune femme, ramenant le petit rideau sur la fenêtre, se prépara-t-elle à y jeter un coup d'œil. Mais comme elle s'emparait en premier d'un journal qui était l'intraitable *Gazette de France*, une lettre en tomba; l'ayant aussitôt ramassée, elle déchira, sans même la regarder, l'enveloppe, et ce fut avec une stupeur très vive qu'elle lut les lignes suivantes :

« Madame,

« Daignerez-vous enfin m'accorder le rendez-vous que je sollicite? Je veux espérer que oui, si j'en veux croire à demi la douceur muette de votre regard. Cédez; je vous en prie et supplie, ou sinon ne vous en prenez qu'à vous-même des extrémités où me pousserait peut-être, si elle se prolongeait, l'apparente indifférence de votre cœur.

« Pardonnez-moi tout de cette lettre, y compris la respectueuse menace qui la termine, et croyez-moi, Madame, absolument vôtre. »

La lettre n'était pas signée.

Que signifiait cette plaisanterie? L'écriture, qu'elle voyait pour la première fois, était élégante et ferme, le papier d'un choix correct. Mme d'Etange avait beau s'interroger, elle n'avait même pas la peine de rechercher dans ses souvenirs pour savoir que cette lettre ne pouvait pas la concerner. Elle ne connaissait personne qui pût, — fût-ce M. de Chéraix, surtout lui! — se permettre de lui adresser une pareille missive; personne, grâce à Dieu, ne lui avait encore offert un rendez-vous, et l'énigme de ce billet était indéchiffrable. Tout à coup, prise d'un doute subit, elle ramassa l'enveloppe qu'elle avait froissée et jetée sur le tapis, et dès qu'elle en eût parcouru du regard la suscription : *Mme Delmore*, elle ne put réprimer un petit cri de surprise, de soulagement, et aussi un peu de regret. Tout s'expliquait. Cette lettre, destinée à Mme Delmore, la locataire de l'appartement situé au-dessus du sien, s'était glissée

par erreur dans son courrier, où elle l'avait aussitôt trouvée et négligemment ouverte. Quelle aventure! Elle avait rejeté le billet sur la table, elle avait joint les mains, et elle fixait à présent, avec un demi-sourire malicieux, les dessins du tapis. Cette Mme Delmore! Elle la connaissait, de vue seulement, pour la croiser parfois sous le porche ou dans l'escalier. On la disait veuve depuis plusieurs années déjà. Ce n'était toujours pas une Valentine de Milan. Petite, brune, aux gestes d'oiseau, elle avait l'éclat d'une jolie fauvette à tête noire, toujours gantée long, toujours parée de toilettes bruissantes de jais qui laissaient derrière elle, en ruisselant sur les marches, un sillage discrètement parfumé; elle sortait beaucoup, mais, en somme, il ne courait sur elle aucun commérage. Dans la maison, c'était simplement la dame brune du troisième.

Eh bien, c'était pour elle, la dame brune du troisième, qu'avait été écrite la lettre pressante de l'inconnu. Et Mme d'Etange ne pouvait s'empêcher, par une sorte de retour un peu honteux sur elle-même, de convenir tout bas : « Quelle chose étrange, pourtant! Tout à l'heure, ma rêverie m'entraînait vers M. de Chéraix; j'avais presque plaisir à me rappeler son attitude, et ses paroles, et ses façons de silence affecté la dernière fois que je le vis; bref, j'errais en plein paradis défendu, et certes si l'on m'eût interrogée, j'aurais bien cru être la seule dans cette maison occupée à de semblables divagations profanes... Eh bien non, le même jour, à la même heure, sous ce même toit, à quelques mètres de moi, une autre femme, probablement, rêvait aussi, et se laissait rêver avec bonheur... Sans doute, elle devait même attendre la lettre, la souhaiter, et, qui sait, à en juger au ton du soupirant, si elle n'avait pas déjà dans son cœur pris les devants pour lui accorder ce rendez-vous qu'il allait implorer? Et elle aussi, Mme Delmore eût été bien surprise à cet instant si elle eût pu suivre dans l'imagination de sa voisine d'en dessous des pensées presque sœurs des siennes! » Et Mme d'Etange concluait : Serait-ce donc une loi presque universelle, que ce désir éternel et simultané de l'amour, une inévitable contagion, une des exquises fatalités de la solitude, un charme jeté aux veuves, aux femmes sentimentales, par le printemps, père de tous les renouveaux!

Après quoi, au bout de ces réflexions qui ne l'avaient pas raffermie, elle poussait un gros soupir de commisération, pour elle-même d'abord, et aussi pour Mme Delmore, et aussi pour toutes les autres femmes qu'elle ignorait, qui existaient par le monde, et qui souffraient, dans quelque coin caché, de la même angoisse coupable.

Mais cette mélancolie fit tout à coup place à une question très nette qu'elle se posa. Qu'allait-elle faire de la lettre? Plusieurs

partis s'offrirent à elle en une seconde. La détruire et ne pas bouger. La remettre dans une autre enveloppe, imiter tant bien que mal, en recopiant l'adresse, l'écriture de l'amoureux, et la rendre au concierge. Enfin la reporter en personne à Mme Delmore en lui disant la vérité. C'est à ce dernier moyen, le plus franc, le plus alléchant, le plus romanesque, et aussi le plus délicat, que s'arrêta Mme d'Etange. En conséquence, elle fit demander par son valet de chambre à Mme Delmore de vouloir bien lui accorder quelques minutes d'entretien, et sur une réponse affirmative, cinq minutes après, elle montait, telle qu'elle, nu-tête, et sonnait à la porte de la dame brune du troisième.

II

Elle n'attendit pas longtemps dans le coquet petit salon vieux rose, à boiseries Louis XV, tout rempli d'azalées et de pivoines, où on l'avait fait entrer. Elle était à peine assise, très effarée à présent de sa démarche, la regrettant même un peu, quand Mme Delmore parut, avec sa même allure d'oiseau capricieux, ses mains d'enfant gantées de suède, et son sourire toujours prêt aux lèvres. Elle salua la visiteuse d'une gentille inclinaison de tête, et quand les deux ou trois premières phrases d'inévitable banalité eurent été échangées : « Comme vous êtes bien installée, madame! et... Nous ne sommes pas absolument, madame, des étrangères l'une pour l'autre; et... Agréable quartier, n'est-il pas vrai? et... Je remercie, quel qu'il soit, le hasard qui me fait aujourd'hui vous connaître... », il y eut un court et décisif silence, au bout duquel Mme Delmore interrogea :

— Puis-je savoir, madame, ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

Si faible avec sa pensée que fût Mme d'Etange quand elle se trouvait seule, elle avait pourtant, quand il le fallait, des instants d'énergie et de sang-froid; elle ne se troubla point à cette question.

— Mon Dieu, madame, fit-elle, c'est une femme qui vient trouver une autre femme, à la suite d'un incident à la fois frivole et grave, qui vous touche sans m'être absolument étranger, où le hasard m'a fait jouer un rôle très fâcheux, un peu ridicule, et peut-être providentiel.

Son interlocutrice ne s'était pas départie de son attitude évaporée. A peine assise au bord d'une bergère, comme sur la branche, elle écoutait et attendait, très agréablement intriguée. Mais quand Mme d'Etange, sortant de sa poche un papier qu'elle lui tendait, lui

eut dit : « En deux mots, voici la chose. J'ai reçu, ouvert par mégarde et lu cette lettre, qui vous était destinée et qui m'a été remise par erreur », un léger frémissement agita ses narines, et ses sourcils se contractèrent; elle s'empara de la lettre, la parcourut toute entière d'un violent et rapide coup d'œil, puis, cessant de rire, elle laissa échapper un petit ah! ah! où il y avait beaucoup de dépit et une colère très sifflante. Cependant Mme d'Etange, sans s'arrêter, avait entamé par le détail l'histoire de la lettre, qu'elle lui conta jusqu'au bout, comme elle était arrivée; et, au fur et à mesure, le visage de Mme Delmore se rassérénait, son regard et sa bouche reprenaient leur expression rieuse, et ce fut avec la spontanéité d'un élan très sincère qu'elle tendit la main à la visiteuse, à la fin de son récit, en lui disant :

— Je vous remercie; vous avez bien fait de venir me voir; non seulement je ne vous en veux pas, mais je vous en sais beaucoup de gré... d'autant plus de gré que...

Elle se tut.

— Achevez, lui commanda doucement Mme d'Etange.

— Eh bien! d'autant plus de gré, se décida-t-elle à continuer, que vous me rendez service, un grand service, et que vous m'empêchez de faire très probablement une grosse sottise, pour ne pas dire davantage.

Et comme grisée par ce début de confidence, elle ajouta :

— Voulez-vous me dire à quoi tient parfois la vertu? Je vais être très franche avec vous. Si j'avais reçu directement cette lettre, il est possible que j'eusse eu la faiblesse d'accorder ce qu'on me demande... et alors... Tandis qu'il suffit que vous l'ayez lue avant moi, que vous soyez au courant de cette intrigue, pour que je sois dégoûtée de ce qui me tentait. Bien petites causes pour de grands effets...

Elle se leva, fit deux ou trois pas à travers la pièce, puis avec une espièglerie un peu forcée :

— Qu'avez-vous dû penser de moi en lisant cela? Pas grand'chose d'excellent? Vous autres, les femmes de marin, vous êtes d'une intraitable morale... Allons! dites la vérité.

— Détrompez-vous, répondit Mme d'Étange, nous autres, les femmes de marin, nous sommes des femmes, et nous avons aussi des tentations...

— Mais vous êtes mieux armées pour y résister.

— On est souvent si bien armé pour nous combattre. Il y a des êtres si dangereux!

— Très dangereux, Très! Vous avez raison! soupira Mme Delmore.

Et son soupir avait une signification si personnelle et si éloquente que Mme d'Etange ne put se retenir de lui dire interrogativement :

— Par exemple, celui de la lettre?

A quoi la veuve répondit à mi-voix, comme pour elle-même :

— Le baron? oh! oui!

A ce mot de baron, Mme d'Etange tressaillit, mais si rapide qu'eût été son trouble, il n'avait pas été inaperçu de Mme Delmore, qui lui demanda :

— Qu'avez-vous? Je viens de dire un mot de trop, et il me semble vous causer un singulier effet!

Mme d'Etange se défendait mal, le sang aux joues :

— Moi? Non, je ne sais pas...

Mais l'autre insistait, tenace et agressive :

— Vous manquez de franchise, madame, vous êtes sur des charbons ardents... Auriez-vous aussi un baron dans votre vie? Oui, je gage que vous en avez un. Je le sens, je le devine...

Elle parlait avec une exubérance mutine; elle s'était rapprochée d'elle, lui avait pris les poignets, et son visage proche du sien, avec un regard d'espiègle sollicitation :

— Un bon mouvement! dites-moi son nom.

Mme d'Etange protestait.

— Son nom? répéta tout bas Mme Delmore; si par hasard c'était le même, comme ce serait stupéfiant!

A ces mots, Mme d'Etange, par cette sorte de divination qui nous fait pressentir souvent comme vraies et réelles les choses les plus invraisemblables, ne douta pas que M. de Chéraix ne fût l'auteur de la lettre; elle en acquit la mystérieuse et indestructible certitude à un point si fort et si aigu qu'elle ne put s'empêcher de se la confirmer dans la seconde, et que, les dents serrées, l'œil hardi, elle répondit :

— Certainement oui, c'est le même, c'est le baron de Chéraix!

Et elle n'avait pas plutôt achevé que Mme Delmore lui lâchait les poignets, la face consternée, en s'écriant :

— Oh! quel homme!

Pendant plusieurs minutes, elles demeurèrent toutes deux silencieuses, gênées, n'osant lever le regard l'une sur l'autre. Le crépuscule avait envahi peu à peu le petit salon rose, noyant les objets de son mystère, donnant une espèce de solennité aux réflexions dont les deux jeunes femmes étaient communément la proie. A travers les vitres se distinguait le ciel, couleur de lilas et de cuivre, au-dessus des taches sombres formées par la masse des jardins.

Et chacune, agitée par les mêmes pensées, subissait la dure leçon que venait de leur infliger à temps le hasard, qui n'est pas toujours aussi aveugle que l'amour. Mais leur confusion cessa à la fin, en même temps qu'un petit rire les secouait, un petit rire forcé, qui n'allait pas sans une secrète honte et un peu d'amertume. Par intervalles, elles s'interrompaient pour s'écrier : « Ah bien! ah bien! voilà ce à quoi nous ne nous attendions guère!... Toutes les deux! » Et puis brusquement elles se turent. La pendule sonna, et son timbre avait quelque chose de triste. Alors, à mi-voix, Mme d'Etange déclara :

— Je n'aurais jamais écouté le baron...

— Oh! moi non plus! certainement, ajouta Mme Delmore avec élan.

— Mais c'est égal, reprit Mme d'Etange, il vaut mieux pour nous que nous soyons édifiées à temps.

— Oui, conclut Mme Delmore, je crois que, de toutes les façons, c'est plutôt un bien.

Mme d'Etange s'était levée. La veuve lui prit les mains, et d'un ton presque affectueux :

— Il faudra nous voir souvent, désormais, aux heures de spleen. Nous tuerons le temps, nous tuerons le baron.

— Je vous le promets, chère madame.

— Merci, répondit Mme Delmore.

Et s'il n'avait pas fait noir déjà dans la pièce, on eût pu constater que les deux jeunes femmes étaient pâles, de la pâleur des grandes émotions.

C'est qu'elles avaient senti toutes deux, dans cette fin de journée, passer près d'elles le mortel danger de leur honneur, et que leur pauvre petite âme, honnête au fond, quoique pas bien sérieuse, ne se remettait pas de la joie d'y avoir échappé.

***.

LE CARDINAL MAURY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET SES MÉMOIRES INÉDITS [1]

Après les Mémoires de Talleyrand, nous venons d'avoir ceux du cardinal Maury. Grand régal pour ceux qui savent goûter les recherches des érudits et qui aiment à connaître les dessous de l'histoire.

Les Mémoires du cardinal Maury, commencés en 1792, quand il sortit de France pour sauver sa tête, finissent en 1817, l'année de sa mort. Ces Mémoires dormaient dans les armoires du château de Beauregard. Mgr Ricard, dont on connaît l'habileté à déchiffrer les rébus historiques, a trouvé la clef du chiffre dont Maury avait usé dans sa correspondance secrète, et il a livré à la curiosité publique des documents inédits qui nous en apprennent long sur les évènements auxquels Maury a été mêlé pendant la période révolutionnaire et celle du Consulat et de l'Empire.

Jean-Sifrein Maury naquit le 26 juin 1746, à Valréas, petite ville du comtat Venaissin, où son père, Jean-Jacques Maury, exerçait la modeste profession de cordonnier. Il fit ses premières études dans une école ecclésiastique, située à peu de distance de Valréas, où l'on enseignait le latin aux futurs élèves du séminaire diocésain. Le petit Maury, admis là par faveur, se signala par de tels progrès qu'on dut l'envoyer au collège de Valréas, où, à treize ans, il termina ses humanités. Admis par les Gardistes au séminaire diocésain, il y acheva sa rhétorique et y fit sa philosophie. Enfin il reçut l'enseignement de la théologie au séminaire provincial d'Avignon, dirigé par les Sulpiciens. Il avait dix-neuf ans quand il revint à Valréas, toutes ses études terminées. Il pouvait attendre tranquillement, dans l'échoppe paternelle, sa vingt-cinquième année pour

[1] *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury* (1792-1817), annotés et publiés par Mgr Ricard. 2 volumes, chez Desclée, de Brouwer et Cie, à Lille.

recevoir la prêtrise. Mais l'horizon à Valréas lui paraissait bien étroit. C'était Paris qui attirait ce jeune ambitieux.

Un beau matin, Jean-Sifrein Maury part à dos de mulet pour Montélimar, avec trois écus de six livres dans sa poche. De Montélimar, la voiture publique le mène à Paris. Dès son arrivée, il se rend au Collège de France et obtient d'être admis au cours du professeur Lebeau. Celui-ci reçut bientôt Maury dans son intimité, et il conçut de son jeune disciple une si haute opinion, qu'un jour qu'il était retenu au logis par une indisposition, il le chargea de faire à sa place son cours d'éloquence.

Dès lors Maury était *lancé*, comme on dit en termes familiers. Il trouva assez facilement à donner, dans le quartier latin, des leçons de grammaire, de belles-lettres et de géographie, qui lui permirent de suffire à ses besoins sans l'aide de sa famille.

Une des premières œuvres de Maury fut une étude historique intitulée *Eloge de Charles V*. L'ouvrage est médiocre. Mais on y remarque des phrases qui témoignent des idées démocratiques de l'auteur; celle-ci par exemple : « Je n'interrogerai pas les courtisans de Charles V pour connaître ses vertus, leur témoignage ne m'instruirait que de leur bassesse; j'écouterai son peuple. Cette multitude d'hommes que les grands méprisent est l'arbitre de la renommée des souverains. Je parcourrai les campagnes, je pénétrerai dans la cabane du laboureur, je lui demanderai s'il a du pain. C'est du peuple seul que j'attends la vérité. » Cette page n'est-elle pas imprégnée de l'esprit révolutionnaire qui, dès cette époque, commençait à secouer la société française, et qui devait aboutir, vingt ans après, à de terribles convulsions et à d'inoubliables catastrophes?

C'est à Sens que Maury fut ordonné prêtre, avec dispense d'âge, en 1769. L'examen préalable fut si brillant que l'évêque, se levant de son fauteuil, vint vers le jeune diacre, et, le tirant des rangs, l'amena sur l'estrade d'honneur, où il le fit asseoir à côté de lui. Le 21 janvier 1772, le jeune abbé Maury fut nommé vicaire général et official du diocèse. Six mois après, l'évêque donnait à son protégé la première stalle vacante au chapitre de Lombez, où il devenait chanoine le 11 juin 1772. C'est dans cette localité qu'il apprit que l'Académie française l'avait choisi pour prêcher devant elle, au Louvre, le panégyrique de saint Louis. Il n'avait pas à courir après la fortune : c'était elle qui l'appelait et venait le prendre par la main.

Le panégyrique de saint Louis fut un des grands succès oratoires de l'époque. Grimm le constate dans sa correspondance : « Cette année, écrit-il, le panégyrique de saint Louis a eu un

succès marqué. Il a été prononcé par M. l'abbé Maury. Il a été reçu avec applaudissement, c'est-à-dire qu'on a claqué des mains dans la chapelle, et le succès ne s'est pas démenti à l'impression. » On trouve un autre témoignage de l'impression produite par le premier grand discours de l'abbé Maury dans cette phrase d'une lettre de Voltaire à un de ses amis : « En lisant le panégyrique de saint Louis prononcé par M. Maury devant notre illustre Académie, je croyais entendre Pierre l'Ermite changé en Démosthène ou en Cicéron. Il donne envie de voir une croisade. »

L'Académie se crut obligé de consacrer un succès si extraordinaire par une démarche non moins extraordinaire, et on arrêta pour le surlendemain une réunion dont Mgr Ricard a recueilli le procès-verbal. Il y est dit : « La Compagnie a arrêté, d'une voix unanime, que dès que M. le cardinal de la Roche-Aymon serait de retour à Rheims, il lui serait fait une députation de trois académiciens pour le prier de vouloir bien engager Sa Majesté à donner à l'Académie une marque de satisfaction. »

La marque de satisfaction accordée par Louis XVI, sur la demande du cardinal de la Roche-Aymon, fut la nomination de l'abbé Maury à l'abbaye de la Frénade. Cette abbaye, de l'ordre de Cîteaux, située en Angoumois, dans le diocèse de Saintes, rapportait annuellement au titulaire 900 livres. L'abbé Maury prit possession de la Frénade par procureur et n'y résida jamais.

Chanoine de Lombez et abbé commendataire de la Frénade, Maury avait l'existence matérielle assurée. Pénétré de reconnaissance à l'égard du cardinal de la Roche-Aymon, auquel il devait sa récente nomination, le jeune abbé court à Versailles remercier son bienfaiteur. Le cardinal l'admet à son audience et, sans lui laisser le temps de parler, il lui dit à brûle-pourpoint :

— Monsieur l'abbé, vous prêcherez, l'an prochain, devant le roi, le sermon de la Cène, l'Avent et le jour de la Pentecôte, pour la cérémonie des cordons bleus.

— Monseigneur...

— En outre, préparez-vous à prêcher le carême de 1775 à Versailles, devant Sa Majesté.

— Monseigneur, daignez proportionner vos bienfaits à mes forces, je succomberais sous le travail.

— Qu'importe, Monsieur, vous ne seriez pas le premier qui serez mort au service du roi.

Maury n'avait pas trente ans, et il était investi de la situation si recherchée, si en vue, de prédicateur du roi.

Les sermons prononcés par l'abbé Maury de 1772 à 1789 n'ont pas été conservés. Mgr Ricard raconte que l'auteur les jeta lui-

même au feu pendant son séjour en Italie, craignant que beaucoup d'entre eux ne donnassent pas une très haute opinion de son amour pour la religion. On connaît le mot un peu vif de Louis XVI : « C'est dommage, dit-il un jour qu'il venait d'entendre un sermon de son prédicateur, c'est dommage. Si M. l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. »

Devenu le prédicateur le plus en renom de son temps, ayant à la cour des protecteurs puissants, ami des gens de lettres, connu à la fois comme écrivain et comme orateur, Maury posa sa candidature à l'Académie française pour le fauteuil laissé vacant par la mort de Le Franc de Pompignan. Il fut préféré à M. de Calonne et au spirituel marquis de Bièvre, qui se consola de son échec par un calembour :

Omnia vincit amor. Nos cedamus amori.

Le 27 janvier 1785, l'abbé Maury prit place parmi les Quarante. Le fils du savetier de Valréas avait fait vite et brillamment son chemin.

Avec la Révolution commence la période politique de la vie de l'abbé Maury. Il fut élu député aux Etats généraux par l'assemblée du clergé du bailliage de Péronne. C'est lui qui avait écrit, ou, du moins, inspiré le cahier des doléances du clergé de Péronne. On y réclamait la convocation périodique des Etats généraux tous les cinq ans, l'abolition des exemptions et privilèges en matière d'impôts, la suppression des lettres de cachet, l'admissibilité pour tous aux charges et emplois publics, enfin l'interdiction au pouvoir royal de contracter aucun emprunt sans le consentement préalable des représentants de la nation. C'était poser les principes du gouvernement monarchique constitutionnel.

Dès l'ouverture des Etats généraux, Maury prit position sur cette question primordiale : La noblesse, le clergé et le tiers état vérifieront-ils leurs pouvoirs en commun ou séparément?

Mirabeau demandait que cette vérification eût lieu en commun. Maury comprit que c'était la fin de l'ancien ordre de choses : il combattit le système préconisé par Mirabeau, se posant ainsi en défenseur résolu de la noblesse et du clergé. Depuis, il prit part à toutes les grandes discussions de l'Assemblée nationale. Vif à l'attaque, prompt à la riposte, ferré sur tous les sujets, gardant toujours son sang-froid, sachant improviser au milieu de gens qui venaient lire à la tribune des harangues longuement préparées, il se posa en rival de Mirabeau, avec lequel il faisait assaut d'éloquence.

Se levant tous les jours à cinq heures du matin, infatigable au

travail, possédant une merveilleuse faculté d'assimilation, Maury avait une compétence tellement étendue et variée qu'il était toujours prêt à prendre la parole et savait toujours trouver des arguments pour réfuter les doctrines de ses adversaires.

Le 25 août 1789, le procureur du roi à Falaise soulève un incident inattendu. Maury s'élance à la tribune et expose la théorie de l'organisation du pouvoir judiciaire aussi bien que le plus savant des jurisconsultes.

Trois jours après il vient combattre à la tribune le projet de Dupont sur la circulation des grains, avec une science de l'économie politique que personne ne s'attendait à trouver chez ce jeune prêtre.

Maury avait de redoutables contradicteurs : Pétion, Barnave et surtout Mirabeau. L'histoire a recueilli un anagramme qui courut les rues de Paris en 1789 et qui montre que l'opinion publique considérait Maury comme le seul orateur capable de tenir tête au député d'Aix :

Deux insignes chefs de parti
D'intrigues ici tiennent bureau.
Chacun à l'autre est assorti :
Même audace et front de taureau.
L'on pourrait faire le pari
Qu'ils sont nés de la même peau,
Car retournez *abé Mauri*,
Vous y trouverez Mirabeau.

Mgr Ricard, dans la notice biographique qu'il a consacré à l'étude de la vie de l'abbé Maury jusqu'à son départ de France en 1791, nous le montre à l'Assemblée constituante, toujours sur la brèche, aussi tenace que courageux, résistant aux assauts du jacobinisme, ne se laissant troubler par aucune défection ni effrayer par aucune menace. Et cependant il ne se fait pas d'illusions : il sent que ses efforts pour arrêter le torrent révolutionnaire seront vains. Il sait la partie qu'il joue perdue d'avance, mais il ne renonce pas à la lutte : « Ma résolution est prise, dit-il un jour à Marmontel, de périr sur la brèche. Je n'en ai pas moins la triste certitude qu'ils emporteront la place d'assaut et qu'elle sera mise au pillage. » Et lorsqu'en 1792 il sort de la fournaise, il pourra dire : « J'ai fait ce que j'ai pu. »

Quand il était dans la bataille, l'ardeur de la lutte l'enivrait : il frappait du poing la tribune, ou, la saisissant à deux mains, la secouait vigoureusement. Un jour, il prend le duc de La Rochefoucauld au collet et l'envoie pirouetter au milieu de la salle. Dans une

autre rencontre, il frappe rudement du pied le vicomte de Montmorency, qui l'écoutait assis sur les marches de la tribune. Et comme celui-ci lui dit d'un ton de reproche : « Monsieur, vous me frappez dans les reins. — Montez un peu, répond Maury, vous recevrez mon soulier un peu plus bas. »

On pourrait faire un volume des bons mots de l'abbé Maury. Tout le monde connaît sa riposte à Mirabeau, qui le menace de l'enfermer dans un cercle vicieux : « Vous voulez donc m'embrasser? » Et sa réponse à ceux qui veulent l'accrocher à la lanterne : « Y verrez-vous plus clair? » Et aux femmes des tribunes dont les clameurs couvrent sa voix : « Silence aux sans-culottes! » Et ce rapide dialogue avec Regnault de Saint-Jean d'Angély : « Vous vous estimez donc beaucoup, monsieur l'abbé? — Très peu quand je me considère, beaucoup quand je me compare. » Et au président qui, dans une séance tumultueuse, ne cessait d'agiter sa sonnette pour couvrir sa voix : « Eh! monsieur le président, cette sonnette, pendez-vous-la au cou, donc! »

L'anecdote des burettes est moins connue que celle de la lanterne : C'était au sortir d'une séance où Maury avait défendu contre Mirabeau les droits de l'Eglise. De sinistres gredins l'attendaient sur le seuil. Quand Maury parut, une clameur de huées s'éleva. L'organisateur du complot, saisissant sous sa carmagnole un couperet fraîchement aiguisé, s'élança vers lui en s'écriant : « Où est-il, cet abbé Maury? je vais l'envoyer dire sa messe aux enfers. » Maury, prompt comme l'éclair, tire de sa poche deux pistolets et les présentant au brigand : « Tiens, voilà les burettes pour la servir. » L'homme épouvanté recula, et la foule, étonnée de ce courage et de cette présence d'esprit, battit des mains, acclamant celui qu'un instant avant elle avait voulu massacrer. En rentrant chez lui, Maury trouva une lettre du roi. Louis XVI lui écrivait :

Monsieur l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostome. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur; et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie. Rien ne m'étonne de votre part. Vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels et le cœur d'un Français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration. Mais je redoute pour vous la haine de vos ennemis communs : ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre... Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer à des périls certains. Usez avec modération de ces talents, de ces connaissances, de ce courage

dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser. La prudence est ici bien nécessaire, votre roi vous en conjure : trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous et vous prouver sa reconnaissance, son estime et son amitié.

L'abbé Maury quitta la France, — il était temps pour lui, — dans les premiers jours d'octobre 1791. Son arrivée à Chambéry était signalée au *Moniteur* en ces termes : « Un député célèbre de l'Assemblée nationale constituante, M. l'abbé Maury, est arrivé en bonne santé. » Le 19 octobre suivant, c'est de Bruxelles qu'on écrivait au journal : « M. l'abbé Maury est ici. Il a été fort bien reçu à la cour et surtout par le jeune archiduc. Les émigrés n'ont pas été les moins empressés à lui rendre leurs devoirs. On pense qu'il en a reçu les honneurs militaires et que cet homme célèbre est à la veille d'avoir le choix d'être maréchal de France ou cardinal. »

A son arrivée à Coblentz, l'abbé Maury fut reçu par six cents gentilshommes français, qui se placèrent sur deux rangs pour lui faire une haie d'honneur. C'est encore un correspondant du *Moniteur* qui constate que « l'abbé Maury a passé à Coblentz vingt-quatre heures de gloire et y a été traité avec toute la bonté de l'orgueil reconnaissant. » Et le correspondant ajoute : « Ce cardinal *in petto* ne doit pas tarder à prendre la route d'Italie pour se rendre à son chapeau. »

Le bruit s'était répandu, en effet, que Maury était cardinal, dans le secret de la pensée du Pape, depuis le consistoire du 26 septembre, où Pie VI l'avait réservé *in petto*, en lui donnant le chapeau laissé vacant par la renonciation du cardinal de Loménie.

Avant de quitter la France, l'abbé Maury avait été informé de bonne source qu'il trouverait à Rome une seconde patrie. Le 24 août 1791, il avait reçu du cardinal Zelada, confident des plus secrètes pensées de la cour romaine, la lettre suivante :

Rome sera toujours pour vous un endroit où vous jouirez en paix de la considération qui vous est due à tant de titres. Soyez bien sûr que le Pape vous y verra avec transport et qu'il fera son possible pour constater le très grand cas qu'il fait de vos talents et pour vous dédommager des efforts que vous avez faits pour soutenir la religion et les droits ecclésiastiques et temporels du Saint-Siège. Vous savez que le Pape ne manque jamais de lire de lui-même, et d'un bout à l'autre, vos lettres. C'est donc bien sa façon de penser que je vous exprime ici.

Quelque temps après, le cardinal lui envoyait une nouvelle lettre plus pressante encore, dans laquelle il disait :

La sensibilité du Pape à votre égard est à son comble et je ne pourrais nullement vous exprimer avec quelle impatience il attend de vous savoir hors de France.

Enfin Maury est tiré du péril. Le cardinal Zelada a reçu de lui des lettres, écrites de Bruxelles et de Liège, qui lui en donnent l'assurance. Il fait savoir au voyageur attendu à Rome avec tant d'impatience qu'il trouvera dans son propre palais une retraite sûre et agréable :

Arrivé ici, vous pourrez descendre dans ma propre maison, c'est-à-dire positivement chez vous. Ensuite nous nous arrangerons ensemble et vous serez le maître de choisir l'endroit que vous jugerez le plus à propos pour y rester. Pour la table, pour les laquais, pour le carrosse, tout cela vous embarrassera fort peu. En attendant, je vous en préviens, ne parlez pas de reconnaissance. C'est le moyen de nous mettre dans l'impossibilité de payer nos dettes, en empruntant les mots dont nous devons nous servir lorsqu'il est question de vous.

Le voyage de Maury à travers les États pontificaux fut un long triomphe. Partout des ordres avaient été donnés pour le recevoir comme un prince. Pour occuper ses loisirs pendant le trajet, il avait emporté une quantité de brochures et de livres. La voiture dans laquelle il fit son entrée à Rome en était remplie. Le *Moniteur* du 8 janvier 1792 le mentionne : « Le cardinal *in petto* se tenait, dans sa voiture, droit devant une sorte de bureau couvert de livres et de papiers, et lisant. Il paraissait absorbé dans une lecture grave. »

Un des prélats romains qui reçurent Maury, Mgr Caraffa de Colubrano, crut que l'abbé avait cherché à prendre une attitude, qu'il avait voulu *poser*, comme on dit dans le langage de notre temps. Il lui en fit malicieusement la remarque : « Avouez, monsieur l'abbé, dit-il, que vous vouliez jeter de la poudre aux yeux des Romains. Mais nous n'avons pas été dupes. — Monseigneur, répliqua l'abbé Maury, vous m'avez cru trop modeste : si j'avais eu une semblable idée, ce n'est pas avec les livres des autres, c'est avec les miens que je serais arrivé. »

Le pape Pie VI donna audience à l'abbé Maury le jour même de son arrivée, et dans cette première conversation il fut fait allusion par le Saint-Père au chapeau de cardinal qu'il avait réservé à *caro mio Maury*.

Le 1er mai 1792, Maury fut sacré archevêque à l'autel de la chaire de Saint-Pierre et à partir de ce moment il porta le titre d'archevêque de Nicée *in partibus infidelium*. Quelques jours après avoir reçu la consécration épiscopale, il fut chargé de représenter le Saint-Siège à Francfort, où la Diète allait se réunir. La lettre que Pie VI écrivit au roi François II, futur empereur des Romains, pour expliquer les motifs du choix de son ambassadeur, est à citer :

Nous avons choisi, disait le Pape, notre vénérable frère, Jean-Silfrein Maury, archevêque de Nicée. Son courage éclatant dans les dernières assemblées tenues en France, les louanges qu'il s'est attirées de tous les honnêtes gens par ses discours presque quotidiens pour la défense des droits de la religion et de la royauté, son imperturbable sangfroid devant l'impiété, la perfidie, les menaces et les tentatives meurtrières de furieux révoltés sont connus de tous. Nous sommes persuadé que vous aurez eu pour particulièrement agréable un choix qui tombe sur un prélat aussi publiquement connu pour l'éclat de sa vertu, de sa foi, de sa doctrine et de sa grandeur d'âme...

A la diète de Francfort, Maury avait à régler des questions très délicates et, à dire vrai, insolubles. Des intérêts puissants conspiraient contre lui et paralysaient son action. Il montra dans l'accomplissement de sa mission une souplesse qu'on n'attendait pas de lui; les circonstances ne le favorisant pas, il ne put obtenir que de médiocres résultats. Mais, avec sa vivacité d'esprit habituelle, il cherchait à tout savoir, à se faire une opinion sur toutes choses; et il envoyait à Rome des rapports contenant des renseignements curieux et du plus grand intérêt. Maury croyait, comme tous ceux qui l'entouraient, que la campagne des armées de la coalition en France serait menée rapidement et couronnée d'un plein succès : « Les Français émigrés, écrivait-il le 23 juillet, tressaillent de joie de se voir associés aux mesures vigoureuses et infaillibles que l'on prendra enfin pour rétablir l'ordre en France. » Mais il discernait le danger des combinaisons politiques qui s'élaboraient parmi les émigrés : « L'intrigue, disait-il dans son rapport du 27 juillet 1792, l'intrigue se tourmente d'avance pour donner un conseil entièrement autrichien à Louis XVI rétabli sur son trône. Si le baron de Breteuil, qui est à la tête de cette faction, parvient à se faire premier ministre, il est aisé de prévoir que son crédit ne durera pas trois mois et que la France retombera dans l'abîme de l'anarchie. On travaille ardemment, et je ne serais pas surpris qu'on réussît, à perdre enfin M. de Calonne dans l'esprit des

princes. » Et Maury conclut : « La guerre de l'intrigue va succéder à celle de la démocratie. »

En élevant Maury à l'épiscopat, Pie VI lui avait dit gracieusement : « Excusez-nous de vous ôter le nom, mais nous vous le rendrons bientôt. » C'était lui promettre formellement la pourpre romaine. Au mois de janvier 1794 le cardinal de Bernis fut chargé par le comte de Provence de solliciter pour l'abbé Maury le chapeau de cardinal, et, quelques jours après, Pie VI lui annonçait qu'il avait jugé l'archevêque de Nicée digne du cardinalat et de l'évêché de Montefiascone, et qu'il l'avait élevé à ces deux dignités de l'Église. La nouvelle que Maury venait d'être fait cardinal fut accueillie avec joie dans le camp de Condé. « Les émigrés, dit Masson, semblèrent considérer cette nomination comme une victoire. » Le prince de Condé écrivit à Maury : « C'est du plus sincère et du plus profond de mon cœur que je fais à Votre Eminence mon compliment sur son élévation à la dignité de cardinal, qu'elle a si glorieusement méritée... La noblesse française, armée pour la cause de son roi, pénétrée, comme moi, de reconnaissance et d'admiration pour vos mâles vertus, me charge de dire à Votre Eminence que sa nomination lui fait goûter un moment de bonheur. Depuis longtemps elle n'en connaissait plus d'autre que celui de verser son sang pour son roi. »

L'élévation du cardinal Maury fut un évènement diplomatique. Tous les souverains en témoignèrent au Pape leur satisfaction.

Au commencement de 1798, les Etats de l'Eglise ayant été envahis par les armées de la République française, Maury dut quitter précipitamment sa résidence de Montefiascone. Quelques heures après son départ, des dragons arrivaient à Montefiascone pour l'arrêter. Il gagna rapidement la Toscane et se réfugia à Florence. C'est en vain qu'il se flattait de trouver un asile dans l'ancienne capitale des Médicis : « Que fait ici l'abbé Maury? dit, en apprenant son arrivée, le ministre du Directoire. Attend-il que je le fasse charger de fers pour l'envoyer à la Guyane? »

Maury ne se souciait nullement d'être conduit, chargé de fers, en Guyane : Il était courageux, il l'a souvent prouvé, mais il n'avait pas la vocation du martyre. Il traversa la Cisalpine sous un déguisement et arriva à Venise. Là il reçut de l'empereur de Russie l'invitation de se rendre à Saint-Pétersbourg. Mais le grand âge de Pie VI faisait prévoir que le Sacré-Collège aurait bientôt à se réunir en conclave; et Maury tenait à ne pas s'éloigner de l'Italie à un pareil moment. Il déclina donc l'offre gracieuse du czar.

Les lettres écrites par le cardinal Maury, avant et pendant le conclave, donnent les renseignements les plus curieux sur cette

époque tourmentée de l'histoire religieuse contemporaine. C'est miracle si Mgr Ricard a mis la main sur ces documents ensevelis dans les archives du château de Beauregard et a su découvrir, à force de patience ingénieuse, la clef de ces manuscrits et démêler tous les mystères de cette écriture chiffrée.

Les circonstances dans lesquelles le conclave allait se réunir étaient graves. Pie VI avait été déporté en Toscane et l'on s'attendait à sa fin prochaine. Tout le Sacré-Collège était dispersé et l'on ne savait où ni comment il pourrait se réunir. On craignait, en outre, que le gouvernement de la République française ne plaçât un intrus au Vatican.

L'abbé Maury entretenait à cette époque avec Louis XVIII une très active correspondance. Il se considérait comme le représentant des intérêts de la monarchie française dans le Sacré-Collège. Il prodiguait à son auguste correspondant les protestations de dévouement. Dans une lettre, en date du 4 septembre 1799, il écrivait à Louis XVIII : « Tous mes collègues sentent à présent, comme moi, que le sort du souverain temporel de Rome et de tous les souverains de l'Europe est inséparablement lié aux destinées particulières de Votre Majesté. Le trône de France est la clef de la voûte sur laquelle tous les autres trônes sont appuyés. » Le 14 septembre, venant d'apprendre la mort du Pape, décédé à Valence le 29 août 1799, il déclarait à Louis XVIII qu'il attendait ses *ordres* :

Si Votre Majesté a des ordres à me donner, je me flatte qu'elle daigne rendre justice à mon entier dévouement et qu'elle est bien assurée de ma fidélité, ainsi que du zèle avec lequel je les exécuterai. Je lui rendrai un compte exact, toutes les semaines, de ce qui pourra parvenir à ma connaissance sur une affaire si intéressante pour l'Église et pour son auguste fils aîné...

Louis XVIII, de son côté, honorait le cardinal Maury de sa pleine et entière confiance. Répondant à ses lettres du mois de septembre (avant la réunion du conclave), il lui disait qu'il reconnaissait en lui « un intrépide défenseur du trône et de l'autel ».

En attendant de pouvoir annoncer à Louis XVIII l'ouverture du conclave, Maury mandait à son royal correspondant une foule de nouvelles, encore aujourd'hui d'un vif intérêt, et toutes sortes d'anecdotes curieuses. Il faut dire que dans ses lettres il ne ménageait guère les personnages dont il parlait. Il accablait parfois de traits acérés et mordants les membres du Sacré-Collège eux-mêmes. Témoin cette appréciation du caractère du cardinal Joseph Doria

Pamfili, préfet de la congrégation de Lorette et secrétaire d'État : « Le très petit cardinal Joseph Doria, autrefois créature d'Azara, courtisan de Cacault et Bonaparte et Compagnie, commence à se souvenir qu'il possédait une bonne abbaye en France, et on peut se flatter que la contre-révolution le rendra royaliste; car il est de l'avis de sa bourse et du parti le plus fort. »

Le jour n'était pas éloigné où celui qui portait sur le cardinal Doria un jugement si sévère devait être, lui aussi, de l'avis du parti le plus fort et abandonner allègrement son prince pour se prosterner devant *Bonaparte et compagnie.*

L'avis de l'abbé Maury était que le conclave se réunît à Rome, que les Français avaient évacuée le 30 septembre. Mais le cardinal Antonelli, conformément aux instructions qu'il avait reçues de Pie VI, fit décider que l'élection du nouveau Pape aurait lieu à Venise.

C'est en effet dans la ville des doges que s'ouvrit, le 1er décembre 1799, le conclave qui devait nommer le successeur de Pie VI. Pendant toute la durée des délibérations, le cardinal Maury renseigna Louis XVIII, par des lettres chiffrées, sur tous les incidents qui survenaient, sur toutes les intrigues qui se tramaient, sur les combinaisons qui se nouaient et se dénouaient au sein du Sacré-Collège. Il ne se faisait même pas faute de raconter à celui qui, depuis la mort de Louis XVI, était à ses yeux le roi de France, des anecdotes relatives à ce qu'il appelait assez irrévérencieusement *des espièglerie de conclave.* Voici une de ses lettres qui montre les illustres cardinaux se moquant assez peu charitablement des infirmités de l'un d'eux, le cardinal Valenti, qui « est tout d'une pièce, presque immobile, sourd comme une cloche, et à peu près aveugle » :

Le cardinal diacre, qui tire au sort les boules des officiers du scrutin, voulant profiter de la circonstance pour faire rire le Sacré-Collège, nomma malicieusement le cardinal Valenti premier scrutateur. Celui-ci, fort embarrassé, n'osa pas refuser la commission, de peur des inductions qu'on tirerait de son refus. Il se mit au bureau, il ne put lire aucun nom des cédules, il les lisait à l'envers, et il fut obligé de recourir à son voisin pour pouvoir proclamer le nom de l'élu. Cette plaisanterie, qui se renouvela soixante-dix fois de suite pour les billets du scrutin et de l'accès, prolongea de plus d'une heure la séance, qui devenait de plus en plus divertissante aux approches de la nuit. Ses partisans étaient au désespoir de voir son infirmité dans une aussi cruelle évidence, et ceux qui n'ont pas l'honneur de voter pour lui riaient tout bas de l'aventure.

Ce cardinal Valenti, qu'on tournait ainsi en ridicule, était pourtant soutenu par un parti puissant. Dans une de ses dépêches, Maury montre les Espagnols insistant pour le faire agréer et finissant par « menacer et tonner en gens qui perdent la tête ». Mais quelqu'un (ce *quelqu'un* n'était-il pas Maury lui-même?) « leur a gracieusement souri en leur faisant une profonde révérence et en leur rappelant qu'on lie les hommes avec les paroles, mais qu'avec des cordes, on n'attache que des bêtes : *Verba ligant homines, taurorum cornua funes.* »

Maury informait Louis XVIII, par sa lettre du 12 mars, de la tactique que suivaient les adversaires du cardinal Valenti pour écarter sa candidature sans déclarer formellement qu'ils refusaient de lui donner leurs suffrages. Chacun se contentait, quand on l'interrogeait là-dessus, de répondre : « Je ferai comme le parti auquel j'appartiens. » Et Maury ajoute plaisamment que cette conduite est conforme à la maxime de Mme de Maintenon, « de renvoyer un grand prince toujours affligé, jamais totalement désespéré ».

Maury prend visiblement un grand plaisir à assister aux luttes et aux intrigues du conclave. Il ne craint pas d'affirmer que dans cette arène, où l'on voit chaque jour combattre deux champions qui se font rouer de coups, l'hypocrisie, l'ambition, la haine, l'envie, renouvellent fréquemment des scènes fort risibles pour quiconque sait les bien voir. En vérité, le cardinal Maury ne fait pas preuve de bienveillance à l'égard des membres du Sacré-Collège, et il est permis de penser que ses jugements sont fortement empreints d'exagération, pour ne pas dire plus.

Enfin, le 14 mars 1800, le cardinal Antonelli se décidait à offrir toutes ses voix en faveur du cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola. Celui-ci était élu et prenait le nom de Pie VII. Maury, rentré dans sa cellule après avoir été baiser, suivant l'usage, la main du nouveau pape, écrivait à Louis XVIII :

Je suis ivre de joie, Sire, au milieu du tintamarre qui m'environne. Le nouveau Pape a toujours été de mes amis depuis mon arrivée en Italie. Il m'a fait ce matin en particulier et ensuite en public l'accueil le plus aimable et le plus attendrissant, et il m'a dit qu'il s'occuperait très incessamment de mon sort, ainsi que de celui de mon frère et de mon neveu, tous les deux ecclésiastiques.

On voit que, dans la joie du triomphe, Maury n'oubliait pas ses intérêts particuliers et ceux des siens. Le désintéressement n'était pas son fait.

Le jour même de son élection, Pie VII nomma le neveu du cardinal Maury à un canonicat vacant dans la basilique de Saint-Pierre de Rome. Maury prend note que c'est un bénéfice de 6000 livres. Il reconnaît que « c'est une faveur très distinguée pour un jeune homme qui n'a que vingt et un ans. » Mais cela ne lui suffit pas : Il a demandé au Pape l'évêché de Montefiascone pour son frère, et pour lui-même l'archevêché de Fermo, bénéfice qui valait 70 000 livres, et qui était un des sièges les plus importants des Etats pontificaux : les services rendus par le cardinal Maury n'étaient pas gratuits.

Un mois après l'élection du Pape, le cardinal Maury reçut de Louis XVIII les lettres l'accréditant comme ambassadeur du roi de France auprès du Saint-Père.

Nous arrivons à la seconde période de l'existence de Maury. Ce n'est pas la plus glorieuse. Nous verrons ses démêlés avec son bienfaiteur, Pie VII, et comment il abandonna la cause de son roi pour se tourner vers le grand vainqueur de l'Europe, auquel il se donna tout entier : double trahison. Quand Maury fut entraîné par l'Empire dans sa chute, le Pape, avec une admirable grandeur, pardonna à l'ingrat, prisonnier au château Saint-Ange. Mais Louis XVIII fut inflexible, et le cercueil de Maury ne trouva un asile que dans une chapelle italienne.

H. de Kérohant.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les congrès. Congrès des mineurs. Congrès scientifique international des catholiques. Le téléphone entre Paris et Londres. Les voyages excentriques. Les échasses de Sylvain Dornon. Le tramway funiculaire de Belleville. Concours hippique. Les deux Salons équestres. — Grands et petits Salons. Les pastellistes. Yvette Guilbert. Les graveurs au burin. Les peintres graveurs et sculpteurs. *Poil et plume.* M. Haraucourt peintre et poète. — Le grand Barnum. Le charlatan, le philosophe et le politicien. Joséphin Soulary et ses sonnets. S. Henri Berthoud. L'athlète du protectionnisme : Pouyer-Quertier. Edmond de Pressensé. Mme Craven. Le sculpteur Chapu. — Théâtres : L'*Infidèle,* de M. Porto-Riche; *Bonheur à quatre,* de M. Gandillot. L'*Impératrice Faustine,* de M. Stanislas Rzewuski. *Alceste,* imité d'Euripide, par M. Alfred Gassier. Les *Folies amoureuses,* musique de M. Pessard. Reprises. Un mot sur la polémique à propos des *Mémoires* de Talleyrand. M. Émile Zola et la société des gens de lettres.

I

Paris a été, ce mois-ci, la ville des congrès. Dans les premiers jours d'avril, je n'en ai pas compté moins d'une demi-douzaine simultanément, et il est probable que j'en oubliais. Il y avait le congrès français de chirurgie, le congrès de la réforme judiciaire, le congrès de la carte du ciel, le congrès de la ligue d'enseignement, le congrès international des mineurs, enfin le congrès scientifique des catholiques. Je crois même qu'il y a eu un congrès des dentistes.

Le congrès des mineurs s'est tenu à la Bourse du travail. Français, Belges, Anglais et Allemands ont fraternisé, non toutefois sans échanger entre eux quelques-unes de ces aménités qu'ils ne réservent pas toutes à l'exploiteur et au capitaliste. Le citoyen Basly a eu à subir des interruptions qui n'avaient rien de flatteur et qui témoignent d'une certaine diminution dans son prestige : on l'a traité de *vendu*, de traître et, suprême injure, de bourgeois. Les Belges se sont montrés les plus bouillants, malgré leur flegme proverbial, pour la réduction du travail à huit heures et pour l'organisation de la grève générale comme instrument de reven-

dication. La France et l'Allemagne ont marché la main dans la main et se sont même unies contre l'Angleterre, qui a été plus d'une fois battue et pas contente dans les questions discutées. Pendant la soirée et le concert offerts le 2 avril aux membres du congrès, dans les salons du *Rocher suisse* de Montmartre, on a vu paraître sur l'estrade deux comiques déguisés en Anglais de fantaisie, venant baragouiner le charabia traditionnel que nous prêtons aux insulaires de la Grande-Bretagne. Cela a jeté un froid. L'Anglais en veston à carreaux, à larges favoris, montrant ses dents et se désarticulant la mâchoire est un élément essentiel de notre gaîté nationale, et le café-concert surtout ne saurait s'en passer. Les organisateurs de la soirée n'avaient pas songé à s'enquérir du programme, ni les artistes du public, et le comique qui s'était fait la tête de Wellington pour dégoiser : *Aoh! yes, dans lé Angleterre*,... a été stupéfait de ne recueillir aucun des applaudissements sur lesquels il comptait. Pour comble, un chanteur s'est mis à entonner le refrain patriotique qui d'habitude enlevait la salle :

Pour l'honneur de notre drapeau,
Oui, que Dieu nous garde un Marceau!

La *gaffe* était complète, le congrès ne croyant pas plus à Dieu qu'au drapeau. Aussi les conseillers municipaux qui honoraient cette petite fête de leur présence se sont-ils hâtés de protester contre ce scandale, pendant que le chanteur interdit se retirait en exécutant le salut réglementaire. Enfin, après s'être un peu gourmés, les mineurs ont fini par se séparer amicalement, sans avoir voté la grève générale, mais en juraut de soutenir la grève belge.

Depuis le 19 mars, Paris et Londres sont reliés par le téléphone. La société a même eu l'attention délicate de mettre ses appareils gratuitement à la disposition du public pendant tout un jour; mais peu de personnes en ont profité, pour cause d'ignorance. C'est par prudence, sans doute, qu'elle n'avait pas voulu annoncer trop largement cette audition gratuite, de peur que la foule ne se ruât chez elle, en se battant autour des récepteurs. Nous voilà donc en possession du téléphone sous-marin! A quand le pont sur la Manche? Nous le verrons quelque jour, si Dieu nous prête vie. Peut-être même le verrons-nous bientôt, quand le sens pratique des Anglais aura vaincu leur patriotisme défiant, qui craint d'ouvrir une porte à l'invasion. Et alors les gens pour qui le mal de mer est une intolérable torture pourront aller visiter Saint-Paul, le British Museum et l'abbaye de Westminster autrement qu'à la nage, comme le capitaine Boyton.

Le capitaine qui, jadis, dépassant l'exploit de Léandre, traversa la Manche en tirant sa coupe ou en flottant sur le dos, n'aurait certainement pas entrepris le voyage de Paris à Saint-Pétersbourg sur des échasses comme le Landais Sylvain Dornon. Depuis quelque temps, une singulière émulation de voyages excentriques s'est produite en Europe, et particulièrement en France. Paris est presque toujours le terme ou le point de départ de ces excursions fantaisistes qui ont recours aux véhicules les plus paradoxaux. Des touristes se font gloire de nous arriver des régions les plus lointaines, tantôt en vélocipède, tantôt en traîneau, ceux-ci en brouette, ceux-là dans une malle. Le lieutenant Winter, venu récemment du fond de la Russie à cheval, a été reçu en triomphe, traité comme un héros par les garnisons de toutes les villes françaises où il passait. Ce que voyant, Sylvain Dornon s'est mis en tête de resserrer lui aussi l'union franco-russe à sa manière. Il est parti de la place de la Concorde pour Pétersbourg, monté sur des échasses d'un mètre de haut, suivi d'un cortège de badauds qui l'acclamaient, et il a traversé ainsi les boulevards au milieu du tourbillon des omnibus et des fiacres qui s'arrêtaient de saisissement, devant les gardiens de la paix béants et perplexes, qui se demandaient s'ils ne devaient pas l'arrêter. Et de ville en ville arrivent des dépêches qui annoncent son passage : ici il est bloqué par les neiges, là il a été accueilli avec enthousiasme par la population, qui va au-devant de lui; ailleurs il est accompagné à la sortie de la ville par dix mille citoyens. Berlin même l'a bien reçu. On avait dit d'abord qu'il éviterait l'Allemagne, par patriotisme, mais, réflexion faite, il aura pensé sans doute que sa présence pouvait contrebalancer le mauvais effet produit par le séjour de l'impératrice Frédéric à Paris, et faire du bien à l'Alsace-Lorraine. Je crains qu'il ne se soit trompé. Les journaux allemands ont pris leur revanche en l'accusant de tricher : on l'a vu, disent-ils, quand il se croyait à l'abri des regards indiscrets, mettre ses échasses sous son bras et monter en chemin de fer. Je veux croire que ces bruits ne sont que des calomnies germaniques.

Traverser l'Europe à pied, cela passait, il y a un an, pour un assez joli tour de force, mais cela ne compte plus maintenant. Après le voyage sur des échasses et le voyage en brouette, comme il faut aller toujours de plus fort en plus fort, je ne vois guère que le voyage à reculons ou à cloche-pied, ou mieux encore à quatre pattes, qui pourrait avoir quelque chance d'attirer suffisamment l'attention. On a plus parlé de cet enfantillage que de l'expédition de M. Crampel dans la région du lac Tchad.

Je crois bien que Sylvain Dornon, surtout s'il monte de temps

en temps en chemin de fer, sera arrivé à Saint-Pétersbourg avant que le tramway funiculaire de Belleville, parti cependant avec lui, ait réussi à franchir la distance qui sépare la place de la République de l'église Saint-Jean-Baptiste. Depuis plusieurs mois déjà, ce malheureux funiculaire, entièrement terminé, reste en détresse, et les essais se succèdent, au milieu d'une foule de badauds en permanence, sans jamais amener de résultat définitif. Un jour c'est la corde qui ne glisse pas; un autre, c'est une mâchoire du gripp qui casse. On dirait que la méchante fée Guignon lui a jeté un sort. Voilà un câble qui aura donné du fil à retordre aux ingénieurs. Belleville soutient sa réputation et ne se laissera pas prendre d'assaut sans avoir fait une belle résistance.

Le concours hippique a commencé avec le mois d'avril, dont il remplit les trois quarts. C'est toujours le rendez-vous du monde élégant, et il ouvre la saison printanière, comme l'Aurore aux doigts de rose ouvre les portes de l'Orient. Bon gré mal gré, nous sommes donc au printemps, puisque le concours hippique fonctionne. Beaucoup de grandes dames, et aussi de petites, occupent chaque jour les tribunes. Rien n'égale l'intérêt qu'il inspire à une partie du public, sinon l'indifférence profonde où il laisse le plus grand nombre. Vous n'attendez pas de moi que je vous déroule les péripéties de cette longue série d'exercices, d'ailleurs assez monotones, pour quiconque n'est pas un initié, — sauf dans les sauts d'obstacles où, de temps à autre, un cavalier pique avec correction une tête dans la rivière, ce qui réjouit toujours infiniment les spectateurs. C'est l'affaire des journaux spéciaux. Disons seulement que le comité est entré dans la voie pratique en organisant cette année un concours de menage entre cochers de fiacre et cochers bourgeois. Cela s'est fait *in petto*, à neuf heures du matin, et cette modeste partie du programme était à peu près ce que pourrait être dans un grand dîner, si on le mettait sur la table, le bouilli destiné aux gens de la maison seuls. Si l'on pouvait dresser les cochers à ne plus écraser les passants, ce ne serait pourtant point là un résultat si indigne d'intérêt.

D'autre part, les carrousels qui devaient avoir lieu dans la galerie des Machines, au Champ de Mars, sont ajournés indéfiniment. Il y a eu seulement, dans les derniers jours de mars, un *turn-out* qui sera suivi d'un certain nombre d'autres. — Un *turn-out?* — Mon Dieu oui : c'est ainsi que cela s'appelle dans la langue sportique, et l'on serait disqualifié si l'on s'exprimait autrement. La rivalité des deux expositions se retrouve ici : il existe deux Salons pour les chevaux comme pour les objets d'art : celui du Champ de Mars et celui des Champs-Élysées.

II

Nous sommes à quelques jours seulement de la date où s'ouvrira le Salon du Palais de l'Industrie, et nous en avons déjà des nouvelles. On assure que les peintres y ont envoyé plus de 5000 toiles ; ce chiffre fait frémir, surtout quand on pense qu'un autre Salon s'ouvrira quelques jours après, sur la rive gauche de la Seine. Heureusement le jury paraît avoir l'intention sérieuse de mettre un frein à la fureur des flots. S'il importe d'encourager les beaux-arts, il n'importe guère moins de décourager les méchants artistes. Il a cette fois inexorablement abaissé le total des admissions dans la peinture au-dessous de deux mille. Quant au Salon du Champ de Mars, il se signalera par une autre innovation en s'ouvrant aux produits de l'art industriel. Jusqu'à présent, les beaux-arts et les arts industriels se saluaient quelquefois, mais ils ne se parlaient pas. Ils ne voisinaient guère; ils n'allaient jamais les uns chez les autres. Les premiers étaient des arts nobles et les seconds des arts roturiers. Benvenuto Cellini appartenait à l'aristocratie comme sculpteur, à la roture comme orfèvre et ciseleur. Il est dans les tendances de notre époque de vouloir effacer toutes ces lignes de démarcation entre les différentes classes.

Encore quelques petits Salons, en attendant le grand. Tout d'abord la septième exposition annuelle des pastellistes dans la galerie Georges Petit. La Société comprend une trentaine de membres, dont vingt-trois sont présents. Elle a l'intention d'inviter chaque année un artiste étranger. L'invité de 1891 est M. Boldini, qui a payé sa bienvenue par trois études de femmes, bien parisiennes, comme on dit, — d'un art élégant et pourtant personnel.

Malgré l'absence de Mme Madeleine Lemaire, de M. Puvis de Chavannes, de M. Roll et de quelques autres, l'exposition actuelle est fort intéressante et, dans son petit cadre, d'une grande variété. On a beaucoup étendu aujourd'hui le domaine du pastel; on lui fait tout dire; il prend toutes les formes. Des fantaisies de Chéret aux scènes champêtres de Lhermitte, quelle distance! Lhermitte a toujours la même simplicité robuste, le même accent de poésie sobre, familière et rustique, mais ses pastels ressemblent à des tableaux à l'huile. Dans *les Jeux et les Ris* de Chéret, le *Retour de la Lune*, les *Etoiles d'Opéra*, les corps déhanchés, sautillants, contournés, dessinés à la diable, se vaporisent à demi, pareils à des visions extravagantes, légers et flottants comme des libellules dans une atmosphère irisée de couleurs fluides et subtiles. Qu'il s'agisse d'une allégorie, d'un bal masqué, d'une réclame pour pastilles, d'une

annonce de journal, M. Chéret nous montre toujours la même créature décolletée et disloquée, avec son air de bacchante anémique, mélange de névrose et d'épilepsie.

Rien de plus charmant que la petite frimousse éveillée de Mlle Mimi, ou que la figure au regard limpide et clair de Mlle J. D. tournant vers nous sa fine tête coiffée d'une toque d'astrakan, par M. Guillaume Dubufe. M. James Tissot est toujours le très habile homme que l'on sait, et il a peint avec une adresse surprenante une jeune femme en robe blanche à demi couchée sur une fourrure blanche, en pleine lumière. M. Duez a des effets de mer, des fleurs et des portraits de pêcheurs bistrés, hâlés et bronzés, d'une grande sûreté de facture; M. Machard, des portraits fort jolis, trop jolis, qui font un singulier contraste avec les études de M. Besnard.

Les six portraits de M. Blanche sont tous intéressants, mais on s'arrête avec une curiosité spéciale devant celui de Mlle Yvette Guilbert. Cette jeune personne, comme ne l'ignorent pas sans doute un certain nombre de mes lecteurs, est la divette en vogue pour le moment dans les cafés-concerts. Elle a ses fournisseurs et son répertoire. Un public idolâtre lui fait chaque soir des ovations au Concert-Parisien. Quand elle chante la *Pocharde* ou les *Six potaches*, c'est du délire. Elle est allée en représentation dans une pantomime du Nouveau-Cirque; les salons se la disputent, mais on n'a pas à moins de 500 francs cette Patti de la chansonnette faisandée. Chaque semaine un de nos jeunes confrères, M. Hugues Leroux, la présente, l'annote et la commente dans une série de conférences, sur la scène du Théâtre d'application. Eh bien, la voici; saluez : oui, cette jeune femme en costume rigide, montant jusqu'au menton, à figure mélancolique et contrite, image fidèle et vivante, parce qu'elle est morte, de cette lugubre gaieté *fin de siècle* qui en est réduite à chercher ses effets dans le contraste d'une physionomie décente, d'un maintien correct, d'un regard naïf et timide, avec l'énorme insanité des calembredaines qu'elle débite.

Il est impossible de s'arrêter à tout ce qui mérite un coup d'œil dans cette intéressante exposition; cependant comment passer indifférent devant la *Jeune communiante* et surtout devant la *Vieille dame* en papillotes blanches de M. Gervex? Comment ne pas signaler M. Rosset-Granger, — un débutant, je crois, — dont les études ont de l'accent personnel et du caractère? Dans la note rustique, le *Portrait de ma mère*, par M. Gaston La Touche, est un excellent morceau, plein d'expression et de vigueur; *la Petite bonne*, de Mme Marie Cazin, jouant avec un baby joufflu qu'elle soutient en lui tendant une fleur, est d'une tendresse naïve. Dans

la note parisienne, voici, pour finir, MM. Forain et Jean Béraud. M. Forain rôde toujours dans les coulisses : il sait observer, il sait dessiner et il a de l'esprit, mais de l'esprit un peu monotone et un peu lourd. Si nous n'avions à nous préoccuper que de l'habileté de l'exécution et de la vérité de l'effet rendu, nous applaudirions sans réserve à *Notre-Dame des Victoires*, de M. Jean Béraud, où l'on n'aperçoit guère que des séries de dos humblement courbés dans la pénombre sur leurs prie-Dieu; mais je n'y vois rien du profond sentiment religieux qui devrait se dégager de la scène. J'aime mieux M. Béraud, parce qu'il est là sur son terrain, dans ce portrait en pied spirituellement enlevé, d'une vie et d'une vérité singulières, où il nous montre un personnage en costume négligé, la bouche ouverte et la main dans sa poche.

L'exposition des gravures au burin, organisée par le Cercle de la librairie, pourrait être considérée comme une sorte d'amende honorable à l'adresse d'un art aujourd'hui bien délaissé par les éditeurs. Il y a longtemps que le burin est, pour ainsi dire, complètement exclu de l'illustration des livres, où il a cédé la place, non seulement, comme presque partout, à la gravure sur bois et à l'eau-forte, mais à une foule de procédés plus expéditifs et moins coûteux encore, où le cliché en zinc et la photographie jouent le premier rôle. Nous sommes trop pressés pour cultiver un art dont la première condition est cette vertu qui n'a jamais été beaucoup la nôtre, mais qui est moins encore celle d'un siècle de vapeur, de téléphone et d'électricité : la patience. Sans l'Institut, qui entretient, par l'Ecole des beaux-arts et les prix de Rome, le reste du feu sacré, il y a longtemps que le foyer serait complètement éteint, et que le bel art des Audran, des Nanteuil, des Drevet, des Moreau, des Cochin, n'existerait plus qu'à l'état de souvenir archéologique. J'aime donc à considérer l'exposition du Cercle de la librairie tout au moins comme l'expression d'un regret et comme une sorte de réparation d'honneur.

On y a réuni vingt-huit graveurs, représentés par soixante-huit pièces, dont pas une n'est médiocre et dont la plupart sont fort remarquables. Au premier rang brille le vénérable M. Henriquel-Dupont, aujourd'hui plus que nonagénaire et qui travaille encore. Ses deux planches, — le *Bertin*, d'après Ingres, et le *Mariage mystique de sainte Catherine*, — bien connus de la plupart de nos lecteurs, sont des merveilles. A côté de lui il faut citer MM. Léopold Flameng, Lévy, Rapine, Achille et Jules Jacquet, Danguin, Didier, — j'en passe, et pourtant je voudrais les citer tous, non seulement parce que tous ont du talent, mais encore pour rendre hommage à leur fidélité et à leur persévérance. L'ensemble n'a nullement la

froideur qu'on eût pu redouter. Mais il faut dire aussi que plusieurs des *burinistes* actuels, sans trahir leur art, ont fait alliance avec l'art voisin et, pour accroître le moelleux ou la vigueur de leurs œuvres, prennent des libertés, se prêtent à des compromis qui eussent étonné les purs classiques d'autrefois. Il est avec le burin des accommodements. M. Henriquel-Dupont lui-même, l'héritier le plus incontesté des maîtres du dix-septième et du dix-huitième siècle, s'est un peu départi, dans le *Mariage de sainte Catherine*, de la méthodique régularité qui caractérise ses premiers ouvrages, et il est telle gravure de M. Léopold Flameng qu'on ne sait trop, au premier abord, s'il faut rattacher à l'eau-forte ou au burin, tant elle a su fondre et concilier avec adresse des procédés divers.

Je ne parle pas de l'exposition des peintres et graveurs français dans la galerie Durand-Ruel, sinon pour dire que le naturalisme y domine d'une façon vraiment exorbitante, du moins parmi les tableaux. A ces petits Salons est venu s'adjoindre celui qu'on a nommé plaisamment *Poil et plume*, c'est-à-dire le Salon des écrivains-peintres ou même sculpteurs, ouvert dans le vestibule du Théâtre d'application et qui eût pu prendre pour devise l'*Ut pictura poesis* d'Horace. *Poil et plume* est né d'un propos de table, et Bergerat-Caliban, l'organisateur de cette galerie d'un nouveau genre, n'a pas eu la prétention de rivaliser avec les deux grandes expositions qui se regardent en chiens de faïence de chaque côté de la Seine, encore moins avec les musées de l'État, quoi qu'il ait distribué ses tableaux et ses dessins en deux catégories auxquelles il a donné les noms majestueux de *Louvre* et de *Luxembourg*. « Il s'agit de s'amuser, et non d'autre chose, » la préface du *Catalogue littéraire* nous en prévient loyalement, et ce catalogue, avec les indications fantaisistes et les *descriptions de l'œuvre* qu'on a demandées aux auteurs et qu'ils ont fournies le plus souvent en vers, peut être considéré comme faisant lui-même partie de l'exposition.

Le *Louvre* comprend les morts, naturellement. Vous y trouverez quelques-uns des barbouillages sommaires et abrupts, fantastiques et vertigineux de Victor Hugo; des croquis caricaturaux d'Alfred de Musset, une *Fantasia* de Mérimée, d'un dessin précis et sec comme ses nouvelles, un curieux portrait à la plume de Baudelaire par lui-même, toute une collection de Théophile Gautier, pastels et peintures à l'huile, qui sont d'un homme sachant manier le pinceau, mais n'offrent absolument rien de romantique. Dans l'aquarelle et dans l'eau-forte, Jules de Goncourt eût pu disputer la médaille aux spécialistes : son *Marché aux poissons à Rome* est un morceau savoureux. Je m'attendais à rencontrer ici Fromentin, comme, dans

l'autre catégorie, Jules Breton, mais M. Bergerat aura craint, sans doute, d'être trop grave. Fromentin et Jules Breton, ce ne sont pas des écrivains peintres, ce sont des peintres écrivains, ce qui est différent.

Au *Luxembourg*, le maître est incontestablement Arsène Houssaye. Voici de lui une charmante étude de jeune femme et plusieurs petits tableaux où luit comme un reflet de Diaz. Il ne faut pas l'en croire, et je doute qu'il s'en croie lui-même quand il dit, avec une fausse modestie, dans le sonnet inédit du livret :

C'est ma bêtise que j'expose,
Mais ne croyez pas que je pose
Pour vous faire voir *des couleurs*.

M. Victorien Sardou a envoyé des décors de la *Haine* et de *Thermidor* dessinés de sa propre main, car il ne se contente pas d'écrire ses drames et ses comédies, de les faire répéter longuement et minutieusement, sans passer aux acteurs ni un geste, ni une intonation, de les leur jouer lui-même et, au besoin, d'en prendre la défense devant la critique, il en dessine encore les costumes, les décors et les accessoires, et même il est capable, comme ici, d'écrire en marge un commentaire poétique très vivement troussé.

M. Emile Bergerat montre abondamment qu'il sait *tripatouiller* la couleur. Je signale parmi ses envois tout un lot d'aquarelles vraiment fort présentables pour un homme qui n'en fait pas son état. Les pastels du poète Jean Rameau méritent le même compliment. Regardez aussi ceux de Gyp et même ses éventails, si vous êtes en veine de sourire facile : cela n'est guère moins parisien ni moins moderne que ses livres. M. Paul Foucher imite Victor Hugo, à moins que ce ne soit un air de famille; M. Camille Lemonnier ne se montre pas moins révolutionnaire avec le *poil* qu'avec la *plume*, et ses vues, fouillis jaunes, fouillis bleuâtres, produits par une accumulation de petits points et où il est à peu près impossible de discerner autre chose, — pourraient passer pour des parodies du procédé impressionniste, si ce procédé n'était déjà lui-même une parodie. On s'intéressera peut-être aussi quelque peu, à cause des signatures, aux pochades de MM. Clovis Hugues, Anatole France, Jules Lemaître, Paul Verlaine et deux ou trois autres, dont les œuvres parfois auraient pu tenir une place honorable à l'exposition des Incohérents, et qui ne se piquent pas, sans doute, d'inquiéter les exposants des Champs-Élysées. Quant à la *Lune*, de M. Edmond Haraucourt, elle est aussi poétiquement dépeinte sur sa toile que dans ses alexandrins :

Pleine et ronde, du bord de l'horizon dormant,
La lune, avec lenteur, s'enlève, solitaire,
Et son disque éclatant monte dans le mystère
Du grand ciel nu qui dort silencieusement.

M. Haraucourt est d'ailleurs un vrai peintre, et non pas seulement un amateur. Au Salon de 1884, il avait envoyé deux pastels, et il se qualifiait sur le livret : élève de J. Noël. Je crois bien qu'il n'a pas récidivé depuis lors, mais il n'eût tenu qu'à lui de suivre la carrière et il serait aujourd'hui médaillé tout comme un autre. La poésie a pris le dessus, sans évincer la peinture. Toutes deux marchent de front, comme on pourra s'en convaincre en allant voir l'exposition que M. Haraucourt, stimulé peut-être par son succès de *Poil et plume*, vient d'organiser dans la galerie Bernheim, rue Laffitte, et qui comprend une quarantaine de paysages poétiques, études d'après nature, pastels destinés à l'illustration d'une œuvre en vers récemment achevée et dont il a écrit les strophes sur l'encadrement de chaque tableau, comme sur les marges d'une estampe. Il sera curieux de rapprocher ainsi et de comparer, quand la publication nous permettra de le faire plus à loisir, les deux styles de M. Haraucourt et ses deux modes d'expression. Dès maintenant, nous pouvons donner à plusieurs de ces compositions nouvelles le même éloge qu'à celle de l'exposition précédente, en y reconnaissant également le double mérite d'un sentiment poétique et d'une exécution pittoresque qui, dans leur cadre modeste, dénote l'âme et la main d'un artiste.

III

Si Barnum n'était pas mort, il eût pu proposer à M. Emile Bergerat une tournée en Amérique, pour l'exposition des littérateurs-peintres et statuaires. Songez un peu à l'effet qu'eût produit sur une affiche gigantesque, illustrée par un Chéret yankee, ces mots en lettres flamboyantes : *GREAT ATTRACTION*. POIL ET PLUME : Victor Hugo, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Arsène Houssaye, Prosper Mérimée, Jules Lemaitre, Gyp, Clovis Hugues, les frères de Goncourt, etc., etc. Hélas! ce grand homme n'est plus, nous sommes tous mortels; mais du moins le *puffisme*, dont il était l'incarnation la plus légendaire et la plus resplendissante, ne mourra jamais. Si Barnum était philosophe, et il devait l'être, cette considération a dû le consoler à ses derniers moments.

La gloire de Barnum était cosmopolite : l'Amérique, si vaste qu'elle soit, fut trop étroite pour la contenir et elle a débordé sur

l'Europe. Il eût pu dire de lui, avec une variante au vers de Lamartine :

Je suis concitoyen de tout homme qui *blague*.

Je me permets ce terme d'argot non seulement parce que nous sommes dans le règne du naturalisme et que, d'ailleurs, il n'a point d'équivalent qui en rende complètement l'expressive trivialité, mais parce qu'il m'est fourni par Barnum lui-même, dans le titre d'un ouvrage publié à Paris et à New-York, en 1866, et où il raconte avec complaisance la carrière dont il se jugeait le droit d'être fier. Chacun met son orgueil où il peut. *Les blagues de l'univers*, telle est l'étiquette de ce livre sans fard, où il se mire dans l'ampleur de ses conceptions charlatanesques, comme Narcisse dans le cristal des eaux. *De l'univers*, vous l'entendez. Il a la prétention légitime d'avoir rayonné sur le globe tout entier. Il y a rayonné non seulement par l'exemple, non seulement par l'éclat d'un nom propre qui est devenu un nom commun, qui est passé en proverbe, qui, mieux que des volumes de commentaires, désigne et caractérise tout une classe, qui, enfin, est aussi fameux en son genre que ceux de Platon et de César, mais encore par une action directe, en promenant parmi nous quelques-uns de ses phénomènes, tels que le général Tom-Pouce, sans parler de ses cirques et de ses ménageries, et en attirant à lui quelques phénomènes européens d'une autre nature, comme Jenny Lind. Voilà pourquoi nous n'avons pas cru devoir passer sous silence la perte d'un personnage qui laisse après lui une postérité si nombreuse. Mais, d'autre part, surtout après avoir eu déjà l'occasion, il y a quelques années, de retracer rapidement ses principaux exploits, nous ne voudrions pas nous étendre outre mesure aujourd'hui sur la mort de ce vénérable vieillard qui, né en 1810, était déjà illustre en 1834, grâce à son exhibition de la nourrice de Washington, âgée de cent soixante ans, qui a fourni une si longue carrière et si bien rempli tout son mérite et dont la disparition enfin, si douloureuse qu'elle soit, n'a pourtant rien d'irréparable.

Il n'a manqué qu'une chose à la gloire de Barnum. Pour ses débuts, avant d'inventer la nourrice de Washington et la sirène des îles Fidji, il avait fondé un journal qui s'intitulait bravement le *Héraut de la liberté*, car, pour être charlatan, on n'en aime pas moins la liberté, — en Amérique. Il aurait voulu couronner sa carrière en entrant dans la vie politique. Le suffrage universel, en un moment d'aberration, n'a point exaucé un si légitime désir. Il méritait bien pourtant le *dignus intrare* prodigué à tant de politiciens yankees et autres, moins forts que lui, cet éminent saltimbanque,

conférencier à l'occasion, philanthrope au besoin, qui avait si bien compris la profondeur sans bornes de la crédulité humaine et l'art de l'exploiter, qui savait comme on capte les masses, comme on peut devenir populaire en leur faisant prendre des vessies pour des lanternes, et qui a formulé un jour cet axiome digne de La Rochefoucauld et contenant en substance l'un des plus fins secrets de la politique : « Les hommes aiment qu'on leur persuade pendant un temps des choses qu'ils savent parfaitement être fausses, mais qu'il leur fait plaisir de croire. »

Joséphin Soulary était un Lyonnais d'origine italienne; il descendait, dit-on, des Solari de Gênes, qui avaient importé sur les rives du Rhône l'industrie des velours brochés d'or et d'argent. A quinze ans, après avoir passé par un collège d'où il s'échappa, et par un petit séminaire, il devint enfant de troupe, à titre de neveu d'un vieux colonel de l'Empire qui venait de reprendre du service en 1830. Ses premiers vers parurent dans l'*Indicateur* de Bordeaux, où il était en garnison, orgueilleusement signés par l'imberbe enfant de troupe : *Soulary, grenadier au 48e de ligne*. Quelques années plus tard, il déposait ses galons de sous-officier et finissait, après plusieurs années encore de tâtonnements, par entrer dans les bureaux de la préfecture du Rhône, où il suivit toute la filière jusqu'au grade suprême de chef de division. Depuis sa retraite, il a été quelque temps conservateur de la bibliothèque de la ville.

Joséphin Soulary est donc un pur Lyonnais. Lyon l'avait adopté et lui a offert des funérailles à ses frais. La ville mettra sans doute son buste au Palais des Arts, dans la salle de ses enfants célèbres. Il a eu les avantages et les inconvénients de la renommée provinciale. Lyon est trop grand pour qu'on puisse dire qu'il n'avait été d'abord qu'une gloire de clocher; mais ses compatriotes le traitaient déjà en homme illustre et choyaient sa renommée avant qu'elle ne fût parvenue jusqu'à Paris. Ce fut l'excellent imprimeur Louis Perrin qui lui fraya les voies à la célébrité en habillant ses *Sonnets humoristiques* d'une si belle parure qu'elle força l'attention des critiques parisiens. Sainte-Beuve sonna le coup de cloche pour lui comme il l'avait fait pour tant d'autres. Théophile Gautier vint à la rescousse avec enthousiasme. Jules Janin le chanta en prose et en vers. A partir de ce moment, Soulary, sans jamais pénétrer dans le grand public, fut fort en honneur dans le cercle des lettrés et des délicats. Ses sonnets : *Rêves ambitieux*, *Ancolie*, *Oarystis*, le *Fossoyeur*, surtout les *Deux cortèges*, furent cités dans toutes les anthologies. Joséphin Soulary a publié dix recueils, dont beaucoup, d'ailleurs, sont restés inconnus, mais il restera toujours le poète des *Deux cortèges*, comme Sully-Prudhomme du *Vase brisé*.

Le sonnet est le moule presque exclusif où se coule son inspiration un peu courte et parfois un peu quintessenciée : « Benvenuto de la rime, dit M. Saint-René Taillandier, il cisèle ses petites coupes dans le bois ou dans la pierre avec une dextérité merveilleuse. » Aiguières, médaillons, *figulines*, pour employer le titre d'un de ses recueils les plus connus, le patient et délicat orfèvre a modelé tout un musée de *bibelots* d'un travail précieux, faits pour les étagères. Il n'y faut pas regarder de trop près pourtant : on verrait que le travail de l'habile artiste a bien des bavures et qu'il ne se fait pas faute de recourir aux chevilles pour en assembler les parties. L'ensemble de son œuvre a nécessairement la monotonie qui résulte d'un cadre uniforme; on y trouve des obscurités, et plus souvent encore du maniérisme, quelque chose de laborieux et de contourné. Cela sent l'huile, et non seulement la pensée en est rarement haute et large, mais elle contraste plus d'une fois par sa vulgarité avec la forme, qui s'efforce d'être toujours rare et à laquelle il arrive de trébucher dans le jeu d'esprit alambiqué. Nous pourrions citer plus d'un de ces jolis petits vases ouvragés qui, au lieu d'une goutte de la fine et subtile essence qu'on s'attend à y respirer, ne renferment qu'un peu d'eau trouble.

Malgré ces réserves nécessaires, J. Soulary n'en fut pas moins un poète de distinction. L'Académie française, oubliant la lettre maladroitement hautaine par laquelle il avait jadis retiré une candidature trop froidement accueillie à son gré, a déposé le prix Vitet sur sa tombe : c'est à la fois un hommage à son talent et un secours à la veuve qui vivait avec lui de sa modeste pension de retraite dans une petite maison de 10 000 francs, sur les hauteurs de Saint-Clair, et qu'il a laissée avec une fille adoptive presque dans le besoin.

La génération actuelle connaissait-elle le nom de S. Henri Berthoud? J'en doute, car il était dans sa quatre-vingt-huitième année et, malgré sa longue persistance, tout à fait retiré de la circulation depuis douze à quinze ans. Mais ce nom avait été l'une des joies de notre jeunesse lorsque nous le voyions au bas d'un article, et celui qui le portait, — conteur, poète au besoin, critique à l'occasion, historien, auteur dramatique, romancier, par-dessus tout vulgarisateur scientifique de premier ordre, — fut pendant un demi-siècle l'un des producteurs les plus infatigables et les plus goûtés, surtout du jeune public. Il fit la fortune du *Musée des familles* à ses débuts; à la *Presse* et à la *Patrie*, les chroniques qu'il signait *le docteur Sam* n'obtinrent pas moins de succès. Sam était l'abrégé de son prénom de Samuel, représenté par cette S mystérieuse qui figurait au début de sa signature et que beaucoup

de lecteurs traduisaient par *sir*. Rien n'était moins Anglais que cet aimable Flamand, dépourvu de toute raideur et de toute morgue; mais la physionomie vaguement exotique que cette traduction libre donnait à son nom ne laissait pas d'ajouter quelque ragoût à ses articles. Avant Jules Verne, les *Fantaisies scientifiques du docteur Sam* avaient créé et popularisé un genre dont on a l'habitude d'attribuer l'invention à l'auteur de *Vingt mille lieues sous les mers*.

Par toute sa carrière et par tous ses actes, Pouyer-Quertier échappe à cette chronique, mais il lui appartient par sa physionomie. Ce serait une ambition aussi excessive de notre part que déplacée dans une causerie comme celle-ci de vouloir apprécier le manufacturier, l'économiste, le député et le sénateur, le ministre des finances, l'homme politique, le porte-paroles de l'industrie cotonnière et des intérêts de la région normande, l'intrépide champion du protectionnisme, l'infatigable antagoniste de M. Rouher dans la question des traités de commerce, le collaborateur dévoué de M. Thiers sous la troisième République, le plénipotentiaire des négociations du traité de Francfort. Mais on serait en droit de reprocher comme une lacune à notre galerie nécrologique l'oubli d'une figure intéressante, pittoresque, pleine d'entrain, haute en couleurs, qui fut, dans les questions les plus arides en apparence, un type de vie, de passion et de belle humeur.

Qui ne se rappelle avec quelle incomparable aisance l'athlète normand maniait les lourdes colonnes de chiffres, comme un Hercule qui jongle avec les barres de fer! Jamais ce bon compagnon ne semblait fatigué, et jamais non plus il ne fatiguait son auditoire. On lui savait gré de sa conviction ardente, de sa bonhomie robuste, de sa franchise épanouie, de sa physionomie ouverte et cordiale, même de sa vigueur, de sa carrure, de son exubérante santé. On se sentait réjoui de voir ce Porthos de la Chambre, comme le nommaient les journalistes parlementaires, plein de mépris pour les fadeurs de l'eau sucrée, ranimer ses forces à la tribune par de généreuses lampées d'un vieux bordeaux dont on eût goûté volontiers. On lui sut gré, après nos malheurs, non seulement de la vaillance et des ressources qu'il avait déployées pour suffire à la rançon, mais de la façon même dont il avait su tenir tête à Bismarck sur tous les terrains, sans se laisser désarçonner par ce rude jouteur, — que la table servant de champ de bataille fût recouverte d'une nappe ou d'un tapis vert. Je respecte les larmes de Jules Favre à Versailles : certes, il y avait de quoi pleurer sur la France et sur lui; j'en serais même ému si l'on n'eût jamais pu soupçonner aucun lien de parenté entre Jules Favre et le crocodile. Mais ce n'était pas des pleurards qu'il fallait

pour traiter avec M. de Bismarck; il lui fallait des hommes de son tempérament, solides, bien trempés, capables de suivre la discussion la fourchette d'une main, le verre de l'autre, sans jamais perdre leur présence d'esprit. Le suffrage universel, suivant sa vocation, s'était montré ingrat pour cet homme qui avait servi son pays, sans rien sacrifier de ses convictions à la popularité. Depuis quelques mois, il ne faisait plus partie du Sénat : serait-ce de cela qu'il est mort, comme on nous le donne à entendre, et faudrait-il croire que ce galant homme eût, avec tant de vigueur et d'estomac, si peu de philosophie?

Comme Pouyer-Quertier, M. Edmond de Pressensé, sénateur inamovible, appartenait surtout à la politique, où il était entré vers la fin de l'Empire, et par là aussi il se dérobe au cadre de cette chronique. Nous aimons à rappeler, parmi les plus honorables souvenirs de sa carrière, l'éloquente et généreuse lettre qu'il écrivit pour protester contre l'arrestation de Mgr Darboy par la Commune. Il avait été plus de vingt ans le pasteur Pressensé, dont on allait entendre la parole dans sa chapelle libre de la rue Taitbout. Elève d'Alexandre Vinet, rédacteur en chef de la *Revue chrétienne*, il représentait, dans l'église protestante, une sorte de tiers-parti ou de centre gauche, qui se tenait à égale distance des orthodoxes et des libéraux. Parmi ses écrits, très nombreux, et dont la plupart se rattachent à l'histoire religieuse, nous nous bornerons à rappeler les *Leçons du 18 mars*, où il s'efforce de dégager les responsabilités, de faire à chacun sa part, d'indiquer à tous les partis leurs fautes et leur devoir, mais où il s'arrête partout à mi-chemin, sans jamais aller jusqu'au bout des principes et sans dégager complètement la leçon, — et *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre*, réponse indirecte au livre de M. Renan, dont il essaya même de faire une édition populaire, comme celles de la *Vie de Jésus*, mais qui, après avoir quelque temps occupé la critique, grâce au talent de l'auteur, n'a point tardé à tomber dans l'oubli, comme toutes ces œuvres incertaines et flottantes où l'on ne sait pas prendre nettement parti, — car, après y avoir accepté le surnaturel, qu'il proclame le trait essentiel et caractéristique du christianisme, il ne semble plus occupé qu'à le *naturaliser* chaque fois qu'il le rencontre dans l'Evangile.

Après l'éloquent hommage que la plume si hautement autorisée de M. le vicomte de Meaux a rendu à Mme Craven, je ne rappelle ici le nom de l'auteur de *Fleurange*, d'*Anne Séverin*, du *Mot de l'énigme*, que parce qu'il est impossible de le passer sous silence dans une revue funèbre du mois et dans la chronique d'un recueil qui, depuis plus de vingt ans, a eu la primeur de presque toutes

ses œuvres. Mme Craven touchait à la soixantaine quand son nom fut révélé pour la première fois au public, qui ne devait plus l'oublier, par le *Récit d'une sœur*. Le succès fut immense, si l'on peut employer ce mot profane en pareille matière. Il n'y avait point là d'écrivain combinant une fiction ou drapant la vérité avec art pour produire une impression littéraire; il y avait une âme parlant à d'autres âmes et faisant passer en elles l'émotion dont elle était pénétrée. La critique se sentait en quelque sorte indigne de porter un jugement sur de pareilles œuvres, dont elle admirait l'élégance et la pureté de forme, mais qui échappaient à sa compétence en se maintenant dans des régions supérieures où elle se sent mal à l'aise. Ce caractère est resté celui de tous ses écrits. Elle ne s'y inspire que du vrai, du beau et du bien, on n'y respire qu'un air subtil et épuré; on y vit dans la blancheur et la lumière; on y tend naturellement aux sommets. Le mot idéal semble fait tout exprès pour eux, mais l'idéal de Mme Craven n'a rien de froid ni d'abstrait : c'est un idéal chrétien, un idéal vivant, tout de tendresse, de dévouement, de foi, de charité, de sacrifice, dont elle avait pu voir l'exemple autour d'elle. Il y règne, dans la douceur des mœurs, la finesse aisée et le naturel exquis du langage, une noblesse parfaite de sentiments et de race. Tous ses livres sont des œuvres de haute aristocratie morale, qu'enveloppe une lueur sereine, semblable à celle des Champs-Elysées chrétiens de Fénelon.

Nous apprenons au dernier moment la perte bien imprévue et d'autant plus cruelle que vient de faire l'art français en la personne de M. H. Chapu, mort dans sa cinquante-huitième année. Le nom, universellement honoré, de M. Chapu, rappelle beaucoup des plus belles productions de la sculpture contemporaine : le *Mercure inventant le caducée*, qui fut son œuvre de début, le *Semeur*, la *Sécurité*, statue allégorique pour la Préfecture de police, le *Berryer* du Palais de Justice, la *Jeanne d'Arc* à genoux, écoutant ses voix, œuvre d'une inspiration si pure et d'une exécution si ferme, qui est au musée du Luxembourg. On a aussi de lui un grand nombre d'excellents bustes : ceux de Bonnat, de M. Duchâtel, de Vitet, de Montalembert. Il a décoré beaucoup de monuments funèbres : il suffira de rappeler d'un mot le *Génie de l'immortalité*, consacré à la mémoire de Jean Reynaud, les belles figures de la *Pensée* pour la tombe de Mme d'Agoult, et de la la *Jeunesse* pour le monument d'Henri Regnault, la statue de M. Schneider pour le Creusot, celle de Mgr Dupanloup et les figures décoratives pour son tombeau, dont la sobriété est si expressive et où s'allie tant de simplicité à tant de vigueur; le monument de

G. Flaubert, l'admirable statue de la duchesse d'Orléans, couchée sur son lit de mort, pour la chapelle de Dreux.

Au moment de sa mort, M. H. Chapu travaillait pour le pèlerinage de Benoîteveaux, en Lorraine, à un chemin de croix dont toutes les stations, taillées dans un bloc de pierre des Vosges, devaient se dérouler en plein air, autour d'une *Pietà*, dans un paysage accidenté. Il s'était épris de ce projet, avec l'âme et le désintéressement d'un artiste chrétien; il rêvait d'en faire un chef-d'œuvre, et peut-être son chef-d'œuvre, en portant un sentiment personnel, joint à un goût sobre et sûr et au respect sévère des traditions, dans ce grand drame divin trop abandonné à la banale exploitation des fabricants d'objets pieux. Deux de ses plus remarquables ouvrages ornent le parc de Chantilly, et il préparait un nouveau groupe pour cette résidence princière, dont il était l'un des habitués. Mgr le duc d'Aumale aimait à le consulter et, non content de faire appel à son talent, il le traitait en ami.

Aucune récompense n'aura manqué à Chapu. Il avait obtenu en 1877 la médaille d'honneur et le prix biennal de l'Institut; il faisait partie de l'Académie des beaux-arts depuis 1880. Sa supériorité était unanimement reconnue et elle ne pesait à personne, d'abord parce que nul ne fut moins que Chapu un homme de coterie et de réclame, se posant en chef d'école, prétendant avoir trouvé des voies nouvelles, puis parce que son caractère était à la hauteur de son talent. Ce talent, sûr de lui, fut toujours d'une simplicité et d'une probité rares; non seulement il fuyait tout charlatanisme, mais on n'y trouverait pas la plus légère trace de recherche et de manière. Ce maître consciencieux et modeste n'a jamais demandé le succès qu'à la noblesse de l'inspiration, à la pureté du goût, à la science de l'exécution. Il disparaît dans toute la maturité d'un talent qui semblait incapable de défaillance.

IV

Rien de saillant au théâtre. Le Vaudeville a donné l'*Infidèle* de M. Porto-Riche et *Bonheur à quatre*, de M. Léon Gandillot. L'*Infidèle*, qui avait déjà paru sur la scène minuscule du Théâtre d'application, est un conte d'Espagne et d'Italie, quelque chose comme *Don Paëz* ou les *Marrons du feu*, écrit avec la même verve impertinente et la même allure cavalière, mais avec plus d'audace et d'effronterie encore. Les rimes de M. Porto-Riche sont meilleures que celles de Musset, mais je ne crois pas qu'on ait jamais rien dit de plus osé sur la scène que certains vers de cette bluette sans

vergogne. L'*Infidèle* servait de lever de rideau à la pièce de M. Gandillot, et la représentation avait lieu en pleine semaine sainte : elle en était d'autant plus choquante. C'était la première fois que M. Gandillot, connu par d'interminables succès dans des théâtres lointains et subalternes, abordait une scène vraiment parisienne, et ce début n'a pas été heureux, car *Bonheur à quatre* a disparu de l'affiche après vingt-cinq représentations, ce qui nous dispense, à notre grande satisfaction, d'analyser et d'apprécier ce succédané de *la Parisienne*, tourné au vaudeville, un peu plus amusant et beaucoup moins amer que l'œuvre de M. Henri Becque. Le meilleur personnage de la pièce est un certain Labourelle, naïf amoureux de Mme Baudinot, dont l'auteur a voulu faire un type de *raseur;* mais il y a trop bien réussi. Rien n'est plus dangereux à mettre à la scène que de pareils rôles, car comment faire pour arrêter à la rampe l'ennui qui s'exhale d'eux, en l'empêchant de passer jusqu'au public? Quand Mme Baudinot s'écrie : « Ah! mais, il est énervant, à la fin », une moitié du parterre s'écrie en chœur : « Oh! oui! » M. Gandillot a certainement le don comique, mais il manque de mesure et de tact.

Si *Bonheur à quatre* dérive de *la Parisienne*, l'*Impératrice Faustine*, de M. Stanislas Rzewuski, dérive de *Théodora*, et Mme Jane Hading s'attache à imiter Sarah Bernhardt, comme pour mieux rappeler le souvenir de la pièce de M. Sardou. Ce grand drame romain en cinq actes est l'ouvrage d'un lettré et témoigne d'un sérieux effort, mais aussi d'une certaine inexpérience du théâtre. Il n'a ni cette forte unité de conception ni ce relief du style qui caractérisent les belles œuvres scéniques. L'exposition remplit deux actes, qui paraissent longs. Le dessin de plusieurs personnages, et particulièrement de Marc-Aurèle, est très mou. L'auteur a concentré ses efforts sur Avidius Cassius et surtout sur Faustine. Mais que cette Faustine nous laisse indifférents avec sa nature froidement dépravée! Son impudeur et ses crimes nous révoltent; la psychologie de l'auteur est trop sommaire pour nous faire comprendre son ambition et nous y intéresser; Marc-Aurèle, comme tous les philosophes, est le personnage le moins dramatique du monde. Cette œuvre incomplète a toutefois quelques détails excellents. M. Rzewuski a étudié Shakespeare : comme lui il aime à introduire la foule dans son œuvre, à lui donner une âme et une voix. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin s'est efforcé de régler les mouvements de ces masses, à la façon des Meininger, en dégelant les comparses, en les assouplissant, en introduisant dans leurs gestes, leurs cris, toutes leurs allures, la vie et la vérité qui leur manquent sur nos autres scènes.

L'Odéon a donné en représentations classiques l'*Alceste*, drame lyrique de M. Alfred Gassier, d'après Euripide. Il n'est pas le premier que cet admirable sujet ait tenté : dix poètes avant lui l'avaient transporté sur notre scène, et Quinault en a fait un opéra : *Alceste, ou le triomphe d'Alcide*, joué en 1674, quelques mois avant l'*Iphigénie* de Racine et qui suscita, par sa comparaison avec l'œuvre d'Euripide, une polémique où l'on peut voir le germe de la querelle des anciens et des modernes. C'est à cette polémique que fait allusion Racine dans la préface de son *Iphigénie*, où il nous apprend à quel point il avait été séduit lui-même par le chef-d'œuvre du poète grec, dont il prend la défense contre ses ignorants détracteurs. Il est probable, quoi qu'il ne le dise pas en propres termes, qu'il avait rêvé d'en enrichir notre théâtre, mais qu'il recula devant le caractère mixte de cet ouvrage, qui, à côté des scènes les plus touchantes et les plus nobles, en présente d'autres d'une familiarité extrême, et même, dans les rôles d'Admète et d'Hercule, mélange le rire et les larmes, la noblesse et la bouffonnerie. Dans le théâtre d'Euripide, *Alceste* était un drame lyrique, c'est-à-dire quelque chose comme l'une des formes de notre vieille tragicomédie; mais c'était un drame lyrique du niveau le plus élevé, que le poète avait rapproché le plus qu'il avait pu de la tragédie pure. N'importe : il n'y restait pas moins des scènes et des personnages qui contrariaient trop notre conception classique pour ne point embarrasser Racine, et toute sa traduction s'est bornée aux quatre vers qu'il nous donne dans sa préface.

Les contrastes de la pièce d'Euripide n'ont plus rien, à ce qu'il semble, pour nous choquer aujourd'hui. On nous a habitués depuis longtemps à passer du pathétique au burlesque et à revenir du burlesque au pathétique, comme nous allons d'une pièce à l'autre dans notre appartement. Pourtant M. Alfred Gassier paraît en avoir été effrayé. Il les a atténués de son mieux; parfois il les a effacés; ainsi la dispute entre le père et le fils, — le père reprochant au fils d'avoir accepté le dévouement de sa femme, qui meurt pour lui; le fils reprochant au père de ne pas s'être offert lui-même, alors qu'il lui reste si peu de jours à vivre, — a disparu. Ce ne sont point les seules libertés qu'il se soit permis avec le texte, et souvent même on peut se demander, surtout dans la première moitié de son drame, s'il a bien compris l'original. Ce qui lui manque en première ligne, c'est la souplesse et l'aisance incomparables grâce auxquelles Euripide mélange les tons, fond les nuances et nous promène à son gré des plaintes émouvantes d'Alceste aux chansons à boire du joyeux Hercule, le bon géant héroïque et goinfre, qui se comporte aussi vaillamment à table que dans la forêt de Némée et qui, tout

en protégeant les faibles, en exterminant les monstres et les tyrans, ne néglige point de satisfaire son copieux appétit. Les vers de son imitation libre sont souvent laborieux, pénibles, rocailleux, parfois même incorrects; ils manquent d'harmonie et de rythme. On ne peut guère louer que la conscience du traducteur et un effort qu'il n'a pas suffisamment su cacher. Il paraît que la partition de Gluck, qui devait d'abord faire le principal ornement des représentations d'*Alceste*, n'avait pu s'adapter au texte de M. Gassier; je le comprends sans trop de peine. Alors on s'est adressé à M. Alexandre Georges; je ne dirai pas qu'il a remplacé Gluck, mais du moins il s'est adapté à M. Gassier mieux que lui, et c'était la seule supériorité sur Gluck à laquelle il pût prétendre. La pièce est très dignement jouée par Mmes Segond-Weber et Antonia Laurent, ainsi que par MM. Cabel et Marquet.

M. Carvalho a inauguré sa direction à l'Opéra-Comique par les *Folies amoureuses* de MM. Lenéka et Matrat, musique de M. Emile Pessard. Le joyeux Regnard n'a guère écrit de comédie plus gaie ni plus superficielle que les *Folies amoureuses*, et l'on pouvait s'étonner qu'un compositeur n'eût pas exploité encore pour son propre compte ce thème inépuisable de musique bouffe, — car nous ne comptons pas le pot-pourri musical ajusté en 1823 à l'ouvrage de Regnard, avec des lambeaux de Rossini, de Paësiello, de Mozart, etc., par Castil-Blaze, qui devait encore accommoder la *Fausse Agnès* de Destouches et le *Pourceaugnac* de Molière d'après les mêmes procédés de pastiche et de mosaïque. MM. Lenéka et Matrat ont eu l'esprit de conserver ce qu'ils ont pu de l'original, tout en y cousant des airs, des duos, des trios et des chœurs. Ils se sont efforcés aussi de renforcer un peu l'action en ajoutant aux personnages le garde-chasse Ragotin et Clitandre, qui ne figure chez Regnard que dans le divertissement de la pièce, puis une multitude de comparses, seigneurs, valets, enfants et commères, paysans, médecins, maçons, serruriers, qui s'agitent beaucoup et, à certains moments, remplissent la scène. Mais le fond de l'ouvrage et grand nombre de détails sont restés les mêmes; on retrouve dans le livret jusqu'à de longues tirades littéralement extraites de l'original.

La musique de M. Emile Pessard est d'un habile homme, qui sait être gai au besoin sans bouffonnerie et sans trivialité, quoique la gaieté ne soit pas précisément son fort. Sa partition est semée de jolis morceaux où ne manquent point les idées amusantes ou gracieuses. On a particulièrement remarqué, au premier acte, les couplets d'Eraste, qui ont de l'élégance et du sentiment; la scène du vieux tuteur Albert et de Crispin, où le compositeur s'est mis

suffisamment à l'unisson des drôleries du livret, et le chœur final, écrit dans un excellent style de musique bouffe. Le deuxième acte, qui s'ouvre, en guise d'introduction, par un fort agréable solo de hautbois, prend des développements un peu excessifs, et cette disproportion s'accusera encore dans le dernier. Les chœurs sont certainement traités avec adresse, et M. Pessard s'est efforcé de les varier; mais il y en a trop, et ils finissent par surcharger outre mesure la trame de cette partition qui devrait rester toujours légère comme le sujet : chœur des maçons et des serruriers chantant le marteau à la main; chœur des commères, faisant entrer le rébarbatif tuteur dans leur danse, sur le motif d'une vieille ronde populaire; chœur des femmes accompagnant Lisette lorsqu'elle appelle au secours en criant que sa maîtresse est devenue folle; chœur de la consultation, dans la scène où Albert prend Crispin pour un grand docteur, parce qu'il lui a vu chercher des simples, et le supplie de guérir Agathe. Et j'en passe peut-être. C'est beaucoup, bien que ces chœurs aient tous leur agrément, et que le dernier se distingue par son mouvement et son entrain. Au milieu de tous ces chœurs se détache le grand air d'Albert : *O femmes, suppôts de l'enfer*, qui a de la tournure, voire un certain style, et que Fugère fait très bien valoir.

Le troisième acte s'ouvre encore par une charmante introduction orchestrale. Le duo amoureux de Lisette et de Crispin, surtout dans les couplets de celui-ci, a de la tendresse et de l'accent; on est tenté de le trouver un peu prétentieux pour les personnages et pour la situation; cependant il garde, en nuances légères et presque insaisissables, un caractère bouffe suffisant pour ne point faire disparate. La scène des médecins grotesques est désopilante. Celle d'Agathe, déguisée en officier, et de son enlèvement, offre encore d'excellents détails, avec des coins d'orchestration piquants, mais elle est vraiment interminable et on finit par s'en fatiguer.

Somme toute, on souhaiterait la suppression de quelques longueurs dans cette partition, où le compositeur a compris pourtant, comme les librettistes, qu'il devait laisser le plus souvent possible la parole à Regnard. Avec une demi-douzaine de coups de ciseau donnés judicieusement aux bons endroits, je veux dire aux médiocres, elle serait allégée et d'une allure plus vive. Mais, sans avoir la gaieté pétillante du poète, sans offrir non plus beaucoup de relief et d'originalité, la musique de M. Pessard est toujours scénique, fort bien adaptée au caractère de l'ouvrage, écrite avec un soin soutenu, avec un tact et un goût qui l'empêchent de tomber dans la vulgarité et ne permettent jamais de la prendre pour de la musique d'opérette, même dans les situations les plu

comiques et alors qu'elle prend le tour le plus pimpant ou le plus familier.

L'interprétation est bonne, sans rien avoir d'éclatant : la troupe de l'Opéra-Comique ne dépasse guère une excellente moyenne. Mme Landouzy est un peu minaudière; sa voix, faible dans le médium, attaque et enlève avec bravoure les notes élevées. Mme Molé-Truffier est une piquante et spirituelle Lisette. Comme chanteur et comme comédien, Fugère représente parfaitement Albert, cet aïeul de Bartholo, toujours défiant et toujours berné. Sous l'accoutrement classique de Crispin, Soulacroix a beaucoup amusé par ses jeux de scène et tout le mouvement qu'il se donne. Il faut prendre avec belle humeur ces pantalonnades qui sentent leur comédie italienne et leur théâtre forain. Pour peu qu'on s'y prête complaisamment, comme un bambin qui assiste au spectacle de Guignol, il y a là une bonne soirée à passer. Après la *Basoche* et les *Folies amoureuses*, faut-il donc espérer que l'Opéra-Comique va redevenir *comique* et qu'on pourra espérer de s'y égayer un peu, au lieu de s'y ennuyer ferme?

Le Théâtre-Français a repris *la Visite de noces*, cette comédie crue et cruelle où M. Alexandre Dumas semble avoir voulu concentrer en un acte toute la quintessence de son pessimisme amer et agressif; et le Vaudeville a emprunté à l'Odéon la pièce de début de M. Jules Lemaître : *Révoltée*. Avec une interprétation en grande partie nouvelle et qui, dans son ensemble, ne laisse pas regretter l'ancienne, ce drame intime, à la touche large et franche, où les caractères sont bien étudiés et les situations émouvantes, va retrouver un succès dont on n'a point encore perdu le souvenir.

L'intérêt littéraire n'a pas été, cette fois-ci, au théâtre, comme on voit; il a été surtout dans le mouvement qui s'est fait autour de la publication, si longtemps attendue, des *Mémoires* de Talleyrand. Est-il vrai que les deux premiers volumes n'aient pas complètement répondu à la curiosité universelle? On ne s'en douterait pas au bruit qu'ils ont fait, aux controverses et aux débats de tout genre qu'ils ont soulevés. Cette polémique est maintenant éteinte, sauf à renaître avec la publication des volumes suivants. Même en relevant les points obscurs et les lacunes qui restent dans l'histoire posthume des papiers de l'illustre diplomate, elle n'a pu ni essayer un moment de mettre en doute la bonne foi inattaquable, la conscience et la probité absolue du dernier dépositaire, M. le duc de Broglie, ni révoquer sérieusement en doute l'authenticité d'aucune partie de ces *Mémoires*, dont l'auteur avait ses raisons pour ne se peindre qu'en buste, sous l'angle et le jour voulus, dans l'attitude choisie, en triant les épisodes de sa carrière et en

usant d'ingénieuses prétéritions. Ce n'est point là tout Talleyrand, à coup sûr, mais tout est du Talleyrand, également authentique, je le crois, bien que d'une valeur inégale. M. de Bacourt a été défendu unanimement lui-même, par tous ceux qui l'ont connu, contre l'accusation d'avoir pratiqué dans le texte confié à sa garde des atténuations, des suppressions et des accommodements destinés à protéger la réputation du grand homme. Il est permis de croire que Talleyrand n'avait laissé ce soin à personne, et qu'on pouvait s'en remettre à lui. Retoucher les confidences de ce maître, juger ses aveux ou ses réticences, vouloir être plus habile que lui, réviser après sa mort ce qu'il avait jugé utile, opportun ou indifférent de dire, il me semble qu'une telle pensée ne pouvait venir à un disciple et un admirateur comme M. de Bacourt.

Quant aux quelques erreurs dont on argue, la preuve qu'elles semblent fournir est plus spécieuse que réelle. Ce sont surtout des négligences. Les deux plus grosses tiennent en une phrase du premier volume : « Le général Carnot, membre du Directoire, écrivent les *Mémoires* en racontant le Consulat, échappé de Cayenne où il avait été si cruellement exilé avec tant d'autres au 18 fructidor, était placé au ministère de la guerre. » Il est bien vrai que Carnot ne fut général ni sous le Directoire, ni sous le Consulat, et qu'il ne s'échappa point de Cayenne, par la raison toute simple qu'il n'y alla jamais. Il y a donc là une erreur de copiste ou une forte distraction, mais il n'est nullement nécessaire d'aller plus loin, et la distraction s'expliquerait aisément : Talleyrand, en effet, écrivait cette page sous la Restauration, et à ce moment Carnot était général; d'autre part, il avait été condamné à la transportation au 18 fructidor, comme son collègue Barthélemy, Pichegru et les membres royalistes des deux Conseils; il ne s'y déroba que par une prompte fuite, et pour rendre la phrase exacte, sinon correcte, il n'y aurait presque à y changer qu'un mot : « Echappé *à* Cayenne », au lieu de « Echappé *de* Cayenne ».

Talleyrand est à l'ordre du jour, j'allais dire à la mode. C'est aujourd'hui une figure d'actualité, comme au temps du congrès de Vienne ou de l'ambassade de Londres. Ses ennemis et ses partisans se battent autour de son livre posthume, à la façon des Grecs et des Troyens autour du cadavre de Patrocle. Et il est devenu le sujet ou le centre d'une foule de publications. On a remis au jour toute sa correspondance diplomatique, ses lettres d'Amérique, ses lettres de Londres, ses lettres de Vienne, ses lettres à Louis XVIII, ses lettres à la duchesse de Courlande, ce qu'on a appelé ses papiers secrets. On nous a donné *Talleyrand intime*, les *Femmes de Talleyrand*, que sais-je encore?

C'est, d'ailleurs, une pluie de *Mémoires*. Je ne pense pas qu'à aucune époque on en ait jamais publié autant, sauf peut-être quand le baron de Lamothe-Langon, bientôt suivi par le servile troupeau des imitateurs, improvisait et publiait coup sur coup les souvenirs apocryphes d'une foule d'hommes célèbres, et de Talleyrand lui-même. Sur la Révolution seulement, nous avons eu en quelques années ceux du baron Hyde de Neuville, du comte de Rochechouart, du duc des Cars, de la duchesse de Tourzel, du comte de Puymaigre, de Dufort de Cheverny, de M. de Villèle, du marquis de Vérac, de l'internonce Mgr de Salamon, de M. de Guilhermy, et vingt autres, sans parler d'une foule de correspondances qui équivalent à de véritables mémoires. On vient encore de publier les *Mémoires politiques et militaires* du général Tercier, qui joua un rôle actif dans les armées vendéennes, et les *Mémoires* de Maury, mais qui ne commencent qu'en 1792, laissant de côté la partie la plus active et la plus glorieuse de sa carrière, tout son rôle à la Constituante. On annonce, vaguement encore, ceux de Barère et de Barras. La Société d'histoire contemporaine prépare ceux de Moulin, l'un des héros de la chouannerie, et l'on parle aussi de ceux de Laffitte. Nous finirons par être submergés sous cette inondation.

Après la polémique soulevée autour des *Mémoires* de Talleyrand, le principal évènement littéraire du mois a été l'élection de M. Emile Zola à la présidence de la Société des gens de lettres. Quelques semaines auparavant, M. Zola avait été élu par acclamation membre de la même Société, et la seconde élection n'est que la conséquence naturelle et attendue de la précédente. Les règlements de la Société, en effet, exigent que toute candidature soit l'objet d'une enquête, d'un rapport et d'un vote; ils ne dispensent de cette formalité que les membres de l'Académie, et M. Zola n'en est pas encore. On a donc violé le règlement en faisant à l'auteur de l'*Assommoir* les honneurs d'une élévation sur le pavois avec dispense des bans. Il se peut que ce ne soit pas tout à fait la première fois : s'il m'en souvient bien, on avait déjà reçu de la même manière M. Jules Simon, avant son élection à l'Académie française, et il doit être très flatté aujourd'hui de ce rapprochement. En tout cas, pareille exception était des plus rares, et dans l'espèce elle devait passer pour d'autant plus significative que M. Zola, acclamé en 1891, avait été écarté en 1876, ou du moins qu'il s'était écarté lui-même, en retirant sa candidature, pour prévenir un échec alors certain. Ah! nous avons fait du chemin en quinze ans!

A peine élu, M. Zola a été prié de présider le banquet mensuel de la Société. Ce pauvre petit banquet, institué pour resserrer

par des causeries intimes, entre la poire et le fromage, le lien fraternel des membres, est fort négligé depuis longtemps, et souvent il réunissait à peine une douzaine de convives. Mais on est accouru au banquet Zola, même les dames, qui n'étaient pas les moins curieuses de voir face à face le Balzac des *Rougon-Macquart*. Il y a eu force toasts, compliments, discours en vers et en prose. Et M. Zola a répondu avec condescendance : il est arrivé à ce degré de gloire où il sent qu'il peut sans rien craindre aspirer à descendre et se mêler aux humains pour récolter les fruits de sa popularité. Quelques jours après, il était élu en assemblée générale, non pas toutefois le premier, ni même le second, ni même le troisième, membre du comité : toutes les listes portaient son nom en tête et voguaient sous ce glorieux pavillon; il a fallu, pour lui enlever le premier rang, l'obstination d'un assez bon nombre de rétrogrades, s'obstinant à croire que *Nana*, *Pot-Bouille*, *la Terre* et *la Bête humaine* ne sont pas des œuvres qui honorent le goût, ni la langue, ni les mœurs et dont notre littérature ait lieu de s'enorgueillir. Mais, le lendemain, le comité vengeait M. Zola de cette demi-défaite en lui décernant la présidence à la presque unanimité. Faut-il croire qu'il soit mûr pour l'Académie, ou que l'Académie soit mûre pour lui? Malgré cette *fin de siècle*, je ne m'y résoudrai que lorsque je l'aurai vu, de mes propres yeux vu, ce qui s'appelle vu.

Victor Fournel.

MÉLANGES

VIE DE Mgr JAQUEMET, ÉVÊQUE DE NANTES

Par l'abbé Victor Martin, du diocèse de Nantes,
Professeur aux Facultés catholiques d'Angers [1].

C'était en 1860, après cette illustre défaite de Castelfidardo, glorieuse à l'instar d'une victoire, mais cruelle et sinistre quand même pour le monde catholique. La perfidie de Victor-Emmanuel, la trahison non moins odieuse de Napoléon III, achevaient d'ouvrir le chemin de Rome aux révolutionnaires italiens. Pie IX pleurait au Vatican, comme Jésus à Gethsémani. Un frémissement d'indignation avait saisi les cœurs chrétiens et français : ils attendaient anxieusement les hautes protestations qui devaient témoigner pour eux, à la face du ciel et de la terre, devant les rois comme devant les peuples. Un évêque se leva le premier contre l'iniquité triomphante. Il acclama les vaincus, les victimes, les martyrs, il flétrit les usurpateurs et leurs complices; il annonça des prières publiques pour les nouveaux Machabées; il proclama enfin les principes éternels de la justice et de la vérité. Sa parole était ferme, claire et précise, sans violence mais sans réticence : on eût dit une épée lumineuse, comme celle des anges qu'on a vus parfois intervenir dans l'histoire du peuple de Dieu.

« Je ne sais quels évènements nous sont réservés, concluait le prélat, mais n'oublions pas un de nos plus impérieux devoirs, celui de ne pas laisser s'égarer le sens moral des peuples commis à notre garde spirituelle. Quoi qu'il arrive, maintenons les grands principes, les principes éternels de la vérité et de la justice. Ainsi répétez à vos fidèles ces maximes qu'aucun pouvoir humain ne saurait détruire :

« La force ne constitue pas le droit;

« Le succès ne justifie rien;

« La félonie et la trahison sont de mauvais appuis d'un trône;

« Les rois et les puissants ont au ciel un juge sévère qu'on n'apaise

[1] Paris, librairie Poussielgue, rue Cassette, 15.

pas en appelant la violence contre les faibles du nom de raison d'État;

« Dieu est patient, parce qu'il est éternel ;

« Et enfin l'Église catholique est immortelle et elle poursuivra sa marche à travers les persécutions ou les triomphes, au milieu des empires détruits ou des dynasties oubliées [1]. »

La conscience publique commença d'être soulagée par ce grand acte épiscopal qui devait trouver des imitateurs plus illustres peut-être, mais non plus héroïques. Mgr Pie, Mgr Dupanloup, Berryer, Louis Veuillot, Montalembert, Falloux, le louèrent d'une voix unanime. Le pape voulut le faire connaître à ses zouaves et à tous les Romains.

Quel était donc cet éloquent évêque qui vengeait si énergiquement la cause de l'Église et de Dieu? C'était M. Jaquemet, évêque de Nantes.

On l'avait déjà vu sur la brèche, dans une autre circonstance mémorable, en 1848, à côté de Mgr Affre, archevêque de Paris, dont il était alors grand vicaire. Il affrontait courageusement, comme lui, les périls de l'émeute, sur les barricades sanglantes, pour accomplir son devoir. « Lui-même n'avait échappé à la mort, écrit M. de Falloux dans ses *Mémoires*, que grâce à sa très petite taille, car son chapeau avait été percé de plusieurs balles. L'archevêque mourant lui remit sa croix pectorale, teinte de sang, sainte relique que M. Jaquemet porta jusqu'à son dernier jour. Il ne garda pas moins fidèlement les hautes leçons de sagesse et de clairvoyance qu'il avait reçues à l'archevêché de Paris et demeura le constant exemple de ce que peut une âme à peine revêtue d'un corps [2]. » Voilà l'exemple que M. l'abbé Martin a voulu mettre en lumière, sur l'invitation de S. Em. le cardinal Richard, ami intime et ancien grand vicaire de Mgr Jaquemet, qui lui a procuré en même temps les moyens de le faire. Il a pleinement réussi dans son dessein. Les documents ne lui manquaient pas; les lettres et les mémoires particuliers abondaient, mais il a su les utiliser, sans en encombrer son récit aux justes proportions, écrit de ce beau style classique qu'on ne retrouve plus guère aujourd'hui. Le personnage est bien rendu et bien ressemblant, dans l'admirable unité de sa vie.

Né à Grenoble (1803) d'une famille religieuse et honorable, il s'annonça dès son plus bas âge. Ce frêle enfant, d'extraction quasi noble, au type si délicat et si distingué, d'une sagesse, d'une piété, d'une science précoces, en impose déjà à ses camarades. « Dès sa première jeunesse, écrit l'un d'eux, Alexandre était remarquable par son intelligence, sa précoce raison et sa vive piété. Il y avait en lui, même au milieu de nos jeux, une gravité qui nous en imposait et, redoutant ses sages avis, si nous avions quelque espièglerie à commettre, nous

[1] P. 429.

[2] Cité par M. Martin, p. 207.

évitions avec grand soin ses regards, que nous craignions presque plus que ceux de nos maîtres [1]. » Au séminaire d'Issy et à celui de Saint-Sulpice, il ne fut pas moins remarqué, et cependant, il y avait autour de lui une élite de jeunes gens que leurs talents, leur culture littéraire, leur distinction rare, avaient fait surnommer les *Athéniens*. « Dans l'ensemble et surtout par la délicatesse, la noblesse, l'exquise convenance des manières, l'abbé Jaquemet était, sans contredit, le plus distingué [2] », écrit l'un d'eux, qui fut Mgr Dupanloup. Les autres s'appelaient Lacordaire, Ravignan, de Courson, Dupont des Loges, d'Héricourt, Pallu du Parc, de Salinis, Pététot, Mathieu, etc.

M. Jaquemet fut l'un des catéchistes les plus célèbres de Saint-Sulpice, par la clarté de sa méthode et l'onction émue de sa parole. Ce jeune clerc, qui donnait tant d'espérances, les réalisa toutes une fois devenu prêtre (1826). Sa faible santé parut d'abord entraver sa carrière, mais il surmonta cet obstacle. Après avoir occupé peu de temps le poste, assez subalterne pour lui, de préfet des études à la petite communauté, dirigée par l'abbé Poiloup, la future et célèbre institution Poiloup, il était nommé chanoine titulaire de la Rochelle, à vingt-huit ans, et à trente-trois, grand vicaire de l'archevêque d'Aix. La place était plus ou moins périlleuse auprès de Mgr Bernet, prélat d'un caractère ferme et droit, mais brusque et difficile. M. l'abbé Jaquemet la remplit à la satisfaction générale. « Ses rares facultés s'épanouissaient et se développaient de plus en plus, son tact surtout, sa sagesse, son esprit d'observation... Il était l'homme de l'archevêque, qui ne pouvait se passer de lui et l'emmenait dans toutes ses courses; il était l'homme du clergé, qui admirait sa bonne grâce, sa parole aimable, son empressement à faire plaisir, à rendre service, son activité infatigable, son dévouement de toutes les heures [3]. » L'éloignement que lui imposa une maladie fut la seule cause de sa disgrâce et d'une révocation imméritée (1842). Mais il ne resta guère sous le coup accablant de cette épreuve, car il avait une telle réputation en France, que plusieurs évêques lui proposèrent immédiatement la même charge dans leurs diocèses.

Il devint vicaire général de Mgr Affre, qui apprécia bien vite ses hautes qualités, sa fermeté de caractère unie à la prudence nécessaire, sa connaissance des hommes, son exquise politesse, son habileté administrative, le zèle religieux qui dominait toute sa conduite. M. l'abbé Jaquemet fut le bras droit de l'archevêque. Mgr Affre « l'initiait aux plus secrètes sollicitudes de sa charge épiscopale : il n'allait guère chez le roi sans l'avoir à ses côtés ». Le grand vicaire

[1] Page 22.
[2] *Souvenirs de Mgr Dupanloup*, cité par l'abbé Martin, p. 28.
[3] P. 172.

avait à la cour la même aisance et la même dignité que partout ailleurs. Là, comme ailleurs, on le regardait comme un personnage et on avait pour lui une considération et des égards flatteurs. Mais, s'il était à l'honneur, il était aussi à la peine. « Toute la semaine, je combats en bataille rangée, et avec peu d'auxiliaires, contre les affaires de cet énorme diocèse, écrivait-il lui-même [1]. Je porte une grande responsabilité. Je dois prendre, au pas de charge, des décisions dont les conséquences sont souvent très graves. » Nous voyons qu'il était vraiment à la tête du diocèse et que son archevêque lui en confiait l'administration, sous sa haute surveillance. Il lui rendait compte de tout. Ils travaillaient ensemble aux œuvres les plus importantes et les plus difficiles, et le grand vicaire rédigeait parfois une partie des mandements. Nous avons dit qu'ils faillirent succomber tous les deux, dans la même tentative héroïque pour le salut du peuple. M. l'abbé Jaquemet en sortit plus grand que jamais. Déjà, depuis plusieurs années, il semblait destiné à l'épiscopat. La croix d'or et l'anneau ensanglantés que lui remit l'archevêque mourant furent, aux yeux de tous, « un don prophétique ». — « Les archevêques et évêques de France ne cessaient de le désigner pour l'honneur du pontificat [2]. » Chaque fois qu'un siège devenait vacant, l'opinion publique l'attribuait à M. Jaquemet, comme s'il eût été l'ecclésiastique le plus méritant de France. L'année 1848 n'était pas écoulée que sa nomination était un fait accompli. Mgr de Hercé, évêque de Nantes, l'avait demandé et obtenu pour successeur.

« Le diocèse de Nantes est un des plus beaux diocèses de France, nous pouvons dire un des plus beaux du monde catholique. « C'est, « disait Mgr de Hercé sur son lit de mort, c'est un diocèse sans égal « pour sa foi et sa charité; son clergé n'a pas de rival pour son zèle, « son attachement à ses prélats, son esprit d'union et de discipline [3]. » Tel était le nouveau terrain où la vertu de M. Jaquemet allait grandir encore, s'il est possible, s'épanouir et donner tous ses fruits.

Mgr Jaquemet fit son entrée à Nantes le 8 août 1849, et l'auteur de sa biographie a dépeint admirablement l'effet qu'il produisit tout d'abord. « La ville était debout tout entière pour saluer le successeur de Mgr de Hercé. La foule se pressait sympathique et curieuse, avide de voir son premier pasteur. Le soleil resplendissait; les cloches jetaient aux nues leurs volées les plus joyeuses; la vénérable cathédrale avait orné sa sévère beauté d'une brillante parure de fête. Celui qui écrit ces lignes était là, et malgré les longues années écoulées depuis ce jour, il n'a pas oublié quel frémissement de surprise charmée

[1] P. 178.
[2] P. 234.
[3] P. 229.

agita la foule quand elle vit s'avancer son nouvel évêque. Il avait à la fois un air si frêle et un si grand air! Vraiment quel contraste! Petite stature, taille trop mince, visage amaigri et pâle, traits délicats; le moindre souffle semblait devoir renverser ce corps fragile. En retour, un front large et vaste, de grands yeux étincelants où resplendissait l'intelligence, où éclatait la flamme. C'était, dès le premier aspect, un ensemble d'une rare distinction, d'une imposante dignité, nous allions dire d'une surprenante majesté.

« Au seuil de Saint-Pierre, le grand vicaire, M. Dandé, souhaite à son évêque la bienvenue. Monseigneur répond en quelques mots, entonne le *Te Deum* et entre dans sa cathédrale. Le gros bourdon unit sa voix aux accords des grandes orgues, des chœurs et des instruments. D'un pas ferme et bénissant les fronts qui s'inclinent, l'évêque se dirige vers l'autel, prie quelques instants, monte à son trône, puis marche vers la chaire. C'est un moment d'anxieuse attente. Va-t-il donc, lui, si chétif, essayer de parler à cette foule immense? Sa voix est sans doute aussi frêle que sa mine; comment remplira-t-elle ces nefs profondes? Ne se perdra-t-elle pas sous ces voûtes si hautes? Voilà ce qu'on murmure bien bas, et on le regarde avec une sympathie inquiète, mêlée de crainte et de pitié. Cependant il est monté en chaire; il embrasse l'assistance d'un pénétrant et long regard; il prononce sa première phrase. Un silence absolu se fait. La voix du prélat n'est ni forte ni sonore, mais elle est si nette et si distincte, elle détache si parfaitement chaque syllabe, que tout le monde l'entend. L'évêque salue son église de Nantes et ses Nantais, son clergé si dévoué, son peuple si chrétien et si généreux, si fidèle à ses antiques traditions de foi et d'honneur! Il lui répète ce qu'il lui a déjà écrit, qu'il lui a donné à jamais son cœur et qu'il lui sera dévoué toujours. Il dit ces choses avec un accent, avec une dignité, avec une âme qui captive. La parole grave et lente donne du relief à chaque pensée, souligne chaque expression; sa prononciation même a un je ne sais quoi d'harmonieux et de gracieux. L'auditoire est subjugué.

« Au sortir de la cathédrale, l'impression ressentie se traduisit, dit-on, par ces mots : « Mgr l'évêque de Nantes, ce n'est pas un corps, « c'est une âme! » C'était en effet une âme et une grande âme, avec « une intelligence puissante, un amour fort et dévoué, une activité « infatigable et une énergie incapable de défaillance dans un corps « toujours épuisé et défaillant[1]. » C'est cette âme qu'il apportait à l'Eglise de Nantes et qui pendant vingt ans allait animer ce beau diocèse[2]. »

[1] Oraison funèbre de Mgr Jaquemet, par M. l'abbé Picaud, p. 28.
[2] *Vie de Mgr Jaquemet*, p. 250 et suiv.

L'histoire de Mgr Jaquemet, suivant l'expression de son biographe, « c'est l'histoire du diocèse de Nantes pendant vingt ans », comme l'histoire d'un grand prince est l'histoire de son pays. Ils ont fait corps ensemble : l'un a été vraiment la tête de l'autre. Mgr Jaquemet fut bien la tête de son diocèse. C'est lui qui donna l'impulsion aux hommes et aux œuvres; son intelligence et son cœur animèrent tout; il fut un chef très ferme, très sage et très actif, un habile administrateur, un initiateur remarquable, un zélateur prudent, un défenseur intrépide, un apôtre entièrement dévoué à son peuple. Il sut réaliser sa devise : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Il se sacrifia sans réserve au salut de ses diocésains, depuis le premier jour de son épiscopat jusqu'au dernier. Nous ne pouvons en redire ici tous les actes. Nos lecteurs les trouveront fidèlement et brillamment exposés dans l'ouvrage de M. Martin. Qu'il nous suffise de rappeler cette organisation diocésaine si bien comprise, ces choix heureux de coopérateurs dont l'un est devenu l'archevêque de Paris, l'autre l'évêque de Blois actuel, et d'autres n'eussent pas mérité moins d'honneur, ces fondations de collèges religieux si opportunes, la reconstruction monumentale du grand séminaire et la formation plus difficile d'un clergé saint et instruit, cette floraison merveilleuse d'églises et d'œuvres charitables, favorisée par ses bons soins, la révision du *Propre nantais*, le rétablissement de la liturgie romaine, les fêtes magnifiques de la translation des reliques de saint Émilien et de la béatification de sainte Françoise d'Amboise. Nous avons déjà signalé le grand rôle de Mgr Jaquemet, dans la question romaine, et ses protestations énergiques; mais il ne se contenta plus de protester, ce qui était déjà un acte apostolique, il agit encore d'une autre manière pour venir au secours du pape. Il encouragea les enrôlements dans l'armée pontificale et l'emprunt pontifical, qui eurent tant de succès dans son diocèse; il fut le confident et le consolateur du général Lamoricière, il présida ses funérailles auxquelles la voix éloquente de Mgr Dupanloup donna tant d'éclat. Ce fut en sortant de la cérémonie funèbre que Berryer prononça cette parole mémorable qui vaut tout un panégyrique : « J'ai vu beaucoup d'hommes. Eh bien, devant l'évêque de Nantes, je me sens petit! »

Les mandements de Mgr Jaquemet disaient aussi beaucoup de choses en peu de mots : ils avaient du trait, du relief et une pureté de style irréprochable; ils mettaient la doctrine la plus sûre à la portée de tous; généralement courts mais pleins de hautes pensées et de grands sentiments, ils étaient vraiment pratiques et apostoliques.

Les visites pastorales de Mgr Jaquemet sont un de mes souvenirs d'enfance les plus vivants. Toute la paroisse était sur pied, à l'annonce de son arrivée, comme s'il se fût agi d'un prince du sang; et,

en effet, c'était un prince de l'Église, mais, de plus, notre évêque était aussi imposant qu'un prince. Les paysans et les châtelains du pays allaient en cavalcade à la rencontre de sa voiture, à une lieue ou plus sur la route. Une foule d'autres habitants se rendaient avec le clergé, en procession, à l'entrée du bourg. Des estafettes accouraient au galop : « Voici Monseigneur! Monseigneur arrive! » Dès que la voiture épiscopale arrivait, tout le monde se prosternait sur les bords du chemin; M. le curé lui-même et son vicaire s'agenouillaient devant la portière où Monseigneur apparaissait, grave, pieux et digne, d'une majesté inexprimable dans sa petite taille, dont il ne perdait pas un pouce, car il se tenait extrêmement droit et la tête haute, mais sans aucune raideur et avec une grâce parfaite. Il bénissait lentement le clergé et le peuple, puis allumait le feu de joie traditionnel avec la torche enrubannée que lui présentait un vieillard. Sa visite était minutieuse : rien n'échappait à son regard pénétrant. Il examinait attentivement les choses et observait profondément les personnes, sans aucune investigation apparente. Il logeait et dînait au château, où il avait toutes les manières polies d'un gentilhomme d'autrefois. Je me souviens avec quelle grâce aimable il demanda un jour à ma grand'mère la permission de cueillir une fleur, dans son jardin, pour la lui offrir. J'ai retrouvé depuis cette fleur, conservée comme une relique, entre les pages de son livre de messe. A table, on donnait à Monseigneur la place du maître de maison; on invitait au banquet les prêtres et les notables voisins pour lui faire honneur, et je ne sais vraiment quel honneur on ne lui faisait pas. Mais rien ne semblait de trop pour l'évêque; et Mgr Jaquemet était l'évêque par excellence. « Quand il voulait parler de lui, Mgr Dupanloup aimait à dire : « Mgr de Nantes, c'est l'évêque[1] ! » — « Nul ne sut mieux joindre la simplicité et la modestie chrétienne au sentiment de la dignité épiscopale, écrit son biographe. Cette dignité épiscopale se révélait dans son maintien, dans sa pose, dans son air, dans l'accent de sa voix, dans les traits de son visage. En le voyant, on se disait : « Voilà l'évêque[2]. »

Ses diocésains ne le virent pas assez longtemps, hélas! Pendant les neuf dernières années de son administration, sa faible santé l'obligea de renoncer à la tournée réglementaire, et, en 1863, il disparut même de la ville épiscopale. Il se retira dans sa campagne, où chaque jour ses secrétaires et ses grands vicaires, à tour de rôle, venaient prendre ses instructions, lui communiquer les affaires; ils se réunissaient tous les dimanches autour de lui, pour consoler et distraire sa solitude.

[1] P. 587.
[2] P. 42.

Ce fut alors plus que jamais que Mgr Jaquemet apprécia le dévouement et l'affection de sa famille épiscopale : « Si je n'avais pas, disait-il un jour, de pareils vicaires généraux, de pareils secrétaires, je signerais immédiatement ma démission[1]. » Ce fut alors aussi que se réalisa complètement ce mot qu'on avait dit de lui, lors de son intronisation : « Mgr l'évêque de Nantes, ce n'est pas un corps, c'est une âme. » Le corps avait disparu, l'évêque était invisible et son âme partout présente continuait de vivifier le diocèse entier. Cependant nous serions iujustes, si nous ne mentionnions pas l'influence et le rôle considérable du premier vicaire général, M. l'abbé Richard. « Il est la moitié de mon âme, » écrivait Mgr Jaquemet[1]. Quel bel éloge du futur archevêque de Paris !

Il faut le compléter. Mgr Jaquemet voulut un jour avoir le grand vicaire comme coadjuteur : il n'était pas bien en cour et il fut refusé poliment. M. l'abbé Martin n'a point rapporté un propos que j'ai entendu citer plus d'une fois; il n'est peut-être pas vrai, mais il est vraisemblable. On aurait dit au ministère ou même chez l'empereur : « Nous avons eu assez d'un Jaquemet ! » Rien de plus flatteur pour l'évêque de Nantes et pour l'archevêque de Paris à la fois.

Nous nous sommes laissé entraîner un peu trop loin dans cette étude qui devait être un simple compte rendu, et pourtant, nous avons à peine esquissé cette grande figure d'évêque ! Que de choses nous aurions encore à dire sur son épiscopat ! Mais nous ne voulons qu'effleurer et non pas déflorer l'ouvrage de M. l'abbé Martin. Une analyse trop suivie aurait ce dernier résultat. Il est temps d'en finir. Un mot seulement des affections naturelles de Mgr Jaquemet pour sa famille et de sa bonté pour les pauvres. Il ne cessa de voir les siens et de correspondre avec eux. Il n'avait point renoncé aux « jouissances si légitimes et toujours si chères du foyer de la famille, du toit fraternel... Certes, il aimait les siens et il les aima jusqu'à son dernier jour, plus tendre seulement pour les plus petits, pour les plus faibles, surtout pour les plus éprouvés... Quelles charmantes invitations il leur adressait ! »

« Vos lettres, chers enfants, m'ont été bien agréables, presque autant que votre corbeille, qui est toujours près de moi. Et aux fleurs de la corbeille je parle quelquefois dans les *secondes* de distraction que je m'accorde. Ces fleurs ont vraiment un langage qui me ravit ; et elles m'assuraient, l'autre jour, que mes nièces auraient toujours l'innocence, la simple candeur, le modeste éclat, et toutes les vertus et bonnes qualités dont elles sont l'emblème. Dites à votre papa et à Victor que je les attends, et que je compte que, pendant l'exposition de

[1] P. 486.

Londres, ils me laisseront votre maman et ses quatre filles. J'aurai des berceaux pour Marie et Angèle, et mes vieux chanoines les berceront entre les offices et leur chanteront des chansons bretonnes d'autrefois. » (25 octobre 1850.)

« Quand venez-vous me voir? Les vieilles murailles de mon évêché poussent de temps en temps un certain soupir qui veut dire : *Quand reviendront-ils*? Le vieux palais et le cœur de l'évêque tressailliront à votre retour [1]. »

Sa sollicitude pour les pauvres fut continuelle. « Donner, donner largement est pour lui un besoin; il y trouve une telle joie, qu'il se reproche cette joie comme étant peut-être trop humaine. Il donne aux vivants et il donne aux morts; il fait l'aumône matérielle et l'aumône spirituelle [2]. » L'entretien des pauvres fut sa préoccupation jusqu'à son dernier jour. « Et nourrir les pauvres! écrivait-il le 7 avril 1869. Nous nous ingénions de mille manières les uns et les autres. Un seul de mes prêtres a donné du pain à onze cents indigents, depuis le commencement de l'hiver [3]. »

Mgr Jaquemet s'éteignit lentement, dans des souffrances toujours supportées avec résignation, mais cette lumière de l'Eglise brilla jusqu'au bout sur le candélabre où Dieu l'avait placée.

« On ne sait pas assez quelles sont les sollicitudes du gouvernement d'un diocèse. On y met le travail du jour et les insomnies de la nuit, écrivait-il alors [4]. » Mgr Jaquemet se sacrifia jusqu'à la fin pour son diocèse, et sa dernière parole fut un acte de sacrifice pour le bien de l'Eglise universelle : « Je meurs pour l'Eglise, pour le pape, pour le concile, pour mon diocèse, pour le salut des âmes. » Il s'immolait ainsi volontairement sur son lit de souffrances : digne couronnement d'une belle vie que cet holocauste suprême d'un pontife comparable aux plus grands et aux plus saints évêques.

Vicomte Hippolyte Le Gouvello.

[1] P. 359.
[2] P. 566.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1891.

Les Conseils généraux ont achevé leur session, les Chambres vont reprendre la leur.

Le débat sur la réforme douanière sera, avec la discussion du budget, la grande œuvre du Parlement. La Chambre des députés arrivera-t-elle à le mener à fin? Quand on réfléchit aux incidents qui jettent trop fréquemment dans ses séances le trouble et l'incohérence, on a droit d'éprouver, à cet égard, quelques inquiétudes.

La lutte sera vive, selon toute apparence, et les intérêts aux prises ne montreront pas moins de passion que les partis politiques. Consultées sur les projets de la commission des douanes, les assemblées départementales, pour la plupart, se sont énergiquement prononcées en leur faveur; mais, dans leurs articles, leurs mémoires et leurs réunions, les adversaires de la protection n'ont pas mis moins d'ardeur à les combattre. Ils se sont émus de ce que le président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, M. Mézières, leur reprochait de faire appel contre la France aux représailles de l'étranger. Mais, à leur tour, ils n'épargnent point les accusations aux partisans de la protection, et des feuilles graves parlent de « M. Méline et de ses complices », comme s'il s'agissait de conspirateurs envers la patrie.

Sauf l'excès des termes, nous n'avons garde de critiquer cette vigueur dans la lutte. Elle est le légitime exercice des droits de chacun; bien loin d'y trouver à redire, nous voudrions voir la même résolution et la même flamme chez tous ceux dont les lois votées ou tramées menacent les croyances et les libertés.

Cependant les libre-échangistes dépassent la mesure et sortent de la vérité lorsqu'ils présentent la réforme économique en préparation comme une sorte de coup d'État qui viendrait tout à coup bouleverser, au mépris des vœux du pays, une situation acquise.

De coup d'État, en fait de législation commerciale, il n'y en a jamais eu qu'un, c'est celui qu'a consommé, en 1860, l'auteur du

coup d'État politique de 1852. On nous vante aujourd'hui cette transformation soudaine et dictatoriale comme une œuvre mûrement et librement réfléchie, dans l'unique vue de répondre aux intérêts et aux désirs de la nation. C'est là, assurément, une imagination nouvelle. Tout le monde sait que les stipulations des traités de 1860, arrêtées en quelques heures, ont été rédigées avec un tel secret que ni le conseil des ministres, ni les bureaux du ministère compétent n'en furent informés, et il faudrait avoir perdu toute mémoire pour ne pas se rappeler quels mécontentements soulevèrent, même dans le silence forcé de l'époque, des changements inspirés par le seul besoin de conjurer, au milieu des embarras de la politique extérieure, le péril d'une rupture avec l'Angleterre.

Quelque opinion qu'on ait sur le régime actuel, les institutions, il faut en convenir, offrent à ceux qui sauraient s'en servir avec suite et sagacité des ressources et des armes que ne leur fournissait pas l'Empire, et si opposé que l'on soit aux conclusions de la commission des douanes, on ne lui reprochera ni la précipitation ni le secret de ses travaux. Le rapport général de M. Méline est depuis longtemps livré au public; les rapports particuliers paraissent à sa suite. L'œuvre de la commission a pu être passée au crible avec une insistance telle que ses adversaires, estimant leurs réfutations péremptoires, affichent tous les jours l'espoir qu'elles auront converti la Chambre.

Nous n'avons ni la pensée ni le droit de traiter ici le fond du débat. Il semble, du reste, que des deux côtés on s'accorde à reconnaître qu'il n'y a pas en la matière de dogmes absolus, mais seulement des questions de mesure, soumises aux circonstances et aux conditions actuelles de chaque pays. Protéger le travail national, assez pour qu'il puisse lutter efficacement contre l'étranger, pas assez pour qu'assuré d'un monopole il s'endorme dans le *statu quo*, tel est, à notre avis, le principe qui doit inspirer le législateur. Ceux qui condamnent les tarifs protecteurs oublient trop que les lois sur les transports, les difficultés d'exploitation, l'élévation des salaires, l'énormité des impôts, nous créent des charges dont le poids est épargné à d'autres États, et que renoncer à la protection, en France, ce serait, en réalité, l'accorder à l'étranger contre elle. Quand ils nous menacent des représailles de l'étranger, ils oublient également que la France n'a pas pris les devants; elle ne fait que se défendre Sans parler des Etats-Unis, l'Allemagne et l'Autriche, comme le fait remarquer M. Méline, ont, depuis dix ans, élevé leurs tarifs dans des proportions qu'elles ne sont pas tentées d'abaisser, et le rapporteur a raison de dire : « Est-il juste, est-il

sage de laisser plus longtemps nos portes ouvertes quand tout le monde est en train de fermer les siennes? »

Il faut que la nécessité de cette réforme soit bien entrée dans l'esprit du pays pour qu'elle rencontre dans les Chambres une telle faveur. Et le mouvement n'est pas d'un jour; jamais, tant que la liberté politique a régné, ni en 1814, ni en 1830, ni en 1848, les libres-échangistes n'ont pu prévaloir. Leur règne n'a commencé qu'avec l'Empire; il devait finir avec lui : ce qui prouve la puissance du vœu public, c'est que la gauche est forcée de s'y rendre. Jusqu'ici, sous le faux prétexte du libéralisme, elle avait combattu la protection; les conservateurs étaient seuls à la réclamer et ce sera en particulier l'honneur de la Société des agriculteurs de France de n'avoir jamais ni déserté la lutte ni désespéré du succès. Aujourd'hui les républicains eux-mêmes, à la suite des conservateurs, se sont en grand nombre engagés dans cette voie. Pourquoi? sinon parce qu'ils sentent derrière eux la poussée des populations, et qu'à tenter de la refouler, ils risqueraient d'en être écrasés.

Il y a là pour nous un enseignement qui doit s'étendre à d'autres domaines. Il nous apprend comment un intérêt, longtemps négligé ou opprimé, finit par dominer les résistances, et que, pour le faire triompher, la première condition, c'est de s'unir. Conservateurs et républicains se sont rencontrés pour la défense du travail national, sans que cet accord, nécessaire au succès de la cause commune, ait porté la moindre atteinte à leurs convictions respectives.

L'accord sur d'autres points peut et doit se chercher dans les mêmes conditions. Au lieu de disputer à perte de vue sur la manière dont on doit entrer en campagne, — débat qui, loin d'avancer l'action, ne fait qu'immobiliser les forces, — il serait préférable de s'unir entre gens qui ont à cœur les libertés religieuses et la paix sociale, sans se poser les uns aux autres des exigences également inadmissibles. On ne peut cesser, à son gré, d'être monarchiste ou républicain. Les convictions ne se dépouillent pas comme un vêtement; qui se vanterait de les prendre ou de les déposer à volonté ne prouverait qu'une chose, c'est qu'il n'en a aucune. Mais, en se rapprochant, pour défendre le droit, la justice, la religion, sur le terrain légal, on ne renie pas plus sa foi que ne faisaient nos devanciers, qui nous valaient bien, en acceptant, après 1830 ou 1852, la situation que leur imposait le serment. « Il n'est pas dangereux, écrivait sous l'Empire M. Berryer, de reconnaître par un acte extérieur l'existence d'un *fait* qui nous domine patemment depuis bientôt dix ans entiers[1]. » La même réflexion est de mise sous la

[1] Lettre du 1er juillet 1861. *Mémoires d'un royaliste*, par le comte de Falloux, t. II, p. 367.

République; ce serait se dresser des pièges à soi-même et faire le jeu de ses ennemis que d'attacher à des reconnaissances de ce genre, pour les repousser ou les blâmer, des conséquences qu'elles ne comportent point.

Nous ne nous attarderons pas à de longs commentaires sur les élections qui ont eu lieu dimanche dernier. Elles n'ont pas changé l'état des choses. A Tours, en l'absence de tout candidat de droite, un républicain modéré, M. le vicomte Foy, a obtenu la majorité relative, grâce au concours des conservateurs, qui, malgré les exhortations contraires de leurs journaux, ont voté pour lui. Au Blanc, les conditions de l'Union conservatrice prescrivaient aux bonapartistes de s'effacer devant le candidat monarchique; ils ne lui en ont pas moins opposé un concurrent, qui l'a dépassé de quelques voix, et qui, probablement, restera seul au second tour.

De ce double incident, deux conclusions se dégagent. La première, c'est que les monarchistes auront le droit, à l'avenir, de ne pas se rendre, par une concentration trop exclusive avec les bonapartistes, les prisonniers d'une alliance qui leur fait souvent faux bond; la seconde, c'est que, dans les circonscriptions où, la droite n'ayant pas de candidat, un républicain modéré se présentera contre les radicaux, il sera sage de ne pas le combattre; car on risquerait de n'être pas suivi. A défaut du mieux, les populations conservatrices chercheront toujours le moindre mal, plutôt que d'assurer, par leur abstention, le triomphe du pire.

Il n'y a pas d'ailleurs à se laisser abattre par le résultat de ces derniers scrutins. Le découragement en toutes choses est un mauvais conseiller. Les excès des républicains ne nous fourniront que de trop nombreuses occasions de revanche. Les sectaires sont incorrigibles. M. Jules Ferry, pour son compte, a tenu à nous le rappeler. Dans le discours qu'il vient de prononcer à Vic-de-Bigorre, il a de nouveau présenté les lois de laïcisation comme des textes irrévocables, comme la charte définitive du régime actuel, prouvant ainsi qu'on ne doit rien attendre de ceux-là mêmes que d'implacables rivalités séparent de l'extrême gauche. Soit! Bien d'autres « jamais » ont été prononcés que l'évènement a foudroyés. L'obstination des politiciens est pour les conservateurs une raison de plus de chercher dans une conduite habile, résolue, judicieusement concertée, les moyens de rallier les mécontentements que des fautes renouvelées ne manqueront pas de faire renaître jusque dans les masses attachées ou soumises à la République.

Il nous plaît, à ce propos, de signaler sur quelques points les rapprochements qui se sont faits entre conservateurs et républicains. Dans l'Ain, les radicaux du Conseil général ont adopté un

vœu détestable, pour que les fonctions publiques soient interdites à quiconque ne prouverait pas avoir fait au moins trois ans d'études dans un établissement de l'État. Mais ce vœu, c'est un ancien membre du centre gauche de l'Assemblée nationale, M. Francisque Rive, qui l'a le plus énergiquement combattu. Par des exemples tirés de la région même, l'habile et sincère orateur a montré que la proposition atteignait surtout les fils du peuple élevés dans des collèges libres où ils trouvaient, à un moindre prix que dans les collèges de l'Etat, avec une instruction excellente, des principes conformes aux croyances de leurs familles. Avec plus de succès, l'accord s'est fait, dans la Haute-Loire, entre les républicains et les conservateurs. A l'unanimité des membres présents, le Conseil général, où la majorité pourtant n'est pas conservatrice, a émis un vœu contre le droit d'accroissement. Au nom du principe de la proportionnalité de l'impôt et des services rendus par « les associations de toutes sortes qui se constituent légalement pour donner l'enseignement et pour soulager les nécessiteux », il a demandé que « les lois du 28 décembre 1880 et du 29 décembre 1884 soient réformées ou que du moins les prétentions de l'enregistrement soient modifiées par la voie administrative. »

Le vœu avait été présenté par deux membres de la droite, et c'est avec satisfaction que nous avons reconnu dans l'un d'entre eux un ami héréditaire du *Correspondant*, l'honorable député de la Haute-Loire, le comte de Kergorlay.

Il y a quelques mois, on se le rappelle, Mgr le Comte de Paris rendait visite au Canada. Il voyait se lever sur son passage les populations saluant de leurs acclamations celui qui représentait pour elles les bienfaits et les grandeurs de la mère-patrie. « Cette France qui nous avait donné tant de vigueur et de sève, lui disait un de leurs interprètes, le juge Jetteter, c'est celle que vos aïeux avaient si glorieusement faite. »

Il se trouva alors des républicains pour railler cet hommage dont leur patriotisme eût dû s'enorgueillir, et pour adresser l'outrage au Prince en qui les Canadiens venaient de glorifier la France.

Que pensent aujourd'hui ces républicains des toasts échangés le 15 avril au Continental dans le banquet offert par les membres de l'Alliance française au premier ministre de Québec, M. Mercier, et aux notables Canadiens dont il était accompagné? Ce qu'ils avaient dit au chef de la Maison de France, à Québec et à Montréal, les Canadiens sont venus le répéter à Paris devant cette réunion, où se trouvaient bon nombre de partisans et de fonctionnaires du régime actuel. Ils ont devant eux rendu hommage à la vieille monarchie et à l'Église. Répondant à un toast que venait de lui

porter, avec son éloquence originale et suggestive, un homme dont le talent honore le présent et dont le nom se rattache au passé de la France, le vicomte E.-M. de Vogüé, M. Mercier a prononcé un admirable discours que nous aurions voulu voir intégralement reproduit sur la première page de tous les journaux conservateurs.

Empreint de la plus tendre gratitude pour la vieille France et d'une sollicitude affectueuse pour la France actuelle, ce discours contient pour tous des leçons à méditer. Il en donne surtout, dans les termes les plus délicats, aux gouvernants de la République. Le tableau que M. Mercier a tracé de la situation du Canada, de ses libertés, des progrès, de l'accord de ses populations, a dû imposer à ses auditeurs, que l'orateur l'ait voulu ou non, le retour le plus saisissant et le plus instructif sur ce que la France pourrait être et sur ce que, grâce à la politique républicaine, elle n'est pas.

Français d'esprit, de cœur et de langage, les Canadiens le sont toujours. Mais à qui le doivent-ils? M. Mercier a tenu à le proclamer. Au clergé. Parlant des douleurs de la nation, lorsqu'elle passa sous le joug étranger, il a rappelé les paroles d'un prêtre français à l'un des anciens colons, qui « versait des larmes amères en voyant disparaître à l'horizon le drapeau de la France qu'il aimait tant. » Le prêtre s'approcha de lui : « Pourquoi désespères-tu? lui dit-il. Toute la France n'est point partie. Regarde sur le clocher de l'église de la paroisse : la croix y reste. Elle te rappelle la civilisation chrétienne, et le prêtre, apôtre de cette civilisation, est près de toi pour t'aider à rester Français. »

L'orateur a continué : « Cette parole fut comme un pacte, elle vous explique l'alliance intime qui existe encore aujourd'hui entre le peuple canadien et son clergé. Permettez-moi d'ajouter que celui-ci a noblement tenu parole, et que, si nous sommes restés Français au Canada, nous le devons en grande partie à son dévouement habile et à son patriotisme éclairé. »

Au milieu de quelles épreuves! La frivolité des mœurs contemporaines dans tous les camps et dans toutes les classes supporterait mal le récit qu'en a fait le ministre de Québec. De 1759 à 1840, quelles luttes, quelles souffrances, pour défendre dans une inviolable union la conscience française et chrétienne! Les écoles fermées, la langue proscrite, la corruption, les menaces, la prison, les échafauds dressés pour des héros qui mouraient en criant : « Vive la France! Vive la liberté! »

Mais de ces échafauds tombait une semence féconde. Aujourd'hui les 70 000 Français de 1759 forment un peuple de près de 3 millions. Ils gardent, impérissable comme leur foi, le souvenir de la France; ils mêlent, dans leurs solennités, ses couleurs à celles de

l'Angleterre; mais, loyalement, ils publient les garanties sans limites dont, sous l'égide de l'Angleterre, ils sont investis. Il n'y a pas, à l'heure présente, de pays où la liberté de conscience soit plus grande que dans cette nation catholique. L'enseignement ne connaît aucune entrave: « la loi garantit les droits de la minorité anglaise et protestante dans toutes les conditions politiques, et surtout dans l'organisation des écoles ».

Complétant son discours, M. Mercier expliquait le lendemain, dans un *interview* avec le rédacteur d'un journal républicain [1], que les fonds dus par les protestants pour l'enseignement sont affectés aux écoles où leur foi est professée. Ne fussent-ils que quelques individus dans un village entièrement catholique, il leur suffit de se déclarer « dissidents », et leur part de contribution scolaire est versée dans la caisse de l'école protestante du district des environs qu'ils ont eux-mêmes désignée.

Eh bien! nous le demandons à tout homme de bonne foi, est-il possible d'entendre de pareils détails sans faire d'amères réflexions sur ce qui se passe en France? Les catholiques, qui sont en France la majorité, ont-ils les droits conférés dans le Canada à la plus infime minorité? Et ces libertés que les Canadiens, que ces Français du nouveau monde reconnaissent devoir à l'Angleterre, les républicains ne rougissent-ils pas de penser qu'ils les refusent, nous ne disons pas à des étrangers, mais à leurs concitoyens?

Rappelons encore un souvenir. Car, en cette matière, rien n'est indifférent. Il y a dix-huit mois, dans ces fêtes du centenaire de la hiérarchie catholique aux États-Unis, que notre collaborateur et ami, M. le vicomte de Meaux, a si bien racontées, le même orateur, M. Mercier, prononçait au nom de ses compatriotes un discours en l'honneur des grands catholiques américains. Il retraça dès l'origine les relations du Canada avec les États-Unis, et fit entre deux époques de cette histoire une comparaison dont nos républicains peuvent également tirer profit. Aux premiers jours de la guerre de l'indépendance, les Américains restaient pleins de préjugés contre les catholiques, et le Congrès de Philadelphie avait protesté contre « l'acte de Québec », par lequel la Chambre des communes d'Angleterre accordait aux catholiques du Canada la liberté de leur foi. Le Canada s'en souvint, et lorsque, bientôt après, les délégués des colonies révoltées vinrent recruter sur son territoire des secours pour leur cause, ils n'en trouvèrent pas. Malgré leur haine contre le conquérant, les Canadiens demeurèrent neutres dans la lutte des Américains avec l'Angleterre. Depuis, la liberté s'est levée aux

[1] L'*Eclair* du 18 avril.

États-Unis et elle a rapproché d'eux les Canadiens. « L'erreur, s'est écrié M. Mercier au Congrès de Baltimore, a été noblement réparée. Lorsque le temps est venu d'affirmer les vrais principes, d'asseoir les fondations de votre gouvernement, la plus entière, la plus large liberté fut proclamée, et aujourd'hui nous voyons dans votre république le magnifique spectacle d'hommes sincères, différents de croyances et de pratiques religieuses, unis comme des frères dans leur amour du pays, dans leur dévouement aux principes de la liberté civile et religieuse [1]. »

Ce spectacle, M. Mercier n'a pu dire aux membres de l'Alliance française, il ne pourra dire, en revenant à Québec, à ses compatriotes, qu'il l'a vu en France. Il ne pourra leur dire ni que la foi nationale, ni que la liberté des écoles, ni que le droit des contribuables, ni que le droit d'association, sont respectés sous la République. Il sera obligé de leur avouer que sous la domination républicaine la vieille France est moins libre que la nouvelle sous la domination anglaise. Le Canada est en ce moment attiré vers les États-Unis. Nous ne savons s'il ira jamais à eux, mais une chose est certaine : l'Angleterre ne le retient que par la liberté qu'elle lui garantit. Si elle tentait un jour de lui appliquer les lois qui prévalent en France, ces lois dont M. Ferry déclare, avec une niaise emphase, qu'elles sont la charte de la République, le câble serait immédiatement coupé. Le Canada passerait à l'Union américaine.

Si les républicains dédaignent les leçons du nouveau monde, ils pourront en trouver d'autres sur le continent. Il vient de se produire en Suisse une manifestation qui prouve que les plus enracinés despotismes ont toujours un terme, et que le seul résultat de leur obstination, c'est de soulever tout le monde contre eux.

Les deux Chambres de la Confédération helvétique, le Conseil des États et le Conseil national, viennent d'adopter ce qu'on a appelé le *droit d'initiative*. Jusqu'ici la révision totale de la constitution devait, sur la demande formée par 50 000 électeurs, être soumise à l'assentiment du peuple suisse. Mais la révision partielle ne pouvait être proposée que par l'assemblée fédérale. En vertu du droit d'initiative, récemment voté, 50 000 électeurs pourront, en réunissant leurs signatures, obliger désormais l'assemblée fédérale à convoquer le peuple pour lui soumettre la révision de tel ou tel article de la constitution et, s'ils se sont eux-mêmes entendus sur une rédaction nouvelle, à lui soumettre le propre texte qu'ils auront préparé.

[1] *Souvenir volume of the centenial celebration and catholic congress*, 1789-1889. William-H. Hughes publisher, p. 34.

Les conséquences de cette décision peuvent être graves. Nous ne répondrions pas que la Suisse ait toujours à s'applaudir de cette facilité ouverte à la mobilité des engouements populaires. Mais ce qui doit, en ce moment, attirer l'attention, c'est le mouvement d'où ce vote est sorti, ce sont les causes qui l'ont suscité. Ce mouvement est né de l'exaspération qu'a soulevée dans le pays l'intolérable prépotence du radicalisme autoritaire. Trop faibles pour le combattre, chacune avec ses seules forces, les minorités se sont coalisées contre lui. Catholiques, conservateurs-libéraux, démocrates, et jusqu'aux ouvriers socialistes, se sont unis, forgeant contre l'ennemi commun une arme qui, au risque de les blesser eux-mêmes, commençât par le frapper. « La situation actuelle était intenable, écrivait ces jours derniers la *Gazette de Lausanne*. Il n'était pas possible qu'un pays de démocratie, un peuple aussi jaloux de ses droits et aussi conscient de sa force que le peuple suisse supportât longtemps l'accaparement et l'exploitation de la représentation nationale par un parti. Les avertissements n'ont pas manqué aux politiciens des députations compactes. Leur règne, fondé sur l'asservissement et sur la sophistication du suffrage universel, ne pouvait pas durer. »

N'est-ce pas l'histoire de nos républicains que nous lisons dans ces lignes, et, comme ils donnent prise aux mêmes reproches, n'auront-ils pas le même sort que les radicaux de Suisse?

On ne compte plus les vicissitudes des puissances du jour. Dans les petits Etats comme dans les grands, elles sont atteintes ou menacées, et leurs chutes successives disent assez ce qu'il faut penser de la durée que les hommes promettent à leur domination ou à leurs œuvres.

En Bulgarie, M. Stambouloff, ce Bismarck ou ce Crispi en miniature, emplit les prisons et fait bâtonner ses prédécesseurs pour découvrir les assassins qui, le visant lui-même, ont frappé son collègue des finances, M. Beltcheff. En Bohême, le chef des Vieux-Tchèques, l'homme qui fut si longtemps le guide et la voix de son pays, M. Rieger, est écarté par les électeurs. A Rome, M. Crispi s'affaisse sous les révélations posthumes qui, de plus en plus, accablent son gouvernement, et il est contraint d'ajourner son voyage à Bologne, dans la crainte d'y recueillir, au lieu de l'ovation espérée, des huées et des violences. En Allemagne, à Geestemünde, M. de Bismarck est mis en ballottage avec un ouvrier socialiste; situation piteuse pour le fondateur de l'Empire.

On s'est réjoui de ce dénouement en France, et l'on a sonné un peu vite l'hallali sur l'ennemi abattu. La satisfaction était peut-être plus naturelle que réfléchie.

L'échec de M. de Bismarck, si le second scrutin le confirme, sera pour l'Empereur un triomphe; il lui épargnera de gros embarras, tout en évitant au vaincu, de nouveau relégué dans sa retraite, des tentations dangereuses pour sa renommée. Si M. de Bismarck, au contraire, force l'entrée du Parlement, il ne pourra que s'y diminuer par une opposition mesquine, ou, s'il arrive à se former un parti, que mettre l'incertitude dans la marche du gouvernement, le dépit et le trouble dans le cœur de son maître, le désaccord et la perturbation dans les esprits.

Le fondateur de l'unité de l'Allemagne, devenant pour elle un principe de division! Il n'est pas impossible que ce soit là tout le résultat de l'élection de M. de Bismarck dans le ballottage du 26 avril.

La République est en quête des bonnes paroles qui peuvent sortir de la bouche des Italiens; elle a recueilli avec une avidité joyeuse les propos sympathiques pour la France que viennent de tenir, à l'une des dernières séances du Parlement de Rome, le député Imbriani et le président de la Chambre.

Nous sommes heureux, nous aussi, de ces déclarations, et nous en savons gré à leurs auteurs. Mais, de bonnes paroles, le président du Conseil, M. di Rudini, en est également prodigue, et cependant, lorsqu'on va au fond des choses, on est forcé de convenir, avec le *Journal des Débats*, qu'en réalité « rien n'est changé » dans la politique italienne.

Une conversation de M. di Rudini avec un correspondant du *Times*, récemment publiée par la feuille anglaise, l'a trop bien fait voir. De l'aveu du journal le *Temps*, il n'a été question, dans cet entretien, que des *casus belli* contre la France et des occasions que l'Italie pourrait avoir de prendre les armes contre elle. Bien entendu, M. di Rudini maintient plus que jamais la triple alliance; mais, lors même que la triple alliance n'existerait pas, il ne voit que des raisons pour justifier, en toutes circonstances, l'intervention de son pays contre nos armées. Si la Russie s'engageait avec nous et pour nous dans le conflit, l'Italie devrait, avec l'Angleterre, prendre parti pour l'Allemagne et l'Autriche; elle le devrait encore, même sans l'Angleterre et si nous étions seuls, « dans les éventualités prévues par le traité de 1882 ». Quelles sont ces éventualités? Le ministre persiste à ne pas les révéler. Mais, sous une forme courtoise, il laisse entrevoir les mêmes dispositions qu'avec des allures provocatrices manifestait M. Crispi.

Ce qui donne aux déclarations de M. di Rudini une portée particulière, c'est ce qu'il ajoute sur l'état de la France. La triple alliance, à l'entendre, se dissoudrait d'elle-même devant une nouvelle situation internationale. Mais, reprend-il aussitôt, « eu égard

au tempérament politique qui prévaut à l'heure actuelle en France il serait oiseux de discuter cette question. » Qu'est-ce à dire? Et devons-nous comprendre que c'est contre le régime politique de la France que la monarchie italienne demande un appui aux grands empires du Nord? Si l'interprétation était exacte, ce ne serait ni la présence des délégués français au Congrès socialiste de Milan, ni même l'érection d'une statue à Garibaldi, qui pourraient, malgré des avances trop fréquemment renouvelées, changer à l'égard des républicains les sentiments du gouvernement de la péninsule. Il est vrai que si des Français parlent d'élever une statue à Garibaldi, les Italiens, de leur côté, veulent en élever une au prince Napoléon. Les républicains, qui semblent s'attacher d'autant plus à la mémoire de ce prince que ses dernières volontés donnent du personnage une plus triste idée, verront peut-être dans ce projet une attention pour eux-mêmes. Il ne leur resterait plus alors, pour y bien répondre, qu'une chose à faire : dresser à leur tour le monument que le défunt, dont le rôle militaire est connu, s'était, dans sa modestie, réservé aux Invalides.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Fragments de critique et d'histoire. — Droit public et privé. Episodes judiciaires, par Henri Beaune, ancien procureur général à la cour d'appel de Lyon. (1 vol. in-8°, Paris, 1891. Larose et Forcel, éditeurs.)

M. Beaune appartenait à la vieille et bonne école des magistrats qui savaient associer le culte des lettres au culte des lois, et dans le domaine des lettres il s'était attaché de préférence à l'histoire, l'étude du droit et l'étude de l'histoire s'entr'aidant mutuellement et s'éclairant l'une par l'autre. Banni du prétoire le jour où on voulut en bannir la justice et l'indépendance, et monté dans une chaire de droit au grand honneur de la Faculté catholique et libre de Lyon, il enseigne maintenant ce qu'il pratiquait jadis, et comme jadis il se délasse de ses grands travaux de jurisprudence par quelques essais littéraires. Ces essais, publiés le plus souvent dans les journaux ou revues pour rendre compte de quelque nouvel ouvrage, dépassent parfois la portée de ces ouvrages eux-mêmes et toujours en dégagent ce qu'il importe de retenir; ils méritaient d'être conservés. Tantôt le commentaire de quelque texte de loi amène M. Beaune à comparer la société romaine ou la société du moyen âge à la nôtre. Tantôt, à propos d'une chronique, il explique comment d'âge en âge et d'échelon en échelon les familles montaient dans l'ancienne France, comment la noblesse presque tout entière était issue de la bourgeoisie. Avec le livre de M. Picot sur les États généraux, avec celui de M. de Meaux sur la Réforme et la politique française, avec celui de M. Kervyn de Lettenhove sur Marie Stuart, il touche à l'histoire générale et donne sur les points les plus controversés des conclusions fortement motivées. Le nouveau monde même ne lui est pas étranger; il porte un clair et sûr regard sur les origines de la société anglo-saxonne en Amérique, sur les chartes coloniales d'où est sortie la constitution des Etats-Unis. Mais c'est à son pays de Bourgogne qu'il revient de préférence; ici il se plait à faire revivre quelque figure imposante ou singulière du parlement de Dijon, là il esquisse à grands traits l'histoire de cette compagnie, ou bien il tire de la poussière de ses archives quelque épisode qui intéresse notre histoire littéraire sous le règne de Voltaire. Enfin à la porte de la ville de Lyon, devenue maintenant son séjour, il découvre, il exhume le registre d'une municipalité rurale sous la Terreur, et dans ce cadre étroit il peint au vif ce hideux régime, il saisit et dénonce le triste sentiment qui l'a rendu possible : la peur.

On le voit, rien de plus varié que les sujets abordés dans ce volume; mais tous sont abordés avec le même esprit. Partout se retrouve la même sagacité dans les recherches, la même liberté et la même autorité dans les jugements; la même justesse et la même distinction dans le langage; partout enfin on reconnait l'homme qui peut se rendre à lui-même ce témoignage qu'il « n'a jamais aspiré qu'à servir la vérité, le droit et la justice. »

La Vie privée d'autrefois (les Médicaments. — Variétés gastronomiques), par A. Franklin. Prix de chaque vol. : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit et Cie, 8 et 10, rue Garancière. Paris.)

La maison Plon publie sur la vie privée de nos pères, les arts et mé-

tiers, les modes, mœurs et usages des Parisiens du douzième au dix-huitième siècle, une série d'ouvrages écrits avec autant de science que de charme par M. Alfred Franklin, qui met en œuvre une foule de documents originaux ou inédits. Après *les Soins de toilette, l'Annonce et la Réclame, la Cuisine, la Mesure du temps, Comment on devenait patron, les Repas, l'Hygiène*, voici *les Médicaments* et les *Variétés gastronomiques*.

Dans *les Médicaments*, l'auteur nous fait l'historique fort curieux et souvent plaisant des apothicaires; il nous initie aux mystères de l'ancienne pharmacologie, aux remèdes singuliers dont usaient nos naïfs aïeux, depuis l'or potable, les pierres précieuses et les étranges mixtures employées au moyen âge, jusqu'aux *poudres de sympathie* du dix-septième siècle et aux invraisemblables médicaments dont on se servait encore il y a cent ans.

Les *Variétés gastronomiques* contiennent de très intéressants renseignements sur la salle à manger, le couvert et le service, les heures des repas, qui ont si étonnamment varié, la pratique des jeûnes et des abstinences. Ce volume finit par un tableau historique des plus curieux : Louis XIV à table, et par une monographie bien amusante des curedents.

M. Alfred Franklin est un érudit qui sait rendre la science aimable.

Dictionnaire de Jurisprudence hippique, par M. Charton de Meur, avocat à la Cour de Paris. 1 vol. 3 fr. 50. (Garnier.)

La question des courses est à l'ordre du jour : on trouvera, dans ce volume, une étude sur la légalité du pari à la cote, et la solution de toutes les questions juridiques dont les chevaux peuvent être l'occasion.

Pour faciliter les recherches, l'auteur a adopté la forme alphabétique; d'où son titre de **Dictionnaire de jurisprudence hippique**.

Politiques et publicistes du dix-neuvième siècle. 1 vol. in-18, par M. Emile Faguet. (Lecène et Oudin.)

Dans ce volume, recueil d'articles déjà publiés, on retrouve la figure, les idées, les doctrines de quelques-uns des esprits les plus remarquables de ce siècle : Joseph de Maistre, de Bonald, Mme de Staël, Benjamin Constant, Royer-Collard, Guizot. La rare perspicacité de l'auteur et l'éclat de son style donnent aux portraits une vie et une vérité qui expliquent la place de plus en plus grande que prend dans la critique contemporaine le jeune écrivain, qui est en même temps un des plus brillants professeurs du Collège de France.

Le problème monétaire et sa solution, par M. G.-M. Boissevain, mémoire qui a remporté le premier prix au concours bimétallique, 1 vol. in-8°, 140 pages. (Paris, Guillaumin, 1891.)

L'Esthétique d'Aristote et de ses successeurs, par Ch. Bénard. In-8°. Paris. (Picard et Alcan.)

Il y a deux façons de parler d'un auteur classique. L'une, et c'est la plus fréquente, consiste à défendre ses idées personnelles avec des extraits habilement choisis et rapprochés. L'autre consiste à dire simplement ce que le texte signifie. M. Bénard a choisi la seconde. Il a patiemment étudié les œuvres d'Aristote, et nous donne, sans apparat, le résultat de ses recherches. Les idées aristotéliciennes sur l'art, le beau, la poésie, nous sont ainsi offertes, dans leur absolue sincérité, ce qui n'empêche pas l'auteur de les examiner en critique et de nous donner ainsi des pages qui resteront parmi les meilleures sur ce sujet. Dans la deuxième partie de son ouvrage, moins spéciale que la première, l'auteur compare les idées esthétiques des principaux philosophes de l'antiquité. Le livre de M. Bénard, d'une critique très saine et très élevée, sera bien accueillie de tous ceux qui s'occupent d'esthétique et de philosophie.

Ils retrouveront, dans cet ouvrage de l'éminent professeur, le talent et les qualités de précision que l'Institut, à bien des reprises, a si justement couronnés.

Deux mois en Norvège, par Mme Th. Vernes, née de Witt. (Paris. Grassart. 1 vol. in-12.)

Les touristes, depuis quelques années, ont changé le but de leurs excursions. Les pays du Midi et de l'Orient sont délaissés au profit des pays du Nord. On y cherche des émotions nouvelles, des spectacles dont on n'ait pas, cent fois, entendu parler, dans les mêmes termes, avec les mêmes classiques exclamations. Il n'est donc pas étonnant que les relations de ces voyages soient de plus en plus demandées par ceux dont les excursions se font surtout aux frais de leur imagination.

Pour ceux-là a été écrit *Deux mois en Norvège*. Le livre est signé de Mme Th. Vernes, née de Witt, et c'est dire qu'il contient toutes les qualités de style, d'intérêt et de douce émotion auxquelles nous ont habitués les écrivains de cette famille privilégiée.

Descriptions du pays, croquis de mœurs, détails statistiques, tout est présenté avec cet art, devenu rare, d'exciter la curiosité jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Tout le monde trouvera donc intérêt et profit à lire ce volume écrit pour les lecteurs de tous les âges, et nous ne doutons pas de son succès.

Les Œuvres poétiques de M. Bertaud, évesque de Sées, abbé d'Aunay, premier aumosnier de la Royne, publiées d'après l'édition de 1620, avec introduction, notes et lexique, par Adolphe Chenevières, docteur ès-lettres. In-16 elzévirien de lxiv-557 pages, reliure spéciale : 6 fr. (Paris, Plon et Nourrit, 1891.)

Les poésies de Bertaut, éparses dans la plupart des recueils des seizième et dix-septième siècles, n'ont été réunies que deux fois (en 1620 et 1623) ; mais ces éditions originales de ses œuvres complètes ne se rencontrent pas aisément, surtout en bon état. Les bibliophiles et gens d'étude ne peuvent donc manquer de faire bon accueil à la réimpression si élégante et si commode qui leur est offerte, avec le surcroît d'attrait d'une bibliographie spéciale et d'un glossaire fort intéressant. Les lettrés y pourront enfin lire dans leur entier certaines pièces célèbres qu'ils ne connaissent que par des extraits ou des citations insuffisantes. Telle, pour ne donner qu'un exemple, la mélancolique chanson : *Les Cieux inexorables...* qui plaisait si fort à Messieurs de Port-Royal, et dont l'une des dernières strophes :

Félicité passée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le souvenir !

a été tant de fois imitée, reproduite ou citée, sans que les citateurs aient voulu ou pu savoir en indiquer l'origine.

Lettres du chevalier de Boufflers à la comtesse de Sabran, publiées par M. Paul Prat. In-8° de xvi-136 pages. 3 fr. 50. (Plon).

Ce livret forme le complément de la *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers*, publiée naguère (même librairie, in-8°) par MM. E. de Magnieu et Henri Prat. C'est en 1727 que le brillant chevalier rencontra à Paris la comtesse de Sabran, dont le charme et l'esprit surent promptement le fixer. Il trouva son bonheur à vivre auprès d'elle (il l'épousa même plus tard, pendant l'émigration), et à lui écrire quand il était retenu au loin par son service de colonel au régiment de Chartres. Cette correspondance est exquise par la variété, la fraîcheur, les saillies ; ce n'est point sans quelque surprise qu'on y voit mêlés à l'expression des plus tendres sentiments, des appréciations littéraires, des conseils sur la manière de traduire Ovide ou Sénèque, et jusqu'à des renseignements détaillés sur les préparatifs qui se faisaient alors pour une expédition en Angleterre.

Derniers samedis, par M. de Pontmartin. (Calmann Lévy. 1 vol. in-18.)

Après le piquant volume des *Episodes littéraires*, voici les *Derniers samedis* de l'éminent critique dont la perte n'est pas encore près d'être oubliée. Il suffit, pour les lecteurs du *Correspondant*, à qui il a réservé la primeur de tant de pages ingénieuses et charmantes, d'annoncer ce livre posthume, en indiquant simplement les principaux sujets qu'il y traite, de cette plume alerte et avec cette verve que la vieillesse n'avait pu glacer. Ce sont : le baron H. Blaze de Bury, Edmond Biré, le comte Melchior de Vogüé, l'abbé Joseph Roux, le comte de Paris, M. Thureau-Dangin, M. de Falloux et ses *Mémoires d'un royaliste*, Désiré Nisard, Anatole France, Mgr Darboy, Victor Fournel, Henri Houssaye, le duc d'Aumale, etc. Historiens, critiques, romanciers, fantaisistes, la variété ne laisse rien à souhaiter et, dans son cadre restreint, le volume touche, pour ainsi dire, à toutes les branches de la littérature. On sait déjà, sans que nous ayons besoin d'y appuyer davantage, que le talent de l'écrivain, l'esprit du causeur, la compétence et la finesse du critique n'y manquent pas davantage.

La Maison des Carmes, par l'abbé P. Pisani. (Poussielgue.)

C'est une courte et substantielle notice dans laquelle un des professeurs distingués de l'Institut catholique de Paris a résumé l'historique de la Maison des Carmes, de 1610 à 1875.

L'auteur en retrace les vicissitudes, depuis sa fondation par les premiers Carmes déchaussés appelés par Henri IV, jusqu'à nos jours. Un plan de l'immense enclos du domaine primitif permet de suivre les divers incidents, et surtout le drame du massacre des Carmes dans le jardin où l'on voyait encore, il y a quelques années, la chapelle avec ses murs et son pavé teints du sang des martyrs.

La rue de Rennes a fait disparaître la chapelle avec la portion du jardin où se trouvait le puits dans lequel furent jetés les corps de plusieurs des martyrs de 1792. Ce charmant petit volume se vend au profit de l'Institut catholique.

Œuvres complètes de Victor Hugo. — Edition in-18 à 2 francs le volume. *Ruy Blas.*

Les éditeurs Hetzel et Quantin poursuivent, dans la charmante édition à 2 francs le volume qu'ils ont inaugurée, la collection complète des **Œuvres de Victor Hugo**, qui vient de paraître.

Le 45e volume nous donne *Ruy Blas*, une des œuvres les plus populaires du poète, et qui est restée au répertoire courant de la Comédie Française.

Les éditeurs ont eu l'heureuse idée d'ajouter à l'ouvrage, outre la préface, les notes et les variantes, la distribution des rôles à l'ancienne Renaissance (1838), à la Porte-Saint-Martin (1841), à l'Odéon (1872), au Théâtre-Français (1879).

Ayora, par M. Brau de Saint-Pol-Lias. (Calmann Lévy.)

M. Brau de Saint-Pol-Lias est un explorateur qui a voulu mettre en œuvre les impressions rapportées de ses voyages.

Ayora est un roman océanien. Le roman devient explorateur aussi. Il était allé jusqu'à l'île Bourbon avec Bernardin de Saint-Pierre, jusqu'aux Indes avec Jacolliot, jusqu'en Chine avec le général Tcheng-Ki-Tong ; le voici en Australie. *Ayora* est une peinture curieuse des mœurs océaniennes.

Hassan le Janissaire, par Léon Cahun, 1 vol. in-18, 3 fr. 50. (Armand Colin et Cie.)

C'est en Turquie, en Syrie, en Egypte que se déroulent les scènes de ce roman historique, au temps où les Turcs étaient à l'apogée de leur puissance militaire.

Le héros principal du livre, Has-

san, est un de ces jeunes chrétiens nés dans les provinces européennes de l'empire musulman, enrôlés de force, et parmi lesquels se recrutait exclusivement l'infanterie d'élite des janissaires.

C'est un type nouveau dont vient de s'enrichir la Bibliothèque des romans historiques.

Niévés, par Cecil Standish, 1 vol. (Calmann Lévy.)

Roman attachant dont l'auteur a été enlevé par la mort à l'heure même du succès. Le récit, plein de couleur locale, trace la peinture des mœurs et du caractère espagnols, et, mérite rare, peut être mis dans toutes les mains.

L'Hypnotisme, par M. l'abbé Moreau, 1 vol. in-12. (Leday et Cie.)

Ce volume étudie, au point de vue de la science et de la foi, un des phénomènes les plus curieux et les plus troublants de notre époque. L'auteur a reçu l'approbation de plusieurs évêques, qui le félicitent de la clarté de son exposition comme de l'orthodoxie de sa doctrine, et l'ouvrage pourra rendre ainsi un véritable service en offrant un guide sûr à tous ceux qui n'ont ni le temps ni la facilité d'approfondir eux-mêmes ces difficiles questions.

Le Congrès des Trois Amériques, par A. Prince, 1 vol. in-8°. Prix : 20 francs. (Guillaumin.)

On peut dire que c'est un livre d'actualité au moment où nos Chambres s'apprêtent à discuter la brûlante question des tarifs de douane et du nouveau régime économique à donner à la France.

On se rappelle l'important Congrès qui s'est tenu à Washington à la fin de 1889 et au commencement de 1890. Les hommes d'Etat de l'Amérique du Nord avaient pour but d'y grouper, sur le terrain d'une commune action économique dirigée contre l'Europe, tous les États américains du Centre et du Sud. Et le programme soumis à leur délibération pouvait être ramené aux trois points suivants : arbitrage, union douanière et chemin de fer intercontinental.

C'est le développement de ce programme, que M. Amédée Prince expose dans son savant ouvrage, en ne se servant, d'ailleurs, que des documents officiels et d'éléments empruntés aux intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire aux Américains.

Le volume est accompagné d'une carte d'Amérique, figurant le tracé du chemin de fer intercontinental.

Etude et récits sur Alfred de Musset, par la vicomtesse de Janzé. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (E. Plon, Nourrit et Cie.)

Mme de Janzé avait déjà fait apprécier son talent d'écrivain par un volume attachant de souvenirs sur Berryer. L'étude qu'elle consacre à Alfred de Musset n'obtiendra pas moins de succès. Après la tribune et la gloire, nous passons au boudoir et à l'amour. La vie du poète ne fut pas exemplaire, nous n'avons pas besoin de le dire, et le récit de cette existence agitée de tant de passions n'est pas à mettre dans toutes les mains. Mais l'ouvrage n'en est pas moins curieux, avec son émotion poignante et son charme irrésistible. Les traits piquants, les anecdotes, les révélations, y abondent. C'est une biographie très documentée, très finement écrite, et pour laquelle il fallait la main délicate d'une femme.

La librairie Plon vient de faire paraître un livre appelé à faire sensation dans le monde : *Journal et Correspondance du major E. M. Barttelot, commandant l'arrière-colonne dans l'expédition Stanley à la recherche d'Emin-Pacha,* publiés par son frère W.-G. Barttelot, 1 vol. (Plon). C'est la réponse aux accusations portées par Stanley contre ses officiers. Le Journal et la Correspondance du major Barttelot éclairent d'un jour nouveau certains épisodes très graves

du voyage de Stanley et s'appliquent à réhabiliter la mémoire d'un hardi pionnier que le sort a deux fois trahi, puisque, après avoir été tué dans un guet-apens, il a été encore attaqué après sa mort.

La Chasse à l'homme, par le comte d'Hérisson. 1 vol. (Ollendorff.)

Il s'agit des guerres d'Algérie. On parle beaucoup en ce moment de notre colonie d'Afrique; le livre de M. d'Hérisson peut apporter quelque lumière utile aux questions qui se débattent et aux solutions que l'on cherche.

L'année scientifique et industrielle, ou *exposé des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger*, accompagné d'une *Nécrologie scientifique*. Trente-quatrième année, par M. Louis Figuier, 1 vol. in-16. Prix, 3 fr. 50. (Hachette).

La poudre sans fumée, — les tramways électriques en Amérique et en France, — le tramway funiculaire de Belleville, — les chemins de fer de montagne, — le projet de chemin de fer métropolitain de Paris, — les chemins de fer transaharien et transibérien, — l'état actuel des travaux du canal de Panama, — le pont maritime du Forth, en Angleterre, — le nouveau port en eau profonde de La Rochelle, — les bateaux sous-marins et les torpilles, — les causes de la dépopulation de la France, — la tuberculose et la lymphe de Koch, — tels sont les principaux sujets traités dans ce volume, de plus de 600 pages, qui est accompagné d'un frontispice gravé, représentant les effets comparés de la poudre sans fumée et de l'ancienne poudre.

La France ecclésiastique, *Almanach-Annuaire du Clergé* pour 1891. Un très fort volume in-18. Prix : 4 fr. franco. (Paris. Librairie Plon.)

La librairie Plon vient de publier la *France ecclésiastique* pour 1891 (41e année), formant un volume de près de 900 pages.

Cet *Almanach-Annuaire du Clergé* donne la cour de Rome, les noms des archevêques et évêques de France, ceux de leurs vicaires généraux, de leurs officiaux et secrétaires, du chapitre de Saint-Denis, des chanoines titulaires et honoraires, des supérieurs des grands et petits séminaires, de curés et desservants; les noms et le nombre des cures, succursales et vicariats; le chiffre de la population des circonscriptions diocésaines; les noms des congrégations et communautés religieuses établies dans chaque diocèse.

Ces indications sont précédées du personnel du ministère des cultes, des attributions de chacun des bureaux qui le composent, et forment les deux premières parties de la *France ecclésiastique*.

Dans la troisième partie sont les actes officiels concernant le culte catholique.

Enfin, la quatrième partie de l'ouvrage est consacrée aux notices nécrologiques des évêques français morts en 1890.

En un mot, nous pouvons dire que la *France ecclésiastique* de 1891 ne laisse rien à désirer sous le rapport des renseignements, et qu'elle est devenue le guide indispensable du clergé.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

L'HYPNOTISME ET LA SUGGESTION

Il devient difficile, je ne dirai pas de classer, mais de compter les publications relatives à la suggestion et à l'hypnotisme. Je demande donc au lecteur la permission de le conduire assez rapidement au moment même où nous sommes. Je le tiens pour suffisamment informé des premières origines de la question. Il sait le bruit que fit, aux approches de la Révolution, Mesmer avec le magnétisme animal. Il sait que ce mot (dont la vie est dure) désignait une hypothèse caressée encore aujourd'hui par quelques esprits, celle d'un fluide analogue à l'aimant, que certaines personnes auraient le pouvoir de dégager puis de diriger sur tels ou tels de leurs semblables pour y produire des effets merveilleux, sommeils artificiels, extases, visions, guérisons sans remèdes. Le lecteur sait qu'une commission nommée par l'Académie des sciences en 1784 (et dont faisaient partie Franklin, Bailly et Lavoisier) fut chargée d'examiner les pratiques de Mesmer : elle écarta l'idée d'un fluide animal universel, et dans les phénomènes que l'on attribuait au jeu de ce fluide, elle essaya faiblement de démêler la part respective de ces trois causes, *imitation*, *imagination* et *attouchement*. Les mots du moins étaient heureusement trouvés : ils contenaient l'indication de tout une méthode propre à vérifier plus d'un fait réel. Mais les esprits ne tardèrent pas à être occupés de choses plus immédiates : la Terreur et la guerre allaient suffire aux imaginations les plus avides d'émotions et de coups de théâtre.

Dès la fin de l'Empire cependant Deleuze et l'abbé Faria ramenaient l'attention sur le magnétisme. Ce n'était malheureusement pas par les voies de l'observation et de l'expérience méthodiques. Partiellement éclairés, comme nous le sommes ou croyons l'être aujourd'hui sur la production de faits jugés longtemps impossibles, nous ne traitons sans doute pas ces hommes de charlatans. Nous voyons qu'ils mettaient en action des forces dont ils ne savaient

pas se rendre compte et qui leur donnaient des effets de nature à leur causer à eux-mêmes d'assez vives surprises. Mais, cédant à une pente bien humaine, ils visaient plutôt à dépasser la sphère de la nature et celle de la science qu'à s'y tenir scrupuleusement pour y avancer pas à pas.

Saisie de la question en 1825, obligée de se prononcer en 1831, l'Académie des sciences ne voulut, elle aussi, porter le débat que sur ce terrain imaginaire. Elle demanda qu'on lui donnât des preuves de double vue, de lecture à distance ou à travers des milieux opaques. Là elle n'eut à constater que des échecs. Comme on l'a dit, « cherchant le merveilleux et ne l'obtenant pas, elle conclut purement et simplement à la non-existence du magnétisme [1]. »

Ainsi chassée, la question revint bientôt par d'autres portes. Déjà en 1826, un Français, Alexandre Bertrand, ancien élève de l'Ecole polytechnique, avait réuni des observations et émis des idées d'un haut intérêt. Le fait du somnambulisme naturel pouvait passer pour bien établi : il l'étudia, et il eut l'idée très scientifique d'en rapprocher l'état des magnétisés, désigné désormais sous le nom de *somnambulisme artificiel*. Chez les uns et chez les autres il remarqua : 1° ce qu'il appelait l'inertie morale, c'est-à-dire l'incapacité de régler soi-même ses propres idées; 2° une exaltation extraordinaire de l'imagination, de celle-là tout au moins que les psychologues appellent imagination passive; 3° une tendance à ne ressentir que les impressions en rapport avec la série des idées qui les occupent, mais à les ressentir très subtilement et très fortement.

Là aussi, on pouvait trouver des cadres tout tracés pour des expériences nombreuses. Ce qui, dans les milieux scientifiques, arrêtait ces expériences, c'était le discrédit où l'action des magnétiseurs était si vite tombée. Pour étudier les analogies du somnambulisme naturel et du somnambulisme artificiel, il fallait produire ce dernier. Mais comment? Par des passes dites magnétiques? Par l'appel d'un fluide insaisissable? Cela sentait le charlatanisme, et les esprits sérieux s'en détournaient.

Ce fut donc un grand service que rendit le chirurgien anglais Braid, quand il donna un moyen très simple de produire une certaine espèce de sommeil. Il tenait un objet brillant devant le patient, à 8 ou 15 pouces de ses yeux et un peu haut, de manière à fixer son regard en lui faisant lever les yeux et les paupières.

[1] Foveau de Cormeille, *l'Hypnotisme*. Paris, Hachette. (Bibliothèque des merveilles.)

Bientôt un strabisme convergent et une fatigue intense des paupières amenait cet état qu'on a appelé depuis lors l'hypnotisme[1] (quelquefois, mais plus rarement, le braidisme). Cet état semblait être le sommeil. En réalité, il offrait tout d'abord les caractères bien apparents du sommeil ordinaire. Mais il présentait de plus des symptômes qui rappelaient successivement le magnétisme de Mesmer et le double somnambulisme observé par Alexandre Bertrand.

Braid et les physiologistes anglais qui, comme Carpenter, examinèrent de près ces expériences, en firent aussitôt la remarque. Chez les sujets de Braid, Carpenter, par exemple, avait parfaitement bien observé : 1° une acuité sensorielle extraordinaire, l'odorat porté à une finesse « égalant au moins celle des animaux ruminants ou carnivores ayant le meilleur nez »; 2° le caractère partiel et limité de cette surexcitation : ainsi, chez les hypnotisés, comme chez les somnambules, la vue est complètement suspendue et il y a, en bien des points, sommeil profond, insensibilité à la douleur, aptitude à supporter impassiblement des opérations chirurgicales; 3° la surexcitation toute spéciale du sens musculaire, devenu capable de remplacer la vue, comme il la remplace chez les somnambules ordinaires; 4° l'influence toujours marquée d'une idée, non seulement dominante, mais exclusive, faisant sentir très vivement tout ce qui est en conformité ou en rapport direct avec elle, condamnant tout le reste à demeurer absolument inaperçu; 5° la possibilité pour l'hypnotiseur de choisir et d'imposer cette idée par la suggestion (c'est ici que commencent les destinées de ce mot fameux); 6° la possibilité de modifier instantanément les suggestions et de changer par là même d'un seul coup toute l'orientation des idées et des mouvements du sujet; 7° la possibilité de suggérer alternativement des mouvements par les idées et des idées par les mouvements, autrement dit, de faire exécuter des actes en en suggérant directement l'idée par la parole et de déterminer des idées, des imaginations, des sentiments, en imposant au corps les gestes, les attitudes, les mouvements qui d'habitude y correspondent; 8° la possibilité d'agir par la suggestion sur les fonctions internes elles-mêmes et, par conséquent, de calmer, sinon de guérir, certaines maladies en persuadant qu'on ne les a plus.

C'est en 1842 que Braid mettait tous ces faits en pleine lumière. Le lecteur peut voir aisément ce qui s'y retrouve des explications

[1] En 1886, on lisait dans les *Annales médico-psychologiques* la définition suivante : « L'hypnotisme est un moyen particulier de provoquer un sommeil nerveux, un somnambulisme artificiel, accompagné d'anesthésie, d'hyperesthésie, de catalepsie et de quelques autres phénomènes portant sur le sens musculaire et sur l'intelligence. »

sommaires de Bailly et de Lavoisier, mais surtout des observations d'Alexandre Bertrand. Quant aux magnétiseurs proprement dits, comme Mesmer, comme Deleuze, comme l'abbé Faria, comme du Potet, on retrouve ici, non pas leurs théories, mais bon nombre des faits qu'on leur contestait. Le merveilleux est écarté : c'est une cause d'ordre naturel qui intervient dès le début : elle y intervient avec un mélange, facile à analyser, d'action physique et d'action mentale se secondant l'une l'autre, comme elles le font si souvent dans la production du sommeil normal. L'influence personnelle n'est pas écartée; mais elle se ramène à un certain art de produire d'abord l'attention expectante et la fatigue cérébrale qui en résulte, puis la confiance et, avec elle, une docilité qui, abolissant la lutte et la résistance des idées, facilite encore davantage la suggestion. Hypnotisme et suggestion sont ainsi désormais liées l'une à l'autre, mais d'un enchaînement beaucoup plus simple et plus intelligible qu'il ne le semblait quand on se laissait éblouir par certains faits isolés du mesmérisme ou même par ceux du somnambulisme provoqué.

Les idées de Braid mirent du temps à se propager. En 1851 seulement, Littré leur donnait asile dans les savantes notes qu'il ajoutait à l'édition française de la *Physiologie* de Müller [1]. Puis vinrent les traductions, partielles (dans les *Annales médico-psychologiques* [2]) et plus tard complètes [3].

En 1862, M. Durand de Gros publiait (sous le pseudonyme du Dr Philips) un *Traité théorique et pratique de braidisme*. Quelques recueils et surtout les *Annales médico-psychologiques* revenaient périodiquement sur les résultats des procédés de Braid; le Dr Liébault, à Nancy, poursuivait dans le silence ses études sur le sommeil et sur les états qui s'en rapprochent. Alfred Maury signalait l'analogie de ces procédés avec les pratiques de la sorcellerie et de la magie des siècles antérieurs. Des médecins aliénistes, comme le Dr Mesnet retrouvaient une partie de ces phénomènes dans certains malades dont le cerveau avait été partiellement lésé par des blessures. D'autres, comme Lasègue et plus tard Dumontpallier, les retrouvaient chez les hystériques. On voit sans peine l'intérêt de ces derniers travaux : ils tendaient à faire rentrer les sujets hypnotisés dans une catégorie toute remplie déjà d'états nerveux (hystérie, catalepsie, léthargie, extase). Le problème semblait se réduire à montrer les différences et les ressemblances de

[1] Tome II, p. 508 et suiv. (Paris, J.-B. Baillière.)

[2] Voy. l'année 1866.

[3] En 1883 seulement (par le Dr J. Simon et préface de Brown-Séquard), sous ce titre : *La Neurypnologie*, Paris, Lecrosnier.

ces états, suivant qu'ils étaient produits par une maladie spontanée ou qu'ils étaient provoqués artificiellement pour un temps très court. C'était bien la continuation, c'était le perfectionnement de la méthode inaugurée par Alexandre Bertrand sur les deux somnambulismes [1].

A travers les études qui se continuèrent encore de 1875 à 1882, je signalerai surtout les suivantes. Le Dr Azam, de Bordeaux, eut le privilège de tomber sur un sujet extraordinaire, la célèbre Félida X, qui lui fit approfondir les cas d'amnésie (oubli) périodique et de dédoublement de la personnalité. Quand les crises... disons d'hystérie, survenaient chez Félida, elles duraient longtemps; et, par la modification profonde qu'elles imprimaient à tout son être, elles la faisaient vivre d'une vie sensible, imaginative, finalement même intellectuelle et active toute nouvelle, destinée à reprendre plus tard son cours, à un nouveau retour de la crise. En revanche, toutes les fois que les crises étaient suspendues, la suite des états normaux se renouait, les habitudes interrompues reprenaient leur empire, et ainsi de suite. Avec cette histoire de Félida, nouvelles comparaisons, nouveaux rapprochements entre le fait grossi par une maladie exceptionnelle, très longue, très facile à étudier, et ces accès souvent répétés, mais courts, de l'hypnotisme expérimental.

Ces dernières recherches portaient surtout sur le fait de l'hypnotisme ou de l'état nerveux de la personne totale. D'autres furent bientôt conduites sur le fait spécial de la suggestion. Ces dernières sont dues à des expérimentateurs, parmi lesquels il faut citer M. Charles Richet. La suggestion proprement dite — suggestion de sensations, suggestion d'imaginations et d'idées, suggestion de mouvements — avait été parfaitement étudiée par Braid et par ses élèves ou ses continuateurs immédiats. Depuis une douzaine d'années, on y a ajouté l'étude de plusieurs formes qui, de proche en proche, nous acheminent à ce que l'on considérait, il y a peu de temps encore, comme du merveilleux tout pur.

C'est d'abord la suggestion *à échéance*. Jusque-là, la suggestion agissait instantanément. On présentait à un homme hypnotisé un verre d'eau claire, et on lui disait : « Voici du champagne » ; il buvait, et il éprouvait visiblement un commencement d'ébriété. On lui disait : « Vous pouvez soulever aisément cette barre de

[1] On me permettra de rappeler ici qu'en 1877, je donnai, à la librairie Hachette, une étude sur l'imagination, résumé d'un cours fait en 1872 à la Faculté des lettres de Dijon. Je m'y efforçais d'enchaîner toutes ces découvertes et de les ramener à quelques lois fondamentales dont l'étude même de l'imagination normale me semblait devoir fournir les principaux éléments.

fer »; il la soulevait avec rapidité, quoique le poids en dépassât ses aptitudes normales et habituelles. On lui disait : « Vous êtes l'archevêque de Paris », et aussitôt il donnait sa bénédiction à ceux dont il se croyait entouré. — Depuis les expériences nouvelles, on dit à un patient : « Vous ferez telle chose demain, à telle heure »; il se réveille, il a tout oublié; mais à l'heure dite, entraîné par une impulsion dont il ne se rend pas compte, quelquefois avec regret ou embarras, il exécute l'ordre reçu.

Si difficile que ce fait soit à expliquer, il n'en est pas moins établi par des expériences nombreuses et où tout soupçon de simulation doit être écarté. Peu à peu, dans les expériences connues, les délais s'allongent. C'était d'abord à quelques heures de la séance d'hypnotisation qu'on avait mis l'échéance de la suggestion. On l'a reportée à des semaines, à des mois.

Dans tous ces cas cependant, il s'agissait d'une suggestion faite à haute voix, avec le ton ordinaire de commandement qui produit impression et qui se retient. Mais à cette suggestion à échéance est venue s'ajouter la suggestion *mentale*, la suggestion par communication muette des impressions, des sentiments, des désirs, des volontés, des mouvements exécutés ou ébauchés [1]. Si étonnante que l'assertion puisse paraître au premier abord, je dirai qu'ici même les faits sont assez nombreux.

Quelques-uns des anciens magnétiseurs (de ceux qu'on peut lire, avec critique sans doute, mais sans trop de défiance, comme La Fontaine [2] ou le comte de Maricourt [3]) avaient déjà rapporté des cas semblables. Quand une somnambule, disaient-ils, croit deviner le mal du consultant, c'est qu'il lui a semblé l'éprouver elle-même. Personne ne doute que, dans le somnambulisme naturel, le malade ne puisse marcher avec sûreté sur le haut d'un toit, lire et écrire dans l'obscurité, et ainsi de suite. Eh bien! que l'acuité de ses sens s'ouvre de préférence aux impressions physiques d'un contact humain, elle ressentira des sympathies d'une extrême délicatesse qui lui inspireront ou lui imposeront son diagnostic. Le comte de Maricourt — un galant homme et qui n'est point sot — nous raconte une histoire du même genre. « Ayant, dit-il, une violente rage de dents pendant que je magnétisais une personne, je voulus lui faire ressentir mon mal. Elle poussa aussitôt un cri aigu et porta la main à une dent parfaitement saine, correspondant à celle qui chez moi était attaquée. » Expliquer n'est souvent que rapprocher. Or ces faits peuvent être rapprochés de faits moins suspects. Des

[1] Voy. Dr Ochorowitz, *De la suggestion mentale*. Paris, 1887.
[2] La Fontaine, *Souvenirs d'un magnétiseur*, 7e édition. Paris, Alcan.
[3] Comte de Maricourt, *Mémoires d'un magnétiseur*. Paris, Plon.

personnages bien connus [1] ont recommencé publiquement et avec succès les expériences de Cumberland. On sait que celui-ci se faisait fort de deviner, devinait, en effet, la personne ou la chose à laquelle pensait une personne donnée. Tout son secret était de tenir dans sa main la main de cette dernière personne et de marcher avec elle dans la salle. Un imperceptible tressaillement lui indiquait le moment où tous les deux arrivaient devant « le but ». Ce sont là de ces mouvements, non seulement involontaires, mais inconscients, c'est-à-dire ignorés (presque toujours) de celui-là même qui les ressent plutôt qu'il ne les exécute : ce sont ceux que Chevreul avait si bien étudiés dans son *Pendule oscillateur* et qui ont servi à expliquer très naturellement tous les phénomènes des tables tournantes. Or le sujet hypnotisé est comme le somnambule naturel, doué momentanément d'une sensibilité et d'une délicatesse de réaction tout à fait exquises. Il est donc affecté, même à distance, il est donc ému et modifié par ces effluves infiniment petits, comme un rhumatisant d'Europe est affecté par les symptômes naissants d'un changement de température dont les prodromes se passent peut-être encore en Amérique.

Si l'on en croit quelques-uns des psychologues qui ont suivi de près ces expériences, là est le secret de ces communications, souvent si étonnantes, qui s'établissent entre l'hypnotiseur et son sujet. Ce dernier est réellement endormi, il ne cherche à tromper personne : il est sincère. Mais peu à peu, la sympathie qui l'unit à l'opérateur s'étend et s'affine; elle devient plus accessible, plus prompte, plus empressée. Ajoutez à cela que ce qu'il a gardé d'aptitude à observer et à raisonner intérieurement, il l'applique à perfectionner son obéissance, comme l'écolier somnambule (car on ne saurait trop multiplier ces rapprochements) s'applique au devoir qu'il est allé faire à son pupitre pendant que ses camarades dorment dans leurs lits.

Nous sommes ici sur un terrain si peu solide encore qu'il importe surtout de donner des faits. Nous en trouvons dans ce qu'on a appelé les expériences du Havre [2] : ces expériences portaient sur la suggestion mentale et sur la suggestion *à distance*.

Suggestion mentale, suggestion à distance, ces mots se comprennent d'eux-mêmes. Au lieu de dire à haute voix : « Faites ceci », on le pense fortement, et le sujet le fait, comme s'il l'avait entendu. Voilà la suggestion mentale. Enfin, cet ordre mental, on

[1] Comme M. Charles Garnier.

[2] Voy. le *Bulletin de la Société de psychologie physiologique* de 1886 (Alcan) et le livre déjà cité du Dr Ochorowitz.

le donne au patient qui est dans une autre maison, à 500 mètres d'éloignement : le patient exécute l'ordre donné. Où et par qui ces expériences ont-elles été faites? Elles ont été faites au Havre par une réunion composée de trois docteurs en médecine connus et justement estimés, de deux agrégés de philosophie et d'un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, la plupart venus expressément de Paris pour l'occasion et n'ayant jamais connu la malade. Les précautions les plus minutieuses avaient été prises. On tirait, par exemple, au sort le nom de celui qui devait faire la suggestion mentale à distance sur le sujet, Mme B. On tirait au sort l'ordre à suggérer. Semblable précaution était prise pour vérifier authentiquement la minute à laquelle avait commencé l'exécution. Si l'un des membres du petit cénacle avait ordonné au sujet de venir, le sujet ne tardait pas, dans les délais prévus, à venir frapper à la porte et à se présenter aux savants stupéfaits : il s'était levé, habillé, puis avait parcouru, seul et endormi, les rues qui séparaient sa demeure de la maison où ces messieurs étaient réunis.

D'autres merveilles vinrent se greffer sur ces merveilles, déjà bien surprenantes. Mme B. devinait le nom de la personne qui lui avait fait le commandement mental : il semblait donc qu'elle eût en quelque sorte lu ou entendu les mouvements cérébraux qui, à 500 mètres d'elle, accompagnaient la parole intérieure du commandement.

Ces messieurs avaient soigneusement noté leurs insuccès; mais leurs insuccès mêmes (comme ils les appelaient peut-être avec une certaine coquetterie) ont une signification dont on va se rendre compte. M. Pierre Janet note, dans ses expériences personnelles, quatorze succès et sept échecs. De ces derniers, quatre avaient eu lieu dans les premières tentatives, alors que les sujets n'étaient pas assez entraînés ou rendus assez impressionnables ou assez complètement dociles aux suggestions, quelles qu'elles fussent. Deux ont été notés dans des moments où les sujets étaient exceptionnellement fatigués; un enfin avait été produit par une espèce de résistance volontaire de la somnambule, imparfaitement endormie sans doute et pouvant encore opposer sa volonté personnelle à l'impulsion subie. Un échec subi par un autre expérimentateur consistait en ceci : on avait suggéré mentalement au sujet d'aller s'agenouiller devant telle personne; il alla en effet devant cette personne, mais ne s'agenouilla pas. Ces facultés somnambuliques rentreraient donc, grâce à une continuité de faits qui nous échappe, dans les lois naturelles et scientifiques, puisqu'elles ont besoin de préparation et puisque les efforts qu'elles mettent en jeu ne réussissent que partiellement. Autrement dit, le somnambule

lirait donc, comme nous le disions plus haut, les mouvements cérébraux, puisqu'il n'en déchiffre bien qu'une partie.

Autres faits. Le Dr Ochorowitz, qui faisait partie de cette espèce de jury, se pince fortement le bras : le sujet, qui est dans la pièce voisine et qui ne voit pas le docteur, pousse un cri et porte la main à son propre bras. « On vient, s'écrie-t-elle, de la pincer »; elle montre l'endroit qui correspond très exactement. Les témoins affirment eux-mêmes qu'ils ont constaté une légère rougeur. — On montre à Mme B. endormie une lettre cachetée qu'un de ces messieurs vient de recevoir à l'instant même. On la lui fait palper, et elle dit que cette lettre est d'une personne qui a la coqueluche : elle était en effet de M. Charles Richet qui souffrait encore de cette affection; et Mme B. ne connaissait en aucune façon M. Charles Richet!

Quelle explication imaginer? Des ondulations parties d'étoiles situées à des millions de lieues viennent se fixer sur une plaque de photographie convenablement préparée. Le sujet somnambulique est-il comparable à cette plaque « sensible » qui enregistre des mouvements si lointains et si légers. Un petit insecte, dont on a caché au loin la femelle, la retrouve par l'odorat ou par quelque autre sens inconnu. L'hypnotisé n'est-il pas ici encore doué de cette acuité sensorielle qui bénéficie, pour ainsi dire, de ce que son insensibilité partielle a laissé libre de force nerveuse?

Je m'arrête devant ces hypothèses. Elles sont vraisemblables; elles nous maintiennent dans un ordre de considérations rationnelles, naturelles; elles peuvent même se prêter à quelques expériences, mais aucune n'a pu être vérifiée assez complètement et assez souvent pour avoir pu grouper un ensemble de faits authentiques sous une explication tout à fait satisfaisante. Revenons donc un peu en arrière vers les faits mieux contrôlés de suggestion et d'hypnotisme. Essayons de voir où en sont, dans leurs débats, les deux écoles qui se sont appliquées avec le plus d'ardeur à ces problèmes, depuis dix ans : l'école de la Salpêtrière et l'école de Nancy.

*
* *

L'école de la Salpêtrière, dont le maître est M. Charcot, a eu particulièrement en vue trois choses : 1° instituer des expériences où la production des phénomènes hypnotiques fût dégagée de toute apparence de simulation possible; 2° rattacher les phénomènes de l'hypnotisme à un état de maladie corporelle ou (suivant l'étymologie grecque, toujours préférée, comme on sait, par les médecins) somatique; 3° débrouiller les caractères essentiels de cette

maladie, en expliquer tout à la fois la complexité et l'unité par la description des états nerveux particuliers qui s'y groupent ou plutôt qui s'y succèdent naturellement. Cette troisième et dernière tâche était évidemment la plus nouvelle et aussi la plus importante de toutes. Elle remplie, les deux précédentes l'étaient, semblait-il, par là même. Or c'est ici que nous rencontrons cette fameuse loi des trois états dont il a été tant parlé dans les recueils spéciaux et dans les livres consacrés à l'hypnotisme.

C'est un précepte d'une grande profondeur, que toute chose doit être étudiée de préférence dans ses formes les plus complètes, là où elle a donné tout ce qu'elle peut et tout ce qu'elle tend à donner; l'étude des formes frustes, avortées, diminuées, déviées ou arrêtées dans leur développement, viendra ensuite, et elle n'en sera que plus intéressante. Imbu sans doute de ce précepte, M. Charcot pose en principe que l'hypnotisme est une névrose, qui ne se manifeste que chez des personnes au moins prédisposées à la névrose, que cette névrose atteint son point culminant dans ce qu'on appelle la grande hystérie. Dans cette dernière affection enfin il voit une tendance à faire passer le sujet par trois états qui sont: la catalepsie, la léthargie et le somnambulisme.

La catalepsie est un état dans lequel le sujet garde — et pendant un temps souvent fort long — les attitudes, même les plus difficiles à maintenir, qu'on lui a communiquées ou dans lesquelles il a été *surpris* (c'est là le sens étymologique du mot) par une émotion soudaine et violente. Dans l'état cataleptique, le corps proprement dit est insensible; mais les sens demeurent ouverts; et par eux peuvent se développer des hallucinations qui provoquent des mouvements coordonnés; mais, de lui-même, le cataleptique reste immobile et comme fasciné.

La léthargie n'aurait pas besoin d'être définie, si elle n'avait présenté sous la main de M. Charcot un phénomène tout à fait capital qu'il a nommé : l'hyperexcitabilité neuro-musculaire. Voici en quoi ce phénomène consiste. La peau et les muqueuses sont frappées d'une insensibilité absolue, et l'intelligence est complètement abolie. La force nerveuse s'est comme réfugiée et accumulée dans les nerfs et dans les muscles gouvernés par le système spinal; et là elle répond aux moindres excitations avec une vivacité pathologique. Qu'on excite, par exemple, avec un manche de plume, le tronc d'un nerf; aussitôt les muscles tributaires de ce nerf entrent en contraction. Une pression légère provoque les mêmes réactions fonctionnelles que l'électrisation, et on est bien sûr qu'aucun effort volontaire, fût-il dirigé par une connaissance parfaite de l'anatomie, ne pourrait simuler de pareils effets. La simulation n'est pas

moins impossible quand l'expérimentateur joue de cette hyperexcitabilité, pour amener la contraction de certains muscles qui, comme ceux de l'oreille, sont habituellement soustraits à l'action de la volonté.

Vient enfin l'état de somnambulisme provoqué, qui comprend plus particulièrement, dit M. Charcot, à ce qu'on a appelé le sommeil magnétique. On y remarque le mélange d'insensibilité sur certains points, d'hyperesthésie sur certains autres : on y retrouve l'automatisme facile à commander et à diriger par suggestion et apte à exécuter les actes les plus complexes sans laisser subsister aucun souvenir; bref tout ce qui n'a cessé de caractériser l'état des magnétisés, des hypnotisés de Braid, des somnambules, y compris ceux de la foire, quand ils sont véritables (ce qui arrive quelquefois).

« Chacun de ces trois états, dit M. Charcot [1], comprenant d'ailleurs un certain nombre de formes secondaires et laissant place à des états mixtes, peut se présenter d'emblée, primitivement, isolément; ils peuvent encore, dans le cours d'une même observation, chez un même sujet, se produire successivement dans tel ou tel ordre, au gré de l'observateur, par la mise en œuvre de certaines pratiques. »

Quelles pratiques? Celles que l'on a vues appliquées par Braid et qui, en somme, ne font guère que reproduire, sans vain appareil, les passes des magnétiseurs. L'état du sujet fait ici beaucoup plus que le talent de l'opérateur. Sur un individu « bien préparé », la fixation du regard suffit. A plus forte raison, le passage d'un de ces trois états à l'un des deux autres est-il prompt. Un sujet déjà en état cataleptique sera mis en léthargie par la simple occlusion des paupières. Pour produire l'état somnambulique chez un cataleptique ou un léthargique, ce sera assez d'exercer sur le vertex une pression ou une friction légère.

Cette production à volonté des trois états a fait, en son temps, beaucoup de bruit, et il convient de dire avant tout qu'elle a rendu de très grands services. Elle a d'abord élargi, cela est visible, le champ de l'expérimentation psycho-physiologique. Elle a montré une fois de plus que ce qu'on croyait être là du merveilleux ou du charlatanisme pouvait rentrer dans le domaine des faits véritables et par conséquent de la science. Parmi les faits que ces expérimentations ont permis de faire mieux connaître, il en est enfin quelques-uns d'assez importants.

La nouvelle école a d'abord fait étudier plus profondément l'au-

[1] Mémoire à l'Académie des sciences, 1882.

tomatisme ou ce qu'un jeune philosophe[1] a heureusement appelé « les formes inférieures de l'activité humaine. » Cet automatisme de l'être humain est-il un mécanisme tout matériel, analogue à celui des canards de Vaucanson? Est-ce l'automatisme auquel Descartes réduisait le corps de l'homme et l'être entier des animaux? Non, c'est un ensemble de mouvements assujettis sans doute à certaines lois mécaniques, mais où se fait sentir une activité psychique. Et qu'est-ce qu'une activité psychique, réduite à son état le plus simple? C'est une activité qui peut entrer en jeu spontanément, qui, même quand elle ne fait que réagir contre certaines excitations, y met du sien, en dépensant une réserve de force emmagasinée et demeurée disponible; c'est une activité qui a conservé de l'intelligence tout ce qui en subsiste quand on a enlevé la délibération et la réflexion. C'est une activité qui, le plus souvent, ne laisse aucun souvenir, parce que, n'ayant égard qu'au moment présent, elle n'établit ni association ni liaison, mais qui cependant agit toujours pour une fin sentie et désirée; car, même quand elle paraît déchue de ce qu'on appelle la conscience proprement dite ou la conscience claire, elle est mue par le plaisir et la douleur[1].

Or les expériences instituées sur les sujets de l'hypnotisme n'ont fait que dégager, ce me semble, plus clairement ce qu'il y a, dans cet automatisme, de vital et de spontané. Les formes supérieures de l'intelligence y ont un peu perdu de leur indépendance et de cet isolement métaphysique où les avait placées le spiritualisme de Platon et celui de Descartes; mais les formes inférieures s'y sont élevées fort au-dessus de ce que leur concédait l'organicisme et le matérialisme.

On avait déjà beaucoup parlé de la spontanéité de l'image, se renouvelant d'elle-même et imposant à son organe une modification correspondante. Y a-t-il rien que l'hypnotisme ait mieux démontré? Souvent sans doute c'est l'image qui est provoquée dans le cerveau du malade par l'attitude qu'on lui impose : c'est alors le mouvement des membres qui commence et l'image qui suit. Mais plus souvent un mot suffit pour qu'une image intense réponde aussitôt à ce simple appel et bouleverse tout l'organisme. Les sensations qu'on appelait imaginaires sont reconnues comme des sensations parfaitement réelles, suivies d'une altération physique persistante et reconnaissable, mais causées en effet par une idée qui a pris

[1] M. Pierre Janet, dans sa thèse de doctorat.

[2] Voy. notre précédent article sur le *Mouvement philosophique*, dans le numéro du 10 janvier dernier,

corps. Quoi de plus curieux à cet égard que la constitution de ce qu'on a si bien nommé l'optique hallucinatoire? Les sensations directement provoquées par suggestion mêlent leurs effets aux effets des sensations réelles, et les combinaisons des unes et des autres sont soumises aux lois mêmes de l'état de veille. Vous savez ce qui vous arrive quand vous avez regardé fixement pendant quelques instants un dessin rouge; si vous jetez ensuite les yeux sur du blanc uni, vous y revoyez ce même dessin, mais en vert. C'est que le rouge et le vert sont des couleurs complémentaires, autrement dit que le blanc auquel on retranche son rouge devient vert. Fatiguée de la vue du rouge, la rétine opère spontanément cette soustraction; elle cesse de voir le rouge qui est dans le blanc et elle se repose dans la vue d'un vert qui est son œuvre. Eh bien, remettez à un hypnotisé un morceau de papier blanc et suggérez-lui d'y voir une croix rouge. Vous le lui dites, c'est assez; il la voit. Il la voit si bien que, quand vous lui changez son papier blanc, il voit de lui-même sur le nouveau une croix verte de la même forme et de la même dimension que la croix rouge. La vision subjective, hallucinatoire, qu'on lui a suggérée, a produit sur ses organes le même effet que la vision réelle.

Cette réaction organique dépasse visiblement le pur mécanisme, puisqu'elle enveloppe un effort d'accommodation fonctionnelle appropriée, ajustée. Or, cette réaction, l'expérimentation hypnotique l'obtient des moindres parties et en s'adressant à elles directement. Chaque sens, chaque membre, chaque bras, chaque doigt du pied ou de la main, chaque muscle peut devenir ainsi comme un vivant individuel qui, soustrait, pour un instant, à l'entente normale, se meut à part et de lui-même. Rien de plus saisissant que de voir, par exemple, le bras droit tourner violemment dans un sens, puis le bras gauche, sous une très légère impulsion, continuer en même temps, dans un sens opposé, le mouvement qu'on a commencé à lui imprimer contrairement aux lois habituelles du concert organique. C'est là sans doute un état d'anarchie comparable à l'état révolutionnaire d'un pays où chaque individu deviendrait un tout complètement indépendant, se gouvernant lui-même, se rendant la justice à lui-même, etc. Que chaque citoyen puisse ainsi, dans des temps exceptionnels, se mouvoir et réagir tout seul, ce n'est pas cependant un mal sans compensation. Quand la discipline générale aura repris son cours, le tout se ressentira fort heureusement de cette aptitude de chaque partie à vivre de sa vie propre. Ainsi n'est-il pas indifférent à la médecine de savoir que tout organe et tout fragment d'organe peut réagir et que dans un malade il y a une multitude de petits malades à soigner, à récon-

forter, à faire rentrer dans l'activité ordonnée de la vie commune et dans la paix.

Ces expériences de vivisection morale sont d'autant plus dignes d'être suivies que, si elles décomposent ainsi le moi total, elles ne le laissent pas à l'état de désagrégation. Ne voir que le morcellement factice de la personnalité ou l'indépendance provoquée de chaque partie ne serait voir qu'un aspect unique des choses. C'est tantôt un organe, tantôt un autre qui répond seul à l'appel et qui seul paraît vivre d'une vie sensible et volontaire; mais on n'en démêle pas moins l'action persistante des associations accoutumées. L'organe n'agirait pas comme il le fait, il ne serait pas un tout à la vie si intense et aux manifestations si variées, s'il ne bénéficiait encore de son union habituelle avec l'économie tout entière. Pliez la main du patient dans une attitude de prière ou dans une attitude belliqueuse : suggérez-lui qu'il tient un cierge ou qu'il tient un sabre; toute sa personnalité, nous dit-on et nous montre-t-on, en est modifiée instantanément. Cette main devient le centre d'attraction de tous les faits psychologiques qui sympathisent avec l'image dominante évoquée sur ce point du corps. Cette petite localité n'est pas seulement à l'état d'anarchie; elle a vite franchi la distance si courte qui sépare tout anarchiste d'un tyran. Elle est devenue la capitale usurpée où tout converge, qui attire tout à elle; et ainsi s'accuse encore, quoique troublée, la solidarité inévitable de l'ensemble. Tantôt l'idée et ses manifestations cérébrales suivent l'entrée en fonctions d'un muscle caché; tantôt c'est l'idée suggérée qui commande au muscle et à l'organe dont ce muscle est la pièce principale. Dans l'un comme dans l'autre cas, on touche du doigt la tendance constante à l'unité et l'effort universel de concours vers une fin commune, partout pressentie et désirée. C'est ainsi qu'après avoir constaté d'abord ces dissociations apparentes, un des principaux représentants de la psychologie physiologique en Europe [1] a pu dire très justement : « L'hypnotisme semble bien fait pour remettre à flot l'animisme de Stahl [2]. Il serait difficile de désigner une fonction qui ne pût être influencée par la volonté du sujet magnétisé. »

Je ne crois pas que cette conclusion puisse être infirmée sérieusement par aucun des faits les plus nouveaux et encore tenus pour les plus étranges des expériences d'hypnotisme.

On transporte la sensibilité et, au besoin, la maladie (hémiplégie, paralysie, contracture) d'un côté du corps à l'autre. Mais que l'affection soit à droite ou qu'elle soit à gauche et qu'elle soit

[1] M. Delbœuf (de Liège). *Revue de Belgique*, 1889.

[2] J'aimerais mieux dire, quant à moi, l'animisme tout court.

capable de voyager; que des rhumatismes, fort habitués d'ailleurs à se déplacer d'eux-mêmes, puissent être promenés à volonté soit par l'action physique d'un aimant, soit par l'action morale d'une simple suggestion, soit indifféremment par l'une ou par l'autre : rien de tout cela ne nous apporte aucune révélation bien troublante sur la nature de l'être vivant.

Voici quelque chose de plus inattendu. On peut déterminer chez une somnambule des hallucinations ou illusions absolument différentes et les évoquer simultanément l'une d'un côté du corps, l'autre de l'autre. « Si chez une hystérique en somnambulisme on dépose quelques gouttes d'eau sur le côté gauche de la langue en lui suggérant que c'est du rhum, elle fait une grimace de dégoût; les mêmes gouttes d'eau, mises sur l'autre côté de la langue et baptisées sirop sont trouvées sucrées et produisent une sensation agréable. » A tout prendre, est-il si rare, à l'état normal, d'éprouver en même temps deux sensations opposées, et l'union du rire et des larmes n'est-elle pas aussi vieille que le monde? Je ne vois donc pas qu'il y ait dans les cas cités un vrai dédoublement de la personnalité. On ajoute d'ailleurs : « Cette double illusion dure un certain temps, et le malade manifeste son étonnement d'éprouver ainsi simultanément deux sensations aussi différentes [1]. » La diversité des deux impressions est donc comparée dans *l'unité de la conscience*.

J'en dirai autant d'un dédoublement plus profond, expérience où le lecteur va peut-être voir une plaisanterie (et d'un goût suspect), mais qu'on nous affirme être sérieuse. C'est M. Delbœuf qui parle, après une visite assez prolongée à la Salpêtrière. Il nous présente l'un après l'autre les sujets célèbres de M. Charcot, et il nous dit : « La blonde et passive Alsacienne congédiée, nous étions restés avec la brune et sémillante Parisienne. Nous fîmes alors une curieuse expérience, à laquelle, depuis, tous nos sujets se sont prêtés sans difficulté, toujours avec plein succès. A cette expérience on a donné le nom bien choisi de *mariage à trois*. On persuade à la jeune fille endormie qu'elle a deux maris : un mari pour le côté gauche et l'autre pour le côté droit, et qu'elle leur doit à chacun une fidélité scrupuleuse. M. Féré et moi étions ces deux maris. Nous pouvions chacun caresser *notre moitié*, elle accueillait nos caresses avec un plaisir marqué. Mais gare à celui qui voulait empiéter sur la moitié de l'autre; moi, dans ce cas, je recevais une tape soignée; M. Féré une tape un peu plus timide. Dès que l'un de

[1] Dr Cullere, *Magnétisme et hypnotisme*, p. 283. 1 vol. in-12. J.-B. Baillière. Cet ouvrage est un des résumés les plus clairs et les plus sensés qu'on ait écrits sur la question.

nous approchait de l'exacte ligne médiane du corps, sa défiance était en éveil, et sa main s'apprêtait à mettre à la raison le téméraire [1]. »

Prenons que « la brune et sémillante Parisienne » (peut-être, hélas! habituée à entendre plus d'un adorateur, même quand elle est très éveillée) se soit vraiment crue partagée en deux personnes. Ces deux personnes ne semblent point avoir été si indépendantes l'une de l'autre. Entre le Dr Delbœuf, un nouveau venu, et M. Féré, son médecin ordinaire [2], chacune des deux fait également une distinction. Chacune des deux moitiés sait mesurer la dose de vertu qu'elle a empruntée à la vertu habituelle du sujet complet; celui-ci n'est donc tout à fait absent ni de la demi-Parisienne de droite, ni de la demi-Parisienne de gauche.

Ceci pourrait nous amener à la question très intéressante également de la mémoire. Mémoire et personnalité sont assurément liées d'un rapport assez étroit. Or l'interruption brusque de la mémoire ne peut-elle passer pour une rupture de la personnalité dans le temps, comme les expériences précédentes avaient la prétention de nous montrer la scission de cette même personnalité dans l'espace du corps individuel? Je ne crois pas du tout que cette perte du souvenir, quand elle est complète, ait la signification que certains lui attribuent. Rien de plus simple que le fait de l'oubli, lorsque les conditions natives de la production et de l'association des idées sont changées. Mais des études plus soutenues ont prouvé que l'oubli absolu n'était pas une loi nécessaire du passage de l'état somnambulique à l'état de veille, et réciproquement. Dans les actes de l'hypnotisé comme dans les rêves du dormeur normal on peut, si l'on s'y prend bien et à temps, restaurer le fil fragile ou en renouer les bouts. Les essais de M. Delbœuf (entre autres) ont été sur ce point tout à fait démonstratifs [3].

Mais je reviens aux sensations bilatérales. Ne sont-elles pas gouvernées chacune par l'action d'un hémisphère cérébral? Et chacun de ces deux hémisphères, dont l'indépendance réciproque a été prouvée par les expériences hypnotiques, ne nous donne-t-il pas un moi à part, une personnalité à part, etc.? Il y a là un problème fort intéressant, sur lequel l'attention a été ramenée par la thèse d'un jeune et très actif médecin, le Dr Bérillon [4]. Le lec-

[1] *Revue de Belgique*, 15 novembre 1886.

[2] Plus jeune, du reste, me permet-on de le dire?

[3] Revue déjà citée.

[4] Fondateur et directeur de la *Revue de l'hypnotisme*, recueil varié et très intéressant, qui paraît depuis 1886.

teur voit tout de suite la mise en scène avec laquelle on fait d'un seul malade, divisé en un de droite et un de gauche, deux individus distincts, dont l'un semble éveillé, l'autre endormi, dont l'un pleure et dont l'autre rit, dont l'un est en catalepsie, l'autre en léthargie, etc. Le sujet sent-il toujours la contradiction et en souffre-t-il, comme le sujet de tout à l'heure qui goûtait tout à la fois en imagination une liqueur forte et une liqueur douce? Il est difficile de le savoir, tant la conscience a de degrés dans son évanouissement progressif. Mais la dualité fonctionnelle du cerveau et l'indépendance possible de chacun de ses deux hémisphères ne prouvent que contre les hypothèses mécanistes. Si le système nerveux était un mécanisme pur, comme celui d'une montre, il suffirait qu'un des ressorts importants fût brisé pour que la machine entière s'arrêtât. Il faut la vie, avec sa puissance originale, pour trouver un organe complexe unissant des organes partiels qui, d'abord, se secondent, sous la loi de la division du travail, puis, au besoin, se suppléent. Un seul hémisphère sain, disaient déjà depuis longtemps les physiologistes, peut suffire à l'exercice de l'intelligence et des sens externes. C'est que chaque hémisphère cérébral, comme l'a établi Brown-Séquard, a commencé par être chez l'enfant un cerveau tout entier, capable, dans son développement, d'agir comme centre pour toutes les fonctions cérébrales et tous les mouvements du corps. Mais, chez la plupart des individus, « les deux moitiés du cerveau, bien que primitivement semblables, se développent de telle sorte que chacun d'eux n'acquiert une certaine puissance que pour certains actes et certaines fonctions ». S'il en est ainsi, on conçoit très bien que ces deux directeurs de l'organisme s'entendent la plupart du temps et harmonisent leurs fonctions spéciales dans l'unité supérieure de la personne, mais qu'en un temps de crise, ils semblent se séparer et qu'ils simulent ou ébauchent deux existences indépendantes. N'est-il pas dans les lois de la vie humaine de monter ainsi dans l'organisme des appareils auxquels l'habitude d'agir donne une autonomie croissante? Pour nous créer un langage, il nous a fallu les efforts concertés et prolongés de toutes nos facultés. Peu à peu, le langage est devenu en nous comme une puissance à part qui a ses organes compliqués et qui peut, soit s'exalter, soit se troubler sans que le reste de l'être soit également atteint. Il n'en résulte pour aucun physiologiste que la faculté du langage soit une faculté absolument distincte et dont les destinées soient séparées de celles de l'individu total.

Donnerons-nous ces différentes comparaisons comme des explications « adéquates » de la difficulté? Non; mais, à défaut d'un examen plus approfondi (qui serait ici hors de proportion), elles

nous aident à nous rassurer. Elles nous montrent que si l'hypnotisme a fortement accusé la spontanéité de chaque parcelle vivante, il n'a point tant compromis qu'on pourrait le croire l'unité de l'ensemble. A travers toutes ces révolutions qu'il fait subir à l'organisme, il nous laisse voir la solidarité qui unit toutes les parties dans leurs efforts pour réaliser leur forme commune, fin de leurs mouvements, raison et cause de leur structure.

*
* *

Que M. Charcot et ses élèves[1] aient eu en vue la défense de ces vérités, ce n'est pas du tout ce que je me charge de démontrer. Ces hommes sont des physiologistes ou des médecins : ce sont encore, si l'on veut, des moitiés de psychologues qui — selon leur droit — ont tracé une limite à leurs études. Voyons donc maintenant (c'est là surtout le point sur lequel ils demandent à être jugés) la controverse qu'ils soutiennent contre d'autres médecins et d'autres physiologistes. Les analyses psycho-physiologiques dont nous venons de montrer l'importance restent possibles pour tout le monde; les résultats mêmes que nous venons de dépouiller peuvent passer pour acquis. Où est le débat?

L'effort des expérimentateurs et des cliniciens de la Salpêtrière avait porté sur ceci : la suggestion est un phénomène qui suppose l'état hypnotique ou l'état de somnambulisme artificiel, lequel fait partie de trois états liés entre eux et liés surtout chez les hystériques. L'école de Nancy renverse la proposition et dit : le phénomène essentiel, capital, c'est la suggestion, et l'hypnotisme, quoique augmentant la suggestibilité du sujet, a commencé par être lui-même un effet de la suggestion.

Mais reprenons les choses d'un peu plus haut. Les expériences de la Salpêtrière avaient été trop retentissantes pour ne pas être diversement commentées. Les convocations adressées à la presse et aux hommes connus, les entrées de faveur, l'aspect théâtral des exhibitions, l'abus fait de quelques sujets, la transformation au moins apparente d'une clinique d'hôpital en une séance publique de quasi prestidigitation, tout cela fut critiqué vivement. Mais je ne regarde ici qu'aux objections faites au nom de la science pure. M. Charcot, a-t-on répété et répète-t-on surtout aujourd'hui, agit comme un homme qui, pour expliquer l'instinct des animaux, en général, prendrait quatre ou cinq chiens savants, dressés à divers tours, les ferait passer en des cerceaux ou jouer aux dominos

[1] Parmi les travaux les plus saillants de l'école, citons : *Le magnétisme animal* par Féré et Binet (Alcan). — *L'hypnotisme et les états analogues*, par Gilles de la Tourette (Plon).

devant le public, puis aurait la prétention de ramener à cet unique type toutes les formes de l'industrie des bêtes. En réalité, M. Charcot n'avait pas plus de cinq ou six hystériques (« sont-elles même bien cinq? », se demande M. Delbœuf qui avait fréquenté sérieusement la maison[1]). C'était là — qu'on pardonne l'expression — comme une petite ménagerie parfaitement bien et peut-être trop bien entraînée. Certes on y voyait à souhait ce qu'il est possible d'obtenir en jouant de la suggestion; mais ces expériences avaient un double tort. Elles portaient sur un trop petit nombre d'individus, ce qui faisait croire que la suggestion est un cas exceptionnel, difficile à produire; puis, dans cette sphère réduite, elles insistaient avec trop de complaisance sur certains faits particuliers, et tant de mise en scène donnait cette autre illusion que les phénomènes extraordinaires auxquels on faisait une si grande place étaient les phénomènes dominants, essentiels, caractéristiques de l'hypnotisme. Les médecins de la Salpêtrière n'ont pas vu que, sans être simulés, ces phénomènes devaient beaucoup à un entraînement graduel, à un assujettissement de plus en plus grand de l'hypnotisé aux volontés de l'hypnotiseur, assujettissement qui n'est autre chose qu'une suggestion continuée et perfectionnée.

Telles sont du moins les critiques qui ont été adressées au maître de la Salpêtrière. Peut-être celui-ci pourrait-il répondre qu'il a été le premier à signaler la réalité d'états intermédiaires et mixtes en dehors de ses fameux trois états. S'il ne s'est pas appliqué lui-même à multiplier les variétés, il les a admises, ce qui n'empêche que le plus grand service qu'il ait rendu ait été de dessiner les types principaux. Mais le point critique du débat n'est pas là. « Vous prétendez, dit Nancy à la Salpêtrière, que la suggestion est un des phénomènes rendus possibles par le développement d'une maladie

[1] Je laisse à M. Delbœuf la responsabilité des assertions suivantes : « J'avais obtenu pour le lendemain une séance intime dans laquelle on devait m'exhiber la célèbre Wittmann... C'est une blonde Alsacienne... Elle est à la Salpêtrière depuis son enfance... on l'a exploitée et explorée de toute façon. Pour le moment elle était enceinte, et on la faisait servir à l'étude de l'action de l'hypnotisme sur les mouvements du fœtus. Bref, c'est la pièce la plus curieuse qu'on puisse montrer, et propre à faire à elle seule la réputation d'un établissement public. » (*Revue de Belgique* du 15 octobre 1886). Trois ans après (*même Revue*, 15 janvier 1889), le savant belge écrit : « Il faut consacrer le magnétisme à l'amélioration de l'état du malade. Les hystériques de la Salpêtrière m'ont fait l'effet d'être réservés pour les démonstrations publiques et les cours. C'est ainsi qu'aujourd'hui la célèbre Blanche Wittmann est devenue totalement insensible, a perdu le sens musculaire, l'ouïe de l'oreille gauche, le sens des couleurs et une grande partie de l'acuité visuelle, et on la fait encore servir à la démonstration des fameux trois états. »

nerveuse. Eh bien, nous prétendons, nous, que cette maladie nerveuse, avec ses accidents de léthargie, de catalepsie, de somnambulisme, d'hyperexcitabilité neuro-musculaire, et autres états composés, c'est vous qui la créez. Nous ajoutons que vous la créez par la suggestion. La suggestion, voilà donc le phénomène capital, l'agent universel de toutes les influences bonnes ou mauvaises, de toutes les vertus et de tous les vices, de tous les succès et de tous les crimes, de la plupart enfin des guérisons comme de la plupart des maladies. Le tout est de savoir s'en servir. Vous, vous en avez usé avec votre imagination, une imagination obsédée par des types artificiels, que vous avez réalisés dans vos malades, au détriment de vos malades. Nous nous en servons, nous, avec une méthode très simple et très prudente qui n'apporte à nos malades que la paix et le soulagement. »

Mais écoutons le chef ou plutôt le représentant le plus distingué de l'école de Nancy, le docteur Bernheim. « La suggestion domine toute l'histoire de l'humanité. Depuis le péché originel suggéré à Eve par le serpent et à Adam par Eve jusqu'aux horreurs sanglantes de la Commune, la suggestion a joué un rôle... La suggestion est l'acte par lequel une idée est introduite dans le cerveau et acceptée par lui... De tous les moyens qui aident à la suggestion, le plus efficace est l'hypnotisme. L'hypnotisme est un état particulier, susceptible d'être provoqué, qui met en activité ou exalte à des degrés divers la suggestibilité, c'est-à-dire l'aptitude à être influencé par une idée et à la réaliser. L'état hypnotique n'est autre chose qu'un état de suggestibilité exaltée, et il peut être produit avec ou sans le sommeil... Les divers procédés employés pour obtenir artificiellement cette suggestibilité exaltée ou hypnotique se réduisent en réalité à un seul : la suggestion [1]. »

Cet état d'hypnotisme par suggestion, comment les médecins de Nancy (et ceux qui représentent les mêmes idées à Paris) le pratiquent-ils? Recherchent-ils pour leurs expériences les sujets nerveux et déjà ébranlés par la maladie? Ils affirment que non. « Le sommeil artificiel s'obtient avec la plus grande facilité chez un grand nombre de sujets chez lesquels l'hystérie ne peut être invoquée, enfants, vieillards, hommes de toute constitution et de tout tempérament. Bien souvent même l'hystérie, le nervosisme sont des conditions défavorables à la production du somnambulisme, probablement à cause de la mobilité d'esprit qui les accompagne et qui empêche le sujet qu'on veut endormir de fixer son attention assez fortement sur une seule idée, celle du sommeil; au contraire, les

[1] *Revue de l'hypnotisme* de décembre 1890.

paysans, les soldats, les ouvriers, à constitution athlétique, les hommes peu habitués à laisser vagabonder leur imagination et chez lesquels la pensée se cristallise facilement, tombent souvent avec la plus grande facilité dans le somnambulisme, et cela quelquefois dès la première séance[1]. »

C'est en effet un principe dans l'école de Nancy, que nul ne peut être endormi contre son gré et que le sommeil provoqué dépend du sujet plus que de l'hypnotiseur. Mais que le sujet se prête avec docilité aux manœuvres très simples qui accompagnent l'ordre de dormir : il dort, et il dort surtout parce qu'il a accepté l'invitation. Si les manœuvres dites magnétiques y sont pour quelque chose, elles y sont pour bien peu, et elles ne réussissent, encore une fois, que parce qu'on a suggéré au sujet de s'y prêter. Une fois l'homme ainsi endormi, il dort du sommeil ordinaire, et c'est en vertu des lois ordinaires que l'expérimentateur garde sur lui tant d'influence. L'expérimentateur est resté en communication avec lui et il lui impose ses rêves; il a supprimé en lui toute résistance psychique, il dispose donc de sa personne, mais il en dispose avec d'autant plus de sûreté pour son bien qu'il le traite avec plus de douceur.

Ici, la description du Dr Bernheim contraste singulièrement avec les scènes échevelées de la Salpêtrière. Ce n'est plus un drame, c'est une idylle. Qu'est-ce que le médecin qui endort un malade ou un homme auquel il veut faire du bien? Une mère qui endort son enfant! Rien de plus, rien de moins. « Nous faisons comme la mère qui endort son enfant. Voyez-la qui lui enjoint de dormir, qui le berce, qui fait de l'obscurité autour de lui, qui fixe son attention sur une idée, sur un récit, sur un chant monotone; l'enfant dort. Dites à sa mère de lever son bras en l'air et de dire à l'enfant qu'il ne peut plus le baisser; souvent vous verrez le bras demeurer en catalepsie suggestive; car sa mère l'a hypnotisé. Dites-lui de parler à son enfant pendant le sommeil; quelquefois l'enfant répond ou fait signe qu'il comprend et continue à dormir. La mère s'assurera bien vite que l'enfant continue à être en rapport avec elle. Dites-lui alors qu'elle profite de ce sommeil pour suggérer à ce jeune cerveau des leçons et des enseignements destinés à développer les sentiments généreux et à réprimer les mauvais instincts! La suggestion hypnotique est faite! — Voilà tout ce que nous demandons. Et ceux qui, sans plus ample examen, demandent qu'on proscrive l'hypnotisme et les hypnotiseurs, veulent-ils défendre à la mère la suggestion du sommeil? Car le premier des hypnotiseurs, qu'ils le sachent bien, c'est la mère qui endort son enfant[2]! »

[1] H. Beaunis, *Le somnambulisme provoqué*, p. 10. (J.-B. Baillière.)
[2] *Revue de l'hypnotisme*, 1er novembre 1886, page 138.

Je ne suis pas allé à Nancy. Mais j'ai visité à Paris des cliniques (très recommandables[1]) des maladies du système nerveux, où l'on opère absolument comme chez le Dr Bernheim et chez le Dr Liébault[2]. Tout s'y passe, en effet, avec une simplicité remarquable. Vous voyez venir là des personnes probablement fatiguées par des traitements contradictoires et par des drogues de toute espèce, des femmes nerveuses qui souffrent d'insomnies prolongées, de hoquets ou de tremblements, des jeunes filles qui ont des accès de peur et de « trac » quand leurs études ou leur profession les obligent à paraître devant le public, d'autres qui s'accusent d'éprouver des sentiments de jalousie pénible, dont on leur a dit que l'hypnotisme les débarrasserait soit d'une manière, soit d'une autre; des malades qui s'obstinent à ne vouloir ni manger, ni marcher, ni causer comme tout le monde; puis des enfants qui ont des tics ou de mauvaises habitudes dont n'ont pu triompher ni les prières, ni les menaces, ni les soins hygiéniques de leurs parents; bref, toutes les variétés des maladies nerveuses prolongées et exaspérées — si elles ne sont pas créées — par l'imagination. Le docteur (celui que j'ai suivi n'est point du tout un empirique) commence par prendre avec soin « l'observation » de chacun d'eux. Il s'enquiert des antécédents, scrute l'état général, pose le diagnostic du mal. Je suppose que ces renseignements l'aident à voir si la maladie n'appelle aucune intervention, thérapeutique ou chirurgicale, en dehors de son intervention d'hypnotiseur. Celle-ci se manifeste sans appareil. Le client est sur un canapé ou dans un fauteuil : on lui prend les mains qu'on lui fixe doucement sur l'abdomen; on lui touche le front, on lui clôt les paupières, et on lui dit : « Vous allez dormir, bien dormir. » On lui tourne les bras en lui recommandant de se laisser faire, et on l'abandonne. Si c'est une première séance, on voit généralement que le malade essaye franchement de dormir, mais qu'au bout de quelques minutes il ouvre les yeux. On le congédie en lui disant que c'est un bon commencement, et que la prochaine fois, s'il est docile, tout ira très bien. La fois suivante (s'il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à une troisième séance), le sujet est mieux préparé. Déjà il s'habitue au lieu comme on s'habitue au temps et à l'heure du sommeil; et, en effet, le voilà promptement endormi. J'en vois qui dorment là comme des bienheureux, enveloppés dans

[1] Avant tout, celle du Dr Bérillon, fort bien réinstallée, depuis peu, rue Saint-André des Arts, et où les hommes d'étude sont reçus avec une extrême obligeance. M. le Dr Bérillon fait, de plus, un cours libre sur ces matières, à la Faculté de médecine de Paris.

[2] On peut comparer le récit d'*Une visite à Nancy* dans la *Revue de Belgique* déjà citée.

leur manteau, les jambes allongées et immobiles. « Ce sommeil leur fera beaucoup de bien[1] », m'affirme le docteur. Je le crois sans peine, surtout quand il s'agit de femmes nerveuses qui, chez elles, se retournent dans leur lit sans pouvoir vaincre l'insomnie. Le sommeil enfin trouvé, le calme et les douleurs de tête dont elles se plaignaient s'atténuent. Quant aux suggestions, on les fait au moment même où l'on endort la personne, et elles sont à tout le moins fort inoffensives. « Vous allez bien vous porter, — vous ne souffrirez plus, — ce tremblement n'existera plus, il se calme, le voilà calmé, il n'existe plus, plus du tout, — vous allez marcher avec facilité, vous serez très heureux de marcher, — vous allez avoir bon appétit, vous trouverez excellent ce qu'on vous donnera et vous digérerez très bien, — vous écouterez bien votre maman, — vous ferez tout ce que votre sœur vous dira et vous l'aimerez beaucoup; alors toutes vos frayeurs disparaîtront, tout ira très bien », etc., etc. Et on passe à une autre. Je ne dis pas qu'avec ce système les boiteux soient redressés, les sourds entendent et les aveugles voient; mais je confesse qu'une foule de troubles nerveux sont apaisés, que beaucoup d'impressions fâcheuses se dissipent, que quelques habitudes funestes sont suspendues et se perdent ou brusquement ou peu à peu. « Tout cela, me dit textuellement un médecin (qui opère ainsi et avec succès), repose sur un principe unique, la crédulité humaine. Nous arrêtons certaines imaginations, nous en provoquons de nouvelles que nous soutenons; et pour ce faire, nous choisissons simplement le moment où le sujet, commençant à s'endormir, emporte avec lui dans son sommeil pour s'y accoutumer sans résistance et s'en pénétrer à son insu, l'idée que nous lui avons suggérée. »

Voilà donc ce qu'on a appelé le *petit hypnotisme*. Quelques personnages de Nancy se sont émus de cette épithète, comme de la dénomination de somnambule *vulgaire* qu'on a quelquefois appliquée à leurs sujets. On nous jette, disent-ils, ce mot de petit hypnotisme, comme s'il voulait signifier un « hypnotisme de province ». Les médecins de Nancy ont en vérité bien tort. Si l'hypnotisme est un état maladif, on ne peut que les féliciter d'avoir restreint auprès d'eux l'étendue de la névrose, comme on remerciera cordialement tout médecin d'avoir empêché son client d'avoir une « belle » fluxion de poitrine. Si, au lieu d'être une maladie, l'état hypnotique est une phase de convalescence et un acheminement à la guérison complète, on ne saurait encore trop les louer de produire de si précieux résultats avec de « petits » moyens.

[1] M. Beaunis (ouvrage cité, p. 211) attribue, lui aussi, une grande vertu réparatrice à ce sommeil provoqué, mais simple et sans suggestions.

Mais laissons là les mots. Nancy et Paris se renvoient réciproquement une objection qui est plus grave. Chacun des deux reproche à l'autre de ne pas avoir de quoi établir l'objectivité, l'authenticité, la réalité des phénomènes dont il fait montre. — « Vous, la Salpêtrière, dit Nancy, vous ne vous apercevez pas que tous les états de vos malades sont des états suggérés par vous. » — « Vous, Nancy, dit la Salpêtrière[1], vous ne pouvez pas prouver que tous les mouvements que vous prétendez avoir suggérés à vos malades ne sont pas simulés. » Un sceptique serait tenté de croire que les deux écoles ont raison l'une contre l'autre et que toutes les deux ou veulent nous faire dupes ou sont elles-mêmes dupes de fantasmagories. Je dirai sans paradoxe que chacune des deux a tort dans les soupçons qu'elle jette sur sa rivale. Le petit hypnotisme et le grand hypnotisme sont deux états distincts, et chacun a également des moyens irrécusables de prouver sa réalité.

On peut tomber d'accord que l'objection de la Salpêtrière contre Nancy, « vous ne pouvez pas prouver que vos états dits suggérés ne sont pas simulés », n'a plus rien aujourd'hui de bien sérieux. Les expériences ont été trop nombreuses et faites dans des circonstances trop diverses; on a vu trop de gens endormis par simple suggestion se laisser percer le bras avec une aiguille sans le sentir, pour croire à une telle force de simulation. Les cas particuliers de supercherie, est-il besoin de le dire? sont toujours possibles, et il faudra toujours s'en défier. Mais il est impossible de ne pas croire un savant aussi éclairé, aussi indépendant que le professeur Grasset, de Montpellier, quand il nous dit[2] : « Comment expliquer par une simulation quelconque les phénomènes pathologiques et thérapeutiques obtenus par l'hypnose : l'invasion suggérée d'une rougeur à la peau, d'une paralysie flasque, et surtout ces faits si curieux, dont je possède aujourd'hui nombre d'observations personnelles, de menstruations régularisées, d'hémorragies arrêtées, de purgations provoquées, de vomissements supprimés, etc., sous l'empire de la suggestion? Comment invoquer la simulation là où l'action de la volonté ne peut intervenir? »

Ajoutons que la suggestion produit notoirement de tels effets sur des individus qui ne sont ni épileptiques ni hystériques, et nous aurons établi nettement la réalité du *petit hypnotisme*.

[1] Voy. le volume du *Congrès international d'hypnotisme* de 1889.

[2] Grasset, *Leçons de clinique médicale*, p. 281, 1 vol. grand in-8°, Montpellier et Paris (G. Masson), 1891. On pourra aussi consulter avec fruit le chapitre sur l'Hypnotisme dans le beau *Traité des maladies du système nerveux* du même auteur. Je voudrais avoir plus de compétence pour louer autant qu'ils le méritent ces ouvrages si substantiels, si clairs et si méthodiques.

Est-ce maintenant le petit hypnotisme qui crée de toutes pièces le grand? Autrement dit, le grand hypnotisme est-il tout entier produit par la suggestion? Voilà le problème retourné.

Que la suggestion modifie de vingt manières les états des hypnotisés de M. Charcot, qu'elle les modifie à leur insu, à l'insu des spectateurs, à l'insu des expérimentateurs, et que ces derniers agissent par une sorte d'influence mentale qu'on ne peut plus nier comme on la niait, tout cela est probable, tout cela est très intéressant. Mais cela ne prouve pas que, chez ces sujets, tout soit l'œuvre d'une simple suggestion. Il y a des états hypnotiques antérieurs à toute suggestion ou plus forts que la suggestion à laquelle ils résistent, donc indépendants les uns et les autres de la suggestion : c'est ce qu'il est aisé de démontrer par des faits reconnus.

Est-il possible d'invoquer la suggestion quand l'hypnose est produite sur des animaux, quand elle est obtenue sur des coqs (d'après la vieille expérience du P. Kirker), sur des poulpes, sur des seiches, sur des crabes, sur des langoustes, sur des écrevisses, sur des grenouilles, sur des crocodiles, sur des serpents, sur des cobayes, comme l'ont établi les communications de M. Danielewski (de Karkoff) et de M. Guermonprez (de Lille) aux congrès internationaux de psychologie et d'hypnotisme [1] ?

Est-il possible d'invoquer la suggestion quand on hypnotise par attouchement des enfants à la mamelle, ainsi que l'a fait M. Liébault lui-même à Nancy? Ou bien quand certains phénomènes physiques, un coup de gong ou de tam-tam, une lumière intense, agissant subitement, sans que le sujet en soit prévenu, le font tomber instantanément dans un état de catalepsie hypnotique? Peut-on attribuer à la suggestion les faits d'hyperexcitabilité neuromusculaire que l'école de Nancy n'a jamais pu parvenir à suggérer? Peut-on lui attribuer la production obstinée de faits contre lesquels cette même suggestion méthodique lutte sans pouvoir en venir à bout, attaques de sommeil entièrement spontanées, se manifestant tout de suite par une contracture ou une anesthésie généralisée, avec conservation complète de l'intelligence [2]? Peut-on lui attribuer les accidents que les médecins les plus prudents déclarent eux-mêmes à craindre et à prévoir, tout comme les accidents du chloroforme? Si un hypnotiseur s'aperçoit (comme il est arrivé) qu'une attaque d'épilepsie ou d'hystérie survient, à son grand désespoir, chez le sujet qu'il hypnotise, avouera-t-il que cette attaque, c'est lui qui l'a suggérée? Enfin l'indépendance à l'égard de la suggestion est bien nette encore quand on considère l'action des zones hypno-

[1] Voy. particulièrement le *Congrès international d'hypnotisme*, p. 98 et suiv.
[2] Voy. Grasset, *Leçons de clinique*, p. 184, 683.

gènes[1]. Tout en causant avec tel ou tel sujet, prenez-lui la main et serrez son poignet, là où a pu être dessinée une petite zone hypnogène : immédiatement il entrera en crise. Serrez toute autre partie du bras ou de la main, et le sommeil ne se produira pas[2].

Il y a donc évidemment chez un grand nombre d'hypnotisés des caractères somatiques fixes, indépendants de toute suggestion, antérieurs à toute suggestion, plus forts que toute suggestion : c'est l'honneur de l'école de la Salpêtrière de l'avoir prouvé.

Nous pourrions donc ici mettre fin à cet échange de coups et de ripostes et séparer définitivement les combattants. Le petit hypnotisme est une réalité : le grand hypnotisme en est une aussi. Il y a dans le petit hypnotisme des faits qui viennent uniquement de la suggestion, non de la maladie. Il y a dans le grand hypnotisme des faits qui viennent de la maladie et qui ne doivent rien à la suggestion : ce sont eux, au contraire, qui rendent possible une extension et une intensité si redoutables de la suggestion. Mais aujourd'hui la Salpêtrière semble se replier sur ses anciennes conquêtes et s'y reposer, tandis que l'école de Nancy se montre agressive et envahissante. C'est donc à celle-ci que nous devons revenir. Nous lui avons rendu, croyons-nous, pleine justice; mais il s'agit de savoir si un grand nombre de ses assertions n'ont pas besoin d'être contrôlées et réprimées. Ce n'est plus ici la question psychologique de la spontanéité et de l'unité de l'être vivant qui nous retiendra ; ce sera la question des rapports entre la maladie et la santé, ce sera ensuite la question de la responsabilité morale et des conditions dans lesquelles lutte ou succombe la volonté de la personne humaine.

*
* *

L'école de Nancy a deux ambitions : elle veut établir qu'avec son petit hypnotisme (qui est réel, qui est très bien, très sagement conduit par ses cliniciens) elle obtient pratiquement des résultats très avantageux; mais elle veut aussi persuader que théoriquement son petit hypnotisme pourrait, — *si elle le voulait*, — produire à lui seul les phénomènes les plus épouvantables du monde. Ainsi, la simple suggestion suffit, suivant elle, à faire commettre tous les

[1] On avait déjà remarqué chez les névropathes des zones hystérogènes, c'est-à-dire des parties déterminées du corps qu'on ne pouvait exciter ou presser sans provoquer des crises hystériques. On a trouvé depuis des zones qui transmettent mieux que les autres aux centres nerveux l'action hypnotisante. Ces découvertes doivent beaucoup à M. le Dr Pitres, doyen de la Faculté de médecine de Bordeaux.

[2] Grasset, *Leçons*, p. 283.

crimes, comme elle suffit à provoquer toutes les convulsions de la Salpêtrière. Or je voudrais achever de montrer que, si elle a réussi dans la première de ces deux tentatives, elle n'a pas réussi dans la seconde.

La théorie complète du Dr Bernheim, celle qui est appelée à soutenir les prétentions les plus extrêmes de son école, implique, si j'ai bien compté, les propositions que voici :

1° Que toute idée tend à passer à l'acte;

2° Que toute suggestion crée cette tendance;

3° Que la suggestion suffit à produire le sommeil, et que le sommeil hypnotique n'est que le résultat d'une suggestion;

4° Que tous les sommeils laissent à peu près l'individu dans le même état, et que les conditions du sommeil hypnotique ne diffèrent pas de celles du sommeil ordinaire ;

5° Que tout ce qu'on obtient d'effets dans l'hypnotisme, on l'obtient simplement par l'action combinée du sommeil et de la suggestion, qui, après l'avoir produit, s'y ajoute et s'y insère.

Or il n'y a pas une seule de ces propositions qui ne soulève une montagne de difficultés ou qui, pour être acceptée, n'exige des restrictions considérables.

« Toute idée tend à se faire acte. » — Oui, à la condition de ne rencontrer dans les tendances des autres idées aucun antagonisme, ou d'avoir vaincu leurs résistances, ou d'avoir obtenu de plusieurs d'entre elles une adhésion et un concours qui la fortifient, ou d'avoir en quelque sorte supprimé toutes les idées concurrentes, ce qui la débarrasse de tout obstacle. Dès qu'un enfant a une idée qui « lui passe par la tête », il veut la mettre à exécution, parce qu'il n'a que peu d'idées encore et que celles qu'il a sont inconsistantes. Aussitôt pensé, aussitôt dit; aussitôt dit, aussitôt fait. Il n'en est plus de même de l'adulte. Il faut donc expliquer comment une idée déterminée cesse d'être enrayée et peut dès lors donner libre cours à sa tendance à l'acte. Ainsi M. Taine a bien pu dire que toute image tend à devenir hallucinatoire, mais sous cette même condition que nulle sensation actuelle et nulle image ne détourneront cette tendance ou ne lui feront équilibre. Comment donc s'opère le passage de cet état de mutuel antagonisme des idées à la tyrannie incontestée et entraînante de l'une d'entre elles? M. Bernheim nous répond que c'est par la suggestion; et il insiste sur cette idée qu'un phénomène morbide n'est que l'exagération d'un phénomène physiologique et quotidien, que la suggestion hypnotique n'est, en conséquence, que la suggestion ordinaire poussée à ses dernières limites. Eh bien, de nouveau je répondrai : Oui, la suggestion hypnotique est à la suggestion ordinaire ce que l'hallucination est

à l'image; mais la question est précisément de savoir sous quelles influences et par quel mécanisme la nature va du phénomène contenu et atténué à la forme indisciplinée, débridée, exaltée de ce même phénomène.

Ici l'on répliquera que, pour donner un tel résultat, on endort purement et simplement le sujet; on ajoutera [1] : « L'hypnotisme n'est pas un état particulier, c'est le sommeil à ses divers degrés... Au fond, entre le sommeil ordinaire et le sommeil hypnotique il n'y a aucune différence. » Mais cette assimilation des deux sommeils est un des paradoxes les plus étranges qu'on ait soutenus dans ces derniers temps.

Assurément (et c'est là ce qui explique l'illusion du Dr Bernheim) quand un médecin se borne à endormir un individu et à dire à ses assistants et à ses élèves : « Laissez-le tranquille, ce petit repos lui fera du bien », il ne se forme probablement là aucun état particulier. Mais vraiment est-ce là tout l'hypnotisme? D'autre part, le Dr Bernheim veut persuader les gens que rien n'est au-dessus de ses moyens d'action. S'adressant donc à un homme distingué qui avait voulu connaître sa clinique, à M. l'abbé Méric [2], il lui dit : « Voyez ce malade, je vais l'hypnotiser et lui faire commettre en votre présence un crime imaginaire; et si je lui commande de descendre dans la rue et de se faire écraser sous les roues du tramway qui passe, il m'obéira encore sans hésiter. » M. l'abbé Méric, qui rapporte ce propos à lui tenu, ne nous dit pas, — et pour cause, sans aucun doute, — que la chose ait été faite. En tout cas, eût-ce été là du sommeil ordinaire? Eût-ce été du petit hypnotisme? Eût-ce été ce genre de suggestion de la mère qui endort son bébé et qui lui recommande chaque soir [3] d'être bien sage le lendemain? Je m'adresse à tout lecteur non prévenu : est-il scientifique de vouloir ramener à des conditions identiques des états aussi différents [4]?

La seule distinction que M. Bernheim veuille voir entre le sommeil ordinaire et le sommeil hypnotique est celle-ci [5] : « Le dor-

[1] *Revue de l'hypnotisme*, article cité de M. Bernheim.

[2] L'abbé Méric, *le Merveilleux dans la science*, p. 10. Paris, Letouzé.

[3] Et toujours avec le même succès? diront les gens malicieux.

[4] Dans sa déposition si diversement commentée lors de l'affaire Eyraud-Bompard, M. Liégeois a, sous ce rapport, été plus sage et plus exact : « Je crois, a-t-il dit, que l'état dans lequel se fait la suggestion des actes graves n'est pas un état normal. C'est un état analogue à celui *de l'aliéné qui commence à subir l'influence de l'idée fixe*. L'idée arrive, grandit peu à peu, puis finit par supprimer tous les freins, par faire disparaître les enseignements de l'enfance; c'est aussi l'état de la condition seconde. »

[5] Article cité. Cette assertion est d'ailleurs reproduite à peu près de la même manière dans toutes ses communications et tous ses écrits.

meur ordinaire, une fois son état de conscience immobilisé, n'est plus en rapport qu'avec lui-même, il ne reçoit ses rêves et ses suggestions que de lui-même, ses rêves sont spontanés... Le dormeur hypnotique s'endort avec l'idée immobilisée en rapport avec celui qui l'a endormi ; de là possibilité à cette volonté étrangère de lui suggérer des rêves, des idées, des actes. » — Suggérer des rêves, oui, en effet, cela est facile, et on peut en suggérer à tout dormeur. Je dirai même que M. Bernheim, croyant avoir mis ici la main sur l'unique différence, l'exagère. Le sommeil spontané ne brise pas absolument tout rapport avec le monde extérieur : les traités classiques des psychologues donnent vingt exemples de l'action que les phénomènes du dehors (mouvements, bruits, paroles, attouchements, température) faiblement et vaguement perçus, exercent sur la mobilité incohérente de nos rêves. Mais suggérer des idées suivies et des projets, des résolutions efficaces, enfin des actes véritables à un homme simplement endormi du sommeil naturel, ce serait là une chose toute nouvelle, même dans l'histoire de l'hypnotisme.

Une telle découverte aurait des conséquences qui vaudraient bien la peine d'être vérifiées et appliquées. Il arrive à des prédicateurs d'endormir leur auditoire. La chose a passé jusqu'à présent pour un malheur peu grave, pour un accident tout au plus. Si l'on en croyait l'école de Nancy, on aurait passé là sans s'en douter à côté d'un des moyens de conversion les plus triomphants que la Providence ait mis à la disposition des hommes apostoliques. Le missionnaire le plus soucieux du salut de ceux qui l'écoutent serait celui qui commencerait par les endormir doucement ; dès lors tout lui deviendrait facile. De même, ce ne serait plus dans la journée qu'il faudrait soigner les malades ou instruire les enfants ; ce serait à l'heure du sommeil, et la vraie salle d'étude serait le dortoir.

A-t-on du moins donné des faits qui rendent ces espérances vraisemblables? En voici un (et je n'en ai guère vu d'autres[1]). « J'avais, dit M. Delbœuf, accompagné ma fille à une soirée dansante. Peu tenté de rester sur pied jusqu'à des quatre ou cinq heures du matin, je priai une voisine de vouloir bien la ramener, et je rentrai chez moi. Au moment de me mettre au lit, je m'aperçus que j'avais oublié de remettre à ma fille la clef de la maison. Il me vint une idée. Une de mes servantes *a été hypnotisée autrefois et est restée éminemment hypnotisable*. Elle dormait à poings fermés, je m'approchai de son oreille et, touchant ses yeux, lui dis tout

[1] *Revue de l'hypnotisme*, 2e année, p. 291. Ici M. Delbœuf est favorable à Nancy ; ailleurs il fait des réserves.

bas, de manière à ne réveiller ni elle ni sa compagne : « Mademoi-« selle rentrera dans deux ou trois heures, vous irez ouvrir au pre-« mier coup de sonnette. » Sans bouger, elle murmura un indistinct : « Oui, monsieur. » Par précaution, je laissai la porte de ma chambre ouverte. Je n'entendis ni la voiture, ni le coup de sonnette, ni la rentrée de ma fille. Le matin, je demandai à la servante à quelle heure ma fille était rentrée : « — C'est singulier, n'est-ce pas? me « dit-elle spontanément, moi qui dors d'habitude si fort, j'ai entendu « le premier coup de sonnette, et j'étais à la porte que le cocher « n'avait pas encore ouvert la portière. » Elle n'avait d'ailleurs aucune idée de la suggestion qui lui avait été faite. L'identification que l'école de Nancy établit, pour l'état de sommeil, entre l'hypnotisme et la condition normale, me paraît aujourd'hui incontestable. »

C'est vraiment se contenter de peu. M. Delbœuf oublie que le sujet de cette expérience, il nous l'apprend cependant lui-même, avait été hypnotisée plusieurs fois et était restée éminemment hypnotisable. Il oublie aussi que c'était une servante, habituée à aller à la porte, comme un concierge à tirer le cordon. Il y a là amplement de quoi fausser l'expérience, et il faudrait bien d'autres faits pour renverser sur ce point la vieille théorie.

Cette vieille théorie, c'est que le bon sommeil normal est un état de repos complet, un état qui est comme l'ensemble ou la somme des sommeils partiels à la faveur desquels se réparent tous les organes fatigués. Le sommeil hypnotique est un état dans lequel une partie de l'individu est endormie plus profondément que dans le sommeil ordinaire[1], tandis qu'une autre portion de son être est très surexcitée, très sensible et très active. Voilà déjà un grand contraste. La vraie caractéristique de l'hypnotisme, en définitive, c'est un mélange d'hallucination, d'extase et de somnambulisme. Quelquefois, nous le savons, ces trois phénomènes se produisent spontanément; et vous, hypnotiseurs, vous les produisez artificiellement. Quand ils se présentent d'eux-mêmes, le sujet paraît-il être sain? Mille fois non, c'est un malade, et un malade dont on est justement préoccupé. Marcher, parler et agir en dormant ne sont pas des symptômes beaucoup plus rassurants que d'entendre des cris et de voir des formes ou des couleurs là où les autres n'entendent rien et ne voient rien. Qu'on vous amène un malade affligé de ces divers troubles nerveux ou seulement de l'un d'entre eux; que faites-vous d'abord? Vous vous enquérez

[1] On coupe une jambe à l'hypnotisé, comme s'il était chloroformé. Est-ce là du sommeil ordinaire?

des antécédents; vous voulez savoir quelles influences héréditaires, quels accidents de la nutrition ou de la circulation, quels phénomènes d'épuisement et d'anémie, quels désordres des centres, quelles émotions morales ont produit cet état. Comment prétendez-vous donc que ce qui suppose ici de telles perturbations se produise là d'une façon toute simple et inoffensive? Ou bien vous avez affaire à une maladie latente qui répond en quelque sorte à votre attouchement et vous manifeste tout ce qu'elle était en puissance; ou bien, cette maladie qui n'existait pas, c'est vous qui la produisez. Vous répétez que vous pouvez indifféremment hypnotiser n'importe qui. Mais qui donc vient à vous? Et que lisons-nous sur la porte de votre logis? « Clinique des maladies nerveuses. » Vous affirmez que vos expériences guérissent les troubles nerveux. Cela est très possible, de même que certaines substances médicamenteuses, par leur action modificatrice, guérissent des gens qui sont malades et peuvent tuer des gens qui ne le sont pas. Telles révulsions qui sauvent les premiers compromettent ou perdent les seconds. Encore une fois, ne ramenons pas tout à ces petites manœuvres qui endorment des clients crédules. Cela, c'est la tisane de mauve ou de chiendent que vous pouvez donner impunément à tout le monde et dont la dose importe peu. Mais l'hypnotisme avec suggestion aboutissant à l'hallucination et au somnambulisme, c'est ce qui ne saurait être manié sans de très grandes précautions.

Quel est exactement le mécanisme qui agit dans ce dernier genre d'hypnotisme? Nous ne le connaissons pas encore avec précision. Aucune des nombreuses explications qu'on a tentées (substitutions chimiques, paralysies fonctionnelles momentanées, etc., etc.) n'a paru complètement satisfaisante, ce qui me dispensera d'insister. On nous dit (à la suite de Brown-Séquard) qu'il y a un jeu combiné d'*inhibition* et de *dynamogénie*, ce qui veut dire qu'il y a, en même temps, arrêt, suspension, disparition de certaines propriétés nerveuses et augmentation de certaines énergies dans un foyer localisé. C'est là le fait constaté plutôt encore que l'explication. On a cependant le droit de dire que la simultanéité d'un affaiblissement sur un point et d'une surexcitation sur un autre est un fait qui se retrouve à peu près dans toute maladie. On peut ajouter comme mis également hors de conteste que les « beaux » sujets d'expérience sont ou des névropathes ou des gens qu'on a besoin de former et d'entraîner. Mais comment les entraîne-t-on?

Un médecin de la marine, M. le Dr Brémaud, a eu le privilège (que de justes critiques[1] lui ont fait payer un peu durement) de

[1] Particulièrement M. Paul Janet, dans la *Revue politique et littéraire de* 1886.

créer un état hypnotique parfaitement digne de prendre place dans les cadres nosologiques de M. Charcot. C'était l'état de fascination (on peut prendre ce mot tout à fait au pied de la lettre, et on aura une idée exacte et suffisante de la création du Dr Brémaud [1]). Or ce dernier se vantait d'avoir pris ses sujets parmi des jeunes gens parfaitement sains. « Parfaitement sains! lui a-t-on répliqué, oui, peut-être, avant que vous leur ayez fait l'honneur de vous occuper d'eux! Mais comment dites-vous que vous avez procédé? » — « La première fois que l'on cherche à provoquer ce phénomène chez un nouveau sujet [2], il m'a paru *très utile*, pour en faciliter l'apparition, de provoquer tout d'abord un *état de congestion* encéphalique, soit en faisant tourner rapidement le sujet sur lui-même, soit en lui faisant rapidement baisser la tête sur le sol. » Puis, « je regarde vivement et brusquement ce jeune homme, l'effet est foudroyant; *la figure est injectée*, l'œil est grand ouvert, *le pouls*, *de* 70, *est passé à* 120 ».

Voilà un aveu sans artifice. On a tant reproché au pauvre docteur sa création des fascinés [3] qu'il y aurait cruauté à y revenir. Il y a cependant des rapprochements qui s'imposent. Le vieux magnétiseur Lafontaine s'étend quelque part sur les dangers du magnétisme mal fait. Il parle notamment des « congestions mortelles » qu'il peut occasionner quand on magnétise peu après le repas. Au Congrès international de Paris, le Dr Guermonprez ne faisait donc qu'être l'écho éloquent de nombreux observateurs, quand il disait [4] : « Nous savons, nous médecins, que l'hystérie antérieurement latente a quelquefois commencé sa désastreuse évolution après des séances intempestives d'hypnotisme. Nous savons que la chorée ou danse de Saint-Guy a quelquefois eu un point de départ semblable. Nous connaissons des faits de déséquilibration mentale, d'épuisement nerveux et même de suicide. Nous avons été témoins attristés de l'aggravation de désordres nerveux de toute nature après des abus d'hypnotisme. Nous avons été surtout émus de ce désastre de la liberté qui se traduit pour les sujets hypnotisés par une déplorable tendance à l'état de subordination. »

[1] Avec cette différence pourtant que le fasciné du docteur ne reste pas immobile, mais qu'il suit irrésistiblement celui qui vient de l'hypnotiser et s'attache à lui pas à pas.

[2] Un homme compétent m'a affirmé que ces « nouveaux » sujets, d'ailleurs, avaient déjà servi à des expériences et à des exhibitions publiques de Donato.

[3] Le Dr Liébault, à Nancy, a produit une variété de la fascination, il l'appelle « le charme ». C'est toujours la même préoccupation, très louable d'ailleurs dans la pratique, d'adoucir le phénomène.

[4] Congrès cité, p. 272.

Il est bien certain, en effet, que la passivité dans laquelle des expériences répétées plongent les sujets, tend à se prolonger dans les intervalles des séances et à devenir un état habituel, même pendant la veille. Un jour, le Dr Gilles de la Tourette [1] s'amusait à suggérer quelque banalité à une femme dont on se servait beaucoup dans certaines expériences et qui était alors éveillée. Elle ne savait plus distinguer ce qu'elle voyait de ce qu'on lui disait : « Tenez, laissez-moi, dit-elle; je suis trop fatiguée; on m'endort tous les soirs, et je ne sais plus ni ce que je fais ni ce que je deviens; je crois tout ce que l'on me dit, je fais tout ce que l'on veut. Je ne sais plus où j'en suis; je n'ai pas l'ombre de volonté; je crois, ajouta-t-elle, que je deviens folle. »

Cet état de passivité chronique nous amène à la célèbre question des suggestions criminelles. Il y a là un nouvel écheveau de difficultés à débrouiller.

*
* *

Ce serait vouloir parler de tout à propos de tout, que de chercher ici à démontrer comment les hommes sains et éveillés jouissent de leur libre arbitre, comment ils peuvent résister à ce que l'on a de tout temps appelé la tentation, la séduction ou... la suggestion [2]. Je tiens cette vérité pour acceptée de tous mes lecteurs. D'autre part, qu'un fou, qu'un dément, qu'un épileptique, n'aient plus cette liberté, tout le monde l'admet. Qu'un homme endormi soit un homme désarmé contre lui-même et contre les autres, c'est ce qui est encore évident. Qu'un somnambule enfin ne soit pas responsable des actes commis dans cet état bizarre, tenant à la fois du sommeil qui engourdit et de la névrose qui surexcite, personne ne songera davantage à le nier. Si donc on peut suggérer à un hypnotisé toute espèce d'idées, de sentiments et d'actions, on peut lui suggérer des actes criminels : on peut les lui faire accomplir à son insu et malgré lui. Il est difficile de se soustraire à cette conclusion : théoriquement, une telle possibilité est certaine, et des expériences de clinique dans lesquelles on a suggéré des crimes imaginaires, avec un commencement matériel d'exécution, semblent avoir achevé de le démontrer. Les faits toutefois ne sont pas si simples qu'ils le paraissent, et ils demandent à être étudiés d'un peu près.

Pénétrée de cette idée que dans l'hypnotisme c'est la suggestion qui fait tout, l'école de Nancy a été amenée à reculer jusque dans

[1] *Ouvrage cité*, p. 104.

[2] Il est bien clair que je prends ici le mot dans son sens vulgaire et ancien.

la vie quotidienne et éveillée cet empire de la suggestion. Peu s'en faut qu'elle ne croie tout individu, en quelque situation qu'il soit, hors d'état de résister à une suggestion quelconque, faite avec un peu d'assurance et sur un ton d'autorité. Je crois que l'analyse des expériences connues donne un tout autre résultat. Loin de consacrer cette abdication universelle de la liberté, elle nous montre la persistance de la personnalité et de la conscience là où l'on ne se serait pas attendu à les retrouver. Elle nous prouve que, pour vaincre ces résistances, la suggestion doit, ou s'adresser à des sujets déjà désemparés par l'action de la névrose spontanée ou persévérer dans les pratiques abrutissantes d'un entraînement prolongé.

D'abord il arrive que la somnambule à qui l'on a suggéré un acte ridicule, honteux, coupable, discute avec le magnétiseur. Elle est bien endormie, mais de ce sommeil hypnotique partiel qui permet aux facultés d'opérer dans le rayon d'idées circonscrit par la suggestion même. Elle délibère sur l'acte qu'on lui demande; elle pèse les motifs et, suivant son caractère et ses habitudes d'esprit, elle cède à l'une et repousse l'autre. Les faits de cet ordre sont nombreux.

D'abord les hypnotisés ne se laissent même pas communiquer indifféremment tous les rêves et toutes les hallucinations qu'on leur propose. M. Beaunis [1] endort Mlle A. E. « Elle est endormie; je m'approche d'elle et lui demande : — Voulez-vous rêver? — Cela m'est égal. — Que voulez-vous rêver, un excellent déjeuner? — Non. — Je lui énumère ainsi plusieurs sortes de rêves que je lui propose. A tous même réponse négative. — Voulez-vous vous promener? — Oui. — Où? — Dans le jardin de Mme X. — Vous y êtes. Etes-vous contente? — Oui. — Qu'y faites-vous? — Je me promène sur la terrasse (elle est immobile). Elle avait conservé assez de spontanéité pour faire un choix entre les diverses propositions qui lui étaient faites. »

A la Salpêtrière, M. Féré a fait les mêmes observations [2]. « C'est surtout sous la forme d'un refus d'obéir à l'ordre que la résistance se produit; les malades résistent moins aux hallucinations qu'on leur donne, car leurs hallucinations entament moins leur personnalité. Nous avons cependant quelques exemples de ce fait. Un de nos sujets, quand on veut le transformer en prêtre et lui donner une soutane, s'y refuse obstinément. »

Mais quand il s'agit de suggérer des actes, c'est-à-dire des faits qui demandent une intervention volontaire, un effort personnel,

[1] Voy. ouvrage cité, p. 186-7.
[2] Ouvrage cité, p. 107.

leur résistance devient plus significative encore. C'est ce que M. Brouardel rappelait fort à propos dans l'affaire Bompard [1]. « On cite, dit-il, l'exemple de deux jeunes filles auxquelles, pendant leur sommeil, on commande de prendre un bain froid. Après leur réveil [2], l'une le fait sans hésiter; l'autre, au moment de retirer son corset, est arrêtée par un sentiment de pudeur; elle a une attaque de nerfs et ne va pas plus loin. » Ces cas ne sont pas des exceptions rares. MM. Féré et Binet citent aussi, de leur côté, des exemples très curieux.

« Un grand nombre de sujets, disent-ils [3], témoignent de leur honnêteté en se refusant à exécuter les vols qu'on leur commande. Les motifs de refus varient. Tantôt le sujet répond à l'opérateur : « Non, je ne volerai pas, je ne suis pas un voleur. » D'autres fois, le motif est moins élevé. Beaucoup de sujets répondent naïvement à une suggestion de vol : « On me verrait. » Les suggestions d'assassinat peuvent provoquer les mêmes objections... Nous citerons encore une de nos malades à qui il est impossible de faire dire sa prière; une autre à qui il est impossible de faire chanter la chanson qu'elle a composée contre l'un d'entre nous; une troisième qui résiste à l'ordre de souscrire un billet d'un million et qui ne consent à signer que lorsqu'on abaisse considérablement ce chiffre. »

Nous pouvons maintenant nous expliquer que l'hypnotisé, quand il obéit, laisse voir des regrets et des remords. Qu'il les laisse voir quand il est éveillé, on peut dire que la chose est moins surprenante; on ne s'étonne guère, par exemple, que dans la suggestion à échéance, le patient, après avoir exécuté un acte un peu malgré lui, cherche immédiatement une excuse et en trouve une [4]. On avait suggéré à une malade de tuer une personne présente : elle se réveille, elle frappe, — avec un poignard de carton, — l'homme désigné. Aussitôt elle s'interroge et, remarquant sur sa prétendue victime une physionomie gouailleuse ou même (à ce qu'on nous dit) égrillarde, elle soutient qu'elle a dû défendre son honneur menacé [5].

Mais ce qui est plus remarquable, c'est que ces phénomènes de conscience troublée se manifestent souvent dans l'état même

[1] Voy. *Brochure extraite de la Gazette des tribunaux*, p. 99.
[2] Il s'agit ici d'une suggestion à échéance.
[3] Ouvrage cité, p. 215.
[4] Pas plus qu'on ne s'est étonné de l'insuccès de l'honorable médecin qui, pour essayer les effets de la suggestion sur Gabrielle Bompard, lui avait suggéré de devenir une honnête femme.
[5] Féré et Binet, ouvrage cité, p. 217.

d'hypnotisme. Qu'on reproche à un somnambule, pendant son état de somnambulisme, l'acte qu'on vient de lui faire accomplir en imagination, il répond comme répond si souvent le vrai coupable : il nie. M. Pitres raconte [1] qu'il avait suggéré à une femme en somnambulisme d'assassiner une de ses voisines; le crime accompli, il la fit comparaître, toujours en somnambulisme, devant un magistrat. Elle déclara qu'elle n'avait aucune connaissance du crime; ce fut seulement après un dialogue très prolongé que, pressée de questions, accablée de preuves, elle finit par avouer qu'elle avait donné un coup de couteau à sa voisine; encore mettait-elle dans ses aveux certaines réticences.

D'autres fois, le sujet prévoit, dans son rêve même, les conséquences possibles de l'action qu'il croit avoir accomplie. M. Beaunis suggère à une femme de voler une cuiller d'argent et de la mettre ensuite dans la poche de son amie. La personne exécute la première partie de la suggestion, non la seconde, et se borne à envelopper dans du papier l'objet dérobé. « Je l'endors de nouveau, dit M. Beaunis [2], et de nouveau je l'interroge... « Pourquoi n'avez-« vous pas mis la cuiller dans la poche de votre amie? — Je ne « voulais pas qu'elle fût soupçonnée; c'était moi qui avais volé, « tout devait retomber sur moi. — Qu'auriez-vous fait de cette « cuiller? Où l'auriez-vous mise? Dans votre chambre? — *Je ne* « *l'aurais pas gardée;* je n'aurais pas voulu me servir d'une cuiller « volée. » — Une fois réveillée, elle ne se rappela rien. »

Il n'est donc pas étonnant que le somnambule discerne très souvent ce qu'il fait et les circonstances où il doit soit continuer, soit cesser de le faire. « Une malade, entrée fort jeune à la Salpêtrière, a pris l'habitude de tutoyer M. X. lorsqu'elle se trouve seule avec lui ou en présence de personnes connues; il suffit de l'arrivée d'un étranger pour qu'elle cesse aussitôt le tutoiement. Or, même quand on la met en somnambulisme, la malade conserve le sentiment des convenances, tutoyant M. X. quand elle est seule avec lui, cessant de le tutoyer dès qu'il arrive un étranger [3]. »

Enfin, il y a un genre de résistance qu'il faut s'attendre à rencontrer chez les sujets : c'est la résistance à l'hypnotisation quand ils ont conscience qu'on les hypnotise pour obtenir d'eux quelque chose qui leur déplaît. On amène un jour au Dr Liébault un enfant indolent et paresseux dont on ne pouvait rien faire. M. Liébault l'endormit et lui suggéra de bien s'appliquer et de travailler; tout alla bien pendant quelque temps, et l'enfant faisait merveille. Mais

[1] Pitres. *De la suggestion hypnotique.* Bordeaux, 1884, p. 60.
[2] Ouvrage cité, p. 194.
[3] Féré et Binet, p. 206-7.

au bout de quelques mois les habitudes de paresse reprirent le dessus; les parents voulurent essayer du même moyen, mais on se heurta à un obstacle inattendu : l'enfant ne voulait absolument pas se laisser endormir; il avait travaillé parce qu'il avait été forcé par la suggestion qui lui avait été faite, mais il avait travaillé à contre-cœur et ne voulait plus s'exposer à recommencer[1].

La réunion de tous ces faits montre à quel point la personnalité se défend dans les circonstances qui lui sont le plus défavorables. Voilà donc l'hypnotisme qui, sur le terrain moral comme sur le terrain psychologique, reconstitue cette unité de l'être humain qu'il semblait devoir réduire à l'état de poussière tourbillonnante et livrée au premier vent venu. Mais il ne faut pas se faire d'illusion. Si l'entraînement persiste, il fait son œuvre de destruction; il la fait d'autant plus ruineuse qu'il accumule indéfiniment les mêmes effets, diminuant de plus en plus la réflexion et la faculté de comparaison, rétrécissant le champ des idées à choisir, en même temps qu'il surexcite l'imagination et en accroît l'automatisme. Notre personnalité, si grande par certains côtés, si débile par d'autres, peut-elle conserver son intégrité sous de pareils assauts? Le sommeil ordinaire, qui découvre si souvent les habitudes préférées ou les tendances secrètes du dormeur, ne laisse pas, en somme, subsister de véritable responsabilité. A plus forte raison en est-il ainsi du sommeil hypnotique : personne ne peut nier qu'il ne fasse de son patient un être irresponsable et un être dangereux.

Il y a un autre rapprochement qui s'est imposé de très bonne heure aux esprits réfléchis. Si vous enivrez un homme en lui mettant subrepticement dans son verre une certaine dose d'alcool, vous l'exposerez à faire toutes sortes de choses inconvenantes et fâcheuses, comme en fait un homme qui est ivre[2]. Puis, vous aurez beau démêler, en psychologue et en moraliste[3], ce que son ivresse aura révélé en lui de penchants habituellement dissimulés, vous obtiendrez difficilement d'un tribunal qu'il déclare cet individu responsable, si cet individu a été enivré par le fait d'un autre et malgré lui. Je ne nie pas la responsabilité partielle, en théorie. Mais je crois que la justice humaine trouvera toujours ces cas très embarrassants. Dans le doute, il est probable que, laissant subsister

[1] Voy. Beaunis, ouvrage cité, p. 153.

[2] Un avocat demandait récemment à la Cour d'assises de soumettre sa cliente à une expérience d'hypnotisme; il faisait une requête aussi inacceptable (à tous points de vue) que s'il avait demandé qu'on enivrât devant les jurés — pour voir ce qui en résulterait — un accusé dans la cause duquel on aurait cru pouvoir alléguer un entraînement par ivresse.

[3] Comme l'a fait si finement M. F. Bouillier, dans son étude sur la responsabilité dans le rêve (*Etudes familières de psychologie et de morale*).

la responsabilité civile, elle osera rarement condamner à une vraie peine un homme ayant agi sous l'empire d'une force à laquelle il lui était à peu près impossible de résister.

L'hypnotisme doit donc grossir le nombre de ces cas douteux, sujets à controverse. C'est une raison de plus pour qu'on interdise formellement à tout individu de se laisser hypnotiser par un autre que par un médecin[1]. On rendrait alors les gens responsables, non pas directement des effets, mais de la cause; ainsi on se refuse à excuser un homme qui, avant d'aller faire un vilain coup, a bu pour se donner du courage et s'est enivré volontairement en mauvaise compagnie.

Le plus grand danger, à en croire l'école de Nancy, serait dans la perversité calculée d'un hypnotiseur qui se ferait, à bon compte, des instruments aveugles, auxquels il aurait suggéré d'avance non seulement la dénégation de l'acte accompli, mais l'oubli des suggestions de leur complice. Comme on l'a encore répété, cela est théoriquement possible, et possible surtout dans des expériences de laboratoire. A la clinique de la Salpêtrière ou à celle de Nancy, on a des sujets choisis, des sujets préparés et entraînés, des sujets surtout qui n'ont point à se défier des magnétiseurs, parce qu'ils savent que ce sont des médecins, curieux sans doute et quelquefois indiscrets, mais honnêtes, liés par le devoir professionnel et qui ne veulent que leur faire du bien. Ils s'abandonnent donc à eux avec confiance; le plus souvent même ils vont au-devant de leurs désirs. Supposez des médecins sans conscience, oh! assurément, il y aurait là une source d'abus monstrueux; je dis monstrueux dans le sens scientifique du mot, parce qu'on pourrait créer au bout de quelque temps de vrais cas tératologiques. Ecoutons les organes autorisés de la Salpêtrière.

« Rien ne serait plus facile que de rendre des sujets complètement aveugles par suggestion, mais l'opérateur doit se garder prudemment de faire des expériences aussi graves, dans la crainte de ne pouvoir en supprimer les résultats... » Pour que la suggestion produise des effets aussi redoutables, il faut qu'elle soit répétée souvent. « Elle finit alors, au moins dans certains cas, par créer des habitudes. Un malade auquel on avait fait de fréquentes suggestions de paralysie motrice disait que souvent, en rêve, il se voyait paralysé d'une moitié du corps. Les suggestions de crimes

[1] Ainsi la Suède et la Norvège ont limité sévèrement le droit de vente de l'alcool (tout comme nous limitons la vente de la morphine ou celle de l'opium), et depuis lors les ravages de l'alcoolisme ont considérablement diminué dans les deux pays.

expérimentaux ne doivent pas être faites à la légère : on ne sait pas toujours ce qui en reste [1]. »

Tout cela est très sagement dit; tout cela demande à être pris en très sérieuse considération. Mais, à moins d'un de ces dévergondages épidémiques qui se produisent quelquefois, ces dangers ne sont pas beaucoup plus à redouter qu'il n'est à craindre de voir des physiologistes fonder un haras humain où ils feraient des monstres à volonté avec des sujets artificiellement dégradés. Quant à l'impunité de ces criminels de profession qui se serviraient de somnambules, c'est là un fantôme qu'il est bien aisé de dissiper.

Supposons un criminel méditant un attentat : il veut faire exécuter l'acte par un autre et se dérober sûrement. Il s'adresse donc à quelqu'un qu'il s'agit de magnétiser. Si celui-ci est un homme honnête et suffisamment intelligent, il refusera. S'il accepte sottement, mais sans mauvaises intentions, il peut être un mauvais somnambule, difficile à endormir et à entraîner, ne se livrant qu'à moitié, restant apte à obéir ensuite plus complètement aux suggestions comme à répondre plus franchement aux questions d'un nouveau magnétiseur. Toutes ces hypothèses sont possibles. Mais dans de pareils cas, comme l'a très bien dit M. Delbœuf, le criminel, en quête d'une complicité qui lui manque ou qui ne le suit pas jusqu'au bout, est perdu. Il est dénoncé, démasqué, arrêté. En vérité, il risquerait beaucoup moins de chercher un complice bien éveillé, pareil à lui, prêt à se compromettre comme lui : ce serait encore moins compliqué.

Que dirai-je maintenant de cet éloge de la suggestion guérissant les maux de la suggestion et de l'inévitable comparaison de la lance d'Achille? La suggestion va-t-elle être, comme on nous le dit, un moyen de thérapeutique morale et un moyen d'éducation? La solution de cette question me paraît ressortir bien clairement de tout ce qui précède. Avez-vous constaté chez un enfant quelques habitudes ou quelques tendances qui, abandonnées à elles-mêmes, menacent de devenir funestes? Alors vous avez le champ libre. En toute sécurité de conscience, essayez de la suggestion; vous ne pouvez rien produire de plus fâcheux que ce qui existe; il est même extrêmement probable qu'avec un peu de méthode vous pourrez atténuer le mal, peut-être le supprimer. Mais si le cas est moins sérieux, prenez garde à la fantaisie; à une activité mal réglée prenez garde de substituer une passivité qui serait beaucoup plus regrettable. A l'éducation laborieuse de la personne tenue aussi éveillée et aussi attentive que possible, n'essayez pas de substituer l'éduca-

[1] Feré et Binet, ouvrage cité, p. 148, 228.

tion trop facile de la personne bien ou mal endormie : ce serait courir au-devant du ridicule et de l'insuccès.

*
* *

Résumons-nous et concluons.

L'hypnotisme et la suggestion (dans le sens où ce dernier mot est pris depuis quelques années par les médecins) sont deux ordres de faits liés l'un à l'autre.

Si les expériences d'hypnotisme et de suggestion ont mis en relief l'autonomie vitale des divers organes, elles ont fait aussi ressortir la solidarité persistante et, par conséquent, l'unité de l'organisme; elles ont également montré comment la personnalité humaine lutte et se défend dans les circonstances les plus défavorables.

Il y a un petit et un grand hypnotisme, distincts l'un de l'autre, réels l'un et l'autre.

Au petit hypnotisme correspond un genre de suggestion dont les effets peuvent être nombreux, mais peu intenses, et se confondent presque avec les effets déjà connus de l'imagination sur les gens crédules et sur une vaste catégorie de malades.

Au grand hypnotisme correspondent des suggestions graves et profondes qui sont aux précédents ce que l'hallucination est à l'image. Comme l'hallucination et comme l'idée fixe, elles supposent un état pathologique, qui tantôt préexistait dans le sujet, tantôt a été créé artificiellement par l'entraînement des expériences de magnétisme. Le petit hypnotisme ne peut arriver à produire les effets du grand que s'il opère peu à peu dans ce second ordre de conditions. Alors les périls à signaler sont les mêmes.

Quoique ces périls ne puissent être, dans la pratique, aussi fréquents et aussi redoutables qu'on l'a dit, ils n'en sont pas moins à prévoir. Il deviendra peut-être nécessaire de réglementer l'usage de l'hypnotisme, comme on réglemente, en beaucoup de pays, la vente de l'opium, du haschisch, de la morphine ou de l'alcool [1].

Henri Joly.

[1] Pendant que j'achevais le présent article, il a paru quelques travaux dont je regrette de n'avoir pu parler un peu longuement. Je signale surtout les *Leçons cliniques sur l'hystérie et l'hypnotisme*, de M. le Dr Pitres, de Bordeaux. J'espère trouver une autre occasion de revenir à cet important ouvrage. Le temps et la place me manquent également pour parler comme je le voudrais des ouvrages de M. de Tarchanoff (Masson) et de l'abbé Moreau (Leday) qui viennent de paraître.

LE CARDINAL MAURY

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET SES MÉMOIRES INÉDITS [1]

(DEUXIÈME ARTICLE) [2]

Le cardinal Maury ne fut pas au nombre des esprits avisés et perspicaces qui, après les prodigieux succès des campagnes d'Italie et d'Égypte, devinèrent les ambitions du « Corse aux cheveux plats », pressentirent ses desseins, et, suivant l'expression de Victor Hugo, virent Napoléon percer sous Bonaparte. Sa correspondance avec Louis XVIII, déchiffrée par Mgr Ricard, le montre très incertain, très peu précis quand il a à porter un jugement sur le futur César. Il semble que pour lui Bonaparte n'était qu'un Robespierre à cheval. Quand on lui annonce le retour d'Égypte, il ne veut pas croire, d'abord, à cette « étrange nouvelle ». Puis, quand l'étrange nouvelle est confirmée, il écrit en quatre lignes à Louis XVIII : « Personne ne doute plus ici du retour du général Bonaparte. C'est un homme dangereux; mais la Providence a ses desseins, et il faut attendre que les évènements nous les expliquent. » Ce n'était pas très compromettant! Son appréciation sur le 18 brumaire est celle d'un Joseph Prudhomme : « Voilà donc une nouvelle révolution à Paris, pour y mûrir la véritable contre-révolution. Ce gouvernement militaire hideusement démasqué fait horreur. Ce sera la fin de Bonaparte, si ce n'est pas son commencement dans la carrière de la vraie et solide gloire. » Il accueille les bruits les plus invraisemblables et les transmet à Louis XVIII. C'est ainsi qu'il lui annonce, après le coup de force de brumaire, que Masséna marche sur Paris contre Bonaparte. Son opinion est que « Bonaparte tombera de lui-même, et bientôt, à la suite des intrus qu'il vient d'écraser », et que « toutes ces révolutions appellent le roi et nettoient les avenues du trône. » Maury écrivait cela le 4 janvier 1800!

C'est quelques jours après la foudroyante victoire de Marengo que le Premier consul fit les premières ouvertures au Saint-Siège

[1] *Correspondance diplomatique et Mémoires inédits du cardinal Maury* (1792-1817), annotés et publiés par Mgr Ricard. 2 volumes, chez Desclée, de Brouwer et Cie, à Lille.

[2] Voy. *le Correspondant* du 25 avril 1891.

en vue du rétablissement du culte en France. Arrivé à Verceil le 25 juin 1800, il reçut la visite du cardinal Martiniana, évêque de cette ville, et lui fit le meilleur accueil. Dès le lendemain, il alla rendre sa visite au cardinal, à la tête de tout son état-major. Maury rendait compte à Louis XVIII, immédiatement, de cette entrevue, et lui faisait le résumé de la conversation du Premier consul et du cardinal, qui avait été fidèlement transmise à Rome. Bonaparte avait développé tout son plan de réconciliation de la France avec la Papauté : « Je veux, avait-il déclaré au cardinal, faire cadeau au Pape de trente millions de catholiques français. Je veux que la religion soit rétablie en France; je désire débarrasser le clergé des intrus et refaire un clergé vierge; les diocèses étaient anciennement trop multipliés en France; il faut en restreindre le nombre; en attendant qu'on puisse doter le clergé avec des biens-fonds, je lui assurerai un sort très honnête, quoique sans magnificence, et le plus pauvre des évêques aura 15 000 livres de rentes. L'exercice de la juridiction spirituelle du Pape reprendra librement son cours en France. Le Pape seul instituera les évêques. Enfin, je rétablirai le Pape dans la possession de tous ses États. »

Telles étaient, en substance, les propositions que faisait au Souverain Pontife celui qui venait d'écraser l'armée autrichienne à Marengo et de conquérir pour la seconde fois l'Italie. Maury semble n'avoir pas bien compris l'immense importance de la démarche du Premier consul. Dans sa lettre du 12 juillet 1800, il attribue à Bonaparte les desseins les plus pervers contre la religion. Il insinue que les étranges évêques que choisira cet usurpateur ne chercheront qu'à détruire le catholicisme. Il se demande comment on conciliera la pratique du culte catholique avec les décades, avec les serments, avec l'instabilité d'un clergé salarié, avec le divorce et les autres lois existantes, avec la destruction des collèges et des séminaires.

Le Pape était, heureusement, beaucoup moins intransigeant que le cardinal Maury. Il n'avait garde d'écouter les conseils de ceux qui disaient tout haut qu'il fallait repousser les ouvertures d'un homme « habitué à se jouer de la religion, en Egypte comme en Italie. » Il sentit qu'il ne devait ni décourager le Premier consul, ni *se jeter à sa tête*. Avec un tact exquis, il fit répondre par le cardinal Martiniana qu'il bénissait le ciel des favorables dispositions du chef du gouvernement de la république française; qu'il regarderait comme le plus beau jour de sa vie et de son pontificat celui où il verrait la France rentrer dans le sein de l'Eglise catholique; que s'il y avait lieu à traiter sur les propositions du Premier consul, il enverrait à Verceil une personne chargée de ses instructions.

De son côté, Louis XVIII ne se dissimulait pas l'importance de la

démarche faite par le Premier consul, et il jugeait la situation beaucoup mieux que son ambassadeur. Sa note du 17 août est une réfutation de la lettre du cardinal Maury. Il fait remarquer celui-ci, non sans une nuance de fine ironie, que les obstacles à la conclusion d'une entente entre le gouvernement de Bonaparte et le Pape sont beaucoup moins difficiles à surmonter qu'il ne le croit : « Les décades, on les supprimera : le consul Bonaparte a trop de jugement pour ne pas sentir que le nouveau calendrier est détesté en France; même en voulant admettre une tolérance universelle, on ne peut le laisser subsister, parce que tout ce qui a ou, du moins, professe une religion, catholiques, protestants, juifs, musulmans, ont un jour consacré au Seigneur, qui revient tous les sept jours, et ceux qui n'en ont point ne se soucient pas plus du décadi que du dimanche. Le serment, on l'abolira : le consul Bonaparte ne s'embarrasse guère d'une vaine formalité. L'instabilité d'un clergé salarié? on promet de le doter. Le divorce? on sanctionnera les mariages qui en ont été jusqu'à présent la suite, et on l'abolira pour l'avenir. Et si le consul Bonaparte se dégoûte d'une femme surannée, que le débordement des mœurs et la guillotine ont placée dans son lit, s'il veut avoir des enfants, on trouvera facilement des nullités dans leur mariage. La destruction des collèges et des séminaires? on les rétablira. Les premiers seront remplis de professeurs dévoués à l'usurpateur, et les autres ne seront pas à craindre pour lui quand les évêques eux-mêmes auront fléchi le genou... »

On voit par cette curieuse lettre que Louis XVIII avait pénétré d'un coup d'œil tout le plan de celui qu'il appelait l' « usurpateur » et qu'il en envisageait la réalisation prochaine. Il prévoyait même le divorce de Napoléon et de Joséphine.

Très occupé des négociations engagées entre les représentants du Pape et le Premier consul, persuadé que la réconciliation du Saint-Siège avec la Révolution serait le coup le plus funeste porté à la monarchie, Louis XVIII envoyait le 7 septembre à son ambassadeur, par l'entremise du comte d'Avaray, des instructions nettes et précises. Il prescrivait à Maury : 1° d'empêcher ou tout au moins de faire en sorte de retarder le plus possible un accord quelconque entre le Saint-Siège et l' « usurpateur »; 2° si l'on ne pouvait empêcher ni même retarder cet accord, de faire en sorte de tempérer le mal qui pouvait en résulter.

Cependant les négociations à Rome, en vue de la conclusion d'un concordat, marchaient lentement, mais sûrement, et Maury, impuissant à faire prévaloir auprès du Pape la politique de Louis XVIII, s'efforçait, dit Mgr Ricard, « de faire partager au royal exilé des espérances qui ne paraissent pas avoir jamais été bien fermes dans

son propre cœur ». L'année 1800 finissait, et avec elle ce siècle qui avait vu la plus terrible des révolutions. Le dix-neuvième siècle allait commencer. Qu'apporterait-il à la dynastie des Bourbons? Chaque jour donnait au chef de cette illustre et infortunée famille une déception nouvelle. A la fin de janvier 1801, Maury recevait une dépêche du comte d'Avaray, lui annonçant que l'empereur de Russie avait retiré au légitime successeur de Louis XVI et de Louis XVII l'asile qu'il lui avait jusqu'alors assuré dans ses États. Une note écrite de la main de Louis XVIII était jointe à la lettre du comte d'Avaray. Elle était ainsi conçue :

L'empereur de Russie, ayant retiré au roi l'asile qu'il lui avait jusqu'à présent accordé, Sa Majesté, sans pouvoir pénétrer les motifs d'une pareille détermination, se met en route demain avec Mme la duchesse d'Angoulême. Il est impossible de prévoir encore où l'héritier de Louis XIV et la fille de Louis XVI trouveront un abri. Dès que le roi pourra avoir un aperçu du lieu où il lui sera possible de s'arrêter, il en instruira le cardinal Maury qui, en attendant, continuera sa correspondance avec Sa Majesté en l'adressant à M. de Thauvenay, à Hambourg. — L.

C'est le 21 janvier 1801, jour anniversaire de celui où, huit ans avant, son frère était monté sur l'échafaud, que Louis XVIII dut faire ses préparatifs de départ. Le lendemain, il se mit en route avec la duchesse d'Angoulême. La duchesse de Sérent, le duc de Fleury et le comte d'Avaray formaient toute la suite des augustes exilés. Ce dernier raconte cette pénible odyssée au cardinal Maury dans une lettre datée de Memel, le 30 janvier. Non loin de Memel, les voyageurs furent assaillis par une tempête horrible. Des tourbillons de neige aveuglaient les postillons et effrayaient les chevaux. Une des voitures fut renversée. Un des domestiques, en tombant, se démit le bras. Il semblait que Dieu abandonnait, comme les rois et les peuples, la famille des Bourbons. Il est consolant de penser qu'il restait pourtant à ces princes, si durement éprouvés, des serviteurs fidèles dont la foi en l'avenir ne se démentait pas. Tel était le comte d'Avaray, qui écrivait à Maury : « J'ignore quel sera le terme de tant de maux, mais ce n'est pas à vous que j'ai besoin de dire que mon dévouement à mon roi ne finira qu'avec ma vie. »

Le cardinal Maury n'avait pas l'âme aussi fortement trempée, et son dévouement à son roi devait finir longtemps avant sa vie. Était-il bien sincère quand il écrivait de Montefiascone au comte d'Avaray : « Tandis que tout le monde s'afflige et désespère de l'avenir, moi je m'y confie, et j'aime à me flatter que Bonaparte, vainqueur de l'Autriche, ne résistera pas à la tentation de se mon-

trer le plus grand et le plus sage de tous les hommes en remettant la couronne sur la tête de son roi. » Il semble difficile que Maury ait pu se faire longtemps les illusions dont ses lettres sont l'écho et qu'il ait sérieusement compté sur une restauration accomplie par les mains du vainqueur de Marengo. Il était certainement à même de constater que le Premier consul ne travaillait que pour lui-même, et peut-être, en voyant se consolider le pouvoir de l'*usurpateur*, pendant que le légitime roi de France errait à travers l'Europe à la recherche d'un asile, se préparait-il dès ce moment à se tourner vers le soleil levant.

En juin 1801, le Pape, sur les instances de Cacault, le ministre de Bonaparte, à Rome, se décida à envoyer le cardinal Consalvi à Paris pour conduire les négociations engagées par le Saint-Siège avec le Premier consul. Maury, à cette époque, était très mal vu dans l'entourage de Bonaparte. Cacault avait été chargé de remettre au Pape une note de Talleyrand, conçue en ces termes : « La mauvaise conduite du cardinal Maury, constamment soutenue depuis l'origine de la révolution, est connue de tout le monde. Le Premier consul m'ordonne de déclarer que l'accueil qu'on lui fait à Rome et l'asile qu'on lui accorde dans les États du Pape ne peuvent se concilier avec le désir que montre Sa Sainteté de bien vivre avec le gouvernement français. Il est très surprenant en effet que Sa Sainteté n'ait pas encore éloigné de sa personne un homme connu comme l'un des ennemis les plus acharnés de la France. »

C'était demander au Pape l'exil du cardinal Maury. Celui-ci, d'ailleurs, ne fut pas inquiété. Mais il eut bien soin de renseigner Louis XVIII sur la petite persécution dont il était l'objet, en lui faisant remarquer que c'était sa qualité seule de ministre du « roi de France » qui lui attirait de pareils désagréments.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'un traité définitif venait d'être conclu entre le Saint-Siège et la France. Dans sa lettre du 29 juillet 1801, écrite de Montefiascone et adressée directement à Louis XVIII, Maury informe son auguste correspondant que le courrier qui a apporté cette grande nouvelle est parti de Paris le 17 et qu'il est arrivé à Rome le 25. Mais, ajoute-t-il, « le Pape a gardé jusqu'à ce moment le silence le plus absolu sur ce traité, qui doit être ratifié quarante jours après sa date, sans que l'on sache encore si ce sera par une bulle ou dans une forme diplomatique. »

La vérité, c'est que Maury, tenu à l'écart, n'était informé de rien de ce qui se passait et ne pouvait guère renseigner utilement Louis XVIII.

Après la signature du concordat, le Premier consul, pour témoigner sa satisfaction au Pape, fit évacuer les États de l'Église par les

troupes françaises. Il laissait seulement à Ancône 2000 hommes, qui devaient être entretenus aux frais de la France.

Dans sa retraite de Montefiascone, le cardinal Maury recevait souvent des officiers français qui passaient pour se rendre à l'armée de Tarente ou pour en revenir. Il aimait à les retenir à dîner et à les faire causer sur la politique. Dans une très curieuse lettre écrite en chiffre à Louis XVIII, le 6 octobre, il rend compte de l'impression que lui ont laissée ces entretiens :

« Ils entendent parler du roi avec plaisir et ne l'appellent jamais que le roi, mais ils sont enthousiastes de Bonaparte au plus haut degré. Ils conviennent que le retour du roi serait l'unique moyen d'assurer la paix en France; mais ils ajoutent que si le roi revenait, il voudrait ramener avec lui sa noblesse, que cette noblesse prétendrait encore occuper seule toutes les places, comme par le passé, c'est-à-dire les fouler tous aux pieds, et que pour y parvenir il faut qu'elle leur marche à tous sur le corps... La révolution n'est plus pour eux une théorie de principes, mais une simple affaire d'intérêt..... »

Après le concordat, les lettres échangées entre Louis XVIII et le cardinal Maury deviennent moins fréquentes, et l'on y sent une sorte de gêne chez celui-ci et de froideur chez celui-là. Dans sa dernière lettre de 1802, lettre non chiffrée, Maury laisse entendre à son auguste correspondant qu'il ne conserve plus d'espoir du rétablissement sur le trône de la maison des Bourbons. Le 1er janvier 1803, le cardinal envoie au roi sa lettre du jour de l'an. Elle reste sans réponse, et plus de trois mois se passent sans aucun échange. Tout à coup arrive à Montefiascone un pli contenant une communication importante. Louis XVIII informait Maury de propositions que le roi de Prusse lui avait faites et de la façon dont il les avait accueillies. Mgr Ricard a retrouvé dans les papiers du cardinal la note dans laquelle Louis XVIII résumait la conversation qu'il avait eue avec le président de Meyer, envoyé du roi de Prusse. Le président était chargé d'établir les bases d'une entente entre le Premier consul et le chef de la famille des Bourbons. Il fit observer à Louis XVIII que Bonaparte n'avait pas renversé le trône de France, qu'il n'avait eu aucune part aux horreurs de la révolution, qu'il l'avait, au contraire, terminée. Il s'étendit sur les bienfaits que la France, et même l'Europe, devaient à Bonaparte. Il dit que la révolution était consolidée, puisqu'il n'y avait plus ni factions au dedans ni guerre au dehors. Une réaction était-elle possible? Non, parce que tout le monde en France a besoin de repos, et que partout existent des intérêts incompatibles avec l'ancien régime. Quant au nouvel ordre de choses créé par la révolution, les souve-

rains de l'Europe l'ont reconnu et ils le maintiendront par devoir, par conscience et par intérêt.

Dans ces conditions, continuait le président de Meyer, la maison de Bourbon reste sans appui et même sans moyens d'existence dans l'avenir, car les secours que Louis XVIII reçoit de la Russie peuvent manquer à ses successeurs. Dans quelques années, Bonaparte ne trouvera plus d'avantage à mettre un prix à la résignation; ne serait-il pas sage de profiter du moment opportun pour transiger avec lui honorablement, utilement et sûrement? Utilement, car le Premier consul ferait à la famille de Bourbon un sort brillant; sûrement, parce que la Prusse, la Russie et les autres puissances garantiraient le traité; honorablement, puisque le sacrifice fait par Louis XVIII et sa famille consoliderait le repos de la France et de l'Europe entière.

Louis XVIII n'hésita pas un instant à repousser les propositions presque injurieuses qui lui étaient adressées. C'est dans un langage plein de dignité et de modération qu'il répondit :

Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher. Mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger sur mes droits. Loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.

J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux, du moins, pouvoir dire comme lui : « Nous avons tout perdu, fors l'honneur. »

Maury n'approuvait point la fière réponse du chef de la maison de Bourbon aux propositions de Bonaparte. Il s'en expliqua à M. d'Avaray, qui était en ce moment près de lui, à Montefiascone. Louis XVIII prit la peine d'exposer les raisons de son refus dans une longue et noble lettre adressée de Varsovie au cardinal, le 10 août 1803. Et quelque temps après Maury lui écrivait :

J'ai reçu la superbe dépêche dont Votre Majesté a daigné m'honorer le 10 du mois d'août. Sans la moindre adulation, sans la moindre complaisance et sans autre déférence que l'assentiment dû par tout esprit sage à la vérité, je déclare que ce nouveau chef-d'œuvre a porté la conviction la plus entière et la plus irrésistible dans mon âme.

Après ce préambule, Maury entretenait Louis XVIII de la rupture de la paix d'Amiens qui venait de se produire, des conséquences que la guerre pouvait avoir et enfin de la situation qui lui était faite dans son exil de Montefiascone, où on l'accablait de dégoûts pour faire la cour à Bonaparte. Il terminait en demandant à Louis XVIII de l'autoriser à écrire au Premier consul :

J'esquivai l'année dernière d'écrire à Bonaparte pour les bonnes fêtes, hommage que le Pape lui fit rendre par tout le Sacré-Collège. Je crains de ne pouvoir pas éloigner de moi le calice cette année. On me dit que je ne puis me séparer de mon corps et que je ne dois pas me sacrifier inutilement pour refuser une lettre de bureau. Je supplie Votre Majesté de me donner des ordres à ce sujet, et, quels qu'ils soient, je les exécuterai fidèlement.

La réponse de Louis XVIII à l'étrange demande du cardinal Maury ne se fit pas longtemps attendre. Elle était spirituelle, ironique et dédaigneuse. En voici un passage qui dut blesser profondément le cardinal :

Le roi voit avec une peine bien vive la position personnelle du cardinal Maury. Il faudrait être sur les lieux pour bien juger des sacrifices que cette position et l'unanimité des démarches du Sacré-Collège peuvent imposer au cardinal Maury. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi n'en sera pas plus scandalisé qu'il ne le fut jadis de lui voir porter un ruban tricolore [1].

La correspondance du cardinal Maury avec le royal exilé de la maison de Bourbon se termine, le 21 février 1804, par une lettre dans laquelle il déclare à Louis XVIII qu'il donnerait volontiers sa vie pour mettre le roi sur son trône, mais que, dans sa triste position, ne pouvant être d'aucune utilité, il doit suivre les avis, ou plutôt les ordres qu'on lui donne, et s'occuper uniquement de son métier. Louis XVIII dut certainement se dire en recevant cette lettre que c'était pour prendre congé. Cependant c'est le cardinal Maury que Louis XVIII chargea de remettre au Pape sa protestation contre l'acte important que Bonaparte avait accompli en ceignant la couronne impériale. Il lui demandait en même temps de l'éclairer de ses lumières dans des circonstances aussi graves. Il faisait appel à la tête, au cœur et à la plume de M. le cardinal Maury, qu'il appelait « le plus éloquent des défenseurs de la monarchie ».

Maury ne répondit rien. Ses lettres prenaient maintenant le

[1] Allusion à une cocarde de rubans tricolores que Maury avait portée à la fête de la Fédération en 1790.

chemin de Paris. Elles oubliaient celui de l'exil. La rupture avec Louis XVIII était consommée. Maury se donnait tout entier à un nouveau maître. La volte-face fut rapide. Et on ne le vit plus se retourner vers les vaincus qu'il avait allègrement abandonnés.

Les premières démarches de Maury auprès du vainqueur de l'Europe datent de 1803. Il y a dans la correspondance annotée par Mgr Ricard une lettre, en date du 1er décembre 1803, adressée au Premier consul et où se trouve cette phrase : « Je le supplie (le Premier consul) d'agréer avec bonté le gage de mon dévouement et de m'honorer de ses ordres toutes les fois qu'il daignera me croire propre à les exécuter. » L'Evangile dit qu'on ne peut pas servir deux maîtres à la fois : que penser du cardinal Maury remplissant auprès du Pape les fonctions d'ambassadeur de Louis XVIII, investi de toute la confiance du chef de la maison de Bourbon, initié à tous ses projets, et écrivant à Bonaparte pour lui demander *ses ordres!*

Maury a voulu justifier sa conduite en invoquant les ordres du Pape, son amour de la patrie et son souci des intérêts de l'Eglise. Malheureusement pour lui, on peut constater par ses lettres que les intérêts du Pape, de l'Eglise et de la France ne lui faisaient pas négliger les siens.

C'est en septembre 1804 que l'adhésion du cardinal Maury à l'empire fut rendue officielle et publique par l'insertion au *Moniteur* d'une lettre qu'il avait fait parvenir à l'empereur, par l'entremise du cardinal de Belloy. Plus tard, Maury, nommé archevêque de Paris, rendait visite à une grande dame, très admiratrice de son talent, mais très royaliste. Dans le salon où elle reçut le nouvel archevêque, resplendissait en bonne place le portrait de Maury. Le visiteur, charmé, en exprima tout son contentement : « Mais, Eminence, fit la dame, vous ne voyez donc pas que c'est votre portrait avant la lettre? »

Le mot était cruel. Il a marqué une date ineffaçable dans la vie du cardinal. L'histoire, qu'on dit impartiale, a distingué dans Maury deux hommes : le Maury d'avant la lettre et le Maury d'après la lettre.

Napoléon se montra presque aussi satisfait d'avoir fait la conquête de Maury que d'une victoire en bataille rangée. Le 24 février 1805 il écrivait au cardinal : « Vous ne devez pas douter que je ne saisisse toutes les occasions de vous convaincre du véritable intérêt que je prends à tout ce qui peut faire l'objet de vos désirs, ainsi que de la parfaite estime que j'ai pour vous. » Au mois de juin, Cambacérès informa le cardinal que l'empereur l'invitait à son couronnement comme roi d'Italie, cérémonie qui devait avoir lieu

à Milan. Le ministre ajoutait que, au cas où l'invitation ne lui parviendrait pas à temps, il avait ordre de l'aviser que l'empereur, après le couronnement, s'arrêterait à Gênes, qu' « il ferait ainsi la moitié du chemin » et qu'on espérait que le cardinal Maury « ferait l'autre moitié ». Maury accourut à Gênes, là il se rencontra, pour la première fois, avec le grand homme : « Après cinq minutes de conversation, disait-il en sortant, je fus ébloui et me sentis tout à lui. »

Le dévouement de fraîche date de Maury pour Napoléon était tel qu'il lui fit oublier ses devoirs envers le chef de l'Eglise. L'entente de l'empereur avec le Pape avait peu duré. Après la rentrée de Maury en France, commença cette lutte entre le conquérant de l'Europe et le chef du monde catholique, qui ne devait se terminer qu'avec la chute de l'Empire. Pendant que Napoléon, après avoir fait enlever le Pape de Rome, le traînait, prisonnier, de Rome à Savone, de Savone à Fontainebleau, le tenait dans une dure captivité et dispersait les cardinaux les plus vénérables dans les prisons d'Etat, le cardinal Maury épuisait pour le nouveau persécuteur de l'Eglise le vocabulaire de la flatterie, le remerciant « de ce qu'il faisait pour l'Eglise », l'appelant « le restaurateur de nos autels, le libérateur, le régénérateur, l'homme de la Providence, le héros de l'histoire et de la postérité ».

Il court de nombreuses légendes sur cette partie de la vie du cardinal Maury, et, trop souvent, elles ne sont rien moins que flatteuses pour lui. Telle est celle qui se rapporte à sa nomination à l'archevêché de Paris. C'était le cardinal Fesch qui avait été d'abord désigné par l'empereur. Quelque temps après, Napoléon, recevant le cardinal Fesch, lui demanda pourquoi, étant nommé archevêque de Paris, il n'administrait pas son diocèse.

— J'attends, répondit Fesch, que le Pape m'ait donné l'institution canonique.

— Mais en attendant, répliqua Napoléon, le chapitre vous a donné des pouvoirs.

— C'est vrai, répondit le cardinal; toutefois, je n'oserai pas en user dans la circonstance.

— Je saurai bien vous y forcer.

— Sire, *potius mori!* répliqua, tout ému, le cardinal.

— Ah! plutôt Maury; soit, vous l'aurez.

Mgr Ricard semble douter de l'authenticité de cette anecdote qui tendrait à faire croire que la nomination de Maury à l'archevêché de Paris serait sortie d'un jeu de mots. En tous cas, Maury ne manifesta pas les mêmes scrupules que d'autres, il accepta de Napoléon le titre d'archevêque de Paris et prit en mains l'administration du

diocèse sans attendre l'institution canonique. Le Pape lui en témoigna son mécontentement en termes sévères dans son bref du 5 novembre 1810. Après avoir rappelé les motifs qui lui faisaient un devoir, « dans l'état présent des choses », de refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur, le Pape ajoutait : « Mais, d'ailleurs, qui vous a dégagé de ce lien qui vous unit à l'église de Montefiascone? Qui est-ce qui vous a donné des dispenses pour être élu par un chapitre et vous charger de l'administration d'un autre diocèse? Quittez donc sur-le-champ cette administration. Non seulement nous vous l'ordonnons, mais nous vous en prions, nous vous en conjurons, pressé par la charité personnelle que nous avons pour vous, afin que nous ne soyons pas forcé de procéder, malgré nous et avec le plus grand regret, conformément aux statuts des saints canons... »

Maury resta sourd aux nobles supplications du Saint-Père et ne se conforma point à ses ordres. Il continua à exercer les fonctions d'archevêque de Paris sans avoir reçu l'institution canonique. Ce n'était plus qu'un courtisan de César et un prêtre révolté contre le chef suprême de l'Eglise. Maury a nié avoir reçu, au moins officiellement, ce bref du Pape, demeuré célèbre dans l'histoire religieuse du premier Empire. Il est impossible de prendre au sérieux une si piètre excuse.

Non content de désobéir aux ordres du Pape, Maury, voulant complaire à l'empereur, se rendit auprès de Pie VII, captif à Fontainebleau, pour lui porter les reproches et les remontrances de Napoléon. Malgré sa douceur patiente, le Pape ne put supporter une telle inconvenance de la part d'un homme qui n'avait jamais reçu de lui que des bienfaits. Se levant, non sans effort, de son fauteuil, il prit Maury par la main et le mit hors de chez lui.

Nous sommes arrivés ici à la période la plus triste de la vie du cardinal. Comblé d'honneurs par Napoléon, archevêque de Paris après avoir été premier aumônier du roi Jérôme, Maury était repoussé pourtant par la société parisienne, qui ne voyait en lui qu'un ambitieux sans scrupules et sans dignité. Il vivait presque dans l'isolement quand survinrent les désastres de 1814 et la chute de l'Empire. Jusqu'au dernier moment il crut en l'étoile du glorieux capitaine à la fortune duquel il s'était attaché. Ses dernières illusions s'enfuirent au bruit de la canonnade qui se faisait entendre le 29 mars 1814 dans les faubourgs de Paris. Paris venait d'ouvrir ses portes quand un ami vint l'avertir qu'il était temps de fuir s'il ne voulait pas être exposé aux représailles et aux vengeances des alliés. A cet instant, il eut une fière attitude. Le Maury de 1791 se retrouva en lui : « Je n'ai pas eu peur, dit-il, des lanternes et des

poignards de la révolution et je ne tremblerai pas devant les Cosaques. » Cependant, sur les instances des siens, il essaya de partir. On ne voulut pas le laisser franchir la barrière. Il rentra à l'archevêché, mit sa soutane rouge, passa la décoration de grand-croix de l'ordre de la Réunion, que l'empereur lui avait conférée en 1813, et s'en alla se promener paisiblement dans le jardin, tandis que les Cosaques, pour qui la pourpre romaine était un spectacle inconnu, le regardaient avec curiosité.

Il donna, avec le chapitre métropolitain, son adhésion à la déchéance de Napoléon et tenta vainement d'obtenir une audience du comte d'Artois. Le 9 avril 1814, le chapitre métropolitain de Paris, s'étant assemblé sous la présidence du vicaire général, révoqua les pouvoirs qu'il avait donnés, quatre ans avant, au cardinal Maury.

Maury reçut bientôt l'ordre de quitter la France dans le plus bref délai. Humilié, triste, malade, il se mit en route pour regagner son ancien évêché de Montefiascone. Il était persuadé qu'il y rentrerait sans obstacle. Sa déception fut grande quand il reçut, au cours de son pénible voyage, la nouvelle que le Pape l'avait suspendu, par un *motu proprio* en date du 3 mai, de tout exercice de juridiction épiscopale dans les deux diocèses de Montefiascone et de Corneto. Il supporta assez philosophiquement cette nouvelle disgrâce : nous en avons le témoignage dans une lettre qu'il écrivait, à cette époque, à ses nièces, Mmes de Biliotti et de Rouly :

Les coups de barre ne me font rien; les coups d'épingle me mettent au champ. On ne gagne jamais avec moi une ligne de terrain. Ma liberté me reste entière si l'on veut me commander. J'ai l'esprit plus que tranquille, puisque ma conscience n'est point agitée. Je ne me sens aucun besoin d'être plaint dans ces variations de la fortune, que je brave sans craindre qu'elles puissent me surmonter jamais.

C'est la lettre d'un homme se raidissant contre la mauvaise fortune et déterminé à lutter jusqu'au bout. Par moments, cependant, il avait des affaissements et faisait, mélancoliquement, un retour sur lui-même. Il jetait un coup d'œil en arrière sur sa vie et se demandait si les amertumes de sa longue carrière n'en avaient pas dépassé les joies :

J'ai des affaires et des embarras par-dessus la tête... Ce ballottage me fait regretter quelquefois de ne m'être pas borné à la vie végétative de mon pays. La fortune m'a fait payer trop cher ses caprices, et ceux qui m'ont envié ses faveurs, sans examiner les travaux ou les dangers qui en ont précédé l'inconstance, doivent jouir de mes peines avec

une infernale volupté. Je touche peut-être à ma cinquième révolution, et c'est fort honnêtement payer ses prospérités.

Le retour de l'île d'Elbe acheva de perdre le cardinal Maury. Napoléon était à Paris et l'Europe était en émoi. Murat avait fait pénétrer l'armée napolitaine dans les États pontificaux, et Pie VII avait quitté Rome pour se retirer à Gênes. Maury, au lieu de suivre le Pape, commit la faute de rester à Rome. La « junte d'État », qui gouvernait au nom du Souverain Pontife en son absence, était composée de cardinaux auprès desquels Maury n'était pas, suivant une expression connue, en odeur de sainteté.

On prétendit que le cardinal Maury conspirait et songeait à retourner en France. On obtint du Pape un ordre d'arrestation, et le 12 mai, au milieu de la nuit, Maury fut arraché de son lit et conduit au château Saint-Ange. On l'enferma dans la cellule qu'avait occupée Cagliostro. Il resta plus de trois mois dans cette prison humide. Il y prit le scorbut. Le 26 août, le cardinal Consalvi, informé de la triste situation du malheureux évêque de Montefiascone, ordonna la translation du captif au couvent de Saint-Sylvestre, situé sur le mont Cavallo, dans un air salubre. Peu de temps après, le cardinal Consalvi vint lui apporter le pardon du Pape. Pie VII acceptait la proposition que lui avait faite Maury de donner sa démission de l'évêché de Montefiascone; et, dans l'inépuisable bonté de son cœur, il lui assignait, sur la chambre apostolique, une dotation de quatre mille piastres, ce qui formait le traitement annuel des cardinaux statistes, quand ils n'étaient pas pourvus de bénéfices ecclésiastiques.

Louis XVIII se montra moins généreux que le Pape à l'égard de Maury, bien qu'il en eût reçu de moins graves offenses. Il se refusa à toute réconciliation et laissa sans réponse une lettre du cardinal, en date du 7 décembre 1815, qui appelait toutes les prospérités « sur le roi et son auguste famille ». Lorsque l'Académie française fut rétablie sous son nom traditionnel, le nom de Maury en fut rayé.

La colère royale se manifesta contre Maury même dans la mort et lui refusa les honneurs de la sépulture en l'église de la Trinité-du-Mont. Les restes de Maury, mort à Rome le 11 mai 1817, à l'âge de soixante et onze ans, reposent auprès du maître-autel de la *Chiesa Nuova*, entre les cercueils du cardinal Baronius et du cardinal Tarugi.

H. de Kérohant.

MICHELET

ROYALISTE ET CATHOLIQUE

Michelet royaliste et catholique! Cela semble un paradoxe, une ironie; et cependant c'est la révélation qui vient de nous être faite par lui-même, par la publication posthume de ses notes intimes à l'époque où, professeur d'histoire des Enfants de France à la fin de la Restauration, il entreprenait, pour se reposer de ses travaux, un voyage en Italie. C'est sa veuve qui a recueilli pieusement ces notes pour honorer sa mémoire, et le volume, consacré surtout aux impressions du voyageur sur la Ville éternelle, honore, en effet, le jeune universitaire de 1830 en nous montrant en lui un tout autre homme que le philosophe incrédule et l'auteur hostile des *Jésuites*, du *Prêtre* et de *la Famille*, et de tant d'autres écrits jetés plus tard aux mauvaises passions de la foule.

Mme Michelet a donné à ce volume le titre de *Rome*, mais son vrai titre serait celui de cet article parce qu'il exprime et résume exactement les croyances religieuses et les tendances politiques dont était alors animé le futur historien de la Révolution française. Le fait est assez curieux pour qu'on s'y arrête, et comme il était inattendu, quelques citations sont nécessaires pour en établir l'invraisemblable vérité.

Michelet, professeur d'histoire au collège Bourbon et à l'École normale, avait été chargé en 1829 d'enseigner l'histoire à Mlle de Berry, petite-fille de Charles X et sœur aînée du duc de Bordeaux, qui devint duchesse de Parme. Le professeur allait alors le matin à la messe avec recueillement, et le soir à la cour en culotte courte. Plus tard, ce furent les princesses filles de Louis-Philippe, la reine Louise de Belgique, la princesse Clémentine de Saxe-Cobourg-Gotha, qui reçurent ses leçons aux Tuileries, ainsi que M. le duc d'Aumale, qui aimait à le rappeler à l'Académie française il y a dix

ans, dans le discours où il saluait l'entrée de M. Rousse au palais Mazarin.

C'est sur le conseil de M. de Martignac que Michelet fut appelé à l'honneur de donner des leçons aux Enfants de France. Avant d'accepter, il alla consulter celui de ses maîtres qu'il croyait le plus autorisé dans cette circonstance délicate, M. Guizot.

« Il m'écouta, dit Michelet, sans m'interrompre, adossé à la cheminée, dans l'attitude de raideur qui lui était habituelle, et qui a toujours gêné, près de lui, mon abandon. Quand ce fut fini, il me laissa un instant à mes perplexités, puis, vivement, et je lui en sais gré encore au bout de tant d'années, il releva ainsi mon courage : « Si l'on vous a nommé, c'est que vous êtes le premier en « mérite, et le premier encore, lorsqu'il s'agit d'une mission si déli- « cate à remplir.

« Le passé est si récent, qu'il éveille les inquiétudes pour l'avenir. « Quelle sera la destinée de ces deux enfants, car on vous don- « nera certainement, aussi, le jeune prince? Quelle que soit leur « destinée, je compte, pour les y préparer, sur les enseignements « de l'histoire. Mais pour qu'ils leur profitent, dans un si jeune « âge, il faut que ce soit pour eux, avant tout, une séduction. Et « vous seul êtes maître en cet art. »

Michelet rendait alors hommage à l'esprit libéral de la Restauration, et, en même temps, il ne cachait pas ses croyances religieuses. Dès 1823, écrivant à un de ses meilleurs élèves, le vicomte de Saint-Priest, qui se trouvait à Rome au moment d'un conclave, il lui disait :

« Dès l'instant que vous teniez à voir l'élection d'un pape, quel dommage, avec vos heureuses dispositions pour la théologie, que vous ne vous y soyez pas pris quelques siècles plus tôt.

« Vous savez comment cela se pratiquait dans la primitive Église? Souvent le nom d'un laïque était prononcé, il passait de bouche en bouche et on le proclamait malgré lui, témoin saint Ambroise, archevêque de Milan. Votre âge n'eût pas fait obstacle.

« Il aurait fallu être bien illettré pour ne pas se convertir. Vous m'auriez fait bibliothécaire du Vatican ou même nommé cardinal... Votre absolution eût fait ma fortune ou tout au moins mon salut. »

Michelet avait alors trente-deux ans. Le voilà donc professeur de Mlle de Berry. Ecoutons-le lui-même dans les notes attachantes que publie sa veuve :

« Elle avait neuf ans lorsqu'elle devint mon élève. Très frêle de santé, elle inquiétait souvent ses gouvernantes : Mme de Gontaut-Biron, et l'excellente Mlle Vachon, qui vivait nuit et jour près d'elle.

« Il fallait donc la bien ménager, chose difficile, car la faiblesse

physique semblait avoir aiguisé d'autant plus, chez cette enfant, l'intelligence. Sérieuse, attentive, réfléchie, trop pour son âge, ses questions m'ont plus d'une fois jeté dans l'étonnement. Avec cela, une grande avidité pour apprendre. Les devoirs qu'on lui donnait à rédiger n'étaient jamais assez longs à son gré. Nous étions sans cesse occupés à modérer son zèle.

« Lorsqu'aux premières grandes vacances, la cour partit pour Dieppe, il fallut lui promettre que les leçons seraient continuées par correspondance. Je l'entends encore me dire de sa voix d'enfant, si joliment timbrée : « N'est-ce pas, vous exigerez que « là-bas je travaille autant qu'ici? » Et, se retournant avec vivacité vers Mlle Vachon : « De cette manière, mon amie chérie, moi aussi, « j'aurai des lettres de M. Michelet. »

« J'ai conservé de cette époque ses deux premières réponses, — qui sont des devoirs, — parce qu'elles me donnent raison lorsqu'au bout de tant d'années je m'attendris encore sur *Elle*. »

Ces deux lettres sont vraiment curieuses et étonnantes. Les voici :

« Il est vrai, monsieur, que j'avais une grande idée des Romains; je les croyais loyaux et justes. Je n'aimais pas les Athéniens, parce qu'ils étaient trop légers. Tout en préférant les Spartiates, que je trouvais plus francs, mais trop austères, je croyais que le caractère des Romains tenait le milieu entre celui de ces deux peuples. J'ai conservé cette idée jusqu'à la guerre des Samnites, mais je l'ai perdue au moment du traité rompu avec Posthumius, avec l'*assentiment* de la *nation*.

« Je vous ai suivi sans difficulté dans ce que vous m'avez tracé sur les hommes célèbres dont la science a été résumée par Aristote. Vous me demandez mon opinion sur le motif qui fit agir Thémistocle à Salamine. Je pense que le détroit était une position plus avantageuse pour les Grecs; sans cela, Thémistocle aurait reculé comme il l'avait fait à Artemisium.

« L'observation que vous faites en faveur des Ioniens m'a beaucoup frappée; elle prouve que le luxe devient moins nécessaire quand on a les jouissances de l'esprit.

« Je ne comprends pas bien clairement s'il faut que j'approuve l'action du peuple athénien qui ne voulait pas laisser à Périclès la gloire d'avoir élevé les Propylées, le Parthénon, etc.

« Veuillez, monsieur, avoir la bonté de m'en parler dans votre prochaine lettre que je recevrai avec grand plaisir.

« LOUISE.

« Dieppe, 24 août 1829. »

« Quand vous m'avez fait étudier l'histoire grecque, monsieur, j'étais si frappée de la grandeur des Grecs et des Carthaginois, que j'avais peine à comprendre comment les Romains seraient un jour les maîtres du monde. Je pense comme vous que le genre humain eût été bien malheureux sous la domination des Grecs et des Carthaginois. Je me rappelle, à ce sujet, la preuve de modération que donnèrent les Romains en se retirant sur le mont Aventin. Vous m'avez fait remarquer que les Grecs auraient, en pareil cas, pillé les maisons des riches.

« Les Carthaginois eussent rendu le monde bien plus malheureux encore. J'ai trouvé les vers anglais que vous m'avez envoyés très beaux, ainsi que la réflexion qui termine votre lettre : « La « Providence amène tous ces évènements pour notre bonheur. »

« Votre citation me donne l'envie de vous en faire une. C'est une phrase de Bossuet qui rappelle par quels faibles moyens le christianisme s'est propagé, après avoir été préparé par de si grands bouleversements. Cette phrase, la voici :

« Alors seulement, et ni plus tôt ni plus tard, ce que les pro- « phètes et le peuple juif, lorsqu'il a été le plus protégé et le plus « fidèle, n'ont pu faire, douze pêcheurs envoyés par Jésus-Christ et « témoins de sa résurrection l'ont accompli. »

« Je suis charmée que vous soyez content de ma première lettre. Je recevrai avec grand plaisir votre réponse.

« LOUISE.

« Dieppe, 10 septembre 1829. »

Après la fille, la mère. Voici le portrait plein de couleur que trace Michelet de la duchesse de Berry :

« Madame la duchesse de Berry, — Carolina de Naples, — n'assistait à mes leçons que par échappées. Lorsque la cour était à Saint-Cloud, elle devait traverser la salle d'études pour se rendre chez sa belle-sœur, Mme la duchesse d'Angoulême. Alors, debout, elle écoutait un instant, jetait un mot aimable au professeur, embrassait sa fille et s'éclipsait.

« Très intelligente, mais vive et mobile à l'excès, je ne sais s'il lui eût été possible d'en prendre beaucoup plus et de fixer longtemps une même pensée. Cette mobilité extrême révélait déjà ses origines méridionales. Mais les jours où elle passait sans paraître nous apercevoir, et qu'à sa démarche inquiète, à l'éclat sombre du regard, on devinait, sans paroles, le trouble et l'agitation d'un orage intérieur, ces jours-là, on se ressouvenait que cette enfant du Midi était née, de plus, entre deux volcans.

« La lave brûlante semble, en effet, couler avec le sang, dans les veines de ces filles du Vésuve et de l'Etna.

« Quelques piqûres faites à son amour-propre de reine me fournirent cependant, à plusieurs reprises, l'occasion de lui apprendre l'histoire de son pays qu'elle ignorait complètement. Je raconterai notre premier entretien parce qu'il donnera au lecteur un portrait de la femme, peint par elle-même, et d'une ressemblance frappante.

« C'était un matin. Je causais avec Mlle Vachon, attendant Mademoiselle, un peu souffrante. Mme de Berry apparut dans un élégant déshabillé et fit comprendre, par un geste, qu'elle avait à me parler. Dès que la gouvernante se fut retirée, la duchesse vint s'asseoir assez familièrement près de moi, et me pria de l'éclairer sur un point de l'histoire d'Italie qui avait été la veille fort discuté dans son entourage. Les parties n'ayant pu se mettre d'accord, elle avait été prise pour arbitre, ce qui, de son aveu, l'avait jetée dans le plus grand embarras.

« En riant, elle me dit : « Pour m'en tirer honorablement, j'ai « pris un prétexte, une affaire urgente qui m'obligeait à sortir, et « j'ai remis à ce matin ma réponse. Je viens donc bien vite me « renseigner près de vous. »

« Elle reçut de fort bonne grâce la petite leçon qui devait la faire valoir; elle écouta même un peu au delà, comme une personne qui est vivement intéressée. Puis, tout à coup, elle se leva, repoussa son fauteuil, et, avec la mutinerie d'une enfant dépitée, elle s'écria : « Je rougis de mon ignorance, mais il n'y a vraiment pas de ma « faute. Je ne sais rien, parce qu'on ne m'a rien appris. Personne « ne s'est occupé de mon éducation, et c'est dommage. Je vous « assure, M. Michelet, que j'eusse été, autant que Louise, une « bonne élève. Si j'essayais?... Mais c'est trop tard, n'est-ce pas?... « Et puis, la petite, me voyant devenir aussi votre écolière, pour- « rait bien perdre une partie du respect qu'elle me doit. Pour en « imposer, il faut que les mères s'arrangent de façon à paraître en « savoir toujours beaucoup plus que leurs filles. N'est-ce pas aussi « votre opinion? »

« Inutile de dire que la trop mobile princesse n'attendit pas ma réponse. En femme gracieuse, plus qu'en reine, elle me tira sa révérence et rentra dans ses appartements. »

Achevons le tableau de cet intérieur qui, malgré le lointain, intéresse et attache comme tout ce qui rappelle l'ancienne monarchie :

« Le duc de Bordeaux n'assista jamais régulièrement à mes leçons. Mais il en avait l'écho par son gouverneur, M. de Damas. Celui-ci ne vint d'abord dans notre salle d'étude que sous le prétexte de quelque information ou d'un conseil à prendre près de

Mme de Gontaut-Biron, qui avait le titre de gouvernante des Enfants de France. S'il trouvait le cours commencé, par politesse il s'asseyait, écoutait et semblait s'intéresser. Un jour, il s'intéressa si réellement, qu'il me remercia et m'avoua, en même temps, les profondes lacunes de son éducation première, faite, je crois, dans l'exil. Puis, sans ambages, il me déclara qu'il allait se refaire écolier : « Le vôtre, M. Michelet, si vous le voulez bien. »

« Et cela se fit en effet. Seulement, pour que la chose restât secrète, j'allais le matin, de bonne heure, lui donner sa leçon, chez lui, rue de Varennes. »

« Une seule personne se tenait obstinément à l'écart de tout ce mouvement d'idées, d'études. C'était la triste Mme d'Angoulême. Appelée par son mariage à régner peut-être un jour sur la France, elle ne faisait rien pour se préparer à son futur rôle de reine. Son attitude habituelle, toute négative, semblait plutôt dire : « A quoi « bon? » J'ai su qu'en effet, l'avenir lui apparaissait fort en noir. A Saint-Cloud, l'été, je pouvais l'entrevoir dans un des salons du rez-de-chaussée, presque toujours seule, et toute repliée sur elle-même. Parfois, elle laissait aller sa tête dans sa main et restait ainsi des heures, comme ensevelie dans les ombres du passé. A cette époque, Mme d'Angoulême avait quarante-neuf ans. Rien ne restait plus au visage de sa beauté, de sa jeunesse, mais elle conservait encore de forts beaux bras. »

Michelet était reçu, aux Tuileries comme à Saint-Cloud, dans la plus affectueuse familiarité, mais à certains jours, l'étiquette imposait le costume : il fallait porter la culotte courte, les bas de soie, le jabot et les manchettes de dentelles. Le professeur s'en accommoda volontiers, et la poudre ne lui fut pas nécessaire, car dès l'âge de vingt-cinq ans, il avait les cheveux d'un blanc de neige.

C'est l'excès de travail qui l'avait ainsi blanchi, en fatiguant tout son organisme. Il était, comme il l'écrivait alors, « affamé d'érudition. » Mais le travail aussi est une débauche qui n'appelle pas moins que d'autres des réparations. Les médecins consultés, notamment l'illustre Récamier, imposèrent un voyage en Italie, et aux premiers jours de mars 1830, le jeune professeur, visiblement atteint, alla faire ses adieux aux Tuileries. Il y eut des larmes au château, et celles de Mlle de Berry furent touchantes.

« Elle avait remué mes entrailles, s'écriait un jour Michelet, racontant ce passé. Ah! l'aurais-je tant aimée, si elle n'eût été, à ce point, la fille de mon esprit! Et si charmante, si simple, si docile!... Tout mon regret, c'est que cet enseignement ait été si court et qu'il n'ait pu porter que des fruits éphémères... S'il

eût duré davantage, j'en eusse fait une femme et une si bonne reine! »

La pensée de la jeune princesse le suit partout dans ce voyage. Pour elle, il cueille sur les tombes vénérées du Campo Santo de Pise, « de toutes petites fleurs lilas qui semblent porter le deuil du passé ». A Rome, il en cueillera d'autres dans l'enceinte même du Colisée, parmi les ruines. Et en les envoyant à l'auguste enfant, il ajoute : « On les croirait rougies encore du sang des martyrs. »

A ces fragiles fleurs il joint une chose plus durable, son *Journal*, ses notes, destinées à lui donner, même à distance, la plus vive impression de Rome. *Elle* est d'autant mieux préparée à les recevoir, qu'ils ont déjà parcouru ensemble l'histoire des Romains de l'antiquité.

L'effet voulu était produit. Mlle Vachon, écrivant à Michelet, lui dit : « Vos lettres intéressent Mademoiselle au plus haut degré et Mme la duchesse veut que je vous le dise. »

Voilà donc le malade en route pour l'Italie. Il arrive la veille de l'Annonciation à Turin et il s'y arrête pour entendre la messe.

« ... Ce matin, jeudi, 25 mars, j'ai entendu une messe dite par le professeur Gazzera, secrétaire de l'académie des lettres, à qui je suis recommandé.

« C'était une belle grand'messe en musique, avec deux ou trois cents cierges allumés à l'autel. Ajoutez une pompe, une féerie qu'on n'imaginerait pas dans nos pays du Nord. Personne, à Paris, n'a chômé pour l'*Annonciation*. Ici, toutes les boutiques sont fermées, et le peuple, endimanché, remplit les rues. »

Après Turin, Pise, dont la beauté mélancolique le ravit et qu'il crayonne en une page exquise où le peintre et le poète mettent chacun leur couleur.

« Il y a un malentendu sur Pise. Malgré son malheur et la tristesse de ses palais déserts, malgré l'indicible mélancolie de ses soleils couchants, non, ce n'est pas *Pisa morta*. Il y a ici une grande douceur, un grand équilibre...

« J'ai voulu revoir le mystérieux petit cloître avant de partir. La lune ne l'éclaire encore que d'indécises lueurs. J'arrête mes pas, je retiens mon haleine, j'écoute... Qui sait si, dans ce grand silence de la nuit et dans une si grande intimité avec la mort, je n'entendrai pas s'exhaler, en faibles soupirs, la plainte du passé? Beaucoup d'étrangers se sont arrêtés ici, ont voulu y mourir. — Une âme malade, comme l'est la mienne, a aussi bien de la peine à s'arracher. Je ne conserverai de l'Italie, je le sens déjà, aucun souvenir, aucun regret plus vif que de cette ville de Pise. Florence

est bien splendide, Rome bien majestueuse et bien tragique; mais avec tout cela il me semble qu'il serait doux de vivre et de mourir ici, de dormir au Campo Santo. Ce n'est pas seulement, je l'avoue, parce que la terre en a été rapportée de Jérusalem sur je ne sais combien de galères; mais cette architecture arabe si légère, ces marbres noirs et blancs s'harmonisent si bien par leurs belles teintes jaunâtres avec le ciel et la verdure; et cette tour de marbre se penche d'un air si compatissant sur la vieille ville qui n'a conservé rien autre de sa splendeur... Ah! les pierres ont là un sentiment et une vie. — Dans ce cloître où tant de figures mystiques me regardent d'un œil scrutateur, je remarque, entre les antiques tombeaux étrusques et ceux des croisés italiens, la statue pensive de l'Allemand Henri VIII, le chevaleresque et religieux empereur, qui fut empoisonné dans la communion et mourut plutôt que de rejeter l'hostie.

« Il faut pourtant que je m'arrache... que je vous dise adieu, chers morts aimés près de qui j'aurais voulu vivre... Onze heures sonnent. Le courrier va me prendre pour me mener à Florence. »

C'est ainsi que Michelet décrit à Mlle de Berry les monuments et les paysages de cette contrée, sans se douter qu'elle en sera un jour la souveraine, « la bonne duchesse »; et, par une singulière rencontre, c'est à l'heure même où paraissent ces pages et se réveillent ces souvenirs qu'on découvre à Buenos-Ayres, au lendemain de sa mort dans un hôpital, l'Italien, jusque-là caché sous un faux nom, qui avait assassiné, en 1859, le duc de Parme, mari de la princesse...

A Florence, le premier regard du voyageur est pour le Dôme, œuvre étonnante de Brunelleschi. — « Dôme prodigieux de hardiesse, s'écrie-t-il, et si bien calculé qu'il fit descendre pour la première fois sur la terre la régularité du ciel et l'éternité des constructions de Dieu. »

A la célèbre galerie des Uffizi, c'est encore l'inspiration religieuse qu'il cherche par-dessus tout dans les chefs-d'œuvre de l'art.

« Ce qui me saisit dès l'entrée, dit-il, c'est le tableau d'un vieux maître de l'école italienne, du Pérugin : le *Verbe enfant*, un doigt sur la bouche, adoré de sa mère. Cette toile me frappe d'autant plus que l'intelligence du symbole est étouffée en Italie, depuis Raphaël, par le sentiment de la grâce et de la beauté physiques. Si l'on en excepte la *Vierge à la Chaise*, où le divin *bambino* rêve à ce qu'il pensera, on peut dire que les Italiens n'ont pas donné l'Homme-Dieu, l'Enfant-Dieu, mais seulement l'idéal de l'enfant, l'idéal de la mère, de la vierge selon la nature. Michel-Ange, surtout, n'y a rien compris. Titien est plus près de la tradition. Dans sa

belle *Descente de Croix*, la Vierge est morte de douleur, mais elle *comprend*. Par contre, la figure du Christ, d'une haute idéalité, n'a rien de l'infini divin. »

Mais c'est à Rome surtout que cette aspiration du divin se manifeste et que l'âme religieuse du voyageur s'épanche sous les voûtes sacrées, dans les catacombes, sur la poussière des martyrs.

Il arrive à Rome pour Pâques et aussitôt il se scandalise de la tenue des étrangers, des Anglais surtout, oublieux du respect dû aux églises et aux lieux sanctifiés par les plus vénérables souvenirs. Pour lui, il court d'abord au Colisée, dont la majestueuse grandeur le pénètre.

« C'est ici que le christianisme naît et s'affirme au milieu des persécutions; ici que la force impériale échoue contre la force morale. Une croix de bois noir est resté plantée au milieu de l'arène. C'est cette croix qui a vaincu le monde! »

Quelques jours après, il y retourne avec le même enthousiasme religieux. Pour lui, c'est là qu'est l'âme de Rome.

« Comme le Tasse, je dirais volontiers : « Ce que je cherche en « toi, ce ne sont ni tes colonnes, ni tes arcs de triomphe, ni tes « thermes, mais le sang répandu pour le Christ, et les os des mar- « tyrs dispersés sur cette terre maintenant consacrée. »

Et il ajoute avec recueillement : « J'ai baisé la croix du Colisée! »

Tous les monuments, toutes les ruines, l'attirent; il les étudie avec passion, mais sa pensée le ramène toujours au caractère particulier de la Rome chrétienne, à l'idéal supérieur et mystérieux qui plane sur la Ville éternelle.

« L'unité de Rome, dit-il, n'est pas dans les sept montagnes qui font cercle autour de son berceau, mais dans ses trois monuments : au centre, le Panthéon d'Agrippa, austère, imposant, sous sa forme symbolique; — aux deux extrémités de la ville, le Colisée, Saint-Pierre.

« Ces trois monuments marquent trois âges de la foi.

« Le Panthéon : l'ancien culte, les anciens dieux du paganisme, maîtres de la Cité.

« Le Colisée : la lutte des deux religions, l'une à son aube, l'autre à son déclin.

« Saint-Pierre : le christianisme devenu catholicisme, et prenant sa dernière forme temporelle, celle d'une monarchie qui fait servir les arts au profit du culte.

« Saint-Pierre a conquis Rome du Colisée au Vatican. »

Et s'exaltant dans sa méditation religieuse, il s'écrie : « Ceci est le lieu le plus *saint* du monde! »

Après le Colisée, il visite l'église, où le Moïse de Michel-Ange

lui donne l'image « d'un monde supérieur »; la Sixtine, où la fresque colossale du *Jugement dernier* l'écrase; puis, au Vatican, le Saint Jérôme, du Dominiquin, d'une foi si ardente, d'un désir si enflammé de recevoir son Dieu dans l'hostie!

Michelet admire, saisi d'émotion et de foi.

« Il n'est pas besoin, dit-il, de lui donner la communion. Dieu est en lui déjà, et le pénètre à des profondeurs infinies. On le sent, on le voit à l'effusion du regard. L'âme s'y fond tout entière, et dans quelle douceur!... C'est déjà l'évanouissement dans la vie d'au-delà... Qu'il doit être bon de l'entrevoir ainsi! »

Le jour de Pâques, Michelet s'écarte de la foule afin d'être plus à lui-même et à sa foi. La piété extérieure des Romains le gêne et la curiosité profane des touristes le choque. — « J'ai choisi pour mon repos une église inconnue... Celui qui a perdu la foi ne peut espérer la retrouver ici. Si j'ai délaissé les pompes du culte, c'est que j'ai apparemment le cœur trop chrétien. »

Et plus loin :

« C'est le matin, on officie. J'ai toujours pris plaisir à écouter les chants d'église, ceux surtout qui ont gardé quelque chose de la naïveté des mélodies du moyen âge. Le peuple qui les chantait en était l'auteur; il y mettait son âme. Il le fallait bien. Ces nefs immenses appellent la grande voix des foules, pour se remplir de la pensée de Dieu. »

Aujourd'hui, ses admirateurs et ses disciples se font une gloire de ne plus franchir le seuil des églises, en apprenant aux foules à s'en détourner.

Et quand il a tout vu, tout médité, les temples, les portiques, les colonnes, les arcs de triomphe, les ruines, les catacombes, tout, il se demande quelle est la synthèse de cette épopée historique, quelle a été, au fond, la mission secrète et providentielle de Rome?

« Sa mission, dit-il, ce fut d'établir l'universalité du droit. Le guerrier romain ne s'était cru d'abord appelé qu'à gouverner, par la force du pouvoir militaire, le monde sur lequel il régnait. Illusion de peu de durée. Lorsqu'il eut à conduire cette vaste machine, ce colossal empire qui était sa conquête, sur lequel se heurtaient, se combattaient les intérêts opposés de cent nations, ce conquérant se trouva être, avant tout, un administrateur, un légiste.

« ... L'ensemble des lois qui composent le *Code* des grands jurisconsultes de l'empire nous gouverne, en effet, depuis deux mille ans. La forme a pu changer, mais non pas le fond. Il reste immuable, parce qu'il repose sur un principe éternel, celui de l'égalité entre les hommes, et aussi sur une idée de justice impartiale.

« C'est le fonds même de Dieu. »

Toujours Dieu, toujours sa loi, sa morale, comme bases nécessaires de la civilisation. — Et on ne saurait produire un témoignage plus expressif des idées de Michelet à cet égard que la page éloquente qu'au point culminant de ses impressions sur Rome il consacre à Constantin. Là, sa pensée se manifeste tout entière, avec sa foi dans la nécessité sociale du christianisme et dans la divinité de son fondateur.

« Constantin fit une grande chose : il fit rédiger sous ses yeux la charte du christianisme au concile de Nicée. Ce fut la première réunion de l'Église chrétienne, le premier concile œcuménique, c'est-à-dire la première assemblée de la terre habitable sous la présidence de l'empereur. Cette assemblée eut pour résultat principal de condamner la première et la plus grande hérésie, celle d'Arius, lequel, regardant le Christ comme une créature humaine, faisait descendre le christianisme de l'état de religion à celui de philosophie, et cela, à l'époque où la civilisation humaine allait se réfugier dans le sein de la religion, pendant l'invasion des barbares. Que serait devenu le monde au moyen âge, si le christianisme n'eût pas été une religion? Or, il ne pouvait être constitué en religion que par le principe de la divinité. »

Descendu de ces hauteurs, Michelet reprend le chemin de la France, mais sa pensée religieuse le suit partout. Les Alpes, le Mont-Blanc, avec leurs neiges immaculées, lui semblent « un autel » d'où l'âme s'élève plus aisément vers l'infini; et quand il a passé le lac de Genève, il s'écrie :

« Où sont maintenant Rousseau, Voltaire et leur théâtre profane? Evanouis dans une obscurité funèbre... Pardonnez-leur, mon Dieu! »

Mais, en quittant l'Italie, il lui reste attaché, parce qu'il veut voir en elle « la sœur de la France, à jamais inséparable de ses destinées. » Et, comme par une intuition prophétique, il lui conseille, si elle veut être forte et indépendante, de ne pas oublier ses origines atines. « Du Nord ne lui viendra que le fléau des invasions, ou le malheur plus grand, peut-être, d'une protection tyrannique. »

Quelle parole à méditer actuellement au Quirinal!

Quant à la France, si Michelet y revient avec ses aspirations libérales, il y rapporte aussi ses convictions monarchiques. Il a vu ailleurs les causes de dissolution et de ruine : il aime à retrouver dans son pays l'idée, l'image de concentration et d'unité :

« Lorsqu'on dit : le royaume de France, on a le sentiment d'une individualité forte, on croit voir une personne. »

Voilà la quintessence de ce volume intéressant et instructif. Nous laissons de côté tout ce qui est purement descriptif pour nous en tenir aux grandes lignes et aux idées maîtresses. — *Summa rerum vestigia sequar.*

Que Michelet fût un poète, un peintre, un coloriste, tout le monde le savait; mais qu'il eût été chrétien et monarchiste, beaucoup ne s'en doutaient pas, et il n'est pas indifférent de l'apprendre à ceux qui l'ignoraient, de le rappeler à ceux qui l'avaient oublié. Ce souvenir gênera, sans doute, quelques-uns de ses admirateurs actuels, qui se demanderont avec stupéfaction comment l'homme objet de leur culte a pu aller aux Tuileries en culotte courte, faire l'éducation d'une princesse, entendre la messe à Rome, s'agenouiller au Colisée et y baiser la croix en reconnaissant la divinité de Jésus-Christ. Mais cela leur apprendra à réfléchir, et peut-être en arriveront-ils à estimer que, somme toute, le Michelet de ce temps-là, dans la force de la vie et de la pensée, valait bien le vieillard affaibli qui a écrit des livres sensuels sur la Femme et sur l'Amour.

L. Dufougeray.

LES MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL DE MARBOT

La librairie Plon se propose de publier prochainement les *Mémoires du général baron de Marbot*, ancien aide de camp de Mgr le duc d'Orléans puis de Mgr le comte de Paris et l'une des physionomies les plus caractéristiques de la génération militaire du commencement de ce siècle.

Ces souvenirs, dédiés à ses enfants, sont racontés avec simplicité, mais aussi avec la verve et la franchise du soldat et le talent de l'écrivain militaire remarqué par Napoléon : ils embrassent la période de notre histoire qui commence au Directoire pour finir à Waterloo.

L'auteur de ces récits ne se contente pas d'exposer le tableau d'évènements militaires considérables dont il a été le témoin et l'acteur, mais, en qualité d'aide de camp de plusieurs maréchaux, il a pu pénétrer l'esprit des états-majors et des cours, le caractère des hommes le plus en vue, souvent même les premières et intimes pensées de l'empereur. Il nous offre la peinture de toute une époque, agrémentée d'anecdotes piquantes ou dramatiques, en même temps que l'histoire d'une vie héroïque, signalée par de hauts faits d'armes sur presque tous les champs de bataille de l'Europe.

On verra ce qu'exigeait alors de dévouement, de tact et d'énergie cette situation spéciale des aides de camp, qui avaient à braver tous les dangers des combats et des embuscades et à prendre souvent conseil des circonstances dans les missions les plus graves et les plus difficiles.

La carrière de l'auteur commence en Ligurie : soldat et officier à dix-sept ans, il suit son père, général de division, qui succombe au siège de Gênes. On le voit à Marengo. Il entre à l'état-major de Bernadotte, pour passer bientôt à celui d'Augereau, dont il devient l'aide de camp

préféré; on le trouve à Bregenz, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland; il accompagne Murat à Madrid, figure aux entrevues de Bayonne, rejoint Lannes à Saragosse, pour s'attacher à la personne de ce maréchal qui meurt entre ses bras. A Ratisbonne, à Mölk, il atteint l'apogée de sa carrière. Il suit Masséna à Wagram, à Znaïm et dans la rude et malheureuse campagne de Portugal. Nous le retrouverons chef de corps aux combats devant Polotsk, puis à Borizof, à la Bérésina et dans les luttes d'arrière-garde de la désastreuse retraite de Russie. Après avoir pris une part glorieuse aux batailles de Dresde, Leipzig, Hanau, Waterloo, il subit l'exil, et fait ses dernières campagnes devant Anvers et en Afrique aux côtés du duc d'Orléans.

Peu d'existences ont été aussi accidentées, plus mêlées aux évènements, et fourniraient une mine plus riche en documents pour l'étude des quinze premières années de ce siècle. Le fragment suivant, gracieusement communiqué par l'un des héritiers de ces *Mémoires*, va nous permettre d'en juger.

Vicomte de Boislecomte.

AUSTERLITZ

On a dit depuis longtemps, avec raison, que les ambassadeurs sont des *espions privilégiés*. Le roi de Prusse, qui apprenait chaque jour les nouvelles victoires de Napoléon, voulant savoir à quoi s'en tenir sur la position respective des parties belligérantes, trouva convenable d'envoyer M. d'Haugwitz, son ministre, au quartier général français, afin qu'il pût juger les choses par lui-même. Or, comme il fallait un prétexte pour cela, il le chargea de porter la réponse à une lettre que Napoléon lui avait adressée pour se plaindre du traité conclu à Potsdam entre la Prusse et la Russie. M. d'Haugwitz arriva à Brünn, quelques jours avant la bataille d'Austerlitz, et aurait bien voulu y rester jusqu'au résultat de la grande bataille qui se préparait, afin de conseiller à son souverain de ne pas bouger si nous étions vainqueurs, et de nous attaquer, dans le cas où nous serions battus.

Sans être militaire, on peut juger sur la carte quel mal une armée prussienne partant de Breslau en Silésie, pouvait faire en se portant par la Bohême sur nos derrières, vers Ratisbonne. Comme l'empereur savait que M. d'Haugwitz expédiait tous les soirs un courrier à Berlin, il voulut que ce fût par lui qu'on apprît en Prusse la défaite et la prise du corps d'armée du feld-maréchal

Jellachich, qui ne devait pas y être encore connue, tant les évènements se précipitaient à cette époque! Voici comment l'empereur s'y prit pour y arriver.

Le maréchal du palais, Duroc, après nous avoir prévenus de ce que nous avions à faire, fit replacer en secret dans le logement que Massy et moi occupions, tous les drapeaux autrichiens que nous avions apportés de Bregenz; puis, quelques heures après, lorsque l'empereur causait dans son cabinet avec M. d'Haugwitz, nous renouvelâmes la cérémonie de la remise des drapeaux, absolument de la même manière qu'elle avait été faite la première fois. L'empereur, en entendant la musique dans la cour de son palais, feignit l'étonnement, s'avança vers les croisées suivi de l'ambassadeur, et voyant les trophées portés par les sous-officiers, il appela l'aide de camp de service auquel il demanda de quoi il s'agissait. L'aide de camp ayant répondu que c'étaient deux aides de camp du maréchal Augereau, venant apporter à l'empereur les drapeaux du corps autrichien de Jellachich, pris à Bregenz, on nous fit entrer et là, sans sourciller, et comme s'il ne nous avait pas encore vus, Napoléon reçut la lettre du maréchal Augereau qu'on avait recachetée et la lut, bien qu'il en connût le contenu depuis quatre jours. Puis il nous questionna, en nous faisant entrer dans les plus grands détails. Duroc nous avait prévenus qu'il fallait parler haut, parce que l'ambassadeur prussien avait l'oreille un peu dure. Cela arrivait fort mal à propos pour mon camarade Massy, chef de la mission, car une extinction de voix lui permettait à peine de parler. Ce fut donc moi qui répondis à l'empereur, et entrant dans sa pensée, je peignis des couleurs les plus vives la défaite des Autrichiens, leur abattement, et l'enthousiasme des troupes françaises. Puis, présentant les trophées les uns après les autres, je nommai tous les régiments ennemis auxquels ils avaient appartenu. J'appuyai principalement sur deux, parce que leur capture devait produire un plus grand effet sur l'ambassadeur prussien.

« Voici, dis-je, le drapeau du régiment d'infanterie de S. M. l'empereur d'Autriche, et l'étendard des uhlans de l'archiduc Charles, son frère. » — Les yeux de Napoléon étincelaient et semblaient me dire : « Très bien, jeune homme! » — Enfin, il nous congédia, et en sortant, nous l'entendîmes dire à l'ambassadeur : « Vous le voyez, monsieur le comte, mes armées triomphent sur tous les points... l'armée autrichienne est anéantie, et bientôt il en sera de même de celle des Russes. » M. d'Haugwitz paraissait attéré, et Duroc nous dit, lorsque nous fûmes hors de l'appartement : « Ce diplomate va écrire ce soir à Berlin pour informer son gouvernement de la destruction du corps de Jellachich, cela calmera

un peu les esprits portés à nous faire la guerre, et donnera au roi de Prusse de nouvelles raisons pour temporiser; or, c'est ce que l'empereur souhaite ardemment. »

La comédie jouée, l'empereur, pour se débarrasser d'un témoin dangereux qui pouvait rendre compte des positions de son armée, insinua à M. l'ambassadeur qu'il serait peu sûr pour lui de rester entre deux armées prêtes à en venir aux mains, et l'engagea à se rendre à Vienne auprès de M. de Talleyrand, son ministre des affaires étrangères, ce que M. d'Haugwitz fit dès le soir même. Le lendemain, l'empereur ne nous dit pas un mot relatif à la scène jouée la veille, mais voulant sans doute témoigner sa satisfaction sur la manière dont nous avions compris sa pensée, il demanda affectueusement au commandant Massy des nouvelles de son rhume et me pinça l'oreille, ce qui, de sa part, était une caresse.

Cependant le dénouement du grand drame approchait, et des deux côtés, on se préparait à combattre vaillamment. Presque tous les auteurs militaires surchargent tellement leur narration de détails, qu'ils jettent la confusion dans l'esprit du lecteur, si bien que dans la plupart des ouvrages publiés sur les guerres de l'empire, je n'ai absolument rien compris à l'historique de plusieurs batailles auxquelles j'ai assisté, et dont toutes les phases me sont cependant bien connues. Je pense que pour conserver la clarté dans le récit d'une action de guerre, il faut se borner à indiquer la position respective des deux armées avant l'engagement, et ne raconter que les faits principaux et décisifs du combat. C'est ce que je vais tâcher de faire pour vous donner une idée de la bataille dite d'Austerlitz, bien qu'elle ait eu lieu en avant du village de ce nom; mais comme la veille de l'affaire les empereurs d'Autriche et de Russie avaient couché au château d'Austerlitz, dont Napoléon les chassa, il voulut accroître son triomphe en en donnant le nom à la bataille qui se livra le lendemain.

Vous verrez sur la carte que le ruisseau de Goldbach, qui prend sa source au delà de la route d'Olmütz, va se jeter dans l'étang de Menitz. Ce ruisseau, qui coule au fond d'un vallon, dont les abords sont assez raides, séparait les deux armées. La droite des Austro-Russes s'appuyait à un bois escarpé, situé en arrière de la maison de poste de Posoritz, au delà de la route d'Olmütz. Leur centre occupait Pratzen et le vaste plateau de ce nom. Enfin, leur gauche était près des étangs de Satschan et des marais qui l'avoisinent. L'empereur Napoléon appuyait sa gauche à un mamelon d'un accès fort difficile, que nos soldats d'Égypte nommèrent le Santon, parce qu'il était surmonté d'une petite chapelle dont le toit avait la forme d'un minaret. Le centre français était auprès de la mare de

Kobelnitz; enfin la droite se trouvait à Telnitz. Mais l'empereur avait placé fort peu de monde sur ce point, afin d'attirer les Russes sur le terrain marécageux où il avait préparé leur défaite, en faisant cacher à Gross-Raigern, sur la route de Vienne, le corps du maréchal Davout.

Le 1er décembre, jour de la bataille, Napoléon ayant quitté Brünn dès le matin, employa toute la journée à examiner les positions, et fit établir le soir son quartier général en arrière du centre de l'armée française, sur un point d'où l'œil embrassait les bivouacs des deux partis, ainsi que le terrain qui devait leur servir de champ de bataille le lendemain. Il n'existait d'autre bâtiment en ce lieu qu'une mauvaise grange : on y plaça les tables et les cartes de l'empereur, qui s'établit de sa personne auprès d'un immense feu, au milieu de son nombreux état-major et de sa garde. Heureusement, il n'y avait point de neige, et quoiqu'il fît très froid, je me couchai sur la terre et m'endormis profondément; mais nous fûmes bientôt obligés de remonter à cheval pour accompagner l'empereur dans la visite qu'il allait faire à ses troupes. Il n'y avait point de lune, et l'obscurité de la nuit était augmentée par un épais brouillard qui rendait la marche fort difficile. Les chasseurs d'escorte auprès de l'empereur imaginèrent d'allumer des torches formées de bois de sapin et de paille, ce qui fut d'une très grande utilité. Les troupes, voyant venir à elles un groupe de cavaliers ainsi éclairé, reconnurent aisément l'état-major impérial et, dans l'instant, comme par enchantement, on vit sur une ligne immense, tous les feux de bivouac illuminés par des milliers de torches portées par les soldats qui, dans leur enthousiasme, saluaient Napoléon *de vivats* d'autant plus animés que la journée du lendemain était l'anniversaire du couronnement de l'empereur, coïncidence qui leur paraissait d'un bon augure. Les ennemis durent être bien étonnés lorsque, du haut du coteau voisin, ils aperçurent au milieu de la nuit soixante mille torches allumées et entendirent les cris mille fois répétés de : Vive l'Empereur! s'unissant au son des nombreuses musiques des régiments français. Tout était joie, lumière et mouvement dans nos bivouacs, tandis que du côté des Austro-Russes, tout était sombre et silencieux.

Le lendemain 2 décembre, le canon se fit entendre au point du jour. Nous avons vu que l'empereur avait montré peu de troupes à sa droite; c'était un piège qu'il tendait aux ennemis, afin qu'ils eussent la possibilité de prendre facilement Telnitz, d'y passer le ruisseau de Goldbach et d'aller ensuite à Gross-Raigern s'emparer de la route de Brünn à Vienne, afin de nous couper ainsi tout moyen de retraite. Les Austro-Russes donnèrent en plein dans le

panneau, car, dégarnissant le reste de leur ligne, ils entassèrent maladroitement des forces considérables dans le bas-fond de Telnitz, ainsi que dans les défilés marécageux qui avoisinent les étangs de Satschan et de Menitz. Mais, comme ils se figuraient, on ne sait trop pourquoi, que Napoléon pensait à se retirer sans vouloir accepter la bataille, ils résolurent, pour rendre le succès plus complet, de nous attaquer vers le Santon à notre gauche, ainsi que sur notre centre devant Puntowitz, afin que notre défaite fût complète lorsque, obligés de reculer sur ces deux points, nous trouverions derrière nous la route de Brünn à Vienne occupée par les Russes. Mais, à notre gauche, le maréchal Lannes, non seulement repoussa toutes les attaques des ennemis contre le Santon, mais il les rejeta de l'autre côté de la route d'Olmütz jusqu'à Blasiowitz, où le terrain, devenant plus uni, permit à la cavalerie de Murat d'exécuter plusieurs charges brillantes, dont le résultat fut immense, car les Russes furent menés tambour battant jusqu'au village d'Austerlitz.

Pendant que notre gauche remportait cet éclatant succès, le centre, formé par des troupes des maréchaux Soult et Bernadotte, placé par l'empereur au fond du ravin de Goldbach où il était caché par un épais brouillard, s'élançait vers le coteau sur lequel est situé le village de Pratzen. Ce fut à ce moment que parut dans tout son éclat ce brillant *soleil d'Austerlitz*, dont Napoléon se plaisait tant à rappeler le souvenir. Le maréchal Soult enlève non seulement le village de Pratzen, mais encore l'immense plateau de ce nom qui était le point culminant de toute la contrée, et par conséquent la clef du champ de bataille. Là s'engagea, sous les yeux de l'empereur, un combat des plus vifs, dans lequel les Russes furent battus. Mais un bataillon du 4e de ligne, dont le prince Joseph, frère de Napoléon, était colonel, se laissant emporter trop loin à la poursuite des ennemis, fut chargé et enfoncé par les chevaliers-gardes et les cuirassiers du grand-duc Constantin, frère d'Alexandre, qui lui enlevèrent son aigle!... De nombreuses lignes de cavalerie russe s'avancèrent rapidement pour appuyer le succès momentané des chevaliers-gardes; mais Napoléon, ayant lancé contre lui les mamelucks, les chasseurs à cheval et les grenadiers à cheval de sa garde, conduits par le maréchal Bessières et par le général Rapp, il y eut une mêlée des plus sanglantes. Les escadrons russes furent enfoncés et rejetés au delà du village d'Austerlitz, avec une perte immense. Nos cavaliers enlevèrent beaucoup d'étendards et de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le prince Repnin, commandant des chevaliers-gardes. Ce régiment, composé de la plus brillante jeunesse de la noblesse russe, perdit beaucoup de monde parce que les fanfaronnades que les chevaliers-gardes avaient faites contre les

Français, étant connues de nos soldats, ceux-ci, surtout les grenadiers à cheval, s'acharnèrent contre eux et criaient en leur passant leurs énormes sabres en travers du corps : « Faisons pleurer les dames de Saint-Pétersbourg! »

Le peintre Gérard, dans son tableau de la bataille d'Austerlitz, a pris pour sujet le moment où le général Rapp, sortant du combat, blessé, tout couvert du sang des ennemis et du sien, présente à l'empereur les drapeaux qui viennent d'être enlevés, ainsi que le prince Repnin, fait prisonnier. J'étais présent à cette scène imposante, que ce peintre a reproduite avec une exactitude remarquable. Toutes les têtes sont des portraits, même celle de ce brave chasseur à cheval, qui, sans se plaindre, bien qu'ayant le corps traversé d'une balle, eut le courage de venir jusqu'à l'empereur et tomba raide mort en lui présentant l'étendard qu'il venait de prendre!... Napoléon voulant honorer la mémoire de ce chasseur, prescrivit au peintre de le placer dans sa composition. On remarque aussi dans ce tableau un mameluck, qui portant d'une main un drapeau ennemi, tient de l'autre la bride de son cheval mourant. Cet homme, nommé Mustapha, connu dans la garde pour son courage et sa férocité, s'était mis pendant la charge à la poursuite du grand-duc Constantin, qui ne se débarrassa de lui qu'en lui tirant un coup de pistolet, dont le cheval du mameluck fut grièvement blessé. Mustapha, désolé de n'avoir qu'un étendard à offrir à l'empereur, dit dans son jargon, en le lui présentant : « Ah! si moi joindre prince Constantin, moi couper tête et moi porter à l'empereur!... » Napoléon, indigné, lui répondit : « Veux-tu bien te taire, vilain sauvage! »

Mais terminons le récit de la bataille. Pendant que les maréchaux Lannes, Soult, Murat, et la garde impériale, battaient le centre et la droite des Austro-Russes et les rejetaient au delà du village d'Austerlitz, la gauche des ennemis, donnant dans le piège que Napoléon leur avait tendu, en paraissant garder les environs des étangs, se jeta sur le village de Telnitz, s'en empara, et passant le Goldbach, se préparait à occuper la route de Vienne. Mais l'ennemi avait mal auguré du génie de Napoléon en le supposant capable de commettre une faute aussi grande que celle de laisser sans défense une route qui assurait sa retraite en cas de malheur, car notre droite était gardée par les divisions du maréchal Davout, cachées en arrière, dans le bourg de Gross-Raigern. De ce point, le maréchal Davout fondit sur les Austro-Russes, dès qu'il vit leurs masses embarrassées dans les défilés entre les étangs de Telnitz, Menitz et le ruisseau.

L'empereur, que nous avons laissé sur le plateau de Pratzen, débarrassé de la droite et du centre ennemis qui fuyaient derrière

Austerlitz, l'empereur, descendant alors des hauteurs de Pratzen avec les corps de Soult et de toute sa garde, infanterie, cavalerie et artillerie, se précipite vers Telnitz, où il prend à dos les colonnes ennemies, que le maréchal Davout attaque de front. Dès ce moment, les nombreuses et lourdes masses austro-russes, entassées sur les chaussées étroites qui règnent le long du ruisseau de Goldbach, se trouvant prises entre deux feux, tombèrent dans une confusion inexprimable; les rangs se confondirent, et chacun chercha son salut dans la fuite. Les uns se précipitent pêle-mêle dans les marais qui avoisinent les étangs, mais nos fantassins les y suivent; d'autres espèrent échapper par le chemin qui sépare les deux étangs : notre cavalerie les charge et en fait une affreuse boucherie; enfin, le plus grand nombre des ennemis, principalement les Russes, cherchent un passage sur la glace des étangs. Elle était fort épaisse et déjà cinq ou six mille hommes, conservant un peu d'ordre, étaient parvenus au milieu du lac Satschan, lorsque Napoléon, faisant appeler l'artillerie de sa garde, ordonne de tirer à boulets sur la glace. Celle-ci se brisa sur une infinité de points, et un énorme craquement se fit entendre!... L'eau pénétrant par les crevasses, surmonta bientôt les glaçons, et nous vîmes des milliers de Russes, ainsi que leurs nombreux chevaux, canons et chariots, s'enfoncer lentement dans le gouffre!... Spectacle horriblement majestueux que je n'oublierai jamais!... En un instant, la surface de l'étang fut couverte de tout ce qui pouvait et savait nager; hommes et chevaux se débattaient au milieu des glaçons et des eaux. Quelques-uns, en très petit nombre, parvinrent à se sauver à l'aide de perches et de cordes que nos soldats leur tendaient du rivage, mais la plus grande partie fut noyée!...

Le nombre des combattants dont l'empereur disposait à cette bataille, était de 68 000 hommes; celui des Austro-Russes s'élevait à 92 000 hommes; notre perte en tués ou blessés fut d'environ 8000 hommes, les ennemis avouèrent que la leur, en tués, blessés ou noyés, allait à 14 000. Nous leur avions fait 18 000 prisonniers, enlevé 150 canons ainsi qu'une grande quantité d'étendards et de drapeaux.

Après avoir ordonné de poursuivre l'ennemi dans toutes les directions, l'empereur se rendit à son nouveau quartier général, établi à la maison de poste de Posoritz, sur la route d'Olmütz. Il était radieux, cela se conçoit, bien qu'il exprimât plusieurs fois le regret que la seule aigle que nous ayons perdue appartînt au 4e de ligne, dont le prince Joseph son frère était colonel, et qu'elle eût été prise par le régiment du grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie; cela était, en effet, assez piquant, et rendait

la perte plus sensible: mais Napoléon reçut bientôt une grande consolation. Le prince Jean de Lichtenstein vint, de la part de l'empereur d'Autriche, lui demander une entrevue, et Napoléon, comprenant que cela devait amener la paix et le délivrer de la crainte de voir les Prussiens marcher sur ses derrières avant qu'il fût délivré de ses ennemis actuels, y consentit.

De tous les corps de la garde impériale française, le régiment des chasseurs à cheval était celui qui avait éprouvé le plus de pertes dans la grande charge exécutée sur le plateau de Pratzen contre les gardes russes. Mon pauvre ami le capitaine Fournier avait été tué, ainsi que le général Morland. L'empereur, toujours attentif à ce qui pouvait exciter l'émulation parmi les troupes, décida que le corps du général Morland serait placé dans un monument qu'il se proposait de faire ériger au centre de l'esplanade des Invalides, à Paris. Les médecins n'ayant sur le champ de bataille ni le temps ni les ingrédients nécessaires pour embaumer le corps du général, l'enfermèrent dans un tonneau de rhum, qui fut transporté à Paris; mais les évènements qui se succédèrent ayant retardé la construction du monument destiné au général, le tonneau dans lequel on l'avait placé se trouvait encore dans l'une des salles de l'École de médecine lorsque Napoléon perdit l'empire en 1814.

A la bataille d'Austerlitz, je ne reçus aucune blessure, bien que je fusse souvent très exposé, notamment lors de la mêlée de la cavalerie de la garde russe sur le plateau de Pratzen. L'empereur m'avait envoyé porter des ordres au général Rapp, que je parvins très difficilement à joindre au milieu de cet épouvantable pêle-mêle de gens qui s'entrégorgeaient. Mon cheval heurta contre celui d'un chevalier-garde, et nos sabres allaient se croiser, lorsque nous fûmes séparés par les combattants; j'en fus quitte pour une forte contusion. Mais le lendemain, je courus un danger bien plus grand, et d'un genre tout différent de ceux qu'on rencontre ordinairement sur le champ de bataille; voici à quelle occasion :

Le 3 au matin, l'empereur monta à cheval et parcourut les diverses positions, théâtres des combats de la veille. Arrivé sur les bords de l'étang de Satschan, Napoléon ayant mis pied à terre, causait avec plusieurs maréchaux autour d'un feu de bivouac, lorsqu'il aperçut flottant à cent pas de la digue, un assez fort glaçon isolé, sur lequel était étendu un pauvre sous-officier russe décoré, qui ne pouvait s'aider, parce qu'il avait la cuisse traversée d'une balle!... Le sang de ce malheureux avait coloré le glaçon qui le supportait : c'était horrible! Cet homme voyant un très nombreux état-major entouré de gardes, pensa que Napoléon devait être là; il se souleva donc comme il put, et s'écria que les guerriers

de tous les pays devenant frères après le combat, il demandait la vie au puissant empereur des Français. L'interprète de Napoléon lui ayant traduit cette prière, celui-ci en fut touché, et ordonna au général Bertrand, son aide de camp, de faire tout ce qu'il pourrait pour sauver ce malheureux.

Aussitôt plusieurs hommes de l'escorte et même deux officiers d'état-major apercevant sur le rivage deux gros troncs d'arbres, les poussèrent dans l'étang, puis, se plaçant tout habillés à califourchon dessus, tâchèrent, en remuant les jambes d'un commun accord, de faire avancer ces pièces de bois. Mais à peine furent-elles à une toise de la berge, qu'elles roulèrent sur elles-mêmes, ce qui jeta dans l'eau les hommes qui les chevauchaient. En un instant leurs vêtements furent imbibés d'eau, et comme il gelait très fort, le drap des manches et des pantalons des nageurs devinrent raides, et leurs membres, pris comme dans des étuis, ne pouvaient se mouvoir; aussi plusieurs faillirent-ils se noyer, et ils ne parvinrent à remonter qu'à grand'peine, à l'aide des cordes qu'on leur lança.

Je m'avisai alors de dire que les nageurs auraient dû se mettre tout nus, d'abord pour conserver la liberté de leurs mouvements, et en second lieu afin de n'être pas exposés à passer la nuit dans des vêtements mouillés. Le général Bertrand ayant entendu cela, le répéta à l'empereur, qui déclara que j'avais raison, et que les autres avaient fait preuve de zèle sans discernement. Je ne veux pas me faire meilleur que je ne suis; j'avouerai donc que, venant d'assister à une bataille où j'avais vu des milliers de morts et de mourants, ma sensibilité s'en étant émoussée, je ne me trouvais plus assez de philanthropie pour risquer de gagner une fluxion de poitrine en allant disputer aux glaçons la vie d'un ennemi dont je me bornais à déplorer le triste sort; mais la réponse de l'empereur me piquant au jeu, il me parut qu'il serait ridicule à moi d'avoir donné un avis que je n'oserais mettre à exécution. Je saute donc à bas de mon cheval, me mets tout nu, et me lance dans l'étang... J'avais beaucoup couru dans la journée et j'avais eu chaud; le froid me saisit fortement... Mais jeune, vigoureux, très bon nageur et encouragé par la présence de l'empereur, je me dirigeais vers le sous-officier russe, lorsque mon exemple et probablement les éloges que l'empereur me donnait, déterminèrent un lieutenant d'artillerie, nommé Romestain, à m'imiter.

Pendant qu'il se déshabillait, j'avançais toujours, mais j'éprouvais beaucoup plus de difficultés que je ne l'avais prévu, car si, par suite de la catastrophe qui s'était produite la veille sur l'étang, l'ancienne et forte glace avait presque entièrement disparu, il s'en

était formé une nouvelle de l'épaisseur de quelques lignes, dont les aspérités fort pointues m'égratignaient la peau des bras, de la poitrine et du cou, d'une façon très désagréable. L'officier d'artillerie qui m'avait rejoint au milieu du trajet, ne s'en était point aperçu, parce qu'il avait profité de l'espèce de sentier que j'avais tracé dans la nouvelle glace. Il eut la loyauté de me le faire observer en demandant à passer à son tour le premier, ce que j'acceptai, car j'étais déchiré cruellement. Nous atteignîmes enfin l'ancien et énorme glaçon sur lequel gisait le malheureux sous-officier russe et nous crûmes avoir accompli la plus pénible partie de notre entreprise. Nous étions dans une bien grande erreur; car dès qu'en poussant le glaçon nous le fîmes avancer, la couche de nouvelle glace qui couvrait la superficie de l'eau étant brisée par son contact, s'amoncelait devant le gros glaçon, de sorte qu'il se forma bientôt une masse qui, non seulement résistait à nos efforts, mais brisait les parois du gros glaçon dont le volume diminuait à chaque instant et nous faisait craindre de voir engloutir le malheureux que nous voulions sauver. Les bords de ce gros glaçon étaient d'ailleurs fort tranchants, ce qui nous forçait à choisir les parties sur lesquelles nous appuyions nos mains et nos poitrines en le poussant; nous étions exténués! Enfin, pour comble de malheur, en approchant du rivage, la glace se fendit sur plusieurs points, et la partie sur laquelle était le Russe ne présentait plus qu'une table de quelques pieds de large, incapable de soutenir ce pauvre diable qui allait couler, lorsque mon camarade et moi, sentant enfin que nous avions pied sur le fond de l'étang, passâmes nos épaules sous la table de glace et la portâmes au rivage, d'où on nous lança des cordes que nous attachâmes autour du Russe et on le hissa enfin sur la berge. Nous sortîmes aussi de l'eau par le même moyen, car nous pouvions à peine nous soutenir, tant nous étions harassés, déchirés, meurtris, ensanglantés... Mon bon camarade Massy, qui m'avait suivi des yeux avec la plus grande anxiété pendant toute la traversée, avait eu la pensée de faire placer devant le feu du bivouac la couverture de son cheval, dont il m'enveloppa dès que je fus sur le rivage. Après m'être bien essuyé, je m'habillai et voulus m'étendre devant le feu, mais le docteur Larrey s'y opposa et m'ordonna de marcher, ce que je ne pouvais faire qu'avec l'aide de deux chasseurs. L'empereur vint féliciter le lieutenant d'artillerie et moi, sur le courage avec lequel nous avions entrepris et exécuté le sauvetage du blessé russe, et, appelant son mameluck Roustan, dont le cheval portait toujours des provisions de bouche, il nous fit verser d'excellent rhum, et nous demanda en riant comment nous avions trouvé le bain?...

Quant au sous-officier russe, l'empereur, après l'avoir fait panser par le docteur Larrey, lui fit donner plusieurs pièces d'or. On le fit manger, on le couvrit de vêtements secs, et, après l'avoir enveloppé de couvertures bien chaudes, on le déposa dans une des maisons de Telnitz qui servait d'ambulance; puis, le lendemain, il fut transporté à l'hôpital de Brünn. Ce pauvre garçon bénissait l'empereur ainsi que M. Romestain et moi, dont il voulait baiser la main. Il était Lithuanien, c'est-à-dire né dans une province de l'ancienne Pologne réunie à la Russie; aussi, dès qu'il fut rétabli, il déclara qu'il ne voulait plus servir que l'empereur Napoléon. Il se joignit donc à nos blessés lorsqu'ils rentrèrent en France, et fut incorporé dans la légion polonaise; enfin, il devint sous-officier aux lanciers de la garde, et chaque fois que je le rencontrais, il me témoignait sa reconnaissance dans un jargon fort expressif.

Le bain glacial que j'avais pris et les efforts véritablement surhumains que j'avais dû faire pour sauver ce malheureux, auraient pu me coûter cher, si j'eusse été moins jeune et moins vigoureux; car M. Romestain, qui ne possédait pas le dernier de ces avantages au même degré, fut pris le soir même d'une fluxion de poitrine des plus violentes : on fut obligé de le transporter à l'hôpital de Brünn, où il passa plusieurs mois entre la vie et la mort. Il ne se rétablit même jamais complètement, et son état souffreteux lui fit quitter le service quelques années après. Quant à moi, bien que très affaibli, je me fis hisser à cheval dès que l'empereur s'éloigna de l'étang pour gagner le château d'Austerlitz, où son quartier général venait d'être établi. Napoléon n'allait jamais qu'au galop; brisé comme je l'étais, cette allure ne me convenait guère; je suivis cependant, parce que, la nuit approchant, je craignais de m'éloigner du champ de bataille, et d'ailleurs, en allant au pas, le froid m'eût saisi.

Lorsque j'arrivai dans la cour du château d'Austerlitz, il fallut plusieurs hommes pour m'aider à mettre le pied à terre. Un frisson général s'empara de tout mon corps, mes dents claquaient, j'étais fort malade. Le colonel Dahlmann, major des chasseurs à cheval de la garde, qui venait d'être nommé général en remplacement de Morland, sans doute reconnaissant d'un service que j'avais rendu à celui-ci, me conduisit dans une des granges du château, où il s'était établi avec ses officiers. Là, après m'avoir fait prendre du thé bien chaud, son chirurgien me frictionna tout le corps avec de l'huile tiède; on m'emmaillota dans plusieurs couvertures et l'on me glissa dans un énorme tas de foin, en ne me laissant que la figure dehors. Une douce chaleur pénétra peu à peu mes membres engourdis; je dormis fort bien, et grâce à ces bons soins, ainsi qu'à

mes vingt-trois ans, je me retrouvai, le lendemain matin, frais, dispos, et je pus monter à cheval pour assister à un spectacle d'un bien haut intérêt.

La défaite éprouvée par les Russes avait jeté leur armée dans une telle confusion que tout ce qui avait échappé au désastre d'Austerlitz se hâta de gagner la Galicie, afin de se soustraire au vainqueur. La déroute fut complète; les Français firent un très grand nombre de prisonniers et trouvèrent les chemins couverts de canons et de bagages abandonnés. L'empereur de Russie, qui avait cru marcher à une victoire certaine, s'éloigna navré de douleur, en autorisant son allié François II à traiter avec Napoléon. Le soir même de la bataille, l'empereur d'Autriche, pour sauver son malheureux pays d'une ruine complète, avait fait demander une entrevue à l'empereur des Français, et d'après l'assentiment de Napoléon, il s'était arrêté au village de Nasiedlowitz. L'entrevue eut lieu le 4, près du moulin de Poleny, entre les lignes des avant-postes autrichiens et français. J'assistai à cette conférence mémorable.

Napoléon, parti de fort grand matin du château d'Austerlitz, accompagné de son nombreux état-major, se trouva le premier au rendez-vous, mit pied à terre et se promenait autour d'un bivouac lorsque, voyant arriver l'empereur d'Autriche, il alla à lui et l'embrassa cordialement... Spectacle bien fait pour inspirer des réflexions philosophiques! Un empereur d'Allemagne venant s'humilier et solliciter la paix auprès d'un petit gentilhomme corse, naguère sous-lieutenant d'artillerie, que ses talents, des circonstances heureuses, et le courage des armées françaises avaient élevé au faîte du pouvoir et rendu l'arbitre des destinées de l'Europe.

Napoléon n'abusa pas de la position dans laquelle se trouvait l'empereur d'Autriche; il fut affectueux et d'une politesse extrême, autant que nous pûmes en juger de la distance à laquelle se tenaient respectueusement les deux états-majors. Un armistice fut conclu entre les deux souverains, qui convinrent d'envoyer de part et d'autre des plénipotentiaires à Brünn, afin d'y négocier un traité de paix entre la France et l'Autriche. Les empereurs s'embrassèrent de nouveau en se séparant : celui d'Allemagne retourna à Nasiedlowitz, et Napoléon revint coucher au château d'Austerlitz. Il y passa deux jours, pendant lesquels il nous donna, au commandant Massy et à moi, notre audience de congé, en nous chargeant de raconter au maréchal Augereau ce que nous avions vu.

LE PREMIER VOYAGE DE CÉCILE[1]

10 août 1890.

J'ai dix-neuf ans et sors aujourd'hui du Sacré-Cœur. Parmi mes compagnes de première communion, trois sont mariées, les autres ont déjà leur réputation de jeunes filles du monde. Moi, je suis encore une écolière, et depuis mes premiers souvenirs, j'ai toujours vécu dans l'âge ingrat. Mes petits succès de classe m'ont d'abord fait croire à ma bonne étoile; une fois seize ans révolus, j'aurais changé de bon cœur tous mes prix et toutes mes couronnes pour une tendre mère, un toit paternel et une dot raisonnable. Car je ne possède rien de tout cela; je suis orpheline depuis le berceau, pauvre, dès avant ma naissance, et je pars dans une demi-heure pour chez ma tante, Mme Gallien, où je remplirai sans doute le rôle de colis embarrassant. Colis est bien le mot de la situation : nous partons après-demain pour la Russie. Ma tante voyage tous les étés. Cécile Montargel fera supplément de bagage.

11 août.

Ma tante est aimable, jolie, et peu sympathique malgré tout. Elle a trente-cinq ans, de beaux yeux bruns, des cheveux noirs, un teint mat, une tournure distinguée, des toilettes de la grande faiseuse, un bel appartement boulevard Haussmann, soixante mille livres de rentes et un petit garçon de sept ans, le plus mal élevé du monde. Mon oncle est mort depuis cinq ans; je le crois fort oublié; ce matin j'ai même failli mourir d'étonnement à son sujet. Une vieille dame venait faire ses adieux :

— Comme vous êtes mignonne, fraîche, délicieuse, a-t-elle dit à ma tante, bientôt nous irons à la noce.

— Si je trouve un cœur capable de me comprendre, a répondu ma tante, avec une attitude tout à fait romanesque. Cela m'a semblé si drôle!

[1] L'auteur de cette Nouvelle, M. le comte Henry de Chennevières, dont le talent suit avec distinction les traces paternelles, est le jeune écrivain qui bannit totalement de ses œuvres les *qui* et les *que* comme autant d'inutilités encombrant et alourdissant le style. C'est au moins une originalité piquante dont nos lecteurs pourront apprécier le mérite dans le récit alerte et coloré que nous leur offrons.

Et puis, tout à coup, une pensée mauvaise :

— Elle songe à se remarier, elle ferait bien mieux de marier sa nièce.

Depuis ce moment, tous mes efforts ne parviennent pas à me distraire de la pensée de mon mariage. Mon mariage! je suis pauvre, personne ne voudra de moi. Et cependant je n'ai pas du tout la vocation religieuse. Où irais-je? j'étais trop enfant de n'y avoir pas réfléchi.

12 août.

Nous partons ce soir, ma tante, le petit Maurice, Fraulein Bertha et moi. Deux grosses malles, une petite, deux valises et trois couvertures. Ma tante m'a donné avant-hier 50 francs pour faire mes préparatifs.

Je me suis composé des toilettes de voyage... assez réussies pour rendre Fraulein jalouse. L'une, pour le chemin de fer, en laine grisâtre à 0 fr. 75 le mètre, avec écharpe et toque assorties, le tout confectionné hâtivement par mes soins, mais avec un genre!... l'autre, pour les hôtels, d'andrinople rouge, garnie d'une vieille dentelle au crochet, avec un grand paillasson, relevé par une touffe de coquelicots, — si la mère Angélique la voyait! Enfin la troisième, pour les théâtres, les casinos et les soirées, en mousseline blanche, avec une ceinture rose pâle. Je suis tout habillée dans mon premier costume et ne retrouve déjà plus la petite pensionnaire. Si j'étais jolie, comme ce serait amusant! Mais non : une maigreur étique, un teint pâlot, des cheveux blond cendré, un sourire bête, de grands yeux de chat n'ont jamais embelli personne. Ma tante se désole: de sa toilette, moi je ne trouve rien à redire, en dehors de la note 500 francs, un costume de voyage; et le chapeau, une petite casquette toute simple, 60 francs, le prix de toute ma garde-robe!

13 août.

J'écris en wagon, sur la route de Berlin, après une terrible nuit de *sleeping-car*. Vraiment, le dortoir est un idéal en comparaison de ces étuves. Autant vaudrait coucher sur les rayons d'une bibliothèque au midi. Maurice a été odieux; cet enfant me croit le souffre-douleur de ses caprices. Malgré toutes mes résolutions, j'ai perdu patience plusieurs fois. Ma tante et Fraulein riaient aux éclats, c'en était trop. On ne cesse de parler de mon bonheur, de la bonté de ma tante, moi je ne me trouve déjà pas si heureuse. Sans doute, mon caractère est biscornu. Ce matin, nous avons passé à Cologne : un vrai crève-cœur pour une brillante élève du cours d'esthétique, d'apercevoir les tours de la cathédrale lancer vers le ciel brumeux leurs prodigieuses dentelles et de se sentir emportée par un fou-

geux express. Maintenant, nous traversons la Westphalie, le pays le plus triste du monde. Outre le ciel d'un gris uniforme, l'air y est tout imprégné de miasmes de charbons apportés par la fumée de ses innombrables usines. C'est le pays foncièrement utilitaire du dix-neuvième siècle; le sol, partout fertile et cultivé, à part des languettes de bruyères roses ou de petits bois de sapins, n'offre pas une seule perspective pour l'artiste, pas un seul retiro pour le poète; mais il nourrit ses habitants et leur procure une large aisance, aisance dévoilée à l'œil du voyageur par la propreté, la quasi-richesse des villages aux maisons de briques nuancées, couvertes de tuiles écarlates. Dans les villes mornes, avec leurs casernes noires, en guise de maisons, tous les efforts de l'architecte se sont concentrés sur les usines, véritables palais mauresques ou gothiques. Triste déviation de l'esprit humain, appelant les délicatesses et les infinies grandeurs de l'art, cet admirable matérialisateur de la pensée, à la décoration des officines industrielles. Après un déjeuner de sandwichs à l'allemande et une longue sieste, nous voilà en Hanovre. Le pays est moins riche, mais plus agréable. Une ligne de montagnes basses coupe la monotonie de la plaine; les jupons rouges, les tabliers brodés, les camisoles blanches des paysannes brillent au milieu des champs, comme des coquelicots, des bluets, des marguerites..... Nous voilà en Prusse! Des marais, des bois rabougris, des villages tristes, un ciel sombre et un sol infertile... le vilain tableau!

16 août.

Grande nouvelle! Nous allons demain au bal de la cour; j'ai une marraine de contes de fées! Cela demande explications, voilà : jeudi, au salon de l'hôtel, Maurice a écrasé la patte d'une grande levrette blanche à long poil. Un cri d'angoisse révéla une maîtresse passionnée, dans un angle obscur de la pièce. La princesse Tsarwalki et sa camériste accoururent gémissantes. Cette dernière, spécimen le mieux réussi de la grossièreté en servitude, se mit à combler le pauvre animal de disgracieuses caresses. Ma tante présentait humblement ses excuses à la princesse indignée. Fraulein emmena Maurice en pénitence et je restai debout comme une sotte. Peu à peu, la maîtresse du chien Kiskel se calma et les excuses de ma tante dégénérèrent en conversation.

— C'est un malheur d'avoir un enfant aussi mal élevé, disait la princesse; on croirait un rastaquouère ou un Juif.

— Il n'est pas méchant, Madame, mais si diable!.....

— Votre fille, au moins, ne lui ressemble pas.

— Ma fille! je n'ai pas de fille. Et si j'en avais une, elle n'aurait

pas l'âge de ma nièce, je vous prie de le croire, s'écria ma tante, touchée au vif.

— Comment s'appelle cette petite?

— Cécile Montargel.

— Montargel?... Je connais ce nom, et sa figure aussi... Voyons... mes souvenirs... C'est en France!... J'y suis... mon médecin de Plombières.

— Oui, mon beau-frère était docteur à l'établissement de Plombières.

— Bien sûr, c'est sa fille ; elle lui ressemble comme... comme... comme sa fille. Non, pas tout à fait; dans la démarche, dans l'expression, il y a de la mère.

— Tant mieux, Madame. Ma sœur avait fait un sot mariage, comme nous en faisons toutes. On a une petite dot et des prétentions infinies; la sainte Catherine passée, on se rabat sur un limaçon.

J'étais stupéfaite... ma tante... un sot mariage... elle si riche, si belle dame!

— Mais cette petite fille m'intéresse tout particulièrement, reprit la princesse; c'est la filleule de ma bonne amie, Lydia Stapmonska, la femme du baron de Neuschberg, un Berlinois des plus lancés. Je vous conduirai chez elle, aujourd'hui même, si vous voulez. Comme elle sera ravie de voir la petite Cécile!.....

— Madame, je n'ai jamais entendu parler de Mme de Neuschberg; cependant, Cécile pourrait bien l'avoir pour marraine; à ce moment, j'étais brouillée avec ma sœur.

Je crus permis d'entrer dans la conversation.

— Ma tante, j'ai mon acte de baptême dans mon sac, je vais aller le chercher.

Les constatations faites, la princesse nous donna rendez-vous à cinq heures devant la porte de Mme de Neuschberg. Elle regagnait Saint-Pétersbourg après deux mois de cure d'air en Suisse. Je courus mettre ma robe rouge, et nous voilà parties, ma tante et moi, pour visiter Berlin. Comme les voitures sont chères! Tout le monde est millionnaire, il faut croire! Cette fois, ma tante partageait ma surprise : 1 fr. 25 le quart d'heure. C'est un vol, une monstruosité!

La ville ne me plaît pas. Les embellissements de tous genres, les décorations de tout pays ont été prodigués pour faire de Berlin une capitale de puissant empire. Mais, si la bonne volonté est manifeste, le tact fait souvent défaut. Les façades grandioses des maisons sont surchargées sans discernement de moulures, de bas-reliefs, de colonnes, de frises, de cariatides, de balcons, de miradors, de portiques; les enseignes ornementées et criardes des magasins tirent partout la vue. Les deux musées singent des temples grecs;

mais, sous le ciel brumeux de la Prusse, ces larges portiques sont un non-sens. On peut en dire autant des statues prodiguées sur le faîte des monuments : rien de piteux comme de voir ces malheureuses déesses, noircies par la pluie et la fumée des usines, grelotter sous leurs vêtements destinés tout au plus à sauvegarder la modestie. Les combinaisons heureuses de briques nuancées de l'Hôtel de Ville, de la Banque, de la Poste, sont bien plus dans le ton du pays. Mais le triomphe de Berlin, c'est le Thiergarten aux arbres séculaires, au silence apaisant, aux pousses vigoureuses, aux allées solitaires, embaumées au printemps, empourprées à l'automne, où les ouvriers et les petits bourgeois vont se reposer le dimanche. Enfouies sous la verdure et les fleurs, les maisons élégantes étalent sans pitié à l'œil du voyageur l'expression la plus flatteuse du confortable dix-neuvième siècle et du foyer de l'âge d'or. Si je croyais à la métempsycose, je demanderais à devenir un des animaux du Jardin zoologique de Berlin. Ils sont si bien logés dans ces petits palais rappelant l'architecture de leur pays; ils sont si choyés, si admirés. J'envie surtout le sort des girafes : la ravissante petite mosquée leur servant d'habitation est placée sur le bord d'un lac byronien, peuplée de cygnes blancs; une trouée de verdure leur laisse apercevoir la terrasse du restaurant à la mode, encadrée d'arbrisseaux vert pâle.

A cinq heures, nous étions devant l'hôtel de Neuschberg. La princesse arrivait. On nous conduisit à travers une enfilade de salons d'une banalité brutale à un délicieux boudoir Louis XVI du plus exquis parisien, où recevait la plus gentille grande dame possible d'imaginer. Elle approche des quarante ans, paraît-il; on lui en donnerait à peine vingt-cinq. Notre introductrice débita son boniment. Ma marraine s'exclamait, m'embrassait, m'accablait de toutes les amitiés du monde, rappelait mon père, ma mère, nous offrait du thé à la russe, nous promettait une invitation pour demain, au bal de la cour et priait de retourner la voir avant notre départ. Et puis me revoilà dans la rue, seule avec ma tante, pauvre petite écolière, comme si je n'avais pas de marraine.

Hier, excursion à Potsdam avec Maurice et Fraulein. Je ne comprends pas le caractère de cette fille : exacte, scrupuleuse, sans zèle, intéressée, respectueuse, pimbèche, complaisante et pas du tout attachée.

Le Versailles prussien renferme un immense palais et se glorifie de posséder le tombeau de Frédéric le Grand. Dans les alentours, on ne rencontre pas moins de cinq châteaux appartenant à la famille royale. Le délicieux castel de Babelsberg, aux tourelles hardies, aux ogives dentelées, aux cloîtres mignons, aux terrasses crénelées,

domine un lac paisible, dormant au milieu de la fraîcheur des bois, de la verdure délicate des gazons. Le kronprinz Fritz habitait sur les bords de ce même lac un petit château de plaisance, inspiré de Pompéi. Toutes les autres constructions sont rococo. On ne peut imaginer la profusion de statues, de faunes et de monstres s'étalant sur les façades ou se cachant au fond des bosquets. Le simple ameublement de « Sans-Souci » ne jure pas à côté du fameux moulin, tout fier encore sur son perchoir de maçonnerie.

18 août.

Mon premier bal! Comme c'est drôle pour une Française, patriote à ses heures, d'avoir eu son premier bal à Berlin! Si j'étais jeune homme, je souffrirais d'entendre ma femme me raconter un tel début.

Ma pauvre robe de mousseline est toute fripée, toute éraillée, un peu déchirée dans le bas. J'emploierai mon après-midi à la ressusciter. Ma tante était admirable hier. Une longue traîne de pékin vert nil, avec bord de plumes, un tablier de dentelles sur fond de satin rose chair, trois rangs de perles au cou, une guirlande de diamants au corsage, une aigrette dans les cheveux, et ses boucles d'oreilles, grosses comme des olives. A dix heures, nous quittions l'hôtel; cinq minutes plus tard, nous arrivions au palais.

Les voitures s'arrêtaient dans une grande cour aux dimensions majestueuses, aux grandes fenêtres, à l'architecture largement conçue, mais enlaidie par la teinte noirâtre des murs. Une foule d'uniformes, d'habits et de flots de gaze se pressaient dans le vestibule d'honneur, décoré de marbres précieux et d'une profusion de moulures et de dorures. Un escalier sans marches permettait, autrefois, aux cavaliers de parvenir au premier étage; mais il servait ce soir-là à donner une fort disgracieuse tournure aux *gnädige Frauen* invitées par l'impératrice. La vue des salons m'éblouit tout à fait. Les lumières se répétaient à l'infini dans les glaces, dans les cristaux des lustres et dans les parquets vernis aux merveilleux dessins. Les moulures dorées des plafonds luttaient d'éclat avec les étoffes précieuses des tentures. Les tables, les sièges, les candélabres, les pendules, les vases enrichis de marbres, d'ivoire, d'argent et d'or, brillaient de mille feux irradiés. Les bijoux mesquins, les toilettes de mauvais goût, les plumets ridicules des belles de la cour, s'en trouvaient tout à fait éclipsés. Dans le salon d'honneur s'étalait le luxe des souverains allemands : des plats de vermeil monumentaux, des saucières et des coupes géantes. Un autre salon, entouré d'une colonnade de porphyre,

acheva mon admiration. La salle du trône était encombrée, au point de contraindre les malheureux à stationner une demi-heure dans l'embrasure des portes. Je suis admise à saluer l'impératrice, et nous allons nous asseoir, ma protectrice, ma tante et moi, dans un salon latéral, un des salons de danse. J'attendais, un peu confuse de mon rôle assez probable de dédaignée. Par compassion sans doute, beaucoup de jeunes gens m'ont fait danser. Un grand blond est revenu quatre fois. Au commencement, je ne savais pas répondre aux invitations, je ne reconnaissais pas mes cavaliers et leur demandais comme une sotte : « Monsieur, est-ce vous pour cette valse ? » Petit à petit je me suis habituée, mais alors la fatigue est venue avec un mal de tête et un malaise de cœur ! J'aurais donné tout au monde pour partir ; mais, ma tante l'entendait d'autre façon ; entourée de cinq ou six messieurs et de trois dames, elle rayonnait dans un coin, demandant à m'oublier. Alors, j'ai découvert un petit salon vide, où je me suis remise peu à peu par le silence, le repos et l'application de mes joues brûlantes sur les vitres glacées de la fenêtre. Bientôt, j'étais guérie, tout au plaisir du cotillon. Les accessoires m'ont paru magnifiques. Ma tante les trouvait modestes et m'a donné tous les siens, au grand déplaisir de Fraulein.

Nous partons ce soir pour Pétersbourg, en compagnie de notre princesse.

19 août.

Mon Dieu ! suis-je coupable ou seulement malheureuse ? Je viens pour la première fois de prononcer au fond de mon cœur ce mot redoutable : injustice. Oui, ma tante est égoïste, injuste à mon égard. Mais elle ne le croit pas. Depuis hier matin, nous sommes en voyage pour arriver ce soir à Pétersbourg. A Berlin, nous montons dans le compartiment de la princesse Tsarwalki, ma tante au comble du bonheur de cette nouvelle et aristocratique amitié. Au bout d'une heure, ce fut tout autre chose. La princesse ne voyage jamais sans sa femme de chambre et sa grande levrette. Un nombre incalculable de paniers, de sacs, de couvertures, de valises, de bourriches, de malles portatives, encombraient l'espace restreint, laissé vide par la volumineuse princesse, les jambes allongées sur la banquette. Sa camériste s'étala sur les colis les plus résistants, Kiskel s'étendit à terre, et nous nous pelotonnâmes dans un coin, essayant avec nos petits bagages d'opposer une digue au désordre et à la saleté. A Kœnigsberg, c'était encore pis : les bagages avaient été ouverts, et leur contenu — provisions, châles, nécessaires de toilette, livres, journaux — gisait pêle-mêle dans tout le wagon

poussiéreux. Kiskel avait ornementé les banquettes d'une profusion de poils blancs; la princesse décoiffée ressemblait fort à une sorcière, et sa soubrette, luisante de sommeil, s'étirait et bâillait. Ma tante, s'excusant sur un malaise de Maurice, passait au compartiment voisin; comme j'allais la suivre :

— Non, reste, Cécile, il ne faut pas perdre cette relation.

Pour comble d'infortune, on me laissa tous les paquets; on ne me les a pas encore repris, et leur transport à la douane faillit me casser les bras. Eh bien! je ne me serais pas plainte sans les moqueries de Fraulein et de ma tante, s'attaquant à un ridicule de démarche, à un désordre de toilette imposé par leur égoïsme. Non, je ne veux plus y penser. Me fâcher contre ma tante ne me servirait à rien : c'est ma seule protectrice. Il vaut mieux regarder le triste paysage, nous poursuivant depuis trente heures. Plus on avance vers le nord, plus les campagnes sont désertes, les terres arides et les rares habitations misérables et primitives. Maintenant, ce sont des huttes de sauvages au milieu de landes désolées. Trois heures encore, et mon supplice sera fini.

21 août.

Nous sommes dans la ville de Pierre le Grand. L'hôtel est confortable, mais sale, et j'ai peur, la nuit, dans une petite chambre éloignée. Ma tante, pour rassurer sa conscience, m'enferme à clef le soir. Je ne peux m'endormir, dans la crainte d'un incendie ou d'un malaise; le cordon de sonnette ne me rassure pas : les domestiques ne sont jamais à leur poste.

Pétersbourg est la ville de l'immensité : fleuve, rues, places, jardins, palais, statues, tout est colossal. Il ne faut pas y chercher le fini, le délicat, le gracieux d'un tableau léché ; c'est une superbe ébauche. L'effet doit surtout être saisissant l'hiver, sous un manteau de neige et de glace, avec un lourd ciel d'étain bleuté, avec un soleil rouge sans rayons.

Notre arrivée tenait du fabuleux ; les omnibus de l'hôtel étaient en réparation; on vint nous chercher dans la voiture du propriétaire. Sans avoir eu le temps de nous reconnaître, nous nous sentîmes emportés par une rue aux dimensions formidables. La capote était relevée; l'air vif du soir fouettait rudement le visage; mais nous y gagnions d'avoir l'œil au large. Le cocher, enveloppé de l'ample robe russe, la casquette distinctive de sa corporation sur la tête, maintenait à peine les deux magnifiques chevaux noirs, libres et sauvages sous leurs harnais presque invisibles. L'immense voie où courait la calèche paraissait déserte; les piétons passaient, naperçus; de légères voitures d'une forme fantastique glissaient

avec une vitesse assez grande pour faire douter de leur réalité. Pendant bien longtemps, la voiture dévora l'interminable rue. Elle débouchait sur un quai géant. Je devinais la Néva, au gouffre noir. Bientôt la façade d'un hôtel immense se profilait dans la nuit, et les chevaux s'engouffrèrent sous un portique à colonnes soutenu par des cariatides.

Hier, visite de la cathédrale Isaac et de l'église de Kazan. Mon imagination n'oubliera jamais l'admirable perspective du square Pierre-le-Grand : la statue du czar, sur un cheval cabré, prêt à bondir du haut de sa roche, une œuvre d'un sculpteur à nous, Falconet; la majestueuse cathédrale avec ses cinq dômes d'or, soutenus par des colonnades de porphyre, et, en face, les eaux mouvementées de la Néva, d'où semblent émerger les globes d'azur, les clochers verts, en forme de poire, et les lignes basses des maisons. Dans l'ombre de la basilique se dressent de formidables piliers, de grands saints en mosaïque couchés sur les murs; partout, l'étrange harmonie de richesses mystérieuses faites de nuances disparates comme le vert cru et le bleu franc juxtaposés. Un spectacle, l'église de Kazan! La porte du saint des saints y est tout argent, rehaussé d'or. Le marbre gris de la double colonnade de la nef prend, au crépuscule, des teintes métalliques; les bases cuivrées reluisent, et l'on croirait voir dans toute l'église la reproduction des splendeurs du saint des saints. Le soir, promenade avec ma tante aux Iles, le bois de Boulogne des Russes. Le froid commence ici déjà. Ses premières approches et le rien d'une petite tempête de l'après-midi avaient humecté l'atmosphère. Aussi, étions-nous seules de tout Pétersbourg à tenter l'entreprise ce jour-là. Enveloppée d'un des manteaux de peluche de ma tante, je pris place dans un drosky, auprès d'elle. Le drosky, traîneau à roues, tiré par les chevaux les plus vifs du monde, est une voiture petite, incommode et charmante. La douna, l'arc de bois faisant ressort au-dessus du collier, lui donne un aspect étrange. Après le pont de bois de la Néva, notre drosky s'engageait dans les allées circulaires du Jardin zoologique, puis dans une interminable avenue. L'air devenait de plus en plus vif. Par exemple, il était d'une grande pureté, symptôme du voisinage des pôles. La voiture approchait des Iles, sans bruit, le long de ces cottages silencieux, et le voisinage du fleuve donnait à l'air une fraîcheur glaciale. Au bout d'un quart d'heure, nous pénétrions dans des chemins mystérieux, bordés de lacs scintillants au milieu de l'ombre, car, en dépit des nuages, les réverbères et les lampes domestiques des villas de l'endroit rendaient la nuit lumineuse. Mais la solitude absolue de l'heure, les torsions et les plaintes des gros arbres tourmentés

du vent donnaient à ce lieu de plaisir l'aspect de la désolation. D'abord ravie de la promenade, je désirais de tout cœur revoir notre hôtel. Enfin nous atteignons la pointe de l'île de Jelagin.., devant nous, la pleine mer, menaçante comme le ciel... C'est le but de la promenade... Nous rentrons à l'hôtel par le même chemin... La princesse Tsarwalki est venue nous voir; elle nous conduira demain à un *garden party*, chez l'empereur, à Péterhof. Nous passons de cour en cour et de fête en fête.

24 août.

Dans une heure nous partons pour Moscou. Ma tante dissimule mal son trouble; moi-même, je suis tout agitée. Ce n'est pas sans raison. Au *garden party* de l'empereur, ma tante a fait la conquête d'un prince polonais, séducteur comme don Juan, riche comme un Juif, noble comme le roi et amoureux comme... je ne sais pas. Ma tante se voit déjà princesse, mais jure de se défendre avec tout l'héroïsme d'une veuve sérieuse. Je sers de confidente; ce rôle m'est revenu par disette du genre, Fraulein jugée incapable de retenir sa langue avec Maurice. Mais je veux faire tout le récit d'une aventure, peut-être de grande conséquence pour mon avenir.

L'extérieur du château de Péterhof ne me plaît pas; les colonnes, les volumineuses moulures blanc cru se détachant sur un fond orange pâle me rappellent involontairement les gâteaux de sucre candi. Une foule d'invités, surtout des jeunes filles et de très jeunes gens emplissaient le vestibule, décoré d'un nombre infini de tableaux contigus et sans cadre, représentant les divers types de la Russie, décoration bizarre, s'il en fut jamais. Une enfilade de salons, meublés avec luxe, pleins d'objets d'art merveilleux, parquetés de mosaïques de bois, tendus de brocarts frais et délicats, aux portes encadrées de découpures d'or, conduisait à la chambre toute en damas blanc, où l'impératrice, un peu souffrante, recevait les dames. Son fils se tenait dans un délicieux boudoir chinois, avec sièges bleu-clair. Notre révérence faite à l'impératrice, nous passons au buffet, établi dans une vaste salle où trône le portrait de Pierre Ier conduisant une barque de pêcheurs dans la tempête du lac Ladoga. Ensuite, nous nous asseyons près de la princesse Tsarwalki au milieu d'un féerique salon, meublé de fauteuils et de chaises tout blancs comme les lambris des murs; de magnifiques arbustes vert pâle se détachaient sur cette blancheur. Connaissance faite avec plusieurs dames et demoiselles, on nous emmena visiter les jardins, et tout d'abord au balcon, voir la grande fontaine. Sur des marches irisées, dorées ou argentées, une énorme masse d'eau tombe de la terrasse à la mer; des statues et des animaux d'or lancent des jets prodi-

gieux; des deux côtés, les arbres vert sombre reposent l'œil et achèvent l'harmonie des teintes. Les Russes sont délicieuses d'amabilité, presque fatigantes. Nous avions fort à faire de leur répondre et d'admirer ces parcs immenses, majestueux comme des forêts, soignés comme des jardins, où l'œil rencontre presque à chaque pas les combinaisons les plus merveilleuses de lignes pures et d'inventions hydrauliques. La plus remarquable est une colonnade quadrangulaire où le marbre rose alterne avec les jets d'une eau bleue. Un banc invite les promeneurs à se reposer en face d'un si délicieux spectacle. Au moment où nous arrivions, un jeune homme y était assis; à l'approche de cette envolée de gracieuses silhouettes déployant toute la gamme des nuances éthérées, il se levait et se cachait dans le taillis. Au passage de ma tante, je l'entendis murmurer : Adorable, adorable! Et le voilà nous suivant de bosquets en bosquets, nous rencontrant à chaque carrefour, comme par hasard. Revenu au château, le jeune prince Tsarwalki lui vint en aide, par une présentation, où, moi-même, fus comprise. Dès ce moment, le prince polonais Volgoroski se déclara notre chevalier, nous suivit pas à pas, et crut mourir de douleur à notre départ.

Hier, deux cartes de M. Volgoroski en l'espace de quatre heures. Ma tante récompense une troisième tentative par vingt minutes d'audience. Le pauvre monsieur déborde de galanterie : deux bouquets, deux boîtes de bonbons pour ma tante et moi, un drosky miniature pour Maurice, des biscuits pour Fraulein et un stock de compliments assez volumineux pour me donner mon lot. Ma tante annonce notre départ pour Moscou; le prince pressera son retour à Varsovie et nous escortera.

L'effarouchement de début de ma tante est bientôt calmé par des allusions matrimoniales, on ne peut plus flatteuses, s'il faut en croire la princesse Tsarwalki, mais, très discrètes, très voilées, à mon avis. Ma tante se propose d'écrire de suite à M. Darvalin, l'un des secrétaires de notre ambassade à Pétersbourg, pour avoir des renseignements. Mais, je la trouve imprudente, en opposition formelle avec les conseils de la mère Sophie!

25 août.

Ce matin, arrivée à Moscou vers les huit heures. A la gare, rencontre prévue de M. Volgoroski, quatre paquets de bonbons et deux tuberculeuses à la main. Nous faisons des efforts inutiles pour nous dérober, nous, notre poussière et nos bagages. Don Juan, frais comme un jour de bal, le sourire aux lèvres, des gants gris perle, une rose à la boutonnière. A l'hôtel, grands cris du prince pour

nous faire loger convenablement. Le « Slavianski Bazar » se fait remarquer par une amirable couleur locale de saleté moscovite. Ma tante ne cesse de gémir sur l'impossibilité de faire une toilette sortable; mais M. Volgoroski trouve moyen de changer deux fois de costume et de dépenser au moins 100 francs en galanteries : champagne, gâteaux à la Russe, voiture de maître..., etc. Moscou est une ville adorable, tout asiatique, aux maisons bariolées, aux édifices multicolores, scintillants comme des joyaux; les Moscovites cachent sous des haillons merveilleux le plus vilain type d'Europe.

Oh! l'inoubliable vision du Kremlin! M. Volgoroski nous a conduits sur le quai de la Moskova pour avoir une vue d'ensemble. Je reverrai toujours ce spectacle : un soleil oriental répandait à profusion sa lumière scintillante, et les objets les plus sombres brillaient de mille feux. Cette intensité de jour étourdissait de chaleur et d'éblouissement. En face de nous, séparé par la Moskova au cours endormi, le Kremlin s'étageait comme l'irradiant décor d'une féerie vécue : les murailles rouges, les créneaux béants, les grosses tours aux pignons vert émeraude, l'harmonie barbare mais unique d'un entassement d'architecture et d'une mêlée de couleurs, de dômes d'azur, de croix argentines, de palais roses, d'églises blanches, où les coupoles d'or, les saintes coupoles, ressemblent à des soleils tombés du firmament.

27 août.

Décidément Moscou est trop sale; nous partons demain, escortés de notre galant. Ma tante vient de recevoir une lettre de M. Darvalin; nous sommes tombées à bonne adresse : fortune solide comme le roc, conduite irréprochable, vieux sang d'aristocrate, catholicisme intransigeant, patriotisme de Polonais. Les attentions redoublent, toutes les fleurs de rhétorique défrayent la conversation, et comme décor, la fantasmagorie de l'Orient russe. Hier et aujourd'hui, visite du Kremlin. Les bâtiments quadrangulaires du palais, d'une indéfinissable teinte rose saumon, ne se rattachent à aucun genre d'architecture européenne : c'est la splendeur du style tartare. L'intérieur de cette magnifique habitation surpasse encore l'extérieur. L'escalier principal, tout de marbre, se déploie dans toute sa longueur et conduit à une succession éblouissante de majestueuses salles d'honneur. Haute comme une cathédrale, un peu froide, malgré des profusions de moulures, la salle des chevaliers de Saint-Georges produit un grand effet avec ses lustres colossaux, les riches mosaïques de bois du plancher et ses petites colonnes en saillie, supportant de légères et gracieuses statues. Les lourdes portes de

bois doré, le délicieux revêtement de porcelaine rose des murs de la salle de Saint-Alexandre préparent à l'étincellement des colonnes d'or de la salle Saint-André. Mais rien ne vaut comme original et richesse la salle du trône, aux voûtes basses, aux grandes figures bariolées se détachant sur l'or des murs. L'ancienne partie du palais des vieux tzars est une merveille. A l'extérieur, le bizarre tourmenté des figures, l'étrange des teintes infinies, donnent aux bas-reliefs et aux profils des fenêtres un aspect baroque, rappelant la Chine ou les Indes. A l'intérieur, c'est un joyau véritable, aux détails exquis. Un escalier tournant, aux marches sculptées, conduit à une petite terrasse. On domine Moscou et ses environs. Par un beau jour d'été, le spectacle est magique. Les dômes colossaux de la nouvelle basilique du Sauveur brillent au premier plan avec l'éclat de l'or neuf; de tous côtés, se dressent des croix ou des coupoles, toute la gamme des ors assombris ; le vert des pignons et des toits se marie au rouge brun, les inventions les plus fantastiques de clochers et de dômes animent partout le tableau de notes bariolées, et sur les rives de la Moskova, les maisons roses, blanches ou jaunes, s'étagent au milieu des jardins.

29 août.

Vingt-six heures de voyage! Encore trente et une avant l'arrivée! Ma pauvre tête n'y résistera point. L'infini des étendues à traverser sans aucun point de repère pour raccourcir la distance, l'aspect morne du ciel gris, doublent la longueur du voyage. Parfois, les steppes cèdent la place à des terrains de culture, mais ces champs moissonnés, ces misérables cahutes, tenant lieu de fermes, attristent la route encore davantage. Depuis l'entrée en Pologne, la plaine se couvre de petits monticules semblables à des taupinières géantes; de hautes croix hérissent la campagne. Maurice est souffrant, nous brûlons Varsovie, passons trois jours à Vienne, et courons nous reposer en Tyrol. Cinquante-six heures de chemin de fer pour un enfant malade me semblent tout l'envers du bon sens. Le *sleeping*, d'après ma tante, empêche la trépidation des roues et la fatigue de la mise en boîte, ce n'est guère mon sentiment. M. Volgoroski, sous prétexte d'excursion de fin d'été, nous accompagne en Tyrol. De plus en plus compromettant, ce prince. Ma tante, paraît-il, a eu des explications significatives, et j'aurai bientôt le plus délicieux des oncles. Voilà le moment de faire son portrait. : trente ans, aplomb de la démarche, aisance des manières, habitude du monde et de la vie. L'effet martial de ses longues moustaches, de ses sourcils largement arqués, de ses cheveux bruns, est combattu par la douceur de ses yeux bleus et la délicatesse un peu féminine

de ses traits. Des vêtements irréprochables de tissus et de coupe ajoutent encore à la désinvolture élégante de sa taille et font ressortir la finesse de ses mains et de ses pieds. Au moral, exquise perfection de forme, charme d'esprit et de cœur, vernis scientifique, mais le fond... eh bien! oui, le fond existe, je le sens d'instinct. Je désire de tout mon cœur ce mariage, je serai si heureuse, il me semble, chez M. Volgoroski, heureuse, au point d'y rester toujours, et de ne pas regretter mon rôle de vieille fille.

30 août.

Je ne suis pas trompée. M. Volgoroski a un cœur excellent, un esprit droit et de profondes convictions catholiques. Pour moi, c'est l'idéal des maris, infiniment supérieur à ma tante, il faut bien l'avouer. Trois jours de *sleeping* permettent de juger un homme en dernier ressort.

2 septembre.

Oserai-je confier mon secret à cette feuille indiscrète? Eh bien! oui, je peux parler maintenant, je le dois, et le courage me manque pour dire à ma tante ces choses mystérieuses, chuchotées par le cœur. Comment lui tenir ce langage : Malgré votre fortune, votre beauté, votre grâce, un prince vous dédaigne pour une pensionnaire gauche, une orpheline laide et pauvre. Et cette folie, c'est la vérité. Je n'ai pas honte de le dire, seule devant ce papier, je suis heureuse, bien heureuse... Je l'admire et je veux mériter son amour.

Hier, nous visitions les curiosités de Vienne. M. Volgoroski (comme maintenant ce nom sonne tout autre à mon oreille), M. Volgoroski servait de cicérone. Il nous mena d'abord au Prater, le Prater silencieux, recueilli, adorable de la semaine. Les cafés chantants, les brasseries, les buvettes abandonnées se dissimulaient presque au milieu des arbres; les pelouses étendaient leurs frais tapis, et l'interminable avenue se touchait aux dernières limites de l'horizon. Plus loin, le Danube débordé envahissait les jardins, d'où émergeaient les troncs rugueux des gros arbres et les fines branches des arbrisseaux. Un rayon de soleil se jouait à travers le feuillage sur le miroir de ce lac improvisé.

Ensuite, visite de la cathédrale aux merveilleux vitraux, du palais de l'empereur, etc., etc. Mais j'ai tout oublié sur la terrasse du château-musée du Belvédère. Maurice voulut rejoindre Fraulein au jardin; j'offris de le conduire.

— Non, chuchotait ma tante, je ne veux pas rester seule avec M. Volgoroski, je vais descendre avec Maurice.

Alors nous sommes restés tous les deux. Devant nous, les innombrables toits de briques dominés par les tours de la cathédrale, les hautes collines sombres des environs, et comme arrière-plan, l'extrême chaîne des Alpes.

— C'est délicieux, murmurai-je pour me donner une contenance, car, sans motif, ce tête-à-tête imprévu me gênait.

— Oui, nous y reviendrons.

Je regardai M. Volgoroski; son expression me troubla.

— Monsieur, ma tante ne refait jamais deux fois ses voyages.

— Mais vous ne suivrez pas toujours votre tante.

— Monsieur, je suivrai mon mari, et il sera trop pauvre pour faire des voyages.

— Vous ne le voulez donc pas riche, ni prince, ni Polonais?

A ces mots, je me sentis devenir pâle, tout se brouilla devant mes yeux, je m'appuyai à la balustrade pour ne pas tomber.

— Ne vous troublez pas, je parlerai à votre tante.

— Ma tante? ce n'est donc pas pour elle?...

— C'était pour vous.

Ma tante arrivait. M. Volgoroski reprenait la conversation interrompue, et je restai tremblante, les yeux baissés, dans un coin. Tout le reste de la promenade, la gêne de ma situation me donna le visage d'un condamné à mort. Cette nuit, je n'ai pas fermé l'œil, construisant les tableaux d'avenir les plus dorés, ou me torturant l'esprit en vue de la scène d'explication du lendemain.

2 septembre, six heures du soir.

Je puis à peine former mes lettres, tant ma main tremble d'émotion. Ah! la terrible scène! J'en suis hors de moi, au point d'oublier la cruelle déception du résultat.

On annonce M. Volgoroski; ma tante va le recevoir dans un petit salon voisin, et je reste toute seule, de terribles palpitations au cœur. A chaque minute, je crois entendre la porte s'ouvrir, ma tante m'appeller, et... le reste se perd pour moi dans un confus nuageux de rêves, de contes de fées, de douceurs intimes. Tout à coup, un bruit de voix, violent comme une dispute.

— Non, non, criait ma tante, je n'y consentirai jamais.

Eperdue, j'ouvris la porte et courus d'instinct auprès de M. Volgoroski. Son visage crispé, ses yeux brillants de colère s'adoucirent pour moi.

— On veut nous séparer. Mais je le jure devant Dieu, je vous serai fidèle. D'ici deux ans vous serez libre par votre majorité; si vous êtes constante, je vous aurai attendue.

Avec un regard d'amour (du moins cela m'a semblé ainsi), il baisa mes mains, et sortait sans se retourner. Une fois seules, ma tante, abattue sur un fauteuil, le mouchoir au visage, fut secouée d'une crise de nerfs; j'appelai Fraulein, nous transportâmes ma tante sur son lit. Elle semblait souffrir atrocement, corps et âme; elle étouffait, ses dents claquaient, ses bras se tordaient de crampes, ses yeux et son air avaient un désespoir démonstratif. Cette vue brisa mon cœur de repentir. Je tombai à genoux devant elle :

— Ma tante, ma chère tante, ce n'est pas ma faute, soyez-en sûre. Je ferai comme vous voudrez. Je vais écrire à M. Volgoroski.

La pauvre femme se prit à me fixer.

— Non, va-t'en, va-t'en, tu me fais mal... Ces yeux... les yeux de son père et de Max... ils se vengent aujourd'hui... Tu as le droit de me haïr, Cécile, mais prends-moi plutôt en pitié. Si tu le vois avec des yeux comme moi, ce prince, comprends le cruel de ma désillusion. Je le croyais si bien à moi,... à moi pour toujours. Je n'ai pas eu le courage de prendre mon parti... j'ai refusé ta main.

Les paroles amenaient un peu de calme.

— Ma bonne et chère tante, je suis désolée de vous voir dans cet état, aussi je vous promets de ne plus parler de lui de longtemps. Ce sera une bonne occasion d'éprouver cet amoureux; s'il est fidèle, vous vous laisserez fléchir.

— Cécile... je ne devrais pas accepter ton sacrifice... mais je souffre trop.

A ce moment, Maurice fondit dans la chambre et se jetait au cou de sa mère :

— Maman, chère maman, tu resteras tout entière à ton petit Maurice, tu ne lui donneras point un papa.

Avait-il entendu, compris? par la merveilleuse intuition des enfants?

Notre surprise ne connaissait pas de bornes; ma tante serra le pauvre petit sur son cœur, et pleurait de vraies larmes. Je profitai de cette diversion pour m'enfuir à ma chambre (notre chambre commune à Fraulein et à moi). Par bonheur, Fraulein était descendue chercher un verre de champagne pour sa maîtresse. Du champagne en pleine émotion, c'était le gros remède de ma tante.

Je me jetai à genoux, m'abandonnant à la Providence. Ma tante ne tardait point à s'endormir. Maurice allait jouer au ballon dans le corridor; et moi, je prends mon cher journal.

3 septembre.

Depuis six heures j'ai quitté Vienne! J'avais des brisements de cœur, comme si je laissais mon pays. Mon fiancé (j'ai bien le droit

de garder la douceur de le dire tel), mon fiancé part peut-être aussi ce matin, hélas! pour la Pologne. Chaque heure nous éloigne doublement l'un de l'autre. Ah! je commence à comprendre toute la grandeur de mon sacrifice, à me demander si j'aurai la force de l'accomplir. Alors je regarde ma tante. Pauvre femme! Elle l'aime comme moi. Je me dis : Dans deux ans les choses n'auront pas changé, tout de suite ou jamais. Non, je veux avoir confiance, le temps est un infaillible médecin. Si ma tante pouvait en aimer un autre, elle oublierait notre prince.

Je regarde par la fenêtre; le paysage est triste, bien triste. Ces hautes montagnes, assombries de forêts, ces vallons solitaires, tapissés de prairies, cette route blanche serpentant auprès d'une mignonne rivière bleutée, ces hameaux rustiques, ces manoirs fièrement campés à mi-côte, cela est beau, mais déchirant au cœur. Je connais déjà le Tyrol pour y avoir passé des vacances avec une amie. A cette date, et pour moi, pauvre petite pensionnaire de dix ans, c'était le bout du monde. Nous avons excursionné dans tout le rayon d'Insprück sous le regard de son père et de sa mère. Marguerite, une enfant, non pas gâtée, mais adorée, trouvait toute naturelle cette atmosphère de tendresse intelligente. Ah! comme ces bons moments sont loin de moi! Voilà ce même Tyrol, et sa vue me fait mal. Les souvenirs d'enfance sont une impression terriblement douloureuse aux jours de trouble et de fièvre de la jeunesse. Aussi, je ne regrette pas notre traversée nocturne du Brenner, une vraie folie, pour des voyageurs de plaisir (mais le sommes-nous en ce moment?) A ma tante et à moi, il nous faut le repos d'un paysage unique, d'une vie monotone, des choses simples de la campagne. Puissions-nous trouver ce bonheur à Méran!

10 septembre.

Une semaine! Comme c'est long parfois, mais aussi comme c'est court. Il me semble avoir quitté Vienne hier matin. Méran est une station, pittoresque s'il en fut, mais désolante pour des mondains. De beaux hôtels, pourtant, de jolies villas, mais une population de malades et d'ermites. Ah! si M. Volgoroski nous accompagnait, comme j'aimerais cette retraite! La petite ville, tout à fait curieuse avec son parfum d'antique italien, se trouve au fond d'une étroite vallée, abritée au nord par de gigantesques blocs de montagnes, vert sombre, bleu ardoise ou rouge brique, d'après les caprices du soleil, et se perdant au midi dans un lointain lumineux. De modestes hameaux se groupent autour du clocher brun des églises, des cottages, de petits châteaux, des manoirs en ruines, escaladent les

premières pentes, des torrents ravinent la montagne, les nuages s'accrochent aux cimes dénudées, le beau soleil de l'Italie se joue sur les glaciers de la haute chaîne.

Le matin, causerie devant la porte de l'hôtel, bibelotage au fond des boutiques sombres de la vieille rue; l'après-midi, on entend de la musique sur les bords de la Passer, on remonte ensuite ses gorges pittoresques pour prendre le thé ou le café à un restaurant point de vue; le soir, on se couche comme au Sacré-Cœur. Et moi, tout le long du jour, je me demande comment faire oublier à ma tante, pâlie par le chagrin, cette fatale méprise. Mon bonheur dépend du sien, et je n'ai guère de mérite à ce masque de dévouement. Chaque jour j'invente une promenade, une lecture, une connaissance éphémère d'hôtel; mais à son réveil, ma tante a toujours les yeux rouges.

11 septembre.

Une lettre de lui! Par bonheur, le concierge me l'a portée directement. Je peux donc la lire, la garder, et la relire cent fois. Comme elle me parle au cœur!... Si tendre et si discrète!... Son parfum si pur soulage ma conscience du poids de cette cachotterie. Répondrai-je? J'hésite à tenter pareille démarche. Et, cependant, je n'ai pas le droit de refuser à un amour si chrétien, une preuve d'affection et de fidélité aussi simple. Demander conseil à ma tante... folie! Eh bien! je lui répondrai, mais pour m'excuser de ne pouvoir le faire dorénavant, avec prière de continuer à m'écrire, et promesse de l'annonce de tous les incidents graves de ma vie. Je suis si heureuse de posséder cette petite lettre, je me sens si près de lui!

Un autre évènement a marqué notre après-midi, la rencontre de M. de Lestigues, le demi-frère de mon père. Il vit à la campagne et je le connais à peine. C'est un homme de quarante-deux ans, triste, fluet, amoureux de solitude. Sa pauvreté l'oblige à la retraite, il finit par l'aimer. Un mois de villégiature au rabais dans un petit hôtel de Méran, mettront à sec sa bourse de vacances. Il se tient sur la réserve, sans doute par crainte du luxe de ma tante.

15 septembre.

Ma lettre est partie après bien des hésitations et des retouches. Ah! comme je voudrais la suivre pour déchiffrer le visage de M. Volgoroski à sa réception. Deux ans! Pourrai-je bien vivre sept cent trente jours sans le revoir! Et le spectre de l'oubli! Ce mot seul me traverse le cœur comme une lame. Mais, aujourd'hui, tout

est espoir. M. de Lestigues sera mon sauveur. Oui, malgré l'impossible apparent, je veux croire sa confiance.

Sa tendresse, sa sollicitude à mon égard, notre parenté m'autorisèrent ce matin à lui entr'ouvrir mon cœur. Je me promenais sur les bords de la Passer, avec Fraulein et Maurice. Il se joignit à nous, entamant conversation. Après beaucoup de banalités, il me taquina sur mon mariage. Je le regardai en face : son regard bienveillant et triste me le montrait capable de comprendre un cœur.

— Mon cher oncle, vous avez droit à toute ma franchise. Oui, j'ai un amoureux, non pas un flirteur de convention, mais un véritable amoureux, aimant et aimé. Je ne peux pas me marier avant d'être majeure.

— Votre tante s'y oppose?

— Oui, mon oncle.

— Le soupirant est donc pauvre?

Et un amer sourire crispait son visage, comme une ressouvenance.

— Au contraire, il est deux fois millionnaire.

— Alors cela m'étonne. Est-il vieux?

— Trente ans à peine.

— Catholique?

— Fervent.

— Joli garçon?

— Oui, certes, et prince, cela ne gâte rien.

— Où l'avez-vous connu?

Je racontai toute notre odyssée, omettant, cela va de soi, la surprise de cœur de ma tante. J'en dis trop, néanmoins, car M. de Lestigues devina tout.

— Elle l'aime, mon enfant, voilà le secret.

Confondue de ma trahison involontaire, je m'efforçai vainement de détromper mon oncle.

— Elle l'aime, elle l'aime, murmura-t-il, elle est donc capable d'aimer! J'ai trop tôt perdu courage.

Puis, se tournant vers moi :

— Rassurez-vous, je vous promets de faire le possible et l'impossible pour le succès de votre cause, et vous connaissez le vieux dicton : Vouloir, c'est pouvoir.

Alors, une étrange pensée me traversa l'esprit; M. de Lestigues espère me sauver par la conquête du cœur de ma tante. Ah! s'il était vrai, s'il pouvait détourner à son profit ce courant d'amour!

18 septembre.

Depuis deux heures, nous sommes en route pour Munich. M. de

Lestigues a pris congé de nous, fort ému, avec promesse de visites à Paris.

Nous traversons de nouveau le Brenner. Le silence se fait au compartiment et dans nos cœurs pour admirer l'œuvre de Dieu. Au milieu de maigres cultures et de prairies, dans l'étroit vallon encaissé par d'effrayantes murailles de rocs à sombre couronne de sapins, une petite rivière bleue bondit sur un chaos d'énormes pierres avec des chocs de cascade. Maintenant, le défilé se resserre; les roches grises pendent aux parois, toutes prêtes à se détacher; le soleil radieux, au ciel d'azur, perd sa chaleur et sa lumière à pénétrer dans cette sombre passe. Nous montons toujours, mais le décor s'élargit; le cœur se dilate à respirer l'air pur des cimes. De misérables villages, ceux du Tyrol! mais charmants. Sur les murs blanchis à la chaux des plus humbles cabanes s'esquissent grossièrement, demi effacées, des fresques naïves, presque toutes religieuses. Un faîte et un toit de planches rugueuses, défendus par de grosses pierres contre les efforts du vent, un balcon ruineux où pendent les hardes de la famille, de petites fenêtres irrégulières, une porte basse et, dans l'unique pièce, le grand crucifix et l'image de la Vierge à la place d'honneur.

Nous voici à Sterzing, presque au sommet du Brenner. C'est une toute petite ville, groupée autour d'une église sans caractère, au clocher rougeâtre. Sa situation est admirable : un plateau parfaitement plane, d'un vert nuancé; un cercle de hautes montagnes, grises de roches ou sombrement boisées de sapins, des plaquettes de neige aux cimes; à l'arrière-plan, la silhouette d'un glacier.

Après Brenner, nous redescendons sur le versant autrichien. La route donne le vertige; elle serpente, suspendue aux parois presque verticales des prodigieux colosses de montagnes rayées par les diverses teintes des sapins; au-dessous, tout au fond de l'abîme, un paisible ruisseau fertilisant des prairies miniatures et des chaumières joujoux. Plus loin, la vallée s'élargit, le ruisseau s'enfle, les montagnes s'abaissent, les prés et les fermes escaladent les premières pentes. Le jour diminue, les nuages descendent sur la montagne, le crépuscule brouille le vallon, et je ne peux plus écrire. C'est l'heure de la rêverie; ah! je sais bien où me transporte cette déesse.

19 septembre.

Deux révélations! Arrivées à Munich ce matin, vers quatre heures, nous consacrons le jour à une demi-somnolence, entrecoupée de causeries. Le contre-coup de ses dernières émotions donnait à ma tante un immense besoin de bavardage intime.

— Non, ma Cécile, je n'ai jamais aimé mon mari. Sa situation seule me le rendait préférable à un autre; ah! je n'étais guère romanesque à vingt ans!

— Ma tante, cela m'étonne. Votre nature est tout à fait sentimentale.

— Oui, ma pauvre chérie, tu en es la victime. Mais cela ne durera pas longtemps; tu épouseras bientôt M. Volgoroski.

Ce nom revenait pour la première fois depuis Vienne. A ces mots, je faillis me pâmer de joie.

— J'ai su vaincre un amour par sot égoïsme, j'en saurai vaincre un autre par charité. Ma chère enfant, je vais te faire ma confession; tu as bien droit à toute ma confiance.

Ta mère et moi nous avions de petites dots, cent mille francs à peine. Faites au luxe d'une maison, où les équipages et la toilette consumaient presque les quatre quarts du revenu, peu aimées de parents mondains et superficiels, nous croyions, de bonne foi, le bonheur attaché à la possession d'une rivière de diamants et d'une voiture à la mode. J'étais jolie, ta mère plaisait davantage et trouva bientôt plusieurs partis convenables. D'accord avec moi, elle les refusait impitoyablement pour insuffisance de fortune. Et puis, tout à coup, à ma grande stupeur, elle rencontra ton père, l'agréa et l'épousa dans les deux mois. Le mariage se faisait en assez grande pompe, à Paris; je fus demoiselle d'honneur avec M. de Lestigues pour cavalier. Il avait alors vingt-deux ans, et devint le plus assidu de mes danseurs. Moi-même, j'encourageai son zèle, le jugeant de peu d'importance. Mais, un jour, à la fin de l'hiver, il demandait ma main. Je haussai les épaules : Il est fou! cent mille francs d'un côté, soixante mille de l'autre et une place au ministère de la marine n'ont jamais constitué un budget de ménage raisonnable. Je ne suis pas assez riche pour me payer un mari dans ces conditions. C'est dommage, il avait un gentil nom. Je rencontrai encore plusieurs fois M. de Lestigues à des réunions de famille, à ton baptême, par exemple. Il me parut froid, réservé, indifférent. Peu après, il partit pour la Touraine, et moi, j'épousai un riche spéculateur. Le temps des fiançailles m'avait enivrée : achats de bijoux, de meubles, de chevaux, de voitures, de toilettes, préparatifs de fête. Mais, après la première folie, je me blasai de ma richesse; au bout de trois ans, je commençais à m'ennuyer. Je voulus me distraire par mon rôle de mère, mais ce pauvre Maurice, c'était un joujou, et non pas un ami. Je me retournai alors du côté du monde; ce brouhaha d'occupations factices, de plaisirs fatigants, ces milliers de vies, à côté de la véritable, parvenaient à m'étourdir, au moment où tomba sur moi le lourd voile de veuve.

Forcément condamnée à la retraite, trop frivole pour me livrer à la dévotion, je m'adonnai avec une fureur de femme nerveuse à la lecture des romans. Je ne vivais plus sur terre, mais dans mes livres. Peu à peu, je les pris au mot, et la futile Parisienne devint une sentimentale rêveuse. Mon cœur m'appartenait, il demandait à se donner. Hélas! je vis alors ton fiancé!

— Ma tante, c'est ma faute, je suis désolée.

— Non, ma chère Cécile, tu n'es pas l'obstacle, M. Volgoroski ne m'aime pas et je ne suis pas digne de son amour. Son cœur, jeune et ardent, appelle une âme toute neuve, passionnée d'instinct.

Je m'approchai tout contre ma tante, et appuyant ma tête sur ses genoux, je murmurai :

— Mon Dieu! si vous pouviez en aimer un autre.

Elle ne se fâcha point, et me regardant avec affection :

— Je le désire de toute mon âme, ce serait le meilleur remède.

Et puis, un long silence. Ma tante l'interrompait.

— Ah! vois-tu, Cécile, j'ai gaspillé ma vie! J'ai tout perdu pour la fortune, et, maintenant, je vais la perdre à son tour.

— Comment! vous, si riche!

— Je le suis encore! Mais, bientôt... A la mort de mon mari, j'ai hérité de valeurs compromises, mon notaire, croyant les sauver, va les perdre. Je le devine et ne sais pas me défendre.

— Ma tante, si vous vouliez, je connais une personne capable de vous aimer et de vous servir.

— Non, tout est fini pour moi.

Le résolu de ce non me ferma la bouche. Je repris la lecture du Bædeker, toute agitée de mes découvertes.

19 septembre, onze heures du soir.

Je veille encore, toute ahurie.

A neuf heures, ma tante reçoit une dépêche. Elle l'ouvre d'une main fiévreuse et s'affaisse sur un fauteuil. Une minute à peine et puis elle se relève, un éclair de résolution dans les yeux.

— Je vais à Paris, Cécile; cherche dans l'indicateur le premier train.

L'altération de sa voix, son extrême pâleur m'annonçaient une grave nouvelle, mais la froideur de son langage, l'effort instinctif de sa main pour défendre le télégramme contre ma curiosité m'interdisaient toute question. J'obéis à sa demande. L'express de Paris était pour dix heures quarante.

— Eh bien! je partirai tout de suite. Donne-moi ma valise.

— Comment! après vingt heures de voyage, sans une nuit de repos?

— Mon départ est indispensable. Tu expliqueras demain à Maurice... Je ne veux pas l'agiter au moment du sommeil. Voilà cent francs. Je télégraphierai sitôt arrivée. Je pense revenir mercredi ou jeudi, sinon je vous enverrais vite un chèque pour le voyage. Adieu, ma chérie, soigne bien Maurice et prie pour moi.

Nous nous embrassâmes et je remontai dans ma chambre...

20 septembre.

Une triste journée! grise comme le ciel! Dans l'après-midi, promenade au champ de manœuvre, rendez-vous des Munichois le dimanche. La statue colossale de la Bavaria enchante beaucoup Maurice; moi, je la trouve monstrueuse. A l'entour, beaucoup de brasseries aux centaines de petites tables. A cinq heures, nous étions de retour à l'hôtel. Maurice, entièrement consolé du départ de sa mère, fait le diable pour raccourcir l'attente du dîner. Ses lutineries m'ont un peu distraite de mon idée fixe : la raison et les conséquences du brusque voyage de ma tante. Sans aucun doute, c'est une affaire de fortune, une menace de ruine; mais pourra-t-on écarter cet orage ou bien tout sombrera-t-il?

21 septembre.

Pas de nouvelles de ma tante. Elle m'avait cependant bien promis de m'envoyer un télégramme. Je suis très inquiète et vais télégraphier.

8 *heures*. — Pas de réponse. Oh! la terrible journée! J'ai la fièvre, mon cœur bat, ma tête éclate. Je fais mille conjectures; elles me semblent toutes absurdes. L'après-midi entier, nous restâmes à l'hôtel, épiant chaque ouverture de porte, chaque bruit de pas, espérant à chaque seconde l'entrée du concierge, une dépêche à la main. Parfois, pour tromper l'heure, je descendais au salon, j'y restais dix minutes, un siècle! je remontais, des tressauts au cœur, n'osant regarder la table; hélas! il n'y avait rien! Fraulein augmente encore mon supplice, l'indifférence de cette fille est inexplicable; l'accomplissement de sa tâche quotidienne, la recherche d'un parfait confortable, elle ne voit rien au delà.

22 septembre.

Une lettre de M. Volgoroski! Ah! s'il savait combien je suis malheureuse! Cette chère petite lettre, elle m'a mis du baume

au cœur. J'ai bon espoir, toutes ces agitations préparent peut-être mon bonheur! Pour le moment je suis à terrible épreuve. J'ai télégraphié au concierge du boulevard Haussmann, j'attends sa réponse.

23 septembre.

Ma situation commence à me donner le vertige. Ce matin, à cinq heures, dépêche du concierge : « Mme Gallien pas arrivée maison. » Cette nouvelle me terrifie; cette presque certitude d'un malheur, cet inconnu m'affolent. A neuf heures, on me présente la note d'hier. Je paye et vois avec terreur ma bourse presque vide.

24 septembre.

Seule! toute seule à Munich, avec un enfant de sept ans. Oh! cette fille, cette Fraulein, l'abominable créature! Ce matin, j'en frémis encore de colère, elle entre dans ma chambre.

— Mademoiselle, mon mois tombe aujourd'hui, Madame vous a sans doute laissé mes gages.

— Mais, Fraulein, ne savez-vous pas, comme moi, l'inattendu de notre situation. Il me reste 11 francs 50, voyez vous-même.

— Ah! mademoiselle, je devine, Madame est ruinée. J'ai toujours eu pressentiment de cette catastrophe. Mais, moi, je ne suis pas en situation de servir pour rien. Aussi, mademoiselle, je pars ce soir pour Paris. C'est le bon moment de trouver une place.

Je pâlis d'indignation et de crainte enfantine.

— Eh bien! partez, mais vous faites une chose abominable.

Elle sortit, jetant la porte. Maurice fondait en larmes, je lui ouvrais mes bras.

— Mon pauvre amour, nous sommes seuls maintenant, mais je te servirai de mère.

Fraulein a compris l'inutilité des adieux; nous ne l'avons pas revue. Nous passons la journée blottis dans notre chambre, n'osant pas même sortir.

25 septembre.

Je crains tout, mais la plus cruelle réalité n'atteindra pas l'horreur de cette attente. J'essaye de faire jouer Maurice, et je m'arrête suffoquée par les larmes. Je veux prier, mais la force me manque. Je lis et relis les lettres de mon fiancé, me prenant à les baiser comme mon seul espoir.

26 septembre.

Mon Dieu! je ne fais point de mal d'écrire dans une église. Nous y avons passé tout l'après-midi, Maurice et moi; il tombe une pluie

glaciale et nous n'avons pas d'autre asile. Depuis hier ma bourse est complètement vide. Ce matin, la terreur de la note m'a saisie. Dès sept heures, j'ai quitté l'hôtel, comme pour une promenade, mais bien résolue à n'y plus revenir. La prison pour dettes existe peut-être en Bavière; dans tous les cas, je ne pourrais supporter une pareille honte. Le jour baisse, où trouver un gîte? Je vais prendre le courage d'aller au consulat de France; c'est mon seul espoir!

27 septembre.

Nous sommes sauvés, autour d'un grand feu, attendant un bon repas. M. de Lestigues, mon petit cousin sur les genoux, rêve, le regard vers la croisée où s'encadre la nuit. Tout à l'heure, dans l'embrasure de la porte, apparaîtra une grosse Allemande, au visage frais, calme et honnête, soutenant une énorme soupière, et du son de voix le plus cordial : « Foila un bonne choupe, fite à taple, betit enfant et fous, matemoselle, vaut mancher pour abres les filains jours. »

Hélas! si c'en était la fin! Dieu a fait pour nous presque un miracle; espérons! Au sortir de cette église, où j'avais continué mon journal, nous suivions au hasard une grande rue déserte. Je demandai le consulat de France. Je ne compris pas la réponse, et nous continuions notre chemin, toujours au hasard. Au tournant d'une rue, Maurice se jeta sur un passant; la lueur d'un bec de gaz éclairait nos visages. Un double cri nous échappait au même moment.

— Cécile!

— Mon oncle!

Oui, c'était lui; notre abandon, nos craintes, notre misère, tout disparaissait avec cet appui providentiel. Deux mots expliquèrent notre situation, et décidèrent mon oncle à nous conduire chez la bonne Mme Bergelinn, la patriarcale hôtesse d'une modeste pension de famille. Nous partons demain avec mon oncle pour Paris. Son inquiétude pour ma tante démasque son amour... Mme Bergelinn entre : vite à table!....

28 septembre.

Depuis trois heures, nous sommes réinstallés boulevard Haussmann. Maurice, joyeux de revoir son nid de dentelles, gazouille par toute la maison. Les bonnes paroles et les pièces d'or de mon oncle calment un peu la panique : « Si madame est ruinée, je me charge des comptes; vous ne perdrez rien, je vous le promets. » Le concierge veut bien ouvrir la porte, la femme de chambre et le

cuisinier consentent à reprendre leurs fonctions. M. de Lestigues a découvert ma tante, à Melun, transportée d'urgence il y a huit jours à l'hôpital de la ville, au nombre des victimes d'un tamponnement. Sa blessure à la tête ne met plus ses jours en péril. Elle arrive dans une heure; j'ai tout préparé pour la recevoir. Comme je vais bien la soigner! Mais l'avenir! Ah! je n'y veux pas songer! il me donne trop de craintes et d'espoirs! Un seul regard jeté vers cet inconnu m'affole.

15 octobre.

Ah! je suis bien heureuse! Le roman de mon existence est joué! Dans trois semaines, j'épouse le prince Volgoroski. Le même jour, ma tante comblera les vœux de M. de Lestigues. Tous ces résultats sont arrivés le plus naturellement du monde.

Ma tante s'est très vite guérie. Les attentions de M. de Lestigues la touchaient tout particulièrement. Mon oncle venait prendre de ses nouvelles le matin et le soir, et passait le reste du jour à tenter le sauvetage impossible de sa fortune.

Un soir, je revenais de coucher Maurice, j'entends un chuchotement mystérieux dans le salon. Ma tante parlait à voix basse avec M. de Lestigues. La discrétion me commanda la retraite. Je m'éloignai avec un horrible battement de cœur. Mon sort se décide! Cette pensée me rendait folle. Je m'affaissai sur mon prie-Dieu, la tête dans mes mains, l'âme inerte comme le corps. Et pourtant je vivais, je voyais cette porte où allait paraître mon sort. J'attendis un siècle... enfin... des pas.

— Cécile!

Je me levai d'un mouvement machinal où la volonté n'avait nulle part. J'entrai au salon. Ma tante était debout, mon oncle lui tenait la main.

— Cécile, approche, me dit-elle, viens embrasser M. de Lestigues. Il sera maintenant deux fois ton oncle.

Je poussai un cri, un de ces cris de joie, déchirants comme des cris de douleur, et me jetai éperdue dans les bras de mon sauveur.

Depuis ce jour, chaque instant a marqué dans mon cœur par une fête nouvelle. Mon oncle a écrit à mon fiancé; la semaine suivante, M. Volgoroski m'apportait lui-même une bague merveilleuse. Ma tante, tout à son bonheur, n'a pas même réfléchi au désagréable pour elle d'une semblable rencontre. Mon prince, en galant homme, avait tout oublié.

Les jours se passent dans un rêve : emplettes de mon trousseau chez les grandes faiseuses, choix des parures de ma corbeille au milieu des diamants, des perles, des rubis, des émeraudes, essayage

de chevaux, commande du mobilier de ma résidence de Pologne. Et le soir, assise dans le demi-jour de la vérandah, j'écoute murmurer à mon oreille un langage féerique, où mon âme se réchauffe, se dilate et s'agrandit.

Mais, je ne suis pas la seule heureuse dans la maison. Vêtue d'une simple robe de laine marron, levée dès la pointe du jour, faisant travailler Maurice, s'accoutumant aux détails du ménage, vendant ses voitures, ses chevaux, ses meubles, ses dentelles et ses bijoux, ma tante porte au fond des yeux la flamme radieuse du bonheur, tout comme moi. Et, dans son petit manoir de Touraine, elle n'enviera certes pas mon sort.

6 novembre.

Depuis trois heures, je m'appelle la princesse Volgoroska. Je ferme mon journal, pour ne plus le rouvrir : les gens heureux n'ont pas d'histoire!

Henry de Chennevières.

ÉTUDES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

LES DERNIÈRES ANNÉES DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL BUGEAUD EN ALGÉRIE

(1844-1847)

(*Suite et fin*[1]).

VIII

Quand le maréchal Bugeaud s'était embarqué pour la France, le 4 septembre 1845, tout paraissait tranquille en Algérie. Il n'était pas parti depuis quelques jours, que divers symptômes d'agitation se manifestaient avec une simultanéité inquiétante. Bou-Maza reparaissait dans le Dahra, et telle était la vigueur de ses premiers coups que nos troupes se trouvaient tout d'abord réduites à la défensive. Ailleurs surgissaient d'autres fauteurs de révoltes, qui, eux aussi, se paraient du surnom, devenu populaire, de Bou-Maza. Sur notre frontière de l'Ouest, des troubles, visiblement suscités par Abd-el-Kader, obligeaient le général Cavaignac, qui commandait dans Tlemcen, à se mettre en campagne, et, dès ses premiers pas, il était étonné de la résistance qu'il rencontrait. On ne savait pas encore quelle importance il fallait attacher à tous ces incidents, quand se répandit une nouvelle bien autrement grave et

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1891.

douloureuse : une colonne française venait d'être surprise et détruite par Abd-el-Kader.

Voici en quelles circonstances. Le poste de Djemâa-Ghazouat, situé sur la côte, près du Maroc, était commandé par le lieutenant-colonel de Montagnac, officier admirable de bravoure et d'énergie, mais péchant quelquefois par excès de fougue et d'audace. En dépit des recommandations expresses qui lui avaient été faites de ne pas « aller livrer des combats au dehors », Montagnac, au premier bruit des mouvements d'Abd-el-Kader, a cru devoir se porter au secours d'une tribu fidèle menacée par l'émir. Le 21 septembre 1845, il s'est mis en route avec 346 fantassins du 8e bataillon des chasseurs d'Orléans et 62 hussards. Dès le lendemain, il est rejoint par un messager du général Cavaignac qui rappelle à Tlemcen le 8e bataillon de chasseurs. Montagnac ne pense pas être tenu d'obéir avant d'avoir infligé un échec à l'ennemi, avec lequel il a commencé à échanger des coups de fusil. Il pousse donc plus avant. Le 23, près du marabout de Sidi-Brahim, à un moment où sa troupe se trouve imprudemment morcelée en trois petits corps, le premier tombe dans une sorte d'embuscade, et est enveloppé par une cavalerie très nombreuse qu'Abd-el-Kader dirige lui-même. Aux premiers coups de feu, Montagnac est mortellement blessé. Nos soldats se réunissent sur un mamelon, sans autre espoir que de vendre chèrement leur vie; bientôt les munitions sont épuisées; personne, néanmoins, ne songe à se rendre. Alors, rapporte l'un des rares survivants de ce combat, « les Arabes, resserrant le cercle autour de ce groupe immobile et silencieux, le font tomber sous leur feu, comme un vieux mur ». Au bout de peu de temps, il n'y a plus, du côté des Français, que des cadavres ou des blessés ne donnant pas signe de vie. A ce moment, le second détachement, mandé dès le début par Montagnac, accourt sur le lieu du combat; aussitôt accablé par les vainqueurs, il subit le même sort. Reste l'arrière-garde, demeurée auprès des bagages et composée de 80 carabiniers sous les ordres du capitaine Géreaux. Les Arabes fondent sur elle. Géreaux ne se trouble pas; le marabout de Sidi-Brahim est à sa portée : il se jette dedans, s'y barricade, et résiste aux plus furieuses attaques. Abd-el-Kader lui fait porter une sommation de se rendre, avec promesse de vie sauve. Le capitaine lit la lettre à ses hommes qui n'y répondent que par les cris de Vive le roi, et hissent sur le marabout un drapeau fait avec des lambeaux de vêtements. Après de nouvelles attaques, l'émir fait faire une seconde sommation; il ordonne, cette fois, qu'elle soit transmise par un des officiers prisonniers et blessés, l'adjudant major Dutertre. Celui-ci s'avance vers le marabout : « Chasseurs, s'écrie-

t-il, on va me décapiter si vous ne posez les armes, et moi je viens vous dire de mourir jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre. » Sa tête tombe aussitôt. Le combat reprend plus acharné, interrompu deux fois encore par des sommations sans résultat. L'émir, lassé de cette résistance qui lui coûte très cher, prend le parti de s'éloigner avec le gros de son armée, en laissant seulement les forces nécessaires pour bloquer étroitement le marabout. Les assiégés n'ont ni vivres ni eau. Ils passent ainsi trois longs jours, attendant un secours qui aurait dû venir et qui ne vient pas. Enfin, le 26, aimant mieux tomber en combattant que de mourir de faim et de soif, ils s'élancent hors de leur réduit, emportant leurs blessés. Ce coup de désespoir semble d'abord leur réussir; ils font une trouée à travers les Arabes stupéfaits et se dirigent en bon ordre vers Djemâa. Déjà l'on peut distinguer les murs de la ville, quand, à la vue d'un filet d'eau qui coule au fond d'un ravin, les hommes, en dépit de leurs officiers, quittent leurs rangs, se précipitent dans le ravin et se jettent à plat ventre pour étancher la terrible soif qui les dévore depuis trois jours. Ce désordre n'échappe pas aux Arabes qui accourent et, de la hauteur, font pleuvoir les balles sur les malheureux buveurs : tous succombent. Géreaux cependant a essayé de continuer la retraite avec les quelques hommes qui ne se sont pas débandés : mais ils ne sont plus assez nombreux et finissent par être écrasés; le capitaine tombe mortellement atteint. Douze soldats seuls parviennent à rejoindre les cavaliers sortis de Djemâa à leur rencontre : c'est tout ce qui revient des 425 hommes partis de cette ville, cinq jours auparavant, avec le colonel de Montagnac[1].

Quand on sut à Alger le désastre de Sidi-Brahim, l'émotion y fut extrême; dans l'imagination du public, l'événement prit les proportions d'une catastrophe. L'effet en fut encore aggravé par la série de mauvaises nouvelles qui survinrent coup sur coup, dans les jours suivants. La plus douloureuse fut celle de la capitulation d'Aïn-Temouchent : le lieutenant Marin conduisait deux cents hommes, la plupart sortant de l'hôpital, de Tlemcen à Aïn-Temouchent; apercevant sur sa route des cavaliers qu'il reconnut pour ceux d'Abd-el-Kader, il perdit la tête; sans avoir été même attaqué, il courut à l'émir et se rendit à lui avec toute sa troupe[2].

[1] J'ai suivi principalement le beau récit donné de cet incident par M. le duc d'Aumale, dans son livre : *Zouaves et Chasseurs à pied.*

[2] Ce malheureux officier, qui avait donné antérieurement des preuves de bravoure, fut remis plus tard en liberté par Abd-el-Kader. Traduit devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort; mais la cour de cassation ayant annulé sa sentence, il disparut.

Il n'était pas à craindre sans doute qu'une défaillance aussi inexplicable trouvât des imitateurs, mais, succédant, à quarante-huit heures d'intervalle, au désastre de Sidi-Brahim, elle était bien de nature à exalter les Arabes. Tout d'ailleurs révélait un soulèvement prémédité et concerté : à Sebdou, le commandant Billot était attiré dans une embuscade et massacré avec toute son escorte; le chef du bureau arabe de Tiaret était enlevé par trahison; des caïds, amis de la France, tombaient assassinés; plusieurs postes étaient attaqués, des ponts et des magasins brûlés, des communications interrompues; la majeure partie des tribus de la subdivision de Tlemcen prenait les armes et rejoignait Abd-el-Kader. « Qui sait ce qui arrivera? écrivait le colonel de Saint-Arnaud, le 3 octobre. Abd-el-Kader peut aussi bien être dans la Métidja, dans un mois, que fuyant dans le Maroc, sans suite, avant dix jours... Une seule chose est certaine, c'est que la guerre sainte a éclaté et a débuté par une catastrophe qui a attéré les colons et jusqu'aux négociants d'Alger. »

Dès le 28 septembre, le général de La Moricière, gouverneur par intérim, avertit le maréchal Soult que « la situation était fort grave ». « Vous jugerez sans doute indispensable, ajoutait-il, que M. le maréchal Bugeaud rentre immédiatement en Algérie. » Le même jour, il dépêchait directement au maréchal le commandant Rivet pour presser son retour. En attendant, il ne demeurait pas inactif. Jugeant avec raison que le plus grand péril n'était pas à l'intérieur avec Bou-Maza et ses imitateurs, mais sur la frontière de l'Ouest, où il fallait tâcher de barrer le chemin à Abd-el-Kader, il s'y porta immédiatement de sa personne. Le 8 octobre, il rejoignait le général Cavaignac au delà de Tlemcen, attaquait vigoureusement avec lui les tribus révoltées, les battait, mais sans atteindre l'émir lui-même qui, suivant son habitude, s'était dérobé.

Ce fut le 6 octobre que le commandant Rivet arriva à la Durantie, en Périgord, où était le maréchal Bugeaud, et lui fit part de ce qui se passait en Algérie. En présence de tels événements, le maréchal ne songea plus à se retirer ni à marchander les conditions de son retour. Le péril l'appelait et aussi l'espérance d'acquérir une nouvelle gloire dont il se servirait pour faire prévaloir ses idées. « Je pars dans la nuit du 7 au 8, écrivit-il, le 6, au ministre de la guerre. J'ai pensé qu'étant encore gouverneur nominal de l'Algérie, je ne pouvais me dispenser de répondre à l'appel que me font l'armée et la population, que ce serait manquer à mes devoirs envers le gouvernement et mon pays. » Il ajoutait, après avoir énuméré avec précision les renforts dont il avait besoin : « Nous allons, monsieur

le maréchal, jouer une grande partie qui peut être décisive pour notre domination, si nous la jouons bien, ou nous préparer de grandes tribulations et de grands sacrifices, si nous la jouons mal. L'économie serait ici déplorable. » Il écrivait en même temps à M. Guizot : « Les circonstances sont très graves ; elles demandent de promptes décisions. Ce n'est pas le cas de vous entretenir de mes griefs et des demandes sans l'obtention desquelles je ne comptais pas rentrer en Algérie. Je cours à l'incendie ; si j'ai le bonheur de l'apaiser encore, je renouvellerai mes instances pour faire adopter des mesures de consolidation de l'avenir. Si je n'y réussis pas, rien au monde ne pourra m'attacher plus longtemps à ce rocher de Sisyphe. C'est bien le cas de vous dire aujourd'hui ce que le maréchal de Villars disait à Louis XIV : Je vais combattre vos ennemis et je vous laisse au milieu des miens [1]. »

Seulement, comme si le maréchal ne pouvait s'empêcher de mêler à ses plus généreuses résolutions quelqu'une de ces « diableries » dont parlait M. de Corcelle, il adressait, à cette même date du 6 octobre, la lettre suivante au préfet de la Dordogne : « M. le chef d'escadron Rivet m'apporte d'Alger les nouvelles les plus fâcheuses ; l'armée et la population réclament à grands cris mon retour. J'avais trop à me plaindre de l'abandon du gouvernement vis-à-vis de mes ennemis de la presse et d'ailleurs, pour que je ne fusse pas parfaitement décidé à ne rentrer en Algérie qu'avec la commission que j'ai demandée et après la promesse de satisfaire à quelques-unes de mes idées fondamentales ; mais les événements sont trop graves pour que je marchande mon retour au lieu du danger. » Puis, après avoir donné au préfet quelques détails sur l'insurrection, il finissait ainsi : « Il est à craindre que ceci ne soit une forte guerre à recommencer. Hélas ! les événements ne donnent que trop raison à l'opposition que je faisais au système qui étendait sans nécessité l'administration civile et diminuait l'armée pour couvrir les dépenses de cette extension. J'ai le cœur navré de douleur de tant de malheurs et de tant d'aveuglement de la part des gouvernants et de la presse qui nous gouverne plus qu'on n'ose l'avouer. » Ce ne pouvait être sérieusement que le maréchal attribuait l'agression d'Abd-el-Kader à la prétendue extension de l'administration civile. Quant au reproche d'abandon adressé au gouvernement, il venait d'autant plus mal à propos qu'en ce moment le ministère expédiait d'urgence les renforts demandés : ces renforts, qui ne comprenaient pas moins de six régiments d'infanterie et deux de cavalerie, devaient porter à 107 000 hommes

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 200 et 201.

l'armée d'Algérie. Encore n'y aurait-il eu que demi-mal, si cette injuste récrimination se fût produite à huis clos. Mais la lettre du maréchal, communiquée étourdiment par le préfet au rédacteur du *Conservateur de la Dordogne*, fut publiée par ce journal et, de là, fit le tour de la presse, avec les commentaires qu'on peut supposer. Fort penaud de cette publication et du bruit qu'elle faisait, le gouverneur se hâta de déclarer qu'il n'y était pour rien. « Ma lettre, écrivit-il à M. Guizot, était la communication confidentielle d'un ami à un ami; elle ne devait avoir aucune publicité. C'est encore une tuile qui me tombe sur la tête. Je le déplore surtout parce que la presse opposante ne manquera pas d'en tirer parti contre le gouvernement. » M. Guizot ne se contenta pas de cette sorte d'excuse et jugea nécessaire de faire sentir au maréchal le tort de sa conduite : « Je ne puis accepter, lui répondit-il, votre reproche que vous n'avez pas été soutenu par le gouvernement. Il appartient et il sied aux esprits comme le vôtre, mon cher maréchal, de distinguer les grandes choses des petites et de ne s'attacher qu'aux premières. Il n'y a, pour vous, en Afrique, que deux grandes choses : l'une d'y avoir été envoyé, l'autre d'y avoir été pourvu, dans l'ensemble et à tout prendre, de tous les moyens d'action nécessaires. Le cabinet a fait pour vous ces deux choses-là, et il les a faites contre beaucoup de préventions et à travers beaucoup de difficultés... Après cela, qu'à tel ou tel moment, sur telle ou telle question, le gouvernement n'ait pas partagé toutes vos idées ni approuvé tous vos actes, rien de plus simple : c'est son droit. Que vous ayez même rencontré, dans telle ou telle commission, dans tel ou tel bureau, des erreurs, des injustices, des idées fausses, de mauvais procédés, des obstacles, cela se peut; cela n'a rien que de naturel et presque d'inévitable; ce sont là des incidents secondaires qu'un homme comme vous doit s'appliquer à surmonter, sans s'en étonner ni s'en irriter, car il s'affaiblit et s'embarrasse lui-même en leur accordant, dans son âme et dans sa vie, plus de place qu'il ne leur en appartient réellement. » M. Guizot engageait le maréchal à faire comme lui, « à laisser dire les journaux » et à compter sur la tribune pour mettre sa conduite en lumière; « c'est là, ajoutait-il, que vous devez être défendu, mais grandement et dans les grandes occasions, non pas en tenant les oreilles toujours ouvertes à ce petit bruit qui nous assiège et en essayant, à tout propos, et bien vainement, de le faire taire. » Le ministre terminait par des plaintes sur la publication de la lettre au préfet de la Dordogne. « Cette lettre, disait-il, m'a affligé pour vous et m'a blessé pour moi... C'est là un désordre. Vous ne le souffririez pas autour de vous. Et, croyez-moi, cela ne vaut pas

mieux pour vous que pour le pouvoir auquel vous êtes dévoué[1]. »

Le maréchal n'avait à peu près rien à répondre à ces amicales réprimandes, ou, du moins, il n'avait qu'une réponse à faire, c'était de montrer, une fois de plus, que, s'il parlait quelquefois de travers, cela ne l'empêchait pas de bien agir. Pendant ce temps, d'ailleurs, il poursuivait rapidement sa route vers l'Afrique, s'embarquait à Marseille, et arrivait à Alger le 15 octobre. La population s'était portée en foule au-devant de lui, témoignant par son attitude et de l'alarme que lui causaient les événements et de la confiance que lui rendait le retour de son chef.

IX

C'était l'une des qualités maîtresses du maréchal Bugeaud — véritable don de général en chef — de voir, dans une crise, tout de suite et très nettement, ce qu'il y avait à faire. A peine a-t-il pris terre en Algérie que son plan est arrêté. Toujours persuadé que le moyen de dompter Abd-el-Kader, c'est de lui enlever l'impôt et le recrutement, il se donne pour tâche principale de lui fermer l'entrée du Tell, seule partie du territoire où l'émir peut trouver, avec quelque abondance, de l'argent, des vivres et des soldats. Les mesures déjà prises par le général de La Moricière ont barré le passage, à l'ouest, sur la frontière du Maroc. Le gouverneur devine que, devant cet obstacle, l'ennemi fera un détour par le désert et cherchera, au sud, quelque fissure. Dans cette prévision dont l'événement devait démontrer la justesse, il décide de former, sur toute la lisière des hauts plateaux, comme une chaîne continue de petites colonnes mobiles. Ces colonnes auront charge de guetter Abd-el-Kader, de le repousser, de le poursuivre, de l'atteindre s'il est possible, de ne pas lui laisser un moment de repos en n'en prenant aucun elles-mêmes, de ne lui permettre de rien organiser nulle part, et enfin de frapper impitoyablement les tribus qui seraient tentées de le soutenir. Le gouverneur ne néglige pas non plus les révoltes intérieures suscitées par les divers Bou-Maza : le soin de les réprimer sera confié à plusieurs autres colonnes. Cette extrême dispersion des troupes pouvait paraître, à un certain point de vue, une cause de faiblesse. La première loi de la guerre n'est-elle pas de concentrer ses forces au lieu de les morceler? Bugeaud a expliqué lui-même, plus tard, à ses soldats, les raisons qui lui faisaient, en cette circonstance, déroger à la règle ordinaire.

[1] *Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 203 à 207.

« Evacuer une partie du pays pour se concentrer, leur a-t-il dit, c'eût été laisser à notre adversaire les ressources de l'impôt et du recrutement, ainsi que toutes les forces locales. Il aurait formé bientôt une armée régulière pour appuyer les goums des tribus. C'eût été aussi renverser le gouvernement des Arabes, si péniblement institué par nous, et livrer à la vengeance implacable d'un chef irrité, tous les hommes compromis pour notre cause. Comment, plus tard, aurions-nous pu reconstituer ce gouvernement si nous avions lâchement abandonné les chefs qui, presque tous, nous sont restés fidèles? Il fallait tout conserver [1]. »

Le maréchal n'est pas moins prompt à exécuter son plan qu'à le concevoir. Débarqué le 15 octobre 1845 à Alger, il entre en campagne dès le 18, et, le 24, il arrive près de Teniet-el-Had, sur la limite du désert. A la fin de novembre, douze colonnes sont en mouvement; peu après, on en compte dix-huit. Les plus nombreuses, celle par exemple que commande le gouverneur général, ont moins de trois mille hommes. A leur tête, sont, outre le maréchal, des officiers vigoureux, ayant l'expérience de la guerre d'Afrique, La Moricière, Cavaignac, Géry, Korte, Bourjolly, Arbouville, Marey, Saint-Arnaud, Jusuf, Canrobert, Pélissier, Comman, Camou, Gentil, Bosquet; il faut y ajouter Bedeau, qui commandait depuis quelque temps à Constantine, mais que la tranquillité de cette partie de l'Algérie a permis d'en éloigner momentanément pour l'employer au sud de la province d'Alger. Quelques-unes de ces colonnes opèrent, dans l'intérieur du cercle, contre Bou-Maza, qu'elles ne parviennent pas du reste à saisir, et contre ses nombreux homonymes, dont plusieurs sont pris et passés par les armes [2]. La plupart agissent ou tâchent d'agir contre Abd-el-Kader. Savoir où se trouve l'ennemi est déjà fort difficile; le joindre est à peu près impossible. L'émir leur glisse entre les mains, lorsqu'elles croyent l'avoir cerné; d'une mobilité prodigieuse, faisant cinquante lieues en deux jours, il trouve partout des sympathies, des renseignements sûrs, des provisions, des chevaux frais. Depuis les confins de la province de Constantine jusqu'au Maroc, toutes nos colonnes sont ainsi dans une alerte continuelle : ce ne sont que marches et

[1] Ordre du jour adressé aux troupes le 2 mars 1846.

[2] Saint-Arnaud, chef de l'une de ces colonnes, écrivait, le 3 novembre 1845 : « Tous ces chérifs paraissent et disparaissent. » Il ajoutait, le 6 décembre : « Je poursuis à mort les chérifs qui poussent comme des champignons. C'est un dédale; on ne s'y reconnaît plus. Depuis l'aîné, Bou-Maza, nous avons Mohammed-bel-Cassem, Bou-Ali, Ali-Chergui, Si-Larbi, Bel-Bej; enfin je m'y perds. J'ai déjà tué Ali-Chergui chez les Medjaja; je viens de tuer Bou-Ali chez les Beni-Derjin. » (*Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.*)

contre-marches à la recherche d'un adversaire invisible, bien qu'on devine partout sa présence. Il n'était pas dans les habitudes et dans le tempérament du maréchal de s'en tenir à la défensive : dès le commencement de décembre, il lance dans le désert des colonnes légères et rapides. Jusuf, qui commande l'une d'elles et la mène avec une vitesse endiablée, approche plusieurs fois d'Abd-el-Kader, mais sans l'atteindre. Celui-ci, pendant qu'on court vainement après lui dans le Sud, pointe audacieusement vers le nord, passe entre les trois ou quatre colonnes qui le guettent, franchit la lisière du Tell et pénètre dans l'Ouarensenis. Le maréchal se retourne et tâche de serrer le cercle autour de l'envahisseur. Le 23 décembre, à Temda, Jusuf se heurte enfin aux réguliers d'Abd-el-Kader; mais ceux-ci se dispersent trop vite pour que le combat soit décisif; l'émir n'en reste pas moins dans l'Ouarensenis, où il trouve de quoi se refaire. Jusuf, d'ailleurs, est dérouté. Heureusement, La Moricière, toujours ingénieux à deviner les mouvements des Arabes, se lance sur la bonne piste, avec des troupes relativement fraîches. Pas plus que les autres, il ne met la main sur l'insaisissable adversaire; mais, par l'habileté et la rapidité de ses manœuvres, il l'oblige, dans les premiers jours de janvier 1846, à sortir du Tell et à rentrer dans le désert. Guerre singulière, où l'on peinait beaucoup, sans avoir presque jamais l'occasion de se battre. « Il n'y avait pas de bataille à livrer, écrivait le colonel de Saint-Arnaud, le 24 janvier 1846, puisque l'ennemi fuyait toujours. Il n'y avait qu'une chose à faire, empêcher l'émir de descendre dans les plaines, l'user en le réduisant à l'impuissance. Pour cela, il fallait se montrer partout, lutter d'activité, de persévérance, d'énergie, courir toujours et souvent frapper dans le vide... Le maréchal manœuvre et organise. Le pays est mauvais. On manque de tout, et on n'a l'air de rien faire. Pour accepter un pareil rôle, il faut être grand et sûr de soi! Ce rôle aurait compromis des réputations moins solides. La chose la plus facile à la guerre, c'est la bataille, pour l'homme de guerre, s'entend. Mais manœuvrer contre un ennemi aux abois, qui se rattache à tout, mobile comme un oiseau, c'est plus difficile, et personne, en ce genre, n'aurait fait autant que le maréchal [1]. »

Après avoir forcé Abd-el-Kader à sortir de l'Ouarensenis, La Moricière mandait à un de ses amis : « Voilà désormais l'émir dans un pays où il n'y a pas grand'chose à boire ni à manger, où le bois manque, où le froid est excessif. Je doute qu'il y refasse sa cavalerie. Je ne l'y suivrai pas... Il ne faut pas lui laisser toucher terre dans le Tell; mais il n'y a pas grand inconvénient à le laisser se

[1] *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.*

morfondre dans le désert[1]. » La Moricière se faisait illusion : Abd-el-Kader n'était pas homme à se « morfondre » ainsi. Dès la fin de janvier, on apprenait qu'il avait rassemblé environ quinze cents cavaliers appartenant aux tribus du petit désert et qu'à leur tête il se dirigeait vers l'Est. Ne devait-on pas craindre qu'il ne cherchât de ce côté quelque moyen de rentrer dans le Tell? Le maréchal Bugeaud, suivant de loin le mouvement de son adversaire, se transporta rapidement d'Aïn-Toukria à Boghar, et chargea les colonnes des généraux Bedeau, d'Arbouville et Marey de garder toutes les entrées du Tell entre Boghar et la province de Constantine. Cependant la nouvelle qu'Abd-el-Kader se trouvait maintenant au sud de la province d'Alger produisait, dans le nord de cette province, une agitation qui gagnait jusqu'aux tribus de la Métidja; l'émir avait du reste soin de faire répandre parmi elles le bruit de sa prochaine arrivée. Il devenait urgent de leur en imposer par quelque démonstration. Mais comment la faire? Le général de Bar, qui commandait à Alger, n'avait à peu près aucune force armée sous la main ; toutes les garnisons des villes de la côte avaient été employées à grossir les colonnes mobiles. Dans ces circonstances, le maréchal n'hésita pas à télégraphier de Boghar, le 2 février, au général de Bar, d'armer les condamnés militaires et d'organiser deux bataillons de la milice, sorte de garde nationale de la ville d'Alger. La seule annonce de cette mesure effraya la population civile autant que l'eût fait le mal même contre lequel on se mettait en garde. Le général de Bar, embarrassé de cette émotion, en référa au gouverneur qui lui répondit, le 5 février, en confirmant son ordre : « La mesure, disait-il, est de nature à prévenir, non à susciter des alarmes. Il n'y a réellement pas de dangers bien sérieux, quant à présent, et nous comptons bien les éloigner pour l'Est, comme nous l'avons fait pour l'Ouest; mais une sage prévision a dicté mon ordre. » Le maréchal prit en outre le parti de se rapprocher un peu d'Alger, sans cependant perdre de vue les régions du Sud; quelques jours après, il campait devant Médéa. L'un des motifs de ce mouvement paraît bien avoir été le désir de ramener ses troupes à la côte pour les refaire. Les soldats ne pouvaient supporter longtemps la vie à laquelle les soumettait l'infatigable gouverneur. Déjà, à la fin de décembre, celui-ci avait dû, une première fois, laisser à Orléansville son infanterie exténuée et avait emmené à la place celle du colonel de Saint-Arnaud. Le second relai se trouvait maintenant fourbu comme le premier; les uniformes étaient en loques, les souliers usés, beaucoup d'hommes malades

[1] *Le général de La Moricière,* par Keller, t. I, p. 418.

ou éclopés. La cavalerie de la colonne commandée par Jusuf paraissait plus misérable encore : « les chevaux, raconte un témoin, étaient de vraies lanternes; on voyait au travers »; à peine en comptait-on deux cents en état, non certes de charger, mais de marcher.

Pendant ce temps, que devenait Abd-el-Kader? Se jouant, une fois de plus, de toutes les colonnes qui le poursuivaient ou le guettaient, il les tournait par l'est, descendait comme une trombe la vallée du haut Isser, tendait la main à Ben-Salem, son ancien khalifa dans ces régions, razziait les tribus fidèles à la France et arrivait jusque sur le bas Isser, près de la mer, à quelques lieues d'Alger, sur la lisière de la Métidja vide de troupes et pleine de colons. Allait-il se jeter sur cette plaine? Sans doute ce ne pourrait jamais être qu'une incursion aussi passagère qu'audacieuse; il suffirait que les colonnes agissant dans le Sud revinssent vers la côte, pour contraindre l'envahisseur à une retraite précipitée; mais elles étaient loin; il leur fallait plusieurs jours pour arriver; en attendant, l'émir n'aurait-il pas le temps de tout dévaster et massacrer dans les fermes et les villages européens de la Métidja? De quel effet ne serait pas, sur l'opinion, en Algérie et en France, cette répétition des désastres de 1839, venant en quelque sorte démontrer l'inanité des résultats que le maréchal Bugeaud se vantait d'avoir obtenus par six années d'efforts et de sacrifices! Quel découragement pour ceux qui avaient cru en lui! Quel triomphe pour ses adversaires! Certainement sa gloire ne résisterait pas à un pareil coup.

La dépêche annonçant cette stupéfiante irruption parvint au gouverneur pendant qu'il campait sous Médéa. C'était le soir, et, suivant son habitude, il faisait une partie de whist, sous sa tente, avec ses deux aides de camp, le commandant Rivet et le capitaine Trochu. Ceux-ci ont aussitôt l'impression tellement vive du péril que, raconte l'un deux, leur langue desséchée s'attache à leur palais et les empêche de parler [1]. Mais le maréchal, admirablement tranquille et posant un moment ses cartes : « En voilà une bonne! dit-il; faisons sans tarder tout ce que nous pourrons. » Il télégraphie d'abord à Alger de réunir les condamnés, les miliciens, tous les gendarmes de la région, et de les mettre en évidence sur les hau-

[1] C'est à l'obligeante communication de M. le général Trochu que je dois ces détails, ainsi que ceux qui vont suivre. Ils donnent parfois aux événements une physionomie un peu différente de celle que leur ont prêtée d'autres historiens. Mais le témoignage d'un homme aussi bien placé pour tout voir et aussi bien préparé à tout comprendre, m'a paru avoir une valeur décisive.

teurs de la Métidja pour simuler une préparation de défense. Il appelle ensuite Jusuf : « Combien avez-vous de chevaux sur pied? lui demande-t-il. — Deux cents. — Pouvez-vous être demain dans la Métidja? — Oui, en allant au pas. — Partez tous de suite, et montrez-vous sur les points les plus en vue. » Le gouverneur complète ses mesures en annonçant qu'avec le reste de la colonne, il se mettra en route au point du jour. Se retournant alors vers ses aides de camp, toujours imperturbable : « Messieurs, reprenons notre whist. » — « Je recevais là, plus encore qu'à Isly, a écrit plus tard le général Trochu, une inoubliable leçon d'équilibre dans le commandement, à l'heure des grands périls. » Le lendemain, la colonne du maréchal Bugeaud marchait rapidement dans la direction du bas Isser, en tenant les hauteurs qui bordent la Métidja, quand le capitaine Trochu qui cheminait en tête, absorbé par d'assez sombres prévisions, voit accourir à fond de train un cavalier arabe, agitant un pli au-dessus de sa tête. « Quelle nouvelle? » s'écrie-t-il tout anxieux. Le messager lui apprend que l'émir vient d'être surpris dans une attaque de nuit et qu'il est en pleine déroute.

Que s'était-il passé? Peu auparavant, quelques compagnies d'infanterie légère étaient arrivées de France à Alger; c'étaient les seules troupes régulières dont disposait le général de Bar. Suivant les indications données par le maréchal lors des premiers symptômes d'agitation, il les avait envoyées, sous les ordres du général Gentil, occuper le col des Beni-Aïcha qui commandait à l'est l'entrée de la Métidja. A la nouvelle des razzias opérées sur le bas Isser, le général Gentil crut devoir marcher sur les rassemblements qu'on lui signalait. Sa troupe était peu nombreuse et n'avait pas encore vu le feu, mais c'était une de ces heures où il faut payer d'audace; d'ailleurs il ne croyait pas avoir affaire à Abd-el-Kader en personne. En route, il rallie heureusement un bataillon venant de Dellys. Dans la nuit du 6 au 7 février, il heurte un peu à l'aveugle le camp ennemi. Ses jeunes soldats, fort inexpérimentés, tirent au hasard; dès les premiers coups de feu, les Arabes prennent la fuite : c'étaient des gens du désert, grands pillards, fort mal à l'aise d'être si loin de leurs tentes, et n'ayant qu'une préoccupation, celle d'y rapporter le butin dont ils étaient gorgés. En quelques instants et sans avoir eu un seul blessé, notre petite troupe est maîtresse du terrain et y ramasse trois drapeaux, six cents fusils, les tentes toutes tendues, les chevaux et les troupeaux enlevés dans les razzias des jours précédents. Le général Gentil n'était pas le moins étonné d'une si facile victoire; il fut plus étonné encore quand il sut par les prisonniers qu'Abd-

el-Kader était dans le camp et qu'il avait failli y être pris.

L'émir en fuite se jeta dans le Djurdjura, et, avec son indomptable énergie, tacha de se créer, parmi les Kabyles, un nouveau centre de résistance. Mais le maréchal Bugeaud, accouru de Médéa et renforcé des troupes que lui amenait Bedeau, frappa rudement les tribus qui faisaient mine de soutenir la révolte, et, par un habile mélange de rigueur et de diplomatie, les détermina à se séparer d'Abd-el-Kader. Celui-ci fut réduit, dans les premiers jours de mars, à reprendre le chemin du désert.

Ainsi se terminait heureusement, pour le gouverneur général, ce qu'on a appelé « la plus grande crise de sa carrière algérienne. » Le 24 février, se trouvant près de sa capitale, dont il était sorti depuis cinq mois, il eut l'idée d'y ramener, pour les reposer un peu, les soldats avec lesquels il venait de faire une si pénible campagne. Bien que non annoncé d'avance, ce retour prit un caractère de triomphe. « Quand le maréchal, raconte le général Trochu, rentra dans Alger, avec une capote militaire usée jusqu'à la corde, entouré d'un état major dont les habits étaient en lambeaux, marchant à la tête d'une colonne de soldats bronzés, amaigris, à figures résolues, et portant fièrement leurs guenilles, l'enthousiasme de la population fut au comble. Le vieux maréchal en jouit pleinement. C'est qu'il venait d'apercevoir, de très près, le cheveu auquel la Providence tient suspendues les grandes renommées et les grandes carrières, à un âge (soixante-deux ans) où, quand ce cheveu est rompu, il est difficile de le renouer. » Quelques jours plus tard, le 2 mars, le gouverneur adressait à l'armée d'Afrique un ordre du jour où, rappelant à grands traits ce qu'elle avait fait depuis cinq mois, il la félicitait de ses efforts et de ses succès. « Vous pouvez aujourd'hui garantir à la France, leur dit-il, que son empire en Afrique ne sera pas ébranlé par cette grande révolte. » Non sans doute que le maréchal ne vît plus rien à faire : il montrait au contraire à ses soldats la nécessité « d'extirper les derniers vestiges de l'insurrection » et de prendre l'offensive « en étendant leurs bras sur tous les points du désert où se formaient les orages qui étaient venus et viendraient fondre sur eux, s'ils n'allaient les dissiper ». « Votre ardeur, ajoutait-il, ne se ralentira pas au moment où, de toutes parts, elle est couronnée par le succès... Vous resterez semblables à vous-mêmes, et la France reconnaissante vous honorera. »

X

L'insurrection a fait son suprême effort en essayant d'atteindre la Métidja. Repoussée sur ce point, elle ne fera désormais que décliner. Les agitateurs secondaires, découragés par l'échec d'Abd-el-Kader, ne sont plus en état de nous opposer une sérieuse résistance. Par leurs mouvements combinés, Saint-Arnaud, Canrobert et Pélissier expulsent définitivement Bou-Maza du Dahra et le forcent à s'enfuir dans le désert. Il suffit au maréchal de se montrer dans l'Ouarensenis pour le pacifier, et le duc d'Aumale, revenu depuis peu en Algérie pour prendre sa part de la lutte et du danger, soumet, avec le concours des généraux Marey et d'Arbouville, la région montagneuse située au sud-est de la province d'Alger. Le maréchal Bugeaud ne se contente pas de rétablir ainsi notre autorité dans l'intérieur du Tell; il ne perd pas de vue Abd-el-Kader dans le désert où celui-ci a été obligé de se retirer. Il le fait pourchasser sans répit par plusieurs colonnes qui l'atteignent et le maltraitent fort, l'une le 7 mars 1846, l'autre le 13. Dans cette dernière affaire, l'émir ne s'échappe qu'à grand'peine avec quatorze fidèles. Grâce cependant aux renforts qui lui viennent de sa deïra, il persiste à tenir la campagne. Pendant tout le mois d'avril, c'est Jusuf, devenu général, qui court après lui à bride abattue, tantôt perdant sa piste, tantôt tombant sur lui à l'improviste, lui tuant quelques hommes et lui arrachant quelque butin; s'il ne réussit pas à s'emparer de sa personne, du moins il le réduit à l'existence d'un fugitif, sans cesse traqué, chaque jour plus dénué, plus affaibli, plus isolé.

Mais dans quel état revenaient, après ces poursuites, nos fantassins déguenillés et fourbus, nos cavaliers à pied, traînant par la bride des chevaux hors de service! La Moricière qui avait assisté à l'un de ces retours, en était tout ému; il déclarait « n'avoir rien vu de semblable, ni après la retraite de Constantine, ni après la désastreuse campagne d'Alger en 1840 », et s'inquiétait de « l'effet produit sur les indigènes par un tel spectacle ». Ce fut même le sujet d'un de ces désaccords qui éclataient trop fréquemment entre le gouverneur général et le commandant de la province d'Oran. Ce dernier, persuadé qu'en fermant le Tell à Abd-el-Kader et en le privant ainsi de tout moyen de se ravitailler, on finirait par avoir raison de lui, ne cachait pas son peu de goût pour ces courses perpétuelles dans le désert qui, selon lui, éreintaient les soldats sans profit suffisant; ou du moins il n'eût voulu les voir entreprendre que « sur des renseignements certains, avec

des probabilités d'un succès important ». Le maréchal releva vivement ces critiques. « Les opérations dans le désert, écrivit-il à La Moricière, nous ont rendu les plus grands services; ce sont elles qui ont ruiné l'émir, en ne lui laissant qu'une poignée de cavaliers exténués; elles ont amené la soumission de tout le désert au sud de la province d'Alger; elles nous ont ramené plusieurs tribus du Tell qui avaient émigré. » Le maréchal « reconnaissait que le général Jusuf, avec des qualités militaires très distinguées, n'avait pas tout l'ordre d'administration et d'organisation qu'on aurait pu désirer », mais il estimait qu'en somme son action avait été utile. « On ne fait les choses extraordinaires, à la guerre, ajoutait-il, qu'avec des moyens extraordinaires, et Napoléon a commis une faute en n'engageant pas la garde impériale à la fin de la bataille de la Moskowa. C'était, disait-on, afin d'assurer la retraite. Mauvaise raison. Il faut tout faire pour gagner la bataille d'une manière décisive, quand on a fait tant que de la livrer. Si on la gagne, on n'a pas besoin de faire retraite. Si nous chassons et ruinons Abd-el-Kader, notre infanterie et notre cavalerie auront le temps de se remettre. Je ne regrette donc nullement les travaux qui ont amené le délabrement qui vous afflige. Jusuf jouait un coup de partie pour la tranquillité de toute l'Algérie; il voulait avant tout réussir, et je pense sincèrement que le résultat lui donne raison [1]. »

Quelque confiance que le gouverneur général eût dans les chevauchées de Jusuf, il sentait qu'il y aurait eu un moyen bien plus sûr et plus prompt d'avoir raison d'Abd-el-Kader; c'eût été de porter la guerre sur le territoire marocain et d'y poursuivre cette deïra qui, à l'abri de nos coups et contrairement aux stipulations du traité de Tanger, servait de base d'opérations à la révolte. Ce n'était pas la première fois que, devant la mauvaise volonté ou l'impuissance de l'empereur Abd-er-Raman, le maréchal songeait à se faire justice lui-même en passant la frontière. Mais toujours il avait été contenu par le gouvernement qui gardait un souvenir trop présent des difficultés diplomatiques nées de la guerre du Maroc, pour vouloir recommencer une pareille aventure [2]. Au

[1] Keller, *le Général de La Moricière*, t. Ier, p. 421 à 423. — Voy. aussi C. Rousset, *la Conquête de l'Algérie*, t. II, p. 91 à 93.

[2] Le roi, notamment, avait manifesté sur ce point, dès l'origine, une volonté très arrêtée. « Si on ne met pas un éteignoir absolu de notre côté, écrivait-il, le 12 novembre 1844, au maréchal Soult, on nous enfilera dans une nouvelle guerre avec le Maroc. Je crois qu'il faut *des ordres péremptoires* de ne laisser passer les frontières du Maroc par nos troupes *nulle part et sous quelque prétexte que ce soit, pas même celui de la poursuite d'Abd-el-Kader.* Nous sommes hors du guêpier, et ne nous y laissons pas entraîner une seconde fois. » (*Documents inédits.*)

point de vue de la politique générale, rien de plus raisonnable que cette prudence du gouvernement : n'eût-il pas été fort périlleux de nous trouver aux prises avec une nouvelle question marocaine, au moment de la querelle des mariages espagnols? Mais on conçoit que ceux qui, comme le maréchal Bugeaud, étaient amenés à regarder surtout les choses au point de vue de la pacification de l'Algérie, fussent tentés de se montrer moins patients. La grande insurrection de 1845-1846, la vue de l'émir se relevant chaque fois des coups qu'on lui portait, au moyen des secours qu'il tirait de sa deïra, n'étaient pas faites pour rendre cette patience plus facile. Aussi, à cette époque, le maréchal Bugeaud était-il de plus en plus convaincu de la nécessité d'une « opération sérieuse » sur le territoire marocain, et de plus en plus pressé de l'entreprendre[1]. Il s'en ouvrit dans les dépêches qu'il adressa à Paris : si l'on ne voulait pas l'autoriser formellement à faire cette « guerre d'invasion défensive », il demandait au moins qu'on la lui laissât faire, sauf à en rejeter plus tard sur lui seul la responsabilité. Le gouvernement, effrayé de tels projets, fit aussitôt connaître à Alger, par écrit et par envoyés spéciaux, sa ferme volonté de ne rien permettre de pareil. De plus, M. Guizot profita de l'habitude où il était de correspondre amicalement avec le maréchal, pour lui expliquer les motifs de cette décision. Dans une lettre en date du 23 avril 1846, il lui exposa l'avantage qu'avait pour nous un accord même imparfait et peu efficace avec l'empereur du Maroc, l'opposition qu'une nouvelle guerre soulèverait en France, les complications qu'elle ferait naître en Europe, l'anarchie, fâcheuse pour nos intérêts, qu'elle provoquerait au Maroc, l'impossibilité où serait notre armée d'atteindre, dans ces régions lointaines et inconnues, l'émir qu'elle ne parvenait pas à joindre sur notre propre territoire. Il rappela, en terminant, que, « quand on est en présence de populations semi barbares et de gouvernements irréguliers et impuissants », il faut savoir prendre son parti de certains maux inévitables. « Il n'y a pas moyen, ajoutait-il, d'établir, avec de tels gouvernements et avec de tels peuples, même après leur avoir donné les plus rudes leçons, des relations sûres, des garanties efficaces; il faut ou pousser contre eux la guerre à fond jusqu'à la conquête et l'incorporation complète, ou se résigner aux embarras, aux incidents, aux luttes que doit entraîner un tel voisinage, en se mettant en mesure de les surmonter ou d'en repousser plus loin la source qu'on ne peut tarir. » Vérité d'expérience fort

[1] Voy. notamment les lettres que le maréchal Bugeaud écrivait, le 6 avril 1846, au duc d'Aumale et à M. Léon Roches. (D'Ideville, *Le maréchal Bugeaud*, t. III, p. 97 à 99 et p. 103.)

utile à méditer pour tous les gouvernements qui font de la politique coloniale. Déjà, du reste, l'année précédente, lors du débat sur le traité de Tanger, le duc de Broglie avait développé cette même idée avec sa précision accoutumée. Devant des raisons si fortes et une volonté si ferme, le maréchal Bugeaud céda, non sans regret, mais sans hésitation. « Ce que vous me dites, répondit-il à M. Guizot, le 30 avril, de la conduite que nous devons tenir envers le Maroc, me paraît d'une grande justesse, me plaçant à votre point de vue, et c'est là qu'il faut se placer[1]. »

Au moment même où le gouvernement retenait ainsi le maréchal, le territoire marocain était le théâtre d'un événement atroce qui eût suffi, et au delà, si des raisons de politique générale ne nous eussent arrêtés, à justifier notre intervention. Depuis plus de six mois, la deïra d'Abd-el-Kader renfermait deux cent quatre-vingts prisonniers français; quatre-vingt-quinze, dont cinquante-sept blessés, étaient les héroïques survivants de Sidi-Brahim; les autres étaient ceux qui avaient capitulé sans combat sur la route d'Aïn-Temouchent. Ces prisonniers avaient été d'abord bien traités. Plusieurs fois Abd-el-Kader, avait fait, pour leur échange, des ouvertures toujours repoussées. Le maréchal était convaincu, — et son opinion était partagée par plusieurs généraux d'Afrique, — que de telles propositions étaient surtout, dans l'intention de l'émir, un moyen de faire croire aux Arabes qu'il négociait avec la France en vue d'une paix prochaine, et de retenir sous son influence, à l'aide de cet artifice, les tribus qui commençaient à lui échapper. Bugeaud refusait donc de se laisser prendre à ce qu'il jugeait être un piège. On n'était pas toutefois, de notre côté, sans travailler à la libération des captifs; usant d'un procédé qui lui avait déjà réussi dans une circonstance analogue, notre diplomatie s'adressait à l'empereur du Maroc : « Vous êtes en paix avec nous, lui disait-elle, nous ne pouvons donc admettre que des prisonniers français soient retenus sur votre territoire par Abd-el-Kader; faites-vous les rendre, et rendez-les nous. » Mais, pendant que ces pourparlers se continuaient avec plus ou moins de chance de succès, la deïra subissait une crise : la mauvaise fortune de son maître réagissait sur elle; les vivres et l'argent commençaient à lui manquer; avec la détresse, étaient venus le mécontentement, la discorde et les désertions; des tribus entières partaient pour l'intérieur du Maroc; quant à celles qui demeuraient fidèles, il leur fallait se préparer à un exode, car Abd-el-Kader les appelait dans le Sud, auprès de lui. Dans ces conditions, la garde des prisonniers devenait un embarras. Le

[1] *Mémoires* de M. Guizot, t. VII, p. 212 à 223.

24 avril 1846, aussitôt après l'arrivée d'un courrier de l'émir, douze des prisonniers, dont six officiers, furent emmenés hors du camp, sous prétexte d'assister à une fête; c'étaient ceux dont on espérait une rançon. Les deux cent soixante-huit autres, à la tombée de la nuit, furent répartis par petits groupes dans les huttes de leurs gardiens. A minuit, au signal donné par un cri, le massacre commença. Ceux qui ne succombèrent pas dès les premières fusillades furent brûlés dans les gourbis où ils se réfugièrent. Un seul s'échappa, blessé, nu; les Marocains le ramassèrent et le reconduisirent à nos avant-postes où il arriva le 17 mai; ce fut par lui qu'on eut le récit de l'horrible scène. Cette nouvelle causa, en France, une douloureuse émotion que les ennemis du maréchal tâchèrent d'exploiter contre lui; ils l'accusèrent, dans la presse et à la tribune, d'avoir négligé et même d'avoir systématiquement écarté ce qui eût pu prévenir ce malheur. Abd-el-Kader était-il l'auteur du massacre? On en voudrait douter, ne serait-ce qu'à cause de l'attitude chevaleresque qu'il avait prise en d'autres circonstances [1]. Mais lui-même a avoué plus tard que tout s'était fait par son ordre, et il n'a trouvé d'autre excuse à invoquer que l'irritation où l'aurait jeté le refus d'échanger les prisonniers [2].

Ce n'était pas par cet acte d'inutile cruauté qu'Abd-el-Kader pouvait relever sa fortune. La chasse qu'on lui donnait dans le désert continuait toujours. Comme, pour échapper à Jusuf, il s'était rejeté vers l'Ouest, la poursuite était désormais menée par l'un des lieutenants de La Moricière, le colonel Renault. Elle se prolongea de la fin de mai au commencement de juillet 1846, avec les fatigues et les péripéties accoutumées. L'émir, surpris le 1er juin, n'eut que le temps de sauter sur un cheval pour s'enfuir. Le plus grave pour lui était que les tribus nomades du désert l'abandonnaient et venaient nous demander l'aman. Les gens

[1] En 1843, dans un combat de cavalerie, le trompette Escoffier, voyant son capitaine démonté et sur le point d'être capturé, mit pied à terre et lui amena son cheval : « Montez vite, mon capitaine, lui dit-il, c'est vous et non pas moi qui rallierez l'escadron. » Le brave trompette fut fait prisonnier. Le maréchal Bugeaud fit connaître à l'armée, par un ordre du jour, cet acte héroïque, et le roi, sans attendre la libération d'Escoffier, le décora de la Légion d'honneur. Informé de ces faits, Abd-el-Kader traita son prisonnier avec les plus grands égards et lui fit même remettre solennellement la croix de la Légion d'honneur devant ses troupes réunies. Escoffier fut échangé l'année suivante.

[2] Dans une lettre écrite par Abd-el-Kader au roi, en novembre 1846, nous lisons : « L'accroissement de notre colère a été tel que nous nous sommes décidés à ordonner le massacre. » Et dans une lettre au maréchal Soult, de la même date : « La colère a fini par déborder de notre cœur, et nous avons ordonné que l'on tuât vos prisonniers. »

d'Arbâ, auxquels il réclamait le cheval de soumission, ne lui offrirent qu'un âne. Les Ouled-Sidi-Cheikh qu'il appelait aux armes, lui répondirent : « Tu es comme la mouche qui excite le taureau; quand tu l'as irrité, tu disparais, et nous recevons les coups. » La deïra, ruinée et réduite des trois quarts, n'était plus en état de fournir des renforts. Si fier que fût toujours son cœur, Abd-el-Kader était à bout, et, dans les premiers jours de juillet, abandonnant la partie, il rentra dans le Maroc par Figuig. Il y avait sept mois que, seul, par son prestige, son énergie, son audace, sa fécondité de ressources, cet homme vraiment extraordinaire défiait toutes les poursuites et tenait en alerte une armée de cent mille hommes, commandée par nos meilleurs officiers. Pourquoi faut-il que le sang des prisonniers massacrés ternisse une gloire qui aurait pu être si pure?

XI

Pendant la longue lutte qu'il venait de soutenir, le maréchal Bugeaud n'avait pas eu seulement affaire aux Arabes. En France, une bonne partie de l'opinion, travaillée par certains journaux, s'était montrée assez mal disposée à son égard. Elle s'en était prise à lui de tout ce qui, dans cette insurrection, l'avait déçue, alarmée, attristée, ennuyée, de la violence imprévue de l'explosion, des malheurs du début, de la lenteur et des difficultés de la répression; cette guerre, sans faits d'armes, n'avait ni intéressé son imagination, ni flatté son amour-propre; tout était matière à reproches : la dissémination des troupes, leurs fatigues excessives, le retard et la médiocrité des résultats. Les beaux esprits se croyaient le droit de plaisanter le général qui courait avec cent mille soldats contre un seul homme, sans pouvoir seulement l'atteindre; les badauds de Rome ne raillaient-ils pas déjà Metellus de ce qu'il tardait à s'emparer de Jugurtha!

Tout ce bruit de critiques arrivait aux oreilles de Bugeaud, jusque dans les régions lointaines où il faisait campagne, et il ne savait pas le dédaigner. « Je ne m'étonne pas, mandait-il à un de ses amis, le 22 mars 1846, que vous soyez indigné de toutes les ordures et sottises qu'on me jette à la tête. Ferait-on pire si j'avais perdu cent combats et toute l'Algérie? On n'a jamais rien vu, je crois, de pareil à ce déchaînement sans base aucune, puisque je n'ai pas éprouvé le plus léger échec, et que j'ai donné, tout au moins, l'exemple de la plus grande activité et d'une opiniâtre persévérance à vaincre l'hydre qui m'entourait de ses mille têtes. J'ai la conscience de n'avoir jamais mieux mérité de la

France [1]. » Tels furent même son irritation et son dégoût qu'il en revint à parler de démission. Il écrivait, en avril, à M. Guizot : « Je sais que vous voulez me défendre à la tribune, et que vous me défendrez bien; mais votre éloquence effacera-t-elle le mal qui se fait et se fera tous les jours? Croyez-vous qu'on puisse rester, à de telles conditions, au poste pénible et inextricable où je suis? Mon temps est fini, cela est évident : l'œuvre étant devenue quelque chose, tout le monde s'en empare; chacun veut y mettre sa pierre, bien ou mal. Je ne puis m'opposer à ce torrent, et je ne veux pas le suivre; je m'éloigne donc de la rive. J'ai déjà fait la lettre par laquelle je prie M. le ministre de la guerre de soumettre au gouvernement du roi la demande que je fais d'un successeur. Je fonde ma demande sur ma santé et mon âge qui ne me permettent plus de supporter un tel fardeau, et sur mes affaires de famille; mais, entre nous, je vous le dis, ma grande raison, c'est que je ne veux pas être l'artisan des idées fausses qui règnent très généralement sur les grandes questions d'Afrique. Je ne redoute ni les grands travaux de la guerre ni ceux de l'administration; mes soldats et les administrateurs de l'Algérie le savent très bien; mais je redoute l'opinion publique égarée [2]. » Ce n'était certes pas que le maréchal Bugeaud doutât de son œuvre. Pour ce qui regardait, notamment, la dernière insurrection, il estimait que l'événement répondait victorieusement à tous les détracteurs de sa tactique, et, bien que sa campagne ne fût marquée par aucune action militaire éclatante, il s'en honorait comme d'une des plus remarquables qu'il eût faites. A un de ses amis qui venait de se marier, il écrivait, le 31 mai : « Vous êtes, à présent, enfoncé dans la lune de miel... Cette lune ne reviendra plus pour moi, mais je suis dans ma lune de gloire; j'ai vaincu les bédouins de France, en même temps que ceux d'Afrique. Je crois ceux de France plus près de reprendre les hostilités que ceux d'Afrique. Ils disent, à présent, que ce n'était rien, que cela ne valait pas la peine de s'en occuper, et qu'avec des moyens aussi grands que ceux que j'avais, j'aurais dû faire bien plus vite et mieux [3]. »

La discussion qui s'ouvrit à la Chambre des députés, en juin 1846, sur les crédits relatifs à l'Algérie, fournit aux préventions qui s'étaient formées, depuis quelque temps, contre le maréchal Bugeaud, une occasion de se manifester. Sans doute, on ne pouvait plus continuer à lui reprocher de ne pas savoir vaincre Abd-el-

[1] *Le maréchal Bugeaud*, par d'Ideville, t. III, p. 100.
[2] *Mémoires* de M. Guizot, t. VII, p. 223 à 225.
[3] D'Ideville, t. III, p. 124, 125.

Kader, puisqu'à cette époque la révolte était considérée comme domptée, mais la critique trouvait ailleurs à quoi se prendre. Le signal fut donné par le rapporteur de la commission, M. Dufaure; tout en rendant hommage à l'œuvre militaire du gouverneur, il refusa d'approuver son œuvre administrative et colonisatrice, réclama un régime civil, et exprima le vœu de voir établir un ministère de l'Algérie dont le gouverneur ne serait plus que l'agent. Au cours du débat, de nombreux orateurs reproduisirent ou même aggravèrent ces griefs : entre tous, il faut citer M. de Tocqueville et M. de Lamartine. A entendre M. de Tocqueville, ce qui manquait à l'Algérie, c'était un bon gouvernement, ou même seulement un gouvernement; il appuya sur les tiraillements, les conflits qui s'étaient produits entre le cabinet et le gouverneur général; il montra le cabinet n'osant pas rappeler le maréchal, mais le laissant malmener par ses amis, tandis que, de son côté, le maréchal faisait attaquer le cabinet par ses journaux; le résultat était que les deux pouvoirs se tenaient en échec et aboutissaient à l'impuissance. Quant à M. de Lamartine, dans un discours de proportions gigantesques, il s'attaqua à tout le système appliqué en Algérie, y dénonçant je ne sais quoi d'excessif, d'immodéré, et comme « un débordement de guerre, de sang et de millions. » Il se plaignit que le maréchal Bugeaud, au lieu de remplir le mandat qui lui avait été donné de « fermer cette grande plaie de l'Algérie », l'eût au contraire « envenimée et élargie ». Ce qu'il préconisait, c'était, en réalité, l'occupation limitée qui était pourtant depuis longtemps jugée. Il s'éleva aussi contre la « dictature militaire », à laquelle il imputait tous les maux de la colonie, et termina par un réquisitoire indigné contre l'inhumanité de notre guerre africaine, particulièrement contre les razzias.

M. Guizot répondit à ces critiques par un discours considérable. Après avoir relevé, en quelques mots émus, l'accusation de cruauté portée contre nos généraux, il examina la conduite suivie en Afrique depuis 1840. Tout d'abord, il fit honneur au cabinet d'avoir résolument engagé sa responsabilité en envoyant le général Bugeaud à Alger et en lui fournissant tous les moyens d'action dont il avait besoin. A cette occasion, il s'expliqua sur les désaccords survenus entre le ministère et le gouverneur, désaccords auxquels ce dernier avait parfois donné un éclat si compromettant et dont l'opposition avait naturellement cherché à se faire une arme. Le sujet était délicat; M. Guizot se tira de la difficulté avec adresse et dignité. « C'est le devoir du gouvernement, dit-il, de subordonner toujours ce qui est secondaire à ce qui est essentiel et de savoir, avec ses agents, passer par-dessus des erreurs et des

dissidences, quand il s'agit de conserver au pays de grands et utiles services. En vérité, lorsque j'entends porter à cette tribune la petite histoire de nos dissidences et des anecdotes auxquelles elles ont donné lieu, quand je les entends grossir, quand on s'étonne que nous n'en ayons pas fait une plus grosse affaire, je m'étonne fort à mon tour. On oublie donc que cela est arrivé très souvent dans le monde et à des gouvernements qui se respectaient et savaient se faire respecter. Quand Louis XIV disait à un officier qui allait rejoindre l'armée de Turenne : « Dites à M. le maréchal « de Turenne que je serais bien aise d'avoir quelquefois de ses « nouvelles, » car M. de Turenne ne voulait pas écrire à M. de Louvois, c'était là, permettez-moi de le dire, une irrévérence un peu plus grande que celle qu'on a rappelée à cette tribune. Cependant Louis XIV ne rappelait pas M. le maréchal de Turenne; il prenait seulement le petit moyen que je vous indiquais pour le rappeler à son devoir. Eh bien, nous avons eu les mêmes raisons et nous avons tenu la même conduite. Nous savons parfaitement qu'un gouvernement doit se faire respecter des hommes qu'il emploie; mais quand nous considérons deux choses, l'une, l'éminence des services, l'autre, la loyauté du caractère, quand nous avons la certitude que ces deux choses-là existent, nous savons aussi ne pas tenir compte des petits incidents. Abordant ensuite le fond de son sujet, M. Guizot insista principalement sur ce qui avait été fait, depuis six ans, pour la soumission de l'Algérie : il avait là beau jeu. Il passa plus rapidement sur l'administration et la colonisation, sentant probablement le terrain moins favorable. En ce qui touchait l'administration, il reconnut que le régime civil était le but, affirma qu'on s'en rapprochait chaque jour davantage, mais soutint que, pendant quelque temps encore, le maintien du gouvernement militaire importait à notre sécurité. Quant à la colonisation, il déclara que « le gouvernement avait pris le parti de n'épouser exclusivement aucun mode, mais de les favoriser tous », et annonça, à ce titre, « certains essais » de colonisation militaire. A son avis, d'ailleurs, parmi les questions soulevées, il en était plusieurs qui devaient être examinées, mais qui n'étaient pas encore mûres; c'était à l'avenir de les résoudre. « Il faut, disait le ministre en terminant, être à la fois moins impatient et plus confiant dans l'avenir; il ne faut pas croire que des fautes, des erreurs, des misères empêchent le succès définitif. C'est la condition des affaires humaines : elles sont mêlées à ce point de bien et de mal, de fautes et de succès; il faut savoir supporter ces vicissitudes... Et, au milieu de ce continuel mélange, il ne faut désespérer de rien; il faut seulement se donner le temps de vaincre

les difficultés et de résoudre les questions; c'est tout ce que le gouvernement du roi demande quant à l'Algérie. »

De loin, le maréchal Bugeaud avait suivi ces débats. Il n'avait pu qu'être reconnaissant de la façon dont M. Guizot l'avait défendu; mais cela ne suffisait pas à lui faire prendre en patience les critiques, et il parlait toujours de s'en aller. « J'ai beaucoup à me louer du cabinet, écrivait-il à M. de Corcelle... Ce n'est donc pas par humeur et mécontentement que je désire me retirer... Mais je redoute les faiseurs de systèmes et de projets... Je suis effrayé de ce qu'exigent du gouverneur les hommes qui, n'ayant jamais fait que gratter du papier, croient qu'on improvise la colonisation et les grands travaux publics... On me dit que je n'ai rien fait. Jugeant bien que je ne puis pas faire mieux que par le passé, je dois fuir l'avenir... En colonisation, en administration, on ne peut pas faire rapidement de ces choses éclatantes qui captivent le suffrage public. C'est l'œuvre du temps et de la persévérance. Or l'opinion ne me donnerait pas de temps, et d'ailleurs, à soixante-deux ans, on n'en a pas devant soi... N'ayant que très peu d'années devant moi, je suis bien convaincu qu'en quittant le gouvernement quand les forces me manqueraient, je m'en irais conspué pour n'avoir pas fait, de toute l'Algérie, des départements constitués comme ceux de la France [1]. » Quelques semaines plus tard, le 16 juillet, dans un banquet donné en l'honneur de M. de Salvandy, alors de passage à Alger, le maréchal répondait assez mélancoliquement aux félicitations et aux vœux qui lui étaient adressés au nom de la population civile : « Messieurs, je suis profondément touché de ce que vous venez de me dire. Après l'estime du gouvernement et de la métropole, la vôtre m'est certainement la plus chère; mais, quel que soit le dévouement qu'elle ravive en moi, il ne m'est pas donné, ainsi que vous m'y invitez, de compléter mon œuvre. Vous userez encore bien des gouverneurs avant d'y parvenir. » Deux jours après, il partait en congé pour la France.

XII

Si difficile à vivre que lui parût parfois le maréchal Bugeaud, le gouvernement désirait qu'il conservât encore la direction des affaires algériennes. Il lui déclara donc, dès son arrivée à Paris, qu'il ne voulait pas entendre parler de sa démission, et il ne négligea rien pour le calmer et l'amadouer. D'ailleurs, à la fin de l'année précédente, la composition du ministère avait subi un changement

[1] *Documents inédits.*

qui facilitait l'entente : le maréchal Soult, fatigué par l'âge, avait abandonné son portefeuille pour ne conserver que la présidence du conseil, présidence un peu nominale; il avait eu pour successeur au ministère de la guerre, le général Moline Saint-Yon, avec lequel le gouverneur était en très bons termes [1]. Le roi, auquel Bugeaud était fort attaché, intervint personnellement pour le presser de garder ses fonctions. « Sire, j'obéis, répondit le maréchal, mais je supplie Votre Majesté de faire que j'aie quelque chose de grand, de décisif à exécuter en colonisation. » On sait ce qu'il entendait par là : c'était une allusion à cette fameuse colonisation militaire dans laquelle, plus que jamais, il voyait la solution nécessaire et unique. Sur les conseils de ses amis, il avait renoncé à l'exécution immédiate et en grand qui avait tant effarouché les esprits; il réclamait seulement un essai sérieux. On lui donna satisfaction : engagement formel fut pris de demander, dès l'ouverture de la prochaine session, un crédit de trois millions pour faire cet essai.

Le maréchal Bugeaud rentra à Alger, en novembre 1846. Il y trouva la colonie assez tranquille. Abd-el-Kader s'était définitivement retiré en terre marocaine, l'âme toujours indomptable, mais impuissant [2]. Moins il était en état de reprendre la lutte armée, plus il tâchait de persuader aux indigènes que la France traitait avec lui. La présence à son camp des onze prisonniers, survivants de l'horrible massacre du 24 avril, lui fournit l'occasion d'ouvrir une sorte de négociation. Il chargea le principal d'entre ces prisonniers, le lieutenant-colonel Courby de Cognord, d'écrire aux commandants français de la frontière pour proposer un échange. Puis, sans attendre que ces premiers pourparlers eussent abouti, il fit traiter sous main d'une libération moyennant rançon; toute une comédie fut jouée pour faire croire que la rançon était exigée par les subalternes à l'insu de l'émir, et que celui-ci relâchait ses captifs par pure générosité. Le 25 novembre, Courby de Cognord et ses compagnons furent remis, contre argent, au commandant espagnol de Mélilla, qui avait servi d'intermédiaire, et de là conduits à Oran où leur fut fait un accueil ému. Ils amenaient avec eux un Arabe,

[1] « J'ai beaucoup à me louer du nouveau ministre de la guerre », écrivait le maréchal Bugeaud à M. de Corcelle, le 19 juin 1846. (*Documents inédits.*)

[2] Si Abd-el-Kader ne reprenait pas les hostilités, ce n'était pas la faute de lord Palmerston, dont l'acharnement nous poursuivait jusque sur cette terre lointaine. A cette époque, lord Normanby avouait que « son gouvernement croyait de son devoir de soutenir Abd-el-Kader, comme il l'avait toujours fait. » (Dépêche de M. de Brignole, ambassadeur de Charles-Albert à Paris, en date du 4 novembre 1846. Hillebrand, *Geschichte Frankreichs*, 1830-1848, t. II, p. 692.)

porteur de deux lettres d'Abd-el-Kader à Louis-Philippe et au maréchal Soult. Ces lettres, d'une fierté pompeuse, concluaient à des propositions de paix : dans l'exposé des faits, l'émir se présentait comme ayant été contraint à la guerre par nos généraux; un fait toutefois le gênait visiblement, c'était le massacre des prisonniers : il reconnaissait l'avoir ordonné, mais disait y avoir été acculé par les mauvais procédés des commandants français, par leur refus obstiné de vouloir entendre parler d'échange, par leur injurieuse prétention de faire intervenir l'empereur du Maroc; il rejetait donc sur eux seuls la responsabilité du fatal dénouement; il terminait en se faisant honneur de la générosité avec laquelle il libérait les survivants. Le maréchal Bugeaud ne permit pas au messager de passer en France; il le renvoya au Maroc, avec cette réponse verbale : « Dis à ton maître que, s'il nous avait renvoyé nos prisonniers sans rançon, je lui en aurais remis trois pour un; mais, puisqu'il a fait payer la liberté de ceux-ci et a fait égorger les autres, je ne lui dois rien que de l'indignation pour sa barbarie. » Abd-el-Kader, fort mortifié de cette réponse, protesta contre l'injure qu'on lui faisait en supposant qu'il « avait rendu les Français pour de l'argent ». « Tu oublies, écrivit-il au maréchal, que les choses du monde sont changeantes. A cet égard, j'en sais plus que toi. Je suis convaincu que rien ne peut être durable sur cette terre, depuis la création d'Adam jusqu'à l'extinction de la race humaine. C'est pourquoi je ne me réjouis point, je ne m'enorgueillis pas ni ne me fie aucunement aux effets du destin, si la fortune me sourit, comme aussi je ne m'afflige point ni ne me désespère, si je suis atteint par des revers, et cela parce que j'ai la croyance que rien n'est stable sur la terre... Au reste, les anciens sages ont comparé le destin à la grossesse d'une femme : le sexe de l'enfant prêt à naître ne peut être connu avant l'enfantement [1]. »

Quand Abd-el-Kader se sentait impuissant, qui était de force à lutter contre nous? Bou-Maza l'essaya cependant. Au commencement de 1847, il quitte le Maroc, se jette dans le sud de nos possessions, erre d'une oasis à l'autre, sans parvenir à y susciter un mouvement sérieux, et finit par pénétrer presque seul dans l'Ouarensenis et le Dahra, premier théâtre de ses combats; mais ses anciens partisans, bien que le vénérant toujours, s'écartent de lui. Saint-Arnaud ne lui laisse pas un moment de répit. « Je fais traquer Bou-Maza comme un chacal », écrit-il à son frère, le 10 avril. Trois jours après, il ajoute, avec un cri de triomphe :

[1] C. Rousset, *la Conquête de l'Algérie*, t. II, p. 106 à 121.

« Bou-Maza est entre mes mains... C'est un beau et fier jeune homme. Nous nous sommes regardés dans le blanc des yeux. » Le 17, « un peu sorti du tourbillon », le colonel raconte ainsi comment les choses se sont passées : « Les dernières tentatives faites par Bou-Maza l'ont dégoûté et désillusionné. Partout, il nous a trouvés en garde... Enfin, il arrive chez un de ses affidés, le caïd des Ouled-Djounès, qui, s'il eût été seul, se serait prosterné devant lui; mais il y trouve quatre de mes mokrazani. Ç'a été le dernier coup. Il a tout de suite pris sa détermination et a dit : « Menez-« moi à Orléansville, au colonel de Saint-Arnaud lui-même », ajoutant que c'était à moi qu'il voulait se rendre, parce que c'était contre moi qu'il s'était le plus battu. Les autres ont obéi; ils tremblaient encore devant Bou-Maza, qui a gardé ses armes et ne les a déposées que chez moi, sur mon ordre. En amenant Bou-Maza, mes quatre mokrazani étaient effrayés de leur audace. D'un signe, Bou-Maza les aurait fait fuir. L'influence de cet homme sur les Arabes est inconcevable. Bou-Maza était las de la guerre et de la vie aventureuse qu'il menait. Il a compris que son temps était passé et qu'il ne pouvait plus soulever des populations fatiguées de lui et domptées par nous. C'est un événement remarquable [1]. » Bou-Maza fut traité avec égard. Interné à Paris, installé dans un riche appartement des Champs-Élysées avec une pension de 15 000 francs, il fut un moment à la mode parmi les badauds de la capitale. Passé en 1854, au service de la Porte, il fut fait, en 1855, colonel dans l'armée ottomane, et mourut peu après en Turquie.

Le découragement qui avait amené la reddition de Bou-Maza n'était pas un fait isolé. Vers la même époque, au nord-est de la province d'Alger, Ben-Salem, qui avait été l'un des plus importants khalifas d'Abd-el-Kader, venait, accompagné de plus de cents chefs des régions voisines du Djurdjura, apporter solennellement sa soumission au maréchal Bugeaud. En avril et en mai 1846, trois colonnes, commandées par les généraux Jusuf, Cavaignac et Renault, pénétrèrent simultanément dans l'extrême Sud et y promenèrent le drapeau de la France, sans avoir presque à tirer un seul coup de fusil.

XIII

Rien donc, dans la situation militaire, qui pût préoccuper le maréchal Bugeaud et qui l'empêchât de porter toute son attention et tous ses efforts sur le problème de la colonisation. C'était en résolvant ce

[1] *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.*

problème qu'il prétendait signaler la fin de son gouvernement. A vrai dire, en cette matière, il était urgent de faire mieux qu'on n'avait fait jusqu'alors. L'état des villages créés dans le Sahel et la Métidja ne s'était pas amélioré depuis un an, bien au contraire. Les misères, déjà notées, à la fin de 1844, par les voyageurs, notamment par l'abbé Landmann, étaient encore aggravées. Beaucoup de colons avaient succombé ou s'étaient découragés. Les demandes de concession, qui, de 1842 à 1845, étaient allées toujours en augmentant, commençaient à diminuer. En 1846, les villages ne recevaient que 689 colons nouveaux, tandis qu'ils en perdaient 715. Il était manifeste que, sous le coup des déceptions survenues, le premier élan se ralentisssait et menaçait de s'arrêter complètement. C'est à ce mal que le gouverneur prétendait remédier par la colonisation militaire.

Sa confiance était plus inébranlable que jamais. « Ma conviction pour le système à adopter en colonisation, écrivait-il à M. Léon Roches, est aussi profonde que celle que j'avais sur le système de guerre à faire aux Arabes. Vous m'avez vu lutter (sur ce dernier point) contre tout le monde, même contre les ministres, sans jamais me décourager; j'ai résisté avec acharnement et j'ai triomphé. Je serais sûr également de triompher dans l'essai d'une colonisation militaire [1]. » Sachant l'opinion peu favorable à ses idées, le maréchal n'hésita pas, pour tâcher de la convertir, à se faire publiciste et même journaliste : c'était son habitude. Dans le courant de la session de 1846, il avait envoyé une brochure aux membres du parlement. Il revint à la charge, par un *Mémoire aux Chambres*, distribué le 1er janvier 1847 : il y entrait dans tous les détails d'application de son système, en exposait les avantages, répondait aux critiques; c'était un appel pressant, qui respirait, de la première ligne à la dernière, une forte conviction. En même temps, il ne perdait pas un instant de vue le ministère : croyait-il deviner chez lui quelque hésitation à tenir la promesse faite, quelque velléité d'ajourner le dépôt du projet d'essai, il écrivait aussitôt au roi et menaçait de donner sa démission [2].

Néanmoins, les préventions contre la colonisation militaire subsistaient toujours aussi vives dans la population civile. En novembre 1846, quatre députés, MM. de Tocqueville, de Lavergne, Plichon et Bechamel débarquaient en Afrique, avec l'intention d'étudier par eux-mêmes et sur place les questions soulevées. Le maréchal, s'étant offert à les promener dans la province d'Alger,

[1] D'Ideville, *le Maréchal Bugeaud*, t. III, p. 186.

[2] Lettre à Louis-Philippe, en date du 30 décembre 1846. (*Mémoires de M. Guizot*, t. VII, p. 225 à 227.)

leur fit traverser la Métidja, les conduisit jusqu'à Médéa et les ramena ensuite par Miliana et Orléansville. Il se flattait de leur faire ainsi saisir sur le vif les avantages pratiques du régime militaire, et, en tous cas, de leur montrer la sécurité due au succès de ses armes. Sur ce dernier point, la démonstration fut éclatante; sur le premier, elle parut moins concluante. Sans doute le maréchal eut beau jeu à montrer, à chaque pas, tout ce qu'avait fait l'armée; mais il avait plus de peine à convaincre ses compagnons de route que cette armée suffirait, dans l'avenir, à résoudre tous les problèmes de la colonisation, et que la population civile était satisfaite de vivre sous son autorité. Plus d'un incident vint, au cours du voyage, contrarier son argumentation. Un jour, par exemple, une délégation d'habitants de Miliana venait demander au gouverneur, en présence des députés, qu'un commissaire civil fût chargé de l'administration municipale et un juge de paix de l'administration de la justice; le maréchal répondit aux réclamants, par un exposé des avantages d'une administration gratuite et expéditive, d'une justice également gratuite et fondée sur le bon sens, sinon sur la science juridique; il leur reprocha leur ingratitude envers les officiers qui se dévouaient à une tâche pénible et étrangère à leur carrière, sans avoir rien à y gagner; puis il les congédia avec assez d'humeur. Cette démarche malencontreuse lui resta sur le cœur, et plus d'une fois, les jours suivants, il y revint dans ses conversations avec les députés. « Que veulent-ils? leur disait-il; sont-ils fous? Ils ont besoin de nous à chaque instant, et les voilà qui veulent se séparer de nous! Où trouveront-ils, dans l'autorité civile, les ressources et l'assistance que leur fournit constamment l'autorité militaire? » Et se tournant vers le colonel de Saint-Arnaud qui venait de rejoindre la caravane, — car on approchait d'Orléansville, siège de son commandement : « Voyons, colonel, puisque nous en sommes là, dites-nous ce que vous avez fait ici pour la population civile. » Saint-Arnaud se mit alors à vanter la superbe organisation qu'il avait donnée à la milice, la discipline rigoureuse qu'il y maintenait. « Mais aussi, ajouta-t-il, à la moindre négligence, je les mets dans le silo, la tête la première; voilà ce que j'ai fait pour eux. » A cette conclusion, ce fut un rire général. Le maréchal, toutefois, fit la grimace, pensant que ce n'était pas le meilleur moyen de convaincre les députés de l'excellence du régime militaire. Le commandant du génie vint à son secours, en exposant tout ce qui avait été fait pour aider les colons : fourniture de matériaux, constructions, transports, prêts d'argent. « Eh bien! vous le voyez, s'écria alors le gouverneur, que gagneront-ils à passer de la tutelle paternelle de l'autorité militaire, sous celle de l'au-

torité civile? Sera-ce l'autorité civile qui leur prêtera ses bras pour bâtir leurs maisons, ou ses équipages pour y faire voyager leurs marchandises? Où prendrait-elle cette abondance et cette variété de ressources que l'organisation de l'armée lui permet de mettre sans frais à la disposition des colons? Que les faiseurs de théories qui les excitent à réclamer des garanties, des institutions civiles, viennent donc ici leur garantir d'abord la première de toutes les nécessités, celle de pouvoir subsister et s'établir dans le pays! » Le soir, l'un des compagnons de M. de Tocqueville, prenant l'air dans une des rues d'Orléansville, y fut brutalement apostrophé par un sergent qui, sans prétexte, menaça de « le mettre dedans » s'il ne s'en allait au plus vite. « Je sais maintenant, disait plaisamment celui auquel était arrivé cette aventure, je sais ce que c'est qu'un territoire *mixte*, c'est un territoire mêlé de sergents. » M. de Tocqueville quitta le maréchal à Orléansville et revint étudier seul, de plus près, les villages administratifs ou militaires créés autour d'Alger; il sortit de cet examen mieux convaincu encore qu'il fallait chercher ailleurs la solution du problème de la colonisation algérienne [1].

Mal vu par les « civils », le système du maréchal était loin d'être soutenu par tous les militaires. Sur l'invitation du gouvernement, le général Bedeau avait préparé un plan de colonisation pour la province de Constantine. Il proposait « d'essayer tous les systèmes de colonisation, à l'exception toutefois de celui des pauvres qui lui paraissait très onéreux ». Bornant le rôle de l'Etat à la fixation de certaines limites et de certaines conditions protectrices, au don de la terre, à l'exécution des grands travaux de sécurité, de salubrité et de viabilité, il comptait principalement sur l'initiative des individus et des capitaux, et se préoccupait de leur laisser le plus de liberté possible. Rien de la colonisation militaire.

C'est surtout du côté du général de La Moricière que venait l'opposition au système du maréchal Bugeaud. La rivalité un peu jalouse de ces deux hommes de guerre n'était pas un fait nouveau. Sans doute, dans leurs bons moments, ils comprenaient, l'un et l'autre, le tort de leurs divisions; alors le maréchal rendait justice à son brillant lieutenant et le signalait lui-même au gouverne

[1] Voy., sur le voyage des députés, le récit qu'a fait un de leurs compagnons, M. A. Bussière. (*Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1853.) — Le colonel de Saint-Arnaud écrivait à son frère, le 29 novembre 1846 : « Voilà cinq jours que mon esprit, mes jambes et mes chevaux ne débrident pas. Le corps est moins fatigué que l'esprit. Mais, tenir tête à un maréchal qui aime à parler, à quatre députés et deux journalistes qui interrogent sans cesse *ab hoc et ab hac*, c'est trop; je suis rendu... M. de Tocqueville posait pour l'observation méthodique, profonde, raisonnée... »

ment comme l'un des hommes les plus capables de le remplacer[1]; alors aussi La Moricière écrivait à Bugeaud : « Pour moi, je repousse la situation de rivalité, d'opposition, dans laquelle on veut me placer par rapport à vous, monsieur le maréchal; je la repousse, parce qu'elle répugne à mon caractère; je la repousse, au nom de la discipline de l'armée que tout homme qui aime son pays doit respecter[2]. » Malheureusement, par l'effet des situations et aussi des caractères, les occasions de heurts étaient fréquentes. Il s'en était produit dès 1842. A partir de 1845, les rapports furent plus tendus encore. Quand il se voyait vilipendé dans le journal *l'Algérie*, tandis que le commandant d'Oran y était porté aux nues, le maréchal soupçonnait aussitôt ce dernier d'inspirer cette polémique, soupçon qui, il est vrai, ne tenait pas longtemps devant les protestations de celui qu'il mettait en cause. En octobre 1845, lorsqu'il revenait soudainement en Afrique pour faire face à l'insurrection, il ne se retenait pas de blâmer tout haut la façon dont La Moricière avait conduit les choses en son absence, d'attribuer les premiers échecs aux fausses mesures du commandant intérimaire, d'insinuer même que ce dernier avait manqué de sang-froid dans le péril. Par contre, quelques mois plus tard, La Moricière ne se gênait pas pour se plaindre que le maréchal surmenât ses troupes sans profit. Tous ces désaccords étaient connus de l'armée sur laquelle ils ne pouvaient avoir qu'un fâcheux effet. Le colonel de Saint-Arnaud, qui était entièrement du bord du maréchal et facilement injuste pour le commandant d'Oran, écrivait à son frère : « Il n'y a pas deux camps dans l'armée d'Afrique, mais il y a deux hommes : l'un, grand, plein de génie, qui, par sa franchise et sa brusquerie, se fait quelquefois des ennemis, lui qui n'est l'ennemi de personne; l'autre, capable, habile, ambitieux, qui croit au pouvoir de la presse et la ménage, qui pense que le civil tuera le militaire en Afrique et se met du côté du civil. L'armée n'est pas divisée pour cela entre le maréchal Bugeaud et le général La Moricière; seulement, il y a un certain nombre d'officiers qui espèrent plus du jeune général qui a de l'avenir, que du vieillard illustre dont la carrière ne peut plus être bien longue[3]. »

[1] Dans une lettre du 28 septembre 1845, le maréchal Bugeaud, qui veut alors se retirer, annonce à M. de Corcelle qu'il a jugé « de son devoir envers le roi et le pays d'indiquer les deux hommes qu'il croyait le plus capables, par leur savoir et leur expérience, de le remplacer ». — « Vous comprenez, ajoute-t-il, que je désignais les généraux Bedeau et de La Moricière. » (*Documents inédits.*)

[2] *Le général de La Moricière*, par M. Keller, t. Ier, p. 333.

[3] *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud.*

Aussitôt que la question de colonisation commença à occuper les esprits, La Moricière y prit position à l'antipode de Bugeaud. Dès 1844 et 1845, dans des notes adressées au ministre ou publiées, il montrait la solution du problème, non dans l'intervention de l'État et de l'armée, mais dans l'action des capitaux qu'il fallait attirer et intéresser; il s'en rapportait à la spéculation du soin de faire venir les colons sur les terres dont elle se serait mise en possession. Au commencement de 1846, ses idées se précisent. Sur l'invitation que le gouvernement lui a adressée en même temps qu'au général Bedeau, il rédige, pendant ses nuits de bivouac, tout un plan de colonisation de la province d'Oran, qu'il a soin d'envoyer directement au ministre, par crainte que le gouverneur général ne l'intercepte. Partant de cette idée que « le bon sens du pays et de la Chambre a fait justice du projet de colonisation militaire [1] », il propose d'appeler les riches capitalistes au moyen de grandes concessions de terres faites par adjudication; certaines clauses seraient imposées aux adjudicataires en faveur des petits colons qui viendraient s'établir sur leurs terres. Il ne met à la charge de l'État qu'une dépense très limitée, celle de quelques travaux d'intérêt général; il évalue, par exemple, à 200 000 francs, les déboursés à faire pour 2300 familles, et il oppose la modicité de ce chiffre aux frais colossaux du système du maréchal Bugeaud. Il se préoccupe aussi d'écarter les formalités compliquées qui trop souvent rebutent les initiatives particulières. Si le général compte avant tout sur les capitalistes, il n'exclut pas de plus modestes concessionnaires; seulement il insiste pour qu'on ne leur donne pas plus de terres que leurs ressources ne leur permettent d'en mettre en valeur. En tous cas, qu'il s'agisse d'attirer les capitaux gros ou petits, il faut, à son avis, remplacer, dans les territoires ouverts aux colons, l'arbitraire du régime militaire par les garanties du régime civil; le but doit être d'assimiler ces territoires à la Corse, moins les droits électoraux dans les premières années [2]. Quant au gouverneur général, son rôle serait réduit à celui de commandant de l'armée et de chef du pays arabe. Était-il alors aussi facile que le supposait La Moricière, de faire venir les capitaux en Algérie? Quand, par application de ses idées, on essaya de mettre en adjudication le territoire de plusieurs nouvelles communes dans la province d'Oran, à charge, pour les

[1] Ainsi s'exprime La Moricière dans une lettre du 21 mai 1846, lettre destinée, dans sa pensée, à être publiée.

[2] La Moricière a exposé particulièrement cette partie de sa thèse dans une lettre écrite, le 11 avril 1846, au directeur des affaires algériennes au ministère de la guerre.

particuliers ou les compagnies qui se rendraient adjudicataires, de les peupler de familles européennes, le résultat fut à peu près nul. Il est vrai que les conditions compliquées imposées aux adjudicataires étaient bien faites pour décourager toute entreprise. Le général attribua l'insuccès à ces exigences de la routine administrative et aussi à la mauvaise volonté du gouverneur.

Le souci de faire prévaloir ses idées sur la colonisation et de mieux contrebalancer la grande autorité du maréchal Bugeaud éveillèrent chez La Moricière l'ambition de se faire, lui aussi, nommer député. Une occasion lui était offerte par les élections générales d'août 1846. Ses premières tentatives, à Paris et en Maine-et-Loire, ne furent pas heureuses. Ce fut seulement en octobre que M. de Beaumont, qui avait été élu par deux collèges, fit nommer La Moricière à sa place dans celui de Saint-Calais. Arrivé à la Chambre sous de tels auspices, le général, qu'il le voulût ou non, se trouva plus ou moins lié à la partie de la gauche qui se groupait autour de M. de Tocqueville. L'opposition d'ailleurs se montra fort empressée à se parer d'une si brillante renommée. L'une des conséquences fut naturellement d'accentuer encore l'antagonisme existant entre le gouverneur général et son lieutenant. Ils apparaissaient au public comme les représentants de deux politiques contraires, aussi bien en France qu'en Algérie. Le colonel de Martimprey, fort dévoué à La Moricière, s'alarmait d'une telle situation : « Je redoute, écrivait-il d'Afrique, le spectacle d'une lutte entre mon général et le maréchal Bugeaud; il n'en sortirait rien de bon ni pour l'un ni pour l'autre, et quelque vautour ne tarderait pas à se percher sur leurs cadavres. »

Plus le général de La Moricière prenait ainsi position, plus le maréchal Bugeaud s'en irritait, et il n'était pas homme à garder son mécontentement pour lui. Il ne se borna pas à malmener, dans ses conversations, ce qu'il appelait la théorie des « colons en gants jaunes ». Au commencement de 1847, il publia et fit distribuer aux membres des Chambres une réfutation sévère du système de La Moricière. A l'entendre, ce système, loin de résoudre la question coloniale et la question militaire, ne serait, sous ce double rapport, qu'une cause de ruines. Il s'attacha surtout à montrer que l'économie dont on faisait si grand bruit n'était qu'apparente. D'ailleurs, ajoutait-il, la colonisation la plus rapide et la plus fortement constituée serait, en définitive, quoiqu'elle coûtât, la plus économique, parce qu'elle seule permettrait de diminuer l'armée. Il déclarait donc repousser de tout son pouvoir les idées du général : tout au plus consentirait-il à les essayer localement afin d'en démontrer pratiquement l'inefficacité.

XIV

Cependant la session de 1847 s'était ouverte, et, le 27 février, le ministre de la guerre, fidèle à l'engagement pris envers le maréchal Bugeaud, déposait à la Chambre une demande de crédit de trois millions pour établir en Algérie des « camps agricoles ou des terres seraient concédées à des militaires ». L'exposé des motifs commençait par rappeler les divers modes de colonisation tentés jusqu'alors en Afrique; tout en se félicitant de ce qui avait été et de ce qui pourrait encore être obtenu, il indiquait l'utilité de « fonder, sur les limites des territoires occupés, une colonisation plus forte, plus défensive que la colonisation libre et civile, une colonisation armée, véritable avant-garde destinée à se servir du fusil comme de la bêche, sorte de bouclier pour les établissements placés derrière elle ». Il indiquait que l'armée seule pouvait fournir les éléments de cette colonisation. Venaient ensuite des détails sur la manière d'organiser ce corps de soldats appelé à devenir un peuple de colons.

Il fut aussitôt visible que l'opinion faisait mauvais accueil à l'idée des camps agricoles. A Alger, les colons se réunirent pour protester et envoyèrent en France des délégués chargés de demander le rejet de la loi. Le gouvernement, assez embarrassé et peu disposé à porter seul la responsabilité d'un projet qu'il n'avait présenté que par égard pour Bugeaud, insista fortement auprès de ce dernier pour qu'il vînt à Paris et assumât le premier rôle dans la discussion. Le maréchal ne parut pas pressé de se rendre à cet appel. Malade d'un gros rhume, mécontent de ce que le ministère ne s'engageait pas plus à fond, et probablement pressentant l'échec final, il répondit, sur un ton assez grognon, le 9 mars 1847, à M. Guizot : « Je n'ai rien vu de plus pâle, de plus timide, de plus incolore que l'exposé des motifs du ministre de la guerre. On y a mêlé l'historique incomplet de la colonisation, le système du général de La Moricière, celui du général Bedeau; enfin le mien arrive comme accessoire... On lui donne la plus petite portée possible; on l'excuse bien plus qu'on ne le recommande... Je compte infiniment peu sur la parole du ministre de la guerre, mais je compte infiniment sur la vôtre... C'est maintenant l'œuvre du ministère; vous ne voudrez pas lui faire éprouver un échec. Pour mon compte, je n'y attache qu'un intérêt patriotique; mon intérêt personnel s'accomoderait fort bien de l'insuccès. Je suis déjà un peu vieux pour la rude besogne d'Afrique. » Il écrivait de nouveau, le 15 mars : « C'est encore de mon lit de douleur que je vous écris. Je com-

mence à craindre sérieusement de n'être pas en état de me rendre à Paris, avant la fin du mois, et dès lors qu'irais-je y faire? Les partis seront pris; la commission aura fait son rapport. » Puis, dans un *post-scriptum*, au reçu de la nouvelle que les députés nommés par les bureaux pour faire partie de la commission, étaient « très peu favorables » au projet, il ajoutait : « Le gouvernement, qui est si fort dans tous les bureaux, n'a donc pas cherché à faire prévaloir les candidats de son choix. Tout ceci est d'un bien mauvais augure. »

La commission était, en effet, presque unanimement hostile. Elle choisit pour président M. Dufaure et pour rapporteur M. de Tocqueville, tous deux connus comme adversaires de la colonisation militaire. Le gouvernement, qui se jugeait quitte pour avoir présenté le projet, ne manifestait nullement l'intention d'en faire une question de cabinet. Tout cela augmenta encore la répugnance du maréchal à s'engager de sa personne dans un débat qui ne pouvait bien tourner. Il fit savoir au ministère que, décidément, sa santé ne lui permettait pas de se rendre à Paris. Bien plus, il ne cacha pas que sa détermination était prise de se retirer. Toutefois, désireux de ne partir que sur un succès militaire, il voulut, avant de résigner effectivement ses fonctions, accomplir une expédition qu'il avait fort à cœur.

On sait comment, depuis longtemps, Bugeaud songeait à soumettre la Grande Kabylie, comment aussi il avait toujours été retenu par les Chambres et par le gouvernement. En 1847, le calme qui régnait dans nos possessions africaines et l'ascendant que donnait aux armes françaises la défaite définitive d'Abd-el-Kader lui parurent favorables à une opération décisive. D'ailleurs, à ses yeux, l'appui fourni à l'émir, l'année précédente, par les tribus du Djurdjura, condamnait la politique qui laisserait plus longtemps, au cœur de notre colonie, ce foyer d'indépendance. A la première révélation de ses projets, les ministres, préoccupés du sentiment connu de la Chambre, avaient fait des objections. Mais le maréchal insista, donna des explications rassurantes, et le gouvernement finit par se résigner à le laisser faire. « En vous voyant si certain du succès, lui écrivait le ministre de la guerre, je suis porté à y croire comme vous; j'en accepte donc l'espérance, et je reçois, avec satisfaction, l'engagement par lequel vous terminez cette dépêche de ne rien entreprendre dans ce pays sans être moralement assuré du succès, de n'y faire stationner les troupes que le temps indispensablement nécessaire, de n'y créer aucun poste permanent, enfin de ne pas demander, pour cette expédition, un soldat de plus. » Aussitôt qu'on eut vent, à la Chambre, de l'entreprise préparée

contre la Kabylie, l'émotion y fut grande. La commission des crédits, présidée par M. Dufaure, la même qui, à ce moment, examinait et repoussait le projet de colonisation militaire, prit, le 9 avril 1847, la délibération suivante, dont ampliation fut signifiée au ministre de la guerre. « La commission, après en avoir délibéré, convaincue, à la majorité, que l'expédition militaire dans la Kabylie, annoncée par M. le gouverneur général, est impolitique, dangereuse et de nature à rendre nécessaire une augmentation dans l'effectif de l'armée, est d'avis de faire connaître à M. le ministre de la guerre son sentiment à cet égard. » De l'avis du conseil, le ministre de la guerre répondit que « le gouvernement était toujours disposé à tenir grand compte des opinions émises par les Chambres », mais qu'il devait « maintenir avec soin les limites établies entre les grands pouvoirs de l'État ». Rappelant qu'en vertu de l'article 12 de la Charte « les opérations militaires étaient conduites par le gouvernement du roi en toute liberté, sous la garantie de la responsabilité des ministres, » il s'étonnait de voir la commission « prendre une délibération sur une question qui rentrait exclusivement dans les attributions de la prérogative royale et notifier cette délibération au gouvernement du roi ». Il déclarait « ne pouvoir recevoir une communication contraire à notre droit constitutionnel » et renvoyait à la commission la pièce qu'elle lui avait adressée. En même temps qu'il défendait avec cette fermeté ses droits contre les empiètements parlementaires, le gouvernement fit connaître au maréchal ce qui venait de se passer, et, sans oser absolument interdire l'expédition, ne cacha pas qu'il la voyait avec inquiétude et déplaisir. Cette dépêche, datée du 30 avril, parvint à Bugeaud le 7 mai, au moment où il sortait du palais pour entrer en campagne. Sans prendre la peine de remonter à son cabinet, il écrivit au ministre : « Il est bien évident que je dois prendre sur moi toute la responsabilité de l'œuvre dans toute la chaîne du Djurdjura. Il le faut bien, d'ailleurs, puisqu'elle m'est laissée, mais cela ne m'effraye pas. Je vous prierai seulement de remarquer qu'on serait bien mal fondé de me répéter encore que je redoute la presse et l'opinion. Je monte à cheval pour rejoindre mes troupes [1]. »

Deux colonnes, l'une de sept mille hommes, commandée par le maréchal, l'autre de six mille, sous les ordres du général Bedeau, concouraient à l'expédition. Il ne s'agissait plus, comme on l'avait fait plusieurs fois, de mordre les bords du massif, mais bien de le

[1] Cette réponse est rapportée par M. C. Rousset, *La Conquête de l'Algérie*, t. II, p. 136.)

traverser de part en part. Parties, la première de la province d'Alger, la seconde de la province de Constantine, les deux colonnes devaient marcher l'une vers l'autre, pour se rencontrer devant Bougie, ville de la côte que nous occupions depuis longtemps, mais qui était constamment bloquée par les tribus hostiles des alentours. La colonne du maréchal, partie de Bordj-Bouira, le 13 mai, livra, le 16, un rude combat aux Beni-Abbès; rien ne put résister à l'élan de nos soldats, qui escaladèrent les montagnes les plus abruptes. Les Beni-Abbès, vaincus et fort maltraités, se soumirent, et leur exemple fut suivi par les populations voisines. Le 21 mai, le maréchal rejoignit, à une journée de Bougie, le général Bedeau, qui, de son côté, n'avait rencontré qu'une faible résistance. Le lendemain, les deux colonnes firent leur entrée dans Bougie. Le gouverneur réunit les chefs des tribus soumises pour leur donner l'investiture et leur expliqua quels seraient désormais leurs devoirs envers nous : paiement d'un impôt modéré; obligation de nous assurer le libre parcours à travers leur territoire; responsabilité de tous les méfaits commis. Il ajouta qu'il n'avait pas l'intention d'occuper leur pays d'une façon permanente, mais qu'il reviendrait, de temps à autre, les visiter en armes, et qu'alors, s'il avait à se plaindre d'elles, il règlerait leurs comptes. Les chefs acclamèrent le maréchal et firent toutes les promesses qu'on voulait. La colonne du gouverneur rentra ensuite dans la province d'Alger. Une partie de celle du général Bedeau demeura encore pendant quinze jours à Bougie : aucun incident ne s'étant produit, elle retourna, elle aussi, dans ses cantonnements.

Le maréchal Bugeaud triomphait d'un succès si facile et qui paraissait si complet. Il écrivait, le 29 mai, à un de ses amis : « Je suis rentré, depuis trois jours, de l'expédition de la Grande Kabylie, qui a fait déclamer nos grands tacticiens de la Chambre et de la presse... Je me borne à vous dire que les résultats, qui ont dépassé mes espérances, donnent un éclatant démenti aux opposants[1]. » Ceux-ci, en effet, ne savaient plus trop que dire. Est-ce donc que du coup notre domination était établie en Kabylie? Non, ceux qui le disaient alors se faisaient illusion. La soumission obtenue n'était que passagère et nominale. La vraie conquête de cette région restait à faire, et elle ne devait être menée à fin que dix ans plus tard, par le maréchal Randon.

En tous cas, sur le moment, le succès apparent faisait au maréchal Bugeaud la belle fin qu'il cherchait. Rien ne retardait plus son départ : « J'ai pris la ferme résolution de demander un suc-

[1] D'Ideville, *le maréchal Bugeaud*, III, p. 142.

cesseur, écrivait-il, le 29 mai, dans la lettre dont j'ai déjà cité un fragment. Sans attendre la décision définitive, je pars, le 5 juin, pour le Périgord. J'ai exprimé ma détermination avec tant de force, que l'on renoncera sans doute à la faire changer[1]. » On lisait le lendemain, 30 mai, dans le *Moniteur Algérien :* « En ce moment, depuis la frontière du Maroc jusqu'à celle de Tunis, depuis la Méditerranée jusqu'à la mer de sable, l'autorité française règne incontestée sur toute l'Algérie. Le maréchal duc d'Isly rentre en France. Il a prié le ministre de la guerre de vouloir bien pourvoir à son remplacement. La durée de son gouvernement, rempli de faits qui appartiennent à l'histoire, a duré six ans. Le départ du maréchal-gouverneur aura lieu le 5 juin. » Avant de quitter l'Algérie, le maréchal adressa trois proclamations à la population civile, à l'armée et à la marine. « Colons de l'Algérie, disait-il dans la première, jetez un coup d'œil sur la proclamation que je vous adressais en février 1841. Vous verrez que j'ai dépassé de beaucoup le programme que je m'étais tracé. » Il exposait alors ce qu'il avait fait pour la conquête et pour la colonisation. Puis, après avoir déclaré que « sa santé et la situation qui lui était faite par l'opposition qu'éprouvaient ses idées, ne lui permettaient plus de se charger des destinées de l'Algérie », il donnait de graves conseils aux colons, blâmant leur impatience et leurs injustes préventions contre le gouvernement militaire. « Ces conseils, ajoutait-il, n'ont rien qui doive vous blesser; ils sont, au contraire, la preuve du vif intérêt que je vous porte. » Dans la proclamation à l'armée, il rappelait, avec une mâle fierté, tout ce qu'ils avaient fait ensemble. « Il est des armées, disait-il, qui ont pu inscrire dans leurs annales des batailles plus mémorables que les vôtres. Il n'en est aucune qui ait livré autant de combats et qui ait exécuté autant de travaux! » A la marine, enfin, il témoignait sa vive reconnaissance pour l'appui qu'elle lui avait constamment donné. Ayant ainsi fait ses adieux à tous, il s'embarqua, le 5 juin, sur le navire qui devait l'emmener en France. Une foule émue et respectueuse assistait à son départ.

La démission du maréchal, devenue publique, enlevait tout intérêt à la délibération de la Chambre sur le projet relatif à l'essai de colonisation militaire. Le 2 juin, M. de Tocqueville avait déposé, au nom de la commission des crédits, un rapport dans lequel, après avoir discuté les divers plans de colonisation, il concluait au rejet du crédit demandé pour les camps agricoles. Huit jours après, le 11 juin, le ministre de la guerre annonça le

[1] *Ibid.*

retrait du projet. Le gouvernement témoignait ainsi qu'il prenait son parti de la retraite du maréchal, et qu'il renonçait à le retenir comme il avait fait jusqu'alors. Plusieurs raisons le déterminaient. D'abord, l'obstination avec laquelle le gouverneur exigeait la colonisation militaire et la prévention invincible de l'opinion et de la Chambre contre cette colonisation avaient fait naître une difficulté vraiment inextricable. En second lieu, le ministère en était venu probablement à cette conclusion plus ou moins formelle que Bugeaud avait fait son temps. Par l'effet même du succès obtenu, l'action guerrière où le maréchal excellait et pour laquelle on l'avait pris et gardé, passait désormais au second plan; au problème militaire succédait un problème d'organisation coloniale sur lequel il ne paraissait point avoir des idées aussi sûres; n'était-il pas dans le rôle du pouvoir de varier ses instruments suivant les tâches qu'il convenait d'accomplir? Ajouterons-nous que le gouvernement n'était plus embarrassé pour le choix du successeur, et qu'il jugeait enfin posssible d'exécuter à ce sujet un projet formé depuis plusieurs années, et dont, jusqu'alors, la réalisation lui avait semblé prématurée? Mais, si le cabinet consentait à se séparer, pour l'avenir, du maréchal Bugeaud, ce n'était pas qu'il méconnût ses services dans le passé. Le 9 juin 1847, à la tribune de la Chambre des députés, M. Guizot saisissait l'occasion du débat sur les crédits extraordinaires pour célébrer de nouveau ces services. A considérer aujourd'hui les choses de loin et de haut, on ne peut que confirmer l'hommage rendu par M. Guizot à l'illustre maréchal. Quels qu'aient pu être alors les tâtonnements de la colonisation et les lacunes de l'administration civile, l'œuvre accomplie par Bugeaud apparaît singulièrement grande et suffit à sa gloire. C'est pendant les six années de son gouvernement que les Arabes ont été vaincus et soumis. Il a fait ce qu'auparavant nul n'avait pu faire, et si, après lui, plusieurs ont beaucoup fait, nul n'a fait autant que lui. Son nom demeure le plus éclatant et le plus considérable de notre histoire algérienne.

Paul Thureau-Dangin.

L'HISTOIRE D'UN LIVRE

BERNARD DE MONTFAUCON

ET

LES MONUMENTS DE LA MONARCHIE FRANÇAISE

On a peu écrit sur la société savante ou érudite du siècle dernier : les côtés plus brillants et moins solides de cette époque ont rejeté dans l'ombre le côté sérieux d'un temps où se rencontrent pourtant tous les contrastes. Continuant ses études sur les savants d'autrefois, M. Emmanuel de Broglie va publier dans quelques jours un travail sur *la Société*[1] *de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au dix-huitième siècle.* Fait à l'aide de documents inédits, cet ouvrage peint, dans son ensemble, toute une partie mal connue de l'ancienne société. On y verra l'influence des idées nouvelles et le changement des mœurs venir, là comme ailleurs, apporter leur inévitable action et renouveler insensiblement jusqu'à l'austère érudition. La spirituelle figure de Bernard de Montfaucon, le plus illustre comme le plus docte des Bénédictins de ce temps, sert de centre à une série de tableaux très différents les uns des autres qui présentent toute la variété et l'animation qu'on peut attendre de tout ce qui touche au dix-huitième siècle. Nous sommes heureux de pouvoir en offrir d'avance un fragment à nos lecteurs, qui nous sauront gré de leur fournir l'occasion de lire l'un des plus intéressants chapitres de ce travail. On y raconte l'histoire du plus original des ouvrages de Montfaucon, de celui où, parvenu à la fin d'une longue vie et d'une longue carrière d'écrivain, le vieux moine sut secouer toutes les traditions reçues, s'affranchir de tous les préjugés, pour écrire un livre d'histoire d'un genre absolument nouveau. Dans ce curieux travail, pour emprunter, en la

[1] *La Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés au dix-huitième siècle. — Bernard de Montfaucon et les Bernardins* (1715-1775). Chez Plon, 10, rue Garancière.

modifiant, l'expression d'un des plus brillants critiques littéraires modernes, M. Faguet, le fils de saint Benoît se montra meilleur Français que les rois de la littérature de son siècle parce qu'il était demeuré un vrai chrétien. C'est ce qu'il est intéressant de constater.

(*Note de la rédaction.*)

« On [1] a tant parlé des Grecs et des Romains, il est bien raisonnable de donner quelque attention à ce qui nous touche de plus près, sans crainte de se dégrader du caractère de la vénérable antiquité. »

Cette phrase, où respire comme un timide désir de secouer le joug impérieux que la littérature ancienne faisait encore peser sur les lettres, était adressée à Montfaucon le plus grand érudit du siècle, par Gérard Mellier, maire de Nantes, aussi bon administrateur qu'ami de l'érudition, et avait trait à un nouvel ouvrage que le vieux dom Bernard avait l'audace d'entreprendre à soixante-dix ans passés.

Cette œuvre devait avoir pour titre les *Monuments de la monarchie française*. Ce n'était pas autre chose qu'un essai d'histoire générale de la France, fait sur les documents originaux, à l'aide des monuments, édifices, gravures, peintures, manuscrits, miniatures, tapisseries, enfin une véritable tentative d'histoire documentaire, comme on dirait aujourd'hui dans notre affreux langage prétentieusement scientifique. Voici comment l'aimable et savant M. de Boze, secrétaire perpétuel de la jeune académie des Inscriptions, expose, dans son éloge de Montfaucon, le plan de cet ouvrage, qui ressemblait si peu aux œuvres précédentes de l'illustre Bénédictin.

« Il [2] travailla ensuite à rassembler les *Monuments de la monarchie française*. Le plan général de cet ouvrage était de donner d'abord, avec un abrégé de l'*Histoire de France*, le portrait des rois, des princes et des seigneurs dont il nous reste quelques monuments, ensuite les plus grandes églises et les principaux édifices du royaume : de passer de là à tout ce qui regarde les usages de la vie civile, comme les habillements, la célébration des fêtes et des jeux, depuis les premiers temps jusqu'au règne de Henri IV. Aux usages de la vie civile il faisait succéder ce qui a

[1] *Correspondance de Montfaucon*, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 710, f° 198.

[2] *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVI, p. 332.

rapport à l'état militaire sous les trois races, enseignes et drapeaux, machines de guerre, ordres de batailles, etc., le tout représenté en figures, tirées d'après les monuments originaux, et le détail était naturellement terminé par les tombeaux les plus remarquables en tout genre.

« De ces cinq parties dont l'ouvrage entier devait être composé, il n'a donné que la première, qui remplit seule cinq volumes in-folio, qui furent achevés en 1733. Il les dédia au roi, et quand il eut l'honneur de les présenter à Sa Majesté, à Compiègne, elle lui fit celui de le retenir longtemps et de lui marquer une extrême satisfaction de ses travaux. »

Une pareille entreprise était singulièrement nouvelle pour l'époque. C'était la première fois, en effet, qu'on essayait d'écrire l'*Histoire de France* en remontant aux sources, comme nous dirions aujourd'hui, non seulement aux sources écrites, ce qui était déjà une grande nouveauté, mais aux monuments matériels, laissés par ces âges, qui passaient encore pour tout barbares et indignes de la curiosité des esprits délicats. Il y avait là une véritable hardiesse, surtout si l'on songe que l'on était en plein règne de l'antiquité classique, et que les meilleurs esprits croyaient le moyen âge et même les débuts de ce qu'on est convenu d'appeler les temps modernes, dignes seulement d'un méprisant oubli. C'est à quelques années à peine de la querelle des anciens et des modernes; au moment où le grand siècle de Louis XIV est fini et où la société de la Régence commence à être remplacée par celle de Louis XV, où tout va se rapetisser, où Voltaire remplace Corneille et Racine, tandis que Rigault et Mignard vont être éclipsés par Boucher et Chardin; à l'heure du règne des petits soupers dans les petits appartements meublés avec une grâce pleine d'afféterie, qu'un vieux moine, revêtu de cette robe qu'on couvrait déjà de railleries, vient avec une tranquille assurance proposer d'étudier le passé de la France, non pas seulement dans les livres, mais dans les vieux tableaux qui sont relégués au grenier et dans ces monuments gothiques qu'on détruirait tous si on pouvait.

L'idée, il faut en convenir, était bien originale pour le temps, et nous ne pouvons même pas bien en mesurer la témérité. C'était heurter de front toutes les opinions courantes, aller à l'encontre de tous les préjugés et risquer de compromettre une réputation acquise par un échec complet. Mais dom Bernard avait gardé trop de souvenirs de son premier métier de soldat pour hésiter à affronter toutes les difficultés lorsqu'une fois il croyait avoir une conception juste et utile. Avec ce sens instinctif de la vérité qui est le propre des hommes supérieurs, ce vieil érudit, nourri dans le grec et le

latin, qui avait passé sa vie à étudier l'antiquité sacrée et profane, s'affranchit de tous les préjugés d'éducation et comprit qu'il fallait revenir à l'étude du passé national, y apporter le même soin, la même critique que pour les anciens, et qu'on ne pourrait le faire qu'en étudiant les monuments originaux jusqu'alors si fort méprisés. Pour atteindre ce but, il fallait rompre avec les traditions universellement admises, et tenter d'ouvrir une voie nouvelle aux études des savants, au risque de n'être que peu ou point compris; mais dom Bernard n'était pas homme à reculer lorsqu'il avait pris un parti, et les dangers de l'entreprise, y compris le peu de succès et partant le peu de renommée qu'elle ajouterait à son nom, ne pouvaient le faire renoncer à son dessein.

Aussi, dès 1725, après avoir bien conçu le plan de son travail et réuni les matériaux nécessaires pour en commencer l'exécution, rédigea-t-il un prospectus destiné à faire connaître son projet et à demander l'aide et le secours de tous les érudits de l'époque. Il faut remarquer en passant que cinq années seulement s'étaient écoulées depuis la publication de l'*Antiquité expliquée*, que le *Supplément* ajouté à cet immense travail venait seulement de paraître (1724), et que Montfaucon continuait toujours la préparation et la publication de cette édition de *Saint Jean Chrysostome*, qui faisait l'admiration de l'Europe savante. Il est inutile de rien ajouter à ces remarques, qui prouvent l'énergie indomptable apportée à son rude labeur par le vieillard septuagénaire que les années semblaient seulement rendre plus ardent au travail.

Le prospectus lancé par Montfaucon en 1725 pour annoncer la préparation d'un ouvrage ayant pour titre les *Monuments de la monarchie* est extrêmement curieux, parce qu'il montre où en étaient alors les esprits sur le moyen âge et les temps qui l'avaient précédé. Les précautions de langage, la réserve avec laquelle il annonce l'objet de son nouveau travail indiquent, en effet, quelles étaient encore les idées régnantes sur ce sujet, combien grande était leur force et par là même la nouveauté et l'originalité des vues presque révolutionnaires qui sont exprimées dans ce document, qui marque une date dans l'histoire littéraire de la France.

« Il y a longtemps, est-il dit dans le prospectus d'un ouvrage qui aura pour titre les *Monuments de la monarchie*, que j'ai ce dessein en vue et que j'en connais l'importance et l'utilité; c'est comme une suite de l'*Antiquité expliquée* que je viens de donner au public. Les deux ouvrages sont de même nature et l'un commence où l'autre finit. Le premier a cet avantage qu'il nous représente des images des temps les plus florissants de la Grèce et de Rome; au lieu que le second nous montre d'abord celles des siècles

de plus de barbarie. Mais, outre que le goût et le génie des temps si grossiers sont un spectacle assez divertissant, l'*intérêt de la nation* compense ici le plaisir que pourraient faire des monuments d'une plus grande élégance... Ce dernier dessein est bien plus difficile à exécuter que le premier : car, quoique ni l'un ni l'autre n'aient été entrepris jusqu'à présent, on avait pour le premier de grands recueils imprimés qui épargnaient bien des recherches, au lieu qu'il faut ici presque tout tirer des originaux répandus dans le royaume. Il faut les ramasser de tous côtés, ce qui ne se peut faire qu'avec beaucoup de soin et de dépense et avoir partout des correspondants qui auront bien de la peine à trouver des dessinateurs dans des lieux écartés. Quelque difficile que soit l'entreprise, un religieux de la congrégation de Saint-Maur, dont les monastères sont répandus dans toutes les provinces, a plus de ressources pour l'exécuter qu'un autre. »

Après ce préambule, Montfaucon entrait dans quelques détails sur la composition de l'ouvrage, qui comprendrait cinq classes distinctes, formant chacune un tout complet et ainsi intitulées : 1re classe, les rois de France; 2e, les monuments de l'Église de France; 3e, les usages de la vie; 4e, la guerre; 5e, les sépultures. Le travail devait être rédigé en français, autre nouveauté fort remarquable, mais une traduction latine devait courir au bas des pages sur la demande des libraires, qui « prétendent, disait le prospectus, que cela est nécessaire à beaucoup d'étrangers qui n'entendent pas assez le français ». Enfin Montfaucon terminait en demandant aux savants et aux érudits de lui communiquer tout ce pourrait paraître intéressant et digne de figurer dans cet ouvrage, dont il voulait faire une œuvre nationale.

« Ceux qui auront quelques monuments à nous communiquer, disait-il en finissant, s'adresseront, s'il leur plaît, à dom Bernard de Montfaucon, religieux bénédictin à Saint-Germain des Prés. Si les monuments ont été gravés, ils lui feront plaisir de lui en envoyer une estampe, qu'il paiera à leur volonté. »

En parlant de la partie de son travail intitulée *Monuments de l'Église de France*, Montfaucon se sert pour la première fois, dans un sens favorable, d'un mot qui jusque-là avait toujours été le synonyme de barbarie. « On y verra, dit-il, la forme des anciennes églises, l'origine de ce que nous appelons le *gothique*, les plus belles églises gothiques du royaume, les parties remarquables des églises, comme les jubés, baptistères, croisées, portails, les candélabres, les plus anciens diptyques. » Le *gothique*, pris comme type d'une architecture digne d'étude et d'admiration, et ceci en 1725, voilà une grande innovation, presque une divination. Et ce nom

qui devait faire une si étonnante fortune, jusqu'à disputer l'empire au style grec, fait son entrée sur la scène sous la plume d'un moine nourri dans le culte de l'antiquité classique. Ce jour-là, probablement à son insu, Montfaucon ouvrait une route nouvelle à l'étude et à l'admiration du passé.

Ce prospectus si original, qui annonçait l'entreprise d'une œuvre immense, intéressant en quelque sorte l'honneur de la France, fut envoyé, en l'année 1725, à tous les monastères bénédictins, à tous les correspondants des bénédictins, aussi bien en France qu'à l'étranger, avec de pressantes exhortations de recueillir assez de souscriptions pour couvrir les frais de l'impression, car aucun libraire ne voulut se charger à ses risques et périls d'imprimer un ouvrage de cette nature. Il fallait donc avant de commencer avoir recueilli assez d'adhésions pour que les frais de la publication fussent couverts.

Il est intéressant de chercher, dans la correspondance de Montfaucon, la trace de l'impression produite par l'annonce de son nouveau travail et de voir par là où en étaient les esprits, sur ce sujet de l'érudition nationale, au début du dix-huitième siècle. Cette impression semble avoir été très diverse, et ce fut plutôt la surprise qui domina : l'antiquité profane et l'antiquité sacrée avaient jusque-là régné si despotiquement, que l'idée d'étudier l'histoire de France sur les documents écrits ou figurés qu'elle avait laissés derrière elle, parut une étrange nouveauté à beaucoup des amis de Montfaucon : chez d'autres, au contraire, on voit à la joie avec laquelle ils accueillent le *prospectus*, que le joug de l'antiquité littéraire commençait à peser lourdement et qu'un secret désir de revenir aux sources de notre histoire germait dans bien des esprits.

Voici d'abord une grande lettre du marquis de Caumont, un provençal érudit et collectionneur qui charmait ses loisirs en réunissant toutes les raretés que la fortune lui permettait d'acquérir. Le possesseur de ce beau cabinet d'antiques qui lui avait valu une réputation européenne et l'avait fait entrer à l'Académie des inscriptions ne peut cacher son étonnement, presque son indignation. La lettre est curieuse, parce qu'elle fait connaître ce qu'un esprit cultivé, ouvert, pouvait penser alors de ce que nous admirons aujourd'hui sans aucune réserve et sans avoir même l'idée qu'on puisse élever l'ombre d'une contestation :

« A Avignon, le 7 avril 1725.

« Je[1] ne sais, mon Révérend Père, si je puis me flatter de la continuation des bontés dont vous m'avez honoré autrefois. J'ai

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 704, f° 64.

eu l'honneur de vous écrire, il y a déjà quelques mois au sujet du supplément de l'*Antiquité expliquée*, etc., sans que j'aie eu aucune réponse de votre part.

« On m'écrit de Paris que vous ferez bientôt imprimer le *Recueil des antiquités gauloises et françaises*, en quinze volumes in-folio. Je ne sais si la matière ne vous manquera point et si les pièces d'un pareil genre pourront satisfaire la curiosité du public. Les temps du moyen âge ne peuvent vous fournir que des monuments peu intéressants. Le goût gothique qui s'était emparé de l'architecture est presque toujours le même. La structure des palais, des églises, des châteaux, etc., est lourde, pesante; ce sont des masses de pierre assemblées presque au hasard; les tombeaux, les façades d'églises sont dans un goût tout différent, mais qui ne vaut pas mieux; on peut admirer dans ces sortes de monuments la patience de l'ouvrier à peu près comme on admire celle des Allemands de Nuremberg à faire ces babioles d'ivoire dont ils remplissent toute l'Europe.

« Les peintures anciennes, les bas-reliefs, etc., pourront fournir quelque chose de plus curieux. On verra avec plaisir la variété des modes chez les Français, les habits militaires, les tournois, les fêtes, etc. Je puis, en ce genre, vous fournir des habits assez singuliers.

« M. le marquis de Perussis s'est chargé de vous envoyer un dessin exact de notre ancien palais des Papes. C'est, à mon avis, tout ce qui mérite en ce genre d'être rapporté dans votre *Recueil*. Notre église métropolitaine, quoique très ancienne, n'a rien de singulier. Celle de Venasque, autrefois siège épiscopal, dans le Comtat, mérite selon moi d'être insérée.

« Nous avons plusieurs tombeaux de Papes et de quelques personnes illustres; voyez, mon Révérend Père, si vous voulez que je vous en fasse faire des dessins, vous pouvez compter sur l'exactitude de tout ce qui viendra de ma part.

« J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Caumont. »

Mais tout le monde n'était pas aussi sceptique que le marquis de Caumont. Tout à côté de cette lettre, où respirent une si visible mauvaise humeur et si peu d'intelligence des genres de beauté différents des modèles classiques, voici, au contraire, une lettre du marquis d'Aubais, un autre gentilhomme du Midi, également épris des lettres et de l'érudition, qui est remarquable par le sentiment de joie, presque de fierté qui s'y révèle :

« Le[1] R. P. dom Vaissette m'a envoyé de votre part, mon Révérend Père, le projet des *Monuments de la monarchie française*. Je l'ai lu avec avidité, et je vous avoue que, pour mon goût, tout tourné vers les derniers siècles, j'attendrai cet ouvrage avec plus d'impatience que je n'ai fait pour votre *Antiquité expliquée*. C'est ici un ouvrage nouveau et qui nous intéresse personnellement. Je voudrais bien pouvoir ramasser de quoi y mettre quelque chose de curieux et je ne négligerai rien pour cela, mais j'ai peur de ne pas pouvoir faire autant que je le voudrais. J'ai déjà quelque chose que je vous destine et je chercherai partout pour pouvoir l'augmenter. »

De son côté, le président Bon, la gloire et l'ornement du parlement de Montpellier, lui écrit une lettre toute pleine d'enthousiasme, qui a un accent de sincérité remarquable :

« A Montpellier, ce 10 mai 1725.

« J'ai[2] reçu, mon très Révérend Père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à laquelle vous avez joint le plan de votre nouvel ouvrage sur les *Monuments de la monarchie française*. Rien n'est plus digne d'un bon citoyen et d'un habile homme comme vous que ce nouvel ouvrage; il nous en manquait un, et je ne puis point comprendre que tant de siècles se soient écoulés sans que personne y ait pensé. Mais nous sommes heureux qu'un homme de votre savoir et de votre érudition ait enfin entrepris de nous donner un ouvrage complet des *Monuments de la monarchie française*. Notre nation y est intéressée, et nous devons tous ensemble vous en marquer notre reconnaissance. Si les princes pensaient comme moi, vous seriez bientôt content. Je ne doute pas néanmoins que le roi et Son Altesse Sérénissime Mgr le Duc (de Bourbon) ne vous encouragent à travailler par des promesses et des présents effectifs qu'ils vous feront par avance; du moins, je le souhaite de tout mon cœur. . . . . .

« Adieu, etc.

« Bon. »

Un autre approbateur de Montfaucon dans sa nouvelle entreprise, et la chose est assez singulière pour être remarquée, se trouve être l'abbé de Vertot, qui a cependant gardé la réputation du modèle des historiens superficiels. L'auteur des *Révolutions de Portugal* encourage ainsi dom Bernard.

« Permettez-moi[3], mon très Révérend Père, de vous féliciter sur l'ouvrage que vous allez donner au public et qui ne fera pas moins

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 702, f° 56.
[2] *Ibid.*, 17 703, f° 105.
[3] *Ibid.*, 17 713, f° 52.

d'honneur à notre nation qu'il sera utile à tous les gens de lettres, de quelque pays qu'ils soient. »

C'est encore un approbateur chaleureux que le lieutenant de vaisseau Beauharnais, dont le nom a depuis acquis une célébrité sur laquelle ne comptait sans doute pas le modeste officier de marine, qui le portait alors. La lettre qu'il écrit à Montfaucon est caractéristique : il n'y a peut-être pas aujourd'hui beaucoup d'officiers qui prennent un intérêt aussi vif à la science historique : en voici un fragment :

« J'ai[1] reçu, mon Révérend Père, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et les deux imprimés qui y étaient joints; il n'y a, en vérité, pas de bon Français qui ne doive sentir les obligations qu'on vous a d'avoir travaillé à un ouvrage aussi intéressant pour la nation que celui des monuments de cette monarchie. Votre *Antiquité expliquée* répond de la beauté de celui-ci, et j'écris que l'on prenne une souscription.

« J'espère, mon Révérend Père, que quelques officiers de marine de ce département en feront autant. »

On voit, par ces exemples, la diversité de l'accueil fait par les érudits à la nouvelle entreprise de Montfaucon, qui rompait ainsi ouvertement en visière avec toutes les idées reçues.

Cependant, s'il ne rencontre pas partout l'approbation qu'une œuvre nouvelle sur l'antiquité classique eût recueillie, s'il y eut des détracteurs ou des sceptiques, personne ne lui refusa son concours, et nous aurons lieu de parler tout à l'heure avec quelque détail du grand nombre d'amis ou simplement de correspondants littéraires qui lui prêtèrent le concours le plus actif. Ce qui surtout lui vint en aide, ce fut ce que nous appellerions volontiers l'amour-propre du collectionneur. L'envie de voir figurer dans le nouvel ouvrage de l'illustre dom Bernard les pièces rares qu'on gardait dans son cabinet, et le désir de se voir cité comme possesseur de quelque beau morceau, firent taire tous les scrupules et triomphèrent des hésitations. Ce désir, qui est de tous les temps et durera autant que le goût des curiosités, s'exprime même avec une naïveté assez plaisante à la fin de la lettre de M. d'Aubais, dont nous avons cité tout à l'heure le début. L'aimable érudit confie naïvement à dom Bernard le bonheur qu'il aurait à voir figurer dans le nouvel ouvrage le bel escalier de son château, qui n'avait qu'un seul défaut, celui d'être moderne.

« Une[2] idée m'est venue, mon Révérend Père, sur laquelle je vous prie de me donner votre avis. Le plan de l'escalier d'Aubais,

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 702, f° 212.
[2] *Ibid.*, 17 702, f° 56.

quoique peut-être un peu plus moderne qu'il ne faudrait, ne mériterait-il pas une place dans votre bel ouvrage et dans la troisième classe où, à l'occasion des usages de la vie, vous donnerez les plans des plus beaux châteaux et maisons de campagne anciennes. Il est certain que cet escalier est unique dans son espèce et infiniment au-dessus de celui de Saverne, que le P. dom T. Ruinart dit être le plus beau du monde, page 434 de son *Voyage d'Alsace*, donné au public par le P. dom Vincent Thuillier dans le troisième volume des *Opuscules de Dom Mabillon;* ainsi, la difficulté n'est pas que ce plan ne soit digne de votre ouvrage du côté de la beauté; il n'y a que le moderne qui puisse vous faire quelque peine : mais puisque vous poussez les habits des hommes et des femmes jusqu'en 1660, mon escalier a été commencé et fini peu après cette année-là. Ce n'est qu'un article de plus pour un aussi grand ouvrage, qui n'a aucune suite, puisque, si vous me faites la faveur de l'y insérer, je me garderai bien d'en rien dire, de peur que quelque autre ne vous demande une pareille faveur et ne diminue par là celle que j'espère que vous voudrez bien me faire. Le public ne saurait trouver mauvais que vous fassiez un passe-droit en faveur d'une pièce unique dans son espèce et d'une personne qui, outre tout l'attachement que vous savez qu'elle a pour vous, n'est occupée pendant presque toute l'année qu'à secourir de tout ce qu'elle peut les gens qui travaillent pour le public. Je pourrais bien faire paraître mon escalier dans d'autres ouvrages, mais je trouve une grande différence à le faire paraître dans le vôtre. Si vous goûtez ma proposition, mon Révérend Père, ayez la bonté de me le faire savoir, afin que je vous fasse dessiner avec soin le plan de mon escalier, qui consistera en cinq ou six feuilles, et que je vous fasse copier quelques descriptions que j'en ai, qui ne sont pourtant pas aussi bien que je voudrais.

« J'ai l'honneur d'être, avec bien de l'attachement et du respect, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« D'Aubais.

« A Aubais, le 16 avril 1725. »

Le marquis de Caumont ne fut pas, malgré son dépit de l'infidélité faite à sa chère antiquité, plus inaccessible à la tentation ; il se mit à la disposition de Montfaucon, et ses communications furent nombreuses.

Un autre correspondant de dom Bernard, le maire de Nantes, Mellier, dont nous avons cité la phrase remarquable au début de cet article, ne peut, lui non plus, résister au désir de voir paraître dans l'œuvre de Montfaucon quelqu'une des raretés qu'il avait su

réunir, et il s'étend avec complaisance sur la beauté des miniatures d'un de ses manuscrits.

« L'inventaire [1] des pièces sous Charles V, que vous avez inséré dans ce prospectus, me donne une occasion d'avoir l'honneur de vous marquer que j'ai une miniature de son temps peinte en or et en couleur, où il est représenté recevant des mains de Nicolas Oresme, grand maître du collège de Navarre, la traduction française de la *Politique* d'Aristote. On voit, à côté de ce monarque, Robert de Fiume, connétable de France, qui tient un bâton à la main.

« Permettez-moi, mon très Révérend Père, de vous demander votre sentiment sur un manuscrit en vélin, d'une beauté admirable, que j'ai trouvé depuis quelque temps. Il a été fait pour François Ier, l'un de nos rois, ainsi qu'il est justifié par les dernières lignes de cet ouvrage, qui contient plusieurs miniatures d'un goût exquis ayant rapport à une rencontre allégorique des aventures de ce prince, en 1519, en allant à la chasse aux cerfs dans la forêt de Fontainebleau, où il vit la chaste Diane; il eut une vision de Jules César, avec lequel il confère sur les antiquités romaines et les premiers empereurs, dont les portraits, tirés d'après nos médailles de grand bronze, sont très bien figurés en or bruni. Il y a des parallèles des consuls romains avec plusieurs des seigneurs du temps de François Ier. Ces seigneurs sont : le grand maître de Boissy, l'amiral Bonnivet, Odet de Foix, sieur de Laùtrec, le maréchal de La Palice, le connétable de Montmorency, le maréchal de Fleuranges, M. de Tournon; leurs portraits sont peints en miniature dans le goût de ce temps-là. »

A l'étranger, le prospectus de Montfaucon causa aussi quelque surprise, et il fallut un peu de temps aux savants pour s'habituer à l'idée que la docte antiquité ne serait pas dégradée par l'apparition sur la scène d'une science nouvelle, appliquée tout entière à l'étude des origines des temps modernes. A Rome, l'accueil fut presque froid, si nous en croyons la réponse de l'évêque de Cavaillon, l'un des correspondants ordinaires des Bénédictins, à l'envoi du plan des *Monuments de la monarchie*.

« Mon très Révérend Père,

« Je [2] reçus, il y a deux jours, avec grande joie et grande reconnaissance, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire

[1] *Correspondance de Montfaucon*, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 910, f° 198.

[2] *Correspondance de J. Guyon de Crochans*, évêque de Cavaillon. Bibliothèque nationale, fonds français, 17 695, f° 23.

du 22 du mois dernier avec les plans imprimés du nouvel ouvrage dont vous pensez d'enrichir le public; je les ai communiqués à des savants qui m'ont promis de les répandre et de les faire courir. Il était bien convenable qu'après tant de savants ouvrages vous en entreprissiez un pour notre France; celui que vous allez mettre au jour ne saurait être plus intéressant; j'aurai l'honneur de vous en écrire quand j'aurai un peu entendu nos savants sur cet ouvrage.

« Agréez, en attendant, que je me renouvelle dans l'honneur de votre souvenir; je me rappelle souvent, et avec un plaisir infini, les agréables et savantes promenades que j'ai eu l'honneur de faire souvent avec vous, tantôt pour examiner des antiquités sacrées et quelquefois des profanes. Vous avez raison de dire que ce pays est bien changé depuis ce temps-là, il l'est au point que je l'ai à peine reconnu. Il y a cependant toujours un nombre de personnes appliquées à l'érudition, mais ce nombre est petit, parce qu'il n'est ni protégé ni récompensé. L'étude est tournée d'un autre côté, et même je crois m'apercevoir qu'on y étudie bien moins qu'autrefois. J'écris le peu de nouvelles que nous avons au P. dom Claude de Vic, à qui je me suis adressé quelquefois pour vous représenter mes respects.

« Agréez que je vous les renouvelle ici, et que je vous y assure que personne n'est plus véritablement ni plus respectueusement que moi, mon très Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« † J., évêque de Cavaillon.

« A Rome, le 13 mars 1727. »

Aussi, voyant les hésitations et l'espèce d'effroi avec lequel on accueillait de bien des côtés son nouveau projet, dom Bernard, qui restait un bon stratégiste sous l'habit de Saint-Benoît, comprit-il que pour enlever le succès il fallait placer l'œuvre sous un patronage qui imposât silence à toute critique, et résolut-il d'aller droit au roi.

Sans tarder, sans attendre le résultat financier de la souscription ouverte, il se mit résolument à l'œuvre, et réunit assez promptement, nous verrons tout à l'heure avec quel secours, les pièces les plus remarquables qui devaient figurer dans la première classe de l'ouvrage intitulée : *Les rois de France*. Dès qu'il eut en porte feuille une suffisante quantité de documents intéressants, il profita de l'occasion que lui fournit l'élévation de Fleury au cardinalat pour lui écrire une lettre où, après les compliments d'usage, il demandait à être admis à présenter au roi les matériaux de son nouveau travail. La réponse fut très favorable :

« Fontainebleau, le 17 octobre 1726.

« Je [1] suis bien persuadé, mon Révérend Père, de la sincérité du compliment que vous me faites sur ma nouvelle dignité. Je vous en suis très obligé, et je vous prie de croire que je serai ravi de pouvoir vous marquer combien j'y suis sensible. Je vois avec plaisir le zèle avec lequel vous continuez de vous appliquer pour achever l'ouvrage que vous avez entrepris, et lorsqu'il sera en état, je vous présenterai volontiers au roi, afin de le faire voir à Sa Majesté. Je suis, mon Révérend Père, avec tous les sentiments que vous méritez, entièrement à vous.

« Le cardinal DE FLEURY. »

Un mois après, à Versailles, Montfaucon eut une audience royale, et, en présence du cardinal de Fleury, présenta au jeune roi quelques-unes des pièces les plus rares qui devaient figurer dans le recueil. La scène dut être caractéristique, et il est à regretter qu'un pinceau tel que celui de Saint-Simon ne nous l'ait pas conservée. Ce vieux moine représentant à ce jeune et beau souverain, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la puissance, entouré encore de l'affection passionnée de ses sujets, ces feuilles usées où se lisait tout le passé et toute la grandeur de la France et donnant, pour ainsi parler, une leçon d'histoire au petit-fils de saint Louis, c'était là un spectacle très philosophique et qui ne manquait pas de grandeur.

La France eût été plus heureuse si le bel adolescent devant qui le savant historien exposait le plan de son œuvre eût su comprendre, en voyant retracer devant ses yeux les grandes scènes et aussi les grandes épreuves du peuple et de la monarchie, la grandeur de l'œuvre accomplie par ses prédécesseurs et l'immense responsabilité dont le poids retombait tout entier sur ses faibles et insouciantes épaules. Qui eût dit aux acteurs de cette scène, qui passa sans doute inaperçue de la cour, que l'Histoire était là, redisant à ce souverain encore si jeune, si aimé de ses sujets, les leçons du passé et lui rappelant, en lui montrant au prix de quelles sueurs, de quels écrasants labeurs, on fait un grand royaume, et aussi combien vite et facilement ce fragile édifice s'écroule et tombe en ruines! Louis XV, en feuilletant ces pages tout empreintes des hauts faits de sa race, comprit-il que, pour être digne d'une telle lignée, il fallait être autre chose qu'un homme d'esprit aimant les plaisirs faciles, et qu'un jour cette histoire, qui venait pour ainsi dire le saluer à son aurore, lui demanderait compte du

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 708, f° 13.

dépôt qu'elle lui confiait? Qui pourrait le dire? Mais les impressions mêmes de sa grandeur étaient trop fugitives sur l'esprit du faible monarque pour laisser une trace durable, et cette solennelle apparition d'un passé à la fois si grand et si menaçant s'évanouit vite, aussi inutile, aussi inefficace que le sont d'ordinaire les leçons de l'expérience sur ceux qui se croient maîtres de l'avenir.

L'audience de Montfaucon eut du reste un plein succès. Le roi se montra fort aimable, et sembla prendre un vif intérêt à l'ouvrage projeté. Il encouragea beaucoup le Bénédictin dans son entreprise, et accepta la dédicace des *Monuments de la monarchie française*. C'était les prendre officiellement sous sa protection. Après cette sorte de consécration officielle, le succès de la publication annoncée n'était plus douteux.

De toutes parts les souscriptions arrivèrent : les intendants et les gouverneurs de province, sachant qu'ils feraient leur cour en patronnant la nouvelle entreprise littéraire des Bénédictins, s'efforcèrent de le répandre et de le faire connaître. L'intendant de Montauban accuse ainsi réception du prospectus. Nous citons la lettre, parce qu'elle nous a paru intéressante comme émanant d'un fonctionnaire purement civil; on ne voit guère un préfet de nos jours travaillant à réunir des souscriptions pour un ouvrage d'érudition :

« A Montauban, ce 11 juin 1727.

« Tout [1] ce qui peut prévenir en faveur d'un ouvrage se trouve rassemblé, mon Révérend Père, dans celui dont vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le plan. Son sujet intéresse tout Français, la division et l'ordre des matières flattent d'avance tout homme d'esprit et de goût, et le nom de l'auteur répond du succès de l'ouvrage et de sa perfection. Je communiquerai vos deux plans à tous ceux que les affaires ou les plaisirs peuvent attirer chez moi, et je suis bien persuadé que nous penserons tous uniformément.

« Je ne sais pas tout à fait si l'argent pour souscrire se trouvera aussi abondant dans nos provinces que l'esprit et le discernement pour engager à le faire, mais, quant à moi, je ne tarderai pas à en donner l'exemple.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Pajot. »

Les craintes de l'intendant de Montauban au sujet de l'échec probable du côté financier de l'entreprise ne semblent pas s'être

[1] *Correspondance de Montfaucon,* Bibliothèque nationale, fonds français, 17 711, f° 39.

réalisées, car M. de Morville, ministre de la marine, un esprit délicat, ouvert à toutes les idées élevées, qui était un des visiteurs assidus de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, lui écrit ce petit mot, plein d'une grâce aimable, pour le féliciter du nombre des souscripteurs qui ont répondu à son appel :

« A Versailles, le 2 mars 1727.

« J'ai[1] reçu, mon Révérend Père, votre lettre du 21 du mois dernier. Je suis charmé que vous ayez obtenu toute la satisfaction que vous désiriez au sujet de vos souscriptions, et que vous soyez en état de travailler sans obstacle à l'ouvrage dont vous allez enrichir le public. Vous devez être bien persuadé que je me porterai toujours avec plaisir à seconder des travaux aussi utiles que les vôtres et aussi honorables pour la nation. »

La liste des souscripteurs à la nouvelle entreprise de Montfaucon a été conservée dans ses papiers. Rien n'est vivant, rien ne donne mieux l'idée du passé que ces sortes de documents sans aucune valeur pour les contemporains, mais qui prennent un véritable intérêt une fois qu'ils sont devenus les muettes épaves d'une société tout entière disparue. Dans ce *livret de souscriptions*, comme l'intitule dom Bernard, on voit défiler les plus grands noms de France, accolés aux noms les plus inconnus, dans une confusion déjà très démocratique. C'est ainsi qu'on peut citer, à côté des noms éclatants du comte de Toulouse, de la maréchale d'Estrées, des cardinaux de Gesvres, de Rohan, d'Alsace, des ducs de Bouillon, de la Force, de Villars, de Saint-Simon, de Chaulnes, ceux de M. Petit, médecin à Soissons, de Sidobre, médecin du roi, d'Hermand, ingénieur, de Prigery, négociant à Rouen, d'Amiot, secrétaire des postes. Puis ce sont des financiers tels que les Crozat et d'autres encore. Les étrangers ne sont ni moins nombreux ni moins divers : des évêques anglicans, tels que l'archevêque de Cantorbéry, l'évêque de Rochester, tous les collèges d'Oxford, un colonel, John Armstrong, M. Samuel Languest, marchand à Londres; des savants, Mead, Bentley; tout à côté, des noms germaniques, l'évêque de Wurzbourg, le baron de Steinitz; enfin la plus bizarre réunion de noms disparates qui viennent des quatre coins de l'horizon figurer sur le registre des souscripteurs à un ouvrage français sur l'histoire de France. Le fait est intéressant à noter et montre une fois de plus l'espèce d'internationalité qui unissait la société lettrée de l'Europe en dépit de toutes les barrières et de tous les préjugés.

[1] *Correspondance de Montfaucon*, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 710, f° 294.

Parmi les demandes de souscription au nouveau travail de Montfaucon, il en est une que nous ne pouvons omettre, tant elle est caractéristique. C'est une lettre du vieil évêque de Montpellier, Colbert de Croissy, qui finissait ses jours dans la disgrâce, toujours obstinément attaché au jansénisme le plus exalté. Le ton de fierté, presque de révolte qui règne dans ces quelques lignes a quelque chose de saisissant, qui révèle bien le sectaire indomptable.

« Montpellier, le 18 mars 1727.

« J'ai[1] reçu dans son temps, mon Révérend Père, le plan que vous avez eu la bonté de m'envoyer des *Monuments de la monarchie française* que vous voulez donner au public. J'ai une si grande tendresse pour ma bibliothèque et je fais un si grand cas de tout ce qui vient de vous, que, nonobstant la misère à laquelle on m'a réduit, j'aime mieux manger un peu moins de pain et porter plus longtemps les vieux haillons qui servent à me couvrir, que de ne pas entrer dans la société de ceux qui souscrivent pour faire imprimer cet ouvrage.

« Je vous prie donc, mon Révérend Père, de me garder une place pour le grand papier, et je ferai remettre au plus tôt l'argent au R. P. dom de Vic pour qu'il le donne ou à vous ou à telle autre personne que vous lui marquerez. C'est une dépense que je fais volontiers, sans avoir presque l'espérance de voir l'ouvrage dans sa perfection, car ce serait me flatter moi-même trop ridiculement en l'état où je suis que de croire vivre jusqu'à ce temps-là. Je vous prie de me croire avec toute l'estime et toute la considération que vous méritez, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Charles-Joachim, évêque de Montpellier. »

Nous trouvons encore la preuve de l'intérêt que portaient alors les classes élevées à l'érudition dans une lettre adressée à dom Bernard par le cardinal d'Alsace, l'évêque de Bruxelles, alors célèbre dans le monde religieux, l'un des prélats les plus pieux et les plus distingués du temps.

A l'encontre de l'évêque de Montpellier, le cardinal d'Alsace était un grand défenseur de la bulle *Unigenitus*. Fort mêlé aux controverses du temps, il était lié avec dom Thuillier, bénédictin alors fort connu par son ardeur à défendre l'autorité du Pape : citons, pour le moment, seulement sa réponse au prospectus de Montfaucon. Elle est intéressante par le goût général dont elle témoigne pour la littérature savante et sa forme un peu archaïque,

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 704, f° 184.

« Malines, le 12 mars 1727.

« J'ai[1] reçu, mon Révérend Père, votre lettre du 5, avec le plan de l'ouvrage des *Monuments de la monarchie française*. Je vous suis obligé que vous me l'ayez envoyé, car peut-être je n'en aurais pas été informé en temps pour avoir l'avantage de la souscription, comme il m'est arrivé de vos *Monuments des antiquités*, que j'ai achetés bien chèrement, et vous prie de me faire inscrire pour le grand papier, et j'enverrai au premier jour les 60 livres pour l'inscription. Et quand vous m'avertirez qu'il sera temps pour les autres classes, j'en ferai de même, étant attentif à former ma bibliothèque, n'ayant trouvé que les livres anciens les plus choisis qui méritassent un beau vase que j'ai bâti et l'addition de livres plus nouveaux. Je n'ai pas souscrit non plus à la nouvelle *Gallia Christiana*, que je prendrai quand elle sera finie d'imprimer, et je vous suis, mon Révérend Père, plus acquis que personne.

« Tho., cardinal d'Alsace. »

Ainsi encouragé, Montfaucon se mit à l'œuvre avec son ardeur accoutumée, et une fois en train les choses marchèrent assez vite. Ce n'était pas la matière qui lui manquait, bien au contraire : les monuments du passé, encore si abondants aujourd'hui après les destructions de la Révolution, l'étaient plus encore il y a un siècle et demi. Ils n'avaient alors traversé qu'une seule période de destruction, celle de la Réforme. De tous côtés on envoyait des planches gravées ou des estampes. Les monastères de l'ordre de Saint-Benoît, qui avaient accueilli avec joie l'entreprise de Montfaucon, se multiplièrent à l'envi pour l'aider à réunir les documents nécessaires à l'œuvre patriotique entreprise par l'un des leurs, et dont l'heureux succès devait les honorer tous.

C'était, il faut l'avouer, un admirable instrument de travail que ces puissantes congrégations religieuses, répandues sur l'Europe entière et en rapports constants les unes avec les autres. Tandis qu'aujourd'hui, malgré tous les perfectionnements de la vie matérielle et la rapidité des communications, un savant est obligé de travailler seul, de parcourir souvent la France entière, même toute l'Europe, et succombe, pour ainsi dire, sous la tâche écrasante que lui imposent les exigences de la science moderne, il suffisait autrefois à un Bénédictin d'envoyer une circulaire dans toutes les maisons de son ordre pour voir se lever, au Midi comme au Nord, toute une armée de travailleurs actifs, intelligents, désintéressés,

[1] *Correspondance des Bénédictins*, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 678, f° 15.

qui réunissaient rapidement une foule de matériaux. Le principe de la division du travail, universellement admis aujourd'hui dans l'industrie, était depuis longtemps mis en pratique dans un tout autre ordre d'idées par les laborieux écrivains de Saint-Maur. C'est même là le secret de leurs prodigieux labeurs et de la suite mise à des travaux d'une durée indéfinie. L'œuvre de chacun était, pour ainsi dire, l'œuvre de tous, chacun y apportait sa pierre, sans prétendre, sans seulement penser à en tirer la plus petite récompense personnelle.

C'est ainsi que de toutes parts les documents arrivèrent à Montfaucon dès qu'il eut fait appel au dévouement littéraire de ses confrères ou des autres ordres religieux avec qui il est en relation. Tandis que dom Maurice Larcher lui envoie le dessin de la célèbre tapisserie de Bayeux, alors gravé pour la première fois en entier, un religieux de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Pierre Fournier, lui rend compte de ce que contiennent les archives de l'antique monastère, et dom Ambroise d'Audeux, un Chartreux de Besançon, lui adresse lettres sur lettres avec des documents pouvant aider son entreprise. Le célèbre Dom Calmet, la gloire des Bénédictins de Lorraine, se met, lui aussi, et malgré ses travaux personnels, en campagne pour aider une œuvre toute française; il fait passer à dom Bernard des indications, des copies et jusqu'à des dessins d'instruments de toilette des temps passés. Touché de cet empressement, Montfaucon lui répond cette lettre, dont la grâce aimable n'est pas ordinaire à ce robuste mais un peu rude esprit :

Benedicite.

« A Paris, ce 25 mars 1725.

« Mon Révérend Père,

« On[1] ne peut rien voir de plus obligeant que vos manières; aussi bon connaisseur que vous l'êtes, vous n'envoyez rien que de bon et d'intéressant. Les peignes surtout m'ont fait beaucoup de plaisir. Ils entreront dans l'ouvrage que je prépare et qui aura pour titre : *les Monuments de la monarchie française*. J'en vais imprimer le plan, dont je vous enverrai quelques exemplaires. Ce plan est fait pour demander du secours dans tous les pays renfermés jadis dans cette monarchie. Je compte que vous voudrez bien me prêter la main, et j'espère de tirer de bonnes choses de la Lorraine et des pays voisins. Où en êtes-vous de votre *Histoire de Lorraine?* On attend cet ouvrage avec impatience; il sera sans doute excellent, venant de si bonne main.

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 701, f° 166 *bis*.

« J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime et la reconnaissance possibles, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Fr. Bernard de Montfaucon. »

Une fois le premier étonnement passé, et lorsqu'on se fut habitué à voir un homme aussi versé dans la science de l'antiquité classique s'occuper du passé barbare de la France, l'empressement pour venir en aide à l'entreprise fut, il faut le dire, aussi général chez les érudits laïques que chez les religieux savants. Chacun se mit à la disposition de Montfaucon, chacun ouvrit sa collection.

De Montpellier, les deux présidents d'Aigrefeuille, le père et le fils, mettent à lui envoyer des pièces rares une bonne grâce un peu mielleuse. Le président Bon n'est pas moins empressé. De tous les coins de la France il vient à Montfaucon des offres de services, le plus souvent suivies d'effet. A Besançon, c'est le président Boizot et le recteur des Jésuites qui rivalisent d'obligeance; à Marseille, c'est M. Vigord numismate célèbre; à Lille, c'est l'abbé Fauvel, « qui a un très bon cabinet de pièces antiques ». A Paris, la bienveillance est tout aussi grande. L'abbé Bignon, qui vient de remplacer l'abbé de Louvois comme « garde de la Bibliothèque du roi »; l'académicien Lancelot, M. de Boze, l'abbé de Fontenu, Mahudel, le médecin numismate, enfin tous les amis de l'abbaye protègent l'œuvre et l'ouvrier. Partout les portes des plus riches collections s'ouvrent toutes grandes devant l'intrépide travailleur. Le baron de Crassier, possesseur d'une des plus riches collections de Belgique, multiplie ses envois, et le coche de Liège emporte presque chaque mois quelque dessin, fac-simile ou empreinte à l'adresse de Saint-Germain des Prés. Il n'y a pas jusqu'à l'Électeur de Mayence, un prélat d'un goût fin et délicat, qui fasse faire des recherches dans les archives de son petit État afin de lui envoyer les pièces qui pourraient être utiles à ce grand dessein. De son côté, le futur cardinal Passionei, qui n'était encore que nonce auprès de la diète helvétique, lui promet « d'employer tous ses soins » à chercher dans l'étendue de sa nonciature les documents dont il a besoin pour mettre à exécution sa difficile entreprise.

Mais ce qui, plus que tout, aida dom Bernard, ce furent deux collections conservées à la Bibliothèque du roi, les papiers de Foucault et les portefeuilles de Gaignières. Nicolas de Foucault, qui a laissé de si curieux mémoires, n'avait pas seulement été un intendant très distingué et un administrateur habile, mais un érudit au goût fin et sûr. Il avait réuni, dans ses divers séjours en province, une collection très riche en pièces rares, et avec un discernement

qui devançait son temps, l'intendant de Louis XIV avait compris la valeur des documents concernant le moyen âge et la Ligue. A sa mort, cette précieuse collection avait passé à la Bibliothèque du roi : elle fut d'un grand secours à Montfaucon.

Tout le monde connaît aujourd'hui le nom de Gaignières, et ses portefeuilles, qui forment un fonds spécial à la Bibliothèque nationale, sont un précieux trésor où les érudits de nos jours savent fort bien aller puiser. Dom Bernard avait personnellement connu ce modeste et intrépide chercheur, qui avait essayé d'arracher aux ravages du temps et de l'ignorance tant de monuments précieux. Il se servit beaucoup de l'immense collection de dessins de toute nature, portraits, miniatures, dessins de tombeaux, vues de toutes sortes que Gaignières avait mis toute sa vie à réunir et dont la Bibliothèque venait de s'enrichir. Il avoue même, dans la préface du premier volume des *Monuments de la monarchie française*, que sans ce secours il n'eût pas pu entreprendre son œuvre, dont la première idée lui vint sans doute à la vue des trésors inconnus et méconnus ainsi accumulés.

« Rien [1], dit-il dans la note dont nous avons déjà cité un fragment plus haut, de plus instructif que les peintures historiques faites dans les temps mêmes. Elles apprennent souvent bien des faits que les historiens ont omis. » Cette simple phrase, qui annonce toute une révolution dans la manière de comprendre l'histoire, ne témoigne-t-elle pas d'une singulière portée d'esprit, surtout si l'on songe qu'elle fut écrite en 1725 ? Les portefeuilles de Gaignières furent donc largement mis à contribution par le savant travailleur. Un moment, cependant, il crut être privé de la faculté de les emprunter à la Bibliothèque, faculté dont il avait toujours joui jusque-là.

Un jour, quelques manuscrits n'étant sans doute pas rentrés au bercail, ordre vint de la cour de ne plus en laisser sortir aucun. Cette décision causa un grand émoi à l'abbaye parmi les Bénédictins, qui tous avaient usé et usaient encore de la permission d'emporter les manuscrits nécessaires à leurs travaux et les rapportaient toujours avec un soin scrupuleux. Mais nul ne fut plus en peine ni plus en colère que dom Bernard, qui se retrouvait parfois le personnage à tête chaude de ses jeunes années. Sans tarder, il tailla sa plus belle plume et écrivit au tout-puissant Fleury ce petit billet dont la vivacité étonne et montre bien la liberté de tout dire dont jouissait celui qui n'hésitait pas à se plaindre sur ce ton. Montfaucon en avait du reste conservé lui-même le brouillon :

[1] Montfaucon, *Pièces diverses*, Bibliothèque nationale, fonds français, 11 915, f° 259.

« On[1] nous a prêté de tout temps les manuscrits de la Bibliothèque du roi pour nos éditions, et depuis près de quarante ans que je travaille, Messieurs les bibliothécaires ne m'ont jamais fait la moindre difficulté là-dessus. Ils rendront tous témoignage que rien ne s'est jamais égaré entre nos mains, et que nous avons même beaucoup contribué à en augmenter le nombre des manuscrits et des imprimés. Le P. Mabillon, dans ses voyages, n'a rien négligé pour l'enrichir. J'en ai aussi cherché et envoyé beaucoup pendant mon long séjour de Rome.

« Cependant, voilà un ordre de Sa Majesté qui défend d'en prêter à qui que ce soit et qui nous exclut comme les autres. Cela arrive dans un temps où j'en ai plus besoin que jamais, tant pour les *Monuments de la monarchie française*, ouvrage qui sera dédié au roi, à qui j'ai montré une partie des pièces qui le composeront, que pour les éditions des Pères. J'ai recours à Votre Grandeur pour la supplier instamment de m'obtenir et de m'envoyer un ordre de Sa Majesté, moyennant lequel on me prêtera volontiers les manuscrits et portefeuilles dont j'aurai besoin. Je suis persuadé que la défense générale de prêter des manuscrits n'est faite que pour corriger quelques abus et dans l'intention d'excepter dans la suite ceux qui travaillent pour l'État et pour le public; c'est la véritable fin pour laquelle la Bibliothèque du roi a été formée. J'attends réponse favorable et j'ai l'honneur d'être... »

Il est impossible de réclamer plus fièrement un privilège qu'on sent être devenu un droit. Et cette phrase sur la Bibliothèque du roi, uniquement créée pour l'*avantage du public*, n'est-elle pas aussi singulièrement expressive? On dirait un avertissement donné de haut à quelqu'un qui a manqué à son devoir.

La demande de Montfaucon, formulée avec cette sorte d'impérieuse vivacité, eut un plein succès : on lui donna à la Bibliothèque du roi tout ce qu'il voulut. Ainsi aidé de tous les côtés à la fois, Montfaucon se trouva bientôt à la tête d'un nombre considérable de pièces et de documents, qui croissait chaque jour. Avant même que les souscriptions fussent venues assurer le succès pécuniaire de l'entreprise, il écrit, dans une note destinée sans doute à passer sous les yeux de ses supérieurs qu'effrayait un peu une tentative d'un genre si nouveau :

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 701, f° 167. Ce billet a déjà été publié par Dantier, dans son *Rapport sur les correspondances bénédictines*. Il le donne comme adressé à l'archevêque de Reims (Le Tellier), qui était mort depuis 1710. L'allusion faite par Montfaucon à la visite au roi pour lui montrer les pièces de son nouveau travail reporte la date de la lettre de toute nécessité en deçà de 1725. Nous croyons qu'il fut adressé au cardinal de Fleury.

« Ce[1] que j'ai à lire aujourd'hui n'est qu'ébauché, ce sont des recherches qui croissent tous les jours sous la main et sous le travail : ce qui vient le dernier m'oblige souvent à reformer mes idées sur les premières découvertes. Les *Monuments de la monarchie française*, annoncés au public depuis près d'un an, feront un ouvrage des plus vastes. Ces monuments sont répandus dans tout le royaume, je travaille à les ramasser, et mes correspondants dans les provinces font si bien leur devoir qu'ils me viennent en foule. Je trouve encore une ressource très grande dans la Bibliothèque du roi depuis que, par l'entremise de M. l'abbé Bignon, Sa Majesté a donné ordre qu'on m'en communique les manuscrits et les portefeuilles. Cela m'ouvre un champ où l'on fait en peu de temps une ample moisson. En sorte que mes recueils faits jusqu'à présent montent à plus de quatre cents planches, et ils augmentent avec tant de rapidité, qu'avant qu'une année s'écoule j'aurai de quoi en faire douze ou quinze cents, et peut-être un plus grand nombre, tant il en arrive tous les jours et quelquefois d'endroits d'où je ne me serais jamais avisé de rien attendre. »

Le travail de la composition de ce nouvel ouvrage fut mené par Montfaucon avec tant de rapidité, qu'il put en commencer l'impression moins de deux ans après l'apparition du *prospectus*, et que le premier volume fut prêt à être mis en vente en 1729.

Mais, avant de faire paraître le volume, il fallait rédiger l'épître dédicatoire adressée au roi, qui avait accepté, comme nous l'avons dit, de prendre l'œuvre sous son patronage. Dom Bernard, qui n'était pas très versé dans ce genre de littérature et qui voulait être sûr que son morceau plût au souverain, le communiqua à un des amis de l'abbaye qui savait fort bien son monde et était plus en mesure que personne de donner un bon avis, le président de Saint-Vallier. Celui-ci répond avec une désinvolture fort peu magistrale :

« Elle[2] est à merveille, votre épître dédicatoire, Révérendissime, et je ne crois pas qu'on en puisse faire qui soit plus de goût. Je compte d'avoir le plaisir de vous embrasser demain au matin ou après dîner.

« *Bacio le mani, sono schiavo*, etc.

« Cochet de Saint-Vallier. »

C'est ainsi qu'après tant d'obstacles vaincus et tant d'efforts persévérants, dom Bernard put faire paraître, dans le courant de

[1] Montfaucon, Bibliothèque nationale, *Pièces diverses*, fonds latins, 11 915, f° 259.

[2] Montfaucon, Bibliothèque nationale, fonds français, 17 712, f° 120.

l'année 1729, un beau volume in-folio qui avait pour titre : *Les monuments de la monarchie française, par dom Bernard de Montfaucon, religieux de la congrégation de Saint-Maur.* Tome premier : *De l'origine des Français à Philippe Ier. Chez Michel Gandouin, quai de Conti, aux Trois vertus, avec privilège du roi et permission du général de l'ordre.*

En tête du livre se voit une charmante gravure en taille-douce représentant Louis XV jeune, à cheval : elle était bien à sa place, cette image de l'héritier de tant d'efforts et de grandeurs, en qui la France se personnifiait encore; elle eut dû lui servir comme d'enseignement et d'avertissement. Une pompeuse dédicace ouvrait ensuite ce volume. « A qui peut-on, disait l'auteur, consacrer les *Monuments de la monarchie française* qu'au monarque de la France? C'est donc un devoir dont je m'acquitte aujourd'hui, d'autant plus volontiers que le sujet est fort intéressant et que, lorsque j'en montrai le plan à Votre Majesté, elle voulut bien agréer qu'il parût sous ses auspices. »

Après l'hommage obligé de cette épître dédicatoire venait une assez longue préface où l'espèce d'embarras que causa à Montfaucon la nouveauté du sujet, qui choque toutes les idées alors reçues, est visible dans le soin qu'il met à justifier le choix qu'il a fait d'un travail sur des temps qui n'ont laissé après eux que de grossiers monuments.

« Mais[1] leur grossièreté même, ajoute-t-il avec une sorte de timidité qui ne lui est pas ordinaire, a fait que nos aïeux, qui ne connaissaient pas la conséquence de ces monuments, en ont laissé périr la plupart. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on s'est aperçu que, tout grossiers qu'ils sont, ils instruisent sur bien des choses qu'on ne peut trouver ailleurs. Ce différent goût de sculpture et de peinture en divers genres peut être compté parmi les faits historiques. Il y a lieu d'espérer qu'on aura plus de soin de conserver ceux qui se découvriront à l'avenir et qu'on ne manquera pas de les mettre en usage...

« J'ai composé cette histoire sur les originaux mêmes, citant toujours à la marge du latin les auteurs et les chronologues desquels je me suis servi et employant souvent leurs propres termes, surtout lorsqu'ils ne s'énoncent pas clairement et qu'ils sont susceptibles de plusieurs sens, afin que le lecteur habile puisse juger si j'ai pris le véritable. Ma principale attention est de rapporter les faits exactement et simplement comme ils sont dans les premiers auteurs... J'y mêle quelquefois des réflexions courtes et sur

[1] *Monuments de la monarchie française*, t. Ier. Préface.

la solidité desquels le lecteur jugera. J'ai tâché d'éviter les défauts où sont tombés quelques historiens de ces bas temps, qui ont souvent orné leurs narrations aux dépens de la vérité, qui par des additions ou fausses ou de pure invention, par des traditions hasardées, des caractères et des intrigues dont ils n'ont aucun garant, défigurent tellement l'histoire que, quand on remonte aux sources, on est surpris de trouver tant de différence entre les historiens modernes et les anciens, qui sont pourtant leurs originaux. »

Toute la préface est sur ce ton d'apologie un peu timide, comme si Montfaucon eût craint qu'on ne lui reprochât de manquer à la majesté de l'histoire en y introduisant l'étude directe des monuments des premiers âges de la France, tant les préjugés contre la barbarie des temps gothiques étaient encore admis sans contestation. Lorsque le livre fut prêt à paraître et qu'on en eut fait relier avec soin un bel exemplaire, Montfaucon sollicita de nouveau une audience du roi, afin de pouvoir lui offrir lui-même l'ouvrage dont il avait bien voulu accepter la dédicace.

Le religieux de Saint-Germain des Prés fut reçu à Compiègne, où la cour résidait alors, avec la même bonne grâce que la première fois, par Louis XV, encore tout radieux du couronnement de ce bonheur conjugal qu'il allait bientôt détruire avec tant d'insouciance. La reine venait en effet de lui donner un fils depuis longtemps et fort impatiemment attendu. La succession à la couronne était assurée, et le pays tout entier s'était associé à la joie du roi, à qui tout semblait sourire. Tout se passa donc le mieux du monde, et dom Bernard écrivit lui-même le détail de cette audience, qui intéressait l'ordre tout entier, au supérieur général dom Pierre Thibault, qui lui répond : « Je suis ravi que vous ayez présenté votre ouvrage au roi et que Sa Majesté vous ait écouté avec plaisir. Je suis très persuadé que vous nous aurez fait honneur et très sensible à celui que le roi vous a fait [1]. »

Toute la bonne grâce du souverain, qui fut pour le vieil érudit une récompense qui lui parut sans doute fort douce, ne dut cependant pas lui faire illusion sur l'effet que devait produire son gros livre sur le jeune héritier du glorieux passé de la monarchie française. Un sourire, un remerciement, puis un gracieux signe de tête de congé, et Louis XV mit, pour n'y plus toucher jamais, sur les rayons de sa bibliothèque privée ce « bouquin » où il eût pu trouver des exemples de dévouement passionné, de sacrifices héroïques à la grandeur de la France, qu'il ne se souciait nullement d'imiter.

[1] Montfaucon, *Correspondance,* Bibliothèque nationale, fonds français, 17 712, f° 244.

Le premier volume des *Monuments de la monarchie* parut en 1729; il fut suivi d'un second l'année suivante et de trois autres d'année en année jusqu'en 1733. Ces cinq volumes formaient la première classe de l'ouvrage intitulé les *Rois de France*, et allaient jusqu'au règne de Henri IV inclusivement.

Il serait parfaitement déplacé pour nous, de prétendre apprécier et juger ici à sa valeur cette œuvre, si nouvelle pour le temps où elle vit le jour, mais que des travaux modernes ont dû nécessairement rejeter dans l'ombre. Il est cependant impossible, même à un œil aussi peu habile que le nôtre, de ne pas être frappé de l'immense somme de connaissances qu'il révèle chez son auteur et de la profonde originalité de ses vues. C'est toute une révolution dans la science historique du temps, qu'un moine nourri dans les études grecques et latines inaugure à petit bruit. Raconter l'histoire de France par l'étude et la reproduction des monuments de tous genres qu'elle a laissés derrière elle, s'occuper des mœurs, des costumes, introduire, comme nous dirions aujourd'hui, la couleur locale, le pittoresque dans l'histoire [1], chercher à faire revivre les hommes, non plus suivant un moule tout fait et des conventions idéales, mais tels qu'ils étaient, avec leurs vrais sentiments, leurs vraies figures et les habits qu'ils portaient, n'est-ce pas là une manière toute nouvelle alors de comprendre l'histoire, nous ne trouvons pas d'autre terme et il nous faut le répéter. Nous contredira-t-on si nous disons de nouveau que c'est toute une révolution dans la manière de concevoir la narration historique?

Certes, il peut y avoir bien des erreurs, bien des idées fausses ou hasardées dans le travail de Montfaucon, il y a des lacunes, des omissions : l'œuvre n'en reste pas moins une tentative aussi hardie qu'elle devait plus tard être féconde. Successivement on voit Montfaucon s'occuper avec détail des monuments de l'époque mérovingienne, essayer de nous faire comprendre le rôle des Carlovingiens, puis s'arrêter sur l'avènement des Capétiens et les cérémonies sans cesse répétées d'inaugurations, de couronnements, d'élections qui finirent par les légitimer comme les successeurs définitifs de Charlemagne dans les Gaules, nous raconter la conquête de l'Angleterre à l'aide de la tapisserie de Bayeux, se servir des vitraux, des tombes, des costumes, pour peindre le règne de Saint Louis et en montrer la prospérité. La guerre des Anglais est racontée de même à l'aide des monuments de l'époque, et dom Bernard y montre au

[1] Il y a, dans les pièces qui ont servi à composer l'ouvrage de Montfaucon, des certificats constatant l'exactitude des copies, qui témoignent à eux seuls d'un souci de l'exactitude matérielle tout à fait nouveau et très remarquable pour l'époque.

lecteur les vieux portraits des chevaliers des Valois, en plaçant au milieu la poétique figure de Jeanne la Pucelle dans son vrai jour d'héroïque simplicité. Viennent ensuite les guerres de religion, dont toutes les horreurs sont retracées d'après les estampes que les huguenots avaient tracées sur bois et fait répandre comme moyen de propagande. Enfin le livre finit par une peinture sobre, modérée, mais pleine de vie, de la restauration de la France sous Henri IV.

On reste vraiment confondu de la puissance de travail de cet homme qui, après les quinze volumes de l'*Antiquité expliquée*, s'attaquait avec tant de résolution à une œuvre plus vaste encore. C'est à tout un essai de résurrection pittoresque du passé de la France qu'on assiste lorsqu'on parcourt ces vieux in-folio pleins de gravures d'une valeur artistique douteuse sans doute, mais non dépourvues de charme, et l'on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'intuition quasi prophétique qui avait fait deviner au vieil érudit que là était la vérité de l'histoire, bien plus que dans les solennels récits aux belles périodes arrondies dont on s'était contenté jusque-là.

Les *Monuments de la monarchie française*, malgré les défauts qu'on y peut relever, sont donc, on peut le dire sans exagération, un évènement dans l'histoire littéraire en France : le fait n'a pas été jusqu'ici assez remarqué, et je crois qu'il est juste de le mettre en pleine lumière. Le style du livre est simple et naturel, sans affectation d'aucune espèce, presque sec même : la préoccupation de l'auteur est visiblement de s'effacer le plus possible et de laisser le lecteur lui-même tirer la conclusion des évènements. Il faut remarquer cependant que Montfaucon adopte nettement, au début de son ouvrage, les idées alors si nouvelles aujourd'hui incontestées du savant Fréret sur l'origine germanique des tribus franques, origine que la vanité nationale se refusait alors obstinément à admettre.

Comme toutes les découvertes qui arrivent avant leur heure et prennent pour ainsi dire l'opinion au dépourvu, la tentative de Montfaucon passa presque inaperçue, et son nouveau livre fut loin d'avoir le même retentissement que l'*Antiquité expliquée*. Les savants, les érudits, le goûtèrent; les amis de l'abbaye, les grands seigneurs qui avaient souscrit à la publication s'en montrèrent satisfaits et le placèrent sur les rayons de leur bibliothèque, mais nul ne paraît alors avoir soupçonné l'originalité propre de l'ouvrage et la fécondité de la méthode qui y était inaugurée, sans bruit et sans aucune affectation de théorie ou de système. Il semble même que les adversaires de Montfaucon, et qui n'a pas

des adversaires! aient profité de l'occasion pour renouveler d'anciennes polémiques contre le premier de ces deux grands ouvrages historiques, si nous en jugeons par la préface du quatrième volume des *Monuments*, où il se met en devoir de répondre. Le passage est curieux par le ton de calme indifférence avec lequel le vieil athlète de l'érudition fait, pour ainsi parler, la leçon à ses contradicteurs. Ce fragment mérite d'être cité, tant pour la hauteur tranquille de la défense que comme preuve de la place que Montfaucon tenait alors dans le monde des savants. Pour le prendre de si haut, il fallait se savoir au-dessus de toute attaque sérieuse.

Il s'agissait du quatrième volume des *Monuments*, qui allait de Charles VIII à François Ier. Montfaucon avait multiplié les planches dans cette partie de son travail, les portraits, statues et autres monuments étant naturellement beaucoup plus nombreux pour cette époque que pour les précédentes. « J'ai toujours choisi, disait-il dans sa préface de la *Monarchie*, tome IV, j'ai toujours choisi, dans ce grand nombre de peintures, de portraits, de statues et d'autres monuments, ce qui m'a paru le plus sûr, et je n'ai pas manqué de citer les endroits d'où j'avais pris mes figures, afin que ceux qui seraient à portée d'en voir les originaux pussent observer si je les avais exactement copiées.

« J'ai usé de la même fidélité dans l'*Antiquité expliquée* et dans le *Supplément*. Je crois que le public me rend justice, et je pourrais alléguer là-dessus bien des suffrages réunis : cependant il se trouve des gens qui, animés de je ne sais quel esprit, semblent chercher les occasions de lancer quelques traits contre cet ouvrage de l'*Antiquité*, et comme ils m'attaquent sur la fidélité et le choix des monuments, d'une manière même qui choque toutes les bienséances, j'ai cru être obligé de repousser l'insulte, et pour ne point fatiguer le public, je ne dirai ici que ce qui entraîne la nécessité de ma défense.

« Ils voudraient me faire passer pour un misérable copiste qui, en *multipliant les images, ne fait autre chose qu'amuser les ignorants, que représenter des antiquités qu'il ignore lui-même, et qui n'a rien de nouveau que l'encre et le papier*. Voilà le jugement qu'ils portent de cet ouvrage et de son auteur; mais j'en appelle au lecteur habile et équitable : j'espère qu'il jugera sans prévention, sur l'exposé simple que je vais faire des préparatifs que j'ai faits sur cet ouvrage, du motif qui me l'a fait entreprendre et du soin que j'ai pris de le perfectionner.

« Dès ma jeunesse, l'étude de l'antiquité fut une de mes principales occupations, et après que j'eus appris le grec, je lus tous les auteurs de cette langue qui pouvaient m'instruire là-dessus : j'en

fis des extraits comme j'en avais fait des latins. Je m'appliquai ensuite longtemps aux monuments de l'antiquité : dans mon voyage d'Italie, où je passai trois années, je ne perdis pas une occasion d'aller voir tout ce qui pouvait me donner de nouvelles lumières. Je visitai aussi les cabinets, remplissant toujours mes mémoires de ce qu'ils avaient de curieux et d'instructif. Après mon retour en France, je vis ce grand *Recueil d'antiquités grecques et romaines*, imprimé en Hollande, où l'on ramasse sur chaque sujet tout ce qu'on avait trouvé d'imprimé. Il y a quelquefois dix ou douze auteurs sur la même matière, qui se contrarient fort souvent et qui expliquent si différemment les mêmes choses, qu'il me parut très difficile qu'un homme qui voudrait s'instruire de l'antiquité sût démêler la vérité parmi tant de contradictions.

« Cela m'encouragea à entreprendre l'ouvrage de l'*Antiquité expliquée*, dont j'ai donné le dessein dans ma préface. Mon but principal était de faciliter une étude que cette grande multitude d'auteurs rendait presque inaccessible. Selon ce plan, j'ai toujours été court sur les matières claires et non contestées; mais je me suis arrêté sur celles dont les difficultés faisaient un partage de sentiments. C'est là principalement que j'ai fait usage de mes longues lectures d'auteurs grecs et latins et de la connaissance acquise des monuments de l'antiquité, et j'ai souvent décidé la question par des passages clairs qui avaient échappé à ceux qui m'avaient précédé. Pour preuve de cela, je renvoie le lecteur exempt de passion au livre même, et il verra que je n'avance rien ici que de conforme à la vérité, quoique cet ouvrage renferme deux fois plus de monuments qu'on n'en trouve dans le grand recueil de Hollande : par ce tempérament, j'ai fait en sorte qu'en deux ans un homme peut s'instruire aisément de l'antiquité, pourvu qu'il prenne la chose à cœur et qu'il y emploie une bonne partie de son temps... »

Aujourd'hui l'*Antiquité* et le *Supplément* sont fort recherchés et se vendent très bien, malgré les efforts de certaines gens pour décrier cet ouvrage. Le même motif qui les anime à en user ainsi les aveugle sur les conséquences d'une telle conduite : car on croira aisément, et peut-être le croit-on déjà, qu'étant si outrés et si peu fidèles dans leurs satires, ils ne le sont pas moins dans leurs éloges. » On voit qu'il ne faisait pas bon à se risquer à attaquer dom Bernard : mais sa colère même prouve que si les rédacteurs du *Journal de Trévoux* ne pouvaient atteindre l'*Antiquité expliquée*, qui jouissait alors d'une réputation incontestée, ils étaient plus heureux contre les *Monuments de la monarchie française*.

Le livre venait trop tôt pour avoir le même succès que son aîné : il fut apprécié des érudits, se vendit bien, mais ne fit pas le bruit

qu'il aurait dû faire. On était encore trop grec et trop romain en littérature pour s'intéresser à des chevaliers bardés de fer, et la moindre médaille antique avait plus de prix que le portrait de Dunois ou de Jeanne d'Arc. Le *Siège de Calais*, qui fit verser tant de larmes un demi-siècle plus tard, eût sans doute été sifflé en 1730. C'est justement cet état de l'opinion qui rend plus remarquable la tentative de Montfaucon et nous a décidé à nous y arrêter quelque temps. Nous permettra-t-on aussi de constater que c'est à l'heure même où commençait contre la religion en général, et contre les ordres religieux en particulier, cette guerre d'extermination menée par tous les moyens pendant tout le dix-huitième siècle, qu'un simple moine, un de ces moines tant décriés, jetait silencieusement les germes de la grande rénovation historique qui a eu tant d'éclat dans notre siècle?

Il fallut la Révolution, et la réaction en faveur du passé provoquée par ses destructions sauvages, pour développer ces germes et leur faire porter leurs fruits. Mais, près d'un siècle avant le *Génie du Christianisme*, avant l'*Histoire de la civilisation* de Guizot, et le retour au moyen âge produit par le mouvement romantique et notre grande école d'érudition, l'auteur de l'*Antiquité expliquée* inaugurait cette réaction salutaire par un ouvrage où il essayait de montrer le passé tel qu'il avait été.

Et c'était encore d'un de ces monastères qui avaient sauvé les lettres profanes en sauvant les manuscrits de l'antiquité que sortait le premier essai d'une histoire nationale fait sur les documents et avec les pièces à l'appui. Qui des deux a, ce jour-là, mieux mérité de la France et plus travaillé pour sa gloire, de l'humble fils de Saint Benoît ou de l'auteur de la *Pucelle?*

Emmanuel de Broglie.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : variabilité des latitudes. — Variation annuelle à Berlin, Pulkova, Potsdam, Prague. — Accroissement de la latitude en été ; diminution en hiver. — Réalité ou illusion. — Précision des observations. Causes possibles du phénomène. — Déplacement fictif. — La réfraction atmosphérique. — Influences météorologiques et géologiques. — Les petits mouvements du sol. — La dilatation de la croûte terrestre en été ; la contraction en hiver. — A l'observatoire de Paris. — Le grand équatorial coudé. — Le ciel dans son fauteuil. — Nouveau dispositif. — La grande lunette de 18 mètres de distance focale. — Objectif de 60 centimètres. — La Lune à 45 lieues de la Terre. — Océanographie. — Le mouvement des glaces dans l'Atlantique nord. — Les montagnes de glace et les champs de glace. — Les bergs. — Point de départ des bergs du Groënland. — Déviation le long des côtes de Terre-Neuve. — Thérapeutique : un nouvel antiseptique non caustique et non toxique. — La microcidine. — Technologie : Les glaces platinées. — Miroirs à surprises. — Reproduction des gravures.

L'attention des astronomes est attirée en ce moment sur une question nouvelle et intéressante : la variabilité des latitudes. En déterminant la latitude d'un même lieu à plusieurs reprises pendant des années, on s'est aperçu que les nombres obtenus présentaient entre eux un petit écart. La latitude d'hier n'est plus la latitude de demain. On sait que la position géographique d'un lieu quelconque sur terre est fixée par sa latitude et sa longitude, c'est-à-dire par la distance de ce point à l'équateur et par sa distance comptée sur le parallèle terrestre qui lui correspond à un méridien central pris pour origine, soit celui de Greenwich pour les Anglais et celui de Paris pour les Français. Si la latitude varie réellement pour un point, c'est qu'il y a un déplacement quelconque de ce point ou un changement d'inclinaison de l'axe terrestre. Le problème est donc important à suivre.

Aujourd'hui, on est arrivé à déterminer les latitudes à un *dixième* de seconde d'arc près (longueur du méridien comprise entre ce lieu et l'équateur). La seconde d'arc correspond, sur chaque méridien, à une longueur d'environ 30 mètres. On parvient donc à fixer la position d'un observateur à 3 mètres près, en sorte que dans une salle de

6 mètres de longueur on peut obtenir deux latitudes variant de 1/10e de seconde. Nous parlons ici de déterminations scientifiques rigoureuses faites avec d'excellents instruments et des opérateurs expérimentés, car le dixième de seconde d'arc se traduit sur un cercle mural d'observatoire de 2 mètres de circonférence par 1/1000e de millimètre. D'autre part, les astronomes visent les étoiles en les plaçant sous un fil d'araignée extrêmement ténu situé dans le plan focal de l'objectif de la lunette; or, le plus souvent, l'épaisseur de ce fil correspond à un angle qui n'est pas inférieur à une seconde, et il faut en tenir compte. Puis il y a une foule d'autres petites causes d'erreur, flexion de la lunette, déformation du cercle, erreurs des divisions, etc., sans parler des erreurs d'origine atmosphérique, réfraction, etc. L'opération poussée à ce degré de rigueur est donc délicate.

Quoi qu'il en soit, M. Gaillot, dès 1845, en compulsant 1077 observations de latitudes faites à Paris, au cercle de Gambey, de 1856 à 1861, trouva des variations quelquefois supérieures à 2 dixièmes de seconde, avec un maximum correspondant à l'été et un minimum à l'hiver. Au congrès géodésique de Rome, en 1883, M. Fergola proposa un plan d'étude qui fut approuvé, mais qui ne reçut aucun commencement d'exécution. Cependant, en 1889, les observatoires de Berlin, Potsdam, Prague et Strasbourg se concertèrent pour déterminer fréquemment leurs latitudes respectives suivant une méthode unique. Ils constatèrent tous une variation, comme M. Gaillot, avec un maximum prononcé en août et un minimum en hiver. L'écart est d'un quart de seconde[1]. M. Nyrén, à Pulkova, a trouvé un écart qui pourrait monter à 1 seconde en 100 ans. Si réellement cette variation annuelle est ultérieurement mise hors de doute, elle ne saurait, en tout cas, être bien forte. Elle n'aurait pas échappé aux observateurs. Car un écart de 1 seconde par siècle équivaut à un déplacement de 30 mètres sur le méridien. En 500 ans, on obtiendrait 150 mètres seulement. Il est vrai qu'en remontant dans le passé, si l'on admettait des variations lentes et progressives des latitudes de 10 degrés à 15 degrés par exemple, Paris se trouverait transporté sous le climat de la Norwège ou sous celui de l'Algérie, et l'on expliquerait ainsi les périodes glaciaires ou équatoriales. Mais vraisemblablement on se serait déjà aperçu de ces écarts. D'ailleurs, dans les circonstances auxquelles nous faisons allusion, la variabilité de latitude est annuelle, augmente et revient à son point de départ avec un simple écart de 0″,25 en plus ou en moins, en général. Le déplacement est insensible.

Mais, ainsi réduit, le phénomène n'en est pas moins curieux, et sa

[1] M. Gaillot vient de reprendre l'examen minutieux des latitudes observées à Paris. Il conclut, contrairement à son opinion première, que la variation ne paraît pas démontrée.

cause est loin d'être trouvée. On a mis en avant deux explications plausibles.

1° La variation est *réelle*. Alors l'axe de rotation du globe, comme l'a dit M. Förster, de Berlin, se déplacerait à l'intérieur sous l'action des phénomènes météorologiques qui auraient pour effet de transporter d'un point à un autre de la surface de la terre des masses considérables d'air ou d'eau sous ses divers états. M. Tisserand, de l'Académie des sciences, a effectivement prouvé, par le calcul, que si l'on transportait de la latitude moyenne de + 45 degrés à la latitude — 45 degrés, une masse d'eau de 10 centimètres d'épaisseur recouvrant le dixième de la surface terrestre, l'axe de rotation du globe serait dévié de 0″,16. Comme le poids d'une colonne d'eau de 10 centimètres équivaut à celui d'une colonne de mercure de 7 millimètres, un changement de la pression barométrique pourrait donc aussi exercer son influence.

2° La variation pourrait bien n'être qu'*apparente* et due à ce que nous observons les étoiles pour déterminer la latitude à travers l'atmosphère. Or la constitution de l'atmosphère est variable. La réfraction n'est pas toujours celle que donnent les tables : pour savoir exactement ce qu'elle est, il faudrait connaître les densités et les températures de l'air tout le long de la trajectoire des rayons lumineux. La différence de réfraction en été et en hiver pourrait produire la variation observée.

Enfin, on nous permettra d'ajouter que les géologues pourraient dire aussi que les petits mouvements du sol jouent leur rôle. La terre se chauffe et se dilate en été; elle se contracte en hiver; il y a donc des déplacements du sol, la superficie doit s'allonger, selon le méridien, en été et accroître la valeur de la latitude, se raccourcir en hiver et diminuer cette même valeur. Or c'est bien en été que la latitude passe par son maximum; et à la fin, précisément, du maximum de chaleur. S'il s'agissait seulement d'une variation dans la réfraction, ce ne serait pas au maximum de température terrestre que se produirait le maximum de la latitude, mais plutôt au moment où la radiation solaire échauffe l'air le plus possible, c'est-à-dire en juillet. L'énergie de radiation est en avance sur la température maximum annuelle de la terre. Or c'est bien en août et commencement de septembre que la latitude prend sa plus grande valeur, de même que la chaleur enmagasinée dans le sol. Il est donc assez probable qu'il existe une certaine corrélation entre les mouvements du sol et les variations de latitude. Dans ces conditions, la variabilité serait bien réelle et non pas apparente; elle serait simplement la répercussion d'un phénomène terrestre géologique dépendant lui-même des mouvements du soleil. L'avenir nous renseignera sur la probabilité de ces diverses hypothèses, et nous aurons sans doute dans quelques années la clef de l'énigme.

Au dernier congrès astronomique de la Carte du ciel, tenu à l'observatoire de Paris, M. l'amiral Mouchez a montré, pour la première fois, aux membres présents, le grand équatorial coudé, dont on vient de terminer l'installation. Cet instrument, unique en son genre, est une véritable merveille de mécanique et d'optique. Les étoiles décrivant des cercles autour de l'axe du monde, il est clair que pour les observer, il faut déplacer continuellement la lunette; autrement, l'astre sortirait du champ de l'objectif.

On a donc construit des lunettes qui, entraînées par un mouvement d'horlogerie, tournent autour de l'axe comme l'étoile elle-même. Presque toutes les grandes lunettes sont ainsi montées équatorialement; mais il faut que l'observateur se déplace constamment, et quand l'instrument est grand, il faut, pour pouvoir suivre toutes les parties du ciel, l'enfermer sous des coupoles gigantesques et coûteuses. Dès 1872, M. Loewy, aujourd'hui sous-directeur de l'observatoire de Paris, conçut le plan d'une nouvelle lunette équatoriale très ingénieuse. Une étoile quelconque décrivant un cercle autour de l'axe du monde, M. Loewy eut l'idée de disposer une lunette mobile dans un plan parallèle à l'équateur avec un objectif placé non plus au bout, mais latéralement de façon qu'un astre quelconque vînt peindre son image dans cet objectif. La lunette tourne comme l'étoile et la suit. Maintenant, perpendiculairement à cette lunette, et par suite dirigée suivant l'axe du monde, il installe une seconde lunette fixe. A l'aide de deux miroirs inclinés à 45 degrés, l'image de l'étoile est renvoyée de la petite lunette équatoriale mobile dans la grande lunette fixe, et l'astronome n'a plus qu'à mettre l'œil à l'oculaire pour observer l'étoile. Les avantages se devinent. L'astronome n'a plus à courir après l'oculaire qui, dans les anciens instruments, se déplaçait sans cesse; il reste tranquillement assis dans son fauteuil à l'abri des intempéries; l'astre lui est apporté en quelque sorte dans son cabinet de travail. En outre, suppression des grandes coupoles. La lunette qui vise l'étoile est relativement de petite dimension et tourne en plein air à la suite de l'astre. Le système est très commode et très économique.

La marche des rayons lumineux dans l'équatorial coudé est facile à comprendre. L'étoile forme son image à travers l'objectif de la petite lunette sur un miroir incliné à 45 degrés. Les rayons sont renvoyés suivant l'axe et viennent se réfléchir de nouveau sur un second miroir, incliné à 45 degrés, installé au coude, à l'angle droit formé par la lunette équatoriale et la lunette fixe.

Un premier type d'essai avec une lunette de $0^m,27$ d'objectif fut réalisé en 1882, grâce à la libéralité de M. Bischoffsheim. Le nouvel équatorial coudé est beaucoup plus grand. La grande lunette fixe

mesure 18 mètres de distance focale, la hauteur d'un cinquième étage d'une maison parisienne. L'objectif latéral disposé à l'extrémité de la lunette mobile équatoriale mesure $0^m,60$ de diamètre. Cet objectif peut être remplacé à volonté par un objectif photographique de même dimension. Les deux miroirs plans, qui complètent le système optique, ont respectivement des diamètres de $0^m,85$ et $0^m,73$. Les objectifs et les miroirs ont été construits par MM. Henry frères. La partie mécanique est due à M. Gautier. Le poids de l'instrument est de 12 tonnes, et cependant la partie mobile se déplace du bout du doigt. Un mécanisme d'horlogerie entraîne la lunette équatoriale avec une précision parfaite, de sorte qu'une étoile apparaissant à l'horizon peut être suivie depuis son lever jusqu'à son coucher. L'observateur, commodément installé au sommet de la grande lunette fixe, peut étudier les astres sans jamais changer de place. S'il s'agit d'astres comme la Lune ou les planètes qui possèdent une marche différente du mouvement diurne, le mécanisme d'horlogerie, comme une main intelligente, imprime encore à la lunette équatoriale les déplacements nécessaires pour que l'œil ne quitte pas la Lune ou les planètes.

Il a fallu pour loger le nouvel équatorial coudé construire un pavillon de 20 mètres de hauteur dans les terrains sud de l'Observatoire, en bordure sur le boulevard Arago. L'édifice renferme la grande lunette inclinée jusqu'à la base ; la lunette équatoriale mobile qui lui est perpendiculaire se dresse obliquement en dehors, de façon à pouvoir tourner son objectif vers toutes les régions du ciel. Quand on n'observe pas, elle est mise à l'abri des intempéries dans une haute cabane en tôle que l'on fait glisser à volonté sur des rails. L'astronome s'installe dans son cabinet au sommet du pavillon. Tranquillement assis, il lui suffit de manier des poignées et des manettes pour mettre en mouvement le bras coudé inférieur et le diriger vers les parties du ciel qu'il veut explorer. Devant lui se trouvent deux cercles divisés qui lui font connaître les ascensions droites et les déclinaisons, c'est-à-dire la position exacte de l'astre. Les lectures s'effectuent au moyen de petites lampes à incandescence d'une bougie, alimentées d'électricité par des accumulateurs. Toute l'installation est parfaite. Il n'y a que la cabane en tôle dont la température s'élève trop en été et qui pourrait échauffer la lunette équatoriale et amener des dilatations gênantes. On se propose de remédier à cet inconvénient.

Le prix de la dépense totale pour le pavillon en pierre et en briques, pour la cabane roulante ainsi que pour l'instrument lui-même ne dépassera pas 400 000 francs. C'est à peu près le prix qu'eût coûté la seule coupole qu'eût exigé une lunette ordinaire de ces dimensions ; il eût fallu lui donner à peu près les dimensions de la coupole du Panthéon. L'avantage du dispositif créé par M. Loewy est donc évident.

Du reste, depuis 1882, en France, les observatoires d'Alger, de Besançon et de Lyon se sont fait construire des équatoriaux coudés avec des objectifs de $0^m,31$ et de $0^m,33$. De même à Vienne (Autriche), on observe avec un équatorial coudé de $0^m,38$. Enfin l'observatoire de Nice possèdera bientôt un équatorial coudé de $0^m,40$. Jusqu'ici le grand instrument de Paris reste unique par ses dimensions et par ses qualités optiques. Les images y sont d'une remarquable netteté. La Lune vient s'y prendre avec un diamètre de 20 centimètres. Quand on en prendra la photographie, on pourra par agrandissement obtenir des épreuves de 1 mètre de diamètre. La Lune est ainsi rapprochée de la Terre à une distance d'environ 45 lieues. Le nouvel équatorial constitue donc pour la France un instrument d'une incontestable utilité.

D'un rapport de M. Hugh Rodman au bureau hydrographique de Washington sur le mouvement des glaces de l'Atlantique nord, nous croyons devoir extraire quelques renseignements assez peu connus. C'est le Groënland qui fournit 80 pour 100 des glaces qui dérivent vers le sud; les autres proviennent du Spitzberg, du détroit de Frobisher (terre de Baffin), de la baie d'Hudson, etc. Le Groënland n'est guère qu'une masse compacte de glace couverte de neige. Les glaces se dirigent de l'intérieur vers le rivage; leur étendue varie de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres en largeur et de 15 à 500 mètres en épaisseur. En pénétrant dans la mer, ces immenses blocs se brisent et constituent les bergs. Le bruit de ces ruptures multiples est assourdissant; un coup de hache, le bruit du canon, suffisent pour fendre des blocs énormes. Les bergs communs ont de 25 à 30 mètres de hauteur, de 300 à 500 mètres de largeur à la base et portent des aiguilles ou flèches s'élevant à 80 mètres. C'est donc non sans raison que l'on désigne ces masses glacées sous le nom de « montagnes de glace », et d'autant mieux qu'il faut multiplier ces dimensions par 8 pour avoir celles de toute la masse en y comprenant la portion immergée sous les eaux. Chaque glacier du Groënland envoie ainsi à la mer pendant l'été un très grand nombre de bergs, peut-être une centaine, dont la masse représente 8 à 10 millions de mètres cubes. Ce sont ces blocs énormes qui, entraînés par le courant froid qui descend de l'océan Arctique, se dirigent vers le sud; ils mettent souvent des années avant de se perdre aux environs de la Floride; ils rencontrent des obstacles multiples, des champs de glace qui en retardent la marche; autrement la vitesse du courant arctique étant de 10 milles par jour, ils pourraient parcourir les 1500 milles qui séparent leur point d'origine de leur point de disparition en quatre ou cinq mois. Il faudrait à un berg plusieurs années pour fondre; ils ne disparaissent que parce qu'ils se brisent en morceaux. Certains bergs ont la forme

de pics, de minarets, de dômes; d'autres sont percés à jour, présentent des grottes, des cavernes; quelquefois des cataractes, sous l'influence de la radiation solaire, se précipitent de leurs sommets. Fréquemment ils se terminent sous l'eau en forme d'éperons, et ils deviennent dangereux pour les navigateurs. Leur équilibre est souvent si instable que la fusion d'une portion de la masse déplace leur centre de gravité et les font chavirer sans dessus dessous.

Les navigateurs sont avertis du voisinage des bergs en plein jour par le scintillement de la glace, la nuit par leur éclat blanchâtre. A travers le brouillard, ils ont une apparence sombre. On peut se rendre compte du voisinage d'un berg par l'écho du sifflet du navire, en notant le temps écoulé entre l'émission du son et son retour.

Dans les régions septentrionales, en outre des bergs qui descendent des hauteurs, la mer se couvre de champs de glace dont l'épaisseur peut atteindre de 4 à 5 mètres, et qui dépend surtout de la force du vent. Un coup de vent les brise et amoncelle les glaçons les uns par-dessus les autres. Ces champs de glace se produisent depuis le bassin arctique jusqu'aux plages de Terre-Neuve; chaque année, ils se détachent des rives et dérivent jusque sur le trajet des navires. La glace commence à se former à la baie d'Hudson dès le mois d'octobre; en novembre, à Belle-Isle; vers la fin de novembre, toute la côte du Labrador est prise. Tous les ports de Terre-Neuve à peu près sont envahis de décembre à avril ou mai, selon le vent régnant. La glace flottante s'étend à plus de 200 milles au large à la hauteur du cap Harrison (Labrador). Vers Saint-Jean de Terre-Neuve, la glace se forme, par les temps calmes, en une seule nuit et atteint ainsi 2 à 5 centimètres d'épaisseur sur une largeur de 40 milles. Toutes les glaces ne se forment pas seulement à la surface, on en a vu se produire quelquefois à 15 ou 20 mètres de profondeur sur la côte du Labrador. Les champs de glace atteignent, le plus souvent en février, le 46e degré de latitude septentrionale, entre les 46e et 50e degrés de longitude ouest (Greenwich). Les bergs arrivent dans les mêmes parages de janvier à avril. Vers le milieu de mars, les bergs et les glaçons s'étendent jusque vers 42° de latitude nord. Enfin en avril, ils touchent au Gulf-Stream, qui désagrège la masse et emporte les débris vers l'ouest. La température du Gulf-Stream est l'agent de la rupture et de la fusion; cependant une nuit froide peut suffire pour solidifier de nouveau la masse entière. La saison des champs de glace dure 3 mois et demi environ; celle des bergs, 7 mois. Entre 42° et 45° de latitude nord et 47° à 52° de longitude ouest (Greenwich), on en rencontre beaucoup entre mars et juin; ces époques varient d'ailleurs avec les années. Mais il est important de les connaître pour diminuer les dangers de la navigation. Les sinistres occasionnés par les glaces

sont nombreux. M. Rodman cite 21 sinistres pour les quatre premiers mois de 1890. Les renseignements qui précèdent sont utiles à vulgariser, aussi bien au point de vue météorologique qu'au point de vue nautique.

M. le Dr Berlioz, professeur à l'Ecole de médecine de Grenoble, vient d'appeler l'attention sur un nouvel antiseptique dont les propriétés seraient remarquables. M. Berlioz estime, non sans raison, que si la thérapeutique antiseptique ne s'est pas répandue dans le public autant qu'il conviendrait, la cause en doit être rapportée aux inconvénients que présentent les antiseptiques usuels tels que le phénol, le naphtol, le thymol, l'acide salicylique, l'acide borique, les sels de mercure, qui sont ou dangereux par leur causticité ou leur toxicité, ou désagréables par leur odeur forte, ou infidèles ou incommodes à manier parce qu'ils ne sont pas suffisamment solubles dans l'eau. Aussi a-t-il cherché un médicament possédant à la fois une puissance toxique très faible, une antisepticité réelle, une très grande solubilité dans l'eau, et n'ayant ni odeur ni saveur. Il a trouvé cette substance dans la combinaison du naphtol et de la soude, et il l'a nommé *microcidine*. On obtient ce produit en faisant chauffer le naphtol (bêta) jusqu'à liquéfaction; on y ajoute moitié de soude. On a ainsi une poudre blanche qui constitue précisément la substance que M. Berlioz dénomme « microcidine ».

Son pouvoir antiseptique est de 0 gr. 20 pour 1000, vis-à-vis de la bactérie charbonneuse et du *Staphylococcus albus*, de 0 gr. 25 pour 1000, pour le bacille de la fièvre typhoïde et pour le *bacillus coli communis*. Elle tue en *une minute*, à la dose de 5 grammes pour 1000, les microbes du pus d'ostyomyélite, de la septicémie puerpérale, de la salive. Son pouvoir antiseptique est 10 fois plus fort que celui du phénol, 28 fois plus élevé que celui de l'acide borique. Son pouvoir toxique est moindre que celui du naphtol. La solubilité dans l'eau est très grande, puisque 1 gramme se dissout dans 3 centimètres cubes d'eau. Aux doses nécessaires à son emploi, la microcidine n'est pas caustique. Elle n'irrite pas les plaies, et comme elle n'a pas d'odeur, on peut l'employer pour les soins de la toilette. Elle abaisse rapidement chez les animaux la température normale et la température fébrile et s'élimine par les urines qu'elle rend imputrescibles. Elle s'emploie d'habitude en solution aqueuse aux doses de 5 pour 1000 (solution forte) et de 3 pour 1000. Ce nouveau produit serait donc très intéressant. Cependant, avant d'admettre toutes ses propriétés, il sera bon de voir. Ce qui est neuf est toujours si bon!

Il existe depuis longtemps, au Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, des miroirs platinés curieux en ce sens que lorsqu'on les regarde

d'une certaine façon ils renvoient l'image comme les miroirs ordinaires, et quand on les examine par transparence, ils laissent voir les objets qui se trouvent derrière eux. Ce sont à la fois des miroirs opaques et transparents. Il y a environ trente ans que MM. Dodé ont obtenu la métallisation du verre par le platine. Ils viennent de réaliser avec le verre platiné une sorte de jeu. surprise qui amuse les curieux. Une glace platinée est mise dans son cadre; derrière le cadre, on réserve dans le panneau qui le ferme une ouverture formant comme un petit volet. Le volet fermé, on peut se mirer dans la glace; si on ouvre le volet, le verre étant transparent, on voit tout ce qui se trouve de l'autre côté. MM. Dodé ont songé à placer derrière le volet une image ou une photographie. En exposant le miroir au jour pour se regarder, si on lève le volet, le visage de la personne qui se mire disparaît et est remplacé par le portrait photographique. On peut faire des miroirs de grandes dimensions qui permettent de voir sans être vu et qui, à l'occasion, en laissant tomber un écran, deviennent des glaces ordinaires. Les verres platinés servent aussi à faire des lorgnons. Celui qui les porte voit au travers, et extérieurement ils ont l'aspect de miroirs opaques. On peut varier beaucoup les applications. Quant au procédé de platinage, il est simple. On dissout du chlorure de platine dans de l'essence de lavande; le platine est en suspension dans la liqueur. On emploie la liqueur en couches très minces à l'aide d'un pinceau; les miroirs ayant été ainsi enduits, on les place dans un séchoir, puis dans un moufle à la chaleur du rouge naissant. On laisse refroidir et l'on frotte avec un linge et du blanc d'Espagne. Le ton obtenu est un peu moins blanc qu'avec les miroirs argentés, mais les images sont très nettes.

On nous communique un moyen nouveau de reproduire les gravures. On place la gravure à plat au fond d'une assiette, d'une cuvette, etc., en ayant soin de tourner vers le haut la partie imprimée. On verse sur la gravure ainsi disposée du soufre fondu. Il n'y a plus qu'à laisser refroidir pour obtenir un beau gâteau de soufre contre lequel est fixée la gravure. Le papier s'en va tout seul quand on plonge la plaque de soufre dans l'eau, surtout en frottant un peu avec le pouce. La gravure reste sur le soufre et fait corps avec lui. On peut ainsi préparer des planches ou de petits panneaux qui servent ensuite à décorer les murs. Il ne serait pas impossible que l'on pût préparer ainsi de véritables planches qui permettraient ensuite d'obtenir par la lithographie un certain nombre d'épreuves de la gravure primitive.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1891.

La date du 1er mai domine l'histoire de cette quinzaine. Date fatale désormais, qui reviendra chaque année porter avec elle les doutes, les menaces, les inquiétudes et les périls. On s'était cru soulagé au lendemain de cette journée, et déjà les républicains triomphaient d'un calme dont ils faisaient honneur à leur régime et à leur politique. Mais l'évènement de Fourmies — sans parler des désordres qui se sont produits sur d'autres points — a déconcerté leur assurance et, sous le coup de l'horrible surprise, ils n'ont pas été les moins expressifs dans la manifestation de leur stupeur et de leurs alarmes.

Malheureusement leur langage et leurs actes ne prouvent pas que, s'ils se rendent compte de la gravité de la situation, ils comprennent les moyens d'y porter remède.

Nous le disons tout d'abord. Si extraordinaire que soit le déploiement de forces auquel a eu recours, notamment à Paris, le ministre de l'intérieur, nous ne songeons point à le lui reprocher. Les républicains en eussent fait un crime à une monarchie. Nous ne les imiterons pas. C'est le devoir d'un gouvernement, monarchie ou république, de proportionner ses moyens de défense aux attaques qu'il redoute. Mais l'énormité des préparatifs indique l'énormité du péril. Si le ministre de l'intérieur a traité Paris comme une ville conquise, c'est apparemment que des renseignements sûrs lui donnaient à craindre que la révolution ne s'en rendît maîtresse. Autrement il eût été coupable d'étaler contre un assaut imaginaire cet appareil de combat.

Et dès lors la question se pose : est-ce là que nous en sommes réduits en ce temps qu'on dit de progrès? Faudra-t-il chaque année se mettre sur le pied de guerre et dresser dans nos cités l'image des luttes civiles pour ne pas en avoir la réalité?

On allèguera sans doute que cette extrémité n'est point particulière à la France et que, dans le monde entier, on a dû se préoccuper de la journée du 1er mai. Il est vrai : cette universalité des manifestations ouvrières, à la même date, est un symptôme que chaque État doit méditer. Mais, à part l'Italie et la Belgique qui se trouvent, l'une par sa politique antireligieuse, l'autre par sa situation internationale, dans des conditions exceptionnelles, les choses se sont mieux passées dans les autres nations qu'en France, et les républicains, qui se préparaient à célébrer la supériorité de leur régime sur les monarchies, ont été obligés de constater eux-mêmes que les monarchies avaient fait la leçon à la république.

Français, nous prenons, avant tout, souci de ce qui regarde la France, et quelles que puissent être d'ailleurs les responsabilités individuelles et locales, nous voyons dans les traditions et dans la politique du parti dominant le principe de ces agitations qui le troublent lui-même.

Il vaut mieux prévenir que réprimer. Cette maxime est bonne, quoique d'ordinaire les républicains la contestent. Mais il y a deux catégories de moyens préventifs; il y a les moyens matériels et les moyens moraux. Les premiers sont d'autant plus nécessaires qu'on a plus négligé les seconds; il faut d'autant plus recourir aux baïonnettes qu'on a tenu moins de compte de la loi morale.

Or qu'ont fait les républicains? Ils ont tout à la fois rendu odieuse et nécessaire la force matérielle. Ils n'ont cessé de la diffamer, tout en s'attachant à supprimer dans les âmes les freins qui auraient pu en rendre l'usage inutile.

Dans ce triste débat sur l'affaire de Fourmies, M. Floquet a rappelé à l'ordre l'orateur qui traitait d'assassins les soldats et le ministre. C'était justice. Mais combien, parmi les républicains, pouvaient se dire, en entendant M. Ernest Roche : « Voilà comme je parlais hier! » Les boucheries de la rue Transnonain, Cavaignac, le bourreau de Juin, les Versaillais, meurtriers de leurs frères, ce sont là des locutions familières aux plus notables du parti, et, si l'on cherchait jusque sur le banc des ministres, on y trouverait un membre que M. Grévy rappelait à l'ordre en 1871 [1], comme M. Floquet vient d'y rappeler M. Roche, pour avoir accusé l'Assemblée nationale et la commission des grâces de jeter des défis sanglants aux populations.

Les républicains commencent à sentir, aujourd'hui qu'ils sont maîtres, l'imprudence de ce langage. Mais de vieilles habitudes et

[1] Séance de l'Assemblée nationale du 8 décembre 1871.

l'inquiet souci de leur clientèle remettent, en dépit de leurs précautions, les mêmes mots sur leurs lèvres. Tout en affectant de dégager l'armée des luttes qu'ils incriminent, on voit, à la façon dont ils racontent les faits, à Fourmies ou ailleurs, qu'à leurs yeux, l'armée, cette armée si dévouée, si disciplinée, si patiente aux injures, aux menaces et aux coups de pierres, a été, contre son gré sans doute, mais en réalité, la provocatrice.

Quand ils s'appliquent ainsi à énerver ou à discréditer l'emploi de la force, les républicains font-ils du moins quelque chose pour le prévenir? M. le comte de Mun reprochait, l'autre jour, aux agents du gouvernement, « d'avoir créé une situation d'où devait sortir un choc inévitable ». L'accusation eût été plus juste encore, dirigée contre la situation morale que le gouvernement et son parti ont faite à la France.

Oui, les républicains sont, avant tout, responsables de la situation d'où sont nés ces terribles conflits. Ils ont encouragé et flatté tout ce qui pouvait susciter les illusions et les haines, combattu et refoulé tout ce qui pouvait apaiser les cœurs et éclairer sur leurs intérêts et leurs devoirs respectifs les esprits et les consciences. A l'heure où M. Constans donnait aux préfets ses instructions pour la résistance, son collègue, M. Bourgeois, leur adressait une circulaire pour hâter, de gré ou de force, la laïcisation de toutes les écoles. Pendant que l'un armait les soldats contre ses propres adhérents, l'autre travaillait à déshériter les générations futures des enseignements les mieux faits pour préserver l'avenir de ces luttes déplorables.

Mais quel contraste plus instructif que celui qui nous a été offert dans les phases si douloureuses de ce drame de Fourmies? A la tête des meneurs, de ceux qui depuis deux mois n'ont pas cessé de prêcher la guerre dans la contrée, est un ancien soldat condamné pour désertion, et depuis devenu l'agent électoral du parti officiel. Ce déserteur est certainement de ceux qui ont le plus applaudi à la loi militaire, en criant : « Les curés sac au dos! » Pendant le conflit qu'il a contribué à susciter, il se cache dans un café, loin du théâtre du combat, à l'abri de tout péril. Plus près des soldats se tiennent le maire, le sous-préfet, le procureur de la République. Ils représentent l'autorité civile, l'État républicain, cet État qui se charge de tout, qui accapare tout, qui dit aux prêtres, aux religieux, aux Sœurs : « Sortez des écoles, des hospices, des prisons; je n'ai pas besoin de vous; je me suffis; j'ai tout laïcisé. » Il n'y a qu'une chose que l'État républicain n'a pu laïciser, c'est le dévouement et l'oubli de soi. Tandis que la fusillade éclate, que les soldats se défendent, délivrent leurs officiers, et que, dans cette mêlée

confuse, des innocents tombent, les fonctionnaires confèrent, attendent, écrivent ou télégraphient à leurs chefs. Aucun d'eux n'a songé à paraître entre les troupes et la foule. Non. Mais d'autres se sont élancés; au risque d'être atteints par les balles, ils ont crié, les bras tendus : « Arrêtez! Arrêtez! » C'est le curé de la paroisse et ses vicaires, dignes continuateurs de la tradition que Mgr Affre a léguée au clergé de France. Ils absolvent les mourants, ils recueillent les morts. Ils les transportent au presbytère. On ne leur a pas interdit ce jour-là d'être infirmiers.

La Chambre a applaudi, le ministre de l'intérieur a dû rendre hommage à cette admirable conduite. Oui, une fois dans l'année, on aura salué le prêtre; mais le reste de l'année on le persécutera, lui et ses croyances. Oui, une fois dans l'année, on aura flétri les agitateurs; mais, le reste de l'année, ils seront les maîtres, et, s'il faut choisir aux élections entre l'un d'eux et un conservateur, on n'hésitera pas : on votera pour le factieux. La *République française* et le *Temps* lui-même prêcheront la concentration, s'il le faut, au profit d'un revenant de la Commune.

Etranges logiciens qui, semant la haine, s'étonnent de recueillir la violence et la guerre civile!

On a bien vu dans quel désarroi les jetait leur système lorsque le moment est venu de donner au débat une conclusion. Le président du Conseil a repoussé l'enquête sur les évènements de Fourmies; à notre sens, il a eu raison; grâce à la parole de M. de Cazenove de Pradine, grâce au vote de la majorité de la droite, son avis a prévalu. L'enquête eût forcément paru une suspicion jetée sur l'armée, et, dirigée par des intentions moins pures que celles du comte de Mun, elle aurait entraîné des interprétations contre lesquelles il eût été le premier à protester. Mais l'ordre du jour que la Chambre a voté, cet ordre du jour proposé par M. Maujan et dans lequel le ministère, sans oser solliciter pour lui-même un mot de confiance ou d'approbation, s'est humblement réfugié, cet ordre du jour produira-t-il un meilleur effet? Amalgame équivoque de sympathies également prodiguées aux soldats et aux ouvriers, sans distinguer parmi ceux-ci les émeutiers et les travailleurs, il n'est que l'aveu de la faiblessse d'une assemblée qui, comme les prétendus conciliateurs de la Commune, n'ose pas se prononcer entre l'armée de l'ordre et les perturbateurs. Le général Boulanger se vantait d'avoir engagé les soldats de Decazeville à partager leur gamelle avec les grévistes. C'est un partage du même genre que la Chambre a voté. La résolution n'est faite ni pour encourager l'armée ni pour décourager l'émeute.

Un des organes de la république modérée, constatant le caractère

international de cette date du 1er mai, disait : « Malgré ce que les manifestations d'hier ont eu d'incomplet, c'est beaucoup que d'avoir pu provoquer une agitation à jour fixe dans toute l'Europe et l'Amérique. Peu de forces morales auraient aujourd'hui une puissance comparable à celle que l'idée socialiste a déployée. »

Il n'y en a qu'une qui ait cette puissance. C'est la religion catholique. Il n'y a qu'elle qui puisse, à un moment donné, susciter dans le monde entier la même prière ou le même élan. Il n'y a qu'elle qui puisse, dans le monde entier, mettre au cœur de chacun le sentiment des obligations réciproques et créer un esprit de paix qui, ménageant entre des intérêts divers un accord équitable, rende impuissante, en la désarmant de ses prétextes, la révolution sociale.

Cet enseignement, Mgr Freppel le faisait ressortir, il y a quelques jours, en exposant devant l'assemblée des catholiques, les principes qu'entend défendre la Société catholique d'économie politique et sociale fondée sous sa présidence. Il montrait que « la question ouvrière est, au fond et par-dessus tout, une question religieuse et morale ». Avec une égale raison, voulant prémunir ses auditeurs contre « les dangereuses et décevantes formules du socialisme d'État », il les engageait à chercher dans la liberté le moyen de résoudre le problème que cette question soulève.

Dénaturée par les radicaux, qui ne l'invoquent que pour la confisquer, la liberté bien comprise est en effet l'arme aujourd'hui la meilleure pour la défense et la propagation de la vérité. Depuis l'ouvrier qui réclame la liberté du travail et qui commence par la refuser à ses camarades pour les contraindre à la grève, jusqu'à l'État qui, sous le nom de liberté de conscience, persécute les croyances, dispose du bien des communes, entrave ou dépouille les associations, qui, en ce moment même, affiche la prétention, inconnue des régimes les plus despotiques, de mettre la main sur les conseils d'administration des chemins de fer et de violer audacieusement les engagements pris envers les actionnaires, il y a, dans tous les rangs et à tous les degrés de l'école républicaine, une conspiration perfide contre tout ce qui peut développer l'initiative privée, encourager les libres influences et susciter des groupements d'efforts et de sacrifices en vue d'une œuvre de bienfaisance, d'enseignement ou de progrès. L'État traite en suspect tout ce qu'il n'a pas asservi. Aussi impuissant que présomptueux, il est sans force, on ne le voit que trop, pour apaiser les souffrances, et le seul résultat de ses empiètements est de laisser la société désarmée, dispersée et inerte en face de forces qui,

s'aidant des secours et de la complicité de l'étranger, s'amassent et s'organisent contre elle.

La première revendication à faire entendre, c'est donc celle des « libertés civiles, sociales et religieuses », comme on l'a dit dans cette assemblée des catholiques qui vient de tenir sa vingtième session, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Richard, et, on peut l'ajouter, sous son inspiration. La lettre du vénéré prélat, en réponse à quelques catholiques, développement fidèle et autorisé des enseignements du Saint-Siège, a été rappelée et invoquée dans cette réunion avec une insistance qu'il faut signaler; car elle a mis en pleine évidence l'adhésion unanime des assistants. Le péril imminent de la France chrétienne, atteinte ou menacée par les lois déjà votées et par celles qui se préparent, la nécessité de s'unir, dans un accord qui, sans dommage pour les convictions politiques de personne, rapproche tous les bons vouloirs et domine tous les dissentiments, pour la lutte suprême, ces deux idées, exprimées par Mgr Richard, ont été, aux applaudissements de l'auditoire, reprises et commentées par les principaux orateurs.

C'est M. Chesnelong disant : « Union de tous les catholiques entre eux, *sans exception de partis politiques*, sur le terrain de la revendication et de la défense des lois et des libertés de la France chrétienne. Alliance avec tous les hommes loyaux et sincères qui, sans partager absolument toutes nos croyances, s'associeraient nettement et explicitement par amour de la justice à nos revendications; pas d'exclusion contre les candidats, quelles que soient leurs aspirations politiques, qui s'engageraient à demander les réparations qui sont dues à la France chrétienne et à les soutenir sans défaillance. »

C'est M. Keller, lisant l'adresse de l'assemblée au Saint-Père, adresse dans laquelle se trouvent ces paroles : « Cette union des catholiques, *usant de tous les moyens légaux à leur disposition* pour travailler au succès de leurs revendications, fera appel aux efforts, au courage, aux sacrifices des chrétiens et des honnêtes gens, à *quelque opinion qu'ils appartiennent*, pour qu'ils ne nomment dans les conseils de la nation que des hommes franchement acquis à la grande cause des libertés de l'Église et de la France chrétienne. »

Le large caractère de cette union à laquelle sont conviés non pas seulement les catholiques, mais tous les honnêtes gens, avait déjà été marqué par Mgr l'Archevêque de Paris dans sa réponse aux catholiques. Il a tenu à le proclamer de nouveau devant l'assemblée.

« J'ai aimé à le dire dans ma *réponse aux catholiques*, a déclaré

Son Eminence, nous n'aurons pas seulement pour nous ceux qui partagent notre foi; mais les hommes honnêtes qui ne subissent pas le joug des sectes antichrétiennes ne refuseront pas de s'unir à nous pour défendre les consciences contre l'oppression qui pèse sur elles; car *c'est plus encore une doctrine qu'une forme de gouvernement qu'on voudrait imposer à la France.* »

C'est une satisfaction pour nous d'enregistrer ces paroles; elles confirment pleinement la ligne qu'a toujours suivie et recommandée ce recueil. Nous le rappelions naguère : « Défendu devant les tribunaux par M. Berryer et par M. Dufaure, le *Correspondant* a compté parmi ses fondateurs et ses collaborateurs d'illustres royalistes, des libéraux sincères, des serviteurs dévoués de la monarchie de Juillet, des amis éclairés de l'Empire, des républicains modérés, tous réunis par des convictions communes sur les principes fondamentaux de la société. La liberté religieuse a été la raison dominante de cet accord; c'est pour la défendre que le *Correspondant* est né; c'est pour elle qu'il a de tout temps combattu [1]. »

Mais du moment que la nécessité de cette union est proclamée, du moment qu'il est reconnu qu'elle doit élargir son terrain et comprendre autant que possible tous les hommes de bonne foi dévoués, quelles que soient leurs opinions, à la défense de la justice et de la liberté, il est bien évident que la première condition pour la préparer, c'est de mettre fin à ces polémiques oiseuses, à ces qualifications irritantes, par lesquelles, sur de simples dissentiments, des hommes faits pour s'entendre sont trop souvent enclins à s'écarter les uns des autres. Dans les temps obscurs que nous traversons, les dissidences ne sont que trop naturelles entre les meilleurs esprits. N'en avait-on pas la preuve dans le débat de Fourmies, lorsqu'on voyait, sur cette question de l'enquête, la droite se séparer en deux fractions sous la conduite de deux des membres qui l'honorent le plus, M. de Mun et M. de Cazenove de Pradine? Déplorons ces désaccords; ne négligeons aucun effort pour les fondre dans l'unité; mais gardons-nous d'en tirer prétexte pour fulminer des arrêts ou des séparations.

Il nous revient en mémoire un mot qui fut prononcé au lendemain de la Commune par un magistrat, d'autant mieux placé pour juger des devoirs et des besoins de la France que son poste était aux frontières. Répondant aux questions qu'avait posées aux autorités judiciaires la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, le premier président de la cour de Nancy concluait sa déposition

[1] 25 février 1891.

par ces paroles : « Il faut, pour résumer d'un mot ce qui se répète d'un bout de la France à l'autre, résolument opposer à la ligue du mal la ligue du bien [1]. »

Le devoir n'a pas changé; bien au contraire, il n'est que plus pressant. Car au jour où parlait le magistrat, la Commune était abattue. Aujourd'hui elle s'est relevée; elle est menaçante; elle a ses complices et ses précurseurs dans les conseils électifs, dans les assemblées et jusque dans le gouvernement.

Pendant ce temps, Orléans célébrait ses fêtes traditionnelles en l'honneur de Jeanne d'Arc. L'armée, la municipalité, la population, l'Église, se sont rencontrées le soir sur la place de Sainte-Croix; sous le portail de la cathédrale, embrasée de feux de Bengale, devant les bannières de saint Michel, de saint Aignan et de sainte Marguerite, en présence de huit évêques, entourés de tout le clergé, le maire d'Orléans a remis au cardinal Foulon l'étendard de Jeanne d'Arc en lui disant : « Je suis heureux de remettre au primat des Gaules, comme symbole d'union entre tous les Français, cet étendard qu'une fois déjà j'ai eu l'honneur de remettre entre les mains de Mgr l'archevêque de Paris. » Et le cardinal a répondu : « Je reçois avec joie ce symbole de paix et d'union. »

Il y avait là comme une vision de cette pacification nationale, de cette alliance de la patrie et de la religion, que réclame l'instinct de la France et qui fut l'âme de sa libératrice. M. le Président de la République était présent. L'occasion était belle pour lui de s'associer à cette grande pensée. Il en a eu le sentiment; il l'a exprimé dans de nobles paroles. Mais comment n'a-t-il pas compris que ses actes n'y répondaient point? M. Carnot a tout visité à Orléans, tout, excepté la cathédrale. On a pu lui dire pourtant que Jeanne d'Arc y était entrée pour remercier Dieu de sa victoire; on a pu lui dire que le souvenir de l'héroïne y demeure, magnifiquement associé par la main du grand artiste dont nous pleurons la perte, de Chapu, à la mémoire de Mgr Dupanloup. Mais, par ordre des sectaires, le chef du gouvernement n'a pas mis le pied dans la basilique. Il l'a ignorée. Le soir, quand toute la population se pressait sur la place pour assister à la remise de l'étendard et recevoir la bénédiction des évêques, le Président de la République, relégué dans la rue Jeanne d'Arc, assez loin pour perdre une partie du coup d'œil, pas assez, malgré tout, pour échapper aux prières de l'Église, a dû rester étranger à cette manifestation unique qui passionnait les habitants et montrait unies dans leur cœur, comme autrefois dans le cœur de Jeanne d'Arc, la religion et la France!

[1] 12 août 1871. *Annales de l'Assemblée nationale*, IX, p. 342.

L'Allemagne a perdu son grand homme de guerre. Le feld-maréchal comte de Moltke s'est éteint, à la fin d'une journée qu'il avait partagée, avec sa ponctualité habituelle, entre ses devoirs publics et les délassements de son foyer, paraissant le matin à la Chambre des seigneurs, puis au Reichstag, et le soir réunissant, suivant son usage, autour de sa table de whist, les familiers de sa maison. Il avait quatre-vingt-onze ans. Sa mort a surpris l'Allemagne comme si elle n'était pas possible; elle a fait revivre pour elle un passé de gloire, et de deuil pour la France. Dans l'introduction à la guerre de 1870, écrite sous sa dictée, le maréchal de Moltke a rendu hommage à la nation qu'il avait vaincue; avec cette élévation de bon goût dont elle avait déjà fait preuve lors du passage à Paris de l'impératrice Frédéric, la France a salué le génie militaire de l'homme qui fut pour elle un si dur adversaire.

Ce « grand silencieux », comme on l'appelait, ce soldat aux traits rigides, à l'esprit concentré, qui semblait tout d'une pièce, n'échappait pas plus que les autres mortels aux complexités de notre nature. Ecrivain de race, il avait sous son masque de géomètre la couleur et l'imagination; il alliait des affections tendres à des résolutions inflexibles; aventureux et réglé, il avait mené la vie d'un officier de fortune avant de personnifier, au plus haut faîte de la hiérarchie, la discipline militaire dans un grand empire.

C'est pour lui que semble avoir été écrit le paradoxe de Buffon : « Le génie n'est qu'une longue patience. » Sa vie n'a été qu'une longue et forte application à un même objet. Il a été l'homme de la guerre plus encore que l'homme de la patrie. Car sa patrie était le Danemark, et la première expédition militaire, dont il ait préparé les plans, a été dirigée contre le Danemark. Revenu de l'Orient en 1839, après avoir assisté à la défaite des Turcs par le fils du pacha d'Egypte, Moltke s'est définitivement attaché au drapeau de la Prusse. Il est entré dès 1855 dans l'état-major, et de degré en degré, est monté jusqu'à ce sommet où il est demeuré pendant près de trente ans, méditant de loin et organisant avec une clairvoyance minutieuse et redoutable la défaite de l'Autriche en 1866 et de la France en 1870. Dès 1859, il observait d'un regard pénétrant les armées en lutte sur les champs de bataille de l'Italie, et lorsqu'après Sadowa, il eut assuré la ruine de l'Autriche, toute sa vigilance se porta sur la France. Dès cette époque, jugeant la guerre inévitable, il la préparait, alors, faut-il le dire? que des politiciens français, les mêmes qui pèsent aujourd'hui sur nos destinées, s'attelaient à la suite de l'empire, déclaraient bien haut que « leurs vœux et leurs espérances étaient pour la Prusse », se réjouissaient de la défaite de l'Autriche comme d'un

triomphe, et n'avaient pas assez d'invectives et d'épigrammes contre M. Thiers prédisant que de l'unité italienne et de l'unité allemande sortirait le malheur de notre patrie.

Lorsque la guerre fatale éclata, quelqu'un dit au comte de Moltke : « Vous êtes accablé de travail. — Non certes, répliqua le maréchal, tout a été préparé d'avance; tous les ordres sont partis; je n'ai pour le moment rien à faire. » Il avait calculé toutes les phases et toutes les nécessités de la lutte, soit que la France entrât tout de suite sur le territoire allemand, soit qu'elle perdît quelques jours avant d'y pénétrer.

C'est là le trait qui domine chez Moltke; il mérite d'être retenu, non seulement par les hommes de guerre, mais par les hommes politiques. Moltke observait toujours : dans ses voyages en Russie, en France, en Autriche, il notait les points faibles, aussi bien que les côtés supérieurs, des peuples qu'il visitait, sans parti-pris contre eux, sans prévention flatteuse pour son propre pays, n'ayant même qu'une peur, c'est que son souverain ne s'exagérât la valeur de l'armée qu'il lui préparait. Il envisageait d'avance toutes les chances contraires, se disposant à affronter la défaite tout en recherchant la victoire; il détestait les louanges; jusque dans l'ivresse du triomphe, il se préoccupait de ne pas s'endormir sur des illusions et ne constatait la force de l'instrument militaire qu'il avait créé que pour lui chercher des perfectionnements nouveaux.

L'Allemagne entière était représentée aux obsèques du vieux guerrier. L'empereur Guillaume conduisait le deuil, comme il eût fait d'un de ses pairs; c'était d'un souverain que l'on menait les funérailles. Un seul homme manquait, dont le nom s'imposait à tous les souvenirs, bien qu'on le cherchât inutilement des yeux. C'était le collaborateur politique du défunt, le dernier survivant des fondateurs de l'empire, M. de Bismarck. Etrange contraste des hommes, des choses et des temps! Ce génie exubérant, orgueilleux, impérieux, qui avait mené, presque de force, son maître à la conquête de la gloire et de l'empire, qui, pendant des années, avait tout gouverné, tout rempli, tout conduit de sa voix et de sa main, réduit à s'effacer et à se taire, quand le dernier salut était solennellement donné à l'homme modeste, discipliné, ennemi du bruit et de l'ostentation, qui avait, presque sans paraître, organisé et décidé la victoire!

Mais voici que l'exilé a rompu son ban. Ecarté des funérailles de son compagnon de gloire, M. de Bismarck va rentrer au Parlement, élu par les populations de Geestemünde. On le dit satisfait de ce succès, qu'en d'autres temps il eût traité de si haut. Qu'en fera-t-il? S'il réclame sa place au Reichstag, s'il y fait entendre sa

voix, s'il y impose sa politique, c'est une abdication qu'il inflige à l'empereur. Le jeune souverain disparaîtrait sous l'amende honorable que nécessiterait, après une telle disgrâce, le retour au pouvoir d'un pareil adversaire. L'empereur Guillaume semble envisager d'avance le péril. Car il disait, le 4 mai, à Dusseldorf : « Un seul est maître du pays, et celui-là, c'est moi ; je ne supporterai aucun autre maître à côté de moi. »

Contre ces fières paroles le sujet rebelle essaiera-t-il de protester? La tentation serait dangereuse pour lui ; elle le serait aussi pour l'empire. On ne voit guère que le socialisme qui pourrait profiter du conflit, et ce ne serait pas, cette fois, parce que la monarchie dominerait en Allemagne ; ce serait au contraire parce que, sous les coups échangés dans cette lutte, elle risquerait elle-même de perdre son vrai caractère.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE SOCIALISME

ET LE ROLE POLITIQUE DU CLERGÉ

EN ALLEMAGNE

Nous sommes au lendemain de grandes manifestations socialistes. Le sang a coulé en France, en Italie, en Belgique; une effervescence extraordinaire a régné et règne encore dans les masses ouvrières de tous les pays.

La situation est grave, tout le monde en convient. Elle le sera surtout dans l'avenir. On a réussi cette fois à maîtriser la révolution parce qu'elle n'avait pas eu le temps de s'organiser suffisamment. Mais qui nous garantit qu'un jour les coups de fusil des socialistes ne seront pas plus nombreux que ceux de la force armée et que le drapeau de l'anarchie ne flottera pas victorieusement sur les palais d'où l'on aura expulsé les contempteurs de Dieu? Une société sans Dieu et sans maître érigée sur les ruines du passé : voilà l'idéal auquel auront abouti la philosophie moderne, la science moderne, l'économie politique moderne !

Et qui donc nous délivrera de ce cauchemar effroyable? Qui donc dira au flot révolutionnaire : Tu n'iras pas plus loin? Ce n'est pas la philosophie d'un Renan ni la science d'un Virchow : elles enseignent l'athéisme, dont le socialisme n'est que le corollaire. Ce n'est pas davantage l'économie politique toute seule; ses efforts demeurent trop souvent stériles. Ce n'est même pas le gendarme; car comme on l'a dit très bien, il faudrait quelqu'un pour garder le gendarme à son tour. Qu'on le veuille ou non, il n'y a qu'un seul salut, le retour sincère aux principes chrétiens. Le christianisme a résolu la question de l'esclavage antique, la question des barbares, lui seul aussi est à même de résoudre la question sociale. Qu'au lieu de persécuter les religieux et les prêtres, qu'au lieu de faire de l'athéisme la loi suprême de l'État, on laisse à la religion la liberté de pétrir l'âme de l'enfant, de veiller au chevet des mourants dans

les hôpitaux, de se pencher sur l'ouvrier pour le consoler des mécomptes présents par la perspective d'une félicité céleste, et les coups de feu seront inutiles. La crainte de Dieu, — crainte mêlée d'amour, — est le commencement et la fin de toute sagesse!

Je voudrais, à l'occasion de ces grèves du mois de mai, montrer par un exemple frappant que la religion du Christ est vraiment le boulevard qui arrêtera l'invasion révolutionnaire. Pour rendre la démonstration plus indiscutable, je choisirai mes preuves en Allemagne, la terre classique du socialisme spéculatif et pratique.

Depuis quelques années, le socialisme est le grand péril de la monarchie des Hohenzollern. Aux dernières élections du Reichstag les socialistes ont fait passer trois douzaines de leurs candidats et ils ont obtenu des ballottages dans quarante autres circonscriptions. Rien n'a pu résister à leur poussée formidable, rien, si ce n'est le catholicisme. Bebel a triomphé partout, excepté dans les provinces où il a rencontré le clergé catholique, qui, par son ministère et en particulier par sa presse, a refoulé les assauts du socialisme!

I

Le 12 octobre 1878, le Reichstag discutait en seconde lecture le fameux projet de loi contre les socialistes. Bamberger, qui en ce temps-là se glorifiait d'appartenir au « troupeau » du chancelier de fer, se trouvait à la tribune et prononçait une de ses grandes harangues, vrai chef-d'œuvre national-libéral. En même temps qu'il faisait l'apologie des mesures de répression, il donnait libre cours à ses sentiments hostiles envers le catholicisme et accusait les amis de Windthorst de coqueter avec les socialistes. « Je ne crois pas, dit-il, qu'en dehors du Centre il y ait un autre parti politique capable ou coupable de telles compromissions. »

Cet incident parlementaire est caractéristique. Il montre jusqu'où allait, il y a quinze ans, quand il s'agissait de l'Église catholique, l'orgueilleuse suffisance et la mauvaise foi des auteurs du *Kulturkampf*. Pour peu, M. Bamberger aurait sinon identifié le catholicisme et le socialisme, du moins dénoncé l'un et l'autre comme des adversaires également dangereux, ligués contre la société contemporaine.

A cette époque, on s'aveuglait encore volontairement sur les tendances et les principes qui sont à la base de la démocratie sociale. On la considérait comme une erreur sociale, sans rapport avec les croyances religieuses, comme un parasite attaché au flanc du monde moderne et qu'on détruirait par la violence ou par la panacée de l'économie politique. Quant à se demander si les ra-

vages du scepticisme et de l'incrédulité n'étaient pas pour quelque chose dans la crise que traverse l'Europe, on n'y songeait même pas dans les milieux libéraux. On souriait de la naïveté du baron Schorlemer-Alst qui, le 9 février 1876, faisait entendre à la majorité ces prophétiques menaces : « Si vous continuez à déchristianiser le pays par la persécution, nous verrons surgir du sol une démocratie de l'avenir qui réduira la Commune de Paris aux proportions d'une simple idylle. » A ceux qui insistaient ou répondaient volontiers par cette fin de non-recevoir : « Mais voyez donc la vanité et le néant de votre christianisme! A-t-il empêché en France les abominations de la Terreur ou de la Commune? A-t-il été un obstacle au triomphe du radicalisme? Son impuissance est patente et nous saurons nous tirer d'affaire sans lui! » C'était presque devenu un axiome qu'il n'y a nulle relation à établir entre la religion et les idées conservatrices, et que la main du Christ est incapable de guérir les maux dont nous souffrons.

Dans cette polémique, parfois très acerbe, le rôle où se complaisaient les libéraux protestants et juifs n'était pas facile à soutenir. Leur phraséologie vague et déclamatoire pouvait à la rigueur en imposer aux âmes simples et aux esprits prévenus. Mais, aux yeux de quiconque avait lu l'Évangile ou feuilleté un catéchisme, il était évident que la doctrine catholique combat et exclut les théories subversives du socialisme. Il ne fallait pas être grand clerc pour démontrer que, au point de vue des principes, il y avait un abîme entre Windthorst et Bebel, et que nul pont ne saurait relier une rive à l'autre.

Du reste, si le doute avait subsisté à cet égard, les socialistes se chargeaient de le dissiper avec un cynisme et une crudité de langage qui font frémir. Pendant que M. Bamberger lançait au Reichstag ses calomnieuses insinuations et parlait de pacte catholico-socialiste, Most arborait hardiment le drapeau de l'athéisme. « La démocratie, s'écria-t-il, sait que les jours du christianisme sont comptés et que le moment n'est plus loin où l'on dira aux prêtres : Réglez vos comptes avec le ciel, car votre heure a sonné! » Et de peur qu'on n'en ignore, le chef du parti, Bebel, à la fin de 1881 (31 décembre), répétait, en plein Reichstag, ce qu'il avait dit en 1872 : « Sur le terrain politique, nous poursuivons le régime républicain, sur le terrain économique, le socialisme, sur le terrain religieux, l'*athéisme!* »

L'athéisme! ces messieurs ne reculent ni devant le mot ni devant la chose, et au risque de scandaliser les faibles, ils crient leurs convictions sur les toits. « Par principe, dit le *Volksstaat*, l'un de leurs journaux, nous sommes ennemis de *tous* les calotins

et de toutes les églises, et cela par le seul fait que nous sommes athées. » Dans un autre numéro, il est plus explicite encore : « Nous nous efforcerons toujours d'être très *impies*. Personne n'est digne du nom de socialiste, si ce n'est ceux qui sont *athées* et qui dépensent leurs efforts à propager l'athéisme ! »

La démocratie secoue la croyance en Dieu, parce que le socialiste est Dieu lui-même. Joseph Dietzgen, un pasteur protestant qui a passé au socialisme, le proclame dans un de ses sermons : « La société humaine cultivée, dit-il, est l'Être suprême en qui nous croyons. » Ce ministre du pur Évangile, qui a conservé la terminologie chrétienne, dit dans un autre sermon : « Le Sauveur des temps nouveaux s'appelle le *Travail*... Le peuple veut devenir Fils de Dieu. »

Les témoignages du même genre abondent dans les journaux, les discours et les livres socialistes. « Pour les masses, disait Liebknecht au Reichstag (25 janvier 1890), la religion nouvelle c'est le socialisme. » Cette profession de foi semble trop cléricale à quelques-uns de ses collègues. « J'ai tellement horreur, écrivait Becker, de tout ce qui est prêtraille, que je ne désire nullement qu'on conçoive le socialisme comme une religion. » Leur fanatisme antireligieux est si fort qu'il devient du délire. « Le ciel ! vociférait l'un d'entre eux, nous n'en voulons pas. Ce que nous réclamons c'est l'enfer avec toutes les voluptés qui le précèdent. Nous abandonnons le ciel au Dieu des papistes ! »

Pour revenir à la formule la plus claire et la plus récente du concept religieux du socialisme, je ne citerai plus que cette parole qu'un socialiste a prononcée au mois de septembre dernier dans une grande réunion de Berlin : *Il est bien entendu que tout socialiste est athée et républicain.*

De ces professions de foi on remplirait des volumes. Les socialistes disent carrément : « Nous sommes l'athéisme », et ils agissent en conséquence ! Dès lors, on peut conclure *a priori* qu'il n'y a rien de commun entre les catholiques et les partisans de Bebel, et les dénonciations de Bamberger n'ont plus d'autre importance que celle d'un vulgaire mensonge national-libéral !

Accuser les catholiques de favoriser le socialisme ou d'avoir des affinités secrètes avec lui était une tactique qui ressemblait trop à une gageure pour avoir chance de durer.

On y renonça de bonne heure dans l'entourage du chancelier. La chicane se transporta sur un autre terrain. En Allemagne, les deux formes chrétiennes de la religion, le catholicisme et le protestantisme, se trouvent en face de la démocratie sociale, et ils ont l'un et l'autre la noble ambition d'opposer une digue à la vague

révolutionnaire qui enveloppe et menace l'édifice de la société. De quel côté se trouve la plus grande force de résistance? A qui reviennent le mérite et la gloire de tenir le mieux tête à l'envahissement du prolétariat? Ou bien catholiques et protestants ne font-ils que donner aux incrédules le spectacle d'une égale faiblesse? Ce problème, on l'a soulevé à diverses reprises, et il est inutile d'ajouter que les adversaires de Windthorst le résolvaient toujours contre les catholiques.

Dans ses jours de mauvaise humeur, le chancelier ne craignait pas de dire, comme il l'a fait à la séance du 21 mars 1884 : « Certains catholiques s'exagèrent la puissance conservatrice de leurs principes et de leur organisation religieuse. Ils s'imaginent être plus forts contre le socialisme que les autres confessions chrétiennes, c'est là une erreur. » Les affirmations de cette sorte ne coûtaient pas au puissant homme d'État et dès qu'il se donnait le plaisir d'humilier le Centre, il était sûr de voir sa parole applaudie sur les bancs de la majorité. On applaudissait avec d'autant plus de vigueur que la brutalité des faits infligeait à chaque instant de cruels démentis à ces explosions de la conscience évangélique. Le Centre protestait contre le dénigrement du prince chancelier et contre les bravos enthousiastes de la droite, et l'un de ses chefs se contentait d'ordinaire de répondre : « Une telle discussion est oiseuse et stérile, nous vous attendons à l'œuvre. Pour le moment nous récusons votre sentence et nous en appelons au suffrage des électeurs : *Cæsarem appello.* »

Les élections ont révisé le jugement de Bismarck avec une sévérité effrayante. Elles lui ont donné tort ainsi qu'à Bamberger, à la gauche et à la droite, aux protestants orthodoxes et aux protestants libéraux. A tous elles ont dit : « Le socialisme vous méprise et vous écrase; il n'est arrêté que par la phalange du Centre. » Le verdict des élections du 20 février et du 1er mars 1890 a été terrible pour le protestantisme.

Il a confirmé d'une manière éclatante les résultats des scrutins précédents. Les protestants le reconnaissaient avec tristesse au lendemain de la victoire du socialisme. « De tous les partis, disait le *Kreuzzeitung* de Berlin, le Centre a le mieux résisté au flot montant de la démocratie sociale; il a maintenu toutes ses positions et peut-être en gagnera-t-il de nouvelles. Cela donne à réfléchir. » Le *Reichsbote*, l'organe du pasteur Stœcker, faisait une confession encore plus humble. « Tous les partis, gémissait-il, sont en décomposition, tous chancellent, le Centre seul reste inébranlable. Le travail délétère de la presse libérale n'a aucune prise sur les populations catholiques. Il n'y a que nos populations évangéliques qui

soient victimes de ce fléau. Les protestants ont absorbé le poison du libéralisme qui a tout détruit, la religion, la morale, les principes politiques. Si l'Église catholique a prouvé qu'elle seule est capable d'exercer une influence sérieuse sur le peuple, il n'y aura pas lieu de s'étonner que son rôle grandisse dans l'État! »

Quelle revanche pour les catholiques dans ces aveux tombés de la plume de leurs adversaires!

Les socialistes avaient commencé la campagne électorale avec un déploiement de forces inusitées, attaquant à la fois les positions du Centre et celles des autres partis. Loin de succomber dans ce duel formidable, les catholiques ont atteint le maximum de sièges possible, pendant que conservateurs et libéraux étaient battus dans un grand nombre de circonscriptions protestantes! C'était presque la banqueroute du protestantisme. Ses troupes avaient déserté dans le camp de la démocratie sociale!

Important pour l'Allemagne, ce succès des catholiques avait un caractère international indéniable. Ce n'était pas uniquement le chancelier de fer qui accusait les catholiques d'impuissance vis-à-vis du socialisme. Le même reproche leur a été adressé maintes fois par les sociologues des autres pays. On représente volontiers l'Église catholique comme une institution usée qui a fait son temps et qui ne répond plus aux exigences sociales de notre époque. A ces vieilles croyances, dit-on, il faut substituer un Évangile nouveau qui sera le salut des générations futures. Quel est cet Evangile? Lorsqu'on va au fond de la pensée de ces apôtres du dix-neuvième siècle on y trouve le rationalisme, le panthéisme, le naturalisme, ces fruits de mort détachés de l'arbre du protestantisme! Eh bien, ce sont tout juste les provinces allemandes, où le rationalisme a remplacé le christianisme, qui ont élu des socialistes. Au contraire, dans les provinces catholiques, où la foi chrétienne est restée vivante, les candidats conservateurs ont partout triomphé : les électeurs ont donné aux ennemis du Christ une excellente leçon de modestie.

L'expérience a été faite dans des conditions strictement scientifiques.

L'Allemagne renferme une population mixte de 49 millions et demi [1] d'habitants, dont le tiers environ est catholique et le reste protestant. Les deux confessions vivent côte à côte dans certaines provinces, avec des proportions qui varient à l'infini. Ailleurs, par contre, la ligne de démarcation est nettement tracée, et il y a d'immenses régions où il ne se trouve pas un seul catholique,

[1] D'après le recensement du 1er décembre 1890.

comme il y a d'autres districts dans lesquels les protestants forment une minorité imperceptible. Rien ne saurait être plus intéressant que la comparaison des résultats électoraux dans les circonscriptions catholiques ou protestantes. On saisira en quelque sorte sur le fait l'action sociale des idées religieuses, dont la valeur pourra s'exprimer avec une exactitude toute mathématique.

L'automne dernier, le *Temps* publiait un long article sur la répartition géographique du socialisme allemand. Cette étude, qui contenait à peu près autant d'erreurs que de lignes, trahissait les préoccupations qu'avaient inspirées les élections du Reichstag dans certaines sphères politiques. — Un grand mouvement venait de se produire en Allemagne. Il s'agissait de l'expliquer par des causes indépendantes de l'*hypothèse religieuse*, et, à cet effet, le publiciste s'est évertué à établir une savante corrélation entre la carte des forces sociales et celle des salaires, de l'assistance publique, des grèves, de la durée du travail. « Il y a, disait-il, similitude au moins approximative entre ce qu'on pourrait appeler la carte électorale, d'une part, et, d'autre part, la carte de l'assistance publique, la carte des salaires, la carte de la durée du travail en Allemagne. » Il ajoutait : « A côté de ces causes ou de ces raisons matérielles et prochaines interviennent et agissent d'autres raisons, d'autres causes *politiques*, *historiques*, *psychologiques*. » Et le *Temps* n'a pas vu ou plutôt n'a pas eu le courage de voir autre chose; car, si au lieu de se battre les flancs et de se détourner de la vérité lumineuse qui crève les yeux, il s'était placé en face de la réalité, il aurait été obligé de rendre hommage au catholicisme, et il ne l'a pas voulu.

Les constatations devant lesquelles a reculé le *Temps*, nous allons les faire en analysant les données des dernières élections du Reichstag. Ce sera un travail de statistique aussi attachant qu'instructif.

Ouvrons le *Kirchen Atlas* de Werner et prenons la carte religieuse d'Allemagne, où le *rouge* et le *rose* marquent respectivement les régions catholiques et les régions protestantes avec des nuances intermédiaires, — *jaune* et *vert*, — pour les populations mixtes.

Ce qui frappe d'abord, c'est qu'au scrutin du 20 février les socialistes n'ont été vainqueurs que dans les provinces *roses* (protestantes), tandis que dans les provinces *rouges* ils n'ont pas eu de succès.

Pour qu'on ne puisse pas m'accuser d'exagération, je vais passer en revue les divers districts qui ont donné leurs voix à des candidats socialistes. On se rappelle que les amis de Bebel ont conquis 36 sièges. Où sont-ils situés?

Voici d'abord Hambourg avec 3 sièges, Berlin avec 2. Puis viennent Lubeck, Brême, Altona, Ottenssen (Sleswig-Holstein), Hanovre, Braunschweig, Halle, Sonneberg (Saxe-Meiningen), Nieder-Barnim, Magdebourg, Aschersleben-Calbe : chacune de ces villes a élu un socialiste. Or ces 16 sièges sont tous situés dans l'immense contrée, *entièrement protestante*, qui s'étend de la Westphalie à la Silésie. Il faut y ajouter 6 circonscriptions du royaume de Saxe, les 2 des principautés de Neuss et celle de Kœnigsberg, où le protestantisme domine également d'une façon absolue. Nous avons donc en tout 25 sièges qui appartiennent tout entiers au protestantisme.

La Bavière est catholique aux deux tiers. Je consulte ma carte des religions et je vois qu'il y a cependant un petit coin *rose* autour de Nuremberg, ville célèbre dans les fastes de la Réforme. Nuremberg a élu un socialiste. Dans la Province rhénane, quelques districts sont tout à fait catholiques; d'autres ont une population mixte où les catholiques forment à peu près la moitié; enfin, vers le Nord, un point *rose* sur ma carte indique que les protestants y sont en majorité (70 à 95 pour 100). Ce sont les deux circonscriptions d'Elberfeld-Barmen et de Solingen. La Province rhénane a élu des hommes du Centre, sauf Elberfeld-Barmen et Solingen, qui ont donné leurs voix à deux socialistes.

Si, de la Province rhénane, nous passons dans le grand-duché de Bade, le même phénomène se présente. Ici, comme en Bavière, les deux tiers de la population sont catholiques. Les protestants y sont groupés d'une façon très inégale, et quelques villes leur appartiennent presque entièrement. Mannheim est de ce nombre. Or Mannheim a élu un socialiste. Pendant que les protestants perdaient ainsi ce siège, les catholiques, qui avaient trop longtemps sommeillé, eurent un réveil admirable et enlevèrent 5 sièges aux libéraux. Aujourd'hui, le Centre dispose de neuf mandats dans le grand-duché de Bade, qui ne possède en tout que 14 circonscriptions électorales.

Offenbach, dans la Hesse voisine, est protestant et est représenté par un député socialiste.

Il en est de même de l'ancienne ville libre de Francfort, qui est protestante et socialiste.

Breslau, dont l'un des députés est socialiste, a une population dont la majorité est évangélique.

A Mayence, les catholiques ne disposent que d'une faible majorité. Ils pouvaient y faire réussir leur candidat, lorsqu'un certain nombre de protestants conservateurs ou libéraux leur apportaient l'appoint de leurs voix. Aux élections de l'an passé, on a préféré

s'abstenir ou déposer des bulletins nuls dans l'urne pour faire échec aux catholiques. Par suite de cette attitude des protestants, la ville de Mayence est représentée par un socialiste. Il faut ajouter que le candidat du Centre a suivi de très près son adversaire et, pour qu'il échouât, presque toute la population protestante a dû voter en faveur du socialisme.

C'est à dessein que j'ai réservé pour la fin les élections de Munich, qui présentent une anomalie [1]. Munich, représenté jusqu'ici par un socialiste et par un catholique, a élu cette fois deux socialistes. Pour s'expliquer ce résultat, il faut savoir que le long régime libéral de M. de Lutz et de ses prédécesseurs a terriblement déchristianisé cette ville catholique. « Munich, disaient les *Neuesten Nachrichten* quelques jours avant le scrutin du 20 février, n'appartient ni aux catholiques ni aux socialistes; *Munich est libéral.* » Cela est vrai, et voilà pourquoi Munich a élu deux... socialistes.

On voit donc que les circonscriptions socialistes sont à peu près toutes situées dans des pays exclusivement *protestants*. L'immense majorité, pour ne pas dire l'unanimité des électeurs démocratiques, se trouvent dans les rangs du protestantisme!

Vraie pour les résultats acquis définitivement, la même constatation l'est encore pour les districts où les socialistes étaient arrivés à un ballottage.

Au second tour de scrutin, les socialistes ont perdu 41 districts où ils avaient obtenu des ballottages le 20 février. Sur ce nombre, 31 se trouvent dans des pays où le protestantisme est maître incontesté. Comme la chose est très importante, je cite les noms de ces circonscriptions. Ce sont : Berlin (3 sièges), Francfort-sur-l'Oder, Westhavelland, Cottbus-Spremberg, Teltow-Beeskow, Zauch-Belzig, c'est-à-dire 8 dans le Brandebourg; Randow et Stettin en Poméranie; Flensbourg et Kiel, dans le Sleswig-Holstein; Naumbourg, Weisenfels et Erfurth, dans la province de Saxe; Hameln, Harbourg, Stade, en Hanovre; Hœchst, Cassel et Hanau, dans la province de Hesse-Nassau; Schwerin, Rostock, Gustrow, dans le grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin; Leipzig, Kirchberg, Plauen, dans le royaume de Saxe; Darmstadt, dans le grand-duché de Hesse; Schwarzbourg-Sondershausen, Gotha et

[1] Je ne parle pas de l'élection socialiste de Mulhouse : elle compte si peu, que si l'abbé Cetty, l'un des curés de Mulhouse, s'était présenté, son succès eût été certain. L'abbé Cetty n'a pas tenté le sort parce qu'il a voulu ménager certaines susceptibilités et certaines vanités. Il faut espérer qu'au prochain scrutin les mêmes raisons ne l'arrêteront plus et qu'il évincera le député socialiste.

Stuttgart. Dans toutes ces villes ou districts il y a très peu ou point de catholiques.

Les 10 ballottages restants se répartissent ainsi. En Bavière : Erlangen, Cronach et Wurzbourg. La première de ces trois villes est un pays tout à fait protestant; la seconde se trouve dans un pays mixte, et Wurzbourg est fortement travaillé par le libéralisme. Ajoutons qu'à Cronach et à Wurzbourg le Centre a vaillamment emporté la place au second tour.

La Province rhénane a eu de même 3 ballottages socialistes : Lennep, Dusseldorf et Cologne. Lennep est protestant. Dusseldorf a tout un quartier protestant, et à Cologne les influences protestantes et libérales ont opéré leur conjonction pour amener l'échec du candidat catholique. En dépit de ces forces coalisées, le Centre a maintenu Dusseldorf et Cologne. — La Westphalie a eu 2 ballotages : Dortmund et Bielfeld. Bielfeld est si bien protestant que cette circonscription était l'une des forteresses des conservateurs. Au 20 février, les catholiques, qui sont en minorité, posèrent (pour la première fois) une candidature en face du candidat socialiste et du candidat conservateur, mais sans aucun espoir de succès. La poignée de catholiques a voté avec une si merveilleuse unanimité que son candidat est venu en ballottage avec le socialiste, et au second tour, les conservateurs durent bon gré mal gré donner leurs voix au Centre. Dans le district de Dortmund, la proportion des catholiques est de 30 à 60 pour 100 : c'est donc un pays à majorité protestante.

La Silésie a eu deux ballottages socialistes : Breslau et Reichenbach. Nous savons quelle est la situation religieuse de Breslau. A Reichenbach, le candidat du Centre, M. Porsch, l'a emporté sur le socialiste, quoique ce soit un pays mixte.

Ce parallèle entre la statistique électorale et la géographie socialiste nous montre clairement que si les provinces catholiques ne sont pas restées tout à fait à l'abri de la propagande démocratique, elles ont du moins su lui tenir admirablement tête. Sauf Munich et Mayence, où les libéraux et les protestants ont préparé et favorisé la victoire des socialistes, les catholiques ont partout maintenu leurs positions. Il ressort également de cette étude comparative que les pays protestants n'ont pas été capables d'opposer au socialisme la même force de résistance.

Les catholiques ont subi l'épreuve du feu avec un succès qui a déconcerté leurs adversaires, et les protestants ont succombé presque partout où on les attaquait. Contre ces faits tous les sophismes du monde ne pourront rien. Pour obtenir une carte approximative indiquant les ravages du socialisme, il suffit presque

de tracer des lignes *isolâtriques* et d'attribuer à la démocratie sociale les zones où règne le protestantisme. Non pas que je veuille dire que les ouvriers protestants soient ou deviennent tous socialistes. Loin de moi un tel paradoxe, qui serait encore plus ridicule qu'odieux. Je constate simplement une série de faits indiscutables : les circonscriptions socialistes sont toutes protestantes et aucune circonscription catholique n'est socialiste en Allemagne.

Nous avons constaté que les enclaves protestantes des pays catholiques — Nuremberg, Mannheim, Solingen, Elberfeld-Barmen avaient élu des socialistes. Faisons la contre-épreuve et nous obtiendrons des résultats non moins curieux qui confirment absolument la thèse.

La vaste région *rose* (protestante) de l'empire d'Allemagne, qui va du Sleswig-Holstein à la Bavière, de la Province rhénane à celle de Posen, renferme quelques points *rouges*, quelques îlots catholiques battus de tous côtés par l'Océan protestant. Dans la province de Saxe, qui est l'une des citadelles du luthéranisme, se trouve l'un de ces îlots : c'est Heiligenstadt. Heiligenstadt a élu un homme du Centre, et tout autour on a vu triompher les socialistes et les progressistes. Le duché d'Oldenbourg possède un autre de ces coins perdus, Vechta, où vit une population catholique. Vechta a élu le comte de Galen, l'un des économistes les plus éminents du Centre. Faut-il rappeler que Meppen, dont l'inoubliable Windthorst était la perle, est un district catholique noyé dans le Hanovre protestant? La principauté de Hohenzollern, pays catholique, est enclavée dans le royaume du Wurtemberg. Hohenzollern a nommé un député catholique, et dans les districts voisins ont triomphé les démocrates — *Volkspartei* — proches-parents des socialistes.

Sous quelque angle que l'on examine la carte électorale d'Allemagne, la conclusion est toujours la même, et l'étude attentive de la répartition géographique des forces socialistes devient un chapitre inattendu de l'apologétique catholique.

Et qu'on ne dise pas que c'est l'industrie plutôt que l'incrédulité qui explique cette situation. Pour ne parler que de la Province rhénane et de la Westphalie, les deux pays les plus industriels de l'Allemagne, ce qui y a déterminé le caractère des votes, ce n'est pas le nombre des ouvriers, mais bel et bien leurs croyances religieuses. Essen[1], Bochum, Crefeld, Dusseldorf, Neuss, Munchen-

[1] Dans plusieurs de ces villes industrielles la victoire des candidats catholiques a été écrasante. A Essen, par exemple (où se trouvent les fameux établissements Krupp), Stœtzel a eu 23 600 voix, tandis que son concurrent socialiste n'en a réuni que 3000, malgré la propagande effrénée des meneurs.

Gladbach, Geilenkirchen, Aix-la-Chapelle, se trouvent dans la même région et sont pour le moins aussi industrielles que Barmen, Elberfeld, Solingen, et pourtant toutes ces villes ont élu des députés catholiques. Les districts protestants d'Elberfeld-Barmen et de Solingen ont donné leurs voix aux candidats socialistes.

On a cru échapper à ces conclusions en rendant les grandes agglomérations responsables des progrès du socialisme. Ce faux-fuyant a quelque chose de spécieux, puisque les plus grandes villes de l'empire sont des foyers démocratiques. Berlin (1 574 485 h.), Munich (344 498 h.), Breslau (334 710 h.), Hambourg (323 729 h.), sont représentés par des socialistes. Mais en y regardant de près on constate sans peine que ces énormes cités sont socialistes non pas tant à cause de leur nombreuse population que parce que cette population est anti-chrétienne et athée. On peut s'en convaincre en recourant aux données statistiques du recensement qui a eu lieu le 1er décembre dernier.

Si Berlin, Hambourg, Breslau ont choisi des députés socialistes, il faut dire aussi que ces villes sont protestantes. Et le protestantisme incrédule est vraiment la cause de cette situation désastreuse ; la preuve, c'est que Cologne, qui vient immédiatement après avec une population de 282 537 habitants, a vu triompher un député du Centre.

Cologne, la ville sainte, est restée conservatrice. Les villes protestantes de Magdebourg (201 913 h.), Francfort (179 694 h.), Hanovre (163 100 h.), Kœnigsberg (161 149 h.), qui ont des populations moindres, sont socialistes.

Descendons encore l'échelle et nous verrons le même fait se renouveler. Dusseldorf, qui a 145 738 habitants, a élu un député du Centre, et Altona (144 636 h.), Nuremberg (142 404 h.), Chemnitz (138 855 h.), Elberfeld (125 000 hab.), Brême (124 940 h.), Barmen (116 143 h.), se sont rangés sous le drapeau de la démocratie sociale. D'où vient cette différence? Dusseldorf est catholique et les autres de ces villes sont protestantes.

Faut-il poursuivre cette intéressante statistique et réfuter par de nouveaux chiffres ceux qui nient l'influence puissante du catholicisme sur le corps électoral? Crefeld (105 000 h.), Aix-la-Chapelle (102 474 h.), appartiennent au Centre, parce que ce sont des villes catholiques; Braunschweig (100 883 h.) et Halle (100 131 h.) sont protestants et socialistes.

Halle est la dernière ville qui ait plus de 100 000 habitants. Pour finir, énumérons dans leur ordre de grandeur toutes les cités allemandes qui ont moins de 100 000 et plus de 45 000 habitants. J'en compte 27 qui sont les suivantes :

	Habitants.		Habitants.
Dortmund	89 518	Görlitz	61 643
Mannheim	79 018	Wurzbourg	60 844
Essen	78 500	Metz	59 723
Mulhouse	76 413	Duisbourg	59 154
Charlottenbourg	76 400	Darmstadt	56 600
Augsbourg	75 523	Francfort-sur-l'Oder	55 102
Carlsruhe	73 413	Potsdam	52 995
Mayence	73 271	Munchen-Gladbach	49 626
Erfurt	72 464	Fribourg (Bade)	48 788
Cassel	72 086	Munster (Westphalie)	48 613
Posen	69 673	Bochum	47 709
Kiel	68 827	Plauen	46 899
Wiesbaden	64 692	Liegnitz	46 883
Lubeck	63 556		

De ces 27 villes 9 sont catholiques : Essen, Augsbourg, Posen, Wurzbourg, Metz, Fribourg, Munchen-Gladbach, Munster, Bochum, et elles ont toutes élu des candidats du Centre. Toutes les autres [1] sont protestantes. Or, parmi ces dernières, 3 ont nommé des socialistes : Mannheim, Lubeck, Mayence [2], et dans 8 autres les socialistes ont réussi à avoir un ballottage au premier tour : Dortmund, Charlottenbourg (Berlin), Erfurt, Cassel, Kiel, Darmstadt, Francfort-sur-l'Oder, Plauen. Sur 17 circonscriptions protestantes, 6 seulement restent indemnes, et toutes les 9 villes catholiques demeurèrent fidèles aux idées conservatrices.

Le *Temps* ne s'est aperçu de rien de tout cela! En revanche, il a torturé la statistique des salaires et de l'assistance publique, mais sans plus de succès. A Elberfeld, l'assistance publique est très bien organisée, comme le démontre M. L. Lefébure dans son beau livre sur le *Devoir social*. Dans le district de Posen, on est beaucoup moins avancé sous ce rapport. Comment ces deux villes ont-elles voté? Elberfeld s'est déclaré pour un socialiste et Posen pour un Polonais catholique et conservateur.

La statistique des salaires n'est pas un baromètre plus exact. Le *Temps* en convient d'ailleurs lui-même. « Il ne faut pas croire, dit-il, que les revendications socialistes ne trouvent un thème et un aliment que dans les contrées où les salaires sont très faibles. » Et en effet, à Brême, par exemple, les salaires sont très élevés et à Posen très bas, ce qui n'a pas empêché la première de ces villes de nommer un socialiste.

[1] Je répète que Mulhouse ne saurait entrer en ligne de compte pour les motifs cités plus haut.

[2] Qu'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut pour Mayence.

Le *Temps* terminait son article en disant qu'en Allemagne le socialisme tenait « au sol, à la constitution économique, et qu'en un mot il revêt une forme susceptible d'être exprimée par la couleur et le dessin sur une carte de l'empire. »

De toutes ces affirmations, la dernière ligne seule est vraie. Encore faut-il l'entendre dans un autre sens que celui qu'y attachait le journal cité. Nous venons de voir « à quoi tient le socialisme » et quelle en est la répartition géographique. La carte des forces socialistes est presque identique avec celle des confessions religieuses. Les pays catholiques sont en général fermés au socialisme et les provinces protestantes deviennent de plus en plus la proie des sectes révolutionnaires. Voilà les faits que le *Temps* n'a pas relevés et pour cause, mais que nous avons le droit de mettre en pleine lumière.

Je devrais encore indiquer les raisons de cette faiblesse désespérante du protestantisme allemand. Mais cette question demanderait une longue étude que j'entreprendrai peut-être un jour. Qu'il me suffise en attendant de signaler le passage suivant d'un article paru l'an passé à l'occasion de Pâques, dans un grand journal de Berlin : « La foi s'en va, disait le publiciste protestant, et la situation est surtout lamentable parmi nous. Nos réunions évangéliques ont dû être supprimées faute d'adhérents. Nos congrès pour les missions et la défense de l'Église ne se composent que de pasteurs. L'élément laïque y fait complètement défaut. Cela est triste à dire. Combien sont différentes les assemblées générales des catholiques! Il faut bien l'avouer, notre Église protestante est rongée par l'esprit de criticisme et par les mesquines polémiques. CE QUI NOUS MANQUE PARTOUT, C'EST LA FOI POSITIVE. »

Ce jugement, qui éclaire admirablement la carte des forces sociales, est emprunté à un journal dont le *Temps* lui-même ne récusera pas le témoignage; nous l'avons trouvé dans le *Reichsbote*, l'organe de Stœcker et des pasteurs orthodoxes.

II

La victoire des catholiques a été décisive aux dernières élections du Reichstag. Au milieu de l'effondrement général, le Centre est resté « la tour inébranlable », et par un heureux concours de circonstances, il a même su gagner des sièges dans des districts où il n'en avait jamais possédé. Au dire de tout le monde, ce succès splendide était en grande partie l'œuvre du clergé. Les adversaires eux-mêmes l'ont reconnu avec autant de dépit que de franchise.

« Les catholiques, disait la *Kreuzzeitung*, l'un des porte-voix de l'orthodoxie protestante, sont sortis victorieux de la lutte grâce à la discipline admirable de leur clergé. » Dans la presse nationale-libérale le même aveu s'est reproduit sous forme d'accusation, et les socialistes ont déclaré à leur tour que s'ils avaient échoué dans la plupart des régions catholiques, l'influence du clergé en était uniquement la cause.

Il y a deux ans, je me trouvais à Paris dans une réunion de conservateurs où l'on parlait des élections législatives. Je ne sais à quel propos il fut question du clergé, et un candidat (hélas! malheureux) de s'écrier aussitôt : « Le clergé ne s'occupe pas de politique, et il a raison, car il n'y entend rien! »

Ces paroles auraient sans doute fort étonné les catholiques allemands, qui voient leur clergé tenir une si grande place dans la vie politique. En Allemagne, en effet, le prêtre n'entend pas se laisser confiner dans la sacristie. Depuis l'évêque jusqu'au dernier vicaire ils se jettent tous dans la mêlée, préparent les élections, posent leurs candidatures, organisent et président les réunions électorales, créent et dirigent les œuvres sociales, défendent et propagent leurs principes par la presse, le livre, dans les grandes assemblées catholiques et quelquefois jusque dans les clubs de leurs adversaires.

Ce rôle politique du prêtre allemand — rôle qui explique les triomphes du Centre, — mérite d'être mis en relief et d'être livré aux méditations de quiconque s'intéresse à l'avenir de l'Église et de la société.

Il se trouve en Allemagne environ 50 ecclésiastiques qui appartiennent aux divers parlements de l'empire! *Cinquante députés prêtres* dans un pays dont les deux tiers de la population sont protestants! Il y a de quoi surprendre les catholiques français, habitués à la domination du radicalisme anticlérical. Pourtant je n'exagère pas, et ce n'est pas un rêve du moyen âge que j'évoque comme on pourrait être tenté de le croire. Le chiffre que je cite est exact, et dussé-je être fastidieux, je vais transcrire la liste des membres du clergé qui ont accepté des mandats législatifs.

Pour plus de clarté, il faut d'abord rappeler que les divers pays faisant partie de l'empire d'Allemagne ont gardé une certaine autonomie administrative qui leur permet d'avoir leurs parlements à eux. Au-dessous du *Reichstag* — le Parlement impérial — s'échelonnent les diètes des différents États de la Confédération. C'est ainsi que la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade, etc., ont chacun leur *Landtag*, qui comprend une ou deux Chambres.

Le *Landtag prussien* se compose de deux Chambres, celle des

seigneurs, *Herrenhaus*, et celle des députés, *Abgeordnetenhaus*. Il en est de même en Bavière, où l'on trouve la Chambre des *Reichsräthe* et celle des *Abgeordneten*. Ailleurs, en Alsace-Lorraine par exemple, il n'y a qu'une seule Chambre, le *Landesausschuss*.

C'est dans ces diverses Chambres que siègent 50 ecclésiastiques!

Le *Reichstag* en compte 23 pour sa part. Je ne parlerai pas des 7 prêtres que les Alsaciens-Lorrains ont envoyés à Berlin; leurs noms sont si connus qu'il est inutile d'insister davantage. Les 16 autres sont répartis ainsi qu'il suit entre les autres provinces de l'empire.

La Prusse figure avec cinq noms : deux Rhénans, le chanoine Perger, député de Clèves, et l'abbé Hitze, l'éminent économiste bien connu des lecteurs du *Correspondant;* deux Silésiens, le chanoine Muller, élu à Pless-Rybnick, et le chanoine Franz, qui joint à ses autres qualités celle d'être l'un des principaux propriétaires des charbonnages de la Silésie; enfin un Polonais, Mgr Jazdzewski.

En Wurtemberg nous trouvons un seul député ecclésiastique : l'abbé Göser de Ravensberg, et dans le grand-duché de Bade deux : l'abbé Schuler, curé d'Istein, et le chanoine Lender.

La Bavière fournit naturellement un contingent plus fort. Elle est représentée au Reichstag par huit ecclésiastiques : le *dom capitular* Weiss de Passau, l'abbé Léonhard, curé de Deggendorf, l'abbé Wenzel, vicaire et député de Bamberg, l'abbé Wildegger et l'abbé Reindel, doyen l'un de Nordlingen, l'autre de Gunsbourg, l'abbé Landes, qui, évincé à Munich par un socialiste, évinça un national-libéral à Immenstadt; l'abbé Haus, curé de Wœrth, et l'abbé Schädler, aumônier du lycée de Landau.

Ce dernier, qui fait ses débuts pendant cette législature, est incontestablement une des personnalités les plus originales et les plus marquantes du Centre. Son talent oratoire, ses aptitudes variées, son génie d'organisation et même son caractère jovial le destinent à exercer une grande action dans le pays. Rien n'est curieux et instructif comme la rapidité avec laquelle il a su s'élever au premier rang. J'ai pour ainsi dire assisté au développement progressif de sa carrière politique et mes souvenirs sont encore très précis à cet égard. L'abbé Schädler s'est fait remarquer au Congrès catholique de Fribourg en 1888. Je me trouvais à une séance de la commission de la presse lorsque je le vis pour la première fois, et sa physionomie resta profondément gravée dans mon esprit. Une figure large et presque gouailleuse, de grosses lèvres, un front élevé et très intelligent, des cheveux noirs, deux yeux pleins de malice qui semblaient se moquer doublement de vous parce qu'ils vous regardaient à travers des lunettes, un teint

basané comme celui des Napolitains; bref, le contraste le plus frappant avec les prunelles bleues d'azur et les visages roses et doucement mélancoliques des Prussiens de la Westphalie ou de la Province rhénane. Le ton de sa voix et cet accent qui sentait si étrangement le terroir de la Bavière palatine, achevaient de fixer l'attention sur lui. Il proposait la création d'un bureau international destiné à combattre les mensonges anticléricaux et le mot *Antilügenbureau* qu'il prononçait *Antiligenbireau* tombait de ses lèvres avec des allures si gaiement provoquantes que tout le monde l'écoutait avec un visible plaisir. On s'intéressait prodigieusement à l'orateur, à sa verve endiablée, à son idée et on en voulait presque à Windthorst au moment où il se leva pour combattre la motion du petit abbé bavarois. Notre homme ne se laissa pas déconcerter et il donna la réplique à la Petite Excellence avec la même grosse voix de stentor, la même volubilité de paroles, le même humour que s'il se fût agi de raconter une bonne plaisanterie à des confrères attablés autour d'une bouteille de bière. Tant d'aplomb de ce prêtre inconnu étonna l'auditoire, et les malins se regardaient avec des clignements d'yeux qui avaient l'air de dire : « Il fera parler de lui, ce compère-là! »

Et, en effet, on en parla bientôt après!

L'abbé Schädler avait essayé ses forces et reçu en quelque sorte le baptême de feu à Fribourg. Il rentra à Landau, bien décidé à combattre pour l'Église catholique d'estoc et de taille. Le Palatinat, qu'il habite, est une des citadelles du libéralisme bavarois. Par suite de la prépondérance du protestantisme, les catholiques y ont perdu toute ferveur dans la foi et dorment ce triste sommeil de l'indifférence qui est si funeste à la religion. L'aumônier de Landau résolut de faire retentir le tocsin au milieu de ce silence des tombeaux et il organisa un congrès catholique à Neustadt. Il se démena si bien qu'il réussit à rassembler au delà de dix mille personnes. Aucun local de la petite ville ne put contenir cette foule immense, et on fut obligé de faire deux réunions de suite. Schädler suffit à tout, parla avec un entrain irrésistible et eut un succès énorme. Son nom, ignoré la veille, courait sur les lèvres de tous les catholiques d'Allemagne.

Je le retrouvai une année plus tard au Congrès catholique de Bochum, dont il fut l'un des orateurs les plus écoutés. L'éloquence de ce jeune prêtre ne ressemblait à rien de ce qu'on admirait ou l'on critiquait chez les autres. Il parlait la langue imagée et savoureuse du peuple et il la parlait à la perfection, ne reculant d'ailleurs ni devant le jeu de mot, ni devant l'allusion hardie, ni devant le coup de cravache. Il faisait rire et réfléchir et montrait ainsi

qu'il était de l'école de Windthorst. Un agitateur de cette trempe avait sa place marquée dans les Parlements, et aux élections de février la ville d'Eichstätt l'envoya au Reichstag. C'est comme député qu'il monta à la tribune du dernier Congrès de Coblenz et il y prononça une harangue magnifique sur la presse et ses droits, sur les devoirs que les catholiques ont à remplir envers elle. Au Congrès provincial de Hombourg, il parla en plein air à quinze mille personnes, et désormais il est l'orateur attitré de tous les congrès et de toutes les réunions importantes.

Au Reichstag, où les succès sont pourtant beaucoup plus lents, l'abbé Schädler demande à chaque instant la parole. Ces derniers jours, il a pris une part très considérable à la discussion du projet de loi concernant la réforme du code industriel. Quelque difficiles que fussent ces questions, il s'y est trouvé très à l'aise, a fait plusieurs discours remarquables et a rempli plus ou moins le rôle de *leader* du Centre catholique. L'aumônier de Landau est devenu un véritable homme d'État [1].

Je me suis arrêté, peut-être plus que de raison, à l'abbé Schädler, parce que c'est un des types les plus originaux du député ecclésiastique. Son rôle ira en grandissant avec les années, et comme il a plus de feu et non moins de science que l'abbé Hitze, et plus de contact avec le peuple que la plupart de ses collègues, je ne serais pas étonné s'il devenait un jour l'un des chefs les plus influents et les plus aimés du Centre.

C'est pour ainsi dire de plain-pied que l'abbé Schädler est entré au Reichstag, sans concurrent sérieux et presque sans lutte! Il était déjà célèbre quand il a posé sa candidature, et la renommée qui l'avait précédé lui avait aplani toutes les voies. D'autres ont été obligés d'emporter leur siège d'assaut. Je citerai l'exemple de l'abbé Schuler, le député badois de Waldshut-Sæckingen. Cet intrépide soldat de l'Église a lutté plusieurs années avant de voir ses efforts couronnés de succès. Battu deux ou trois fois par le candidat national-libéral, il est toujours revenu à la charge, gagnant du terrain à chaque élection, ne se laissant rebuter par aucun échec, redoublant de zèle et d'habileté d'une législature à l'autre. Au début, les libéraux se moquaient de ce nigaud de curé qui avait la maladresse et l'impertinence de mettre en doute la fidélité de leurs électeurs. L'abbé Schuler les laissa rire, et au

[1] J'apprends au dernier moment (*Reichszeitung*, numéro du 8 mai) que le centre bavarois offre à l'abbé Schädler le siège d'Ingolstadt pour le Landtag de Munich. Ce renseignement ne fait que confirmer ce que j'ai dit de l'importance chaque jour grandissante de l'abbé Schädler.

scrutin du 20 février il les a battus honteusement : Sæckingen est redevenu un siège catholique.

Que la tâche soit ardue ou non, le prêtre allemand ne recule pas dès qu'il s'agit d'arracher une position à l'ennemi. Aux élections du 20 février 1890, il y a eu des campagnes électorales désespérées où le candidat ecclésiastique a quitté le champ de bataille avec tous les honneurs de la guerre. Un simple vicaire de Trèves, l'abbé Dasbach, n'a pas craint de disputer le siège d'Ottweil-Saint-Wendel « au roi Stumm », le plus grand industriel du district. Malgré la pression épouvantable que ce patron a exercée sur ses ouvriers, le vicaire a failli le désarçonner. « Ce sera pour la prochaine fois, me disait le vaincu, quelques mois plus tard », et je n'en serais pas surpris outre mesure. Il y a eu d'autres ecclésiastiques battus dans cette fameuse journée. L'abbé Wolf perdit le siège de Hœchst, qu'il avait vaillamment conquis aux élections du septennat, l'abbé Arenhold a échoué à Hersfeld, et Mgr Friske à Deutsch-Krone. Il faut dire que dans ces circonscriptions les catholiques ne sont pas en majorité et ils n'ont quelque chance de réussir que lorsqu'un autre parti politique se ligue avec eux contre un ennemi commun. Les progrès du socialisme augmentent cette chance à chaque législature.

Vingt-trois prêtres élus, quatre qui ont succombé, voilà le bilan des candidatures ecclésiastiques aux élections du Reichstag. Ce chiffre eût été encore renforcé si quelques semaines avant le scrutin la mort n'avait enlevé Mgr Moufang, député de Mulheim, et l'abbé Borowski, député d'Allenstein (district de Kœnigsberg), et si l'archevêque de Posen n'avait pas interdit à son clergé de se présenter aux élections.

On voit par ses indications rapides quelle situation importante le clergé d'Allemagne occupe au Parlement de l'empire. Sur 397 sièges, il en a disputé une trentaine et il en détient 23. C'est plus qu'il n'en faudrait pour donner la fièvre jaune aux radicaux et, disons-le tout bas, aux libéraux modérés d'une Chambre française.

Le Reichstag est élu par le suffrage universel. Pour y entrer, le clergé avait surtout à agir sur les grandes masses. Tout autre est le système électoral des parlements de chaque État particulier. Les membres des Landtag sont élus par le suffrage restreint qui varie avec les différents pays. Bien que ce mode soit, en général, moins favorable aux catholiques allemands, le clergé est au premier rang au moment de la lutte, et il y a également une trentaine de prêtres dans ces divers parlements.

D'abord à la délégation d'Alsace-Lorraine nous trouvons l'abbé Winterer, le curé de Mulhouse.

Le Landtag badois compte de même un ou deux prêtres; entre autres le chanoine Lender, qui a fait beaucoup parler de lui il y a quelques années.

A la Chambre des députés prussienne siègent 6 prêtres qui sont presque tous d'éminents orateurs; 2 Silésiens, le curé Hasse et l'archiprêtre Munzer; le prélat polonais, Mgr Jazdzewski, qui intervient souvent dans les débats; l'abbé Mosler, professeur au grand séminaire de Trèves, un député dont la parole fait autorité au Landtag pour certaines questions spéciales; l'abbé Hitze, que l'empereur Guillaume II a fait entrer au conseil d'État, enfin l'abbé Dasbach, la bête noire de tout le clan libéral. Comme bien l'on pense, la Bavière est encore plus cléricale que la Prusse. Parmi les 159 membres de la diète de Munich il n'y a pas moins de 19 prêtres, environ le 1/8! Dans la Franconie inférieure seule j'en compte 5 : l'abbé Sauer, l'abbé Haus, l'abbé Hendörfer, l'abbé Huller et l'abbé Frank. Il y en a 5 aussi dans la Bavière inférieure : les abbés Sammereyer, Wille, Hennemann, Huber et Zach. Citons encore rapidement les abbés Zill, Giempf, Bäurlé, Triller, Kederer, Hau, Reinde, Wildegger et Daller. L'abbé Daller est l'un des chefs du parti catholique en Bavière et peut-être l'orateur le plus éloquent de la Chambre de Munich.

J'aurai fini ma statistique des ecclésiastiques députés si j'ajoute que Mgr Kopp, le prince-évêque de Breslau, fait partie de la Chambre des seigneurs prussiens, et que Mgr de Thoma, archevêque de Munich, Mgr de Schorck, archevêque nommé de Bamberg, et Mgr de Stein, évêque de Wurzbourg, siègent au Reichsrath de la Bavière.

Ce tableau, quelque aride qu'aient pu le rendre les énumérations, a du moins l'intérêt de l'éloquence des chiffres. Il est une réponse décisive à ceux qui croient le prêtre inapte aux affaires publiques ou qui voudraient le voir relégué toujours au fond du sanctuaire. Au cours du *Kulturkampf*, le clergé allemand a prouvé que l'esprit de sacrifice et l'héroïsme de la vertu lui étaient aussi faciles que les débats bruyants des meetings électoraux. Mais il n'a pas pensé que son rôle finissait avec la résistance passive et il est resté partout sur la brèche, rivalisant d'ardeur et de courage avec les éléments laïques du Centre. Hitze, Schädler, Mosler, Franz, Dasbach, Winterer, pour ne citer que quelques noms, figurent dignement à côté des Porsch, des Huene, des Lieber, des Bachem, des Ballestrem, et sur le terrain économique, social, financier, ils montrent autant de compétence que leurs adversaires de gauche et de droite. Si le Centre est une *tour inexpugnable*, comme le disait Windthorst à l'époque du septennat, le clergé forme la garde vigi-

lante qui en écarte l'ennemi et contribue à maintenir l'ordre, la discipline et la concorde dans la garnison.

Pour que tant de prêtres puissent triompher aux élections, on devine *a priori* l'activité qu'ils doivent déployer au moment du scrutin. En quoi consiste cette activité? Comment le clergé engage-t-il la lutte et prépare-t-il la victoire? La chaire de vérité est-elle transformée en tribune aux harangues? Ce serait se tromper grossièrement que de s'arrêter à cette supposition! A l'église, le curé reste avant tout l'homme de la prière. Quelques jours avant les élections, presque tous les évêques adressent à leurs ouailles une lettre pastorale pour leur rappeler leurs devoirs d'électeurs et leur recommander de choisir exclusivement des candidats catholiques. Le curé lit cette lettre en chaire, la commente en peu de mots, et là se borne d'ordinaire l'intervention électorale du surplis et de l'étole. Mais dès qu'il a quitté l'autel il revendique tous ses droits de citoyen. Il préside ou assiste à toutes les réunions électorales, prend la parole pour réfuter un adversaire, stimuler les faibles, ébranler ceux qui hésitent et ramener les récalcitrants. Partout où la population entière est catholique il est l'âme et le centre du mouvement. Il le prépare du reste de longue date par la diffusion de la bonne presse, par l'organisation des cercles ouvriers et des *Gesellenverein*, par la création des banques agricoles et populaires, en un mot par le maniement judicieux et désintéressé des œuvres sociales. Dans les localités mixtes, il déploie plus d'ardeur encore parce que le danger y est plus pressant. Il y a très souvent un prêtre qui se glisse dans les réunions électorales des adversaires, même dans celles des socialistes. Attentif à tout ce qui s'y dit, il est prêt à saisir le mensonge au bond et à étouffer la calomnie dans son antre même. La campagne électorale du mois de février 1890 a présenté maints exemples de ce genre; j'en rapporterai deux qui me paraissent typiques.

Herbede est un village presque entièrement protestant de la circonscription de Bochum. Le candidat national-libéral, Mullensiefen, se rendit dans cette localité pour prononcer un discours-programme, et il ne trouva rien de mieux que de commencer par une violente tirade contre « les doctrines immorales des Jésuites ». Il comptait sur le succès de cette arme de gros calibre. Mais voici qu'un vicaire, l'abbé Væchter, se lève tout à coup, demande la parole et pose hardiment à l'orateur les trois questions suivantes :

1° Avez-vous déjà vu un Jésuite?

2° Avez-vous déjà assisté au sermon d'un Jésuite?

3° Avez-vous déjà lu un livre de Jésuite?

Mullensiefen se troubla, chercha une échappatoire et, ramené à

la question par l'intrépide vicaire, il fut obligé de répondre négativement. L'abbé Væchter obtint presque une ovation de cette assemblée à moitié protestante, et l'orateur libéral se retira furieux et confus.

Les Jésuites sont généralement le grand cheval de bataille des matamores libéraux. Leur « morale relâchée » sert de thème ou de prétexte aux élucubrations haineuses de la plupart des candidats.

A Duisbourg, une feuille libérale avait prétendu que les Jésuites enseignaient le soi-disant principe : « La fin justifie les moyens, » et ce mensonge fut ressassé dans diverses réunions électorales. Aussitôt un autre vicaire, l'abbé Richter, publia la déclaration qu'on va lire :

1° « Si un professeur de la faculté de droit de Heidelberg ou de Bonn produit un ouvrage de Jésuite qui contienne ce principe sous une forme quelconque, je m'engage à lui payer 1000 marcks.

2° « Quiconque attribue cette monstruosité aux Jésuites, oralement ou par écrit, sans fournir les preuves, est un infâme calomniateur. »

Quoiqu'il fût renouvelé plusieurs jours de suite, le défi ne fut pas relevé, et les libéraux de Duisbourg en ont été pour leurs frais d'invention.

Dans les deux cas, la courageuse attitude d'un prêtre a sauvé la situation et soulevé des sympathies catholiques au sein de réunions destinées à combattre le Centre. C'est ainsi que, lors des élections, le clergé reste sous les armes jusqu'à la dernière minute et ne laisse rien à la fortune de ce qu'il peut lui enlever par une action énergique et une grande présence d'esprit.

Son éducation politique le rend merveilleusement apte à remplir sa tâche.

Un souvenir du congrès catholique de Fribourg expliquera ma pensée.

De superbes discours furent entendus au mois de septembre 1888 pendant les quelques jours que les catholiques allemands tenaient leurs grandes assises dans la Perle du Brisgau. Un des plus émouvants et des plus applaudis fut prononcé par un jeune étudiant en théologie. On sait qu'à l'occasion de chaque congrès catholique les corporations studianesques donnent une de ces fêtes du soir appelées *Commers*, une de ces « beuveries » qui allient harmonieusement les flots d'éloquence aux flots de bière, réunions amusantes et bizarres qui mettent la jeunesse en contact avec les *philistins*[1],

[1] Les étudiants allemands appellent *philistins* tout ce qui n'est pas ou n'est plus étudiant.

dans lesquelles les orateurs à cheveux blancs retrouvent les gaietés du jeune âge et les *fuchslein*[1] les plus dissipés un éclair de gravité, où Windthorst disait des bêtises comme s'il n'avait eu que dix-huit ans et où quelque étudiant imberbe parlait avec l'éloquence entraînante d'un tribun. Ces *Commers* révèlent quelquefois des talents oratoires qui s'ignoraient eux-mêmes et plus d'un jeune homme a reconnu sa voie et entrevu son avenir pendant qu'il adressait la parole à ses nombreux « *commilitons* » et à la foule des congressistes. Le jeune théologien de Fribourg fit jaillir de son cœur une harangue enflammée qui arrêta un instant le cliquetis des verres et arracha des bravos enthousiastes aux tables les plus dévotement vouées à Gambrinus. Je me trouvais à quelques pas de Windthorst, et je vois encore le sourire qui épanouissait son visage à mesure que l'étudiant parlait et s'animait. A la fin, il se leva comme mû par un ressort et monta à la tribune pour féliciter publiquement l'orateur juvénile. « Votre place, lui dit-il, sera un jour dans les rangs du Centre. Travaillez encore une dizaine d'années et nous serons heureux de vous recevoir parmi nous. »

Les applaudissements de l'assistance soulignèrent le compliment et le pronostic. L'un était parfaitement mérité et l'autre ne manquera pas de se réaliser. Le congrès de Fribourg aura ouvert de larges horizons au jeune abbé, qui tout en partageant son temps entre la prière et l'étude de la théologie, trouvera moyen de rêver aux grandes luttes politiques engagées pour la gloire de Dieu et la défense de l'Église. Placé dans d'autres conditions, ce futur député n'aurait sans doute jamais rompu les liens qui enchaînaient les ailes de son âme. C'est au milieu suggestif des congrès que l'Allemagne catholique devra peut-être un de ses plus ardents champions de l'avenir.

Ce qui est vrai pour ce jeune ecclésiastique l'est pour bien d'autres à divers degrés. L'assemblée générale des catholiques et les congrès nationaux et provinciaux (l'an passé, j'en ai compté près de 30 en Allemagne) sont pour tous une excellente école où ils se forment aux devoirs de la vie publique. On s'en convainc facilement quand on voit cette jeunesse groupée autour de la tribune des congrès, s'échauffant à la parole des grands orateurs, et s'enthousiasmant pour les plus saintes causes. Le jeune rhétoricien, l'élève de philosophie, le théologien qui a suivi les séances de ces vastes assemblées, retourne au séminaire ou à l'université, l'âme toute émue des joutes oratoires dont il a été le spectateur,

[1] *Fuchs : renard.* C'est le nom que porte un jeune étudiant pendant l'espèce de noviciat qu'on lui fait subir avant de le recevoir dans le « corps » ou la « corporation ».

l'esprit imprégné des graves problèmes sociaux, religieux et politiques qu'il a entendu discuter, et dans ses moments de loisir, au lieu de s'endormir sur quelque opuscule ascétique affadissant, il étudie les ouvrages d'un Hitze, d'un Ketteler, d'un Ratzinger, d'un Albertus, d'un Hertling, il médite les discours d'un Windthorst ou d'un Mallinckrodt et se prépare ainsi sérieusement à marcher sur les traces de ses aînés. Sans que ses études professionnelles en souffrent, l'année scolaire éveille en lui l'homme politique et l'homme des œuvres sociales. Au retour des vacances, sa première ambition sera de revoir le même spectacle, de raviver les mêmes émotions, de se retremper dans les mêmes flots de l'éloquence politique et plus d'une fois il montera lui-même à la tribune.

Le jour où ce jeune homme ordonné prêtre ira prendre sa place dans le clergé paroissial, loin d'être dépaysé, il sera au courant du mouvement social, politique et religieux et deviendra sans retard cet admirable instrument électoral que nous avons vu fonctionner. Il a tout ce qu'il faut pour se rendre maître de la situation, et il s'en rend maître le plus souvent. La *Kreuzzeitung* avouait après les dernières élections que le « clergé catholique a conservé toute son influence sur les populations ouvrières et sur les classes élevées ». Cela est vrai. Le prêtre allemand tient les ouvriers par les œuvres sociales auxquelles il s'est initié dès les bancs du séminaire. Les classes élevées, il les tient par le souvenir d'une éducation commune, par la familiarité des rapports quotidiens, par sa science sans cesse renouvelée, par l'échange fréquent des vues et des idées. Un curé ou un vicaire est-il envoyé dans une petite ville du diocèse qui lui est étrangère? Il y trouve des médecins, des juges, des magistrats, des fonctionnaires, des rentiers, et il reconnaît fréquemment des condisciples du gymnase et de l'université. Les vieilles amitiés se renouent au Casino autour de quelques verres de bière. Ceux-là même que la marche des temps a entraînés vers le pôle du scepticisme sont obligés de respecter ce prêtre qui, sur les bancs de l'école, leur était quelquefois supérieur par le talent et toujours par le travail et les succès.

Grâce à cette formation large et pleine d'initiatives, et grâce aussi à cet ensemble de conditions spéciales que nous avons signalées, Le clergé catholique *existe* en Allemagne. On l'aime et on le respecte; on le déteste et on le craint; on ne peut ni l'ignorer ni l'exiler dans son presbytère.

Il défend l'Église sur la place publique et l'empêche ainsi d'être attaquée et écrasée au pied des autels même.

III

Je n'ai jamais mieux compris l'expression *église militante* qu'en voyant à l'œuvre les prêtres catholiques d'Allemagne. Ce sont vraiment des lutteurs incomparables, et sans parler de l'échec du *Kulturkampf*, les cinquante députés ecclésiastiques qui siègent dans les Parlements prouvent que ce sont souvent des lutteurs victorieux. Ils ont fait reculer le puissant chancelier de fer, et dans les provinces catholiques ils arrêtent aujourd'hui la marée montante de la démocratie sociale. D'où cette force est-elle venue au clergé allemand? Quelles armes invincibles tient-il entre ses mains? La principale de ces armes, on l'aura deviné, c'est la presse.

Mgr de Ketteler disait un jour : « Si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste », et, à l'appui de cette parole, l'illustre évêque de Mayence est resté lui-même journaliste jusqu'à la fin de sa vie.

Je n'aurai pas la naïveté de m'étendre longuement sur la puissance du journal. De nos jours il n'est plus personne assez candide pour la mettre en doute. Les Allemands ont eu dès le commencement de ce siècle un exemple saisissant de ce que peut un homme armé d'une plume et d'une feuille de papier. Dans son *Rheinische Merkur*, dont le premier numéro parut le 23 janvier 1814, le grand Gœrres a soulevé les pays germaniques contre Napoléon Ier, et rien ne saurait donner une idée de l'effet immense produit par ce journal. Il fut traduit en anglais, les peuples et les souverains l'écoutaient avec ravissement, Blücher le lisait avant de se mettre à table. Gœrres était, comme le disait l'empereur, la cinquième grande puissance. On pourrait dire que c'est ce journaliste qui a vaincu la France à Waterloo.

Le souvenir de Gœrres est resté très vivant parmi les catholiques d'Allemagne. Quand l'heure des périls eut sonné pour eux, leur première pensée fut de multiplier les *Mercures rhénans* et de donner une forte extension à leur presse. Cette presse existait à peine comme un germe imperceptible durant la première moitié de ce siècle. Ainsi en Prusse on ne comptait encore qu'un seul journal catholique en 1822, c'est-à-dire huit ans après l'apparition du *Rheinische Merkur*. Les grands évènements religieux de 1837 et de 1844 ne modifièrent que fort peu la situation, et à la révolution de 1848 les catholiques prussiens possédaient quatorze feuilles en tout. Ce chiffre s'accrut insensiblement, et en 1870 on atteignit la cinquantaine.

Les libéraux avaient sous ce rapport une avance énorme, parce que leurs organes étaient lus dans un grand nombre de familles catholiques. Suivant l'expression pittoresque de l'abbé Hiss, l'ancien rédacteur du *Badische Beobachter*, les catholiques tressaient eux-

mêmes le fouet avec lequel on les flagellait. Le *Kulturkampf* changea la face des choses. Du premier coup le clergé comprit que la résistance serait impossible sans le secours de la presse, et il se fit journaliste.

Des centaines de prêtres taillèrent leur plume pour défendre chaque jour ou chaque semaine la cause de la liberté de l'Église. Plusieurs d'entre eux fondèrent des journaux avec le concours des laïques et en prirent la direction effective. Quelques-uns devinrent célèbres dans leur pays par la vigueur de leurs polémiques, l'intrépidité de leur caractère et le nombre de mois qu'ils passèrent en prison. L'abbé Matzner, qui vient de mourir en quelque sorte sous le harnais il y a peu de jours seulement et qui a encore composé son journal le jour même de sa mort, a fondé en 1872 la *Reichszeitung* de Bonn et en a fait un journal de premier ordre. La *Germania* de Berlin doit également son existence et sa prospérité à un prêtre. L'abbé Majunke, qui y entra en 1871, après avoir transformé la *Volkszeitung* de Cologne, lui imprima dès le début une impulsion vigoureuse qui la rendit redoutable aux adversaires. Majunke était un merveilleux journaliste, comme il devint plus tard un député éloquent et un remarquable historien. Il resta à la *Germania* jusqu'en 1878 et fut ensuite remplacé par un autre prêtre, l'abbé Franz, qui siège aujourd'hui au Reichstag. L'abbé Falkenberg entra à son tour à la *Germania* — les prêtres s'y passaient le flambeau, si je puis parler ainsi, — et il n'en sortit qu'il y a deux ans, sur l'ordre formel de son évêque.

A cette époque du *Kulturkampf*, nous trouvons des prêtres à la tête de tous les grands journaux catholiques [1]. Un vicaire, l'abbé

[1] Ce qui est vrai pour les journaux politiques l'est encore davantage pour les Revues et les autres feuilles. Sauf les *Historische-politische Blætter* de Munich, toutes les revues importantes des catholiques ont été fondées et sont rédigées par des prêtres. Le *Katholik*, fondé en 1820 à Mayence par les abbés Raess et Weiss (devenus plus tard évêques de Strasbourg et de Spire), fut ensuite rédigé par Mgr Moufang et le chanoine Heinrich et est aujourd'hui entre les mains de l'abbé Raich. Les *Stimmen aus Maria Laach*, une revue littéraire, historique, philosophique, sont rédigées par les Jésuites. La *Literarische Rundschau* est rédigée par l'abbé Krieg, professeur à l'université de Fribourg; le *Literarische Handweiser*, par Mgr Hulskamp; l'*Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittel-Alters*, par le Dominicain Denifle et le Jésuite Ehrle; l'*Arbeiterwohl*, par l'abbé Hitze; les *Christlich sociale Blætter* (fondées par l'abbé Schings), par l'abbé Broix; l'*Annuaire philosophique de la Gærresgesellschaft*, par l'abbé Gutberlet; la *Zeitschrift für Christliche Kunst*, par l'abbé Schnutgen; l'*Archiv für Christliche Kunst*, par l'abbé Keppler, etc. Je ne parle pas des revues exclusivement théologiques, qui sont, comme bien l'on pense, entre les mains du clergé. Il en est de même des revues de musique sacrée.

Schnettler, rédige (1872) la *Westphælische Volkszeitung* de Bochum; l'abbé Oberdörfer, la *Tremonia* (1876) de Dortmund; l'abbé Munzenberger, le *Dusseldœrfer Volksblatt* (1872); l'abbé Warrich, les *Wupperthaler Volksblætter* (1872) d'Elberfeld; l'abbé Thissen, le *Nassauer Bote;* l'abbé Bœddinghaus achète (1871) et transforme le *Westphælische Merkur* de Munster; l'abbé B. de Florencourt fonde (1873) la *Neisser Zeitung*, etc. Que d'autres noms à citer encore! Le vicaire journaliste s'appelait légion, et il avait toute la puissance d'une légion. L'abbé Dasbach, de Trèves, était à lui seul une armée. Il n'avait pas trente ans quand il créa une imprimerie et fonda deux journaux à la fois : la *Trierische Landeszeitung* et le *Paulinus Blatt*, qui tire aujourd'hui à trente-deux mille exemplaires. En 1884 il y en ajouta un autre, la *Sant Johanner Zeitung*, et trois ans plus tard un quatrième, la *Metzer Zeitung*. En même temps qu'il dirigeait et rédigeait ces feuilles, il poussa en 1877 à la formation de l'*Augustinus Verein*, une association qui a pour but de favoriser et de développer la presse catholique en Allemagne. C'est le *Presskaplan*, — le vicaire-journaliste — par excellence, un des hommes qui savent le mieux remuer un pays et transformer une population.

L'effet de cette activité prodigieuse du clergé ne se fit pas attendre. Le *Presskaplan* devint la terreur des libéraux et de la bureaucratie. On n'avait pas prévu que la persécution pourrait aboutir à ce résultat. Dès 1880, c'est-à-dire pendant les huit années du *Kulturkampf* aigu, le nombre des journaux catholiques prussiens s'éleva de 50 à 109. Il est aujourd'hui de 150!

La presse catholique est la gloire du clergé allemand, sa force aussi et son espérance! En tracer le tableau exact, c'est expliquer les évènements religieux des vingt dernières années, la fin du *Kulturkampf* et l'échec partiel du socialisme.

Dans toute l'étendue de l'empire d'Allemagne, les catholiques [1] disposent d'environ 450 organes : 420 à 425 rédigés en langue allemande, 17 à 18 en langue polonaise et 3 ou 4 en français [2]. Ce chiffre paraîtra surtout considérable si l'on songe que les catholiques ne forment que le tiers de la population totale (17 millions), et qu'en général ils ne sont pas favorisés du côté de la fortune. Il

[1] Tous ces journaux sont rédigés dans un esprit *vraiment catholique*; ce ne sont pas des journaux *vaguement conservateurs* ou respectueux du catholicisme. La preuve, c'est que des feuilles comme le *Vaterland* de Munich ne sont pas comprises dans ce nombre, bien que le rédacteur en chef, le Dr Sigl, se targue du nom de catholique.

[2] Ce sont : le *Lorrain de Metz*, le *Passe-Temps d'Alsace-Lorraine*, la *Revue catholique d'Alsace*, excellente revue provinciale dont le directeur, l'abbé Delsor, a su faire un organe d'une valeur sérieuse.

faudrait, à ce compte, que les catholiques italiens eussent près de 800 organes et les Français plus de 1000!

Sur les 450 feuilles catholiques, il y a environ 300 journaux politiques, dont *huit* paraissent *deux* fois par jour [1] et dont un très grand nombre sont quotidiens. Les autres paraissent une, deux, trois ou quatre fois par semaine. Inutile d'ajouter qu'ils ont tous le nombre de lecteurs voulus. Parmi ces journaux, il s'en trouve *neuf* qui ont de 20 000 à 50 000 abonnés. Ce sont :

Essener Volkszeitung (22 000 — 6 fois par semaine), *Kölnische local Anzeiger* (22 600 — 7 fois par semaine), *Christliche Familie* d'Essen (26 000 — hebdomadaire), *Paulinus Blatt* (32 000 — hebdomadaire), *Westphælisches Volksblatt* de Paderborn (21 000 — 7 fois par semaine), *Leo* de Paderborn (47 000 — hebdomadaire), *Schwarzes Blatt* de Berlin (20 000 — hebdomadaire), *Katholisches Volksblatt* de Stuttgart (37 000 — hebdomadaire), *Katholisches Volksblatt* de Mayence (20 000 — hebdomadaire).

J'en compte *seize* qui ont entre 10 000 et 20 000 abonnés :

Rheinisch-Westphælisch Volksfreund (10 500 — 6 fois par semaine), *Tremonia* (10 000 — 6 fois), *Munster Morgenanzeiger* (11 000 — 6 fois), *Neue Augsburger Zeitung* (16 000 — 6 fois), *Munchener Fremdenblatt* (12 000 — 14 fois par semaine), *Bayrischer Kurier* (16 500 — 7 fois), *Regensburger Anzeiger* (10 000 — 7 fois), *Katholische Volksbote* de Carlsruhe (12 000), *Katholisches Wochenblatt* de Bopfingen (15 000), *Wochenblatt* d'Augsbourg (17 000), *Eichsfelder Volksblætter* (13 500), *Essener Volksblatt* [2] (12 000), *General-Anzeiger* de Düren (13 000), *Volksfreund* de Strasbourg (17 000) [3].

La plupart des autres journaux ont de 4000 à 10 000 abonnés et, d'après une statistique publiée par Keiter il y a quelques mois,

[1] Ce sont : *Echo der Gegenwart*, d'Aix-la-Chapelle; *Deutsche Reichszeitung*, de Bonn; *Germania*, de Berlin; *Kœlnische Volkszeitung*; *Westphælische Merkur*, de Munster; *Munster Anzeiger*; *Fremdenblatt*, de Munich; *Schlesische Volkszeitung*, de Breslau.

[2] On remarquera que la ville d'Essen, — où se trouvent les célèbres usines Krupp, — a quatre journaux catholiques qui ont ensemble près de 80 000 abonnés; aussi l'esprit des ouvriers est-il encore très bon et, comme je le rappelais, le député du Centre a obtenu 23 600 voix, alors que le socialiste n'en a eu que 3000. Cette corrélation prouve amplement l'importance de la presse catholique.

[3] Tous ces chiffres ainsi que ceux qui suivent se rapportent au commencement de l'année 1890. Depuis lors, il y a eu partout des progrès réalisés. Comme preuve, je citerai l'exemple du *Paulinus Blatt* de Trèves. La statistique à laquelle sont empruntés tous ces chiffres marquait pour le *Paulinus Blatt* 28 000 abonnés. Aujourd'hui, c'est-à-dire dix-huit mois après, il compte 32 000 abonnés.

il n'en existe que 24 dont le nombre des abonnés soit au-dessous de 1000. La situation de la presse catholique est donc florissante dans toute l'acception du mot.

On évalue, — les renseignements sur lesquels se basent mes calculs sont absolument dignes de foi, — on évalue à plus d'un *million* le nombre actuel non seulement des lecteurs mais des *abonnés :* environ 656 000 en Prusse, 298 000 en Bavière, 70 000 dans le Wurtemberg, 38 000 dans le grand-duché de Bade, et ainsi des autres provinces. Il y a dix ans, — en 1880, — le chiffre des abonnés ne s'élevait encore qu'à 596 000. Il a donc doublé dans cet intervalle si court.

En dépit des pronostics des libéraux protestants, le progrès a été continu. Lorsque la persécution fut sortie de la période des violences, on prédisait que ce développement *factice* du journalisme catholique ne tarderait pas à disparaître. On espérait, en effet, que les lecteurs catholiques reviendraient paisiblement aux journaux comme la *Gazette de Cologne* et tant d'autres. Pour ces prophètes, la déception fut cruelle. Bien que la pacification religieuse eût gagné du terrain d'année en année, les familles catholiques restèrent fidèles à leur presse ultramontaine. On ne les vit pas, selon le mot énergique de l'Écriture, retourner à leur vomissement, c'est-à-dire aux journaux indifférents ou anticatholiques. A qui veut s'en convaincre, il suffit de consulter le tableau comparatif des feuilles cléricales en 1880 et en 1890.

En 1880, les catholiques allemands possédaient :

60 organes	paraissant	6	fois par semaine et au delà.
38	—	3	fois par semaine.
42	—	2	—
46	—	1	—

En 1890, nous trouvons tous ces chiffres bien grossis :

94 organes	paraissant	6	fois par semaine et au delà.
48	—	3	fois par semaine.
55	—	2	—
75	—	1	—

Si nous examinons en particulier chacun des pays de l'empire, nous voyons que ce progrès a eu lieu sur toute la ligne. Prenons par exemple, comme points de comparaison, deux contrées qui peuvent servir de types, la Prusse et le grand-duché de Bade.

En Prusse, le mouvement catholique était très prononcé en 1880 et, à la même époque, le sommeil de l'indifférence paralysait encore terriblement les populations badoises. Quelle a été la marche de la presse catholique dans l'une et l'autre durant ces dix années? Il y a eu progrès sensible dans les deux. Pour la Prusse,

le nombre des journaux quotidiens est monté de 27 à 50, celui des journaux paraissant 3 fois par semaine de 21 à 24, celui des journaux paraissant 2 fois de 33 à 46, et celui des journaux hebdomadaires de 43 à 53. Passons dans le grand-duché de Bade. En 1880, les catholiques badois n'avaient que 2 feuilles quotidiennes; ils en ont 6 à présent. Ils ont également créé 2 journaux paraissant 2 fois par semaine et 1 feuille hebdomadaire. Ainsi, leur presse politique est arrivée à 13 organes, de 5 qu'elle avait il y a dix ans. Elle a presque triplé.

Le mouvement ascensionnel n'a pas été moins sensible en Bavière, en Wurtemberg, en Alsace-Lorraine. Un seul pays fait exception, la grand-duché de Hesse-Darmstadt. En possession de deux journaux quotidiens il y a dix ans, les catholiques hessoisn'en ont plus qu'un aujourd'hui. S'ils ont *deux* journaux paraissant trois fois au lieu de n'en avoir qu'un, ils ont en revanche perdu une de leurs feuilles semi-hebdomadaires. Il y a donc une légère perte à enregistrer sous ce rapport — la seule en Allemagne — et voyez comme l'indifférence ou le relâchement momentané s'expie vite! La province de Hesse est la seule où les catholiques aient dû céder un mandat aux socialistes lors des dernières élections du Reichstag [1].

A ce développement rapide de la presse catholique devait correspondre — la chose était inévitable — une décadence parallèle de la presse neutre ou hostile à l'Eglise. Les centaines de mille abonnés qui venaient au clergé renonçaient par le fait même aux journaux qu'ils avaient tenus jusqu'alors. Plusieurs de ceux-ci moururent d'inanition, d'autres subirent des pertes sensibles. Ce revirement excita chez les libéraux une haine féroce contre le *Presskaplan*. Ni injures ni déboires ne lui furent épargnés. Dans l'espoir de le perdre, ils l'appelèrent *Hetzkaplan* — vicaire instigateur — essayant ainsi de jeter le discrédit sur sa personne et sur son œuvre. Rien n'y fit. Comme ils avaient le pouvoir de leur côté, la violence fut appelée au secours de la ruse et des manœuvres clandestines. Les procès-verbaux pleuvaient dans les salles de rédaction où le vicaire rédigeait tranquillement et courageusement ses articles ou ses manifestes. Les amendes étaient devenues son pain quotidien, et la prison le guettait au détour de chaque colonne de son journal. Si l'on connaissait le nombre de mois que les vicaires journalistes ont passé sous les verrous on serait stupéfié. « Nos rédacteurs, disait l'abbé Schædler au congrès de Coblenz,

[1] L'élection de Mayence est la contre-partie de celle d'Essen. A Essen, les catholiques ont une presse magnifique, et ils ont vaincu au scrutin du 20 février; à Mayence, il y a eu un mouvement de recul, et les élections ont mal tourné.

sont allés en prison. Hiver et été on leur a fait goûter la fraîcheur de Plœtzensee [1] et d'autres endroits charmants. Ils y ont fabriqué des cornets de papier et épluché des pois et des haricots; mais ils n'ont pas courbé le front, pas même devant l'homme qui faisait plier tout le monde. C'est là notre amour et notre joie! Toute notre reconnaissance aux vicaires journalistes ! » Il y a eu de ces vaillants qui chaque année revoyaient plusieurs fois la cellule que dans d'autres pays on réserve aux voleurs et aux assassins. Malgré ce régime d'une sévérité inouïe, ils n'ont pas tu une seule vérité qu'ils croyaient bonne à dire, ni étouffé une critique qui leur semblait nécessaire ou simplement utile. Quelques-uns y ont laissé la vie; j'en connais d'autres qui y ont ruiné irrémédiablement leur santé. Mais du moment qu'il s'agissait des intérêts de la religion, aucun sacrifice ne coûtait au *Presskaplan*, et il répétait chaque matin au gouvernement — fût-ce au péril de sa vie — le *Non licet* de l'Evangile.

Tant d'abnégation héroïque éveilla naturellement chez le peuple l'amour d'une cause si admirablement défendue. C'est ce qui explique en partie le revirement que je viens de signaler. A l'origine cependant, comme bien l'on pense, les choses n'allaient pas toutes seules. Les catholiques allemands, qui, il y a quarante ans, n'avaient que dix journaux, venaient de fort loin. La diffusion de la presse cléricale rencontra d'abord une opposition tacite dont il est aisé de se rendre compte. Si on voulait faire comprendre à certaines familles catholiques belges qu'au milieu des tristesses actuelles de l'Eglise il leur sied peut-être mal de lire et de payer des journaux comme le *Temps*, de préférer la *Revue des Deux Mondes* à quelque excellente revue catholique, de tenir, à côté d'une seule feuille catholique — on a d'ailleurs soin de ne pas la lire sous prétexte qu'elle est *ennuyeuse* — une série d'autres journaux légers, sceptiques, antireligieux, en un mot de faire vivre avec leur argent la presse hostile à leurs principes et de tuer par leur abstentionisme celle dont elles prétendent partager les idées, si un prêtre, dis-je, tentait une pareille démarche, il se heurterait sans doute à plus d'un obstacle et risquerait d'être renvoyé à ses chères études théologiques. En Allemagne, où la foi est très vive parmi les catholiques, la difficulté était moins grande, mais elle existait dans une certaine mesure. Il fallut combattre plus d'une habitude invétérée, forcer des portes qui se montraient réfractaires, expulser des hôtes qui tenaient la première place dans la maison.

Ici encore le clergé fut à la hauteur de sa mission. Les curés et les vicaires multipliaient leurs instances auprès de leurs parois-

[1] Célèbre prison.

siens pour les obliger à remplacer le journal libéral ou indifférent par des journaux franchement catholiques. Ils n'avaient de cesse qu'ils n'eussent introduit dans chaque foyer ce prédicateur courageux qui s'appelle le journal, prédicateur cent fois plus puissant que le prêtre en chaire, parce qu'il parle tous les jours, exerce une action continue, la seule efficace.

Ce que les démarches personnelles du clergé commençaient, les grands congrès catholiques s'efforçaient de le mener à bonne fin en faisant tomber les dernières hésitations. Chaque année, l'un des principaux discours de ces réunions est consacré à la presse, et c'est toujours un orateur très populaire qui se charge de rappeler aux congressistes leurs devoirs envers la presse.

A Fribourg (1888), pour ne citer que les derniers congrès, ce fut l'abbé Werber, le rédacteur de la *Freie Stimme* de Rodolfzell, qui parla du journalisme, et il eut dès le premier mot un succès énorme : « Je suis, dit-il, faisant allusion à son vaste embonpoint, je suis un exemplaire assez bien réussi du *Hetzkaplan* », et poursuivant sur le ton humouristique, il insinua à ses compatriotes badois une série de dures vérités. Sa voix ne cria point dans le désert. La même année, quelques mois après le congrès, trois nouveaux journaux[1] furent fondés dans le grand-duché de Bade et les journaux déjà existants virent tous augmenter le nombre de leurs abonnés.

Un curé westphalien, l'abbé Klagges, reprit l'année d'après le même thème au congrès de Bochum, et au mois de septembre dernier, l'abbé Schædler parla — au congrès de Coblenz — de la presse catholique comme on n'en avait jamais parlé.

Différentes de forme, de ton, de couleur, ces harangues se résument toutes en trois mots qui expriment un triple devoir : *Abonniren*, *inseriren*, *correspondiren*. Il faut *s'abonner* aux journaux catholiques et repousser la presse libérale. Les *annonces* jouent un grand rôle en Allemagne : on rappelle aux catholiques que c'est pour eux une obligation stricte d'envoyer leurs annonces à leurs propres journaux. Enfin, — et ce dernier point regarde spécialement le clergé, — tout curé est, suivant la parole de l'évêque de Lintz, le correspondant né de sa paroisse.

A ces avertissements, les avocats de la presse catholique en ajoutent un autre sur lequel ils insistent encore davantage. Ils mettent en garde contre la *presse neutre*, *die farblose Presse*, la presse incolore. On trouve en Allemagne une foule de journaux qui

[1] *Echo von Baden-Baden* (1888), *Neues Mannheimer Volksblatt* (1889), *Linzgaubote* (1889). Tout récemment, dans son numéro du 28 avril 1891, la *Germania* de Berlin rapportait une correspondance du grand-duché de Bade qui signalait de nouveaux progrès de la presse catholique.

affectent de n'être pas hostiles au Saint-Siège, qui, pour attirer la clientèle catholique, n'hésitent même pas à faire de temps à autre l'éloge du Pape ou de Mgr Kopp, le prince-évêque de Breslau. Ces loups qui se cachent sous la toison de l'innocente brebis, sont plus dangereux que les ennemis déclarés. Le premier péril de cette presse *neutre* est, comme le disait l'abbé Schädler, « d'enlever la lumière, l'air et la nourriture à la presse catholique ». On entretient un ennemi déguisé et on condamne à mort « un champion qui défendait nos intérêts religieux ». Ce n'est pas tout. Au fond, ce journal *neutre* n'est neutre qu'en apparence, et à l'heure des élections il jettera son masque et combattra hardiment le candidat catholique. Sa tactique est très simple. Il élimine d'abord le concurrent catholique qui meurt faute d'abonnés; une fois seul maître de la place, il endort la vigilance de ses lecteurs en parlant sans cesse du rétablissement complet de la paix religieuse. Arrivent les élections; le peuple, persuadé que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, donne sa voix à n'importe qui et ne se soucie plus du Centre.

La presse *neutre* est une des dernières formes du *Kulturkampf*. On essaie d'assoupir et d'enivrer la garnison pour pénétrer dans la citadelle. Le clergé s'en aperçoit et de là cette campagne vigoureuse dirigée contre les journaux incolores aux congrès et dans les autres réunions publiques. Le cri de ralliement contre cet ennemi est le même que celui qu'on a poussé contre la presse antireligieuse et immorale : « A la porte, ce poison ! et remplacez-le par son antidote ! »

Il y a quelques années, un publiciste libéral disait que la presse catholique était une musique militaire derrière laquelle les troupes cléricales étaient obligées de marcher au pas. La comparaison n'est pas faite pour déplaire au *Presskaplan*. Son ambition est en effet d'entraîner tout le peuple catholique derrière la fanfare retentissante de ses 450 journaux et il réussira. Qu'il y ait encore des progrès à réaliser, la chose est certaine. L'abbé Schädler l'a reconnu. « Malheureusement, disait-il à Coblenz, il est encore plus d'une maison catholique empestée par un mauvais journal. On cède à la force inerte de l'habitude; puis on veut avoir l'air d'être dans le mouvement, sans compter l'attrait d'un feuilleton pimenté qui chatouille agréablement les mauvais instincts !

Cette dernière résistance finira aussi par être brisée comme les autres, et au congrès de Munich, c'est encore l'abbé Schädler qui a indiqué la marche à suivre. Il concluait son discours en ces termes : « Serrons les rangs, les volontaires en tête, et soutenons notre presse catholique de tous nos efforts, *durch dick und dünn*! » C'est

grâce à l'emploi persévérant de ce moyen que la presse catholique d'Allemagne *a triplé en vingt ans* et est devenue la première presse cléricale du monde, un instrument de règne d'une force incalculable, un objet d'envie même pour des pays qui portent le titre glorieux de Monarchie apostolique ou de Fille aînée de l'Eglise!

*
* *

Il y a quelques mois, la *Christliche Welt*, une revue protestante, laissait échapper cet aveu significatif : « Le domaine de l'Église évangélique est la vraie patrie de la démocratie sociale », et au lendemain des élections du Reichstag, le libéral *Berliner Tagblatt* reconnaissait que « jusqu'ici les vagues du socialisme se sont brisées contre le roc de l'Église catholique. »

Jamais hommage plus éclatant ne fut rendu par des adversaires à l'influence conservatrice du catholicisme. Nous venons de voir que cet hommage est pleinement justifié par le résultat des élections du Reichstag. Les provinces ultramontaines, même très industrielles, ont résisté à la propagande socialiste, alors que plus de soixante districts protestants[1] ont été fortement entamés par les idées révolutionnaires. Cette différence, je crois l'avoir suffisamment montré, a son explication d'une part dans la fécondité des principes chrétiens et de l'autre dans le rôle politique et social du clergé catholique qui sait traduire en actes les enseignements sublimes de l'Évangile. Comme le disait la *Kreuzzeitung* : « L'Église catholique s'entend mieux que le protestantisme à faire l'éducation du peuple et elle exerce même sur les classes élevées une action très grande. » Il ne me déplaît pas de pouvoir formuler cet éloge et cette critique avec les paroles mêmes d'un journaliste protestant. L'un et l'autre en acquièrent plus de valeur à nos yeux en même temps qu'ils ferment la bouche à nos détracteurs.

Victorieuse pour le présent, l'Église catholique saura-t-elle rester maîtresse de ses positions dans l'avenir et le socialisme ne parviendra-t-il pas à forcer ses retranchements? Il y a un demi-siècle on a raconté « *comment les dogmes finissent* », et ces mêmes dogmes sont aujourd'hui plus vivants et plus forts que toutes les philosophies du monde pour assurer le maintien de la paix sociale. Sans être prophète, on peut prévoir que la pratique du christianisme sera également dans les temps futurs l'unique solution des graves problèmes qui troublent et inquiètent notre

[1] Il s'agit ici, comme dans tout ce qui précède, non pas du protestantisme en tant que confession chrétienne, mais du protestantisme négatif, incrédule, qui ne croit plus à la divinité du Christ. Malheureusement c'est celui de l'immense majorité des protestants d'Allemagne.

époque. Ce que l'on peut affirmer, en tout cas, c'est que l'Église catholique a fait ses preuves en Allemagne, en plein dix-neuvième siècle, et qu'elle les fera partout où son activité bienfaisante pourra se déployer librement. L'instruction à outrance, les réformes libérales, le système des assurances ouvrières imaginé par Bismarck, tous ces palliatifs du rationalisme contemporain n'ont servi qu'à éveiller des appétits inassouvissables et à hâter l'épanouissement du socialisme. Nous assistons à la banqueroute sociale de la philanthropie sans foi et de la morale sans Dieu. En s'éloignant du christianisme, l'État moderne a fait fausse route. Le peuple, qui ne croit plus en Dieu, se dresse de toute sa hauteur pour demander une autre répartition des biens de la terre, et l'État n'a presque rien à lui offrir. Qu'est-ce en effet qu'une augmentation de salaire, une diminution des heures de travail, une pension plus ou moins dérisoire, quand il s'agit de calmer des convoitises démesurément grandies par le spectacle du luxe et des plaisirs les plus effrénés? Un gouffre ne se comble pas avec quelques grains de sable! Otez Dieu et la justice de la vie future, et la révolution sociale est la conséquence forcée de notre situation économique, qui présente le contraste douloureux de l'extrême richesse et de l'extrême pauvreté.

Pour échapper à cette conséquence, il faut un médiateur qui impose la charité inépuisable aux uns et prêche la douce résignation aux autres. Ce Médiateur, nous le connaissons; c'est le Christ qui a maudit le mauvais riche et vécu pauvrement dans l'échoppe d'un ouvrier de Nazareth. Celui-là seul empêchera les millions de prolétaires de se ruer sur la société, qui a dit aux pauvres : « Venez à moi vous tous qui vous fatiguez au travail et portez un fardeau, et je vous ranimerai. Prenez mon joug, il est doux et mon fardeau est léger. »

Nous avons beau nous raidir, il n'y a qu'une solution possible à la question sociale; c'est l'admirable *Sermon sur la montagne*, et il faut ajouter que l'Église catholique seule a su et sait faire accepter au prolétariat ce mystère des Béatitudes qui met, en quelque sorte, dans le sacrifice et la souffrance d'ici-bas, la condition de la félicité éternelle : « Bienheureux ceux qui sont pauvres, ceux qui pleurent, qui ont faim et soif, qui sont pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu[1] ! »

L'abbé A. Kannengieser.

[1] Je n'ai pu qu'effleurer le rôle *social* du clergé allemand. J'y reviendrai dans un article spécial où je montrerai ce que ce clergé fait pour l'ouvrier industriel, pour le paysan, pour l'artisan.

LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

MANCINI, DUC DE NIVERNAIS

L'an dernier, à pareille époque, nous avons publié quelques fragments du premier volume de l'étude de M. Lucien Pérey sur le duc de Nivernais. Le second volume va paraître prochainement et nous avons la bonne fortune d'en offrir à nos lecteurs quelques chapitres inédits, où se retrouvent tout le charme élégant et tout le talent délicat de l'auteur. C'est de l'histoire, et pourtant on dirait un gracieux pastel du dix-huitième siècle.

Nous avons choisi l'époque la plus mouvementée de cette seconde partie de la vie du duc, c'est-à-dire celle qui précède immédiatement et qui suit la Révolution. Elle présente des contrastes frappants.

La façon calme, sereine et courageuse avec laquelle Nivernais a traversé, à quatre-vingts ans, la terrible période de la Terreur, s'oubliant lui-même pour s'occuper sans cesse des autres, donne la plus haute idée de son caractère et sera, comme le dit Sainte-Beuve, sa gloire et son mémorable souvenir.

Nous commencerons par quelques pages sur la fin du règne de Louis XV et le commencement de celui de Louis XVI.

A dater de la mort de son père (le duc de Nevers), M. de Nivernais commença à se retirer peu à peu de la cour, mais sans affectation, et en continuant à remplir avec exactitude les devoirs officiels que son rang lui imposait. Il estimait avoir largement payé sa dette à la patrie et au roi par ses trois ambassades; et il pensait avoir le droit de se livrer sans contrainte à ses goûts d'art et de littérature, suivant en cela sa véritable vocation.

La cour avait changé; bon nombre de ses anciens amis étaient morts ou n'y figuraient plus, et l'entourage intime du roi, sauf les Choiseul, lui était presque étranger. Il préféra donc sagement jouir de la grande existence que lui procuraient son rang et sa fortune, et bientôt son vaste hôtel de la rue de Tournon devint le rendez-vous de la société la plus nombreuse et la mieux choisie de Paris. Le duc avait acheté cette demeure princière après son retour de Rome, en la faisant restaurer et décorer entièrement. Cet hôtel

avait été jadis la demeure de Concini, maréchal d'Ancre, tué dans le Louvre le 24 août 1617. Après la mort de ce favori de Marie de Médicis, son hôtel fut livré au pillage, mais sans être détruit. Louis XIII, à son retour de Savoie en 1629, alla loger dans cet hôtel qu'il préférait au Louvre à cause de sa proximité du Luxembourg qu'habitait la reine, sa mère [1].

Ce fut de Peyre l'aîné, architecte du roi, que M. de Nivernais chargea de la décoration de son hôtel. On entrait d'abord dans une vaste cour sur laquelle était la principale entrée; le rez-de-chaussée se composait du cabinet de travail du duc, qui était un grand salon ayant vue sur la cour et le jardin; douze tableaux de maîtres ornaient ce cabinet attenant à une magnifique bibliothèque; d'autres pièces, telles que petit salon et chambres à coucher destinées à des amis, complétaient le rez-de-chaussée. On montait au premier étage par un superbe escalier et l'on pénétrait dans le grand salon qui était une merveille de goût et d'exécution. Il se divisait en huit arcades séparées par des pilastres d'ordre corinthien; deux arcades occupaient chaque côté du salon, et l'espace carré existant entre les deux arcades était rempli par d'immenses arcades; deux arcades formant croisées donnaient sur le jardin qui s'étendait jusqu'à la rue Garancière; les arcades en face des fenêtres les répétaient en glaces, les autres servaient d'encadrement aux quatre portes. Au-dessus de l'entablement régnait une corniche décorée d'entrelacs de lauriers qui supportaient la voussure du grand plafond; elle était richement décorée de sculptures exécutées par Cauvet. Dans les quatre angles étaient des faisceaux portés par des enfants qui avaient pour fond des manteaux ducals; au-dessus de chaque côté du plafond ladite voussure était censée percée à jour. Le ciel et le sujet du plafond, peints par du Rameau, peintre du roi, représentaient des Amours jouant avec des colombes; il se continuait dans ses percements, ce qui lui donnait plus d'étendue. A l'aplomb de chacune des arcades dans la voussure, était un œil-de-bœuf supporté par des aigles qui, ainsi que les faisceaux, faisaient partie des armoiries du duc. Les quatre saisons étaient représentées en bas-relief sur les portes; les aigles et les torchères qui figuraient dans les angles étaient de Berruer, sculpteur du roi; tous les ornements des boiseries étaient dorés avec une richesse inouïe.

La salle à manger suivait le salon en enfilade, et sa forme originale la faisait remarquer; carrée par le bas, le haut des panneaux

[1] Après la mort du duc de Nivernais, l'hôtel fut occupé par le conseiller d'Etat chargé du contentieux des domaines nationaux; il sert aujourd'hui de caserne de gendarmerie et porte le numéro 10.

était octogone comme le plafond; huit colonnes doriques en marbre grillote la décoraient; les entre-colonnements des deux extrémités de la salle étaient censés ouverts avec balustrade en bas, et remplis par de très grands paysages ornés de fabriques d'architecture peints par Robert. Trois croisées donnaient sur la cour et deux sur le jardin. La partie qui faisait face à la croisée du milieu sur la cour était occupée par un grand poêle en belle faïence italienne à reliefs; la salle de billard fort grande et bien décorée servait aussi de salle de spectacle et de concert; le fond était disposé de manière à y placer facilement un petit théâtre avec décors et rideau. Deux grands tableaux, peints par Julien de Parme, occupaient les plus grands panneaux; trois tableaux de ruines, de Robert, complétaient la décoration.

La duchesse avait d'autres goûts que ceux de son mari, mais elle était aussi magnifique, pour employer une expression du temps; elle aimait les belles tentures et les riches ameublements; sa chambre en gros de Tours blanc à fleurs naturelles avec des ornements brochés d'or, sa courte-pointe et les rideaux intérieurs de son lit, en point de Venise, ainsi que sa toilette, étaient superbes.

On remarquait les bras, les feux et les flambeaux en bronze doré et ciselé avec la dernière finesse; la pendule et les candélabres en marbre blanc, montés en bronze doré; ces derniers représentaient un groupe d'Amours portant un bouquet de hautes fleurs de lis, et la pendule, une Vénus endormie entourée d'une nichée d'Amours veillant sur son sommeil.

Le duc avait eu sa part des merveilleux objets d'art laissés par Mazarin, parmi lesquels figuraient entre autres des vases du Japon d'une rareté excessive, montés *en or;* la pendule de voyage du cardinal, derrière laquelle, en poussant un ressort, on faisait apparaître le portrait d'Anne d'Autriche[1]. Le duc possédait également deux superbes portraits de Mazarin.

C'est dans cette magnifique demeure que le duc et la duchesse se plaisaient à réunir la meilleure compagnie de Paris. On y rencontrait le prince et la princesse de Beauvau, la princesse de Monaco, la comtesse de Boufflers et son fils, le spirituel chevalier; la maréchale de Mirepoix, les Ségur, les Castellane, les Brissac, les Choiseul, les Praslin, la belle comtesse de Brionne, Mme de Cambis, le marquis d'Entraigues, un grand nombre d'évêques et de prélats qui faisaient partie intégrante du plus grand monde, tels que le cardinal de Bernis, l'archevêque de Bourges, l'archevêque d'Aix, oncle de Mme de Rochefort; l'abbé de Luzine, intime de la maison;

[1] Cette pendule appartient aujourd'hui au marquis de Mortemart.

l'abbé Barthélemy, directeur du cabinet des médailles, puis tous les littérateurs connus de l'époque, de Saint-Lambert à Beaumarchais, sans compter les académiciens confrères du duc.

Les réceptions de la rue de Tournon étaient de deux sortes ; il y avait, trois fois par semaine, des réunions intimes auxquelles les nombreux amis de la maison venaient sans invitation. Puis les fêtes priées, tels que concerts et représentations dramatiques. Tous les contemporains ont conservé un souvenir délicieux des premières; les jeunes gens mêmes s'y plaisaient si fort que, pour y assister, ils manquaient volontiers une partie de plaisir mieux faite en apparence pour leur âge; la conversation en faisait tous les frais, et le comte de Ségur écrivait, vingt ans après : « Aucun livre n'aurait pu m'apprendre ce que me faisait connaître, en peu de conversation, le duc de Nivernais sur la finesse du tact, sur les nuances de la grâce, sur la délicatesse du goût... Aussi distingué par cette délicatesse de goût et par l'urbanité de son ton que par la finesse et les agréments de son esprit, il savait allier la noblesse de l'antique cour à l'esprit philosophique de la nouvelle; il réunissait en lui l'image et l'esprit de deux siècles différents. Il exerçait une grande influence sur le ton de ce qu'on appelait la bonne compagnie. »

Si ces spirituels et attachants entretiens n'ont pu nous être conservés, une compensation nous reste, Nivernais a écrit quelques pages sur l'usage de l'esprit dans la conversation et dans la société [1], les observations qu'il fait, si justes et si fines, les préceptes qu'il donne, si délicats et si élevés, nous font comprendre toute l'importance qu'on attachait à l'art charmant de la causerie. Il le prend de très haut, comme nous allons voir, et il arrive à caractériser les défauts et les qualités de la conversation, après avoir posé la politesse comme base de toute relation de société.

Nous le laissons parler :

« Tout le monde est tenu d'apporter, dans la conversation, le désir de plaire et de s'instruire. Ceux qui ont de quoi s'éclairer, de quoi amuser les autres, sont tenus d'apporter leurs lumières, leurs talents, leurs grâces, à la masse commune; mais personne ne doit y apporter ses défauts; c'est pour s'enrichir mutuellement par la

[1] Cet essai sur l'usage de l'esprit est divisé en trois parties : 1° de l'usage de l'esprit dans la société; 2° de l'usage de l'esprit dans la solitude; 3° de l'usage de l'esprit dans les affaires. Ces trois lettres forment un véritable code à l'usage d'un homme du monde à cette époque, et le modèle que propose Nivernais à un jeune gentilhomme est à coup sûr celui qu'il a suivi lui-même dans le cours de sa longue carrière. Ces lettres sont écrites dans la langue la plus élégante et la plus correcte du dix-huitième siècle.

communication de leurs bonnes qualités respectives, ce n'est pas pour commercer de leurs défauts que les hommes s'assemblent.. L'esprit, l'air, et le ton avantageux, dogmatique, décidant, disputeur ou frivole, doivent en être bannis; il y faut une honnête confiance, une assertion modeste, une discussion tranquille et polie, une légèreté décente. Tels sont les *ingrédients* qui composent ce qu'on appelle le ton de la bonne compagnie, le bon ton...

« Il y a des défauts plus ou moins insupportables dans la conversation. La frivolité, par exemple, qui n'est qu'un excès de la lègèreté, est plus pardonnable que l'orgueil. On ne doit pas, dans la conversation, s'occuper de soi, on doit s'occuper des autres... Nous apprenons aux enfants qu'il est impertinent de traverser un cercle pour aller prendre la première place et qu'il ne faut même accepter qu'avec des témoignages de modestie celle qu'on nous force de prendre, à moins qu'elle ne soit la dernière. Cette attention à régler sur des convenances de distinction et de politesse notre place matérielle dans la compagnie de nos semblables est la figure de l'attention que nous devons avoir à ne pas nous assigner à leurs yeux une supériorité de talents ou de lumière qui est bien plus choquante encore que celle des rangs.

« La supériorité du rang n'est qu'un avantage de la fortune; elle est convenue, reconnue et, par conséquent, elle ne blesse personne. En France, tout le monde cède la première place à un prince du sang, mais on ne lui cède pas le premier mérite; il a droit à la préséance du siège, il a droit au respect de ceux qui l'entourent, mais il n'a pas droit à leur sentiment, à leur admiration.

« Les hommes sont restés dans l'état d'égalité naturelle, en tout à ce quoi les lois et les conventions de la société n'ont pas formellement dérogé pour l'utilité commune; ainsi la conversation, qui n'est qu'un commerce de pensées et sentiments, doit être libre, parce que les opinions, les sentiments sont libres, et qu'aucune loi n'en a éteint ni pu éteindre la liberté. Il est donc contre le droit commun qu'un individu s'attribue dans la conversation une espèce d'empire, qu'il y dogmatise avec un ton d'autorité et qu'il prétende contraindre l'attention : cette tyrannie est insoutenable. »

Cette dernière partie de la citation et le principe d'égalité que nous y trouvons si clairement énoncé, semble fort curieux sortant de la plume d'un duc et pair de l'ancien régime. On trouvera plus d'un exemple de cette libérale façon de penser dans les autres écrits du duc, qui décèlent non seulement un véritable talent d'écrivain, mais une finesse d'observation, une justesse de jugement et une hardiesse de principes mêlée à une soumission complète, à certains

préjugés et à certaines habitudes du temps qui forment un ensemble extrêmement original et utile à étudier au point de vue des mœurs du dix-huitième siècle.

Voyons comment il va traiter un sujet infiniment plus scabreux et plus délicat : celui des rapports d'un courtisan avec la maîtresse du roi. C'est là que se présente le contraste dont nous venons de parler.

« Les ministres ne sont pas toujours les seuls à qui on soit dans le cas d'avoir des grâces à demander. Les rois placent leur confiance comme il leur plaît, et quelquefois ils la placent dans une femme. Cette femme alors n'est pas ministre, mais elle est plus que ceux qui le sont; et spécialement elle a dans son partage le département des grâces. Cette femme, quelle qu'elle puisse être, soit la reine, soit une princesse du sang, soit la maîtresse du roi, oblige les courtisans à peu près aux mêmes égards pour elle, quoique, selon la différence des états que je viens de nommer, les hommages extérieurs et le respect intérieur ne soient pas les mêmes. Dès que cette femme est le canal des grâces, c'est à elle qu'il faut s'adresser pour les obtenir, et il est bon d'examiner comment il faut se conduire en ce cas, qui n'est pas trop rare.

« Les femmes qui se mêlent d'affaires aiment qu'on traite vis-à-vis d'elles comme on traiterait vis-à-vis du ministre le plus grave et le plus consommé. Il serait maladroit d'avoir l'air de craindre de fatiguer leur attention, et de vouloir leur épargner des détails trop secs ou trop compliqués. Il semblerait par là qu'on se défiât de leur capacité, et qu'on voulût les faire souvenir qu'elles sont femmes. Il faut donc bien se garder de prendre avec elles le ton léger, de quelque galanterie qu'on l'accompagne. Il faut leur parler aussi sérieusement qu'à un chancelier, et leur mettre sous les yeux toutes les circonstances de l'affaire dont on parle, observant avec soin de ne jamais avoir l'air de ménager leur attention; quoique, à vrai dire, il soit bon de la ménager sans que cela paraisse. Il est essentiel de ne pas les ennuyer, de ne pas leur paraître pesant. Il n'est pas moins essentiel de leur paraître solide quand on parle affaire : on leur donne par là bonne opinion de soi, et, ce qui est encore plus utile, on leur donne bonne opinion d'elles-mêmes. Nous ne sommes jamais disposés plus favorablement qu'en faveur de ceux qui nous rendent contents de nous, qui nous rehaussent dans notre propre estime. La moindre étude du cœur humain fait sentir cette vérité; et c'est probablement cette observation si aisée à faire qui a donné naissance à la flatterie.

« On est accoutumé à flatter les femmes : c'est un moyen de leur plaire que les hommes les plus honnêtes se permettent. Je ne suis

pas assez sévère pour proscrire entièrement cet usage dans le commerce ordinaire du monde; mais quand une femme est devenue un ministre, quand elle est la dispensatrice du bien et du mal dans une cour, elle perd tous ses droits naturels à la flatterie, qui tiendrait alors à la bassesse. Le grand écueil de la vie des courtisans c'est l'apparence de la bassesse, et cet écueil n'est nulle part aussi dangereux qu'autour de la favorite du roi. C'est donc là qu'on doit s'interdire tout ce qui pourrait s'interpréter comme bassesse, et par conséquent toute flatterie. Mais il est permis de chercher à plaire; il est permis de se rendre aimable, et même intéressant. »

Le duc, sans doute, avait mis à profit ses préceptes vis-à-vis de Mme de Pompadour, mais le rôle de courtisan allait devenir plus difficile à l'égard de Mme Du Barry, la nouvelle favorite dont l'étoile commençait à poindre.

Depuis la mort de Mme de Pompadour, on n'avait connu aucune maîtresse en titre auprès du roi. On avait parlé même avant cette époque d'une Mlle de Romans dont le roi avait été fort épris et dont elle avait eu un fils. Mais cette inclination passagère n'eut pas de suite et l'on croyait généralement à la cour et à Paris que Louis XV en avait fini avec les favorites déclarées.

Les chagrins successifs qu'il venait d'éprouver en si peu d'années, la perte du dauphin, la mort de la dauphine et de la reine, auraient dû, en effet, tourner l'esprit du roi d'un côté plus sérieux, et les complications d'une politique de plus en plus difficile et sombre auraient pu suffire à l'absorber. Il n'en fut rien et à peine un an après la mort de la reine, une nouvelle beauté, de l'origine la plus vulgaire, fut présentée au roi et devint promptement en pleine possession d'une faveur marquée.

Ce fut en février 1769 qu'on commença à parler de Mme Du Barry. Les bruits les plus fâcheux couraient sur sa jeunesse et ses antécédents; ils étaient plus ou moins fondés; l'on prétend qu'en tout cas ils étaient fort exagérés [1]. Mais le public prit, dès l'abord, fait et cause contre elle. Il avait assez du règne des favorites et, pendant les cinq ans qui venaient de s'écouler depuis la mort de Mme de Pompadour, on s'était habitué à la pensée que le roi, âgé de cinquante-neuf ans, avait enfin renoncé à donner un exemple scandaleux. L'avènement de Mme Du Barry fut donc fort mal accueilli, même à la cour et parmi les courtisans les plus dévoués au roi. Le duc de Richelieu lui témoigna une froideur glaciale, ainsi que le prince de Beauvau, le plus grand nombre des femmes de la cour, surtout celles qui faisaient partie du service de Mesdames.

[1] Voir l'ouvrage, très intéressant d'ailleurs, de M. Vatel, mais qui, à notre avis, réhabilite beaucoup trop son héroïne.

Dès la fin de février, on chantait le couplet suivant sur son origine :

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde,
En vain la duchesse en rougit
Et la princesse en gronde,
Chacun sait que Vénus naquit
De l'*écume* de l'onde.

Le 10 juillet 1769, le voyage de la cour à Compiègne fut signalé par un incident qui mit le roi fort en colère et qui montre le mépris du public pour la nouvelle favorite.

Lorsqu'on présenta au roi la liste des dames qui avaient fait partie du voyage l'année précédente, il en fit rayer trois : la comtesse de Brionne, la comtesse d'Egmont et la duchesse de Gramont, propre sœur du duc de Choiseul, alors premier ministre. Les deux premières de ces dames jouissaient d'une incontestable réputation de beauté, et la troisième, femme de beaucoup d'esprit et sœur d'un des hommes les plus influents, ne pouvaient s'attendre à une semblable exclusion qui ressemblait fort à un affront. Ces dames, paraît-il, au moment de la présentation de Mme Du Barry à la cour, lui témoignèrent ouvertement le dédain qu'elles éprouvaient pour elle; le roi, qui n'était pas habitué à une pareille attitude vis-à-vis de ses précédentes maîtresses, s'en fâcha et voulut les en punir. Le public prit fait et cause pour les trois exilées, et il parut une gravure fort bien faite qui représentait ces trois dames sous la figure des trois Grâces avec leurs attributs; elles s'enfuirent effrayées à l'aspect d'une beauté d'un tout autre genre, dont les habits en désordre et l'expression voluptueuse sont moins d'une Grâce que d'une bacchante. La gravure la désignait sous un anagramme grossier. Cette épigramme licencieuse eut un succès fou, quoiqu'on ne se la montrât que dans le plus grand secret.

En novembre 1769, pendant le séjour de la cour à Fontainebleau, Mlle Arnould manqua d'une façon si éclatante à Mme Du Barry que celle-ci s'en plaignit au roi, qui ordonna de conduire Mlle Arnould à l'hôpital pour six mois. Mais la comtesse Du Barry, redoutant l'effet que produirait cette punition sur le public en le privant si longtemps de son actrice favorite, demanda elle-même au roi de rétracter son ordre, ce qu'elle n'obtint qu'avec peine, car Louis XV était piqué au vif de tous les traits et les impertinences qui pleuvaient sur sa maîtresse. Mlle Arnould reparut à l'Opéra quelques jours après son aventure; elle joua comme un ange et le public lui fit un accueil enthousiaste [1].

[1] La célèbre Mlle Raucourt, qui avait remplacé Arnould à Fontainebleau,

On plaisantait sur la favorite, même dans le peuple.

Il y avait au Luxembourg, en 1769, une pimpante portière, fort en embonpoint et possédant un répertoire inépuisable de langage poissard. Quand le roi prit Mme Du Barry, on fit courir le bruit qu'il se plaisait à l'entendre jurer. « Ma foi! dit la belle David, puisqu'il ne lui fallait que cela, que ne me prenait-il, moi? Je me flatte de mieux jurer qu'elle. » — « Effectivement, je lui aurais donné la pomme, ajoute Mirabeau en contant cette histoire à Mme de Rochefort. »

Le duc et la duchesse de Nivernais se tinrent fort à l'écart de Mme Du Barry, ce qui ne leur fut pas difficile. Sauf les obligations imposées par son rang et par ses charges de lieutenant général de Lorraine et du Barrois et son duché de Nevers, le plus beau fief du royaume, le duc n'était astreint par aucune fonction à se montrer à la cour. Il faisait l'apparition nécessaire aux voyages de Fontainebleau et de Compiègne, se présentait à Versailles comme les convenances l'exigeaient, mais ne faisait plus partie de l'intimité du roi.

On remarquera que si Mme de Cossé et sa fille font partie de la fête, il n'est point fait mention de M. de Cossé. Il est nécessaire, pour bien comprendre la situation, de remonter un peu en arrière.

Les premières années du mariage de Mme de Cossé avaient été heureuses; sa jolie figure, sa grâce et son esprit semblaient avoir conquis le cœur de son mari, et sa gaîté — dont parlent souvent Mme de Rochefort et M. de Nivernais dans leurs lettres — prouve qu' « elle portait fort légèrement le fardeau de l'existence ». Plus tard, les difficultés commencèrent à naître, grâce à l'influence de Mme Du Barry, qui devait empoisonner la vie de la pauvre Mancinetti.

avait beaucoup plu à Mme Du Barry. Cette belle comtesse lui demanda ce qu'elle aimait le mieux, ou de trois robes pour son usage, ou d'un habit de théâtre. L'actrice lui répondit que, puisque la comtesse lui en laissait le choix, elle préférait l'habit de théâtre, dont le public profiterait aussi. (*Mémoires secrets*, p. 302, t. VI.)

On voit, par le compte de ses fournisseurs, que dès le 14, Lenormand, son marchand de modes, apportait chez elle « l'habit destiné à Mlle Raucourt, dont le prix était de 6662 livres ».

Voici comment cet article est porté dans le mémoire de Lenormand, Prosper Ledru et Cie, de Paris :

« 4 janvier 1773.

« Habit de Mlle Raucourt : fond d'argent, rayé d'or, broché or bridé (*sic*); beau bouquet en soie et chenille nue; rebrodé en paillette et paillon; émaillé rubis et vert très riche, à 192 francs. . . . . 3849 livres.

« Suite de l'habillement, etc. . . . . .

Total. . . . . 6600 livres.

« Par évaluation. »

Nous avons vu avec quelle peine Louis XV était parvenu à faire accepter sa maîtresse à une partie de la cour. La dauphine avait à bon droit Mme Du Barry en horreur et ne pouvait se plier aux désirs du roi, qui aurait voulu qu'elle parlât quelquefois à sa favorite. Le dauphin ne lui témoignait pas moins d'aversion. On trouve des détails fort curieux là-dessus dans la correspondance de Mercy d'Argenteau, qui ne se gêne point pour blâmer Marie-Antoinette et attribuer la résistance à l'influence de Mesdames. On est saisi de surprise en voyant Marie-Thérèse elle-même conseiller à sa fille une attitude différente vis-à-vis de la maîtresse de son grand-père.

En septembre 1771, il s'agissait de nommer une dame d'atours à la dauphine, le choix appartenait au roi. Marie-Antoinette lui dit : « Papa, j'espère que vous me donnerez quelqu'une de mes dames [1]. — Non, sûrement, répondit le roi, et je compte que vous recevrez mon choix avec respect. » La dauphine, fort inquiète, ne douta pas que le roi ne lui donnât Mme de Valentinois, ou Mme de Montmorency ou Mme de Laval, toutes trois acquises à Mme Du Barry. Le lendemain au soir le roi écrivit à la dauphine qu'il avait choisi Mme de Cossé, fille du duc de Nivernais; il chargeait Marie-Antoinette de le lui annoncer, car il n'en avait fait part à personne. Elle fut enchantée de ce choix, quoique M. de Cossé passât pour être fort bien avec la Du Barry, mais elle savait que Mme de Cossé s'était tenue depuis deux ans à l'écart de la cour et ne partageait point les sympathies de son mari. Seulement elle craignait que la duchesse, qui était fort occupée de ses enfants, ne voulût point accepter cette charge.

Elle le fit cependant, soit pour complaire à son mari, soit par déférence pour la dauphine, « qui la fit fort presser par M. le duc de Nivernais auquel elle s'adressa pour la décider. »

A l'automne de 1772, pendant le voyage de Fontainebleau, le duc de la Vrillière voulut faire sa cour au roi en donnant à souper à Mme Du Barry, il eut l'idée inconvenante d'engager à cette occasion les dames de Mme la dauphine et entre autres la duchesse de Cossé, qui refusa de s'y rendre; rien ne pouvait déplaire davantage à la dauphine que de voir ses dames d'honneur figurer à un souper donné à la favorite. Le refus de la duchesse de Cossé fit grand bruit : « Il en résulta des reproches amers à son mari; on exigea qu'il usât d'autorité vis-à-vis de sa femme, et ne sachant comment se tirer d'affaire, car elle ne voulut point céder, il s'excusa en assurant qu'elle agissait ainsi par les ordres de Mme la dauphine [2]. » Le duc partit le surlendemain de cette affaire pour Paris,

[1] C'est-à-dire une de ses dames du palais.

[2] Correspondance de Mercy d'Argenteau avec Marie-Thérèse.

d'où il écrivit à sa femme une lettre pressante dans laquelle il exigeait d'elle « de témoigner à la comtesse toutes sortes d'attentions et *de ne se refuser à rien de ce qui pourrait lui plaire.* »

La duchesse de Cossé répondit : « Qu'en prenant possession de sa charge de dame d'atours, elle était allée voir la comtesse Du Barry, mais qu'après cette démarche elle n'en ferait aucune qui pût la faire regarder comme étant de la société de la favorite; que jamais elle ne s'y résoudrait et qu'elle préférait remettre la démission de sa place à l'instant même. »

On voit donc que, dès ce moment-là, Mme de Cossé se mit en hostilité déclarée vis-à-vis de la maîtresse du roi. S'apercevait-elle déjà du penchant qui entraînait son mari vers elle, cela est fort possible, mais, en tout cas, elle suivait la ligne de conduite de sa mère qui ne consentit jamais à voir Mme Du Barry. Ce fut le même motif qui engagea le duc à paraître si peu à la cour, pendant les dernières années de la vie du roi.

La haine de la ville et de la cour pour Mme Du Barry ne s'était point affaiblie, et les libelles, chansons ou pamphlets ne cessaient de pleuvoir sur elle. L'attitude du roi dans tout cela était fort singulière; il n'ignorait aucun des propos qui se tenaient et s'écrivaient sur le compte de Mme Du Barry, mais leurs auteurs restaient impunis, et Louis XV tolérait même un blâme d'un ordre plus élevé, nous voulons parler des sermons de l'abbé de Beauvais [1]. Ce jeune orateur avait prêché devant le roi l'année précédente un sermon de Pâques assez sévère et duquel cependant le roi fut si content qu'il lui fit donner une pension de 800 livres. Il reparut à Versailles au printemps de 1774 avec un nouveau succès et prêcha le carême dans la chapelle du roi.

Avec un zèle rare dans une telle chaire, l'abbé de Beauvais tonna contre les débordements et les vices de la cour; le roi, en sortant du sermon, dit au maréchal de Richelieu qui l'y avait accompagné : « Il me semble, monsieur de Richelieu, que le prédicateur a jeté des pierres dans votre jardin. — Sire, répondit le malicieux duc, n'en serait-il pas tombé quelques-unes dans le parc de Votre Majesté? » Le 3 avril, c'est-à-dire le jeudi saint, l'abbé de Beauvais, que le roi avait fait nommer évêque de Senetz, prêcha un sermon plus hardi que tous les précédents, il rappela au roi les pertes successives qu'il avait faites, le duc de Bourgogne, le dauphin, la dauphine, la reine, enfin, ajouta-t-il, les objets les plus chers qui périrent successivement à la fleur de l'âge, désignant ainsi ses maîtresses.

[1] J.-B.-Ch. Mar. de Beauvais, évêque de Senetz, né à Cherbourg, le 17 octobre 1731, mort à Paris, le 4 avril 1790.

Il mit en opposition d'une manière saisissante la vie oisive et inutile des riches et la vie active et utile des pauvres et, dans une peinture éloquente des misères du peuple, il s'écria que personne ne pouvait tracer ce tableau mieux que lui puisqu'il sortait de cette classe. Il rappela au roi l'époque de sa maladie de Metz et l'amour que son peuple lui avait manifesté; mais il ne lui dissimula pas que cet amour s'affaiblissait, que le peuple était accablé d'impôts, et il l'exhorta à ne point se fier aveuglément aux conseils de ses ministres pour administrer son royaume. Le roi ne se montra point mécontent de cette hardiesse et après le sermon accueillit fort bien le prédicateur; il lui fit même promettre de prêcher devant lui le carême de 1775. Mais si le roi n'en témoigna rien, on prétend cependant que le sermon et l'allusion à sa grave maladie de Metz lui causèrent une grande émotion. Quoi qu'il en soit, sa santé semblait parfaite et on ne pouvait prévoir l'évènement qui devait se passer quelques jours plus tard. Le 2 mai, Louis XV, atteint d'une violente fièvre, dut prendre le lit, et les médecins déclarèrent que Sa Majesté était atteinte de la petite vérole, qui ne tarda pas à prendre le caractère le plus alarmant.

Bezenval prétend que le soir, La Borde, premier valet de chambre du roi, allait chercher la favorite et l'emmenait au lit du malade qui montrait peu d'empressement et de plaisir à la voir. On interdisait au dauphin, à la dauphine et à leurs enfants l'entrée de la chambre du roi.

Le lundi soir, 2 mai, l'éruption était aussi complète qu'on pouvait le désirer et Sa Majesté était fort tranquille; elle eut sur l'assemblée prochaine de l'Académie française une conversation très nette et érudite avec le duc de Nivernais, qui s'était rendu des premiers à Versailles sur la nouvelle de la maladie de Louis XV.

A peine Mesdames eurent-elles appris la maladie de leur père, que, sans vouloir rien écouter, elles déclarèrent aux médecins et aux gentilshommes de la chambre qu'elles ne quitteraient pas le roi; elles s'installèrent au chevet de son lit jusqu'au dernier moment, ainsi que le duc d'Orléans.

Le mercredi 4 mai, malgré une amélioration apparente dans la position du malade, il s'était révélé des symptômes alarmants. Jusque-là on avait trompé le roi sur la nature de sa maladie, en lui faisant accroire qu'il n'avait qu'un *érésipèle boutonné*.

A ce moment, l'erreur cessa. Le cardinal de la Roche-Aymon, comme grand aumônier de France et de la cour, déclara au roi la vérité; il lui dit spontanément que la maladie dont il était attaqué n'était autre que la petite *vérole*.

Le roi répondit :

« On ne revient point à mon âge de cette maladie. » Ensuite, il demanda le duc d'Orléans, s'entretint assez longtemps avec lui, puis il fit venir la comtesse Du Barry et lui adressa la parole en ces termes : « Madame, comme je pense à demander les sacrements, il ne convient pas que vous restiez ici, attendu que je ne veux pas qu'il arrive la même chose qu'à Metz; arrangez votre retraite avec le duc d'Aiguillon, je lui ai donné mes ordres pour que vous ne manquiez de rien. »

Le départ de la favorite, dit M. de Mercy, fut résolu et s'effectua le mercredi, à quatre heures après-midi; la comtesse d'Aiguillon la prit dans sa voiture et la conduisit à une maison de campagne à trois lieues de Versailles, nommé Ruel et appartenant au duc d'Aiguillon. « Je demande, avait dit le roi, qu'on ne lui fasse point de mal, car elle n'en a jamais fait à personne. »

Le 8 mai, à trois heures du matin, le roi dit au duc de Duras de faire venir l'abbé Maudoux, son confesseur; il resta un quart d'heure seul avec lui, puis, eut une conférence particulière avec le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier. Après quoi, le cardinal fit rentrer les officiers de service et dit à haute voix : « *Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu seul, il est fâché d'avoir causé du scandale à ses sujets et déclare qu'il ne veut vivre désormais que pour le soutien de la foi et de la religion et pour le bonheur de ses peuples.* »

Le surlendemain du jour où Louis XV s'était confessé, il expira à trois heures du matin. Le soir même de la mort du roi, Mesdames, qui ne l'avaient point quitté, furent atteintes toutes les trois de la petite vérole; mais grâce à leur bonne constitution, elles en guérirent.

On a dit que, peu de temps avant sa maladie, le roi rencontra un enterrement à la chasse et demanda qui l'on enterrait. On répondit que c'était une jeune fille morte de la petite vérole. Il ne témoigna aucune émotion, mais devint très pâle.

Aussitôt après la mort de Louis XV, Mme Du Barry reçut chez Mme d'Aiguillon une lettre de cachet qui l'exilait à l'abbaye du Pont-aux-Dames où elle resta peu de temps, car, en 1775, elle acheta le château de Saint-Vrain qui ne tarda pas à lui déplaire et elle obtint la permission de revenir à Luciennes.

Après la mort du roi, l'aspect de la nouvelle cour ne tarda pas à se modifier, deux partis bien tranchés s'y dessinèrent. La jeune cour, à la tête de laquelle se mit Marie-Antoinette, ses beaux-frères et belles-sœurs, le comte et la comtesse de Provence, le comte et la comtesse d'Artois, était la plus nombreuse. Ces jeunes ménages gais et avides de plaisirs nouveaux pour eux, car les dernières

années du règne de Louis XV avaient été d'une tristesse mortelle, ne songeaient qu'à se divertir et tout naturellement groupaient autour d'eux la jeune noblesse, secouant l'étiquette qui leur avait pesé si longtemps et vivant entre eux comme de simples particuliers, au grand étonnement et au grand scandale, il faut le dire, du parti de la vieille noblesse qu'on appelait l'ancienne cour. Le roi aurait plutôt incliné vers celui-là; mais l'influence de la reine, nulle pendant qu'elle était dauphine, commençait à se faire sentir, un évènement impatiemment attendu la rendit bientôt plus considérable.

Mariée depuis huit ans, la reine n'avait point d'enfants; ce fut donc une joie extrême lorsque les symptômes d'une grossesse lui donnèrent l'espoir de devenir mère; le roi comblait Marie-Antoinette de soins et d'attentions, et cherchait tous les moyens de la distraire pendant la fin de sa grossesse, qui fut extrêmement pénible.

La reine ayant exprimé un jour le regret de ne pas pouvoir assister au carnaval, devant être retenue au lit à cette époque, le roi , sans rien dire, lui prépara une fête très originale.

Un beau soir, à onze heures, il lui fit demander s'il lui plairait voir des masques. La reine répondit que oui, mais à la condition que le roi entrerait avec eux et ne serait pas masqué. Quelques instants après, Louis XVI entra dans son costume ordinaire et fut aussitôt suivi par une brillante escorte costumée et masquée. Cette fois-ci, la fusion était complète entre la nouvelle et l'ancienne cour.

M. de Maurepas ouvrait la marche déguisé en Cupidon et donnait la main à Mme de Maurepas, en Vénus; puis un jeune couple suivait : c'était le duc de Cossé, en vizir, et Mme de Polignac, en Moresque. Le maréchal de Richelieu, en Tithon, menait sous le bras la vieille maréchale de Mirepoix, en Aurore; puis venait le duc de Lauzun et Mme de... Le maréchal de Brissac, en derviche, tenait par la main Mme de... en fée, et bien d'autres encore. Quand tous les masques furent entrés et eurent fait leurs révérences à la reine, ils se démasquèrent, puis un orchestre vint se placer au fond de la salle et commença à jouer un menuet. Le duc de Richelieu prit aussitôt la main de la maréchale de Mirepoix, et ce couple extraordinaire se mit à danser le menuet comme à vingt ans et avec une grâce et une légèreté qui excita les applaudissements de la reine et de toute l'assemblée. « Maintenant, dit le duc, en baisant galamment la main de la maréchale, que les jeunes fassent mieux que nous s'ils le peuvent.

Le duc de Nivernais figurait à cette fête, mais il ne nous dit pas dans quel costume. Désormais, il paraîtra rarement à la cour, surtout en été; il avait pris une véritable passion pour sa belle demeure de Saint-Ouen, où il pouvait se livrer plus aisément qu'à

Paris à ses occupations littéraires favorites, car il se réservait toujours un certain nombre d'heures de solitude.

Les salons du duc, soit à Paris, soit à Saint-Ouen, passaient pour l'hôtel de Rambouillet de l'époque, moins l'afféterie et la prétention, car le naturel était un des traits caractérisques de Nivernais. Les étrangers venaient y prendre des leçons [1].

Le duc avait conservé le talent de plaire aux femmes et, si nous en croyons Mirabeau, il avait encore à cinquante ans des fougues de jeunesse, passagères à la vérité. Mme Vigée-Lebrun, qui allait souvent à Saint-Ouen, dit dans ses *Mémoires :*

« La plus aimable société qu'on puisse voir se réunissait à Saint-Ouen. M. de Nivernais, qu'on a toujours cité pour la grâce et la finesse de son esprit, avait des manières nobles et douces sans aucune afféterie. Il se distinguait surtout par son extrême galanterie avec les femmes de tout âge... Au reste, il est devenu fort difficile aujourd'hui de donner une idée de l'urbanité, de la gracieuse aisance, en un mot des manières aimables qui faisaient, il y a quarante ans, le charme de la société à Paris. Cette galanterie, dont je vous parle, par exemple, a totalement disparu ; les femmes régnaient alors, la révolution les a détrônées.

Parmi les habitués de Saint-Ouen, il faut nommer en premier les Boufflers, c'est-à-dire le chevalier et la marquise, sa mère [2]. Cette dernière, du caractère le plus gai et dont l'entrain, l'esprit vif et malin portait la vie partout où elle allait, était toujours accueillie à Saint-Ouen par des transports de joie, lorsqu'elle vou-

[1] « Lorsque vous voyez une personne, disait Chesterfield à son fils, généralement reconnue pour briller par ses manières agréables et sa bonne éducation et regardée comme un gentilhomme accompli, tel, par exemple, que le duc de Nivernais, qu'il soit l'objet de votre attention, et qu'il devienne pour vous un sujet d'études. Remarquez de quelle manière il vit avec ses égaux, et comme il traite ses inférieurs. Réfléchissez sur le tour de sa conversation, lorsqu'il fait ses visites du matin, durant les repas et dans les plaisirs du soir... Vous trouverez qu'il a soin de ne rien dire et de ne faire jamais rien qu'on puisse traiter de légèreté ni de négligence, rien qui puisse en aucun degré mortifier l'amour-propre ou blesser la vanité d'autrui. Vous apercevrez au contraire qu'il rend sa compagnie agréable, en faisant que les personnes qui l'approchent soient satisfaites d'elles-mêmes.

Il témoigne le respect, les égards, l'estime et l'attention, suivant qu'il convient de marquer chacun de ces sentiments ; il les sème avec soin et les recueille en abondance. »

[2] La marquise de Boufflers, née Craon, sœur du prince de Beauvau et de la maréchale de Mirepoix, mère du chevalier (depuis marquis de Boufflers) et de Mme de Boisgelin ; c'était une des femmes les plus spirituelles de son temps. Elle passait la plus grande partie de l'année en Lorraine, son pays ; elle avait été au mieux avec le vieux roi Stanislas et jouait un grand rôle à la petite cour de Lunéville.

lait bien quitter sa Lorraine ; le duc célébrait toujours son arrivée par quelques couplets, ceux-ci, par exemple, dans lesquels on prétendait reconnaître le portrait de la marquise :

AIR DE LA ROMANCE DU *Barbier de Séville*.

D'aimer jamais si je fais la folie
Et que je sois le maître de mon choix,
Connais, Amour, celle qui sous tes lois
Pourra fixer le destin de ma vie.
Je la voudrais moins belle que gentille;
Trop de fadeur suit de près la beauté.
Yeux languissants peignent sa volupté,
Joli minois, du feu d'amour pétille.
Je la voudrais sans goût pour la parure
Sans négliger le soin de ses appas,
Car un peu d'art qui ne s'aperçoit pas
Ajoute encor du prix à la nature.
Je la voudrais n'ayant point d'autre envie,
D'autre bonheur que celui de m'aimer.
Si cet objet, Amour, peut se trouver,
D'aimer toujours je ferai la folie.

Cette romance se chantait sur l'air du *Barbier de Séville*, car à ce moment-là cette pièce faisait fureur, et tout était « à la Figaro », jusqu'aux bonnets et aux corsages.

Dès que les Boufflers étaient là, on rimait du matin au soir ; le chevalier, le duc, la marquise se défiant à qui mieux mieux, et les bouts rimés, les énigmes, les rébus et les charades étaient à l'ordre du jour. Chacun s'en mêlait et c'était à qui devinerait ou composerait les plus difficiles. Aux bouts rimés, Mme de Boufflers battait tout le monde ; aussi s'évertuait-on à lui en donner d'impossibles. Un beau soir, elle paria de faire une chanson de huit vers, chacun d'eux commençant par un jour de la semaine et finissant par les rimes qu'on lui donnerait. Voilà les rimes qu'elle reçut :

Aimable.
Autrement.
Capable.
Enfant.
Raisonnable.
Amant.
Coupable.
Inconstant.

Voilà les vers qu'elle fit :

Dimanche, je fus aimable.
Lundi, je fus autrement.

Mardi, je pris l'air capable.
Mercredi, je fis l'enfant.
Jeudi, je fus raisonnable.
Vendredi, j'eus un amant.
Samedi, je fus coupable.
Dimanche, il fut inconstant.

Ces récréations poétiques amusaient beaucoup le duc, mais ne l'empêchaient pas de se livrer à des travaux plus sérieux pendant les quelques heures qu'il dérobait à la société, et tranquillement installé dans son champêtre cabinet de travail, au milieu des bois, il mettait en œuvre les trois remèdes souverains contre l'ennui qu'il a si bien décrits dans sa lettre sur l'*Usage de l'esprit dans la solitude*. . . . . .
. . . . . .

Pour les esprits clairvoyants, la Révolution s'apprêtait de longue date ; à l'enthousiasme qui avait accueilli l'avènement de Louis XVI et les promesses de réforme que le nouveau règne paraissait disposé à exécuter, succéda très vite un esprit de fronde et de critique ; les couplets satiriques et les libelles commencèrent à circuler par-dessous main dès 1776, et tout en affectant de les blâmer, les *Mémoires secrets* et les *Nouvelles à la main* les reproduisaient à l'envi.

A ces pamphlets, il faut ajouter les diatribes des philosophes contre la monarchie, la noblesse et le clergé. Ces théories, soutenues dans l'*Encyclopédie* et développées par Helvétius, d'Holbach, Diderot, d'Alembert, avec beaucoup de talent dans leurs ouvrages ; enfin, le système de l'égalité prêchée par Rousseau dans son *Contrat social*, tout cela fermentait dans les esprits, et ces hardies nouveautés étaient accueillies avec faveur même chez ceux qu'elles attaquaient le plus vivement. On aurait pu cependant réfléchir que ces mêmes philosophes, si ardents pour combattre les abus de la monarchie en France, étaient à genoux devant la *grande Catherine* et le *grand Frédéric*, souverains bien autrement absolus, auxquels ils prodiguaient les louanges les plus outrées, et desquels ils recevaient, de la meilleure grâce du monde, des cadeaux et des pensions. Il paraît qu'on ne faisait point ces réflexions, et les idées nouvelles allaient leur train.

C'est à ce moment que le duc de Nivernais devint ministre, malgré ses soixante et onze ans. Il sentait mieux que personne qu'il était bien tard pour répondre aux vœux des amis qui l'appelaient au conseil d'État ; cependant, quoique vieux et infirme, il s'y rendit, il sacrifia sa liberté à son devoir et alla s'établir à Versailles, sans se faire la moindre illusion sur l'état actuel des affaires. Ses principes politiques sont clairement exprimés dans ses œuvres. « Je

demande, dit-il, qu'on guérisse les maladies du vieux corps politique par un régime et des remèdes appropriés qui conviennent non seulement au mal mais au tempérament : car ils ne peuvent réussir, s'ils ne conviennent pas à tous les deux ensemble. Cette méthode est bien loin de favoriser l'inaction d'un administrateur. Il lui serait au contraire beaucoup plus commode de n'avoir dans ses spéculations d'autre règle que son imagination; de former seul et sans contradiction, dans son cabinet, un système d'organisation nouvelle comme Descartes a formé un système du monde physique. Il ne faut pour cela que des idées et cette faculté de combinaison qui donne de l'incohérence aux idées.

« On projette aisément sur le papier les plus grands changements, les plus grandes innovations, et le papier n'oppose aucun obstacle. Il est bien plus facile de composer des livres que de gouverner des hommes; de faire le plan d'une administration nouvelle que de maintenir une vieille administration sans s'écarter des formes qui la constituent, et sans laisser subsister les abus qui s'y sont introduits. Il y faut une infatigable vigilance sur soi-même, pour se garantir de tout enthousiasme; une étude sérieuse et profonde, pour ne pas confondre les prétentions avec les droits, les abus avec les usages; un esprit d'ordre inébranlable, pour mettre chacun à sa place; il y faut le jugement le plus sûr et le plus exquis, pour devenir infaillible autant qu'il est permis à l'humanité de l'être; il y faut enfin le tact le plus fin et le plus exercé par une observation constante, pour démêler l'opinion publique, en suivre les variations, s'y conformer quand elle est juste, ne la jamais heurter avec violence, et ne la contrarier jamais qu'avec des précautions infinies [1]... »

Si certains esprits plus prévoyants que les autres envisageaient avec crainte l'avenir, la majeure partie de la société fermait les yeux, involontairement ou volontairement. Malgré les points noirs menaçants qui grossissaient à l'horizon, les plaisirs, les bals, les spectacles et les fêtes suivaient leur marche accoutumée, la cour donnait l'exemple et chacun le suivait.

On n'a pas oublié l'accueil particulièrement aimable que Nivernais avait reçu du prince Henri pendant l'ambassade de Prusse; il en conservait un reconnaissant souvenir, et, lors du premier voyage que fit le prince à Paris, en 1784, le duc lui donna une fête superbe dans son hôtel de la rue de Tournon. Le roi le délégua à ce moment-là pour faire au prince les honneurs de la capitale. Personne ne pouvait mieux s'en acquitter, et il fut, du reste, secondé par tout le monde dans cette tâche, car, à cette époque, on ne

[1] Voir ses lettres sur l'*Usage de l'esprit dans les affaires.*

connaissait point les rancunes tenaces d'aujourd'hui. On oublia que le prince Henri avait victorieusement combattu contre nous dans plus d'une bataille, et son séjour se passa fort bien.

Au moment de monter en chaise de poste pour partir, il dit gracieusement au duc de Nivernais qui l'accompagnait : « J'ai passé la moitié de ma vie à désirer voir la France, je vais passer l'autre moitié à la regretter. »

Ces regrets furent si réels que, trois ans après ce voyage, le prince Henri forma le projet de se fixer à Paris. Ses rapports avec son frère le grand Frédéric laissaient fort à désirer; cependant nous avons peine à croire que ce dernier eût vu avec plaisir l'établissement définitif de ce dernier en France; quoi qu'il en soit, le duc de Nivernais et Mme de Sabran, qui étaient également liés avec le prince, reçurent ses confidences, et le duc fut chargé de tâter le terrain à la cour, pour savoir si ce projet serait bienvenu du roi. Louis XVI répondit qu'il en serait fort aise et M. de Nivernais, en transmettant cette réponse au prince Henri, l'engagea à acheter le jolie château de la Muette, dont le roi cherchait à se défaire pour des raisons d'économie. Que se passa-t-il à Berlin à ce sujet-là? Nous l'ignorons; mais il est probable que Frédéric mit obstacle au projet de son frère, qui ne se réalisa point.

Deux ans plus tard, en février, le prince annonça à ses amis qu'il se préparait à un second voyage en France. Il y arriva, en effet, juste quatre mois avant la réunion des états généraux et il y resta jusqu'au mois de mai.

Il est difficile de supposer que le prince ignorât ce qui se passait à Paris; ses nombreux correspondants devaient le tenir au courant de l'état de fermentation des esprits qui entraînait la nation presque malgré elle dans un mouvement nouveau et périlleux. Non seulement on était fort bien renseigné à Berlin, mais Frédéric suivait avec un vif intérêt la marche des idées et des évènements, et il est donc fort probable que l'arrivée du prince Henri, à ce moment-là, ne fut pas fortuite.

C'est à l'hôtel de la rue de Tournon que le duc avait reçu le prince en 1784; cette fois-ci, ce fut à Saint-Ouen qu'eut lieu la fête qu'il donna en son honneur. Les jardins de ce délicieux séjour étaient célèbres et les étrangers sollicitaient avec empressement la permission de les visiter. Quoique la saison fût encore un peu avancée, le duc, assez souffrant, était allé pour quelques jours à Saint-Ouen; le prince Henri s'y rendit aussitôt et y passa l'après-midi presque entière. De retour à Paris, on lui demanda ce qu'il pensait de ces magnifiques jardins : « Je n'y ai point fait attention, dit-il, je n'ai vu que le duc de Nivernais. »

Quelque temps après eut lieu la fête qui débuta par un dîner réunissant les personnages les plus intéressants à connaître pour le prince Henri. On y voyait les principaux membres de l'Académie française, des généraux, des ministres, les artistes les plus célèbres, peintres, sculpteurs ou musiciens, les femmes les plus aimables de la cour, entre autres Mmes de Mirepoix, de Sabran, la jeune Delphine de Custine, sa fille, qui venait de se marier et dont la beauté était dans tout son éclat. Les convives étaient répartis en quatre tables, de manière à pouvoir observer l'étiquette des places et des rangs pendant le repas. Mais, après le dîner, qui eut lieu comme de coutume à deux heures, l'on se rendit sur la magnifique terrasse du château qui dominait la Seine; là, l'étiquette disparut et les groupes se formèrent au gré de chacun. De nombreux invités arrivèrent de Paris, pendant l'après-midi, et, au moment où la nuit, qui commençait à tomber, fit rentrer les promeneurs, ils trouvèrent tous les salons illuminés, un théâtre dressé avec un orchestre sur le devant, et un concert commença dans lequel on entendit les premiers sujets du grand Opéra, entre autres Chéron et la Saint-Huberti, qui remportaient alors les succès les plus éclatants.

Puis au concert succéda un proverbe avec ariettes, duos, trios, etc., intitulé « *Une hirondelle ne fait pas le printemps* », composé par le duc et le chevalier de Boufflers, de retour du Sénégal. Le héros du proverbe était le prince Henri, et voici le sujet : Un dragon français (Mathurin), pendant une bataille de la guerre de Sept ans, se défendait comme un lion contre sept hussards noirs qui l'entouraient. Le prince Henri, voyant la bravoure du dragon, empêcha qu'on lui ôtât la vie, fit panser ses blessures et, quand il fut guéri, le renvoya en France en lui promettant de marier sa fille au premier voyage qu'il ferait en ce pays. Le fond de l'anecdote était vrai, mais les auteurs ne manquèrent pas de l'embellir.

Au lever du rideau, on attend l'arrivée du prince pour célébrer les noces de Lise, c'est le nom de la fille de Mathurin; un vieux seigneur des environs (le duc de Nivernais), dont Mathurin est le fermier, a convoqué ses amis pour fêter le mariage chez lui. L'époux est un bonhomme vieux et riche choisi par le père, mais la fillette aime Colin. un jeune gars, pauvre et joli garçon, et ne se soucie point du mari que lui destine son père. Par bonheur, le prince arrive, devine le chagrin de Lise et dote Colin qui épouse son amoureuse. « Ah! si tous les princes étaient comme cela, maman! s'écrie Lise enchantée. — Dame, répond sa mère, une hirondelle ne fait pas le printemps! »

« Pour comprendre le charme de ce joli petit ouvrage, dit Grimm

qui assistait à la représentation, il faut l'avoir vu jouer avec tout l'intérêt qu'inspirait la présence du prince et celle de l'auteur. Ce dernier apparut lui-même à la dernière scène et, ses lunettes sur le nez, il n'eut pas moins de grâce à chanter le couplet final. »

Quand le spectacle fut terminé, on servit un magnifique souper; pendant ce temps, le parc avait été illuminé jusqu'à la Seine, couverte elle-même de petites embarcations chargées de lanternes de couleur; c'était un coup d'œil féerique, et tous les équipages, suivis de laquais portant des torches et des flambeaux, firent, au pas, le tour du parc avant de reprendre la route de Paris.

Cette fête devait être la dernière; désormais les belles dames en costume de campagne, robes abattues et coiffures à la *quès-aco*, ne se promèneront plus dans les grandes allées du parc de Saint-Ouen, suivies des jeunes seigneurs en habits de couleur tendre, qui murmurent doucement à leurs oreilles l'éternelle chanson d'amour; les grands lustres de cristal de roche et les girandoles dorées des hôtels de la noblesse vont s'éteindre, ils n'éclaireront plus les riches habits de cour et les diamants séculaires des duchesses et princesses de vieille race. La Révolution arrive avec une effrayante rapidité donner le coup de grâce à cette riante existence dont Talleyrand disait : « Ceux qui n'ont pas vécu avant la Révolution n'ont pas connu la joie de vivre. » Bientôt la toile qui s'est baissée sur les joyeuses comédies, les salons superbes et les châteaux princiers, se relèvera pour nous laisser voir un drame terrible dont le dernier décor sera la place Louis XV et la guillotine.

Deux mois après le départ du prince Henri, les états généraux s'assemblaient à Versailles. Nivernais jugeait cette convocation prématurée et pleine de dangers; il usa de toute son influence pour l'empêcher, disant que « c'était imprudent que de mettre une arme chargée entre les mains d'un enfant. » En effet, on y était si peu préparé que le gouvernement ne savait même pas, au moment de leur convocation, quel serait le mode de délibération ni les proportions exactes de la représentation nationale.

Le duc, désespéré de voir l'inutilité de ses efforts et convaincu que la monarchie courait à sa perte, se découragea tout à fait et donna sa démission. Le soir même, en rentrant à Paris, ne jugeant que trop bien l'état des choses, il dit à un petit groupe d'amis qui étaient réunis chez lui : *Ce qui nous attend désormais, c'est la prison ou la mort.* Cela se passait au commencement de juin et, le 14 juillet, la prise de la Bastille donnait le signal des excès qu'il prévoyait; elle fut suivie d'une jacquerie générale dont le *Moniteur* lui-même rend un compte effrayant :

« Dans les premiers transports de l'effervescence, ce fut un crime

d'être gentilhomme, et les femmes mêmes ne pouvaient se garantir de la vengeance de la multitude. M. de Montesson fut fusillé au Mans après avoir vu égorger son beau-père. En Languedoc, M. de Barras fut coupé en morceaux devant sa femme près d'accoucher. En Normandie, un seigneur paralytique fut abandonné sur un bûcher, dont on le retira les mains brûlées. En Franche-Comté, Mme de Batteville fut forcée, la hache sur la tête, de faire abandon de ses titres; la princesse de Listenay y fut également contrainte, la fourche au col et ses deux filles évanouies à ses pieds. Mme de Tonnerre, M. l'Allemand eurent le même sort. Le chevalier d'Ambli, traîné nu sur un fumier, vit danser autour de lui les furieux qui venaient de lui arracher les cheveux et les sourcils. M. d'Ormesson, M. et Mme de Montesu eurent pendant trois heures le pistolet sur la gorge, demandant la mort comme une grâce et ne voulant pas consentir à la cession de leurs droits. Ils furent tirés de leurs voitures pour être jetés dans un étang[1]. »

Devant de pareils actes, la terreur s'empara des esprits et l'émigration commença; il est incontestable que ce fut une faute et qu'elle eut les résultats les plus fâcheux pour la famille royale, mais il faut se transporter à ce moment-là et au milieu d'excès aussi effrayants; il est certain que le premier mouvement devait être d'y échapper par la fuite, imaginant que cela ne durerait pas.

La jeune duchesse de Mortemart et son mari émigrèrent des premiers avec leur jeune fils, à peine âgé de deux ans; ils allèrent s'établir à Aix-la-Chapelle, et de là à Londres. La duchesse de Brissac, dont la santé ne supportait plus le climat de Paris, était depuis un an fixée en Italie et résidait tantôt à Gênes, tantôt aux eaux de Valdagno. Le duc resta donc seul à Paris, refusant d'émigrer malgré les pressantes sollicitations de sa fille et de sa petite-fille.

Son attachement pour le roi lui faisait considérer comme une trahison de l'abandonner. Il se souvenait d'avoir écrit : « Celui qui, sans de fortes et légitimes raisons, abandonne sa patrie pour s'établir dans une terre étrangère, est un ingrat, un homme mal né. » Il resta donc. « Pauvre M. de Nivernais, écrivait Walpole, être privé du seul enfant qui lui reste, dans quel isolement il se trouve et dans quelles circonstances! »

On lui proposa vainement plusieurs moyens sûrs de gagner la frontière et de rejoindre sa fille en Italie ou sa petite-fille à Aix-la-Chapelle; il refusa net, disant qu'aussi longtemps que le roi serait là, il ne quitterait pas Paris. Pendant l'effroyable journée du

[1] *Moniteur* du 4 août 1789.

10 août, Nivernais, retenu au lit par le retour de la fièvre qui l'attaquait constamment, n'apprit que le soir le massacre des Suisses et des gardes du corps, et le lendemain, la déclaration de l'Assemblée nationale qui suspendait le roi de ses fonctions. Le duc, pouvant à peine se soutenir, avec une violente fièvre que ces nouvelles n'étaient pas faites pour calmer, se leva pour se rendre auprès du roi le 11 au matin; mais il ne put le voir, et le lendemain Louis XVI et sa famille, confiés à la garde de la Commune de Paris, étaient enfermés dans la prison du Temple.

Le duc n'ignorait pas qu'il avait été l'objet de plusieurs délations; mais, comme il était fort aimé dans la section du Luxembourg (qu'on appelait la section de Mucius Scævola), il ne s'en inquiétait pas outre mesure. Cependant, un rapport plus dangereux que les autres avait été fait à la séance du comité secret de l'Assemblée nationale, le 4 juin 1792, c'est-à-dire deux mois avant l'arrestation du roi. Le citoyen Chabot, orateur, prit la parole en ces termes : « M. Mayeux vous dénonce que M. Nivernais se rend tous les jours chez le roi, à neuf heures au plus tard, qu'il y demeure jusqu'à midi; qu'il va de là à Saint-Ouen tenir un conciliabule d'aristocrates où la reine se rend quelquefois. » Cette déclaration fut suivie de l'ordre de faire surveiller étroitement le citoyen Nivernais et de l'arrêter à la première occasion.

La mort du duc de Brissac devait aussi fatalement ramener l'attention sur son beau-père. Cependant il ne fut point inquiété jusqu'au mois de septembre 1793. Profondément affecté de la mort du roi, il vivait dans une retraite absolue pendant les jours si terribles à passer. A chaque séance de la Convention, le danger qui menaçait les ci-devants et les suspects devenait plus pressant. Il faut lire les mémoires du temps pour se rendre compte du tourment causé par l'incertitude perpétuelle du lendemain. Au milieu de cette ville en révolution, où votre vie était toujours à la merci du voisin qui vous épiait, du domestique qui vous vendait, du jaloux qui vous trahissait et même de l'ami dont un mot irréfléchi vous livrait, l'existence était devenue à ce point intolérable que l'arrestation même semblait une délivrance. L'arrivée de la catastrophe, attendue pour ainsi dire d'heure en heure, était presque un repos en comparaison de la vie inquiète et troublée que l'on menait chez soi. Cet évènement ne devait point tarder à s'accomplir pour le duc... Un des membres les plus violents de la Convention, le terrible Chaumette[1], était l'ennemi mortel du duc de Nivernais.

[1] Chaumette (Pierre-Gaspard), né à Nevers en 1763. Son inconduite et sa dissipation le firent renvoyer du collège; son père l'embarqua comme

Nous ignorons le motif de cette haine, car Chaumette, fils d'un cordonnier de Nevers, devait connaître mieux que personne la douceur et la facilité que le duc avait toujours apportées dans ses rapports avec les habitants de son duché. Quoi qu'il en soit, ce fut lui qui demanda au Conseil général de la Commune de Paris l'arrestation du ci-devant duc de Nivernais comme concussionnaire et prévaricateur. On n'avait pas l'habitude de rien refuser au terrible procureur de la Commune, et sa demande fut déférée à la section de Mutius Scævola, dans laquelle était comprise la rue de Tournon. Quoique la plupart des membres de cette section fussent favorables à Nivernais, ils n'osèrent point désobéir. Au milieu de la nuit du 8 au 9 septembre, et non pas du 13, comme on l'a toujours dit, des coups violents retentissaient à la porte cochère de la rue de Tournon. Un commissaire, suivi de deux délégués, de quatre gardes civiques et porteur d'un mandat d'amener, se présenta et pénétra dans l'hôtel. Le duc, réveillé en sursaut, demanda le temps de s'habiller; puis, entrant dans sa bibliothèque, où l'attendaient le commissaire et les deux délégués, il s'informa tranquillement du motif pour lequel les *citoyens* ici présents s'introduisaient chez lui à pareille heure.. Le commissaire exhiba son écharpe et signifia au duc son arrestation. Celui-ci, sans se départir de son calme, demanda s'il pouvait en connaître les motifs. Il lui fut répondu qu'on accusait son caractère dissimulé et ses opinions, qui sont comme *ceux* (*sic*) de tous les ci-devant nobles. « Mon caractère est bien loin d'être dissimulé, répondit-il, tous ceux qui me connaissent savent, au contraire, que je suis trop confiant. Quant à mes opinions, elles sont qu'un honnête homme doit se conformer exactement aux lois de son pays, et c'est ce que j'ai toujours pratiqué, comme ma section doit le savoir. — Mais, reprit le commissaire, au 10 août, vous avez reçu des équipages dont les personnes ne sont sorties de chez vous que très avant dans la nuit? » Le duc répondit :

« La veille du 10 août, j'étais malade, et plusieurs personnes sont

mousse; il devint timonier, puis quitta la mer. En 1789, on le retrouve chez un procureur à Paris, où il était clerc copiste. Il fit connaissance avec Camille Desmoulins et fut désigné par les comités à haranguer la multitude et les clubs; sa violence, sa facilité d'élocution et sa voix sonore lui valurent de grands succès. Au 10 août, il était au premier rang des clubistes, nommé procureur de la Commune, après la démission de Manuel, il devint le persécuteur acharné du roi et de la reine. Ce fut lui qui provoqua l'établissement du tribunal révolutionnaire. La loi des suspects fut également imposée par lui à la Convention. Il avait pour substitut le terrible Hébert. Chaumette fut arrêté par Robespierre, conduit dans la prison du Luxembourg et guillotiné le 13 avril 1794, vingt jours après son substitut.

venues me voir le soir, mais aucune n'est restée chez moi plus tard que onze heures[1]. »

Le procès-verbal de cet interrogatoire fut rédigé et le commissaire intima l'ordre à M. de Nivernais de le suivre à la caserne des Carmes, où il devait être écroué. C'était précisément dans la prison des Carmes que les scènes de massacre les plus terribles s'étaient passées l'année précédente; on en conservait un souvenir plein d'effroi, mais il n'y avait pas à résister; le duc fit préparer à la hâte un paquet de vêtements par son vieux Liebbe, qui obtint, par grande faveur, la permission d'accompagner son maître jusqu'à la porte de la prison des Carmes, située à peu de distance; un fiacre attendait le commissaire, les deux délégués et leur prisonnier dans la cour. Le trajet ne fut pas long, et, à quatre heures du matin, M. de Nivernais entendait refermer sur lui les lourdes portes de la caserne et pénétrait dans la cellule étroite et basse qu'il devait habiter désormais sans savoir quelle serait la durée et surtout l'issue de sa captivité.

Le 26 septembre, c'est-à-dire quinze jours après, Chaumette prononça au Conseil général de la Commune de Paris un long discours pour rendre compte d'un voyage qu'il venait de faire en Nivernais. Si l'on avait besoin de preuves de l'innocence du duc, « le seigneur le plus débonnaire qui fut jamais », comme le dit Sainte-Beuve, il faudrait lire le réquisitoire de Chaumette qui, malgré son envie du contraire, est obligé de constater que le Nivernais jouit d'une parfaite tranquillité et ne signale pas un ancien abus. Dans ce discours ampoulé et ridicule, il déclare, sans dire comment, « que les patriotes ont régénéré le département; il se plaint seulement d'avoir trouvé les forges dans l'inaction; mais il a ranimé le zèle des forgerons en *créant un club* parmi eux (*sic*); ils travaillent maintenant, et des quantités de bombes et de boulets vont sortir de leurs ateliers! »

Il fait ensuite entendre les plaintes des habitants des campagnes « dont plusieurs ont été ruinés par les vexations et les injustices du ci-devant duc de Nivernais, autrefois seigneur d'une partie de ce département. ».

Il propose que le ci-devant duc de Nivernais ne soit point relâché de la maison d'arrêt où il est retenu avant qu'il ne restitue aux pauvres, aux veuves et aux orphelins de ce département ce qu'il leur a volé par des concussions et d'autre manière.

Là-dessus, on séquestre ses biens, on se saisit de l'antique cou-

[1] Tout cet interrogatoire est écrit de la main même du duc. (Archives d'Havrincourt.)

ronne ducale en or massif et on l'apporte à Paris pour la briser pompeusement sur l'autel de la patrie.

. . . . . .

Les Carmes passaient pour une des prisons les plus insalubres; les corridors et les cachots étaient d'une humidité si grande que les malheureux qui y couchaient pouvaient, le matin, tordre leurs habits comme si on les avait exposés à la pluie; de plus dévorés d'insectes de toute espèce, cette saleté devenait une des souffrances les plus difficiles à supporter. Les fenêtres étaient bouchées aux trois quarts, de sorte qu'on ne recevait de jour que d'en haut et encore le peu d'ouverture était-il grillé avec de forts barreaux. Les détenus mangeaient en commun; au réfectoire, les hommes prenaient leurs repas les premiers, et les femmes étaient servies après. Cependant, avec de l'argent, on pouvait obtenir une chambre et être nourri chez soi. Cela s'appelait tout bonnement être à la pistole, c'est-à-dire payer une pistole par jour. Le duc en payait plus d'une, comme on va voir.

Les corridors, fort larges et fort sombres, n'étaient jamais éclairés. L'odeur méphitique de certains lieux, qui consistaient en une sorte de cuve placée à l'extrémité des corridors, était un véritable supplice pour les malheureux dont les chambres avoisinaient la cuve. Le duc en souffrit cruellement les premiers jours, mais il obtint d'être transféré plus loin. Le fidèle Liebbe venait chaque jour pour savoir des nouvelles de son maître, mais on ne le laissait pénétrer que rarement auprès de lui, et seulement lorsqu'il lui apportait quelque argent. Le duc écrivait de temps en temps un petit billet, le matin, sur un carré de papier à chandelle, et le geôlier consentait, moyennant finances, à le transmettre au vieux serviteur.

En voici un, des premiers, qui a été conservé dans la famille :

« Mon bon François, je vais bien, et je ne suis pas trop mal dans ma chambre; seulement, je n'accommode pas mon lit si bien que toi; il est fort mal fait. Ce qui me coûte le plus, c'est de descendre remplir ma cruche et de la remonter. »

Le duc avait obtenu, grâce à des largesses répétées, de manger dans sa chambre avec Kéralio, qui, par une coïncidence bizarre, avait été arrêté en même temps que son indulgent créancier. Nivernais, loin de lui garder rancune d'être si mauvais payeur, tâchait d'adoucir de toute manière sa captivité. Quoique le duc ne mangeât point au réfectoire, il contribuait pour une somme assez considérable à la dépense de la table des détenus. Nous trouvons de fréquentes mentions de ses générosités dans ses notes; ainsi le 6 frimaire an II : « Donné 3000 livres au commissaire de la section

pour subvenir aux dépenses des détenus dans la maison d'arrêt de la caserne des Carmes, et plus loin, le 15 pluviôse, 1800 livres au citoyen Pigal, pour les dépenses des détenus. » On trouve aussi dans ses notes l'indication de dons en nature, tels que bas, chemises, etc., pour ces malheureux compagnons de captivité. Nivernais invitait souvent à sa table quelques femmes de ses amies, prisonnières comme lui, et quelques anciens amis; les geôliers toléraient volontiers cette infraction aux règles, à cause des aubaines qu'elle leur procurait; c'étaient eux qui achetaient tous les objets destinés à la table, et ils les faisaient payer un prix exorbitant. Voici quelques détails sur la dépense de bouche pendant le mois de juin 1794, pour la table particulière du duc :

Morceau d'esturgeon.	4	10
Limandes.	4	»
Un quarteron de pommes.	6	»
Alose et autres poissons.	12	»
Carelet et maquereaux.	9	»
Limandes.	5	»
Un quarteron de pommes.	6	»
Grondins.	4	»

La dépense de la viande de boucherie, pour ce même mois de juin, fut de 45 livres; la note du rôtisseur, 55 livres; le beurre, 70 livres; les œufs frais, 72 livres; l'herbière et la crémière, 44 livres; l'épicier, 45 livres, et le boulanger, 150 livres, etc., etc., 706 livres en tout.

Ce sont des chiffres considérables lorsqu'on songe à la valeur de l'argent à cette époque; mais il faut se rendre compte aussi qu'il s'agit d'assignats et que déjà à ce moment-là ils avaient beaucoup perdu de leur valeur. Malgré cela, il est évident que cet argent, passant tout entier par les mains des geôliers, y laissait des traces fort agréables; ils avaient donc tout intérêt à soigner et surtout à conserver un prisonnier si généreux et si bien pourvu d'argent. Nous croyons beaucoup plus à ce motif intéressé qu'au charme séducteur exercé par le duc sur ces personnages assez peu accessibles à la grâce des manières. Mais comment M. de Nivernais avait-il encore de l'argent à sa disposition, dans un moment où tous ses biens étaient séquestrés et où il n'était payé par aucun de ses débiteurs? Ses notes répondent elles-mêmes à la question. Le fidèle Doloret et les hommes d'affaires de Nivernais avaient fait rentrer et mis de côté tous les droits, fermages et redevances arriérés, et, par ces sages mesures, étaient parvenus à réunir à peu près 100 000 livres en trois ans. Son valet de chambre Liebbe, qui lui

était dévoué corps et biens, lui faisait passer dans sa prison les sommes nécessaires pour subvenir à sa table et à son entretien personnel. Nous voyons même que, sur ce dernier point, le duc continuait à prendre grand soin de sa toilette et que ses geôliers n'y apportaient aucun obstacle. Voici une petite note de parfumerie qui vient comme pièce à l'appui :

Notes (acquittées) du 25 mars 1794.

Une bouteille d'eau de rose. . . .	5	»
Un pot de pommade bergamotte. .	8	»
Un pot de savon de Naples parfumé à l'ambre.	18	»
Deux livres de poudre à poudrer très fine purgée à l'esprit-de-vin fin. .	4	»
Une bouteille d'eau de lavande. . .	8	»
Jasmin ordinaire.	12	»
Une bouteille d'eau de Célestia. . .	3	»

La tenue des malheureux détenus privés de ressources pécuniaires ne ressemblait guère à celle du *citoyen Mancini*. Au contraire, les prisonniers des Carmes avaient la réputation, à quelques exceptions près, de ne point soigner leur personne comme dans d'autres prisons de cette époque, celle du Luxembourg entre autres, qui était peuplée presque entièrement par la noblesse. Aux Carmes, ils étaient décolletés pour la plupart, sans cravate, en chemise et pantalon malpropres, les jambes nues, un mouchoir autour de la tête, point peignés et la barbe longue; les femmes, sombres et rêveuses, étaient vêtues simplement d'une petite robe ou d'un pierrot de couleur. Les intrigues d'amour, si fréquentes ailleurs, y étaient rares, mais existaient cependant; ainsi le prince de Salm, qui adorait Mme de Custine, mis à la Force au début, obtint d'être transféré aux Carmes où se trouvait sa passion. Quoique la plupart des détenus des Carmes n'appartinssent pas à la noblesse, il y avait cependant quelques grands seigneurs et quelques femmes de qualité, entre autres Mme de Beauharnais, qu'on aurait bien surprise alors en lui prédisant qu'elle deviendrait un jour l'impératrice Joséphine; la duchesse d'Ayen, belle-fille de l'ancien ami de Nivernais; la duchesse d'Aiguillon, Mme de Bragelonne, supérieure des Ursulines; Mme Charles de Lameth, Mme de Custine, la jolie Delphine, que nous avons vue à Saint-Ouen, à peine âgée de dix-huit ans et brillant de tout l'éclat de sa fraîcheur et de sa beauté. Puis, en hommes, Alexandre de Beauharnais, mari de Joséphine, ancien président de l'Assemblée nationale; l'amiral de Montbazon, le général Hoche, le duc de Béthune et bien d'autres.

Mme de Custine fut écrouée à la prison des Carmes après la mort de son beau-père qu'elle avait si courageusement défendu, et celle de son mari qui avait refusé d'accepter l'évasion habilement préparée pour lui, d'accord avec la fille de son geôlier. Il devait revêtir les propres habits de sa femme et sortir ainsi de la prison à la tombée de la nuit; le geôlier, habitué aux visites quotidiennes de la jeune femme, ne l'aurait probablement pas remarquée, grâce à sa fille qui reconduisait toujours Mme de Custine, mais rien ne put vaincre la résolution de M. de Custine qui ne voulut point sauver sa vie en exposant celle de sa femme. Il fut exécuté le 3 janvier 1794, et, en mars, Mme de Custine fut arrêtée et conduite à la prison des Carmes, précisément alors que le duc de Nivernais venait d'y être réintégré définitivement. Un redoublement de sévérité dans l'application de la terrible loi sur les suspects venait d'être ordonné. « On doit, disait-elle, classer parmi les suspects ceux mêmes qui, n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont aussi rien fait pour elle. » Il ne manquait rien à l'élasticité d'un pareil arrêté; on arrêta donc pour tout et à propos de tout; on était emprisonné, on était guillotiné comme « suspecté d'être suspect ». Chaque prison était, comme on le sait, sous la surveillance d'un administrateur de police et sous le gouvernement d'un concierge qui pouvaient à leur gré maltraiter les détenus. Le duc ne se plaint pas des siens, mais, à partir du mois de mai, les exécutions se multiplient d'une manière effrayante; chaque jour, un des membres de la petite société qui s'était groupée autour de Nivernais monte dans la fatale voiture de la Conciergerie, ce qui équivalait à un arrêt de mort.

L'échafaud avait été transporté de la place Louis XV à la place de la Bastille, et la même protestation muette des commerçants de la rue Saint-Honoré, qui fermaient leurs boutiques au passage des lugubres charrettes, fut imitée par les boutiquiers de la rue Saint-Antoine. Il fallut transférer de nouveau la guillotine dans un quartier encore plus éloigné, à la barrière de Vincennes, ci-devant barrière du Trône. La populace, toujours friande de ces horribles émotions, assistait tumultueuse aux exécutions, mais la foule qui garnissait presque toujours les quais à l'entour de la Conciergerie manifestait parfois une indignation et une sourde révolte; surtout aux approches de Thermidor, on put remarquer les symptômes de dégoût de cet affreux spectacle. L'exécution de Mme Du Barry en fut un exemple. La malheureuse femme, après la mort de M. de Brissac, fit plusieurs voyages à Londres au sujet d'un vol de diamants dont elle avait été victime. Elle était à Londres le 21 janvier et assista en vêtements de deuil à la messe expiatoire qui fut dite à

la chapelle catholique de l'ambassade d'Espagne. Une fois de retour en France, elle rentra chez elle, à Luciennes, sans se douter qu'elle avait dans le village même un ennemi puissant, un Anglais nommé George Greine; on ignore pourquoi il haïssait ainsi Mme Du Barry, mais il est certain qu'il la fit placer sur la liste des suspects, et là-dessus elle fut mise en état d'arrestation chez elle ainsi que ses parents et ses principaux domestiques. Peu de jours après, Greine, aidé de son nègre Zamore, allait la dénoncer à la Convention comme ayant prêté de l'argent aux émigrés. Elle avait alors pour amant le prince de Rohan-Chabot, car le duc de Brissac fut promptement remplacé; elle lui avait prêté 200 000 francs et entretenait avec lui une correspondance des plus tendres qu'on a retrouvée dans ses papiers. La malheureuse femme, qui n'avait réellement commis aucun acte politique suspect, fut condamnée à mort sur les dépositions de Greine, acharné à sa perte, et les dénonciations de Zamore, son petit nègre favori, qu'elle avait gâté, choyé à outrance et comblé de bienfaits. Jusqu'au dernier moment, elle ne put croire à son supplice et, en montant sur l'échafaud, elle poussa des cris si déchirants que le peuple s'en émut et faillit la délivrer. Mme Du Barry fut guillotinée le 7 décembre 1793 (17 frimaire an II).

Dans ces terribles circonstances, le duc, fidèle à ses habitudes, chercha dans le travail une distraction momentanée aux lugubres scènes qu'il avait sous les yeux. Il entreprit, pendant qu'il gardait les arrêts chez lui, rue de Tournon, la traduction d'un poème italien, *Ricciardetto*, qu'il avait lu à Rome et qui l'avait beaucoup amusé. Ce poème léger était l'œuvre d'un prélat romain, Mgr Fortiguerra, doué d'une prodigieuse facilité, qui écrivit cet ouvrage dans la chaleur d'un pari. Un jour, dans une réunion, trouvant qu'on vantait trop l'Arioste, il prétendit qu'il composerait un pareil ouvrage avec une rapidité qui prouverait combien il est facile d'y réussir. En effet, il composa les *Trente Chants*, dit-on, en trois semaines. C'est une espèce de parodie spirituelle de *Roland furieux*, écrite avec une facilité vraiment remarquable [1].

La gaieté un peu leste de certains passages avait servi de texte à ses ennemis pour l'accuser d'une liberté de style peu séante à un ecclésiastique. Quelques critiques se sont étonnés et ont aussi blâmé Nivernais d'avoir choisi un sujet aussi gai dans de si tristes circonstances; c'est un singulier reproche. S'il eût entrepris, pour

[1] Le nom d'auteur que porte *Ricciardetto* est Carteromaco, traduction grecque de Fortiguerra. Ce prélat était particulièrement aimé du pape Clément XII; il mourut en 1735, peu de temps avant de revêtir la pourpre que le Pape lui destinait. *Ricciardetto* était un ouvrage de sa jeunesse et ne fut publié que trois ans après sa mort.

se distraire, de traduire le *Livre de Job* ou les *Lamentations de Jérémie*, infiniment plus appropriés à sa situation, nous doutons fort qu'il eût trouvé dans ce travail une diversion suffisante. L'âme et le corps ne supportent pas plus l'un que l'autre le désespoir et la souffrance sans un instant d'arrêt. Il faut respirer quelquefois, ne fût-ce que pour reprendre des forces. Et si le duc puisait dans ses croyances chrétiennes le courage nécessaire à son âme, nous ne saurions le blâmer si, dans cette affreuse prison des Carmes, il demandait à son imagination de lui faire oublier, ne fût-ce que quelques heures, le spectacle déchirant qu'il avait sous les yeux.

Il obtint donc à prix d'or une table, du papier et des plumes; choses difficiles à se procurer, car elles étaient sévèrement interdites, et chaque jour, après son dîner qui avait lieu à une heure, exact comme un écolier allant à sa classe, Nivernais s'établissait devant son bureau improvisé et travaillait avec l'application la plus soutenue jusqu'à la nuit.

On ne peut qu'admirer le tranquille courage, la résignation et la force de caractère de ce vieillard de près de quatre-vingts ans, qui pouvait encore trouver assez de liberté d'esprit, au milieu des défaillances d'une santé pitoyable, pour consacrer six à sept heures par jour au travail.

Quand il avait terminé sa besogne, il revenait à ses compagnons d'infortune et consacrait le temps qui restait de ces trop longues journées à secourir, à consoler, à soutenir ces malheureux avec cette bienfaisance délicate, cette gaieté douce et cette amabilité affectueuse qui donnait un si grand charme à son caractère. Il lisait parfois à ses amis son travail de la journée. Voici un fragment de l'Introduction :

Il m'est venu certaine fantaisie
Que je ne puis ôter de mon cerveau,
C'est de rimer quelque conte nouveau,
Ou peu connu, pour amuser Silvie.
Ma muse n'est ni fille d'Apollon,
Ni de ces sœurs que le sacré vallon
Voit accorder, au bord de l'Hippocrène,
La lyre d'or et le sistre d'ébène :
Née au village, elle en a les façons,
Vivant de glands au milieu de buissons.
Et s'abreuvant au ruisseau qui les mouille.
Elle est sans art, et sa voix ne gazouille
Que par instinct de rustiques chansons.
Or elle veut du sein de ses broussailles
Chanter ici les héros, leurs batailles,

Et leurs amours et leurs faits éclatants.
Elle y pourra broncher de temps en temps.
Pardonnez-lui, messieurs, son ineptie;
Elle a passé tout le temps de sa vie
Au pied d'un hêtre ou bien d'un cornouiller.
Surtout au fait de la géographie
Vous la verrez trop souvent se brouiller
Comme l'on voit fourmi s'embarbouiller,
Quand par hasard la pauvrette chemine
Sur plâtre fin, ou poussière, ou farine.
Souvent aussi vous verrez ses récits
Vous rappeler ce peintre malappris
Au haut des monts posant une baleine,
Ou des buissons sur la liquide plaine.
Pour tout cela n'allez pas la gronder,
La bafouer ni la vilipender;
Car la pauvrette (et vous pouvez m'en croire)
N'a nuls moyens d'embellir une histoire.
Au grand jamais elle n'a su puiser
Dans les trésors de la Grèce et de Rome;
Et qui plus est, elle ne sait user
Des beaux écrits que chez nous on renomme :
Ecrits dictés par un esprit divin,
Et qu'a gravés un immortel burin.
La pauvre enfant ne chante que pour rire,
Et divertir son monde à peu de frais,
Ne connaissant ni règle à son délire...
Ni peur de blâme, ou désir de succès...
A tout moment vous verrez la follette
De çà, de là, comme une grenouillette
Aller sautant. Ce n'est point un travers;
N'imputez point cette allure à folie.
Vous savez bien que dame Poésie,
Ailes au dos, voltige par les airs;
En un clin d'œil sur mille objets divers
Elle s'élance, et par cette merveille
Charme à la fois et l'esprit et l'oreille...
Mais je l'entends fredonner en sourdine;
Et je lui vois la guitare à la main.
N'approchez pas; vous la verriez soudain
Se colorer de rougeur enfantine.
Un peu de honte est promptement passé;
Ce n'est plus rien quand on a commencé;
Elle commence, avançons auprès d'elle...

En voyant la liberté aisée et la grâce facile de ces vers peut-on s'imaginer qu'ils sont écrits en pleine Terreur, entre les quatre

murs d'une cellule, par un vieillard qui, selon toute apparence, ne doit en sortir que pour monter sur l'échafaud?

Cependant les rigueurs s'aggravaient de jour en jour. Le 5 thermidor fut terrible pour la prison des Carmes. Quarante prisonniers furent appelés et parmi eux le jeune sous-lieutenant Beauvoir. Il était détenu aux Carmes en même temps qu'une charmante jeune fille, sa fiancée, Mlle de Croiseilles, qu'il adorait; à peine âgée de quinze ans, la malheureuse enfant avait cédé à la passion de son amant; elle était enceinte et, ne pouvant croire au sort qui les attendait, elle soupirait après une liberté qui permettrait au mariage d'effacer sa faute. Ces deux jeunes gens excitaient la sympathie et la pitié de tous les détenus, et comme en réalité il n'y avait aucune charge contre eux, chacun espérait leur délivrance; mais, hélas! Beauvoir fut enveloppé dans l'accusation si commode de conspiration dans la prison, inventée par Robespierre, qui permettait d'aller vite en besogne et dans laquelle on enveloppait précisément ceux contre lesquels il n'existait point de griefs précis, et le 5 thermidor, après des adieux déchirants, le malheureux Beauvoir fut conduit à la guillotine. Il avait gravé pendant la nuit, sur le mur de sa cellule, les vers suivants :

Amour, viens recevoir ma dernière prière,
Accorde à Désirée un avenir heureux;
Daigne ajouter à sa carrière
Les jours que me ravit un destin rigoureux.

Les vers ne sont certes pas bons! Mais le sentiment qui les inspire est si touchant qu'il est impossible de n'être pas ému en les lisant.

Le prince de Salm, dont nous avons parlé plus haut, quitta les Carmes pour la Conciergerie le même jour; il n'était préoccupé que d'une chose, c'était de faire disparaître des lettres de Mme de Custine, qui étaient restées dans ses papiers à son domicile. Sa sœur, la princesse de Hohenzollern, ayant obtenu la permission de venir le voir, lui promit de faire tous ses efforts pour les retrouver et les détruire; elle y parvint, non sans risquer sa vie, car cette visite clandestine dans l'hôtel d'un suspect suffisait pour la faire arrêter. Il fut exécuté la veille de la mort de Robespierre; un jour de retard et il échappait; sa sœur put encore lui faire savoir que ses derniers vœux avaient été accomplis[1]. Le général Beauharnais

[1] Prévoyant sa mort, le prince Frédéric de Salm écrivit le 20 juillet 1794, dans la Conciergerie où il avait été transféré, le billet suivant à sa sœur la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen.

« Chère Amalie! je suis à la Conciergerie; dans trois heures mon sort sera décidé. Si je succombe avec mes cinquante soi-disant complices, crois-

fut emmené le 5 thermidor. On prétend que, malgré la tendre lettre d'adieu qu'il écrivit à Joséphine et qui a été reproduite partout, il était fort amoureux de Mme de Custine, qui, paraît-il, tournait toutes les têtes. Quoi qu'il en soit, Mme de Beauharnais en était fort jalouse. Lorsque le général, au moment de monter dans la sinistre voiture, passa devant la belle Delphine, il lui tendit une bague qu'il portait toujours à son doigt et « qu'elle conserva toute sa vie », dit son fils.

Ces lugubres départs avaient jeté un voile funèbre sur la prison des Carmes. Chaque prisonnier croyait sa dernière heure arrivée lorsqu'il entendait entrer la sinistre voiture qui conduisait les accusés à la Conciergerie et le bruit sourd des lourdes portes qui se refermaient sur ces malheureux qu'on savait ne plus revoir.

Quatre jours après cette terrible journée, un mouvement inaccoutumé avait lieu dans la cour de la prison. Dès le matin, on avait entendu le bruit du canon; il se passait évidemment quelque chose d'extraordinaire. Les détenus, presque tous sortis dans les corridors, parlaient à voix basse, et les geôliers ne cherchaient pas à les faire rentrer pour les empêcher de communiquer entre eux, comme ils le faisaient pendant les jours précédents où la rigueur avait redoublé au point de ne plus permettre de descendre au jardin. Tout à coup l'un des prisonniers, dont la chambre avait vue sur un toit de la maison voisine à la lucarne duquel sa femme venait souvent pour tâcher de l'apercevoir une minute, eut l'idée de monter sur une chaise pour voir si elle ne serait point à son poste habituel. Il l'aperçut en effet qui agitait vivement un mouchoir en donnant évidemment des signes de joie. Il fit signe de son côté qu'il la voyait; alors elle prit un mouchoir blanc sur lequel elle traça au charbon en énormes lettres « Robesp..... » Le prisonnier fit signe qu'il comprenait. Sa femme frappa alors son cou du revers de sa main, comme pour faire signe de trancher sa tête; puis elle disparut vivement, craignant sans doute d'être vue. Il se hâta de rejoindre ses compagnons et de leur transmettre la nouvelle, qui se répandit comme l'éclair. Les geôliers restaient muets, mais leur air abattu et leurs physionomies moins farouches laissèrent aux prisonniers l'espoir que la chose était vraie. Dès le soir, bon nombre de billets parvinrent aux détenus et leur donnèrent la certitude de l'évènement. Il est impossible de peindre le sentiment de délivrance et d'allègement que chacun ressentit. Cependant on

moi, je meurs innocent. Si tu m'aimes, promets-moi de vivre pour mon pauvre Ernst et pour le petit Renneberg (son fils naturel) que je te recommande. Pense à ton malheureux frère Friederich. »

Il succomba en vertu d'une sentence du 9 thermidor et sa tête tomba sous la guillotine le 23 juillet 1794.

avait trop souffert pour se livrer de suite à la joie, et une sorte d'abattement succéda aux premiers mouvements d'ivresse.

Dès le lendemain, le régime fut adouci. On accorda aux détenus la permission de se promener dans le jardin. Ils purent écrire et recevoir des réponses, faire acheter des journaux. Les femmes obtinrent la permission de se promener au jardin avec les hommes. Enfin, l'espoir rentra dans le cœur de chacun et il sembla que les portes des Carmes allaient, d'un instant à l'autre, s'ouvrir toutes grandes et qu'il n'y aurait qu'à les franchir. Cela ne devait pas cependant aller si vite. Une des premières personnes qui obtint sa grâce fut Mme de Beauharnais; elle fut mise en liberté le 19 thermidor par l'intervention de Tallien. Elle était fort aimée dans la prison et avait, comme femme, la même grâce et la même bonté que Nivernais. La nouvelle de sa sortie suscita une explosion d'applaudissements chez les détenus, à laquelle elle fut si sensible qu'elle se trouva mal. Revenue à elle-même, elle leur fit ses adieux et sortit au milieu des vœux et des bénédictions de toute la maison.

Le 22, le citoyen Mancini vit entrer Auber, le geôlier, dans sa chambre; il venait lui annoncer d'un air moitié content, moitié chagrin, sa mise en liberté. On sentait le regret qu'il éprouvait de voir tarir une source de si agréables bénéfices. Le duc, après un dernier et généreux pourboire et les formalités d'usage, partit précédé de Liebbe, qui avait obtenu la permission d'entrer, et de Kéralio, mis en liberté comme lui. Ils sortirent à pied des Carmes pour regagner l'hôtel de la rue de Tournon. Liebbe portait le paquet peu volumineux des hardes de son maître; Kéralio s'était chargé des livres, et Nivernais n'avait voulu confier à personne le soin de son manuscrit. Ils cheminèrent ainsi lentement, respirant à pleins poumons cet air libre qu'ils ne connaissaient plus. En descendant la rue de Tournon, le duc vit sortir de plusieurs boutiques de braves gens qui venaient le féliciter et qui étaient fort embarrassés de savoir comment l'appeler; un involontaire « monsieur le duc » arrivait sur leurs lèvres, mais la crainte de se compromettre les arrêtait court. Nivernais, voyant leur embarras : « Appelez-moi citoyen Mancini, mes amis, leur dit-il en souriant, cela ne m'offense point, je vous le jure », et, ce disant, il rentra dans son hôtel, où une pénible surprise l'attendait. Pendant ses derniers mois de captivité, et malgré les efforts de Liebbe et de Doloret, l'hôtel avait été démeublé de la cave au grenier; heureusement, durant le temps de ses arrêts, rue de Tournon, et malgré les quatre gardiens, ou plutôt à cause d'eux, il avait pu mettre à l'abri, soit dans des cachettes, soit hors de Paris, la plupart de ses objets précieux, tableaux et objets d'art. C'est pourquoi presque tous les portraits de famille,

bustes, miniatures et autres, existent encore chez ses descendants.

Quant au mobilier lui-même, sauf de très gros objets, il n'en existait rien; toutes les belles choses avaient disparu : tentures, tapisseries, rideaux, etc., Liebbe et les autres domestiques avaient sauvé à grand'peine quelques chaises, un petit bureau, de quoi meubler à peu près la bibliothèque, une petite salle à manger et une chambre à coucher. Au rez-de-chaussée, puis dans le haut de la maison, une ou deux chambres où s'installèrent Kéralio et Doloret. Après une première surprise désagréable, le duc prit très philosophiquement son parti de ce désastre; ce qu'il regretta le plus fut bon nombre de livres de la bibliothèque qui avaient disparu. On avait respecté son violon et son clavecin, qu'il retrouva avec grand plaisir, et ce fut avec un soupir de satisfaction qu'il se mit à table avec Kéralio dans sa modeste salle à manger, en lui disant : « C'est égal, mon ami, cela vaut mieux que la prison ! »

En observant de près tous les détails de ce qui se passa depuis 1894 jusqu'en 1800, on suit aisément le curieux mouvement des esprits qui amena une si forte réaction contre la Terreur. Ces terribles journées que nos neveux effaceront, s'ils le peuvent, des fastes de la France, comme le dit Nivernais [1], avaient laissé une trace trop profonde dans les cœurs pour qu'un sentiment autre que l'abattement et la tristesse pût y trouver place au premier moment; mais au bout d'un certain temps, chacun éprouva un impérieux désir de secouer ces funèbres images et de réagir contre ces souvenirs sanglants. Une sorte d'attendrissement universel, un épanchement de tendresse, de sensibilité, d'enthousiasme pour la vertu se répandit et s'exprima avec un lyrisme frisant même le ridicule, car nous ne croyons pas que les mœurs du Directoire fussent un témoignage bien pur de cette vertu qu'il célébrait sans cesse. Mais, entraîné par le mouvement général, il décrétait des fêtes civiques sans nombre, destinées à rendre hommage à l'amour conjugal, à la vieillesse, à l'enfance, et surtout à la vertu; ce mot en particulier revient sans cesse, même dans les décrets officiels; cette sensibilité générale (autre mot favori du temps) se traduisit par des vers, des hymnes, des couronnes de fleurs et des apothéoses qui succédaient au *Ça ira*, aux bonnets rouges et à la guillotine. Le peuple, mobile et impressionnable comme toujours, suivait avec enthousiasme la nouvelle impulsion qu'on lui donnait; nous allons en avoir un exemple frappant.

Le Directoire avait institué, par un décret du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), une fête dite fête des Vieillards : « Considérant,

[1] *Œuvre de Nivernais*, t. VI, *Essai sur l'abbé Barthélemy*.

dit l'arrêté, que le spectacle des hommages rendus à la vieillesse vertueuse est pour tous les âges un des plus puissants encouragements à la *vertu...* », chaque municipalité devait désigner *au scrutin* le père et la mère de famille de l'âge le plus avancé, non infirme et jouissant dans l'arrondissement de la meilleure réputation de probité, de patriotisme et de *vertu* (toujours la vertu).

La première fête de la Vieillesse eut lieu le 10 fructidor an IV (20 août 1796), et devine-t-on quel vieillard fut choisi et nommé par acclamation dans la section du Luxembourg?... le duc de Nivernais lui-même, qui, deux ans à peine auparavant, attendait chaque matin, à la prison des Carmes, l'appel qui devait le conduire à l'échafaud. L'ancien favori de Louis XV, l'ami de Mme de Pompadour, le brillant acteur du théâtre des Petits-Appartements, l'élégant danseur des ballets du roi, « l'heureux vainqueur de crédules beautés, heureux le soir et le matin perfide », éprouva à coup sûr un certain étonnement à se voir couronné par la République comme le vieillard le plus vertueux de son arrondissement. Nous ne jurerions pas qu'un léger sourire ne se soit dessiné sur ses lèvres lorsqu'il apprit cette nouvelle; mais il n'en fit rien paraître, et reçut avec sa grâce bienveillante l'hommage de ses concitoyens; puis, une fois la première impression de surprise passée, il en fut même touché.

Dès le matin, un mouvement inusité régnait dans la rue de Tournon, et les jeunes gens « jugés les plus dignes de cette fonction honorable » vinrent orner de branches de feuillage et de guirlandes de verdure la grande porte de l'hôtel de Nivernais. Puis, on vit arriver un cortège composé des administrateurs municipaux, de la garde civique et d'un corps de musique; un nombreux groupe d'enfants, « les plus jolis du monde et vêtus de blanc », précédaient le cortège avec des bouquets aussi gros que leurs petites mains pouvaient les tenir. Un groupe de jeunes femmes, choisies parmi les plus belles, marchaient après les enfants, portant des corbeilles ornées de fleurs et pleines des plus beaux fruits. On ouvrit à deux battants la grande porte et le cortège pénétra dans la cour. Le duc voulut s'avancer au-devant de lui, mais on l'arrêta et il dut rester debout sur le perron; les enfants l'entourèrent et l'accablèrent de bouquets avec tant de hâte, qu'il ne savait auquel entendre. Les jeunes femmes lui offrirent les jolies corbeilles de fruits, et, galant comme jadis, « il ne perdit point l'occasion de baiser leurs fraîches joues ». Enfin, les officiers municipaux s'avancèrent et déposèrent sur la tête nue du vieillard une couronne de feuilles de chêne, en prononçant un petit discours de circonstance. Nivernais, qui, réellement, était ému, répondit quelques mots exprimant sa reconnais-

sance pour cette marque de sympathie de ses concitoyens; puis, des rafraîchissements furent servis en abondance, et le cortège se retira non sans pousser des acclamations enthousiastes de : « Vive Mancini-Nivernais », auxquelles se joignirent celles de la foule restée à la porte, et qui eut sa part de vins, gâteaux et sirops après le départ du cortège. Mais la fête n'était point terminée. Le soir, au théâtre de l'Opéra, alors rue de Richelieu, une grande représentation de gala avait lieu en l'honneur des vieillards couronnés le matin. Chacun d'eux avait une loge réservée. Les loges étaient artistement décorées de feuillages et de fleurs et d'élégantes draperies. La salle était comble, et l'arrivée des héros de la fête fut saluée par une triple salve d'applaudissements. Mais les honneurs de la fête étaient réservés au duc. « On distinguait, disent les journaux du temps, parmi ces objets de la vénération publique le ci-devant duc de Nivernais, remarquable par sa dignité et la majesté de ses traits; il salua l'assemblée avec ces formes anciennes et d'une exquise courtoisie dont il conservait l'habitude et le souvenir, sans doute pour en transmettre l'utile exemple à la nombreuse jeunesse qui le couvrit de ses acclamations, à trois reprises. »

La représentation commença par *Œdipe à Colonne*, qui fut suivi du *Devin du Village*, de Rousseau, car Jean-Jacques était le dieu du jour. Dans un intermède du *Devin*, on vit arriver un groupe riant et nombreux assis sur une charrue, traînés par leurs enfants, puis parurent deux villageois, chargés d'années. On chanta plusieurs couplets agréables, qui avaient pour refrain : Honneur, honneur à nos vieillards! Le public reprend le refrain en chœur avec enthousiasme, et le devin s'avance et chante :

Le temps blanchit leur tête vénérable,
Enfants, couronnez-la de fleurs.

A ces mots, les portes des douze loges s'entr'ouvent tout à coup et un essaim d'enfants se précipitent et couvrent de fleurs les vieillards étonnés, qui ne s'attendaient pas à cette dernière surprise.

Il faut borner là nos citations et nous arrêter après ce dernier tableau, frappant contraste avec ceux qui précèdent et image bien vraie de la mobilité humaine.

Le duc de Nivernais mourut quelques années après, et nos lecteurs auront certainement plaisir à suivre jusqu'à la fin, dans l'attachant volume de M. Lucien Perey [1], cette aimable et sympathique figure de gentilhomme, en qui revivent si curieusement toute une société et toute une époque.

[1] Calmann Lévy, éditeur.

LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ET

L'EXPOSITION DU CHAMP DE MARS

Lorsqu'on juge les expositions destinées à faire connaître périodiquement l'état de l'art contemporain, on oublie trop souvent qu'il ne s'agit pas d'un musée où sont réunies les œuvres choisies de plusieurs siècles, comme au Louvre, ou du moins de trois ou quatre générations, comme au Luxembourg, on ne pense pas assez que l'on a seulement la production annuelle de nos artistes. Aussi, malgré les lacunes graves qu'il importe de signaler et les réserves légitimes qui s'imposent, un jugement sévère d'ensemble nous semblerait peu équitable. Sans doute, l'on se préparerait une déception gratuite si, en parcourant du regard ces longues surfaces couvertes de toiles, on espérait être souvent arrêté par quelque œuvre magistrale ou touchante rappelant Poussin ou Lesueur; mais les Lesueur ont toujours été rares.

D'autre part, en faisant un choix parmi les œuvres exposées dans la seule année 1891, on pourrait facilement former une salle qui ne serait déplacée dans aucun musée. Il ne semble donc pas qu'il y ait à gémir sur l'état de la peinture en France à la fin du dix-neuvième siècle.

Il faut reconnaître cependant qu'on emporte aussi bien du Salon des Champs-Elysées que de l'Exposition du Champ de Mars une impression de grande confusion. Les tendances les plus diverses, les systèmes les plus opposés s'y manifestent et s'y défendent par des œuvres qui témoignent d'un égal talent. Il n'y a plus aujourd'hui d'artiste qui impose au public, qui impose à l'école son goût et sa méthode. Faut-il s'en plaindre? Une direction incontestée, et qui devient despotique soit par l'appui d'un gouvernement assez fort ou assez aimé pour diriger l'opinion publique, soit simplement par l'empire de la mode, fait souvent payer bien cher ses avantages. Il suffit de rappeler le nom de Lebrun. D'ailleurs, cette domination

paraît à distance plus complète qu'elle ne l'a été en réalité. Prud'hon était le contemporain de David et n'a pas eu de son temps moins de succès que lui.

Si la diversité n'est pas la preuve nécessaire de la vie de l'art, elle en est certainement une des manifestations ordinaires, et l'uniformité un peu solennelle dans laquelle nous apparaissent les grandes périodes de l'histoire de l'art n'est bien souvent qu'une illusion. De loin, les différences s'effacent, pour ne laisser dominer que les traits communs par lesquels un siècle se distingue de ceux qui le suivent comme de ceux qui le précèdent. Andrea Mantegna et Bellini n'étaient-ils pas deux peintres contemporains, et même de deux villes voisines? Cependant il est difficile de trouver deux artistes qui composent et peignent d'une manière plus dissemblable. Voyez de même ce qui se passe entre deux peuples de race différente. Tous les Chinois se ressemblent aux yeux d'un Français, comme il est probable que tous les Français se ressemblent aux yeux d'un Chinois. Qui sait si l'art de la fin du dix-neuvième siècle ne présentera pas à nos neveux un aspect d'unité qu'il nous est difficile de saisir aujourd'hui?

I

Sans examiner le débat qui a amené entre les artistes français la scission qui nous vaut deux expositions au lieu d'une, il est bien permis de remarquer que les questions artistiques, les questions d'école y ont été pour peu de chose, puisque les chefs des *impressionistes* ont suivi le drapeau de Meissonier; aussi, sans aucun scrupule, peut-on affirmer que, si l'on veut se rendre compte du mouvement contemporain dans les arts, c'est aux Champs-Elysées qu'il faut aller. L'Exposition du Champ de Mars, malgré son intérêt et son étendue, est en somme une exposition fermée, comme le serait l'exposition de quelque grand cercle, et, si la scission continue, elle prendra de plus en plus ce caractère.

Les grandes toiles ne manquent pas cette année au Salon; c'est un signe intéressant à noter, mais il ne suffit pas de couvrir de vastes espaces, il faut savoir le faire d'une manière qui justifie un si grand effort. Or le talent de la composition n'y brille guère. Soit crainte du convenu, soit impuissance, nos artistes semblent trop souvent se désintéresser de cette qualité qui a été de tous temps la gloire de notre école. Ce défaut est sensible précisément dans les œuvres des deux peintres qui attirent particulièrement la foule. On s'étonne d'avoir à adresser une pareille critique à M. Laurens qui a

montré dans ses œuvres précédentes une ingéniosité, un sentiment dramatique puissant et clair que l'on n'a pas oubliés.

Il s'agit de la visite que fit Louis XVI à l'Hôtel de Ville trois jours après la prise de la Bastille, le 17 juillet 1789. Les députés du tiers état de Paris l'attendaient sur le perron et croisèrent leurs épées pour faire au-dessus de sa tête, en signe de protection et de fidélité, « une voûte d'acier ». Or le sujet principal, *la Voûte d'acier*, apparaît à peine, entre ces deux rangées d'habits noirs disposés presque parallèlement au spectateur en face l'une de l'autre et se couvrant mutuellement. Il y avait là sans doute une certaine difficulté, mais il semble qu'il n'était pas impossible à M. Laurens de la résoudre. Il aurait pu trouver une indication heureuse dans le tableau de chevalet du peintre anglais Orchadson, *la Reine des épées*, un des succès de l'Exposition de 1878. Les hautes et banales maisons qui entourent l'Hôtel de Ville occupent dans le tableau une place démesurée, et ce n'est pas leur aspect pittoresque qui peut excuser l'artiste de leur avoir donné tant d'importance. Ce qui attire surtout le regard ce sont des parties secondaires : les gardes à cheval qui se présentent de face, hardiment posés et largement dessinés, le groupe des seigneurs qui accompagnent le roi. Ce groupe aurait pu, par la richesse des costumes et le mécontentement mal dissimulé des physionomies, offrir un effet de contraste saisissant avec les députés du tiers état. On voit bien que l'artiste y a pensé, mais il ne l'a pas assez fortement rendu. Quant au personnage du roi, il est d'une insignifiance regrettable; les traits du visage sont informes, la physionomie nulle. N'y avait-il donc rien de mieux à faire de cette figure noble et bonne, ne pouvait-on y indiquer quelque chose des passions diverses qui devaient l'agiter en ce moment?

Quelle que soit la portée de ces critiques, M. Laurens conserve dans cette œuvre son exécution sobre et solide, sa sûreté dans la construction des personnages. On doit lui savoir gré surtout d'avoir compris que dans une peinture décorative il fallait modifier son coloris habituel, lui donner plus de clarté et renoncer aux effets sombres et heurtés.

M. Rochegrosse mérite un éloge analogue. Lorsqu'il fut saisi de l'ambition de couvrir avec son pinceau une des plus grandes surfaces à laquelle artiste se soit jamais attaqué, on pouvait craindre qu'il ne s'abandonnât à une exécution sommaire et lâchée, tendance qu'on avait pu signaler déjà dans certaines parties de ses œuvres antérieures. Les craintes étaient peu justifiées; jamais M. Rochegrosse n'a peint avec plus de conscience. Mais, que dire de l'ensemble de l'œuvre? Si on voulait nous représenter *la mort de*

Babylone, il fallait, à défaut d'une œuvre complète, nous donner quelque chose de mieux que les tableaux célèbres dans leur temps de John Martin sur le même sujet, tableaux qui, d'après la gravure, du moins, produisent un si saisissant effet. En tout cas fallait-il nous apporter du nouveau. Où est Balthazar? où est Cyrus? On les trouve sans doute; mais il faut les chercher. La partie centrale du tableau est vide et les personnages semblent avoir été repoussés dans les coins. On dirait d'un metteur en scène qui n'a pas eu assez de figurants pour remplir le théâtre et n'a pas su bien distribuer ceux dont il pouvait disposer. C'est un étalage et un étalage confus de tapis, de fleurs, de corps endormis ou appesantis, d'étoffes, de débris de festin. L'œil ne sait où s'arrêter. Il rencontre, il est vrai, mais au hasard, des parties remarquables. L'architecture est traitée avec éclat et puissance : la science y soutient heureusement l'imagination. Les premières lueurs du matin faisant irruption avec l'armée des Perses par les portes enfoncées, s'opposent d'une manière fort juste aux lumières des flambeaux qui éclairent le palais. Enfin cette œuvre, qui manque de signification assez nette, serait pourtant une magnifique décoration pour une salle de fêtes, et elle affirme la place que M. Rochegrosse s'est faite dans la jeune école.

M. Chalon expose aussi une catastrophe asiatique. Il ne s'agit plus de Babylone et de Balthazar, mais de Ninive et de Sardanapale. Il faut plaindre M. Chalon : il n'a pas eu de chance. Il va chercher dans les lointains de l'espace et du temps un sujet d'un genre qui semble oublié, il en couvre une vaste toile, il a tout lieu d'espérer que son tableau sera un des évènements du Salon. Mais M. Rochegrosse est là : sujet analogue, toile beaucoup plus grande, talent supérieur, bref, concurrence victorieuse. L'œuvre cependant ne manque pas d'intérêt, on y trouve à la fois des figures expressives et des accessoires peints avec une grande habileté. Il faut aussi penser que ces grands efforts, même lorsqu'ils ne réussissent qu'à moitié, ne sont jamais perdus. M. Rochegrosse et M. Chalon seront dorénavant tout préparés soit pour exécuter des œuvres moins ambitieuses, soit pour renouveler leur généreuse tentative. Il en sera de même pour M. Rouffet qui, dans sa charge *des Cuirassiers de Waterloo*, a abordé un sujet qui était encore au-dessus de ses forces.

Nous aimons mieux le *Combat d'amazones* de M. Michelena, malgré le dangereux souvenir du Rubens de Munich. Le sujet est clair, émouvant, la scène a de l'unité. Aux lueurs du couchant qui éclaire presqu'à revers les personnages, les amazones vaincues mais fières encore, s'élancent sur une pente embarrassée de rochers. L'une d'elles soutient sa compagne blessée et cherche à la

défendre; sur un cheval blanc qui semble détaché d'un bas-relief antique, contrastant un peu trop peut-être avec le type plus vulgaire de ceux qui l'accompagnent, la reine jette encore un regard en arrière sur le champ de bataille qu'elle a dû quitter. L'artiste a su rendre heureusement la grâce jointe à la force, et ce tableau renouvelé des Grecs n'a rien de banal.

C'est la force justement qui manque aux Dryades de M. Guay dans la *Mort du chêne*, œuvre poétique, bien éclairée et justement remarquée. On dirait de baigneuses s'attendrissant sur une fleur flétrie ou un papillon mort, et non de divinités émues par la chute du roi de la forêt. Dans le même sentiment distingué de la forme, on pourrait signaler le *Printemps fleuri* de M. Lamy et la poétique fantaisie de M. Gervais, singulièrement intitulée les *Saintes Maries*. Parmi les autres peintures de grande dimension il convient de citer les *Plafonds* de M. Ferrier et de M. Collin, qui n'ajouteront pourtant guère à la réputation de ces deux artistes. Les *Saints Patrons de la vie des champs* de M. J. Aubert, le *Manteau de la Vierge* de M. Michel, la *Conversion de saint Eustache*, par M. Paul-Hippolyte Flandrin, qui porte honorablement un lourd héritage.

Remarquons aussi que plusieurs œuvres destinées aux monuments publics n'ont pas paru au Salon. On regrette notamment l'absence des allégories peintes par M. U. Bourgeois pour l'Hôtel de Ville, une des œuvres les meilleures de ce pinceau très distingué. Elles ornent la salle des Lettres, où ira les rejoindre l'*Histoire* de M. Thirion. M. Thirion n'a pas voulu nous représenter particulièrement la muse qui raconte les combats et distribue la gloire. Tout en lui laissant son caractère, il n'a pas oublié que son œuvre était destinée à une salle de fêtes. La déesse semble inscrire le souvenir de quelque brillante solennité. C'est Clio souriante, mais c'est toujours Clio, et elle est digne de l'étoile qui brille au-dessus de son front. La couleur est harmonieuse et ferme dans les teintes claires : elle rappelle la coloration des fleurs. Le fond du tableau simple comme il convient dans une peinture décorative, trahit cependant les recherches d'un véritable paysagiste. Cette œuvre occupera dignement sa place au nouvel Hôtel de Ville où nous souhaitons, sans oser trop l'espérer, que les artistes de la fin du siècle nous consolent de tout ce qui a été perdu dans l'incendie de 1871.

Nous ne savons pas quelle est la destination du *Samson* de M. Bonnat; mais c'est une œuvre déjà classée et qui serait à sa place dans tous les musées. Aucune figure nue ne lui est comparable dans l'exposition. Samson est représenté au moment où « l'Esprit de Dieu s'emparant de lui », il a, pour la première fois, conscience de sa force et « déchire le lion, comme il aurait fait

d'un chevreau ». L'étonnement et l'inspiration, plus que la colère, se lisent sur son visage. L'énergie de l'attitude et le relief des muscles indiquent l'effort, mais n'ont rien de pénible. Samson n'est pas là un lutteur vulgaire qui va jusqu'au bout de ses forces. Quant au lion, il est digne de l'admirateur passionné de Barye. On sait que M. Bonnat a écrit sur le Michel-Ange des animaliers des pages pleines de science et d'enthousiasme qui comptent parmi les plus intéressantes de la critique d'art contemporaine [1].

Le critique doit se mettre au-dessus du sentiment de dépit trop naturel que lui causent les artistes qui l'obligent chaque année à porter sur eux le même jugement. Les artistes ne peuvent changer annuellement ni leur âme ni leur manière de comprendre la nature pour donner matière à réflexions nouvelles : c'est justement parce qu'ils ont une personnalité accusée qu'ils seront toujours semblables à eux-mêmes, et les plus originaux sont justement ceux qu'on reconnaît le mieux. On dit : c'est du Gounod, c'est du Dumas, c'est du Baudry, parce qu'ils ont leur marque. Il ne nous coûterait donc nullement de louer encore une fois M. Bouguereau et de nous étonner que tant d'écrivains s'acharnent à signaler chez lui comme des défauts, les qualités les plus sérieuses qu'ils seraient les premiers à louer chez d'autres artistes. Mais M. Bouguereau nous prouve trop clairement cette année, même dans le meilleur de ses deux envois, que se répéter est autre chose que se ressembler. Nous en dirons autant de M. Henner, qui vraiment n'aura plus rien à nous apprendre s'il ne se hâte de faire un effort digne de lui. Les meilleurs Henner sont ceux de Mlle Romani, qui, avec moins de délicatesse sans doute, mais avec plus de fermeté, semble avoir pris les procédés du maître. Nous préférons aussi à l'*Amour* de M. Bouguereau l'*Amour* de M. Perrault, son élève. Un petit enfant couché sur la mousse, dans l'ombre d'une vieille forêt, à côté d'un buisson de roses, entr'ouvre ses yeux malins et candides, il étire ses petits membres au chant des oiseaux réunis autour de lui et sonnant à plein gosier leur fanfare accoutumée. Cela suffit pour faire une œuvre singulièrement gracieuse qui n'a rien de mièvre ou d'artificiel. Le même artiste expose aussi une *Sapho à Leucade*, figure clairement et fermement peinte dans un soleil couchant.

II

M. Perrault et la plupart des artistes que nous avons nommés jusqu'ici n'avaient plus à donner leur mesure. Il est utile mainte-

[1] Voy. la *Gazette des beaux-arts* de mai 1889.

nant d'indiquer les progrès ou les transformations de talents plus jeunes. Nous regrettons que M. Richemont se soit abstenu. Mais nous retrouvons M. Checa avec ses *Huns*, tableau plein de mouvement et d'audace, un des plus originaux du Salon, et qui tient toutes les promesses de son *Cirque romain* de l'an passé. M. L. Simon semble traverser une crise dont le résultat sera favorable, nous n'en doutons pas. M. Azambre sait mettre toujours une poétique simplicité dans les scènes ordinaires de la vie; mais nous l'aimons mieux lorsqu'il n'y fait pas intervenir une allégorie banale. M. Bordes abandonne les Mérovingiens pour nous représenter l'intérieur d'une usine. Il s'y montre toujours un des premiers coloristes de la jeune école; la lumière qui rayonne du métal en fusion est d'une singulière puissance. Pourtant, lorsqu'on représente un sujet de ce genre avec des figures de grandeur naturelle, il faut que les formes en soient sinon belles, du moins intéressantes et caractérisées. La vulgarité plate, si habilement reproduite qu'elle soit, ne nous apprend rien, n'éveille en nous aucune sensation qui vaille la peine d'être exprimée; donc, mieux vaut pour l'artiste et pour le public ne pas la représenter. Il ne s'agit nullement ici de théories classiques et de formes académiques; mais on peut bien renvoyer M. Bordes à Caravage et à Velasquez. M. Bordes prouve lui-même qu'il lui est facile de nous épargner cette critique, car elle est loin de s'appliquer à tous ses personnages : l'ouvrier coiffé d'un vieux chapeau, au centre de la composition, suffirait à montrer que M. Bordes est un dessinateur dans le meilleur sens du mot.

C'est aussi par la couleur et par un effet de lumière, mais d'un tout autre genre, que se recommande surtout le tableau de M. Walter Gay. Dans une lumière douce et uniforme, de petites orphelines, vêtues de robes d'un bleu gris pâli par un long usage, et d'où se détachent de place en place des pièces d'étoffe plus neuves, s'exercent au chant sous la direction de deux religieuses.

Dans ce tableau, comme dans le *Laminoir* de M. Bordes, les personnages sont de grandeur naturelle, et quoique le sujet semblât convenir exclusivement à un tableau de chevalet, on ne pense pas d'abord à en faire la remarque devant l'œuvre elle-même. On pourrait se demander, à ce propos, dans quelle dimension un sujet doit se traiter; en quoi cela dépend, soit du sujet, soit du talent de l'artiste. Problème complexe, difficile à analyser en quelques mots. Disons seulement que, le plus souvent, un fait purement anecdotique et spirituel s'accommode mal de grandes dimensions; mais qu'il n'en est pas de même de scènes plus simples, s'adressant aux sentiments plus généraux de l'humanité. C'est ce que nous montre la *Toilette d'une mariée russe*, de M. Makowski,

scène bien composée, d'une mise en perspective remarquable, dont l'intérêt, il est vrai, est augmenté pour nous par des costumes et des types qui ne nous sont pas familiers.

C'est ce que montrent mieux l'*Asile de nuit* de M. Geoffroy, le *Petit frère*, de M. Maillart; les deux touchantes figures de la *Fin d'un Rêve*, de M. Schryver, et surtout le tableau de Mlle Anna Nordgren, *Lorsqu'on est jeune*, d'un sentiment vrai, et d'une exécution sûre malgré son premier aspect un peu flottant.

En revanche, on voudrait resserrer dans un plus petit cadre l'*Ambulance de la Comédie-Française en* 1870, de M. Brouillet; le *Tout pour Colombine*, de Vollon le jeune; et le *Très pressé*, de M. Chocarne Moreau. Son petit télégraphiste et son patronnet sont cependant bien amusants. Avec quelle gravité, avec quelle attention soutenue, quel sentiment du devoir accompli envers soi-même, ils jouent aux billes pendant que la dépêche repose très en paix dans la sacoche, et que « le plat d'extra » impatiemment attendu par quelque famille bourgeoise fume en vain dans son enveloppe de fer battu. Le dîner de ces braves gens court de grands risques, et ils auront besoin d'avoir en réserve le *Jambon* de M. Fouace, ou la *Dinde* de M. Monginot. Pour n'avoir pas à revenir sur la nature morte, citons à côté de l'*Argenterie* de M. Vollon, les deux ensembles variés de M. Desgoffe. Ses dentelles et ses étoffes manquent un peu de souplesse; mais les émaux, les bijoux, les pierres et les cristaux gravés sont de pures merveilles. C'est une critique puérile que de reprocher, dans de pareils sujets, à M. Desgoffe le soin de son exécution; le temps seul manque à ses œuvres pour qu'on les mette à côté des tableaux hollandais analogues.

Quoiqu'un certain nombre de peintres, comme MM. Vibert et Wagrez, continuent à traiter avec l'esprit et le brillant qui convient des scènes de genre empruntées au passé, nos artistes se plaisent de plus en plus à représenter la vie moderne, et à nous faire pénétrer dans l'intimité des diverses classes de la société. M. Dambourgès nous conduit dans un coin mal choisi des halles, et devrait employer son talent de coloriste et de dessinateur à des sujets moins déplaisants. M. Gelhay nous introduit au restaurant du Moulin-Rouge; Mme Colin-Libour dans une école de dessin. Avec M. Sautai nous entrons dans un cloître traité avec la solidité et la sobriété d'exécution habituelles de cet artiste. M. F. Flameng, dans son *Baptême de Basse-Alsace*, sait rendre intéressants ses personnages et la pittoresque petite ville qu'on aperçoit du haut de la terrasse où la scène se passe. Avec M. Royer nous nous trouvons devant la *Brèche de Tuyen-Quan*, défendue par le commandant Dominé. Marius Roy, dans son *Réveil le lendemain de Solférino*, a

bien reproduit ces types militaires déjà en partie disparus, et a bien rendu sur ces têtes énergiques et fières du succès, la fatigue et la mélancolie qui suit même la victoire.

Les étrangers viennent ajouter à cette variété, interprétant notre vie à leur manière, ou nous faisant connaître celle de leur pays, d'une autre façon que nous ne la comprenons nous-mêmes.

Le pinceau de M. Mélida nous a paru rarement plus heureux que dans sa *Communion de religieuses* : physionomies variées dans l'expression d'un même sentiment, coloris large et d'une harmonieuse simplicité. On y retrouve quelque chose de la tradition de l'ancienne école espagnole, école qui, après un long sommeil, semble se réveiller, grâce, en grande partie, à l'influence des peintres français. Le mouvement s'étend même jusqu'aux anciennes colonies espagnoles de l'Amérique, comme le prouve, entre autres, M. Michelena.

C'est aussi à la peinture française qu'on devra la formation de l'école qui tend à se constituer aux États-Unis. Cette nouvelle école sera un fait important de l'histoire de l'art au dix-neuvième siècle. La fusion des tendances naturelles à la race anglo-saxonne et de l'enseignement français lui donne déjà une originalité propre, dont témoignent au Salon actuel Mac Ewen, Pearce, Weeks, etc. Les femmes auront, pour une grande part, contribué à ce résultat : il suffit de citer Mme Gardner (*Bulles de savon*), Mlle A. Klumpke (*Education maternelle*), Mlle Mac Monnies-Fairchild (*Entre voisines*).

La France a également encouragé et dirigé les efforts tentés par quelques Grecs de la génération actuelle pour ramener la pratique des arts dans la patrie de Périclès. M. Ralli, dans sa *Fête des Rameaux à Mégare*, fait honneur à son maître, M. Gérôme. M. Munckazsy, qui revient dans son *Air favori* aux scènes de la vie hongroise, est aussi connu chez nous que dans son pays natal.

L'Italie possède le premier des orientalistes actuels, M. Pasini. Mais ce peintre, qui n'a jamais montré un pinceau plus délicat et des colorations plus fines que dans *la Cour d'un kan un jour de marché*, est presque notre compatriote par ses succès et par son séjour prolongé en France. L'orientalisme se soutient d'ailleurs en dehors de lui avec Jules Laurens, qui ne nous semble pas avoir la réputation qu'il mérite, avec Washington, et avec leurs émules plus jeunes, Bompard, Lazerges, Ferrares, Ch. Lefebvre. M. Dardoize a su trouver en Algérie un site plein d'ombre et de fraîcheur, et il l'a rendu avec le sentiment de reconnaissance d'un voyageur qui vient de parcourir une longue route sous un soleil ardent. M. Barrias, le peintre classique des *Exilés de Tibère*, le peintre

militaire du *Débarquement des Français en Crimée*, prouve la variété de son inspiration par ses deux scènes marocaines. M. Gérôme, qui n'est aussi un orientaliste que par occasion, nous montre encore un lion dans les rochers du Sahara, et a eu la patience de peindre une vue du Caire avec la précision d'un architecte.

III

La vie des champs et la vie maritime ont le privilège de convenir aux cadres de toutes les dimensions. M. J. Breton, dans son *Pardon en Bretagne*, nous représente une longue foule recueillie et en brillants costumes de fête, s'avançant à travers les arbres jusqu'à l'église vénérée. Malgré quelques figures banales ou trop sommaires, chose bien explicable dans une telle variété, M. Breton conserve par cette œuvre toute l'autorité qu'il a justement acquise, ne fût-ce que par ses qualités de paysagiste. M. Buland expose *Une séance du conseil municipal* dans une commune rurale. Le caractère du paysan, les sentiments divers qui l'animent et que la solennité de la circonstance l'empêche de témoigner ouvertement, le type particulier de chacun des assistants, le plus ou moins d'intérêt qu'ils prennent à la délibération, tout cela est rendu avec bonheur, sans tomber dans la caricature, et d'un pinceau très ferme. A côté de M. Buland, nous pourrions citer MM. François et Georges Laugée, Kendall, Krug, Knigth, Beauverie, Mosler, Saubès et bien d'autres qui, avec des talents inégaux, nous représentent la vie des populations agricoles des diverses parties de la France. M. Debat-Ponsan ne se contente pas d'être un portraitiste et un peintre d'histoire. Il nous montre cette année une scène de *Labourage dans la région pyrénéenne*. La jeune fille qui, pieds nus, guide les jeunes bœufs, les excitant de la voix et de l'aiguillon, pendant que son père tient la charrue, est particulièrement bien posée. La manière dont les bœufs sont traités donnent à M. Debat-Ponsan une place honorable parmi nos animaliers. La mort nous a enlevé Van Marcke, le véritable successeur de Troyon; mais sans parler des peintres de chasse et de sport, tels que M. Claude ou M. de Penne, nous avons MM. Vuillefroy, Veyrassat, Barillot, Pezant, Rooke, Paris, Didier, Watelin, Mme Dieterle, Mlle Bouillier, etc.

C'est surtout la Normandie qu'aiment à reproduire nos peintres d'animaux; c'est là qu'ils trouvent non seulement les plus beaux pâturages, mais les arbres au milieu des prés et, à l'horizon, la mer; la mer qui offre à l'artiste par elle-même et par les populations qui vivent d'elle et pour elle des motifs d'une variété infinie et saisis-

sante. Quelles scènes terribles que *l'Abordage pendant la tempête* de M. Maillard, et plus encore le *Perdus au large* de M. Eug. Chigot! Comment cette pauvre barque pourra-t-elle lutter contre ces vagues verdâtres, lourdes et profondes qui empruntent leur force à la force sans borne de l'océan? Voici au contraire une scène de fête brillamment rendue par M. Brun : *M. Carnot s'embarquant à bord du Formidable.* M. Tattegrain se repose de ses grandes compositions par une petite toile des plus pittoresques : des « vérotières », aux premières lueurs qui précèdent le lever du soleil, vont, la lanterne à la main, chercher au milieu des sables mouillés les appâts nécessaires à la pêche de la journée. La lumière encore obscure du ciel, les points lumineux des lanternes, les reflets donnés par les flaques d'eau témoignent d'un sentiment de coloriste remarquable. M. Renouf, dans une œuvre d'un effet puissant, nous montre la mer dominée par l'homme et des bateaux de toute espèce se croisant sous le *Pont de Brooklyn.*

M. Renouf prend par ce tableau une des premières places dans notre école de paysage, qui se maintient très haut et présente un magnifique ensemble de talents les plus divers. La perte de M. Achille Benouville n'a peut-être pas été assez ressentie; son exposition posthume fait bien voir cependant tout ce qu'il y avait de véritable science et de sentiment dans ce consciencieux artiste. M. Français, heureusement, donne encore dans sa vigoureuse vieillesse l'exemple de l'activité. Il voit déjà ses élèves et leurs contemporains jouir d'une réputation établie et assiste aux premiers succès d'une génération nouvelle. Que de noms il faudrait citer : Bernier, Guillemet, Lansyer, Ch. et G. Busson, Demont, Auguin, Appian, Japy, Jan-Monchablon, Petitjean, Hareux, Dufour, Loir, Gagliardini, Carl-Rosa, Bertrand, Nozal, Masure, Mme Lavillette, Charnay, Robinet, Isenbart, Peraire, Quignon, Le Liepvre, Feldtrapp, Burggraff, Galerne, Adrien Moreau, sans parler des étrangers tels que Grimelung et Normann.

Qu'il s'agisse des buées des bords de la Loire ou de la lumière éclatante de la côte d'azur, des villes et de leurs monuments ou d'un intérieur de forêt, des riches plaines de la Beauce ou des rochers abrupts sur lesquels la mousse tient à peine, des eaux dormantes de l'étang ou du mouvement désordonné des cascades, qu'on aime une exécution détaillée, ou qu'on se plaise aux effets décoratifs, cette seule Exposition nous offre des œuvres remarquables qui représentent ces divers aspects et qui satisfont à ces divers goûts.

IV

Le portrait affirme autant que le paysage la force de notre école. Chaplin nous montre qu'il n'a cessé de progresser jusqu'à son dernier jour; son *Portrait de Mme la comtesse P. de M.* est dans son genre une œuvre accomplie. Il respire tout entier l'élégance mondaine et aristocratique. Il n'est cependant ni apprêté ni faux. Par l'expression, comme par la science aimable de l'exécution, il plaira dans tous les temps, d'autant plus que la sûreté de main et l'habile simplicité des procédés de l'artiste protègeront sa peinture contre les altérations de l'âge. Le *Portrait de Mme Alb. Cahen d'Anvers* est un des meilleurs portraits de M. Bonnat; c'est tout dire. Les étoffes et les bijoux sont traitées avec une rare virtuosité de pinceau, mais ce n'est pas cela qui retient le regard; c'est la solidité du dessin et du modelé, la physionomie, l'ensemble des lignes, le caractère qui font de ce portrait une œuvre magistrale.

M. Chaplin et M. Bonnat ont fait école. M. Delaunay est un isolé. On connaît de lui des portraits admirables; mais un artiste de la personnalité un peu sauvage de M. Delaunay ne se trompe pas à demi lorsqu'il se trompe. Sa réputation ne peut être atteinte par son échec actuel; ce n'est que la défaillance passagère d'un homme d'un grand talent. M. Paul Dubois est toujours impeccable dans le style sobre qu'il a adopté. Sa petite tête du docteur Lannelongue, œuvre moins composée que son portrait d'officier de grandeur naturelle, témoigne d'une recherche du détail réel intéressante à constater chez le célèbre sculpteur. Le grand portrait de M. B. Constant frappe par sa noble allure et sa physionomie. Mais c'est trop une peinture décorative; elle manque d'intimité : un portrait devrait être plus étudié. Ce défaut est plus sensible encore dans ceux de MM. Munckazsy et Fr. Flameng. Nous préférons le portrait de M. J. Lefebvre. Il semble que plus on le regarde, plus on comprend l'âme et l'esprit du modèle; il semble qu'on puisse lire son histoire dans son regard et son attitude. Le fond du tableau n'est pas heureux, et explique pourquoi cette remarquable peinture ne fait pas au premier abord plus d'effet. Il y aurait aussi quelque chose à reprendre dans le fond du portrait de femme de M. Doucet. Mais il nous montre ce sentiment pénétrant du modèle, cette exécution à la fois souple et précise qui ont déjà classé M. Doucet parmi nos premiers portraitistes, et ce n'est pas un des moindres titres de M. J. Lefebvre que d'avoir formé un pareil élève. M. Doucet expose aussi une vaste toile où il a réuni les portraits de ses parents. Cette œuvre soulèverait quelques critiques; mais le peintre y fait preuve

de son talent ordinaire pour rendre les divers âges et l'empreinte que la vie laisse sur les physionomies.

La liste serait encore longue des portraitistes qui mériteraient d'être étudiés ou signalés, MM. Wencker, Machard, Cormon (*M. Gérôme dans son atelier*), Mengin, Schommer, Renard, Thirion, Bukovac, Blanchard (*le général Bressonnet*), Léandre (*Le général Derrecagaix*), Albert Lambert (*M. Marais dans Thermidor*), Fournier (*M. Dupont-Vernon*), Durangel, Capdevieille, Humbert, sans parler des étrangers, Pearce, Calthrop, Story (*Mlle Eames*), Thomas Seymour, Bukovac, Van den Bos, Lynch, Guthrie. Les femmes apportent un contingent des plus honorables à cet ensemble, soit qu'elles suivent les traces de M. Bonnat, comme Mlle Godin et Mme Chenu, ou celles de Chaplin, comme Mlle Hildebrand et Mlle Delorme, soit qu'elles aient pris une voie plus indépendante, comme Mme Buchet, Mlle Rongier, Mlle Mégret, qui a si bien rendu les physionomies semblables et diverses à la fois de deux jeunes sœurs en costume de Bressanes et surtout Mlle Beaury-Saurel.

Il ne faut pas oublier non plus les portraits de petite dimension, genre sur lequel M. Bastien-Lepage a ramené la faveur. Le *Portrait de Mlle Brandès*, par M. Chartran, est un petit chef-d'œuvre d'expression, d'arrangement et de facture. Nous citerons après lui MM. Yvon, Tony-Robert Fleury, Vallon, Saintin et M. Raynaud qui, dans le *Portrait de M. Théodore Lorber*, un peu sombre, nous montre un dessin sûr, un modelé simple et solide.

V

On voit donc que la photographie n'a pas porté une atteinte sérieuse à la peinture de portrait. Les miniaturistes seuls en ont souffert. La gravure aussi se défend avec succès. Le nombre des graveurs au burin diminue, mais les véritables artistes persistent et s'imposent. L'eau-forte d'ailleurs semble hériter de ce que perd la taille-douce. La lithographie, qui était presque abandonnée, reprend sa place. Enfin n'est-il pas remarquable que justement les progrès de la gravure sur bois, devenue un véritable art, soient contemporains des progrès accomplis dans l'impression photographique. Il y a, au Salon, dans ces divers procédés, des œuvres de premier ordre : dans la gravure au burin le *1807* de M. Jacquet, les *Grâces*, d'après Raphaël, de M. Didier; dans l'eau-forte le *Thé*, d'après Millais, et le *Jeune duc*, d'après Orchadson de M. Laguillermie, *A l'Amitié*, d'après Greuze, par Ch. Giroux, le *Shakespeare* original de Léopold Flameng; dans la lithographie, le *Trajan*

et l'*Orphée*, d'après Delacroix, par M. Sirouy ; dans la gravure sur bois, les deux portraits, d'après Rembrandt, de M. Baude.

Avant de terminer cette revue, trop rapide, il faut bien rappeler qu'il y aurait des œuvres intéressantes à voir aussi parmi les pastels, les aquarelles et les miniatures. Signalons Mmes Guyon, Huillard, van Parys, Pomey, MM. Mery, Ochoa, Reyzner, Rouffio, etc. Enfin nous osons conseiller d'aller jeter un coup d'œil à l'exposition d'architecture. Les plus profanes se trouveront récompensés de leur effort. Nos architectes sont en général des aquarellistes d'une rare habileté, qui savent unir à la précision technique le sentiment pittoresque. Citons à titre d'exemple la *Piscine*, de M. Paulin, véritable résurrection des splendeurs de la vie romaine, sous l'Empire, la reconstitution du *Temple d'Ankor*, de MM. Delaporte et Deverin, les *Vues de Saint-Etienne de Vienne*, de M. Daumet, le *Forum de Pompéi*, de M. Boitte, le *Château de Vitré*, de M. Dargaud, enfin les douze châssis de M. Ch. Normand, relatifs à *Metaponte*. Rappelons, à cette occasion, que M. Ch. Normand est le secrétaire général des *Amis des monuments parisiens* et l'organisateur du *Comité international des amis des monuments*, associations sur lesquelles on ne saurait trop appeler la sympathie ; car en protégeant les restes du passé, elles contribuent à défendre une partie de la gloire de notre pays.

VI

La place nous manque pour parler comme il conviendrait de la sculpture, de cet art qui n'a jamais subi en France de décadence longue et sérieuse et qui continue si bien aujourd'hui ses belles traditions. Chapu semble avoir voulu nous faire sentir plus vivement la perte que l'art français vient de faire en sa personne par ses deux statues, également admirables, de la princesse de Galles et de Mgr de Bonnechose. On éprouve le même sentiment de tristesse devant l'*Ève* et le *Saint Jean* de M. Delaplanche. Ce sentiment est plus vif encore devant le *Sommeil de l'enfant Jésus*, œuvre exquise de Joseph Gardet, qui meurt avant d'avoir pu jouir de son succès. Mais les survivants nous appellent et ne permettent pas de craindre pour l'avenir. Il suffit de regarder la *Diane*, de M. Falguière. Après cette œuvre pleine de vivacité, d'élégance et de savoir, qui suffirait au succès de l'Exposition et auprès de laquelle on pourrait mettre le *Mozart enfant*, de M. Barrias, que nous revoyons en marbre, et la *Jeanne d'Arc*, de M. Allar, que d'œuvres intéressantes encore à divers titres : les groupes

monumentaux de MM. Michel, Bartholdi, Paris, Carrier-Belleuse, Campagne, Roze, la *Nourricière*, de Chatrousse; le *Turenne enfant*, de M. Hercule; le *Hyacinthe*, de M. Grandin; le *Faucheur*, de Clerget; le *Bûcheron*, de Mlle Ducrot. Le nombre des femmes qui s'adonnent avec succès à la sculpture s'accroît à chaque exposition. Elles se font remarquer particulièrement cette année dans un genre bien français et qui revient à la mode, le buste en terre cuite, comme le prouvent Mlles Audiffred, Michel, Sardent, Mmes Marcel et Dumont.

Parmi les bustes en marbre, on distingue les œuvres de MM. Crauk, Carlès, Desca, Adalbert, et surtout le buste de M. Patenotre, par M. Marqueste, plein de finesse et de fermeté. L'*Actéon*, de M. Soldi, et la *Danseuse*, de M. Gérôme, appellent nos réflexions sur la question controversée de la polychromie. M. Cain traite la sculpture d'animaux dans le style monumental, tandis que M. Georges Gardet a dû faire mettre sous verre son *Caneton* et son *Poussin* de marbre, tant le travail en est délicat. Ce groupe est un véritable bijou, dans lequel la finesse du détail ne nuit pas à la vie de l'ensemble. Les sculpteurs étrangers comprennent que leur talent n'est vraiment consacré que lorsqu'ils se mesurent avec les nôtres. MM. Dillens et Sinding, entre autres, sont venus renouveler l'épreuve qu'ils avaient tentée avec succès en 1889.

VII

Mais il serait difficile de trouver hors de France des graveurs en médaille capables d'entrer en lutte avec MM. Chaplain et Roty. La renaissance récente d'un art qui, depuis Louis XIII, n'occupait plus qu'une place honorable mais secondaire, commence à attirer l'attention et les encouragements du public, comme il a déjà vivement frappé les artistes. M. Roty expose en effet, à côté de ses médailles, un bracelet, un peigne-diadème et une glace à main. Jamais luxe plus noble ne fut plus digne de tenter les grandes fortunes.

VIII

Lorsque les nécessités du journalisme vous ont obligé à examiner en peu de jours l'Exposition des Champs-Élysées, on se plaît, pour justifier et oublier sa fatigue, à mesurer l'étendue du devoir accompli : 5 kilomètres de peinture [1] !

[1] On peut facilement refaire ce calcul en prenant pour point de départ les dimensions connues du Palais de l'Industrie et en admettant en moyenne trois rangées de tableaux mis bout à bout au-dessus de la cymaise.

Il faut cependant se rendre bravement au Champ de Mars, car c'est là qu'on va juger ces fameux *impressionistes* qui font tant de bruit.

Nous aurons à indiquer des œuvres tout à fait remarquables qui se rattachent ou prétendent se rattacher à cette école. Mais il convient de juger l'impressionisme non dans les artistes de grand talent qui le patronnent, mais dans ses tendances générales et ses résultats ordinaires. Disons donc franchement que le sentiment qui nous domine après une pareille visite, c'est le dépit, c'est le chagrin de voir tant de talent perdu ou gâché de parti pris, tant de vocations sérieuses dévoyées par la vanité ou l'esprit de système, à moins qu'il ne s'agisse de troubles pathologiques de la vision, de *daltonismes* divers à l'égard desquels un oculiste serait plus compétent qu'un critique. Il est triste d'avouer aussi qu'une des causes qui a le plus contribué au succès de l'impressionisme, c'est la paresse. Cette école, en effet, est celle qui convient le mieux aux artistes quelque peu doués qui ne veulent pas se donner de mal. L'*impressionisme*, c'est avant tout le vague : vague dans l'exécution et vague dans la composition, vague dans la conception, vague dans l'impression même; choses qui s'accommodent singulièrement bien avec le vague dans les connaissances et le vague dans les convictions. Aussi voyons-nous ces artistes qui prétendent nous imposer toutes les absurdités de formes et de couleur, au nom de la sincérité individuelle, nous présenter des tableaux sans cachet particulier et qui se ressemblent même à tel point qu'on pourrait échanger la signature ou la désignation du sujet sans qu'on s'en aperçut. Ces individualistes à outrance, lorsqu'ils sont réunis, vous laissent un souvenir persistant de monotonie.

C'est que, de la bizarrerie à l'originalité véritable, il y a loin. Il y a loin de l'enthousiasme à l'incohérence à froid. Il y a loin d'une pythique de Pindare à l'ode sur la prise de Namur. Ils diraient avec Boileau, s'ils osaient sans horreur se recommander d'un patron aussi classique :

Souvent un beau désordre est un effet de l'art.

Ils méprisent les idées, qui le leur rendent d'ailleurs : c'est entendu, ce n'est pas affaire d'artistes. Ils recherchent avant tout les oppositions ou les rencontres extraordinaires de teintes, comme ces musiciens qui réduisent la musique aux successions d'accords. On dirait parfois qu'ils ne s'inquiètent que de réaliser quelque recette chimique. Lorsque tel d'entre eux et des plus connus intitule une de ses toiles : *Arrangement en noir n°* 7, ne dirait-on pas qu'il

s'agit d'une analyse de laboratoire. On en arrive à n'avoir plus le sentiment du ridicule. Ainsi le même artiste nous apprend que tel de ses cadres réalise une *Harmonie en vert opale* ou une *Harmonie couleur chair et couleur verte*. Ce sont là des titres aussi instructifs que ceux de ces vieilles gravures où l'on prévient le spectateur, pour qu'il n'en ignore, qu'il a sous les yeux : « La vue d'un pont » ou « La vue d'une rivière ». Cependant ce mépris pour l'idée est moins profond qu'il n'en a l'air : c'est plutôt impuissance que dédain réel. Voyez ce qui arrive en musique, où l'exemple sera plus net : lorsque ces raffinés qui sourient au nom de Meyerbeer ont trouvé une idée mélodique véritable, la repoussent-ils? Tant s'en faut. Ils la soignent, la choyent, l'habillent, l'étalent sous toutes ses formes, la fractionnent, l'étirent, la condensent, la tournent, la retournent, la tortillent et la répètent de façon à nous en dégouter.

Il n'y a donc pas à craindre que les idées se perdent; mais le danger c'est que l'impertinence puisse impunément remplacer le savoir, la confusion dissimuler l'ignorance aux yeux de cette partie du public qui se pique de distinction et se croit des droits à diriger le goût. C'est ainsi que des poseurs fatigants et des « ratés » sans espoir, que leur petit cénacle entoure d'une auréole de carton peint, discréditent auprès du public naïf et sincère des tentatives ingénieuses et intéressantes qui, si elles ne témoignent pas toujours d'une véritable originalité, peuvent cependant y conduire. C'est ainsi que, sous prétexte de venger le talent méconnu des mépris du vulgaire imbécile, ces associations d'admiration mutuelle empêchent justement le talent de se dégager : elles l'étouffent dans les liens d'une flatterie qui caresse plus encore les faiblesses de ceux qui la dispensent que de celui qui l'écoute.

Si l'amour de la gloire, ou du moins l'amour du succès, si un noble orgueil conduit à des efforts nouveaux, rien n'est plus dangereux pour le jeune peintre que les fausses et faciles satisfactions de la vanité, que le parfait contentement de soi fondé sur le mépris parfait des autres. Le bourdonnement de louanges que quelques camarades prévenus, et pour la plupart intéressés, font autour de ses oreilles, l'empêche alors d'entendre non seulement la voix des juges impartiaux et éclairés, mais même celle de sa propre conscience d'artiste.

IX

Quoi qu'il en soit, parcourons les galeries du Champ de Mars, tâchons de nous débrouiller au milieu de ces feux d'artifices, au travers de ce chaos de lumière d'où la vraie lumière est trop souvent

absente ou semble n'arriver qu'à travers des bocaux de pharmaciens. Lorsque les sensations se sont un peu classées, on distingue deux espèces de tableaux, les éclatants et les sombres; on peut prendre pour type des premiers les œuvres de M. Besnard et pour type des seconds les œuvres de M. Carrière.

M. Besnard peut se tromper, son exemple peut être dangereux à suivre pour un peintre moins doué; mais c'est un artiste véritable et il n'a pas dit son dernier mot. Quelle puissance et à la fois quelle finesse de tons! quelle sincérité devant la nature, lorsque, ne se contentant pas d'en rendre un effet superficiel, il la pénètre par un effort plus suivi. Ce n'est pas en vain que M. Besnard a reçu l'enseignement sévère de l'École des Beaux-Arts et a passé par la villa Médicis. Les résultats qu'il obtient en suivant une route où d'autres auraient pu se perdre sont un argument plein de force en faveur de cet enseignement si attaqué. N'oublions pas que Paul Véronèse avait passé une partie de sa jeunesse à copier les estampes de Lucas de Leyde. M. Carrière s'obstine à nous présenter la nature à travers des nuages d'épaisseur inégale, comme la verrait un malheureux menacé de la cataracte ou d'un décollement de la rétine : parti-pris inexplicable qui nuira à M. Carrière plus encore dans l'avenir qu'aujourd'hui; car son œuvre s'obscurcira de plus en plus et s'expliquera de moins en moins. C'est là une vraie perte pour l'école française, que M. Carrière pourrait honorer davantage. Peu d'artistes savent plus que lui entourer les personnages d'atmosphère, trouver l'harmonie dans les ombres et représenter la vie moderne dans ses sentiments simples et délicats : la famille et les enfants.

Si nous sommes dans le gris avec M. Carrière, avec M. Ribot nous tombons dans le noir. M. Ribot, à ses débuts, s'est inspiré de Ribera, mais du Ribera tel que le temps l'a altéré et dégradé; par une inadvertance singulière, il semble avoir pris les taches produites par les dessous que le temps avait fait repousser pour des teintes voulues du maître, et, au lieu d'ombres noires, M. Ribot nous a présenté des ombres noircies. Ses tableaux actuels accusent plus que jamais cette habitude invétérée. Où s'arrêtera-t-il? que seront ses imitateurs? car il a assez de talent pour en avoir et il en a eu. Nous leur conseillons, pour arriver du premier coup au bout du système, le sujet suivant : « Minuit, — par un ciel sans lune et sans étoiles, — intérieur d'un four non allumé. »

Ce n'est pas l'abus de l'obscur, ni même du clair-obscur, qu'on reprochera à M. Boutet de Monvel. On dirait tout d'abord une peinture monochrome et à teintes plates. On regarde plus attentivement : les teintes relatives apparaissent, le relief se forme dans

une harmonie et une justesse exquises. C'est là un parti-pris dont il ne faudrait pas abuser; mais on sent qu'il n'a pas été adopté par impuissance. M. B. de Monvel a débuté par une facture bien différente et il reprendra sans doute quelque chose de l'exécution plus solide et plus franche de ses premiers tableaux, sans rien perdre de sa distinction. Cette distinction ne s'est jamais mieux manifestée que dans son portrait de cette année. L'attitude simple et élégante, l'expression intelligente et droite, nous montrent bien une vraie jeune fille.

Le portrait est d'ailleurs représenté, au Champ de Mars, de la manière la plus variée. A côté de M. Whistler et de ses silhouettes indécises et grisâtres, nous y trouvons M. Carolus Duran avec ses peintures éclatantes, et fermes parfois jusqu'à la dureté. Tel de ses portraits ressemble trop à du bois de chêne sculpté et colorié, mais tel autre, la dame en rose par exemple, est charmant, bien qu'il y ait un coude pointu et menaçant pour le spectateur. L'autre portrait de femme en velours violet nous montre que M. C. Duran, tout en restant lui-même, est un de nos peintres qui sait le mieux disposer un portrait en pied dans le goût, sinon dans le style, des maîtres d'autrefois. Toutes ses qualités se trouvent mieux encore dans une œuvre plus désintéressée de l'artiste : sa *Danaé*, qui est la meilleure figure du Champ de Mars.

Le brillant portrait de M. Giron tient bien sa place à côté des meilleurs. Ce qui frappe avant tout dans M. Roll, c'est la sincérité devant la nature, servie par une belle franchise d'exécution. Il sait saisir dans ce qu'il voit un effet dominant et évite la vulgarité banale. Qu'il fasse un effort, qu'il se défende de tomber du côté où il penche, et il acquerra cette autorité qui lui manque encore. Ses *Deux jeunes filles*, son *Portrait du peintre norvégien Thaulow et de sa femme* ne s'oublient pas quand on les a vus. On garde aussi le souvenir des figures de M. Deschamps, qui sont toujours des portraits, quelque costume qu'il leur donne. Il s'en dégage une émotion pénétrante et douce qui n'est jamais mieux à sa place que lorsque l'artiste peint des petits enfants ou exprime le sentiment maternel. M. Deschamps sait aussi bien que personne, sans brusquerie, sans détruire l'harmonie générale, relever par quelque touche vive un ensemble un peu voilé. Il sait donner aux costumes les plus simples, à un petit bonnet de linge, à une robe de toile usée, un intérêt pittoresque sans tomber dans un réalisme qui ne conviendrait pas à son exécution délicate et atténuée.

Bien des portraits pourraient encore fixer l'attention, tels que le *Magistrat* de M. Ph. Parrot, le portrait de *Mme Gautereau*, par M. Courtois, les envois divers de Mlle Breslau, discutables sans doute,

mais où se montre toujours la sûreté de coup d'œil, la figure de femme vraiment parlante de M. Aublet, le *Portrait de Mlle S. Sanderson*, par Mlle Lee-Robbins, qui a su se montrer digne de ce beau modèle, la *Jeune femme dessinant* de Mlle Marest, d'une pose distinguée et juste, enfin la *Femme en noir* de M. Dannat, quoique l'artiste se soit attaché à lui faire exprimer l'ennui sans pensée que lui inspirait sans doute la longueur de la pose : un photographe bien appris lui aurait au moins dit, au moment décisif : « Souriez, madame. »

Il faudrait parler aussi des portraits de petite dimension, parmi lesquels se trouvent des œuvres excellentes, telles que celles de MM. Weertz, Baudoin, surtout de M. Rixens et de M. Friant. Ce dernier était sûr d'ailleurs d'attirer l'attention rien que par ses modèles : les deux Coquelin de la branche aînée !

De ces portraits composés aux tableaux de genre, la transition nous est facile par les œuvres d'Alfred Stevens. Ses toiles ne contiennent le plus souvent qu'une figure; mais elles se signalent toujours par une expression très personnelle et par cet accent vraiment moderne qui leur donnera encore plus de prix aux yeux de ceux qui voudront se rendre compte de ce qu'était notre société mondaine à la fin du dix-neuvième siècle.

Le même mérite recommandera à la curiosité de l'avenir les toiles de M. Béraud. Cette curiosité est excitée déjà au plus haut point par sa *Madeleine chez le Pharisien*, où le Christ est entouré de personnages vêtus à la mode du jour et auxquels on pourrait presque appliquer des noms. Lorsque les Vénitiens d'autrefois mêlaient ainsi les personnages sacrés sous leur aspect traditionnel aux réunions brillantes de leurs contemporains, ils savaient qu'ils n'étonneraient pas leur public et ils agissaient ainsi par un goût naïf pour les splendeurs décoratives. Ce n'est pas précisément un sentiment naïf qui guide nos artistes lorsqu'ils semblent suivre cet exemple. Ils obéissent plutôt à un raffinement, sinon à une perversion ou à une déviation de la pensée. Il serait trop long d'entrer dans les discussions morales et artistiques que ce tableau soulève, disons seulement qu'il faut se défier de la sensation étrange que donnerait la lecture de l'Évangile ou des psaumes de la pénitence faite pendant la représentation d'une pièce de quelque petit théâtre.

M. Delort s'en tient aux petits sujets agréables et badins du dix-huitième siècle, et les traite toujours avec habileté et avec esprit.

M. Gervex semble chercher à nous persuader que la peinture deviendra inutile lorsqu'on aura découvert définitivement la photographie colorée; son *Entr'acte à l'Opéra* est comme une photographie prise au mauvais moment. Mais M. Gervex est un peintre,

et son talent se montre, à travers ses erreurs, dans ce petit cadre; mais que dire de son plafond pour l'Hôtel de Ville intitulé *la Musique*. Quoi! c'est tout ce qu'un peintre français a trouvé dans son imagination pour rappeler l'art de Rameau, de Méhul et de Rouget de Lisle! Quoi! c'est là une composition monumentale destinée au centre politique de la capitale d'un grand peuple! Cette grave erreur ferait presque douter de l'avenir de M. Gervex. Nous espérons mieux de lui. Mais, de sa grande page de cette année, on ne pourrait guère faire qu'une vignette agréable pour le plus grand triomphe des « messieurs de l'orchestre » dont les crânes dénudés apparaissent au premier plan comme le point principal du tableau.

Les peintures décoratives ne manquent pas d'ailleurs au Champ de Mars; mais combien méritent de vivre? A part les cartons de M. Puvis de Chavannes, qui se répète lui-même dans une composition moitié allégorique, la plupart de ces peintures destinées à des monuments municipaux empruntent leurs sujets à la vie populaire de la région pour laquelle elles ont été faites. C'est une tendance qu'on ne saurait blâmer. Il est bon que l'art ne soit pas uniquement réservé aux grandes villes, et puisse être représenté dans les communes secondaires; il n'est pas nécessaire non plus d'imposer aux populations de Nogent ou de Montrouge la vue perpétuelle de sujets abstraits ou symboliques partout les mêmes, et n'offrant aucun intérêt particulier. Mais nos artistes ont-ils suffisamment tiré parti de la carrière qui s'ouvrait à leurs efforts et à leur émulation? On peut en douter. La *Sortie* (siège de Paris, 1870) et la *Gare de chemin de fer* de M. Binet sont d'un accent remarquable; c'est vu et étudié; mais que penser des peintures de M. Chabas pour la mairie de Montrouge : on dirait d'immenses images d'Epinal regardées à travers un verre enfumé. C'est trop contre le public d'avoir une couleur à la fois criarde et confuse : un artiste devrait opter. M. Chabas a cependant le sentiment de la lumière, et le paysage, affreux du reste, où il place ses personnages, est rendu avec décision.

M. Montenard, dont la réputation n'est plus à faire, tombe aussi malheureusement dans le papier peint. Il avait déjà quelques tendances de ce côté, il les a cultivées avec soin et le résultat ne s'est pas fait attendre. Cependant ses *Arènes d'Arles*, principalement dans les arcades centrales, montrent toujours chez lui un de nos artistes les plus lumineux. Combien nous préférons suivre M. Cazin, comme on chemine volontiers le long de ce canal aux eaux dormantes ou de cette route bordée d'arbres si claire et si tranquille. C'est avec non moins de plaisir que nous accompagnons en *Pleine*

mer M. Moore, le grand paysagiste anglais que la dernière exposition universelle a fait connaître à la France. Quel calme grandiose, quelle profondeur, quelle justesse dans la couleur de ces eaux, en rapport avec celle du ciel, comme le navire qui montre sa voile au second plan affirme bien la vaste solitude, de même qu'un son dans la nuit affirme le silence. M. Saintin se maintient également à son rang dans sa *Matinée de novembre* et ses autres paysages. Son talent prend même une forme plus complète dans cette *Femme de jardinier* qui, sur les marais de la Somme, sans doute, laisse quelque temps dériver sa barque au milieu des nénuphars, pour allaiter son nourrisson. L'artiste a rendu avec vigueur et noblesse un type emprunté à ces laborieuses et honnêtes familles des *hortillons* de l'Amiénois, que M. H. Baudrillart a décrit dans ses *Populations agricoles de la France*. Dans l'expression de la vie rurale, M. Saintin se montre cette année le rival de M. Lhermite. Il est vrai que M. Lhermite semble traverser une période troublée. Dans les tableaux de petite dimension qu'il expose aujourd'hui, on ne retrouve plus autant la sûreté magistrale et la noblesse simple de ses grandes œuvres. Cet artiste, qui est un des maîtres de notre école contemporaine, se préoccuperait-il d'imiter à son tour et de prendre pour guide la seconde manière de M. Josef Israels? Cependant le tableau que le peintre hollandais expose non loin des siens peut lui montrer où ces procédés le conduiraient. La Suisse est mieux représentée que la Hollande. M. Burnand, dans ses *Hauts pâturages*, se montre le premier animalier du Champ de Mars.

Parmi les pastellistes, nous citerons, à cause de sa notoriété, M. Boldini, quoique nous puissions difficilement nous habituer aux jambes en spirales et aux bras de longueur simiesque qu'il donne à ses personnages. M. Huet, dans son pastel de Mme Augusta Holmès, aurait pu tirer un meilleur parti de son modèle.

Dans la gravure, peu intéressante en somme, nous trouvons cependant trois œuvres de premier ordre, la *Partie perdue*, d'après Meissonier, par M. Bracquemond; l'*Angelus*, d'après Millet, et surtout le *Feu de la Saint-Jean*, d'après Breton, par M. Waltner.

La sculpture est disposée avec beaucoup de goût dans une sorte de parterre couvert, recevant directement le jour par de larges ouvertures, situées à la partie supérieure; mais elle est peu nombreuse. On y remarque les deux statues du mathématicien Borda et du peintre Boucher, par M. Aubé, *la Femme jouant avec son enfant* de M. Hugues, *la Mélancolie* de M. Injalbert, le projet de fontaine de M. Dalou, le monument funéraire de M. Bartholomé. Mais c'est surtout, cette année, M. Lenoir qui mérite l'attention. Peu de sculpteurs savent mieux plier la matière à rendre directement l'expression

qu'il veut lui donner. On en trouve la preuve nouvelle dans la statue de Mme la princesse de Salerne, destinée à la chapelle de Dreux, où la difficulté du costume moderne était augmentée encore par la nécessité de représenter une personne déjà avancée en âge. Dans le buste de M. Albert Lenoir, le talent du sculpteur soutenu de la piété filiale a laissé à la postérité l'image non seulement extérieure mais morale de cet homme aussi digne de respect et de souvenir par l'exemple de sa vie que par les services qu'il a rendus à l'art français.

*
* *

Nous voici arrivés au bout de notre route. Nous avons rencontré nombre d'œuvres qui prouvent la vitalité de l'art de notre temps, et nous sommes loin d'avoir cité tout ce qui mérite l'attention. Nous pouvons donc considérer l'avenir sans inquiétude, non sans regretter cependant de n'avoir pas eu à signaler plus d'œuvres d'une inspiration élevée. Sans vouloir confondre l'art avec la morale, confusion qui serait dangereuse aussi bien pour l'un que pour l'autre, n'est-ce rien pour l'artiste que l'atmosphère intellectuelle dans laquelle il vit? En art comme en poésie

L'œuvre se sent toujours des bassesses du cœur.

Le naturaliste Diderot et l'ascétique Savonarole seraient d'accord sur ce point avec le classique Boileau. Le célèbre Dominicain a dit excellemment : « Plus les créatures participent de la beauté de Dieu, plus elles sont belles, et de deux femmes également belles, ce sera la plus chaste et la plus sainte qui excitera le plus d'admiration, même parmi les profanes [1]. »

En tout cas, rien n'est plus déplaisant que le pédantisme dans la vulgarité et que la préciosité grossière. Il ne faudrait pas que par ses complaisances ou ses curiosités le public laissât s'accréditer, chez les débutants, l'idée que l'on est moins jugé d'après ses mérites que d'après ses prétentions. Il ne faudrait pas que, dans la lutte pour le succès, quelques dispositions naturelles et beaucoup d'outrecuidance pussent remplacer la conscience et le talent.

R. Peyre.

[1] On peut comparer à ces paroles du moine florentin les sévères jugements de Diderot sur Boucher.

L'ÉPAVE

Le mois de novembre est particulièrement triste et laid à Paris. Les dernières feuilles, sèches, roussies, achèvent de se détacher lentement des beaux platanes qui, tout l'été, ont décoré de leur magnifique verdure les grands boulevards ensoleillés. Elles se détachent et descendent en tournoyant, comme des oiseaux fatigués. Le ciel gris et bas semble peser sur le sol, rabattant vers lui les lourdes fumées des cheminées de la grande ville.

Le mouvement mondain n'a pas encore repris son cours; les magasins réservent leur parure pleine de tentations pour décembre; une boue liquide et grise décourage les piétons, salit chevaux et voitures; mille odeurs désagréables s'exhalent du pavé; tout enfin semble porter à l'ennui, à la tristesse ceux qui sont obligés de se mouvoir dans cette atmosphère sombre et pesante, et même les heureux de la vie qui ne traînent après eux aucun des soucis de l'existence.

Etait-il parmi ces derniers, cet homme d'une cinquantaine d'années, grand, maigre, pâle, correctement vêtu de noir, qui remontait le boulevard Malesherbes, un matin, vers dix heures, marchant à pas lents, absorbé dans ses pensées?

Certes, on pouvait le considérer comme un de ces privilégiés, car il entrait en maître dans un élégant hôtel, meublé et décoré avec tous les raffinements du luxe et du bien-être modernes.

Le possesseur de cette riche demeure ne devait-il pas jouir de tout le bonheur, de toute la sécurité que donne une grande fortune?

Le vestibule, pavé de mosaïque, orné de plantes vertes, donnait accès à la salle à manger d'un côté, et de l'autre à deux salons meublés avec un goût plus fastueux qu'artistique. On y voyait peu de ces tableaux, de ces bibelots, de ces meubles anciens si recherchés aujourd'hui. Tout y annonçait la richesse de bon goût, plutôt que la recherche des choses rares et belles.

Un silence mystérieux semblait envelopper tout l'hôtel. Les domestiques glissaient en marchant; aucun ne se permettait de parler à voix haute.

Au coup de timbre sonore et bref, la porte s'était ouverte sans

bruit, et le maître était entré, disant au valet de pied qui se tenait respectueusement devant lui :

— Mon fils est-il sorti?

— Oui, monsieur. MM. de Camarès et Xertigny sont venus à cheval prendre M. Jean, et ont prévenu qu'ils l'emmenaient déjeuner au Bois.

— Bien. Où est ma fille?

— Mademoiselle est dans son oratoire.

Le valet s'effaça; silencieux, le maître monta lentement le vaste escalier à cage tendue de belles tapisseries anciennes, aux marches disparues sous d'épais tapis assourdissant les pas.

Il entra dans son cabinet de travail, dont les hauts meubles en bois noir n'étaient guère propres à dissiper l'ennui ou la tristesse qui semblaient tout envelopper dans cette demeure luxueuse. S'asseyant devant son bureau, il s'empara de sa correspondance et se mit à la dépouiller, déchirant avec impatience les enveloppes qui toutes portaient cette suscription :

Monsieur Charles Kéroual
68 *bis*, *boulevard Malesherbes*
PARIS.

— Rien... rien encore!... murmura-t-il avec découragement. J'avais pourtant espéré cette fois!... Mais plus j'ai cru être près du but, plus j'ai éprouvé de déceptions... O mon Dieu! voulez-vous donc que *cela* soit? Est-ce votre volonté? Ou n'ai-je pas encore assez fait pour justifier... Et même ai-je réellement, sincèrement fait tout ce qui était en mon pouvoir?... Que je me sens las, brisé, découragé!... Ah! mes chers enfants, de quel prix aurai-je payé votre bonheur et votre avenir!...

M. Kéroual laissa tomber ses bras, et son front s'inclina, courbé sous un poids douloureux. Puis, il se leva, en poussant un profond soupir, et passant dans sa chambre à coucher, il s'arrêta devant un grand portrait en pied représentant une femme encore jeune, au visage doux et beau.

— Elaine, dit-il tout haut, comme si ce visage aux yeux tristes eût pu l'entendre, Elaine, dites? n'ai-je pas tout tenté, tout essayé? Et maintenant, oh! c'est bien fini... au bout de tant d'années, je ne dois plus espérer! Elaine, ce remords, ce chagrin... c'est là ce qui a dû abréger votre vie, car vous ne vouliez pas me les laisser voir, pour ne point augmenter les miens. Et moi, je vous devinais... pauvre chère femme... Si vous êtes parmi les bienheureuses, implorez pour moi le pardon... priez pour moi!... pour mon âme troublée et inquiète...

Debout, le front dans la main, M. Kéroual restait immobile, si absorbé qu'il n'entendit pas le bruit léger d'une robe traînant sur le tapis, ni une douce voix qui disait :

— Père, c'est moi!... Père! répéta la voix un peu plus haut.

Il tressaillit et se tournant vers sa fille :

— C'est vous, Armel? Comment êtes-vous ce matin, mon enfant?

— Très bien, père. Mais qu'avez-vous? Vous paraissez souffrant?

Il ne répondit rien, jeta un regard vers le portrait, puis prit sa fille dans ses bras, et l'embrassa longuement, comme s'il eût voulu exprimer dans ce baiser silencieux tous les regrets, tous les chagrins, tous les soucis, qui tourmentaient sa vie .

M. Kéroual partageait son affection entre ses deux enfants; fier de son fils qu'il aimait chèrement, il avait pour Armel cette prédilection fréquente des pères pour leur fille. Elle la méritait, d'ailleurs, par sa beauté comme par sa grâce et la douceur de son caractère.

Petite, délicate, toute mince et frêle, elle donnait l'impression d'une figurine de missel qui aurait eu la fantaisie de prendre vie pour passer sur la terre; on eût même cru lire dans le regard pur, angélique, de ces grands yeux bleus si doux, comme un étonnement de vivre d'une existence matérielle et tangible. Mais en regardant de plus près, on eût aussi découvert derrière cette espèce de transparence de l'âme à travers cette douceur féminine, la fermeté dans les croyances, la sérénité dans la volonté, héritage de la forte race bretonne.

Privée de mère tout enfant, son père l'avait élevée avec une tendresse un peu aveugle, qui aurait eu pour tout autre le plus déplorable résultat; mais rien ne pouvait gâter une nature aussi élevée, droite et fière que celle d'Armel. Elle avait à si haut point le sentiment du devoir que, toute enfant, s'il lui arrivait de commettre quelque faute, elle allait d'elle-même prier sa gouvernante de la punir.

Cependant M. Kéroual crut sage de lui faire passer trois années dans l'un des premiers couvents de Paris. Son désir était non seulement qu'elle y reçût une éducation très soignée, mais aussi qu'elle fût à même d'y contracter de ces amitiés qu'on garde ou qu'on retrouve plus tard dans la vie avec tant de plaisir.

Depuis la mort de sa femme, M. Kéroual, entièrement occupé de ses enfants, de ses affaires, menait une existence extrêmement retirée; n'allant jamais dans le monde, il avait conservé peu de relations.

Un homme d'une quarantaine d'années, veuf et possesseur d'une grande fortune, n'est point de ceux que le monde puisse oublier entièrement. Les jeunes veuves, les mères qui ont des filles à caser ne le perdent jamais de vue. Au bout de dix ans, aucune d'elles n'avait réussi à attirer son attention, mais il reparaissait orné d'un

nouveau prestige : un fils et une fille en âge d'être mariés, deux partis de premier ordre pour cette meute bien dressée que le monde tient toujours en haleine à la poursuite de la jeunesse et de la beauté escortées d'une dot splendide.

A peine Armel était-elle retirée du couvent, à l'âge de seize ans, que son père était assailli de visites et d'invitations pour l'engager à la produire dans le monde; des gens, des familles qu'il avait négligées, presque oubliées, surgissaient soudain, le sourire aux lèvres, le compliment à la bouche, pour obtenir qu'il leur amenât sa fille à dîner, en soirée. Mais M. Kéroual déclina presque toutes les invitations, alléguant que sa fille était trop jeune encore pour être conduite dans le monde.

Secrètement, il cultivait pour ses enfants de très hautes ambitions, possédant, il ne l'ignorait pas, la clé qui ouvre les portes les mieux closes, les cœurs en apparence les plus orgueilleux.

Quand son fils eut achevé ses études, accompli son temps de service militaire, il le fit voyager, estimant que c'était pour un jeune homme l'indispensable complément d'une bonne et forte éducation.

Armel resta près de son père, pour lequel elle éprouvait une affection exaltée, le considérant comme l'incarnation du bien, de la bonté, de la justice sur la terre. Lui, aspirait au bonheur de jouir enfin de la présence de sa fille, au moins quelques belles années, avant qu'elle ne lui fût ravie par le mariage. Mais il voulut qu'elle aussi reçût quelques perfectionnements à son éducation, et se mit à la recherche d'une personne jeune, aimable, intelligente, instruite, parfaitement bien élevée, en situation de tenir près d'Armel le rôle qu'il souhaitait : celui de guide et d'amie tout à la fois.

M. Kéroual s'en ouvrit au curé de Saint-Augustin, avec lequel il était fort lié :

— Ni gouvernante, ni institutrice, ni dame de compagnie!.. Mais, cher monsieur, ce que vous cherchez est introuvable!

Cependant il arriva un jour tout joyeux, disant au père :

— Je crois avoir découvert votre idéal! Une jeune fille d'une vingtaine d'années... donnant des leçons pour faire vivre sa mère, qui est veuve, maladive, sans fortune. Mais d'une éducation, de manières parfaites... deux femmes vraiment hors ligne. Je les connais depuis des années comme étant mes paroissiennes. Je n'y avais tout d'abord pas songé. Elles ont dû être riches et appartenir à un monde choisi; cela se voit et se sent à une foule de menus détails, mais il est impossible de savoir par suite de quelles circonstances des personnes de cette élévation morale se trouvent réduites à vivre dans la gêne et dans l'obligation de travailler. Elles sont fort discrètes, ne parlant jamais du passé, et aussi pieuses et charitables que le permet leur situation précaire. On sent qu'elles regret-

tent de ne pouvoir être généreuses. Enfin, vous ne sauriez, je crois, rien rêver ni trouver de mieux. Il y a cependant un « mais... »

— Lequel? interrogea M. Kéroual avec un accent inquiet.

— Eh!... reprit le prêtre avec un sourire : la jeune fille présente un grand inconvénient...

— Mais quoi enfin?...

— Elle a peut-être trop de beauté pour l'existence ingrate et exposée qu'elle a dû accepter. Quoique ses principes soient inébranlables, et sa tenue absolument irréprochable, ce fâcheux inconvénient lui a déjà valu bien des ennuis, attiré des jalousies, des poursuites de tout genre; elle les a, du reste, supportés avec une remarquable force d'âme, puisée dans ses sentiments religieux. Je me suis informé avec soin, je sais tout cela de bonne source.

— Ce n'est pas sous mon toit ni près de ma fille, que cette jeune personne pourra jamais rien redouter de semblable. Mettez-nous donc en rapport avec ces dames, monsieur le curé. Il me tarde que ma chère fille ait une compagne si digne d'elle.

C'est ainsi que Mlle Isabelle Mandine devint pour Armel l'amie tant désirée par son père. Ces deux natures d'élite devaient se comprendre et se pénétrer promptement d'une vive et tendre amitié. M. Kéroual eût voulu que Mlle Mandine abandonnât tout autre occupation pour se consacrer entièrement à sa nouvelle élève, offrant un généreux dédommagement à ce sacrifice. Mais la jeune fille s'y refusa, préférant conserver une certaine indépendance en gardant quelques leçons de chant et de musique; et sa mère l'approuva. Il fut donc convenu qu'Isabelle viendrait presque chaque jour passer plusieurs heures avec Armel.

D'affectueuses et intimes relations ne tardèrent pas à s'établir entre les deux familles. Appréciant la dignité, le tact, la discrétion que la mère et la fille y apportaient, M. Kéroual, au bout d'un certain temps, était arrivé à les considérer comme des amies sûres et sérieuses qu'il était extrêmement heureux de voir près de sa fille. Il accompagnait Armel dans les visites de politesse obligatoires, mais au fond, toujours sombre et miné par un mystérieux chagrin, il priait Mme Mandine de se charger des deux jeunes filles lorsqu'il s'agissait de les conduire aux expositions, aux promenades, dans tous les endroits de ce genre où elles pourraient prendre plaisir à aller de compagnie.

Cependant Jean Kéroual, ayant terminé la série de ses voyages, était définitivement revenu dans la maison paternelle, tout heureux de la retrouver un peu moins triste et silencieuse. La jeunesse et la grâce féminine portent partout avec elles un rayonnement comparable, dans l'ordre moral, aux parfums que jettent dans l'atmosphère des corbeillées de fleurs.

Tel était depuis près de deux années, au moment où s'ouvre ce récit, l'existence des familles Kéroual et Mandine.

Nous avons laissé M. Kéroual quittant sa chambre pour traverser avec sa fille la bibliothèque où la famille se réunissait d'habitude. Tous deux allaient descendre pour le déjeuner, quand la porte s'ouvrit, livrant passage à un beau jeune homme brun en habit de cheval.

— Bonjour père! cria-t-il d'une voix joyeuse, puis il embrassa sa sœur avec fougue. Oui! c'est moi, continua-t-il avec volubilité. J'ai laissé Camarès et Xertigny en compagnie de quelques douzaines d'huîtres, et je suis revenu déjeuner ici, avec vous et petite sœur.

Il jeta un regard autour de lui, retroussa d'un geste vif sa moustache brune et soyeuse, et frappant de petits coups sur sa jambe avec son stick, ajouta :

— Mlle Mandine n'est pas ici?

— Non, dit Armel, elle n'est pas encore arrivée.

— Ah!

Il y avait un certain désappointement dans cette exclamation; une ombre passa sur le beau visage de Jean.

— Je croyais, ajouta-t-il, qu'elle déjeûnait ici aujourd'hui?

— Elle vient de faire dire que cela lui était impossible, répondit M. Kéroual distraitement.

Le jeune homme ne répliqua rien, mais sa gaîté sembla s'éteindre. En levant les yeux, il rencontra, fixé sur lui, le clair regard de sa sœur. Ce regard avait la douceur et la finesse d'un sourire; il lisait à travers la pensée du jeune homme.

— A propos, petite sœur, dit-il comme en riposte, Xertigny m'a prié de te dire.. ma foi, je ne sais plus quoi! il est question d'un morceau de musique, ou d'une carte pour visiter quelque chose; il viendra tantôt t'apporter cela, ce bon Robert. On dirait en vérité qu'il ne sait qu'inventer pour t'être agréable.

Le teint blanc et pur d'Armel prit une transparence rosée; elle abaissa ses paupières bordées de longs cils et prit un air confus.

M. Kéroual, absorbé, ne fit aucune attention à ce jeu de raquette entre la sœur et le frère. Tous deux avaient pour leur père une déférente et tendre affection; mais, respectant sa tristesse et la solitude de vie et de pensées où il se complaisait, ils vivaient un peu en dehors de lui.

Après avoir organisé leur existence commune sur le pied qui lui paraissait le plus agréable pour ses enfants, il croyait avoir fait tout le possible pour leur bonheur et les laissait en jouir librement, jusqu'au jour où des décisions plus graves et déjà arrêtées dans son esprit viendraient modifier leur situation.

M. Kéroual n'était pas Breton pour rien, et quand une idée qu'il jugeait juste et bonne avait pris racine en lui, on pouvait être cer-

tain qu'il n'y renoncerait point. Peut-être aussi avait-il dans le passé pris quelque détermination moins heureuse à laquelle il ne voulait pas renoncer davantage et dont le poids terrible paraissait lourdement peser sur la fin de sa vie.

Le déjeuner achevé en silence, on remonta dans la bibliothèque. C'était ce que Jean appelait « la zone neutre ». Chacun s'y était choisi un emplacement à son gré; M. Kéroual s'installait dans un immense fauteuil, près de la cheminée, et passait là des heures entières à feuilleter des livres ou des albums de gravures. Jean avait installé un atelier dans la profonde embrasure d'une des grandes fenêtres; il s'amusait à dessiner ou à faire des aquarelles, fort joliment jetées. Cela lui permettait de voisiner avec les occupants de la seconde embrasure, dans laquelle sa sœur et Mlle Mandine avaient établi leur quartier général. On avait sous la main tous les livres nécessaires aux leçons, qui étaient bien plutôt d'aimables causeries. L'élève y apportait une intelligence fine et docile, la maîtresse un tact exquis pour l'intéresser et l'instruire sans la fatiguer. Mme Mandine assistait souvent aux leçons, ou venait retrouver les jeunes filles quand elles avaient à sortir ensemble.

Jean se mit à chercher dans ses cartons, agita ses pinceaux, tourna autour des hauts porte-gravures et finalement vint se jeter sur un siège près de sa sœur. Les bras repliés derrière la tête, les yeux au plafond, il dit :

— Alors Mlle Mandine ne vient pas te donner de leçon aujourd'hui?

— Mais si, elle viendra, dit Armel en regardant son frère de côté, tiens... la voilà!

La porte s'ouvrait, en effet; une grande et belle jeune fille très brune entra vivement, et avec elle, la lumière, le soleil et la joie de vivre. Un costume de drap bleu d'une extrême simplicité dessinait ses formes élégantes. Le sourire de sa bouche rose, l'éclair de ses grands yeux bruns illuminaient son charmant visage au teint chaud, délicatement coloré.

— Oui, me voilà! s'écria-t-elle avec une voix vibrante, au timbre doux et sympathique. Ma chère Armel, je n'ai pu venir plus tôt.

Derrière elle entrait Mme Mandine; son visage aux traits nobles et purs conservait les traces d'une beauté détruite par le chagrin bien plus que par l'âge. Un peu plus grande que sa fille, elle offrait dans toute sa personne la même élégance de tournure, la même distinction de manières. Des bandeaux prématurément argentés encadraient son front pâle; tout en elle indiquait une vie très éprouvée, et aussi très noblement supportée.

A la vue de la jeune fille, le visage de Jean s'éclaira soudain; il affecta de s'empresser autour de Mme Mandine, mais ses yeux ne quittaient pas l'amie de sa sœur. Ils l'enveloppaient d'un rayon

magnétique qui semblait vouloir l'obliger à se tourner vers lui. Mais Isabelle ne parut y prendre aucune attention.

Rien chez elle ne trahit sa pensée. Heureuse ou contrariée, elle resta polie, avec une très perceptible nuance de froideur. Jean saisit parfaitement cette nuance; et l'impression qu'il en ressentit eut sans doute, ce jour-là, le don de l'exaspérer particulièrement.

A peine Mlle Mandine eut-elle commencé de causer avec Armel, que le jeune homme s'alla retrancher derrière le chevalet sur lequel il travaillait d'ordinaire, affectant de ne prendre aucun intérêt, oh! mais, aucun! à la leçon de sa sœur. On l'entendit agiter ses godets, préparer ses couleurs et se mettre en devoir de peindre un arbre esquissé déjà sur l'épais bristol.

Malgré lui cependant, son regard était attiré vers un fin profil encadré par une forêt de cheveux bruns, frisés en mousse légère au-dessus d'un front pur et blanc.

Malgré lui, encore, sans doute, sa main distraite traça des contours, jeta des couleurs... et le doux et fier visage d'Isabelle se trouva occuper triomphalement la place de l'arbre au coin du paysage.

Un frais éclat de rire rappela l'artiste à la réalité. Armel, penchée sur son épaule, regardait l'aquarelle.

— Venez voir, Isabelle, ma chère! le beau paysage que Jean vient de peindre!

Et saisissant l'aquarelle avant que son frère eût pu l'en empêcher, elle courut la montrer à Mlle Mandine.

Celle-ci la prit, et son visage s'empourpra. Puis, très calme, le regard assuré, elle vint au jeune homme et lui dit :

— Je suppose que vous avez fait mon portrait dans l'intention de me l'offrir, monsieur Jean?

—Mais... certainement, mademoiselle, répondit-il un peu interdit.

— Merci, reprit-elle du même ton tranquille.

Et s'approchant de la cheminée où flambait un grand feu, elle avança le bras au risque de se brûler, et posa le papier tout au beau milieu du brasier.

Puis revenant vers sa mère, qui avait suivi sans rien dire cette scène rapide :

— Chère mère, dit-elle, nous pourrions maintenant sortir avec Armel.

Mme Mandine avait fort bien remarqué la rougeur subitement montée aux joues de sa fille, et distingué la légère altération de sa voix. Elles s'aimaient trop toutes deux, se connaissaient trop à fond pour ne pas deviner : la mère, ce que pensait sa fille, et la fille ce que sa mère lisait en elle. Quant à M. Kéroual, il avait jeté sur les jeunes gens un coup d'œil distrait, sans prêter la moindre attention à la petite scène qui venait de se passer entre eux.

Jean ne prononça pas une parole, mais il se mordit la lèvre.

— Dois-je vous accompagner, Armel? demanda-t-il à sa sœur.

Celle-ci jeta un regard interrogateur sur Mmes Mandine.

— Je pense que c'est inutile, monsieur, dit vivement Isabelle. Nous devons aller dans différents magasins; c'est une visite qui ne serait d'aucun intérêt pour vous.

— Pardonnez mon indiscrétion, repartit le jeune homme avec une politesse exagérée, un peu ironique, dissimulant mal son dépit et sa contrariété.

Puis, saluant profondément, il sortit d'un pas rapide.

— Mais qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui? se demandait Armel. Pourquoi ces airs de fâcherie? Depuis quelque temps, on dirait qu'Isabelle prend mon frère en grippe! Cela n'est pas naturel... Et je n'ose lui demander d'explication... Elle ne se laisse pas questionner, ma fière et tendre amie! Ah! que je serais donc heureuse si...

Son cœur simple et naïf trouvait si naturel que des gens qui d'ordinaire ne paraissaient pas se déplaire fussent toujours d'accord. N'en était-il pas ainsi entre elle et Robert Xertigny?

Transportons-nous un instant au pavillon d'Armenonville, où les deux amis du jeune Kéroual achèvent de fumer leur cigare, en causant avec cet abandon que donne l'amitié, surtout après un excellent déjeuner, arrosé de vins délicats.

Antoine de Camarès, grand, mince et blond, la moustache fine, les mains longues et soignées, offrait dans toute sa personne le type du gentilhomme de vieille origine. Lieutenant de chasseurs à cheval, en garnison à Saint-Germain, il profitait de tous ses moments de liberté pour venir à Paris retrouver ses amis Kéroual et Xertigny.

Encore riche, malgré les brèches faites à son patrimoine par l'existence mondaine vivement menée, Camarès était resté généreux, bon, confiant comme un enfant, car sa franche et droite nature l'avait préservé de ce scepticisme égoïste si fort préconisé et adopté par la jeunesse actuelle.

Robert Xertigny, le plus âgé des trois amis, avait environ vingt-huit ans; très brun, sa peau de méridional paraissait toujours prête à faire jaillir une barbe rasée deux fois par jour, à l'exception d'une moustache noire et brillante. Elève de l'École centrale, d'une origine très modeste, il était resté orphelin de bonne heure et sans aucun patrimoine. Doué d'une vive intelligence et d'une forte volonté, obligé de ne compter que sur lui-même, il avait vite compris que la culture persévérante d'une branche scientifique spéciale avait seule quelque chance de le conduire à la renommée comme à la fortune. Il les ambitionnait toutes deux avec une égale ardeur. Chimiste né,

il s'était bientôt signalé par différentes découvertes appliquées à l'industrie. Ses larges et fortes mains, son front proéminent, sa carrure tout en force lui eussent plutôt laissé l'apparence d'un homme fort ordinaire, sans le rayon d'intelligence et de volonté qui s'échappait en flammes de ses yeux noirs enfoncés sous d'épais sourcils.

Le sérieux de son caractère, son existence entièrement consacrée au travail, sa haute raison, le faisaient traiter avec une nuance de déférence par Kéroual et Camarès, qui l'appelaient souvent en riant « notre oncle ».

Tous trois s'étaient liés en se rencontrant dans la salle d'escrime du professeur Robert. C'est au bout du fleuret que se forment souvent les amitiés les plus sûres, les plus durables. Rien de mieux que le noble exercice de l'épée pour apprendre à se bien connaître. Le timide, l'audacieux, le sournois, le railleur, sont bien vite jaugés.

— Savez-vous, mon cher, dit Camarès, pourquoi Jean nous a si prestement quittés pour retourner déjeuner chez lui? Il ne semblait pas tenir en place.

— Ma foi! non. Je ne puis que le supposer. Depuis quelque temps, l'ami Jean n'est plus le même. Je crains qu'il ne soit...

— Amoureux? interrompit Camarès en éclatant de rire. Eh, parbleu! à son bel âge de vingt-quatre ans, il y a beau temps que cela m'était arrivé, et jamais ç'a n'a nui à mon bel appétit ni à ma belle humeur. Et vous, notre oncle?

— Oh! moi... je suis comme Jean, je prends ces sortes de choses fort au sérieux.

— Oui! nous savons... ou plutôt je soupçonne que... Mlle Armel Kéroual...

— Silence! dit brusquement Robert en saisissant le poignet de Camarès dans sa puissante main. Je vous prie, Antoine, de ne jamais faire à ce sujet des plaisanteries qui me désobligeraient.

Antoine sourit en frisant sa moustache.

— Mais, dit-il, mon pauvre Robert, comment pouvez-vous songer à une jeune fille qui aura une dot de plusieurs millions?

— Moi qui n'en ai pas encore gagné le quart d'un, voulez-vous dire? reprit Xertigny.

Une légère rougeur monta à sa joue brune et pâle, et ses yeux flambèrent.

— Et mon bleu, mon nouveau bleu? Le jour où je l'aurai trouvé, je serai plus riche que Mlle Kéroual! Et ce jour n'est peut-être pas loin!

Il se tut, en restant accoudé sur la table, la tempe appuyée sur la large paume de sa main droite.

— Vous êtes étonnants, messieurs les savants! répliqua Camarès en continuant de fumer tranquillement, comme un bon lieutenant de chasseurs que les soucis ne troublent guère.

— Mais, Robert, d'où provient donc cette grosse fortune de M. Kéroual! Jean m'a dit qu'il l'ignorait lui-même.

Robert secoua la tête.

— Cette fortune, qui s'élève, dit-on, à huit ou dix millions, provient, paraît-il, d'heureuses spéculations sur les sucres, les huiles, les farines et de je ne sais quoi encore, peut-être bien le jeu à la Bourse. Il court sur M. Kéroual une foule de bruits et de légendes qui doivent avoir un fonds de vrai. Il a la réputation d'un homme qui aime l'argent avec passion; la richesse a pour lui un prestige étonnant. Il n'estime qu'elle au monde. Enfin, sa fortune peut disparaître comme elle est venue. Moi, je suis en voie d'en acquérir une très grande. Tout cela fait que sa fille n'est nullement un parti auquel je ne puisse prétendre. D'ailleurs, riche ou pauvre, elle reste, restera la même à mes yeux, un être au-dessus de l'humanité.

— Très bien! cher ami; je vous souhaite l'accomplissement rapide de tous vos projets...

— De toutes mes volontés! reprit Robert.

— Amen! notre oncle est à la fois un noble cœur et une tête solide. Mais je reviens à notre point de départ. Tout cela ne me dit pas de qui Jean peut bien être si fort épris qu'il en abandonne ainsi le plaisir de notre société?

Xertigny fixa sur son ami un regard pénétrant, tout à la fois bienveillant et scrutateur.

— Eh! n'est-ce pas le jour où Mlle Mandine vient avec sa mère chez les Kéroual pour passer la journée ou sortir avec son élève?

Ce fut au tour de Camarès de se sentir touché.

— Comment! vous croyez que Jean!...

— Et vous-même, mon cher Antoine? répliqua Xertigny avec un bon sourire tranquille. Mlle Isabelle Mandine est d'une beauté ravissante...

— Ravissante, en effet, et intelligente, instruite, modeste, bonne, aimable, élégante, très femme du monde, et avec tout cela aussi simple...

— La la la!... calmez-vous, mon pauvre Camarès. J'ajouterai, moi qui me borne à l'admirer, qu'elle a de plus une tenue pleine de dignité et sait tenir à distance tous ceux qui pourraient abuser de sa situation dans le monde pour ne pas la traiter absolument comme elle a droit de l'être. C'est une perle rare. La! êtes-vous satisfait? Eh bien, ne vous étonnez donc pas si Jean a su, lui aussi, l'apprécier.

— Parbleu! il n'a qu'à le lui dire! Aucune jeune fille ne saurait refuser un pareil parti; riche, jeune, beau, bien élevé.

— Ne soyez pas si affirmatif, mon cher Antoine. Je crois que

Mlle Mandine et sa mère sont des personnes très fières, incapables d'abuser de leur situation dans la famille Kéroual. Du moins, je les juge ainsi.

Camarès secoua la tête d'un air incrédule.

— Enfin, dit-il, je vous avoue que jamais je n'ai rencontré de femme aussi séduisante que cette jeune fille. C'est dommage qu'elle n'ait pas de fortune! Malgré cela, je puis, tout aussi bien que Jean, prétendre à lui plaire. S'il m'en parlait, je ne lui cacherais nullement mes sentiments. Et... reprit-il avec un peu d'hésitation, pensez-vous, Robert, que Mlle Mandine... ait remarqué... enfin qu'elle... aime Jean? Vous êtes plus observateur que moi, notre oncle.

— Mon cher ami, je le saurais, que je ne vous le dirais pas. Mlle Mandine est une personne qui doit savoir garder son secret, si elle en a un. Le cœur d'une jeune fille est une substance trop complexe pour ne pas échapper aux plus subtiles analyses de la chimie morale. J'ai déjà bien assez de peine à tirer au clair ce qui me concerne. Mais vous conviendrez loyalement, Camarès, que notre cher Jean est un rival redoutable, toute question de fortune mise de côté.

— Oui, certes! je le reconnais. Malgré l'excellente opinion que j'ai de moi-même, j'avoue que, si j'étais femme aimable et jolie, je préférerais peut-être Jean à votre serviteur. C'est une nature généreuse, sympathique, loyale; avec tout le charme de la jeunesse, c'est un garçon d'esprit mûr et solide; il a une décision, une force de volonté, que ne possèdent pas toujours bien des hommes faits.

— Il le doit un peu aux voyages que son père lui a fait faire pendant plusieurs années. Rien ne forme et ne tasse mieux un jeune esprit que la comparaison entre les mœurs et les idées des autres nations. Nous autres Français, nous ne sortons pas assez des jupes de la mère-patrie. Quand cela nous arrive...

— Alors, vous croyez que Jean est épris à ce point de Mlle Mandine? interrompit Camarès, qui suivait tranquillement son idée tout en lançant des spirales de fumée vers le plafond, sans écouter le moins du monde les réflexions philosophiques de Xertigny.

C'était assurément en vertu de la fameuse loi des contrastes que Robert éprouvait une si vive attraction pour Mlle Kéroual. Lui, le robuste et laborieux travailleur, le dédaigneux du monde oisif et frivole, il s'était senti pris, captivé par cette enfant si mignonne, qui semblait traverser la vie comme une apparition, trop délicate, trop fragile pour en supporter les rigueurs ni les duretés, incapable de se défendre contre aucun des revers dont la destinée pouvait l'assaillir.

Robert l'aimait pour cette faiblesse même; cette frêle créature au visage angélique exerçait un charme tout-puissant sur sa nature

forte, un peu rude. Reçu en qualité d'ami de Jean dans l'intimité de la famille Kéroual, il y avait tout observé avec le plus grand soin et s'était parfaitement aperçu du prix que son chef attachait à la fortune. Aussi s'était-il juré de la conquérir avant de prononcer devant le père de famille une seule parole faisant allusion au projet qui était le but le plus cher de sa vie.

Il n'eût pas su et ne cherchait nullement d'ailleurs à dissimuler l'impression que la jeune fille produisait sur lui. M. Kéroual, distrait, absorbé, n'avait accordé aucune attention au plaisir que prenaient à se voir les deux jeunes gens. Du reste, il avait à part lui fixé la destinée de ses deux enfants; très entier dans ses déterminations, il ne lui venait point à l'idée que personne pût se permettre de les modifier. Sa fille épouserait un homme titré, et Jean entrerait dans la diplomatie.

Avec cette finesse d'intuition qui est un guide si sûr et si précieux pour les cœurs féminins, Armel avait bien vite deviné le sentiment qu'elle inspirait à Xertigny. Heureuse d'être distinguée par un homme de ce mérite, son cœur en était touché, reconnaissant.

Elle était de celles qui se laissent aimer avec une infinie douceur, et bercer longuement par cette douceur même. Elle était aussi de celles qu'on remercie de permettre qu'on les aime, car on craint sans cesse qu'elles ne désertent leur enveloppe légère en ne laissant que le souvenir délicieux de leur ombre.

A quelques élans d'admiration pour Armel, naïvement échappés à son ami, Jean avait senti son attention s'éveiller. En frère un peu fier de sa sœur, un peu jaloux de la protéger, il avait questionné franchement Robert. Très franchement aussi, ce dernier avait répondu par un aveu sincère.

— Oui, mon cher Jean, j'aime votre sœur, je la rêve pour femme; et dès que je serai riche, je la demanderai à votre père. Vous connaissez la force de ma volonté, et aussi ma loyauté. Je dirige tous mes efforts vers ce but. Je me confie à vous et je compte sur votre appui au moment décisif. D'ici là, n'en parlons point. Ce me serait plutôt pénible que doux.

— Amen, mon cher ami. Comptez sur moi.

Le caractère de Xertigny lui inspirant l'estime la plus entière, Jean envisageait pour sa sœur un avenir d'une sécurité parfaite. Aussi se plaisait-il à attiser le feu en faisant aux deux jeunes gens leur éloge réciproque, jouissant infiniment du plaisir trop évident goûté par chacun d'eux.

Il avait d'excellentes raisons, le jeune Jean, pour sympathiser avec son ami Robert. Sa vive intelligence avait largement et très heureusement profité de ses voyages, et le temps passé au service obligatoire avait achevé de tremper son caractère.

L'horizon est souvent un peu borné de ceux qui vivent exclusivement dans leur pays et se font sur toutes choses des opinions trop arrêtées et souvent fort erronées.

C'était toujours avec bonheur qu'il se retrouvait, après chaque absence, au foyer de la famille. Son père constatait avec joie que ce fils lui revenait chaque fois plus instruit, l'esprit plus ouvert, plus rempli d'idées généreuses. M. Kéroual estimait, avec un grand sens, que ce complément d'éducation faisait de Jean un garçon supérieur à tous les jeunes gens de son âge. Il se réjouissait de le voir aussi bien préparé au genre de vie qu'il lui destinait, aussi digne de la carrière qu'il entendait lui faire suivre. M. Kéroual ne tenait compte ni de la différence possible des volontés, ni des passions qui, à l'âge de Jean, pouvaient entraver les projets arrêtés dans son esprit. Constamment absorbé par les souvenirs ou les regrets qui semblaient peser sur sa vie, il ne prenait point garde à ce qui se passait dans l'intimité de sa propre famille. A ses côtés se préparait un orage qui devait le bouleverser en renversant ses plans si longuement mûris.

C'est ainsi que souvent nous vivons avec un bandeau serré sur les yeux de notre être moral. Un jour, la réalité des choses l'arrache brusquement. Nous restons éblouis, aveuglés par une lumière soudaine; elle éclaire des faits que nous ignorions, que nous n'avions ni préparés ni prévus et qu'il faut subir. Alors nous accusons la Providence, ceux qui nous entourent et ne nous ont point averti; l'ordre moral et matériel nous semble injustement bouleversé.

Vous criez à l'injustice quand c'est vous-même qui êtes le coupable, l'indifférent ou l'obstiné.

M. Kéroual ne se doutait donc nullement de l'affection profonde qui s'était tout entière emparée de l'âme et du cœur de son fils. Jean se trouvait à cette heure décisive de la jeunesse où vient fatalement éclore le premier amour, incarné dans la première femme qui exerce sur un cœur encore vierge le tout-puissant prestige de la beauté, de la grâce ou du talent.

Ah! la première aimée! c'est elle qui marque à jamais son empreinte sur le cœur, exerce sur l'âme de l'homme un empire qui décide de toute son existence. Non qu'il lui garde toujours cette éternelle fidélité qui n'existe que dans les âmes obstinément chrétiennes, mais celles qu'il aimera ensuite n'auront plus qu'une part d'héritage. Elle, la première aimée, aura frappé son cœur comme le coin frappe la monnaie. De cette rencontre première, il sortira louis d'or... ou simple sou de cuivre.

Vivant beaucoup en famille, près de sa sœur qu'il adorait, Jean avait forcément partagé l'intimité établie entre elle et Mlle Mandine. Rien de plus charmant ni de plus traître aussi que ces intimités

entre jeunes gens. On n'y prend point garde, on est sans prévoyance; le plaisir de se rencontrer dans les mêmes habitudes, dans le même cercle de goûts et d'idées est si doux, paraît si naturel, qu'on s'y abandonne sans défiance; c'est une barque qui glisse au fil de l'eau et vous emporte dans un rêve enchanté. Au réveil, par un beau jour clair et lumineux, on s'aperçoit que le maître s'est installé chez vous et vous tient lié dans ses chaînes puissantes. Et ces chaînes sont si douces qu'on serait malheureux, désolé de les rompre. Le voulût-on, serait-ce possible?

Frappé d'abord par la beauté de la jeune fille, Jean s'était senti le cœur pris très vite. Puis, quand il avait pu la juger mieux, apprécier le tact, l'affectueuse délicatesse avec lesquels elle s'occupait d'Armel, son premier sentiment d'admiration s'était graduellement changé en une passion véritable. Il n'avait qu'un rêve, qu'un désir, devenir l'époux de cette femme idéale.

Ayant toujours été l'objet de la tendresse et de la sollicitude de son père, il ne doutait pas un instant de son consentement à cette union. Un seul obstacle lui paraissait pouvoir anéantir ce rêve : l'indifférence de la jeune fille, qui pouvait ou ne pas se soucier de lui, ou lui en préférer un autre. Cette idée, cette incertitude, le faisaient cruellement souffrir. Il était trop délicat, trop bien élevé pour jamais s'adresser directement à Mlle Mandine, sans en avoir parlé à son père et obtenu une adhésion qui lui semblait assurée. Mais il eût voulu d'abord surprendre chez la jeune fille quelque signe, un indice même léger de ses dispositions à son égard. Il n'osait penser qu'elle l'aimât, car il n'avait point de vanité banale; mais elle gardait avec lui une extrême réserve, une froideur très sensible pour lui sous les formes de politesse mondaines dont elle l'entourait. Le pauvre Jean était incapable de supposer que la fierté poussée à l'extrême peut amener une femme à revêtir d'un mensonge excusable tous ses actes, toutes ses paroles, quand elle s'adresse à celui-là justement qui serait trop heureux de connaître la vérité. Le monde entier ne vit-il pas de mensonges? Mensonges aimables et respectables, mensonges méchants, odieux, scélérats?...

Le moment était venu, l'heure de la vie avait sonné pour lui où la jeunesse parle haut dans le cœur, et réclame avec une certaine fougue la satisfaction légitime de toutes ses ambitions. L'incertitude transforma sa passion en une angoisse. Incapable de la prolonger davantage, il résolut de causer avec son père des sentiments qui l'agitaient et devenaient pour lui une véritable obsession. Malgré l'extrême affection que lui témoignait M. Kéroual, son fils, tout en l'aimant avec tendresse, ressentait une certaine crainte à son égard. A plusieurs reprises, il avait cru deviner que son père souffrait intérieurement d'un chagrin profond, inconnu. Ce visage

sombre, cette existence silencieuse et renfermée, cet extérieur froid et glaçant, tout cet ensemble imprimait à l'entourage de M. Kéroual un certain degré de malaise indéfinissable.

Le jeune homme se décida pourtant à aborder avec son père le sujet délicat de ses brûlantes préoccupations.

Le lendemain, M. Kéroual devait avoir quelques personnes à dîner, chose assez rare, car il n'aimait guère à recevoir. Mais il sentait la nécessité de faire parfois trêve à sa sauvagerie ordinaire, afin de ne pas priver ses enfants du plaisir d'entretenir ainsi quelques relations.

Le salon resplendissait de lumières, un grand feu de bois flambait dans la cheminée, ajoutant la gaieté de sa flamme claire à la douce chaleur du calorifère.

Un massif de plantes vertes et de fleurs occupait le centre d'un canapé circulaire, placé au milieu de la vaste pièce.

Dans l'un des angles se trouvait un grand paravent à feuilles vitrées dans le haut ; de belles étoffes chinoises aux tons éclatants, jetées par-dessus, en faisaient comme un vaste nid ; il formait ainsi un de ces coins aimés des maîtresses de maison, abritant toute une famille de sièges variés, et une petite table incrustée de bois précieux, chargée de livres et d'albums. C'était la retraite préférée d'Armel, les jours de réception.

Entré sans bruit, Jean avait gagné ce coin à demi caché d'où il pouvait observer, sans être vu, une forme féminine qui circulait dans le salon. C'était Isabelle qui achevait de disposer toutes choses pour la réception des invités. Elle glissait, silencieuse, déplaçant un vase de fleurs, mettant dans l'agencement des sièges ce désordre savant qui donne aux choses l'air de la vie. Gracieuse et légère, la jeune fille allait et venait librement, sûre de sa solitude, comme elle l'eût fait dans son propre intérieur.

Son maintien, son visage même, avaient dépouillé l'espèce de masque de sérieux, de sévérité voulue dont elle s'enveloppait d'habitude. Jamais Jean ne l'avait pu voir ainsi, abandonnée dans toute la grâce de sa démarche élégante. Il suivait d'un œil ardent les mouvements onduleux de sa poitrine haute, de ses hanches souples, dessinées par sa simple robe de laine. Il les suivait d'un regard grisé, un sourire heureux entr'ouvrait ses lèvres rouges sous sa moustache brune.

Isabelle alla ouvrir le grand Erard à queue, posa sur le pupitre plusieurs morceaux de musique, toucha quelques notes pour chercher un ton, puis se mit à chanter à demi-voix le vieux refrain de Moncrif :

En songeant qu'il faut qu'on l'oublie
On s'en souvient !...

En se baissant avec vivacité pour chercher une partition dans le casier, le peigne d'écaille, trop petit pour retenir sa chevelure tordue et relevée en casque, se trouva brusquement lancé en avant; un flot de cheveux bruns et soyeux s'épandit sur ses épaules. Elle fit une petite moue de contrariété, et pour réparer ce désordre, alla se placer devant une grande glace à biseaux qui occupait un des panneaux du salon.

Les deux bras élevés au-dessus de la tête, elle tordait l'épaisse et rebelle chevelure en un nœud volumineux. Ce mouvement plein de grâce cambrait sa taille flexible, découvrait sa nuque ronde et brune, où naissait un duvet court et frisé. De sa retraite, Jean voyait ainsi la jeune fille en pleine lumière, et la glace penchée lui renvoyait la séduisante image.

Elle, souriant, répétait à demi-voix

On s'en souvient!...

Mais ses yeux avaient une expression mélancolique. Elle soupira en ajoutant :

— Ah! oui! il *faut* qu'on l'oublie...

— Qui donc, mademoiselle? demanda Jean, sortant brusquement de sa retraite et s'avançant vers la jeune fille avec le visage en feu.

Surprise par cette soudaine apparition, Mlle Mandine laissa échapper de ses mains le peigne qu'elle tenait élevé, prête à le planter dans ses cheveux. Mais, après un court instant de trouble, elle reprit son air habituel de froide réserve.

— Qui donc a le malheur de devoir être oublié de vous, mademoiselle? répéta le jeune homme d'une voix que l'émotion rendait tremblante.

— Ceux à qui je ne permets point de me plaire, répondit Isabelle, moitié hautaine, moitié enjouée.

— Je les plains! mademoiselle. Je crois en effet qu'il est difficile de vous plaire. Ce bonheur doit être d'autant plus désiré qu'il est plus rare.

Elle ne répondit rien, remua les partitions et lança vers la porte un regard rapide, intercepté par le jeune homme.

Prenant une chaise par le dossier, il la tint des deux mains, penchée vers lui, un genou à demi posé sur le siège.

Isabelle, ainsi bloquée entre le mur et le piano, prit un air résigné qui dissimulait mal une certaine impatience. Les yeux obstinément baissés, elle affectait de feuilleter la partition d'*Aïda* sans s'apercevoir qu'elle était tournée à l'envers.

Il y eut un moment de silence. L'un cherchait comment diriger l'attaque, satisfait de tenir son adversaire à sa discrétion, l'autre demeurait sur une défensive prudente, un peu inquiète.

— Mademoiselle Isabelle?

— Monsieur Kéroual?

— Pourquoi ne m'appelez-vous pas par mon prénom? Cela vous est arrivé quelquefois, il me semble?

— Quand monsieur votre père est là, il le faut bien pour vous distinguer l'un de l'autre.

— Ah!... Préférez-vous que je renonce moi-même à dire : Mademoiselle Isabelle? comme vous me l'avez permis... autrefois.

— Je le préfère, à l'avenir.

— Je vous obéirai.

Il y eut de nouveau un court silence. Jean reprit d'un ton très doux, où perçait cependant une légère nuance de dépit :

— Mademoiselle Mandine, ma sœur ne va-t-elle pas descendre?

— Elle s'habille. Je vais aller la rejoindre.

— Pour faire aussi votre toilette?

— Non. Je vais rentrer chez moi; ma mère m'attend.

Jean serra les lèvres comme désappointé.

— Mais ma sœur n'a-t-elle pas plus que jamais besoin de votre présence, qui lui est si chère et si précieuse, pour l'aider à recevoir?

— Votre sœur va avoir dix-huit ans; c'est une personne accomplie qui n'a plus guère besoin de moi, aussi...

— Vous nous quitteriez? s'écria le jeune homme, comme si un abîme s'ouvrait soudain devant lui.

— Mais... assurément.

— Restez ce soir... je vous en prie!

— C'est impossible. Malgré l'amitié dont m'honorent monsieur votre père et votre sœur, les personnes qu'il reçoit n'ont aucune raison de partager leurs sentiments. Ma place n'est point ici.

— Votre place! mademoiselle, mais elle est partout où il vous plaît de vous trouver, s'écria Jean avec feu. Votre grâce, le charme de votre esprit, votre beauté, vous assurent partout le premier rang.

— Veuillez m'excuser, monsieur, je ne saurais rester..., reprit Isabelle troublée, désireuse d'arrêter cet entretien.

Mais Jean ne lui livrait point passage, désireux, lui, de le prolonger.

— Mademoiselle, je tiens à vous faire mes excuses, avant de vous laisser partir.

— Vos excuses?

— Je crains de vous avoir fâchée hier en me permettant de faire votre portrait.

— Je ne suis pas fâchée... répondit-elle en parlant vite, d'une voix basse, un peu tremblée.

— Alors, pourquoi êtes-vous depuis quelque temps si différente, si changée dans votre manière d'être envers moi? Nous étions deux amis, deux camarades... et maintenant...

— Et maintenant?

— Vous me parlez, me répondez à peine; vous semblez presque me fuir! Qu'ai-je fait à mon insu pour avoir le malheur de vous déplaire?

— Moi! monsieur Jean — ce nom lui échappa malgré elle — eh! que savez-vous des inquiétudes, des préoccupations que nous pouvons avoir, ma mère et moi? Notre vie, déjà si difficile, en a peut-être de douloureuses, que personne ne sait, ne doit savoir!...

— Tant pis! reprit-il vivement, ne savez-vous donc pas que nous serions ici trop heureux de vous épargner toute difficulté, tout souci?

Le ton dont il prononçait ces paroles plus encore qu'elles-mêmes trahissait sa pensée.

— Je vous remercie, répondit la jeune fille avec une dignité qui cachait mal son embarras, mais il est dans le passé des évènements, des souvenirs, des regrets dont le poids pèse sur nos vies et auxquels personne ne saurait apporter de remède.

— Pas même le... le dévouement le plus sincère, le plus entier, le plus exalté?

— Pas même! répondit Isabelle, dont la poitrine soulevée trahissait malgré elle la profonde émotion.

— Alors, je le vois bien, mademoiselle, je suis de ceux à qui vous ne daignez pas permettre de vous plaire!...

— C'est vrai! répondit Isabelle en relevant fièrement la tête.

— Et pourquoi? demanda Jean avec vivacité, plongeant ses yeux dans ceux de la jeune fille.

Il était debout devant elle, impérieux par le ton, suppliant par le regard.

— Parce que, monsieur Kéroual, votre situation et la mienne sont trop différentes...

— Il n'y en a pas dont ne soit digne une personne telle que vous et...

— Et je suis trop fière pour ne pas savoir quels sont les devoirs qu'elle m'impose... Laissez-moi passer, monsieur, je vous prie.

Il se rangea respectueusement. Elle fit quelques pas vers la porte, évitant le regard du jeune homme. Soudain, il lui saisit le poignet et la força de se retourner.

— Isabelle, dit-il à voix basse, Isabelle! qui donc aimez-vous?

— Personne! répondit-elle, farouche, en baissant les yeux pour ne pas voir le regard d'ardente prière dont il l'enveloppait. Mais elle en reçut les effluves en plein cœur, et n'eut que la force de s'enfuir.

Mme Mandine et sa fille habitaient un modeste appartement rue de Penthièvre, entre une cour et des jardins dépendant de plusieurs

vieux hôtels. Elles y jouissaient de cette chose si rare à Paris : une tranquillité parfaite au centre du bruit et du mouvement. La santé délicate de Mme Mandine exigeait un grand repos. L'absence de bruit et de secousse était également nécessaire à sa fille pour cultiver la musique et donner chez elle les quelques leçons de chant qu'elle n'avait pas voulu abandonner pour se consacrer entièrement à Mlle Kéroual.

Avec un goût exquis, Isabelle avait su tirer parti des moindres choses pour donner à leur intérieur un aspect de confort et d'élégance simple auquel arrivent rarement les gens les plus riches, même en prodiguant l'argent.

Quelques beaux portraits de famille, des plantes, des fleurs, des miniatures, des éventails anciens, de ces menus objets de prix, épaves d'une situation jadis évidemment plus heureuse, artistement disposés, révélaient tout de suite que cet intérieur gracieux était habité par des femmes d'éducation et de goût choisis.

Elles vivaient ainsi, très simplement, d'une existence laborieuse pour la fille, relativement heureuse pour la mère. Etroitement unies de cœur et d'esprit, elles acceptaient avec une résignation fière et douce un sort médiocre qui peut-être aurait dû être beaucoup plus heureux. Le petit nombre de personnes admises dans leur intimité — parmi lesquelles le curé de Saint-Augustin — soupçonnaient bien qu'un certain mystère entourait Mme Mandine, mais jamais un mot de leur part ni une allusion n'était venue en donner la clé ; leur existence voisine de la gêne, d'une dignité irréprochable, défiait toute interprétation malveillante. Elles devinaient autour d'elles une certaine curiosité, mais personne n'eût osé les questionner.

Quelques jours après les deux scènes qui s'étaient passées dans la bibliothèque et dans le salon de l'hôtel Kéroual, Isabelle entra dans la chambre de Mme Mandine. Elle venait de donner des leçons à plusieurs élèves difficiles à diriger. Fatiguée de cette besogne ingrate, la jeune fille prit un grand coussin, et vint s'asseoir aux pieds de sa mère. Appuyant sa tête sur les genoux maternels, elle resta ainsi immobile, échouée dans un apparent repos. Mme Mandine caressa un instant les lourdes tresses brunes de sa fille, puis, lui prenant la tête dans ses longues mains blanches, elle releva doucement vers elle le charmant visage d'Isabelle.

— Mon enfant,... commença-t-elle d'une voix un peu émue.

— Qu'avez-vous, mère? demanda la jeune fille inquiète.

— J'ai à causer avec vous de choses graves.

— Moi aussi, mère. Ce sont les mêmes, sans doute, ajouta-t-elle avec un sourire.

— Peut-être. Je me sens souvent bien faible, bien souffrante... Oh! ne vous alarmez pas! Je puis vivre encore longtemps, mais je

voudrais jouir du dernier bonheur qui me reste à souhaiter, le seul que je puisse ambitionner et qui me soit bien dû... C'est de voir ma fille cesser d'user sa jeunesse et sa vie dans un travail fatigant... dans un esclavage pénible...

— Oh! mère, ne vous dois-je pas ma vie toute entière? Ne vous la dois-je pas deux fois? N'est-ce point par votre travail aussi, par un esclavage plus long, plus pénible encore que vous avez pu m'élever, me donner ces talents modestes qui nous font vivre honorablement? Vous n'aviez pas été destinée à cette existence pénible, vous! Mère chérie, rien ne saurait me paraître dur ni fatigant pour vous donner le repos matériel et moral.

Mme Mandine secoua tristement la tête.

— Vous êtes dévouée, Isabelle, et courageuse entre toutes. Mais rien de ce qui vous touche ne m'échappe. Ne deviné-je pas les lassitudes qui vous prennent, les révoltes que vous croyez me cacher, quand vous êtes obligée de subir les impatiences, les reproches, les dédains, les impertinences, les jalousies des gens qui croient que tout doit s'accepter et se supporter pour de l'argent? Nous nous aimons trop, ma fille, nous nous connaissons trop pour que je ne lise pas sur votre cher visage tout ce que vous essayez de me dissimuler dans la crainte de m'affliger. J'ai suivi la même route, je connais les épines, les pierres, les dangers, les peines dont elle est semée.

— Tout cela est vrai, mère. Mais vous savez aussi que d'avance j'ai accepté fièrement toutes les épreuves. Heureusement pour moi, je suis forte de cœur et de santé, car je n'ai pas le choix d'une vie différente.

— Peut-être! dit Mme Mandine avec un peu d'anxiété dans sa voix.

— Que voulez-vous dire? demanda Isabelle en fixant sur sa mère le regard ardent de ses grands yeux.

— J'ai reçu pour vous une demande en mariage.

— Qui?... demanda la jeune fille d'une voix étranglée par une indicible émotion, le visage coloré d'une vive rougeur.

— Ce n'est pas *lui!* répondit la mère très bas.

Isabelle devint subitement aussi pâle qu'elle était rouge l'instant d'avant.

— M. le curé de Saint-Augustin est venu me pressentir de la part de M. de Camarès...

— M. de Camarès! Vous avez dit *non*, ma mère?

— Je n'ai pas dit *non*, mon enfant. Je voulais te consulter.

— Vous savez bien que... que...

Elle ne put achever, les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— Que vous aimez Jean Kéroual? oui, ma pauvre chère enfant... je le sais bien; vous ne me l'avez jamais dit! Pourquoi

faire? Ne lisons-nous pas à livre ouvert dans le cœur l'une de l'autre? Ne savons-nous pas d'avance tout ce que nous pensons, surtout au sujet de choses aussi délicates?

— Alors, pourquoi n'avoir pas simplement remercié, avec un refus poli, M. de Camarès?

Mme Mandine ne répondit pas tout de suite. Plongeant son regard dans les yeux purs et francs de sa fille, elle ajouta :

— Pourquoi, Isabelle, n'épouseriez-vous pas Antoine de Camarès? Il est de notre monde, c'est un officier plein d'avenir et sa fortune est suffisante pour vous assurer un sort indépendant.

— Pourquoi!... pourquoi!... s'écria Isabelle avec explosion, en se levant d'un bond, comme cinglée par une invisible lanière.

Elle marchait d'un pas fiévreux à travers la chambre, la poitrine soulevée, le regard étincelant. Puis, s'arrêtant devant sa mère, elle dit d'un ton plus calme :

— Parce que, vous l'avez dit, ma mère, parce que j'aime Jean Kéroual et que jamais une fille comme moi ne saurait épouser un homme qu'elle n'aimerait pas!

— Si Jean vous aime, il ne vous demande pas, ma fille. Peut-être n'a-t-il pour vous qu'un sentiment passager, sans durée ni profondeur.

— Dieu le veuille! car s'il me demandait, je refuserais, ma mère! Ma situation dans sa famille, la confiance, l'amitié mêmes que l'on m'y témoigne, tout ne donnerait-il pas à penser, à son père maintenant, peut-être plus tard à lui-même, que j'en ai abusé pour capter un cœur et une fortune qui ne m'étaient ni dus ni destinés? Ah! je suis votre fille et je suis bien trop fière! Je m'estime trop haut pour jamais rien faire de semblable!

Mme Mandine poussa un profond soupir.

— Et moi, ma fille, est-ce que je ne connais pas l'égoïsme paternel de M. Kéroual, ses ambitions pour son fils, son amour de l'argent, son dédain pour qui n'en possède pas? N'a-t-il pas plusieurs fois laissé échapper devant moi tout ce qu'il pense à ce sujet? En admettant que son fils voulût vaincre chez son père une résistance certaine...

— Jamais, oh! jamais je n'entrerais dans une famille par une semblable porte! s'écria Isabelle.

— Nous pensons de même, mon enfant. Dites-moi, Jean ne vous a-t-il jamais, — pas une seule fois, — dit clairement qu'il vous aimait?

— Presque ces jours-ci. Mais je ne lui ai pas permis d'achever.

En deux mots, elle raconta à sa mère la scène du salon, et ajouta :

— Cette fois, comme toujours, il a rencontré en moi une froideur telle, qu'il lui est certes impossible de soupçonner mes véritables sentiments.

— Et... Armel?

— La chère petite amie! Assurément elle devine, si elle ne le connaît avec certitude, le penchant de son frère pour moi. Tout le trahit en lui, mais elle est trop délicate, trop discrète, pour y avoir jamais fait la moindre allusion avec moi.

— Eh bien! tout ce que vous me dites m'autorise à insister, à vous prier de bien réfléchir, mon enfant, avant de repousser la fort honorable demande de M. de Camarès. Mon enfant, ajouta Mme Mandine en prenant sa fille dans ses bras, mon Isabelle, j'ai plus que vous l'expérience de la vie... On n'épouse pas toujours l'homme qu'on aime. Et le bonheur ne fuit pas parce qu'on se marie avec un autre. Réfléchissez!

— Non, mère, je suis très décidée à refuser cette offre.

— Si votre père avait vécu, il nous aurait soutenues, dirigées par ses conseils. Peut-être aurait-il tenu le même langage que moi...

— Je suis jeune et forte, mère; les efforts que j'ai faits jusqu'a présent, je les continuerai, et du moins je serai libre; je n'aurai pas pris une chaîne peut-être bien lourde à porter. Et du reste, je suis trop loyale pour ne pas dire toute la vérité à M. de Camarès, si j'acceptais d'être sa femme.

— C'est donc bien *non* qu'il me faut répondre?

— C'est *non*. Pardonnez-moi, mère, de ne pas céder à votre désir : mais je ne le puis.

— Alors, dit Mme Mandine en prenant dans les siennes les mains de sa fille et la regardant au travers de ses yeux, jusqu'au fond de de l'âme, alors Isabelle, comprenez-vous votre devoir?

— Ah!... oui, oui, mère! répondit la jeune fille d'une voix étouffée, devenant toute blanche.

Puis avec effort :

— Oui! il faut cesser d'aller dans cette maison où je laisserai tout mon cœur, mais d'où j'emporterai toute ma fierté! Mère, cherchez un prétexte...

— C'est de nous que la rupture doit venir; n'attendons pas que M. Kéroual s'aperçoive du penchant de son fils... qu'il ne puisse un instant nous accuser de calculs bas, intéressés...

Embrassant tendrement sa mère, Isabelle s'enfuit dans sa chambre. Là, tombant sur un siège, elle éclata en sanglots, le visage caché dans les mains, en s'écriant avec une sorte d'emportement :

— Ah! mon Dieu! que c'est douloureux, la pauvreté... que c'est dur, le devoir!

Pierre DE GAMOND.

La suite prochainement.

LE CONGRÈS CATHOLIQUE

DU PORTUGAL

Après le congrès catholique de Porto (1889), nous venons d'avoir celui de Braga.

Les questions examinées et les conclusions prises dans les deux assemblées ont été les mêmes, à peu de chose près (qui s'en étonnerait?); ce sont les *desiderata* de tous les cœurs réellement chrétiens :

1° Moyens à prendre contre l'envahissement de l'impiété, représentée surtout par la franc-maçonnerie (multiplication des catéchismes, des écoles chrétiennes, des séminaires; — création d'une bonne presse; — développement des associations catholiques, principalement des conférences de Saint-Vincent de Paul).

2° Rétablissement des ordres religieux (ils sont supprimés légalement depuis longtemps en Portugal).

3° Protestation contre la situation actuelle du Pontife romain.

Ce qui fait la caractéristique du présent congrès, sa physionomie particulière, c'est que les questions catholiques y ont été généralement traitées dans leurs rapports avec les questions patriotiques. On sait que le Portugal traverse une phase aiguë : crise financière au dedans, difficultés coloniales au dehors. Presque tous les orateurs ont uni la douleur des patriotes aux légitimes aspirations des chrétiens : nous allons analyser rapidement leurs discours.

Plus de deux mille « congressistes » sont rassemblés dans la cathédrale de Braga, la Rome portugaise. Les évêques de Lamego, Coïmbre, Portalegne et Bragance assistent l'archevêque de Braga, président.

Le chanoine Alves Matheus, député de la nation, prend le premier la parole : « L'irréligion est à l'ordre du jour et se montre sous toutes ses formes. Elle s'appelle souvent socialisme; mais il y a socialisme et socialisme ». Une assez bonne définition : « Le socialisme, c'est cette personnalité redoutable qui menace à chaque instant de déplacer

les frontières, les frontières peu sûres de ces régions où les justes revendications finissent, où les exigences anarchiques commencent... — L'irréligion commet un attentat infâme entre tous, quand elle s'efforce d'arracher de l'esprit du pauvre peuple la foi en Jésus-Christ, son meilleur ami. Son meilleur ami! je l'affirme, car Jésus accompagne et ranime le peuple, qui traîne la croix du travail, baignée de sueur; car Jésus a faite sienne la cause des humbles et des infortunés... Qu'importe, d'ailleurs, que l'irréligion s'agite? L'Église ne craint rien. Plus forte et plus heureuse que la *vieille garde* de Napoléon, l'Église ne meurt pas plus qu'elle ne se rend... »

L'orateur, faisant retour sur les malheurs de sa patrie, affirme que les humiliations actuelles sont le résultat de l'affaiblissement des cœurs et des consciences. « Mais les vrais Portugais ne doivent pas perdre courage. Ce congrès même est un acte de foi, comme un symptôme de vie : il peut et doit être le germe de la renaissance morale, et partant, de la renaissance nationale. »

Nous sommes obligé, faute de place, de faire un choix parmi les discours prononcés, et de citer seulement ceux qui sont les plus intéressants pour le lecteur français.

M. Carlos Braga signale le danger de l'émigration, cette *traite des blancs*. C'est un fléau pour le Portugal, que l'attraction qu'elle exerce sur les populations ignorantes. Qu'on ouvre les yeux à ces populations, qu'on leur prouve que les *agences* les trompent; qu'on les empêche d'abandonner le sol natal. L'émigration qui se produit sur une si vaste échelle [1] est une cause puissante de démoralisation, pour des raisons multiples.

Le représentant du cardinal-archevêque de Lisbonne, M. Luiz-José Dias, docteur en théologie, expose la nécessité d'avoir des conciles nationaux, qui cherchent des moyens pratiques d'arrêter la dépravation des mœurs, gangrène de la haute société portugaise, et conséquence d'une liberté trop grande, de la liberté dégénérant en licence. « Nous copions tout ce qu'on fait *de mauvais* à l'étranger... La liberté d'association donne le droit aux perturbateurs de défendre ouvertement leurs thèses dans les clubs et les salles publiques. Mais qu'un prélat vienne à faire paraître un document quelconque sans autorisation préalable de l'administration, un document où l'on n'offense personne, où l'on respecte les principes de la morale et de l'ordre, — aussitôt les pouvoirs publics se mettent en campagne et demandent un compte sévère d'une action aussi dangereuse pour la société. Quelque évêque adresse-t-il une lettre à ses subordonnés, il est cen-

[1] Les chiffres publiés chaque année par la statistique officielle sont effrayants; et ces chiffres portent seulement sur l'émigration autorisée : ils ne comprennent pas l'émigration *clandestine*.

suré. Mais la franc-maçonnerie est toute-puissante, et nul n'ose lui tenir tête. Si quelque autre évêque fulmine l'excommunication contre un impie qui la mérite, immédiatement la presse hurle, hurle le Parlement, hurle le ministre. Une dame honorable, cherchant la paix de l'esprit, se retire-t-elle dans un couvent, c'est une clameur effroyable; mais lorsqu'une jeune fille sans pudeur s'échappe de la maison paternelle, silence!... tout se tait : cette fois, la société n'est pas en danger... Les anarchistes font tout ce qu'ils veulent. Donnent-ils une représentation théâtrale au bénéfice d'un « frère et ami », la pièce choisie sert à la propagande antireligieuse : c'est ou bien *les Lazaristes*, ou bien les *cousins Basiles*, ou bien quelque autre du même genre... Le grand malheur, c'est que nos hommes publics n'ont pas la moindre instruction religieuse. En fait de religion, ils ignorent tout, même ce qu'on apprend dans le plus élémentaire des catéchismes. Ce ne sont pas eux qui relèveront la patrie ni ses colonies. Ah! nos colonies! nos colonies!... On ne les sauvera qu'au moyen des ordres religieux. C'est un principe général; et les hommes d'État de notre malheureux pays n'ont pas le courage de mettre en pratique ce principe reconnu même par des athées. Il est pourtant déjà tard pour agir : d'ici peu, si l'on ne se décide, il sera trop tard... »

M. Francisco Martins développe brillamment la thèse de l'influence du pontificat romain, et termine par un éloge très applaudi du Saint-Père.

« Sur la convenance de laisser à l'Église une réelle liberté d'action, et sur la nécessité des ordres religieux. » Tel est le thème de M. Pinto Coelho. Services rendus par les ordres religieux, qui nous ont conservé les chefs-d'œuvre de l'antiquité; qui recopiaient les manuscrits, pour se reposer du défrichement des terrains incultes. Des ordres qui rachetaient les captifs. Importance des ordres religieux au point de vue de l'éducation de la jeunesse. Tableau de l'éducation actuelle du peuple portugais. « Depuis longtemps, l'impiété gouverne en Portugal. Les écoles sont athées. Les *classes* primaires des deux sexes, à Lisbonne, sont confiées par la *Chambre municipale* à la lie des gens de désordre. On ne sait vraiment pas lequel de ces fléaux doit être appelé pire : de l'athéisme ou de l'ignorance effrayante des masses. Tout est à craindre de la génération qui s'élève. L'enseignement neutre est impossible : l'école est par force athée, quand elle n'est pas religieuse. Point de moyen terme!... En France, les mêmes maux existent, mais il y a réaction contre les attaques dont la liberté de l'Église est l'objet chaque jour. En Portugal, il n'y a pas réaction. Seigneurs évêques, unissez-vous et mettez-vous à notre tête : nous marcherons. Montrons que nous sommes catholiques, et forçons les pouvoirs publics à nous respecter! »

Ce discours vigoureux du « vieil athlète » est interrompu par des

marques nombreuses d'émotion : outre que M. Pinto Coelho jouit d'une réputation méritée d'orateur, sa harangue touchait à l'un des points très délicats de l'histoire du Portugal, — la suppression des ordres religieux après les guerres civiles dont le pays a tant souffert.

Le chanoine Fernando Vaz entretient le congrès de « la question ouvrière ». Doctrine de l'Église catholique sur les devoirs et les droits des patrons et des ouvriers. Parallèle coloré (qu'on nous passe le terme) entre le paganisme, qui n'a su qu'aggraver l'inégalité naturelle des conditions humaines en créant l'esclavage, et le christianisme, revendicateur de toutes les libertés et seul capable de résoudre la question ouvrière, bien plus, la question sociale, par la doctrine de la vie future. Incidemment, M. Vaz parle du repos du dimanche, et de la nécessité de donner à l'ouvrier un jour qu'il puisse occuper non pas à faire la débauche, mais à s'améliorer, à s'élever moralement.

Bien qu'assez souffrant, M. le comte de Samodâes ne recule pas devant la fatigue d'un discours. « Ayant eu l'occasion de voir Sa Sainteté, je puis dire quelle importance Elle attache à la réunion des congrès catholiques... A l'époque (1889) où s'est tenu celui de Porto, les conditions du pays étaient tout autres qu'à l'heure présente. Aujourd'hui, nous avons bien des difficultés sur les bras; et je constate avec satisfaction que tous les orateurs ont traité des problèmes intéressant la patrie. Le moment est critique; mais il faut dire les choses franchement. Notre nation accuse un énorme *déficit*, économiquement et religieusement parlant. Chacun se demande avec anxiété s'il existe un remède à de si grands maux. Et nous pourrions nous croiser les bras devant une situation semblable? Non, certes! messieurs... »

M. de Samodâes examine les questions des hôpitaux, des asiles, des orphelinats, des maisons de réforme pour les vagabonds ou les femmes perdues, etc. Cela le conduit à signaler quel avantage il y aurait à posséder les Sœurs de charité dans les établissements de bienfaisance du pays. Il a visité les hospices des nations voisines : il a vu les Sœurs à l'œuvre. Il cite un exemple frappant : « Lorsqu'on a sécularisé (vulgo laïcisé) les hôpitaux en France, le corps médical, — par deux cent six signataires, — a protesté contre cette infamie. Ces médecins étaient-ils catholiques? Pas un seul, peut-être, n'était réellement croyant; et dans le nombre on comptait des impies avérés, des hérétiques, des juifs, des francs-maçons. Pourquoi donc repousser les Sœurs de charité? Parce que, dit-on, elles n'aiment pas la devise : *Liberté, égalité, fraternité.* Voilà le grief; mais est-il exact? Messieurs, je n'en sais rien; je crois pourtant que les Sœurs pratiquent la liberté du Calvaire, l'égalité du Cénacle et la fraternité de la sentence divine : *Aimez-vous les uns les autres.* »

Avec M. Gonçalves Sanches nous avons un discours d'actualité générale : « De l'antagonisme prétendu qu'on trouverait entre les vérités catholiques et les dernières affirmations et découvertes des sciences naturelles. » — Remarque. *Affirmations* est une flèche assez bien lancée contre les demi-savants (et moins que demi, tous les savants *fractionnaires* qui pérorent dans les petits journaux). Mais si ces messieurs écrivent ou parlent avec un aplomb qui peut tromper, qui peut inquiéter le gros public, on sait que les véritables savants, à quelque école qu'ils appartiennent, reconnaissent que les fameuses théories transformistes, — pour ne citer que celles-là, — reposent sur des hypothèses et non sur des faits. Le *transformisme* est une perpétuelle hypothèse, une hypothèse n'ayant même pas assez de probabilité pour être acceptée, fût-ce à titre provisoire. Le professeur Perrier, transformiste déterminé, constate loyalement qu'on n'a jamais obtenu par l'expérience, qu'on n'a jamais observé dans la nature, le passage d'une forme à l'autre. M. Blanchard, l'illustre membre de l'Académie des sciences, s'est écrié sans que nul ait pu lui répondre : « Montrez-nous une seule fois l'exemple de la transformation d'une espèce [1]. »

Après cette digression, peut-être un peu longue, revenons au congrès de Braga, ce qui nous sera facile puisqu'il y est encore question de sciences naturelles.

L'apologétique chrétienne doit varier ses moyens, suivant les attaques de chaque époque. C'est dans cette pensée que M. Adolphe de Macedo propose l'adoption, dans les séminaires, de l'étude de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Cela répond, du reste, aux désirs du Saint-Père, exprimés dans une encyclique célèbre.

M. Moreira Freire réclame l'intervention des curés dans l'enseignement religieux et moral des écoles primaires de leur paroisse. L'indifférence en matière de religion est l'une des plaies les plus dangereuses de la société moderne. Sans religion, pas de morale : la fin de l'homme est le néant, la guérison à tous les maux est le suicide. Accroissement effrayant du nombre des suicides chaque année. Le remède, c'est d'introduire dans l'école le catéchisme et la croix.

Après la communication de M. Séraphin Gomes sur les résultats obtenus par les « conférences de Saint-Vincent de Paul » et sur les moyens pratiques de les développer dans le pays, vient celle de M. le chanoine Boavida « sur la nécessité d'une large liberté d'association pour l'Église en Portugal », et, comme conséquence, « sur la nécessité de congrégations religieuses des deux sexes pour les missions d'outre-mer. » Discours des plus instructifs; son intérêt provient principalement de la situation même de M. Boavida, supérieur du collège des

[1] *La vie des êtres animés,* préface.

Missions d'outre-mer. « Les colonies ne peuvent exister sans les missions et les missions sans les ordres religieux... Peu de temps après être entré dans ma charge de supérieur des Missions, je reçus une communication de M. le ministre de la marine, me signalant l'établissement au Bihé (portugais) de missionnaires méthodistes, — protestants anglais, — et me priant d'envoyer par là des missionnaires afin de propager notre religion. A cette demande, je répondis par une autre : l'autorisation d'établir une congrégation de missionnaires portugais, sous le patronage de saint François-Xavier... Je n'ai pas encore pu satisfaire à la demande du gouvernement, n'ayant pas le don de fabriquer instantanément des missionnaires; et, quant à ma propre demande, comme elle n'a pas reçu de réponse, j'ai l'honneur de la déposer sur le bureau du congrès, espérant que, présentée par lui, peut-être elle aura meilleur sort. Mon opinion, c'est qu'il faudrait provoquer dans le pays des associations avec ce but spécial : créer une mission sous le vocable d'un saint national, saint Antoine (de Padoue; mieux : de Lisbonne), mission destinée à former des prêtres pour l'Afrique. Il faudrait organiser aussi des congrégations de femmes qui pussent fournir, aux populations indigènes de notre empire colonial, l'instruction et l'éducation chrétiennes... Il est une question annexe, que je veux traiter également : l'institution d'établissements auxiliaires des missions. On pourrait adopter les ateliers salésiens de D. Bosco, dont nous avons un exemple dans les ateliers de Saint-Joseph (Porto), dus au P. Sébastien Leite de Vasconcellos [1], et dans plusieurs autres ateliers du même genre, consacrés à cette œuvre admirable et sympathique : la régénération de la jeunesse dévoyée. J'ai proposé jadis au gouvernement l'installation, à C***, d'ateliers D. Bosco; savez-vous ce qu'on m'a répondu? Que ce couvent, — lequel appartenait aux Missions par vote des Chambres, — était devenu, — par simple décret, — un magasin d'armes. Hélas! la vérité, c'est que nous ne pouvons pas soutenir nos immenses colonies par la force des armes, mais par la force morale; les missions, seules, peuvent nous sauver! »

Le président de la *conférence* de Saint-Vincent de Paul de Braga, M. Pinheiro Torres, docteur-médecin, insiste sur l'utilité de cette institution, et sur l'insuffisance des moyens autres que les principes catholiques pour améliorer le sort des abandonnés.

Divers orateurs reprennent des questions déjà plus ou moins examinées : développement à donner aux grands séminaires, qui n'existent pour ainsi dire pas en Portugal; création de petits séminaires pour préparer aux grands.

[1] L'un des membres les plus respectables et les plus éminents du clergé portugais.

M. Fernando Pedrozo, parlant de l'aumône pour les missions, spécialement recommandée par le Saint-Père, reproduit en partie les dissertations patriotiques que nous avons résumées. Il cite un mot profond du *Times* : « L'Afrique doit appartenir non pas à celui qui la possèdera par traité, mais à celui qui saura conquérir le cœur des noirs. »

Voici derechef M. Pinto Coelho. Ce vieillard est étonnant de jeunesse. Il aborde, cette fois, la question du pouvoir temporel du Pape. « Lorsqu'on se mit à soutenir cette erreur nouvelle, réservée à notre malheureuse époque, que le Souverain Pontife n'avait pas besoin de puissance temporelle, qu'il était temps de l'en dépouiller, les évêques réunis à Rome, le 8 juillet 1862, déclarèrent que cette puissance était absolument nécessaire au bien des âmes. Survint la guerre entre la France et l'Allemagne. Les troupes françaises, qui soutenaient à Rome le Souverain Pontife, furent rappelées; et les révolutionnaires italiens l'eurent belle pour voler le patrimoine de Saint-Pierre. Mais les profanateurs n'avaient pas la conscience tranquille : ils cherchaient par des grands mots à donner le change à l'univers catholique. Ils affirmaient que le Pape pourrait librement exercer sa mission. Toutes les nations disaient et redisaient à l'Italie : Nous ne saurions accepter ce que vous faites; la question n'est pas d'ordre intérieur; elle est internationale. Le gouvernement italien protestait, promettait qu'on assurerait au Pape toutes les libertés; et le temps passait. Enfin on mit sur pied la loi fameuse, dite « loi des garanties », qui *laissait* au Saint-Père l'enclos du Vatican; cet enclos devait être non seulement respecté, mais défendu contre toute attaque... Un jour, Pie IX parut à l'une des fenêtres de son palais. Le peuple, tout joyeux à la vue de ce visage aimé, s'écria : « Vive le Pape-Roi! » Plusieurs des acclamants furent arrêtés, jugés, condamnés. Ils n'avaient pourtant commis aucune illégalité, puisque la loi reconnaissait le Pape comme Souverain. Plus tard, les journaux commencèrent une campagne d'injures contre le Saint-Père et de blasphèmes contre la religion. Mais on ne poursuivit personne : on ne condamnait que ceux qui saluaient le Pape du titre de roi... Lors de la mort de Pie IX, des impies voulurent lancer au Tibre son cadavre, pendant qu'on le transportait à l'église Saint-Laurent *extra muros*. Un journal italien osa publier ces paroles : « Hier, on a fait l'enterrement de cet imbécile de Pie IX. Il y eut, paraît-il, des coups de sifflets, une agression. Applaudissons! Nous regrettons qu'on n'ait pas jeté dans la rivière le corps de cet imbécile. » Le journal n'a pas été le moins du monde inquiété... Pauvre gouvernement italien! Il ne lui reste qu'une chose à faire : qu'il reconnaisse qu'il est temps pour lui de sortir de Rome (comme en sortit Constantin), avant que la révolution n'attaque à la fois Vatican et monarchie. La lutte serait proba-

blement funeste à la monarchie. Les attentats commis par les nations ne se paient pas dans l'autre monde, mais bien dans celui-ci... »

L'orateur revient ensuite sur le problème des ordres religieux et sur sa connexion avec le problème des possessions coloniales portugaises. « On parle d'organiser un corps d'armée pour l'envoyer en Afrique! Qu'y ferait-il?... Ce qu'il nous faut, c'est d'abord un réseau d'ordres religieux dévoués, puis un bon cadre d'officiers pour organiser les forces indigènes : nous pourrions alors avoir là-bas cent cinquante mille hommes bien dressés sous les armes. Alors les Anglais ne viendraient pas nous chercher querelle, car ils n'inquiètent généralement que les faibles. » Enfin M. Pinto Coelho déclare nécessaire de créer une bonne presse chrétienne, bien informée, active, des journaux attrayants et convenablement écrits, en un mot tels que ceux de la mauvaise presse. Mais l'union manque chez les catholiques : il les conjure de s'entendre et de marcher à l'assaut des abus criants signalés dans les séances qui vont s'achever.

On formule les conclusions du congrès, que nous avons énoncées en commençant la présente note. Un message est préparé pour le roi D. Carlos, un télégramme pour le pape Léon XIII, protecteur du congrès qu'il a daigné bénir.

Un *Te Deum* termine les cérémonies, comme une messe solennelle les avait ouvertes.

Pour nous, c'est avec intérêt, c'est avec émotion, que nous avons suivi les travaux du congrès. Quand un pays renferme des hommes ayant la foi religieuse et la foi patriotique, il peut tout espérer de l'avenir. Nous sommes heureux de pouvoir exprimer notre sympathie à la nation portugaise, amie de la nation française, et comme elle fille de Rome par la croyance et par le sang.

Emile Eude.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Joli mois de mai! Le Grand bazar de la charité. Les fêtes de Jeanne d'Arc. Vingtième assemblée générale des catholiques. La Société de l'histoire de France et M. Chéruel. Un discours de M. le marquis de Vogüé. — Les expositions. Le vernissage aux Champs-Élysées et au Champ de Mars. *L'Art au début du siècle.* Exposition de lithographie. Exposition française de Moscou. — Théâtre libre : *Le Canard sauvage* d'Ibsen. Odéon : *Amoureuse,* par M. de Porto-Riche. Vaudeville : mort de Jolly. Un spectacle d'été. Théâtre-Français : *Griselidis,* par MM. Armand Silvestre et Eugène Morand. La pièce et la légende. — Election de M. Pierre Loti à l'Académie française. Mort de J.-J. Weiss.

I

Joli mois de mai! comme dit la chanson populaire. Il est tout à fait charmant, le *joli mois de mai* de l'an 1891 : de la pluie, du froid, des grèves, des émeutes, des coups de fusil. Pas de soleil, mais du sang. Peut-être aura-t-il du soleil l'année prochaine, mais il est à craindre qu'il n'ait toujours du sang aussi. On a cloué sur le seuil, à perpétuité, le drapeau noir des revendications sociales et le drapeau rouge de la révolution. Les ennemis de l'infâme capital s'y donnent désormais rendez-vous à jour fixe. On nous prévient d'avance : tous les ans, à pareille date, sans faute, vous aurez une de ces petites fêtes qui contraignent les gouvernements à mettre sur pied toute la force armée et qui donnent des sueurs froides aux bourgeois. Et n'espérez pas que la petite fête finisse avec la nuit : oh! que non! elle aura son lendemain, comme les noces de village; elle durera des semaines; elle pourra même durer des mois. Cela nous ouvre une agréable perspective. Nous ne chanterons plus : « Joli mois de mai, quand reviendras-tu? »

Pendant que le travail lutte contre le capital, en ne travaillant pas, la charité lutte contre la misère. Le mois de mai ramène annuellement le Grand bazar de la charité, qui se tient dans une vaste salle de la rue La Boétie. Chaque comptoir de vente porte le nom de l'œuvre à laquelle il est affecté; toutes les œuvres de Paris et de France ont, les unes leur jour, les autres leur semaine, dans ces *Magasins réunis* de la bienfaisance, dont les marchandes sont des femmes du monde, et souvent du grand

monde. Au fond de la salle, sur une haute estrade, trône un appétissant buffet. Le Grand bazar s'efforce de combiner toutes les attractions et de grouper tous les bons vouloirs au profit de la charité : on y vend de tout; des artistes qui s'appellent Bouguereau, Maignan, Luminais, Detaille, y envoient des dessins ou de petits tableaux que les amateurs se disputent; on y tire des tombolas, on y joue des marionnettes. Hier, M. Émile Ollivier y donnait une conférence sur Michel-Ange et la Chapelle Sixtine; demain on y verra le délicieux *Noël* de M. Maurice Bouchor. Le Grand bazar est, par excellence, le rendez-vous élégant du monde charitable : on s'y retrouve, on y échange des poignées de main, des sourires et des causeries, comme aux *Aquarellistes*. A certains jours, une longue file d'équipages dans la rue désigne l'emplacement du Bazar mieux que le numéro de la maison. Faut-il se plaindre que, pendant un mois par an, la charité soit à la mode? Je voudrais qu'elle y fût toute l'année.

Les 7 et 8 mai, la ville d'Orléans célèbre sa délivrance par Jeanne d'Arc. Cette année, M. le président de la République avait résolu de rehausser l'éclat de la fête par sa présence. Mais cette fête est à la fois religieuse et civile : elle associe étroitement dans une pensée commune la population, l'administration municipale, l'armée et le clergé. La cathédrale en est le centre. La bannière de la Pucelle est remise par le maire à l'évêque, revêtu de ses ornements pontificaux, et tandis que les prélats bénissent la foule, les cloches sonnent à toutes volées, le tambour bat, le canon tonne, les épées étincellent au soleil. Le préfet et les autorités de la ville assistent au panégyrique de Jeanne d'Arc, que M. l'abbé Joseph Lémann prononçait cette année pour la seconde fois, et où il a pu, avec autant de raison que d'éloquence, présenter le culte de la noble héroïne comme propre entre tous à effacer nos divisions intestines et à faire battre nos cœurs à l'unisson. La Pucelle rallie la France entière à son panache blanc. Elle a dompté toutes les résistances, elle a triomphé de tous les outrages comme de toutes les railleries; elle a confondu toutes les incrédulités; ceux même qui l'ont brûlée lui rendent hommage aujourd'hui; les républicains et les libres-penseurs s'unissent aux catholiques pour célébrer cette royaliste et cette humble croyante. Sa fête est la dernière de celles où l'on voit l'élément civil, l'élément militaire et l'élément religieux étroitement associés en une fraternelle alliance, comme autrefois.

On n'a point osé laïciser encore ce pieux anniversaire; mais les Machiavels de notre troisième république ont déployé tout leur génie pour trouver une combinaison qui permît au président de la

République de prendre part à la fête civile sans tremper dans la fête religieuse, en séparant ce qui est inséparable. Il a fallu trouver la ligne de démarcation exacte et dresser son estrade sur la frontière, assez près de l'église pour voir, s'il y tenait, la remise du drapeau à Mgr Foulon, assez loin pour ne pas être éclaboussé par la bénédiction épiscopale. Il est sorti intact de cette redoutable épreuve. On dit pourtant qu'il a soulevé son chapeau, à la dérobée, au moment où les huit prélats étendaient les mains sur la foule, — acte de condescendance, ou de distraction, qui a fait froncer les sourcils aux purs et qui eût peut-être motivé une interpellation à la Chambre, si celle-ci n'eût été prise par la discussion sur l'amnistie.

Du reste, M. Carnot a mérité son pardon pour cette légère surprise, en esquivant la seconde journée, toute religieuse, de la cérémonie. Et puis il faut passer quelque chose à ses habitudes de politesse. On l'a reconduit, comme on l'avait accueilli, aux sons de *la Marseillaise :* c'était la part de la république, et ce n'a pas été la seule. D'adroits courtisans avaient imaginé d'adjoindre au programme un groupe en plâtre en l'honneur de Lazare Carnot, l'organisateur de la victoire. Sous un autre président, on eût pu tout aussi bien choisir Gambetta, ou même Garibaldi, mais on voulait rendre à M. Carnot courtoisie pour courtoisie. — Comme dit le proverbe, une politesse en vaut une autre. Et de peur que l'intention n'eût pas été suffisamment saisie, M. le maire d'Orléans l'a soulignée dans sa harangue, en établissant entre Jeanne d'Arc et Carnot (Lazare) un parallèle qui nous a rappelé, de loin, ceux de Plutarque. Rendons, du moins, cette justice à M. Carnot (Sadi), qu'il a paru un peu gêné de ce rapprochement et qu'il l'a prudemment passé sous silence dans sa réponse.

Le conseil supérieur de l'instruction publique avait décidé l'institution d'une fête scolaire de Jeanne d'Arc. On ne voit pas cependant qu'elle ait été célébrée en aucune façon, le 8 mai dernier, dans nos établissements universitaires. Comment eût-elle pu l'être? Par un congé? Un congé serait sans doute de nature à rendre nos lycéens très dévots à la mémoire de l'héroïne; mais franchement n'en ont-ils pas assez déjà? Le besoin d'un jour de plus ne se fait point sentir, et comme démonstration patriotique, ce serait insuffisant. Il y a juste sept ans, au mois de mai 1884, une proposition, qui réunissait parmi ses signatures celles du futur président de la république et de plusieurs des ministres actuels, avait été déposée à la Chambre pour transformer en fête nationale l'anniversaire de la délivrance d'Orléans. La fin de la législature enterra ce projet, qui n'a jamais reparu depuis et qui méritait une meilleure fortune. Mais ne serait-il pas à craindre que, dans les collèges, on ne se

bornât à célébrer cette fête patriotique par une nouvelle journée de *lendit*, et, sur les places publiques, par les mâts de cocagne et le chant de la *Marseillaise?*

Jadis un reporter ingénieux avait imaginé d'écrire aux Quarante pour leur demander leur opinion sur Jeanne d'Arc. Tous répondirent, sauf, je crois, M. John Lemoinne, qui se récusa obstinément, et le recueil de ces trente-huit ou trente-neuf jugements, d'une forme variée et d'une valeur inégale, courut alors les colonnes des journaux. A l'occasion de la dernière fête, on a voulu compléter cette anthologie, et des membres de l'Institut, des généraux, des artistes, des personnalités mondaines, interrogés par un journaliste en mal de *copie*, se sont exécutés plus ou moins heureusement. Il n'a même pas craint d'aller *interviéwer* Mme la duchesse d'Uzès, qui lui a dit comment elle comprenait l'héroïne; mais nous l'aurions su mieux encore si le jury du Salon n'avait eu la maladresse de refuser la statue de Jeanne d'Arc par Manuela.

La vingtième assemblée générale des catholiques s'est ouverte le 28 avril dans la salle de la Société de géographie, sous la présidence du cardinal-archevêque de Paris, par un discours de l'infatigable M. Chesnelong. Ah! il était bien enrhumé ce soir-là, l'éloquent orateur, et il fallait être brave comme il l'est pour ne point demander grâce dans des conditions pareilles. Il n'a pas voulu infliger cette déception à l'auditoire accouru pour l'entendre. Pendant une grande heure, avec une voix fatiguée, et qui parfois se dérobait, avec une toux qui lui déchirait la gorge, M. Chesnelong a parlé sur la liberté d'association, en développant son programme d'union et d'action catholiques, et il l'a fait avec la force de logique, l'ampleur de développements, l'élévation d'idées, la chaleur d'âme, la pureté de formes qui caractérisent son talent. C'était bien, suivant le mot de Bossuet rappelé avec à propos par S. E. le cardinal Richard dans l'allocution qui a terminé la séance, l' « âme guerrière toujours maîtresse du corps qu'elle anime. »

Parmi les œuvres nouvelles présentées aux séances générales du congrès, il faut signaler d'une façon spéciale l'Office catholique des institutions charitables, créé pour établir un lien entre les œuvres, pour servir d'intermédiaire aux pauvres et à leurs bienfaiteurs, éclairer ceux-ci sur les vraies misères et renseigner ceux-là sur l'assistance qu'ils peuvent trouver dans leurs besoins; puis l'Association catholique de la jeunesse de France, qui compte déjà, quoique à peine au sortir du berceau, plus de cinq mille adhérents, et qui bientôt, nous l'espérons, en réunira le double. La jeunesse est un élément précieux, insuffisant par lui-même, mais dont ne sauraient se passer les œuvres vivantes. Que ne pourrait faire, sous

la direction d'hommes prudents et expérimentés, en qui l'âge toutefois n'aurait pas encore glacé les généreux élans, une association vraiment active de la jeunesse! Tout récemment, l'organe principal du protestantisme allemand raillait la mollesse et l'inertie des catholiques français et les représentait se donnant le change à eux-mêmes par des manifestations en quelque sorte académiques Et dans la presse catholique du même pays un autre journal important venait à la rescousse, nous mettant en demeure de nous expliquer sur ce reproche. Mais le lendemain, comme pour répondre à ces accusations, le comité diocésain des écoles libres de Paris nous apprenait qu'il avait recueilli 23 millions pour arracher les enfants à l'enseignement athée et que les établissements qu'il patronne comptent 28 000 élèves de plus qu'au temps où ils étaient subventionnés par la Ville ou l'État. Le cardinal-archevêque de Paris nous convoquait pour le 5 juin prochain, jour du Sacré-Cœur, à la bénédiction de l'église du Vœu national, enfin achevée sauf le dôme et le clocher, grâce à des dons généreux qui atteignent aujourd'hui près de 24 millions. Et à la première séance du congrès catholique, il adoptait pleinement la pensée exprimée par M. Chesnelong de compléter le *Comité de défense religieuse* en groupant autour de lui de nouvelles énergies, de nouveaux dévouements, et de faire de cette vingtième assemblée le point de départ d'une action plus vigoureuse en créant un comité d'impulsion qui se mettrait en rapport avec les divers comités catholiques de France et où les fidèles laïques auraient leur part d'initiative, où les honnêtes gens même que révolte le joug des sectes antichrétiennes pourraient s'associer à eux pour combattre l'inique oppression des consciences.

Nous sommes à l'époque où la plupart des sociétés tiennent leurs réunions annuelles. Coup sur coup, nous avons eu, ou nous allons avoir, celles de la Société d'histoire de France, de la Société bibliographique, de la Société d'histoire de Paris, de la Société d'histoire contemporaine. A la première, M. le marquis de Vogüé, membre de l'Institut, président en exercice, a prononcé le discours d'usage. Il a d'abord payé un tribut de regrets aux membres que la mort a frappés depuis la dernière réunion générale, et particulièrement à M. Chéruel, dont la vie fut entièrement consacrée aux recherches historiques et dont la vieillesse n'avait point ralenti l'ardeur. M. Chéruel fut certainement l'un des types les plus accomplis de l'érudit laborieux, sûr et désintéressé. Il avait concentré ses efforts sur le siècle de Louis XIV, et, tout en remplissant les devoirs que lui imposaient ses fonctions universitaires, il a publié, avec une conscience qui ne se démentit jamais, des textes historiques enrichis de notes solides et judicieuses : les *Mémoires de Saint-*

Simon, le *Journal d'Olivier d'Ormesson*, la *Correspondance de Mazarin*, etc., et des travaux originaux parmi lesquels il suffira de rappeler l'*Histoire de France sous la minorité de Louis XIV*, qui a remporté quatre ans de suite le grand prix Gobert, et ce *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France*, véritable trésor, sous un petit volume, de renseignements authentiques toujours puisés aux sources et qui résume nettement les notions les plus vastes et les plus variées sur toutes les branches de notre histoire nationale.

Après cette revue funèbre, M. le marquis de Vogüé a abordé le véritable sujet de son discours. L'an dernier, M. le comte de Luçay avait parlé des archives publiques; son successeur a parlé des archives privées, de la part qu'elles peuvent apporter à l'histoire, des devoirs qui incombent à leurs possesseurs, et les détails qu'il a donnés, comme les conseils qu'il a fait entendre, sont de ceux qu'il y a intérêt à répéter au dehors. Il a passé successivement en revue les archives de Chantilly, dont un fils de France, « qui est à la fois un écrivain, un artiste et un capitaine », a tiré le parti que l'on sait et qui sont désormais, grâce à sa munificence, acquises au domaine public; les archives de Thouars, où M. le duc de la Trémoille a puisé la matière d'intéressantes publications, qu'il a ouvertes libéralement aux érudits et dont il a distrait d'importantes séries au profit de nos grandes collections; les archives de la maison de Montmorency, en partie dispersées aujourd'hui, mais qui gardent encore, dans les papiers de la branche de Luxembourg, des trésors où l'histoire parlementaire et diplomatique se mêle à l'histoire militaire; les archives du château de Mouchy, où M. Siméon Luce a trouvé un précieux manuscrit de Froissart et M. Geffroy les originaux des *Lettres de Mme de Maintenon;* celles de Dampierre, d'où sont sortis le *Journal* de Dangeau et les *Mémoires* du duc de Luynes; celles de Broglie, qui, bien que « maltraitées par les évènements », ont fourni à l'historien du *Secret du roi* tant d'éléments nouveaux dont il a enrichi l'histoire, vingt autres encore où nous avons le regret de ne pouvoir le suivre. Et après ces indications précieuses, il a terminé par la description d'archives plus modestes, sans nommer le château qui les abrite, mais en traçant de ce domaine, des familles qui s'y sont succédé et du pays qui l'entoure une description si intime et si attachante qu'il est impossible de n'y pas sentir un accent personnel.

Eh bien, nous sommes rassurés pour ces archives-là : le propriétaire saura remplir lui-même, et il est capable de le faire mieux que personne, le devoir qu'il trace si bien aux autres. Ce devoir, c'est non seulement d'en assurer la conservation, de les classer,

d'en dresser l'inventaire, mais de les utiliser, au lieu de les enfouir dans l'ombre, par une jalousie puérile ou par d'étroits scrupules. A défaut de mieux, des généalogies ou même des livres de compte, lorsqu'il s'agit surtout de personnages historiques, — la publication récente de M. le duc de la Trémoille l'a prouvé, — peuvent avoir leur utilité générale. Ce sont des documents dont les historiens profiteront. Nous avons appris par d'éclatants exemples, de Monteil à M. Taine, que les plus grands et les plus solides édifices peuvent se bâtir non seulement avec de larges pierres de taille, mais, comme s'exprime M. de Vogüé, avec de petites pierres agglomérées soigneusement. Il n'est pas jusqu'aux livres de ménage de la plus humble bourgeoisie qui n'aient apporté leur contribution. Sans doute, il ne suffit pas de posséder un riche chartrier pour devenir un historien, mais on peut toujours du moins l'ouvrir aux travailleurs, et surtout on en doit la conservation intégrale à son pays.

Puissent les conseils de M. le marquis de Vogüé être entendus de tous ceux à qui ils s'adressent, stimuler les initiatives privées et les bons vouloirs, éveiller l'attention sur des documents de famille qui restent sans profit. Beaucoup de châteaux cachent encore des trésors inconnus, parfois ignorés de leurs propriétaires même, qu'une enquête comme celle qui a été instituée en Angleterre pourrait seule révéler pour la plupart. En attendant, tous ceux qui s'intéressent à notre chronique nationale et, plus encore, ceux dont les recherches se sont heurtées aux objections timorées, à l'égoïsme ou à l'inertie de ces détenteurs de papiers historiques qui n'en font rien et ne veulent pas qu'on en fasse quelque chose, doivent remercier M. de Vogüé de son pressant appel et s'associer aux applaudissements unanimes qui l'ont accueilli.

II

Nous sommes dans le mois où sévit de la façon la plus redoutable l'épidémie des expositions, et à l'heure où j'écris, le fléau atteint son maximum d'intensité. Le 1er mai, le jour même de la grande manifestation des travailleurs qui ne travaillent pas, s'ouvrait le Salon de la Société des artistes français, au palais des Champs-Elysées. Il offre deux grands avantages sur les précédents : 1° Au lieu de 5301 objets d'art, chiffre exact du Salon de 1890, il n'en a plus que 3660, et au lieu de 2480, que 1733 tableaux, — soit un bénéfice net de 747 tableaux et de 1641 objets d'art. « Coupez! coupez! disait à un confrère je ne sais plus quel auteur dramatique rendu sage par l'expérience. Tout ce qu'on coupe est sûr de ne pas être sifflé. » Voilà un conseil qu'on peut proposer à la méditation

des jurys de toutes les expositions. Celui des Champs-Elysées eût même pu sans aucun inconvénient pousser les coupures au double. L'intérêt de son Salon y a gagné tout ce que le total des numéros a perdu. 2° Il est aménagé d'une façon infiniment plus coquette et plus commode que les Salons antérieurs. Les Champs-Elysées ont maintenant leur salle de conversation et de repos, magnifiquement décorée, comme le Champ de Mars. On a changé la distribution générale. Les *dépotoirs* sont supprimés. Les salles des émaux, des dessins, des gravures, au lieu d'être reléguées, comme jadis, aux extrêmes confins du monde habitable, dans des régions que foulait rarement le pied du voyageur, sont intercalées maintenant dans les salles de peinture, dont elles rompent la monotonie par une agréable diversion. Il n'est rien tel que la concurrence pour fouetter la routine et la forcer à sortir de l'ornière où elle se traînait.

Le 15 mai s'est ouvert le Salon du Champ de Mars, — la concurrence. On espérait que la scission n'était qu'un accident; elle persiste, même après la mort de son principal auteur, le très illustre, très orgueilleux et très entêté Meissonier. La Société nationale des beaux-arts se dresse toujours, sur la rive gauche de la Seine, en face de la Société des artistes français, et les deux palais rivaux se regardent comme Belgrade et Semlin de chaque côté du Danube, dans l'*Orientale* de Victor Hugo. Et le 29 mai, dans le palais des Arts libéraux, toujours au Champ de Mars, un troisième Salon ouvrira ses portes au public. Moyennant une cotisation de 12 francs, tout artiste y peut présenter cinq ouvrages : le jury est remplacé par deux pièces de cent sous et une fraction. C'est l'antique *Salon des refusés*, enterré naguère sous la risée générale, en un temps où l'indépendance de l'art n'était pas encore suffisamment en honneur, ressuscité aujourd'hui par le cours naturel des choses et alimenté par les proscrits de deux Salons. Toutefois il repousse ce titre, bien qu'il ne puisse rien avoir d'humiliant à une époque où l'on considère généralement comme la première condition de l'originalité d'être en contradiction avec l'enseignement officiel, d'être un intransigeant, un *outlaw*, un refusé; il se présente simplement comme une protestation contre le jury, en faveur des franchises de l'art et du droit à l'exposition.

Le Salon du Champ de Mars renferme moins d'ouvrages que celui des Champs-Elysées, bien que le nombre des envois de chaque artiste soit illimité. Il offre un caractère plus jeune, moins classique, et l'*impressionnisme* y fait fréquemment des siennes. J'ai dit que le Palais de l'industrie a, cette année, un salon de repos; celui-ci en a deux : un bleu et un rouge; il maintient ses distances. Et elle a tenu aussi à avoir une *première* plus éclatante

que celle de l'autre côté de l'eau. De dix heures du matin à cinq heures du soir, un fleuve humain, large comme le Danube, impétueux comme le Rhône, n'a cessé de couler dans ces amples galeries où une sous-préfecture tiendrait à l'aise. La rivale avait eu 15 à 20 000 visiteurs; elle en a eu 35 000. Une température à faire éclore des vers à soie tombait des vitrages et semblait monter de bouches de chaleur invisibles sur cette formidable, mais élégante cohue. On s'épongeait en regardant les Roll, les Gervex, les Puvis de Chavannes; on ruisselait devant les Carolus Duran; on répandait autour de *la Barricade* de Meissonier plus d'eau qu'il n'en eût fallu pour laver les pavés sanglants. Au sortir de chaque galerie, on voyait des malheureux, moins suffoqués d'admiration que de chaleur, venir happer sur le palier une bouffée d'air qui paraissait délicieusement frais, comme des plongeurs remontant à la surface de la mer pour respirer.

Enfin, et cet *enfin* est tout relatif, comme on va le voir, toujours au Champ de Mars, redevenu un centre d'expositions, nous avons, depuis le 9 mai, celle des *Arts au début du siècle*, séparée du Salon de la Société nationale par une simple cloison : il suffit de franchir une porte pour passer de l'une à l'autre.

L'exposition actuelle, comme jadis celle des *Portraits du siècle*, a été organisée par la Société philanthropique, ingénieuse à varier nos plaisirs pour agrandir ses ressources et qui, cette fois surtout, avait à réparer les terribles brèches faites à sa fortune, c'est-à-dire à celle des pauvres, par un hiver d'une longueur et d'une rigueur également exceptionnelles. On peut faire là une bonne œuvre en même temps qu'une promenade instructive et pittoresque à travers le règne de Louis XVI, la Révolution, l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet, et il n'en coûte qu'un franc, moitié moins cher qu'une course en fiacre. C'est de la charité et du plaisir à bon marché.

La salle d'entrée est garnie uniquement de belles tapisseries, avec le tableau du *Sacre* pour fond. L'immense chef-d'œuvre de David est là comme dans un sanctuaire, où il se fait regarder seul, sans distraction, et où l'on peut prendre tout le recul désirable pour se mettre au point. On passe ensuite dans la salle Louis XVI, car les organisateurs ont un peu élargi leur cadre, et ils font débuter le siècle, non seulement avec la Révolution, mais avec les années qui la précédèrent et qui l'annonçaient. En réalité, le siècle commence pour eux avec la fondation de la Société philanthropique, en 1780. Dans chaque salle, l'art et l'ameublement se mêlent pour donner l'idée la plus complète des mœurs, du style et du goût de l'époque. Ici le salon du comte d'Artois à Versailles et plus loin

celui de Mlle Mars nous offrent deux spécimens authentiques des deux époques les plus largement représentées.

Nous ne parcourrons point méthodiquement les salles Directoire, Consulat, Empire, etc., dont la succession est interrompue par un salon exclusivement réservé aux tableaux. Les curiosités y abondent, et les formes y varient à l'infini. Que de bureaux, de guéridons, de secrétaires, de toilettes, de fauteuils, de causeuses, de bergères, de canapés, de consoles, de psychés! Que de candélabres, presque tous du premier Empire, pompeux, monumentaux, en bronze et marbre, avec socle en forme d'autel antique porté par des sphinx, et figures allégoriques, Victoires ailées portant des couronnes de laurier d'où s'échappent des branches de lumière à têtes d'aigle! Que de pendules surtout, en bronze vert antique et doré, en marbre jaune de Sienne, en biscuit de Sèvres, forme borne, forme vase, forme temple, genre grec, genre égyptien, pendules à musique, pendules marquant les semaines, les mois, les années et les siècles, les signes du Zodiaque, le mouvement des astres et de la Terre, — l'Amour sur un lion, le Temps, le Génie de l'Étude, le monument de Washington. Il fut un temps où l'on mettait tout en pendules. La pendule, comme la romance et comme la poésie épique, traduisait à sa manière les goûts, les modes et les passions du jour. Regardez celle du roi Jérôme, et dites-nous si ce n'est pas un poème aussi significatif en son genre que ceux de Parseval-Grandmaison : toute décorée de lyres en bronze doré, mises en applique sur le marbre, elle porte à son sommet une grande lyre enfermant le cadran, que surmonte un Pégase ailé, entre deux figures de femmes jouant des cymbales et de la trompette : Muses militaires! Mais les Grâces reparaissent au centre de cet édifice, dans un médaillon peint sur porcelaine qui représente une dame jouant de la harpe, en compagnie d'un petit Amour. Mars et Vénus, tout l'Empire est là.

Parmi les objets historiques, citons pêle-mêle un paravent venant du salon de jeu de Marie-Antoinette, le lit de l'impératrice Joséphine, et son serre-bijoux en bois d'amboine, avec dessus en porphyre et ornements en bronze doré; la barcelonnette du roi de Rome, très simple, et qui n'a rien de commun avec la luxueuse merveille qu'on nous a montrée en 1882; celle du duc de Bordeaux, un peu moins simple, en forme de nacelle, avec incrustations, ornements en bronze doré et figure symbolique à la poupe; le grand bureau à cylindre du roi Louis-Philippe, très lourd et d'un goût douteux, avec ses sphinx et ses colonnes, portant encore les traces des pesées qui en firent sauter les tiroirs en 1848. Mais ce sont principalement les souvenirs de Napoléon Ier qui abondent :

on a eu beau vouloir l'expulser de l'histoire, il s'y fait toujours la part du lion. Il figure là à toutes les dates de sa vie — depuis l'épée offerte au général Bonaparte par la ville de Marseille, jusqu'à son nécessaire et à sa longue vue de Sainte-Hélène, — jusqu'au lit de fer, presque semblable à celui de nos troupiers, sur lequel mourut le grand homme, — dernier terme où vint aboutir tant de gloire. Le berceau du roi de Rome et le lit de mort de Napoléon, quel rapprochement!

Et il ne figure pas moins dans la section de la peinture. Voici ses portraits par David, par Prud'hon, par Laffite, par Pagnest, par Gérard, et je dois en passer. Voici également les portraits de sa mère, de ses frères ou sœurs, de ses deux femmes, de son mameluck Roustan. Je néglige les dessins et les bronzes.

Mais je n'ai point l'intention de séjourner dans la salle des peintures : elle m'arrêterait trop longtemps. D'ailleurs nous avons déjà beaucoup vu de ces portraits dans les nombreuses expositions du même genre ouvertes depuis douze ou quinze ans. J'aime mieux, avant de sortir, m'arrêter un moment dans la dernière salle, où je m'attendais à trouver un résumé vivant des ameublements et des modes de la Restauration. Mais la série du mobilier s'interrompt brusquement, — sauf quelques objets isolés — à la suite du premier Empire. La Restauration manque, en particulier, et c'est une lacune, bien qu'elle n'ait guère eu de style à elle dans le mobilier; elle n'est représentée que par quelques gravures et les reliques de l'île de Sainte-Hélène. Toutefois je voudrais prévenir le visiteur de ne point passer sans jeter un coup d'œil attentif sur les panneaux qui garnissent un peu maigrement la salle et qui pourraient lui échapper. Il y a là, d'une part, une série de dessins à la mine de plomb, dont treize signés Ingres, et parmi eux le portrait d'un M. Leblanc qui mériterait d'être plus connu dans l'histoire, au moins dans l'histoire de l'art, ne fût-ce que pour la largeur et la désinvolture superbes avec lesquelles Ingres l'a crayonné; de l'autre, une collection de gravures de Saint-Aubin, Fragonard, Moreau, Debucourt, Bosio, Carle Vernet, qui forment un ensemble de documents curieux sur les mœurs, les modes, les spectacles, les promenades, l'aspect des boulevards, les salons, les soirées, les danses de la fin du siècle dernier et des premières années de celui-ci.

L'exposition de lithographie, à l'École des beaux-arts, ne mérite moins d'intérêt ni par elle-même ni par la destination charitable de ses recettes. On l'a disposée autant que possible dans un ordre chronologique, afin de permettre au spectateur de suivre les progrès de cet art depuis son invention à la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours. De Senefelder à Willette, que d'étapes et de

noms intéressants, — les deux Vernet, Charlet, Géricault, Prud'hon, Delacroix, Decamps, Jean Gigoux, l'un des organisateurs, dernier survivant du romantisme, aujourd'hui dans sa quatre-vingt-troisième année et qui expose encore au Salon actuel, — Raffet, Daumier, H. Monnier, Gavarni, Célestin Nanteuil, Mouilleron, Sirouy, Soulange-Tessier, Fantin-Latour, qui sais-je encore?

Personne n'ignore que la lithographie fut découverte par le Bavarois Aloïs Senefelder, fils d'un comédien, comédien lui-même, mais réduit aux emplois de comparse, et auteur dramatique de catégorie inférieure. On sait aussi que le hasard eut une large part dans sa découverte : le cas n'est pas rare dans l'histoire des inventeurs; seulement il faut que la graine ne tombe pas sur le roc, et le hasard a besoin d'être fécondé par l'étude. L'occasion aurait beau souffler à l'oreille des sourds, ils n'entendraient pas. Senefelder cherchait depuis longtemps le moyen de graver économiquement ses pièces de théâtre, afin de se passer des imprimeurs, qui coûtaient trop cher; il avait même achevé de se ruiner en une foule d'essais infructueux ou imparfaits, allant des planches de cuivre aux tablettes de pierre calcaire et se préparant, en désespoir de cause, à revenir aux planches de cuivre, quand, un jour qu'il achevait de dégrossir une pierre, sa mère lui demanda d'écrire la note du linge qu'elle donnait à blanchir. Il chercha un crayon et du papier, n'en trouva pas, et comme la blanchisseuse s'impatientait, il écrivit la note sur sa pierre avec une encre chimique de sa composition, la seule qu'il eût sous la main. La blanchisseuse partie, il eut l'idée de passer de l'eau-forte sur la planche pour voir ce qui en adviendrait. Il s'aperçut alors qu'elle était rongée sur tous les points, sauf ceux que l'encre recouvrait, et que les lettres avaient acquis un relief d'un quart de ligne environ. La lithographie était trouvée en principe. Il n'eut d'abord l'idée que de l'appliquer à l'impression des caractères, puis de la musique, et il fut quelque temps avant de songer qu'elle était bien plus merveilleuse encore pour la reproduction du dessin.

La lithographie pénétra en France sous le premier Empire et prit un essor rapide sous la Restauration, qui lui prodigua les encouragements. Les Tuileries même avaient leur presse lithographique, et en cherchant bien, peut-être eût-on pu nous montrer quelque dessin sur pierre de la duchesse de Berry ou du duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe. Allemand d'origine, c'était cependant un art fait pour s'adapter au tempérament et au génie français. Il permettait à l'artiste de traduire promptement sa pensée; il lui fournissait un moyen d'expression un peu superficiel sans doute, mais spirituel, vif et preste. Rien de plus précieux pour les improvisateurs du

crayon. La lithographie, c'est le journalisme. Aussi fut-elle rapidement adoptée comme une arme de guerre par les artistes de combat, et comme une sorte de photographie anticipée par les peintres de mœurs populaires, de types pittoresques, de scènes de la rue. De la *Caricature* au *Charivari*, de Charlet, de Pigal, de Daumier, de Traviès, de Grandville, à Cham, à Gavarni, à André Gill, à Gustave Doré, c'est avec ce fusil à tir rapide que les deux tiers de nos plus alertes dessinateurs sont allés à la chasse des ridicules et de l'actualité.

Vous retrouverez ici un résumé de cette petite guerre, souvent si ingénieuse et si piquante, souvent aussi d'une perfidie et d'une cruauté sans bornes. Déjà beaucoup de ces pièces avaient passé sous nos yeux, les unes dans l'exposition de Daumier, les autres dans celle de la caricature moderne, ou même dans toutes deux : en ces exhibitions collectives, qui se succèdent de si près, il n'est pas rare qu'on revoie les mêmes œuvres trois et quatre fois de suite, sous des étiquettes et dans des catégories diverses. A ces charges haineuses et violentes, je préfère de beaucoup les observations si humouristiques et pourtant si exactes d'un Henri Monnier, dont le crayon valait la plume; ces croquis des figures du jour : de Liard, le chiffonnier philosophe qui avait fait ses classes, citait des bribes de latin et dont on répétait les mots dans les journaux, en les lui fabriquant au besoin; de Jean Journet, l'apôtre du phalanstère, partant, le bâton à la main, la sacoche pleine de brochures pendue à l'épaule, pour la conquête de l'harmonie universelle, et toute cette galerie de portraits où revivent les célébrités d'antan, le sergent Mercier, qui refusa d'empoigner Manuel, Fanny Elssler, le jeune Mélingue, Mlle Julienne, — pauvres ombres dont le nom évoque des profondeurs de l'oubli un pâle et vague souvenir, effacé comme un vieux pastel.

On ne se doute généralement pas de toute la saveur que peut prendre et de toute la variété que revêt, sous la main des artistes qui s'en servent directement eux-mêmes pour multiplier leurs créations, un procédé dont l'écueil ordinaire est la mollesse et la banalité. Voyez, par exemple, les lithographies de l'*Artiste*, d'après Diaz, E. Delacroix, Tassaërt et la plupart des romantiques. Voyez les superbes estampes de Raffet, de Géricault, de Baron et de tant d'autres. Chacune porte le cachet du maître, reflète directement son caractère et son style. D'une lithographie d'Ingres à une de Delacroix, la différence est aussi grande dans le procédé que dans la composition de l'œuvre elle-même. Franche avec Charlet, énergique avec Géricault, corsée avec Decamps, gracieuse et comme flottante avec Prud'hon, elle est ferme, austère et discrète avec Ingres et avec H. Flandrin.

Vous ne trouverez M. Claude Monet ni au Champ de Mars ni aux Champs-Élysées. M. Monet, qui passa très longtemps inaperçu dans les Salons, est devenu un assez grand personnage, avec le triomphe des idées nouvelles en peinture, pour exposer à part. Vous pouvez voir de lui, chez Durand-Ruel, une vingtaine de tableaux de plein-air, dont quinze représentent des *Meules*. Quelquefois la meule est au milieu du champ, quelquefois à droite, quelquefois à gauche, ou tout à fait dans le coin; il y en a une qui est coupée en haut par le cadre, une autre sur le côté. Les plus variés sont ceux qui représentent deux meules, tout à fait pareilles d'ailleurs, mais dont l'une paraît plus petite dans la perspective. Nous avons la meule en été, la meule en automne, la meule par le soleil levant, la meule par le soleil couchant, la meule par un temps gris, la meule avec un effet de neige, mais c'est toujours la même meule, dans le même champ, et nous avons beau nous battre les flancs, malgré l'enthousiasme des adeptes, nous nous sentons froids.

J'aurais voulu compléter cette rapide revue par quelques lignes sur l'exposition française de Moscou, mais Moscou est loin et les comptes rendus de l'inauguration nous ont appris qu'on n'a guère inauguré que des cloisons et des vitrines. Ce serait une occasion toute naturelle d'aller voir le Kremlin et le Gostennoï Dvor. Il y a vingt ans, je n'eusse point hésité à partir; aujourd'hui je n'hésite pas davantage à rester. Les artistes qui ont envoyé des œuvres là-bas sont nombreux et beaucoup comptent parmi les plus célèbres. Cependant, en dehors même des retards traditionnels, les choses ne paraissent point avoir marché toutes seules. Le gouvernement russe a proscrit la *Marseillaise* de la cérémonie; le curé catholique de Moscou a renvoyé sa lettre d'invitation parce que les organisateurs de l'exposition, dans l'excès de leur zèle russophile, n'avaient cru devoir appeler qu'un pope à bénir l'édifice; le grand duc Serge, qui devait présider à l'inauguration, s'est fait remplacer par un fonctionnaire; le banquet du soir a été interdit, de peur que les convives des deux nations ne se laissassent entraîner, dans la chaleur des toasts, sur le terrain dangereux de la politique. Enfin, la colonie française de Moscou n'est pas contente et se plaint d'avoir été laissée à l'écart. Voilà bien des maladresses ou bien des malheurs : espérons qu'on fera mieux une autre fois.

III

La représentation la plus étrange et la plus originale que nous ayons vue ce mois-ci sur la scène est celle du *Canard sauvage* d'Ibsen.

Henrik Ibsen est un écrivain dramatique norvégien qui est en train de détrôner Tolstoï parmi ceux auxquels il faut toujours une admiration exotique. Son œuvre est considérable. L'an dernier, on nous a montré ses *Revenants*, qui ont produit une impression d'épouvante et presque d'horreur. Il a été question de monter *Nora ou la maison de poupée* à l'Odéon. La *Revue d'art dramatique*, dirigée par M. L. de Veyran, a consacré à Ibsen une série de travaux critiques signés Ch. de Casanove où elle nous a fait successivement connaître, par d'excellentes analyses, outre les pièces que nous venons de nommer, *Rosmersholm* et *Hedda Gabler*. Dès le 1er mars 1890, elle nous avait révélé en détail le *Canard sauvage*.

L'ouvrage en cinq actes qui porte ce titre bizarre a été traduit, — traduit exactement, et non adapté, — par MM. Lindenlaub et Armand Éphraïm. Il pourrait s'intituler plus clairement : *Doit-on le dire?* non toutefois que le sujet en soit semblable à celui de la pièce de Labiche, ni qu'il y ait rien de commun entre le genre d'esprit d'Ibsen et la gaieté *bon enfant* de l'auteur des *Petits oiseaux* et de *Célimare le bien-aimé*. Mais, comme on va le voir, le problème que l'auteur y pose n'est pas sans analogie, sur un terrain tout différent, avec celui que Labiche a joyeusement résolu à sa manière.

En gros, voici le thème de la pièce. Un riche industriel, M. Werle, honorable homme qui a fait mourir sa femme de chagrin et exposé jadis son ex-associé, le lieutenant Ekdal, à un fâcheux procès de vol, où celui-ci a payé pour le vrai coupable, a imaginé, afin de réparer ses torts envers le vieillard tombé dans la misère, de protéger son fils, le photographe Hialmar; et pour cela, il lui a fait épouser une ancienne femme de chambre de Madame, en lui donnant une jolie dot. Mais, avant de devenir la femme d'Hialmar, Gina avait été la maîtresse de Werle; ce n'est pas une mauvaise femme, c'est une inconsciente, qui aime son mari à sa façon et tient bien le ménage. Naturellement, le photographe, brave raté, vaniteux, phraseur, parlant toujours de la grande invention qu'il médite, paresseux, avec de beaux mots où il déverse ses rêves d'activité, nature irrésolue, sentencieuse et déclamatoire, espèce de Delobelle, mais plus bonhomme que celui de Daudet, ne se doute absolument de rien.

Or Werle a un fils, Gregers, qu'il avait éloigné sous prétexte de lui faire diriger une forge à lui dans les montagnes et qu'il vient de rappeler pour lui céder ses affaires, au moment où il va se remarier. Mais Gregers en sait plus que son père ne croit et il en a deviné davantage encore. En causant avec Hialmar, qui se loue des bontés de M. Werle à son égard, il n'a pas de peine à tout

comprendre. Ce Gregers est un exalté, qui s'est fait un idéal de vertu et d'honneur, qui n'admet pas qu'on puisse jamais transiger en rien sur le devoir, et dont l'exaltation s'est accrue encore dans la solitude. En termes d'une violence inouïe, il reproche à son père ses infamies, lui jette à la face ses indélicatesses, son improbité, la façon dont il a trompé et trahi son associé, la froideur avec laquelle il l'a toujours traité lui-même, la mort de sa mère et Gina jetée aux bras de cette pauvre dupe d'Hialmar. Il refuse toute part dans ses affaires, ne veut plus rien de lui et quitte la maison paternelle en secouant la poussière de ses pieds.

Où va-t-il? Tout droit chez le photographe Hialmar Ekdal, dans la petite maison où il vit entre son père, le vieux lieutenant, devenu à moitié fou, sa femme et sa fille Hedwige. Il habitera une chambre qu'ils louent pour augmenter les ressources du ménage. Et en même temps il se propose d'ouvrir les yeux à Hialmar, dont le bonheur est faux puisqu'il repose sur le mensonge. Il faut le délivrer de ce mensonge, pour le rendre vraiment heureux. Et il lui révèle tout, et il est surpris, dans sa candeur d'halluciné, qu'Hialmar ne soit pas aussi heureux qu'il s'y attendait : « Quoi! lui dit cet aliéné, est-il rien de comparable au monde à cette grande chose, — pardonner à une pécheresse et l'élever à soi dans l'amour? » Hialmar en convient; seulement il est faible, et il lui faut le temps de s'habituer au breuvage amer qu'il vient d'avaler. En attendant, le pauvre homme fait pitié. Hedwige même est-elle bien sa fille? Il en doute maintenant, et bientôt il est convaincu par divers indices qu'elle est la fille de Werle. Il se hausse d'abord à des résolutions viriles, déchire un acte de donation de celui-ci et s'enfuit. Mais bientôt l'habitude le ressaisit peu à peu, sa volonté mollit; il revient sous prétexte de prendre ses papiers et ses livres avant d'aller chercher, « à travers l'ouragan et la tourmente, un abri pour son père et pour lui », et Gregers, stupéfait, le retrouve à sa table, se faisant des beurrées, après avoir recollé les morceaux de l'acte de donation. Seulement la pauvre petite Hedwige, qui s'est bien aperçue du changement de son père à son égard, tombe dans un désespoir profond et voisin de la folie; elle se demande si elle n'est pas une enfant trouvée et profite d'un pistolet qu'on lui a mis entre les mains pour se tuer.

Conclusion : Il vaut mieux ne pas le dire.

Mais le canard sauvage?... Ah! le canard, je l'avais oublié, et je ne m'en suis aperçu qu'au dénouement, car c'est là seulement qu'il est nécessaire de prononcer son nom. Hedwige, en effet, se tue au lieu de tuer le canard; et avec le pistolet que Gregers lui a remis pour tuer le dit canard. Mais quel est ce canard et pourquoi le tuer?

Je m'explique cette question bien naturelle et je vais tâcher d'y répondre. Ce canard a été donné par le négociant Werle à Hedwige, dont il est le favori. Il est choyé, d'ailleurs, par toute la maisonnée; on l'élève dans un vaste grenier, pêle-mêle avec des poules et des lapins que le vieux lieutenant Ekdal, après avoir revêtu son uniforme, s'amuse à tirer, en se remémorant ses chasses aux ours d'autrefois. Quand Hedwige confie à Gregers sa douleur de voir son père si changé envers elle, ce profond philosophe lui conseille, comme un remède souverain, de tuer le canard sauvage. Il paraît que le sacrifice de ce qu'elle aime le mieux au monde ne pourra manquer de ramener le père, en lui prouvant l'affection de sa fille. Vous ne saisissez pas?... C'est que vous oubliez que ce canard est un don de Werle : en le tuant, Hedwige montrera qu'elle n'aime pas cet infâme et qu'elle rejette ses présents comme son père. Cela est juste, mais peut-être tiré d'un peu loin, et il faut quelque réflexion pour s'en aviser.

Oh! ce canard! On ne se figure point toute la place qu'il occupe, je ne dis pas dans la pièce d'Ibsen, mais dans les conversations des personnages. On ne le voit pas; il reste dans la coulisse, mais on croit entendre à chaque instant son *coin-coin* et il projette son ombre à la fois réaliste et mystique sur les cinq actes. Ce canard, en effet, n'est pas seulement sauvage, il est symbolique, à ce qu'on nous assure, mais je renonce à vous expliquer une énigme dont les adeptes eux-mêmes nous ont proposé dix solutions différentes. Un peu de mystère ne messied pas en une religion nouvelle. Il ne pouvait entrer que dans l'esprit d'un auteur scandinave de prendre ce palmipède pour enseigne d'un drame, et d'un drame philosophique. Mais peut-être le canard est-il un animal noble en Norwège, comme l'âne était noble dans la langue d'Homère, suivant la docte démonstration de Boileau.

Canard sauvage à part, d'ailleurs, je ne voudrais pas méconnaître le mérite d'un ouvrage qui, pour être conçu en dehors de nos formules occidentales, pour être obscur, pour être d'une lenteur extrême en ses préparations et en ses développements, car les deux premiers actes sont entièrement remplis par une exposition qui a l'air de ne rien exposer du tout, et on s'y perd en dialogues interminables, ne laisse pas cependant d'avoir son intérêt. Il y a là de minutieux tableaux d'intérieur, d'une vérité saisissante. Henrik Ibsen, un peu comme Tolstoï dans la *Puissance des ténèbres*, arrive à la vie et à l'effet par une accumulation de petites touches d'un réalisme qui ne craint pas la trivialité, quoiqu'il ne la cherche pas. Les principaux caractères ont du relief et de l'originalité : Hedwige est une exquise figure de petite fille ingénue et tendre, et Mlle Meuris

l'a incarnée avec un naturel et une candeur qui ont charmé. M. Antoine rend à merveille le photographe beau parleur, qui croit avoir agi lorsqu'il a prononcé une phrase creuse. Le vieux Ekdal lui-même est composé non sans art, dans son mélange d'humilité et d'orgueil, courbé sous le poids de sa faute et du châtiment qui l'a déclassé, mais se relevant à ses propres yeux lorsqu'il reprend son uniforme en cachette et se livre dans son grenier à la parodie de ses anciens exploits guerriers. Et quant à Gregers, justicier radical, revendicateur des droits de l'absolu, c'est un fou d'une espèce plus insupportable que le lieutenant Ekdal; mais qui oserait dire que ce don Quichotte socialiste, qui nous fatigue et nous énerve par ses déclamations, qui sème la destruction et la ruine en croyant semer la régénération et qui, après avoir anéanti le bonheur d'Hialmar, s'étonne naïvement de ne pas le voir transfiguré par une vie nouvelle, n'a point d'exemplaires dans la société actuelle? En ce cerveau malade d'une fièvre de justice aiguë poussée jusqu'à la monomanie, il semble qu'Ibsen, le psychologue dramatique des névrosés, des illuminés et des aliénés, ait voulu représenter les utopistes insensés qui prétendent faire table rase des sentiments moyens de l'humanité et régénérer le monde en bouleversant ses lois. *Chacun sa chimère*, comme dit le tableau de M. Henri Martin au Salon actuel : Gregers, qui part en guerre contre les chimères d'autrui, ne s'aperçoit pas que c'est au nom d'une autre chimère bien plus *chimérique* encore.

La conclusion, amèrement ironique et pessimiste de l'auteur, et formulée par l'un des personnages de la pièce, le docteur Relling : c'est que le mot *idéal* a pour synonyme dans la vie pratique le mot *mensonge*, et que, au lieu de chercher à les dissiper, il faut soigneusement entretenir en chaque homme les mensonges de la vie. Elle n'a rien de flatteur, et le drame lui-même n'est point d'un abord très facile et très séduisant. Il a réussi devant le public spécial de curieux du Théâtre-Libre, où l'on ne joue les pièces qu'une ou deux fois; mais sur une scène ordinaire, ce serait une autre affaire. A Vienne, au *Volkstheater*, il a récemment échoué, et nous ne nous en étonnons pas.

L'Odéon va clôturer à la fin du mois avec la pièce en trois actes de M. de Porto-Riche : *Amoureuse*. L'idée qu'il a mise en scène n'a rien de bien neuf ni de bien hardi; c'est que l'excès en tout est un défaut, et que, même dans l'amour conjugal, il faut de la modération; que la femme, enfin, risque de fatiguer son mari et de le tourner contre elle, en l'obsédant d'une affection trop exclusive et trop encombrante. Il y avait là de quoi faire un joli vaudeville sans prétention, ou même une agréable comédie en un acte, deux

au plus. Trois, c'est trop pour une si mince donnée. M. de Porto-Riche a allongé et étendu cette trame légère par d'inutiles détails, qui font des actes vides. Mais sa comédie a un défaut plus grave encore : il a traité son sujet sans délicatesse et même sans décence; il l'a ravalé comme à plaisir au niveau le plus bas. Le mariage y est sali d'un bout à l'autre. Cette jeune femme n'est qu'une fille, elle en a l'impudeur et le langage effronté; ce mari n'est qu'un fat excédé et fatigué, n'ayant pas de sa femme une autre idée que de toutes celles qui viennent encore le relancer jusque chez lui. Tous deux forment bien le couple le moins intéressant du monde; leurs débats, leur rupture et leur raccommodement nous répugnent. Il y a dans toutes les paroles qu'ils échangent comme un perpétuel sous-entendu bas et vilain. Le mari est un pleutre, la femme une drôlesse : quand le premier, surmené et poussé à bout, la jette crûment à la tête d'un ami qui suit le bateau conjugal comme un requin guettant sa proie, elle le prend au mot, après quoi tous deux se regrettent et se reviennent. Ils sont dignes l'un de l'autre. M. de Porto-Riche n'a eu garde, en un pareil sujet, d'oublier le contraste entre l'épouse extravagante, évaporée, sans ordre, sans tenue, ne s'occupant jamais de son ménage, n'ayant rien en tête que l'amour, et la courtisane rangée, économe, bourgeoise, pratiquant toutes les vertus domestiques. Nous avions vu absolument la même antithèse facile dans *Paris fin de siècle*, et nous venons de la revoir encore dans la reprise de cette pièce, remaniée par ses auteurs qui l'ont amputée de quelques-unes de ses plus jolies scènes, mais, en revanche, l'ont augmentée d'une spirituelle revue où l'on a particulièrement remarqué une assez plaisante parodie de *Musotte* et de *Mariage blanc*.

L'esprit ne manque pas dans *Amoureuse*, mais il est presque toujours cherché, parfois même forcé, et les mots d'auteur y abondent plus que les mots de nature. Les jolies scènes ne sont même point très rares dans les deux premiers actes, abstraction faite de la partie scabreuse; le troisième est d'une rare incohérence et ne se tient pas debout. La pièce doit son demi-succès, surtout à Mlle Réjane qui a joué les parties de comédie avec le naturel, la souplesse et l'intelligence qn'on lui connaît, et la partie dramatique avec un irrésisistible emportement de passion, de colère et de douleur. Je voudrais croire que c'est uniquement à cause d'elle qu'on n'a point sifflé cette comédie sans vergogne, dont un théâtre comme l'Odéon n'eût jamais osé nous donner le spectacle il y a seulement une dizaine d'années.

Le Vaudeville a perdu l'acteur Jolly, qui fut long à percer, mais que la faveur publique avait fini par adopter pleinement. Il

avait un jeu plein de finesse et d'esprit, bien qu'un peu grimaçant, et sa verve comique était irrésistible. Ses effarements, ses ahurissements, ses façons d'ouvrir la bouche, d'étendre les bras et d'écarquiller les yeux étaient inénarrables. Il atteignait à l'épique du vaudeville dans les *Surprises du divorce*. Le public ne se doutait guère, en riant de tout son cœur aux drôleries de Jolly, que le malheureux souffrait d'une maladie très cruelle : un cancer à l'estomac, qui lui arracha peut-être plus d'une fois en scène des grimaces plaisantes. C'est ainsi que, jadis, le fameux Gros-Guillaume, atrocement tourmenté par la pierre, en pleurait parfois de douleur, ce qui lui faisait faire des contorsions très réjouissantes pour le public qui en ignorait la cause, et que Carlin, Potier et trois ou quatre autres qu'on cite dans les annales de l'histoire du théâtre, se livraient à une surabondance de *lazzi* et de *cascades* pour cacher leurs souffrances et pour y faire diversion.

La mort de Jolly a empêché le Vaudeville de reprendre *Feu Toupinel* ou *Mme Mongodin*, pour succéder à *Révoltée*. Il a composé son affiche de printemps avec quatre pièces en un acte. Ce genre de spectacle n'est plus à la mode, à ce qu'on dit, pas plus que les volumes de nouvelles. Un volume de nouvelles et un spectacle coupé ont cependant du bon, ne fût-ce que la variété et l'absence de fatigue. Pour moi, j'ai pris plaisir à la représentation du Vaudeville, qui avait emprunté, pour la circonstance, deux des plus jolies et des plus piquantes saynètes de MM. Meilhac et Ludovic Halévy au répertoire des Variétés, en engageant l'ancien Pâris de la *Belle Hélène* et le Fritz de la *Grande-Duchesse* pour les jouer. A parler sans ambages, Dupuis commence à être un peu marqué et à avoir les jambes un peu raides pour le rôle du beau précepteur aristocratique de l'*Ingénue*, mais il est toujours superbe sous la houppelande et les fourrures du valet de pied des *Sonnettes*. Entre ces deux bluettes d'une ironie si légère et si parisienne, on donnait une petite comédie de M. Abraham Dreyfus : *De 1 heure à 3*, qui a un peu souffert du voisinage. C'est une peinture assez lestement enlevée, mais qui ne tient pas tout ce qu'elle semblait promettre d'abord, d'un défilé de malades plus ou moins authentiques dans le cabinet d'un docteur à la mode. Les premières scènes annonçaient un petit tableau original, mais l'intrigue, d'ailleurs fort mince, tourne vite à la banalité, et les silhouettes sommaires qui se succèdent manquent de relief et de vigueur.

L'histoire de Griselidis a quelques points communs avec celle de Geneviève de Brabant, tout en étant moins touchante et en n'ayant jamais atteint le même degré de popularité. Comme Geneviève, Griselidis est une femme tombée de la richesse et de la prospérité

dans le malheur, puis remontant à son premier rang et entourée des plus grands honneurs lorsque son innocence est reconnue. Mais, à la différence de Geneviève, Griselidis est d'humble extraction, et elle ne tombe point victime des calomnies d'un traître, mais de la cruauté d'un mari qui veut mettre sa vertu à l'épreuve. C'est Boccace qui, le premier, lança par le monde, en son *Décaméron*, dont elle est la plus touchante histoire, cette légende destinée à une si éclatante fortune, et quelques années après, Pétrarque, qui s'en était épris, la raconta en latin, dans une épître morale, — *De obedientia ac fide uxoria*, — qui fit le tour de la chrétienté : le latin était alors la langue universelle. Chaucer la reprit à son tour dans ses *Contes de Canterbury*, qui sont aussi classiques en anglais que le *Décaméron* en italien. Chez nous, elle avait déjà été transportée sur la scène dès la fin du quatorzième siècle, en un mystère anonyme à trente-cinq personnages, dont vous pouvez lire l'analyse dans la *Bibliothèque du théâtre français* de La Vallière. Elle inspira maints fabliaux et passa dans la Bibliothèque bleue. Tout notre moyen âge en est pour ainsi dire rempli : on aurait peine à compter les *Mirouer des femmes vertueuses* et les *Grande et merveilleuse patience de Griselidis*, en lettres gothiques, publiées chez nous aux quinzième et seizième siècles.

En 1691, Ch. Perrault lut à l'Académie, avant de le faire imprimer, son conte de *la Marquise de Salusses ou la patience de Griselidis*, écrit en vers faciles, agréables, parfois spirituels et piquants, encore qu'un peu prosaïques. Dans ce petit poème, le marquis est un jeune prince vaillant, comblé de tous les dons du corps et de l'âme et les délices de sa province. Il n'a qu'un défaut, ou plutôt un malheur : celui de ne pas croire à la vertu du beau sexe, qu'il considère comme la grande pierre d'achoppement de l'humanité. Mais un jour, à la chasse, il rencontre la jeune pastoure Griselidis ; il s'éprend de son charme ingénu, et il ne résiste plus alors aux vœux de ses conseillers et de son peuple, qui le pressaient depuis longtemps de se marier. Il ordonne de magnifiques préparatifs pour ses noces, sans révéler le nom de celle qu'il a choisie et, le jour venu, il reprend le chemin du bois où il a rencontré d'abord Griselidis, l'aborde au moment où, parée de ses plus beaux atours, elle sort de sa cabane pour aller voir la cérémonie, et lui apprend que c'est elle qu'il épouse. Elle accepte avec la simplicité d'une personne vivant dans un monde où les rois épousaient les bergères, et monte, « pleine de majesté, — sur un grand char d'or et d'ivoire, » comme Cendrillon s'assied, pour aller au bal donné par le fils du roi, dans le beau carrosse tout doré que sa marraine a fabriqué avec la citrouille. Tout va bien

d'abord; Griselidis donne au marquis une fille charmante, mais bientôt celui-ci est repris de ses soupçons : il la soumet aux plus rudes épreuves, et lorsqu'elle en a triomphé et qu'il ne peut plus douter de sa constance, de sa fidélité et de son amour, il ne laisse pas de la soumettre encore à une dernière, plus cruelle que les autres,

... pour faire éclater aux yeux de tout le monde
Sa bonté, sa douceur, sa sagesse profonde,
Afin que, de ses dons si grands, si précieux,
La terre se voyant parée,
En soit de respect pénétrée
Et par reconnaissance en rende grâce aux cieux.

Voilà un singulier raisonnement et un singulier époux, bien que Perrault ait atténué sa dureté primitive. Les deux auteurs de la *Griselidis* du Théâtre-Français, — pièce en trois actes, en vers libres, avec prologue, — MM. Armand Silvestre et Eugène Morand ont senti la nécessité de faire une concession nouvelle aux sentiments du spectateur moderne : avec eux, ce n'est plus le mari, c'est le diable qui est l'auteur des souffrances de Griselidis. Le mari est un preux chevalier, loyal, amoureux de sa femme, croyant en elle, et tout le mal vient précisément de cette confiance, à l'inverse de la légende primitive, car elle le pousse, au moment de partir pour la croisade, à accepter le défi du diable en pariant avec lui que, pendant son absence, sa femme demeurera inébranlablement fidèle à ses vœux d'obéissance et de fidélité. Le diable va donc jouer ici le rôle qu'il remplit dans l'histoire du saint homme Job et la *Tentation de saint Antoine*.

En soi, l'idée pouvait n'être pas malheureuse : outre l'avantage de rendre le rôle du mari plus acceptable, elle avait celui d'introduire un élément nouveau dans la légende, de la rajeunir, de la varier, et elle pouvait fournir une partie piquante, formant contraste et prêtant à quelques effets dramatiques. Tout dépendait de l'exécution, et c'est l'exécution qu'il est impossible de louer. Le diable de *Griselidis* est un diable tout moderne, sceptique, goguenard, qui fréquente les coulisses et les boulevards et qui est abonné au *Gil-Blas*. M. Armand Silvestre n'a pu résister au désir de lui faire lire ses *Joyeusetés* avant de le lancer sur la scène. Sans doute, dans les mystères, le diable est souvent un élément de gaieté, mais on s'égaie à ses dépens : c'était un plaisir de voir le *malin* joué, mystifié, étrillé : on se serait bien gardé de lui donner un rôle où, malgré sa défaite finale, il se pavane, s'étale, prend le haut du pavé, se répand en fades plaisanteries. Comme si ce n'était pas encore assez, le diable a une femme, Mme Satan : cela pourrait aller

dans une opérette ou dans une revue des variétés; au Théâtre-Français, cela porte sur les nerfs, et ce couple malencontreux suffirait à gâter l'œuvre de MM. Silvestre et Morand.

Il importe assez peu d'analyser *Griselidis*, dont vous savez maintenant le fond et qui n'est pas une pièce de théâtre. Quelques lignes suffiront. Après son pari avec le marquis, dont il a reçu pour gage l'anneau nuptial, le diable met d'abord à l'épreuve l'obéissance de la marquise : il lui dépêche sa propre femme, qui se présente comme venant du pays lointain où le preux guerroie contre les ennemis du Christ; elle est devenue son épouse, dit-elle, et il l'envoie prendre possession de sa maison. En preuve, elle montre l'anneau du marquis que le diable lui a donné. Griselidis se soumet, lui abandonne tout ce qu'elle possède et, sans récriminer, devient sa servante. Vaincu dans ce premier engagement, le diable s'en prend alors à la fidélité de la noble dame, en lui envoyant son ami d'enfance Alain, qui l'a toujours adorée et pour qui elle éprouvait elle-même un tendre penchant quand elle était bergère. Il lui rappelle ardemment les souvenirs d'autrefois, et peut-être, grâce à la complicité des esprits de la nature et de la nuit évoqués par Satan, va-t-elle succomber, quand sainte Agnès, qui veille sur elle, envoie le petit Loys à son secours. Elle est sauvée par son enfant, dont la douce voix rompt le charme infernal, et alors, pour se venger et pour lui tendre un nouveau piège, le diable, qui n'est vraiment pas très inventif, imagine de faire enlever Loys par un pirate, qui ne le rendra à sa mère que moyennant une rançon déshonorante.

Le marquis rentre à son foyer désert pendant que Griselidis est allée trouver le pirate pour lui redemander son fils. Il revient absolument dans le même état qu'il est parti, portant le même vêtement, sans une tache, sans un accroc, malgré ses batailles et tout ce qu'il a souffert. Il faut croire que son absence n'a pas été bien longue, car, au troisième acte, Loys n'a pas grandi, tandis que, dans la légende primitive, cet enfant, qui est une fille, se trouve en âge d'être épousée. Le diable se montre à lui sous divers déguisements, pour le convaincre de la trahison de sa femme et l'engager à la punir sans lui laisser le temps de se défendre. Heureusement il n'en fait rien : elle arrive, ils s'expliquent, ils se livrent aux effusions de leur tendresse, en oubliant un peu le jeune Loys, que le corsaire ne lui a pas rendu. Mais sainte Agnès, la protectrice de la maison, ne l'a pas oublié, et quand ils ouvrent les volets du triptyque dont son image occupe le panneau central, ils trouvent l'enfant à ses pieds.

Ce tableau de la sainte aux mains jointes et de l'enfant qui se serre contre elle, éclairés tous deux, au-dessus de l'autel domestique, par une lumière céleste, est vraiment délicieux, et ce n'est

pas le seul. En assistant à *Griselidis*, il semble qu'on feuillette un vieux missel rempli d'enluminures exquises sur fond d'or. C'est le principal mérite de ce spectacle, et par là il est digne d'attirer les curieux. Il y faut louer aussi le style, au moins par morceaux : on en pourrait détacher de très belles pages lyriques et des stances d'un tour exquis. Dans le dialogue, le vers est parfois prosaïque; mais comme, dans l'opéra, le récitatif prépare le grand air, à chaque instant le dialogue s'arrête pour faire place à des effusions, à des apostrophes, à des évocations, qui sont de véritables envolées dans les régions de l'ode, et qui en prennent la forme. Tout cela n'est point fondu. Si peu que *Griselidis* soit une pièce jetée dans le moule ordinaire, et si disposé que l'on soit à laisser le champ libre à la fantaisie des auteurs, il y a vraiment trop de ces points d'arrêt où la langue du théâtre se métamorphose en strophes précieusement ciselées, où le peu d'action s'arrête pour faire place à la musique des vers. Du moment qu'on aborde la scène, il y a un minimum de qualités et d'art dramatiques dont on ne saurait se passer, et ce minimum n'est pas atteint.

Mais le défaut principal de *Griselidis*, c'est l'absence générale de sincérité, l'absence complète de naïveté. Dans cette œuvre de beaux esprits qui ont voulu faire un exercice de lettrés, on ne sent nulle part la conviction. Ils ne croient pas que ce soit arrivé. Aussi aucune émotion ne se dégage-t-elle de ce pastiche préraphaëlite qui n'est qu'un raffinement de blasé. Je ne fais pas seulement allusion aux rôles du diable et de Fiammina, ni au prologue et à l'épilogue, mais au ton général, à ce je ne sais quoi d'indéfinissable répandu même sur les meilleures scènes, quelque chose de trop moderne, de trop pittoresque, de trop parisien, incompatible avec le sujet et qui ne permet pas aux auteurs de se mettre dans la disposition d'esprit qu'il faudrait pour traiter cette *grande et merveilleuse* histoire, ni de nous mettre dans celle qui serait nécessaire pour accepter comme chose naturelle l'apparition du diable et le miracle de sainte Agnès. Ils n'ont pas su créer autour de nous l'atmosphère de la légende. Mais un mystère composé par l'auteur des *Contes grassouillets*, par le chroniqueur rabelaisien du *Gil-Blas*, par l'inventeur du commandant Laripète et de l'amiral Lekelpudubec, avouez que c'est un comble!

Les décors ont été brossés, dit-on, par l'un des auteurs, M. Eugène Morand, qui fait partie de la Société des aquarellistes et expose chaque année rue de Sèze; tous nos compliments : l'intérieur du premier acte est délicieux et le paysage du deuxième pourrait être signé Puvis de Chavannes. Mlle Bartet, sous ses voiles blancs et l'espèce de nimbe que lui a donné le costumier, semble une vierge

idéale détachée d'un livre de miniatures. Silvain fait oublier par sa belle diction qu'il n'a point la physionomie d'un chevalier du moyen âge. M. Albert Lambert fils est en progrès pour la sienne, et il a bien joué sa scène de tendresse et de passion. Plantée devant le rideau sous un costume qui pourrait gêner une ingénue, — je ne dis pas une ingénue de théâtre, — Mlle Ludwig dit avec un imperturbable et souriant aplomb les vers du prologue. M. Coquelin cadet ne s'est pas élevé au-dessus du médiocre dans le personnage du diable, et Mlle Lynnès est restée au-dessous dans celui de la diablesse; mais tous deux ont largement le droit de s'en prendre aux auteurs : il est bien permis d'être médiocre, et à peu près impossible de ne pas l'être, en un rôle détestable.

IV

L'Académie française, jeudi dernier, a remplacé Octave Feuillet par M. Pierre Loti. Trois des principaux candidats aux élections précédentes ne se représentaient pas cette fois : MM. Thureau-Dangin, Lavisse et Brunetière. Cinq étaient sur les rangs; deux poètes : MM. Henri de Bornier et Stéphen Liégeard; trois romanciers : MM. Emile Zola, Ferdinand Fabre et Loti. Le nombre des membres présents s'élevait à trente-cinq. La bataille a été acharnée : il n'a pas fallu moins de six tours de scrutin pour arriver à la majorité stricte de dix-huit voix. Au premier tour, l'auteur de l'*Assommoir* tenait la tête avec huit voix : grave symptôme; mais il ne lui en est plus resté que trois au deuxième, puis une seule, et encore ce dernier fidèle l'a-t-il abandonné au tour définitif. M. Henri de Bornier est monté jusqu'à treize voix; mais enfin l'Académie a voulu sans doute donner un romancier pour successeur à Octave Feuillet. On sait que M. Pierre Loti, de son vrai nom Julien Viaud, est un lieutenant de marine qui a rapporté de ses lointains voyages des romans exotiques d'un chaud coloris et d'un caractère original : le *Mariage de Loti* (qui lui a fourni son pseudonyme), *Mon frère Yves*, *Pêcheurs d'Islande*, *Madame Chrysanthème*, *Propos d'exil*, auxquels il faut joindre ses récents *Souvenirs d'enfance*, livres d'une composition défectueuse, qui valent surtout par des paysages exquis, des descriptions d'un charme étrange, une observation subtile, un style d'une essence poétique et raffinée, mais où, malheureusement, les pages scabreuses ne sont pas rares. M. Pierre Loti, dont la fortune littéraire a été si rapide, sera l'un des plus jeunes membres de l'Académie française.

Un écrivain dont il avait été question plusieurs fois pour ce corps illustre, M. J.-J. Weiss, vient de mourir des suites d'une paralysie, dans sa soixante-quatrième année, au château de Fontai-

nebleau, dont il était le bibliothécaire. Il semblait que M. Weiss fût prédestiné à l'Académie par sa forte éducation littéraire, son savoir, son goût, les sujets dont il s'était occupé, les journaux où il écrivait, la pureté et la correction que gardait son style jusqu'en ses plus audacieuses fantaisies; mais cet esprit délié, ondoyant et divers manquait un peu de tenue et beaucoup d'esprit de suite. Non seulement il n'a jamais pu arriver à se faire élire, mais il n'a même pas réussi à se faire couronner : deux des chapitres de ses *Essais sur l'histoire de la littérature française*, les éloges de Saint-Simon et de Regnard, paraissent bien, par leur physionomie et par leur date, avoir été primitivement des morceaux de concours, qui durent céder le prix, une première fois à MM. Eugène Poitou et Lefèvre-Pontalis, une seconde à M. Gilbert.

Depuis plusieurs années, M. J.-J. Weiss, découragé par de nombreuses déceptions et abattu par la maladie, vivait retiré du monde et de l'activité littéraire, dans sa sinécure de Fontainebleau, mais le souvenir de sa brillante collaboration au *Journal des Débats*, au *Courrier du dimanche* et au *Journal de Paris*, qui en fut la suite, plus tard au *Paris-Journal* de M. Henri de Pène, au *Gaulois* et à la *Revue bleue*, n'était pas encore oublié. Le nombre des ouvrages qu'il laisse est peu considérable : en dehors de ses thèses pour le doctorat, on n'en compte que trois, dont les deux premiers surtout sont simplement des recueils d'articles sans grande unité : les *Essais* que j'ai nommés plus haut, le *Théâtre et les mœurs*, *Au pays du Rhin*. Ce qui a manqué à M. Weiss pour monter au premier rang, aussi bien en littérature qu'en politique, c'est la consistance et la persévérance. Sa carrière n'a été qu'une série de succès et de revers, d'apparitions et de disparitions, d'escalades et de chutes. Malgré ses nombreuses infidélités à la presse, qu'il avait quittée successivement pour le secrétariat général du ministère des beaux-arts, à la fin de l'Empire, en même temps que son ancien condisciple de l'Ecole normale, Prévost-Paradol, acceptait l'ambassade des États-Unis; puis pour le Conseil d'État, à la suite de son opposition à M. Thiers; enfin pour la direction politique aux affaires étrangères sous le ministère de Gambetta, chaque fois qu'il y rentrait, il retrouvait la faveur publique et reprenait l'un des premiers rangs, grâce à son esprit, à sa verve, à sa souplesse, à son style étincelant, à la sagacité ironique et pénétrante d'une observation qui parfois s'égarait en paradoxes et en boutades très peu universitaires. Après tant d'espoirs avortés, il n'aspirait plus qu'au repos. Et il s'est tellement dispersé que la génération qui suivra la nôtre ne saura peut-être même plus son nom.

Victor Fournel.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. La Bourse et la société moderne. — II. Les valeurs mobilières dans les fortunes contemporaines. — III. Les valeurs internationales et les arbitrages de Bourse. — IV. La concentration des marchés financiers et l'organisation corporative des Bourses. — V. Le comptant et le terme. — VI. Les deux instruments de la spéculation : 1° les reports. — VII. 2° les marchés à prime. — VIII. Les jeux de Bourse et l'agiotage : la lutte des lois contre les mœurs. — IX. La psychologie de la Bourse : haussiers et baissiers. — X. Des manœuvres de Bourse ou comment le marché est mené par les rois de la finance. — XI. Des agences véreuses de spéculation. — XII. Influence des crises de Bourse sur l'état économique d'un pays. — XIII. La Bourse et l'opinion.

I. — *L'Argent*, de M. Zola, est une épopée qui a la Bourse pour théâtre. Si la vertu n'y est guère récompensée, le vice au moins y est suffisamment puni pour en faire dans le fond — non dans la forme assurément — un livre moral. Il réussira peut-être mieux que les écrits des économistes et les sermons des prédicateurs à apprendre aux honnêtes gens, au moins à ceux qui ne sont pas du métier, à se tenir loin de ces grandes spéculations dans lesquelles ils ne peuvent être que des figurants inconscients en attendant d'être des victimes.

Et cependant la Bourse a pris graduellement dans la vie des peuples modernes une place telle que les moralistes austères, qui publient la cote sous la rubrique de *temple de l'argent*, y vont tous les premiers. Ils ont raison; car beaucoup des opérations qui s'y font sont parfaitement légitimes et elles sont nécessaires pour l'administration d'un patrimoine tel qu'il est ordinairement constitué. Seulement il y a dans ce temple des coulisses, voire des chausses-trapes, où, en dehors d'un petit nombre d'initiés, nul ne s'aventure impunément.

Puis, au milieu de cette masse de transactions, il se forme par moments des montées de hausse ou des déroutes de baisse analogues à ces fluctuations alternées du prix des marchandises que nous avons souvent signalées. Ces mouvements répondent généralement à des

causes économiques appréciables; mais ils sont souvent exagérés et poussés à l'extrême par des puissances qui se tiennent dans l'ombre. Les perturbations de la cote des valeurs mobilières ont une répercussion dans le pays entier, parce qu'un très grand nombre de familles en possèdent plus ou moins, et elles atteignent des couches de populations plus profondes que ces vastes spéculations sur les marchandises dont nous avons parlé dans notre dernière chronique.

Aujourd'hui nous allons tracer une esquisse générale des opérations de la Bourse. Dans l'article suivant nous ferons l'histoire des puissances qui la gouvernent effectivement.

II. — La Bourse est née le jour où il y a eu des valeurs mobilières proprement dites, c'est-à-dire transmissibles au porteur ou par un simple transfert. Les titres de rente, *luoghi dei monti*, que Venise, Gênes, Florence, au moyen âge, émettaient parmi leurs citoyens, valaient plus ou moins selon les circonstances, et leurs porteurs cherchaient naturellement à réaliser des bénéfices en les achetant et en les vendant à propos. Dès le quatorzième siècle, les ventes à terme se soldant par des différences étaient pratiquées sur les bords de l'Arno. Pour y couper court, la Seigneurie essaya du remède préconisé encore aujourd'hui par les personnes qui croient qu'on peut refréner les jeux de Bourse; elle établit un impôt de 2 pour 100 sur chaque transaction.

Au dix-huitième siècle, Amsterdam avait une bourse très active. Dans les derniers temps du règne de Louis XIV la masse des effets royaux, bons du Trésor, assignations sur le produit des fermes, mandats des entrepreneurs de vivres, était l'objet à Paris de transactions suivies. Quand Law imagina sa colossale expérimentation financière, il trouva un public tout préparé pour se livrer à la folie d'agiotage dont la rue Quincampoix fut le centre et qui a été décrite par tous les contemporains. Après la liquidation du système, des édits de 1723 et de 1724 organisèrent la corporation des agents de change sur les bases qui subsistent encore aujourd'hui, et la Bourse est allée grandissant au fur et à mesure que les valeurs mobilières se multipliaient. Il y a ici, en effet, action et réaction; les valeurs mobilières ne sont si recherchées que parce qu'elles trouvent toujours des acquéreurs sur un marché ouvert et impersonnel comme est la Bourse et que leur propriétaire peut rentrer dans la disposition de son capital au jour qu'il veut. Le taux d'intérêt de ces sortes de placements est, à sûreté égale, inférieur, à cause de cet avantage, à celui des prêts hypothécaires. La Bourse a donc eu sa part dans la baisse du taux de l'intérêt, qui est le phénomène économique capital de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Au fur et à mesure que la civilisation occidentale s'étend dans des pays nouveaux, des bourses s'y élèvent. L'Inde anglaise en a à Calcutta, à Bombay et à Madras. Les Bourses de Hong-Kong et de Shang-Haï sont le centre de transactions importantes sur toutes les valeurs de l'Extrême-Orient et particulièrement sur les emprunts chinois, sur les actions des sociétés fondées dans l'Indo-Chine.

Les fonds publics nationaux, certains fonds étrangers, les titres des emprunts émis par les villes et les autres organes du gouvernement local, les actions et obligations représentant les entreprises industrielles organisées en sociétés anonymes, voilà la matière des transactions de la Bourse. Ces divers éléments y figurent dans des proportions variables suivant qu'un pays a une dette publique plus ou moins considérable. Il en résulte des différences très grandes dans la situation économique des peuples ; mais, au point de vue qui nous occupe, Wall-Street a, avec les valeurs de chemins de fer et des *trusts* industriels, une matière à spéculation aussi abondante que le *Stock-Exchange* avec les fonds publics étrangers et la Bourse de Paris avec la rente française.

Dans les pays anciennement riches, une masse considérable de capitaux cherchent à se placer d'une manière permanente dans les valeurs mobilières. C'est là le support du marché et, à la longue, c'est l'opinion des vrais capitalistes qui détermine le prix de ces valeurs.

M. de Foville évalue à environ 70 milliards le chiffre des valeurs mobilières de toute sorte possédées par les Français en regard de 80 milliards attribués à la terre, de 40 milliards à la propriété bâtie et de 10 milliards pour les meubles proprement dits et l'outillage qui n'est pas représenté par des actions ou des obligations. Pour la même année, M. Robert Giffen évalue le capital possédé par les Anglais ainsi qu'il suit : la terre, à 42 milliards de francs; la propriété bâtie, à 48 milliards; les valeurs industrielles, nationales et étrangères ainsi que les fonds publics étrangers, à 115 milliards; les fonds publics anglais nationaux et locaux, à 25 milliards; enfin, les meubles et l'outillage non compris dans les calculs ci-dessus, à 50 milliards. Tout approximatifs qu'ils soient, ces chiffres donnent une idée de l'importance qu'ont les valeurs mobilières dans les fortunes modernes.

Une partie de l'épargne annuelle est absorbée par ces placements divers. En France, à partir de 1852, époque où les valeurs mobilières se sont multipliées, les prêts hypothécaires sont devenus plus rares, et le paysan lui-même a moins acheté la terre dans les départements où les annonces de souscriptions publiques aux emprunts et où les réclames gouvernementales en faveur des obligations du Crédit foncier ont eu prise sur lui. Depuis que les produits agricoles ont commencé à se mal vendre, la somme de capitaux qui s'engagent

annuellement dans le sol sous forme d'améliorations foncières a encore diminué, et une plus grande partie des épargnes s'est rejetée sur les valeurs mobilières. Cette cause, qui n'est pas en rapport avec un progrès véritable de la richesse publique, a contribué puissamment à la hausse des rentes et, par contre-coup, à celle de toutes les autres valeurs.

Il est très difficile d'évaluer, même pour la France, la partie de l'épargne nationale employée de cette façon; car, même en déduisant soigneusement du chiffre des émissions annuelles que relèvent les statisticiens financiers : 1° les conversions de dettes, 2° les remboursements faits par l'État, les villes, les chemins de fer et autres compagnies industrielles, par ces tirages dont les listes occupent des journaux spéciaux, il est impossible de savoir quelle quantité de valeurs émises restent entre les mains des maisons d'émission. On admet qu'un emprunt comme celui du 10 janvier dernier n'est pas complètement classé, c'est-à-dire absorbé par les capitalistes, avant trois ou quatre ans.

On entend par capitalistes, au sens exact du mot, les personnes qui cherchent à faire des placements permanents, soit comportant une sécurité absolue, soit ayant des chances de plus-value compensées naturellement par une aléa correspondant. Ils forment la contre-partie des spéculateurs proprement dits, des fondateurs de sociétés anonymes et des gouvernements emprunteurs.

Dans un pays tel que la France, les capitalistes ne constituent pas une classe, à proprement parler, car la bourgeoisie cherche à asseoir sa fortune à la fois sur la propriété bâtie, sur la terre et sur les valeurs mobilières. En Angleterre et aux États-Unis, les personnes vivant exclusivement du revenu de ces valeurs sont plus nombreuses; mais, comme chez nous, une grande quantité de ces valeurs est aux mains d'individus qui continuent à travailler dans les professions libérales et dans les professions manuelles.

Cette masse considérable de valeurs toujours faciles à acquérir et à vendre à la Bourse a donné une vive surexcitation à l'esprit d'épargne et a aidé puissamment à la constitution des petits patrimoines. Elle a influé non moins sur le développement des institutions de prévoyance. Sociétés de secours mutuels, caisses de retraites, assurances, se développent d'autant mieux que la capitalisation de leurs fonds se fait plus facilement. Le jour où l'on comprendra la place que doivent avoir les fondations de toute sorte dans une société bien équilibrée, ce sont les valeurs mobilières qui permettront à cette nouvelle mainmorte de se former sans inconvénient au grand profit de la démocratie.

III. — Tous les marchés du monde pour les principaux produits

sont aujourd'hui en communication. Le marché des métaux précieux et des capitaux disponibles est essentiellement universel. Il en est de même en grande partie pour les valeurs mobilières.

Sans doute certaines valeurs seront toujours recherchées seulement dans le cercle voisin du lieu où l'entreprise qu'elles représentent est établie. Ce sont souvent les plus solides, et c'est le caractère qu'auraient les actions des banques populaires, les obligations hypothécaires des sociétés mutuelles de crédit foncier si ces utiles institutions arrivaient à se multiplier en France; mais les fonds d'État, les obligations des grandes villes, les actions des grands chemins de fer sont connus et appréciés à leur juste valeur par les hommes instruits de tous les pays. Naturellement ils se rendent acquéreurs des valeurs de ce genre qui leur paraissent les plus avantageuses dans quelque bourse que ce soit. Les capitalistes des pays où les capitaux sont abondants et l'intérêt bas deviennent ainsi les porteurs des rentes et des actions des pays jeunes ou des nations obérées.

D'après une intéressante étude présentée récemment à la Société de statistique de Paris par M. Georges Martin, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et la Suisse sont les pays créanciers des autres. Le reste du monde est leur débiteur.

Actuellement M. de Foville estime à 10 ou 15 milliards les valeurs étrangères que nous possédons. D'après M. Robert Giffen, les valeurs étrangères et coloniales possédées en 1885 dans la Grande-Bretagne arrivent à 25 milliards et demi, qui rapportent à leurs propriétaires environ 1 milliard et demi par an. Cela constitue un accroissement de 7 milliards sur les sommes engagées de cette manière par les capitalistes anglais en 1875, à raison d'à peu près 750 millions par an. Le chiffre est assez beau pour que, malgré les 3 ou 4 milliards perdus par eux dans les fonds de l'Amérique du Sud, la position commerciale et financière de l'Angleterre ne soit pas compromise.

Un dixième des actions et obligations des chemins de fer français appartient à des Anglais, qui y voient des titres d'une sûreté égale aux leurs et rendant encore 1/2 ou 3/4 pour 100 de plus par an. Les rentes russes sont détenues par les capitalistes allemands et français; les actions et obligations des chemins de fer des États-Unis par les capitalistes anglais; la rente italienne est en grande partie placée en Allemagne et en France; les fonds égyptiens sont la valeur favorite des Anglais et des Français. L'Autriche-Hongrie et les pays scandinaves sont complètement dans la dépendance financière de l'Allemagne, et cela explique leur politique. Un nombre considérable de valeurs sont cotées sur toutes les grandes bourses. Le change ainsi que la balance des importations et des exportations de marchandises sont fortement influencés par les sommes considérables que certains pays doivent

à des places étrangères pour les coupons des valeurs dont elles détiennent les titres. C'est à cause de leurs énormes placements en valeurs étrangères que l'Angleterre et la France ont d'une façon constante des excédents si considérables d'importations. Les divers marchés deviennent ainsi solidaires les uns des autres. Les grands emprunts, par exemple ceux que nous avons eu à faire de 1815 à 1817 et de 1871 à 1872, sont en grande partie souscrits par les étrangers. Cela empêche la désorganisation des industries nationales, qui se produirait s'il fallait faire subitement et tout à la fois un si énorme prélèvement sur les capitaux privés du pays [1]. En cas d'embarras momentané d'une place, elle trouve des ressources dans l'envoi et la vente sur les bourses étrangères de ces fonds dits internationaux. En janvier 1882, au moment du désarroi de la Bourse de Paris causé par la chute de l'*Union générale*, les valeurs italiennes ayant baissé, une quantité importante en fut achetée par les banquiers italiens et allemands. Depuis novembre 1890, la place de Londres, fort éprouvée par suite de spéculations malheureuses sur les fonds argentins et les chemins de fer américains ne cesse de vendre à Paris ses valeurs égyptiennes et portugaises. Quelquefois même de simples écarts de change un peu exagérés provoquent des mouvements de valeurs mobilières d'une place à l'autre [1]. Les *arbitrages de bourse à bourse* sont ainsi devenus avec le change et le taux de l'escompte l'un des trois grands régulateurs de la balance entre les créances et les dettes des nations [2]. Les importations et exportations de titres se combinent ainsi avec les importations et les exportations de marchandises, quoique aucune statistique ne les constate.

IV. — Dans tous les pays, les bourses se sont hiérarchisées autour d'une bourse principale, qui est seule en relations suivies avec les autres grandes bourses du monde. Les bourses des villes de second ordre ne se maintiennent qu'à la condition de se faire une spécialité,

[1] Les titres de la dette publique placés à l'étranger tendent à revenir dans leur pays d'origine, pour peu qu'il recouvre la prospérité, au bout d'un certain nombre d'années. Ils sont généralement cotés un peu plus chers sur le marché national que sur les bourses étrangères; puis ils sont le placement imposé par la loi pour les fonds des incapables, des établissements publics et même pour ceux des caisses d'épargne en France et en Angleterre.

[2] Par exemple, le 1er mars 1885, le change de Londres sur Paris étant de 25,35 1/2, ce qui est un écart assez considérable au-dessous du pair, les *brokers* anglais avaient intérêt à acheter à Paris des fonds internationaux au même cours nominal qu'à Londres; car sur toutes les remises qu'ils faisaient sur Paris pour les solder, ils gagnaient, grâce au bas cours du change, environ 1/2 pour 100.

comme Bruxelles, par exemple, pour les actions de tramways et les obligations des villes étrangères. En Allemagne, Berlin et Francfort sont devenues absolument prédominants depuis 1870. Aux États-Unis, les Bourses de Boston, de Philadelphie, de Chicago, sont les satellites très humbles de Wall-Street. En France, Paris a tout attiré à lui; les Bourses de Lille, de Bordeaux, de Marseille, de Lyon n'ont plus d'importance que pour certaines valeurs industrielles locales, charbonnages, usines sidérurgiques, filatures. Lyon était un centre de spéculations assez actif jusqu'en 1882; mais il ne s'est jamais complètement relevé du désastre qu'il éprouva alors par l'effondrement de l'*Union générale* et de la *Banque du Rhône et de la Loire*. L'Angleterre est peut-être le pays où les bourses de second ordre, Leeds, Liverpool, Manchester et surtout celles d'Ecosse ont le mieux su retenir le marché de certaines valeurs étrangères, sans prétendre rivaliser avec le *Stock-Exchange* pour les fonds internationaux dont il est le grand marché régulateur.

Nous ne décrirons pas, après tant d'autres écrivains, l'organisation des Bourses de Paris et de Londres. Nous ferons seulement remarquer que chez nous le parquet des agents de change et la coulisse, qui s'est fait une place à côté de lui, qu'à Londres, le *Stock-Exchange* sont des corporations ayant en droit ou en fait le monopole des transactions sur les valeurs mobilières. Ce monopole se soutient parce que ces corporations règlent presque exclusivement les immenses opérations qui passent entre leurs mains par voie de compensation, comme les *caisses de liquidation des opérations à terme*, dont nous parlions dans notre dernière chronique, le font pour les marchandises. La valeur incontestable de ce procédé assure et justifie l'existence des corporations qui seules peuvent le réaliser.

V. — Les achats et les ventes au comptant sont le plus habituellement le fait des capitalistes qui cherchent un placement pour leurs fonds. Ces opérations, nous l'avons dit, sont en définitive, et malgré des perturbations accidentelles, les régulatrices du marché. Mais il ne faut pas croire que le comptant soit toujours innocent et le terme toujours coupable. Quand, en 1890, un *pool* achetait, à New-York, en quelques semaines, de 350 000 à 400 000 actions du *Reading Railway*, ses achats, quoique au comptant pour la plupart, constituaient évidemment une gigantesque opération d'accaparement.

D'autre part, les opérations à terme, c'est-à-dire les ventes ou achats de titres livrables aux époques de liquidation, sont souvent parfaitement sérieuses.

Les valeurs mobilières sont des marchandises et il y a pour elles, comme pour les denrées, des marchands de profession. Leur industrie

consiste à acheter quand les cours sont bas et qu'ils présagent une hausse, à vendre quand ils veulent réaliser un bénéfice sur leurs achats ou prévoient une baisse. On donne le nom générique de spéculateurs à ces marchands de titres. En fait, ce sont les sociétés financières, les grands banquiers et autour d'eux tout un monde de remisiers, de coulissiers, voire d'agents de change qui font ce commerce.

Leur utilité est évidemment moins grande que pour les approvisionnements de marchandises, et si, au lieu de marchands de titres, il n'y avait que de simples intermédiaires des transactions, comme les agents de change le sont... en théorie..., les choses n'en iraient peut-être que mieux. Mais un commerce de ce genre, avec les spéculations qu'il comporte est légitime et se constitue spontanément. Les grands emprunts publics et les émissions de valeurs industrielles, faites sur les places financières en dehors de leur localité d'origine, ont rendu ce commerce nécessaire ou plutôt supposent son organisation.

Il existerait, remarquez-le bien, quand même il n'y aurait qu'une cote au comptant. La cote à terme ne fait que lui donner plus d'amplitude, et beaucoup de financiers expérimentés, notamment M. P. Leroy-Beaulieu, regrettent que pour toutes les valeurs admises à la cote, les obligations de chemins de fer par exemple, notre Bourse ne pratique pas à la fois le terme et le comptant[1].

Les transactions à terme sont l'objet d'une réglementation, analogue à celle qui existe pour les ventes de produits à livrer, de la part des corporations auxquelles la police de la Bourse appartient : elles ne peuvent porter que sur certaines quantités, par exemple, à Paris, 1500 francs de rente pour le 3 pour 100, 25 unités pour les valeurs, et doivent se liquider à certains jours, tous les mois pour les rentes, toutes les quinzaines pour les valeurs.

Cette manière d'opérer est conforme aux principes généraux du Code civil sur les obligations et les modalités que les parties sont libres d'y apporter. Elle convient à certaines situations. La personne, qui doit avoir le 30 du mois un capital disponible, a avantage à acheter à terme dès le 2, si le cours à cette date lui paraît favorable, si elle croit que la rente haussera. En sens inverse, celle qui a à faire un paiement à la fin du mois, fera sagement de vendre à terme quand un cours avantageux aura été acquis ; car on ne sait jamais s'il se main-

[1] La distinction entre les opérations à terme et celles au comptant n'est pas si tranchée qu'il le semble. L'agent de change doit livrer les titres achetés au comptant dans les cinq jours : en fait, il peut prolonger ce délai et courir la chance de se les procurer à bas prix, s'il prévoit une baisse. En Angleterre, sauf pour les consolidés, toutes les opérations se règlent au prochain jour de liquidation, *settlement day*, et elles le sont parfois plus exactement que les opérations au comptant en France.

tiendra. Les opérations un peu importantes se font en réalité beaucoup plus facilement à terme qu'au comptant.

Il faut bien se rendre compte que les achats et ventes à terme ne sont possibles pour les capitalistes ordinaires, pour ceux que nous appellerons, si on veut, les pères de famille, que parce qu'il existe des marchands de titres, des spéculateurs, et que parmi ceux-ci il s'en trouve toujours qui envisagent en sens inverse les perspectives de hausse ou de baisse. S'il n'y avait pas de vendeurs à terme, c'est-à-dire des spéculateurs qui espèrent à la liquidation se procurer les titres au-dessous du cours auquel ils les vendent aujourd'hui, l'on ne trouverait pas à acheter à certains jours. Cela s'est produit pour les emplois des fonds des caisses d'épargne, qui en mai, juin et juillet 1890 ont été si considérables. Le comptant ne suffisait pas à fournir des contre-parties aux demandes de rentes ; le terme a pu seul fournir les quantités demandées. En sens inverse, c'est parce qu'il y a des spéculateurs à la hausse qu'un particulier est toujours assuré de vendre à terme à peu près toutes les quantités qu'il veut. Michel Chevalier le disait en 1867 dans un rapport au Sénat :

Sans supposer même d'emprunt, la faveur dont jouit la rente à la Bourse, le maintien de ses cours viennent de la facilité de vendre, d'acheter à tout instant *autant et aussi peu de titres* qu'il convient sans grandes variations; car, par la force des choses, le classement et le déclassement des rentes ne sont jamais dans une égale proportion; autrement dit, *il y a des temps où le public achète plus de rentes qu'il n'en vend, et d'autres où il en vend plus qu'il n'en achète.*

Ce sont les spéculateurs ou négociants en titres, qui par le mécanisme des opérations en liquidation et des reports par lesquels ils prolongent leurs opérations d'une liquidation à l'autre, ramènent l'équilibre entre ces courants opposés.

Toutefois il faut reconnaître que le marché à terme sur les valeurs mobilières est surtout pratiqué par les spéculateurs entre eux, qui cherchent à réaliser des bénéfices par des achats et des reventes successifs. Ces bénéfices résultent de la différence des cours entre le jour où l'opération est conclue et celui de la liquidation; naturellement ils se règlent par le paiement de simples différences, comme se liquide une filière de marchandises. En effet il est généralement égal à l'acheteur de recevoir le jour de la liquidation les titres qu'il a achetés à un cours inférieur et qu'il revendrait immédiatement pour pouvoir payer son prix d'achat et réaliser son bénéfice ou bien de recevoir des mains de l'agent de change avec qui il a traité le montant de la différence entre les deux cours. Le vendeur a tout avantage aussi à solder simplement la différence au lieu d'acheter pour livrer.

Cette manière d'opérer résulte de l'organisation même de la Bourse, où acheteurs et vendeurs ne traitent pas en réalité directement, mais où toutes les opérations en titres et en argent sont compensées entre les agents de change par l'intermédiaire de la chambre syndicale.

Nous le répétons, ce commerce des titres, sans avoir l'utilité économique si grande qu'ont les opérations à terme sur marchandises, a sa raison d'être dans l'abondance même des valeurs mobilières offertes et demandées sur les marchés. Il a existé de tout temps pour les lettres de change et l'on ne peut nier qu'il ne serve à la compensation des créances et des dettes réciproques des divers pays; c'est le cas propre des arbitrages de bourse qui contribuent, puissamment, nous l'avons vu, à maintenir en équilibre le marché des capitaux dans le monde [1].

Le fait que dans les marchés à terme le vendeur ne possède pas actuellement les titres qu'il s'engage à livrer n'est d'aucune conséquence pour apprécier la moralité de ces opérations. A Napoléon, qui lui faisait cette objection, Mollien répondait : « Je fais un marché à terme avec mon porteur d'eau quand il me promet de m'apporter chaque matin deux voies d'eau : il n'en a pas chez lui, mais il est sûr d'en trouver tous les jours à la Seine; il y a de même une rivière de rentes qui coule toujours. »

Il serait puéril de vouloir que les personnes qui vendent ou achètent à terme eussent les moyens d'acheter tous les titres ou de payer toute la somme représentée par leur chiffre. Il suffit, pour que leurs opérations soient raisonnables et légitimes, qu'elles aient de quoi payer les différences possibles d'une liquidation à l'autre. C'est à la sagesse des agents de change ou des maisons de coulisse à exiger des *couvertures* suffisantes pour couvrir éventuellement ces différences. Malheureusement, ils ne le font pas toujours. Le spéculateur qui ne peut pas les régler est *exécuté* à la Bourse, c'est-à-dire que d'office l'agent fait l'opération d'achat de titres ou de vente qu'il est hors d'état de faire lui-même. La conséquence de cette *exécution*, c'est que celui qui en a été l'objet n'est plus admis désormais, par la corporation de la Bourse, à faire des opérations à terme. Pour un spéculateur, c'est le plus grand des châtiments et c'est avec cette

[1] M. A. Raffalovich, *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, v° *Bourse*, indique un autre usage des ventes à terme même faites à découvert : « Les capitalistes avisés, qui prévoient des complications politiques et qui redoutent une crise économique, vendent parfois une valeur qu'ils ne possèdent pas et qu'ils croient susceptible de baisser dans de fortes proportions, afin de trouver dans le bénéfice qu'ils pourront réaliser à la baisse une compensation à la dépréciation de leur portefeuille. Ainsi, par exemple, les capitalistes anglais ont pendant longtemps vendu à découvert des fonds russes afin de se constituer une assurance contre la baisse possible des consolidés, des fonds coloniaux, au cas d'un conflit entre les deux pays ».

peine purement coutumière que la Bourse a pu tenir en échec, par la complicité universelle des intéressés, toutes les prescriptions législatives dirigées jadis contre certaines de ses opérations.

Quand surviennent de grandes catastrophes, qui réduisent à rien la valeur de certains titres, toutes les couvertures sont insuffisantes et les différences sont telles, que les exécutions se multiplient et atteignent même de grands spéculateurs [1].

VI. — Les deux principaux leviers de la spéculation sont les reports et les marchés à primes.

Les opérations à terme ne se règlent pas toujours définitivement à la liquidation pour laquelle elles ont été conclues : l'acheteur et le vendeur, s'ils se connaissaient et s'accordaient en cela, le vendeur croyant à la continuation de la baisse et l'acheteur à la reprise de la hausse, pourraient *reporter* leur opération à la liquidation suivante, la *continuer*, comme on dit en anglais.

Ce qu'ils ne peuvent faire directement, ils le font, en réalité, par l'intermédiaire des agents de change ou des maisons de coulisse, au moyen du mécanisme des *reports*. L'agent ou la maison fournit à l'acheteur qui ne veut pas prendre livraison de ses titres le moyen d'attendre la liquidation suivante, grâce aux capitaux qui viennent à la Bourse, non pas pour spéculer, mais pour y chercher la rémunération d'une opération de crédit et qui sont confiés dans ce but aux agents ou aux maisons de coulisse.

Le spéculateur à la hausse pourra donc continuer son opération en se faisant *reporter*, c'est-à-dire en vendant au comptant au *reporteur*, au capitaliste, les valeurs que son agent a levées pour lui, et en les rachetant à la liquidation à un prix supérieur; la différence des deux prix constitue le taux du report.

Une opération inverse se produit parfois : des spéculateurs, obligés de livrer des titres et qui ne peuvent s'en procurer sur le marché

[1] En janvier 1882, la coulisse avait acheté à l'*Union générale*, qui malheureusement s'était laissé entraîner à jouer sur ses propres actions, pour 112 millions d'actions nouvelles livrables à l'émission. Sous prétexte que cette émission s'était trouvée être contraire aux prescriptions de la loi sur les sociétés, la Haute Banque et le Parquet, ont relevé purement et simplement les maisons de coulisse de leurs obligations, au lieu d'en exiger le paiement, pour n'avoir pas à en exécuter quelques-unes. La liquidation de l'*Union générale* a été ainsi frustrée d'un élément fort important de son actif. La Bourse se montra à cette occasion d'un scrupule à l'endroit de loi écrite qui n'est pas dans ses habitudes. La chambre syndicale des agents de change était à ce moment dans la dépendance absolue de la maison Rothschild, parce qu'elle venait d'obtenir sa garantie pour 40 millions sur 80 qu'elle avait dû emprunter à la Banque de France pour faire face à la responsabilité des engagements de ses membres.

parce qu'il n'y a pas de vendeurs disposés à s'en défaire, pourront conserver leur situation d'une liquidation à l'autre si des porteurs de titres consentent à les leur vendre au comptant et à les leur racheter, à la liquidation suivante, à un prix inférieur : cette différence constitue le *déport*; c'est le prix de la location des titres, comme le *report* est l'intérêt de l'argent prêté [1]. Elle vient de se produire à la liquidation du 16 mai par suite des engagements considérables des spéculateurs à la baisse.

Le taux des reports varie selon que les capitaux disposés à s'engager de cette manière sont plus ou moins abondants, eu égard à la demande qui en est faite et aussi eu égard à l'aléa que présente le titre sur lequel ce prêt est gagé. En effet, si le *reporté* vient à ne pas tenir son engagement, à ne pas racheter, les titres restent, de plein droit, la propriété du capitaliste. Grâce à l'abondance des capitaux qui s'intéressent aux affaires de Bourse, et qui ont pris l'habitude de ce genre de placement, le taux des reports n'est pas très élevé; il ne dépasse pas 2 1/2 à 4 pour 100 en temps normal [2]. Dans les moments de grande surexcitation, quand les haussiers, sur leurs fins, cherchent encore à maintenir leur position, espérant forcer la victoire, les reports peuvent monter à des taux très élevés. Il en est de même quand il se produit une catastrophe. Ainsi, en novembre 1890, lors de la crise causée par la liquidation Baring, ils se sont, pendant deux ou trois quinzaines, élevés assez haut à Paris et à Londres. Plus tard la perspective de l'emprunt, qui faisait recueillir toutes les disponibilités en vue du premier versement, les a fait monter jusqu'à 10 pour 100 dans la première quinzaine de janvier; mais c'est un fait exceptionnel.

Cette élévation, proportionnée aux risques des opérations et à l'état de l'offre et de la demande, ne présente pas le caractère usuraire dont certaines personnes, peu au courant des affaires de Bourse, l'ont taxée. Elle est, au contraire, le frein naturel aux excès de la spéculation et à la hausse exagérée des titres. Pendant les périodes de hausse rapide, au début les reports sont bas et les haussiers peuvent, par la plus-value des titres, supporter les frais qu'ils entraînent;

[1] Les opérations de report et de déport consistent dans un achat au comptant et une revente à terme. Si cela équivaut en fait à une location de titres ou à un prêt d'argent sur nantissement, il y a cependant une différence juridique fort importante qui n'a pas échappé aux théologiens du Collège romain, les Pères Ballerini et Palmieri, *Opus theologicum morale*, t. III, p. 779. (Prato. 1890.) C'est donc avec raison qu'on n'a jamais appliqué aux reports de Bourse les limitations légales du taux de l'intérêt. La forme est en effet de grave conséquence. Il a été jugé que celui qui avait pris en report des actions nominatives non libérées en avait été réellement propriétaire, et par conséquent était responsable des versements non effectués. Par une conséquence du même principe, celui qui a pris des actions en report a le droit d'assister aux assemblées générales.

mais, quand cette plus-value s'arrête ou seulement que les cours se tassent, la multiplication des reports et des courtages à chaque quinzaine devient ruineuse.

Les reports en soi constituent un moyen de crédit pour les personnes qui ont besoin d'argent, et un emploi de fonds pour les capitalistes qui veulent les engager seulement à brève échéance et se contentent d'un intérêt modéré. Aussi les moralistes ne peuvent les condamner d'une manière absolue; mais, en fait, il faut bien se dire que les capitaux ainsi employés servent à peu près exclusivement à soutenir les campagnes de hausse que font périodiquement les grands spéculateurs et qui sont forcément suivies d'une réaction aux dépens de l'épargne.

Toutes les grandes sociétés financières, le Crédit foncier en tête, y emploient leurs dépôts; les grandes compagnies d'assurance et de chemins de fer font fructifier ainsi les sommes qu'elles doivent tenir en réserve pour pourvoir au paiement de leurs dividendes et intérêts [1]. L'économiste se demande si l'emploi de ces sommes en escomptes commerciaux ne serait pas plus utile aux affaires et si cette absorption du plus clair des épargnes nationales pour faire hausser les valeurs de bourse constitue un état économique sain pour le pays.

VII. — Une autre opération fort employée par les spéculateurs consiste dans les *marchés à prime*.

Les marchés à terme sont fermes quand les deux parties se sont engagées, le vendeur à livrer les titres à la liquidation, l'acheteur à les lever, sauf à eux à régler l'opération par le paiement d'une différence. L'aléa peut être considérable, suivant les écarts des cours.

Le *marché à prime* a pour objet de limiter cette aléa pour l'acheteur, en lui laissant la faculté soit de lever les titres, soit de rompre son engagement moyennant un dédit qu'on appelle la *prime*. Ainsi, à Paris, sur le 3 pour 100, on fait des ventes en liquidation avec des primes de 1 franc, de 50 centimes ou de 25 par 3 francs de rente, c'est-à-dire que l'acheteur pourra se dispenser de prendre livraison en abandonnant 25 centimes, 50 centimes, 1 franc. Il se décidera, suivant le cours de la rente, au jour de la liquidation. Si elle a monté, il lèvera les titres; si elle a baissé de plus du montant de la prime, il abandonnera cette prime. Comme elle a été payée d'avance, si l'acheteur lève les titres, elle est imputée sur le capital dû. L'acheteur conserve donc toutes les chances de gain : il limite ses chances de perte. De son côté le vendeur, dont les chances de gain sont limitées, tandis que ses chances de perte sont illimitées, a l'avantage d'avoir

[1] C'est pour cela que, toutes choses pareilles, le taux des reports est toujours un peu plus élevé avant les échéances des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, époques les plus usuelles du paiement des coupons.

vendu à un cours supérieur à celui des marchés à terme fermes. Ainsi le 9 mai le 3 pour 100 faisait ferme fin courant 93,35; en même temps les primes de 1 franc se négociaient à 93,55 et les primes de 0,25 à 94,15. Il y a même des primes de 10 centimes, de 5 centimes qui se liquident en coulisse à chaque bourse c'est-à-dire le lendemain. Naturellement, le cours des valeurs vendues à prime est d'autant plus élevé que le taux de la prime est plus faible, puisque l'acheteur peut rompre à moins de frais un marché qui se trouve être désavantageux. L'écart existant entre le cours du terme ferme et celui du terme avec primes diminue progressivement à mesure qu'on approche du jour de la réponse des primes.

Les spéculateurs à la hausse, qui achètent dans les hauts cours et courent de grands risques de ce fait, les atténuent en faisant en même temps des ventes de primes qui leur sont abandonnées au cas où les cours baissent. De même ceux qui réalisent des valeurs par des ventes au comptant cherchent à maintenir les cours par des achats de primes, sauf à les abandonner si les cours baissent.

Les marchés à prime sont donc une sorte d'assurance. Seulement, tandis que cette combinaison a sa raison d'être sur les marchés de marchandises, à la Bourse, elle ne sert que l'agiotage proprement dit. Elle permet d'opérer sur des quantités considérables avec des capitaux restreints et de réaliser parfois d'énormes bénéfices. Elle fausse parfois la cote, comme on vient de le voir par l'exemple précédent.

Vente d'une grosse prime et achat d'une plus faible au double et au triple, échelle de primes, appuyée ou non sur des opérations fermes, etc., ce genre de transactions est l'essence du jeu de Bourse. Des ouvrages spéciaux prétendent en donner la théorie mathématique. Nous ne les suivrons pas dans cet exposé : car, quelque bien conçues sur le papier que soient ces combinaisons, elles reposent toujours sur un *postulatum*, à savoir que les écarts des cours se produiront seulement dans des limites données. Or il n'en est rien, parce que, indépendamment de l'action exercée par les gros spéculateurs, la Bourse est placée plus directement qu'aucun autre marché sous l'action des perturbations politiques et économiques. Les combinaisons les plus savantes sont exposées à être brusquement renversées par une dépêche télégraphique et la ruine des petits et des moyens spéculateurs est d'autant plus profonde que l'assurance qu'ils croyaient trouver dans le maniement des primes et qui leur fait défaut, les avait portés à prendre des engagements hors de proportion avec leurs moyens.

VIII. — Encore plus que pour les marchandises, le jeu et l'agiotage se mêlent en effet constamment aux spéculations légitimes. Dès qu'il

y a eu une Bourse ouverte, c'est-à-dire un courant régulier de transactions, des personnes ont cherché à gagner de l'argent sans travail dans les différences de prix des titres qu'elles achetaient et revendaient. Au point de vue moral, ce genre d'opérations est déraisonnable et vil de la part de ceux dont il n'est pas la profession régulière. On leur donne le nom de joueurs à cause du caractère stérile de leurs opérations. Toutefois, à la différence de ceux qui jouent à la roulette, aucun homme sensé parmi eux n'escompte le hasard [1]. Ils basent leur jeu sur des conjectures relatives aux évènements politiques et économiques; surtout ils cherchent à avoir des informations inconnues à la masse du public. M. Keller, dans son magnifique discours à l'*Assemblée des catholiques* du 29 avril, flétrissait justement la bassesse de ces hommes qui se font les familiers des lanceurs d'affaires et des tout-puissants spéculateurs pour se mettre dans leur jeu et recueillir les miettes de leur table. Leur ruine est d'ailleurs inévitable à la longue [2]. Indépendamment de ces considérations d'ordre moral, au point de vue général, les joueurs qui ne règlent jamais leurs achats que par des différences, qui n'apportent pas de capitaux et n'emmagasinent pas de titres comme les marchands de profession, loin d'être pour le marché un facteur tendant à produire l'équilibre, peuvent contribuer, quand leur jeu sur les différences porte sur des quantités de titres hors de proportion avec les titres réellement offerts et demandés, à influencer à contre sens, un jour ou l'autre, les cours du comptant; par conséquent, ils nuisent à l'intérêt général.

Mais si les simples joueurs sont des parasites, les grands marchands de titres deviennent trop souvent les perturbateurs du marché par les manœuvres auxquelles ils se livrent pour fausser les cours, pour exagérer les courants de hausse ou de baisse, et c'est en quoi consiste l'agiotage à proprement parler.

C'est pour cela que dès 1610 les États-Généraux de Hollande défendaient les marchés à terme sur les actions de la Compagnie des Indes. Cette défense fut renouvelée constamment pendant le dix-septième

[1] M. Alph. Courtois, dans son ouvrage classique *Les Opérations de Bourse*, 4e édit., p. 64 et suiv., démontre péremptoirement que le hasard n'est pour rien à la Bourse et que ce serait folie que de vouloir appliquer le calcul des probabilités aux alternances des cours.

[2] Les joueurs, qui ne sont pas à la remorque des rois de la finance et ne deviennent pas les complices des manœuvres coupables par lesquelles ils gagnent à coup sûr, sont fatalement ruinés au bout d'un certain temps par les reports et les courtages qui se renouvellent à chaque liquidation. En effet, sur l'ensemble de plusieurs années, ces reports et ces courtages dépassent sensiblement la plus-value ou la moins-value des titres qui constitue le bénéfice de celui qui gagne, absolument comme à la roulette la Banque a toujours raison des joueurs. On le démontre mathématiquement et l'expérience de toutes les bourses du monde en témoigne.

et le dix-huitième siècle, précisément parce qu'elle n'était jamais observée. Il en fut de même en Angleterre, où quelque joueur de mauvaise foi invoque encore de loin en loin les statuts qui défendent les paris de toute sorte. En France, les marchés à terme et les primes avaient joué un rôle dans les spéculations auxquelles donna lieu le système de Law et ce souvenir fit que l'arrêt du Conseil de 1724 interdit absolument les marchés à terme sur les effets publics. D'autres édits de 1785 et de 1786 renouvelèrent ces prohibitions, en prétendant les limiter au cas où les contractants ne prouveraient pas avoir eu en leur possession les titres qu'ils devaient livrer ou les fonds destinés au paiement. La Convention renchérit encore sur ces prohibitions et ses lois pour la première fois furent obéies tant que la Bourse fut fermée et que la guillotine fut en permanence. Mais, dès le Directoire, on sait l'essor pris par l'agiotage sous ses formes les plus malsaines. La législation consulaire, en rétablissant les agents de change, remit en vigueur les édits de l'ancien régime. Le Code pénal même, s'inspirant des lois de la Révolution, punissait de peines correctionnelles les paris à la baisse sur les effets publics. Les art. 421 et 422 étaient, en effet, conçus de manière à exonérer de toute pénalité les spéculateurs à la hausse. Les gouvernements à toutes les époques ont favorisé ces derniers. M. Léon Say, dans un remarquable écrit sur *les interventions du Trésor à la Bourse*, a montré que, malgré les lois alors existantes, depuis de Calonne en 1787 jusqu'à M. Rouvier en 1882, tous les gouvernements à certains moments ont cherché, quelquefois directement, le plus souvent sous main, à influencer les cours de la rente dans le sens de la hausse.

En entretenant Mollien de la manière dont il entendait la direction de la Caisse d'amortissement, Bonaparte lui disait : « Je demande si l'homme qui offre de livrer à 38 francs des rentes 5 pour 100, qui se vendent aujourd'hui à 40 francs, ne proclame pas et ne prépare pas leur discrédit; s'il n'annonce pas au moins que personnellement il n'a pas confiance dans le gouvernement et si le gouvernement ne doit pas regarder comme son ennemi celui qui se déclare tel lui-même! »

Il serait peut-être plus sérieux de dire que la hausse sur les fonds publics en se consolidant fait baisser le taux de l'intérêt, élève la capitalisation de tous les revenus et par conséquent améliore la condition des travailleurs actuels au regard des capitalistes et des propriétaires. Toutefois ce grand et bienfaisant phénomène économique se produit sous l'action de causes générales, et la hausse des valeurs de Bourse est plutôt un effet qu'une cause. Mais il est essentiellement illogique, si l'on veut qu'il y ait des spéculateurs à la hausse, d'incriminer les spéculateurs à la baisse. Ils sont la contre-partie des premiers et ce sont eux qui, à certains moments de réaction, empê-

chent par leurs rachats le marché de s'effondrer complètement. La loi du 28 mars 1885 a à bon droit abrogé les articles du Code pénal; elle a avec non moins de raison supprimé l'application de l'exception de jeu que la jurisprudence faisait aux marchés à terme, quand un spéculateur de mauvaise foi l'invoquait. Nous avons dit à propos des opérations à terme sur marchandises les résultats immoraux auxquels cette jurisprudence aboutissait sous prétexte de moralité. Son vice était qu'en s'en tenant exclusivement à un signe extérieur, le règlement par différences, elle atteignait des opérations sérieuses et rationnelles, et c'est pourquoi la pratique ne tenait aucun compte de la loi écrite. Le jeu, qui est dans certaines conditions un délit au point de vue moral, réside essentiellement dans l'intention et le juge ne peut saisir cette intention sans tomber dans l'arbitraire. Une expérience de cent cinquante ans a démontré la vérité de l'observation de d'Aguesseau dans son *Mémoire sur le commerce des actions de la Compagnie des Indes*, à savoir qu'il est impossible de régler la Bourse à cause de la nature même de ses transactions [1].

On en est arrivé partout au même point : la seule différence est que dans certains pays la loi s'est accommodée formellement à la pratique, tandis que, aux Etats-Unis notamment, elle reste lettre morte ou est un objet de dérision. La Bourse, avec ses incontestables utilités et malgré le mal qui s'y produit inévitablement, est devenue un des organes essentiels de l'organisation économique moderne.

Un certain nombre de faits positivement délictueux peuvent cependant être réprimés; mais c'est surtout sur la diffusion des connaissances économiques dans le public qu'il faut compter pour diminuer le mal : nous voudrions ajouter l'indépendance du gouvernement vis-

[1] Il n'est resté de la législation qui condamnait les marchés à terme que *le droit d'escompte* pour l'acheteur à terme. Il consiste pour lui dans la faculté d'exiger les titres avant la liquidation moyennant le paiement anticipé. Elle a été introduite anciennement, dans l'espérance que personne ne vendrait des titres à terme sans avoir ces titres en sa possession au moment du contrat et pour faire échec aux marchés ne portant dans l'intention initiale des parties que sur des différences. Cette disposition n'a jamais empêché le jeu et elle est aujourd'hui en contradiction avec le principe de la loi de 1885. Même, contrairement à l'intention du législateur, la faculté d'escompte donne lieu à une manœuvre de Bourse toute spéciale. Quand il y a eu des ventes à découvert, les acheteurs, qui veulent maintenir la hausse ou l'exagérer, réclament l'escompte pour forcer les vendeurs à se racheter à tout prix. C'est notamment ce qui a eu lieu en mai 1890, quand un fort parti à la baisse s'était formé sur les actions du Crédit foncier : à un certain moment les haussiers acheteurs à terme ont exercé la faculté d'escompter. L'article 63 du décret du 7 octobre 1890 a fait cesser un des plus grands abus auxquels elle donnait lieu, en décidant que « dans aucun cas, celui qui a bénéficié d'un avantage quelconque pour effectuer une livraison en report ne peut user de la faculté d'escompte. »

à-vis des manieurs d'argent et l'incorruptibilité des hommes publics; mais ce n'est pas avec un gouvernement qui tous les deux ou trois ans a un emprunt de liquidation à placer qu'on peut parler de cela. Montrons donc ce qu'est en réalité la Bourse pour détourner les honnêtes gens de s'aventurer dans ses campagnes d'agiotage.

IX. — Laissant de côté les gens du monde, les provinciaux naïfs qui se laissent entraîner par le récit de quelque gain fantastique et sont promptement ruinés, ne fût-ce que par leur ignorance, il y a dans toutes les bourses un nombre assez considérable de spéculateurs de profession à qui l'expérience, la science des combinaisons de la cote ne font assurément pas défaut. Ils dépensent une somme considérable de travail intellectuel à prévoir l'état du marché au point de vue des offres et des demandes et à conjecturer les évènements qui d'une liquidation à l'autre peuvent le modifier.

Suivant les circonstances, ils sont haussiers ou baissiers. A Londres et à New-York, on appelle les premiers les *bulls*, parce qu'ils ont confiance et portent la tête haute, et les seconds les *bears*, parce qu'ils augurent des évènements fâcheux et vont la tête basse. Ce n'est pas une affaire de tempérament, mais de conjectures et d'intuition rapide, qui détermine chacun à prendre alternativement l'un ou l'autre rôle. Même dans les périodes d'accalmie, il y a des fluctuations incessantes dans les cours qui donnent lieu à des différences : toute exagération à la hausse ou à la baisse amène par elle seule une réaction, en sorte que haussiers et baissiers peuvent se fournir des contre-parties. Durant ces périodes, évidemment les plus sagaces, les vieux routiers, trouvent dans quelques bénéfices la récompense de leur habileté professionnelle.

Les spéculateurs de cette sorte n'influent pas réellement sur les cours. Un écrivain spécialiste, M. Alph. Courtois l'a établi par une savante analyse des différentes opérations à terme [1]. Mollien le disait déjà : « Ils sont comme des gens qui dans une maison de jeu ne sont pas en état de faire les fonds des parties et qui se bornent à parier sur la mise des joueurs assis autour du tapis vert. On ne saurait attribuer à leurs paris quelque influence sur l'évènement des parties. »

Néanmoins la pratique usuelle de ces opérations aléatoires, la disproportion des gains ou des pertes au travail effectué et au service rendu abaissent singulièrement le niveau moral de ceux qui s'y livrent. M. Zola a mieux observé les gens de Bourse que les paysans, et *l'Argent*, croyons-nous, soulèvera moins de protestations que *la Terre*.

Les faux bruits répandus à la Bourse sont une des manœuvres les plus coupables au point de vue moral : elles transforment la spécula-

[1] Voy. *Défense de l'agiotage*, 4e édit., 1882, Guillaumin, p. 19 à 24

tion en vol; c'est cependant une des plus répandues, parce qu'elle est à la portée de la catégorie d'agioteurs que nous décrivons ici et qu'elle est très rarement saisissable par la justice.

A Berlin, le gouvernement s'est ému de leur fréquence et pour prévenir un mal si difficile à réprimer, il a, dit-on, le projet de créer à la Bourse un bureau de renseignements télégraphiques et de contrôle politique dirigé par un haut fonctionnaire et en communication avec la Chancellerie. Nous doutons fort que cette nouvelle fonction gouvernementale moralise la Bourse : elle risque bien plutôt de démoraliser les gouvernants, et l'on attachera d'autant plus de prix aux renseignements secrets, aux bruits mystérieux, que l'on soupçonnera le gouvernement de vouloir, dans un but politique ou financier, dissimuler la réalité d'une situation. Le seule chose à faire est ce qu'a fait le mois dernier une de nos plus respectables sociétés financières, le *Crédit industriel et commercial*. Attaquée injustement dans un journal, elle l'a fait condamner à 100 000 francs de dommages-intérêts. Mais si les coupables s'étaient bornés à murmurer leurs calomnies à l'oreille, ils auraient probablement échappé à toute responsabilité.

X. — Les périodes de calme où la Bourse n'a point d'histoire et qui sont peut-être les plus heureuses pour le public ne durent pas toujours. Il y a en effet un élément avec lequel il faut compter, celui de ces puissants spéculateurs qu'on appelle les hauts barons ou les rois de la finance et qui, surveillant toujours le marché, y interviennent de temps à autre avec une supériorité qui écrase fatalement le peuple des spéculateurs ordinaires, s'ils n'ont pas la bonne fortune de se trouver dans leur jeu.

Les hommes doués du génie de la spéculation et possédant des moyens puissants, dit M. Alph. Courtois, prennent souvent en mains la direction du marché et, par des combinaisons plus ou moins habiles, réussissent dans une certaine proportion à rallier de gré ou de force toutes les opinions à la leur et à opérer ainsi le mouvement qu'ils ont en vue... Ces hommes, dans d'autres temps, auraient peut-être dominé leur pays, comme en ce siècle ils mènent la Bourse...

On est profondément étonné, dit de son côté M. Neymarck, au fur et à mesure qu'on étudie le marché financier, de voir par combien peu de personnes sont faites sérieusement les affaires sérieuses et combien est restreint le nombre de ceux qui composent cet état-major..... Ainsi, pour les grandes affaires, pour les opérations importantes, larges, étendues, un personnel extrêmement limité et rare; au contraire, pour les affaires médiocres, étroites, un personnel nombreux, surabondant, et ce dernier, on admettra bien que nous ne consentions pas à le comprendre dans le monde financier [1].

[1] *Des opérations de Bourse*, 4e édition, Paris, 1861, p. 41. (*Journal des économistes*, mars 1884.)

Sans doute les rois de la finance n'ont pas la puissance d'agir à contre sens des impressions du public, de faire la hausse quand il y a des raisons de fond pour la baisse ou réciproquement. Leur art consiste, dans les accalmies qui se produisent forcément après les crises, quand le public a été trop éprouvé, à se recueillir, à vivre de leurs revenus, à *laisser aller le marché*, suivant une expression consacrée, puis à reparaître en scène quand une situation politique ou économique nouvelle leur permet d'imprimer à la cote des variations susceptibles de donner des gains considérables. Or, comme le dit M. Courtois lui-même, le spéculateur de ce rang, qui ne peut sans doute susciter les évènements, a la puissance d'en exagérer l'importance par ses combinaisons. Non seulement des achats ou des ventes à terme poursuivies avec des capitaux très abondants faussent la cote, mais des achats au comptant peuvent constituer un véritable accaparement de titres.

Les rois de la finance dédaignent sans doute de répandre de faux bruits à la Bourse. La possession à l'avance des nouvelles politiques importantes par suite de la nécessité où, dans les pays obérés, les hommes d'État sont de combiner avec eux certaines opérations gouvernementales, leur met, à une heure donnée, le marché absolument dans la main. Dans les premiers temps de la Bourse, le juif Medina accompagnait Marlborough dans toutes ses campagnes et lui faisait une pension annuelle de 6000 livres, moyennant quoi des express particuliers lui annonçaient ses victoires. Ramilies, Oudenarde, Blenheim contribuèrent autant à sa fortune qu'à la gloire de l'Angleterre. Le 18 juin 1815, Nathan-Mayer Rothschild était à Waterloo dans l'état-major de Wellington; dès que la bataille fut dessinée, il court à bride abattue à Ostende, traverse le détroit à prix d'or et au péril de sa vie; le lendemain il était au *Stock-Exchange*, appuyé à son pilier ordinaire, l'air abattu. On ne connaissait encore que la journée du 16, où Blücher avait été battu à Ligny. L'aspect sombre de Rothschild, les ventes qu'il fait faire par ses courtiers ordinaires précipitent encore les cours. Pendant ce temps, il faisait faire par des agents secrets des achats énormes de consolidés, et il réalisa des millions quand, quelques heures après, la grande nouvelle éclata. Si l'on étudiait à fond l'histoire moderne et surtout l'histoire contemporaine, on y trouverait bien des faits de ce genre. La Bourse de Paris n'a pas encore oublié le *coup de la conversion* en 1883.

Aux États-Unis, c'est par la force brutale des millions que les rois des chemins de fer opèrent leurs grandes razzias. En septembre 1873, quand le régime du papier-monnaie marchait vers sa fin et que le papier prenait graduellement de plus en plus de valeur, Jay Gould, sachant que le Trésor allait vendre de l'or, le prévint par une manœuvre

hardie. Au moyen d'achats formidables de métal, il fit en quelques jours monter l'or de 140 à 160, ce qui précipita la baisse du papier et de toutes les valeurs. A New-York seulement, vingt-sept maisons de banque de premier ordre suspendirent leurs paiements, entraînant la faillite d'innombrables maisons de commerce. Quand le gouvernement vint au secours du marché en faisant mettre par le Trésor 40 millions de dollars à la disposition des banques nationales pour qu'elles pussent continuer à faire des avances sur titres, Jay Gould avait déjà retourné sa position, c'est-à-dire vendu de l'or aux plus hauts cours et racheté aux cours de panique des actions de chemins de fer en quantité telle, qu'il était désormais le maître d'une grande partie du réseau ferré du pays.

Dix-sept ans après, un nouveau coup de force, préparé par une longue période d'inertie apparente, a encore augmenté cette puissance formidable. Le *Standard* de Londres du 25 novembre 1890 l'a raconté ainsi :

En décembre 1885, M. Jay Gould annonça officiellement sa retraite des opérations de Bourse. On n'y crut pas. Pour un temps, toutefois, il se livra tout entier à la navigation de son yacht et à d'autres plaisirs. Il accumula pendant ce délai ses revenus de façon à pouvoir prendre à la crise de la dernière quinzaine une part qui l'en fait émerger avec une figure plus imposante que jamais dans le monde financier.

Alors que des spéculateurs ordinaires élargissent leurs balances à la banque, M. Jay Gould entasse de véritables rames de billets de banque et la perte d'intérêts sur tout ce papier a été insignifiante pour lui, comparée aux gains qu'il a pu ainsi faire dans d'autres directions. On estime qu'il accumula ainsi un fonds absolument disponible de 100 millions de francs. Il est sûr que dans la dernière semaine il a dépensé 50 millions de francs.

Alors que M. Villard (du *Pacific railway*) emploie un seul agent de change, M. Gould en a engagé plus de vingt et leur a ordonné de subdiviser leurs commissions entre plus de cent courtiers. Ceux-ci ont exécuté des ordres souvent en apparence contradictoires et dont le résultat net n'est connu que de M. Jay Gould seul.

Les transactions quotidiennes de M. Gould pendant cette période ont souvent excédé un total de 250 000 titres représentant 125 millions de francs, et il a entassé un fonds d'environ 1 million de titres. Quelques-uns des plus grands capitalistes des États-Unis et des plus forts adversaires de M. Jay Gould ont dû faire publiquement leur soumission devant lui.

M. Charles Francis Adams, qui sauva jadis l'*Union Pacific railway* quand M. Jay Gould l'attaqua, a capitulé devant une créature de M. Gould. Les propriétaires du *Pacific Rail and Richmond Terminal*, que M. Gould convoitait pour avoir un débouché sur l'Océan à sa route transcontinentale méridionale, *viâ Missouri Pacific*, lui ont vendu toutes les actions qu'il souhaitait au-dessous du cours, à la seule mention du chiffre des sommes qu'il se proposait d'employer sur le marché.

Dans le marché des actions, la semaine passée, les achats de M. Gould ont produit une forte hausse des prix. Toute prévision de l'avenir dépend de l'achèvement des plans de M. Gould. C'est là ce qui décidera pour quelques jours encore de la hausse ou de la baisse des cours; car, pour ce qui a trait à la valeur intrinsèque des actions, jamais les compagnies en question n'ont été dans une meilleure position.

En Europe, les grands financiers affectent moins la royauté, pour nous servir d'une expression classique, qu'en Amérique. Ce n'est pas seulement parce que le régime politique de ce pays est en fait plus favorable à ces coups de force; c'est parce que l'abondance des capitaux et leur dissémination donne, en Europe, plus de résistance au corps social, et que les grands financiers pourraient expérimenter la force de *tous contre un*. Ils dissimulent donc autant que possible leur action sous la forme d'un syndicat, c'est-à-dire qu'ils y intéressent à des degrés divers un certain nombre de leurs émules, les grandes sociétés de crédit et à leur suite toute une clientèle de coulissiers, d'agents de change, de journalistes.

Nous avons dit, dans une de nos précédentes chroniques, le rôle des syndicats dans l'émission des valeurs, fonds d'États ou titres industriels [1]. La même organisation et les mêmes procédés sont employés pour provoquer des campagnes artificielles de hausse sur telle ou telle valeur. On choisit une valeur qui soit de nature à surexciter les espérances du public. C'est ce qu'on appelle, dans l'argot du lieu, des *remorqueurs* ou des *leviers*, parce que le reste de la cote suit plus ou moins l'impulsion donnée. Une fois le syndicat formé, les achats au comptant et à terme commencent; ils se continuent au moyen de reports auxquels les grandes sociétés de crédit intéressées à l'affaire emploient les fonds des dépôts dont elles disposent. Les reports en ce cas sont d'autant plus dangereux qu'ils se pratiquent non pas seulement au parquet, mais aussi à la coulisse et que la véritable situation des engagements à la hausse se dissimule. Les meneurs éprouvent-ils des résistances, ils *poursuivent le découvert* en faisant escompter les titres que les baissiers ont eu l'imprudence de vendre sans avoir les moyens de les livrer, et la limitation des titres de certaines valeurs rend cette manœuvre facile [2]. La presse se met à signaler le mouve-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 janvier 1891. L'expression de syndicat désigne dans ces cas-là une association en participation d'une durée assez courte destinée à rester secrète. Quelquefois elle est arrêtée par un échange de lettres; souvent elle est purement orale.

[2] La jurisprudence a fini par décider que l'art. 419 du Code pénal, qui punit les accaparements, n'était point applicable aux valeurs de Bourse autres que les effets publics. (Cour de cassation 30 juillet 1885.) Elle a bien fait; car les quelques poursuites exercées à ce titre ne l'étaient que contre des entreprises tombées, telles que l'*Union générale*. Jamais le

ment [1], les pères de famille en quête d'un placement susceptible de plus-value commencent à acheter; ils y sont d'autant plus encouragés que les spéculateurs de second ordre se sont mis dans le mouvement et l'exagèrent encore. Pendant ce temps, les membres du syndicat vendent leurs titres peu à peu dans les hauts cours. Puis, quand le public a tout absorbé, le syndicat se liquide et la valeur abandonnée à elle-même retombe au prix réel qu'elle doit avoir. La hausse a-t-elle été poussée trop loin et un effondrement subit arrive-t-il par suite de la déconfiture de spéculateurs de second ordre engagés au delà de leurs forces, les rois de la finance *retournent leurs positions*, et par les ventes à découvert, par les diverses combinaisons des primes avec le ferme, ils gagnent encore à la baisse contre les haussiers qui ont suivi l'impulsion donnée par eux. Un spéculateur contemporain disait avec un geste expressif : « Pour manier la Bourse, c'est comme pour traire les vaches, il faut y mettre les deux mains. »

Les grands financiers agissent sur l'épargne publique absolument comme une pompe aspirante et foulante. Nous venons de décrire leurs manœuvres pendant ces périodes d'excitation où le public a l'attention tournée vers la Bourse et où toutes les classes de la société se laissent entraîner par des perspectives de gains fantastiques. L'agiotage, avec ses manœuvres de toute sorte, se donne alors pleine carrière. La fièvre qui s'était emparée du pays pendant les années 1879, 1880, 1881 ne sera jamais oubliée par ceux qui en ont été les témoins.

Mais les périodes de calme, de dépression qui suivent et durent quelquefois plusieurs années, sont non moins favorables aux grands financiers. Ils sèment avec assurance pour récolter plus tard, en achetant à d'autant plus bas prix les valeurs sur lesquelles ils réaliseront plus tard de gros bénéfices, qu'au rebours de ce qu'indique la raison, le public achète surtout quand les valeurs sont hautes et s'abstient quand elles sont basses.

Les guerres, avec les grands emprunts qu'elles entraînent, sont particulièrement avantageuses pour les financiers qui peuvent emmaganiser pendant de longs mois des stocks considérables de valeurs, et ne sont pas obligés, comme les sociétés de crédit ou les spéculateurs de second ordre, de trouver une plus-value dans leur portefeuille à chaque inventaire semestriel. C'est ainsi que, en 1871, dans les mois qui précédèrent l'émission de l'emprunt des deux milliards, la haute banque avait réussi, par des ventes multipliées, à faire baisser jusqu'à

ministère public n'avait même essayé de poursuivre une campagne de hausse quand elle était en train.

[1] Dans la faillite de la *Banque européenne* en 1880, qui avait eu quelques mois d'une existence brillante, on trouva une dépense de 2 775 000 francs pour frais de publicité.

53 pour 100 le cours du 3 pour 100, afin de forcer M. Thiers à émettre le nouveau 5 pour 100 à un taux à sa convenance.

Des causes économiques, telles que la diminution du mouvement commercial général et la liquidation des pertes faites dans les spéculations sur les valeurs argentines, les fonds portugais, les chemins de fer américains justifient sans doute la baisse actuelle de la Bourse; mais les proportions qu'elle prend indiquent un refoulement systématique et voulu par la haute banque. Le brusque refus de la maison Rothschild de procéder à la conversion Russe annoncée en a donné le signal. Il serait naïf d'y voir seulement un moyen de pression sur le cabinet de Saint-Pétersbourg en faveur des Israélites russes, comme on le fait dire.

XI. — Les gains obtenus par les grands spéculateurs au moyen de pratiques aussi immorales excitent naturellement le désir de les imiter chez une foule d'individus qui, en travaillant dans leurs bureaux et en suivant la Bourse, se sont peu à peu initiés à leurs procédés. N'ayant pas de capitaux propres, ils cherchent à disposer de ceux du public. Mais les grandes sociétés financières en ont déjà absorbé la plus grande partie par leurs agences et leurs succursales de province, par le système savant de drainage de l'épargne qu'elles ont organisé. Il leur faut donc s'attaquer à la crédulité des petits, à l'état d'esprit troublé des gens qui ont fait des pertes et cherchent à les réparer par un coup de hasard. Dans les moments d'entraînement, quand l'attention publique est surexcitée par des campagnes de hausse successives, des spéculateurs de troisième ordre organisent autour de la Bourse des agences, sous le nom de banques, et poursuivent le public de leurs journaux et de leurs circulaires, dans lesquelles ils offrent de faire bénéficier, en les groupant, les plus petites mises, 1000 francs, 500 francs, voire 100 francs, des procédés les plus compliqués de la spéculation. Ils trouvent toujours malheureusement des dupes et déjouent ainsi les règlements des bourses qui, en fixant des *minima* assez élevés aux opérations à terme, ont voulu en réserver la pratique aux gens en état d'agir en connaissance de cause. Ces agences sont connues à Londres et à New-York sous le nom de *bucket shops*. En France, nous les voyons pulluler de nouveau depuis 1890, comme en 1880 et 1881. Elles offrent des revenus de 12 pour 100 par an pour les opérations *sans spéculation*, de 40 à 50 pour 100 par an pour les échelles de primes; d'autres promettent de tripler en un mois une mise de 1000 francs. Elles séduisent toujours un trop grand nombre de dupes et les quelques individus qui touchent au début de pareils bénéfices servent d'appeaux à de plus nombreuses victimes. Les combinaisons que ces agences exposent dans leurs prospectus et prétendent autoriser de la pratique des grands financiers, peuvent, à la rigueur,

être vraies théoriquement, en supposant une hausse ininterrompue. Mais les choses ne se passent point ainsi, et il survient toujours une perturbation que les spéculateurs sérieux peuvent supporter, mais qui emporte d'un coup les capitaux aventurés par ces financiers véreux dans des spéculations folles et absolument hors de proportion avec leurs ressources. Ils passent alors la frontière, emportant le fond de la caisse.

La justice devrait évidemment exercer une surveillance plus active sur ces prétendus banquiers, au lieu d'attendre qu'ils aient spolié sans retour de pauvres gens. Elle recule peut-être devant des investigations dirigées contre des agioteurs de bas étage, par le sentiment de son impuissance contre de grands financiers que le monde des boulevards adule et pour lesquels la police correctionnelle elle-même a des ménagements lorsque, d'aventure, ils viennent à passer sur ses bancs.

Le gouvernement du Dominion du Canada, voyant que les *bucket shops* de New-York s'étaient transportées à Montréal, a édicté en 1889 un *act* aux termes duquel ces établissements sont visés sous leur nom usuel et assimilés à des maisons de jeux, ce qui entraîne la prison, non seulement pour ceux qui les tiennent, mais pour ceux qui les fréquentent. Ces industriels ont immédiatement déguerpi sans attendre les descentes de la police. Voilà un exemple que devraient suivre nos législateurs et nos magistrats français; mais pour cela il ne faudrait pas craindre de faire descendre les incriminations correctionnelles dans le vif de la pratique contemporaine.

Enfin au-dessous de la Bourse et de la coulisse, dans un degré infime, se font des affaires sur des valeurs dépréciées que leur bas prix met à la portée des spéculateurs déchus. Une des feuilles, dont nous parlions tout à l'heure, donnait la cote de ce marché spécial, à la date du 18 octobre 1890.

[1] La *Banque d'État,* dont le directeur, Mary-Raynaud, s'est enfui à la fin de novembre 1890, peut être présentée comme le type de ces agences véreuses. Les titres trouvés dans la caisse valaient 25 000 francs contre un passif de 6 millions. Quelques clients de la première heure avaient touché 54 pour 100 par mois sur leurs fonds! Il n'y a pas eu moyen de les faire rapporter à la faillite; mais, en s'appuyant sur un jugement du tribunal de commerce de la Seine du 11 mars 1886, dans une affaire du même genre, le syndic a écarté la prétention des déposants qui, n'ayant rien touché, prétendaient se porter créanciers. On les a considérés justement comme des associés en participation à une opération de jeu qui avaient perdu leur mise.

Quelques mois après, la faillite de Berné-Maceau a répété, avec un passif de 25 millions cette fois, les mêmes faits d'escroquerie et montré la cupidité naïve qui existe dans toutes les classes de la société. La liste nominative des créanciers de ces deux faillites, avec l'indication des corps auxquels ils appartiennent, pourrait fournir un chapitre de plus au *Testament d'un antisémite.*

Le marché des petites valeurs de spéculation a été assez animé cette semaine. Signalons une reprise sur la *Caisse des Mines* qui s'est élevée à 6 fr. 50; on cotait 3 fr. 50 il y a une dizaine de jours. Les tendances sont plus faibles depuis; on prétend que ce cours ne se maintiendra pas. La *California* oscille de 2 fr. 60 à 2 fr. 70. Il reste 2 millions d'hectares à placer; c'est beaucoup, et le prix est encore élevé si l'on considère que l'hectare ne vaut que 0 fr. 25. Seulement, pour prendre possession, il faudrait dépenser au moins 600 francs pour le voyage. On a négocié quelques *Banco* de 3 fr. 50 à 4 francs. La part *Crédit Provincial* est descendue à 3 fr. 50; l'action est offerte à 25 francs. La *Part Tunisienne* est faible à 5 fr. 50. Pas d'affaires sur le *Comptoir Belge*. Tous les cours des petites valeurs de spéculation sont très bas en ce moment, et une reprise pourrait se produire avant la fin du mois sur quelques-unes.

Depuis 1889 les actions de Panama sont l'objet tantôt de *reports*, tantôt de *déports* perçus sur les malheureux qui s'obstinent à espérer une reprise sur ces titres.

Ces valeurs dépréciées sont achetées parfois par des négociants sur le point de faire faillite, qui veulent dissimuler l'origine de leur déficit. C'est comme le marché du Temple de la finance!

XII. — La haute banque ne provoque pas directement les crises de Bourse : le jeu de bascule régulier que nous avons décrit l'enrichit assez sûrement; mais les hommes sont sujets à des accès de folie en commun, et la Bourse, avec ses spéculations continues, ses oscillations incessantes et les fortunes soudaines qui s'y élèvent parfois, doit fatalement en provoquer de loin en loin. Ces périodes d'agiotage effréné, où le marché échappe à ceux qui habituellement le dirigent, aboutissent à ces crises que l'on appelle des *krachs* dans le langage moderne. La première se produisit à la chute du système de Law : il fallait bien qu'un vent de folie eût passé sur le monde entier; car, pendant les mêmes années, l'Angleterre eut une éclosion d'affaires chimériques et d'agiotage effréné qui est connu dans l'histoire sous le nom de *South sea Bubble*. La chute du *système* amena en France une catastrophe particulièrement grave, parce que les finances publiques y étaient engagées à fond, et que des émissions de papier-monnaie étaient venues se joindre aux valeurs fantastiques de la Compagnie du Mississipi. Il faut aller jusqu'à la crise de la République argentine en 1890 pour retrouver une perturbation semblable dans la vie d'un peuple. Les crises de Bourse, qui se produisent de temps à autre, tous les vingt ans à peu près, n'ont heureusement pas cette gravité, au moins quand les financiers aventureux n'ont pas pu mettre la main sur la monnaie et le Trésor public. Des économistes vont même jusqu'à les regarder comme des orages nécessaires qui purifient l'atmosphère ou

qui, pour parler sans métaphore, débarrassent le terrain des entreprises chimériques et des spéculateurs sans assiette.

Quoi qu'il en soit, les périodes de spéculation effrénée se produisent généralement quand les capitaux disponibles se sont accumulés pendant plusieurs années, quand le crédit, sous ses diverses formes, escomptes, reports, avances sur titres, est à très bas prix et que les emplois sérieux des capitaux ne donnent qu'un faible rendement. Comme par le fait seul de la baisse de l'intérêt, les bonnes valeurs haussent d'une manière continue, le public est porté à croire qu'il en sera de même pour toutes celles qu'on lui présente : les lanceurs d'affaires en profitent pour faire éclore des sociétés anonymes par centaines, et les syndicats, grâce à la disposition générale, font rapidement monter leurs actions à la Bourse. Chacun cherche à réaliser une plus-value sur ses titres sans se préoccuper du dividende : l'entraînement de l'agiotage gagne ainsi des couches de plus en plus profondes.

Parfois ce mouvement se personnifie dans un homme qui fascine le public et devient comme le héros de la spéculation, en sorte que, même après sa chute, d'étonnantes fidélités s'attachent à son malheur. Law, Mirès, Bontoux en sont des exemples. En vain les économistes multiplient les avertissements. Les gens aveuglés par l'espoir d'un coup de fortune ne veulent rien entendre. Ce qui est plus étonnant, c'est que les meneurs de ces mouvements, dont la capacité intellectuelle est indiscutable, ne voient pas sous leurs pieds le précipice que les principes économiques, l'expérience du passé, le simple bon sens, leur montrent; mais il y a un vertige des millions comme il y a un vertige des montagnes. La force des choses, que nul homme ne peut dominer ni en politique ni en finances, reprend ses droits, et, après quelques craquements précurseurs, le jour arrive où une quantité considérable de capitaux ayant été détruite dans des affaires mal conçues et les disponibilités des spéculateurs n'étant plus en rapport avec leurs engagements, tout cet édifice fantastique s'écroule. La panique s'en mêlant, les bonnes valeurs sont elles-mêmes dépréciées, et ce qui est plus grave, le public réclame brusquement ses dépôts à vue aux banques. Les solides peuvent être compromises et une crise monétaire s'ajoute alors à la crise de Bourse.

Sans remonter au delà de vingt ans, voilà l'histoire qu'on a vu se reproduire en Allemagne et en Autriche en mai 1873; à Paris, en janvier 1882; à New-York, en 1877, 1883 et en 1890; à Londres, en novembre 1890, quand la grande maison Baring a succombé; en Allemagne, en 1890, à la suite de la spéculation que les banques ont excitée sur les actions minières et métallurgiques en exploitant à outrance la reprise des affaires industrielles de 1888-1889.

Sans doute, les ruines causées par ces krachs n'ont pas la gravité

des destructions d'une guerre. Il n'y a de véritablement détruit que les capitaux engagés dans des affaires malheureuses. Il ne faut pas accepter au pied de la lettre les calculs déduits de la comparaison des cours de la Bourse avant et après la catastrophe. L'action de Suez, qui était cotée le 5 janvier 1882 3440 francs et qui le 2 février tombait à 2010 francs, valait en réalité exactement la même chose à ces deux dates. Il en était de même des chemins de fer, des grandes compagnies d'assurance que la chute de l'*Union générale* ne pouvait toucher que fort indirectement. Une bulle de savon s'était crevée et voilà tout. Il n'y avait eu, semble-t-il, par le jeu des spéculations, que des transferts de richesse de la poche des uns dans celle des autres. Et cependant il y avait eu autre chose; car la richesse n'est pas exclusivement matérielle. M. Léon Say le disait fort justement :

> En passant du perdant au gagnant, les capitaux se transforment très malheureusement, et ce qui constituait un placement permanent dans la fortune du perdant devient seulement la simple ressource de dépenses quotidiennes dans la fortune du gagnant.

On n'a qu'à relire le mémoire de d'Aguesseau, écrit au milieu de l'apogée du *système*, pour voir la profonde perturbation causée alors dans les rapports économiques par la hausse des immeubles, par l'exagération du prix des services de luxe et des gages des domestiques, par le déclassement social dû à tant de fortunes soudaines, par l'appauvrissement comparatif de ceux que leur sagesse ou les circonstances avaient tenu en dehors des flots de ce nouveau Pactole.

A cent soixante ans de distance, dans des circonstances analogues, quoique heureusement moins graves, un économiste distingué, M. André Cochut a démontré d'une manière fort neuve que les majorations fictives de capitaux produites par les spéculations de Bourse rompent l'équilibre naturel entre l'ensemble des revenus et les produits disponibles. Le propre, en effet, des valeurs mobilières étant de pouvoir se réaliser au jour le jour, la hausse de leurs prix produit transitoirement un effet analogue à une augmentation subite de monnaie. Par exemple, entre 1874 et 1882, la plus-value nominale des rentes et des principales valeurs cotées à la Bourse de Paris avait été, selon les calculs de M. Cochut, de 15 milliards. Les propriétaires de toutes ces valeurs se considérant comme plus riches d'autant et ayant effectivement, tant que durait l'illusion, un pouvoir effectif pareil d'acquisition sur le marché, augmentaient naturellement leurs demandes et faisaient hausser les prix, surtout ceux de certains produits et de certains services. Les immeubles à Paris et dans toutes les grandes villes, les services de luxe, avaient monté dans des proportions énormes. Le même phénomène s'était produit à Vienne de 1870 à 1873.

Une crise immobilière sur les constructions urbaines est la conséquence ordinaire d'un excès de spéculation à la Bourse. C'est ce qui s'est vu à Paris, après le *krach* de 1882, comme dans la capitale de l'Autriche. La hausse excessive des terrains des stations d'hiver sur le littoral de la Méditerranée était une conséquence de la croyance où pendant deux ans les classes riches de l'Europe entière avaient été que leur richesse avait doublé et devait aller toujours en s'accroissant! Ces effets d'enchérissement ont aussi leur contre-coup sur les finances publiques. Les transactions étant plus nombreuses et à des prix plus élevés, tous les droits d'enregistrement donnent des rendements plus élevés : les salaires étant plus élevés et beaucoup de gens se croyant plus riches, les impôts de consommation rendent également davantage. C'est ainsi que, de 1875 à 1881, les recettes du Trésor ont dépassé les prévisions budgétaires de 580 701 788 francs; ç'a été pour le parti au pouvoir l'occasion de se lancer dans de folles dépenses, dans le fameux plan Freycinet de travaux publics, dans le rachat des petites lignes de chemins de fer, qui ont si gravement compromis les finances du pays. Ces enchérissements venant par crise sont doublement fâcheux; d'abord ils ne profitent pas à tous les travailleurs, et les personnes dont les revenus sont fixes en souffrent; puis, quand l'heure de la liquidation arrive, toute cette richesse fantasmagorique s'évanouit; la consommation se ralentit brusquement; pour certaines industries de luxe, la stagnation est complète, les faillites se succèdent et les prix sont ramenés péniblement en arrière; car tous ceux qui subissent les anciens baux, qui ont des approvisionnements de marchandises luttent pour rejeter sur d'autres la perte résultant de cette baisse. C'est ainsi que les folies des spéculateurs réagissent de répercussion en répercussion sur toutes les conditions sociales et toutes les branches du travail par la désagrégation des capitaux qu'elles occasionnent [1].

L'élévation du taux de l'escompte s'impose d'ailleurs immédiatement pour arrêter la crise monétaire qui est aujourd'hui la conséquence presque fatale d'un krach de Bourse. La confiance étant ébranlée, la circulation fiduciaire est arrêtée, et chacun veut être payé en monnaie métallique. L'élévation de l'escompte ramène les espèces dans le pays et arrête l'essor de la spéculation à la Bourse par le renchérissement des reports et des avances sur titres; mais elle est ressentie jusqu'aux

[1] *De l'enchérissement des marchandises et des services* dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1883. Le *krach* de Bourse de janvier 1882 coïncidait avec une période de dépression générale des affaires, ce qui a augmenté beaucoup sa gravité. M. Juglar (*Des Crises commerciales et de leur retour périodique*, 2e édition, p. 289 et p. 435 à p. 442) établit absolument ce point à l'encontre de l'opinion courante qui a voulu y voir seulement le contre-coup de la catastrophe de l'*Union générale*.

extrémités du pays par les industriels et par les plus petits commerçants qui n'en peuvent mais.

Aucune intervention gouvernementale ne peut après une orgie de spéculation empêcher un *krach* de se produire. Au moins peut-on ne pas l'aggraver. Depuis longtemps les économistes ont enseigné qu'en pareil cas le devoir des institutions de crédit était de se soutenir les unes les autres, de manière que le public ne retire pas précipitamment et sans raison ses dépôts des banques conduites sagement. Une liquidation amiable pour les établissements les plus compromis empêche la dépréciation exagérée des valeurs dont ils détiennent de grandes quantités. Voilà comment agissent à New-York les grandes banques, *les banques associées*, comme on les appelle, toutes les fois qu'une crise de ce genre éclate. C'est ce qu'on a fait à Londres en novembre 1890 pour les Baring; à Paris en 1889 pour le Comptoir d'escompte et en mars dernier pour la Société des dépôts et comptes courants. Le Trésor public, qui, à cause de la quantité d'espèces qu'il détient et de ses comptes courants avec les banques, est partout un facteur très important du marché monétaire, doit combiner ses opérations de manière à ne pas le troubler davantage et même à le secourir dans une certaine mesure. Il y a plus, les grandes banques nationales de tous les pays se soutiennent les unes les autres de manière à éviter un ébranlement dangereux de se propager partout.

Cette pratique est devenue aujourd'hui une règle constante. Elle fait encore plus ressortir ce qu'a eu de contraire aux intérêts du pays la conduite du gouvernement en 1882 à l'endroit de l'*Union générale*. Pour satisfaire des rancunes financières et assouvir des passions politiques, il a aggravé considérablement la crise et désorganisé le marché pour plusieurs années.

Il ne faut pas toutefois croire que les crises de Bourse se guérissent en un jour; même après le moment le plus aigu passé, il y a une longue liquidation qui amène peu à peu la baisse de toutes les valeurs, même des meilleures. C'est ce que nous voyons en ce moment où le marché parisien, après la surexcitation artificielle amenée au moment de la souscription à l'emprunt du 10 janvier, est laissé à ses propres forces. Il subit les conséquences de la liquidation des places de New-York, de Londres, de Berlin, et elle est loin d'être finie.

XIII. — Nous venons d'indiquer les perturbations produites dans l'état économique d'un pays par l'agiotage quand il prend certaines proportions; nous avons montré les rois de la finance menant le marché et prélevant une lourde dîme sur les épargnes publiques aussi bien dans les années maigres que dans les années grasses. Et cependant ces rois modernes ne sont pas absolus : il ne dépend pas d'eux

de changer les conditions générales des marchés et ils ne réalisent leurs gains qu'à la condition de diriger leurs opérations dans le sens des courants économiques.

Les gouvernements sont encore plus impuissants à dominer la Bourse. Napoléon Ier et le prince de Bismarck y ont également échoué. Elle leur échappe comme l'opinion publique dont elle est un des organes. L'on peut même dire que les fluctuations de la Bourse en hausse ou en baisse manifestent plus sûrement et plus rapidement que la presse et le Parlement toute impression qui se produit dans la nation. C'est une des conséquences de la diffusion de la richesse dans les sociétés modernes et de la dissémination des valeurs mobilières jusque dans des couches sociales très profondes. La dépendance où les gouvernements sont de la Bourse, parce que toutes les opérations politiques ont un côté financier, a été depuis la fin du dix-huitième siècle un nouveau facteur de la politique et il a contribué pour sa part au triomphe de la Démocratie.

Peut-on régler la Bourse, empêcher les brigandages qui la traversent et l'agiotage stérile qui se mêle à ses légitimes transactions? D'Aguesseau le déclarait impossible. Proudhon, le sophiste imperturbable, soutient la même thèse en déclarant qu'on ne peut régler la Bourse qu'en supprimant l'intérêt, la monnaie et la propriété privée; car elle est la résultante de ces trois principes cardinaux de l'ordre économique, tel qu'il s'est développé dans les temps modernes.

Une poussée socialiste internationale pourra bien quelque jour flamber les bourses, brûler les Grands-Livres des dettes publiques et les titres des sociétés par actions, comme il y a un siècle les Jacobins brûlèrent les chartriers des châteaux; mais sur ces ruines une nouvelle société naîtra, les bourses se relèveront, et de nouveaux emprunts d'État, de nouvelles actions s'y négocieront au profit des descendants de ceux qui auront fait ce vaste *autodafé*. Ce sera dans le fond la seule différence. Si donc la Bourse ne peut être réglée au sens que l'on attache à cette expression, il faut dire bien haut que, dans une société saine, où les principes économiques seraient appliqués, les autorités sociales respectées et la souveraineté stable, elle ne tiendrait pas une place anormale comme celle qu'elle prend dans une république désorganisée.

C'est ce que nous montrerons dans notre prochaine chronique en étudiant la formation historique de la finance contemporaine.

Claudio Jannet.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1891.

M. le Président de la république a repris la série des voyages qu'il s'impose chaque année avec une régularité exemplaire. L'opposition avait justement reproché à M. Grévy de négliger ce devoir de sa charge; elle se donnerait tort si elle reprochait à son successeur de le remplir. M. Carnot est reçu partout avec déférence et respect. Il recueille et prononce des paroles d'apaisement. Sur plus d'un point, des conservateurs, maires, conseillers généraux, députés, sénateurs, oubliant leurs griefs contre la politique officielle, n'ont voulu voir en lui que le représentant de l'autorité. Ils sont venus, comme au premier magistrat du pays, lui présenter leurs hommages. En montrant par leur présence l'esprit de paix et d'union dont ils étaient, en ce temps de crise sociale, patriotiquement animés, ils ont donné tout à la fois au Président et à ses ministres un conseil et un exemple.

Ces voyages en effet ne seraient que de vaines parades, s'ils n'avaient pour résultat, non pas seulement de faire connaître aux populations la personne du Président de la république, mais encore, mais surtout de l'initier à leurs besoins, à leurs dispositions, à leurs vœux, et de le mettre en mesure d'y répondre par la direction et par les actes de son gouvernement. M. Carnot a parlé de concorde, il a manifesté, sans être toujours heureux ni clair dans ses expressions, son désir de faciliter l'oubli des luttes et le concours de toutes les bonnes volontés. N'est-ce pas qu'il avait conscience d'être ainsi l'interprète de ses auditeurs? Cette union, dont il a vanté les bienfaits, ne l'a-t-il point sentie partout réclamée par le pays?

Mais ce n'est rien de vanter l'union, si l'on n'emploie les moyens nécessaires pour la réaliser. Ce serait tromper ceux à qui l'on s'adresse que de mettre dans les faits le contraire de ce qu'ont annoncé les paroles.

Le gouvernement peut-il donc se rendre ce témoignage que sa conduite est en harmonie avec ses discours?

Le Président de la république a visité les Landes. On a pu lui apprendre que dans ce département un prêtre respectable, un ancien aumônier de 1870, qui a éprouvé sur le champ de bataille de quel secours la foi était aux combattants et aux mourants, le P. d'Audiffret, vient d'être condamné pour avoir rappelé à des parents chrétiens le devoir de transmettre intactes leurs croyances à leurs enfants. Pendant que cette condamnation était prononcée

à Saint-Sever, un autre ecclésiastique, lui aussi aumônier de la guerre de 1870, M. le chanoine Deheulle, était également frappé par les tribunaux de Rouen. Dans le Nord, deux prêtres, poursuivis par le parquet, sont menacés de pareilles sentences. Tous coupables du même crime : la prédication contre l'enseignement sans Dieu.

C'est là le péril du moment!

A quel but tendent ces rigueurs soudaines? Pense-t-on obtenir des ministres du culte qu'ils cessent de tonner contre l'enseignement athée, et parce qu'ils l'auront flétri, dira-t-on que ce sont les lois de l'État, que ce sont les écoles publiques qu'ils ont désignées?

Nous savons que M. le ministre de l'instruction publique se plaignait récemment à la tribune de voir les familles déserter les établissements de l'État, dans la crainte mal fondée qu'on y donnât « l'enseignement sans Dieu ». Nous nous demandons même s'il n'y aurait pas quelque corrélation entre les inquiétudes du ministre et la campagne inopinée des parquets de la république. Mais qui donc le gouvernement doit-il accuser de cette mauvaise réputation, si ce n'est lui-même? Quand M. Jules Simon réclamait au Sénat l'insertion « des devoirs envers Dieu » dans le programme de l'enseignement primaire, c'est M. Ferry, c'est le ministre d'alors, qui s'y est opposé. Plus soucieux de la mission ou de l'intérêt des maîtres, le Conseil supérieur de l'instruction publique a depuis introduit le nom de Dieu dans les programmes. Mais ce nom est effacé des manuels officiels les plus favorisés. La franc-maçonnerie, qui le nie, dirige ostensiblement les ministres, qui doivent eux-mêmes diriger les instituteurs, et ne suffit-il pas de lire les discours des conseillers municipaux de Paris, les livres qu'ils imposent, les noms des maîtres qu'ils subventionnent, pour se convaincre que, partout où on le peut, ce n'est pas seulement « l'enseignement sans Dieu », c'est l'enseignement contre Dieu qu'on encourage ou qu'on tolère? « On vous a dit que nous avions chassé Dieu de l'école, disait à une distribution de prix, peu de temps après la promulgation de la loi de 1882, un conseiller municipal de Paris, le citoyen Cattiaux; c'est une erreur. On ne peut chasser que ce qui existe; or Dieu n'existe pas. »

Demander aux ministres de l'Église de ne pas condamner ces doctrines et ces pratiques, c'est s'engager dans une lutte impossible. Depuis le premier pasteur de France, le cardinal-archevêque de Paris, écrivant, le regard fixé sur les lois de laïcisation : « Il s'agit de savoir si la France restera chrétienne ou si elle cessera de l'être », jusqu'au plus humble desservant, il n'est pas un prêtre qui ne formule le même arrêt. Ces jours derniers, un des prélats les plus modérés, un ancien curé de Lyon qui n'a laissé dans cette grande ville que le souvenir de sa mansuétude, de son amour du peuple, de son immense charité, Mgr l'archevêque d'Aix, faisait cette ferme et nette déclaration :

« Je ne dois à personne ma profession de foi politique; mais j'avoue sans détour que je ne serai jamais républicain de cette république qui laïcise, qui expulse, qui prend le bien d'autrui par le droit d'accroissement, impudemment spoliateur, qui n'accroît que ses caisses toujours vides, malgré les impôts et les emprunts incessants... Cette république-là n'est pas la république des honnêtes gens[1]. »

Ne parlons donc ni de concorde ni de paix si l'on entend poursuivre les hommes qui, même sans désigner les lois scolaires, condamnent les principes dont elles s'inspirent. Elles sont, dit-on, irréductibles? En est-on bien sûr et ceux qui prodiguent le plus ces assurances, ne commencent-ils pas à sentir en secret quelques doutes? Le Conseil municipal de Paris en disait autant naguère de cette institution des régiments scolaires, qu'il faisait marcher de front avec les lois de laïcisation, et c'est lui qui, bon gré mal gré, est aujourd'hui forcé d'en avouer l'inanité dangereuse et d'y porter les premiers coups. Les doléances du rapporteur du budget de l'instruction publique, les réductions proposées sur le nombre des boursiers et des collèges secondaires, révèlent à leur tour un ébranlement dans cette confiance superbe qu'avaient affichée les promoteurs de la réforme. Elle devait, à les entendre, régénérer la France, et le plus clair de leur œuvre, c'est d'avoir jeté sur le pavé, voué au désœuvrement, à la misère, au désordre, au désespoir, des milliers de brevetés des deux sexes, que l'instruction laïcisée a dépouillés de leur foi et gorgés d'espérances, sans leur donner du pain.

Les évènements ajoutent leurs avertissements à cette expérience, et déjà, dans des rangs qui ne sont pas les nôtres, bien des voix s'élèvent pour appeler contre les dangers qui s'avancent, des secours et des ressources que ne fourniront pas les lois nouvelles.

Il a été de mode longtemps de railler l'ordre moral. C'était un mot qui ne trouvait plus sa place dans la langue des gouvernants; lorsqu'ils faisaient valoir triomphalement le calme des rues sous la République, on n'eût soulevé que leurs épigrammes en alléguant que l'ordre matériel ne suffisait pas. Voici pourtant que les plus avancés d'entre eux paraissent soupçonner qu'en effet l'ordre matériel n'est pas tout.

« Vous avez maintenu l'ordre matériel, disait M. Clémenceau dans le débat sur l'amnistie; je ne veux pas savoir si vous auriez pu le maintenir sans verser le sang; mais sauvegardez, au moins, pendant qu'il en est temps encore, ce qui subsiste de l'ordre moral au sens le plus élevé du mot... Sauvez le foyer, sauvez la patrie. Car, si la destinée ne nous permet pas de nous soustraire à la fatalité qui semble peser sur nous, il faut qu'à un moment donné, la France trouve tous ses enfants sous les plis du drapeau tricolore. »

[1] Lettre au *Progrès de Lyon*.

Nous ne chercherons pas ce que l'orateur entend par ces paroles. Quand on se rappelle qu'il préconisait naguère en faveur des hommes de 93 la théorie du bloc et qu'il a toujours réclamé du gouvernement le combat contre les croyances de la majorité des Français, on peut craindre de ne pas attacher le même sens que lui aux expressions dont il use. Mais c'est déjà quelque chose qu'il en vienne à les employer et à reconnaître, lui aussi, la nécessité de l'ordre moral.

Cet ordre moral, quelles en sont les conditions et quels périls le menacent! C'est encore un républicain, mais un républicain d'une autre sorte, qui nous le dira. « Dieu, patrie, liberté, écrit dans le *Temps* M. Jules Simon, trois idées et trois sentiments sans lesquels il n'y a pas de peuple. » Et reprenant les progrès accomplis depuis vingt ans : « Tout cela est le côté physique; mais qu'est-ce qu'un corps de géant animé par une âme débile? Qu'avons-nous fait des grandes forces qui font l'âme d'un peuple? De ces trois puissants facteurs de force morale, il y en a deux qui ont été plusieurs fois affaiblis dans notre histoire, Dieu et la liberté! »

L'idée de patrie, M. Jules Simon le constate, est elle-même atteinte : « Elle commence à s'effacer dans certains esprits ». Et l'écrivain ajoute avec raison : « En disparaissant elle entraînerait tout avec elle : les lois, les mœurs, l'honneur, la probité, la famille, les chers souvenirs. Si cette arche antique et sacrée de la société est menacée, ce n'est pas aux philosophes des clubs qu'il faut s'en prendre; les faiseurs d'annexion leur ont frayé le chemin. »

Faisons leur part aux faiseurs d'annexions. Ils ne peuvent rien sur les âmes, et quand la foi religieuse est demeurée, elle a cimenté et conservé tout le reste. L'annexion de la catholique Pologne n'a pas éteint en elle l'idée de patrie, et lorsque l'Alsace veut montrer à l'Allemagne que son cœur est toujours avec la France, ce sont des catholiques, des prêtres qu'elle nomme en première ligne pour la représenter à Berlin. Dans quels rangs au contraire se trouvent les hommes qui nient, au milieu de nous, la patrie audacieusement et impunément? Dans les rangs de ceux qui insultent le prêtre et qui chassent les Sœurs des hôpitaux. Le patriotisme est un sentiment; mais c'est aussi un devoir, et l'on est bien près de le méconnaître, quand on a commencé par nier le principe de tous les devoirs.

Ce sont là des vérités qu'on oublie souvent dans les temps pros pères, mais qui, aux jours d'inquiétudes et d'épreuves, saisissent les plus indifférents; il n'est pas inutile, en regard de l'immobilité dont se targue la République officielle, de suivre et de montrer le mouvement qui peu à peu se fait dans les esprits.

Un journal qui ne se pique pas de cléricalisme, le *Journal des Débats*, a dit ouvertement ce que beaucoup ont pensé, au lendemain, des manifestations du 1er mai :

« Les politiciens de la République intransigeante ou agressive,

écrivait-il le 10 mai, commencent peut-être, — je voudrais en être sûr, — à s'apercevoir de la lourde faute, de la double faute, morale et politique, qu'ils ont commise en s'attaquant à l'Église et en ayant l'air de s'attaquer à la religion, sous prétexte de déraciner le cléricalisme, comme ils l'ont fait, avec plus de passion que de justice, plus d'animosité que de clairvoyance, depuis dix ans. Ils n'ont pas compris, pas soupçonné, pas entrevu que, à la veille des crises les plus redoutables, en présence de manifestations qui menacent de devenir pour l'ordre social d'aujourd'hui, non pas seulement un péril annuel, mais un danger quotidien, en face (qu'on me pardonne cette expression) d'une sorte d'invasion des barbares, c'est-à-dire d'une poussée terrible du prolétariat, de ce « quatrième état » qui veut faire et qui fera comme le « tiers » sa révolution, ils n'ont pas réfléchi que l'Église seule, intermédiaire naturel entre les riches et les pauvres, pouvait amortir le choc, prévenir les haines, dissiper les malentendus, et accomplir, sous de nouvelles formes, son œuvre séculaire et traditionnelle de fraternité.

« Il y avait à choisir entre les agitateurs de cabaret ou de réunion publique et les ministres de l'Évangile, à renier les premiers qui attisent l'envie et soufflent la haine, à encourager, ou du moins à ne pas décourager les autres, qui, pour la plupart, n'épousent pas nos querelles politiques, se tiennent au-desssus de nos différends ou de nos rivalités sociales, et nous disent à tous, suivant l'exemple et l'ordre de leur Maître : « Aimez-vous. »

« ... Ceux qui président à nos destinées ont trop compté sur leurs gardiens de la paix et pas assez sur ces prédicateurs et ces préservateurs de la paix sociale qui sont les missionnaires du vieil Évangile et qui portent toujours la bonne parole aux pauvres gens. *On a ôté le crucifix des écoles; il vient de réapparaître sur la place publique.* »

Qu'on ne s'étonne pas de trouver ces réflexions dans un journal où l'on n'eût peut-être point songé à les chercher! Elles ne sont qu'un des symptômes du travail qui s'opère dans les intelligences. Notre siècle a déjà connu ces retours, et les ennemis les plus acharnés des croyances, par les désastres que ne manqua jamais de susciter leur joug éphémère, ont contribué eux-mêmes à y disposer les populations. La France avait touché au fond de l'incrédulité lorsque le *Génie du christianisme* vint révéler la révolution qui s'était faite dans les esprits et le Concordat la consacrer dans les lois. A une époque plus rapprochée de la nôtre, des changements analogues se sont produits. Qui eût prévu, en entendant M. Thiers réclamer en 1845 le renvoi des Jésuites, que, moins de quatre ans après, il s'unirait à M. de Montalembert, à M. de Falloux, à Mgr Dupanloup, pour donner à la France la liberté d'enseignement et aux congrégations le droit d'établir leurs colléges? Qui eût dit au *Journal des Débats*, lorsqu'il soutenait la campagne contre les ordres religieux et publiait les *Mystères de Paris*, qu'il

se tournerait, en 1848, vers la chaire de Notre-Dame et appellerait au secours de la société l'éloquence du P. Lacordaire?

Nous approchons d'une crise bien autrement profonde, bien autrement générale que celle qui soulevait alors les inquiétudes. Chacun en est pénétré; chacun dénonce « le grand problème » qui pèse inévitablement sur l'avenir; chacun sent que, pour le résoudre, le concours de toutes les forces, et de la plus haute de toutes, de la force religieuse, est nécessaire.

La République essaierait en vain d'opposer, à ce mouvement qui ne fera que s'accroître, ses lois sectaires et ses mesquines persécutions.

Quelle heure plus favorable pouvait choisir Léon XIII pour publier son Encyclique « sur la condition des ouvriers! » On en connaît le texte; depuis longtemps on savait quelle importance le Saint-Père attachait à cette œuvre capitale de son pontificat. Pendant que les puissances s'absorbaient dans leurs armements, le Pape prévoyait les préoccupations qui, bientôt, les obligeraient à s'en distraire, et quand elles ne songeaient qu'à se combattre les unes les autres, il envisageait dans le silence les moyens de les préserver toutes du péril qui, sans distinction de races, devait toutes les menacer. Dès ses premières Encycliques, il avait appelé l'attention des princes et des peuples sur la nécessité d'un accord, et tracé comme les préliminaires du grand enseignement qu'il vient aujourd'hui leur faire entendre. Qui oserait dire que la paix ne serait pas conclue, que les prétentions réciproques, dans ce qu'elles ont de légitime, ne seraient pas satisfaites, si les conseils du Saint-Siège étaient suivis! Ce que le curé de Fourmies a fait dans une petite paroisse, l'Église le fait dans le monde entier; elle apparaît comme une médiatrice entre les combattants, et nul homme sincère ne niera qu'elle seule a puissance pour établir la paix, parce que seule elle parle avec autorité, parce que, ne s'inspirant d'aucun intérêt et ne connaissant que la loi de l'Évangile, elle domine seule toutes les rivalités et peut seule concilier les devoirs et les droits.

« Le mouvement s'accomplira fatalement, écrit avec effroi la *Lanterne*; toute la question est de savoir s'il sera dirigé par la République ou par l'Église. Il est peut-être temps d'aviser. »

Jusque dans ce cri d'alarme on peut reconnaître l'ascendant que les sophistes qui se vantent de dominer la France accordent à l'Église et à la parole de son chef.

Les grèves se prolongent sur quelques points en Italie; elles paraissent se calmer et comme s'épuiser elles-mêmes en Belgique. Le mouvement dans les derniers jours s'était concentré à Bruxelles. Il n'y a eu ni l'étendue ni la persistance que ses meneurs s'en étaient promises. Ils avaient fixé la date du 20 mai comme devant marquer l'ouverture de la grève générale dans tout le pays; elle a continué au contraire à décroître depuis ce jour, en dépit des excitations, venues même du dehors, même de quelques-uns de nos radicaux de la Chambre, pour la ranimer.

Il faut dire que, dans leurs correspondances, les feuilles étrangères ont toujours aggravé la situation. Les informations privées ne respiraient pas l'inquiétude dont faisaient montre des journaux intéressés sans doute à la propager.

Le cabinet présidé par M. Beernaert a gardé, dans cette tourmente, une correction parfaite. Il a été énergique contre l'émeute sans se départir un instant de ses intentions réformatrices. « Quant à une large extension du droit de suffrage, disait le premier ministre au Sénat, elle semble désormais assurée par la révision de la constitution et elle le serait plus sûrement encore si des hommes de désordre ne semblaient s'attacher à l'entraver en prétendant la hâter par des moyens illégaux et violents. »

Répondant à la pensée du gouvernement, la section centrale de la Chambre des représentants vient de voter à l'unanimité le principe de la révision électorale.

Il n'est guère d'État en Europe qui n'ait ses traverses et ses périls. La Russie a ressenti une émotion à laquelle s'est sympathiquement associée la France, en apprenant l'attentat commis par un fanatique du Japon sur le tzaréwitch. La blessure heureusement était sans gravité et le jeune prince a pu reprendre son voyage.

En Serbie, l'expulsion de la reine Nathalie a provoqué un soulèvement dont on ne peut encore déterminer les suites. Les régents ont réussi, non sans une lutte sanglante, à faire partir la mère du jeune roi ; mais ils lui ont donné par la violence des procédés employés contre elle une popularité que l'exil ne détruira pas, et, lorsqu'on songe aux rivalités qui se cachent derrière cette lutte, aux intérêts contraires de l'Autriche et de la Russie, on se demande avec anxiété ce que « le volcanisme qui règne en Serbie », comme parle un journal de Vienne, réserve de surprises à l'Europe.

Les prophètes de malheur ne manquent pas autour du Portugal, et, comme en Belgique, leurs prévisions sont avant tout dictées par leurs désirs. Elles seront, nous le pensons, démenties, là aussi, par l'évènement.

Ce n'est pas que le Portugal ne se trouve en effet aux prises avec des embarras redoutables. Le ministère a donné sa démission ; un décret, destiné à sauver la Banque du Portugal assiégée par les demandes de retrait de fonds, a prorogé, comme à l'heure des plus grands désastres, les échéances à 60 jours ; le *modus vivendi*, qui avait été passé l'an dernier avec l'Angleterre, a été renouvelé le 14 mai pour une durée d'un mois. Les Cortès vont se réunir afin de délibérer sur le nouveau traité que leur présente le *Foreign Office*.

Quelles qu'aient pu être les fautes commises dans l'administration financière, le principe de la crise tient au conflit du Portugal avec l'Angleterre. C'est pour avoir soutenu dans la colonie du Mozambique ses droits contre les envahissements des soldats et des agents britanniques que le vaillant petit royaume a vu se déchaîner la

tempête. La presse anglaise s'est ruée contre lui; la haute banque a précipité la baisse des fonds portugais, et c'est au moment où le cabinet de Lisbonne se débat contre la panique provoquée par le marché de Londres que le cabinet de Saint-James lui présente à signer un nouveau traité.

Soumis aux Chambres par le cabinet que vient de former le général d'Abreu de Souza, ce traité sera accepté selon toute apparence : la nécessité fait loi. Il donne au Portugal quelque satisfaction morale, puisqu'il étend notablement son domaine dans le nord du Zambèze. Mais il lui ôte l'espérance de réunir à travers l'Afrique ses possessions de l'est à l'ouest et assure à l'Angleterre des avantages qu'explique seul le droit du plus fort. On dit, il est vrai, que lord Salisbury a lui-même à maîtriser des ambitions plus âpres que la sienne. Il lui faut compter avec le premier ministre de la colonie du Cap, avec M. Cecil Rhodes, personnage célèbre qui, se trouvant en même temps à la tête de la compagnie sud-africaine, mène de front la prétention de déclarer la colonie indépendante de la métropole et de pousser en Afrique les acquisitions de ses actionnaires. Mais ce ne sont là que des apparences. En réalité, les compagnies anglaises sont des pionniers destinés à frayer le chemin sur tous les points du globe à l'influence politique comme aux intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne. L'Angleterre considère comme usurpé sur elle tout ce que d'autres puissances revendiquent dans le continent noir, et ce qu'elle ne déclare pas elle-même, les compagnies, formées de ses sujets et de ses fonds, se chargent de le faire entendre. On les trouve en lutte avec nos explorateurs aussi bien qu'avec l'État libre du Congo, et le souverain de cet État, le roi des Belges, serait en ce moment à Londres pour conférer avec lord Salisbury des difficultés qu'elles lui suscitent, si l'agitation gréviste ne l'avait retenu à Bruxelles.

Il y a là des considérations qui devraient rendre l'Europe attentive aux épreuves du Portugal. Nous ne cachons pas que nous les envisageons avec une sollicitude particulière, en songeant que sur ce trône une Fille de France porte avec grâce et bonté le nom de notre patrie. Mais des vues plus générales inspirent les espérances et les vœux dont nous accompagnons ce petit État, soutenant si courageusement une lutte dans laquelle est engagé l'intérêt de toutes les puissances.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

L'ENCYCLIQUE

Il fut un temps où vingt ouvriers ne pouvaient se réunir pour entendre le rapport d'un chef d'industrie qui les avait associés à ses bénéfices; où, dès que quatre d'entre eux quittaient à la fois le travail, ils étaient appréhendés au collet et emprisonnés; où le travailleur, véritable ilote, traité comme un incapable, payait l'impôt de l'argent et du sang, sans qu'on daignât l'interroger ou l'entendre. Les écrivains qui s'efforçaient d'appeler la commisération ou du moins l'étude sur les misères et les douleurs des humbles, des pauvres, des déshérités étaient considérés comme des séditieux. Socialiste! s'écriait-on pour toute réponse avec horreur ou avec mépris suivant qu'ils épouvantaient ou importunaient. Peu soutenus par ceux dont ils découvraient les plaies, combattus par les heureux dont ils troublaient la quiétude, ils se débattaient dans l'impuissance, héroïques en vérité de ne pas céder au découragement. Il y eut dans le public éclairé autant de risée, que d'indifférence dans les masses, lorsque Saint-Simon, de la mansarde à laquelle l'avaient réduit ses prodigalités scientifiques, formula la maxime qui a fait depuis un si beau chemin : « Le but de la politique doit être l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale du sort du plus grand nombre. »

Le parti social de Lamartine ne recruta pas plus de deux ou trois adhérents. Un des griefs de l'opposition contre Napoléon III était qu'il favorisait les tendances socialistes. Le premier mot que lui adressa le général Changarnier lorsqu'il le rejoignit à Metz, au lendemain de nos revers, fut : « Je me suis éloigné de Votre Majesté parce que je la croyais socialiste. » La loi sur la liberté des coalitions et sur la liberté des réunions n'eût jamais été votée par le Corps législatif de l'Empire sans la pression énergique du gouvernement. Un publiciste républicain, nullement socialiste, d'une rare originalité d'esprit, Dupont-White, fut considéré comme un hérésiarque de la liberté pour avoir osé écrire « que la Société doit protéger le travailleur comme elle protégeait autrefois l'em-

prunteur, au même titre et contre la même puissance; que salarier d'autres hommes, c'est exercer un pouvoir sur ses semblables, et que ce pouvoir étant susceptible d'avoir ses abus doit être réglementé; qu'il importe que l'État intervienne comme modérateur, afin de mettre ordre aux poursuites ambitieuses ou cupides qui fouleraient le plus grand nombre [1]. »

Combien les temps sont changés! Aujourd'hui le travailleur vote, se réunit, se met en grève, s'associe. La loi des coalitions lui avait permis de ne plus demeurer à l'état d'unité et d'agir collectivement; la loi sur les syndicats professionnels lui a donné la faculté de passer de l'action collective passagère à l'organisation corporative permanente. On ne le dédaigne plus, on le sert; on ne le régente plus, on lui obéit; on ne résiste plus à ses volontés, on s'applique à les deviner; il a ses flatteurs, ses journaux, des députés toujours prêts à interpeller en son nom; si par aventure on lui résiste, il grince des dents; la cité tremble et on s'incline.

Les plus heureuses transformations se sont opérées dans son sort. Par un jeu inattendu de la loi économique, on voit marcher du même pas, en sens inverse, deux phénomènes, jugés jusqu'à présent contradictoires, l'abaissement des profits et de l'intérêt et l'accroissement des salaires.

On a parlé d'une nuit du 4 août du capital. Cette nuit est en train et là encore la force des choses opère plus efficacement que la préméditation humaine. Les conversions successives des fonds d'État, la capitalisation de plus en plus élevée des valeurs de tout repos, la surcharge constante des impôts, tendent à supprimer à la fois l'homme et le capital oisifs. Bientôt le capital ne sera plus utilement rémunérateur s'il n'est fécondé par un labeur incessant, et le rentier oisif, vivant les bras croisés, deviendra une exception, tant sera considérable l'accumulation de capital nécessaire pour se soutenir ainsi.

Sans doute, les maux sont encore plus grands que les secours. Même en dehors de la misère engendrée par la paresse, l'amour du plaisir, l'inconduite et l'alcoolisme, il est une misère due aux fatalités malheureuses, aux transformations de l'industrie, à ses chômages et à ses monopoles, à la maladie ou à la mort des parents valides, à l'encombrement de certaines professions, sujet de pitié et de larmes pour qui la constate sans savoir comment la soulager. Mais on n'en détourne plus systématiquement les yeux pour n'en être pas troublé; on ne la nie plus afin d'être dispensé d'y compatir. Les pensées d'amélioration populaire n'occupent pas encore

[1] *De l'individu et de l'Etat.*

dans l'esprit des riches et des puissants, selon le vœu de Michel Chevalier, la place que remplissait autrefois la fondation des monastères et la délivrance des lieux saints. Cependant les initiatives généreuses se multiplient : assistance par le travail, centralisation des œuvres, orphelinats, patronages, sociétés de secours mutuels, bazars de la charité. Un souffle fraternel d'humanité et de compassion se lève dans notre société. La mode s'en mêle. C'est à qui mettra le plus d'emphase à se proclamer l'ami et le défenseur du peuple. Se dire socialiste est aussi bien porté que d'admirer Wagner ou de se sentir dévoré par les microbes. Le dévouement aux intérêts du plus grand nombre n'est plus un signe par lequel un parti puisse se recommander à la faveur populaire, tant il y a d'émulation entre tous à s'en parer.

Les chefs d'industrie ne se montrent pas insensibles à la préoccupation générale; le bien-être moral de leurs ouvriers est, aussi bien que leur bien-être matériel, l'objet de la sollicitude éclairée de beaucoup d'entre eux. Dans un certain nombre de centres industriels, on ne se croit pas quitte du devoir de patron par le paiement d'un salaire : on multiplie les écoles, les hôpitaux, on favorise l'épargne; on crée des caisses de retraite; parfois, lorsqu'un dépôt a été fait à la caisse d'épargne, la Compagnie le double; on a établi des économats qui, supprimant les intermédiaires rapaces, procurent les objets de première nécessité au prix du gros.

Les initiateurs de ce patronage industriel avaient cru d'abord en assurer la réussite en s'attribuant les fonctions de directeur ou de président. Ils perdirent par là le bénéfice de leur bon vouloir; les ouvriers s'imaginèrent qu'on rivait leur chaîne à un anneau plus solide. Alors les patrons leur abandonnèrent à eux-mêmes la libre direction. Maintenant ils sont satisfaits.

De trop nombreux industriels se refusent encore à ces prévoyantes initiatives. Les révoltes auxquelles ils n'échapperont pas longtemps, la pression du sentiment public les y contraindront.

Dans les établissements commerciaux ou financiers se réalise un progrès d'une autre nature et d'importance majeure : l'association des employés aux bénéfices. Ainsi le monopole constitué par le développement des communications se donne un correctif à lui-même. Le petit banquier dont les bureaux se ferment, le petit commerçant dont le comptoir est délaissé, trouvent dans ces puissants établissements, grâce à la participation aux bénéfices, une situation plus avantageuse et aussi digne que celle dont l'extension des sociétés industrielles ou commerciales les a dépossédés.

La participation aux bénéfices n'est pas toujours aussi facile à organiser. Néanmoins c'est le but auquel les industriels doivent

tendre. Sous une forme appropriée, ils doivent attribuer au travail, indépendamment de la rémunération fixe, traité d'assurance à forfait contre les pertes, une part mobile de profit, proportionnée aux chances heureuses des affaires.

En attendant que les patrons se décident à adopter cette nouvelle forme des relations entre le capital et la main-d'œuvre, les ouvriers l'introduisent dans la société industrielle par les sociétés coopératives. A l'origine, les sociétés coopératives, modelées sur le système conventionnel, étaient régies par un gérant toujours révocable, nommé pour peu de temps, sans autorité, rémunéré à peu près comme les autres associés : elles échouèrent. Depuis, on a constitué d'autres sociétés coopératives, ayant à leur tête un gérant sérieux, muni de pouvoirs presque absolus, rémunéré d'une manière spéciale; elles réussissent [1]. Or, qu'est-ce qu'une société coopérative gouvernée par un gérant stable, salariée en proportion de ses services, si ce n'est une entreprise dans laquelle fonctionnent un patron et des ouvriers associés aux bénéfices?

La grande douleur des ouvriers, selon l'observation profonde de Bastiat, ce n'est ni le poids du travail, ni la modicité du salaire, ni même le sentiment d'irritation que provoque le spectacle de l'inégalité. Ce qui les affecte, ce qui les décourage, ce qui les déchire, ce qui les crucifie, c'est l'incertitude de l'avenir, c'est cette pensée navrante : Quand la force de mes bras sera épuisée, quand le travail me sera devenu impossible, que je ne pourrai plus me nourrir ni nourrir mes enfants et ma femme, que deviendrai-je? Calmer cette appréhension et mettre au bout d'une vie de probité et de labeur une autre perspective que celle du grabat, de la mendicité ou de la faim doit devenir la préoccupation instante de tous, particuliers et pouvoirs publics. Les innombrables sociétés de secours mutuels existantes ont déjà beaucoup simplifié le problème. Si, en en provoquant de nouvelles encore, en les aidant par des encouragements moraux et même par des subventions, on pouvait obtenir la constitution, par leur libre initiative, de la Caisse de retraite nationale, on aurait trouvé la meilleure solution, car ce n'est jamais sans de très graves inconvénients que l'État dispense les individus d'initiative et de prévoyance. Néanmoins, s'il était démontré que ce moyen est insuffisant, il faudrait se résoudre à y suppléer par l'intervention des pouvoirs publics et leur demander d'organiser, à titre d'institution nationale, la Caisse de retraite de la vieillesse, à condition toutefois de la modeler sur

[1] Au moment où j'écris ces lignes, je trouve dans une très intéressante monographie de M. Maroussem sur les *Charpentiers de Paris* (chapitre IX), la confirmation de ce que j'affirme.

les Invalides de la marine, de demander les ressources aux contributions des patrons, des ouvriers, même de tous les citoyens, non à l'impôt, si ce n'est très subsidiairement.

Dès que les ouvriers, déjà en possession incontestée du droit de se coaliser, de fonder des associations coopératives, ne seront plus troublés dans leurs syndicats professionnels, qu'ils gouverneront eux-mêmes des institutions de prévoyance généralisées, qu'ils auront obtenu une certaine participation aux chances heureuses des affaires et la sécurité de la vieillesse, la société aura réalisé à leur profit tout ce qui est dans les possibilités scientifiques et économiques du temps.

II

Cependant un parti puissant s'organise partout et s'agite dans le monde entier pour assaillir et bouleverser cette société dans laquelle, désormais, tout progrès peut s'accomplir en paix par l'action régulière de toutes les bonnes volontés. Son programme est très simple : En 1789, les bourgeois ont dépossédé les nobles; il est temps que les prolétaires prennent la place des bourgeois. A chacun son tour. Chez les Hébreux existait une année du jubilé dans laquelle les dettes étaient remises. Ils veulent, chez nous, une année de liquidation dans laquelle les propriétés de toute nature changeront de maîtres. Par le labour la charrue met dessous ce qui était dessus, et réciproquement; la révolution sociale opérera de même; le serviteur se carrera dans le carrosse et le maître actuel montera sur le siège. On leur objecte en vain qu'il existait entre le noble et le bourgeois un signe visible de démarcation inexistant entre le prolétaire et le bourgeois. Ils n'en conviennent pas. Le prolétaire est celui qui vit exclusivement d'un salaire quotidien, tandis que le bourgeois jouit des revenus d'un capital. Pratiquement la démarcation serait aisée à opérer. En 1793, Saint-Just avait proposé que les biens des aristocrates fussent partagés entre les bons patriotes. Un comité de salut public, institué dans chaque commune, eût décidé quels étaient les bons patriotes. Il suffit, disent-ils, de reprendre ce décret en substituant aux mots d'aristocrate et de bon patriote ceux de bourgeois et de prolétaires. Après quoi l'on recommencera à déclarer la propriété inviolable. Voilà ce que signifie l'avènement du quatrième État.

D'autres sont plus exigeants. La substitution d'un propriétaire à un autre ne serait qu'un fait transitoire; une nouvelle liquidation ne tarderait pas à être requise; il ne faut donc pas liquider seulement les propriétaires, mais la propriété elle-même. Jusqu'à pré-

sent on avait cru qu'un orchestre ne marcherait pas sans un chef, une armée sans un général, un navire sans un pilote, une locomotive sans un mécanicien, une industrie ou un commerce sans un patron. On avait cru encore que le capital, sol ou argent, n'était que du travail emmagasiné, et que tuer la forme capitalisée du travail, c'était anéantir en même temps le travail, créateur du salaire, que capital et travail n'étaient que deux formes du même phénomène à deux moments différents. Ces notions sont surannées. Le cœur, à l'avenir, sera à droite. Plus de patrons, plus de capital; le commerce et l'industrie se conduiront à la pluralité des voix, sans chef, tous devant être égaux; le capital sera désindividualisé et transféré à la collectivité.

Quoique le but final des agitateurs du quatrième État et des docteurs du collectivisme soit bien différent, néanmoins, malgré les injures et même les horions qu'ils ne se ménagent pas, l'accord tacite s'est instinctivement conclu entre eux de concentrer l'effort actuel de leurs revendications sur la réduction légale des heures de travail des adultes à huit heures. Il s'agit de pousser, pas à pas et sans qu'il s'en doute, le bon bourgeois ou le naïf philanthrope dans la nasse démagogique; quand il y sera, on tirera le cordon; le tour sera joué, et l'on se battra pour le partage des dépouilles.

Le plan est fort habile. La réduction des heures de travail! Quoi de mieux inventé pour toucher les êtres sensibles et prêter aux belles phrases émues! N'est-il pas monstrueux de surmener un pauvre homme, de lui refuser les loisirs de lire les bons journaux, d'aller au cabaret causer avec les camarades, et, à la rigueur, de s'occuper de sa femme et de ses enfants, etc., etc. Quoi de plus anodin aussi en apparence? Quel mal peut résulter d'une réforme si humaine et si conforme aux préceptes divins et naturels?

Réfléchissez cependant aux conséquences. Depuis que les Papinien et les Ulpien ont créé le droit, les rapports de l'ordre privé ont été établis sur la notion du *contrat*, c'est-à-dire du libre exercice de la volonté, la puissance publique n'intervenant que pour donner à ces lois privées, *leges privatæ*, la sanction de la force publique. En limitant par la loi les heures de travail, que fait l'État? Il rédige d'autorité une des clauses du contrat de louage d'ouvrage. Or s'il en rédige une pourquoi ne les rédigerait-il pas toutes? Ne doutez pas qu'on ne le mette en demeure de s'y décider. La limitation légale des heures de travail obtenue, on réclamera un minimum des profits; puis un maximum des bénéfices; puis l'interdiction de renvoyer les ouvriers; puis l'obligation de ne les choisir qu'à de certaines conditions; puis on imposera d'office la

participation aux bénéfices; puis enfin on congédiera les patrons, et il n'est pas sûr qu'on les admette à titre de contre-maîtres dans les usines dont ils ont été les créateurs. Et ainsi, de conséquences en conséquences, on aboutira à l'anéantissement radical du *contrat*. Tout l'effort de la civilisation avait été jusqu'à présent de dégager l'autonomie de l'individu des fatalités de la nature et de la loi; au rebours de ce qui a été estimé comme l'œuvre de prédilection du progrès, l'individu sera mis en pièces, la collectivité irresponsable et oppressive nommée l'État dictera les contrats privés au même titre qu'elle impose les statuts publics, et la liberté, le don le plus précieux de Dieu, sera abolie dans le monde.

Une transformation de cette conséquence ne s'opérera pas sans qu'on y emploie le fer et le feu. Leurs théoriciens l'ont annoncé. « La force, a dit Karl Marx, est l'accoucheuse des sociétés. » Déjà on assomme, quand une grève a été résolue, ceux qui refusent de s'y associer; des menaces vagues passent dans l'air, et l'on entend parfois les mots à double sens qui gonflent la poitrine du plébéien et soulèvent son bras.

L'attitude des classes supérieures de cette société menacée est véritablement inattendue.

Les uns s'amusent et s'enrichissent, ne songeant pas qu'à certains plaisirs il y a de terribles lendemains et qu'au jour du tremblement social la richesse s'écoulera de leur main comme l'eau.

D'autres, croyant se montrer fort avisés, célèbrent les mérites du quatrième État, sourient à ses exigences et préparent son succès en le prédisant.

D'autres secondent ingénument ses prétentions, et n'en apercevant pas le venin, glissent les yeux fermés à un dénouement dont ils seront les victimes désolées.

D'autres, déjà inquiets, concèdent un peu, croyant se garder du tout. La journée de huit heures, disent-ils, ce serait excessif, mais pourquoi pas celle de douze heures? Ils ne s'aperçoivent pas que huit ou douze heures, c'est un détail, que le tout, c'est une limitation quelconque. Ils oublient que la concession, même légère, à un principe faux est dangereuse, car ce qu'on lui accorde le pousse au terme extrême au lieu de l'en détourner. Permettre un peu de déraison ne préserve pas de beaucoup, cela y conduit.

Les jacobins qui nous régentent ne savent à quoi se résoudre. Parfois ils semblent disposés à résister; parfois on les dirait résignés au laisser aller.

On comprend leur embarras. Comment résisteraient-ils, et que peuvent-ils répondre à la troupe anarchique qui va les assiéger? N'ont-ils pas été ses éducateurs? Est-il un seul des principes dont

le quatrième Etat se réclame pour justifier ses prétentions au partage de la richesse qu'ils n'aient invoqué pour escalader le pouvoir politique? Ne nient-ils pas quotidiennement l'inégalité des aptitudes, en conservant le fonctionnement anarchique de ce suffrage universel dans lequel Pascal, Descartes et Bossuet pèseraient moins que le chiffonnier aviné du carrefour? N'ont-ils pas nié l'inégalité des devoirs sociaux par l'établissement de ce service militaire universel, inintelligent et brutal, qui ne s'arrête ni devant la consécration sacerdotale, ni devant le dénuement de la veuve, ni devant les exigences de l'apprentissage professionnel? Ne prononcent-ils pas chaque jour, à tort et à travers, le mot d'égalité? Si, en effet, tous les hommes sont égaux devant l'urne électorale; s'ils le sont dans l'armée, s'ils le sont partout, si l'égalité est la vérité supérieure, pourquoi cesserait-elle de l'être dans l'ordre social comme elle l'est déjà dans l'ordre politique? Pourquoi l'égalité des conditions ne suivrait-elle pas toutes les autres égalités?

Il y a plus. La religion catholique avait enseigné une forte doctrine d'apaisement et de conciliation. Elle n'avait favorisé ni les duretés du riche ni les convoitises du pauvre; elle avait essayé d'attendrir les uns et de pacifier les autres. Impuissante à guérir l'inégalité, elle l'avait consolée, en promettant aux douleurs de la terre les joies du ciel. Dans ce monde, les riches ont tout l'avantage et tiennent le premier rang; dans le royaume de Jésus-Christ, la prééminence appartiendra aux pauvres : *Erunt novissimi primi et primi novissimi.* O pauvres, vous êtes heureux, parce que à vous appartient le royaume de Dieu! Et elle montrait le riche impitoyable enseveli dans l'enfer, et le pauvre emporté par les anges au sein d'Abraham.

Dans ce monde même, elle commençait ce renversement des conditions humaines : elle avait fait de l'Eglise la ville des pauvres, dans laquelle les riches ne sont reçus que pour servir les pauvres.

« Quelle injustice, mes frères, s'écriait Bossuet, que les pauvres portent tout le fardeau, et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules! S'ils s'en plaignent et s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, c'est avec quelque couleur de justice : car, étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence; et de l'autre la tristesse et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude? Pourquoi cet homme si fortuné vivrait-il dans une telle abondance et pourrait-il contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une curiosité étudiée, pendant que ce misérable, homme toutefois aussi bien que

lui, ne pourra soutenir sa pauvre famille, ni soulager la faim qui le presse? Dans cette étrange inégalité, pourrait-on justifier la Providence de mal ménager les trésors que Dieu met entre des égaux si, par un autre moyen, elle n'avait pourvu au besoin des pauvres et remis quelque égalité entre les hommes? C'est pour cela, chrétiens, qu'il a établi son Eglise, où il reçoit les riches, mais à condition de servir les pauvres; où il ordonne que l'abondance supplée au défaut et donne des assignations aux nécessités sur le superflu des opulents[1]. »

L'aumône n'est donc pas un conseil qu'on soit libre de suivre ou de rejeter : elle est un précepte impérieux. Le riche n'est qu'un dispensateur chargé de distribuer aux pauvres ce qui a été reçu pour eux; le don de leur superflu est le seul moyen par lequel ils puissent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. Dieu sera sans miséricorde pour qui aura été sans compassion[2].

Cependant depuis des années la pensée principale de nos maîtres est d'arracher du cœur des malheureux ces croyances grâce auxquelles ils prenaient leur destinée en patience. Ils s'acharnent à lui démontrer que Dieu est une conception de cerveaux déséquilibrés, que l'âme est une agrégation de molécules dissoutes par la mort, qu'il n'y a pas une autre vie dans laquelle les récompenses paient les épreuves, et que tout commence et que tout finit sur la terre.

Que répondre maintenant à des disciples qui leur disent : Puisque le ciel est vide et que notre destinée se consomme sur la terre; puisque cette vie est le tout de l'homme et qu'elle est courte, nous voulons, comme vous, les riches palais et les succulents festins et les belles femmes : nous aussi, nous voulons rire, nous couronner de fleurs, ne pas travailler et jouir.

Voyons, Messieurs, qui chassez les Sœurs de Charité des hôpitaux et Dieu de l'école et de la création, qu'avez-vous à répondre? La morale indépendante? mais ils n'en ont jamais entendu parler. Que vous êtes la force et que vous disposez du gendarme et du bourreau? mais ils sont eux le nombre, la multitude sans fond. S'il leur plaisait un jour de descendre sur les boulevards en rangs serrés, êtes-vous assurés que le sabre de vos gendarmes ne s'abais-

[1] *Discours sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Église.*

[2] Bourdaloue, *De l'Aumône.* « J'appelle superflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs honteux : j'appelle superflu, femme mondaine, ce que vous prodiguez en mille ajustements frivoles qui entretiennent votre luxe et qui seront peut-être, un jour, le sujet de votre réprobation. Vous prétendez ne point avoir de superflu. Vous avez du superflu pour tout ce qui vous plaît et vous n'en avez point pour les pauvres. »

serait pas devant eux? On le craint, et c'est pourquoi on est inquiet malgré le calme des surfaces, c'est pourquoi plus d'un père jette un regard anxieux sur ses jeunes enfants.

III

Ces préoccupations sont parvenues, à travers les murailles derrière lesquelles il est enfermé, jusqu'au Pontife auguste qui, attentif au mouvement des âmes dans l'univers entier, répond à chacune de leurs perplexités par les enseignements de la doctrine séculaire dont il est le gardien et l'interprète. Il vient d'examiner, dans une Encyclique sur la condition des ouvriers, les problèmes compliqués et menaçants que soulèvent partout, sous des formes plus ou moins aiguës, les phénomènes économiques du travail industriel moderne. Recueillons cette parole haute, forte et douce qui emprunte à la langue lapidaire dont elle se sert une majesté que nos idiomes ne connaissent plus.

Le point de départ de l'Encyclique est sévère et alarmé :

Par suite des révolutions successives et des développements de l'industrie le corps social est divisé en deux classes séparées par un immense abîme : d'une part, un petit nombre de riches et d'opulents, maîtres tout-puissants de l'industrie, à l'âme hautaine, emportés par les cupidités d'une concurrence effrénée, avides de gains, pratiquant une usure dévorante, ayant monopolisé le travail et le commerce, détournant le cours des richesses pour en faire affluer vers eux toutes les sources, n'admettant aucune différence entre un homme et une machine, n'estimant l'ouvrier qu'au poids de l'or produit par son travail.

D'autre part, une infinie multitude de prolétaires soumise à un joug presque servile, livrée sans défense à la merci de maîtres inhumains, dans une situation d'infortune et de misère imméritées, l'âme ulcérée et toujours prête au désordre.

Cet antagonisme est contraire à la loi naturelle et à la raison : de même que dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre de façon à former un tout exactement proportionné et qu'on pourrait appeler symétrique, ainsi dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement dans un parfait équilibre. L'amitié et non l'hostilité devrait être la règle de leurs relations réciproques.

Il n'en est rien cependant, et le conflit menace de devenir tous les jours plus sérieux si l'on ne vient en aide aux hommes des

classes inférieures par des mesures promptes et efficaces (*celeriter atque opportuniter*). En différant on rendrait incurable un mal déjà grave.

Quelles sont ces mesures promptes et efficaces?

Il n'en est aucune, et il faut prévoir au contraire une aggravation du conflit, si les ouvriers adoptent des théories subversives, contraires à la loi divine et aux lois humaines. S'ils poursuivent la substitution d'une propriété collective à la propriété individuelle héréditaire; s'ils rêvent l'égalité des conditions et l'affranchissement de toute souffrance.

Aucune de ces théories ne résiste à l'examen. La propriété héréditaire n'est que le salaire transformé par l'épargne; l'abolir, ce serait se priver soi-même de la libre disposition du salaire, se dépouiller du fruit de son travail, et renoncer à assurer l'avenir de ces enfants qui sont le prolongement de notre personne. L'inégalité des conditions, conséquence des différences aussi profondes que multiples établies par la nature, est exigée aussi par les fonctions très diverses et l'organisme très varié de la vie sociale : elle subsistera, quelles que soient les vicissitudes par lesquelles les formes de gouvernement sont appelées à passer. La souffrance est l'inévitable apanage de l'homme sur cette terre d'exil et dans cette vallée de larmes.

Les ouvriers doivent répudier ces utopies infécondes et se borner à réclamer « qu'on respecte leur âme et leur corps, qu'on ne les considère pas seulement comme de vils instruments de lucre, qu'on ne viole pas en eux la dignité de l'homme et du chrétien, qu'on ne leur impose pas un travail au-dessus de leurs forces, en désaccord avec leur âge et leur sexe, qu'on leur accorde un salaire suffisant à l'existence d'un homme sobre et honnête et à celle de sa famille, suffisant aussi à obtenir par la parcimonie de petites épargnes qui leur permettent de parvenir un jour à l'acquisition d'un modeste patrimoine et au repos de la vieillesse ». Tels sont les biens que les riches doivent assurer aux pauvres d'une manière prompte et efficace; il ne suffit pas qu'ils règlent le salaire sur le rapport de l'offre et de la demande; ils doivent le proportionner à ce qu'exige la conservation de l'existence de l'ouvrier.

Mais s'ils s'y refusent, si, sourds à la voix de l'humanité et à celle de la religion, ils s'obstinent à exploiter l'indigence et à spéculer sur la pauvreté, s'ils accablent le travailleur, s'ils lui disputent le repos indispensable, s'ils refusent, ce qui est un crime à crier vengeance au ciel, le salaire équitable, c'est-à-dire le salaire nécessaire à l'existence, comment l'ouvrier triomphera-t-il de leur obstination?

Qu'il se garde de lutter contre un mal par un autre mal, de manquer à ses engagements, de recourir à la violence, de convertir les grèves en tumultes et en complots séditieux, de léser le patron dans sa personne ou dans ses biens.

Qu'il oppose à la force du capital celle de l'association, car « le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte, et s'il tombe il a quelqu'un pour le relever. » La corporation soumise à une discipline sage et prudente et animée de l'esprit chrétien, voilà où il doit appuyer sa revendication, et nul pouvoir public n'est fondé à lui interdire de se préparer cette citadelle, car les sociétés privées ont reçu de la nature elle-même le droit à l'existence, et les pouvoirs publics ont été institués pour protéger le droit naturel et non pour l'anéantir.

Mais enfin si l'action de la corporation ne suffit pas à venir à bout de la cruauté du patron, s'il est plus fort qu'elle, quel recours reste-t-il à l'ouvrier?

L'appui du bras séculier. Il y a droit, car la force et l'autorité des lois doivent intervenir chaque fois que les intérêts généraux ou que les intérêts d'une classe en particulier se trouvent lésés ou simplement menacés (*si quid igitur detrimenti allatum sit, aut impendeat rebus communibus, aut singulorum ordinum, quod sanari aut prohiberi alia ratione non possit, obviam iri auctoritate publica necesse est*). Dans aucun cas cette intervention n'est mieux justifiée et plus nécessaire que lorsqu'il s'agit des faibles et des indigents. Le riche couvert de ses richesses comme d'un rempart n'a guère besoin de la tutelle publique; elle seule peut mettre l'indigent à l'abri des injustices. L'État doit être la Providence du pauvre et du malheureux. Dès lors, dès que tous les autres moyens sont inefficaces (*quod sanari aut prohiberi alia ratione non possit*), que les corporations ou syndicats n'ont rien obtenu, l'État est compétent à agir par la force et l'autorité de la loi, dans ce qui est strictement requis pour réprimer les abus et écarter les périls, empêcher que les patrons écrasent les travailleurs sous le poids des fardeaux iniques ou déshonorent en eux la personne humaine par des conditions indignes et dégradantes, qu'ils attentent à leur santé par un travail excessif et hors de proportion avec leur âge et leur sexe.

Toutefois l'intervention même de l'État ne sera pas toujours suffisante à triompher de la dureté du riche et à protéger le pauvre. Au delà d'une certaine limite, la loi ne pénètre plus : elle n'atteint pas tous les actes, les volontés et les cœurs lui échappent. L'Église devient alors le seul recours efficace du malheureux foulé aux pieds. Elle seule, la mère commune des pauvres et des

riches, l'épouse de celui aux yeux duquel il n'y a ni pauvres ni riches, a l'autorité d'amener par ses exhortations le riche à compassion et d'établir entre lui et l'ouvrier plus que l'amitié, l'amour fraternel.

Elle excite le riche à la charité fraternelle en l'avertissant que ses richesses ne lui seront d'aucune utilité pour la vie éternelle, qu'elles la compromettront plutôt et que le moyen de conjurer les menaces terrifiantes prononcées contre lui par Jésus-Christ est de verser son superflu dans le sein des pauvres. Elle console le pauvre de sa misère en lui enseignant que la pauvreté n'est pas un opprobre, puisque Jésus-Christ lui-même a voulu passer aux yeux du monde pour le fils d'un artisan et consumer la plus grande partie de sa vie dans un travail mercenaire!

Elle relève le misérable de l'humiliation en lui enseignant que, quoique pauvres et riches soient également les enfants de Dieu, ce sont vers ceux qui pleurent et qui souffrent que le cœur de Dieu semble s'incliner davantage, que ce sont eux qu'il appelle les bienheureux, qu'il invite plus particulièrement à venir à lui, qu'il embrasse avec une miséricorde plus affectueuse.

La conséquence est que, sans la restauration des mœurs chrétiennes, aucun des moyens suggérés par la prudence humaine ne produira de salutaires résultats. Tout moyen, en effet, quelque puissant qu'il paraisse, est impuissant s'il n'est vivifié par la charité, cette reine et maîtresse de toutes les vertus. Or cette charité bénigne, patiente, désintéressée, supportant tout, impossible à suppléer par aucune industrie humaine, appartient à l'Église seule qui la puise dans le cœur sacré de Jésus-Christ.

Si la société doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme. En dehors il n'y a que des palliatifs. Telle est l'idée culminante, la conclusion et le résumé du document pontifical.

Les peuples cherchent une transformation sociale et on les incite pour l'obtenir à se précipiter hors de l'Église. Le Pape se met au seuil des temples et il leur crie : O peuples, ne vous laissez pas séduire; ici seulement les promesses sont des vérités; au dehors vous ne trouverez que désillusions, misères et néant; sous les parvis bénis seulement on vous assurera ce qu'on vous promet ailleurs sans savoir comment vous le donner. Restez avec l'Église, parce que sa main d'où s'écoule la science divine comme la science profane, distribue les prospérités matérielles aussi bien que les bénédictions spirituelles. Qu'avez-vous gagné aux vexations dont elle est l'objet? On vous a lancés contre elle pour mieux vous asservir. Ecoutez et venez, je vous apporte la parole de délivrance, de compassion et d'amour!

IV

Léon XIII s'est surpassé : il n'a jamais été aussi bien le Pape de la lumière et de l'harmonieuse sérénité. Cette dernière Encyclique est une merveille d'élévation, de justesse, de mesure, d'élégant et fort langage, de délicate et ferme pondération d'idées et d'intérêts contradictoires.

Le Pape ne s'astreint pas évidemment à l'indifférence économique : il demande à l'État d'avoir des entrailles et de considérer l'allègement des détresses populaires comme l'une de ses fonctions essentielles. Il n'oublie pas néanmoins que la théorie de l'État providence, chère aux jacobins et aux collectivistes, engendrerait d'incalculables calamités, anéantirait la personnalité humaine, imposerait aux pouvoirs publics des prévoyances au-dessus de ses lumières, des responsabilités supérieures à ses forces. Aussi ne s'y engage-t-il qu'avec précaution ; il ne la conseille que dans les cas extrêmes, lorsqu'aucun autre moyen n'existe de la suppléer, dans la crainte, dit-il, que l'immixtion des pouvoirs publics ne soit inopportune (*ne magistratus inferat se importunius*).

Il n'admet pas non plus que cette intervention dépasse certaines limites (*extra certos fines*), et ces limites il ne les indique qu'en termes intentionnellement vagues (*nec ultra progrediendum, quam incommodorum sanatio, vel periculi depulsio requirat*), afin de laisser entière la liberté d'appréciation des fidèles dans les cas particuliers. Ainsi il est loisible, sans se mettre en opposition avec l'enseignement pontifical, de repousser la règlementation légale des heures de travail des adultes, première application d'un système dont le dernier mot serait l'abolition de la liberté contractuelle.

Le rôle de Providence sociale n'est pas attribué inconsidérément par l'Encyclique à tous les gouvernements quelconques. Qu'ils soient républicains ou monarchiques, peu importe ; l'essentiel est « qu'ils répondent aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins, exposés dans les lettres encycliques sur la constitution civile des sociétés. » Des gouvernements ainsi constitués inspirent seuls au Pape la confiance qu'ils ne mésuseront pas d'une autorité inquiétante. Si donc il existait quelque part un gouvernement qui professât de ne tenir aucun compte de la religion, de mépriser ses préceptes et de vilipender ses ministres ; qui interdît dans les écoles l'enseignement religieux, qui ne respectât pas les immunités indispensables du sacerdoce, qui refusât au ministre de l'autel la *sustentationem quæ deceat*, le salaire convenable, ou qui le lui retranchât arbitrairement, il ne saurait être admis, même

avec les restrictions et les prudences indiquées, à exercer la tutelle sociale qu'autorise l'Encyclique.

Enfin le Pape neutralise en quelque sorte l'octroi à l'État du rôle de Providence par l'insistance avec laquelle il place le droit d'association au-dessus de ses atteintes. Les libres associations forment en effet le contrepoids à l'omnipotence de l'État. Les collectivistes, qui le savent, poursuivent de leurs antipathies les sociétés coopératives, comme le Pape, qui ne l'ignore pas, accorde des encouragements aux libres associations.

Dans toutes les thèses de l'Encyclique brille cette incomparable circonspection et cet imperturbable équilibre, grâce auxquels la question fondamentale de l'intervention des pouvoirs publics a été résolue sans blesser aucun autre principe également fondamental.

Ainsi Léon XIII est favorable au pauvre, mais il n'est pas hostile au riche. Il ne paraphrase pas contre lui la parole évangélique : Malheur aux riches! qui canonise les pauvres et frappe les riches de malédictions; il ne répète pas avec saint Jérôme « que tout homme riche est ou injuste dans sa personne ou héritier de l'injustice d'autrui »; il ne dit rien qui ressemble aux paroles de Bourdaloue à la cour de Louis XIV : « Il y a peu de riches innocents et dont la conscience doive être tranquille [1] », il constate sévèrement la dureté trop évidente de certains riches au cœur de pierre, il ne les rudoie cependant pas; il les adjure, il les presse, il les implore, il essaie de les convaincre. A cet effet, il ne se contente pas de les renvoyer au jugement de Dieu, il leur montre les périls dont ils sont menacés, et certes il ne les exagère pas, car tous les observateurs savent que la lutte sociale, conjurée partout où les patrons se montrent « intelligents sur le pauvre et l'indigent », s'envenime au contraire, à chaque instant, dans les centres encore trop nombreux où ils se montrent féroces d'égoïsme et d'indifférence.

Le Pape encourage certainement les revendications ouvrières par cela qu'il les proclame fondées. Les ouvriers, contrairement à la donnée économique, n'ont cessé de prétendre que le salaire devait être réglé par leurs besoins, non par le rapport de l'offre et de la demande. Le Pape approuve cette prétention. Mais il n'excite pas les convoitises irréalisables par ces phrases vagues, ces assentiments généraux auxquels se complaisent tant de dilettantes en socialisme; il définit avec une rigueur presque mathématique ce qui est conforme à la justice et ce qui s'en écarte; il recommande la modération, le bon sens et le respect du droit d'autrui; il prémunit les gouvernements contre les complaisances coupables, les

[1] Sermon sur les richesses.

incite à maintenir les ouvriers dans le devoir, à assurer contre la rapine les légitimes propriétés, et tout en respectant les immunités des grèves même gênantes, à ne pas laisser le champ libre à celles qui s'annoncent elles-mêmes comme des complots contre la sécurité publique[1].

Pas une échappée d'emphase dans toute l'Encyclique, et cependant une émotion continue de cœur, *continuus animi motus*, apportée d'Assise, de ce berceau du mendiant par amour, sur le siège épiscopal duquel la tiare pontificale est venue chercher Léon XIII. Le Pontife a ressenti toutes les angoisses du pauvre et recueilli toutes les larmes des affligés; il a entendu le mineur haleter au fond des entrailles noires de la terre, la pauvre femme grelotter entre les quatre murs froids de la mansarde; il embrasse tous ceux qui souffrent d'une charité tendre, d'une pitié attendrie; il les entoure d'une effusion infinie de sollicitude; il voudrait les prendre tous sur ses épaules de pasteur, les apporter tous à la lumière du jour, à la chaleur de la vie heureuse.

Les politiciens eux-mêmes, détournés un instant de leurs compétitions, ont été remués par ce langage de sage et d'apôtre, de politique et de pontife, où l'on retrouve la beauté de ce qui descend de haut, et ils l'ont admiré. Vraiment, ont-ils dit, cet auguste vieillard a prononcé des paroles profondes. Il a compris de quel côté roulait le temps et il s'est mis dans le courant. Jusque-là l'Église avait été dans le camp des riches, elle passe dans celui des pauvres. La tactique est d'une habileté supérieure.

Léon XIII ne mérite pas cet éloge où se mêle quelque ironie et surtout beaucoup de défiance. On ne le lui aurait pas adressé si l'on eût mieux connu la politique de l'Église.

L'Église, dépositaire dans ses trésors doctrinaux d'un ensemble de croyances, ne les étale pas toujours toutes à la même heure, avec une insistance égale; elle s'attache plus particulièrement à celle qui répond aux nécessités intellectuelles et morales de l'heure présente. Pélage conteste-t-il la souveraineté du gouvernement divin,

[1] La traduction française semblerait indiquer que le fait même d'une grève est une menace à la tranquillité publique. « S'il arrive que les ouvriers, abandonnant le travail ou le suspendant par les grèves, menacent la tranquillité publique ». Le texte latin dit : *Si quando fiat, ut quippiam turbarum impendeat ob secessionem opificum aut intermissas ex composito operas.*

Il en résulte que le fait de la menace de l'ordre public peut survenir *ob*, *à cause*, de la grève, mais que la grève elle-même ne constitue pas cette menace. Du reste c'est expliqué formellement plus loin : « Les grèves dégénèrent facilement en violences et en tumultes, et la tranquillité publique s'en trouve souvent compromise. » *Souvent*, par conséquent ni toujours ni nécessairement.

les docteurs et les pontifes expliquent et définissent la doctrine de la grâce. Luther, Calvin, Jansenius, Baïus, nient-ils la liberté de la volonté humaine, ils défendent et définissent le libre arbitre. Aujourd'hui le problème de la pauvreté et de la richesse est devenu l'objet de la préoccupation générale, le Pape expose la doctrine catholique sur les rapports de la pauvreté et de la richesse. Où est la tactique? où est le stratagème?

Il n'est pas nécessaire que l'Église change de camp pour se retrouver avec les pauvres. Quand n'a-t-elle pas été avec eux? Quand a-t-elle cessé d'étendre sur eux toutes grandes ouvertes ses ailes maternelles? Les pauvres ont toujours été ses enfants de prédilection. Où, quand, ont-ils eu des serviteurs tels que François d'Assise et Vincent de Paul? Quelle terre ne porte le témoignage de l'inépuisable fécondité de l'action charitable de l'Eglise? Tant pis pour vous si vous ne l'avez pas vue jusqu'à présent où elle n'a cessé de se tenir !

La Papauté, à ne considérer que son intervention dans les affaires humaines, a eu d'admirables moments. Elle a été héroïque lorsque, à Canossa et ailleurs, elle humiliait l'arrogance de la force brutale. Elle a été civilisatrice lorsqu'elle a présidé à la renaissance de la science et de l'art, et non moins lorsqu'elle a défendu la dignité de la raison et la liberté de la volonté contre les fatalismes théologiques, philosophiques et scientifiques[1]. Elle a été politique lorsqu'elle a conclu dans le Concordat l'accord entre les antiques croyances et la nouvelle société. Léon XIII l'élève à une grandeur nouvelle et imposante en essayant une médiation entre le capital et le travail, et en se présentant aux peuples et aux rois comme le tribun sacré de la paix sociale.

Émile Ollivier.

[1] Voy. les conférences dans lesquelles Mgr d'Hulst vient de démontrer que, même après Ravignan, Lacordaire et Monsabré, on peut atteindre aux sommets de l'éloquence par l'ampleur lumineuse d'une exposition à la fois ferme et délicate.

ÉMIGRATION FRANÇAISE

ET RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Depuis quelque temps, on s'entretient beaucoup de la dépopulation de la France. Le cri d'alarme a fait le tour de la presse en passant par l'Académie de médecine, et, ici même[1], M. le marquis de Nadaillac, traitant ce sujet avec une autorité supérieure, a qualifié ce grave danger de *péril national*. La statistique établit que l'accroissement de la population française se ralentit de plus en plus, et que nous tendons vers l'état stationnaire. Malgré la faible augmentation que les chiffres accusent encore, nous avons des émigrants qui se dirigent presque tous vers l'Amérique du Sud et, particulièrement, vers la République Argentine. Convient-il de laisser ces infortunés s'expatrier pour un pays où abondent les terrains vagues et qui demandent des bras à tous les échos? Nous nous proposons de l'examiner, après avoir analysé les derniers évènements dont Buenos-Ayres a été le théâtre, et sans perdre de vue que nous avons des colonies sans colons.

I

« Il y a quelques années, écrit M. Jules Simon, l'on proposait au Reichstag une augmentation de l'effectif de l'armée allemande. « Pourquoi vous imposer ce nouveau sacrifice, demanda un député? « La population de la France décroît avec une telle rapidité que, « dans quinze ans d'ici, son armée ne sera plus que la moitié de la « nôtre. » Depuis on a répété sur tous les tons : « La France s'en « va! » Je m'étonne bien, pour ma part, ajoute l'éminent académicien, qu'on pense à autre chose. »

On ne saurait qu'applaudir à tant de patriotisme et de bon sens.

[1] *Correspondant* des 10 et 25 juillet 1890.

L'état stationnaire de notre population en face de l'accroissement constant de celle de l'Allemagne, équivaut à la décroissance. Quoi dès lors de plus naturel que les économistes, les médecins, les philosophes se préoccupent de cette importante question?

Il y a quelques mois, le docteur Lagneau a lu devant l'Académie de médecine un rapport que la presse entière a commenté. Nous ne nous attarderons pas à réfuter l'opinion de ceux qui suspectaient le patriotisme de M. Lagneau, en l'accusant d'étaler nos misères aux yeux de l'Europe attentive. Faut-il donc continuer à se payer de mots? Convient-il de se bercer éternellement d'illusions? Certes, le réveil serait trop cruel; mieux vaut connaître le mal dans toute son étendue, et chercher les moyens de le guérir, tout au moins de l'atténuer.

Voici, en deux mots, le résumé du travail très consciencieux de M. Lagneau. Notre natalité ne dépasse pas 23,09 sur 1000 habitants; la mortalité, 21,9 pour 1000, est inférieure de peu à la natalité; si bien que l'accroissement par excédent des naissances sur les décès ne dépasse pas 1,19 sur 1000 habitants. Et malgré l'immigration étrangère qui atteint des proportions considérables, notre accroissement total n'est que de 2,9 sur 1000 habitants, accroissement trois ou quatre fois moindre que celui des Anglais, des Allemands et des Russes.

Ces chiffres expriment des moyennes et l'on pourrait citer des exceptions. Ainsi, en 1889, le nombre des naissances dans le Finistère s'est élevé à 23,805; celui des décès n'a pas dépassé 16,903; d'où, excédent des naissances sur les décès, 6,902. Il est fâcheux, nous le répétons, que ce cas ne soit qu'une exception.

En outre, le nombre des mariages diminue, et l'on sait que la mortalité des enfants naturels est beaucoup plus considérable que celle des enfants légitimes. Le docteur Chenu compte que, sur 1000 garçons, nés de 1832 à 1848, et appelés de 1853 à 1868, il était mort exactement deux fois plus d'enfants naturels que d'enfants légitimes. En outre, la mortalité infantile, prise dans son ensemble, est énorme : elle atteint 1/6 des enfants de 0 à 1 an. L'on remarque, à ce propos, que la mortalité sévit surtout sur les enfants nourris au biberon. Il conviendrait donc de supprimer, dans la mesure du possible, ce procédé artificiel d'allaitement.

Enfin il faut compter les pratiques abortives, dont l'immense majorité échappe à l'action de la justice, et qui augmentent le déchet dans de sensibles proportions.

Nous terminerons cette énumération par un fait vraiment navrant. Dans une commune de la Côte-d'Or, Semezanges, la décroissance de la population s'accentue de jour en jour. En 1855,

cette commune comptait 337 habitants; il n'en reste plus aujourd'hui que 184, qui se subdivisent ainsi : 12, de 70 à 75 ans; 12, de 75 à 80, et 16 de 80 et au-dessus. En tout, 40 vieillards, le quart de la population. Si l'émigration vers les villes ne venait s'ajouter aux causes de dépopulation, ne pourrait-on rapprocher de cette extinction graduelle ce qui s'est passé pour la Tasmanie, et, d'une manière générale, la marche décroissante des peuplades polynésiennes?

Quels moyens a-t-on proposé, quels palliatifs a-t-on préconisé, sinon pour l'accroissement de la natalité, du moins pour la diminution de la mortalité infantile? Car M. Jules Simon est très explicite. « Il faut périr ou guérir », dit le président de l'*Union française pour le sauvetage de l'enfance*. On remarquera d'abord que la Norvège arrive en première ligne, au point de vue de l'accroissement annuel, 13,9 pour 1000. Ce pays a une natalité au-dessous de la moyenne, mais il a, en même temps, la plus faible mortalité de l'Europe.

Pourquoi un progrès de ce genre ne pourrait-il s'accomplir chez nous? M. le docteur Rochard, dont la haute compétence ne saurait être trop consultée dans les questions de ce genre, déclare que les moyens d'accroître la natalité sont problématiques, tandis que ceux qui ont pour but d'enrayer la mortalité sont sûrs. D'autre part, « le sauvetage de l'enfance, c'est le sauvetage de la France », s'écrie M. Jules Simon. Il faut donc se dévouer à ce sauvetage, diminuer d'une part la mortalité de la première enfance, et, plus tard, donner aux enfants, comme dans la Grèce antique, une éducation physique en même temps qu'intellectuelle.

M. Javal, le premier, a fait voter un dégrèvement en faveur du père de 7 enfants vivants. Le Parlement canadien a depuis longtemps concédé un terrain de 100 acres à tout individu qui a 10 enfants vivants.

Pourquoi n'accorderait-on pas en France, avec plus de libéralité, des remises d'impôts, ou des bourses, dans les établissements d'instruction?

Le docteur Rochard demande aux magistrats moins d'indulgence pour les « faiseuses d'anges » et pour les mères-assassins : « Le jury a des trésors de pitié pour les mères qui tuent leurs enfants. De 1833 à 1862, sur 5591 infanticides, il y a eu 55 condamnations à mort et 3 exécutions seulement. Depuis 1862, il n'y en a pas eu une seule. Cela se comprend, et je n'accuse personne. En pareille matière, il vaut mieux prévenir que punir. » Que les Chambres, ajoute-t-il, votent la loi que nous leur demandons depuis dix ans, pour rendre la vaccine obligatoire; qu'on encourage partout la

désinfection des locaux, de la literie, du linge et des vêtements contaminés à la suite de maladies éruptives; qu'on assainisse les villes et les établissements publics.

En ce qui concerne les ouvriers, M. Lagneau propose de limiter l'immigration des campagnes dans les villes par un dégrèvement de la propriété rurale et la limitation des emprunts municipaux. Il est certain que les villes, par l'élévation des salaires, drainent sans cesse la population des campagnes. Paris a vu sa population presque doublée en 30 ans; or, pendant cette période, les emprunts de la ville de Paris ont atteint le chiffre de 2 milliards.

II

Etant admis que les peuples ont émigré de tout temps, Rochoux considère la fièvre de locomotion comme un besoin de l'humanité. Ces mouvements de population, intermittents à l'origine, offrent une particularité remarquable : l'exode a presque toujours lieu du nord au sud, ou de l'est à l'ouest. Les ancêtres des Peaux-Rouges, venus de l'Asie par le détroit de Behring, et attirés, dirait-on, par la chaleur et la lumière, se répandent en Amérique en marchant vers l'équateur. Les Aryas descendent de la Perse, franchissent les gorges de l'Himalaya et se répandent dans la vallée du Gange. D'autres hordes barbares, issues de l'Asie centrale, prennent une direction perpendiculaire aux deux premières, elles envahissent l'Europe jusqu'à sa pointe extrême. Et parmi elles, les clans d'émigrés que conduisaient Hemor et Magor, souche légendaire des Huns et des Magyars, constituèrent, au centre de l'Europe, le rempart contre lequel vint se briser une autre vague d'émigration, les Turcs, issus du même point. Cette même impulsion de l'est à l'ouest, s'observe encore de nos jours aux Etats-Unis, où le centre de gravité de la population ne cesse d'avancer, dans ce sens, à raison de 8 kilomètres par an.

Les exodes de l'antiquité répondaient à un but défini, parfois à un besoin impérieux. Un peuple émigrait quand la famine le pressait ou que, vaincu par une autre peuplade, il cédait la place au vainqueur. Déjà en effet, dans le brouillard des époques préhistoriques, la force primait le droit, le *struggle for life* était la loi suprême.

Les tribus de pasteurs, après avoir épuisé le sol, allaient planter leur tente sur un terrain nouveau, et comme on l'a très judicieusement remarqué, ce déplacement constituait plutôt une migration qu'une émigration.

Rome et Athènes encouragèrent l'émigration systématique, la fondation de colonies lointaines, à l'aide de citoyens qui partaient sans espoir de retour. En général, ces colons appartenaient à l'écume des partis politiques, et M. Lavallée a dit, avec très juste raison, que l'émigration agissait à Rome comme une *soupape de sûreté*.

Le moyen âge arrêta cette expansion; mais la Renaissance vit reparaître une émigration effrénée, corollaire des grandes découvertes maritimes.

L'émigration moderne ne présente plus le caractère d'intermittence que nous signalions tout à l'heure. Un courant constant s'est établi du vieux continent vers le nouveau. On sait quels appels désespérés les républiques transatlantiques adressent périodiquement à l'Europe.

L'Amérique, en effet, souffre du mal de tous les pays neufs : elle manque de bras. En 1888, la République Argentine mit 20 000 passages gratuits à la disposition des cultivateurs français qui voudraient se fixer sur son territoire. En 1889 (l'occasion était belle), les républiques américaines dont les coquets pavillons flanquaient le palais des Arts Libéraux, ont soufflé de vigoureux appels dans la trompette de la Renommée. Prospectus, réclames, brochures explicatives, statistique, renseignements gratuits, agents d'émigration chargés de faire miroiter les pays en question, rien ne manqua à ce plaisir des oreilles et des yeux. En ce qui concerne la République Argentine, les boniments avaient du moins ceci de vrai, que le climat dont jouit ce pays permet à l'Européen, non seulement de surveiller la culture, mais de travailler lui-même et de vaquer à tous les soins que réclame l'agriculture. Or, cette condition si importante n'est remplie dans aucun des pays intertropicaux, ni au Centre-Amérique, ni aux Antilles, ni au Brésil (sauf la province de Saint-Paul), ni à la Guyane, pour ne parler que de l'Amérique.

De l'autre côté de l'équateur, les Etats-Unis du Nord jouissent de la même propriété. L'afflux régulier de la population européenne n'a-t-il pas permis à l'Union de franchir des étapes inconnues jusqu'ici? De 1820 à 1880, elle a reçu 10 138 000 Européens et sa population, qui ne dépassait pas 5 300 000 habitants en 1800, atteint 65 millions en 1890. Les Allemands, notamment, débarquent sur ses plages, à raison de 200 000 par an. A la vérité, cet état de choses ne peut tarder à se modifier, les Américains se préparant à élever une muraille de Chine devant les êtres et les choses du dehors. Mais, longtemps encore, les autres parties du nouveau monde semblent devoir rester le miroir aux alouettes des émigrants. Car, suivant une expression maritime, ces régions courent

sur l'*erre* de leur réputation. Les agents d'émigration qui opèrent dans le pays même embauchent les équipages des navires de commerce. Nous avons connu un capitaine au long cours dont tout l'équipage avait déserté et qui restait seul à son bord, avec son second.

A l'étranger, ces agents entretiennent les illusions de leur mieux; les récents sinistres qui ont détruit des villages et réduit nos paysans à la mendicité, renforcent leur audace et leur zèle. Ainsi, des trombes dévastent les vallées des Alpes : le sol maigre descend dans les ravins, l'incendie dévore des hameaux entiers, les pentes se déboisent; enfin, le rocher nu surgit et, dès lors, le mal est sans remède. A ce moment psychologique, l'agent d'émigration apparaît. Ces désespérés vont-ils se boucher les oreilles? L'homme avisé leur fait entrevoir des mirages trompeurs, et les infortunés se laissent prendre aux boniments de ces racoleurs. Ne pas oublier que ces voyageurs *en émigrants* touchent une prime du gouvernement argentin par chaque tête de colon. De là leur zèle. Se souvient-on de l'affaire de Port-Breton? Le procédé n'a pas varié. Voilà comment nos paysans partent pour l'Amérique du Sud; voilà comment Basques et Pyrénéens, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, émigrent vers la Plata, emportant, noué dans un mouchoir, le peu qu'ils possèdent, abandonnant sur ce rivage de France tout espoir de retour. Un village de 400 âmes des environs de Gap, conduit par le maire et le conseil municipal, n'a-t-il pas récemment demandé à émigrer? En 1888, un village de la Loire-Inférieure s'est également dépeuplé au profit de ces républiques insatiables. Et pourtant, il faut bien se garder de prendre au pied de la lettre les affirmations des courtiers marrons dont nous parlions tout à l'heure. Ecoutez plutôt : au mois de juillet 1890, le paquebot *la France* rapatriait de l'Amérique du Sud 1176 émigrants italiens, français, espagnols, chassés par la misère et le manque de travail.

Un tel genre de trafic ne pouvait tarder à devenir une source d'abus et, dans certains cas en effet, l'émigration n'est plus guère aujourd'hui qu'une variante de la traite des blancs.

Hâtons-nous cependant de remarquer que l'émigration française, malgré son accroissement notable dans ces dernières années, n'occupe qu'un rang infime dans le grand mouvement de population dirigé vers l'ouest de la planète. Et, malgré la diminution de la natalité, malgré les plaintes les plus vives dont les journaux retentissent au sujet de ce que l'on a nommé la dépopulation de la France, l'exode en question n'a en soi rien de menaçant ni d'effrayant. Alors qu'en 1868 il ne partait pour la République Argen-

tine que 1000 colons français par an, il en partait 7000 en 1887, et 25 000 en 1889. L'émigration allemande et italienne est beaucoup plus importante.

Pendant de nombreuses années, l'Amérique méridionale fut une sorte de terre promise. Quelques travailleurs y édifièrent de rapides fortunes et jetèrent les bases de la légende des oncles du nouveau monde. Ces oncles fabuleux remplaçaient eux-mêmes la fable de l'Eldorado, qui s'était substituée, au temps de la Renaissance, à la fiction de la Toison d'or.

La terre cultivée dans la République Argentine ne représente pas la 120e partie de la superficie de cet État (300 millions d'hectares). Par suite, ce pays neuf peut encore demander des bras à la vieille Europe, sauf à élever plus tard, comme les États-Unis, une digue contre ce courant qu'il aura lui-même créé.

L'immigration platéenne a beaucoup augmenté dans ces dernières années : alors qu'en 1858 il débarquait à Buenos-Ayres 4658 immigrants, on en comptait 40 000, en 1869; 143 000, en 1887, et 181 000, en 1889. Aussi, cet État a-t-il dû prendre des mesures pour recevoir et disséminer méthodiquement, au fur et à mesure des arrivages, ce surcroît de population dont il avait un besoin si impérieux. Il a eu l'heureuse inspiration de fonder sur son territoire un grand nombre de colonies agricoles, afin de grouper les colons comme les abeilles d'une ruche, au lieu de les disperser au hasard. Les maisons d'habitation occupent le centre de la colonie, et le sol est divisé en carrés de 33 hectares, représentant chacun une concession. De larges voies de communication séparent les propriétés entre elles.

Tout immigrant pourvu d'un certificat de bonne conduite et capable de justifier de son aptitude pour une industrie ou un métier utile jouit des avantages suivants, aussitôt qu'il met le pied sur le sol de la république : logement et nourriture aux frais de l'État, pendant cinq jours (si l'immigrant est père de famille, sa femme et ses enfants jouissent du même droit). L'administration prend les dispositions nécessaires pour le placer; elle le transporte gratuitement à l'endroit où il doit exercer son métier ou son industrie. Au moment du débarquement, l'immigrant est-il atteint de maladie grave? L'État pourvoit à ses besoins, jusqu'à son complet rétablissement. Enfin, tout travailleur étranger a le droit de choisir sa résidence future. L'État consent même à avancer à ceux qui en font la demande les frais de passage d'Europe en Amérique, soit environ 150 francs. Il est vrai que cette sorte de faveur a dirigé vers la République Argentine un grand nombre de non-valeurs qui ne rembourseront jamais cette avance.

Les *hijos del pais*[1] déploient leur activité dans l'agriculture ou l'élevage du bétail. Car les exigences de la lutte pour la vie ont quelque peu déplacé les idées d'antan. Jadis, les Argentins considéraient la médecine elle-même comme un art manuel; Velasquez et Murillo n'étaient pour eux que de simples artisans. On sent aujourd'hui que l'acquisition et la culture de ces terres vierges constitue un placement de premier ordre, à condition que l'on ne soit pas trop pressé; la terre qui ne cesse, en Europe, de diminuer de valeur, augmentera fatalement dans les solitudes platéennes. Un terrain foulé quelque temps par les troupeaux reçoit d'abord du maïs, cette culture demandant le minimum de soins et laissant le propriétaire libre de cueillir ses épis quand il l'entendra. Plus tard, on y sème du blé ou l'on y plante des vignes. Dans certaines régions, cette dernière culture couvre déjà des milliers d'hectares.

La canne à sucre elle-même procure aux *estancieros* des bénéfices considérables; mais cette culture ne convient qu'à des régions assez restreintes. Elle existait à peine en 1876; elle alimente aujourd'hui 50 grandes usines, dont 37 autour de Tucuman. Ces établissements réunis produisent annuellement 50 millions de kilogrammes de sucre.

Toutefois, ce produit n'est cultivable qu'à l'extrémité septentrionale de la république, vers l'équateur et à 300 lieues environ de Buenos-Ayres. Cette région dispose de terrains très considérables, et si la province de Tucuman s'est adonnée la première à cette industrie, c'est que les premiers colons y ont trouvé une organisation très favorable qui remonte aux premiers conquérants du pays (les Incas). Comme les terres similaires des environs de Lima, la vallée de Tucuman est sillonnée de petits canaux d'arrosage (*acequias*) qui portent de toutes parts la fertilité.

En 1888, on comptait, dans toute la République Argentine, 2 360 000 hectares de terre cultivée, dont 1 657 000, un peu plus de la moitié, plantée en blé et en maïs, par parties égales. Le reste des cultures se partage entre la luzerne, l'avoine, le lin, la vigne et la canne à sucre. Vers 1576, si l'on en croit une légende argentine, Juan de Garay sema, sur les rives du Parana, quelques graines de blé égarées dans un sac de riz. Telle serait l'humble origine des hectolitres de froment que l'on récolte aujourd'hui sur le territoire de la république. Et d'après cette légende à demi historique, on n'obtint pas sans peine les résultats actuels; car, insouciants, avant tout, les habitants ne songeaient point à conserver la quantité de graines nécessaire aux semailles futures. Ce que voyant,

[1] Enfants du pays.

un gouverneur plus prévoyant que les autres, fonda, en 1589, un dépôt de blé où, au moment voulu, chacun prenait la quantité nécessaire à ensemencer ses champs, sous la réserve de rapporter au dépôt, au moment de la récolte, cette quantité à laquelle il ajoutait 1/10. Et comme le fonctionnaire en question tenait à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité, il construisit, avec le bénéfice prélevé de la sorte, le premier hôpital de la colonie.

Dans les provinces platéennes, où l'unité de mesure est encore la lieue carrée, les *estancias* de 10 000 hectares sont assez communes. A peine avons-nous besoin d'ajouter que, suivant la région que l'on considère, la terre change de valeur, dans des limites très étendues : de 305 000 francs par hectare à l'intérieur de Buenos-Ayres, elle descend à 0 fr. 40 dans la Terre-de-Feu. Règle générale, le prix des terrains augmente à mesure que l'on se rapproche de la capitale. Aux environs de cette ville, les prairies valent encore de 400 à 600 francs l'hectare. On remarquera également que si, près du fleuve, le terrain est très morcelé, on compte dans l'intérieur beaucoup de propriétés immenses.

Partout, les défrichements s'opèrent avec rapidité ; et, bien que la population agricole ait triplé en quatre ans, on importe en nombre considérable des appareils susceptibles de suppléer le travail de l'homme. Faucheuses, batteuses, vanneuses, y ont le plus grand succès, et en général toute machine qui ramène le rôle de l'agriculteur à celui du surveillant. Et, comme dans ce pays on cultive volontiers l'hyperbole, un homme d'État, entraîné par son éloquence, laissa un jour échapper ces paroles mémorables : « Si la lune possède des astronomes, ils ont dû constater avec surprise que cette partie de la terre a changé de couleur et pris celle de l'or que lui donnent les épis mûrs. » Voyez-vous les sélénites se demandant ce qui a bien pu donner la couleur de la planète Mars à un petit coin de la terre, non loin de la calotte blanche du pôle austral ?

L'étendue des terres cultivées augmente donc à vue d'œil ; ce qui tient en partie à ce que l'agriculteur, à peu près débarrassé du souci des Indiens, n'a plus qu'à livrer bataille à des milliers de tourterelles et de perruches, aussi faméliques que les sauterelles de notre hémisphère.

C'est vers 1860 que les Argentins commencèrent le mouvement de la civilisation vers la pampa et la chasse aux Indiens, dont les tribus turbulentes rendaient périlleux le séjour loin des villes. Argentins et Chiliens devaient mettre vingt ans, avant de décimer et de disperser les peuplades araucanes. La dernière levée en masse de ces barbares date de 1875 ; ils ont eu le dessous par les mêmes

raisons et les mêmes moyens que les Sioux du Dakota. Le vainqueur a enrôlé les plus valides de leurs guerriers et il a éparpillé leurs femmes dans les propriétés particulières. D'un commun accord, les deux républiques victorieuses consentirent à laisser vivre les caciques; mais, suivant en ceci une règle chère aux Américains du Nord, les Chiliens les cantonnèrent dans des réserves, en s'établissant eux-mêmes à Villarica, au cœur de l'Araucanie. En ce moment, les débris de ce peuple errent dans les solitudes du Gran Chaco ou vers les frontières de Patagonie. Les déserts du nord servent de refuge à une quantité de peuplades insoumises, parmi lesquelles il convient de citer les Tobas, qui en 1882 assassinèrent l'infortuné Crevaux. La République Argentine a organisé sur ce territoire des postes militaires, et à plusieurs reprises elle y a tenté des essais de colonisation; mais, jusqu'ici, le résultat ne semble pas avoir répondu à son attente.

Quoi qu'il en soit, pressés entre les Chiliens et les Argentins, les Araucans ne tarderont pas à disparaître comme leurs frères rouges du Nord. Après l'éloignement des Indiens les terres acquirent, ou plutôt, elles reçurent une valeur fictive, peut-être en rapport avec leur rendement éventuel à la suite d'une culture sérieuse, mais hors de proportion avec l'état actuel. Et les étrangers débarquant dans le pays, avec les capitaux et de la bonne volonté, n'obtenaient pas aisément une concession de terrain pour y déployer leur ardeur. Loin de chercher à les décourager, le gouvernement les accablait de protestations; il leur faisait de belles promesses en se gardant bien de donner une réponse définitive.

Après quelques mois d'attente et de démarches infructueuses, le colon en herbe, renvoyé de bureau en bureau comme le ballon du *foot-ball* et devenu plus avisé, allait trouver un *hijo del pais*, possesseur d'une certaine influence, autant que possible sénateur ou député, et il lui tenait à peu près ce langage :

— Señor, je désire monter une distillerie d'alcool; on trouve ici du maïs en grande quantité et à bon compte; c'est une affaire pleine d'avenir. J'ai des capitaux; il ne me manque que la concession de terrain indispensable à l'exercice de mon industrie; voulez-vous être mon associé?

— Parfaitement, répond l'autre; vous pouvez prendre vos dispositions.

Huit jours après, la concession est accordée et l'industrie s'installe. Voilà l'espèce d'impôt que les *hijos del pais* prélèvent sur tout étranger désireux de monter dans le pays une affaire dans de bonnes conditions.

L'élevage du bétail jouit également d'une grande faveur parmi

les Argentins et, par habitude, ceux-ci prennent parfois comme terme de comparaison le nombre de moutons que chaque État possède par 1000 habitants. Ils trouvent ainsi que l'Amérique du Nord en a 87; le Danemark, 78 et la France, 59. Les grands éleveurs du Sud-Amérique arrivent à des résultats remarquables, sous le rapport de l'épaisseur de la laine, de sa longueur et de sa belle qualité. L'exposition de 1889 nous a montré de magnifiques toisons dont le poids dépassait 12 kilog., presque des toisons d'or.

Cependant, l'élevage du bétail est actuellement en baisse; la *carne seca*, que l'on en tirait, trouve à l'extérieur un débouché beaucoup moindre. Car, le bien-être augmente un peu partout; Cuba demande moins de ce produit, et le Brésil, qui a organisé des usines nationales à Rio Grande do Sul, sur son propre territoire, n'en demande presque plus. Enfin, la laine d'Australie fait une redoutable concurrence à celle de la Plata. Jusqu'à présent, la République Argentine n'a guère préparé que de la viande pour les esclaves, laissant à d'autres la fabrication des conserves destinées aux marchés de la race blanche. Les industriels argentins commencent à réagir. Outre les conserves de toute espèce que l'on confectionne dans le pays, on exporte des viandes, en les préservant par le froid. Le palais argentin de 1889 renfermait une importante exposition de la maison Sansinena, de Buenos-Ayres. On a trouvé, comme chacun sait, dans les glaces sibériennes, des mammouths de l'époque préhistorique, parfaitement conservés. Ici, le froid est produit au moyen de la détente de l'air comprimé, sans adjonction de produit chimique. L'air est très sec et sa température peut être abaissée à 30° au-dessous de zéro. Pour empêcher l'équilibre de température de s'établir entre la cale et la mer, on isole la cale de chargement de l'extérieur, à l'aide d'un matelas de charbon concassé. Ce procédé a permis de conserver 80 000 kilogr. de saumon pendant huit mois. Un navire peut transporter jusqu'à 40 000 moutons à la fois. Beaucoup de paquebots emploient ce système pour conserver des vivres jusqu'à destination, malgré les variations de la température extérieure qui, en temps ordinaire, sont une des causes d'altération.

Les voies ferrées qui se développent de plus en plus, prêtent un puissant secours à l'industrie. C'est en 1854 que la première locomotive traversa les faubourgs de Buenos-Ayres. Avant la création des chemins de fer, on raconte qu'un industriel propriétaire d'une usine à 172 kilom. de la côte, dut transporter son matériel, chaudières et machines, à l'aide de charrettes. Il employa à ce transport, mille bœufs, des chariots d'un modèle spécial, six mois de travail et 500 000 francs. Cet exemple suffit pour montrer dans quelles

proportions les provinces de l'intérieur étaient défavorisées par rapport au littoral. On peut donc dire que la construction des railways a changé la face du pays, non seulement en facilitant les transports, mais en permettant à l'immigrant de s'enfoncer dans l'intérieur au lieu de camper sur la côte.

En 1889, on comptait dans la République Argentine 7706 kilom. de lignes ferrées; on s'occupe actuellement d'accroître ce réseau et de le porter à 20 000 kilom. Nous ne saurions omettre l'instruction publique, dans cette statistique rapide. Au mois de janvier 1890, la République Argentine possédait 3042 écoles fréquentées par 259 695 enfants, avec un personnel de 6104 instituteurs.

III

Mais voici que, au lieu du calme que l'on nous promettait, de l'âge d'or dont nous entretenaient les agents d'émigration, et comme un avertissement donné aux optimistes, un vent de révolte et de *pronunciamiento* se met à souffler sur les colonies hispano-américaines. Par delà l'Atlantique, l'agiotage atteint des proportions invraisemblables, la guerre accumule des ruines. La révolution, triomphante au Brésil, chasse un vieil empereur qui jamais n'eut d'autre souci que le bien et la prospérité du pays. Le Chili nous montre d'abord une révolution économique; puis, une émeute véritable, l'armée se rangeant du côté du gouvernement, tandis que la flotte insurgée bloque le littoral. Plus heureux, l'Uruguay s'en tire avec une simple crise monétaire; l'agio sur l'or est sur le point de faire décréter le cours forcé; en tout cas, la Banque nationale suspend le remboursement de ses billets. Le gouvernement, affolé, cherche des expédients et, voyant que la foule continue à assiéger les guichets de la Banque, il décrète un jour de *fête nationale*. Enfin, le ministre des finances, M. Penna donne sa démission, et cette retraite produit sur la place une impression favorable.

Dans l'Amérique centrale et la République Argentine, c'est bien autre chose. La crise monétaire y sévit aussi avec intensité, mais avec accompagnement de coups de fusil dans les rues. La bataille suspend tout commerce et toute transaction.

Au Centre-Amérique, la querelle est ancienne. Il s'agit de la fédération des cinq petites républiques, sous l'hégémonie de l'une d'elles. C'est ici que commence le point délicat : quel est, parmi les cinq, l'État qui jouera, dans l'isthme américain, le rôle de la Prusse en Allemagne? Quelle est la capitale où viendront se réunir tous les fils de la confédération? Sera-ce le Guatémala, l'un des

plus grands, qui cherche actuellement à contracter à Londres un emprunt de 100 millions, destinés à la création de routes et de chemins de fer? Sera-ce le Salvador, dont le président est un général sérieux, qui a passé par tous les grades et peut-être un peu dépaysé parmi la multitude des autres généraux? Sera-ce enfin le Nicaragua, cette laborieuse petite république appelée vraisemblablement à résoudre la première le problème du canal interocéanique?

Nous devons une mention particulière à la République Argentine, vers laquelle les immigrants français se dirigent de préférence.

Depuis une dizaine d'années, la République Argentine jouissait d'une tranquillité relative, quand la fusillade éclata, le 26 juillet 1890, dans les rues de Buenos-Ayres. La révolution qui suivit, prévue, dit-on, depuis longtemps par les Argentins, ne paraît pas de nature à consolider le crédit du pays, et à donner à l'immigration une impulsion en rapport avec ses besoins. Ce mouvement se rapporte à plusieurs causes : 1° la crise monétaire; 2° le désordre dans les finances et notamment dans les douanes, qui, à elles seules, fournissent les 3/4 des revenus de l'Etat; 3° le mécontentement des provinces contre Buenos-Ayres, capitale fédérale, à côté de laquelle on vient de construire une rivale, la Plata, qui grandit avec une incroyable rapidité. En 1880, cette cité était une simple ferme, de même que Lutèce était renfermée dans une île, au temps des Northmans. La Plata ne compte pas moins de 60 000 âmes aujourd'hui. Son port, creusé à grands frais par les machines du canal de Suez, sous les ordres de l'ingénieur hollandais Waldorp, sera autrement sûr que celui de Buenos-Ayres, où, jusqu'ici les navires mouillent en plein fleuve et très loin de la côte, sans aucun abri contre les *pamperos* et les *suestados* de la mauvaise saison.

Mais on doit imputer la principale cause du mouvement à la crise financière, ou, pour plus de précision, à la situation économique de la république.

Le portefeuille du ministère des finances tournoyait comme une feuille morte sous l'impulsion du vent d'orage. Dans l'espace de trois mois, trois ministres s'étaient succédé à la tête de ce département; et, au moment où la révolte éclata, les insurgés commencèrent par incarcérer le titulaire du moment, M. Garcia. Ce haut fonctionnaire pouvait-il d'ailleurs faire autre chose que preuve d'impuissance, en présence d'une situation sans issue, qu'il lui fallait subir, sans l'avoir créée? Le flot des billets, vrais ou faux, montait toujours; car, au sens littéral du mot, la Plata [1] ne mérite

[1] Le mot espagnol *plata* signifie *argent*.

guère son nom : l'or y est vraiment une chimère. Les métaux précieux ne se trouvent en quelque abondance que dans les vitrines des changeurs, à titre d'échantillons. En revanche, la circulation fiduciaire atteint des développements hors de toute proportion. La banque nationale, investie du privilège de l'émission des billets, possède une encaisse métallique de 12 millions et une circulation en papier de 200 millions!

De plus, il y a des émissions nombreuses de faux billets, et les banques avouent leur impuissance à combattre cet état de choses, en déclarant que l'imitation parfaite ne permet pas de distinguer les billets qui sortent de ses guichets de ceux qui proviennent d'émissions clandestines, opérées par d'autres établissements de crédit. Enfin, des employés peu scrupuleux rejetaient parfois dans la circulation des séries de billets que l'on en avait retirés. Cette situation avait pour corollaire une confiance très limitée; le change atteignait des hauteurs tout à fait inconnues dans les autres parties de la planète.

A Buenos-Ayres, l'or est resté pendant plusieurs jours à 300 pour 100, et même, le 29 juillet 1890 (quatrième journée de la dernière révolution), les changeurs cotaient l'or à 480! Et les cours procédant par bonds dénotaient un trouble profond et faisaient planer l'incertitude sur l'avenir. On remarquera qu'un semblable discrédit n'est point un fait isolé. Déjà, en 1884, le *peso*-papier valait 5 centavos, comme à la même époque le *sol* du Pérou s'échangeait couramment à 30 centimes. Bref, la baisse continue du papier-monnaie amenait dans la République Argentine le renchérissement de tous les objets de première nécessité, et pesait, par suite, de tout son poids, sur la masse des travailleurs.

Tant de causes réunies secouaient rudement le crédit de cette jeune république, dont l'organisation ne remonte guère à plus de trente ans. De quelle cause provient donc ce désarroi général, ce trouble profond, auquel des régions douées de moins de richesses naturelles ne pourraient résister? La réponse est fort simple : entièrement dépourvus du sens pratique des Anglo-Saxons, les Argentins ont voulu marcher trop vite et faire grand, coûte que coûte. Ils ont décrété avec enthousiasme des travaux publics considérables, dépensant sans compter, creusant des ports, construisant des chemins de fer avec garantie d'intérêt, contractant de nouveaux emprunts pour payer les intérêts des anciens, volant, en un mot, sur la route de la faillite. La spéculation et la manie effrénée du jeu ont achevé de noircir la situation.

Parmi les causes de la dernière révolution, il importe de ne pas omettre l'impopularité croissante du président Juarez Celman,

ancien candidat des provinces, élu en 1886 contre celui de la capitale. En dehors de toute autre considération, les Buenos-Ayriens voyaient avec regret ce Cordovesan élevé à la première magistrature de la république. Il y avait aussi de véritables motifs : le docteur Celman aurait, dit-on, amassé en quatre ans, une fortune que l'on évalue à 150 millions. Peut-être ce chiffre est-il exagéré; une chose est pourtant bien certaine : M. Celman sans fortune il y a dix ans, possède aujourd'hui des palais et des équipages à Buenos-Ayres, des propriétés dans les provinces. Mais ce que l'on reprochait surtout au docteur Celman, c'était moins les moyens employés pour édifier cette fortune, que la rapidité avec laquelle il y est parvenu. On l'accuse aussi d'avoir assisté avec quelque quiétude aux catastrophes financières qui se succèdent dans son pays. Tout d'abord, il dut obéir à l'opinion et se séparer de son ami le docteur Pacheco, ministre des finances. On remarque, non sans surprise, que presque tous les Argentins sont docteurs ou généraux, mais aussi que les uns et les autres font de médiocres administrateurs. Le docteur Juarez Celman avait laissé des sympathies dans la province de Cordova qu'il gouverna jadis et où il entreprit de grands travaux d'embellissement. Mais, en peu de temps, il devint la bête noire de ses administrés de Buenos-Ayres et, en particulier, des membres de l'*Union civique*. Il paraissait d'ailleurs se soucier fort peu de la haine dont il était l'objet, et tenir en estime très modérée l'opinion publique en général. Aussi supprimait-il les journaux qui le gênaient et distribuait-il à ses amis, places, provendes et sinécures. Pendant ce temps, la révolution grondait; des nuages noirs s'amoncelaient autour de l'horizon politique ; Celman allait expier ses propres fautes et celles de ses prédécesseurs.

Nous venons de nommer l'*Union civique*. Cette société, composée de mécontents, jouissait d'une véritable popularité, parce que ses membres indiquaient les réformes à exécuter et qu'ils promettaient de les accomplir. Ce groupe montrait, entre autres, la ferme résolution de combattre l'agiotage sous toutes ses formes. Très nombreuse à Buenos-Ayres, cette société politique travaillait l'armée depuis longtemps; elle l'avait en partie gagnée à sa cause et elle dictait ses conditions de très haut, sur un ton qui n'appelait pas la discussion. Dès le 28 juillet, pendant une suspension d'armes, elle réclama la démission du président, avant deux heures de l'après-midi, sous peine de reprendre immédiatement les hostilités.

Mais elle commit plusieurs fautes. Elle négligea notamment de se servir du ministre de la guerre dès le début de l'action et de couper les rails du chemin de fer. De telle sorte que le premier

prit toutes les dispositions pour la lutte et que les troupes de secours affluèrent des provinces dans la ville, par les voies ferrées. Enfin l'*Union civique* eut le tort de croire tenir le pays tout entier, alors qu'elle ne tenait que la capitale. Cette présomption la perdit.

Le 26 juillet, les soldats du 10e régiment cantonnés à Buenos-Ayres se mutinèrent, leurs officiers en tête. Dans cette grave conjoncture, le gouvernement n'hésita pas à proclamer l'état de siège, après avoir fait arrêter le général Campos et un certain nombre d'officiers qui passaient pour les instigateurs du mouvement. Malgré ces mesures énergiques, des conflits sanglants éclatèrent entre les bataillons mutinés et les troupes du gouvernement. Telle fut l'origine de la guerre des rues qui ne devait prendre fin qu'avec l'épuisement des munitions, du côtés des insurgés. Dès les premiers instants, ceux-ci avaient délivré le général Campos, afin de le replacer à leur tête; car ils reconnaissaient en lui la décision et l'énergie indispensables à un chef. D'autre part, les volontaires accourus de tous côtés grossissaient les rangs des rebelles.

Loin de perdre la tête, le président Celman montra, dans des circonstances difficiles, un véritable esprit de suite. Dès le premier jour, voyant qu'une partie des troupes de Buenos-Ayres faisaient défection, il se rendit en toute hâte à Mendoza, si précipitamment, que l'on put croire un instant à sa fuite devant l'insurrection : il allait simplement chercher des renforts.

Pendant ce temps, les insurgés isolaient la place, en coupant les fils télégraphiques et nommaient un gouvernement provisoire, sous la présidence de M. Allen, chef de l'*Union civique*. Aussitôt, plusieurs des navires de la flotte passent aux insurgés et bombardent les troupes fédérales; heureusement le peu de profondeur des eaux obligeaient les navires à rester loin de la ville.

M. Celman crut d'abord à une simple insurrection; il aurait volontiers répété ce qu'il disait à l'ouverture du congrès de 1889, à propos d'une tentative insurrectionnelle dans la province de Mendoza : « Il suffit d'une parole prononcée par le représentant de l'autorité nationale, chaque jour plus obéie et plus respectée, pour étouffer tout désordre, pour rétablir l'empire des lois oubliées dans un moment d'égarement, pour ramener le calme et, avec lui, la confiance et la tranquillité la plus complète dans les esprits; ce fait n'établit-il pas que d'une extrémité à l'autre de la république, le principe d'autorité est une nouvelle conquête ajoutée à tant d'autres, je dirais même plus, est un dogme que personne ne doit se permettre de discuter? » Parfaitement, demandez donc à l'*Union civique*.

En somme, cette simple insurrection était une révolution complète dirigée contre « l'administration corruptrice du président Celman. » Tellement, que le départ du premier magistrat parut calmer l'ardeur des insurgés, qui parlaient auparavant de mettre le feu aux quatre coins de la ville. Quarante-huit heures après son départ, Celman rentrait à Buenos-Ayres avec des renforts. Dès le lendemain, les canonnières *Chacabuco* et *Mespu* redevinrent muettes et le gouvernement se hâta de télégraphier partout : « La révolution est vaincue et la situation politique parfaitement consolidée. » C'était aller un peu vite en besogne. Ce télégramme à peine expédié, la populace acclamait M. Allen comme président provisoire. En même temps, la fusillade crépitait dans les rues et les navires bombardaient le palais présidentiel.

Le gouvernement légal n'abandonnait pourtant pas l'espoir de la répression. Devant la pluie de projectiles, il évacuait le palais; mais il armait en toute hâte les *gauchos* et, finalement, l'*Union civique* dut cesser le feu, faute de munitions. Remarque vraiment typique : elle tira une dernière salve au hasard, pour satisfaire sa colère.

Dès lors, les Celmanistes relevèrent la tête et, le soir de ce même 29 juillet, ils télégraphiaient à Paris que le gouvernement avait été surpris par une insurrection militaire, mais qu'il restait aujourd'hui complètement le maître. Les deux partis s'attribuaient la victoire.

Le ton de cette dépêche officielle contrastait singulièrement avec les informations privées. Le *Times* notamment annonçait à la même date que, pendant la nuit, les habitants avaient converti les maisons en citadelles. Au reste, malgré la cessation des hostilités, le gouvernement maintenait l'état de siège, et la garnison de la ville augmentait d'heure en heure, par suite de l'arrivée des troupes des provinces. Les bataillons plus ou moins armés défilaient devant les maisons closes et les magasins hermétiquement fermés. Ce bombardement de deux jours avait causé de trop grands dégâts pour que les habitants ne se tinssent pas sur leurs gardes.

De toutes parts, on réclamait la démission de Celman, mais le président ne voulait rien entendre, alléguant que sa retraite serait une concession blamâble à l'insurrection vaincue. Il est certain que le général Roca avait fait triompher les Celmanistes; mais ce triomphe coûtait 6800 hommes, dont 1000 morts. C'est en organisant la résistance dans les provinces que l'on avait pu localiser l'insurrection dans Buenos-Ayres. Toutefois, après cette victoire, les troupes étaient en effervescence, et le général Levalle, ministre de la guerre, informa le président qu'il ne pouvait compter sur elles

pour le soutenir. De son côté, le général Roca aurait même menacé Celman de le déposer à l'aide de l'armée.

Ce dernier coup paraît avoir vaincu l'obstination de Juarez Celman qui adressa, le 5 août, sa démission au Congrès. Les circonstances pressaient, car les banquiers anglais avaient rompu leurs négociations avec la République Argentine, tant que durerait la présidence de Celman.

Le Sénat argentin hésitait à accepter la démission du président; il voulait tenter de former un nouveau cabinet capable de vaincre l'anarchie et de débrouiller le chaos financier. Elle l'accepta pourtant et nomma le vice-président Pellegrini à la première magistrature : le peuple accueillit ce choix par des vivats.

Aussitôt, les maisons se couvrent d'étendards; on dresse des arcs de triomphe; on illumine les maisons et l'on tire des feux d'artifice.

La multitude se rassemble devant le Palais national, et M. Pellegrini, paraissant au balcon, laissa tomber ces simples paroles : « Le mot d'ordre du nouveau gouvernement sera : justice et liberté; le pouvoir exécutif ne comptera désormais pour sa défense que sur une force, celle de l'opinion publique. » Et le président rentra, salué par les applaudissements frénétiques d'une foule en délire.

M. Pellegrini ne tarda pas à donner des preuves de modération : renvoi de la milice turbulente des *gauchos*, levée de l'état de siège, restitution à la presse de la liberté, abolition de la censure, que M. Celman avait cru devoir rétablir, voilà ses premiers actes. Pendant ce temps, on proférait des menaces contre le président démissionnaire, on le menaçait d'incendier sa maison et de le pendre, en guise d'enseigne, au-dessus de sa porte.

Considérable est la tâche de M. Pellegrini. Le pays réclame des réformes radicales; le nouveau gouvernement, issu pourtant du mécontentement général, aura-t-il assez de force et d'énergie pour remonter le courant? Tout d'abord, la crise financière appelle la sollicitude du cabinet. Aussi, le ministre des finances a-t-il, sans retard, présenté au Congrès un projet relatif à l'émission de 60 millions de dollars amortissables en dix ans, et un projet d'emprunt de 20 millions destinés au service de la dette étrangère.

L'espoir d'une pacification prochaine commençait à renaître, quand le ministre de la guerre eut l'idée de rayer des cadres tous les officiers compromis dans la récente insurrection. Mais l'annonce de cette mesure suscita de telles clameurs, que ce ministre dut se retirer. Un nouveau cabinet, conciliateur jusqu'à la faiblesse, amnistia les officiers compromis, ce qui n'empêcha pas le change de l'or d'atteindre 259 (21 août).

D'ailleurs, les bruits de nouveaux changements dans le cabinet entretenaient l'agitation. Dans la ville de la Plata, on consignait les troupes, et des patrouilles parcouraient les rues à toute heure du jour et de la nuit.

Pourtant, en dépit de ces désordres, l'exportation ne se ralentit pas : pour les trois premiers trimestres de 1890, elle est supérieure de 54 millions aux trois premiers trimestres de l'année précédente. Mais la situation financière ne s'améliore point; outre les faux billets de banque qui continuent à circuler, on découvre sur le marché 4000 actions fausses de l'entreprise des Môles et Dépôts des Catalinas. De plus, le gouvernement, faisant flèche de tout bois, a dû réduire de 10 pour 100 les traitements des fonctionnaires et il songe à créer des impôts nouveaux en vue d'augmenter les ressources budgétaires.

A la fin du mois de novembre dernier, on considérait encore comme très grave la situation de la République Argentine. Voici, du reste, le bilan : Trésor vide, crédit du pays ébranlé, emprunt problématique, commerce ralenti, récolte compromise par suite du manque de travailleurs. A cette époque, l'or était à 316, et la société de l'*Union civique*, animée peut-être de sentiments louables, mais à coup sûr dépassant le but, entretenait une agitation si nuisible aux intérêts communs. Ce groupe s'imagine représenter le pays tout entier, alors qu'il ne constitue qu'un simple parti politique, lequel il est vrai, a le courage de vouloir enrayer un ordre de choses néfaste, en provoquant l'insurrection. La grosse question qui prime aujourd'hui toutes les autres et préoccupe vivement les Argentins, c'est la liquidation de la maison Baring, de Londres. Car, au moment précis où l'on annonçait bruyamment *urbi et orbi* la déconfiture de la puissante banque, le docteur Plaza y négociait un emprunt au nom de la République Argentine.

Toutefois, la situation paraît moins sombre qu'à l'époque de la chute de Rosas (1854). Le pays n'avait alors ni capitaux, ni crédit, ni travailleurs; aujourd'hui, malgré la dépréciation du papier, les Anglais ont engagé 3 milliards 1/2 dans la République Argentine. Il est donc tout naturel que les Anglais cherchent à démêler l'imbroglio présent.

L'état de siège n'a été levé que le 18 mars dernier, la veille de l'arrivée à Buenos-Ayres du général Mitre. Celui-ci a été proclamé candidat à la présidence de la république; et, à son débarquement, la foule lui a fait un accueil des plus enthousiastes.

Nous avons vu que les *gauchos* organisés en milice avaient joué un rôle important dans ce mouvement insurrectionnel. J'habitais la Plata depuis un an, et j'avais un vif désir de considérer de près

ces hommes extraordinaires sur lesquels on conte tant d'anecdotes. J'ajoute, avec beaucoup de satisfaction, que ma visite au campement de ces centaures ne m'a enlevé aucune illusion.

— Voulez-vous avoir une idée complète du *gaucho?* me disait un obligeant *hijo del pais*. Allez le surprendre chez lui, dans son milieu. Etes-vous un cavalier? Résignez-vous à faire 30 kilomètres. Nous visiterons une *estancia*.

Mon interlocuteur me proposait d'abord un véritable voyage dans la *pampa;* impossible d'accepter autre chose que les 30 kilomètres; et ceci, sans aucun remords : à cette distance, les hôtes de la prairie sont aussi sauvages qu'à 200 lieues plus loin.

A peine a-t-on dépassé les faubourgs de Buenos-Ayres, que l'on entre en pleine *pampa*. Ici, les routes, indiquées par des sillons profonds, que creusent en terre, sur une largeur moyenne de 50 mètres, les lourds chariots aux roues épaisses comme les chars mérovingiens, sont jonchées d'ossements épars; on dirait un ancien champ de bataille.

Nous dépassons les *estancias* bordées de haies d'agaves et de nopals, flanquées des *rodeos*, où, chaque soir, on rassemble les troupeaux. Les bêtes quittent ces enceintes le matin, errent dans la solitude, où elles trouvent une nourriture assurée, et rentrent au bercail vers le coucher du soleil. Grâce aux marques spéciales de chaque propriétaire, il est toujours facile de reconstituer un troupeau et de faire rallier les bêtes qui abandonnent momentanément une *estancia*, pour aller grossir les troupeaux voisins.

Le mirage fait ressembler des touffes d'herbes d'un pied de haut aux oasis de dattiers du désert saharien. Nous croisons de grandes charrettes attelées de douze chevaux, et des immigrants napolitains qui ramassent les os éparpillés.

Après deux heures de galop sur un terrain absolument plat, nous distinguons quelques points noirs au-dessus de la ligne d'horizon. Ce sont les huttes d'argile couvertes de roseaux, où habitent nos *gauchos*.

Des *lazos*, des *bolas*, des éperons à larges molettes et des *ponchas* déguenillés, pendent à une corde; les guitares qui accompagnent les chants et les danses brochent sur le tout.

Au fond, deux femmes trônent sur des têtes de bœuf, dont les cornes, bizarrement contournées, font l'office de bras, à côté d'une bouilloire où chante une infusion de *yerba mate*. Comme dans les wigwams fuégiens, un feu de bois résineux flambe au centre de la hutte et la fumée envahit l'espace libre. A cette odeur insupportable se mêlent les exhalaisons des viandes accrochées et des cuirs étendus sur l'herbe à l'extérieur. Les hôtes de la hutte n'en sem-

blent point incommodés; deux enfants roulés dans une peau de mouton dorment à poings fermés.

Les deux Indiennes esquissent un sourire vague.

— Où est Manuel?

L'une des créatures indique du doigt dans le lointain une touffe de verdure sur laquelle flotte un pavillon blanc.

Manuel est à la *pulperia*. En homme prévoyant, il a construit sa hutte dans le voisinage de cet établissement, qui représente tout simplement le cabaret de la *pampa*. Les liquides frelatés que l'on y débite sont à peu près les seules manifestations de la civilisation dans ce désert. Tous les *gauchos* des environs s'y donnent rendez-vous, et la police y opère parfois des descentes; car il s'y vide plus d'une querelle, après des libations prolongées.

— Le voilà! s'écrie tout à coup la même Indienne qui avait répondu tout à l'heure à mon compagnon de route.

J'eus beau prêter l'oreille, je n'entendis absolument rien; d'ailleurs, la fumée âcre du bois vert continuait à me faire verser d'abondantes larmes, en m'enlevant au moins la moitié de mes facultés. Enfin le galop d'un cheval frappa nos oreilles. Dans un nuage de poussière, un cavalier s'avançait ventre à terre. Deux minutes plus tard, le gaucho entravait sa bête et se dirigeait vers la hutte, avec ce dandinement spécial aux cavaliers et aux marins.

C'est avec raison que l'on nomme le gaucho le bandit de la *pampa*. S'il n'en a pas toujours les habitudes, il en présente du moins l'aspect sinistre et la mine patibulaire. Quel voyageur serait flatté de rencontrer dans la plaine un de ces centaures qui aiment tant à lancer les *bolas*?

Celui-ci passe une partie de son existence à exécuter des *rodeos* autour de l'*estancia* de son maître, pour empêcher le bétail d'aller paître sur les propriétés voisines, et l'autre partie, à acheminer vers le *saladero*, les bandes que le *capataz* a désignées pour l'immolation. Par-dessus tout, le *gaucho* aime l'indépendance, et plusieurs causes contribuent à en développer les germes chez cet homme extraordinaire : sa vie errante et vagabonde, sa nourriture uniquement composée de viande, la faculté de vivre presque sans maître et sans contrôle. Tout cela, il l'obtient par la surprenante multiplication des chevaux et des bêtes à cornes. Il aime la lutte incessante contre les animaux, soit qu'il s'agisse de dompter des chevaux sauvages ou de poursuivre, dans le désert d'herbe, ces magnifiques taureaux, cousins germains des Durham.

Il admire chez ses égaux un corps souple, indifférent aux intempéries, insouciant de la fatigue. Il est toujours prêt à suivre le plus fort, celui qui montrera des qualités physiques extraordinaires et

qui fera preuve d'une prodigieuse adresse aux divers exercices des trois emblèmes du métier : le *lazo*, le *cuchillo*, les *bolas*.

Mais il faut avant tout que cet homme soit le meilleur cavalier de la tribu; qu'il monte sans selle et sans bride un poulain sauvage *lassé* au hasard dans un troupeau errant; que, sans hésitation et faisant corps avec lui, tous deux se précipitent au triple galop dans la *pampa* sans limites.

Quand le *gaucho* aura choisi son chef, il lui sera dévoué, il le suivra partout, frappant quand on lui commandera de frapper, arrêtant le carnage quand on lui criera : *Basta*[1] ! C'est ce qui explique l'enthousiasme que ressentaient les *gauchos* pour le despote sanguinaire qui avait nom Rosas et aussi pour Artigas, cet autre chef de bande qui tint Montevideo en échec pendant neuf ans.

Rosas portait sa marque d'ancien *gaucho*. Un jour, il voulut monter un cheval sauvage en s'accrochant à sa queue, et il reçut au front une ruade de l'animal dont il garda toute sa vie la cicatrice comme un stigmate indélébile de son origine.

Un duel dans la *pampa* est aussi terrible qu'une lutte entre cavaliers chiliens. Les *gauchos* s'attaquent à coups de *bolas*. Les boules pesantes décrivent, en ronflant, des cercles menaçants. Chaque cavalier s'aplatit sur le cou de sa bête, pour éviter les chocs. En général, pourtant, l'un des combattants est assommé par l'autre, ou, désarçonné, son adversaire lui lance ses *bolas* et le traîne dans les herbes, au galop, jusqu'à ce qu'il ait cessé de vivre.

D'autres cavaliers groupés suivent avec intérêt les péripéties du combat. Leurs chevaux piaffent d'impatience, et l'on sent que pour un futile motif, ces spectateurs en viendraient eux-mêmes aux mains. Singulière race d'hommes que façonnent le climat, les habitudes, la manière de vivre! Quels puissants arguments en faveur de la théorie de l'influence du milieu!

Mon compagnon de route manifestait le désir de partager le repas de ces braves gens; mais j'avais hâte, je l'avoue, de rentrer dans la civilisation. Deux heures plus tard, nous atteignîmes les faubourgs de Buenos-Ayres : mon guide m'expliquait, avec force gestes et éclats de voix, que le mot *gaucho* vient du terme araucan *gatchu*, qui signifie compagnon.

Voilà donc le pays où les émigrants français se donnent rendez-vous. Mais pourquoi, dira-t-on, nos compatriotes ne se dirigent-ils pas vers nos colonies? Et s'ils ne prennent pas d'eux-mêmes l'initiative de ce mouvement, pourquoi l'État ne leur offre-t-il pas des

[1] Assez!

avantages de nature à les attirer sur ces terres qu'a arrosé le sang de nos soldats?

Il y aurait sans doute grand intérêt à retenir ces désespérés et à diriger leur flot vers nos propres possessions. Mais autre chose est de souhaiter un pareil résultat et de le réaliser. Je sais bien que beaucoup de Languedociens, éprouvés par des fléaux de tout genre, ont émigré en Algérie, où ils ont, pour ainsi dire, créé le vignoble. Mais, combien d'autres partent pour la Plata, pays de plaines situé dans la zone tempérée, rêvant d'indépendance et de fortune rapide! La raison dominante de cette abstention, c'est, nous le répétons, que les membres des diverses familles humaines sur lesquelles s'exerce notre autorité habitent l'espace intertropical, espace que le blanc peut habiter à la rigueur, mais qu'il ne saurait cultiver comme il fait des plaines de la Beauce ou des coteaux bourguignons. Voilà le point à retenir.

Le blanc, à moins qu'il ne s'élève haut dans les montagnes, est incapable de cultiver le sol colonial, et l'introduction des nègres africains, des Hindous et des Chinois dans nos colonies, n'a jamais eu d'autre but que l'apport des bras qui manquaient.

En outre, les rares colons qui s'aventurent dans nos colonies ne trouvent pas toujours les encouragements nécessaires. Ces nouveaux venus sont plutôt un embarras pour nos fonctionnaires. Car, incapables d'y travailler, ils se livrent à d'incessantes réclamations et, les gouverneurs le savent fort bien, il faudra pourvoir à leur subsistance, sans préjudice de leur rapatriement, qu'il y aura lieu nécessairement d'opérer tôt ou tard.

Il convient aussi d'avouer que la masse de nos nationaux n'a qu'une teinte absolument vague des colonies françaises, de l'hygiène que l'Européen y doit suivre, des moyens d'existence que l'on y rencontre. Par suite, quand les agents d'émigration inondent les villages de prospectus et de circulaires, où l'on vante les douceurs de l'Amérique du Sud, il y a des chances pour que ceux dont les bras constituent le seul capital continuent à se diriger vers le Brésil et la Plata. La considération que nous développions plus haut, celle du travail possible de la terre, domine en effet toutes les autres.

Mais si nos colonies manquent de bras, elles manquent encore plus d'argent, et c'est aussi l'exportation des capitaux qu'il faudrait encourager. Les Anglais l'ont compris depuis longtemps et ils ont exporté des sommes considérables, sans réussir à diriger l'émigration sur tel point qui leur paraissait propre à la civilisation.

L'émigration passa, chez nos voisins d'Outre-Manche (que l'on a quelque raison de citer en matière de colonisation), par différentes

phases. Le gouvernement anglais édicta jadis des mesures en vue d'empêcher l'extension de l'émigration. Ces prohibitions avaient été suscitées en partie par les résultats de la révocation de l'édit de Nantes : les actes de 1719, 1750, 1782, défendaient la sortie des ouvriers ainsi que l'exportation de leurs instruments et de leurs métiers. Car, avant tout, l'Angleterre ne tenait point à faire profiter de ses capitaux et de son industrie les autres pays de l'Europe, qui n'auraient pas tardé à devenir ses concurrents. Mais, comment assurer l'exécution de cette loi? Les moyens répressifs lui manquaient. Aussi les émigrants s'échappaient-ils sans cesse, comme le fretin s'échappe d'un filet à larges mailles.

L'Angleterre songea dès lors à diriger ce mouvement qu'elle ne pouvait supprimer; avec l'aide de diverses sociétés, l'État organisa l'émigration par groupes, sans obtenir de grands succès. Et pourtant (on connaît le bons sens pratique qui caractérise nos voisins), ce n'était pas à Madras, ni à Calcutta, ni à Sainte-Lucie que les Anglais se proposaient de diriger le trop-plein de leur population, mais au Canada, au Cap, en Australie, climats tempérés où les nouveaux venus pourraient sans inconvénient cultiver la terre.

Or, de 1825 à 1850, en vingt-cinq ans, l'Angleterre a expédié au delà de l'Atlantique 2 566 000 émigrants. Sur ce nombre, les 3/5, 1 483 000 se sont dirigés vers les États-Unis, en dépit de tous les efforts du gouvernement. Cependant, à cette époque, nos voisins possédaient l'Australie, continent tout neuf, au sol vierge, qui réclamait des travailleurs.

Enfin, deux circonstances finirent par aider le gouvernement anglais dans ses vues : la découverte des diamants du Cap et des mines d'or australiennes. En 1855, on trouva dans les mines de Karyborough (Australie), une pépite de 30 kilogrammes, évaluée à plus de 100 000 francs. Plus tard, on découvrit près de Dunolly (Victoria), le plus gros lingot d'or connu et que les mineurs surnommèrent *The welcome stranger*, l'étranger bienvenu. Son poids atteignait 210 livres et sa valeur 250 000 francs. Jamais la Californie n'avait fourni de semblables pépites.

Bien que l'or australien soit loin d'être épuisé, l'émigration anglaise pour l'Australie diminue tous les ans. Elle a été de 34 000 en 1886; 24 000 en 1887; 21 000 en 1888; 18 000 en 1889. Elle a donc diminué de moitié en quatre ans. Elle n'est plus aujourd'hui que de 11 pour 100 pour l'Australie, tandis qu'elle est encore de 70 pour 100 pour les Etats-Unis. Voilà de quoi déconcerter toutes les théories, faire mentir tous les proverbes et réduire à néant toutes les prévisions. Car, outre la richesse de l'Australie, la population de ce pays jouit d'une autonomie presque absolue : en

juillet 1890, la Chambre des lords a accordé à l'Australie occidentale une constitution indépendante.

Il résulte de ces considérations que les Anglais n'ont jamais pu diriger à leur gré ceux de leurs nationaux qui s'expatriaient.

Malgré cet enseignement, la Chambre française des députés a voté au mois d'août 1890 la motion suivante : « Inviter le gouvernement à étudier les moyens de diriger l'émigration française vers les colonies et les pays de protectorat français. » Une telle proposition part évidemment d'un bon naturel; mais ce simple ordre du jour n'est-il pas tout à fait impuissant à modifier un ordre de choses aussi complexe? Ecoutez Jean-Jacques Rousseau : « Les lois les plus tyranniques sur l'émigration n'ont jamais produit d'autre effet que de pousser le peuple à émigrer, contre le vœu de la nature le plus impérieux de tous, qui l'attache à son pays. »

L'Italie, où l'émigration présente une importance très supérieure à la nôtre, a saisi différents prétextes pour enrayer ce mouvement impérieux. Signale-t-on, par aventure, la fièvre jaune au Brésil : vite, le gouvernement arrête les émigrants qui allaient s'embarquer pour Rio-Janeiro ou les plaines de l'Amazone. Des troubles éclatent-ils à la Plata ou au Chili : tout mouvement d'émigration vers ces plages inhospitalières est suspendu par ordre supérieur.

Fièvre jaune, troubles politiques ou crise financière, vous l'entendez bien, ne sont que des prétextes; mais nos voisins semblent courir au-devant, pour empêcher leurs nationaux de déserter l'Italie. Le gouvernement russe se préoccupe également de l'émigration des agriculteurs de la frontière autrichienne, phénomène absolument nouveau dans les campagnes russes. Ces paysans partent pour l'Amérique en telle quantité que le gouvernement de Plotsk, par exemple, présente des villages entiers dépourvus de population mâle. Pères, frères, maris, ont franchi l'Océan; les femmes pratiquent la culture des terres. Comme, aux termes de la loi du 18 juillet 1860, tout citoyen est libre de quitter le territoire et d'aller chercher fortune ailleurs, il existe un certain nombre d'agences autorisées. Mais l'État doit exercer son contrôle sur les agences louches qui organisent la traite déguisée; il doit sévir contre les marchands d'hommes, les racoleurs marrons qui dépeuplent les villages par leurs astucieuses promesses.

Le gouvernement, il convient de le reconnaître, a compris son rôle et il a déjà sévi. Un étranger, convaincu d'avoir créé sur le territoire un grand nombre de foyers d'appel, a été condamné par les tribunaux, pour violation de la loi précitée. Les juges reconnurent que le prévenu avait fait appel à l'émigration par la voie de journaux, de prospectus ou d'affiches; qu'il avait avancé des

fonds et offert des moyens de transport. N'y aurait-il pas lieu de compléter la législation actuelle, en vue de prémunir les émigrants contre les agences non autorisées? Eclairer nos compatriotes (dont la plupart se font une idée si confuse de l'Amérique) sur les déboires qui les attendent et faciliter leur rapatriement quand, dénués de ressources, ils vont implorer nos consuls : voilà tout ce que l'État peut faire. En dehors de cette action officielle, la presse à bon marché, qui pénètre dans les plus humbles hameaux et qui exerce tant d'influence sur l'opinion du plus grand nombre, aurait à dessiller les yeux des paysans trop crédules, en leur faisant sonder l'abîme où ils risquent de tomber, le désert où ils se perdront, l'Océan qu'ils ne traverseront qu'une fois.

Ainsi, d'une part, la population française s'accroît très faiblement, et, quoique nos émigrants soient en petit nombre, nous n'avons pas la consolation de penser qu'ils accroissent la force vitale de notre domaine colonial. En terminant, et malgré l'insuccès constaté des Anglais, nous émettons le vœu que l'État offre à nos nationaux des avantages assez sérieux pour les engager à s'établir en Algérie et en Tunisie, nos deux colonies les plus belles, les plus tempérées, les moins éloignées de la métropole et les plus dignes d'intérêt.

Albert de Chenclos.

LE HUITIÈME CENTENAIRE

DE

SAINT BERNARD

(1091-1891)

Dante s'y est pris à deux fois, dans sa *Divine Comédie*, pour mettre en plein relief la grande et sympathique figure de saint Bernard. Dans son *Purgatoire* d'abord, où, décrivant le char allégorique qui doit porter Béatrix, il fait défiler sous nos yeux le majestueux cortège des écrivains sacrés et nous montre, tout à la fin de cette procession imposante, « un vieillard dormant avec un visage plein de vie ».

E diretro da tutti un veglio solo
Venir, dormendo, con la faccia arguta.

(*Purgat.*, c. XXIX, st. 48.)

Puis, aux derniers chants du *Paradis*, où il le nomme, après l'avoir fait apparaître une seconde fois, et où il lui donne une place et lui confie un rôle incomparables, une place intermédiaire entre Béatrix et la sainte Vierge, le rôle de préparer le dénouement de son poème. Quand, en effet, l'on a atteint les hauteurs où Béatrix se compose « une couronne éternelle avec des rayons qui descendent de la voûte céleste », on embrasse assurément du regard un immense horizon, mais ce ne sont point là encore les derniers sommets de l'édifice, et l'on pressent, l'on entrevoit même quelque chose au delà. Plus haut que ces sommets vers lesquels, d'étape en étape, on s'est senti attiré par la grâce souriante de l'inspiratrice de Dante, s'étagent encore d'autres constructions, plus aériennes et plus belles; et, sur leurs sveltes colonnettes et leurs pinacles à jour, plane une sublime et ascétique figure : c'est la figure du grand contemplatif, du grand mystique, de *saint Bernard*.

« J'avais, raconte Dante, déjà embrassé la forme générale du Paradis, sans avoir encore fixé mes yeux sur aucune de ses parties. Et je me tournai, avec des désirs nouveaux, pour interroger Béatrix sur des objets qui tenaient mon âme en doute. Je songeai à une chose, et il m'en arriva une autre : je croyais voir Béatrix, et je vis un vieillard vêtu comme ces esprits glorieux. Ses yeux et son visage étaient pleins d'une joie bienveillante, et il se tenait dans la douce attitude qui sied à un tendre père.

« — Et, où est-elle? m'écriai-je tout à coup.

« Et lui : — Béatrix m'a envoyé de ma place pour satisfaire ton désir; et si tu la regardes au troisième cercle du haut degré, tu la verras sur le trône auquel l'ont appelé ses mérites... Afin que tu achèves complètement ton voyage, pour lequel des prières et un saint amour m'ont envoyé vers toi, promène les yeux sur ce jardin, car, en le voyant, ton regard s'enflammera davantage pour monter vers le rayon divin, et la reine du ciel, pour laquelle je brûle d'amour, nous accordera toutes ses grâces, *parce que je suis son fidèle saint Bernard.* » (*Paradis*, c. XXXI).

Ainsi donc, dans la pensée de Dante, c'est jusqu'à saint Bernard qu'il faut monter si l'on veut saisir d'un coup d'œil tout l'ensemble du merveilleux édifice, car, au-dessus, il n'y a plus que l'image de la Vierge, toute ravie en son Fils et que la Sainte Trinité couronne comme reine des créatures. Tout le reste du monde est à ses pieds, et celui que le poète charge de nous introduire auprès d'elle, c'est « son fidèle saint Bernard ». Nous avons laissé en chemin tous les autres guides : Virgile, symbole de la philosophie, ou de la raison abandonnée à ses propres forces; Stace, symbole de la philosophie profitant des lumières de la foi, ou encore de la raison et de la science chrétiennes; Béatrix même, symbole de la théologie ou de la science rationnelle des vérités révélées, *fide quaerens intellectum*. Mais voici enfin notre guide suprême : des hauteurs où habite saint Bernard, il peut, lui, nous montrer à la fois toutes les lignes de l'édifice, qui aboutissent à ses pieds comme au sommet d'une colossale pyramide, et, par delà, les sublimes et idéales figures vers lesquelles tout converge. C'est lui qui possède vraiment la clef de cette grande et mystérieuse composition : d'une part, en dirigeant notre regard au travers du labyrinthe que nous avons exploré avant d'arriver jusqu'à lui, il nous explique le sens de notre long voyage au moment où nous parcourons à nouveau par la pensée les innombrables degrés de notre ascension; et, d'autre part, il élève nos yeux et emporte nos pensées vers Celle qui est le miroir des pensées et de la sagesse divines, afin que, grâce à elle, nous puissions nous élever jusqu'au Très-Haut, là où

l'on voit, dans la profondeur de la puissance infinie, « l'amour réunir, comme en un volume, ce qui s'éparpille en feuillets sur l'univers. » (*Parad.*, c. XXXIII.) C'est donc en vain, semble-t-il, que Dante a tour à tour entendu les discours des plus grands esprits et interrogé les plus beaux génies dont l'humanité s'honore : Justinien, par exemple, en qui se personnifie la constitution de l'Empire, et saint Thomas lui-même, qui est cependant à ses yeux le symbole de toute science et le marteau de la controverse contre toute hérésie. Le poète a compris qu'on ne sauve les âmes et les peuples ni avec le secours des constitutions et des codes, ni par l'habileté des discussions et des disputes. S'il ne se rencontrait rien de plus dans la religion du Christ, Dante, après tant de patientes études et tant d'espérances amères, risquerait de tomber dans le désespoir où aboutira, plus tard, le Faust de Gœthe, lorsqu'il s'écrie : « Ah! philosophie, jurisprudence, et théologie encore, j'ai étudié tout cela, Dieu merci! Et, avec tout cela, je constate que je ne sais rien de bon », c'est-à-dire, rien qui console, qui rende meilleur, qui guérisse et qui sauve. Mais Dante trouve, dans sa foi et dans l'histoire de l'Église, laquelle n'est autre que l'histoire de l'action du Dieu sauveur en ce monde, ce qu'il lui faut pour ne pas s'arrêter à ces « connaissances stériles » dont parle Bossuet, « qui ne tournent pas à aimer ». A côté des sciences, et au-dessus d'elles, il y a pour les chrétiens, peuples ou individus, la sainteté, la vie de perfection, l'union à Dieu par l'abnégation et l'amour. Et voilà pourquoi, au terme de toutes les recherches, de toutes les énigmes pleines d'angoisse, il donne le dernier mot au « docteur mystique », à saint Bernard.

Si nous entrons, après cela, dans l'esprit de l'époque où vécut Dante et que nous nous mettions au point de vue auquel il s'est placé en écrivant sa *Divine Comédie*, saint Bernard nous apparaîtra comme l'un, peut-être, de tous les personnages historiques en qui s'est le plus parfaitement réalisé l'idéal du moyen âge. Nous avons là, en effet, la « Somme » des idées et des sentiments dont le moyen âge avait vécu jusqu'à lui. Or, au moment où cette laborieuse période va finir, Dante en donne la formule, une formule immortelle qu'il croit être la formule de l'avenir, qu'il chante même avec toute l'ardeur d'un croyant, mais qui n'est, en fait, malgré ses sublimes évocations et son éloquent prosélytisme, que l'expression la plus haute d'un ordre social en train de disparaître. N'importe! un homme, un saint, se sera trouvé, chemin faisant, qui nous aura donné, par l'organe de l'immortel poète florentin, le dernier mot de ses vues d'ensemble sur les passions de l'homme et sur sa destinée, sur les sciences rationnelles et chrétiennes, et sur la politique

des États dans ses rapports avec les desseins de la Providence pour le monde. Et cet homme, ce saint, encore un coup, c'est saint Bernard. Et cette façon d'entendre le moyen âge, et, dans le moyen âge, toute espèce de question, fait précisément du docteur mystique l'homme en qui s'est réalisé le plus complètement l'idéal de l'époque : il n'y avait que son discours, ou, pour parler plus exactement, que sa *prière* (*Parad.*, c. XXXII et XXXIII), pour « dénouer » le vaste poème où Dante, exprimant toute sa conception du plan de Dieu sur la destinée des âmes et la politique des empires, a, pour ainsi dire, tout ensemble, refait la *Cité de Dieu* et donné un *Discours sur l'histoire universelle* avant la lettre.

Les fêtes prochaines du huitième centenaire de saint Bernard, en attirant l'attention publique et sollicitant la piété chrétienne, nous paraissent être une occasion favorable pour tenter de justifier la place de choix qu'il a plu à Dante de lui assigner dans sa *Divine Comédie*. Sans prétendre raconter sa vie, qu'on rencontre partout, nous voudrions plutôt essayer d'en faire la synthèse, en insistant sur les grandes vues qui ont guidé ses actes et rendu son œuvre féconde : nous aimerions aussi, après avoir mis en lumière les principaux détails d'une existence qui fut toute d'apostolat, à rechercher la raison qui peut le mieux expliquer son action merveilleuse. En d'autres termes, et en deux mots, nous allons exposer le rôle social de saint Bernard : nous tâcherons ensuite de faire voir comment et pourquoi il fut efficace.

I

Le rôle social de saint Bernard est également manifeste dans l'ordre politique et dans l'ordre intellectuel. D'une part, il intervient dans le début de la crise du midi de la France, rallie au pape légitime les rois de France et d'Angleterre, prêche la croisade et impose silence au révolutionnaire Arnaud de Brescia; de l'autre, il lutte contre Abailard et s'affirme, par des idées personnelles, dans les lettres et dans l'art de l'architecture : partout, il se révèle génie original, puissant et persuasif.

Il n'est pas douteux que Dieu donna à saint Bernard une grande mission sociale à remplir auprès de ses contemporains. Dans les desseins de la Providence, l'illustration même de sa naissance n'y fut pas inutile. Il fut donc destiné à exercer sur la noblesse féodale de son temps une action considérable, au point de procurer efficacement le triomphe des intérêts spirituels pour lesquels l'Église combattait alors, et, en même temps, de faire faire un pas décisif à cette œuvre de civilisation qu'elle poursuivait laborieusement, depuis des siècles, et qui devait aboutir à placer l'Europe chrétienne

à la tête du monde, comme initiatrice de tout progrès. Or l'on sait que le sud de la France, c'est-à-dire la partie du royaume située au midi de la Loire, a failli, à plusieurs reprises, échapper aux efforts faits en vue de réaliser l'unité française. Ce que l'on sait moins, ou ce que l'on a moins remarqué, c'est que le sentiment de l'unité religieuse a toujours efficacement conjuré le péril. Déjà, au temps de Clovis, les Wisigoths ariens du Midi se montraient séparatistes : leur qualité d'hérétiques les rendait surtout rebelles à l'idée de se grouper sous la bannière des Francs. Le héros vit le danger, et, s'adressant à ses leudes : « *Valde moleste fero*, leur dit-il, *quod hi Ariani partem teneant Galliarum optimam. Eamus, cum Dei adjutorio; et, superatis eis, redigamus terram in ditionem nostram* [1]. » L'historien protestant Gibbon fait remarquer que tout ce qu'il y avait d'âmes catholiques en Aquitaine soupirait d'impatience de secouer le joug des Wisigoths ariens et attendait Clovis comme un libérateur. (*History of the decline and fall of the Roman empire*, ch. XXXVIII). Libérateur, Clovis le fut dans toute la vérité de l'expression. Mais, après lui, le même péril reparut, et, chaque fois, par exemple, qu'un schisme religieux se produisit en Aquitaine, cette province risqua de nouveau de nous échapper. Au douzième siècle, la même question se pose encore, et elle se pose plus vivement que jamais : c'est, en plénitude, l'époque de la *crise* du Midi. L'unité française se constituera-t-elle définitivement, ou bien le Midi sera-t-il pour jamais détaché du royaume? — Voilà le problème, dans sa rigoureuse et inquiétante netteté, au temps de saint Bernard. Le moment était venu, en effet, où la monarchie française, constituée au nord, mettait le Midi en demeure de se prononcer. Cette région, prématurément civilisée, éprouvait, en entendant cette invite et au contact de cette attraction, une inquiétude qui se traduisait, ici, par des incohérences d'action, là, par des violences. Le manque de sérieux de cette civilisation même la rendait antipathique pour une civilisation qui, plus austère, restait cependant plus voisine de son propre génie, lequel n'était et ne pouvait être ni italien ni espagnol. Car, dans le fond, elle est française, cette région : les Alpes, la mer et les Pyrénées l'endiguent, en quelque sorte, la font refluer vers le nord et lui forment une ceinture qui l'empêche de s'en détacher. N'a-t-elle pas, du reste, besoin du Nord pour être forte? Sans lui, elle ne saurait être que légère et brillante : avec lui l'alliage sera solide. Le Midi, malgré qu'il ait débuté par la poésie au point de l'inoculer à l'Espagne, à l'Italie et

[1] « Je suis vivement peiné de voir ces Ariens détenir en leur pouvoir la meilleure province des Gaules. Marchons contre eux, avec l'aide de Dieu : vainquons-les et soumettons leur territoire à notre puissance. »

à l'Allemagne, donnera à la France ses prosateurs, pendant que le Nord lui donnera ses poètes : s'il s'est essayé de bonne heure sur la lyre, ce n'a été, de sa part, qu'une manière de se préparer à penser et à écrire en prose. Et ainsi, de la fusion des forces du Midi et du Nord résultera une alliance durable, quelque chose de solide et de beau comme l'airain de Corinthe. Mais, en attendant la solution de ce grave problème, voici les princes du Midi qui se révoltent contre l'Église, qui attaquent le droit de propriété et qui en usent à leur guise avec la morale. Tout semble donc une fois de plus compromis, perdu même, s'il ne se rencontre à point un homme providentiel pour apprendre aux princes à réaliser les conditions d'un gouvernement régulier, lequel se montre respectueux des droits acquis, organisateur, et, par conséquent, capable de maintenir et de fortifier les progrès résultant de l'assimilation des provinces graduellement acquises. Cet homme, on le devine, ce fut saint Bernard. Nous le voyons apparaître, en effet, au premier acte de la crise du Midi : c'est lui, le fils de Tesselin de Châtillon et d'Aleth de Montbard, qui est visiblement suscité de Dieu, du sein de l'aristocratie guerrière, pour parler à ses pairs, s'en faire entendre, et devenir l'apôtre des princes et des familles féodales. C'est en vain qu'il a enseveli, sous une bure grossière, l'élégance et tous les dons extérieurs qui caractérisent une race d'élite, en vain qu'il s'est consacré à vivre dans le silence et à ne fréquenter que les arbres des forêts comme pour vouer au néant les grâces du langage qui sont chez lui un don du génie et le résultat d'une rare culture. Dieu l'appelle, et il accourt. Il accourt encore parce que les peuples, eux aussi, l'appellent. Ce qu'il semblait avoir abandonné sans retour, Dieu le lui rend au centuple, avec une efficacité merveilleuse, pour séduire désormais les âmes les plus éprises de la vanité des biens temporels, pour toucher et dompter les cœurs les plus farouches : avec les princes, il conservera, jusque dans son humilité et son austérité, je ne sais quoi de majestueux et d'aisé qui révèle l'homme de noble race, habitué de longue main à dominer ses semblables, de telle sorte qu'on verra les grands n'éprouver aucune honte à lui céder, se soumettre à la force de ses avertissements ou de ses menaces, et le traiter avec l'amicale déférence qu'on pratique envers un vainqueur dont on a pu subir les conditions sans déshonneur. Le chevalier a donc survécu dans le saint, et c'est lui qui affronte les périls de l'heure présente. Il trouve devant lui Guillaume de Poitiers et les partisans d'un antipape. Aussitôt, il les attaque; mais c'est avec les armes qui lui sont propres, et ce combat, si obstiné soit-il, ne fera pas couler une goutte de sang. Il contraint le duc, l'hostie à la main; le prince rebelle tombe aux pieds du moine, comme un possédé

qu'on exorcise. Si, après sa soumission, il retourne momentanément à son système de violence, ce sera pour finir par un acte de docilité plus complète et plus concluante encore, car il ira bientôt s'ensevelir dans le cloître. Voilà le chef-d'œuvre de l'intervention de saint Bernard, dans la première période de la crise du Midi, et pourquoi la Providence l'y a suscité. Mais les peuples aussi l'avaient supplié d'intervenir. Ce que le peuple chrétien lui demandait, c'était de courir au plus pressé, de sauver l'Occident de la crise provoquée par les forces, encore indomptées et sauvages, dont un premier éveil de civilisation naissante avait provoqué l'explosion soudaine; d'agir, en un mot, et non de discuter, de manière à obtenir, des puissants, un acte d'abnégation, et, des ergoteurs, la modestie et le silence. Vaste et complexe, ce programme fut suivi à la lettre : un premier point déjà en a été réalisé; le reste ne se fera guère attendre.

Voici venir en effet une hérésie nouvelle, qui éclate comme une menace terrible. Elle avait commencé avec Pierre de Bruys et les Henriciens, et elle ne tarda pas à prendre, avec les Albigeois, à un demi-siècle de là, des proportions inquiétantes. Avec la civilisation, s'était acclimatée, dans le Midi, la liberté de penser : les théories, subtiles et dangereuses, professées dans les écoles de Cordoue et de Grenade, s'étaient peu à peu infiltrées dans les populations du Midi; on en était venu insensiblement à professer ouvertement le mépris pour les prêtres et à faire litière des idées d'autorité et de hiérarchie. Le jour était donc proche où la conséquence de pareils principes devait éclater et où, en quelque façon, par la force même de la vitesse acquise, les hérétiques devaient être amenés à soutenir leurs théories subversives, les armes à la main. Le rôle de saint Bernard, au début de cette nouvelle crise, fut, non pas de résoudre définitivement la question, — les circonstances historiques de son temps ne s'y prêtaient pas, — mais d'en ajourner le dénoûment, de la conjurer provisoirement, et, pour ainsi parler, d'agir en saint, puisqu'il ne pouvait agir en organisateur. Après avoir converti les tyrans, il ramena donc les foules à la docilité et à l'esprit de respect.

Il ajourna également la fin de la crise des investitures : il ne se flatta, ni ne se proposa d'en donner la solution complète; il lui suffit d'obtenir de l'Empereur un acte d'abnégation, qui pacifiât momentanément les âmes. Il faut en dire autant des tentatives de réconciliation qu'il poursuivit entre les rois de France et d'Angleterre : il ne se piqua point de faire cesser à jamais leurs compétitions. On doit même remarquer que son intervention auprès de Guillaume d'Aquitaine eut pour résultat de préparer le mariage de

la fille du duc, Éléonore, de néfaste mémoire, avec Louis VII. Faut-il conclure cependant de l'insuccès relatif de cette intervention de saint Bernard, dans l'ordre temporel, à son inopportunité, et croire qu'il s'est ingéré mal à propos dans des choses qui n'étaient pas de son ressort et pour la direction desquelles il n'avait pas de mission? Nous ne le pensons pas. La croisade qu'il prêchera avec enthousiasme aura aussi une issue malheureuse. Mais ces insuccès et ces désastres, au lieu d'amoindrir son prestige, ajouteront encore à sa popularité. En ces siècles de foi, le peuple comprend que le bonheur n'est pas de ce monde; il sait que l'Église et le chrétien sont appelés à porter leur croix, avec le divin Maître; et, dans saint Bernard, ce saint à la fois si éloquent et si ami de la souffrance, il retrouve et reconnaît l'idéal de la beauté chrétienne, de la beauté douloureuse et pathétique qui ravissait alors toutes les âmes. Il croit voir en lui le Christ lui-même portant sa croix et invitant les nations à venir à sa suite, pour marcher ensemble à l'immolation et à la béatitude. Aux reproches qu'on lui fait, après les désastres de la deuxième croisade, saint Bernard n'oppose d'abord que le silence : il s'attriste, et supporte sans mot dire l'humiliation. Puis il répond à ses détracteurs par des miracles et atteste ainsi, à la face du monde, qu'il a vraiment reçu, pour prêcher à Vézelay, une mission d'en haut. Les croisades ne rentrent-elles pas en effet pleinement dans l'idéal chrétien du moyen âge? Ne sont-elles pas des pèlerinages d'expiation destinés à ouvrir le ciel à un grand nombre? Ainsi donc, dans cette délicate question des investitures, des rapports des rois, et de la croisade, l'intervention de saint Bernard reste inattaquable, en dépit de l'insuccès ou du demi-succès des entreprises, et son influence s'affirme, malgré tout, marquée au coin providentiel. Quand on est allé à lui, en le priant d'intervenir, c'est au *saint* qu'on s'est adressé. Il a alors porté librement la parole d'un saint dans ce monde. Entre le Pape et l'Empereur, il n'a pas interjeté les solutions fournies par le droit canonique; il n'a pas même touché à la question des concessions opportunes ou des conventions à faire; il a encore moins défini ce qui était dû, en stricte justice, au successeur de Pierre : il s'est borné à exhorter d'accorder ce que demandait la charité, et il a invité l'Empereur à céder, pour le bien de son âme et pour celui de l'Église. De même pour la croisade. Des débats sur l'organisation à donner à l'expédition éclatent entre le roi de France et son ministre Suger. Saint Bernard s'en désintéresse : on veut la croisade, et il la prêche; mais il la prêche comme l'exigent le royaume de Dieu et sa justice, assuré que, si les seigneurs savent s'y comporter en chrétiens, la force et la bravoure suffiront largement pour que la victoire leur

soit attribuée par surcroît. N'est-ce pas là, en vérité, l'attitude d'un homme qui n'obéit qu'aux inspirations célestes, et la politique qui l'inspire n'est-elle pas, au sens propre des termes, la politique tirée de l'Écriture sainte?

Le rôle intellectuel de saint Bernard fut plus efficace encore : soit qu'il défende la vérité catholique contre les erreurs d'Abailard et les théories dangereuses d'Arnaud de Brescia; soit qu'il s'explique sur les lettres et les sciences; soit enfin qu'il touche au domaine de l'art, il parle en maître, et ses décisions sont sans appel.

Dans un temps où régnait, en France, une grande exaltation guerrière, par suite de la première croisade, et que, l'imagination surexcitée par le récit des conquêtes des Normands en Sicile ou encore par la brillante fondation du royaume latin de Jérusalem, nombre de jeunes seigneurs s'en allaient au pays du Cid pour s'y former, sous Alphonse IV, à la valeur chevaleresque, un fils de chevalier breton renonce, un jour, tout ensemble à son droit d'aînesse et à son armure, pour poursuivre le mirage d'un autre genre d'ambition. Ce n'est cependant ni la gloire de souffrir qui l'a séduit, ni le royaume du ciel qu'il rêve de conquérir : c'est aux luttes syllogistiques et aux tournois de la dispute qu'il vient de vouer soudain les ardeurs de sa jeunesse et les illusions enthousiastes d'une nature passionnée. Pierre Abailard avait toutes les ardeurs de tempérament d'un « disputeur ». Peut-être fut-il éloquent de cette éloquence particulière des hommes doués pour l'enseignement, qui réussissent à rendre vibrant le syllogisme et qui savent enflammer l'abstraction. Ce qui est sûr, c'est que toute la passion de cet homme habita son cerveau. S'il glissa un moment sur la pente de la sensualité, ce fut par vanité, non par un égarement de tendresse de cœur : repu d'applaudissements, il voulut être quelque chose de plus qu'admiré, et il désira ce qu'une pauvre et faible femme, avide de science par goût romanesque, pouvait seule lui donner, à savoir, un amour fait d'enthousiasme sincère et capable d'aller jusqu'au sacrifice même de la personne. Mais Abailard ne trouva pas, dans cet amour terrestre, ce qu'il en espérait; et, revenant bientôt à sa passion pour les idées pures, il se convainquit que l'ivresse intellectuelle, à la fois plus haute et plus radieuse, donne ce qu'en attend l'imagination, bien mieux que ne saurait le faire la décevante réalité où l'amour humain met son terme. Là aussi, toutefois, dans son étreinte intellectuelle de l'idée, Abailard s'affirma homme de passion. Il n'est content et satisfait que s'il étonne ses auditeurs, s'il affecte de surpasser ses rivaux, en un mot, s'il devient téméraire et s'il pose en « scrutateur de la majesté ». De là

son procédé essentiellement rationaliste, qui grandit le maître aux yeux des disciples et le fait paraître supérieur aux génies modestes; de là encore, comme conséquence fatale, les persécutions qu'il s'attire en pure perte sur des questions de critique. Or ce n'est pas seulement dans sa chaire de professeur que ce besoin de parole et cet attrait pour la discussion l'entraînent à des écarts ou l'exposent à des ennuis : il est encore impuissant à se contenir dans ses rapports avec ses égaux et avec ceux qui le jalousent. Il promène son humeur irritable de monastère en monastère, s'essaie en toutes sortes de réformes pour l'heureuse institution desquelles il était fort mal préparé, s'attire condamnations sur condamnations et ne cède, en fin de compte, que devant l'énergique attitude de saint Bernard et la bonté intelligente de Pierre le Vénérable. C'est grâce à cette double influence, l'une forte et absolument impérative, l'autre mêlée de tendresse et doucement persuasive, qu'Abailard fut préservé du danger de l'hérésie formelle, vers laquelle il se précipitait. C'eût été sans doute un malheur pour la science : l'alliance de la dialectique avec la science sacrée ne se fût faite, sans cela, ni si rapide ni si complète, et la scolastique puissante du treizième siècle ne se fût peut-être point si tôt constituée. C'est Abailard, en effet, qui, dans son *Sic et non*, inaugure la méthode des débats contradictoires destinés à établir chaque vérité. Saint Thomas viendra ensuite, qui posera la proposition à démontrer sous forme de question : *Utrum...*, puis donnera les objections : *Videtur quod non*, et enfin affirmera, au nom de l'autorité, et prouvera par la raison : *Sed contra...* Le rôle de saint Bernard contre Abailard fut, d'abord, de maintenir intact le dépôt de la doctrine révélée; ensuite, de faire reculer, pour lui laisser le temps de mûrir, l'esprit de dispute rationaliste, d'où va procéder la scolastique : il fut sévère et tout d'une pièce à son égard, comme, plus tard, Bossuet en face de Fénelon; mais, du moins, il arrêta l'hérétique utilement, avant qu'il ne fût engagé tellement dans les erreurs de son rationalisme à demi involontaire que tout retour lui devînt désormais impossible. Au surplus, il l'avait doucement et secrètement repris de ses erreurs, en un temps où Abailard semblait disposé à reconnaître ses torts et à se soumettre sans l'intervention directe des évêques et des conciles. Mais quand il le vit se targuer de défendre ses idées et ses livres devant les Pères réunis à Sens, il n'hésita pas à suivre l'hérétique sur le terrain même où ce dernier l'invitait à descendre. Ce que cherche alors saint Bernard, ce qu'il cherche même toujours dans les discussions théologiques, ce n'est ni l'avantage de sa réputation personnelle ni la vaine curiosité de l'esprit. Il ne voit, au contraire, que l'orthodoxie à sauvegarder, que les âmes à préserver

de l'entraînement des esprits téméraires, que la paix de l'Église et celle des États à assurer. Il n'a eu, jusqu'ici, d'autre livre que la Bible, d'autres maîtres que les chênes des forêts où il a aimé à prolonger ses méditations; mais cela lui suffit, et il ne tremble pas lorsque Abailard demande au concile de Sens que l'abbé de Clairvaux y soit appelé pour expliquer en public ce qu'il peut avoir à dire contre lui. En face d'un dialecticien aussi habile, saint Bernard se sent fort, fort de l'autorité des Ecritures et de l'Eglise, qu'il va opposer à ses subtilités; et il lui suffira de montrer l'orthodoxie qu'on altère pour abattre incontinent l'adversaire à ses pieds. Nous avons rapproché son nom de celui de Bossuet : c'est qu'en effet, en présence de l'erreur, l'un comme l'autre condamne sans transiger, quels que soient d'ailleurs le talent et la valeur de l'adversaire; ou, si l'un et l'autre réfutent, c'est en se réclamant toujours de l'autorité, et sans entrer jamais dans les circonvolutions du libre examen et du rationalisme. Nous avons, d'autre part, opposé le nom de saint Bernard à celui de Pierre le Vénérable : c'est que, malgré qu'ils aient tendu tous deux au même but, la correction de l'hérétique, le premier s'y porta avec toute la vigueur que lui donnait le sentiment de la foi mise en péril par un enseignement d'une témérité extrême, pendant que le second, plus préoccupé de ne pas éteindre la mèche qui fume encore, accueillit avec mansuétude le moine resté sans réponse au concile de Sens et lui apprit, en le défendant contre une tentation de révolte, à goûter, pendant les dernières années de sa vie, le silence et l'humilité d'une vie cachée et paisible. Il y a du Fénelon dans Pierre le Vénérable; il y a surtout, chez lui, la marque de l'esprit de son ordre : n'était-ce pas, en effet, une tradition, à Cluny, de pardonner beaucoup au talent et de ménager aux grands esprits malades ou blessés un abri et un emploi pour les garantir contre leurs propres écarts? Au souvenir d'Abailard rattachons incidemment celui de l'agitateur populaire, Arnaud de Brescia, qui avait été son disciple. Avec Arnaud, l'on passait du domaine des spéculations théoriques dans celui des faits; les idées prenaient un corps dans sa main, et il ne rêvait rien de moins que de rétablir, en Italie, une république calquée sur le modèle de celle de l'ancienne Rome. Pratiquement, et sous couleur de réformer l'Eglise, c'était une attaque en règle qu'il dirigeait contre le pouvoir temporel des papes, une sorte de laïcisation qu'il organisait à l'encontre du sacerdoce catholique. De telles prétentions ne pouvaient passer inaperçues aux yeux de saint Bernard. Aussi se dressa-t-il devant le factieux qui dépensait son éloquence à tonner contre les abus et à déclamer contre les richesses : il démasqua ses manœuvres et en fit voir la perversité; en un mot, il le

traita en révolutionnaire, et, de ce chef, rendit à l'Eglise et à la société un nouveau service.

Mais c'est dans la question des études qu'il faut voir surtout saint Bernard à l'œuvre, si l'on veut se faire une idée exacte de sa rare intelligence et mesurer la portée de l'influence qu'il sut exercer sur son temps. Qu'est-ce que le moyen âge avait en effet produit jusque-là, par les efforts des moines? — Le progrès intellectuel s'était, semble-t-il, manifesté sous deux formes. En Normandie, l'abbaye du Bec avait développé la métaphysique et la dialectique. Lanfranc y avait vigoureusement lutté contre les erreurs contemporaines; et, après lui, saint Anselme, reprenant la grande spéculation métaphysique de saint Augustin, y avait appliqué la métaphysique au dogme avec un bonheur d'expressions tel qu'il préluda tout ensemble aux élévations de Bossuet, aux contemplations de Fénelon et même aux méditations de Descartes. En Bourgogne, la puissante abbaye de Cluny paraît moins préoccupée de répondre à l'ardente curiosité et à la passion de savoir qui furent deux des tendances caractéristiques du moyen âge, que de satisfaire un autre rêve de l'âme humaine dont la réalisation influe dans des proportions considérables sur le développement de la civilisation : on déploie donc surtout, à Cluny, ce que saint Thomas appelle la « vertu de magnificence »; on fait en particulier servir les grandes richesses de l'ordre à la culture des arts et à la réalisation du beau dans les édifices religieux. Quand saint Bernard apparaît dans l'histoire, les suites de cette double influence des moines subsistent encore manifestes et forment comme deux courants parallèles qui sont parfaitement reconnaissables dans ce douzième siècle dont il va être bientôt le censeur et le guide : d'un côté, les écoles du cloître de Notre-Dame et de la montagne Sainte-Geneviève, à Paris, qui continuent les traditions de dialectique subtile et quelque peu disputeuse de l'abbaye normande; de l'autre, l'abbaye de Saint-Denis, où se manifeste le grand élan pour les arts mis en honneur par Cluny, et où Suger et Pierre le Vénérable sont les représentants officiels de cet esprit de magnificence. Par son éducation première, aussi bien que par ses dons naturels, saint Bernard était de taille à prendre la tête du double mouvement, à en assurer la pleine croissance et le plus parfait épanouissement, et à diriger heureusement la civilisation chrétienne en la préservant de certains excès qui déjà devenaient un danger pour elle. Or, à regarder superficiellement les choses, on inclinerait à croire que l'abbé de Clairvaux s'est désintéressé d'une telle sollicitude et qu'il s'est dérobé au rôle qui paraissait si bien lui convenir. Voyez-le en effet se retirer du siècle, lui et son institut,

comme s'il voulait abandonner le monde à sa folie ; comme si toute cette science et cette culture des lettres et des arts n'étaient que perversion, vanité ou pure distraction de l'unique chose nécessaire; comme si enfin il avait à cœur de démontrer que ce que l'on dit communément de l'intérêt pris par l'Église et les monastères aux progrès de l'esprit humain n'est proprement qu'un discours de rhéteur destiné à ne point troubler la sérénité des gens qui aiment à se bercer d'illusions! Sa réforme à lui a donc tout l'air d'être une réaction assez vive et contre les séductions des arts, et contre la curiosité des écoles : il veut des moines qui cultivent la terre par pénitence, et aussi par nécessité, afin de gagner à la sueur de leur front leur maigre nourriture de chaque jour; et il semble interdire les ornements dispendieux, non seulement dans la construction des monastères, mais jusque dans celle des églises et dans les parures des autels. Avons-nous donc affaire, en vérité, à un réformateur austère au point d'aimer la barbarie et de prêcher l'ignorance? Prétend-il, d'aventure, se mettre en travers des destinées de la chrétienté et barrer la route au progrès qui doit placer l'Europe chrétienne à la tête du monde? Non certes, mille fois non : nous allons nous en convaincre en examinant la question de plus près. Comme tout grand saint doublé d'un grand génie, saint Bernard a eu l'intuition profonde de la loi historique du siècle où il a vécu. Avant donc de lui jeter le blâme, il importe de dégager exactement le sens de sa pensée, de considérer le milieu dans lequel il s'est trouvé, et de le juger d'après l'ensemble de ses œuvres. Or, ce qui nous frappe tout d'abord, dans cet examen minutieux et désintéressé, c'est que saint Bernard n'a été d'aucune sorte ennemi des études pour les moines. Non, il n'a jamais voulu vouer ses disciples, surtout ceux qui sont prêtres, à l'ignorance : cela serait contraire à l'esprit de l'Église, qui a toujours réclamé la science pour ceux de ses fils qu'elle honore du sacerdoce. Seulement il faut remarquer que, pendant longtemps, au moyen âge, le prêtre ne fut qu'une exception dans les monastères : la masse des moines se composait de religieux non initiés aux saints ordres, et saint Benoît lui-même ne fut jamais prêtre, bien que supérieur ou abbé d'une immense famille religieuse. De là, la prédominance des travaux manuels. Mais le jour où les rangs du sacerdoce deviennent plus nombreux, une part plus large est faite aussitôt partout aux travaux de l'esprit; on voit les Bénédictins s'adonner aux fortes études avec une émulation qui rend les plus signalés services aux progrès de la civilisation en Occident; et si quelques ordres, les Trappistes, par exemple, s'adonnent à la culture de la terre de préférence à celle des choses de l'esprit, c'est en se réclamant

d'une interprétation incomplète de la pensée des chefs des ordres monastiques. A Clairvaux, en particulier, saint Bernard est si peu l'ennemi des études, qu'on y voit Etienne Harding, son maître des novices, entreprendre une révision fort savante de la Vulgate d'après le texte hébreu et préluder, quatre siècles à l'avance, à la révision de la Bible qu'ordonnera Sixte V, au lendemain du concile de Trente. Et pour ce qui touche à l'estime personnelle de saint Bernard pour ces mêmes études, on n'a vraiment que l'embarras du choix, tant les épreuves en sont abondantes. Pendant que les écoles de Paris, héritières des traditions en faveur dans l'abbaye du Bec, perdent le secret des belles contemplations de saint Anselme, le docteur mystique le retrouve, en sorte que le seul continuateur authentique de ce dernier, est saint Bernard : dans son livre *de Consideratione* en particulier, il laisse tomber de sa plume des pages sublimes sur les attributs de Dieu, la hiérarchie des anges, et nombre d'autres détails de la métaphysique théologique.

Avec cela, poète, orateur, épistolaire, au point de marquer parmi les plus grands. S'il interdit à ses moines la lecture des poètes, c'est parce qu'il ne veut pas faire d'eux des éducateurs : mais, logique avec lui-même, il sait apprécier la poésie et il la tient pour une si belle chose qu'il se fait l'inspirateur direct des *Poètes de Marie*, au moyen âge. Car c'est à la suite de sa prédication de la croisade que surgissent, en Thuringe et dans l'Ostmark, les chevaliers poètes qui prennent Marie pour dame de leurs pensées et pour leur idéal; c'est lui qui donne, en chantant Marie avec une éloquence toute poétique, la vraie forme à la tendance enthousiaste de son époque vers la reine du ciel. S'il est vrai que le moyen âge a eu pour mission, dans l'histoire de l'Église, de mettre en vive lumière le culte de la sainte Vierge, aucun homme n'a plus contribué que saint Bernard à ce merveilleux développement, grâce à la contagion de sa dévotion profonde et de sa filiale tendresse; ajoutons que c'est grâce à la diffusion de l'ordre de Cîteaux dans cette Allemagne où le souvenir de ses prédications et de ses miracles était demeuré vivace. D'une ou d'autre manière tout ce mouvement du siècle, tous ces efforts des *Poètes de Marie* aboutiront un jour à la *Divine Comédie ;* et Dante, consacrant les constatations que nous venons de rappeler, mettra précisément sur les lèvres de saint Bernard la plus belle *prière* qu'un poète ait jamais écrite en dehors des compositions liturgiques.

L'orateur, dans saint Bernard, fut aussi hors de pair. Soit qu'il s'agisse de ses discours aux religieux, soit qu'on envisage ses sermons aux fidèles, dans les églises ou au grand air, l'admiration a le champ libre. C'était, en particulier, un merveilleux « entraîneur » :

la grâce de la sainteté s'ajoutait, chez lui, à la puissance de la démonstration et à l'art d'échauffer et de remuer le cœur pour faire de sa prédication quelque chose de saisissant et d'irrésistible. Son procédé de composition n'est pourtant pas essentiellement dialectique : il consiste surtout en des associations d'idées, provoquées par des rapprochements de mots; mais, dans saint Bernard, comme dans saint Augustin, ces chocs des mots n'empêchent pas le phénomène génial de la propagation des idées. C'est par cette propagation même qu'il contribue à la formation de la langue. La diction est correcte, élégante même, dans les sermons qu'il prononce en latin. Mais, à côté, se trouve toute une série d'autres sermons, écrits ou traduits du latin, peu importe, en langue vulgaire et qui, agissant puissamment sur les masses, suscitèrent d'autres prédicateurs curieux de parler de plus en plus nettement la langue romane, à son imitation : à ce titre, saint Bernard est bien l'un des pères de notre prose oratoire.

Quant à ses *Lettres*, elles furent innombrables : c'est une mine d'informations; c'est surtout un inappréciable trésor pour nous édifier sur celui qui les a écrites et apprendre à le mieux connaître. Ses hautes facultés intellectuelles, la sagesse de ses décisions, la puissante influence qu'il exerçait partout et de toutes les manières, son humilité prodigieuse, tout s'y trouve mis en relief et contribue à rendre plus nette la physionomie de l'original : on voit clairement que saint Bernard fut, en quelque sorte, l'avocat consultant de son siècle, et que, s'il le dirigea, ce ne fut ni sans le bien connaître ni sans l'aimer. Versé, comme personne, dans l'exégèse biblique, il y avait eu pour maîtres, avec Origène, saint Augustin, saint Ambroise et saint Grégoire le Grand : mais, pour la langue, c'est de ce dernier surtout et de saint Augustin qu'il procède. Les écrits de saint Grégoire sont proprement ceux d'un moine; chez lui, l'éloquence naît tout entière de la vie intérieure, et nul n'a mieux trouvé, parmi les Pères, les expressions nouvelles qu'il fallait au génie nouveau du christianisme, à ces vertus nouvelles inconnues de la langue comme du cœur des païens. Ainsi procède saint Bernard, vis-à-vis de son siècle : il aime à graver sa pensée en maximes; c'est par la pointe de ces sentences, semées çà et là avec un rare bonheur, qu'il pénètre fort avant dans les esprits; la vivacité, la chaleur et la tendresse de son style, jointes à l'onction qui déborde de son âme, font le reste. S'il n'a pas strictement toutes les conditions du style littéraire, on ne saurait, sans injustice, lui refuser le lieu commun éloquent.

Les idées de saint Bernard sur l'architecture religieuse, pour n'avoir pas toujours trouvé grâce devant la critique, ne restent pas moins les idées d'un esprit supérieur, au coup d'œil sûr, et qu'un

heureux instinct tient en garde contre des innovations prématurées. Il trouve, autour de lui, dans le monastère de Cîteaux, le style roman en faveur : il l'y maintient et proteste contre ce préjugé qu'un récent engouement avait fait prévaloir, que le style gothique est le seul style chrétien qui soit vraiment religieux. La plupart des monastères, surtout dans le Nord, commençaient en effet à se laisser entraîner par le courant de rénovation architecturale qui domine à la fin du douzième siècle et qui les portait à rebâtir leurs cloîtres en style gothique. Grâce à saint Bernard, le roman continua à prévaloir dans les maisons de son ordre : les Cisterciens n'y adoptèrent pas les galeries élégantes à colonnades délicates, et rejetèrent même toute sculpture d'ornementation. Ce qu'ils recherchèrent avant tout, ce fut la solidité durable, et le roman leur en fournit les éléments : rien, dans cette architecture, qui sente le superflu; tout y est pour l'utile et y a un caractère de force austère. Ainsi donc, austérité et force, voilà l'esthétique de saint Bernard : son génie, on le voit, ne s'est pas étiolé dans les labeurs d'une vie pauvre et mortifiée; il a gardé toute sa noblesse, toute sa grandeur; et, en architecture, il s'affirme mâle et sévère, semblable au guerrier qui ne veut pour les combats d'autre parure que ses armes. Là-dessus, on le sait, saint Bernard se trouva en opposition d'idées avec Pierre le Vénérable et l'école des Clunistes. C'est que le génie artistique de ces derniers n'était point identique à celui qu'on voulait faire prévaloir à Cîteaux. Pierre le Vénérable déclare quelque part qu'il ne prie jamais mieux que dans les *belles* églises; à Cîteaux, au contraire, on se glorifia longtemps de ce qu'on appelait le *monastère de bois*. Saint Bernard concède cependant que la beauté des églises est utile pour l'édification du peuple, mais il maintient les privilèges d'un art monastique. Et d'ailleurs, la conception de cet art cadre trop étroitement avec le reste de son programme pour n'être pas saisie facilement. Saint Bernard, nous l'avons vu, se pose en réformateur des moines : il les fait rentrer dans la vie intérieure et les cache dans le cloître, parce qu'ils vont être suppléés, comme éducateurs, par les universités. Or, en sens inverse, les Clunistes semblent avoir été choisis par la Providence pour être les éducateurs publics de l'Europe, au point de vue des arts. L'abbé de Clairvaux, qui veut rester dans son rôle, se refuse donc à suivre les innovations architecturales qui déjà, à Saint-Denis et à Vézelay, percent dans les voûtes en pointe. Il a d'ailleurs, sous la main, en Bourgogne, les blocs puissants de calcaire si précieux pour les constructions à grandes proportions du style roman : il utilise strictement ces riches matériaux. Qu'on se rabatte, ailleurs, dans des provinces moins favorisées, sur la richesse de

l'ornementation et la finesse des détails; que l'arc, plus léger, s'y épanouisse en ogive; qu'on y sacrifie davantage à la pompe extérieure : fort bien, mais qu'on ne trouve pas mauvais qu'il préconise et défende un style austère, dont la simplicité ajoute encore à la noble grandeur. Et nous, félicitons-nous d'une mesure qui a eu pour résultat immédiat de nous conserver de beaux et vieux cloîtres qui, sans cela, seraient tombés sous la pioche du démolisseur.

II

Si incomplètes que soient les indications qui précèdent, il s'en dégage cependant, avec assez de clarté, cette conclusion que saint Bernard a été profondément mêlé à la vie de son époque et que, dans le domaine intellectuel comme sur le terrain de la politique, il s'est trouvé à la tête du mouvement du douzième siècle. C'est déjà quelque chose d'en faire la constatation, avec preuves à l'appui; mais la question offrira plus d'intérêt encore si, passant des faits aux idées et à leur principe, nous parvenons à découvrir les secrets ressorts et comme la raison suprême de la haute influence exercée par l'abbé de Clairvaux sur ses contemporains. Nous n'essaierons pas, à ce propos, d'expliquer son œuvre par ce qu'on est convenu d'appeler aujourd'hui la « faculté maîtresse » : M. Taine, qui a usé du procédé dans son *Histoire de la littérature anglaise*, a trop brillamment échoué dans l'expérience pour ne pas nous décourager de la tenter. Nous allons chercher plutôt quels furent les dons du ciel qui, en se surajoutant à sa riche nature et à son génie, firent rendre à ses merveilleuses facultés tout ce qu'elles étaient capables de produire.

Remarquons, pour commencer, que le temps où il vécut ne lui permettait guère de se proposer un plan universel relativement à l'organisation du monde et à la transformation de la société. Saint Grégoire VII s'était trouvé, avant lui, dans des conditions autrement favorables : outre qu'il avait eu, pour lui préparer le terrain, plusieurs papes sortis comme lui de l'ordre de Cluny, et qu'il y devait rencontrer encore un auxiliaire et un continuateur, il trouva, en montant sur la chaire de saint Pierre, de l'écho sur tous les points de l'Europe.

Toutes les inspirations spiritualistes du siècle, la chevalerie, la trêve de Dieu, les épopées chrétiennes du cycle carolingien, le romancero du Cid, etc., forment, avec son inspiration personnelle, une pleine harmonie : aussi, la civilisation chrétienne fait-elle alors un grand pas. Mais le douzième siècle ne devait pas, sur son

déclin, réaliser les espérances que ses glorieux débuts avaient fait concevoir : la chevalerie devient mondaine, la querelle des investitures menace de s'éterniser, les études sérieuses se transforment en curiosités téméraires ou en stériles disputes, et tout concourt à prouver l'existence de nombreux ferments de dissolution et de désordre qui vont mettre en danger, si l'on n'y prend garde, l'œuvre de la réforme antérieure et faire avorter peut-être l'organisation chrétienne de la société, telle qu'elle a été entreprise par les papes. C'est dans ces conjonctures difficiles que Dieu envoie au monde saint Bernard. Or, ce qui paraît l'avoir frappé, c'est que, dans cette entreprise d'organisation, l'on s'est trop tôt laissé séduire par les résultats extérieurs : on s'est enthousiasmé de quelques succès, de quelques progrès; et, faute d'avoir fortifié assez la vie chrétienne dans les mœurs et fait entrer profondément l'Évangile dans les esprits et la pratique des vertus dans les âmes, on risque maintenant de tout perdre. Son plan est aussitôt arrêté, et, en conséquence, au lieu de pousser en avant ce siècle qui porte en lui sans doute tous les plus beaux fruits du moyen âge, mais prématurément formés, il va s'efforcer au contraire de le retenir, de le modérer sur le chemin où il marche d'un pas trop confiant, et d'arrêter l'exubérance de sève qui monte trop précipitamment en lui; il ne groupera pas en faisceau les forces vives de la société, mais il usera plutôt de tout son ascendant pour entraîner dans le cloître les évêques, les professeurs célèbres, les seigneurs influents, pendant que, d'autre part, il jettera en Terre-Sainte les armées de l'Occident, le roi et l'empereur en tête. Cependant s'il pousse ainsi vers le cloître des générations d'hommes, ce n'est pas sans motif. Quel secours en attend-il donc pour le bien du monde et l'amélioration de ses contemporains? Le secours de la lumière qui ne s'éteint pas, du sel qui échappe à l'affadissement. Saint Bernard a compris que le rôle directement civilisateur des moines est fini; ils ont sauvé les arts, les sciences et l'industrie, mais ils ne sont pas destinés à leur donner l'essor progressif : cela doit leur venir de l'émulation et de l'ambition laïques. Il juge donc l'heure favorable pour faire rentrer les moines dans le cloître et les y faire travailler, par la prière, le sacrifice et la vertu, à régénérer le siècle. Et c'est pourquoi il pousse en masse les âmes vers la solitude : ce n'est point trop d'un nombre infini d'hommes de bonne volonté pour travailler efficacement à cette régénération. Sa conviction, à cet égard, est si forte, qu'il veut être le premier, parmi eux, à s'abîmer dans le silence et la pratique des plus saints devoirs : il veut prêcher d'exemple, plus encore que de paroles, parce qu'il veut entraîner. Mais Dieu l'attendait là. Et tandis qu'il s'applique

à exalter autour de lui la concentration, la réaction et la vie de retraite, et qu'il s'incarne lui-même dans sa mission claustrale, la Providence le tire de son monastère, lui fait entendre les appels de la société en détresse et le pourvoit de la force et de l'intelligence nécessaires pour faire face à tous les périls du moment. Saisi soudain par la main divine, il obéit, mais non sans regretter la perpétuité de sa solitude et sans s'écrier : « Je suis la chimère de mon siècle ». De fait, tout est de contrastes, sinon même de contradictions, entre ce qu'a rêvé saint Bernard et ce qu'il a accompli. Mais, il faut le redire, ces contradictions ne sont qu'apparentes, ou, si elles ont quelque réalité, elles ont été voulues telles par la Providence, dont il a été, en définitive, l'admirable instrument. Il y a quelque chose qui vaut mieux que de se faire un grand nom dans l'histoire par quelque conception grandiose, quelque création durable ou quelque découverte de la formule de l'avenir : c'est de bien mériter de Dieu en sauvant les âmes, et, en cela, saint Bernard a excellé.

Or, s'il faut en venir enfin aux raisons péremptoires de son influence et expliquer clairement la toute-puissance de son ascendant, il sera facile de montrer que toute son action se résume dans ces deux mots : il fut un *mystique* et il fut un *apôtre*.

Personne n'ignore que l'un des traits saillants des caractères, au moyen âge, c'est une irrémédiable tristesse. Pour contrebalancer la pesanteur des maux réels, en ces siècles de fer, nos ancêtres avaient, à côté de quelques consolations légères et un peu bien factices, telles que les aventures chevaleresques, le merveilleux poétique, l'ironie des fabliaux et la métaphysique, une consolation plus vraie, plus profonde, dans le mysticisme et dans les légendes des saints. Le mysticisme, est-il besoin de le rappeler, est un mouvement de l'âme qui la met dans une communication véritable avec les réalités divines et lui permet, dès ici-bas, de posséder quelque chose de ce qu'elle espère, sans parler de la certitude qu'elle lui donne des biens futurs qui ne se manifestent pas encore. Eh bien ! c'est dans cette vie religieuse, dans cet esprit de piété sincère que les âmes cherchaient, au moyen âge, la seule compensation solide à leurs maux. Aussi, lorsque, en la personne de saint Bernard, elles reconnaissaient l'homme qui s'était arraché à tout ce qui est terrestre et avait bravé toutes les privations pour voir de plus près les biens du ciel promis à tous; lorsqu'elles contemplaient le saint en qui, par un généreux et large retour, le ciel s'était communiqué d'une façon si éminente que les miracles tombaient de ses mains et que les bénédictions se répandaient, pour ainsi dire, de tout son être, sans qu'il y songeât; lorsqu'elles regardaient son corps

émacié et sa chair devenue transparente comme l'albâtre et qu'elles croyaient entrevoir son âme pleine des clartés de l'extase, alors, d'elles à lui, et des grands comme des humbles, se formait un courant de sympathie qui les entraînait toutes à voir en lui le vrai consolateur, le vrai guide, le vrai libérateur que chacune attendait pour reprendre son orientation et retrouver la vraie route de ses destinées. En d'autres termes, le moyen âge, époque des grandes souffrances, consolées presque uniquement par l'aspiration passionnée des âmes en deuil vers l'idéal, a reconnu et trouvé en lui son « homme » : c'est pourquoi le douzième siècle s'est jeté entre les bras de saint Bernard. Jamais les contemporains n'éprouvèrent un plus complet ravissement ni ne contemplèrent une plus parfaite réalisation de leur rêve qu'à l'apparition de l'abbé de Clairvaux.

C'était un mystique, avons-nous dit, et, comme tel, il excella à parler la langue que tous pouvaient comprendre. Ce mystique, en effet, ou, si l'on nous permet un synonyme, ce contemplatif, éclairé des communications de l'invisible, inspire à tous une confiance sans bornes. Il porte, sur ses traits, l'idéal de beauté ascétique et de souffrance transfigurée par l'extase qu'ils ont entrevu dans leurs légendes et dans leurs rêves. Et voilà qu'en l'apercevant, de jeunes chevaliers, épris jusque-là de tournois et d'ambitions guerrières, laissent tout à coup leur armure et leurs titres pour revêtir le froc de bure, se courber sur de maigres et ingrats sillons, ou passer de longues heures à réciter des psaumes dans l'attitude du plus profond recueillement; des écoliers, des professeurs déjà illustres, faisant trêve aux disputes bruyantes, laissent leurs bancs ou leur chaire pour s'ensevelir dans la retraite et n'y vivre plus que de silence et de sacrifices volontairement acceptés : tous ont compris en effet, rien qu'à voir saint Bernard, qu'il y a une existence plus noble que celle des armes, une émulation plus belle que celle de la science, l'existence de la souffrance, l'émulation de la perfection. La souffrance! ce mystique l'a exaltée en poète et vraiment divinisée. L'amour de saint Bernard pour son Dieu crucifié lui a inspiré des accents superbes : le sang qui coule des plaies du Maître lui apparaît comme une pourpre royale; ces plaies elles-mêmes reluisent à ses yeux comme de splendides rubis, et, dans l'ouverture béante de chaque main s'épanouit une rose vermeille qui ravit les regards. On ne peut nier, en lisant ces descriptions attendries, que saint Bernard n'ait été suscité en son siècle pour donner aux hommes l'expression la plus sympathique, la moins nuageuse et, partant, la plus accessible à tous, du sentiment d'amour pour le pathétique de la Rédemption, pour la beauté souffrante du Dieu crucifié, pour la contemplation esthétique de ses blessures et

de son sang. La forme antique n'avait su rendre que la belle vie animale. Une âme divine dans un corps déchiré, voilà l'esthétique chrétienne. Le centre de l'esthétique s'est donc déplacé, avec le Rédempteur; le Laocoon est dépassé, et l'idéal moral entrevu par Platon, dans son juste mourant en croix, est entré dans les arts. Mais, là où la sculpture s'arrête en chemin, la peinture survient, avec ses couleurs et sa représentation de surface, pour nous révéler toute la beauté de la douleur; et la poésie, supérieure à la peinture, va plus loin encore avec saint Bernard, comme avec saint François d'Assise et Jacopone de Todi, et se jette dans le délire de l'amour souffrant. C'est que le besoin du drame existe, secret et indéracinable, au fond du cœur de l'homme, uni au double besoin d'adorer et d'aimer. Mais, ces sentiments existant dans l'âme humaine, Dieu devait s'en servir pour orienter vers le bien, le sacrifice et l'idéal, tous nos instincts généreux. Est-il donc étonnant, après cela, que le douzième siècle, avide de souffrances, ait si bien compris saint Bernard?

Au mysticisme de l'abbé de Clairvaux s'ajoute, pour expliquer son action, son caractère d'apôtre; ou plutôt, son action s'explique ici par elle-même, car ce contemplatif fut éminemment homme d'action. Eveilleur des intelligences et médecin des âmes ulcérées, il n'excelle pas moins à dominer les volontés et à les assouplir. Montalembert l'a comparé à Ximénès et à Richelieu. Le rapprochement est juste, mais il faut tenir compte d'un détail : c'est que saint Bernard est Richelieu ou Ximénès *à sa manière*, laquelle ne ressemble à celle de personne, tout de même que son action s'exerce en un temps qui, par certains côtés, ne ressemble aussi à aucun autre. Saint Bernard, par exemple, porte dans la diplomatie le procédé du prédicateur, du missionnaire, du directeur de consciences. C'est une façon assez originale de traiter la politique, et il y est passé maître. Nul n'a su parler aux passions des hommes comme lui, pour les dompter. Il marche sur les flots avec le calme divin et surnaturel qui était le propre du Sauveur, et, avec les despotes, il prend parfois le même ton que lui. Il lit vraiment dans les âmes, et, là où tous désespèrent, il discerne quelque ressort caché qu'il lui suffira de presser pour terminer tout débat. Ce n'est pas, on le comprend, une clairvoyance simplement humaine qu'il y apporte : il a l'esprit de prophétie, et c'est par là seulement qu'on peut expliquer de semblables manières d'agir. Au surplus, l'apôtre est là toujours qui réclame ses droits. Les politiques du siècle arrivent à leurs fins en s'appuyant aux passions des hommes et s'aidant du mobile de leurs intérêts; saint Bernard fait appel, lui, à la foi et à l'abnégation : jusqu'en politique, il reste apôtre

et ne cherche qu'à convertir. Ce n'est pas lui qui mettrait au service de l'idée de Dieu des idées et des forces humaines, ou qui humaniserait la pensée de Dieu pour la faire habiter et agir en ce monde : ce seraient là, pour lui, de puériles et trop lentes combinaisons. Il a hâte de retourner à son désert : et c'est pourquoi, allant à l'unique nécessaire, il se présente aux hommes comme l'apôtre de Dieu et emploie, pour que l'idée de Dieu s'accomplisse en ce monde, toute son intelligence, toute son éloquence, toutes ses prières et ses sacrifices, toute son incomparable puissance de thaumaturge. Du même coup, il fait admirablement intervenir l'idée mystique dans l'histoire; et, de même que son siècle ne s'est point mépris à son égard, ainsi ce point de vue suffit à expliquer toutes ses œuvres.

Comprenons-le donc bien, à notre tour : c'est avec l'action d'un mystique et d'un apôtre que saint Bernard a tour à tour levé des armées, mené à bien les négociations diplomatiques, terrassé les hérétiques pleins d'arguties, poursuivi les révolutionnaires nomades, jeté d'innombrables âmes dans le cloître et soulevé les peuples au souffle de son éloquence. Un mystique pouvait tout cela, au moyen âge, parce que, alors, le ressort de la société européenne n'était autre que l'idée à l'état de foi vivante et de sentiment qui la rend efficace. Le don suprême de ce grand contemplatif, celui qui a fait toute sa force, c'est qu'il vient de Dieu, vit en Dieu, parle au nom de Dieu, porte Dieu avec lui à tout venant, et agit avec la vertu de Dieu, chaque fois qu'un miracle est nécessaire pour arracher au cœur de l'adversaire ce qu'il refusait avec obstination.

Lorsque, l'an dernier, Mgr Lecot fit part au Souverain Pontife du projet de célébrer, avec un éclat extraordinaire, dans le diocèse de Dijon, le 800e anniversaire de la naissance de saint Bernard, Léon XIII saisit cette occasion favorable pour rappeler que « l'Eglise entière a été illustrée par les rayons de sa *piété* et les monuments de sa sagesse ». Puis, avec le bonheur d'expressions dont l'immortel Pontife est coutumier, il esquissa, en raccourci, le portrait du docteur mystique. Ce portrait rappellera, en les précisant et leur imprimant le dernier relief, les détails auxquels nous avons eu nous-même la joie de toucher. « Nous sommes heureux, écrivait Léon XIII, de voir raviver le souvenir et rappeler les glorieux mérites de saint Bernard, digne objet de la reconnaissance des générations futures.

« Et cet hommage rendu au grand docteur n'est pas seulement un devoir; mais le souvenir séculaire de sa naissance nous paraît

éminemment utile et opportun; il fait revivre son autorité et sa voix, cette voix qui fut regardée jadis comme *la voix du Seigneur brisant les cèdres*, c'est-à-dire les fronts des superbes, *et tranchant les flammes du feu*, c'est-à-dire toutes les questions qui divisaient et mettaient malheureusement en lutte les uns contre les autres les hommes de son temps.

« Il convient donc bien que votre diocèse, qui a eu la gloire de donner au monde un tel homme, lui décerne avec enthousiasme les plus magnifiques honneurs; et nous ne doutons pas que les solennités que l'on prépare soient absolument dignes tout à la fois de votre piété envers Celui que vous regardez comme la plus brillante lumière de la France, et de la gloire immense qui accompagne partout son nom... »

Dans quelques jours, commenceront les glorieuses fêtes du centenaire. A Saint-Michel de Dijon, comme à Fontaines-lez-Dijon, les voix les plus éloquentes chanteront à tour de rôle le poème de saint Bernard, et toute la Bourgogne, toute la France, tout l'univers catholique leur feront écho. Dans cet admirable concert de piété et de louange, il nous a plu de payer notre humble tribut d'hommage. Lorsque Montalembert entreprit son *Histoire des moines d'Occident*, il se flattait de couronner l'œuvre par une *Vie de saint Bernard*. Ce qu'eût été cette vie, sous la plume de l'éloquent évocateur des moines, on le devine. Pour notre part, nous nous estimerions heureux si les points de vue que nous avons indiqués pouvaient faire pressentir quel magnifique et royal fronton Montalembert voulait mettre à l'édifice de son *Histoire*.

James Condamin.

M. PIERRE LOTI[1]

Il est bon que l'Académie nous fasse ressouvenir de temps en temps qu'elle est tout de même une compagnie d'écrivains. Ce n'est sans doute pas l'officier de marine qu'elle a prétendu honorer en s'adjoignant M. Pierre Loti, puisque aussi bien elle possède un amiral. Mais elle a voulu, un romancier étant mort, en appeler à sa place un autre, qui est aujourd'hui le premier. Il faut l'applaudir de ce choix. D'autant qu'il nous permet d'espérer une séance qui ne laissera pas d'être amusante. Il sera curieux d'entendre l'éloge d'Octave Feuillet, le romancier mondain, aristocratique, prononcé par celui de nos écrivains qui méprise le plus notre moderne civilisation, et de savoir comment s'y prendra pour parler du marquis de Champcey d'Hauterive, ou de Charlotte de Luc d'Estrelles, marquise de Campvallon d'Arminges, ce Loti, le frère d'Yves Kermadec, et l'ami de la petite Rarahu.

*
* *

Si l'on demandait à M. Julien Viaud ce qu'il pense de Pierre Loti, nul doute qu'il ne répondît : « C'est une question que je me suis posée bien souvent. Je connais Loti mieux que personne autre; je l'ai étudié avec la sollicitude la plus attentive et la plus inquiète; je ne le connais pas tout entier. C'est un être très compliqué, un garçon invraisemblable et rempli de contradictions; pour tout dire d'un mot, c'est un drôle de corps. » Nous ne pouvons mieux faire, pour notre part, que de nous en tenir à l'opinion du plus intime ami de Loti, et de chercher à découvrir quelques-unes des contradictions qui font de ce marin littérateur un si « drôle de corps. »

Loti a été d'abord un petit enfant pur et rêveur, élevé dans la douce paix de la famille. Il est né en Saintonge (non point en Bretagne, comme beaucoup se l'imaginent. Il n'a connu la Bretagne que bien plus tard; encore ne l'a-t-il pas aimée tout de suite; mais il s'est défendu de son charme avant de le subir; il lui a fallu du temps et l'accoutumance, pour faire de cette Bretagne sa seconde patrie, sa patrie adoptée). Ses yeux ont eu pour premier

[1] Pierre Loti : *Aziyadé, le Roman d'un spahi, le Mariage de Loti, Fleurs d'ennui, Mon frère Yves, Pêcheur d'Islande, Propos d'exil, Japoneries d'automne, Mme Chrysanthème, Au Maroc, le Roman d'un enfant,* chez Calmann Lévy.

horizon un milieu presque incolore, un coin tranquille de petite ville de province, les bois d'un domaine voisin : la Limoise, qui lui semblaient profonds comme les forêts primitives, la plage de l'île d'Oléron. Des grand'mères, des tantes et des grand'tantes, une sœur et un frère beaucoup plus âgés que lui s'entendaient avec son père et sa mère pour le gâter. Il croissait au milieu de toutes ces tendresses, comme une fleur de serre chaude, comme un arbuste trop soigné. Il était sage, obéissant, timide et réservé, toujours convenable dans ses petites manières. Il était pieux, appartenant à une famille protestante très austère. Il déclarait vers ses huit ans qu'il serait pasteur. Il témoignait de sa future vocation par les infinis scrupules de sa conscience. Doux, point bruyant, il rêvait beaucoup, ne jouait guère, et seulement avec des petites filles, étant lui-même un peu petite fille.

On avait tout lieu d'espérer qu'il tournerait bien.

Mais on comptait sans l'atavisme. On comptait sans les fatalités d'un sang qui, depuis des générations, coulait dans des veines de marins. D'étranges visions hantaient ses rêves : visions de contrées lumineuses, de forêts tropicales, de solitudes d'Afrique, qu'il devinait avant de les avoir vues, dont il retrouvait en lui le souvenir légué par les navigateurs, ses ancêtres. Quand il lui arrivait de songer à l'avenir, et qu'il regardait autour de lui les hommes d'un certain âge, parvenus à des positions considérées comme belles et tout à fait enviables, il ne s'habituait point à cette idée qu'il pût, un jour, être comme l'un d'eux, « vivre utilement, posément, dans un lieu donné, dans une sphère déterminée. » Un désir instinctif, une envie s'éveillait en lui d'aller, lui aussi, par le monde, à l'aventure. Il avait vu son frère aîné partir pour les mers lointaines : il l'avait suivi en imagination jusqu'à Tahiti, l'île délicieuse. Il voulait aller aussi loin, plus loin, partout, tout voir, fouiller cette planète en tous les sens. Résistances et supplications se brisèrent contre cette détermination une fois prise. Avant ses trente ans, Loti pouvait se rendre ce témoignage, qu'il avait vécu plusieurs vies d'hommes, roulé par les cinq parties du monde, fait toutes les sottises possibles dans tous les pays imaginables, « grillé sa peau à tous les vents, à tous les soleils, et rôti par tous les bouts le balai de la vie. »

Et tout de même chez ce rouleur, revenu de tant de choses, il reste beaucoup de l'enfant de jadis. Loti revient sur ses souvenirs de ce temps-là avec une complaisance qui prouve qu'il n'est point devenu étranger au Loti d'alors. Tels de ces souvenirs ont

[1] *Le roman d'un enfant, passim.*

conservé pour lui un charme que nous avons même quelque peine à nous expliquer; celui, par exemple, d'un jour où il confectionna, avec ses petits amis, une belle omelette aux mouches. Et il est resté très enfant. Au plaisir qu'il prend à décrire les aspects bizarres et les coutumes étranges des pays exotiques, on voit bien qu'il s'amuse de ce bariolage, comme les enfants qui ont d'instinct le goût de l'extraordinaire. Il aime à se parer de beaux costumes. A Stamboul, costumé en Turc, il n'a pu s'empêcher de rire devant cette vision d'opéra comique. Mais, de retour en France, il lui arrive de s'affubler d'oripeaux, lui et les siens, et toute sa maison, sans cause, cela va sans dire, et aussi sans crainte du ridicule, uniquement parce que cela l'amuse. Et encore, dans ce mépris où il affecte d'envelopper en bloc toutes les choses de la civilisation, il y a bien de l'enfantillage...

Dès son premier livre, et afin de prendre tout de suite position, Loti faisait sa profession de foi. C'est celle du plus complet désenchantement, exprimé dans un langage d'un absolu cynisme. «... Le « temps et la débauche sont deux grands remèdes; le cœur s'en« gourdit à la longue, et c'est alors qu'on ne souffre plus... Il n'y a « pas de Dieu, il n'y a pas de morale, rien n'existe de tout ce qu'on « nous a enseigné à respecter; il y a une vie qui passe, à laquelle il « est logique de demander le plus de jouissances possibles, en atten« dant l'épouvante finale qui est la mort. Les vraies misères, ce « sont les maladies, les laideurs et la vieillesse; ni vous, ni moi, « nous n'avons ces misères-là; nous pouvons avoir encore une « foule de maîtresses et jouir de la vie... Je vais vous ouvrir mon « cœur, vous faire ma profession de foi : J'ai pour règle de con« duite de faire toujours ce qui me plaît, en dépit de toute mora« lité, de toute convention sociale. Je ne crois à rien ni à per« sonne, je n'aime personne ni rien; je n'ai ni foi ni espérance [1]... » Y a-t-il dans l'expression de ces principes quelque outrance, un peu de forfanterie et de bravade? Cela est possible. Il semble bien néanmoins que ce soit ici le fond même de la pensée de Loti. De ces déclarations de la première heure, on en peut rapprocher d'autres, tirées de ses derniers livres, et la conception même qui se dégage de l'ensemble de son œuvre. Il ne croit à rien, en dehors des réalités présentes. Tout ce qu'il demande à la vie, c'est de lui procurer la plus grande somme de jouissance matérielle possible. « Laissons tout, et jouissons seulement, au passage, des choses qui ne trompent pas, des belles créatures, des beaux chevaux, des beaux jardins et des parfums de fleurs.. » — Et ce sceptique

[1] *Aziyadé*, p. 61.

rêve de l'infini, et ce cynique a d'exquises délicatesses de sensibilité, et cet égoïste a des tendresses infinies...

La force physique, la souplesse du corps, la vigueur des muscles, c'est tout ce que prise Loti. Il s'est efforcé de les développer en lui-même par l'escrime et l'acrobatie. Il cite avec une évidente satisfaction ce propos d'un directeur de cirque qui, voyant comme ses muscles se détendaient, en ressorts d'acier, laissa tomber ces mots de regret : « Quel dommage, monsieur, que votre éducation ait été commencée si tard!... » Par contre, il ne se lasse pas d'exprimer son dédain pour le métier d'homme de lettres, et pour les lettres elles-mêmes. Il nous apprend que de tout temps il a éprouvé pour les choses imprimées un invincible dégoût. Au cours de ses études, faites vraiment à bâtons rompus, les exercices de style étaient ceux où il échouait immanquablement. Et depuis, il s'est écarté de toutes lectures. S'il écrit, c'est sans se soucier du jugement des hommes, dans l'ignorance de toutes les règles et de tous les procédés, sans songer même à faire œuvre d'art... Et ce dédain pour les livres peut sembler puéril venant d'un homme qui fait des livres. Mais en outre il s'en faut que Loti n'ait point son esthétique. Il se connaît très bien lui-même; il analyse et définit avec une rare précision l'espèce de son talent. Il a le souci de n'être pas banal; souci louable à coup sûr, mais dépourvu de toute ingénuité. Ceci surtout est significatif. Il a eu de très bonne heure le besoin de fixer ses impressions sur le papier. Le journal, destiné d'abord à n'être connu que de lui seul, a fourni bientôt la matière de récits destinés au public. Loti s'est mis à chanter son mal, et à le crier aux passants quelconques. Il prévoit que le jour approche où il confiera à ces passants quelconques des secrets de son âme plus intimes encore. Ce besoin de se raconter soi-même et de transformer les épisodes de sa vie sentimentale pour en faire la matière de beaux récits, n'est-ce pas le signe où on reconnaît ceux qui sont nés pour être des artistes? Et comment Loti s'en défendrait-il? « Pourquoi, lui demande-t-on, avez-vous pris comme dérivatif à votre douleur la culture des muscles, qui tuera en vous ce qui seul peut vous sauver? Vous êtes clown, acrobate et bon tireur, il eût mieux valu être un grand artiste... » Or c'est cela même qu'est Loti avant tout et par-dessus tout, et quoi qu'il puisse penser de la vanité de l'art. Il est plus qu'aucun des écrivains d'aujourd'hui, un grand artiste.

*
* *

L'œuvre de Loti, faite presque entièrement de souvenirs personnels, se compose de romans où il se met le plus souvent en

scène : *Aziyadé*, *le Roman d'un spahi*, *le Mariage de Loti*, *Madame Chrysanthème;* de récits de voyages et de confidences : *Fleurs d'ennui*, *Propos d'exil* (avec les pages d'une si admirable simplicité sur la mort de l'amiral Courbet), *Japoneries d'automne*, *Au Maroc*, *le Roman d'un enfant;* et de deux livres enfin dont il semble que tout le reste n'ait été que la préparation, où le talent de Loti s'est fait plus large, où sa pensée, en même temps que plus tendre, s'est faite plus grave et plus vraiment humaine : *Mon frère Yves*, et *Pêcheur d'Islande*.

C'est Loti, ou à son défaut ce sera son ami Plumkett, qui démêlera pour nous de quoi est faite l'étrangeté des livres de Loti : « Ce qui est très particulier chez vous, ce qui donne à vos livres « cette étrangeté qui attrape les badauds, c'est le mépris que vous « semblez faire des choses modernes; c'est l'indépendance aisée « avec laquelle vous paraissez vous dégager de tout ce que trente « siècles ont apporté à l'humanité, pour en revenir aux sentiments « simples de l'homme primitif ou à ceux des animaux antédiluviens « des mers du Sud. Seulement vous employez toutes les ressources, « toutes les recherches de l'homme très civilisé, pour les rendre « intelligibles, ces sentiments, et vous y parvenez dans une cer- « taine mesure, je ne le conteste pas. » Cela est très net et très exact. En effet, c'est seulement au regard de l'homme trop civilisé que les êtres primitifs semblent intéressants. C'est en la comparant avec sa propre complication intellectuelle, qu'il se prend à aimer leur simplicité d'âme. Mais aussi voit-on par là de quelle convention initiale procèdent ces romans. Le rêve d'humanité primitive qui y est exprimé, est lui-même le résultat d'un état de civilisation très avancé. Ils ont pour point de départ une gageure de blasé.

Les seuls personnages qu'on rencontre dans les romans de Loti, et qui y représentent toute l'humanité, ce sont des simples, débordants de vie physique, étrangers à tout travail de pensée : ces matelots dont il nous conte jusqu'à satiété les saouleries et les débauches dans un déchaînement de l'animal après les longues continences de la vie à bord; le spahi Jean Peyral, un paysan des Cévennes transporté dans les solitudes de l'Afrique, et qui s'y est acclimaté; des gens du peuple, des vagabonds, Samuel, Achmet, et toute une série de grands diables de sauvages, Africains ou Polynésiens. Loti les aime parce qu'ils sont beaux et forts; et ils les aime aussi parce qu'ils sont dévoués, plus capables que les gens policés d'un dévouement absolu et spontané, dévoués à la manière des bons chiens.

Ses femmes sont plus rapprochées encore, si cela est possible, de l'humanité primitive : ce sont des enfants, de petites esclaves, de

petites sauvagesses. Aziyadé est une esclave circassienne, qu'un riche vieillard de Stamboul a achetée pour son harem : se coiffer, aplatir ses mèches de cheveux rebelles, teindre ses ongles en rouge orange, ce sont toutes ses occupations. Pasquala Ivanovitch est une gardeuse de chèvres dans les montagnes du Montenegro. Rarahu ne sait que se baigner dans son ruisseau d'Apiré et se tresser des couronnes de fleurs. Chez Fatougaye, certaine particularité physique : les mains qui sont d'un beau noir au dehors, et roses en dedans, certaines intonations d'un fausset étrange, certaines poses, certains gestes inquiétants rappelaient de mystérieuses ressemblances qui troublaient l'imagination...

On devine ce que peut être un roman d'amour avec de telles amoureuses. Les sens s'y trouvent seuls engagés. Entre Loti et ses maîtresses, même entre le spahi Jean Peyral et la jolie singesse Fatougaye, il y a tout un abîme, un monde de pensées; leurs âmes ne peuvent se toucher. « Je pense beaucoup de choses que tu ne peux comprendre », dit Loti à Rarahu. L'amour entre deux êtres chez qui toute communion intellectuelle est impossible se réduit à n'être plus que le plaisir. Et de fait, Loti n'admet guère qu'il puisse y avoir quelque chose dans l'amour qui dépasse la sensation physique. En ce sens, il a raison de noter en lui je ne sais quel phénomène d'atavisme lointain qui lui fait l'âme à moitié arabe, et concitoyenne des pays d'Islam. La conception qu'il se fait de la femme, comme destinée à n'être qu'un instrument de plaisir, est plus près du mahométisme que de la conception chrétienne. Encore s'il les aimait, à sa manière, ces maîtresses soumises comme des esclaves! Mais il semble bien que tout l'amour fût du côté de celles-ci. C'est pourquoi les romans de Loti se terminent tous de la même manière, uniformément triste. L'abandon, l'oubli, la mort, en sont les lugubres finales. Morte, Aziyadé. « Elle m'aimait, elle, de l'amour le plus profond et le plus pur, le plus humble aussi; et tout doucement, lentement, derrière les grilles dorées du harem, elle est morte de douleur, sans m'envoyer une plainte. J'entends encore sa voix grave me dire : Je ne suis qu'une petite esclave circassienne, moi... mais toi, tu sais; pars, Loti, si tu le veux, fais suivant ta volonté. » Morte Rarahu, morte comme une petite fille perdue. Et, si elle était tombée si bas dans les derniers temps, et si elle est morte, c'est deux fois la faute de Loti.

On voit à quoi aboutit cette mise en œuvre des « sentiments simples de l'humanité ». Dépouillées de tout prestige emprunté, ces idylles, uniquement sensuelles, ne sont que de vulgaires et déplaisantes histoires : histoires d'union sans amour, suivies de l'abandon; le fait divers lui-même dans sa répugnante banalité.

Ce n'est rien de beau que l'humanité réduite à sa plus simple expression! — Et c'est alors qu'on mesure toute l'étendue de l'art de Loti. On comprend tout ce qu'il a dû ajouter à ces médiocres épisodes de sa vie, et qui n'y était pas contenu, pour que le récit en devînt si poignant, tout imprégné et chargé de poésie.

*
* *

Il faut répéter, d'abord, que l'exotisme a sa part dans l'attrait des romans de Loti. Il semble, au premier coup d'œil, que tout ce bariolage, ces turqueries, ces japoneries, ces chinoiseries ne soient là que pour amuser le regard, pour satisfaire une curiosité badaude. Elles ont un autre et plus réel avantage : c'est de nous dépayser. On ne songe pas sans un peu de gêne à ce que serait le *Mariage de Loti*, transporté dans un décor qui nous serait plus familier, vers les parages des Batignolles. Dans son décor exotique, nous songeons moins à nous en choquer. L'éloignement adoucit, atténue, estompe les contours des choses. — Au surplus ces peintures des mœurs étrangères sont-elles exactes? On l'a contesté. Mais la question est oiseuse, et tout à fait dépourvue de sens, Loti n'étant ni historien, ni géographe, ni anthropologiste. Loti est un poète. Et il ne se sert des souvenirs qu'il a rapportés de ses courses à travers le monde, que pour en composer des cadres appropriés à ses rêves.

Mais ce qui est essentiel chez Loti, ce qui donne à son œuvre son vrai caractère, c'est le grand souffle de poésie naturaliste dont elle est pénétrée. Loti a le culte de la nature, au sens où l'entendaient les anciens, de la nature créatrice, source de toute vie, et seule vivante, de l'éternelle Isis qu'a chantée Lucrèce. C'est vers elle qu'il se sentait attiré, dès l'enfance, par une sorte de panthéisme inconscient. Le double mystère de son immensité et de son éternité l'emplissait de crainte et le jetait en extase. Il voulait aller vers elle, vers « la nature effrayante aux mille visages. »

Il l'a vue, ayant, pour la voir, parcouru toutes les routes du monde; il l'a possédée; et il a réussi à la faire tenir dans ses livres, tout entière, étant de ceux qui ont le don de peindre les choses avec des mots, et d'en composer des tableaux dont les tableaux des peintres n'égalent pas la magie. Dans ses descriptions, en effet, il ne se borne pas à reproduire avec toute la netteté possible le détail des objets : mais il excelle à reproduire l'impression d'ensemble, à dégager, ce qui est pour ainsi dire l'âme d'une contrée. Le suivons-nous au Sénégal? l'impression que nous recevons continument, qui peu à peu nous pénètre, s'empare de nous, c'est l'impression d'une nature farouche, ennemie de l'homme, avec le flamboiement sans répit de son soleil, l'aridité de ses déserts de sable, et cette

atmosphère chargée de poisons. Nous emmène-t-il dans Tahiti, l'île délicieuse? des images qu'il fait passer devant nos yeux, l'impression se lève d'une nature paradisiaque, terre d'éternel printemps, tiède et parfumé, où les arbres n'ont point d'ombres perfides, où les plantes n'ont pas de sucs dangereux, où les bêtes sont inoffensives, où les hommes sans besoins ignorent le travail, où la vie s'écoule indolente et charmée dans un rêve de volupté. Et nous-mêmes, bercés par la musique des phrases, enveloppés par la séduction des mots harmonieux, il nous semble que nous sommes transportés ailleurs, sous d'autres ciels, et que nous échappons à l'oppression des horizons trop étroits où s'enferme notre vie.

On pouvait croire, qu'au point où il était parvenu, grâce à l'effort des écrivains pittoresques de ce siècle, l'art de décrire n'avait plus de progrès à faire. Et en effet, pour ce qui est de rendre le contour précis des objets, leur relief et leur couleur, Loti n'a pas fait mieux, peut-être a-t-il réussi moins bien que tel de ses devanciers : mais ce dont nul encore ne s'était avisé, c'est de rendre visible ce qui est sans contours arrêtés, ce qui n'a pas de forme, pas de couleur tranchée, mais qui est fait au contraire de l'inconsistante harmonie de nuances indécises et imprécises. Telle cette description d'une nuit dans les mers équatoriales :

Les nuits mêmes étaient lumineuses. Quand tout s'était endormi dans des immobilités lourdes, dans des silences morts, les étoiles apparaissaient en haut plus éclatantes que dans aucune autre région du monde. Et la mer aussi éclairait par en dessous. Il y avait une sorte d'immense lueur diffuse dans les eaux. Les mouvements les plus légers, le navire dans sa marche lente, le requin en se retournant derrière, dégageaient dans les remous tièdes des clartés couleur de ver luisant. Et puis, sur le grand miroir phosphorescent de la mer, il y avait des milliers de flammes folles; c'étaient comme des petites lampes qui s'allumaient d'elles-mêmes partout, mystérieuses, brûlaient quelques secondes et puis mouraient. Ces nuits étaient pâmées de chaleur, pleines de phosphore, et toute cette immensité éteinte couvait de la lumière, et toutes ces eaux enfermaient de la vie latente à l'état rudimentaire, comme jadis les eaux mornes du monde primitif[1].

Ou mieux encore, cette description de la lumière d'Islande, où il s'agissait de donner l'idée d'une atmosphère innomée, qui n'est ni jour ni nuit :

Dehors, il faisait jour, éternellement jour.
Mais c'était une lumière pâle, pâle, qui ne ressemblait à rien ; elle

[1] *Mon frère Yves*, p. 73.

traînait sur les choses, comme des reflets de soleil mort. Autour d'eux, tout de suite, commençait un vide immense qui n'était d'aucune couleur, et en dehors des planches de leur navire, tout semblait diaphane, impalpable, chimérique.

L'œil saisissait à peine ce qui devait être la mer : d'abord, cela prenait l'aspect d'une sorte de miroir tremblant qui n'aurait aucune image à refléter; en se prolongeant, cela paraissait devenir une plaine de vapeurs, et puis plus rien; cela n'avait ni horizon ni contours.

La fraîcheur humide de l'air était plus intense, plus pénétrante que du vrai froid, et, en respirant, on sentait très fort le goût du sel. Tout était calme, et il ne pleuvait plus; en haut, des nuages informes et incolores semblaient contenir cette lumière latente qui ne s'expliquait pas; on voyait clair, en ayant cependant conscience de la nuit, et toutes ces pâleurs des choses n'étaient d'aucune nuance pouvant être nommée [1].

On sent trop combien le terme de « description » que j'ai employé jusqu'ici est impropre. Ce dont il faudrait parler, c'est d'un merveilleux talent d'évocation. Loti n'a pas éprouvé, comme tant d'autres, le besoin de torturer la langue; il n'emploie que les mots de tout le monde. Mais ces mots, dits par lui, prennent une valeur qu'on ne leur savait pas; ils éveillent des sensations qui se prolongent en nous très profondément; ils évoquent devant nous des aspects qui vont loin, très loin, jusque par delà l'apparence sensible des choses.

*
* *

La poésie de la nature est toujours une poésie de désenchantement, — puisqu'elle nous tient sans cesse en présence de cette mère de tous les êtres, qui est une mère aveugle et sans âme, continuant sans se soucier de chacun de nous son œuvre qui ne finira pas; et puisqu'elle nous ramène perpétuellement à cette pensée, que nous ne sommes qu'un point dans un monde sans bornes. Loti a eu à un rare degré ce sentiment de l'immensité où nous sommes perdus. Immensité dans l'espace. Maintes fois dans sa vie de marin, il a eu devant lui pendant des jours et des jours des étendues infinies de ciel et d'eau. Il nous conte que chaque matin il emploie ses premières minutes à se demander dans quel coin du monde il s'éveille, et si c'est dans notre vieille Europe, ou quelque part ailleurs, « en dessous ». Immensité dans le temps. Il est hanté par l'impression mal définie de la vétusté des choses, par la vague conception des durées antérieures à lui-même. Il songe combien de regards se sont promenés déjà sur ces aspects

[1] *Pêcheur d'Islande,* p. 11.

que nous contemplons aujourd'hui. Il découvre en lui-même des influences lointaines et mystérieuses, des reflets de pensées d'ancêtres, toute une partie qui appartient déjà au passé et à la mort. — Encore, ce peu que nous sommes nous échappe chaque jour. Tout s'émiette, s'écoule, nous passe entre les doigts. Que d'émotions poignantes, que d'aventures, que de lieux, que de visages nous avons oubliés! Bientôt ce sera l'écroulement final, l'épouvante de la mort. Et après? Mais y a-t-il un après? Comment imaginer un lendemain à cette vie? Nous ne serons plus qu'une poussière de poussière, et avec nous les civilisations auront disparu, les races se seront éteintes; mais les grands aspects de la nature resteront les mêmes, dans des centaines de siècles, radieux éternellement. — C'est pourquoi le dernier mot de cette poésie est une aspiration au néant : « Un certain *nulle part*, fait d'inconscience universelle et d'anéantissement absolu, ce serait beau. Qu'il existe ou non, ce néant, éternel sommeil sans rêves, plus doux que tous les rêves, je l'aime[1]. »

*
* *

Tous ces éléments, la poésie de la nature, la grande mélancolie, l'art de décrire, le don d'évocation, sont ceux encore qui nous charment dans *Mon frère Yves* et dans *Pêcheur d'Islande*. Et cependant ces deux livres sont à part dans l'œuvre de Loti. Ils y représentent comme une « seconde manière », — à laquelle d'ailleurs il semble que l'auteur ait renoncé, puisqu'il s'est borné dans ses derniers livres à nous donner des descriptions, qui ne sont tout de même que des descriptions, et qui ne laissent donc pas, à la longue, de devenir fatigantes. C'est qu'il y a dans ces deux livres une note nouvelle. Loti y renonce à son étalage de cynisme, à ses partis-pris d'ironie. Il y arrive à l'émotion vraie, à l'entière sincérité. Il s'est laissé toucher par le sentiment de l'universelle fraternité dans la souffrance, par la pitié douce et profonde. Et nous aussi nous sommes de plein cœur avec lui, et avec les êtres dont il nous montre la misère, voisine de la nôtre.

Le décor lui-même a changé. Certes on nous promène encore à travers la vaste scène du monde. Comme son frère Loti, Yves en s'éveillant ne sait plus bien, à quelques milliers de lieues près, où il se trouve : il n'a pas la notion exacte des pays et confond tel lendemain de fête avec d'autres qui se sont passés ailleurs en Amérique ou dans les ports de la Chine, à Buenos-Ayres, ou à Rosario, à moins que ce ne soit à Hong-Kong. Mais cette fois il y a un centre qui ne change pas, un coin de terre où l'on revient, où

[1] *Fleurs d'ennui*, p. 22.

l'on souhaite du moins de revenir et de se fixer. C'est cette Bretagne monotone et triste dont Loti a si bien compris la particulière séduction, ce charme d'intimité, auquel on reste fermé d'abord, et puis qui vous prend tout entiers. A Plouherzel, à Pors-Even, il y a des mères, des femmes, des fiancées; et il y a aussi les sites familiers, de vieux murs et de vieux arbres avec des nichées de souvenirs. C'est pourquoi lorsqu'ils ont repris pied sur ce coin de terre où toutes leurs tendresses se sont concrétées, les coureurs d'aventures, aux airs débraillés et gouailleurs, redeviennent ce qu'au fond ils n'ont pas cessé d'être : de grands enfants.

Ces grands enfants, ces humbles, ces simples et ces pauvres, combien vraiment Loti les a aimés! — Il ne s'agit pas de savoir, comme vous le pensez bien, s'il s'est apitoyé sur leur sort. Larmoyer ce n'est pas aimer. La seule sympathie qui ait de la valeur en littérature est celle qui permet à l'écrivain d'entrer en communion intime avec ses personnages, de s'intéresser aux moindres détails de leur vie, d'en pénétrer le sens et de faire une histoire ou un roman avec tous ces menus faits, qui sembleraient à d'autres insignifiants et sans prix. C'est cette sorte de sympathie qui fait apercevoir tant de choses à Loti, rien qu'à travers les feuillets jaunis d'un livret de marin. Derrière les chiffres, les noms et les dates qui s'accumulent sur un de ces livrets, il sous-entend tout un poème d'aventures et de misères : les premières années passées la poitrine au vent, en haut d'un mât de navire, sans souci de rien; les années plus troublées où l'amour naissant se traduit tantôt en ivresses brutales et tantôt en rêves naïvement purs; les éveils terribles du cœur et des sens, les grandes révoltes, le retour à la vie ascétique du large. Et puis toujours ce rêve de la retraite, de la vie très sage et très calme dans un coin de pays, rêve que tous les matelots commencent à faire en pleine jeunesse et que si peu réalisent [1]. — Si vous voulez apprécier les effets de cette sympathie artistique, comparez Yves Kermadec avec un personnage auquel il ressemble par plus d'un côté : le Coupeau de M. Zola. Tous deux, Yves et Coupeau, sont poursuivis par le même héritage d'alcoolisme : une force, venue de leurs ancêtres, les contraint à boire; et l'ivresse éveille pareillement chez eux un être dans lequel ils ne se reconnaissent pas, une bête sauvage. Mais tandis que l'auteur de l'*Assommoir* se complaît au spectacle du progressif abrutissement de l'ouvrier zingueur et qu'il semble triompher quand la force fatale et mauvaise a enfin accompli toute son œuvre; elles sont poignantes et douloureuses, contées par Loti,

[1] *Mon frère Yves*, p. 3, p. 272.

les phases de ce drame qui met aux prises avec le fléau héréditaire les bonnes résolutions d'Yves, toujours renouvelées, toujours vaincues. — Yann, le pêcheur d'Islande, avec les quelques sentiments très simples et très profonds qui composent toute son âme, est vraiment une figure de grande idylle, presque d'épopée. — Et je ne sais pas de pages plus empreintes de patriotique émotion que le récit de la mort de Sylvestre, le petit héros tonkinois. Aussi bien, nul n'a su mieux que Loti célébrer les héros obscurs et leurs dévouements sans gloire. C'est dans le *Roman d'un spahi* que se trouvent ces lignes, qui font songer au langage dans lequel les anciens disaient adieu aux soldats morts pour la patrie : « Ils firent des prodiges de valeur et de force, les pauvres spahis, dans leur défense suprême. La lutte les enflammait comme tous ceux qui sont courageux par nature et qui sont nés braves; ils vendirent cher leur vie ces hommes qui, tous, étaient jeunes, vigoureux et aguerris. Et dans quelques années, à Saint-Louis même, ils seront oubliés. Qui redira encore leurs noms, à ceux qui sont tombés au pays de Diambour, dans les champs de Dialakar? » — Et encore quelles touchantes figures de femmes suppliciées et résignées : la grand'maman Moan et Marie Keremenen, et cette petite Gaud, si pure!...

Nulle part aussi, d'ailleurs, Loti n'a poussé plus loin l'art littéraire. Ces deux livres sont des merveilles de composition très libre et pourtant très savante. On ne l'a pas assez remarqué. Loti a su mettre, comme il le voulait, dans *Mon frère Yves*, la « grande monotonie de la mer ». Les tableaux dont il compose *Pêcheur d'Islande*, et pour lesquels il n'emploie que des couleurs assourdies et comme endormies, concourent à tenir toute l'œuvre dans une même teinte de mélancolie.

*
* *

Quelle place faut-il donner à Loti dans le mouvement des lettres contemporaines? A l'en croire, son œuvre échapperait à toute tentative de classification.

Je me déclare incapable de vous ranger dans une classe d'écrivains quelconques, observe le complaisant Plumkett, dans *Fleurs d'ennui*. Vous êtes très personnellement vous, et nul ne pourra jamais vous donner un nom, et on se trompera toujours en vous appliquant une appellation connue, tant que les médecins aliénistes, les paléontologistes ou les vétérinaires habitués à soigner les baleines malades dans les grandes houles du Sud ne se mettront pas à faire de la critique littéraire.

Voyez le merle blanc : on lui dit qu'il est une pie, on lui dit qu'il est un geai, on lui dit qu'il est un pigeon ramier.

Rien de tout cela ; il était une bête à part.

De même vous, mon cher Loti, vous êtes bien unique dans votre manière ; vous n'appartenez à aucune espèce connue d'oiseau [1].

Si Plumkett a voulu dire que Loti est un écrivain très personnel, très original, il a raison ; et il n'avait pas besoin pour nous le faire entendre d'une si belle dépense de métaphores. Mais cet officier, qui semble aimer peu la critique et la connaître moins qu'il ne l'aime, ignore qu'en littérature il n'existe pas de bêtes à part. Il y a des influences de moment, il y en a d'autres plus lointaines, auxquelles on n'échappe pas. Loti continue chez nous la tradition de la littérature exotique. Il doit beaucoup à Bernardin de Saint-Pierre et à Chateaubriand. Peu importe d'ailleurs qu'il les ait lus, ou, puisqu'il semble y tenir, qu'il ne les ait pas lus. Ce n'est pas seulement par les livres que se propage l'action des grands écrivains. Même il faudrait remonter plus haut et jusqu'au père de tous les imaginatifs et de tous les désenchantés de ce siècle. Ce retour que Loti essaie de faire aux « sentiments primitifs de l'homme », qu'est-ce autre chose sinon une variante de ce rêve d'un « état de nature » qui hantait Rousseau? Loti doit beaucoup aux écrivains pittoresques qui, peu à peu, ont assoupli, enrichi notre langue et l'ont rendue capable de tant de notations nouvelles. Il doit beaucoup aux réalistes qui lui ont enseigné le souci du détail expressif. Et peut-être n'eût-il pas mis dans des livres ses marins et ses pauvres gens, si d'autres avant lui n'y eussent mis les gens du peuple et les ouvriers. — Enfin, si les romans de Loti ont trouvé si vite tant de lecteurs et tant d'amis, n'est-ce pas parce qu'ils venaient à leur heure, et qu'ils étaient les signes d'un état d'esprit fort répandu? Cette complexité que Loti note en lui et dont il se plaint, c'est celle même dont il paraît que souffrent tous les hommes de cette génération. Il est, comme eux, dégoûté d'une civilisation vieillie, fatigué de vivre et tremblant devant la mort, curieux de sensations, ennuyé quand même, las des autres et plus encore de lui, et désireux du néant. Comme eux, enfin, il essaie de se leurrer par le mirage de la simplicité, par l'illusion de la naïveté. Il est vraiment un enfant de cette partie du siècle.

Le mérite de Loti, c'est d'avoir rafraîchi cette littérature de blasés, d'avoir élargi le cadre où elle étouffait, d'y avoir fait rentrer le rêve, de l'avoir réconciliée avec la poésie.

René Doumic.

[1] *Fleurs d'ennui*, p. 105.

L'ÉPAVE[1]

II

— Armel, dès que votre frère rentrera, priez-le de venir me parler dans la bibliothèque, dit un jour M. Kéroual.

— Oui, père; mais moi je ne vous quitte pas que vous ne m'ayez donné beaucoup d'argent pour mes bonnes œuvres.

— Tenez, ma chère enfant, cela vous suffit-il? répondit le père, en prenant dans son secrétaire une poignée d'or dont il emplit les mains réunies en creux de la jeune fille.

Il était incapable de lui rien refuser, à la chère petite ange.

— Je suppose que oui, père, pour le moment. Plus il y a, mieux je suis contente, dit Armel avec son sourire d'elfe. Oh! que vous êtes bon, généreux, cher père! Je vous aime, je vous regarde comme une vraie succursale de la bonté divine sur la terre. Ah! que la fortune a donc bien fait de vous combler de ses dons, de vous favoriser ainsi!

M. Kéroual tressaillit; son front se plissa.

— Mon enfant, oui, c'est la Providence et non pas moi qu'il faut remercier. Soyez heureuse et bien portante, c'est tout ce que je désire, et, quoi qu'il puisse arriver, Armel, aimez bien votre père et priez pour lui.

Elle le regarda avec un peu de surprise, l'embrassa, puis s'en alla de son pas léger. Certes! elle l'aimait, ce père excellent, et avec une tendresse qui touchait à l'exaltation. Confiante et enthousiaste, elle le plaçait dans son cœur sur un piédestal fait de vertu, d'honneur, de générosité.

Lorsque le jeune homme entra dans la bibliothèque, il trouva son père accoudé sur la table près de laquelle il était assis. M. Kéroual leva les yeux et, sans parler, regarda longuement, avec une joie intense, ce grand beau garçon, à la tournure virile, dont le visage rayonnait de tout le charme de la jeunesse, exprimait tous les sentiments généreux non encore effacés par l'expérience de la vie, les chagrins, les déceptions.

— C'est pour lui, c'est pour sa sœur, dit-il à demi-voix, que

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1891.

j'ai... Ah! quand je les vois si beaux, si bons, si heureux, non, je crois que je ne regrette plus ce que j'ai fait!

— Vous m'avez demandé, père? dit Jean, le sourire aux lèvres; justement je voulais vous parler d'un projet que j'ai à cœur.

— Moi aussi, c'est peut-être le même.

— J'en serais enchanté, mon père, dit le jeune homme, dont le visage s'illumina d'une joie soudaine. Je sais combien vous êtes bon et combien vous désirez me voir heureux.

— Certes! mon ami. Ma vie entière n'a eu d'autre but, d'autre préoccupation que le bonheur de mes enfants.

Quelque chose comme un faible sourire passa un instant sur sa face pâle et triste. Il reprit :

— Vous allez avoir vingt-quatre ans, Jean. Je vous ai fait donner l'éducation qui convient à un fils de bonne famille et destiné à être très riche un jour. Vous en avez profité au delà de ce que je pouvais espérer, et la nature vous a, de plus, comblé de ces dons extérieurs qui font qu'un jeune homme de votre âge, de votre intelligence et de votre tournure peut prétendre aux plus hautes situations, surtout quand ces dons peuvent compter sur l'aide puissante d'une grande fortune. Il faut bien le reconnaître : la richesse est dans ce monde la seule, la véritable force, sans laquelle tout l'éclat de l'intelligence, tous les dons naturels échouent misérablement. Voici donc pour vous le moment d'entrer par la meilleure porte dans la carrière brillante à laquelle je vous ai toujours destiné. Il faut qu'un homme s'occupe de choses utiles pour lui, pour son pays, même quand il est riche, car l'oisiveté est presque un crime dans les temps où nous vivons. J'ai pour vous, mon fils, les plus hautes ambitions.

Jean ouvrait de grands yeux, et de temps à autre fronçait légèrement le sourcil. Jamais son père ne lui avait parlé sur ces sujets d'une manière aussi longue ni aussi nette. Pris d'une vague inquiétude, il se demandait où M. Kéroual voulait en venir, mais il se taisait respectueusement, le laissant développer toute sa pensée.

— Mon rêve, mon désir... ma volonté ont toujours été de vous voir entrer dans la diplomatie. Votre éducation, votre caractère, votre situation de fortune, s'y prêtent merveilleusement.

— Dans la diplomatie?

— Oui. Cette carrière vous déplaît-elle?

— Nullement, mon père, au contraire!

— Bien. J'ai échafaudé là-dessus tous mes plans d'avenir pour vous, et comme je n'y saurais renoncer, ayant pris pour vous certains engagements à ce sujet, il m'eût peiné de vous contrarier.

— Mais... quels engagements, mon père? demanda Jean dont une crainte vague commençait à s'emparer.

— Vous connaissez M. Duprat-Sedant, qui est de mes amis?

— L'ex-député, ex-ministre pendant trois mois, l'homme politique dévoré d'une telle ambition que, pour la satisfaire, on dit...

— On dit des absurdités. Il vient d'être nommé à une importante légation dans le Nord, en attendant mieux. Vous l'accompagnerez en qualité de secrétaire particulier, et vous vous mettrez ainsi rapidement au courant de toutes les questions intéressant cette belle carrière; appuyé par lui, vous ferez un chemin rapide, sans passer par les longueurs de la voie hiérarchique.

— Mais... mon père, est-ce donc chose décidée?

— Absolument. Il ne m'est pas un instant venu à la pensée que vous pussiez avoir la moindre objection à faire à ce sujet, ni à ce dont nous sommes convenus ensuite pour vous assurer la protection constante de Duprat-Sedant et du groupe politique qui le soutient. Duprat a une fille, un peu plus jeune que votre sœur, et qui a été élevée au même couvent...

— Je l'ai vue au parloir, je m'en souviens fort bien : une petite rousse, pâlote, assez laide, qui avait un détestable caractère... Armel elle-même n'a jamais pu sympathiser avec elle. Mais cette petite ne me paraît rien avoir à faire en tout ceci?...

— Pardonnez-moi. Duprat-Sedant est immensément riche, très appuyé par ses amis politiques. Il m'a promis de vous faire obtenir rapidement un poste avantageux. Je vous constituerai trois millions le jour où vous épouserez sa fille, dans un an ou deux. C'est un parti splendide. Il paraît que vous ne lui déplaisez nullement. Son père et moi, nous avons échangé nos paroles.

Au lieu de remercier son père avec effusion, comme celui-ci paraissait s'y attendre, le jeune homme se leva d'un bond.

— Mon père, c'est impossible!

M. Kéroual ne fut que légèrement étonné, tant il était loin de supposer que son fils pût avoir l'idée de résister à sa volonté. Il le regarda, en disant avec tranquillité :

— Impossible? et pourquoi?

Jean demeura un instant silencieux, pressentant une lutte inévitable, inégale et pénible. Mais, s'il était respectueux, il n'était point timide.

— Parce que, mon cher père, répliqua-t-il résolument, j'ai, moi aussi, un projet d'où dépend tout le bonheur de ma vie. Certes, la carrière diplomatique serait tout à fait dans mes goûts...

— Eh bien? dit M. Kéroual en souriant.

— Mais je veux *me* marier.

— Parfaitement, nous sommes d'accord, il me semble?

— Hélas! non, mon cher père. Je ne saurais épouser Mlle Duprat-Sedant.

— Ah! et pourquoi?

— Parce que j'aime une autre jeune fille, qui sera ma femme avec votre consentement, mon père; et vous ne me le refuserez pas, quand vous saurez son nom.

— Qui est-ce? demanda impérieusement M. Kéroual dont la colère s'allumait devant cette résistance imprévue.

— C'est Mlle Isabelle Mandine.

— Jamais... jamais! s'écria M. Kéroual d'un ton bref, étreignant de chaque main les bras de son fauteuil, comme pour se maîtriser.

— Et pourquoi? dirai-je à mon tour.

— Une fille sans fortune! sans famille connue, sans classement social!...

— Mais une fille supérieure et charmante, dont vous-même avez maintes fois apprécié et proclamé la grâce, la bonté... l'intelligence supérieure et la délicatesse...

— La délicatesse! jolie délicatesse! s'introduire dans une famille riche pour en séduire l'héritier!... Allez, allez lui dire que moi, le père, le maître, je n'y consentirai jamais!...

Jean devint tout pâle, de cette pâleur qui, chez lui comme chez son père, annonçait un bouleversement terrible de tout l'être. Cependant il se maîtrisa.

— Mon père, Mlle Mandine s'est toujours montrée avec moi d'une réserve, d'une froideur qui m'ont souvent désespéré. Jamais je ne lui ai dit ouvertement que je l'aimais. Vous êtes le seul, le premier à qui j'en parle. J'ignore même si elle m'accepterait.

— Vraiment! Ha! ha! dit M. Kéroual avec un ricanement ironique et méprisant, vraiment! Elle est fort habile! Ha!... vous croyez qu'elle refuserait votre cœur... et votre fortune... qu'elle connaît parfaitement? Dieu, ai-je été trompé par ces porte-vertus! Tenez, mon pauvre Jean, ces deux femmes sont des intri...

— Assez! mon père, je ne veux pas vous permettre...

— Assez!!! c'est à votre père que vous osez parler ainsi? C'est moi qui vous défends de jamais me dire un mot de ces femmes, et je vais mettre bon ordre...

M. Kéroual lut le défi dans les yeux de son fils :

— Est-ce une révolte, Jean? dit-il sèchement.

Et se levant tout droit, les deux hommes se regardèrent, face à face, presque en ennemis. Leurs deux volontés se heurtaient sourdement comme se heurtent du front les béliers obstinés. Mais l'excès même de cette violence intérieure amena une détente.

— Pardon! mon cher père, dit le jeune homme d'une voix douce qui toucha le père plus encore que le mot de pardon. Laissez-moi plaider ma cause, voulez-vous?

— Parlez, Jean, je veux bien vous écouter, mais rappelez-vous que ma volonté est absolue.

— Mlle Mandine est d'une excellente éducation; à en juger par sa mère, sa famille est, il me semble, d'un rang social égal au nôtre. Sa beauté, sa distinction, ses qualités de cœur et d'esprit, la rendent digne d'occuper les plus hautes situations; ses talents...

— Dont elle est obligée de tirer parti...

— Cela n'est qu'honorable, puisqu'elle fait vivre sa mère.

— Vous savez bien que, dans notre société, une femme est disqualifiée aux yeux du monde du moment où elle reçoit un salaire.

— Ce sont là d'anciens préjugés dont nos idées nouvelles ont fait justice. Pour moi, je les rejette absolument. Quand une jeune fille bien élevée et sans fortune vit de ses talents et que sa conduite est au-dessus de la plus légère suspicion, je trouve qu'elle est au moins l'égale d'une fille de famille riche et oisive.

— Les « préjugés », comme vous dites, Jean, sont souvent le fruit de l'observation et de la sagesse des temps passés; nous devons les respecter.

— N'avez-vous pas trouvé ces dames assez honorables pour leur confier votre fille?

— Je n'ai pas su prévoir ce qui pouvait arriver. J'ai été trop confiant...

— Enfin, mon père, si Mlle Mandine est sans fortune, ne suis-je pas riche, grâce à votre bonté?

— A ma bonté! Ah! Jean, Jean! si vous saviez à quel prix je l'ai acquise, cette fortune! C'est pour vous... pour votre sœur... que...

Kéroual retomba sur son fauteuil, en portant la main à son front. Ne me questionnez pas, mon fils, c'est inutile! se hâta-t-il d'ajouter. Vous saurez.... quand je n'y serai plus.

Le jeune homme le regarda avec une surprise inquiète, puis il revint au sujet qui lui tenait au cœur. Domptant le reste de colère qui grondait en lui, il reprit sur le ton de la prière :

— Mon père, mon cher père, je vous en supplie, ne me refusez pas un consentement qui fera de moi l'homme le plus heureux, le fils le plus reconnaissant...

— Non, non! dit M. Kéroual avec obstination, mais aussi plus doucement.

Il releva la tête, fixant son fils toujours debout devant lui. En voyant son visage pâle et bouleversé, ses yeux au regard étincelant dans lequel il lisait une résolution inébranble, le père eut un vio-

lent sentiment de chagrin, et sa volonté plia un instant, mais ce ne fut qu'un éclair; l'orgueil, la colère contre celle qui venait bouleverser des projets longtemps caressés pour ce fils qu'il adorait, et l'entêtement de la race bretonne reprirent le dessus dans son âme irritée.

— Vous aimez donc bien cette jeune fille?

— Je l'aime passionnément, je l'aime éperdument, depuis la première fois où je l'ai vue, et plus encore depuis que j'ai pu l'apprécier. Je l'aime pour sa bonté, pour le courage tranquille et fier avec lequel elle sait supporter une situation si peu digne d'elle...

— Ne dirait-on pas une princesse!

— Elle est plus, elle est mieux! elle est une femme accomplie et elle n'a besoin d'aucun titre pour être partout la première.

— Vous êtes amoureux, mon pauvre Jean, et c'est une maladie de jeunesse qui fait souvent voir les choses sous un jour très faux. Je vous accorde que Mlle Mandine est une personne séduisante, trop séduisante...

— Eh bien, mon père? reprit Jean saisi d'espoir.

— Mais j'ai préparé votre avenir avec la sagesse et l'expérience de mon âge, et rien ne saurait modifier ma volonté.

— Rien, mon père?

— Mon fils, vous êtes majeur. Vous êtes libre de me faire des sommations.

— Non! mon père. Cela, je ne le ferai jamais. Vous le savez bien!

— Alors, vous réfléchirez, et vous vous soumettrez.

— C'est votre dernier mot, mon père?

— Mon dernier mot est : *jamais!*

Le jeune homme soupira en serrant les lèvres, comme pour refouler les mots qui voulaient s'en échapper. Se courbant devant son père, il prit une de ses mains et l'appuya sur son front, en signe de respect, mais non de soumission.

De nouveau, les deux hommes se regardèrent dans les yeux, sans rien dire.

Le fils lut dans ceux du père une implacable résolution. Le père lut dans ceux du fils une inébranlable volonté. Mais ils se séparèrent avec tristesse, sans colère.

En quittant son père, Jean, très ému, se dirigea machinalement vers la chambre de sa sœur, séparée de la bibliothèque par un petit salon ayant accès sur le grand escalier de l'hôtel. C'était, avec un cabinet de toilette, les trois pièces qui composaient tout l'appartement de la jeune fille. Tendues de cretonne fleurie, de soies de Brousse blanches rayées de bleu, meublées simplement en bois laqué bleu et blanc, elles offraient un aspect jeune, riant et doux.

C'était bien là le cadre qui convenait à la beauté délicate, aux goûts de simplicité élégante de la mignonne et angélique créature. De hautes portières en crêpe japonais parsemé d'étoiles d'or et brodé de fleurs de pommier rose où voletaient des oisillons bariolés séparaient ces trois pièces.

L'aspect tranquille de ce nid charmant, la douce figure de sa sœur, produisirent une détente dans le cœur en révolte de Jean.

Sous la lumière rosée de la haute lampe enveloppée de soie transparente, le pur visage de la jeune fille resplendissait comme celui d'une Vierge gothique, nimbé par sa chevelure blonde et légère.

Elle courut à son frère.

— Vous voilà, Jean? Quel secret père avait-il à vous dire? Contez-moi cela bien vite... si c'est possible, demanda-t-elle avec une curiosité enfantine.

Mais elle s'interrompit et son petit rire doux s'arrêta sur ses lèvres en voyant le visage encore contracté de Jean, ses traits tendus par l'émotion, et le feu de ses yeux extraordinairement ouverts et brillants.

— Qu'avez-vous, frère? qu'y a-t-il? notre père... n'a rien?

Déjà, toute tremblante, elle appuyait ses mains sur son cœur qui battait.

— Rassurez-vous, ma petite sœur chérie, notre père va bien.

Elle le regardait, effrayée, incrédule.

Il la fit asseoir, prit une chaise basse et vint se mettre tout près d'elle; tenant dans les siennes les mains de la jeune fille, il dit d'un ton triste :

— Vous êtes seule, Armel?

— Oui; Isabelle vient de me quitter pour aller près de sa mère, qui est un peu souffrante. Chères amies! elles ont un air tout préoccupé depuis quelques jours.

— Causons, sœur chérie. C'est précisément de ces dames qu'il a été question entre notre père et moi.

Armel ouvrit ses grands yeux bleus.

— Dites, dites, Jean.

— Sœur, j'ai dit à notre père que j'aimais de toute mon âme votre charmante amie et que je voulais l'épouser, si toutefois elle m'acceptait. Il s'y oppose parce qu'elle est sans fortune et qu'il a sur moi d'autres vues. Une vive discussion s'est élevée entre nous. Je n'ai pu le fléchir.

— Quel malheur! Ce mariage était aussi tout mon rêve, Jean! Oh! j'avais bien su deviner que vous l'aimiez...

Il lui raconta alors toute sa conversation avec leur père.

Absorbés par ce récit, les deux jeunes gens ne virent pas retomber

la portière, un instant soulevée par une petite main gantée; ils n'entendirent pas le cri étouffé qui s'échappait d'une bouche crispée ni le bruit d'un pas léger fuyant vers l'escalier.

A peine descendue, Isabelle s'était aperçue qu'elle avait oublié sur la table d'Armel un flacon de digitaline destiné à sa mère. Remontant vivement, elle soulevait la draperie juste au moment où Jean prononçait la phrase terrible et révélatrice.

Elle s'enfuit chancelante, bouleversée, honteuse d'avoir surpris ce secret de famille, heureuse malgré tout... Elle était sûre maintenant du cœur généreux, délicat de celui qu'elle aimait si profondément. Le doute qui l'avait saisie, affligée un instant, disparaissait. Ah! oui... elle l'avait bien jugé! Ce n'était point un amour passager, un caprice d'un jour qu'elle avait inspiré au jeune homme, mais une affection sérieuse, vive et profonde. Malgré la joie intime que cette pensée glissait dans tout son être, elle se disait que la situation restait la même pour elle. Ne devait-elle pas ignorer le secret surpris et ne point s'exposer à devenir une cause de trouble dans cette famille, une cause de querelle entre le père et le fils? Oh! que sa mère l'avait bien jugé, ce père égoïste, orgueilleux, n'estimant que la fortune... Elle l'avait dit aussi, cette mère sage et prudente : il fallait s'éloigner... Leur fierté l'exigeait... Mais, au moins, elle emporterait dans son cœur blessé la certitude si douce et si chère d'être aimée par celui qu'elle adorerait toujours en secret... toujours!

Toutes ces pensées agitaient l'âme troublée de la pauvre Isabelle, pendant qu'elle suivait d'un pas rapide et fiévreux le boulevard Malesherbes. En rentrant chez elle, la jeune fille raconta tout à sa mère, qui l'écouta, silencieuse. Puis, après un instant :

— Isabelle, dit-elle résolument, cette situation ne peut durer une heure de plus. J'ai encore reçu ce matin une lettre de Russie pour vous presser d'accepter les offres magnifiques qu'on vous a faites pour l'éducation de la petite princesse Marie...

— Vous quitter, mère? jamais... à aucun prix.

— J'ai mis pour condition que j'habiterais la même ville et que je vous verrais souvent... La lettre est prête. Mon enfant, je vais écrire à M. Kéroual que je ne puis, dans votre intérêt, refuser des propositions qui assurent votre avenir. Vous irez vous-même mettre ces deux lettres à la poste. En recevant la sienne demain matin, M. Kéroual ne pourra supposer que nous ayons été averties de ce qui s'est passé chez lui ce soir.

— Mère! dit Isabelle, quitter notre pays? Aller si loin?... Et ma pauvre chère petite Armel?...

— Où est votre beau courage, ma chérie ?

— C'est vrai! où est-il? Je suis lâche parce que j'aime...

— Allons, *il le faut*, ma pauvre enfant, il le faut pour votre fierté, pour notre honneur à toutes deux.

En recevant le lendemain matin la lettre de Mme Mandine, M. Kéroual resta muet de surprise. Sur un ton amical et reconnaissant, Mme Mandine lui exprimait son regret d'être obligée de se préoccuper avant toutes choses de l'avenir de sa fille, et ses remerciements pour la bonté qu'il leur avait témoignée à toutes deux; puis elle traduisait plus vivement encore son chagrin de séparer sa fille d'une amie comme Armel. Elles en souffriraient assurément, l'une et l'autre, mais il fallait savoir se résiguer. Enfin Mme Mandine prétextait l'état de sa santé pour garder sa fille quelques jours auprès d'elle, avant d'aller prendre congé de la famille Kéroual. Le ton de cette lettre était si affectueux, si naturel, elle arrivait si rapidement après l'explication du père et du fils, qu'il était absolument impossible de supposer Mme Mandine informée de ce qui s'était passé la veille au soir. Du reste, M. Kéroual n'ignorait nullement les propositions faites à la jeune fille par une grande famille russe; seulement il n'y avait attaché jusque-là aucune importance.

Il avait arrêté en lui-même de rompre avec les deux femmes qu'il accusait d'avoir voulu capter son fils et sa fortune, mais il était instinctivement humilié d'être prévenu.

— Après tout, pensa-t-il, c'est là une solution bonne et inespérée. Jean ne pourra m'accuser d'avoir rien fait pour les éloigner; et quand elles seront au diable, à Moscou, il oubliera... et je reprendrai mes projets et mon autorité sur mon fils. J'ai *voulu* qu'il fût riche, heureux, haut placé; *je veux* maintenant ne pas perdre le fruit d'une action — presque d'un crime — qui a pesé sur toute ma vie...

Il résolut de faire part de cette lettre à son fils dès son lever. Mais Jean était sorti de bonne heure; à déjeuner, il ne parut pas; une dépêche vint prévenir son père qu'il allait passer quelques jours à Rouen, près d'un ami. La veille il avait arrangé ce départ avec sa sœur, afin de prendre quelques jours pour se calmer, réfléchir et ne pas se retrouver trop vite en présence de son père ni d'Isabelle. Il craignait de ne point être assez maître de lui, de froisser l'un de nouveau, ou de se trahir vis-à-vis de l'autre.

Armel fut au désespoir en apprenant la résolution annoncée dans la lettre de Mme Mandine. Son père se sentit lui-même inquiet, désorienté en présence du profond chagrin qui se peignit sur le visage de sa fille.

— Non, pensait Armel, non, elle n'aime pas Jean; si elle l'aimait, partirait-elle? Irait-elle, pour de l'argent, dans ce pays lointain,

exposer la santé de sa mère, peut-être même la sienne, aux dangers de ce climat redoutable? Méchante amie, je ne vous aime plus! Il faudra que je questionne M. Xertigny sur la Russie; il me dira s'il est très mauvais pour elles d'y aller, lui qui sait beaucoup de choses!

Ainsi raisonnait la chère petite, dans la droiture et l'ingénuité de son cœur. Elle n'aimait plus son amie, mais sitôt après le déjeuner, elle pria son père de la conduire chez elle. M. Kéroual eût bien voulu s'en dispenser; il n'osa. Il lui fallait faire bon visage à celles qu'il avait depuis la veille prise en une haine farouche.

Le père et la fille trouvèrent Mme Mandine réellement assez souffrante et Isabelle déjà très occupée de leur départ qui devait avoir lieu dans la quinzaine. Un peu pâle, mais brave et gracieuse, Isabelle fit des efforts surhumains pour ne rien laisser paraître des sentiments qui l'agitaient. Les femmes possèdent dans ces circonstances un don de dissimulation particulier. On dirait qu'elles ont tiré entre elles et les plus violents sujets de préoccupation un voile épais, impénétrable. Rien ne les trahit, ni leur sourire, ni leur maintien; elles savent, avec une aisance parfaite, écouter, parler, répondre à ceux-là même qui les ont blessées, offensées ou déçues.

Ainsi firent Isabelle et sa mère en causant amicalement avec M. Kéroual. Il manifesta un grand regret de les voir partir, se plaignit vivement de ne plus les avoir près de sa fille, et alla même jusqu'à parler de compensations pécuniaires pour les empêcher de partir. Elles durent le remercier; pendant qu'il se tournait vers Armel, la mère et la fille échangèrent tous leurs sentiments dans un regard.

Le chagrin violent, sincère, de la pauvre Armel les toucha vivement, et les deux jeunes filles se séparèrent en pleurant, mais sans pouvoir se dire leur véritable pensée.

— Isabelle, chère sœur de mon cœur, pourquoi pars-tu, pourquoi n'aimes-tu pas mon frère? Nous aurions fléchi mon père... se disait Armel. Jean va être si malheureux de ne plus te voir!...

— Chère petite amie, aimée pour toi, aimée parce que tu es *sa* sœur, ah! si tu savais combien ce départ est un arrachement de tout mon être! Dis-lui, oh! dis-lui... mais non... c'est impossible!... Qu'il en coûte d'être stoïque! A Dieu seul on peut tout dire...

III

Un tablier à bavette en grosse toile, bien serré autour de lui, les manchettes de sa chemise retournées sur son habit de travail, tout

affairé, l'air radieux, Robert Xertigny allait et venait dans un laboratoire mis à sa disposition par un grand industriel de Saint-Denis. M. Perrin-Lafosse avait si largement profité d'une des premières découvertes du jeune chimiste, qu'il avait cru se montrer exceptionnellement intelligent et généreux en lui facilitant des travaux dont il comptait bien profiter encore dans les plus larges proportions.

— Comment vous va, mon bon Robert? dit Jean qui venait d'entrer et serrait la main de son ami. Où en est l'oiseau bleu? Va-t-il bientôt prendre son vol?

Robert ne répondit rien; un large sourire découvrit ses dents blanches et carrées sous son épaisse moustache noire. Il alla prendre sur la table encombrée d'outils, de cornues, d'alambics, de récipients de toute espèce, une soucoupe blanche sur laquelle se détachait un petit cube de matière d'un bleu intense et le présenta au jeune Kéroual.

— Voilà! dit-il. Je le tiens presque. Encore un peu de travail, et ça y est... Il me faut maintenant trouver la nuance parfaite et des moyens sûrs de l'obtenir à très bas prix. L'oiseau bleu va prendre son vol un de ces matins et... j'épouserai votre sœur, mon petit Jean! ajouta-t-il en saisissant le jeune homme dans ses bras nerveux et en le serrant si fort que celui-ci s'écria en riant :

— Mais malheureux! vous m'étouffez! Si vous avez jamais l'idée de traiter votre femme de cette façon, elle sera réduite en poussière instantanément!

Xertigny contempla amoureusement le petit morceau de bleu.

— Que de peines il m'aura coûtées, ce beau produit! Et que de choses à trouver encore dans cette houille merveilleuse qui semble avoir été préparée tout exprès pour nous pendant les lointaines époques géologiques! Des choses qui amèneront le bien-être, la richesse obtenue par le travail... Peut-être des remèdes nouveaux qui apporteront la vie, la santé aux malades. Ah! mon cher Jean, c'est là la véritable voie ouverte à l'homme intelligent et chercheur, le vrai moyen de faire utilement et avec certitude du bien à l'humanité. Quand j'aurai trouvé mon bleu, je me mettrai à la recherche d'agents chimiques pour découvrir la fraude dans les spiritueux, dans le sucre, dans les aliments... Et la solidification du pétrole pour en faire le premier des combustibles pour la navigation!... Je trouverai! Quelle fortune je vais faire! Et cet excellent Perrin-Lafosse qui se figure que je vais continuer à tirer les marrons du feu pour lui! Ah! ah! Savez-vous ce qu'il a gagné avec ma première découverte, qu'il m'a payée 100 000 francs? Déjà 4 millions, mon ami. Il est vrai qu'il m'a en outre fait cadeau d'une boîte de

cigares, et qu'il m'a fait arranger ce bout de laboratoire. Après mon mariage, la première chose dont je m'occuperai, sera de me faire construire le plus beau laboratoire de Paris. J'ai déjà un terrain en vue, et si cela convient à ma femme, — il prononça ces deux mots avec emphase, — on pourra aussi y construire un petit hôtel.

— Perrette! attention au pot au lait, dit Jean en souriant.

Xertigny le regarda avec une inquiétude naïve :

— Ah! çà, dit-il, j'espère bien qu'il ne m'arrivera pas d'être blackboulé par votre sœur, comme ce pauvre Camarès vient de l'être par Mlle Mandine.

— Comment? dit Jean en tressaillant. Que voulez-vous dire, Robert?

Celui-ci n'était pas fâché de connaître avec exactitude la pensée de son ami ; il reprit d'un air bonhomme :

— Comment, vous ne savez pas?

— Enfin, quoi? s'écria Jean inquiet, perdant patience.

— Antoine est venu me conter cela hier matin : il a prié son vieil ami, le curé de Saint-Augustin, de demander à Mme Mandine la main de sa fille...

— Antoine!!... Eh bien? dit Jean qui ne respirait pas.

— Vous ne vous êtes donc jamais aperçu de l'admiration de ce pauvre Camarès pour la charmante Isabelle? Il est vrai, ajouta Robert avec une perfidie dont il s'amusait, il est vrai, Jean, qu'une jeune fille délicieusement jolie, intelligente et cultivée ne produit pas grande impression sur vous. Ces choses ne vous intéressent pas encore, mon petit Jean; vous êtes trop jeune.

— Finirez-vous votre histoire, Robert? cria Jean avec impatience.

— Quelle vivacité! mon ami, dit bonassement Xertigny. Je ne savais pas que cette histoire vous intéressât autant. Voilà donc le bon abbé Servais qui met sa soutane des dimanches et va faire la commission d'Antoine avec tout le tact et l'amabilité qu'il possède. Il ne doutait guère du succès, car enfin Camarès est assez gentil cavalier, assez riche, assez aima...

— Oui! oui... eh bien? dit Jean dont le sang bouillonnait.

— Eh bien, il paraît que Mlle Mandine a répondu par un « non » catégorique, en ajoutant qu'elle allait partir pour la Russie où l'appelle un magnifique engagement; elle doit faire toute l'éducation d'une jeune princesse et on lui permet d'emmener Mme Mandine; c'est même ce qui l'a décidée. Là-dessus, voilà mon Antoine très vexé, et même un peu malheureux. Ce départ va faire de la peine à votre sœur, mon pauvre Jean ; mais je tâcherai de la consoler, cette chère petite Armel. Je puis bien l'appeler ainsi, je suis si près de tenir mon bleu. Vous ignoriez vraiment ces nouvelles, Jean?

Robert regretta presque son discours. Le jeune Kéroual, pâle, immobile, les yeux à terre, paraissait frappé d'un coup subit. Il s'éveilla comme d'un rêve.

— Adieu, Robert, merci. A bientôt.

Et il sortit précipitamment.

— Toi, mon bonhomme, dit tout haut Xertigny en reprenant son travail, toi, tu n'as pas dit ta pensée, mais je la sais! Tu es fou de cette charmante fille, et tu as joliment raison. Pourquoi ne la demandes-tu pas? Ah! c'est qu'il y a le père Kéroual qui ne serait peut-être pas commode! Si je pouvais connaître le cadavre qu'il doit recéler dans quelque repli de son passé, car, je le sens, il y en a un quelque part, ou je me trompe bien... je le tiendrais, et il marcherait droit, — pas le cadavre, — mais l'excellent Kéroual. Plusieurs fois il a causé avec moi de l'avenir de Jean; je soupçonne qu'il rêve de lui faire épouser la fille de Duprat-Sedant, un vieux corsaire qui écume les mers de la politique... je la connais, la fille... pas jolie..., panier de son sur la figure et les épaules, et plus loin encore, sans doute; avec cela, désagréable et grognon..., un trésor d'héritière enfin... Pas de dot, belle Isabelle, pas de mari. Je connais mon Kéroual... Il y aurait une chose bien simple : je *sais* que je gagnerai énormément d'argent; eh bien, j'en donnerai à Mlle Mandine, quand je serai le mari d'Armel; c'est *ma femme* qui arrangera cela avec son amie. Ma femme, quels jolis mots!

Et l'excellent Robert se perdit dans ses rêves d'avenir heureux.

Surpris, inquiet de la nouvelle apprise de la bouche de Xertigny, Jean rentra précipitamment à Paris. Persuadé que son père avait fait quelque démarche blessante pour éloigner Mmes Mandine, ce qui avait dû provoquer leur brusque décision, le jeune homme sentait renaître toute son irritation, un peu calmée déjà par l'éloignement et la réflexion.

Ce fut dans cette disposition qu'il rentra dans l'hôtel du boulevard Malesherbes vers deux heures de l'après-midi. Il ne rencontra personne; tout paraissait calme, les domestiques achevaient tranquillement leur repas dans les vastes pièces du sous-sol. Plus encore que d'habitude, Jean fut frappé du silence triste qui régnait dans cette somptueuse demeure. Un esprit superstitieux aurait pu se croire dans ce palais des contes arabes où vivait, malheureux et souffrant, un prince enchanté à demi changé en marbre.

Toujours prompt dans ses résolutions, le jeune homme monta droit chez son père, avant même d'aller échanger encore avec sa sœur leur habituel bonjour affectueux.

Il frappa à la porte de la bibliothèque et ne recevant aucune

réponse, l'ouvrit. Il n'y avait personne. Jean la traversa vivement et frappa à la porte de la chambre de son père. Silence profond.

Etonné, Jean ouvrit, entra, et chercha des yeux son père; il l'aperçut assis à son bureau, lui tournant à demi le dos, le coude gauche appuyé sur son buvard, la joue posée sur la paume de la main, dans sa pose habituelle; une feuille de papier était devant lui; il paraissait absorbé dans ses pensées.

Debout sur le seuil, le jeune homme dit simplement :

— Mon père! c'est moi.

Mais M. Kéroual ne répondit rien, ne se retourna même pas.

— Père! dit Jean plus haut, me voici revenu.

Surpris de ne pas recevoir de réponse, il s'approcha et recula soudain en poussant un cri terrible. M. Kéroual avait cessé de vivre...

Appelée par la grande Inconnue, son âme était partie subitement, laissant son enveloppe comme on laisse un vêtement devenu inutile.

Saisi de douleur et d'effroi, refusant de croire à l'affreuse vérité, Jean voulut prendre son père dans ses bras; mais la tête retomba inerte en arrière, montrant dans l'expression dernière de ses yeux dilatés une sensation d'épouvante et de chagrin immense. Ah! ce regard... Jean le comprit plus tard! Il n'exprimait pas la paix souveraine d'un cœur tranquille, prêt à paraître devant son juge... Embrassant désespérément ce visage chéri, immobile, muet pour jamais, il sentit que la chaleur de la vie ne l'avait point encore totalement abandonné. Une heure, une minute peut-être auparavant, le jeune homme revoyait son père encore vivant. Le regret de la rébellion du fils, l'altercation violente élevée entre eux, avaient peut-être contribué à provoquer ce dénouement fatal... Jean frissonna.

C'est dans de pareilles circonstances que l'on fait sur soi-même de subits, de terribles retours. Oublieux de sa colère, de sa rancune après leur querelle, Jean ne conservait qu'un regret profond, déchirant, celui d'avoir quitté ce père tant aimé avec des sentiments de violence et de révolte, presque d'hostilité. Certes, il devait le penser, ce père si tendre n'avait, dans sa rigueur même, désiré, voulu qu'une chose : assurer le bonheur de son fils. Fallait-il lui reprocher d'avoir écouté sa longue expérience de la vie plutôt que les entraînements de la passion? Toutes ces pensées traversèrent, confuses, rapides, le cœur du jeune homme...

Comment informer sa sœur de cet évènement terrible sans risquer de la frapper dangereusement, elle, si impressionnable, si délicate, qui avait pour ce père un culte passionné?

Avec la décision qui était un des traits distinctifs de son carac-

tère, le jeune homme sonna le valet de chambre, lui interdit tout cri, toute exclamation; il l'aida à porter M. Kéroual sur son lit, puis le domestique courut chercher le docteur qui avait coutume de soigner la famille depuis des années. La médecine n'a-t-elle pas maintenant mille ressources pour ressaisir la vie presque envolée?

Jean défit les vêtements, écouta le cœur, avec un espoir secret, se refusant encore à la trop certaine évidence. Mais le cœur était silencieux. Pour jamais, il avait cessé de faire entendre le battement qui accuse la présence de la vie. Ah! ce battement, si faible qu'il puisse être, comme on croit... comme on voudrait l'entendre encore!...

Craignant que sa sœur n'arrivât par hasard et n'éprouvât un horrible saisissement capable de la tuer, Jean refoula sa douleur en s'efforçant de prendre un visage tranquille, puis il se dirigea vers l'appartement d'Armel. Celle-ci traversait justement la bibliothèque, une gerbe de chrysanthèmes à la main. Son premier mouvement fut une surprise joyeuse en apercevant son frère. Elle s'élança vers lui, puis soudain s'arrêta.

— Qu'avez-vous, Jean? votre visage est bouleversé!

Elle crut à une nouvelle altercation entre le père et le fils.

— Je rentre, et je viens de trouver notre père souffrant, Armel, très souffrant.

— Ah! dit-elle avec un cri étouffé, et portant la main à son cœur.

Il la prit dans ses bras.

— Du courage! dit-il tout bas.

— Du courage?... Père est mort!...

— Ma chérie, ma chérie, calmez-vous! J'ai envoyé chercher le docteur; tout espoir n'est pas perdu. Attendez, reprit-il en l'empêchant d'avancer, pour lui laisser le temps de se préparer à ce spectacle affreux.

— Non, je veux le voir! Jean... Je lis dans vos yeux, malgré vous, l'horrible vérité. J'ai du courage, ne craignez rien pour moi... Dieu donne des forces à ceux qui l'aiment.

Toute blanche, mais pleine d'énergie douce et de calme voulu, elle entra dans la chambre de M. Kéroual, s'approcha du lit où il reposait, le contempla un moment en silence, puis s'agenouilla en s'abimant dans la prière...

Le docteur ne put que constater la mort, arrivée subitement par la rupture d'un anévrisme.

Dans la première acuité de sa douleur, rendue plus amère encore par le souvenir de leur brusque séparation sous une impression pénible, Jean avait cessé de tendre les forces de son cœur et de sa pensée vers celle qu'il aimait. Un grand chagrin éteint tout autre

sentiment dans ses premiers éclats. Le souvenir de l'être aimé qui n'est plus vous absorbe en vous détachant de tout ce qui vous passionnait avant la séparation dernière.

Là, mille soins prosaïques et pénibles s'imposaient. Jean voulait à tout prix les éviter à sa sœur. Mais, se sentant incapable de lui donner aucune consolation, inquiet en présence de cette douleur immense et silencieuse, il se dit que la présence de son amie, de sa compagne chérie, pourrait seule apporter quelque adoucissement à son chagrin. Il écrivit donc à Mme Mandine ces simples mots :

« Madame et amie, nous venons de perdre notre père, subitement emporté. Ma sœur est au désespoir, j'ai pour elle toutes les craintes... Puis-je compter sur l'aide généreuse de vos deux cœurs amis ? »

— Malheureux enfants ! s'écria Mme Mandine en recevant ce billet. Courons près d'eux... Pauvre Armel !... Viens, ma fille.

Immobile et toute pâle, Isabelle ne disait rien.

Mais les deux femmes n'avaient guère besoin de paroles pour se deviner et se comprendre. Elles se regardèrent.

— Nous partons dans huit jours, Isabelle. Tout ressentiment doit disparaître en présence de la mort... Allons près d'eux, comme deux amies sincères...

— Vous avez raison, ma mère ; allons !...

Elles laissaient agir la générosité de leur cœur ; leur fierté n'admettait pas un instant que l'avenir pût être modifié pour elles par cet évènement imprévu.

Toutes deux entourèrent la pauvre désolée de la plus tendre affection. Armel se jeta dans leurs bras et, pour la première fois, donna cours à ses larmes. C'était ce que le frère inquiet désirait ; il avait peur de ce silence, de ces grands yeux secs et fixes. Très ému, il serra les mains de Mme Mandine et de sa fille en leur disant à voix basse :

— Merci ! Ne la quittez pas, je vous en supplie !

Prière bien superflue ! En présence du chagrin de son amie, Isabelle oublia les heures de désespoir caché qu'elle-même avait passées depuis qu'elle avait surpris le secret du dissentiment survenu, à son sujet, entre le père et le fils. Elle parvint même à éloigner sa pensée du douloureux amour refoulé au plus profond de son cœur. Elle ne songea plus qu'à entourer Armel de sa tendre affection et voulut partager avec elle la moitié de la triste veillée, achevée par Jean seul.

En apprenant le deuil soudain qui frappait son ami, M. de Camarès accourut lui serrer la main, oublieux aussitôt du léger sentiment de dépit et de jalousie éprouvés par lui après s'être vu refusé

par Mlle Mandine. Rien ne lui aurait enlevé de la pensée que Jean lui était secrètement préféré.

Les obsèques eurent lieu le surlendemain avec la pompe sévère qui convenait. En sortant du cimetière Montmartre, M. de Camarès se trouva près de Mme Mandine. Il avait trop d'esprit et d'habitude du monde pour laisser paraître aucun sentiment de dépit. Il salua très courtoisement Mme Mandine et s'informa de la santé de sa fille.

— Isabelle est restée auprès de Mlle Kéroual, qui est très frappée, très souffrante.

— C'est un évènement affreux pour cette famille. Je regrette vivement de ne pouvoir lui porter mon tribut de sympathie, car je pars.

— Où donc allez-vous, monsieur de Camarès?

— Une partie de mon régiment est envoyée au Tonkin; notre départ est imminent.

Puis il ajouta avec un peu d'émotion dans la voix :

— Je me suis vu refuser un bonheur dont je n'ai point été jugé digne; permettez-moi d'en emporter le profond regret, en osant vous demander de ne point m'oublier tout à fait et de toujours me considérer comme le plus respectueux de vos amis.

— Je vous remercie, monsieur de Camarès. Venez nous dire adieu; je serai heureuse de vous serrer la main une dernière fois.

Pendant les jours qui suivirent, Isabelle passa de longues heures auprès de son amie, posant d'une main légère sur sa douleur le baume divin de cette affection fraternelle qui berce, calme, endort es plus cuisants chagrins.

Mme Mandine, trop faible et trop souffrante, abandonna à sa fille la tâche délicate et difficile de prodiguer ses consolations aux deux enfants si cruellement frappés. Elle était sûre d'Isabelle, qu'elle savait incapable de jamais trahir sa fierté.

Robert Xertigny témoigna un si vif chagrin de la douleur d'Armel qu'il fut autorisé à venir chaque jour passer quelques instants près d'elle. D'un accord tacite, ils regardaient leurs deux destinées comme liées d'un nœud sacré, indissoluble, celui d'un amour honnête et pur.

— N'ai-je pas droit de prendre ma part de votre douleur, mon cher Jean? dit-il à celui-ci. N'êtes-vous pas toute ma famille? Dans le bonheur comme dans la peine, Armel me trouvera toujours auprès d'elle.

Cependant, le jour du départ de Mmes Mandine pour la Russie approchait; Isabelle n'avait pas encore osé en parler à Armel; elle savait combien son absence en un pareil moment porterait un coup terrible à sa jeune amie et elle se désolait d'être forcée de la quitter

avant que le temps, ce grand apaiseur, ne fût venu lui rendre un peu de sérénité, en attendant un peu de bonheur. Elle eût voulu pouvoir rester jusqu'au jour où, les premiers temps du deuil écoulés, Armel aurait accepté d'épouser Robert. Mais ses engagements étaient formels, et Mme Mandine désirait pour sa fille abréger le plus possible une situation délicate, un peu fausse, dont toutes deux souffraient sans se le dire. Plus calme, plus initiée que sa fille aux choses de la vie et du monde, elle se demandait ce que ferait le jeune Kéroual, une fois maître absolu de sa vie et de sa fortune. La volonté expresse de son père, ses plans préparés dès longtemps en vue du bonheur de son fils, leur entrevue dernière qui devait être pour Jean un souvenir pénible mais sacré, toutes ces choses aux nuances subtiles n'allaient-elles pas influer sur les déterminations du jeune homme? La situation était bien changée, il est vrai, mais ne savait-elle pas, hélas! combien changent aussi les résolutions humaines! Des idées ambitieuses pouvaient s'être emparées de l'héritier de cette immense fortune; un chagrin violent et soudain bouleverse souvent un cœur aussi jeune, modifie les sentiments, amène des décisions imprévues. Certes, elle savait que dans le cœur de sa fille subsistait tout entier ce sentiment de fierté venant surtout de sa situation dans la famille Kéroual. Mais, au fond de son cœur maternel, un sentiment bien naturel aussi lui faisait désirer que tout obstacle pût disparaître entre les deux jeunes gens. A part l'aveuglement permis aux mères, elle savait sa fille digne de tous les bonheurs. Elle-même avait tant souffert, dans son existence sacrifiée, de se sentir aux prises avec les difficultés d'une situation inférieure, dont le monde fait si durement sentir la fausseté à des femmes sans protection, que tout son rêve était de voir sa fille y échapper par un mariage honorable. C'est pourquoi elle avait regretté, sans la blâmer pourtant, la décision d'Isabelle à l'égard de M. de Camarès.

Dans les premiers jours de son deuil, Jean n'avait eu qu'une pensée, celle de la souffrance qui suit la brusque, l'éternelle séparation. Son dernier entretien avec son père revenait sans cesse à son esprit; chaque mot échangé, chaque expression de ce visage triste et bon repassait devant sa mémoire avec une implacable précision. Devrait-on jamais quitter ceux qu'on aime avec colère? Il avait blessé, offensé, ce père excellent; le besoin de son pardon, hélas! impossible à présent, pesait lourdement sur son cœur. Dans une âme aussi droite, aussi loyale, le respect de la volonté paternelle, un instant oublié, reparaissait, poussé jusqu'au scrupule. Certes, il se savait maintenant maître de sa vie et de sa volonté. Devenu chef de la famille, seul protecteur de sa sœur, seul

maître de sa fortune, le jeune homme insouciant de la veille était devenu soudain homme fait, mûri par une situation nouvelle.

Au fond de son cœur, sa passion pour la femme aimée et choisie subsistait tout entière, intacte et fraîche comme la première aube où s'éveille un jeune cœur d'homme. Mais le chagrin l'avait un instant assoupie, maîtrisée. Le scrupule de sa conscience allait jusqu'à se dire que s'il ne pouvait prendre sur lui de suivre exactement les volontés de son père, il lui devait peut-être le sacrifice de son bonheur. Il s'applaudissait alors de n'avoir jamais adressé à Mlle Mandine aucune parole qui l'engageât, car il se fût regardé comme l'esclave de sa parole. Et d'ailleurs, se disait-il tristement, j'ai disposé, je dispose presque de son cœur en ce moment, sans même savoir si elle m'aime, si elle daignerait m'aimer. Je la connais trop bien, je la sais trop fière pour croire un instant que la perspective de la richesse puisse rien sur un cœur tel que le sien. Ah! chère, noble Isabelle, combien mon pauvre père vous avait mal jugée!...

Jean restait donc encore tout étourdi moralement sous la violence du coup qui l'avait frappé, le cœur toujours épris, l'âme tiraillée par les scrupules de sa conscience et son respect envers celui qui n'était plus. Il n'était pas rentré dans la chambre de son père depuis le jour de la funèbre cérémonie. Il l'avait fermée comme un sanctuaire où il irait plus tard se recueillir et prier.

Le jeune homme y pénétra tout ému. Sur le bureau se trouvait encore la lettre interrompue par la mort. Il la prit avec un soupir douloureux et lut, la vue troublée par les larmes, les dernières lignes tracées par son père :

« Mon cher fils, revenez, ne restez pas plus longtemps éloigné de moi, après nous être ainsi séparés avec des paroles amères... Je me sens plus triste que jamais, le fardeau que je porte en moi-même est bien lourd... Mon cher Jean, c'est à moi, *aujourd'hui*, à prononcer les paroles de pardon; un jour peut-être, ce sera vous qui...

Là s'arrêtait l'écriture tremblée de M. Kéroual. Saisi d'une indicible émotion, Jean approcha pieusement de ses lèvres la feuille de papier, puis il la serra religieusement dans le bureau.

La dernière pensée de son père avait été pour lui, cette pensée était le pardon... Un grand calme descendit en lui; longtemps il resta songeur, absorbé, arrêté dans une de ces stations psychiques où le cœur se raffermit, où se prennent, s'arrêtent les résolutions viriles.

Puis il se leva, et d'un pas ferme se rendit chez sa sœur. Armel était avec Isabelle, qu'elle tenait étroitement embrassée, la tête sur la poitrine de son amie, son doux visage pâli caché à demi dans son

mouchoir. Mlle Mandine, toute pâle et troublée, s'efforçait de la consoler.

— C'est vous, Jean? dit Armel en tendant la main à son frère, sans changer de position. Ah! continua-t-elle, je suis désespérée... Isabelle vient me dire adieu, elle part dans deux jours. Mon Dieu, mon Dieu! que vais-je devenir?

— Est-ce vrai, mademoiselle? s'écria le jeune homme, levant sur elle un regard anxieux.

Il y eut un instant de silence, un de ces silences qui précèdent souvent les moments solennels où s'expliquent les cœurs, où se fixent les destinées.

La tête toujours penchée sur le sein d'Isabelle, sans rien dire, Armel prit la main de son amie, la mit dans celle de son frère, les serrant de toute sa force ensemble, comme si elle eût craint de les sentir se désunir. Puis elle dit à voix basse, sans regarder ni lui ni elle :

— Isabelle, ma *sœur*, ne m'abandonnez pas!

Isabelle voulut retirer sa main par un mouvement instinctif de fierté, mais elle la sentit prisonnière. Emporté soudain par toutes les fougues de la jeunesse, par la vue de celle qu'il adorait, par le contact de cette petite main frémissante, le cœur de Jean franchit les barrières élevées par son deuil si récent, par les scrupules de sa conscience... Il enveloppa la jeune fille d'un regard ardent, traduisant avec passion toute sa volonté de la prendre, de la garder toujours, toujours...

Troublée, éperdue, Isabelle faillit se trahir... Dans ses yeux brillants une flamme passa comme l'éclair, mais son indomptable fierté arrêta l'aveu près d'échapper.

Elle retira brusquement sa main, et fit un mouvement en arrière. Jean, douloureusement surpris, crut lire un hautain refus sur ce visage glacé. Il prit sa sœur et la serra étroitement sur sa poitrine comme pour lui exprimer sa déception. Quand il chercha des yeux Isabelle, elle avait disparu. Elle avait fui près de sa mère, qui la reçut tremblante encore de la scène muette qui venait de se passer.

— Mère, cria-t-elle, mère! j'ai failli être lâche, j'ai failli me trahir... Ah! je l'aime trop! aurai-je la force de vivre longtemps loin de lui?

Le lendemain, dans la matinée, le notaire de la famille fit prier M. et Mlle Kéroual de vouloir bien se rendre dans son étude, à l'effet d'y recevoir communication du testament de son client, M. Yves-Charles Kéroual. L'officier ministériel avait, par convenance, laissé passer les premiers jours du deuil.

Gourmé, solennel, cravaté de blanc, Me Alphée Le Goarec reçut

les jeunes gens avec le respect dû aux héritiers d'une grande fortune. Il leur présenta le testament et, suivant l'usage, fut prié d'en donner lecture. Jean attentif et grave, Armel distraite, le cœur serré, écoutèrent silencieusement l'énumération de toutes les valeurs mobilières et immobilières que laissait leur père.

La succession de M. Kéroual s'élevait à plus de huit millions, partagée avec égalité entre ses deux enfants.

— Valeurs excellentes, placements sûrs, homme éminemment distingué dans la direction d'une aussi belle fortune..., murmura discrètement Me Alphée en terminant. J'attends vos instructions, monsieur, mademoiselle, ajouta-t-il en s'inclinant avec dignité.

Il était un peu inquiet de savoir si les jeunes gens continueraient à laisser entre ses mains la direction d'une grande partie de cette énorme fortune.

Armel regarda son frère, incapable de se préoccuper d'aucune question d'affaire, désireuse de n'être point distraite de sa douleur. Jean pria le notaire de conserver provisoirement toutes choses en l'état.

— Fort bien! s'empressa de répondre Me Alphée. J'ai encore à vous remettre, monsieur, mademoiselle, un pli cacheté que m'a confié feu mon honorable client, M. Yves-Charles Kéroual, votre père.

Toujours solennel et gourmé, tournant avec peine son cou serré dans le faux-col entouré de la traditionnelle cravate blanche, le notaire remit cérémonieusement à l'aîné des deux héritiers une grande enveloppe scellée d'un large cachet de cire noire, au chiffre C. K. enlacé. Que de lettres ainsi cachetées Jean avait reçues pendant ses absences de la maison paternelle! Toutes lui apportaient de sages conseils, d'affectueuses pensées. Celle-ci encore devait contenir pour lui, pour sa sœur, l'expression dernière d'une affection si chère, les recommandations suprêmes du père tendre et dévoué au bonheur de ses enfants.

Tous deux rentrèrent promptement dans l'hôtel, plus silencieux, plus triste que jamais. Ils avaient hâte d'être seuls pour prendre connaissance du contenu du pli mystérieux. Ni l'un ni l'autre n'éprouvait le moindre sentiment de cette satisfaction égoïste que donne à tant d'héritiers l'idée de l'entrée en possession d'une fortune considérable. Armel n'avait aucune idée du prix de l'argent, Jean avait le cœur trop généreux, l'âme trop attristée pour ressentir un seul instant la hideuse joie d'hériter.

Ils allèrent s'asseoir dans la chambre de leur père, en face du portrait de Mme Kéroual; Armel prit la lettre des mains de son frère, la baisa pieusement et la lui rendit.

Brisant le cachet, celui-ci déplia plusieurs grandes feuilles de

papier, couvertes de l'écriture fine et serrée de M. Kéroual, puis il lut tout haut leur contenu à sa sœur attentive et recueillie. Une enveloppe séparée, placée entre les feuillets, contenait un papier jauni plié en quatre.

A MES ENFANTS

« Jean, Armel, vous avez été tous deux la joie de ma vie, la consolation d'une existence faite de douleur et de tristesse.

« Je n'ai jamais eu d'autre but que votre bonheur, d'autre désir que de vous voir heureux. Aucune de mes actions n'a eu d'autre mobile. Aujourd'hui, vous serez mes juges. Vous croyez savoir combien je vous ai aimés; vous le saurez seulement quand vous aurez pris connaissance de l'aveu terrible que contient ce récit.

« Notre famille n'appartenait pas à la noblesse bretonne, mais elle était fort ancienne et des plus honorables.

« Très jeune, j'épousai votre mère. Elle ne m'apportait qu'une dot modique, moi, je ne possédais qu'une petite propriété située au bord de la mer, dans le Finistère, près de la pointe de Penmarch. Elle consistait en une maison d'habitation, très vieille mais commode et gaie, et une ferme bien dirigée par un homme intelligent et probe.

« Nous vivions ainsi sur notre bien, d'une existence modeste mais tranquille. Le fermier mourut; les mauvaises récoltes se succédèrent; il fallut emprunter pour continuer à faire valoir. Un oncle qui m'avait promis de me laisser une honnête aisance me déshérita. Tout paraissait tourner contre nous; la mauvaise chance nous poursuivait. Pendant plusieurs années, nous vécûmes dans une gêne extrême dont rien ne paraissait plus pouvoir nous tirer; elle s'augmenta encore par la naissance successive de nos deux petits bien-aimés, vous, votre sœur. A peine arrivais-je à pouvoir donner aux miens une existence supportable. Le courage de votre mère ne se démentit pas un instant; ni fatigues ni privations ne la rebutèrent, mais sa santé s'altéra. La ruine s'approchait, suivie de la misère; nous les voyions s'avancer rapidement, mais que faire? Nous n'avions plus que la vie stricte, à peine l'indispensable.

« La partie de la propriété qui touchait à la mer, près de la pointe de Penmarch, n'était qu'une vaste étendue de bruyères et d'ajoncs venant finir à la grève toute parsemée d'énormes rochers d'aspect désolé. Baignés par les hautes lames qui arrivaient du large s'y briser, brûlés par le soleil et desséchés par les rafales du vent d'ouest, ces rochers avaient pris des teintes sombres, continuées, pour ainsi dire, par les tons roussis de la plaine de bruyères dont pas un arbre ne rompait la ligne monotone.

« Cette grève était ma promenade de prédilection; sa grandeur sauvage convenait à ma tristesse; que de fois étais-je allé m'y asseoir pour réfléchir à notre pénible situation, pour chercher bien en vain le moyen d'en sortir d'une manière moins affreuse que celle qui nous attendait fatalement.

« Cet endroit de la côte bretonne recevait quantité de menues épaves jetées là par la mer, amenées par des courants sous-marins ou par les brusques ressauts des tempêtes. Tristement je les considérais, songeant à tous les malheureux qui avaient dû périr pour que ces débris arrivassent s'échouer là, dans cette petite anse de sable et de rochers.

« Et moi, pensais-je, ne suis-je pas aussi une épave vivante qui ne peut même plus conduire jusqu'au port ceux dont la destinée lui a été confiée? Ah! ceux qui ont ainsi péri en mer sont peut-être moins à plaindre...

« En effet, de lourdes échéances s'approchaient, menaçantes, et je n'avais rien, rien... pour y faire honneur. A force d'y penser, je sentais ma raison s'ébranler et le désespoir s'emparer de moi.

« Un jour nous tînmes conseil, votre mère et moi. Elle dit d'une voix étouffée :

« — Charles, nous allons être bientôt forcés de quitter notre pauvre maison..., mon ami, il faut tâcher d'obtenir par vos relations un emploi du gouvernement; moi, je travaillerai. Peut-être pourrons-nous ainsi élever nos enfants et nous libérer tout doucement.

« Elle! travailler! à peine pouvait-elle suffire aux menus soins du ménage et des enfants. Jean, vous étiez tout enfant, votre sœur marchait à peine. Qui eût voulu employer à de rudes labeurs cette femme frêle et fatiguée? D'ailleurs, cette idée seule me navrait.

« Je me rendis à Brest, à la recherche d'un ancien ami qui aurait peut-être pu m'obliger. Il venait de partir pour un voyage lointain. En errant, découragé, par les rues, je regardais avec des yeux de loup affamé ces brillants officiers, ces capitaines de navire qui revenaient chargés d'or et le répandaient au gré de leur caprice... Il est des heures dans la vie où viennent des pensées mauvaises...

« A mon retour, je dis simplement à ma femme que je n'avais pu rencontrer la personne que j'étais allé voir. En réalité, je voulais lui cacher mon découragement et mon désespoir, et me réserver quelques heures de réflexion solitaire. Nous prîmes en silence notre repas du soir, absorbés par les mêmes inquiétudes que nous cherchions mutuellement à nous cacher.

« Pendant la nuit éclata une violente tempête. La mer, furieuse, se brisait sur les rochers avec un bruit formidable.

« Abritée par un pli de terrain, solidement construite en épais

blocs de granit, notre vieille petite maison bretonne n'avait rien à redouter de cette tempête. Mais que de naufrages, que de bateaux en perdition par cette nuit terrible... Au milieu de nos misères, nous nous sentions au moins heureux d'être vivants et tranquilles, l'un près de l'autre.

« Le matin, le temps était redevenu calme. Un soleil joyeux éclairait la campagne. Il y a de ces contrastes entre les angoisses humaines et l'insensibilité de la nature. Je laissai ma femme reposer, et je sortis pour secouer le poids de mes préoccupations. La matinée était radieuse; je suivis la grève, me dirigeant un peu machinalement vers la pointe de Penmarch, ma promenade ordinaire. L'odeur saine des champs de bruyères en fleurs, le bruit berçant des flots apaisés mirent un peu de calme dans mon sang. Je m'assis sur le sable, près des grandes roches, au bord de l'eau salée, et je respirai longuement la brise fortifiante du large. Un bien-être m'envahit; il me sembla que le courage me revenait.

« Non! me disais-je, Dieu n'abandonne pas ainsi ceux qui ont confiance en lui.

« Je regardais avec une curiosité attristée les nouveaux débris que la tempête de la nuit était venue jeter dans la petite anse de sable, au pied des rochers. Il y en avait de toutes sortes. J'eus un frisson à l'idée des naufrages probables de la nuit... Tout à coup, mon regard fut attiré par un objet brillant que le flot venait de mettre à découvert en se retirant. C'était la serrure d'un coffret de bois à demi enfoncé dans le sable, au milieu de débris de toute espèce. Je le retirai et l'examinai d'abord distraitement, puis avec une vive curiosité. Que pouvait-il contenir? A l'aide d'un morceau de fer ramassé sur la grève, je parvins à l'ouvrir et j'y trouvai un rouleau de papier très serré, placé dans une enveloppe imperméable, cachetée avec de la cire rouge portant les initiales P. R. surmontées d'une couronne comtale. Ma curiosité était de plus en plus excitée, et cependant j'hésitais à briser ce cachet. N'allais-je point surprendre un secret qui ne m'était certes pas destiné? Mais celui à qui il appartenait vivait-il encore?

« Enfin, je déchirai l'enveloppe. Elle contenait une lettre tracée à la hâte, plus un deuxième rouleau placé dans une autre enveloppe. La lettre, la voici, soigneusement conservée par moi.

« A bord du paquebot *le Paraguay*, allant de la Plata à Bordeaux,
« 25 août 187...

« Le bateau est en perdition... Une voie d'eau s'est déclarée;
« impossible de la fermer; l'hélice est brisée... Les canots ont été
« mis à la mer, les passagers et une partie de l'équipage s'y sont

« jetés; ils ont péri, tous, sous nos yeux. Le capitaine, avec quel-
« ques hommes qui sont restés, cherche à confectionner un radeau.
« La mer est terrible. Je sais que nous sommes perdus... D'ici
« une heure, moins peut-être, tout aura sombré. Mais il me reste
« un devoir à remplir. J'emploie mes dernières minutes à écrire
« ceci : Je rapportais en France une fortune considérable, honnê-
« tement gagnée dans d'heureuses spéculations sur les laines et
« les terrains. J'ai pu la réaliser et l'ai transformée en valeurs,
« en diamants du Brésil d'un très grand prix. Je renferme tout
« dans ce coffret et je le confie à la mer... Je les confie aussi, au
« moment de mourir, à l'honnête homme qui peut-être les trou-
« vera... Qu'il les remette fidèlement à ma femme; elle habite Pau,
« rue du Midi, n° 7. Elle lui donnera une riche récompense.
« Hélas! puisse ce bois fragile arriver à destination, sinon les
« miens resteront sans ressources... Le bateau s'enfonce... Les
« minutes qui me restent à vivre sont comptées... Vous qui trou-
« verez cette épave, portez à ma bien-aimée femme, à ma chère
« petite orpheline, ma dernière, ma plus tendre pensée, avec cette
« fortune que j'étais si heureux... adieu, adieu! voici la fin.

« Comte Philippe de Rocherol. »

Armel, comme stupéfiée et les yeux fixes, écoutait avidement cette étrange révélation. Son frère, non moins saisi, poursuivit la lecture, bien éloignés, l'un et l'autre, de pressentir la suite du récit.

« Je ressentis une vive compassion pour ce malheureux, qui périssait au moment de revenir près des siens, riche et heureux. Ah!... riche! riche!...

« Je m'empressai d'ouvrir la seconde enveloppe; elle contenait des valeurs de premier ordre, toutes au porteur; je vis tout de suite qu'il y en avait pour plus d'un million. Les diamants, renfermés dans un petit sac de peau, m'éblouirent par leur éclat; il y en avait de très gros. Je supposai qu'il y en avait peut-être pour un autre million. Par la suite, il se trouva que cette somme était dépassée.

« Ainsi moi, pauvre infortuné qui n'avais plus de pain pour nourrir mes enfants, je tenais là, dans ma main, ces chiffons de papiers, ces petites pierres représentant des sommes énormes... Certes, j'allais les porter à cette malheureuse veuve, à cette petite orpheline... Déjà, je me voyais arrivant chez elles, accomplissant ma mission... Dans leur élan, elles m'offraient une belle récompense... Combien? peut-être 100 000 francs? une fortune pour nous, pauvres déshérités! C'était la sécurité, le repos... la joie, la santé de ma chère Elaine! Vite, il fallait aller lui porter cette bonne nouvelle...

« Comme moi, elle s'écria aussitôt :

« — Il ne faut pas perdre un jour pour vous rendre près de ces malheureuses femmes, et leur restituer cette fortune, attendue avec tant d'anxiété. Partez vite, mon ami; partez!

« — Pourvu que je les trouve encore à Pau, Eliane. Cette lettre, cette épave ont déjà deux années de date.

« — Si elles sont pauvres, elles seront restées dans leur pays, sinon vous apprendrez facilement où elles habitent. Ne perdez pas un jour. Faites pour elles ce que vous voudriez qu'on fît pour nous en pareil cas.

« Je rassemblai le peu d'argent qui nous restait et je partis pour Pau, confiant dans la reconnaissance et la générosité de la veuve du comte de Rocherol.

« Déjà je bâtissais mille projets dorés : nous allions habiter la campagne, votre mère retrouverait dans une vie large et paisible la force et la santé. Nous vous ferions donner une éducation utile et soignée. Je nageais dans la joie, dans l'espérance...

« A Pau, j'allai tout droit rue du Midi, n° 7. Mais la propriétaire de la maison me dit que depuis près de deux ans Mme de Rocherol était partie avec sa fille, sans dire où elle allait. Depuis, personne n'avait plus entendu parler d'elle. Je m'informai de tous côtés, mais avec prudence, sans dire le motif de mon voyage. Ni le maire, ni le curé, ni les voisins ne purent me donner la moindre indication sur le sort probable de la comtesse.

« J'étais dans une grande perplexité. Comment retrouver les traces de la mère et de l'enfant? Cette fortune, que partout je portais avec moi, me devenait un objet de véritable obsession. Si je ne retrouvais pas Mme de Rocherol?... A cette pensée, un frisson étrange passait en moi... Oui, que ferais-je alors?

« J'écrivis à ma femme pour lui apprendre mon insuccès. Elle me répondit :

« Cherchez, cherchez! Allez à Paris; c'est là que vont se cacher « tant de malheureux, tant de misères. C'est là aussi que des « femmes telles que Mme de Rocherol trouvent le plus aisément le « moyen d'utiliser leurs talents. Mais hâtez-vous, car je suis dans « une gêne qui devient intolérable, et les échéances approchent...

« Le conseil était bon, mais difficile à suivre; je n'avais presque plus d'argent. Ces voyages, ces démarches, en exigeaient beaucoup. Sans doute, la comtesse serait trop heureuse de me les rembourser. Mais, d'ici là!...

« Arrivé à Paris, il ne me restait presque plus rien. Que faire? Comment continuer mes démarches, mes recherches? J'examinai les valeurs. Il était facile d'en vendre quelques-unes. Voilà de l'argent! me dis-je. Je dépenserai juste le nécessaire, j'en tiendrai

note et je m'en expliquerai avec Mme de Rocherol. C'est très simple. Elle comprendra la difficulté de ma situation.

« Je me rendis chez un agent de change dont je connaissais l'adresse, pour le prier de vendre une certaine quantité de mes valeurs. *Mes* valeurs! Je lui dis ces mots avec un aplomb singulier.

« Le lendemain je devais revenir pour toucher. Impossible de fermer l'œil de toute la nuit. Une angoisse me torturait. Si on allait, par suite de quelque formalité, de quelque opposition que j'ignorais, me questionner, découvrir que ces valeurs ne m'appartenaient pas... m'arrêter! Une sueur froide coulait sur mes tempes. J'avais bien sur moi la lettre du comte, mais elle pouvait me nuire plus encore que me sauver. Jamais je n'ai pu oublier cette nuit de terreur et d'insomnie.

« Enfin, le lendemain, je me présentai chez l'agent de change, la gorge séchée par l'inquiétude. Quand j'entendis le froissement soyeux des billets de banque qu'il comptait, un vertige de joie me prit; il me sembla que tout tournait autour de moi.

« Rentré à mon hôtel, je m'empressai de défaire les liasses et de les étaler sur la table. Il y en avait pour 200 000 francs et j'avais encore différentes espèces de valeurs pour six ou huit fois autant. Je n'avais besoin que de très peu d'argent, pourquoi avoir réalisé tout cela? Je n'en savais rien! j'étais possédé par une fièvre qui me poussait inconsciemment à agir ainsi.

« Cette somme de 200 000 francs me paraissait déjà fabuleuse. Je froissais les billets dans mes mains... il me semblait en voir sortir mille fantômes qui me criaient : C'est la fortune, la fortune!... les tiens heureux pour toujours!... Qui sait, murmurait l'un d'eux à l'oreille de ma conscience, qui sait que tu possèdes cet argent? Personne!...

« La tentation se glissait dans mon cœur par la porte la plus perfide... la pensée du bonheur des miens affranchis de la pauvreté! Ah! cet argent! il me brûlait comme une flamme infernale.

« J'avais complètement oublié la comtesse de Rocherol. Vous voyez, mes enfants, que je ne vous cache rien de ce que j'ai éprouvé.

« Une lettre de ma femme me rendit à moi-même.

« Avez-vous trouvé quelque trace? me demandait-elle. Ne perdez « pas de temps, car vous ne pouvez rester éloigné davantage. Je « ne sais plus comment faire, les fournisseurs me harcèlent, les « échéances sont imminentes. Ah! mon pauvre ami, que nous « sommes malheureux! tâchez, tâchez d'en finir! »

Sans réfléchir longtemps, je courus à la poste pour envoyer à ma pauvre femme une petite somme en un mandat... Devais-je la laisser dans cette situation? La comtesse ne pourrait certes me blâmer. Elle me devrait trop, vraiment!

Tranquille de ce côté, je me mis avec zèle à faire de nouvelles démarches pour atteindre mon but.

« Je ne vous en ferai point le détail. Sous prétexte de rechercher cette dame de la part de sa famille, je mis à contribution la police, les agences, les annonces dans les journaux, mais je me gardai toujours de laisser soupçonner le motif réel de ces investigations. Quelque chose d'indéfinissable me retenait... Sans cesse, la même pensée m'obsédait : Si je ne retrouvais jamais la comtesse?...

« Toutes mes démarches furent vaines.

« J'abrège ce récit, mes enfants, en disant que je passai successivement en Belgique, en Angleterre, et que ma conduite y fut la même. J'y réalisai valeurs et diamants, et j'y établis tout un système d'informations qui n'aboutit à rien.

« Je dois tout vous avouer.

« Je ressentis de cet insuccès une odieuse satisfaction.

« Cette fortune énorme, inespérée, restait dans mes mains... à l'insu de tous... Personne ne pouvait m'en demander compte... N'avais-je pas fait tout, tout au monde, pour en retrouver la légitime propriétaire? Certes, je les continuerais, mes recherches! mais, en attendant, pouvais-je me résoudre à priver les miens du bien-être que cette richesse inespérée mettait à ma disposition? Je placerais cet argent... je n'en dépenserais que le revenu ; je saurais bien le faire prospérer, en ne me regardant que comme le dépositaire...

« Voilà tout ce que je dis à votre mère, quand je la retrouvai, triste, inquiète, souffrante, dans notre vieille maison de famille.

« Elle secoua sa pauvre tête fatiguée, leva vers moi son visage tiré par les privations, fané par les veilles; fixant sur les miens ses grands yeux bleus..., vos yeux, Armel... elle dit de sa voix douce :

« — Cet argent ne nous appartient pas, mon ami. Nous ne devons pas le garder. Le bien volé porte malheur.

« Ces mots me firent bondir, cinglé par leur vérité.

« J'eus avec elle une vive discussion, une lutte obstinée et pénible, les seules de toute notre vie. Je ne pouvais me faire à l'idée de me séparer de cet argent; il faisait maintenant partie de mon être comme le sang de mes veines.

« Je plaidai ma cause, la sienne, celle de nos enfants avec toute la chaleur que me donnait la fièvre de l'argent, entrée en moi-même. Son fils recevant une brillante éducation, arrivant dans le monde à une haute situation,.. un brillant mariage... sa carrière assurée... Et Armel? sa chère petite bien-aimée... l'élever dans la pauvreté; en faire quoi? une ouvrière? une pauvre fille courant le cachet dans une ville de province? En aurait-elle même la force? Elle promettait d'être belle, délicate, comme sa mère. Alors, quelle

existence s'ouvrait devant elle! Pauvre, faible, jolie, trop jolie pour sa condition.... Que de dangers! on ne les connaît que trop! Tandis que, de l'autre côté, une vie de bien-être, la santé, le bonheur, la sécurité... Un mariage selon son cœur...

« Ce fut par sa tendresse pour ses enfants que je parvins à vaincre sa résistance, longue, obstinée... Elle céda, enfin! Je restai libre de suivre ma volonté. Jamais nous ne revînmes sur ce sujet. Mais, tout en cédant, votre mère garda depuis ce jour une incurable tristesse. En vain je tâchai de la distraire, je la fis voyager, l'entourant de tous les soins possibles. Toujours elle voulut garder la vie la plus simple et la plus retirée.

« Minée par le chagrin secret que lui causait une action que sa conscience blâma toujours, elle s'éteignit bientôt. Ah! mes enfants! ce luxe, cette richesse... elle en est morte... Jamais, depuis, le sourire n'a reparu sur mon visage. Peut-être trouviez-vous votre père bien sombre, bien glacé, bien sévère! Vous avez à présent le secret de mon existence. Mais malgré le blâme de votre mère, je me suis consolé par la pensée que mon expiation vous servirait et qu'un jour, vous, qui n'étiez pas coupables, vous jouiriez en paix du fruit d'une vie misérable et empoisonnée.

« Je n'ai jamais cessé de rechercher la veuve et la fille du malheureux Philippe de Rocherol, c'était ma seule excuse à mes propres yeux.

« Mais, en vous voyant grandir, Jean, devenir un beau jeune homme épris de la vie, instruit, brave, intelligent, promis aux plus hautes destinées, et vous, Armel, arriver, bien portante et belle, belle comme votre mère dont vous êtes l'image, à l'âge de vous marier, d'épouser celui que votre cœur choisirait..., et tout cela, tous ces bonheurs, toutes ces joies, grâce à cet argent mal acquis... je n'avais plus le courage de regretter ce que j'avais fait. Je le dis encore bien bas : je me sentais soulagé, presque joyeux, chose horrible, à la pensée que les véritables, les légitimes propriétaires de cette fortune avaient sans doute disparu et que rien ne viendrait jamais troubler les miens dans leur possession tranquille.

« Malgré cette triste probabilité, vous chercherez toujours, mes enfants, toujours! Et si jamais vous aviez le bonheur de retrouver celles qui traînent peut-être une vie misérable et cachée, vous pourrez leur restituer trois fois la valeur de leur fortune. Assurément, elles vous en témoigneront leur reconnaissance en vous en laissant une partie, suffisante pour vous conserver l'indépendance et le bien-être. Cherchez... cherchez toujours! Ne vous découragez point. Mais, depuis si longtemps, dix-huit ans bientôt, peut-on conserver le moindre espoir?

« Mes enfants bien-aimés, si j'ai été... un malhonnête homme, pardonnez-le-moi... je n'ai voulu que votre bonheur à tous deux. Priez, priez pour celui qui a mal agi, parce qu'il vous a trop aimés! »

Jean, la tête baissée, laissa glisser sur le tapis la lettre de son père. Sa sœur et lui restaient silencieux, attérés. Leur père! leur père!... Lui qu'ils avaient toujours considéré comme l'image même de la droiture, de la probité rigide, de l'honneur... lui qui occupait dans leur cœur la première et la plus haute place... Ah! quel écroulement dans leurs jeunes âmes si fières, encore si pures de toutes les souillures humaines! Dans celle d'Armel surtout... Son frère avait pu apprendre davantage à connaître la vie, à savoir qu'il y a des erreurs, des entraînements, des crimes... et que beaucoup s'expliquent, s'ils ne s'excusent. Mais elle, la blanche petite vierge, ignorante des mille souffrances, des tentations terribles cousues aux privations, à la pauvreté, ignorante du pouvoir affreux de l'argent sur les âmes faibles... non, elle ne comprenait pas... Ces derniers mots seuls se détachaient en lettres claires dans sa pensée : « Priez pour celui qui a mal agi, parce qu'il vous a trop aimés... »

Une immense, une douloureuse pitié montait dans son âme blessée, offensée dans son respect filial, dans son invincible sentiment de justice; une pitié sainte lui venait pour ce père, malheureux toute sa vie, esclave de son indigne action.

Jean, le premier, leva les yeux. Il y a de ces minutes qui valent des années dans la vie. Le jeune homme se sentait vieilli soudain; il avait en cet instant rapide, gravi les tristes échelons du doute et de la désillusion. Choses saintes et vénérées de sa jeunesse, respect sacré du père, de sa mémoire, croyance absolue dans la haute honnêteté de celui qui avait, jusqu'à son dernier jour, été le guide, l'arbitre de sa vie, tout, tout gisait maintenant à ses pieds, brisé, souillé, anéanti. Une honte d'être le fils de celui qui lui-même s'appelait indigne, une colère sourde montaient en lui et lui mettaient le rouge au front. Mais, en levant les yeux, il vit la figure de sa sœur, blanche image de la désolation. Aussitôt sa violence intérieure tomba, pour faire place à une pitié attendrie. Elle, souffrait plus que lui; plus faible, elle était plus frappée. Sa pâleur extrême, l'expression d'indicible souffrance que trahissait son visage lui firent comprendre que son cœur venait de recevoir un coup plus cruel encore que la mort même de leur père. Il se sentit traverser d'un affreux pressentiment.

Armel voulut se lever, ne put prononcer une parole, battit l'air de ses bras et tomba évanouie dans ceux de son frère effrayé. L'enlevant comme un enfant, il la porta dans sa chambre où, à force de soins, on parvint à la ranimer. Le docteur, appelé en hâte,

l'examina avec soin, puis, brièvement, déclara que ce ne serait rien. Mais comme Jean le reconduisait, l'éminent praticien, qui les avait vus enfants tous deux, ne put se défendre de dire au jeune homme :

— Mon ami, il faut éviter à votre sœur toute émotion vive, toute secousse. Elle vient d'être très éprouvée par la perte de votre excellent père, et... elle n'a pas beaucoup de force.

— Seriez-vous donc inquiet, docteur? demanda Jean troublé.

— Non!... non... je ne dis pas cela, mais avec une nature si faible, si nerveuse, il faut être prudent. N'était-il pas question d'un mariage pour la chère enfant, d'un mariage pour lequel elle avait de l'inclination?

— Oui, docteur.

— Eh bien, croyez-moi, malgré votre deuil, donnez suite à ce projet. Votre sœur a besoin d'affection, de soutien, de bonheur... C'est bien facile : riche, aimée... l'avenir s'arrangera de lui-même.

Malgré son ton rassurant, ce langage laissa le jeune homme très inquiet. Un médecin ne dit jamais toute sa pensée; la franchise lui est même à peu près interdite. D'ailleurs, avait-il révélé au docteur la nouvelle et cruelle épreuve à laquelle avait été soumise la pauvre Armel? Non, il ne le pouvait!

Troublé, encore sous l'impression de la terrible révélation contenue dans la lettre de son père, il retourna près de sa sœur, et resta tout le jour assis au pied du petit lit blanc. Il voulut aussi la veiller la nuit. Elle eut une fièvre assez violente, puis tomba dans un assoupissement profond.

Pendant les longues heures de cette veillée, il eut le temps de passer en revue tous les évènements qui s'étaient si brusquement succédés. Ils lui paraissaient avoir duré une année, tant sa vie avait été bouleversée. Mille visions l'obsédaient. Devant lui se dressait la figure pâle de son père, expiré, avec ce regard dont l'étrange expression l'avait frappé. Maintenant, il ne le comprenait que trop bien!

Les résolutions les plus opposées se heurtaient en lui. Le chagrin, l'amour déçu, l'inquiétude se partageaient son malheureux cœur, et agitaient son esprit.

Armel se réveilla le lendemain, toute reposée.

— Je me sens bien, Jean. Causons un peu, puis je me lèverai. Pendant mon sommeil, Dieu m'a envoyé de bonnes et douces pensées. Je vais bien prier pour notre père.

Il la regardait, heureux de la voir plus calme qu'il ne l'espérait; mais, en la regardant, il trouvait en elle quelque chose de changé, de singulier; il éprouvait malgré lui une sensation d'inexplicable inquiétude.

La fin prochainement. Pierre DE GAMOND.

SAINT-BARNABÉ[1]

Voilà où en étaient les choses. Quand nous fûmes bien édifiés sur la situation, des Perrières, le P. Robilier et moi, nous tînmes conseil. Abou-Bekr, en définitive, était le représentant du sultan : avant tout, il fallait s'aboucher avec lui. Il fut donc convenu que, dès le lendemain, j'irais lui présenter mes devoirs, lui exposer nos griefs et lui insinuer délicatement que nous avions un canon qui portait à une distance effrayante et que rien ne nous serait plus facile que de le lui prouver, en lui envoyant quelques boulets au cas où il nous occasionnerait quelques désagréments. Après cette première démarche, qui lui inspirerait sûrement de salutaires réflexions, à lui et à ses Béloutchis, on verrait plus tard à trouver autre chose, si cela ne suffisait pas. Ici, je copie mes notes.

Dimanche. Ce matin, à six heures, nous avons eu la messe, dite par le P. Robilier. Naturellement nous y assistions tous. La chapelle est un grand hangar recouvert en tuiles et dominé par un clocher où tinte joyeusement une petite cloche qui rappelle le pays. Mes fusiliers étaient sous les armes, commandés par leur caporal. Nous n'avions pas de clairon, mais Lagathu y a suppléé en sifflant *Sur le bord*, au moment de l'élévation. Cela a eu l'air de produire un très bon effet sur les cent ou cent cinquante néophytes qui remplissaient l'église, les hommes à droite, les femmes à gauche, tous vêtus de blanc. Lin, Xyste, Clément... et leurs collègues de la musique ont fait rage dans leurs instruments. Enfin tout s'est très bien passé.

Il était sept heures quand cela a été fini. J'ai fait donner un coup de sifflet pour prévenir qu'il n'y aurait ni astiquage ni exercice, mais que les hommes ne pourraient pas s'éloigner et que le caporal d'armes ferait des appels d'heure en heure. Puis je me suis disposé à partir pour aller faire ma visite au seigneur Abou-Bekr. Le P. Robilier voulait m'accompagner pour servir d'interprète,

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1890.

mais l'entrevue pouvant être orageuse, j'ai pensé qu'il valait mieux ne pas le mettre en avant. D'ailleurs un de mes Malgaches, Mahéfa, a longtemps servi sur un négrier des Comores. Il parle très bien l'arabe et me suffira parfaitement. Des Perrières se cantonne dans son rôle de passager ; il ne veut pas venir. Il m'accompagnera seulement un bout de chemin pour faire connaissance du pays et parce qu'on lui a parlé d'un arroyo où il y a des bécassines. Il compte en rapporter les éléments d'un rôti pour le dîner.

Une fois tous ces arrangements pris, il a allumé Anastasie, une vieille pipe d'écume admirablement culottée, pour laquelle il a des soins de père; il a confié son fusil à Mahéfa, et, prenant congé du P. Robilier, nous nous sommes enfoncés dans le bois de cocotiers qui entoure la mission et fournit le plus clair de ses revenus. Les cocotiers poussent admirablement dans ce sol sablonneux, où le voisinage de la rivière entretient l'humidité nécessaire. De loin en loin, on y a pratiqué des éclaircies, où une petite maison s'élève sous l'ombre de grands bananiers, au centre d'un champ de patates. C'est dans ces maisons que se cachent les ménages chrétiens que les pauvres missionnaires cherchent à former et sur lesquels ils fondent leur espoir pour la régénération de l'Afrique. Nous en voyons les gages sous la forme de bandes de négrillons qui s'ébattent tout nus au soleil en compagnie de cochons noirs et de poules innombrables. Leurs parents fument des pipes sous leur varangue. On nous avait parlé d'un arroyo qui borde la propriété des Pères et que nous devons suivre jusqu'à la mer. Nous le trouvons bientôt. C'est une lagune vaseuse qui sert de déversoir à la rivière quand elle déborde et qui, pour le moment, est pleine d'une eau stagnante d'où sort probablement la fièvre qu'on attrape si facilement à Saint-Barnabé. Des massifs de palétuviers en couvrent les bords, que nous suivons jusqu'à ce que le sentier nous fasse déboucher sur la plage, tout près de la ville. Boéni est entouré d'une muraille crénelée de ces créneaux pointus qu'affectionnent les Arabes, et percée de trois portes que flanquent de grosses tours rondes d'un assez bel effet, percées de deux étages de meurtrières pour la mousqueterie. Tout cela est d'ailleurs en bien mauvais état.

Le port étant sur la rivière, la ville tourne le dos à la mer. Mais il y a un chemin venant de l'intérieur qui longe la plage pour aboutir à l'une des portes dont je viens de parler. C'est ce chemin que nous avons suivi ce matin. Il était très fréquenté. C'est aujourd'hui, paraît-il, jour de marché, et il faut croire que les habitants de Boéni se nourrissent bien, car nous avons rencontré une foule de femmes apportant des œufs, des fruits, de la volaille et même du

gibier contenus dans des paniers suspendus à un long bâton qu'elles portent en travers de leur épaule. Nous avons vu aussi quelques Arabes de la campagne se rendant en ville montés sur la croupe de petits ânes gris sans selle ni bride, qui paraissent fort intelligents. Il suffit de leur donner un coup de bâton à gauche, sur la figure, pour qu'ils comprennent tout de suite qu'on leur demande d'aller à droite, et ils y vont sans y mettre de l'entêtement. Ces Arabes sont tous bien vêtus. Ceux qui sont métissés sont affreux. Mais presque tous ceux de race pure sont vraiment superbes. Du reste, à commencer par le sultan, on voit sur cette côte des hommes admirables. J'ai remarqué notamment, la dernière fois que je suis allé au palais, un petit eunuque de seize ou dix-sept ans qui nous a servi du café excellent et des confitures abominables. Il est impossible d'imaginer un type d'androgyne plus ravissant.

Quelques Arabes détournaient la tête en nous voyant. Mais la plupart nous saluaient poliment, et les noirs nous regardaient avec une curiosité qui n'était nullement malveillante. Les femmes paraissaient très intriguées par la vue de nos pantalons. Il leur semblait tout à fait extraordinaire qu'on eût l'idée d'emprisonner ses jambes dans de pareils sacs, et elles échangeaient entre elles une foule de commentaires sur ce sujet. Quand nous fûmes à la hauteur de la porte fortifiée, il nous arriva une petite aventure. Nous nous étions arrêtés un instant pour regarder la rue étroite qui s'enfonçait dans la ville, toute bordée de hautes maisons sans fenêtres et fermées par de grosses portes massives ornées de sculptures très curieuses. Devant l'une des premières stationnait un petit groupe qui attira notre attention. Il se composait de cinq ou six grandes filles qui devaient avoir du sang arabe dans les veines, car leur peau était jaune et leurs cheveux, coupés assez courts, n'étaient pas crépus. Elles portaient le costume ordinaire des esclaves; un pagne bleu foncé serré à la taille, laissant le buste nu. Deux ou trois étaient fort jolies. Elles avaient de gros bracelets de métal blanc aux pieds et aux bras, et semblaient se disposer à partir pour un voyage, car elles portaient sur leur tête de gros ballots enveloppés de nattes. Leur maître, un beau vieil Arabe à longue barbe blanche, était au milieu d'elles, monté sur un âne gris; et sur le seuil de la maison se tenait un négrillon dont tout le costume se composait d'une calotte blanche et qui portait comme un cierge le fusil de son maître, un long fusil arabe d'au moins deux mètres de long.

La porte s'ouvrit. Une femme voilée, et portant le costume des Arabes riches, sortit de la maison. C'était évidemment elle qu'on attendait, car le patriarche se mit tout de suite en route. Elle le suivait à pied, portant un enfant à cheval sur son épaule, puis

venait le négrillon chargé du fusil. Les esclaves fermaient la marche tenant leurs ballots en équilibre sur leur tête.

Lorsque le vieil Arabe arriva devant nous, le bonhomme nous salua poliment, puis, après avoir hésité un instant, il s'arrêta et nous adressa la parole. Mahéfa, appelé à la rescousse, nous expliqua ce dont il s'agissait. Le vieil Arabe s'appelait Ahmed-ibn-Samate. Il habite d'ordinaire à Boéni, mais il a une ferme aux environs et se disposait à aller y passer quelques jours. Il nous savait Français et nous invitait à aller le visiter. Il voulut voir le fusil de des Perrières; puis il nous montra le sien, en insistant sur la justesse de cette arme. Comme nous nous montrions un peu sceptiques, il voulut nous montrer un échantillon de son savoir-faire. Il descendit donc de son âne : une femme qui passait avait des oranges dans un panier. Il en prit une, la mit au bout d'un petit bâton qu'il enfonça dans le sable, et puis, se reculant de quatre ou cinq pas, il la visa longuement et tira. L'orange ne fut pas touchée, mais le bâton fut coupé. C'était déjà assez joli, aussi le bonhomme se montra-t-il très fier.

— Ce n'est pas mal! Pas mal du tout pour un Arabe! Dis-lui cela de ma part, fit le gros Perrières en s'adressant à Mahéfa.

— Mais, continua-t-il, dis-lui que je vais lui faire voir comment on tire en France!

Guillaume Tell est arrivé à la gloire parce que sa flèche a traversé la pomme et n'a pas touché la tête de son fils; mais s'il avait manqué la pomme tout le monde se serait moqué de lui. Je me demandais s'il était bien prudent de jouer au Guillaume Tell dans les conditions où nous nous trouvions. Il y avait déjà une foule de noirs et pas mal d'Arabes autour de nous. Si des Perrières attrapait l'orange, cela leur donnerait évidemment une très haute opinion de nous et de nos armes; mais s'il la manquait, notre prestige en souffrirait singulièrement, et cela pourrait nous coûter cher.

Pendant que je faisais ces réflexions, la foule grossissait toujours. Au commencement il n'y avait autour de nous que les femmes qui accompagnaient le seigneur Ahmed-ibn-Samate et huit ou dix vieux Arabes qui fumaient leurs pipes assis sur deux bancs placés de chaque côté de la porte : mais tous ceux qui entraient et sortaient s'étaient arrêtés pour voir ce qui se passait, et cela avait fini par faire une foule si compacte, que, pour regarder par-dessus la tête des autres, les vieux avaient été obligés de monter debout sur leurs bancs. Dans cette foule, il y avait beaucoup de noirs qui paraissaient assez inoffensifs : mais il y avait aussi bon nombre de grands gaillards à grosses figures lippues, avec des bonnets rouges et des turbans, ayant de grands couteaux à la ceinture et qui

avaient tout l'air d'être des matelots négriers des Comores : ceux-là m'inquiétaient. Cependant des Perrières semblait si rassuré que cela me tranquillisait.

Le bâton qui avait servi de but à l'Arabe était encore suffisamment long. Il le ramassa, l'épointa avec son couteau, remit l'orange en place, et puis, écartant la foule d'un geste plein d'autorité, il compta cinquante pas, et l'enfonça dans le sable. Ensuite il revint vers nous en faisant signe au vieil Arabe que c'était à cette distance-là qu'il allait tirer. Tout le monde se regardait. Alors il se mit en devoir de charger son fusil. C'est une assez belle arme dont il est très fier. Le coup droit est lisse; l'autre est rayé et sert quand on veut chasser le gros gibier. Le premier était chargé depuis ce matin de petit plomb à bécassine. L'autre était vide. Il versa la poudre, car c'est un fusil qui se charge par la bouche : puis tira négligemment de sa poche une balle conique qu'il montra à ses voisins avant de la faire glisser dans le canon. Il avait si bien ménagé ses effets que lorsqu'il mit en joue, l'émotion était à son comble : on aurait entendu une mouche voler. Le coup partit. Un grand cri s'éleva, on venait de voir l'orange voler en miettes! Tout le monde y courut. J'allais le féliciter : d'un geste imperceptible il me fit comprendre ce qui s'était passé. Il avait chargé à balle le coup gauche, mais celui qu'il avait tiré, c'était le côté droit, celui qui était chargé à plomb.

Les fusils doubles sont à peu près inconnus dans ce pays-ci. Personne ne se douta du tour. On criait Allah! on se montrait les petits morceaux d'orange que des gamins avaient ramassés, les hommes s'interpellaient avec de grands éclats de voix, tout ce monde était enthousiasmé. Le vieil Ahmed-ibn-Samate ne cachait pas son admiration. Lui-même, paraît-il, est un grand chasseur. Il voulait à toute force que des Perrières vînt tout de suite chez lui. Sa maison était sur le bord de l'arroyo que nous avions suivi ce matin, à deux milles à peine. Il y avait là une foule de caïmans qui lui mangeaient ses poules. Plus on lui en tuerait, plus il serait content : il lui offrait son âne; lui-même suivrait à pied. Ses esclaves qui s'étaient rapprochées faisaient, de leur côté, des petites mines charmantes pour le décider.

Il ne m'appartient pas, à moi son subordonné, de dire s'il céda aux instances des petites esclaves, aux invitations de leur maître ou simplement au désir de massacrer des crocodiles. Je me borne à constater qu'il céda tout de suite.

— Voilà, me dit-il, un bonhomme qu'il faut nous concilier. Il peut nous être très utile. Allez régler vos affaires avec Abou-Bekr, et ne vous occupez pas de moi. Je vais passer ma journée chez ce

digne patriarche ; je rentrerai ce soir pour dîner à la mission.

— Vous ne voulez pas que je vous envoie Mahéfa quand j'en aurai fini avec Abou-Bekr?

— Envoyez-moi Mahéfa, si vous le voulez, mais c'est bien inutile. C'est si facile de s'entendre avec ces gens-là. Allons! ma fille, continua-t-il en s'adressant à l'esclave qui tenait l'âne, amène-moi ta bourrique et aide-moi à monter dessus.

Cela n'alla pas tout seul. Ce n'est pas commode, quand on a un gros ventre, de monter sur un âne qui n'a pas de selle. Deux ou trois fois il essaya de se hisser à la force du poignet sur l'échine de la pauvre bourrique qui s'arcboutait des quatre pieds pour supporter un pareil poids, mais toujours l'opulence de ses formes l'empêchait de réussir. Les mulâtresses, tout à fait apprivoisées, riaient comme de petites folles. A la fin, trois d'entre elles se mirent à pousser par derrière, pendant que les deux autres le tiraient en avant. Enfin elles en vinrent à bout. Mais quand on voulut se mettre en marche, des Perrières glissa et faillit tomber. Alors deux de ces demoiselles se serrèrent contre lui, de chaque côté : il leur passa le bras autour du col, et le cortège se mit définitivement en route. On voyait sa bonne grosse figure épanouie que découvrait son casque rabattu sur la nuque, dominant les deux belles mulâtresses dont le torse jaune brillait au soleil comme du cuivre bien fourbi. C'était le triomphe de Silène!

Je les regardai s'éloigner. Ahmed-ibn-Samate et la femme voilée fermaient la marche. Quand ils eurent disparu à l'angle de la muraille, je me souvins que la voix austère du devoir m'appelait de l'autre côté et je m'acheminai du côté du fort.

J'y arrivai en moins de dix minutes. J'ai dit que la ville de Boéni est construite sur une pointe de sable qui sépare la rivière de la mer. A l'extrémité de cette pointe se trouve un rocher sur le sommet duquel s'élève une grosse tour crénelée à deux étages. De Socotora à Mozambique, tout du long de la côte, on trouve un certain nombre de tours semblables à celle-ci. Les gens qui se piquent d'archéologie prétendent qu'elles sont extrêmement vieilles. Quelques-unes sont entourées de cimetières où on a trouvé des monnaies juives et phéniciennes. Les Saintes Ecritures disent que Salomon envoyait des navires dans la mer des Indes et que ces navires lui rapportaient de l'or, de l'ivoire et des singes. Il se servait de l'or pour faire faire à ses gardes des boucliers qui pesaient 600 sicles, ce qui prouve, ou bien que ses gardes n'étaient pas des Béloutchis comme ceux du sultan de Zanzibar, ou bien que les Béloutchis de ce temps étaient plus honnêtes que les Béloutchis d'à présent, car je suis bien certain que si le sultan de Zanzibar

s'avisait de donner des boucliers d'or à ses gardes, en moins de vingt-quatre heures les boucliers seraient vendus ou fondus et les gardes auraient déserté. D'ailleurs, c'est une idée qui ne lui viendra sûrement pas, car ce pauvre monarque a déjà bien de la peine à joindre les deux bouts, et il n'y parvient tant bien que mal que par un système d'économie qui exclut absolument l'adoption d'un système d'armement aussi luxueux. Peut-être même pourrait-on lui reprocher d'être tombé dans l'excès opposé, car ses Béloutchis sont généralement prodigieusement guenilleux. Ce sont, d'ailleurs, les plus grands vauriens de la création.

Il faut dire aussi que ce n'est pas avec leur solde qu'ils pourraient se tenir un peu plus convenablement, car je n'ai jamais entendu dire qu'elle leur fût payée. C'est d'ailleurs une idée très moderne que de croire que la solde des troupes doit être payée régulièrement. Quand les gens de guerre d'autrefois s'engageaient, ils spécifiaient bien qu'il leur serait payé une solde quelconque, mais il était à peu près entendu, de part et d'autre, qu'elle serait peu ou point payée et que les dites gens de guerre s'en compenseraient par les petits profits et les pillages qu'il leur serait loisible de pratiquer chez l'habitant. Les Béloutchis ont conservé ces saines traditions, ce qui est trop heureux pour ce pauvre sultan, car Salomon paraît avoir emporté à peu près tout l'or qui se trouvait dans le pays. En tout cas, on n'en trouve plus qu'en quantité si minime que ce n'est pas la peine d'en parler. Tous les éléphants n'ont pas été tués à cette époque-là, de sorte qu'il reste un peu d'ivoire. Il reste aussi beaucoup de singes, car il n'y a plus guère à les chasser que quelques rares Européens désireux de manger un civet. Il est même bien curieux de constater combien la mode a changé sous ce rapport. Autrefois, du temps des anciens Juifs notamment, la possession d'un certain nombre de singes était évidemment le complément nécessaire d'un grand train de maison. Et la Bible, après avoir insisté sur la facilité qu'éprouvait Salomon à se procurer ces animaux sur cette côte-ci, ajoute immédiatement : « Ainsi, surpassa-t-il, tous les rois en richesses et en gloire ! »

On s'explique, dès lors, que, la vanité s'en mêlant, le marché de Jérusalem ait pu absorber des cargaisons entières de singes, à des prix très rémunérateurs. Mais les Juifs modernes ne paraissent pas avoir conservé, pour les singes, le goût qui caractérisait leurs ancêtres. La famille Rothschild à elle seule possède à Paris un nombre énorme d'hôtels qui sont des merveilles de luxe. Combien y trouvera-t-on de singes le jour où M. Drumont les pillera au nom des principes antisémites? Je suis sûr qu'il ne s'y trouve seulement pas trois chimpanzés. Aussi le commerce des singes est dans le

marasme le plus profond, et rien ne fait prévoir qu'il doive se relever.

Quoi qu'il en soit, j'ai trouvé Abou-Bekr qui prenait le frais à la porte de sa tour, assis sur un de ces petits lits formés d'un châssis de lanières de cuir monté sur quatre pieds, qu'on appelle, je crois, des *angharebs* et qui sont d'un usage général parmi les noirs comme parmi les Arabes de ce pays-ci. Il a le grade de *jemahdar*, c'est-à-dire de capitaine dans la garde du sultan. C'est un vieil Afghan, au nez crochu, maigre comme un coucou, qui a l'air de ce qu'il est, c'est-à-dire d'un parfait bandit. Il avait sur la tête un énorme turban d'une étoffe grise ornée d'une foule de petites franges qui lui retombaient autour de la figure. Quand je suis arrivé, il était en train de fumer sa pipe, pendant que deux filles noires, de quinze ou seize ans, nues comme des vers, s'occupaient à lui masser les deux fuseaux couverts d'une vieille peau brune racornie, qui lui servent de jambes. En m'apercevant, au moment où je débouchais sur la petite plate-forme que domine la tour, il congédia ces deux donzelles et m'invita assez maussadement à prendre place sur son anghareb, à côté de lui. Je commençai par m'extasier sur la vue qu'on a de là et qui est réellement admirable. Au-dessous de nous, sur la gauche, les longues lames du large, frangées d'une écume jaunâtre, venaient se briser sur la barre qui coupe le lit de la rivière, dont le cours, à travers la plaine, était indiqué aussi loin que l'œil pouvait s'étendre par le feuillage sombre des palétuviers qui en couvrent les bords. A droite, on voyait le port, avec ses boutres au mouillage; la ville avec sa mosquée indiquée par deux minarets, et ses maisons blanches sur les terrasses desquelles on distinguait quelques femmes venues pour respirer l'air frais du matin. Et puis, de l'autre côté de la ville, sur une petite éminence, on distinguait très bien, entre les arbres, les maisons de la mission et le mât au haut duquel flottait le pavillon français. Je lui fis même remarquer incidemment combien il me serait facile de lui adresser de là, par-dessus la ville, une demi-douzaine de boulets, qui enverraient dans la rivière sa tour, avec la demi-douzaine de vieux pétards en batterie sur sa plate-forme. Cette observation d'une justesse incontestable ne parut cependant lui faire aucun plaisir, mais elle me servit de transition pour venir aux affaires sérieuses. Je lui expliquai, sans y mettre plus de ménagements que de raison, que le commandant avait reçu sur son compte, à propos de son attitude relativement aux missionnaires, les rapports les plus fâcheux; que j'étais envoyé pour faire une enquête à ce sujet et veiller à ce qu'il marchât droit et que, s'il ne me donnait pas toute satisfaction, je me ferais un véritable plaisir de le ramener à son Altesse, qui ne pourrait guère se dispenser de le faire asseoir sur un des para-

tonnerres de la grosse tour de Zanzibar. Je le regardais pendant que Mahéfa lui traduisait cette petite allocution : il était littéralement vert de rage. C'est une vieille canaille ! mais, au fond, comme ces gens-là doivent nous exécrer !

Il allait commencer un beau discours pour protester de la pureté de ses intentions; mais j'y coupai court et pris congé de lui en lui promettant le plaisir de me revoir de temps en temps, puis toujours suivi de Mahéfa, je redescendis le petit sentier très raide qui conduit à la tour. Sans entrer dans la ville, je repris le chemin que nous avions suivi le matin, et une demi-heure après, j'étais assis avec le P. Robilier sous la varangue de la mission, lui rendant compte de mon entrevue. Il dit que j'ai peut-être eu tort de parler aussi sec. Mais je crois qu'avec un gaillard tel que le seigneur Abou-Bekr, il vaut mieux se mettre tout de suite sur un bon pied.

Après le déjeuner, nous sommes revenus nous asseoir sous la varangue. La température, bien qu'on fût en plein midi, y était vraiment très supportable. De loin, nous voyions la ville dont les maisons blanches brillaient au soleil se détachant sur le bleu intense de la mer. Les Malgaches avaient disparu ; mais comme ils sont tous revenus au coup de sifflet pour les appels, je ne me suis pas occupé de savoir ce qu'ils étaient devenus. A quelques pas de la maison, sous l'ombre d'un gros tamarinier, les matelots s'étaient installés pour jouer au loto. C'était le grand Le Turdu qui appelait les numéros :

— 22 ! les deux cocottes !

— 17 ! la potence et le maître commis qui met le pouce dans le boujaron du pauvre Mathurin.

En entendant les exclamations que poussaient les autres et les bruyantes discussions en breton qu'occasionnaient les coups douteux, le P. Robilier, Breton lui-même, souriait doucement. Sa belle figure blanche et pensive se détendait. Je le fis bien rire en lui racontant une histoire que m'a contée l'autre jour notre aumônier. D'ordinaire la grande majorité des hommes faisait ses Pâques. Mais il y avait encore un certain nombre d'abstentions. Aux dernières Pâques, il n'y en eut pour ainsi dire pas. L'abbé était tout enchanté de ce résultat et en était un peu étonné, lorsque quelques mots échappés à l'un de ses pénitents lui en donna l'explication. La campagne a déjà duré trois ans et demi. Nous allons revenir en France d'ici sept ou huit mois. La frégate sera désarmée et l'équipage congédié vers le commencement de l'hiver. Les hommes toucheront de gros arriérés de solde[1] et aussi quel-

[1] Dans ce temps-là, en cours de campagne, on ne payait aux équipages qu'un mois sur trois et aux états-majors onze mois sur douze. Le reste était payé en bloc au moment du désarmement.

ques parts de prises. Ils pourront donc rester assez longtemps chez eux et y seront sûrement au moment de Pâques. Quand ils iront à confesse, leurs recteurs leur demanderont la date de leur dernière confession. C'est pour cela qu'ils se mettent tous en règle cette année. A ce sujet, le P. Robilier a fait une réflexion qui m'a frappé :

— Nous autres Français, a-t-il dit, nous sommes si bien catholiques jusqu'aux moelles, qu'un athée de chez nous, ou du moins un homme qui se dit athée, est plus catholique en réalité que le plus pratiquant des catholiques que nous faisons ici.

J'avais souvent entendu parler du P. Robilier avant de venir ici. Il a fait des travaux très intéressants sur la faune et la flore de cet affreux pays qu'il habite depuis plus de quinze ans et où il laissera bientôt ses os, car il suffit de voir ses yeux brillants, son teint pâle, ses lèvres décolorées et son corps décharné pour deviner que la fièvre le ronge. Mais comme tous ceux qui le connaissent personnellement, je suis déjà sous le charme. Il doit appartenir à une excellente famille, car il a des façons exquises. Il est très instruit; il parle plusieurs langues et dessine remarquablement bien.

Le soir, après les vêpres, et en attendant le dîner, nous avons repris notre poste sous la varangue, pendant que l'infatigable Frère Grésigny organisait une magnifique partie de barres à laquelle ont pris part les plus grands des néophytes. Les autres, avec les filles, sont élevés à part, sous la direction de trois Sœurs dépendant d'un ordre qui a été fondé, je crois, par une Mme de Villèle, de Bourbon, et qui se recrute exclusivement parmi les mulâtresses. Cela fait un assez drôle d'effet de voir une centaine de nègres vêtus d'un simple langouti et jouant aux barres. Ils ont l'air du reste d'y prendre un très grand plaisir. Ce qui rend la chose intéressante, c'est que, dans le nombre, il y a des échantillons d'à peu près toutes les races qui habitent l'Afrique équatoriale. Cela tient à la manière dont le P. Robilier recrute ses néophytes. Il y a énormément de déchet dans les convois d'esclaves que les négriers amènent à la côte. Beaucoup meurent en route; beaucoup d'autres arrivent dans un état tel qu'on ne peut songer à les vendre. D'ordinaire les Arabes s'en débarrassent en leur cassant la tête d'un coup de pistolet. A beaucoup de ceux-là le P. Robilier sauve la vie soit en se les faisant donner, soit en les achetant pour quelques dollars, ou plutôt pour quelques mètres d'étoffe. Ils lui ont fourni des modèles pour une collection d'aquarelles qui constituent un album très intéressant pour l'ethnographie de l'Afrique. A partir de quatorze ou quinze ans, les têtes deviennent hideuses. Mais les corps sont souvent superbes. L'homme nu est vraiment un bel animal. On

finit par s'intéresser aux mouvements de ces muscles bien saillants qui jouent librement sous une peau brillante.

A six heures, au moment où le soleil allait se coucher, ces ébats ont été interrompus par l'arrivée de des Perrières, qui a produit une vive impression. Il y avait de quoi! car il était encore monté sur son âne, fumant Anastasie, et s'appuyant avec grâce sur ses deux mulâtresses qui marchaient fièrement, faisant sonner les bracelets de leurs jambes, entre deux rangs de néophytes ébahis et respectueux. L'une avait sur la tête une grande corbeille chargée d'une pyramide de fruits; l'autre portait un grand panier qui avait par moment des soubresauts extraordinaires. Mahéfa marchait modestement derrière, portant le fusil et une vingtaine d'oiseaux d'eau de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, attachés par les pattes et qui témoignaient d'une chasse heureuse.

Le cortège s'arrêta devant la porte de la maison. En présence de son supérieur, le factionnaire, non moins ébahi que les néophytes, rectifia immédiatement sa position : la vue de ces deux grandes filles exhibant un costume passablement sommaire d'un air effronté, fit faire un peu la grimace au P. Robilier. Mais le bon des Perrières n'eut pas l'air de s'en apercevoir.

— Père Robilier! s'écria-t-il de sa voix tonitruante, en arrêtant son âne, je suis bien votre serviteur! Comment cela va-t-il depuis ce matin? Et vous, Frère Grésigny? Bien! Allons, tant mieux! Moi aussi! Quel joli pays que ce pays-ci! Regardez d'abord tout ce que j'ai tué le long de l'arroyo : vingt-deux pièces! Nous allons envoyer les canards à l'équipage et, avec les sarcelles, je vous ferai demain matin un petit salmis dont vous me direz des nouvelles. Et puis, voyez les beaux fruits! C'est mon ami Ahmed-ibn-Samate qui me les a donnés. Ses mangues sont parfaites, j'en ai mangé toute la journée. Mais, ce n'est pas tout, continua-t-il, il y a une surprise. Toi, ma petite chatte, donne-moi ton panier.

Il ouvrit avec précaution le panier mystérieux que portaît une des mulâtresses, et il en sortit un petit caïman long de 50 ou 60 centimètres, qu'il mit sur le pavé de la varangue, en le tenant au moyen d'une ficelle attachée autour de son ventre, au-dessus de ses pattes de derrière. Il ouvrait déjà une gueule énorme, munie d'une rangée de dents pointues comme des aiguilles.

— La jolie petite bête! n'est-ce pas? fit-il en lui donnant des petites secousses avec sa ficelle pour la faire bien voir. On l'a attrapée devant moi dans la vase. Il paraît que c'est plein d'intelligence, ces bêtes-là! Les anciens Égyptiens, qui étaient des gens très sages, les adoraient; je compte l'emmener à bord. Cela fera plaisir au lieutenant, ajouta-t-il en me regardant.

Il était au plus mal avec le lieutenant, qui avait l'horreur des bêtes, tandis que lui, des Perrières, avait déjà à bord un cabri et un singe. Le cabri donnait des coups de corne à tout le monde; et le singe, un dimanche, pendant la messe, était entré dans la galerie du commandant, lui avait pris son chapeau et l'avait emporté sur le grand étai.

— Nous l'appellerons Barnabé. Cela sera un souvenir de la mission, continua-t-il d'un air aimable, en se tournant vers le P. Robilier. Eh la!

Le caïman s'était lancé sur ses jambes. Mais d'un coup de poignet il l'enleva en l'air, le gardant pendu la tête en bas. Les quatre pattes et la queue gigotaient et la gueule s'ouvrait plus grande que jamais.

— Il n'est pas encore bien apprivoisé. Cela viendra. Tiens, Mahéfa! prends-le et va amarrer sa ficelle à un pilier de la maison. Nous nous occuperons de son éducation demain. Maintenant j'espère qu'on va bientôt dîner, j'ai une faim de loup. Ah! j'y pense. Il faut congédier ces jeunes bayadères! Elles sont gentilles, n'est-ce pas, P. Robilier? Ahmed-ibn-Samate m'en offre six comme cela pour avoir mon fusil. Malheureusement le lieutenant ne les laisserait pas venir à bord de la frégate. Eh bien! mes petites chattes, voilà une piastre pour vous. Vous allez emmener votre bourrique. Dites à votre maître que nous irons le voir au premier jour. Et maintenant, dérapez!

Il avait bien raison de dire, ce matin, qu'on n'a pas besoin d'interprète pour se faire comprendre. Les deux bayadères, comme il les appelait, paraissaient comprendre très bien tout ce qu'il leur disait. Elles partirent enchantées, emmenant leur âne qui les suivait allègrement, ravi probablement d'être débarrassé du monument qu'il avait porté toute la journée. A table, des Perrières nous raconta ses aventures. Cet Ahmed-ibn-Samate paraît être une connaissance à cultiver. Il a une très belle maison, et sa propriété n'est séparée que par l'arroyo de celle de la mission. Cependant le P. Robilier le connaît à peine. Quelle singulière chose que de vivre dans un pays sans connaître ses voisins!

Des Perrières a tué un gros caïman. Il dit qu'on l'a mené dans un marais rempli de roseaux où on pourrait faire une vraie battue aux caïmans. Il faudra que nous tâchions d'organiser cela. C'est là qu'on a attrapé Barnabé. Mais, du reste, en fait de gibier, nous n'aurons que l'embarras du choix, car le P. Robilier dit qu'à cinq ou six milles d'ici, en remontant la rivière, nous trouverons des quantités d'hippopotames. Malheureusement, il n'y aura probablement pas assez d'eau pour la chaloupe. Mais la mission a une vieille baleinière dont

on ne se sert plus parce qu'elle fait de l'eau comme un panier. Il faudra que demain nous la retirions de la vase. Nous trouverons toujours bien moyen de la réparer si elle n'est pas trop pourrie.

En attendant, je tiens à ce que tout se passe, autant que possible, comme à bord. C'est la seule manière de tenir les hommes. Aussi, après le dîner, nous avons eu le branle-bas. Le P. Robilier a dit la prière. Nous avons même inauguré le registre de punitions. Le fusilier Kertoulic a perdu le ruban de son bonnet et ne peut donner, à ce sujet, que des explications très vagues. Aussi, sur le rapport du quartier-maître Le Dantec, faisant fonctions de capitaine d'armes, je lui octroie une heure de peloton.

Lundi. — Ce matin, en mettant le nez à la fenêtre, au moment où le soleil paraissait à l'horizon, j'ai trouvé tout mon monde absorbé par l'astiquage des fusils, du canon et de la chaloupe. Des Perrières, vêtu d'une jaquette de soie indienne et d'une mauresque à grands ramages, était déjà sous la varangue, très occupé de Barnabé, dont l'éducation le préoccupe au plus haut point. Tout est à faire, car cet intéressant animal persiste, dès qu'il voit quelqu'un s'approcher du piquet auquel il est attaché par une ficelle, à ouvrir une gueule large comme un four et à conserver cette attitude menaçante tant qu'on reste à portée. Si cette vilaine bête m'appartenait je la tuerais tout de suite, ou tout au moins je commencerais par lui donner une correction dont elle se rappellerait longtemps. Des Perrières veut essayer des moyens moraux. Il a trouvé une vieille caisse de fer-blanc dont il veut faire la demeure de son animal. Au fond il y aura un petit rocher entouré d'eau, sur lequel il pourra venir faire la sieste en digérant les grenouilles qu'on lui donnera à profusion. Des Perrières affirme qu'il a vu, dans l'Inde, à Kurrachee, des caïmans qui, grâce à ce régime, sont devenus doux comme des agneaux : ce qui tendrait à prouver que l'animal le plus malfaisant, pris par la douceur, est susceptible d'une amélioration extraordinaire. C'est la thèse des philanthropes, en ce qui concerne la race noire. Espérons qu'elle est vraie et que si on se décide à l'appliquer aux nègres et aux caïmans, il viendra un temps où l'on pourra visiter les royaumes des monarques africains et tomber dans les rivières de leurs États sans courir le risque d'être mangé.

Laissant mon chef s'absorber dans les préparatifs de cette intéressante expérience, je suis allé faire un tour dans la ville de Boéni. Cette fois-ci, j'ai suivi le sentier qui longe la rivière. Il m'a amené sur le port, dont le mouvement m'a paru se ressentir de notre présence, car quatre ou cinq des boutres qui étaient au mouillage avant-hier, quand nous sommes arrivés, sont partis. Ce

sont probablement ceux dont les capitaines avaient des raisons pour ne pas se soucier d'une visite. Ceux qui restent sont pour la plupart échoués à la plage, tous en train de réparer leur carène ou de reprendre leur gréement. C'est probablement pour cela qu'ils n'ont pas fait comme les autres. Il est certain que ces malheureux Arabes ne doivent pas savoir où donner de la tête. Les nations européennes ont décidé dans leur sagesse de supprimer la traite. Nous sommes ici pour faire exécuter cette décision. Mais il faut bien remarquer qu'il y a deux espèces de traite. La première, qui se fait par des navires européens, a pour but d'approvisionner le Brésil et Cuba de noirs amenés de l'intérieur en grandes bandes par les chasseurs d'esclaves de profession. Que nous intervenions pour supprimer celle-là, je le comprends jusqu'à un certain point. Mais il y en a une autre que nous atteignons en même temps : c'est la traite locale, celle qui a pour but de transporter d'un point à un autre des esclaves domestiques et qui se fait sous pavillon arabe. Or il faut remarquer que tous les Arabes de la côte, aussi bien que ceux qui sont établis à Madagascar et à Anjouan, ont une origine commune entre eux : les rapports sont constants. Or la société arabe, comme d'ailleurs toutes les anciennes sociétés, est ainsi constituée que l'esclavage est la seule forme de travail connue. Les matelots qui servent sur les boutres comme les domestiques d'intérieur et les ouvriers agricoles sont tous esclaves. J'ajoute que ces esclaves sont généralement fort bien traités et très contents de leur sort. D'ailleurs, quand ils ont à se plaindre de leur maître, il leur est assez facile d'en changer. La loi musulmane leur en donne plusieurs moyens. Entre eux et les esclaves de traite proprement dits il n'y a aucune assimilation possible. Cependant nous ne faisons aucune différence. Pour nous, tout navire qui transporte des esclaves est un négrier; nous avons le droit de le saisir. Le capitaine est envoyé au bagne, le navire est confisqué et détruit. Quant aux noirs, ils sont vendus comme engagés volontaires à Maurice, du moins quand ce sont les croiseurs anglais qui les prennent. Et ce n'est pas la bonne volonté qui manque aux Anglais, car ils ne pensent qu'aux parts de prise. Ils capturent tout ce qu'ils trouvent. C'est comme cela que certains capitaines comme M. W. de la G..... en sont arrivés à se faire quarante mille francs de parts de prise en une seule année.

Nous sommes infiniment moins âpres à la curée. Nous prenons les négriers européens quand nous en rencontrons, et encore il faut être très prudent, car les cours de prises en France sont assez sévères; mais, pour qu'un boutre arabe se fasse prendre par nous, il faut vraiment qu'il y mette beaucoup de bonne volonté.

C'est pour cela qu'ils demandent tous à naviguer sous pavillon français.

Parmi ceux qui se trouvent dans le port ce matin, il y en a huit ou dix qui sont dans ce cas. Quand leurs capitaines m'ont vu sur la plage, ils sont tous arrivés près de moi l'un après l'autre, m'apportant leurs papiers. L'un d'eux, un beau vieil Arabe de Mayotte, parlait assez bien le français. Il m'a servi d'interprète.

Je les ai accueillis de mon mieux, leur expliquant que je ne suis pas du tout venu ici pour les tracasser; que je n'ai affaire qu'aux négriers européens et aux grands marchands d'esclaves qui leur fournissent des noirs. J'ai mes raisons pour bien établir la distinction. Si nos affaires se gâtent avec Abou-Bekr et les négriers, je ne veux pas que ces gens-ci et les Arabes sédentaires de la ville prennent parti contre nous. Je ne veux pas surtout les indisposer contre les Pères.

Ils m'ont paru assez bien comprendre la distinction, car nous sommes devenus très bons amis, et, de leur propre mouvement, sans que je leur en fisse la demande, ils m'ont proposé de visiter leurs boutres. Je suis allé à bord de deux des plus gros, où j'ai été très bien reçu. De bien singuliers navires que ces boutres. Un château d'arrière à deux ou trois étages qui rappelle les poupes sculptées de l'ancienne marine, et puis un avant très pointu et si bas qu'il est presqu'à fleur d'eau. Comme mâture, un gros mât très incliné sur l'avant et supportant une immense voile latine. Mais ce qu'il y a de plus curieux dans leur construction, c'est que, du moins pour le bordé, il n'y entre pour ainsi dire ni clous ni chevilles. Les virures ne sont pas clouées, elles sont cousues ensemble, et ce travail est si bien fait que tous ceux que j'ai vus m'ont semblé très étanches.

C'est bien probablement dans des bateaux tout à fait pareils à ceux-ci que la reine de Saba et sa suite ont passé la mer Rouge pour venir apporter des cadeaux à Salomon et lui poser des devinettes dont la solution donna à cette princesse une si haute opinion de la sagesse de son hôte. Elle a dû être, du reste, bien mal pendant la traversée, pour peu qu'il y ait eu du gros temps. Ces navires-là tiennent assez bien la mer, mais on y est rien moins que confortablement.

Il y en a dans le nombre qui ont deux cents et même deux cent-cinquante tonneaux de jauge. Chaque année, encore maintenant, quinze ou vingt des plus gros vont de Zanzibar à Bombay. Ils partent avec une mousson et reviennent avec l'autre, de façon à toujours naviguer grand largue. Il faut que ces capitaines arabes soient bien bons marins pour s'aventurer à faire d'aussi longues

traversées! Il n'y en a pas un qui sache observer; beaucoup même ne se servent pas de compas. Ils se laissent guider par la direction du vent, et puis, quand ils voient la côte devant eux, ils envoient une embarcation à terre pour savoir où ils sont. C'est bien sûr comme cela que naviguaient les anciens; seulement, comme, dans la Méditerranée, les vents ne sont rien moins que réguliers, dès qu'ils avaient perdu la terre de vue, il devait leur arriver constamment de tourner le dos à l'endroit où ils voulaient aller. On faisait des navigations invraisemblables. Ainsi Homère raconte que, pour aller de Troie à Ithaque, Ulysse a trouvé moyen de passer par le détroit de Messine, et de perdre deux ou trois navires en route. Il n'a pas l'air de trouver cela extraordinaire du tout. Cependant il est à remarquer que lorsqu'il veut le faire revenir dans sa patrie pour mettre fin au long veuvage de la pauvre Pénélope et aux coupables manœuvres de ses prétendants, il fait intervenir le père de la princesse Nausicaa qui met bien un de ses navires à sa disposition, mais a soin de ne pas lui en donner le commandement.

Après avoir pris congé, dans les meilleurs termes, des capitaines arabes, je me mets à flâner dans la ville, qui est assez curieuse. Les rues sont très étroites et fort tortueuses, mais elles ne sont pas très sales. De hautes maisons sans fenêtres les bordent de chaque côté, fermées par de lourdes portes en bois rouge ou noir, fouillées de très intéressantes sculptures représentant des feuillages et des arabesques. De temps en temps je débouche sur une petite place de forme irrégulière où pousse généralement un gros tamarinier. Je ne vois que très peu de monde dans les rues. Ceux que je rencontre n'ont pas l'air de s'occuper de moi. Cependant, en arrivant à un carrefour, je reçois tout d'un coup dans les jambes un bâton. Celui qui me l'a lancé est un ravissant petit Arabe de dix à douze ans, vêtu d'une longue robe blanche en toile, ouverte sur la poitrine, et d'une calotte rouge perchée sur sa petite tête rasée. Il était avec un vieil Arabe à barbe blanche, très bien mis, qui devait être son père ou son grand-père. Aussitôt son coup fait, il a pris ses jambes à son col et s'est mis à se sauver aussi vite qu'il pouvait. Je l'ai ratrappé en trois bonds et j'ai commencé à lui tirer les oreilles. Mais ce petit gredin était si joli, pleurant à chaudes larmes et criant d'une voix lamentable : *Salam sap! Salam sap!* que je n'ai pas tiré bien fort. Son père paraissait, lui aussi, mortellement effrayé; j'ai cru un moment qu'il allait se mettre à genoux devant moi.

Un instant après, je débouche dans le bazar. C'est une place plus grande que les autres, au milieu de laquelle, accroupies sur leurs talons, se tiennent des femmes noires qui vendent quelques fruits et légumes. Dans les murs des maisons qui bordent cette place,

creusées comme des placards, il y a une foule d'échoppes qu'on ferme le soir au moyen d'un gros volet qui, pendant la journée, sert d'auvent. Malgré l'heure matinale, les marchands sont déjà assis à leur poste, sur leurs comptoirs, causant à tue-tête avec leurs voisins ou avec les rares acheteurs qui apparaissent. On vend de tout dans ces boutiques. Il y a des tailleurs travaillant de jolis draps persans de couleurs tendres, qui servent à faire les cafetans des Arabes riches; des bijoutiers, penchés sur une enclume minuscule, cisèlent de gros anneaux, pour les bras ou pour les jambes, de jolis ornements d'un dessin très pur. Il y a des épiceries où l'on vend du thé et du café, dont on paraît faire une assez grande consommation. On y vend aussi du sucre cristallisé qui vient de Bourbon. Les musulmans ne veulent jamais se servir de sucre en pain, rendu impur par le raffinage! Je vois également des produits du pays : beaucoup d'ivoire : notamment deux défenses splendides qui avaient bien au moins sept pieds de long et pesaient chacune une centaine de livres. Celles des éléphants indiens sont bien plus petites. Quel dommage de tuer de si belles bêtes uniquement pour quelques livres d'ivoire, au lieu de les dresser comme on le fait aux Indes. On prétend que ceux d'Afrique ne sont pas dressables : mais cela ne doit pas être vrai, car je me souviens d'avoir vu à Rome une médaille qui représente un éléphant de guerre et c'était un éléphant africain : on le voyait bien à ses oreilles. D'ailleurs comment admettre que les éléphants des Carthaginois vinssent d'Asie. Si au lieu de massacrer tous ceux qui restent, on s'occupait à les dresser, on aurait plus fait pour la suppression de la traite qu'en nous envoyant ici, car, on ne saurait trop le répéter, la question de la traite n'est rien qu'une question de transports. Le transport des marchandises à dos d'hommes est le seul possible jusqu'à présent, puisque la *tsé-tsé* tue toutes les bêtes de somme qu'on pourrait employer. Les Arabes qui font le commerce de l'intérieur y achètent des noirs bien moins dans l'espoir assez incertain de les revendre à la côte, que pour y porter leurs marchandises. Une fois à la côte ils les vendent, s'ils en trouvent l'occasion. Mais s'ils pouvaient se servir d'éléphants ou de tout autre moyen de transport, je crois qu'ils renonceraient bien vite à la traite qui, maintenant surtout, ne doit leur donner que des bénéfices assez aléatoires.

Presque tous, pour ne pas dire tous ces marchands que j'ai vus ce matin sont des Banians. Ce sont les Juifs de ce pays-ci. Ils arrivent de l'Inde, généralement sans un sol. Mais ils sont si actifs, si intelligents, ils savent si bien s'entr'aider qu'ils finissent toujours par se tirer d'affaire. Les Arabes exploitent les nègres. Eux exploi-

tent les Arabes. Tous les capitaux sont entre leurs mains. Il y en a de très riches. Ce sont eux notamment qui commanditent toujours les expéditions organisées par les Arabes pour la chasse aux esclaves dans l'intérieur. Les Arabes y laissent souvent leur peau, mais les Banians trouvent toujours moyen d'y gagner de l'argent. Physiquement, la race est belle. Les cheveux, très noirs, sont rasés de près. L'œil, très noir aussi, est largement fendu. Le nez est recourbé et la peau jaune, couleur de café au lait foncé. Quand ils circulent en ville, ils portent une sorte de jupon en toile blanche allant jusqu'aux pieds, une jaquette de forme presque européenne et un petit bonnet d'étoffe brodée d'or généralement. Mais, dans l'intérieur, ils se mettent à l'aise et ne gardent habituellement que le jupon et la calotte, étalant, quand ils sont vieux, car ils deviennent gras de fort bonne heure, des appas qui feraient envie à une Cauchoise.

Ces Banians croient fermement à la métempsycose. Quand on s'est bien conduit en ce monde, Bouddha vous fournit un corps, soit d'homme, soit d'animal, où vous jouissez d'une félicité supérieure ; dans le cas contraire, on redescend de cinq ou six étages. Mais il y a un moyen infaillible de s'assurer contre cette fâcheuse éventualité. Il suffit d'asperger sa maison de temps en temps avec de l'urine de bœuf et de se servir de la bouse du même animal, mélangée avec deux ou trois autres ingrédients, pour se faire tous les matins sur le front, entre les deux yeux, un signe qui indique votre caste, et enfin et surtout, au moment où l'on va mourir, de faire venir un bœuf à côté de son lit et de se cramponner à sa queue. Si on suit bien ces prescriptions, on peut faire à peu près tout ce qu'on veut et cependant être sûr d'une transmigration très avantageuse. On conçoit que cette religion, si sous certains rapports elle est désagréable pour les Banians, est, en revanche, très agréable pour les bœufs. On ne les mange jamais, on les comble d'égards, et tout ce qu'on leur demande, c'est de s'abandonner à toutes les incongruités possibles. Je crois d'ailleurs, sans en être bien sûr, que tous les bœufs ne jouissent pas de ces privilèges. Il faut qu'ils appartiennent à une race spéciale qui vient de l'Inde, une très jolie race, grosse comme celle de Jersey, blanche avec une petite bosse sur la nuque. Partout où il y a des Banians, on en trouve. J'en ai vu deux ou trois ce matin qui se promenaient dans le bazar, en pleine liberté, allant de boutique en boutique, où tout le monde les caresse et leur donne des friandises.

J'ai aussi été témoin d'une petite scène de mœurs qui m'a beaucoup amusé. J'étais arrêté devant une boutique où un bijoutier achevait de forger un grand anneau de pied d'une forme curieuse, que je voulais marchander. Une femme arabe est arrivée, qui est

entrée tout de suite dans la boutique. Elle était voilée et enveloppée dans une grande draperie bleue, mais à ses bras nus et tatoués de petits bracelets bleus on voyait qu'elle était jeune, et elle devait être riche, car elle avait aux jambes de très beaux bracelets d'or. Elle s'assit sur le comptoir, laissant tomber ses sandales en maroquin et montrant de très jolis pieds, aux doigts desquels elle avait deux ou trois bagues ornées de grosses turquoises. On trouve souvent ici, dans les bazars, de très belles turquoises. Elles viennent d'Arabie.

Elle conduisait par la main une ravissante petite fille de sept ou huit ans, vêtue d'une simple petite chemise blanche, et qu'elle fit asseoir sur son genou. Le marchand, un gros vieux Banian, sur un mot qu'elle lui dit, allongea le bras, retira d'un casier au-dessus de sa tête une petite boîte et en étala le contenu sur le comptoir. C'étaient de grands anneaux d'or ayant au moins quatre centimètres de diamètre, formés d'un fil très mince soutenant une petite turquoise en forme de chaton. La mère les montrait à sa fille, lui disant de choisir. Aux gestes, je finis par comprendre très bien ce qui se disait. Il s'agissait d'un anneau de nez. La fille mourait d'envie d'en avoir un, mais elle avait horriblement peur de l'opération, que le vieux Banian devait faire séance tenante.

Enfin, après bien des paroles, après qu'on lui eût bien montré le bel anneau dont elle avait tant envie, la pauvre petite parut se résigner. Ses yeux étaient pleins de larmes, mais elle tendit courageusement son petit museau au vieux Banian qui, à l'aide d'un poinçon très pointu, lui fit d'ailleurs l'opération avec une dextérité remarquable. Elle eut à peine le temps de pousser un petit cri, que le bel anneau se balançait déjà au bout de son nez, où l'on voyait poindre une gouttelette de sang. Le vieux Banian, les mains en l'air, le nez chaussé de ses énormes besicles à verres ronds, regardait son œuvre d'un air ravi. La mère, de son côté, semblait toute heureuse; sa fille était manifestement au comble de la joie, et moi je me souvenais de la réflexion échappée à un caniche philosophe au moment où on lui coupait la queue, et recueillie par je ne sais quel moraliste : Il faut souffrir pour être beau!

Les voisins du bijoutier sont moins heureux que lui : la plupart n'ont pas encore de clients. Ils charment leurs loisirs en vaquant à leur toilette avec cet aimable abandon qui préside, en Orient, à ce genre d'exercice. Il y en a qui se lavent les dents en se servant d'une sorte de racine blanche dont l'extrémité, très fibreuse, paraît remplacer très bien les brosses que nous employons à cet usage. D'autres, sans quitter leur comptoir, se confient aux soins d'un barbier de leur nation qui court de boutique en boutique et les

accommode en un tour de main, leur rasant non seulement la tête et la figure, moins les favoris et les moustaches, mais encore leur épilant la poitrine et les bras.

Pendant que je m'amuse à regarder tout cela, je suis abordé par un des capitaines des Comores que j'ai vus ce matin. Il s'appelle Suleyman. C'est celui qui parle français. Je crois qu'il n'est pas fâché de se montrer avec moi. Il me propose de me mener au marché aux esclaves, qui se tient tout près du bazar, sur une petite place adossé à la mosquée et qu'ombragent quatre ou cinq gros tamariniers. Il n'y a que soixante ou quatre-vingts sujets, presque tous des négrillons et des jeunes filles; je ne crois pas avoir vu un adulte. Chaque marchand se tient debout appuyé sur son bâton et attendant les amateurs pendant que les sept ou huit filles ou négrillons qu'il a à vendre sont accroupis sur des nattes, bavardant ensemble de l'air le plus gai du monde. D'ailleurs, dès qu'on me voit, cette gaieté disparaît bien vite. Les marchands me regardent d'un air peu aimable; quant aux négrillons, je ne puis m'arrêter auprès de l'un d'eux sans qu'il ne se mette à pousser des hauts cris et à donner tous les signes d'une terreur profonde. Il paraît qu'ils sont convaincus que les Européens ne cherchent à se procurer des nègres que pour les manger.

Suleyman m'explique longuement toutes les finesses du commerce. Les noirs que nous voyons là ne sont pas des noirs de traite, — du moins il n'y en a que cinq ou six, et c'est un hasard. — Aux Européens, on vend des noirs qui viennent de l'intérieur, où on les a pris ou volés. De ces noirs-là les Arabes de la côte ne voudraient pour rien au monde. Ils ne savent rien faire, ils sont trop difficiles à conserver. Ce qu'ils veulent, ce sont, autant que possible, des noirs nés dans le pays, bien acclimatés et tout à fait résignés à leur sort, qui est, d'ailleurs, parfaitement supportable, car, dans la société musulmane, les esclaves font absolument partie de la famille et ont toute espèce de facilité pour améliorer leur condition. Aussi, en définitive, ce qui se passe ici, est bien plutôt une louée de domestiques qu'un marché d'esclaves proprement dit.

Cependant il y a des exceptions. Quelquefois un négrier vient au marché pour essayer de vendre un ou deux esclaves qui lui restent sur les bras et dont il ne sait plus que faire. Dans les grands magasins, cela s'appelle liquider un solde! Il y en avait ce matin un qui était dans ce cas. Son solde se composait de deux filles de seize ou dix-sept ans et d'un négrillon de sept ans. C'est tout ce qui lui reste, a-t-il dit, d'un convoi formé dans l'intérieur, bien loin, sur les côtes des grands lacs. Que sont devenus les autres? Il ne s'explique pas sur ce point délicat. Du reste, il fait valoir de

son mieux sa marchandise. Il fait lever les deux filles l'une après l'autre, les fait marcher, courir, sauter et s'extasie sur leurs performances, prenant Mahomet à témoin que jamais négresses aussi bien douées sous tous les rapports n'ont été vues sur le marché de Boéni. Il est certain que ce sont d'assez belles filles. Leur figure n'est pas trop laide et elles sont remarquablement bien faites. On peut facilement s'en rendre compte, car leur costume est des plus sommaire. Il se compose d'une ficelle passée autour de la taille, qui supporte par-devant un petit carré d'étoffe grand comme un mouchoir de poupée. Ce qu'il y a de très curieux, c'est que l'extrémité des seins est creusée au lieu d'être pointue. Suleyman m'explique que cette mutilation est en usage dans deux ou trois tribus seulement. Mais, dans ces tribus-là, il n'y a pas une fille qui veuille consentir à garder ses seins comme le Créateur les a faits. Toujours l'histoire du caniche : Il faut souffrir pour être beau.

Mais, ce qui est effroyable, c'est le négrillon qui complète le lot. Une tête pointue recouverte d'une toison de laine très courte qui ne pousse que par plaques : le globe de l'œil jaune, le nez tellement épaté qu'il n'est guère indiqué que par deux trous, une grande bouche bordée de grosses lèvres très proéminentes et qui laissent voir des dents taillées en pointe comme celles d'un caïman, une petite poitrine chétive, des épaules auxquelles sont attachés des bras très minces et étonnemment longs; un ventre énorme, des jambes si maigres que les genoux sont bien plus gros que les cuisses, et qui s'emmanchent sur des pieds tout plats, dont le talon se prolonge tellement par derrière que la cheville semble être au milieu. On m'explique que cet aimable spécimen de la race africaine appartient à une tribu d'anthropophages très féroce. Sur cette côte-ci on en voit très rarement des échantillons, car ils habitent de l'autre côté des grands lacs. — Combien de mois celui-ci a-t-il mis à faire le voyage? En tout cas, cette excursion n'a pas dû se faire dans des conditions bien agréables. Le pauvre petit malheureux, malgré son air abruti et sournois, me fait une pitié profonde. Ses omoplates ont l'air de vouloir traverser sa peau, qui est grise et terreuse au lieu d'être noire et luisante comme celle de tous ceux qui l'entourent. Son dos et ses jambes sont zébrés de longs sillons couverts de mouches où la chair est au vif. J'ai l'idée de l'acheter pour en faire cadeau au P. Robilier. Il manque à sa collection. Parmi ses néophytes, il y en a de bien laids, mais pas un n'est comparable, sous ce rapport, à celui-ci. Le marchand demande 30 dollars de chacune des demoiselles, et 5 du négrillon, qu'il me laisse pour 3 avec un empressement tel que je regrette de ne pas lui en avoir offert 2 seulement. Mais quand je veux prendre

livraison de mon acquisition, je me heurte à une difficulté imprévue. Le gamin a de moi une peur terrible. Il se roule par terre en poussant des cris épouvantables, et refuse absolument de me suivre. Son maître lui attache une ficelle au col, me fait cadeau par-dessus le marché d'une courbache en peau d'hippopotame qui paraît lui avoir rendu de longs et loyaux services, et m'assure qu'en employant judicieusement ces deux instruments, je viendrai très facilement à bout de mon anthropophage. Seulement je ne me vois pas bien circulant dans les rues de Boéni menant en laisse, au bout d'une ficelle, un petit anthropophage. Heureusement Suleyman vient à mon secours. Il avise, flânant dans le marché, un de ses matelots qu'il met à ma disposition. C'est lui qui prend la ficelle : l'anthropophage, tout de suite mis en confiance par sa couleur, le suit sans faire de difficultés, et accompagné par eux, je rentre à la mission sans nouvel incident. Le P. Robilier a eu l'air enchanté de mon cadeau. Il dit que mon anthropophage est d'une espèce très curieuse qui manquait à sa collection. On va le baptiser et je serai son parrain. Les matelots auxquels je l'ai confié pour le faire manger en attendant qu'on le menât chez les Sœurs, lui ont tout de suite donné un nom. Ils l'ont appelé « Sans-croupion », parce qu'il n'a rien qui fasse contrepoids à son énorme ventre, ce qui l'oblige à se tenir toujours la tête et les épaules très en arrière. Ce nom m'a bien amusé, parce qu'il me rappelait des souvenirs d'enfance. Quand j'étais tout petit, je voyais souvent, chez ma mère, une pauvre vieille femme, la comtesse de P... p.y, dont le mari avait été fusillé par les Bleus pendant la chouannerie. Elle était créole, de Saint-Domingue, et me racontait sur sa jeunesse d'interminables histoires dont le principal héros était un petit noir esclave que ses parents lui avaient donné pour jouer avec elle et qui, lui aussi, s'appelait « Sans-croupion ». Quand elle parlait de lui, elle ne manquait jamais de dire incidemment qu'il était bien laid. Il ne pouvait pas l'être davantage que son homonyme.

Pendant mon absence, des Perrières ne s'est pas uniquement consacré à l'éducation de son caïman. Il a fait retirer de la vase où elle était enfouie la baleinière dont nous avait parlé le P. Robilier : on l'a lavée à grande eau, transportée sous un petit hangar, et un examen attentif nous a prouvé qu'elle pourrait encore nous rendre de bons services. Elle a seulement besoin d'un fort calfatage. — Malheureusement nous n'avons ni calfat ni outils. — Mais le désir de tirer des hippopotames rend ingénieux, et je suis convaincu que j'aurais fait, si telle avait été ma destinée, un Robinson Crusoé très passable. J'ai trouvé moyen de transformer en fers à calfat deux vieux ciseaux de menuisier que le F. Grésigny a trouvés

dans un coin. Nous avions du fil de caret dans la chaloupe, qui nous a fourni de l'étoupe, et des Perrières et moi nous nous sommes mis à l'ouvrage avec la plus belle ardeur.

Le métier de calfat est plus dur qu'il n'en a l'air; il faisait d'ailleurs assez chaud sous le hangar qui nous servait d'atelier, de sorte que, pour être plus à l'aise, nous avions successivement retiré nos jaquettes, puis nos chemises et que, finalement, nous avions adopté le costume d'intérieur des Banians. Tout d'un coup le factionnaire qui, à dix pas de nous, se promenait tranquillement à l'ombre s'est arrêté et a crié tout d'un coup : « Qui vive! » et puis aussitôt : « Aux armes! »

Naturellement, j'ai fait un bond.

— Qu'est-ce qui te prend? lui ai-je dit.

— Monsieur! le bois est plein de Turcs! Je les ai vus au moment où ils débouchaient du sentier. Quand ils m'ont entendu crier : Qui vive! ils se sont défilés tout de suite dans le bois. Ils se cachent derrière les arbres! Tenez, regardez ce lascar-là qui est derrière le gros cocotier, à gauche, c'est lui qui marchait en tête, un grand maigre! Faut-il lui envoyer un coup de fusil?

Les hommes, qui étaient en train de faire la sieste dans leurs cases, arrivaient tous la carabine à la main, mais dans des tenues en comparaison desquelles la nôtre était convenable. Pendant qu'ils se rangeaient derrière moi, je cherchais à me rendre compte de ce qui se passait. Derrière un gros cocotier, je distinguais effectivement un homme qui se dissimulait. Un peu plus loin on en voyait d'autres qui faisaient de même. Le premier agitait sa main d'une façon qui n'avait rien d'inquiétant. Je fis quelques pas en avant. La tête parut alors; je reconnus tout de suite mon ami Abou-Bekr. Son Excellence venait me rendre ma visite d'hier. Seulement elle avait eu la fâcheuse idée, sans doute pour augmenter son prestige, de se faire accompagner d'une douzaine de ses hommes, et c'était cet appareil guerrier qui avait failli lui valoir un coup de fusil.

Je ne pouvais d'ailleurs pas blâmer mon factionnaire, car, comme il me le fit remarquer, « c'étaient des particuliers qui marquaient bien mal. » Je ne sais pas quel plaisir cela peut faire à ce malheureux sultan de recruter son armée de pareilles canailles; j'aimerais bien mieux avoir des soldats noirs. En les choisissant bien dans certaines tribus et en les dépaysant un peu, on pourrait en faire de très bonnes troupes qui, au moins, seraient acclimatées, tandis que ces Béloutchis sont tous minés par la fièvre. Si encore ils étaient décoratifs! Mais, à part leur *jemahdar* auquel sa maigreur invraisemblable, son grand nez crochu et ses moustaches en pointe donnent l'air d'un des routiers que dessinait Callot, à part celui-là,

les autres n'ont pas du tout la mine truculente que devraient avoir des bachi-bouzoucks qui se respectent. Ils sont littéralement en guenilles! Le sultan ne fait pas des dépenses exagérées pour leur équipement, qui se compose d'un grand fusil arabe et d'un ou deux vieux pistolets qui encombrent leur ceinture. De plus, ils ont tous, pendu à l'épaule, un petit bouclier grand comme une assiette en peau d'hippopotame. Je ne comprends pas bien à quoi cela peut leur servir. J'ai acheté l'un de ces ustensiles. Dans une armée ayant le sens commun, le soldat qui me l'a vendu serait passible d'un conseil de guerre pour vente d'effets militaires. Ici, cette petite négociation s'est passée sous l'œil bienveillant du *jemahdar*. Il aura probablement sa part de la piastre qui est sortie de ma poche pour payer cette acquisition.

Dans un autre pays, j'aurais été très confusionné s'il avait fallu recevoir un gouverneur dans la tenue où j'étais : je pourrais dire où nous étions, car trois ou quatre des fusiliers et tous mes Malgaches, surpris par l'alerte au milieu de leur sieste, portaient arme pour faire honneur à Son Excellence dans le costume des héros grecs, moins le casque. Ici, heureusement les questions d'étiquette sont moins importantes qu'ailleurs. Je me suis donc contenté de m'excuser en quelques mots, j'ai remis ma jaquette, installé Abou-Bekr dans un des fauteuils de la varangue et nous nous sommes mis à causer par l'intermédiaire de Mahéfa, car malheureusement le P. Robilier était absent.

Comme je lui avais dit hier tout ce que j'avais à lui dire de désagréable, la conversation a été des plus cordiales. Je l'ai mis sur le chapitre de ses campagnes. Il m'a raconté qu'il avait passé toute sa jeunesse au service de l'iman de Mascate, à guerroyer contre les Wahabites. Il dit qu'il en a massacré des quantités et qu'il s'est monté tout un harem très bien assorti rien qu'avec les femmes et les filles de ses victimes. J'ai fait semblant de le croire. Cela a eu l'air de lui faire plaisir, et nous sommes bientôt devenus si bons amis qu'il en est venu à me demander une petite consultation. De ses campagnes, il a rapporté des douleurs dans les jambes qui le font beaucoup souffrir. C'est à cause de cela qu'il se faisait hier masser par deux jeunes personnes qu'il a achetées tout exprès pour ce service. Il me demande de lui donner quelque chose pour le guérir. Hier, en débouchant une bouteille de vermouth, nous nous sommes aperçus qu'il était complètement tourné. Je la lui ai donnée en lui recommandant de s'en faire faire des frictions par ses donzelles, trois fois par jour, à jeun... Cela ne peut toujours pas lui faire de mal.

Il est parti en la serrant sur son cœur et en appelant sur ma

tête les bénédictions de Mahomet. Je ne me fais d'ailleurs pas d'illusions sur les sentiments qu'il nourrit à notre égard, sentiments que je comprends, en somme, parfaitement. Quand un négrier européen vient charger ici, M. le gouverneur touche une piastre par tête de noir embarqué. Moyennant cette petite commission, il ne voit rien de ce qui se passe, et ce sont ces commissions, renouvelées sept ou huit fois par an, qui forment le plus clair sinon l'unique source de son revenu. C'est le P. Robilier qui m'a donné hier ce renseignement, et il le tient de bonne source. Or il est bien certain que, tant que je serai ici, il ne viendra pas de négrier : je suis donc une cause de ruine pour cet estimable fonctionnaire.

Quand il a été parti, j'ai fait armer la chaloupe et je suis allé avec l'équipage donner un coup de senne sur la plage, en face de la mission, de l'autre côté de la rivière. Nous avons rapporté une masse de poisson. Il y en a eu assez d'abord pour faire une immense bouillabaisse pour les hommes, ensuite on en a distribué à tous les néophytes. Barnabé lui-même, le caïman de des Perrières, en a eu sa part. Je lui en ai jeté un en travers de la gueule, qu'il tenait grande ouverte selon son aimable habitude. Il l'a refermée tout d'un coup et est resté immobile, la tête et la queue du poisson restant en dehors. C'est une bien vilaine bête que ce Barnabé ! Je ne comprends pas le plaisir que cela peut faire à des Perrières de le conserver.

Ce soir, à dîner, il nous a raconté une bien bonne histoire de traite. Il a déjà fait trois ans de station sur cette côte-ci, il y a une quinzaine d'années, quand il était *midship* et il y a connu le trop célèbre commandant X., qui commandait alors un brick à voiles, *le Tamerlan*. Un beau jour, étant à Mozambique, et jouant avec des officiers portugais, il perdit une assez forte somme, sans avoir, bien entendu, le premier sol pour la payer, car ce que ses innombrables créanciers ne pouvaient pas saisir de sa solde était toujours mangé bien longtemps d'avance. Le cas était grave. Il se tira d'affaire par un trait de génie. Il avait à bord un certain nombre de matelots noirs, et notamment six Malgaches qui lui servaient de baleiniers et qui étaient superbes. Il leur donna des instructions détaillées, leur promit une bonne gratification et les envoya pendant la nuit à terre dans la maison d'un compère, qui leur fit retirer leur uniforme et le lendemain les vendit sur le marché. Le soir venu, les Malgaches, qui étaient des gaillards solides, démolirent le barracon où on les avait enfermés, coururent reprendre leurs uniformes et puis revinrent à bord dans un canot qu'on leur avait envoyé. Naturellement les Portugais réclamèrent. Mais le commandant X., en avait vu bien d'autres. Il répondit paisiblement qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait.

Il avait envoyé des hommes, en permission régulière : ils étaient revenus : que s'était-il passé pendant qu'ils étaient à terre? Il n'en savait rien. Mais s'il était vrai qu'on se fût permis de les vendre comme esclaves, c'était lui, leur commandant, qui était en droit de se plaindre. Les Portugais se le tinrent pour dit et restèrent tranquilles. Ils auraient bien voulu s'en prendre au compère, mais sitôt la vente terminée, il avait filé dans l'intérieur du pays avec sa part des bénéfices réalisés. Je ne sais pas si l'histoire est vraie, mais elle pourrait bien l'être, car, dans l'ancienne marine, il y avait quelques types bien extraordinaires. Ils avaient presque tous commencé par être peu ou prou pirates dans la mer des Indes du temps des guerres contre les Anglais et avaient conservé quelques-unes des traditions de leur jeunesse. J'en ai vu un l'autre jour, à Maurice, auquel on m'a présenté. Il a plus de quatre-vingts ans et a pris naturellement sa retraite depuis longtemps. Il était lieutenant à bord du *Fantôme*, le navire du fameux corsaire Surcouf. Il m'a raconté qu'un jour ils avaient été chassés par une corvette anglaise qui était juste dans leurs eaux et qui marchait mieux qu'eux. On était fort inquiet, car on voyait déjà en perspective les pontons dont le séjour n'était rien moins qu'agréable. Pendant la nuit on aurait encore pu échapper, en changeant de route. Mais il y avait encore au moins deux heures de jour : et en deux heures la corvette les aurait rejoint. Il fallait à tout prix gagner du temps. Alors Surcouf eut une idée de génie. Il avait à bord un certain nombre de prisonniers anglais trouvés sur des prises faites antérieurement. On fit monter sur le pont cinq ou six des grandes pièces d'Une qui, dans ce temps-là, servaient à garder l'eau douce. On les vida. On fit sauter le fonds de l'une d'elles. On obtint ainsi une sorte de grand baquet. On le lesta en y mettant une gueuse en fer afin de lui donner de la stabilité : puis on invita deux prisonniers anglais à s'y placer, on leur donna généreusement une bouteille d'eau-de-vie et un jeu de cartes pour leur aider à passer le temps et on lança le tout à la mer dans le sillage du navire. Les Anglais criaient comme des brûlés. Quand la corvette arriva sur eux, il fallut bien qu'elle mît en panne pour les ramasser. Cela lui fit perdre une vingtaine de minutes au moins. Surcouf recommença quatre ou cinq fois la même opération. Un ou deux des tonneaux coulèrent et les Anglais furent mangés par les requins. Mais le *Fantôme* put s'échapper.

Ce sont de ces tours qu'on trouve très spirituels quand on les joue aux autres.

E. DE MANDAT-GRANCEY.

La suite prochainement.

LA FIN DU PAGANISME

M. Gaston Boissier intitule le livre qu'il vient de publier : *la Fin du paganisme* [1]. Mais aussitôt après avoir écrit ce titre, il prévient ses lecteurs que c'est principalement à la littérature qu'il demandera des leçons d'histoire, et il les renvoie « à M. le duc de Broglie et à M. Duruy pour mieux connaître les évènements politiques qui expliquent les révolutions religieuses. » En effet, qu'il s'agisse de la conversion de Constantin, de l'édit de Milan, de la réaction païenne tentée par Julien ou des lois de Théodose contre les hérétiques, M. Boissier marche volontiers entre les deux historiens ses confrères, comme un voyageur à l'esprit libre, curieux et sagace s'attache aux guides les plus familiarisés avec le pays où il vient promener d'un pas alerte son regard et sa pensée. Il se tourne tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre, contrôle au moyen de ses propres observations les renseignements qu'il leur emprunte et s'efforce de tenir le milieu entre les points de vue opposés où ils se placent.

L'un, M. Duruy, est demeuré épris de la grandeur romaine, de cette unité politique et administrative qui établissait la paix et l'égalité entre les races humaines et, comme d'ailleurs il n'estime pas le christianisme nécessaire au monde, l'avènement de l'Église ne le console pas de la ruine de l'empire. Au Sénat de Rome, personnage consulaire, émule et collègue du préfet Symmaque, M. Duruy aurait réclamé le maintien de l'autel de la Victoire que les empereurs chrétiens voulaient abolir, et, dans cette controverse fameuse où il s'agissait de savoir si le déclin de la puissance romaine était imputable au triomphe de la foi nouvelle, il est permis d'imaginer qu'avec l'étendue et la variété de ses connaissances, la mesure et la vigueur de sa pensée, la solidité et la précision de son langage, notre ancien ministre de l'instruction publique aurait plaidé mieux que Symmaque la cause soutenue par cet habile rhéteur.

Au contraire, M. de Broglie voit naître l'unité de l'Église avec plus de joie qu'il n'éprouve de tristesse à voir tomber l'unité de l'empire, et lorsque saint Ambroise, qui était un homme d'État en même temps qu'un docteur, eut à répondre au préfet Symmaque,

[1] 2 vol. in-8, Paris. Hachette, 1891.

s'il avait rencontré près de lui un tel auxiliaire, il ne l'aurait pas dédaigné; il aurait signalé son livre aux chrétiens comme l'explication lumineuse de leur destinée durant les premiers siècles; il l'aurait invoqué en quelque sorte comme une justification de la Providence.

A ce mémorable débat entre Symmaque et saint Ambroise, entre M. Duruy et M. de Broglie, M. Boissier assiste en spectateur avisé et attentif, mais avec le parti-pris de ne pas prendre parti. La neutralité est pourtant difficile à garder. Par ses doctrines philosophiques, M. Boissier se rapproche de Symmaque et de M. Duruy; par ses conclusions historiques, il ne s'éloigne pas de saint Ambroise et de M. de Broglie. Au point de départ, il est avec les premiers; au terme de la discussion, il se trouve plus près des seconds. A ses yeux, en effet, « c'est Symmaque qui soutient le privilège et saint Ambroise qui défend la liberté. » Il ajoute qu'au moment où le christianisme l'emporta, « les finances publiques étaient déjà ruinées par deux siècles de désordre »; les campagnes et même beaucoup de villes, dépeuplées, les fonctions publiques désertées, les armées dégénérées, les lettres en décadence, et qu'ainsi « l'empire a péri de maladies qui remontent plus haut que le christianisme. Tout ce qu'on pourrait reprocher à cette religion, c'est d'avoir été impuissante à arrêter sa ruine. »

Resterait à savoir pourquoi. Mais après avoir enregistré un témoignage d'autant plus important à recueillir qu'il n'est inspiré par aucune idée préconçue, qu'il me soit permis de ne point rouvrir et pousser plus loin la discussion. Lorsque j'ai entrepris jadis de retracer les luttes religieuses du seizième siècle, je me suis cru obligé de remonter rapidement jusqu'à celles du quatrième, et j'ai dit en peu de mots ce que j'en pensais [1]. Depuis lors, n'ayant pas changé de sentiment, j'éprouverais, je l'avoue, quelque fatigue à me répéter aujourd'hui. D'ailleurs le débat a eu ici son épilogue; c'est ici qu'a récemment paru la réponse du duc de Broglie à M. Duruy. Les lecteurs du *Correspondant* n'ont certainement pas oublié cette réponse et je risquerais de l'affaiblir si j'essayais de la résumer. Enfin, si agréable et profitable tout ensemble que soit cette portion du livre de M. Boissier, ce n'est point la plus originale et la plus neuve. Les lettres et les lettrés, l'éducation libérale de la jeunesse, les études et les lectures de la société polie, les essais de poésie et d'éloquence, voilà son domaine propre, le champ préféré de ses investigations; voilà les indices, les vestiges au moyen desquels il se plaît à faire revivre les générations disparues. Lorsque M. Ampère écrivait l'*Histoire romaine à Rome*, il excellait à tirer de l'aspect des lieux et des monuments tout ce qu'ils signi-

[1] *Les luttes religieuses au seizième siècle.* Introduction.

fiaient et même davantage; il les interrogeait avec une curiosité si passionnée que parfois il leur faisait dire ce que peut-être ils ne disaient pas. En explorant à son tour le monde romain, M. Boissier n'a garde de négliger les paysages et les œuvres d'art. Mais il s'attache de préférence aux ouvrages de l'esprit et, plus réservé, plus discret que M. Ampère sans être moins sagace, des documents qu'il soumet à son examen il tire tout ce qu'ils contiennent, mais rien de plus. C'est un guide sûr autant qu'ingénieux: avec lui on fait souvent des découvertes imprévues, mais on ne s'avance pas à l'aventure, on marche en sécurité.

C'est aussi un guide aimable. Son érudition de bon aloi n'est ni pesante ni pédante. Ce que d'autres ont trouvé avant lui, il n'est pas homme à l'ignorer ou le méconnaître, et il le met à notre portée; ce qu'il trouve lui-même, il nous le livre avec une aisance qui dissimule l'effort et ne laisse voir que le résultat. Les écrivains, ennuyeux eux-mêmes, deviennent intéressants, quand c'est lui qui les présente et se charge de les entretenir. Et vraiment, parmi ceux que nous rencontrons dans son dernier livre, il en est plusieurs dont il a quelque mérite à accepter de bonne grâce la compagnie. Habitué à fréquenter la maison de Cicéron, à vivre dans la familiarité du grand orateur et de ses amis, à se promener autour de Rome avec Horace et Virgile, il a sans doute besoin d'une rare condescendance pour frayer avec Ennodius, Commodien, Juvencus, Asclépius, Rutilius et même avec Ausone, Prudence ou Paulin de Nole.

Mais pourquoi exhumer de tels auteurs? Pourquoi s'arracher au commerce des maîtres et de leurs chefs-d'œuvre pour interroger leurs disciples dégénérés? Précisément, pour savoir comment ces chefs-d'œuvre nous ont été transmis, comment, à travers tous les changements de races, de croyances et d'institutions, ces maîtres sont restés les nôtres et, en définitive, n'ont jamais cessé de l'être.

Voici l'empire romain à la veille de sa chute : l'antique génie des lettres a disparu, mais la culture littéraire s'est perpétuée et propagée. Jamais, peut-être, elle n'a été poussée à de tels raffinements; jamais elle ne s'est étendue avec une telle uniformité d'un bout du monde à l'autre. Depuis l'an de Rome 662, où les censeurs, ayant découvert des écoles dans lesquelles la rhétorique était enseignée en latin, les fermèrent, parce qu'ils estimaient cet art bon tout au plus pour des Grecs, les temps étaient changés. Il s'était ouvert partout de ces écoles latines. Dans les unes, appelées écoles de grammaire, on apprenait non seulement à parler correctement, mais à lire, à comprendre, à admirer les poètes et bientôt tous les écrivains de marque, tous les livres propres à façonner les jeunes esprits, en sorte que les écoles de grammaire avaient fini par embrasser le cercle entier des connaissances que les hommes pos-

sédaient alors, mais d'une façon assez superficielle et en s'attachant moins au fond des choses qu'aux formes du langage. De l'école de grammaire, l'élève passait à l'école de rhétorique, et malgré que les affaires de Rome et du monde ne se traitassent plus au Forum, du haut de la tribune aux harangues, malgré que, selon le mot de Tacite, « Auguste eût pacifié l'éloquence comme tout le reste », et en la pacifiant, l'eût énervée, l'art oratoire restait, dans l'estime publique, le premier de tous à côté de l'art de la guerre. A défaut des débats politiques, il se donnait carrière soit dans la discussion des affaires privées et des affaires municipales, qui prenaient chaque jour plus d'importance, soit dans les éloges ou les sollicitations adressées aux princes, soit enfin dans l'exposition des systèmes philosophiques. A quelque objet, d'ailleurs, que s'appliquât la parole, on aimait alors à entendre parler. Dans une société oisive et policée, éprise des plaisirs de l'esprit après avoir été longtemps rassasiée des triomphes de la force, à une époque où les hommes n'ayant, pour communiquer ensemble au moyen de l'écriture, d'autres ressources que les rouleaux de papyrus, les tablettes de cire et les stylets, les écrits étaient difficiles à multiplier et ne se répandaient guère, le discours tenait la place qu'occupe aujourd'hui le livre ou, mieux encore, le journal ou la revue. Aussi rien ne semblait plus précieux que de savoir discourir, et, dès lors, le métier des professeurs d'éloquence était fort lucratif et singulièrement honoré. Les uns tenaient des écoles libres aux frais de leurs élèves; les autres étaient désignés et payés par les villes, d'autres enfin par les empereurs. Ces rhéteurs paraissaient de grands personnages; parfois ils étaient tirés de leur chaire pour devenir secrétaires d'État, gouverneurs de province, préfets du prétoire. Lors même qu'ils ne quittaient pas l'enseignement, ils avaient dans la ville où ils professaient une situation brillante, ils « épousaient des femmes nobles et bien dotées », et la bonne société fréquentait leurs maisons.

Rien de plus renommé, rien de plus prospère dans l'empire que les écoles de rhétorique. Entrez-y pourtant, les exercices auxquels on s'y livre vous paraîtront fastidieux et futiles, les déclamations dont elles retentissent vides et vaines. Mais prenez garde et ne vous hâtez point trop dans vos dédains : ces écoles ont achevé pour Rome la conquête du monde. A peine les armes romaines avaient-elles ajouté une nouvelle province à l'empire, les rhéteurs arrivaient sur les pas des légionnaires, ils apprenaient aux fils des vaincus à comprendre, à épeler, à goûter, à déclamer la langue du vainqueur, ils les accoutumaient à délaisser, puis à oublier leur propre idiome. Ces idiomes primitifs et divers disparaissaient sans presque laisser de trace, l'esprit des peuples devenait romain avec

leur langage et même après que la vieille race conquérante épuisée et tarie avait disparu des bords du Tibre, tandis qu'il n'y avait plus de vrais Romains dans Rome, il s'en était fait, il s'en rencontrait dans les provinces; dans chaque province conquise, il s'allumait des foyers d'où les mœurs, les idées, les lettres romaines gagnaient une conquête nouvelle. Au delà des Alpes, la Gaule avait paru longtemps le pays le plus redoutable dans sa farouche indépendance; il avait fallu César pour la subjuguer. Mais, une fois domptée et apprivoisée, elle s'était appropriée, mieux peut-être qu'aucune autre portion de l'empire, la civilisation romaine et la répandait plus loin. Ses écoles d'Autun et de Bordeaux brillaient du plus vif éclat, elles attiraient les étrangers. La Gaule apprenait aux Bretons l'art de plaider; de ces fils de barbares elle faisait des avocats :

Gallia causidicos docuit facunda Britannos,

et jusqu'au fond de l'Océan, à l'extrémité de la terre habitable, jusqu'à Thulé, on songeait à se procurer un rhéteur :

De conducendo loquitur jam rhetore Thule,

écrivait Juvénal. Aussi, grâce aux écoles, la culture latine s'est propagée à travers la diversité des climats et des races; elle a fait plus, elle s'est perpétuée en dépit de la différence des religions. Tout imprégnées qu'elles étaient de traditions païennes, l'éloquence et la poésie de Rome se sont emparées de l'imagination des chrétiens; les uns, comme saint Ambroise, se sont livrés sans résistance à ce charme vainqueur; les autres, comme Tertullien et saint Jérôme, ont regimbé; mais aucun ne s'est pleinement affranchi, les plus ardents à combattre les souvenirs profanes qui les assiègent en attestent davantage la puissance, et lorsque Julien prétend interdire la lecture et l'étude des auteurs païens dans les écoles tenues par les maîtres chrétiens, cette défense est considérée comme une intolérable persécution.

Déjà, dans son admirable *Vie de sainte Paule*, dans son intéressante et curieuse *Histoire de saint Paulin*, M. l'abbé Lagrange (aujourd'hui évêque de Chartres) nous avait montré le mélange des sociétés que séparaient les deux cultes; aujourd'hui, M. Boissier observe de près le mélange des deux littératures, saisit les liens qui les rapprochent et marque ce qu'elles ont de commun.

« La victoire définitive du christianisme », écrit-il au terme de son livre, « posait un problème redoutable : qu'allait-il arriver de cette vieille civilisation sur laquelle l'ancien culte avait mis son empreinte? Le christianisme essaierait-il de s'accorder de quelque manière avec elle? ou devait-il faire comme plus tard l'Islam, qui

n'a pas voulu ou qui n'a pas su s'assimiler des éléments étrangers et a tout détruit autour de lui? Ce problème, on le voit, intéressait l'avenir du monde; heureusement il fut résolu dans le sens le plus libéral. La culture gréco-romaine avait trop profondément pénétré les nations occidentales, pour être déracinée sans peine, même par une religion triomphante... Ceux qui s'étaient une fois nourris des grands écrivains de l'antiquité ne les oubliaient plus; ne pouvant renoncer ni aux admirations de leur jeunesse, ni aux croyances de leur âge mûr, ils devaient essayer de les accommoder ensemble et de mêler comme ils pouvaient la Bible et Virgile, Platon et saint Paul... C'est d'un mélange de ce genre qu'est sortie la littérature chrétienne : par le fond, elle appartient à la doctrine nouvelle; mais elle est toute jetée dans le moule antique. Les poètes surtout semblent tenir à ne pas s'éloigner de leurs prédécesseurs; ils composent comme eux des élégies, des odes, des poèmes didactiques et les font aussi semblables qu'ils peuvent aux chefs-d'œuvre de leurs maîtres. Nous ne voyons pas qu'on le leur ait reproché; au contraire, cette fidélité d'imitation était une des principales raisons de leurs succès. Les chrétiens leur savaient gré de leur rappeler les souvenirs de leur éducation et de leur donner le plaisir d'admirer sans scrupule l'art qui les avait charmés pendant leur jeunesse; ceux qui ne l'étaient pas encore sentaient tomber en les lisant une des principales objections qu'ils faisaient au christianisme; quand on les voyait produire de belles œuvres faites d'après les modèles antiques, il n'était plus possible de soutenir que c'était une religion incompatible avec l'intelligence des lettres, ennemie des jouissances de l'art. En ce sens, on peut dire que les poètes chrétiens ont continué l'œuvre des apologistes, qu'ils ont travaillé, comme eux, à détruire les préjugés contraires à leur foi, qu'en contribuant à lui gagner le cœur des lettrés, ils ont attiré vers elle les classes élevées qui gouvernaient l'empire et qu'ainsi ils ont contribué à la victoire du christianisme.

. . . . . .

L'invasion a surpris la littérature du quatrième siècle, quand elle était dans tout son éclat. Au moment où les barbares se sont jetés sur l'empire, saint Jérôme et saint Augustin, Claudien et Symmaque, Prudence et Paulin de Nole vivaient encore... Une société qui venait de produire tant d'hommes distingués... n'est pas morte entièrement; la réputation des grands écrivains de cette époque leur a survécu, on les a beaucoup lus, beaucoup admirés au moyen âge; c'est grâce à eux et aux procédés dont ils se servaient pour composer leurs ouvrages que, pendant cette sombre époque (?), l'antiquité n'a pas péri. Comme ils l'avaient souvent imitée et qu'ils ont beaucoup vécu d'elle, on a continué de l'apercevoir d'une

manière un peu confuse à travers leurs ouvrages. Ils ont conservé dans la mémoire des hommes les noms de Cicéron, de Sénèque, de Virgile et donné à quelques curieux par ce qu'ils disaient d'eux et les citations qu'ils en faisaient la pensée de les lire. C'est ainsi qu'une religion qui devait, à ce qu'il semble, détruire les lettres anciennes, en réalité les a sauvées. C'est un grand service qu'elle nous a rendu. »

Telle est la conclusion de M. Boissier. Dans la ruine de l'empire romain, l'Église a conservé ce qui nous reste de la civilisation romaine. Grâce à elle et sous son égide, les peuples nouveaux ont pu être élevés à l'école des anciens. Est-ce à dire que l'éducation que leur léguait en mourant la société du quatrième siècle a pu leur suffire, et, sans méconnaître ce que nous devons à l'antiquité, admettrons-nous qu'il n'a pas fallu d'autres préparations, d'autres exercices pour former l'esprit moderne? M. Boissier, se renfermant dans l'étude du monde romain, n'avait pas à rechercher quels éléments divers ont successivement concouru à composer notre civilisation. Mais il n'est pas besoin de sortir de son livre pour apercevoir les lacunes de l'enseignement que donnaient à Rome, à l'approche des Barbares, les grammairiens et les rhéteurs. Cet enseignement apprenait aux lettrés à écrire et à parler, et non point à penser. L'écorce de l'arbre était soigneusement entretenue; mais il avait perdu sa substance et sa sève. Il n'en avait pas toujours été de la sorte dans l'antiquité. Le génie philosophique de la Grèce avait fourni jadis à cette race privilégiée des idées grandes et fécondes à revêtir de son beau langage. A défaut de ce génie philosophique que Rome ne s'appropria jamais qu'incomplètement, le peuple-roi avait celui du droit; non seulement sa jurisprudence le fortifiait et l'honorait; non seulement dans l'ordre politique elle assurait sa domination et dans l'ordre privé opérait un progrès continu vers l'équité, elle était de plus pour lui comme une littérature originale, son esprit s'y exerçait à tirer d'un principe une fois posé toutes les conséquences qu'il contient, et dans cet exercice il s'assouplissait et tout ensemble accroissait sa vigueur. Les monuments qui nous restent de la jurisprudence romaine, tout mutilés qu'ils sont, ont mérité d'être nommés la raison écrite. Mais, au quatrième siècle, dans la lassitude qui avait suivi les longues et vaines disputes, l'étude de la philosophie « ne venait qu'après le reste et aux moments perdus »; l'étude de la jurisprudence avait cessé d'attirer des citoyens avides d'échapper aux fonctions publiques, les Portique et l'Académie étaient fermés ou déserts, Ulpien et Paul, les Sabiniens et les Proculéens, n'avaient pas laissé d'héritiers, il n'y avait de florissant que les écoles de grammaire et de rhétorique. Où donc la raison moderne ira-t-elle chercher sa substance? Où trouvera-t-elle autre

chose que des mots pour se nourrir? Dans l'étude de la théologie, ce que la philosophie a été pour le génie grec et la jurisprudence pour le génie romain, la théologie le deviendra pour le génie du moyen âge.

Le christianisme n'a pas seulement apporté la foi aux âmes avides de croire; il a fourni des idées aux esprits avides de penser, il a posé des problèmes, ouvert des perspectives, procuré une matière inépuisable aux spéculations de l'intelligence. Avec lui, une science nouvelle, et qu'aucun autre culte n'a connue, commence; elle consiste dans le travail de la raison sur les données de la révélation. Du deuxième au cinquième siècle, les Pères de l'Église enfantent cette science de la théologie. Elle prend alors, comme tous les ouvrages de l'esprit à cette époque une allure oratoire; elle est apologétique, polémique, investigatrice; elle marche en avant, elle cherche, elle découvre, elle combat, elle se crée. Au moyen âge, elle s'organise et elle enseigne; elle devient didactique. Elle se compose une méthode appropriée aux disciples encore neufs et rudes qu'elle doit façonner, elle s'installe, elle s'enferme dans les écoles, et de ces procédés, de ce séjour adoptés par elle, elle tirera un nom nouveau, elle s'appellera la scholastique. Sans doute alors le souvenir de l'antiquité ne s'effacera point entièrement. Saint Thomas s'appuiera sur Aristote, qu'il ne connaîtra d'ailleurs qu'à travers des traductions latines. Dante, théologien aussi bien que poète, et qui devait être placé par Raphaël, à la fois sur le sommet du Parnasse et dans l'assemblée des docteurs autour du Saint-Sacrement, Dante choisira Virgile pour guide jusqu'au seuil de son Paradis; il le proclamera son maître :

Tu sei lo mio maestro e 'l mio autore e 'l.

Toutefois, comme le dit M. Boissier dans un passage que j'ai déjà cité, le moyen âge « n'apercevait l'antiquité que d'une manière confuse » et comme à travers un nuage; c'est seulement à la Renaissance qu'elle a reparu sans ombre et sans voile, et de nouveau a tout à coup enchanté les regards des hommes; c'est à ce moment aussi, c'est à la lumière de cette apparition que se ranime le goût des belles-lettres, la recherche passionnée du beau langage. Auparavant, l'art de raisonner avait été cultivé tout autrement que l'art de dire. Faut-il s'en plaindre? Faut-il regretter pour les peuples chrétiens le long temps qu'ils ont passé dans les écoles du moyen âge? Je ne le pense pas, car lorsqu'ils sont sortis de ces écoles et que, se rencontrant face à face avec les anciens, ils ont voulu rivaliser avec eux, sans parvenir jamais peut-être à les égaler par l'expression, ils ont eu beaucoup plus d'idées à exprimer; leur

esprit n'a pas risqué de s'alanguir et de s'éteindre faute de substance et, même en s'égarant trop souvent, il est demeuré vigoureux et vivace.

Voilà donc en quoi les littératures de l'Europe se ressemblent : toutes procèdent plus ou moins de l'antiquité et toutes ont été préparées par l'éducation théologique que l'Église a donnée à la chrétienté. Pour achever de connaître leurs origines, il faudrait observer de plus en quoi elles diffèrent, et tout d'abord comment la langue latine s'est décomposée, comment, de cette décomposition, sont sorties les langues modernes. L'histoire littéraire nous ramènerait de la sorte à l'histoire politique : il y aurait lieu de considérer le nouvel ordre de choses qui s'est élevé sur les ruines de l'ordre ancien. L'unité de l'empire avait supprimé les nations; l'unité de l'Église a laissé les nations renaître et grandir en son sein. Les hommes ont pu appartenir à la fois à des sociétés politiques distinctes, contenues en des territoires bornés et à une société religieuse commune, capable d'embrasser le genre humain. Il serait intéressant de comparer à ce point de vue le monde moderne au monde antique.

Mais je me suis déjà trop écarté de M. Boissier et des siècles qu'il décrit. J'espère pourtant qu'il ne m'en saura pas mauvais gré. C'est le propre des bons livres, des livres « faits de main d'ouvrier », comme disait La Bruyère, de mettre en mouvement l'esprit du lecteur; on converse avec l'auteur et, dans ce dialogue, on sort parfois du cadre tracé d'avance.

Quoi qu'il en soit, il est temps d'y rentrer. Rentrons donc avec M. Boissier dans l'antiquité : ne regardons qu'elle seule en face du christianisme et recueillons, avant de fermer le livre, l'enseignement qui se dégage de cette première rencontre entre deux puissances différentes, une civilisation vieillie et une religion immortelle. Il a son prix.

Cette civilisation est étrangère à cette religion. Elle s'est formée sans elle; elle s'est déclarée contre elle; à beaucoup d'égards, elle en paraît l'ennemie. Et pourtant cette religion s'accommode avec cette civilisation, elle s'en approprie tout ce qui lui reste de lumière et de vie, elle en sauve tout ce qui peut être sauvé. Sans cette alliance, sans cette adoption, le génie de l'antiquité périssait tout entier.

De cette première page de l'histoire de la société chrétienne, n'est-il donc pas permis d'inférer, d'une part, que tout ce qui contribue à la civilisation profite tôt ou tard au christianisme, et, d'autre part, que tout ce qui nuit au christianisme porte préjudice à la civilisation?

C. DE MEAUX.

EN ESCADRE

JOURNAL DE VOYAGE

Avril 1891.

L'escadre de la Méditerranée, commandée par le vice-amiral Charles Duperré, quitte la rade de Toulon le 5 avril pour se rendre à Cannes, à Nice et de là en Corse.

C'est au golfe Juan que je la rejoins au passage et que je m'embarque sur le *Hoche*, commandé par le capitaine Boutet et portant le pavillon de l'amiral des Essarts.

Les fêtes absorbent toute l'attention des trois divisions, bal au palais de Monaco, où j'ai le plaisir de revoir le jeune prince Louis, très beau jeune homme de dix-neuf ans. Il se destine à Saint-Cyr, où peut-être mon fils, admis en même temps que lui, va retrouver son ami d'enfance. Le prince régnant a été fort aimable — il y avait sept ans que nous ne nous étions vus. — La princesse, fort jolie, avait les plus beaux diamants du monde. Ses salons, encombrés d'une foule chamarrée d'uniformes éclatants, étaient magnifiquement ornés de fleurs et d'arbustes. Des guirlandes de lilas blanc et de roses thé descendaient de toutes les frises vers les lustres électriques, et donnaient à la décoration de la salle un charme d'élégance très rare. L'air en était tout parfumé, et les vibrations de l'orchestre agitaient les plus délicieuses senteurs.

Une fête plus grandiose encore eut lieu à bord du *Hoche*, deux jours après. La société de toutes les villes de la côte d'azur était accourue.

Le cuirassé, complètement recouvert de tentures brillantes, était transformé en un casino vraiment féerique. Sur la plage arrière, deux cents couples dansaient à l'aise au milieu d'une foule qui se pressait autour d'eux. Un second bal avait lieu dans la batterie transformée en un buffet de 50 mètres de longueur, un troisième bal sur le pont supérieur. Les trois orchestres de l'escadre jouaient à la fois sans se gêner, tant le vaisseau est immense. La princesse de Monaco, les princesses Radziwill et Murat, la duchesse de Rivoli et toute l'aristocratie cosmopolite étaient là. Ce fut une fête

sans précédent, comme éclat, comme grandeur et comme succès et qui nous fit le plus grand honneur.

Ce fut aussi notre adieu à la côte de France.

Le lendemain, nous partions pour la Corse et nous allions nous séparer au cap Corse de la première et de la troisième division, qui se rendaient à Ajaccio, tandis que nous allions mouiller devant Bastia.

Bastia. — Je n'avais pas revu cette ville depuis 1860, trente et un ans! L'aspect s'est un peu modifié vers le nord par la création du second port et par les constructions considérables qui l'entourent. La vieille citadelle, avec ses maisons délabrées, s'avance encore à gauche, au sud, en avant des hautes montagnes boisées et neigeuses. Leur solitude d'autrefois est restée toujours inviolée. A mi hauteur s'arrêtent les habitations, et la nature sauvage reste maîtresse des sommets perdus dans les nues. Le coup d'œil est vraiment beau.

Nous descendons au vieux port où nous sommes reçus par une bande innombrable de gamins affreusement sales et hurlants. Quand on pense au goût si développé des Corses pour les fonctions publiques, on se demande ce qu'il faudra de sous-préfectures pour satisfaire un jour tous ces demandeurs, car ils les demanderont et les obtiendront : ils continueront à s'annexer la France!

La vieille ville est toute éclatante de soleil, autour de ses larges quais, sur lesquels reposent, inclinés sur les berges, des bateaux de pêche en réparation. Leurs mâts vont de ci de là avec de vieilles loques séchant sur les cordages et mettant une note rugueuse sur l'azur opale de l'horizon. Les maisons indéfiniment prolongées vers le ciel, par des superstructures boiteuses et mal alignées, avec leurs balcons couverts de hardes multicolores, leurs *innomables* collés à chaque étage et peints en vert bruni par les saisons pluvieuses ou torrides, sont tellement inondées de lumière ou plongées dans le contre-jour chaudement coloré, que le premier aspect est une surprise agréable. C'est l'éclat méridional qui efface toute tache discordante, c'est l'éblouissement produit par la confusion des teintes et des lignes bizarres. Et de plusieurs points élevés du contour de sa forteresse, quels aspects charmants vers ce port accalmi dans son enceinte, avec la ville ensoleillée découpant ses hautes masures et ses clochetons italiens sur la silhouette puissante des montagnes couronnées de nuages neigeux.

Nous gravissons un escalier de pierre dans l'étroit intervalle qui sépare deux maisons voisines, et par ce couloir étranglé entre deux murs non parallèles, nous gagnons la rue à pente rapide qui serpente en lacet jusqu'aux portes du sommet de la ville variée de

largeur et de direction, cette rue froide et malaisée représente l'ancien beau quartier d'autrefois. Des échoppes misérables étalent au dehors des marchandises vulgaires, des légumes mal venus, des oranges demi sauvages, des indiennes tristes et des ceintures d'hommes en coton rouge ou tricolore. De distance en distance des ruelles sombres s'embranchent sur cette artère sans vie, s'enfoncent dans des cloaques noircis et puants où s'élancent en escaliers à larges dalles grasses et glissantes au-dessus des toits des maisons du quai. Des arcs-boutants de pierre les traversent d'une façade à l'autre, noirs sur le ciel d'azur profond, des ficelles avec des loques, des balcons dangereux, des volets oubliés, et toujours l'innomable appentis sous lequel on répugne de ralentir ses pas. Le triste se mêle au ridicule ignoble, et cette impression de vieillesse, si noble et si respectable quand elle apparaît seule dans une antique cité, est comme souillée par la tache toute moderne que de récents règlements de voirie lui ont infligée. C'est dommage, nous venons de quitter Nice tout enchantés de luxe et de beauté, et c'est l'envers de notre beau pays d'azur qui se présente si tôt devant nos yeux. Quel contraste trop rapide!

Une population hâve et malpropre erre dans ses haillons sordides. La crainte ou la menace sont dans tous ces yeux inclinés et fuyants. La défiance et l'inquiétude sont dans tous les gestes, une suprême impression de crime et de misère semble peser sur tous ces visages.

Je me sens dépaysé et je ne puis éprouver le sentiment d'être en France. Ces soldats confinés dans cette caserne à demi ruinée sont-ils ici chez eux ou bien forment-ils un corps d'occupation en pays ennemi? J'hésite entre ces deux idées, et je demande à la poste quand partent les lettres pour France, comme si j'étais en Espagne ou en Italie. On me répond en bon français que les lettres partent le lendemain pour « le continent »!

Mais je cherche, chez ces malheureux, le ton fier et hautain qui conviendrait à des cousins du grand empereur. C'est à peine si quelques visages bronzés de travailleurs qui rentrent en ville répondent au poétique souci qui me tourmente, et l'on me dit que ce sont des nomades Lucquois!

Une vieille femme enfin m'accoste au détour d'une venelle inhabitée et me demande une aumône dans cette attitude douloureuse des *pietà* italiennes. Un petit murmure me remercie sans bruit et sans le geste humble de la reconnaissance. Elle a peur d'être vue, voilà la fierté qui reparaît. Enfin des nuées de gamins nous ont retrouvés, mendiants sans vergogne et sans culottes, qui ramassent nos sous et nous lancent des pierres.

Il faut revoir le port, son cercle de masures indéfiniment hautes,

ses quais dorés par la lumière du couchant sur la mer bleu foncé, pour s'écrier avec ravissement : « O beauté des cieux et des mers! Enivrant parfum des ondes fouettées par la brise! Salut à la fierté de nos vaisseaux! »

Le *Hoche* se rend à Ajaccio, et tenté par l'attrait d'un voyage en écharpe à travers la Corse, je prends prosaïquement le chemin de fer à trois heures du soir pour aller dîner et coucher à Corte.

C'est un petit *ferro carril* à voie étroite. Me voilà encore dépaysé, je voulais dire en français un chemin de fer, mais l'impression exotique persiste malgré moi. C'est une petite vitesse de partie de campagne à travers une plaine douce et cultivée à souhait pour charmer les yeux, à droite, les grands monts, à gauche la mer profondément azurée. Les arbres à fruits sont en fleurs, et les feuilles naissantes entr'ouvrent partout leurs petites ailes d'or vert. Puis l'ombre descend et s'allonge vers la côte, nous tournons à droite dans un ravin où se tourmente un torrent d'argent, ses flots étincellent sous les dards d'un soleil éblouissant, c'est la rivière de diamant sur l'épaule brunie de cette négresse aux yeux bandés qui est le blason de la Corse. Voici le maquis grimpant jusqu'aux sommets des montagnes, ondulant aux bords des abîmes, épais comme la chevelure crépue du monstrueux blason. Nous sortons de ce col sauvage pour entrer dans les travées plus élargies des monts de Campile et de Canavaggia. Voici le lieu sacré où moururent les Corses de Paoli écrasés par nos troupes victorieuses.

— Nous fûmes vaincus, me dit un compagnon de route, et, heureusement pour nous, nos vainqueurs étaient des Français. Nous serions exterminés depuis longtemps si les Anglais se fussent emparés de notre pays!

— Et si les Italiens nous avaient pris, s'écria un autre, ç'eût été bien pis encore!

— Vraiment? répondis-je.

— Les Italiens, monsieur, reprit avec feu mon interlocuteur, il n'y a pas de plus grands ennemis de notre pays; si la guerre éclatait avec eux, ils se jetteraient immédiatement sur nous; ils réclament la Corse dans toutes leurs réunions patriotiques comme une proie naturelle et qui ne peut leur échapper. Ils prennent pour prétexte leur domination sur la Méditerranée toute entière, et surtout notre langue qu'ils prétendent issue de la leur.

— Et c'est une erreur, reprit un gros garçon blondasse que je prenais d'abord pour un étranger, la langue corse est issue du latin comme l'italien, comme l'espagnol, comme le provençal, comme le français, parbleu! Mais elles sont nées ensemble, ont grandi séparément et notre langue est bien autochthone.

— Parfaitement, dirent les deux autres.

Et je pensais à notre Alsace si allemande de langage et pourtant si française de cœur et d'origine! et au vague de tous les principes absolus y compris celui des nationalités.

— Je ne vois plus de vignes, risquai-je. Auriez-vous eu le phylloxera?

— Depuis dix ans, répondit un monsieur à grosses moustaches noires, nous avons dû tout arracher et l'argent manque pour créer de nouvelles plantations. L'État devait nous aider. Il ne fait rien.

L'État, c'était la France, ils s'en souviennent toujours, et Dieu sait ce qu'ils lui coûtent en subventions, places et pensions! Elle est bonne mère et grande dame, c'est-à-dire généreuse au delà de toute prudence. Aussi comme ils en abusent! Et puis vraiment est-elle bien la mère de tous ces gens-là, et la tête noire du sauvage blason est-elle sortie des flancs blonds de la mère-patrie?

Après tout, le petit chemin de fer est son œuvre et je suis si charmé d'en profiter! Après le champ de bataille de Porto Novo, voici les franges de neige du Popolasca qui descendent sur le front violet sombre de la montagne superbe. Le ciel d'or, au delà, jette un reflet vermeil sur les dernières nuées du couchant. Les monts Padro et ceux qui entourent le Golo et dominent Saint-Florent sont tout roses et s'éloignent dans une atmosphère pure et tiède. Je n'ai que le temps d'entrevoir ce paisible et grand spectacle et le train part d'Omessa pour s'enfoncer dans les défilés qui conduisent à la vallée de Corte. Il est nuit noire à l'arrivée, un rempart de montagnes nous entoure et c'est au fond d'une banale diligence que je suis cahoté de la gare à l'hôtel Paoli.

C'est l'entrée sombre d'une *posada* vulgaire qui me souhaite la bienvenue. Personne ne descend m'indiquer l'escalier. Je le découvre au fond d'une voûte. L'odeur de pétrole et de cuisine à l'huile se mêle à celle d'un café à demi éteint. Horrible chose! Je suis toujours seul, mais, au premier étage, j'entends du bruit, c'est la cuisine, personne ne se dérange, on dîne! J'ouvre à gauche une grande porte, c'est la salle à manger, très grande avec plusieurs tables en désordre. Au centre une lampe à pétrole pendue à un fil de fer; au fond, un monsieur grave, en noir, achève de dîner; je salue, il s'incline et, voyant mon embarras, il a la politesse de sonner! Je le remercie, mais personne ne vient. Je sors et je vais à la cuisine réclamer assistance. Une grosse bonne femme se lève, c'est la maîtresse du logis. Les domestiques la laissent faire, je lui demande à dîner et une chambre tout d'abord pour faire ma toilette.

Enfin un gaillard corse et noir se lève de table et va m'ouvrir la

porte en face. Ce sera ma chambre, grande, simple, propre, avec un assez bon lit, et un Christ en papier peint au chevet. Je ne me sens plus autant chez des sauvages et je me soumets pour la première fois depuis ce triste accueil! Par la fenêtre une brise glacée souffle d'une tache de neige qui dépasse en éclat un bon quartier de la lune, tout le reste est noir et brusquement arrêté sur le ciel. Chère vision qui me vaut un souvenir du pont de Céret, lorsque, courant au premier rendez-vous d'un sincère et durable amour, je vis ainsi sous la lune un ciel pur encadré très haut par les neiges des Pyrénées.

Corte. — Cette noble impression des Pyrénées ne me quittera plus dans l'île, elle résume en effet tout ce rapide voyage. Même aspect à la fois riant et sauvage, même disposition des montagnes, mêmes torrents broyés entre leurs défilés tortueux, même altitude des neiges et des sommets.

Corte, la nuit au clair de lune, est aussi semblable à nos bourgs pointus des pics franco-espagnols. Le clocher de la petite église a son dôme arrondi sur ses trois étages percées de fenêtres à arcades et ses maisons rôties par le soleil ou noircies par le temps grimpent de roche en roche en s'ébrèchant sur le ciel.

Nous voici devant la statue du duc de Padoue, sur une terrasse à droite de l'avenue, en face d'une immense vallée entourée de montagnes. Quel cadre si l'homme était grand; mais c'est un immense Perrichon sur un petit mont Blanc. En face est sa villa désertée par sa veuve, la fille de l'illustre amiral Bruat. Tristesse et abandon! que faire dans une île où l'on n'est pas né, et surtout que faire, en un coin du monde aussi désert, d'un titre de duchesse? Aussi le magnifique oiseau s'est envolé vers Paris où vivent ses pareilles; elle y sentira mieux la grandeur de son rang que dans le nid récent des Arrighi du village de Casanova. Ces réflexions s'emparent de moi avec le sentiment d'être dans cette île si sauvage, dans cette ville éteinte sous la lune, au milieu de ces montagnes trop hautes et trop proches d'où j'entends tomber les chants des génies qui sont dressés sur les sommets des neiges éternelles. Et ces deux pauvres femmes avec leurs nippes de laine autour de la tête, et leur bavardage local, me gâtent la mélancolie qui descend doucement au fond de mon esprit.

Je pense à l'être gigantesque enfanté dans ce nid d'aiglons et de bêtes sauvages, et à ces foudres révolutionnaires forgées aux cavernes de ces montagnes et qui ont, entre ses mains, pour toujours terrassé la France; au bouleversement que le génie de cette île a dirigé, réglé d'un doigt terrible et sûr; a son point de départ

de cette misère isolée au milieu des rocs et des maquis; à son élan jusqu'au trône le plus haut, le plus magnifique de tout l'univers. Je le vois hâve et mesquin, dans ces rues précipitées, puis chef victorieux de toute l'Europe, lauré d'or et de pierreries, et tenant sur sa main le globe du monde et ses destinées; puis, fini, retournant vers l'exil lointain des mers, dans une île encore plus rude et plus sauvage, à l'autre bout de ce monde qu'il voulait dominer. Quel rêve impétueux et grandiose!

Pendant le règne de ton enfant, quelle fut ta gloire, o sombre île de Corse! Tes sommets lançaient-ils vers le ciel des chants de victoire à la lueur des éclairs? Ton sein tressaillait-il dans le fond des vallées, et la musique de tes forêts était-elle plus sonore et plus imposante? Quel orgueil a dû gonfler tes artères et faire jaillir de toi des moissons d'hommes! Qu'en pensait le paysan de Canavaggia ou de Omli, seul entre ciel et terre et qui n'avait du continent ébranlé par son frère que des nouvelles rares et stupéfiantes? Quelle surprise pour lui d'entendre dire qu'un enfant de son île, de race noble et antique et bon gentilhomme, venait de poser sur son front la couronne de France! Y crut-il tout d'abord, et l'événement put-il entrer dans ta cervelle rétrécie par une vie rustique et malaisée. Et quel orgueil quand ce fut prouvé vrai et que les compagnons de guerre du héros revinrent parés de sa gloire.

Le vaincu de Porto Novo dut être consolé de sa défaite. Quelle revanche pour les défenseurs de la Corse, la France obéissait à leur enfant!

Nous avions suivi la pente de la route d'Ajaccio et nous étions loin des maisons, au pont de la bruyante Restonica, devant la fontaine qui abreuve toute la ville, quand ces pensées me quittèrent. La statue de bronze de Paoli attira mes yeux au retour vers l'hôtel. Nous avions fait une excellente promenade après dîner, et mes deux compagnes bavardaient encore. La vie était triste à Corte, elles ne voyaient personne par prudence contre les médisances. On se marie si difficilement, la moindre attention d'un jeune homme écarte à jamais tous les autres, il ne faut donc se laisser approcher qu'une fois et bien choisir. Or, dans cette vie recluse, on ne se connaît pas. Quel hasard préside au sort de toute la vie!.

L'excellente hôtesse a un fils, un jeune homme, il ne restera pas dans le pays, il cherche déjà un appui à la Chambre près d'un député des Landes qui porte le nom de sa mère. En effet, son père à elle était de Saint-Sever, il y a un siècle de cela, mais qui sait? peut-être sont-ils parents. le souverain a renvoyé à la douzaine sa carte, il mord à l'hameçon et le petit Corse va se débrouiller.

Ce n'est pas le travail qui le tente, pas plus lui que tous ses compatriotes. Ce qu'il leur faut, c'est une place, une rente sur la patrie, qui permette de vivre sans rien faire. Ici les Lucquois sont les bêtes de somme et le peu de culture de l'île est leur ouvrage. Les hauteurs sont couvertes de châtaigniers qui fournissent la polenta, et avec la polenta un pauvre diable se soutient tant bien que mal en fumant son mauvais tabac.

Nous voici au piano, dans ce salon mal tenu que les deux bougies du pupitre laissent heureusement dans une obscurité satisfaisante. La jeune Paolina retire son capuchon de laine et laisse voir une jolie tête brune, bien attachée sur un cou dont la nuque est soigneusement peignée. Les yeux sont brillants, le sourire est jeune et charmant et la bouche d'une coupe très fine. J'ai passé deux jolies heures à l'entendre jouer et chanter mille choses de France ou du pays.

Elle est bien élevée, cette chère petite, de donner un si gentil concert à ce vieux voyageur inconnu dont rien ne pouvait mieux charmer l'ennui. Il faut semer dans l'île beaucoup de ces fleurs de France.

Au matin tout l'hôtel est en l'air à cause de mon départ précipité; on court prévenir la voiture, je déjeune d'œufs frais et de truites quasi vivantes, je fais mes adieux à mes bonnes hôtesses, je complimente Paolina, qui a mis une jolie robe, et me voilà parti.

Haut perché sur l'impériale de la vieille diligence, je vois en bas les quatre pauvres chevaux qui nous emportent d'un galop généreux. Ils me font l'effet de vieux chiens couverts de gale et de morsures. Les harnais sont des paquets de nœuds de vieilles cordes qui leur coupent la peau sans qu'un intermédiaire protège à aucun endroit leurs plaies. Ils vont un train d'enfer sous le fouet cinglant d'un infatigable cocher qui ne cesse de jurer en corse ou en français. Les chevaux sont des haridelles vieillies en France ou en Algérie, sauf celui d'en avant, le conducteur du groupe, qui est un petit Corse pétulant, et qui sait de lui-même les sinuosités de la route à lui familière. L'automédon lui ménage les coups et les injures. Telle l'armée impériale, troupeau bizarre de tous pays, haletante à travers l'Europe sous le fouet impitoyable du maître, laissant partout sa peau par lambeaux, mais galopait toujours poussée, au pas de la garde impériale qu'on ménageait. Je m'irrite enfin de tant de cris et de brutalités et j'apprends au cocher qu'il existe une loi qui protège les bêtes et met ceux qui les maltraitent en prison. Il me regarde effaré, ce mot de prison est le plus en horreur en Corse.

— Je ne suis pas membre de la Société protectrice, mon ami,

aussi vous n'avez rien à craindre, mais défiez-vous, il peut se faire un jour ou l'autre qu'un des membres de la société soit assis à ma place et vous aurez un procès, que vous perdrez, et vous irez quelques jours en prison.

Le pauvre diable n'en revenait pas. Or je parle ici au figuré et je pourrais aussi bien l'entendre au réel.

En effet, voilà quel était l'homme qui me conduisait à travers ces montagnes. Il y a quelque vingt ans, il venait de se marier à Croccichia, dans ce village à droite du chemin de fer de Bastia dont le clocher est penché sur la vallée comme la tour de Pise.

Un peu brutal avec sa jeune femme, qu'il traitait sans doute comme ses chevaux, il l'avait peu à peu irritée contre lui, s'était imaginé alors qu'elle le trompait, et dans une dispute dernière avait reçu d'elle, en plein visage, le joli mot de Molière qui fait enrager tous les maris! Il la tua sur le coup : on n'est pas Corse et fier pour rien. Il prit le maquis. Son procès fut fait en son absence et vingt ans de travaux forcés furent prononcés contre lui.

Il s'en moquait bien, nourri dans la montagne par ses alliés, il évita dix-huit ans le bagne et qui pis est les fusils des parents de sa femme, qui, suivant la règle, devaient tirer sur lui partout où ils le rencontreraient. Heureusement pour lui, il était d'Appricciani, dans la montagne de la côte ouest, et la vendetta ne se met pas en voyage; un bandit qui a mis un mont entre sa haine et lui peut vivre tranquille.

Restaient bien les gendarmes, mais, tous Corses, ils savent les égards que l'on doit à des sentiments personnels, et comme, après tout, un forçat dans le maquis est tout aussi bien là qu'aux galères, ils considèrent que la société a tiré du crime une vengeance suffisante.

Le pauvre misérable a dû en effet en voir de dures, dans ces rochers inaccessibles et glacés l'hiver; forcé de descendre des lieues pour trouver à boire et n'ayant que son sac de châtaignes pour toute nourriture, n'osant pas allumer du feu pour les faire cuire, de peur d'attirer l'attention et d'être inquiété. Combien de fois les forêts si souvent en flammes, ont-elles dû au foyer d'un bandit leur inéluctable incendie et leur complète destruction!

En longeant la Corse avec l'escadre vers 1878, nous vîmes toutes ses crêtes en feu sur le tiers de sa longueur. C'était un spectacle sans pareil.

Et ces longs jours et ces longues nuits d'isolement seul avec son cruel souvenir, l'image de cette femme qu'il avait aimée jusqu'à la tuer par jalousie! Que de fois elle a dû lui apparaître, dans ces neigeuses altitudes, tour à tour adorée et puis sanglante et morte

sous ses coups! Et le silence, cet éternel silence des hauteurs où la vie semble s'être arrêtée pour tous les êtres, où rien d'humain, ni sentier, ni maison, ni même un pas de chasseur ne frappe le regard. Pauvre meurtrier, on finit par le plaindre et par crier grâce. C'est ce qui arriva.

Après dix-huit ans de maquis, il fut pincé un jour par les gendarmes. C'était le grand hiver, la neige couvrait tout, saisi par le froid, la fièvre le prit si fort qu'il pensa qu'il allait mourir. Il descendit au village et chez un de ses parents prit place au coin du foyer. Le hasard voulut qu'un de ces ambulants qui vendent des étoffes et parcourent l'île toute l'année, de hameau en hameau, fût là et qu'ils parlèrent ensemble. Il fallait qu'il fût bien malade, il se vendit, son secret lui échappa. Les secrets sont comme des oiseaux, ils s'envolent on ne sait où, celui-là se posa sur l'encrier du procureur de la République, qui fit cueillir sa proie : un coup de maître, parce qu'il est fort rare.

— Comment vous appelez-vous? lui dis-je à cet endroit de son récit.

— Napoleone Bisinghi.

Je pensai que le procureur avait pu avoir une vive émotion si le dénonciateur avait oublié le nom de famille, par ce temps d'expulsion des princes dangereux.

— Et comment vous êtes-vous tiré de là, mon pauvre ami? dis-je à mon assassin que je commençais à prendre en vif intérêt à cause de sa franchise et de ses longues souffrances.

— Eh bien, monsieur, ils ont revu mon procès et m'ont acquitté. On a trouvé que j'en avais assez supporté comme ça; j'ai été à la diligence pour trouver à manger en faisant les petites commissions des voyageurs; je tenais les chevaux au repos; j'ai fini par les suivre à pied pour les fouetter mieux que le cocher ne peut faire d'en haut, car c'est des rosses.

Et d'un vigoureux coup de fouet cingla les trois malheureuses bêtes qui n'en firent pas un pas de plus : décidément la société protectrice des animaux le laissait froid.

Puis il reprit :

— Alors le cocher de Corte à Vivario a été tué par un homme de Noceta dont il avait touché la fille à la figure, à l'auberge de Vivario, pour lui faire une caresse.

— Diable! fis-je, on est pointu dans le pays sur la question des femmes.

— Ah! faut pas les toucher. Tenez, monsieur, c'est dur dix-huit ans sans parler à une femme, et bien souvent, pendant que j'étais en haut, je me suis mis en route avec une espèce de colère, voyez-

vous, décidé... Ah! misère, ça, c'est épouvantable! Mais il faut, il faut se tenir. Un bandit auquel on ne refuse rien pour sa nourriture ou son vêtement, eh bien! s'il touche, s'il parle, seulement s'il a l'air de vouloir parler à une femme, son compte est réglé! Ils le tuent et puis ils vont à la gendarmerie leur dire :

« — Vous savez, un tel?

« — Oui, eh bien?

« — Eh bien, il est mort, là-bas, sous cette feuille de lentisque; il a reçu un mauvais coup, sans doute. »

Et la gendarmerie envoie un gendarme qui prend le bandit mort pour son compte, qui fait son rapport, et ça lui vaut de l'avancement.

Le tueur de femmes s'arrêta; son récit finissait un peu raide, mais, après tout, il pouvait bien dire vrai. Quel intérêt avait à mentir l'ermite gracié du monte Cinto?

Nous passions devant une de ces petites chapelles qu'on voit partout sur les hauteurs en pays latin, dans le rayon chrétien de Rome; mon assassin salua la bonne Vierge.

— C'est là, voyez-vous, qu'on vient mettre la nourriture pour les bandits. *Ave Maria!*

Nous montions sans cesse depuis le départ, et la route, nette et sinueuse, s'étendait comme un ruban blanc sur le flanc du monte Cardo. Nous traversions des châtaigneraies séculaires, encore, hélas! dans leur sèche tenue d'hiver. Mais l'œil y gagnait de voir le pays à perte de vue, et le soleil était supportable. Que ces allées ombreuses pendant l'été doivent être belles!

Nous voici sur le col de Sainte-Marie de Seraggio, où s'élève un château des Pozzo di Borgo. Une vue splendide s'étend sur les deux versants, dominés par le Cardo couvert de neige. Le curé vient nous saluer à la diligence et dit un bonjour bienveillant au pauvre cocher.

Bientôt nous descendons à fond de train les lacets rapides qui mènent au vieux Seraggio. Toute la population a mis ses vêtements du dimanche : on attend le passage de M. Floquet. Nous croisons sa voiture un peu plus bas, signalée par un valet qui voyage à côté du cocher et qui est coiffé d'un chapeau à haute forme. Il a les bras croisés comme s'il accompagnait son maître au bois de Boulogne.

Son *tuyau de poêle* ne se reverra plus dans l'île que sur le front du maire d'Ajaccio. Heureuse licence de tout un peuple, cruelle obligation de l'autorité comme de la servitude!

Voici les travaux du futur chemin de fer de Corte à Vizzavona, où nous devons trouver le bout de la ligne d'Ajaccio. C'est comme

dans la Dordogne, ce ne sont que tunnels, ce ne sont que viaducs! Ici, des crêtes énormes, là, des torrents! En bas, un de ceux-ci gronde et se tord dans des gorges profondes. Nous voltigeons littéralement au bord d'un abîme, emportés par le galop de ces bêtes de l'Apocalypse, qui sentent évidemment leur écurie et doivent être affamées. Leurs flancs de vieux loups d'hiver se gonflent et se creusent comme des soufflets de forge. Le cheval de droite s'ébroue sous le train de l'avant et se relève au galop, sous les coups et les injures. J'ai bien cru là que notre heure dernière avait sonné et déjà ma tête cherche avec vigueur le moyen de remonter tout brisée du fond de ce ravin, où je me vois précipité. J'éprouve par instant l'impression d'être mené par un fou désespéré qui fuit d'horribles visions et veut en finir avec la vie. Pourquoi pas? Le meurtre mène toujours à l'abîme... nous y voici!

La diligence est renversée au tournant d'un lacet, heureusement du côté de la montagne. Je suis enfoui dans un lentisque énorme, qui a amorti notre chute et m'a empêché de rebondir plus loin.

Un Anglais sort du coupé tout couvert de sang et prenant avec fureur des notes sur son carnet. Un gros Russe de l'intérieur, accouru au devant du grand-duc Georges, qui vient à Ajaccio par le *Kornilow*, rit à se tordre de l'aventure; deux de mes matelots, un peu éméchés, bourrent le cocher qui se sent dans son tort et se tait d'un air sournois.

« Oh! hisse! » En trois coups nous redressons la vieille boîte jaune et nous la remettons sur le chemin. Les chevaux sont haletants et ahuris, le petit Corse d'en avant fait face en arrière et ne veut plus continuer.

Là encore, la Société protectrice des animaux a manqué à la petite fête. Jupiter tonnant n'est rien auprès du cocher, dont je commence à entrevoir la jolie nature.

C'est d'un air sauvage et ombrageux qu'il nous regarde maintenant, et sa colère jusqu'à Vivario ne connaît plus aucune pudeur.

Vivario. — C'est un joli village en face d'une vallée sans bornes. Un ancien entrepreneur de Panama, gonflé des millions versés par les concierges et autres spéculateurs de la petite bourse de Paris, s'est donné un titre de comte et un castel à poivrières. Pour attirer sur son triomphe les bienfaits de l'Église, il en offre une au village et déjà le clocher tout neuf s'élève à la gloire de ce nouveau genre de bandit. Celui-ci ne fuit point le monde et donne des fêtes. Tout sourit sur son passage et les gendarmes le saluent. Nous avons un nouveau cocher, de nouveaux chevaux. Tout jeune est le cocher,

toujours vieux et fantastiques sont les chevaux. Nous montons sans cesse jusqu'à Vizzavona, mais la vue des monts Rotondo et d'Oro couverts de neige est si magnifique que cette cinquième heure d'impériale se passe agréablement. Enfin nous entrons dans la forêt de pins gigantesques, la neige a glissé par masses erratiques jusque sur le chemin et nous barre le passage, il faut la dégager avec des pelles pour que les chevaux puissent la franchir. Ces obstacles ont parfois 3 mètres de hauteur sur 10 mètres de long, mais une fois le bord écroulé, les chevaux s'y mettent en marche et la voiture passe. Un carrosse loqueteux nous suit et profite des brèches que nous lui préparons. Il est trois heures et le mont d'Oro est si près de nous qu'il nous cache bientôt le soleil et nous donne l'impression hâtive du crépuscule. Dans la forêt, c'est presque la nuit avec un froid glacial. Nous avons le nez, les pieds et les mains gelés. Un bon feu nous attend à la gare et nous ne le quitterons pas jusqu'au départ.

Vizzavona. — Je ne puis cependant me refuser à la montagne couverte de neiges et de forêts qui m'appelle. Me voici en marche parmi les branches mortes tombées sous les pins gigantesques. La terre disparaît sous leurs aiguilles jaunies et glisse sous mes pas fatigués. Je redescends dans le lit d'un torrent troublé par l'argile délayée. Pauvre hameau perdu dans cette fente alpestre, pauvres gens qu'une industrie de fer a amenés là, ilotes du progrès, quelles masures vous habitez! Sur la porte basse d'une chaumière noirâtre une jeune femme fait sauter un petit enfant dans ses bras.

C'est papa qui monte, on l'appelle, et papa, c'est le cocher numéro deux. Le numéro premier n'a pas connu cette joie de répondre au sourire de son petit enfant et de sa jeune femme. Son emportement a détruit d'un seul coup combien de vies y compris la sienne! Dieu garde ce bonheur naissant!

Le train se met en marche vers le fond du ravin où le tunnel ouvre sa gueule béante et fumeuse. Homère a décrit ainsi l'entrée du sombre Ténare aux jours où les Titans creusaient seuls les cavernes des montagnes. Les Titans modernes les envient et, tantôt perçant le globe de part en part, tantôt dressant vers les nues leurs échelles de fer, s'éloignent, comme les premiers, du terre à terre qui préserve de toute folie et conserve le bonheur de vivre.

C'est un grand quart d'heure que je roule au fond de ce gouffre où l'on m'a laissé sans lumière. Le temps me paraît long. Des voix grossières hurlent dans le compartiment voisin, des voix des maîtres du chantier qui ne sont pas contents de leurs travailleurs. Ceux-ci passent comme les ombres rapides des cercles de l'enfer sous la

lueur rouge de leurs fanaux et reçoivent avec respect le « Ça ne va pas! » tonitruant du directeur. Tel Jupiter lançait des gros mots aux simples mortels en apparaissant comme la foudre au-dessus de leurs têtes, et s'enfonçait soudain dans l'obscurité de ses nuages. Voici le jour, le grand jour du soleil et l'éblouissement d'une vallée immense qui va baigner ses rives à l'horizon lointain, dans la baie d'Ajaccio.

Un décor enchanteur passe aux portières du wagon-salon largement ouvert et dans lequel ma solitude me permet de me déplacer à ma guise. Nous sommes à Bocognano, sous le crâne blanchi du monte d'Oro, en face de Bastelica, refuge célèbre des grands outlaws de l'île, les frères Bellacoscia qui tiennent le maquis de tout temps pour des crimes divers. Riches propriétaires, ils ne manquent de rien, sinon d'un abri. Le vieux Bellacoscia est souffrant de la goutte et donnerait beaucoup pour pouvoir aller à Vichy. Ne serait-ce pas un moyen bien simple d'en finir avec leur querelle; une fois en France, tout serait vite oublié, d'autant plus qu'on peut compter aussi sur les erreurs du traitement, Vichy n'est pas toujours favorable, on s'y empoisonne le mieux du monde par surcroît d'impôt. Le train descend vers la mer avec une rapidité qui donne le vertige sur le versant des montagnes inondées de soleil; il traverse des campagnes tour à tour sauvages et cultivées, franchit des torrents et de courts tunnels et finalement longe, une heure après, la baie d'Ajaccio, qui est une merveille.

L'escadre est là qui nous attend, en ordre d'échiquier, dont les rois sont le *Formidable*, le *Hoche* et le *Vauban* entourés de leur cour, dont les cavaliers sont les croiseurs, et les fous, je ne plaisante pas, les torpilleurs. Toute cette armée navale superbe et colossale, composée de vingt navires sous le commandement du brillant amiral Charles Duperré, tient dans ce lac tranquille et serti de palais et de fleurs qui est le dieu impérial. Cette écume blanche, qui roule au rivage dans la topaze et l'émeraude, créa jadis Pauline Bonaparte.

Les dieux de la force et les déesses de la beauté ont ici préparé l'étonnement de l'univers. Ils sont les grands parents des hommes d'aujourd'hui qui nous continuent leur joug et que nous servons.

Tout Ajaccio n'est qu'un temple à ce maître absolu qui fit dérailler l'ancienne France et dit à l'Europe, dans une langue que les fils de saint Louis ne parlaient pas, que la force prime le droit. L'Europe a répété la formule mortelle au neveu plus noble qui s'efforçait de faire primer le droit et qui périt victime de sa généreuse ambition.

Ajaccio. — Je ne veux pas décrire une ville moderne dont l'arrangement n'est cependant pas banal. Il y a de la beauté dans cette longue avenue de palmiers qui monte du quai jusqu'au sommet de la ville, dans cette place spacieuse où s'élèvent les statues des cinq frères, groupés en carré parfait et vêtus à la romaine.

C'est aux environs que je vous entraînerai, dans la verdure printanière des vallées. Rien n'est plus ravissant que cette nature variée et capricieuse. Les chemins font mille détours dans les ravins pleins d'ombre, où le cactus énorme tord ses raquettes multicolores sous les bois d'oliviers. Ici la flore de France croît à côté de celle des tropiques, et l'ormeau, le platane et le chêne vert se mêlent aux palmiers d'Afrique et aux aloès.

La route, qui redescend vers Ajaccio, contourne la montagne en dessous du palais construit à une grande hauteur par le duc Pozzo avec les pierres des Tuileries. Si dans l'antiquité quelque grand seigneur légitimiste a rendu un culte semblable aux derniers empereurs de Ninive détruite, qu'en savent nos archéologues d'aujourd'hui et quelles bévues ne peuvent-ils pas commettre de la meilleure foi du monde. Noble duc, avez-vous mis dans cette œuvre quelque malice à l'adresse des savants du trentième siècle, avez-vous résolu de les mettre en désaccord et de faire sourire le Destin sur son trône éternel?

A mi-côte, sous des arbres séculaires, sur les pentes vertes entremêlées de granits bleus, sont dressés des tombeaux à la mode italienne. Le doux croissant de la lune naissante s'élève dans le rose bleui du ciel oriental. Ajaccio forme à nos pieds un autre croissant d'or où commencent à scintiller les premiers feux du soir. La rade étincelle sous les rayons entrecroisés des feux électriques des colosses de l'escadre. Les musiques militaires s'entendent nettement dans l'air accalmi et terminent gaîment les agitations du jour. Quelques couples de la colonie élégante passent lentement en contemplant ce magnifique spectacle et bénissent ce pays radieux qui leur a fait oublier l'hiver.

Il s'élève tout autour de l'horizon des lueurs blanches éparses sur les neiges des montagnes. Les hirondelles sifflent en cinglant l'air d'un vol rapide, et tout cet ensemble enivrant éveille en nos cœurs un double sentiment de force et de paix.

Qu'il soit toujours donné à la France l'une et l'autre!

La ville est en fête, ce soir, la municipalité offre un bal à l'escadre. L'hôtel de ville, joli monument moderne sur le bord de la mer, au point de départ de la longue avenue où s'élève la statue de marbre de Napoléon Romain, sort d'un bouquet de palmiers et de lauriers roses. La foule se presse, du quai jusqu'aux portes, sur le

passage du grand chef de l'escadre, l'amiral Duperré. La mairie l'attend au bas de l'escalier d'honneur et, dès qu'il paraît, la *Marseillaise* remplit les airs d'accents que le journal appelle frénétiques! Oh! ce Midi qui a franchi les mers!

Ici, c'est tout le passé glorieux qui nous apparaît, car rien n'a été touché des souvenirs impériaux dont les salles sont remplies. Le grand salon carré, très élevé, est orné des portraits en pied de la famille impériale, depuis les Gérard jusqu'aux derniers élégants Winterhalter, qui ont popularisé dans le monde entier l'éclatante beauté qui parait alors la majesté du trône.

Malgré cette beauté, malgré la musique des valses, cette vaste salle est remplie d'une impression de nécropole. Tant de visions détruites, tant de richesses, de grandeurs, autrefois réelles, maintenant finies, tant de force dans l'attitude et dans les visages de ces personnages disparus, tant de grâce aussi que la mort a effacée, me frappent l'esprit au point que je m'arrête sur le seuil, et laisse errer ma pensée longtemps après que les danses ont emporté la foule élégante et chamarrée dans leur tourbillon.

Au-dessus d'elle, et la dépassant de toute la tête, une apparition blanche et vigoureuse se dresse et la domine. Sur ces couples, tournoyant comme des fantômes évoqués dans un vaste mausolée, plane la tête laurée du grand empereur de marbre, tout à coup descendu de son piédestal de l'avenue, et sous le bras étendu duquel les plus grands passent sans se baisser. La même statue a été, en effet, posée à terre presqu'au centre, du côté droit de la salle, et se dresse là, dans la splendeur froide et blanche de son marbre de Carrare, impassible au milieu de la fête, et lançant du regard et du geste un commandement que les morts seuls entendent. Etrange chose, l'index est brisé et ne souligne plus le geste inutile d'une puissance expirée pour toujours. Quel malfaiteur ou quel cynique philosophe, ou mieux, quel malin démon né du hasard, a brisé cette main, a coupé ce doigt qui dirigeait l'univers. Quelle légende dira l'heure exacte où il fut brisé. La statue, plus terrible apparition et plus grandiose surtout que celle du commandeur au festin de don Juan, se trouve là, conviée par la destinée! Tout ce peuple en joie ne l'eût point invitée, et parmi tant d'anciens serviteurs dont la livrée change, qui pense à elle?

Un instant, par le rapide échange des mouvements de la danse, l'être surnaturel a l'air de marcher et de s'avancer vers nous. L'illusion est telle que nous marchons, comme à son ordre, vers l'angle de la salle. Près de là, les fleurs offertes à l'amiral par la ville, à son entrée dans le bal, sont posées sur une console contre le buste du prince impérial. Et si l'on pense au sentiment qui

devait unir l'enfant à son gouverneur, on se demande encore une fois quel bon génie, né du hasard, a conduit là ces fleurs de fête, au côté de ce joli buste de Carpeaux représentant le prince disparu dans l'hémisphère fatal à son nom! Un peu de l'âme de sa mère était sans doute ici, guidant vers l'image chérie la main qui portait ces fleurs.

Rien n'est changeant comme la suite des choses quand on les observe dans leur réalité. Partout le rire se mêle à la tristesse, et le comique au tragique. Voici messieurs les musiciens de l'orchestre qui boivent au buffet, et, petit à petit, les gens de la porte de la rue qui viennent voir ce qui se passe. Les grands personnages sont partis se coucher, comme dans la chanson de Marlborough, et les dernières épaulettes courent au vestiaire; c'est en effet la Corse qui monte l'escalier, avec un sans-gêne d'invités ou mieux de contribuables. Vous avez bien raison, mes bons amis, vous nous avez offert une très belle soirée, le buffet est exquis, allez y voir. Rien n'est plus naturel, et je crois bien décidément que les fêtes municipales à huis clos ont fait leur temps.

L'Eglise, qui est la vraie démocratie, n'a jamais fermé sa porte au nez de personne, ni regardé si son hôte est en veste ou en habit rouge. Si la ville est logique, elle fera de même.

En mer. — La mer est bleue, le ciel est doux, et le vent nous est indifférent. Masses colossales à l'allure impitoyable, les cuirassés glissent sur les flots qu'ils aplanissent devant eux sous un rouleau d'écume. La toute petite Corse apparaît au loin derrière leurs tours énormes, comme une plume d'oiseau bleu tombée sur l'eau. L'horizon s'estompe vers l'Italie dans l'épaisseur de nos fumées. Les croiseurs voltigent autour de nous suivant tous nos mouvements comme les danseurs d'un quadrille. La ligne de marche se resserre ou s'allonge selon les signaux de l'amiral, tantôt droite tantôt dédoublée en échiquier.

Nous passons les bouches de Bonifacio laissant à droite l'île de Maddalena derrière laquelle les Italiens possèdent un abri précieux en cas de guerre avec la France. Leur escadre cachée dans ces îles, peut en sortir par plusieurs passes et prendre, suivant les avis de la côte et la position de nos forces, la route de l'est ou de l'ouest pour venir attaquer nos ports. C'est un danger sérieux contre lequel nous ne savons encore par quel moyen nous bien défendre. Une rade suffisante nous manque au sud de la Corse, car Ajaccio ne peut surveiller que le côté de l'ouest, notre escadre allant chercher l'ennemi vers l'est, perdrait un temps considérable sur son adversaire. Si la vie ordinaire est un combat, la vie d'es-

cadre est le continuel simulacre d'une bataille navale. C'est une suite d'exercices de jour et de nuit, d'attaques, d'embuscades, dont la vitesse est le moyen et où les petits ont quelquefois gain de cause. Du reste, quelle que soit la perfection avec laquelle le ballet est écrit, quelle que soit l'allure dont la pièce est jouée, il manque toujours un principal rôle, dont l'absence fausse le dénouement. Cet acteur, sans lequel la tragédie est tout à fait manquée, c'est la divine commère qui préside à toutes les batailles et qui tient dans sa main crispée le secret du sort des armées. Elle n'assiste à nos jeux que par accident, jetant une ombre funèbre sur nos plus belles journées et laissant sur son passage juste assez de morts pour nous mettre tous en deuil. Dans nos vaisseaux aux entrailles de feu et d'acier, elle heurte en passant le moindre organe et le brise, et son œuvre fatale est accomplie, l'amiral Baudin ramasse ses morts et ses blessés. Voici des familles éplorées, quelquefois confinées pour toujours dans leur misère, faute du chef jeune et plein d'avenir qu'elles ont perdu.

Heureusement l'âme du marin est semblable à la mer dont rien ne peut déranger l'ordre des ondes pendant plus d'un instant. L'insouciance du danger pour soi-même est à son comble, l'insouciance du danger pour les autres en découle naturellement. Les chefs seuls peuvent penser sans cesse au danger que courent leurs hommes, et sur ces colosses aux organes redoutables, ils ne donnent pas un ordre dont ils n'attendent l'exécution avec inquiétude. Aussi quel soulagement après les exercices, quand la fièvre de l'action est passée et que l'allure normale a été reprise : « Pas d'accident! » c'est le cri du cœur, c'est la question posée à tous aux conférences, c'est le salut que l'on se donne en se revoyant.

On conçoit quelle trempe doit donner aux gens de mer cette vie d'émotions, cet état de guerre continuelle contre les choses. Et cependant le métal dont leurs âmes sont faites, cent fois recuit et martelé, reste inaltérable, doux et sans aigreur. Cette vie sans joie est aussi sans tourments d'esprit, elle finit dans le repos, avec la vision superbe des dangers vaincus.

Il n'en est pas de même pour tous, hélas! et les morts du *Baudin* vont à leur dernière demeure. Leurs camarades, leurs chefs, les chefs des autres nations, que dis-je? un roi et sa cour les accompagnent. Humbles victimes, ils reçoivent de glorieux honneurs et sont salués comme des martyrs et des héros!

Etienne de Messignac.

LES CAISSES D'ÉPARGNE EN FRANCE

ORDINAIRES ET POSTALE

I

L'émotion encore toute récente produite par les graves embarras de la Caisse des dépôts et comptes courants dont la fondation remontait à l'année 1863, succédant au sinistre du Comptoir d'escompte, peut faire supposer que ces institutions ont un vice d'organisation constitutionnelle. Aussi, à cette occasion, la réforme de la loi de 1867 sur les sociétés a été de nouveau remise sur le tapis dans la presse financière.

Il y avait cependant une somme d'intérêts relativement minime engagés dans ces sociétés de dépôts privées, si on les compare à ceux engagés dans les caisses d'épargne de France, dont le chiffre actuel des dépôts montait, au 1er janvier 1890, pour les caisses d'épargne

ordinaires, à. . . . . fr.	2 727 453 461
et pour les caisses postales, à	332 073 912
	3 059 527 373
L'année 1890 a dépassé en versements.	400 000 000
	3 459 527 373

C'est donc 3 milliards 1/2 dont la Caisse des dépôts et consignations est redevable aux déposants.

Examinons quelle serait, en cas de demande de remboursement, la situation du Trésor, en empruntant, à un intéressant ouvrage que vient de publier M. Rostand, quelques détails précis et clairement exposés.

Au 1er janvier 1890 les livrets des caisses ordinaires se chiffraient en nombre par.	5 538 638
Ceux de la caisse postale par.	1 301 743
En cas de remboursement pour la 1re quinzaine, seraient exigibles sur les livrets de 1 franc à 20 fr.	15 072 903
Livrets au-dessus de 20 francs par suite de la clause de sauvegarde de 50 francs par livret sur 3 897 284.	194 864 200
Pour la 2e quinzaine, il reste 2 940 500 livrets à 50 francs l'un. . . . . fr.	147 005 250
Plus 1 301 743 livrets postaux dont la ventilation peut s'évaluer à	120 000 000
A rembourser en un mois. . . . . fr.	476 943 353

Envisageant l'hypothèse où une nouvelle loi réduirait à 1000 francs les livrets supérieurs à ce chiffre, ce serait à rembourser la somme de. . . . . fr.	723 000 000
Les remboursements ordinaires se sont élevés en 1890 à.	750 000 000
Ce serait pour une année. . . . . fr.	1 473 000 000

ou près de 1 milliard 1/2.

La réforme du régime des caisses d'épargne me paraît encore plus urgente que celle de la loi de 1867, et l'excès de la centralisation est un danger actuel qui ne peut que s'aggraver dans l'avenir.

La révolution de 1848 avait déjà donné lieu à une consolidation forcée, et à cette époque l'importance des dépôts n'était pas à comparer avec la situation actuelle, elle était de 358 millions.

Au lieu de l'emploi forcé en titres de la dette d'État et en compte courant au Trésor, une plus grande latitude doit être donnée aux remplois, et l'abaissement de l'intérêt, employé pour écarter certains déposants dont la clientèle fausse le but de l'institution.

Pendant la crise de 1848 qui fit porter l'intérêt des dépôts à 5 pour 100, le gouvernement limita par le décret du 7 mars le remboursement à la somme de 100 francs sur chaque livret, et on offrit le remboursement du solde, moitié en bons du Trésor, moitié en rentes. Le solde dû était alors de 358 millions.

Puis survint celle de 1870. A cette époque, la dette envers les déposants montait à 695 millions, c'est-à-dire au cinquième de la dette actuelle.

Une suspension d'exigibilité et des atermoiements résultèrent des lois et décrets rendus les 17 septembre, 16 octobre 1870, 17 novembre et 17 décembre 1870 et 12 juillet 1871. La loi du 9 avril 1881 a légalisé par ses articles 12 et 21 la suspension partielle en cas de force majeure.

La France, qui a fondé ses caisses d'épargne en 1829, leur a donné une charte tout à fait restreinte pour l'emploi des fonds et la centralisation des sommes versées, dont le Trésor est responsable.

Aucun des États de l'Europe et de l'Amérique possédant des caisses d'épargne ne nous a imité, et le libre emploi des fonds par les caisses est généralement admis.

L'Angleterre exige une portion du capital employée en consolidés, le reste est au choix des administrateurs : elle donne aux caisses de ses colonies le libre emploi de leurs fonds.

Il y a en France 543 caisses d'épargne et 1028 succursales, en tout 1571 lieux de versement des fonds. Nos colonies ont 16 caisses qui sont soumises au même régime que celles de France, même pour le versement des fonds à la Caisse des dépôts.

Cette mesure est particulièrement fâcheuse dans des régions qui se trouvent souvent, par suite de l'exportation, à court de numéraire.

Pour prouver combien ce drainage est désastreux même pour nos départements, j'emprunte à l'ouvrage déjà cité de M. Rostand les chiffres suivants, au 1er janvier 1890, des sommes expédiées à destination de la Caisse des dépôts :

De l'Aisne, 58 527 208 francs; du Calvados, 20 854 555 francs; de la Loire-Inférieure, 32 132 466 francs; de la Gironde, 71 403 628 francs; de la Loire, 55 635 363 francs; du Nord, 110 180 325 francs.

Ce sont des capitaux dont on prive l'agriculture, les industries locales, ainsi que les travaux départementaux, et cela pour grossir sans mesure le portefeuille déjà excessif de la Caisse des dépôts. L'opération du drainage, qui est tout à fait contraire aux intérêts des départements, est également mauvaise pour le Trésor, qui sert un intérêt de 3,25 pour 100 avec le revenu d'une rente qui lui rapporte 3 pour 100.

On ne peut passer sous silence l'aléa considérable du remboursement en numéraire dont cette acceptation des dépôts menace le Trésor en temps de crise.

Quel peut donc être l'intérêt de persister dans des habitudes de routine en désaccord avec les caisses d'épargne de tous les États de l'Europe et de l'Amérique?

La loi qui a fondé les caisses d'épargne en 1829 avait pour but de faciliter le goût de l'épargne et faisait aux déposants des avantages qui n'ont plus depuis longtemps de raison d'être.

Elle a eu d'excellents effets et ne peut, par suite de l'état nouveau des choses, rendre à sa clientèle que de mauvais services, tout en faisant courir à l'État les plus grands risques en temps de crise.

En dehors de la garantie de l'Etat, celle des réserves du patrimoine des caisses est pour la France en moyenne, en calculant la proportion avec les dépôts, de 1.9 à 3 1/2 pour 100. Celle de Paris garantit 2.6 pour 100; Lyon, 3.05; Marseille, 2.9; Bordeaux, 2.5.

La garantie présentée par les caisses étrangères à libre emploi donne des chiffres bien supérieurs : celle de Cologne est, par rapport aux dépôts, de 10.3; Halle, 11.3; Montréal et Québec, 12.2; Ferrare, 15.2; Madrid, 16.8; Berne, 19.9.

Après l'autorité des documents précités, une complète étude de la question exige la production des opinions compétentes que nous avons recueillies comme complément d'informations.

Il y a cinquante-six ans, M. Humann, ministre des finances, repoussa, dans les débats de la loi du 5 juin 1835, le système de l'emploi forcé en rentes achetées sur le marché et demanda le versement en compte courant au Trésor des sommes reçues par les caisses

d'épargne. Cette opération d'achat, disait-il, n'est qu'un jeu à la hausse. Vienne une circonstance grave, et la plus-value obtenue sur le capital de la rente disparaîtra au moment même où la terreur, s'emparant des esprits, fera courir la foule aux caisses d'épargne. (*Moniteur* du 3 février 1835). A cette époque, la somme déposée n'était que de 62 185 176 francs.

M. Vidal publiait en 1844 un ouvrage sur les caisses d'épargne, dans lequel il signale les inconvénients de solidariser l'existence financière des caisses d'épargne avec celle de l'État. En cas de crise, la rente baissera beaucoup en même temps que les retraits afflueront.

En 1837, la simple proposition de confier à la Caisse des dépôts et consignations l'administration des fonds des caisses d'épargne a occasionné une espèce d'épouvante dont tout le monde a gardé le souvenir. Les retraits furent alors nombreux à la caisse de Paris, et pour éclairer l'opinion sur cette mesure mal comprise par le public, le baron Charles Dupin fit, le 22 mars 1837, une conférence au Conservatoire des arts et métiers où il professait l'économie politique.

L'emploi en rentes enlève aux besoins locaux les capitaux et les apporte sur le marché où ils surabondent; on porte l'eau à la rivière, tandis que c'est le contraire qui serait à faire.

A l'époque actuelle, M. Paul Leroy-Beaulieu critique avec une énergie convaincue l'aspiration par l'État sur toute la surface du territoire des embryons de capitaux de la classe laborieuse, pour les engloutir dans la capitale en atténuation de la dette flottante et du passif général du Trésor. Dans l'*Économiste français* du 13 septembre 1890, le même publiciste apprécie en ces termes la réforme du régime des caisses d'épargne :

« Nous avons écrit et nous répétons que si l'on ne modifie pas radicalement la législation des caisses d'épargne, qui est le maximum de l'absurdité, ces établissements finiront par devoir une dizaine de milliards de francs. »

Suivant une remarque profonde de M. Goschen, la démocratie a une confiance exagérée dans l'action de l'État et une défiance non moindre dans les agents chargés d'exercer cette action. Le principe de centralisation qui nous paraît opérer si aisément l'accumulation des épargnes de toutes les classes dans les caisses de l'État, ne possède aucune force pour se défendre contre les crises dont il prend si volontiers la garantie à sa charge.

La liberté d'administrer les caisses d'épargne me paraît appartenir aux intéressés, et l'éducation financière est aussi sérieuse dans notre pays que dans les États voisins, qui ont depuis longtemps renoncé à la tutelle de l'État.

Outre les dangers ci-dessus énoncés qui menacent l'État, peut-être

le maniement des capitaux importants qui lui sont confiés lui donne-t-il l'illusion d'une richesse que rien ne peut tarir.

Il faut remonter à l'année 1818 pour fixer la date de la création de la première caisse d'épargne qui fonctionna à Paris en novembre de cette même année.

Quatorze ans plus tard la France en possédait :

En 1832.	16	caisses.
1833.	9	—
1834.	47	—
1835.	76	—
1836.	60	—
1837.	27	—
De 1838 à 1847 elles augmentèrent de.	105	—
De 1848 à 1857 —	46	—
De 1858 à 1877 —	135	—
De 1878 à 1889 (12 années). . . .	24	—
	545	caisses.

Au chiffre de 545 caisses résultant des renseignements fournis par le rapport du ministre du commerce au Président de la République pour l'année 1889, il faut ajouter :

994 succursales et 34 bureaux auxiliaires fondés dans les grandes villes, en tout 1028 annexes à l'usage des déposants, sans compter environ 412 perceptions des finances autorisées à fonctionner pour le compte des caisses d'épargne.

Le rapport sur les opérations des caisses d'épargnes ordinaires, présenté au Président de la République pour l'année 1889, donne les chiffres officiels suivants :

Solde dû aux déposants par les 543 caisses en :

Exercice au 1er janvier 1890. . . . . fr.		2 495 213 793	36
Versements reçus pendant l'année.		765 552 407	89
Les crédits des livrets transférés.		12 703 829	04
Les intérêts alloués aux déposants.		92 567 667	31
Les arrérages de rente perçus pour leur compte.		1 244 590	77
Ensemble.		3 367 282 288	37
En déduisant les remboursements :			
1° En achats de rentes effectués en exécution de la loi du 9 avril 1881 pour la somme de	1 398 900 95		
A reporter. . .	1 398 900 95	3 367 282 288	37

Reports. . .	1 398 900	95	3 367 282 288	37
Ceux pour achats de rente à la demande des déposants . .	17 460 193	31		
2° Tous autres remboursements en espèces et transferts paiements.	664 827 390	47	683 686 484	73
Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1889 était de. . . . . fr.			2 683 593 803	64
Les versements de l'année 1889 ayant été de la somme de.			765 552 407	89
et les remboursements pendant la même période.			683 686 484	73
L'écart est de.			81 865 923	16

La proportion des fonds réclamés a donc été entre 1/4 et 1/5 des sommes dues, et les versements de l'année 1889 ne sont restés dans les caisses que pour 1/9 à peine des sommes versées.

A l'article 2 des remboursements énoncés plus haut pour une somme de. . . . . fr.	664 827 390 47
il est important de signaler que le remboursement en espèces figure pour	651 546 305 97

Soit 98 pour 100 de la somme totale.

Si des remboursements aussi importants ont pu être effectués, ce sont les versements de l'année qui ont permis d'y faire face. Mais, en cas de crise, les versements faisant défaut et les remboursements s'accentuant, peuvent mettre le Trésor dans le plus grand embarras; d'autant mieux que la baisse de la rente, sous le coup de la crise et des offres de vente, agiraient toutes deux dans un sens également défavorable.

Il est donc urgent de hâter au Corps législatif le vote du projet de réforme des caisses d'épargne présenté en mai 1890 et qui va subir une première discussion.

La seule mesure qui ait donné une légère satisfaction dans ce sens est celle de la réduction de l'intérêt servi aux porteurs de livrets de caisse d'épargne insérée dans la loi de finances du 28 décembre 1890 pour 3.25 pour 100.

En 1889 l'intérêt servi aux déposants a dépassé celui qui a été produit à la Caisse des dépôts par les valeurs de son portefeuille de 1 611 553 05. Cette différence a été prélevée sur les intérêts de la réserve spéciale aux caisses d'épargne.

L'état dressé plus haut de l'augmentation du nombre des caisses, de 1818 à 1889, doit être complété par un exposé de la progression variable des sommes versées aux caisses depuis 1835, date du premier rapport publié.

En 1835, au 31 décembre, versements. . .	fr.	40 709 735	93
1844 — —		156 223 707	40
1855 — —		120 164 294	18
1875 — —		244 036 637	21
1885 — —		688 427 734	35
1889 — —		765 552 407	89

Après une période de 55 ans, les versements ont été, en 1889, de dix-neuf fois le chiffre atteint en 1835.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE POSTALE

Malgré la prospérité des caisses d'épargne ordinaires dont nous venons de donner un aperçu par la production de quelques chiffres, une loi du 9 avril 1881 créa sous un nom emprunté aux Anglais la caisse d'épargne postale. Tous les bureaux de poste étant autorisés à fonctionner pour le compte de cette caisse, furent autant d'appareils pneumatiques destinés à pomper les plus minimes économies de la province pour les centraliser à Paris. Les valeurs d'État furent également ses placements, et la garantie immédiate et absolue de l'État résulte de la teneur de l'article 1er de la loi de 1881 mentionnée plus haut.

Le ministre du commerce est chargé de contrôler le fonctionnement de cette caisse, et un rapport annuel au Président de la République est présenté par ses soins comme pour les caisses d'épargne ordinaires.

Cette nouvelle caisse occupe un bel hôtel et des annexes à Paris, et, d'après le dernier rapport, ses frais d'administration en 1889 se sont montés au taux de 7 pour 100 du montant de

l'avoir des déposants.	2 174 609	30
y compris une somme pour dépenses accidentelles de. . . . . fr.	565 112	48
Et, comme dit le rapport, les revenus applicables aux frais d'administration ayant été arrêtés à. .	2 268 097	03
il en résulte un boni de. . . . . fr.	91 487	73
Ce boni est porté sous la déduction des intérêts à elle dus au compte de la dotation. . . . . fr.	45 999	86
Le compte de la dotation a été porté en 1889 à. fr.	1 876 021	30

par suite des bénéfices des six années de fonctionnement de la caisse qui auraient dû, semble-t-il, y figurer dès 1884, la première année de bénéfice.

Dans l'extrait du rapport du ministre du commerce pour l'année 1889, les frais d'administration sont portés au tableau des pages 16 et 17 pour 1 630 117 fr. 89 et à la page 4 pour une somme de 1 635 979 fr. 14 de plus, soit pour un total de 2 266 097 fr. 03 net. Cette somme ren-

ferme deux éléments qui ne paraissent pas rentrer dans les frais d'administration, l'un est relatif à une acquisition d'immeubles et l'autre à des dépenses accidentelles excédant 500 000 francs.

De plus, dans l'établissement des revenus de la caisse, la prime d'amortissement sur le 3 pour 100 montant pour 1889 à 181 334 fr. 51, est considérée comme un revenu, contrairement à la jurisprudence habituelle.

A la page 3 du rapport précité, l'avoir des déposants est porté pour

la somme de. . . . . fr.	332 073 912	70
et le remploi, et solde pour.	330 940 599	48
Solde débiteur.	1 133 313	22

Ce solde, non porté en balance, appelle une explication.

Le mouvement d'affaires de la caisse postale correspond au dixième de celui des caisses d'épargne ordinaires : or celles-ci ont eu pour

frais d'administration en 1889. . . . . fr.	5 367 291	65
et la caisse postale.	2 166 097	03

L'émigration des capitaux vers les villes et, en dernier lieu, vers le Trésor public, est un excès de centralisation non seulement intempestif, mais dangereux pour l'État.

Le principe en vertu duquel les caisses privées de dépôts ne consentent à donner qu'un intérêt de 1 à 1 1/2 pour 100 à leurs déposants résulte de l'obligation du remboursement à vue ou à courte échéance.

Or l'État n'échappe pas aux exigences de la disponibilité vis-à-vis des déposants, et l'avantage de la disposition de ces fonds en temps normal me paraît acheté trop cher.

G. Carron.

REVUE DES SCIENCES

Un problème simplifié : moyen de trouver le jour correspondant à une date donnée. Calculs et exemples. Quel était le jour du 26 juin 1890? — Une découverte : La guerre aux hannetons et aux vers blancs. — Les ravages des coléoptères. Ravages des larves. — Les hannetons d'Europe. — Les diverses espèces, transformations. — Apparition triennale du hanneton. Le hannetonage et les syndicats. — Le parasite des vers blancs. — Un champignon destructeur. — Culture et propagation. — Empoisonnement des larves. — La prairie de Céaucé (Orne). — La guerre aux limaces. Expérience au jardin entomologique de Rouen. — Les limaces, les crapauds et les grenouilles. — Vaccinations et revaccinations. — Une plume en guise de lancette. — Le vaccinostyle. — Consommation de combustible des navires à vapeur. — Dépense en houille par vingt-quatre heures. — Le combustible et le cube de la vitesse. — Les pluies et le froid du printemps de 1891. Pronostics tirés du passé. — Les rhumes du printemps. — Recettes diverses pour le traitement de coryza.

Un certain nombre de personnes compétentes, en étudiant les lois du calendrier grégorien, ont à diverses reprises cherché à résoudre ce problème utile : « Trouver le jour de la semaine qui correspond à une date donnée du siècle actuel. » C'est une question que bien souvent on se pose. Le calcul est compliqué et généralement quand le premier venu a eu réellement besoin de savoir le jour correspondant à une certaine date, il a été la chercher dans des livres spéciaux. Ainsi nous possédons un exemplaire d'un petit livre devenu assez rare et qui fut publié en 1840 par Warin Thierry, auteur du *Nouveau dictionnaire géographique de la France*, sous le titre : *Calendrier usuel pour* 2200 *ans ; contenant les calendriers pour trouver sans calcul les dates depuis l'an* 1er *de Jésus-Christ jusqu'à l'an* 2200, *etc.* Rien de si commode. Quel était le jour correspondant, par exemple, au 27 janvier 1838? On ouvre le livre et, à la page convenable, on trouve dans le calendrier de 1838 : 27 janvier, *vendredi.* Quel jour correspondait au 26 juin 1890? On trouve de même : 26 juin, *jeudi.* Et ainsi de suite. Mais tout le monde n'a pas sous la main pareil livre. Et il serait bon d'avoir une méthode, qui donnât le résultat

cherché. M. Lucas, professeur de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis a fait connaître, il y a quelques années, une méthode pour déduire le jour demandé; malheureusement le calcul est assez compliqué, et l'auteur, excellent géomètre, a dû faciliter le problème en traduisant le calcul en tableaux. Mais l'objection subsiste, il faut avoir sous la main ces tableaux [1]. M. Würth tout récemment a indiqué une autre solution, également très élégante; elle exige la construction préalable de graphiques très ingénieux; mais encore est-il qu'il faut construire ces graphiques. M. Lougnon vient à son tour d'indiquer un procédé sur lequel il est bon d'attirer l'attention, parce qu'il ne nécessite que quelques opérations d'arithmétique qui est aisé en somme à appliquer assez rapidement et qu'à défaut de tables ou de livre spécial, il peut tirer d'embarras celui qui aurait absolument besoin de remonter au jour correspondant d'une date donnée [2]. Assurément il réclame encore quelque soin de l'opérateur, mais, quand on l'aura bien compris, on pourra toujours en tirer parti. C'est, en tout cas, le plus simple et le plus élémentaire que nous connaissions pour notre part. Nous allons essayer de le mettre à la portée de tout le monde, tout en rappelant que le calcul le plus simple, pour être suivi, exige toujours un peu de bonne volonté de la part du lecteur.

Quel jour correspond à une date donnée du siècle actuel? Par exemple, quel était le jour correspondant au 26 juin 1890? Pour résoudre la question, toute l'opération consistera à additionner trois nombres, à diviser le total par sept, et le reste indiquera le jour demandé. Ces trois nombres sont :

1° Le quantième ou numéro du jour dans le mois; dans l'exemple actuel, le quantième est 26.

2° Le chiffre définissant le mois; ici le chiffre représentera le mois de juin.

3° Le nombre définissant l'année donnée; ici le chiffre représentera l'année 1890.

Bref ces trois nombres traduisent les trois données du problème, le quantième, le mois, l'année.

L'artifice combiné par M. Lougnon consiste à transformer en nombres convenables les jours, les mois et les années de façon à réduire l'opération à sa plus simple expression. Les jours de la semaine sont représentés par les chiffres suivants : Lundi 1, mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, samedi 6, dimanche 0.

[1] Même objection aussi pour la petite breloque que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce et qui à l'aide d'un artifice convenable résout le problème sans calcul.

[2] Procédé publié pour la première fois dans la *Revue scientifique*, de M. le professeur Richet, 30 mai 1891.

Le quantième reste ce que nous savons, le nombre correspondant au numéro d'ordre dans le mois.

Quant aux différents mois, ils sont représentés par les chiffres suivants en partant de janvier : 1, 4, 4, 0, 2, 5, 0, 3, 6, 1, 4, 6.

C'est-à-dire que janvier est 1, février est 4, mars est 4, avril est 0, mai est 2, juin est 3, juillet est 0, août est 3, septembre est 6, octobre est 1, novembre 4 et décembre 6. Ces chiffres sont à retenir.

Enfin le nombre qui représente l'année considérée est obtenu par un petit calcul préliminaire très simple. On doit rechercher l'année bissextile qui précède immédiatement l'année donnée, et retrancher son numéro d'ordre dans le siècle du siècle lui-même. Ainsi dans l'exemple actuel, l'année bissextile qui vient avant 90, c'est 88. On retranchera 88 de 100 nombre représentant le siècle et l'on aura 12. Ce n'est pas tout. On divisera ce reste par 2, ce qui donnera 6. Enfin on ajoutera le nombre d'années écoulées depuis la dernière année bissextile, soit ici de 88 à 90, 2 ans. Le résultat sera $6 + 2$ ou 8.

Nous avons ainsi déterminé les trois nombres, le quantième 26, le mois, soit 5 correspondant à juin, l'année soit 8 correspondant à 1890. Il ne reste plus qu'à diviser le total $26 + 5 + 8$ ou 39 par 7. Ce qui conduit au reliquat 4. Or 4 dans le tableau précédent des jours de la semaine, c'est jeudi. Ainsi jeudi est le jour correspondant au 26 juin 1890.

Dans le calcul préparatoire relatif à la détermination du nombre représentant l'année, nous avons envisagé le cas général. Mais il peut se faire que l'année considérée soit bissextile. Il se présente alors deux cas. La date donnée peut être postérieure au 29 février; alors on retranchera de 100 l'année bissextile elle-même. Ainsi 5 mai 88; on retranchera de 100 le nombre 88 ce qui donnera 12, lequel divisé par 2 conduira à 6. Et en ajoutant le quantième 5, le mois 2 et l'année 6, on obtiendra en divisant par 7 le reste 1 correspondant au lundi.

Ou bien la date donnée sera antérieure au 1er mars, alors il faudra dans le calcul préparatoire relatif à l'année, adopter l'année bissextile précédente. Ainsi 5 janvier 1888, l'année bissextile précédente est 84. Ce qui donne $100 - 84$ ou 16 qui, divisé par 2 conduit à 8. En ajoutant le nombre d'années séparant 88 de l'année bissextile 84, on a 4 ans. Le nombre correspondant à l'année 88 est dans ce cas 12. Ajoutons le quantième 5, le nombre de janvier est 1, on a pour total 18 qui divisé par 7 donnera le reste 4. Le 5 janvier 1888 était un jeudi.

Lorsque l'on aura répété plusieurs fois ce petit calcul, on le fera rapidement. Ne suffit-il pas d'ajouter trois nombres A, B, C et de les diviser par 7. Le premier A, le quantième, on le connaît directement, le second B, on le connaît par le petit tableau facile à retenir, 144, 025, 146. Le troisième C se calcule aisément, comme nous l'avons

indiqué, même quand on tombe sur une année bissextile. La solution de M. Lougnon nous paraît donc à la portée de tout le monde et présente cet avantage de pouvoir être obtenue même mentalement.

Hanneton, hanneton, vole! Si le hanneton est le bienvenu des écoliers, il est l'effroi des cultivateurs. C'est un fléau redoutable pour l'agriculture. On évalue à près de 300 millions par an les pertes résultant des ravages des larves de hannetons et des hannetons. On connaît neuf espèces de hannetons en Europe : trois seulement intéressent l'agriculture et la sylviculture, le hanneton ordinaire (*melolonta vulgaris*), le plus commun de tous; le hanneton du marronier (*melolonta hypocastani*), plus petit que le précédent; le hanneton à foulon (*scarabeus fullo*). Ces coléoptères se rencontrent sous trois états : larves, chrysalides et insectes parfaits. La larve vit des racines. L'insecte ronge les feuilles des arbres et des récoltes; malgré son existence de très courte durée, les ravages qu'il produit sont considérables. La larve, vulgairement appelée « ver blanc », reste dans le sol pendant trois ans; elle existe à l'état de chrysalide pendant six à sept mois; ensuite vient l'insecte qui ne vit pas plus d'une semaine. Alors l'éclosion des chrysalides se fait successivement pendant un mois, en sorte que les dégats se font pendant le même laps de temps. La période de trois ans d'apparition des hannetons, la larve vivant trente-six mois en terre, est attestée par un fait curieux. Dans les régions où l'insecte est abondant et dévore les arbres, l'année de sa transformation en insecte parfait est inscrite en caractères durables dans la couche d'accroissement du bois de ces arbres. Les feuilles, qui sont par excellence l'organe d'assimilation du bois, étant dévorées, la couche du bois devient elle-même moins épaisse; aussi tous les trois ans on trouve une couche mince entre des couches plus épaisses. A l'Ecole nationale des eaux et forêts, on voit de curieux spécimens de bois de chêne âgés de cent ans où cette diminution d'une couche sur quatre est très visible. Il est facile ainsi, connaissant le millésime de l'année où les arbres ont été abattus, de retrouver exactement les dates correspondantes aux invasions de hannetons.

Au printemps (avril et mai), suivant la température, le hanneton sort de terre à l'état d'insecte parfait. La femelle fécondée creuse dans le sol un trou d'une profondeur de 10 à 20 centimètres et y dépose de 25 à 40 œufs de la grosseur d'un grain de millet. Après quoi la femelle sort de terre et meurt. L'incubation dure de 4 à 5 semaines. Les larves qui n'ont que quelques millimètres naissent dans les dernières semaines de juillet; aux approches de l'hiver, elles s'enfoncent dans le sol et s'engourdissent; au printemps suivant, elles remontent et mangent les racines des plantes annuelles ou bisannuelles. Elles

hivernent de nouveau, et au second printemps, grosses comme le petit doigt, elles sont très voraces et exercent de grands ravages sur les racines de toutes les plantes. Elles passent leur troisième hiver sous terre, à 30 ou 40 centimètres de profondeur; elle se transforment en chrysalides et finalement, au printemps, en hannetons. Pour combattre les vers blancs et les hannetons, jusqu'ici, on les a récoltés à la main, on les a écrasés, ou noyés ou brûlés; l'emploi des insecticides, goudron, sulfure de carbone, etc., a échoué partout. Il s'est formé des syndicats de défense et, moyennant une prime allouée par kilogr. de hannetons apportés, on a lutté tant bien que mal contre le fléau. Les choses en sont là en ce moment. Peut-être vont-elles changer, mais il ne faut pas escompter trop vite les espérances que font déjà naître une découverte récente.

Pendant l'été de 1890, M. Le Moult, président du syndicat pour le hannetonage de Gorron (Mayenne), fit une observation importante. En une seule campagne, on avait détruit 10 000 kilogrammes de hannetons; sur 4 hectares de terre; on avait rencontré 1 300 000 vers blancs. M. Le Moult, en fouillant une prairie de Céaucé (Orne) dont les vers blancs avaient rongé toutes les racines, trouva des larves mortes et complètement couvertes d'une sorte de moisissure blanche envahissant toute la masse. Ce champignon avait tout l'air d'être un ennemi et un parasite de la larve. Au mois de septembre, le nombre de larves mortes dans la prairie de Céaucé avait augmenté dans une proportion énorme : 70 pour 100 au lieu de 10 pour 100. L'herbe avait repoussé. M. Le Moult en conclut naturellement qu'il avait bien mis la main sur un parasite du hanneton.

Ceci tuera cela. Cette idée de se débarrasser d'un ennemi gênant par un parasite était venu, il y a plus de vingt ans, à M. Pasteur, à M. Blanchard, dès les premiers désastres occasionnés dans nos vignes du Midi par le phylloxera. On ne trouva rien pour le phylloxera, probablement parce qu'on a mal cherché. En Russie, on trouva, depuis, un parasite à l'insecte ravageur de la betterave, le *cleonus*. MM. Metschnikof et Krassilstschik découvrirent un champignon parasite, l'*isaria destructor*. M. A. Ginard, de son côté, cherchait à détruire les insectes nuisibles par les champignons entomophytes. De même M. Le Moult avait songé à semer sur la terre envahie par les larves le *botrytis bassania*, muscardine blanche, parasite du ver à soie. C'est alors qu'il trouva plus simple de fouiller le sol; car, évidemment, on devait trouver quelque part des larves avec leur parasite. C'est ce qui est survenu à Céaucé. Or, le parasite découvert par M. Le Moult se propage aisément, car, en mai dernier, il annonçait à l'Académie des sciences que, dans un terrain distant du premier de plus de 150 mètres et où tous les vers blancs étaient sains en 1890, il avait rencontré le

champignon destructeur en train de faire son œuvre. Mais quel est ce champignon?

M. Le Moult en a adressé des échantillons à MM. Prillieux et Delacroix, de l'Institut agronomique. Ces naturalistes ont étudié le champignon et sont parvenus à reproduire expérimentalement la maladie de la larve. Les touffes blanches qui recouvrent les vers tués récemment par le parasite sont uniquement constituées par les filaments des champignons (*botrytis terrella*) que M. Bresadola avait déjà rencontrés sur le hanneton parfait, dans le territoire de Trente, en Autriche. Si l'on place une de ces larves dans la terre humide, le parasite se développe aux dépens du corps de l'insecte et, à mesure que la matière nutritive est consommée, on voit le champignon produire des spores en quantité de plus en plus considérable. MM. Prillieux et Delacroix ont pu ainsi se procurer des cultures pures de *botrytis terrella* et détruire un grand nombre de larves de hannetons en moins de deux semaines. Les expériences de MM. Prillieux et Delacroix démontrent que les spores du champignon répandues sur le sol causent la mort des larves de hannetons, sans nuire à la végétation.

On peut donc espérer, sans oser l'affirmer encore, que la culture des champignons parasites passera bientôt du laboratoire des micrographes dans l'atelier de quelque industriel, et qu'on fabriquera en grand le champignon destructeur. On le répandra sur les champs infectés de vers blancs, et les larves finiront par mourir. Ce serait la fin des hannetons. Souhaitons que ce beau projet se réalise et que nos descendants n'aient plus à considérer le hanneton que comme une espèce absolument rare. La découverte de M. Le Moult dans la petite prairie de Céaucé aurait rendu un service incalculable à l'agriculture.

M. Paul Noël, directeur du laboratoire d'entomologie agricole de Rouen, vient d'adresser à M. H. Sagnier, directeur du *Journal de l'Agriculture*, une lettre intéressante sur la destruction des limaces, question qui, après celle du hannetonage, vient à sa place. Les limaces aussi font des ravages, et tous les ans à pareille époque les journaux publient des procédés plus ou moins efficaces pour détruire les limaces. Et ces mollusques pullulent toujours. M. Noël signale un procédé qui a toujours réussi et qu'il serait bon de propager. Ce moyen consiste tout simplement à placer dans les cultures quelques crapauds ou même des grenouilles. En quelques jours ces animaux dévorent toutes les limaces. M. Noël rappelle que les Anglais emploient ce système depuis longtemps; il y a dix ans, ils achetaient des crapauds 5 francs le cent pour cet usage et aujourd'hui ils les paient jusqu'à 3 francs la douzaine. En conséquence, M. Noël a voulu savoir si réellement les Anglais ne perdaient pas leur temps. Il a tenté

l'expérience. Depuis trois ans, le jardin loué pour le laboratoire d'entomologie de Rouen était abandonné, rempli de ronces et de lierres, absolument rempli de limaces. Il s'est empressé d'y mettre à l'état de liberté 100 crapauds et 90 grenouilles. Au bout d'un mois, on ne rencontrait plus une seule limace. Alors on a semé des choux, des épinards, des laitues, des chicorées, des mâches, des fleurs de toutes sortes et pas une feuille n'a été attaquée jusqu'ici. Les cultivateurs des environs un peu incrédules sans doute viennent en foule se rendre compte eux-mêmes des résultats obtenus. Alors que toutes ces plantes recherchées des limaces sont détruites dans les jardins voisins, dans le jardin du laboratoire, elles y sont en pleine végétation. Ce résultat vaut bien en effet, la peine d'être mentionné. Mais s'il n'y a plus de limaces, que vont devenir les crapauds? Vont-ils passer chez le voisin? N'importe, le procédé est bien simple, et chacun peut l'expérimenter sans difficulté.

L'utilité des vaccinations et revaccinations n'est plus aujourd'hui contestée en dehors des membres de la ligue anti-vaccinatrice. Et de fait le nombre des cas de variole est bien en raison inverse du nombre des vaccinations et revaccinations. Par exemple, en Allemagne, la variole a disparu à très peu près; un cas de variole est une rareté. Chez nous, on a souvent objecté que, dans toute vaccination, on peut toujours redouter l'infection par la lancette si l'opérateur n'a pas le soin de stériliser chaque fois son instrument en le passant à l'eau bouillante et en le flambant. Aussi récemment à l'Académie de médecine, dans la discussion relative à la vaccination, on a proposé l'article suivant : « Tout vacciné sera vacciné avec des instruments à lui, ne devant toucher que lui. » C'était assez facile à dire. Mais comment avoir la quantité de lancettes nécessaires pour opérer sur des milliers d'individus? Un médecin de l'armée, M. le Dr Mareschal, vient de tourner la difficulté d'une façon tout à fait ingénieuse. Il a adopté pour lancette la vulgaire plume à écrire. Autant de sujets, autant de plumes. Et l'opération réussit très bien. M. Mareschal a fait fabriquer par MM. Blanzy, Poure et Cie, des types de plumes plus convenables auxquels il a donné le nom de *vaccinostyle individuel, Le Jenner.* On met la plume au bout d'un porte-plume et, l'opération faite, on la jette. Les plumes coûtent 2 francs le cent, ce qui met la vaccination à 2 centimes pour l'instrument. On fabrique deux modèles, un pour la vaccination par piqûre, l'autre pour vaccination par scarification. Pour la revaccination, la scarification en croix donne plus de succès quand on opère avec du vaccin conservé; pour le vaccin frais, la piqûre suffit. Cette petite invention nous paraît devoir être parfaitement accueillie, non seulement par les médecins, mais par les expé-

rimentateurs dans les laboratoires où l'on pratique de nos jours tant d'inoculations.

On ne se fait pas généralement une idée bien exacte de l'énorme quantité de charbon consommée par les navires à vapeur. On veut chaque jour gagner en vitesse et, toute chose égale d'ailleurs, la consommation en houille augmente comme le cube de cette vitesse, c'est-à-dire que si l'on veut passer de 10 nœuds à l'heure à 20 nœuds, c'est-à-dire doubler simplement la vitesse, il faut dépenser 8 fois plus de charbon et trouver assez de place pour emmagasiner le poids correspondant. De là les hauts prix des transports rapides, *time is money*.

Les plus petits steamers de la *Netherland Line* consomment 50 tonnes par jour, soit environ 2 tonnes par heure; ceux de l'*Imman Line* et de la *White Star Line* de 100 à 110 tonnes. Les grands steamers, tels que l'*Etruria*, l'*Umbrica*, de la *Cunard Line* et le *City of Rome*, de l'*Anchor Line* consomment journellement 325 tonnes de combustible. Le *City of Paris*, à sa limite de puissance, atteint l'effrayante consommation de 480 tonnes par jour, soit 20 tonnes à l'heure, une tonne en 3 minutes, 5 kilog. 15 par seconde!

Que deviendra la navigation quand le charbon fera défaut? Depuis plusieurs années, sur les grands paquebots, qui consomment cependant jusqu'à 500 tonnes, on fait des économies autant que l'on peut en substituant aux anciens moteurs *Compound und* des machines à triple et même à quadruple expansion. La vapeur est utilisée jusqu'à sa dernière limite de puissance, et l'on ne dépense plus guère que 1 kilog. par heure et par force de cheval. Mais ces navires ont des machines de 12 000, 15 000 chevaux de puissance, soit la force de 50 à 60 locomotives au moins. C'est gigantesque, et l'on peut se demander ce que nous réserve l'avenir.

Le printemps de 1891 a été déplorable : avril, pluvieux et froid; mai, pluvieux et froid. Que sera juin, que sera juillet? Le métier de prophète est dangereux. Jusqu'ici malheureusement les pronostics que nous avions formulés ailleurs ne se sont que trop réalisés. Après l'hiver rigoureux que nous avons traversé, beaucoup de personnes s'imaginaient que nous devions avoir, par compensation, une belle saison, chaude et sèche. C'est un préjugé de penser qu'après un hiver froid survient un été très chaud. Quand on examine ce qui s'est passé depuis soixante ans, on reconnaît au contraire que dans la majorité des cas, l'été qui vient après un hiver rigoureux est lui-même froid. Humboldt a dit : « C'est une supposition tout à fait gratuite que d'espérer un été doux à la suite d'un hiver rigoureux. » Il y a vingt-cinq ans, Quetelet, en discutant les observations de température

recueillies à Bruxelles, affirmait de son côté que, contrairement à l'opinion populaire, l'effet général d'un hiver froid est de refroidir l'été qui suit. M. Lancaster météorologiste, inspecteur à l'observatoire de Bruxelles, est arrivé aux mêmes conclusions [1]. Il y a eu en Belgique quinze hivers rudes de 1830 à 1890. Et toujours les moyennes thermométriques sont restées très basses d'avril à septembre, particulièrement en juin et en juillet. Seul le mois de septembre est généralement peu influencé. Comme tout refroidissement un peu prolongé en été, coïncide avec un été pluvieux, on peut redouter, dit M. Lancaster une période estivale riche en précipitations atmosphériques. Et à l'appui de cette supposition, les relevés pluviométriques apprennent que les quinze hivers froids ou très froids de 1830 à 1890 ont été suivis à deux exceptions près d'étés pluvieux. Les mois de juin et de juillet de ces treize étés ont fourni ensemble au pluviomètre une hauteur moyenne d'eau de 185 millimètres alors que la quantité normale pour Bruxelles est de 136 millimètres seulement. Le climat de Paris est, il est vrai, un peu différent de celui de Bruxelles, mais le passé n'est pas très rassurant pour nous.

D'autre part, nos propres observations nous ont fait voir que lorsque les déclinaisons lunaires passent par 26 degrés, l'année est pluvieuse. Or nous traversons en plein maintenant les déclinaisons mensuelles maximum de 26 degrés. Tout cela n'est donc pas fait pour nous convaincre que la saison 1891 n'aura pas un caractère général pluvieux. Si tout se passe comme il en a été aux années antérieures analogues, nous aurions un été humide et orageux et en somme mauvais. Mais en météorologie, là comme en tout, il y a des exceptions et nous verrons bien. En tout cas, il restera intéressant de constater jusqu'à quel point ces prévisions uniquement fondées sur les observations d'un passé restreint, et qui par suite n'ont qu'une valeur relative, se vérifieront plus ou moins en 1891.

Par ces variations de température, les rhumes se multiplient comme si nous étions encore en février ou en mars, les rhumes de cerveau surtout. Rien de difficile comme de faire avorter un rhume de cerveau ; et il y a cependant intérêt à l'essayer, parce que, bien souvent, l'inflammation de la membrane pituitaire entraîne celle du reste des voies aériennes. Le professeur Hayem conseille les inhalations d'un mélange d'acide phénique et d'ammoniaque. Acide phénique pur, 5 grammes ; ammoniaque liquide, 5 grammes ; eau, 15 grammes ; alcool, 10 grammes. On verse quelques gouttes sur du papier buvard, et l'on respire les vapeurs pendant quelques secondes. Ce moyen soulage, mais n'arrête

[1] *Ciel et terre*, février 1891.

pas toujours l'inflammation. Le professeur Tissier recommande cet autre traitement : priser, cinq ou six fois dans la journée, une pincée du mélange suivant : sous-nitrate de bismuth, 6 grammes; benjoin pulvérisé, 6 grammes; acide borique pulvérisé, 4 grammes; menthol, 0 gr. 20; on peut ajouter à ce mélange 0 gr. 01 à 0 gr. 05 de morphine et 1 gramme de calomel. Il est possible que ce traitement réussisse dans beaucoup de circonstances; mais, en matière de coryza, il est bien difficile de rien avancer. Ainsi, d'après le docteur Brand (de Stettin), rien ne serait préférable à l'*olfactorium anticatharroicum*, du docteur Hager. Et cependant, il est loin de donner toujours des résultats satisfaisants, bien que, d'après Brand, « ce remède soit plus efficace que les autres ». Voici sa composition : acide phénique très pur, 5 grammes; alcool rectifié, 15 grammes; liqueur ammonicale caustique, 5 grammes; eau distillée, 10 grammes; à mêler et à renfermer dans un flacon à l'émeri de couleur. L'effet du remède n'a lieu que si l'on s'en sert dès le début du rhume. Le docteur Hager le fait respirer par le goulot du flacon. Le docteur Brand recommande d'en verser quelques gouttes sur un papier à filtrer plié en quatre, de placer ce papier dans la paume de la main et, tout en fermant les yeux, d'inspirer profondément par le nez et par la bouche, tout le temps qu'il se dégage une odeur. Le picotement que l'on ressent dans le nez est désagréable au début, mais on s'y habitue.

Ces quelques remèdes seraient supérieurs au sulfate d'atropine, aux injections nasales, aux prises de bismuth et de sucre en poudre, de l'alun, aux inspirations d'essence de lavande, etc. C'est bien possible; mais le mieux est d'essayer de tout, car chaque individualité est sensible là où une autre ne l'est nullement. Nous avons vu des coryzas s'arrêter devant un simple badigeonnement de benjoin ou de menthol fourni par ces crayons à migraine qui eurent si longtemps la vogue, et, à côté, le médicament n'avait aucune action. L'expérience, ici comme ailleurs, est la meilleure des conseillères.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1891.

Les faits marchent vite au temps où nous sommes. Ils vous portent, presque sans qu'on s'en doute, sur des rivages qu'on n'avait entrevus que dans de lointains horizons. C'est le propre des époques de révolution; elles précipitent en quelques jours l'œuvre des années et font naître des évènements qui modifient instantanément la face des choses et l'état des esprits.

Les manifestations du 1er mai ont créé ou tout au moins révélé une situation nouvelle. Elles ont mis à découvert la puissance du mouvement qui envahit les sociétés et le caractère des conflits que, sous un calme apparent, leur réserve l'avenir. La grève des omnibus, suivant de près, comme l'effet sa cause, ces manifestations, a suscité elle-même toute une série d'incidents dont les conséquences se peuvent déjà constater.

Nous n'avons pas à revenir sur le fond du débat. Les grévistes ont obtenu gain de cause; une sympathie incontestable avait accueilli dans Paris leurs griefs, et la Compagnie n'avait fait qu'ajouter à cette disposition, en opposant à toutes les réclamations un refus sommaire et hautain que devait suivre, à si peu de temps de là, une capitulation complète.

Mais si légitime que soit une grève, il y a quelque chose qui ne l'est pas moins, c'est le droit de ne pas s'y associer. La liberté du travail est sacrée au moins autant que la liberté de la grève, et, tout comme elle, doit être respectée. Elle n'a été ni respectée ni protégée; les conducteurs et cochers, qui voulaient continuer leur service, en ont été empêchés par la violence; ce ne sont pas seulement des journaux conservateurs, ce sont des républicains comme le *Temps*, qui ont dénoncé l'inexplicable abstention de la police et montré « de rares agents assistant avec un calme superbe à ce spectacle anarchique. »

Sur quelques points cependant des arrestations ont été opérées. On ne les a pas maintenues. Le tribunal se préparait à juger;

le président était sur son siège, les témoins réunis; les prévenus seuls étaient absents. La préfecture de police s'était portée garant de leur libération auprès des grévistes, et sans consulter ni même avertir le parquet, elle les avait relâchés avant l'audience.

On ne s'étonne pas de ce mépris de toutes les règles judiciaires, lorsqu'on sait que c'est le bureau du Conseil municipal qui a fait la paix entre les grévistes et la Compagnie. Pour les jacobins de l'Hôtel de Ville, cette atteinte à l'autorité de la magistrature a dû être une jouissance de plus, en même temps que ce droit de grâce, directement exercé par eux, attestait leur puissance, que dis-je! leur souveraineté.

Mais, pendant ce conflit, que devenait le gouvernement? Il s'était dérobé. En congé à Carcassonne, le préfet de la Seine, même revenu à Paris, faisait le mort; il attendait que l'affaire fût close pour donner signe de vie, et il écrivait alors au Conseil municipal une lettre bizarre pour lui contester le droit de se réunir. Mais, comme le Conseil ne s'en était pas moins réuni, que prouvait cette lettre, sinon qu'il pouvait se passer impunément des permissions de l'autorité! Encore l'impunité n'a-t-elle pas suffi aux conseillers; violateurs de la loi, ils ne tolèrent pas les critiques, et, par un ordre du jour motivé, ils somment le ministre de les débarrasser d'un préfet qui s'est permis d'exprimer après coup un doute sur leur droit.

Il est probable que le ministre de l'intérieur ne tiendra pas compte de cette injonction. Mais pourra-t-il effacer les précédents que, sous sa direction, le préfet de la Seine et le préfet de police ont laissé s'établir? Quelle arme aura-t-il désormais contre les réunions illégales du Conseil municipal! Quand les grévistes ont pu opprimer à Paris ceux qui refusaient de les suivre, comment justifiera-t-il les mesures nécessaires dans les départements pour assurer la liberté du travail, pour faire garder, par exemple, les abords des mines ou des usines, afin que puissent y descendre ou y entrer les ouvriers qui ne voudront pas chômer? Et si même alors des agents tentent quelque effort, s'ils font des arrestations, quelle crainte ces mesures pourront-elles inspirer lorsqu'il est avéré par ce qui s'est passé à Paris qu'il dépend d'un ordre de police de mettre à néant les droits de la justice? Enfin, après cette confusion officielle de tous les pouvoirs et de toutes les règles, comment, devant les empiètements soit du Conseil municipal, soit des Chambres, le gouvernement pourra-t-il, les ayant lui-même méconnus, invoquer le principe de la séparation des pouvoirs et le respect dû à l'autorité de la magistrature!

Les conséquences de sa conduite se sont bientôt fait sentir. Elles

ont paru dans le débat qui vient d'être engagé à la Chambre sur la question des syndicats.

La loi du 21 mars 1884 qui a constitué les syndicats ouvriers n'autorise à y entrer que les hommes faisant partie d'une même profession ou d'une profession similaire. L'intention du législateur n'est pas douteuse : il a voulu exclure des syndicats les étrangers, parce que leur présence n'aurait pu que dénaturer le but de l'institution, parce que, suivant les expressions d'un des auteurs de la loi, M. Waldeck-Rousseau, elle aurait livré les syndicats à la merci de « ces hommes qui vivent en marge du travail, guettent les défaillances des ouvriers et sont toujours prêts à les enrôler ou à les conduire aux heures de doute et d'égarement ».

Il s'est trouvé qu'un syndicat s'était formé dans le bassin de Maubeuge en dehors de ces prescriptions. Sur onze membres du conseil d'administration de la chambre syndicale des ouvriers métallurgistes d'Hautmont, neuf, dont cinq cabaretiers, sont étrangers à la profession. Le ministre a rappelé à cette corporation les conditions légales, en lui donnant un mois pour s'y conformer.

Là-dessus, M. Basly interpelle le garde des sceaux, et, soutenu par M. Millerand, M. Baïhaut, le comte de Mun et M. Dumay, il lui demande d'interpréter « impérativement » la loi dans le sens le plus large. C'était provoquer de la part du gouvernement comme de la Chambre une confusion déplorable. L'interprétation des lois appartient à la magistrature. Le garde des sceaux a sagement refusé de se prêter à une usurpation qui, comme il l'a dit, lui aurait enlevé toute autorité sur ses collaborateurs.

Mais cette autorité, le gouvernement ne l'avait-il point déjà compromise? Non pas seulement par le mépris des règles judiciaires que la préfecture de police avait, la veille, affiché à Paris dans la grève des omnibus; mais encore par la façon toute arbitraire avec laquelle est appliquée, en France, la loi des syndicats. Ce que le gouvernement condamne à Hautmont, il le tolère ou l'encourage dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, dans la Loire, à Paris. Il décore à Paris les membres étrangers des syndicats, alors qu'il les exclue dans le bassin de Maubeuge. « Comment voulez-vous que le respect de la loi s'impose, a pu lui dire M. Baïhaut, s'il apparaît que ce qui était légal hier cesse de l'être aujourd'hui, si ce qui est régulier et légal ici ne l'est point ailleurs? » Et M. Dumay, fort de toutes les capitulations passées, a ajouté d'un ton de défi : « Je connais pour ma part cent vingt-quatre syndicats, dans une grande ville de France, qui n'ont jamais voulu reconnaître votre loi. Alors vous allez vous mettre dans la nécessité de les dissoudre, si vous interprétez la loi comme

vous le faites aujourd'hui pour le syndicat d'Hautmont, et vous verrez le joli résultat que vous obtiendrez. »

A ce défi le gouvernement a répondu par une nouvelle faiblesse. La loi étant violée, il a promis, non plus de la faire respecter, mais de la changer. Puisqu'on refuse de s'y soumettre, c'est elle qui se soumettra. Dès le lendemain, le garde des sceaux a présenté son projet. L'évènement avait justifié les prévisions du législateur de 1884. L'entrée des étrangers dans les syndicats n'a eu généralement pour effet que d'en faire des foyers d'agitations et des réunions politiques. Ils ont provoqué les troubles de Fourmies; ils dominent à la Bourse du travail, d'où partent toutes les initiatives révolutionnaires, et c'est un radical, c'est un membre du Conseil municipal de Paris, le citoyen Muzet, qui disait quelques jours avant le 1er mai, à ses collègues : « Vos syndicats pourraient être cassés demain par les tribunaux, parce qu'au lieu de s'attacher aux intérêts dont ils ont la charge, ils ne songent qu'à organiser la grève générale et la révolution. »

Quand l'illégalité a donné de tels fruits, on s'empresse de la consacrer.

Pense-t-on qu'on aura par là servi les intérêts de l'ouvrier? Bien au contraire. L'intérêt de l'ouvrier, comme du patron, c'est de faciliter entre eux les moyens d'accord. On ne facilite que l'antagonisme. On reproche aux patrons de se défier des syndicats, et on fait tout pour justifier, pour aigrir sa défiance. On ouvre les portes des syndicats toutes grandes aux agitateurs de profession, à ceux pour qui le patron est l'ennemi, comme si l'on voulait qu'à son tour, par une erreur déplorable, mais logique, il vit un ennemi dans l'ouvrier. Ce n'est plus cette équité bienfaisante, tenant compte des devoirs et des droits de chacun, que recommande l'admirable encyclique de Léon XIII; c'est la lutte réciproque, c'est l'état de guerre qu'on s'attache à faire prévaloir.

Quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur la question, ce qui est le plus effrayant, ce ne sont pas les solutions erronées, même les plus dangereuses, c'est la faiblesse de ceux qui, sans aucune idée arrêtée, n'ont qu'un avis, celui de céder toujours. Tel est l'état d'esprit du gouvernement. M. Fallières, nous lui rendons cette justice, faisait, l'autre jour, quelque difficulté d'improviser cette réforme de la loi des syndicats. Il demandait du temps. Mais, devant le mécontentement de l'extrême-gauche, l'homme de toutes les défaillances, le président du Conseil, s'est levé. Il a promis une loi nouvelle, sans hésiter, sur l'heure, à la minute, et comme un membre du centre, indigné de cette attitude, ne pouvait contenir son émotion, M. de Freycinet a essayé de mettre en maximes par-

lementaires sa triste condescendance. Qu'il laisse donc là les doctrines! Dans un accès d'ingénuité, bien rare chez cet homme si fin, le président du Conseil avait, quelques jours auparavant, divulgué son secret. C'était, dans la discussion des lois de douanes, à propos de ce tarif minimum sur lequel ni lui ni M. Ribot (car c'est en tout la même faiblesse) ne parvenaient à exprimer une opinion ferme. « Il est bien évident, disait alors M. de Freycinet, que quand vous aurez voté une loi, nous n'irons pas nous heurter contre votre volonté nettement formulée, et *nous faire précipiter inconsidérément du pouvoir*... nous ne sommes ni des aveugles ni des insensés. »

Nous ne perdrons pas notre temps à rappeler au ministre ce qu'il disait, lors de son entrée au pouvoir, de son ambition de réaliser l'idéal d'un gouvernement dans le vrai sens du mot, et d'être, à ce titre, le guide de cette majorité dont il se fait aujourd'hui l'humble serviteur. Des hommes d'État de cette trempe n'en sont pas à rougir de telles contradictions. Mais, plus aveugles et plus insensés qu'ils ne croient, ils n'obtiendront même pas cette conservation ministérielle à laquelle se bornent leurs aspirations. Il n'y a rien de plus périlleux pour un gouvernement que de faire sentir aux foules son incapacité de résistance. On ne les satisfait pas; on les excite, on les enhardit, jusqu'au jour où il faut opter entre une abdication complète et la nécessité d'une lutte d'autant plus terrible qu'on a soi-même grossi les forces avec lesquelles on doit l'engager.

Un député qui connaît bien l'ouvrier pour l'avoir approché de près et lui avoir toujours été secourable, M. le comte Lemercier, disait, avec raison, dans la séance du 3 juin : « Je ne connais rien de plus dangereux que de dire à l'ouvrier : la loi va vous affranchir des douleurs que vous éprouvez; elle va vous protéger contre les dangers que vous redoutez, mettre un terme aux ennuis qui vous accablent. Puis la loi est votée et malheureusement ne change rien à la situation. Et alors ce ne sera plus contre les compagnies que s'élèveront les colères des ouvriers, mais contre les pouvoirs publics, contre le gouvernement. »

L'abandon du gouvernement est pour les conservateurs une prédication d'initiative. Plus le pouvoir fait défaut aux obligations qui lui incombent, plus les conservateurs doivent se ressaisir et se grouper pour remplir les leurs et sauvegarder la paix sociale.

Cette « union de toutes les volontés », le Souverain Pontife ne se lasse pas de la leur recommander. Il en renouvelait le conseil et le vœu à l'occasion de cette religieuse et nationale cérémonie de la basilique de Montmartre, dans sa lettre au cardinal Richard. Il demandait « qu'imposant silence à ces rivalités de partis, dans lesquelles s'amoindrit la force des bons et s'accroît celle des

méchants, tous réunissent leurs pensées et leurs efforts pour maintenir l'honneur d'une nation à qui l'illustre vertu de ses aïeux a valu dans l'Église une telle dignité et un nom si glorieux ».

Le pays, lui aussi, désire l'union ; il a le sentiment qu'elle est la première garantie de son avenir et c'est se créer le premier titre à sa confiance que de la poursuivre et de la pratiquer. Nous retrouvions l'expression de cette pensée dans le discours que M. le comte d'Haussonville prononçait dimanche dernier au banquet annuel de l'association de la presse monarchique et catholique des départements. Avec une grande énergie l'orateur, en proclamant « l'union nécessaire », s'est défendu de toute intention de « vouloir rompre le faisceau des forces honnêtes de la France, qui doivent au contraire et plus que jamais, a-t-il dit, se serrer les unes contre les autres. »

S'adressant plus particulièrement à la jeunesse, M. d'Haussonville l'a sagement prémunie contre le pessimisme, le doute et le découragement ; il lui a prêché, dans un grave et beau langage, le dévouement, l'effort et la foi. Il lui a redit les leçons du passé pour la mieux engager à croire dans l'avenir, en travaillant elle-même à le préparer, et certes, il était dans son droit, comme dans la vérité de l'histoire, lorsque, rappelant à quelles aventures désastreuses, même quand la gloire les avait couvertes, la France, lasse du présent et inquiète du lendemain, avait autrefois demandé son salut, il montrait qu'elle ne l'avait dû, ni à la dictature d'un prétendu sauveur, ni à « une idole d'un jour », mais au retour du vieux principe sous lequel s'était formée sa grandeur, à ce gouvernement de la Restauration dont le chef, Louis XVIII, « par le seul fait et le seul droit de sa naissance a, au lendemain de sa rentrée en France, marché de pair et même pris le pas sur les souverains, ses vainqueurs. »

La Chambre continue lentement le débat sur la loi des douanes ! Arrivera-t-elle au bout de son œuvre avant la fin de la session ? A voir la discussion si fréquemment interrompue par des incidents étrangers, on peut éprouver quelque inquiétude. Nous avons sous les yeux un plaidoyer plein de verve et d'esprit en faveur du travail national, qui nous fait doublement regretter que son auteur, vétéran des luttes parlementaires, ne soit pas rentré dans le Parlement. M. Estancelin, qui a déjà rendu tant de services à cette cause, l'eût défendu à la tribune avec la vigueur et le talent dont son écrit sur *le Drawback*[1] nous porte une nouvelle preuve.

En dépit de l'élection de Geestemünde, la fortune ne semble pas

[1] *Le Drawback*, par M. Estancelin. Brochure in-8°.

revenir encore à M. de Bismarck, non plus qu'en Italie à son bruyant émule, M. Crispi.

Les nationaux-libéraux ont tenu, le 28 mai, une grande réunion à Berlin. Ils ont clos leur séance par une adresse à l'ancien chancelier; mais ils n'ont pas, comme autrefois, suivi son mot d'ordre. Décidé à fonder son opposition sur la politique libre-échangiste qu'il imputait au gouvernement, M. de Bismarck avait compté que les nationaux-libéraux feraient du rejet de cette politique le premier article de leur programme. Ils ont déclaré, au contraire, que « les questions économiques ne pouvaient servir de base aux partis politiques » et réservé la liberté de chacun dans la discussion des lois de douanes. D'un autre côté, M. de Caprivi vient de se prononcer contre toute réduction des droits sur les céréales, et de déjouer par là même la campagne qu'au nom des protectionnistes son prédécesseur préparait contre lui.

En même temps, l'œuvre du *Kulturkampf* achève de s'effondrer. La Chambre des députés de Berlin a voté, presque sans débat, la loi des *Sperrgelder*, qui restitue au clergé catholique les fonds confisqués pendant la persécution religieuse. L'an dernier, le gouvernement avait proposé d'en verser seulement les intérêts. M. Windthorst avait refusé; sa fière et habile politique, exemple pour d'autres pays, a triomphé, et le souvenir de l'indomptable athlète demeure inséparable de cette dernière victoire.

Les journaux ont dernièrement fait connaître que M. Crispi avait annoncé que le soin de sa santé l'éloignerait du Parlement jusqu'au mois de novembre et qu'il conseillait à l'opposition de se réserver pour cette époque.

Il faut croire que ce n'est pas seulement une raison d'hygiène qui condamne au repos le bouillant Sicilien. Il avait commencé par engager la lutte; mais elle ne lui avait pas été heureuse. Le ministère di Rudini n'a guère eu que des succès dans les Chambres. Il a obtenu d'elles la suppression du scrutin de liste; elles lui ont voté, après les troubles du 1er mai, des ordres du jour d'approbation pour sa conduite et d'admiration déclarée pour les autorités civiles et militaires. Enfin, malgré l'opposition de M. Crispi et de ses lieutenants, elles lui ont accordé la réduction des crédits affectés aux écoles italiennes en Orient. Ces écoles n'avaient été développées par l'ancien ministre que dans une pensée d'hostilité contre l'Église, et, pour en assurer le maintien intégral, M. Crispi n'avait pas manqué de montrer dans la proposition du nouveau cabinet une concession au Vatican. L'argument qu'il devait estimer décisif n'a pas convaincu la majorité. On conçoit qu'après ces échecs, M. Crispi veuille se recueillir.

Ce n'est pas que les embarras soient finis pour le ministère. Il reste aux prises avec les difficultés financières, et le Parlement, qui le presse de les résoudre, refuse, quand les intérêts électoraux sont en cause, de lui en fournir les moyens. Le ministre de la justice, M. Ferraris, avait proposé la suppression d'un grand nombre de « préteurs », magistrats dont les fonctions se rapprochent, avec plus d'importance, de celles de nos juges de paix. L'émotion s'est aussitôt répandue parmi les députés dont les provinces étaient menacées, et le ministre a dû retirer ou tout au moins réduire son projet. Ce n'est pas une Chambre formée par le scrutin d'arrondissement qui lui rendra, sous ce rapport, la tâche plus facile.

Cette question financière est d'autant plus inextricable que, s'il ne trouve pas le moyen de diminuer ses dépenses, le gouvernement italien, en persévérant dans sa politique extérieure, ne fait que prolonger et aggraver ses charges.

Sur cette persévérance il n'y a pas de doute à garder. Que la triple alliance soit à l'heure présente renouvelée ou en voie de l'être, c'est tout un. Elle demeure la loi du cabinet de Rome, et des révélations nouvelles permettent de dire qu'il ne s'agit pas seulement de la triple, mais de la quadruple alliance. L'Angleterre est entrée à sa manière dans le pacte. D'après des renseignements publiés par deux de ses familiers, le prince Napoléon en aurait reçu, quelque temps avant sa mort, la confidence du roi Humbert. En vertu d'arrangements écrits, le roi aurait l'assurance que la flotte anglaise se joindrait à la flotte italienne, le cas échéant, pour couvrir l'Italie contre toute opération maritime, et lui faciliter ainsi la mobilisation de son armée.

On a lieu d'être surpris que le roi Humbert ait fait à son beau-frère une pareille révélation. Il ne pouvait penser, le jugeant encore Français, que le prince Napoléon la gardât pour lui. Mais les faits étaient dans l'air. Sans attendre l'inspection des ports et des arsenaux italiens que passe, en ce moment même, l'amiral Hoskins, sans qu'il fût besoin des explications embarrassées de sir James Fergusson et des journaux anglais, bien des signes laissaient soupçonner aux observateurs attentifs les ententes cachées de l'Angleterre, et il n'y avait pour concevoir des illusions sur la situation faite à la République française que ces esprits trop nombreux qui, dans les affaires intérieures comme dans celles du dehors, croient avoir supprimé les périls en n'y pensant pas.

Désireux de reprendre des relations commerciales et des négociations financières avec la puissance contre laquelle il conclut ou renouvelle des alliances, le ministère di Rudini n'a pas ménagé les bonnes paroles à la France. Mais ses allures, fort différentes de

celles de M. Crispi, n'en couvrent pas moins les mêmes vues, et pour s'envelopper de formes plus courtoises, sa politique n'est peut-être que plus dangereuse.

Les intempérances de M. Crispi, qu'il soit ou non ministre, ne nuisent qu'à lui-même. Qui pourrait par exemple s'émouvoir de son récent écrit? Sous le pseudonyme, tardivement désavoué, d' « un homme d'État italien », M. Crispi a entrepris de répondre dans la *Contemporary Review* au sévère avertissement que dans la même revue, un « homme d'État du continent » réputé un Anglais illustre, avait donné au roi d'Italie. Que nous apprend donc l'ancien chef du cabinet de Rome? Que la France est l'ennemie héréditaire et qu'elle n'eût jamais droit, en dépit de la guerre de 1859, à la reconnaissance de l'Italie. L'affirmation est déjà hasardeuse. Mais le Sicilien ne s'en tient pas là. Il nous révèle deux complots formés par le gouvernement de la République, l'un pour rétablir le pouvoir temporel, l'autre pour faire sauter par la mélinite les forteresses italiennes, afin de déterminer une guerre générale.

Est-il possible de s'arrêter à de pareilles imaginations? Il serait presque aussi fou de les discuter que de les former. On est confondu de penser que la cervelle où elles sont écloses a pu gouverner un grand pays, et l'on s'étonne moins, en les lisant, que la santé de M. Crispi l'oblige à se tenir quelque temps éloigné du Parlement.

C'est un art difficile et rare, M. de Bismarck et M. Crispi nous le prouvent, que celui de porter dignement sa retraite. Il le connaissait bien, il l'a élevé jusqu'à l'héroïsme, le grand homme de guerre, l'intègre citoyen dont une plume élégante vient de nous retracer la vie, le général Changarnier [1]. Un bon juge en fait d'honneur, le généreux Montalembert, ayant eu quelques jours sous son toit le général, à la Roche-en-Brény, épanchait en ces termes l'admiration qu'il lui avait inspirée :

« Cet homme que nous avons vu pendant deux ans au pinacle de la grandeur, protecteur de Louis-Napoléon et, bien autrement que celui-ci, l'idole des conservateurs effrayés, a supporté avec la plus noble résignation les douleurs de la prison, de l'exil, de la disgrâce, aggravées par l'âge et la pauvreté. Il a subi la terrible épreuve de voir l'armée française, dont il était un des chefs les plus renommés et les plus populaires, courir sans lui à de nouveaux succès, et ses inférieurs y gagner le bâton de maréchal qui lui était dû et que lui aurait assuré un seul acte de complaisance pour Napoléon III. Pour moi, qui supporte si impatiemment le néant où

[1] *Changarnier*, par le comte d'Antioche. 1 vol. in-8°. Librairie Plon.

je suis tombé, je me sens pénétré de respect devant cette vertu calme et sereine dont je suis si peu capable [1]. »

Ce sentiment, qu'exprimait avec son grand cœur M. de Montalembert, ceux-là même qui l'ont le plus éprouvé du vivant du général Changarnier se reprocheront de n'en avoir pas encore été assez pénétrés, en lisant l'attachant et beau livre de M. le comte d'Antioche. Nous ne pouvons qu'indiquer ici tout ce que ce récit contient, avec les traits déjà célèbres et mémorables, de faits ignorés, de correspondances inédites, de vues, d'inspirations, d'actions, de sacrifices, dont le détail n'était pas connu, et qui tous mettent en une lumière nouvelle les qualités militaires et civiques, le coup d'œil merveilleux, la décision maîtresse, le désintéressement exquis et superbe, les avertissements prophétiques, le dévouement sublime, l'incomparable patriotisme, la ferme croyance du guerrier d'Afrique, du vainqueur de l'insurrection, du représentant du peuple, de l'exilé de Belgique, du sage et clairvoyant conseiller des princes, du volontaire de Metz, de l'invincible et passionné soldat de l'honneur terminant sa glorieuse vie, les regards fixés sur l'image du Christ. « J'avais trouvé le bonheur qui passe et je crois avoir soutenu l'honneur qui reste », écrivait Changarnier dans ses épreuves, et, quelques instants avant l'heure suprême : « Charles, disait-il au marquis de Ganay, en lui montrant son Christ, voilà mon guide ! »

Comme ses amis, comme ses frères d'armes, comme Lamoricière, comme Bedeau, comme tous ses pairs de l'armée française, Changarnier gardait pour symbole la croix et l'épée, pour devise Dieu et la patrie. En ce temps où la jeunesse toute entière est appelée sous les drapeaux, nous voudrions voir entre ses mains cette biographie du général Changarnier. Elle y apprendrait comment, dans toutes les conditions de la vie, à travers toutes les vicissitudes, au-dessus de tous les biens de ce monde, il faut mettre l'honneur, et ne séparer jamais l'honneur de la foi.

Louis Joubert.

[1] *Changarnier*, p. 403.

L'ORNEMENT DU SACRÉ-CŒUR

L'inauguration solennelle de la basilique de Montmartre, dont nous parlerons dans notre livraison prochaine, vient d'avoir lieu. Nous avons, à cette occasion, admiré, comme toute la foule qui se pressait à la cérémonie, un véritable chef-d'œuvre de broderie qui rappelle les plus belles féeries de l'art chrétien. C'est un ornement composé d'une chasuble, une chape et deux dalmatiques, qui vient d'être offert à la basilique du Vœu national, à Montmartre, à l'occasion de sa bénédiction. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant une idée de cette œuvre vraiment capitale et qui marquera dans l'histoire de la broderie à notre époque.

La chasuble se compose de deux parties différentes. Sur le devant est représentée la prophétie de Jessé. Jessé est couché, et de son cœur surgit un lis merveilleux qui se termine par l'efflorescence de la Sainte Vierge, donnant l'Enfant-Jésus au monde.

L'inscription qui se déroule tout le long de la tige merveilleuse porte le texte bien connu : *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet.*

Sur le dos de la chasuble on voit le Père Éternel soutenant de ses bras étendus la croix sur laquelle Notre-Seigneur est attaché, et offrant son fils à l'humanité pour le rachat de ses péchés. Au pied de la croix est une coupe où deux colombes s'abreuvent.

A droite, l'Église, figurée symboliquement, tend un calice qui reçoit le sang divin jaillissant de la poitrine ouverte du Sauveur du monde. A gauche, Longin est debout, appuyé sur sa lance.

Au-dessus et au-dessous des bras de la croix on lit : *Sic Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret.*

Après le Christ enfant et mourant vient le Christ triomphant et régnant, représenté sur le chaperon de la chape. Notre-Seigneur est figuré assis, ayant à son côté la croix qui gouverne le monde, et tout autour du nimbe on lit *vincit, regnat, imperat.*

Sur les orfrois, des médaillons brodés au point représentent l'un saint Martin et, au dessous, les armes du cardinal Guibert; l'autre saint Denis et, au bas, les armes de S. Em. le cardinal Richard, on lit en outre ces paroles inscrites longitudinalement au-dessous de chaque figure : *Aut Deus naturæ patitur, aut mundi machina dissolvitur : — Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem.*

La tunique et la dalmatique du diacre et du sous-diacre ont également des médaillons avec personnages au petit point représentant les saints et saintes qui sont particulièrement connus par leur dévotion au cœur de Notre-Seigneur, saint François d'Assise, la bienheureuse Marguerite-Marie, saint Jean l'Évangéliste et sainte Gertrude.

Dans les entrelacs des ornements on lit, sur l'une : *Qui mihi ministrat me sequatur : et ubi ego sum illic et minister;* sur l'autre : *Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus.*

Dessins, ornementations, broderies, on ne sait qu'apprécier le plus dans cette composition, où tout s'harmonise si parfaitement. On ne s'étonne pas que sept mois entiers aient été nécessaires pour le mener à complet achèvement.

Qu'on l'examine dans l'ensemble ou dans les détails, cette composition, dont l'idée a été donnée par le R. P. Voirin, des chapelains de la basilique, et dont l'exécution a été faite tant pour les dessins que pour la broderie par la maison Biais aîné de Paris, est vraiment saisissante. Elle fait le plus grand honneur à la foi comme à l'habileté des artistes qui l'ont conçue et exécutée.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE JUGEMENT DERNIER

DE MICHEL-ANGE

Le 22 septembre 1534, un homme d'environ soixante ans, maigre, nerveux, le front carré, vaste, haut, sillonné de longues rides, les yeux petits, noirs et profonds, les pommettes saillantes, les oreilles largement ouvertes, le nez écrasé, les lèvres fines, l'inférieure s'avançant sur la supérieure, l'aspect grave, vêtu et équipé simplement, suivi d'un seul serviteur, descendait à cheval des montagnes de l'Etrurie par l'antique voie Flaminienne, et s'avançait vers le Ponte Molle, entrée de Rome. La journée finissait. Avant de disparaître, le soleil étendait horizontalement ses rayons d'un éclat adouci sur l'imposante mer verte aux vagues pétrifiées qui vient mourir au pied de la ville aux sept collines avec le murmure mélancolique des grandes solitudes. Les passants qui rencontraient le voyageur s'inclinaient respectueusement, car tous reconnaissaient il Buonarotti, celui qu'avec la familiarité qu'autorise la renommée on nommait simplement Michel-Ange. Nul n'ignorait, en effet, que Clément VII avait mandé son célèbre compatriote, afin qu'il terminât par le jugement dernier ses fresques de la chapelle Sixtine! Lui, absorbé dans ses méditations, paraissait insensible au spectacle grandiose que lui offrait la nature et à l'hommage empressé que lui prodiguaient les Romains. Les plus cruelles émotions le tourmentaient; il allait d'une douleur à une autre; il venait d'assister à Florence à la défaite de sa patrie, et il fuyait pour toujours le despotisme princier qui succédait à l'anarchie populaire. A Rome, des tristesses l'attendaient, non moins poignantes que celles dont il s'éloignait.

Combien la Ville éternelle était différente de ce qu'il l'avait trouvée en 1508, lorsqu'il était venu peindre la première partie de la chapelle Sixtine! Alors une élite d'artistes, de littérateurs et d'érudits la remplissaient. Ces enchanteurs avaient offert au monde la coupe où l'on boit la joie et l'oubli, et le monde altéré par les sécheresses de la scolastique s'y était abreuvé à longs

traits, et s'était senti comme rajeuni et renouvelé pour un nouveau printemps. Une ardeur générale de connaître s'était emparée des esprits; les plus corrompus accordaient quelque chose au culte désintéressé de la science et du beau. Les princes rivalisaient de ferveur avec les particuliers : Ferdinand d'Aragon rentrait dans son royaume de Naples reconquis, ayant à sa droite le marquis de Pescaire, à sa gauche le poète Cariteo. Les Papes, associés à l'élan général, le favorisaient avec magnificence. Ils avaient livré leur palais du Vatican à Raphaël, qui le remplissait du rayonnement de sa grâce et de son génie. La recherche des manuscrits anciens les passionnait autant que la défense de la foi. Sur leur ordre, les églises sonnaient à pleines volées, les rues se pavoisaient, pour célébrer la découverte, dans les jardins de Titus, du Laocoon décrit par Pline. Leurs architectes étaient chargés de prendre par terre la coupole du Panthéon et de la porter dans l'air, comme couronnement du temple grandiose de marbre et d'or, dans lequel, sous le regard du prince des apôtres, s'opérerait l'embrassement fécond du génie antique et de la foi chrétienne. Même quand le siècle eut tourné au tragique, que les invasions, les épidémies, les meurtres, les trahisons le désolèrent, les artistes absorbés et comme isolés dans leurs œuvres n'entendirent pas le fracas des écroulements et ne ressentirent pas la douleur des catastrophes. Semblables à ces conteurs du Décaméron, qui, au milieu des horreurs de la peste, échangeaient des histoires d'amour, ils continuèrent à rimer, à peindre, à sculpter, à déchiffrer les manuscrits, à célébrer les anciens chefs-d'œuvre et à en produire de nouveau. L'Italie, en les admirant, oublia ses misères; la *Cène* et l'*Ecole d'Athènes* la consolèrent de Ludovic le More et de César Borgia.

On était bien éloigné de cet enivrement heureux quand Michel-Ange entrait à Rome en 1534. Le mirage idéal s'était évanoui; la barbarie, un instant noyée sous tant de splendeur, avait montré son visage hideux et obligé les artistes à l'entendre et à la voir. Elle s'était ruée sur la ville sous la forme des bandes de Charles-Quint le Catholique conduites, hélas! par un connétable de Bourbon. Elle l'avait pillée, saccagée, violée, incendiée; les églises et les palais avaient été mis à sac, les manuscrits et les tableaux précieux lacérés, dispersés ou souillés; les lansquenets avaient fait un corps de garde des *Stanze* du Vatican et accroché leurs hallebardes sur l'*Ecole d'Athènes*. Comme des hirondelles effarouchées, les artistes avaient fui dans toutes les directions devant cet hiver de barbarie; Rome n'était plus qu'un cadavre de ville.

Sa splendeur matérielle et artistique n'avait pas été seule ternie

ou détruite, sa primauté religieuse était en péril. Un moine s'était levé, Luther, dont l'éloquence, extraordinaire mélange de trivialité et de poésie, d'audace et de sophisme, entraînait les peuples. Il répondait aux condamnations du Pape par des défis et par l'abolition du culte catholique. Sa révolte, attisée par un vent politique favorable, menaçait d'envahir toute la chrétienté. De la Saxe, où elle avait surgi, elle s'était étendue à l'Allemagne; elle avait passé à la Norvège, à la Suède, au Danemark, à la Hongrie, à l'Autriche; Henri VIII lui avait donné l'Angleterre; la France en était infectée; elle frappait à la porte de l'Italie.

En s'engageant dans le Corso, Michel-Ange put voir les palais à moitié détruits et pas encore relevés, et ce fut à travers les vestiges des désolations récentes qu'il se rendit au foro Trajano, près duquel il allait établir sa demeure.

A peine installé, il put craindre que son voyage n'eût été inutile. Clément VII, accablé de douleurs, terminait, deux jours après, son pontificat irrésolu. Heureusement, le Saint-Siège ne demeura pas longtemps vacant. Dès le second jour, le Romain Farnèse était élu à l'unanimité et prenait le nom de Paul III. Les forces physiques et intellectuelles du nouveau pontife étaient entières, quoiqu'il eût 67 ans. Sa volonté était ferme, son intelligence remarquable, nourrie d'une culture exceptionnelle, avait conservé sa vivacité et sa plénitude. Bien loin de congédier Michel-Ange et de révoquer la commande de son prédécesseur, il s'empressa d'aller la confirmer de sa personne, en compagnie de dix cardinaux; plus tard, par un bref du 1er septembre 1535, il admit le peintre parmi ses familiers, en lui allouant 1200 écus d'or par mois.

Cette insistance des deux papes à demander à Michel-Ange de terminer la chapelle Sixtine par le Jugement dernier n'est pas une simple fantaisie artistique. Tout autre sujet, la Transfiguration, l'Ascension, la Cène, eussent fourni matière à une merveilleuse décoration et permis à l'artiste de déployer les formes multiples de son génie; en préférant le Jugement dernier, la Papauté obéissait à une vue profonde.

II

Des incidents imprévus, des développements ultérieurs, ont souvent fait perdre de vue le point initial et la doctrine fondamentale de Luther. Sous Paul III, nul ne s'y méprenait; les femmes même en faisaient l'objet de leur entretien; elles en discutaient comme elles ont discuté de la grâce au temps des *Petites lettres* de Pascal, du quiétisme, au temps des *Instructions sur les états d'oraison* de Bossuet. Cette doctrine était la justification par la foi.

La justification est la rénovation intérieure et la sanctification par lesquelles l'homme déchu par le péché originel, de pécheur devient juste devant Dieu et héritier de la vie éternelle[1]. Cette rénovation intérieure n'est l'œuvre exclusive ni de Dieu ni des hommes. L'action de l'un et l'autre s'y retrouve et s'y unit. Dieu agit par la grâce, l'homme par la volonté. La grâce donne la foi, la volonté crée le mérite. Ainsi, quoique la justification soit gratuite, l'homme y coopère : les œuvres, effet de la volonté de l'homme, y sont donc aussi nécessaires que la foi, don de Dieu. L'Eglise n'a jamais voulu admettre qu'on puisse croire bien et agir mal, qu'il y ait une règle de l'esprit différente de celle du cœur, qu'on puisse être chrétien des lèvres et non des mains, que, dans la doctrine, on soit irréprochable et dans la conduite vicieux, qu'à côté des athées de foi qu'elle proscrit il y ait des athées de mœurs qu'elle autorise. L'œuvre atteste l'activité de la foi comme la feuille celle de la plante.

Par suite de la corruption des mœurs, cette doctrine si pondérée s'était déséquilibrée, puis altérée. D'abord on avait exagéré l'importance des œuvres au détriment de la foi, puis la foi s'était attiédie; enfin, la ferveur des œuvres aussi s'était ralentie; l'abus des indulgences les avait presque abolies. On raconte qu'une grande dame sur le retour, s'étant décidée à porter à Dieu des ardeurs dont elle ne trouvait plus l'emploi dans le monde, fut d'abord effrayée des pénitences que son confesseur lui avait imposées. A la réflexion elle se rassura : « Bah! dit-elle, nous les ferons faire par nos gens. » Chacun en était venu à raisonner comme la grande dame; on faisait faire les pénitences par ses gens; on jetait quelques pièces d'argent dans un tronc et on se croyait quitte de toute autre pratique.

Luther exprimait donc une pensée commune de réformation et ne s'éloignait pas du dogme catholique en protestant contre l'abus trop véritable des indulgences, en relevant l'importance visiblement méconnue de la foi. Seulement, semblable, selon une de ses comparaisons, à ce paysan ivre à cheval, qui ne se relève d'un côté que pour tomber de l'autre, au lieu de travailler à rendre les œuvres réelles et à vivifier la foi languissante, il nia résolument l'efficacité des bonnes œuvres. Tandis que les catholiques les avaient négligées par faiblesse, il en nia la dignité et la nécessité par maxime. « Un chrétien, dit-il dans sa *Captivité de Babylone*, le voulût-il, ne peut compromettre son salut, quels que soient ses péchés, s'il ne refuse pas de croire. Aucun péché ne peut damner, si ce n'est la seule incrédulité. « Sois pécheur, écrit-il à Mélanchthon,

[1] *De causa formali propter quam homo dicitur justus coram Deo.* (Bellarmin, *De justif.*, II.)

« pèche fortement, mais crois plus fortement. Le pécheur n'a rien « à redouter pour son salut dès qu'il croit fortement, commît-il « mille et mille homicides, mille et mille adultères. »

Luther n'excluait pas la nécessité des bonnes œuvres par prédilection pour les mauvaises. Non, certes, car ni lui ni ses amis n'étaient des malfaiteurs. Ils ne déclarent les bonnes œuvres inutiles que parce qu'ils les jugent impossibles. Selon eux, l'homme est incapable de bien. Depuis la révolte d'Adam, ses actes ne sont qu'ordures et vilenies, vanité, ignorance, disette, infirmité, perversité et corruption, injustice, souillure et folie; sa raison est imbécile et sa volonté impuissante; souche pourrie, il ne peut produire que corruption, ne vouloir et ne faire que le mal.

La négation du libre arbitre est le dernier mot de la doctrine luthérienne. Erasme, le Voltaire du siècle, s'en aperçut le premier : jusque-là il s'était montré favorable à Luther et peu bienveillant à la curie romaine; dès qu'il se rendit compte des conséquences désastreuses de la nouvelle dogmatique, il se sépara et dénonça le péril dans son livre sur le libre arbitre.

Luther se sentit atteint, s'emporta. Il ne nia cependant pas la justesse du coup : « Ce que j'estime, ce que je loue en toi, c'est que, seul, tu as touché le fond de l'affaire et ce qui est le tout des choses, je veux dire *le libre arbitre*. Toi, tu ne me fatigues pas de querelles étrangères, de papauté, de purgatoire, d'indulgences et autres fadaises, pour lesquelles ils m'ont relancé. Seul, tu as saisi le nœud, tu as frappé à la gorge. Merci, Erasme. » Et il écrit bravement en tête de sa réponse le mot secret de sa doctrine, *le serf arbitre*.

Si le libre arbitre n'existe pas, si l'homme ne peut ni penser ni vouloir, comment en attendre ou en exiger une bonne œuvre? Sa destinée serait donc effroyable et sans nulle espérance, si on ne déclarait le salut possible par la foi seule, indépendamment de toute œuvre. C'est donc par pitié pour la triste impuissance de l'homme à se sauver lui-même que Luther le remettait par la foi entre les mains de Dieu.

Mais cette foi vient de la grâce; la grâce n'est accordée qu'aux prédestinés, aux élus, toujours en très petit nombre. La damnation éternelle paraît donc le lot assuré du plus grand nombre dans la vie future. Jusque-là, pour qu'un certain ordre règne dans ce monde, antichambre de l'enfer, Dieu, sous le nom de rois ou d'empereurs, a établi des sortes d'âniers, afin que le peuple, Mgr Omnes, comme dit Luther, se tienne en paix. « Ces âniers doivent continuellement tirer le licou de leurs bêtes et les faire marcher à coups de trique. Sans cela, elles ne bougeraient pas ou elles se cabreraient.

De même, l'autorité doit exciter, assommer, égorger, pendre, brûler, décapiter et rouer le rude et vicieux seigneur Omnes, car si on se contente de le prêcher, sans jamais le contraindre et le traquer comme le chasseur traque le sanglier, on n'en viendra jamais à bout. »

Ainsi voilà, selon Luther, la destinée du genre humain : un ramassis de bêtes tremblant ici-bas sous l'aiguillon des *âniers*, dans l'autre vie, sous la fourche des démons.

Telles étaient les consolantes inventions par lesquelles les docteurs de l'Allemagne interrompaient le rêve d'intelligence et de joie de la Renaissance italienne. Que serions-nous devenus si les singularités déprimantes de ces grands esprits faux avaient prévalu? Grâces soient rendues à l'Église de ne l'avoir pas permis!

Elle a ouvert l'Évangile, elle y a vu que le précepte sur lequel Jésus et les apôtres insistent le plus, ce sont les bonnes œuvres, que ce qu'ils recommandent le plus sous toutes les formes, c'est l'action courageuse : « Allez et travaillez dans ma vigne; faites effort; marchez, c'est-à-dire, agissez, tandis que le jour vous éclaire; ce sont les violents qui conquièrent le royaume du ciel, » etc. Elle a ouvert la conscience du genre humain, et ce qu'elle y a trouvé de plus solidement ancré, comme le fondement même de la vie terrestre, c'est l'idée de la responsabilité morale se liant à celle de la raison et du libre arbitre, car si l'impossibilité du bien est fatale, il ne saurait y avoir ni de récompense ni de peine, ni par conséquent de société. « C'est, a dit saint Augustin, ce que chantent les bergers dans les montagnes, les poètes dans les théâtres, les ignorants dans les assemblées, les savants dans les bibliothèques, les maîtres dans les écoles, les pontifes dans les lieux saints, le genre humain dans l'univers entier. »

Appuyée sur l'Évangile et sur la conscience du genre humain, l'Église, tout en reconnaissant la prééminence de la foi, a non moins énergiquement maintenu la coopération des œuvres, la dignité de la raison, la liberté de la volonté. Elle a défendu le libre arbitre avec une insistance et une solennité particulières. Elle a maintenu que la volonté de l'homme était libre, qu'elle avait le pouvoir, les circonstances restant semblables, de choisir entre diverses déterminations, de faire ou de ne pas faire, de faire le bien ou le mal, que, par conséquent, elle est responsable devant les juges de la terre et devant le Juge du ciel.

Vainement, les dissidents ont-ils entassé les objections et les difficultés, vainement ont-ils déclaré la liberté de notre volonté incompatible avec l'action gratuite de la grâce, la prescience, la prédestination et la providence de Dieu, elle ne s'est pas laissé troubler, elle a essayé de concilier les termes contradictoires, et,

finalement, par la voix d'un des maîtres souverains du bon sens et de l'éloquence, Bossuet, elle a clos le débat en disant : « Ne trouverions-nous pas la conciliation des deux termes, ils n'en seraient pas moins vrais l'un et l'autre. Nous prenons d'une main un bout de la chaîne, la souveraineté de Dieu, et nous l'affirmons existante; de l'autre, l'autre bout, la liberté de l'homme, et nous l'affirmons non moins existante; et ils ne demeureront pas moins existants et vrais, bien que nous ne voyions pas le milieu par où l'un se continue jusqu'à l'autre et s'y enchaîne. »

Par la constance avec laquelle l'Église a défendu la dignité de la raison et la liberté de la volonté, elle a été la véritable mère du monde moderne. Pauvre vieille mère, s'est écrié Michelet, battue et reniée par son fils! Que les homme politiques qui la battent et la renient reçoivent au moins d'un pape quelques leçons de la grande politique!

III

Le combat contre le protestantisme, commencé par Léon X, continué par Clément VII, ne fut livré à fond que sous Paul III. La méthode que suivit ce pontife est un chef-d'œuvre de sagesse.

Un des principes les plus certains de l'art politique, car la politique constitue un art plus qu'une science, est que l'action des hommes a plus d'efficacité que celle des constitutions. Loin de nier l'importance considérable des mécanismes et de juger indifférent qu'une société soit ou non enfermée dans une constitution mal conçue et mal pondérée, on peut affirmer que l'organisme le plus perfectionné produit des effets néfastes entre des mains incapables ou perverses, et que du plus imparfait, au contraire, résultera du bien, s'il est mis en œuvre par des hommes réfléchis, perspicaces et surtout vaillants, car, au maniement des affaires, le caractère importe encore plus que l'intelligence.

Ce fut le point de départ de Paul III. Il y a suffisamment de bonnes lois dans l'Église, dit-il, ce qui manque ce sont les lois vivantes, c'est-à-dire des hommes dignes de les appliquer, et il s'étudia à composer un conclave de cardinaux et un corps épiscopal, riche en vertus et en science. Il se montra hors pair dans cet art difficile de choisir les hommes. En général on les prend conformes à soi-même, afin qu'ils se montrent plus maniables; on n'admet que les natures d'une certaine trempe et on repousse les autres. Paul III, dès ses premières promotions, montra de quel esprit large il serait animé, combien il accueillerait les plus divers pourvu qu'ils fussent éminents, en accordant ses faveurs à la fois à deux hommes aussi dissemblables que Caraffa et Sadolet.

Caraffa, Napolitain, avait été, avec saint Gaëtan, fondateur de l'ordre des Théatins, voué à l'amélioration de la discipline du clergé séculier. Le trait caractéristique de son long visage était deux yeux noirs, ardents comme des brasiers, enfoncés sous des sourcils proéminents. Instruit, vertueux, mais sévère envers les autres comme envers lui-même, inexorable à ses adversaires, d'une complexion véhémente et emportée, il se laissait aller à l'impétuosité de ses impressions et avait toujours une épée sur les lèvres.

Sadolet, d'abord rédacteur, avec Bembo, des brefs de Léon X, puis évêque de Carpentras, était, au contraire, tout douceur et miséricorde. « Je ne sais comment la nature m'a créé, disait-il, il m'a toujours été impossible de détester quelqu'un parce qu'il ne pensait pas comme moi. » Ce qui était rare, même en ce temps-là. Né très enclin à la colère, il s'était si bien maîtrisé qu'il ne s'exprimait jamais d'un accent plus calme que lorsqu'il était bouleversé intérieurement. Erasme l'appelait l'*Attique* à cause de la limpidité de son style, sa vie était non moins pure.

Dans son désir d'accroître de toutes les forces intellectuelles du temps la résistance de l'Église, Paul III remit encore le chapeau à deux laïques, Contarini et Polo, ce qui n'a été fait que bien rarement, sinon jamais.

Contarini, âgé de cinquante-deux ans, grand, frêle, les traits irréguliers, mais parlants d'intelligence, était un patricien de Venise, renommé par l'étendue et la sûreté de ses connaissances sacrées et profanes, et aussi par sa dextérité au maniement des affaires, son jugement solide, son incorruptible caractère. Il savait Aristote par cœur, au point, disait-on, que s'il eût été perdu, il l'eût restitué ; il était non moins versé dans les mathématiques et même dans la géographie. Il expliquait les affaires simplement, avec une clarté qui mettait les matières les plus ardues à la portée des plus ignorants. Dialecticien consommé, il apportait dans la controverse un sang-froid imperturbable ; s'il rougissait parfois à une attaque trop vive, il se reprenait aussitôt et ne dépassait jamais la mesure. La nouvelle inattendue de sa promotion arriva au milieu d'une réunion du Grand Conseil. Contarini y siégeait. « Moi, cardinal ! s'écria-t-il, mais je suis conseiller de la république de Venise. — Ces prêtres, s'écria Luigi Moncenigo, son adversaire habituel, nous enlèvent le plus éminent gentilhomme de la république ! » On lui ordonna d'accepter. Il prit la tonsure et les ordres mineurs, revêtit l'habit de cardinal et se rendit à Rome.

Il ne tarda pas à y être rejoint par un autre laïque plus jeune. Agé de trente-six ans, Polo, par sa mère, appartenait à la famille régnante d'Angleterre ; il s'était prononcé contre l'apostasie

d'Henri VIII et n'avait pas consenti à approuver son divorce avec Catherine; il avait été proscrit, sa mère et son jeune frère mis à mort; il s'était enfui à Padoue où il vivait caché, pauvre et absorbé par l'étude. C'est là que Paul III le découvrit et vint le prendre pour le revêtir de la pourpre.

Blond, de taille moyenne, beau, le visage ouvert et régulier, il avait ce regard particulier aux hommes habitués à observer les objets extérieurs en eux-mêmes, ce regard à la fois vague et fixe qui fascine; son allure était grave et modeste; tout en lui respirait la placidité dominatrice; la vénération se mêlait à l'attrait qu'il inspirait. On comparait sa mansuétude à celle de l'agneau, mais sous cette mansuétude il y avait le courage du lion. A l'inverse de Contarini, il préférait Platon à Aristote, la contemplation et l'étude aux affaires; il fuyait les cours, recherchait les monastères. Quand, pour être utile aux autres, il interrompait sa conversation avec les choses célestes, il n'accablait pas par un ton d'autorité; sa parole était enjouée, bienveillante, ornée de charmantes images, abondante en promptitudes ingénieuses. Humble, il ne méprisait pas, charitable, il ne heurtait pas l'adversaire, il l'enveloppait des replis de ses longues phrases asiatiques et le charmait par les intonations caressantes de sa voix harmonieuse.

Enfin Paul III encouragea beaucoup un prédicateur, Occhino, dont la parole opérait des miracles. Occhino s'était fait d'abord mineur conventuel, mais la règle lui sembla trop douce, et Fossombrone ayant institué la réforme des Capucins (1525) il s'y engagea et en devint général. Il exagéra les rigueurs : cherchant de plus longues veilles, des pénitences plus rudes, des jeûnes plus prolongés, des vêtements plus humbles, une pauvreté plus pauvre. Il avait un beau génie. Son éloquence, à la fois douce et terrible, spontanée et savante, rappelait celle des plus grands orateurs de l'antiquité; elle produisait des miracles. Les multitudes se pressaient sur ses pas; aucune église n'était assez grande; on enlevait les tuiles des toits; les villes s'adressaient au Pape pour obtenir sa parole; il enthousiasmait même les pervers comme l'Arétin. Les princes le prenaient pour arbitre de leurs différends; on le saluait comme un saint envoyé pour défendre Israël assailli. Lui, d'autant plus humble que les hommages se multipliaient, allait à pied, la barbe prématurément blanche, refusant les lits moelleux qu'on lui préparait, dormant sur un manteau étendu à terre ou appuyé sur un arbre.

Les auxiliaires ainsi choisis, Paul III ne se montra pas moins perspicace sur la manière de les utiliser.

Quand une société ou un gouvernement sont assaillis par des demandes de réformes, les chefs d'État mal inspirés refusent d'abord

tout, tant que la revendication est modérée, puis ils finissent par tout concéder dès qu'elle est devenue violente. Leur résistance avait exaspéré, leur capitulation ne désarme pas; ils sombrent. Les véritables hommes d'État procèdent autrement. Dès le début ils étudient de sang-froid les revendications; eux-mêmes réalisent de leur libre volonté ce qu'elles ont de légitime et refusent la concession même la plus légère à ce qui est chimérique, car ils savent qu'une demi-concession excite sans satisfaire et que lorsque le moment de la lutte nécessaire survient, on est affaibli de ce qu'on a inconsidérément abandonné. Paul III procéda ainsi : il donna mission à ses cardinaux d'opérer dans la discipline et dans les mœurs les réformes justement réclamées par les luthériens, d'extirper les abus dans les membres et dans le chef, dans le clergé régulier et séculier comme dans la curie romaine; sur le dogme, au contraire, et sur l'essentiel de la discipline, il prescrivit la plus inflexible ténacité; aucune concession, ni grande ni petite, la résistance implacable.

Enfin Paul III, sachant que l'imagination est, plus que le raisonnement et le calcul, la maîtresse du peuple (et par là tous les hommes sont peuple), résolut, pour frapper les imaginations, au moment où la nécessité des œuvres était niée, de faire représenter sur le mur de la chapelle pontificale, par le pinceau du plus illustre des artistes, l'acte final et suprême dans lequel l'Évangile a le mieux marqué la nécessité des œuvres, le jugement dernier.

Le jugement dernier est, en effet, le jour de la manifestation des consciences et de l'appréciation des œuvres; c'est le jour du Seigneur, c'est-à-dire :

> ... de ce juste juge à qui rien n'est caché,
> Qui jusque dans le cœur sait lire le péché,
> Qu'aucun don n'éblouit, qu'aucune erreur n'abuse,
> Que ne surprend jamais l'adresse d'une excuse,
> Qui rend à tous justice et pèse au même poids
> Ce que font les bergers et ce que font les rois [1].

Ce jour-là chacun vient recevoir sa récompense ou sa peine selon le bien qu'il a pratiqué ou le mal qu'il a commis. Le Juge ne scrute pas les opinions et les pensées, il pèse les actes et il discerne les mérites. Il dit : « Je vous ai remis en main votre conseil, je vous ai accordé à tous une grâce suffisante pour accomplir les actes bons [2], avez-vous obéi à son impulsion ou l'avez-vous

[1] Corneille, *Imitation*.

[2] « Nemini deesse aut nunquam defuisse auxilium sufficiens ad salutem. » (Bellarmin, *De gratia et libero arbitrio*, liv. II, chap. II.)

rendue inutile par la résistance de votre volonté? » Après avoir écouté la réponse, il rend la sentence et envoie au feu éternel ceux qu'il a trouvés vides de bonnes œuvres ou riches de mauvaises.

Dante avait mis un exposé théologique dans un poème, on demandait à Michel-Ange de placer une affirmation théologique dans une fresque. Esthétiquement, nul n'était plus capable de l'entreprise, l'était-il également par la foi, car, pour donner sa forme définitive au drame suprême de la vie chrétienne, il fallait que le cœur de l'artiste fût enflammé par la foi de l'Église autant que son esprit était en possession de l'art humain!

Voulez-vous savoir ce qu'a cru Michel-Ange? Vous n'avez pas à vous perdre en conjectures et en recherches. Demandez ce qu'a cru Dante. Michel-Ange avait toujours avec lui un exemplaire de la *Divine Comédie* dont il remplissait les marges de dessins; il proposa à Léon X d'élever un monument à celui qu'il appelait l'étoile de haute puissance; dans un de ses sonnets il dit qu'il n'a jamais existé d'homme aussi grand et il s'écrie dans un autre : « Que n'ai-je été tel! pour avoir son génie j'aurais préféré son exil à la destinée la plus heureuse! » L'âme de Dante s'était en quelque sorte réincarnée en Michel-Ange, Michel-Ange n'est qu'un Dante sculptant ou peignant. Or il ne peut y avoir le moindre doute sur les sentiments profondément catholiques du poète de la *Divine Comédie*, ils sont exprimés d'un bout à l'autre du poème. Au paradis, saint Pierre lui-même sort d'un cercle lumineux pour l'interroger : « Il faut, lui dit-il, que tu me formules ce que tu crois. » — Et moi, dit Dante, je lui répondis : « Je crois en un Dieu en trois personnes; » et il résume dans ses vers d'airain la suite du *Credo* du catéchisme; et saint Pierre le bénissant, le presse trois fois sur son cœur [1].

Sur la doctrine ébranlée par Luther elle-même, sur le libre arbitre, Dante multiplie ses affirmations; il met dans la bouche de Virgile les arguments des philosophes, dans celle de Béatrice ceux des théologiens, et il répète sous diverses formes que « le plus grand don que Dieu ait fait à l'homme a été la liberté de sa volonté [2] », d'où découle la possibilité et la nécessité des œuvres. Puisque Dante était catholique et que, dans la doctrine catholique, il était particulièrement attaché à la nécessité des œuvres, conséquence du libre arbitre, on en doit conclure que telles étaient aussi les croyances de Michel-Ange.

On n'en est plus, d'ailleurs, réduit aux conjectures. Vasari nous

[1] *Paradis*, XXIV.
[2] *Purgatoire*, IV et V. — *Paradis*, V.

avait déjà montré Michel-Ange allant avec lui d'église en église pour gagner le jubilé, imposant à ses parents, lorsque l'heure de la mort s'approcherait, de lui lire le récit de la *Passion*. Nous avons maintenant ses lettres intimes ; elles portent témoignage de l'ardeur pratique de ses sentiments religieux. Il écrit sans cesse à Urbain lorsqu'il est éloigné de lui : « Confesse-toi. » Quand on lui annonce que son père est en danger, il écrit à son frère : « Fais en sorte qu'il ne lui manque rien des choses de l'âme et des sacrements de l'Église. » A l'annonce de la mort de son jeune frère, Giovansimone, il demande s'il s'est confessé et s'il a communié. A la mort d'un autre de ses frères, Gismondo, il se console par la pensée qu'il a reçu les derniers secours de la religion. Lui-même, dans toutes les occasions graves, réclame des prières : lorsque jeune il était au point de faire couler à Bologne sa statue de Jules II, il en demande à son frère « afin que la statue vienne bien » ; lorsque vieux il est malade de la pierre, il écrit : « J'ai eu un bon médecin, mais je crois plus aux prières qu'aux médecines. »

Michel-Ange était donc le peintre prédestiné du *Jugement dernier* dans les circonstances solennelles où on le lui demanda. Il se mit au travail avec conviction, s'inspirant aux entretiens des illustres et doctes personnages appelés par le Pape à la cour romaine. Polo fut celui d'entre eux avec lequel il contracta la plus étroite liaison. Il était amoureux, a raconté Vasari, de sa bonté et de sa vertu.

IV

Michel-Ange était en pleine ardeur de composition, à l'œuvre dès le matin, se soutenant jusqu'au soir par un peu de pain et de vin, lorsque survint à Rome une personne de haute renommée aussi, presque une souveraine, la marquise de Pescaire, Vittoria Colonna. Etait-ce l'amour, comme on l'a tant roucoulé, l'amour irrésistible et inspirateur qui arrivait enfin au maître jusque-là inaccessible? Il faut, dans tous les cas, reconnaître qu'il ne l'avait pas attendu pour composer presque tous ses chefs-d'œuvre.

Vittoria Colonna avait quarante-cinq ans. Depuis dix ans elle avait perdu un époux adoré qui, traître aux yeux des Italiens, était demeuré pour elle le type de la loyauté et de l'honneur, comme il l'avait été de l'amour conjugal et du talent militaire. Son désespoir avait été tel, qu'il fallut un bref de Clément VII pour l'empêcher de prendre le voile. Elle avait adopté alors un costume mi-monastique qu'elle n'abandonna plus : une robe de velours noir, de longs voiles sous lesquels disparurent ses cheveux d'un blond d'or célébrés par tant de poètes, et les contours de son visage

majestueux; on n'aperçut plus que son profil de statue grecque et son beau regard, voilé d'une inconsolable mélancolie. Elle s'était consacrée à prier, à secourir les pauvres, à célébrer celui qui n'était plus, par des sonnets du plus ravissant style, selon Arioste, qu'il fût donné d'entendre. Elle employait ce qu'elle n'avait pu éteindre de son activité d'esprit aux affaires d'État, qui étaient en ce moment celles de la religion; elle les débattait avec un don de dire agréablement et fortement qui ravissait les plus éloquents.

Elle venait à Rome pour assister à la visite de Charles V qui l'honorait d'une considération particulière (6 avril 1536). Elle n'y fit qu'un rapide séjour; elle se rendit presque aussitôt à Lucques, puis à Ferrare, où elle demeura assez longtemps, dans la brillante cour d'Este, auprès de Renée, la fille de Louis XIII (1537).

Dans ce séjour elle avait été exposée à une redoutable tentation. Calvin était venu l'année précédente à Ferrare (mars 1536), caché sous un nom d'emprunt; il y avait laissé ses enseignements et son *Institution chrétienne*, livre désolant de doctrine, admirable de forme. Renée, comme Marguerite, la sœur de François Ier, comme tant d'autres femmes cultivées du temps, avait été éprise de ces nouveautés; Vittoria en fut effleurée et troublée. Elle en perdit le repos; elle sentit fléchir en elle la foi qui l'avait aidée à se résigner, et devint la proie des plus orageuses angoisses. Elle rentra à Rome bouleversée et n'étant plus sûre de sa voie.

Où elle ne cherchait qu'une distraction à ses tourments, elle retrouva la paix. Ce fut Polo, revenu d'une légation en France, qui la lui rendit. Peu à peu, de sa parole insinuante il dissipa les fantômes, confondit les objections de Ferrare, et la plaça dans une assiette paisible d'où elle ne trébucha plus. De ce jour elle voua à ce pacificateur de son âme une reconnaissance passionnée et un dévouement absolu. Elle vivait toute entière dans le cardinal Polo, *era tutta nel reverendissimo Polo*, a dit le cardinal Morone. Dès qu'il avait répondu à ses questions, elle était certaine de ne pas errer. Elle ne cesse de répéter « qu'il l'avait tirée d'un chaos d'ignorance et d'un labyrinthe d'erreurs à travers lesquelles elle circulait avec sécurité, qu'il lui avait procuré une telle plénitude de sérénité, qu'elle oubliait toutes ses misères, qu'il lui avait appris à lire dans le grand livre toujours ouvert de la croix, qu'il lui avait donné où reposer sa tête et que, grâce à lui, elle jouissait de la pleine lumière d'une foi sans ombre. » En l'un de ses sonnets elle le représente comme « un Dieu planant seul et imposant au-dessus des étoiles. »

Quel sentiment restait-il donc en Vittoria Colonna pour Michel-Ange, avec lequel elle entrait en relations personnelles pour la

première fois? L'amour terrestre, elle l'avait enseveli dans le tombeau de son mari; ce que j'oserai nommer l'amour spirituel, appartenait à Polo; elle n'avait plus à accorder que de l'amitié. Michel-Ange l'obtint forte, constante, dévouée. Il connut alors un sentiment nouveau pour lui, sentiment d'une suave délicatesse qui ne procure pas les ivresses de la passion, mais n'expose pas à ses fragilités.

François de Hollande, peintre et architecte portugais, nous a donné une idée des relations qui s'établirent alors entre ces deux célèbres amis. Ambrogio Catarini, un Dominicain, expliquait un jour d'été, dans la sacristie de Saint-Sylvestre, les épîtres de saint Paul à Vittoria; on envoya chercher Michel-Ange, qui habitait non loin de là. Le Portugais nous a conservé la conversation élevée qui s'engagea alors : elle roula sur l'art et ne contient pas le moindre concetti amoureux; elle est telle que pouvait l'entendre la femme dont le narrateur a commencé par dire : « Elle n'aime rien autre que Jésus-Christ et les études sérieuses; elle est un modèle de la véritable dévotion catholique. »

Cette grande amitié fut alors très secourable à Michel-Ange. Lorsqu'il composait la première partie de la Sixtine il était solitaire, mais la jeunesse lui faisait entendre ses bruits consolateurs, et quels amis n'avait-il pas dans ces personnages sublimes, dans ces jeunes gens et dans ces enfants délicieux qu'il faisait jaillir des murs froids par un mouvement rapide de son pinceau créateur! Maintenant il commençait à sentir le fardeau des années, et ses journées s'écoulaient au milieu des maudits et des damnés. Cependant, grâce à Vittoria et aux amis qui lui faisaient cortège, Polo, Contarini, Sadolet, ce fut dans le plus doux contentement intérieur qu'il composa son œuvre la plus douloureuse. Toutefois lorsqu'il la découvrit, le jour de Noël de l'an 1541, Vittoria n'était plus à Rome. Le Pape, informé qu'Henri VIII avait aposté des sicaires pour le débarrasser d'un parent rebelle, avait éloigné Polo de Rome (mai 1541), puis l'avait nommé légat à Viterbe. Quoiqu'on fut alors en octobre et que le *Jugement dernier* dût être livré à l'admiration publique en décembre, Vittoria, qui ne savait plus vivre loin de son guide spirituel, l'avait suivi à Viterbe et s'était établie près de lui, dans le couvent de Santa Catarina.

V

La découverte du *Jugement dernier* fut à Rome un évènement considérable, comme il ne tarda pas à le devenir dans l'Italie

entière. En attendant qu'on accourût de toutes parts pour le contempler, le jour de Noël, cardinaux, prélats, nobles, artistes, peuple, se pressaient dans la chapelle Sixtine; c'est à qui parviendrait le premier aux pieds de l'œuvre dont on s'entretenait depuis huit ans, et qu'on annonçait devant être la merveille suprême de l'art. Imitons la foule qui se presse dans la chapelle Sixtine et regardons.

La fresque n'était point alors terne comme l'ont faite des retouches et des restaurations maladroites. Quoique la teinte générale en fût grave, elle était néanmoins brillante et elle ravissait les yeux autant qu'elle émouvait l'esprit.

La première impression est l'incertitude; on se trouve en présence de trois cents figures dans les situations les plus diverses, qui s'agitent furieusement. Comment s'y reconnaître?

C'est facile, si l'on sait regarder. Il faut porter d'abord les yeux à la clé de la composition, à ce que j'appellerai son point impulsif. Ce sont les sept anges qui annoncent le jugement, réveillent les trépassés et tiennent dans leurs mains le livre des œuvres. Ils soufflent terriblement! Les signes annoncés s'accomplissent. Le ciel s'éteint et se replie comme un livre qu'on roule, les montagnes tombent dans les vallées et les îles s'enfuient; des éclairs illuminent la terre d'une extrémité à l'autre et elle tremble; la mer se gonfle et s'emplit de clameurs sinistres; le soleil devient noir comme un sac de crin; la lune paraît comme du sang.

Au-dessus des anges terribles, le Juge suprême plus terrible. Il a repris le corps dans lequel il a souffert la passion. Resplendissant de puissance et de majesté, il siège dans une nuée, ayant sa mère à ses côtés, comme au pied de la croix.

En dehors de cette nuée où Jésus est seul avec Marie, dans un ciel vaste, profond, aux lointains mystérieux et infinis, se meut l'Eglise triomphante, composée « de ceux qui jouissent du doux aspect de la belle vérité », qui n'auront plus ni faim ni soif parce qu'ils boivent à la fontaine des eaux vives. Les martyrs sont à côté des précurseurs; ils tiennent à la main l'instrument de leur supplice : celui-ci, la croix à laquelle il a été cloué; celui-là, la roue sur laquelle on l'a étendu; un autre les pointes de fer qui ont labouré son corps.

Deux figures de dimension colossale se détachent de cet ensemble. A droite du Christ, Adam par lequel a eu lieu la chute, à gauche saint Pierre auquel ont été confiées les clefs de la Rédemption [1].

[1] Dante, *Paradis*, XXXII, vers 115 et suiv.

Au sommet de la fresque, à droite et à gauche, les instruments de la passion : la croix sur laquelle Jésus a été hissé, le poteau où on l'a flagellé. Ce sont les motifs de la sentence : Il s'était soumis à l'humiliation de s'incarner, on l'a immolé; ce crime va s'expier.

A l'appel des anges, la terre rend ses morts; le purgatoire laisse sortir ses purifiés; la cité des grincements de dents et des désespoirs, *la città dolente*, ouvre son orifice béant. Les élus montent et les damnés descendent dans un pêle-mêle où sont confondus tous les âges, tous les sexes et toutes les conditions. De même qu'au matin la partie de l'horizon où l'aurore s'allume est plus claire que celle où le couchant s'assombrira, la partie de l'ascension est plus éclairée que celle de la chute. Les saints et saintes de l'Église triomphante tendent les mains à ceux qui montent. Le farouche Caron attend ceux qui descendent, les entasse dans sa barque d'où d'horribles démons les précipitent à coups de poing, en les mordant ou en se cramponnant à eux. Les démons de Frà Angelico sont fort polis : « Allons, messieurs les damnés, semblent ils dire, prenez la peine d'aller vous faire brûler. » Ceux de Michel-Ange sont féroces; ils savourent effroyablement les tortures des malheureux qui leur sont livrés.

Une terreur éperdue règne dans cette composition à la fois immense et simple, harmonieuse et variée, gigantesque et pondérée. Les élus même la ressentent; ils ne sont pas plongés dans l'allégresse de leur béatitude, ils ont été tellement séchés d'épouvante durant les tortures de l'attente qu'ils tremblent encore. Ainsi une mère qui apprend l'existence du fils qu'elle croyait perdu ressent encore, au milieu de sa joie, l'angoisse dont elle vient d'être délivrée.

L'étude des groupes rend cette impression bien plus profonde encore. Lequel admirer davantage? Est-ce cette femme qui, précipitée, roule dans l'espace, les bras repliés sur sa tête? Sont-ce celles qui sortent impétueusement du ciel pour y attirer des hommes attardés? Sont-ce ces deux groupes superbes qui se font pendant et unissent les bienheureux et les damnés aux anges du centre? Du côté des élus, un homme vigoureux enlève avec aisance deux nègres suspendus au bout d'un chapelet : le chapelet, l'instrument habituel de la prière des plus humbles; les nègres, les plus humbles parmi les humbles, afin de marquer que ce jour est celui des petits et des simples d'esprit, non des puissants et des orgueilleux [1]. Du côté des maudits, un personnage accroupi qui symbolise l'hypocrisie; hypocrisie d'honneur, hypocrisie de probité, hypo-

[1] Dante, *Paradis*, XIX, 120. « E tai cristiani dannerà l'Etiópe. »

crisie de bonne foi, hypocrisie de sainteté, hypocrisie de patriotisme. Il avait voulu se conduire à l'égard de Dieu comme à l'égard des hommes, se glisser; il avait commencé à monter; les démons l'ont aperçu; ils s'acharnent à lui et le tirent où il doit éternellement souffrir. Lui, confus, cache une portion de sa figure dans la main, afin d'échapper aux regards moqueurs et satisfaits qui, de toutes parts, plongent sur sa honte.

Aucun de ces épisodes qui ne soit extraordinaire : ils constituent le véritable poème du dessin; un seul d'entr'eux suffirait à illustrer un peintre. Toutefois, parmi ces groupes d'une indicible beauté, il en est un exceptionnellement sublime, le groupe central.

Jésus-Christ en est le personnage principal. Tous les peintres, le naïf Angelico comme le puissant Rubens, l'ont représenté assis, accomplissant à la fois les deux actes du jugement : l'une de ses mains levée et ouverte du côté des élus, dit : Venez, bénis de mon père; l'autre baissée, du côté des damnés, qui n'en voient que le revers, dit : Eloignez-vous, maudits!

Mais entre une main irritée qui maudit et une main clémente qui bénit, quelle expression donner au visage? Comme un côté ne peut se courroucer tandis que l'autre s'attendrit, placé entre deux mouvements inconciliables, il est condamné à l'insignifiance. Insignifiant est-il en effet dans Rubens aussi bien que dans Frà Angelico. Michel-Ange ne commet pas cette faute contre le bon sens esthétique, de demander à un même personnage d'exprimer à la fois deux actes contradictoires; son Jésus n'en accomplit qu'un, la malédiction.

Jésus tout à l'heure était assis, il disait : Venez, bénis; maintenant il se lève pour dire : Éloignez-vous, maudits! *Exsurge, Domine judica causam tuam*, lève-toi, Seigneur, et juge ta cause, dissipe-les comme la fumée et fais-les fondre devant ta face comme la cire devant le feu. *Exsurge, Exsurge, Domine!* lève-toi! S'il était complètement levé, la complexité de l'acte serait détruite, et rien n'indiquerait qu'une bénédiction a précédé la malédiction; il est en train de se lever, et si sa main fulmine déjà, son corps, à moitié soulevé, rappelle qu'un instant auparavant il bénissait.

Quelle expression terrible en un Dieu d'amour! a-t-on dit. Le dogme l'exige. Ce sera, dit saint Jean, « le grand jour de la colère, *magnus dies iræ.* » « Il jugera dans sa fureur », a dit saint Augustin. Les peintres byzantins faisaient sortir le feu qui dévore les pécheurs du tronc même et des pieds de Jésus. Le Jésus de Michel-Ange est un juge non un bourreau : il tient les yeux fermés autant pour ne pas voir les supplices qu'il inflige que pour ne pas être amolli par les supplications.

A côté de Jésus, sa mère. Au jour du jugement, Marie n'est plus le recours des affligés, le canal des grâces divines, la médiatrice écoutée, la providence des pécheurs, puisqu'il n'y a plus de miséricorde, *absque misericordia.* Alors quelle attitude lui donner?

Elle ne supplie plus, car si elle est la mère de son fils, elle est en même temps sa fille, lui devant sa soumission, et en un tel moment, une supplication serait une révolte. Si elle ne supplie pas, deviendra-t-elle du moins insensible? Elle, qui a recueilli dans son cœur maternel les implorations, les soupirs, les larmes de la détresse humaine, va-t-elle tout d'un coup se glacer et devenir indifférente? Frà Angelico et Rubens l'ont représentée ainsi, à la tête du chœur des bienheureux, la tête inclinée, les mains jointes et adorant. La Vierge de Michel-Ange est moins placide; dans son impuissance même, elle reste miséricordieuse et clémente, tendre et émue; elle ne s'incline pas, elle n'adore pas..., elle souffre! Elle souffre des tourments de ceux qu'elle ne peut plus sauver... elle se serre contre son Fils, effrayée elle-même, détournant la tête, croisant les bras sur la poitrine par un geste désespéré : c'est le dernier mot du pathétique.

Dans l'Église triomphante, Michel-Ange avait placé quatre à cinq martyrs qui montraient les instruments de leur torture. Cela ne lui suffit pas; afin de mieux marquer la signification théologique de sa fresque, il en place deux autres aux pieds du Christ. L'emprunt à la *Divine Comédie* est manifeste. « La volonté, a dit Béatrice à Dante, n'est détruite par aucune violence; » elle est comme la flamme que le vent tord et pousse parfois en bas, mais qui revient toujours en haut », et elle montre Laurent inflexible sur son gril et Mucius étendant sans sourciller sa main sur les charbons ardents [1]. Michel-Ange a pris du poème Laurent et l'a figuré portant sur son épaule le gril sur lequel on l'a brûlé. Il a remplacé le païen Scœvola, par Barthélemy, tenant d'une main sa peau écorchée et de l'autre montrant le couteau qui la lui a enlevée.

Ce parti pris d'attribuer à l'exhibition des instruments de supplice une importance capitale est d'autant plus significatif qu'on ne le retrouve dans aucun peintre, pas plus avant qu'après, pas plus dans Frà Angelico que dans Rubens; on ne le relève absolument que dans Michel-Ange. Dans les autres Jugements derniers en effet, les martyrs en longs vêtements bleus, rouges et surtout blancs, des palmes en main, chantent l'antienne de la reconnais-

[1] *Come tenne Lorenzo in su la grada*
E fece Musio alla sua man severo.

(*Paradis*, IV, 75.)

sance : « Gloire à notre Dieu qui est sur le trône et nous a sauvés par l'agneau. » Michel-Ange seul les montre se parant, sous des formes diverses, des tortures de leur martyre. Pourquoi, si ce n'est pour démontrer que la récompense a été acquise par les mérites, *nel trono che i suoi merti le sortiro*[1], qu'il a été donné à chacun selon ses œuvres, *judicatum de singulis secundum opera eorum*[2], afin que soit réalisé ce qui est écrit : « Seigneur, qui habitera dans ton tabernacle, qui reposera sur ton mont sacré? — Celui qui a opéré la justice, *qui operatur justitiam*[3]. »

Comprend-on, en présence d'une composition aussi claire, qu'on ait osé soutenir que Michel-Ange était pour la justification par la foi, que son *Jugement dernier* contient un anathème sournois contre la Papauté enveloppé dans un symbolisme de conspirateur; qu'il est une affirmation luthérienne et une prédication de progrès!

Ces interprétations ne sont que ridicules. Une profession de foi luthérienne? Aucune négation plus résolue n'en a été faite. Un anathème à l'ancienne Eglise? Jamais son enseignement n'a été plus fidèlement respecté. Une prédication de progrès? Oui, précisément parce que le peintre n'a pas pactisé avec le serf arbitre de Luther et qu'il répète contre lui l'anathème d'Erasme et de l'Eglise. Oui, prédication de progrès! car quiconque nie la fatalité et ne rabaisse pas l'homme à l'état de singe perfectionné par des forces inconscientes; quiconque affirme la clarté de la conscience; la puissance de la raison, la liberté de la volonté; quiconque rappelle que nous avons été créés pour regarder en haut, parce que c'est d'en haut que nous sommes venus et que c'est en haut que nous retournerons; quiconque croit que cette soif d'infini par laquelle nous sommes consumés ou tourmentés n'est pas l'hallucination de cerveaux dérangés; quiconque enfin élève, épure, fortifie, agrandit nos âmes, que ce soit par la magie des couleurs, par l'éclat du marbre, par l'harmonie des paroles ou par la sonorité des rythmes, celui-là est un apôtre et un prophète de civilisation! Et nul, ô peintre divin des justices divines, n'a mieux que toi rempli cette sublime mission!

VI

Parfois on admire l'ouvrage et on rougit de l'ouvrier. Michel-Ange donne la joie d'une admiration sans mélange. L'homme égale en lui l'artiste, et sa vie est une œuvre aussi sublime que le *Jugement dernier*. Elle est toute illuminée et comme embaumée par un seul

[1] Dante, *Paradis*, XXXI, 69.
[2] Apocalypse, XX, 13; XIV, 13.
[3] Psaume XIV.

sentiment, le plus auguste et même le plus doux lorsqu'on en a surmonté certaines duretés, le devoir. Le devoir depuis le premier jusqu'au dernier jour, le devoir sans forfanterie et sans défaillance, simplement et hautement. Le plus grand des artistes démontre par sa vie que, pour atteindre les sommets de l'art, il n'est pas indispensable de manquer de sens commun, de manger son bien et celui des autres, de prendre la femme de son voisin et d'abandonner la sienne, de passer des prodigalités aux misères, de vivre avec excentricité et sans souci des convenances prescrites au commun des hommes, que l'austérité, loin d'affaiblir l'inspiration, l'anime, et que ce que l'on accorde de soi aux plaisirs est de manque dans la création artistique.

Ce n'est pas pour gagner de la gloire et de la fortune, pour obtenir les sourires des femmes et les applaudissements des foules qu'il vécut dans sa jeunesse austère, étranger aux entraînements de son âge, se refusant le moindre plaisir, adonné à un travail exténuant. Il n'était pas né chaussé et vêtu, selon son expression; sa famille était nombreuse et pauvre; il travaillait à force de bras, afin d'apporter à la maison le pain qui, sans lui, eût manqué. Son père reconnaissait mal son dévouement : enfant, il l'avait battu; il se plaignait sans cesse que ce fils incomparable ne donnât pas assez, quoi qu'il donnât tout; les frères n'étaient pas plus reconnaissants que le père, ils n'étaient jamais satisfaits. Il ne se lasse pas néanmoins d'être la providence des siens. A la nouvelle qu'un de ses frères a menacé son père, il entre en fureur : « Tu n'es qu'une bête brute, lui écrit-il; si tu étais un homme, tu n'aurais pas menacé mon père. » Ce père ainsi respecté l'accuse publiquement de l'avoir chassé de chez lui. A ce mensonge cruel, il se relève, mais comment? Il lui écrit : « Mon très cher père, je suis stupéfait. Depuis le jour où je suis né jusqu'à ce jour, je n'ai jamais eu pensée de vous déplaire en chose ni grande ni petite; c'est par amour de vous que je me suis imposé tous mes travaux, et il en sera ainsi toujours; tant que je vivrai, toutes mes forces vous seront consacrées. Je suis stupéfait que vous ayez aujourd'hui oublié toute chose. Depuis trente ans vous et vos fils avez éprouvé mon infatigable dévouement, et vous allez répéter partout que je vous ai chassé. Vous me récompensez bien de tous les ennuis et de toutes les fatigues que je me suis imposés pour votre amour! » Puis il s'arrête, craignant de manquer au respect filial; il ne se défend plus de l'infamie contre laquelle sa vie entière proteste et il s'écrie, par un mouvement de cœur sublime : « Eh bien, puisque vous le voulez, je vous ai chassé; je n'ai cessé de vous faire honte et dommage et je vous en demande pardon, comme si j'étais cou-

pable. Pardonnez donc à votre fils qui a toujours mal vécu et vous a infligé tous les maux qu'on peut souffrir dans ce monde. Je vous en prie, pardonnez-moi comme à un misérable que je suis et croyez-moi votre fils. »

Si le père d'ici-bas est injuste, le Père d'en haut ne l'est pas; il le bénit et verse à flots dans son âme les inspirations surhumaines; il parvient à la plus immense gloire qu'un artiste puisse rêver. Que va-t-il faire de cette gloire? Va-t-il, comme tant d'autres, après l'avoir péniblement acquise, la jeter aux pieds de quelque belle jeune fille de la cité? Va-t-il chercher à Florence quelque Joconde ou à Rome quelque Fornarina? Non; il rêve plus qu'une Joconde ou qu'une Fornarina, il veut un plus royal hymen. François d'Assise, le plus saint des saints et le plus adorable des mortels, avait, lui aussi, dédaigné les gracieuses jeunes filles qui naissent sur les montagnes de l'Ombrie, et il avait épousé la Pauvreté, veuve depuis que son premier époux était mort sur la croix. Michel-Ange choisit une vierge qui avait eu d'innombrables soupirants et aucun digne époux : la beauté idéale. « Ma femme, écrit-il à Vasari, c'est cet art qui m'a tant tourmenté, et mes fils, ce seront les œuvres que je laisserai. »

Quelles noces et quel hymen! Comme il l'aime et comme il la sert! Il étend sous ses pas les plus belles fleurs de l'art et il entoure son front des plus radieux rayons de la gloire! Et malheur à quiconque ne se prosterne pas devant elle ou lui rend mal ses devoirs. D'ordinaire, il est bon et patient; un ouvrier manque-t-il à Bologne le moulage d'une statue, il l'excuse : « *Chi fa falla*; Qui agit se trompe. » Avec de bonnes et affectueuses paroles, on en obtient tout ce qu'on veut. Mais qu'un mot malsonnant soit prononcé par un impertinent contre sa *donna e madonna*, il devient rude, violent, impitoyable, et d'autant plus que le personnage est plus haut constitué en dignité. « On ne peut traiter avec lui, » disait Jules II. Clément VII se tenait debout en lui parlant, de peur que, contre l'étiquette, il s'assît en même temps que lui sans en avoir été prié.

On a présenté Michel-Ange comme sacrifiant l'épouse de son choix à ses passions politiques. Certainement il était bon patriote; il a rempli son devoir pendant le siège de Florence, il a été désolé de la chute de sa patrie et, malgré les insistances du duc Côme, il refusa d'y revenir; il a parfois des cris de révolte contre l'iniquité triomphante : « Il paraît donc qu'on dort au ciel, puisqu'un seul s'approprie ce qui appartient à tant d'autres. » Néanmoins il met un soin attentif à ne pas prendre parti dans les révolutions de sa patrie. Dès 1512 il écrit à son frère Léonard : « Ne vous

mêlez de rien ni en parole ni en action, et si quelque évènement surgit, fuyez comme devant la peste; ne parlez de personne ni en bien ni en mal, car on ne sait pas comment les choses finissent. » Il redouble de défiance en avançant en âge, il évite les rencontres et les conversations avec les exilés florentins, et il écrit en 1547 : « Celui qui a répondu que je n'étais pas un homme d'Etat a été un homme de bien qui dit la vérité. »

Il ne fut pas infidèle à sa *donna e madonna*, même pour Vittoria Colonna. Vasari a parlé de *sviscerato amore*, d'amour éperdu, c'est faux; d'autres ont dit les deux amants, c'est un blasphème.

Interrogeons-les encore eux-mêmes.

Depuis qu'elle avait quitté Rome à la veille de la découverte du *Jugement dernier*, Vittoria était restée à Viterbe auprès de Polo. Deux cruels chagrins étaient venus accroître ses tristesses habituelles. Le premier fut la défection d'Occhino dont elle était la protectrice ardente depuis des années. Occhino, en prêchant à Naples, avait rencontré Valdes, secrétaire du vice-roi, homme plein d'adresse et de séduction, qui propageait par ses entretiens la doctrine de Luther sur les plages de Chiaja et de Pausilippe. Il avait subi son influence longuement et mystérieusement. Les signes de son changement ne tardèrent pas à devenir visibles : un relâchement manifeste dans sa piété, plus d'observance du chœur, plus d'oraison mentale, des propositions suspectes. Gaëtan fut le premier en éveil et avertit Caraffa. A Venise, le nonce avait suspendu sa prédication pendant quelques jours, il les avait laissé reprendre à condition qu'il serait plus circonspect. A Rome, on s'était inquiété et on l'avait appelé pour s'expliquer. Au lieu d'obéir, il s'était enfui. Arrivé au sommet des Alpes, au moment où la terre de la croyance natale allait disparaître pour toujours, il fut saisi d'une violente émotion; il s'arrêta, des torrents de larmes s'échappèrent de ses yeux et il tomba par terre en gémissant; il continua néanmoins (août 1542). Ma conscience! a-t-il dit. Sa conscience était une belle jeune fille de Lucques qui le suivit à Genève et dont il fit sa femme.

Vittoria, dont certains Allemands ont fait aussi une protestante, ayant reçu du transfuge une lettre accompagnée d'une défense imprimée, la renvoya au cardinal Cervini, sans même l'ouvrir. Elle ajoutait en post-scriptum : « Je suis désolée de ce que plus il pense s'excuser, plus il s'accuse; plus il croit sauver les autres du naufrage, plus il les expose au déluge, s'étant mis en dehors de l'arche qui sauve et protège. »

L'amertume de cette défection avait été accrue par la mort de Contarini, alors légat à Bologne, survenue précisément au même

moment (24 août 1542). Polo, « malgré son courage intrépide à braver les coups du sort, ne put contenir son désespoir. » Vittoria ne fut pas seulement désolée par contre-coup, elle ressentit personnellement la perte des enseignements et de la conversation d'un tel homme. Maintenant, écrivait-elle à la sœur de Contarini, « *altra servitù non mi resta che questa dell' illustrissimo et reverendissimo signor d'Ingilterra*, maintenant il ne me reste d'autre attachement que celui du très illustre et très révérend seigneur d'Angleterre, Polo. » Plus que jamais, elle s'attacha à sa direction, redoublant ses mortifications et son assiduité aux offices religieux.

Michel-Ange ne restait pas insensible aux afflictions de sa noble amie. Comme elle, il se prononçait contre Occhino; à ce point qu'Occhino, dans un de ses pamphlets contre Paul III, reprocha au pontife d'avoir confié à Michel-Ange la peinture du Jugement dernier. Comme elle, il regretta Contarini. Il écrivait souvent à la recluse, lui envoyant des dessins et quelques sonnets pleins de respect. Absorbée dans la paix spirituelle que Polo faisait régner autour d'elle, Vittoria ne répondait pas. Michel-Ange s'en plaignait. Enfin elle lui écrivit une lettre qui jette un jour décisif sur la nature de leurs relations. Elle débute avec enjouement : « Magnifico messer, si nous continuions à nous écrire, ainsi que votre courtoisie m'en ferait un devoir, il faudrait que je renonce à me trouver à la chapelle aux heures fixes avec les sœurs de Sainte-Catherine, et que vous cessiez de vous rendre dès avant le jour dans cette chapelle de Saint-Paul, et que vous interrompiez cette douce conversation avec vos peintures, qui, avec leur naturel accent, ne vous parlent pas moins que les personnes vivantes dont je suis entourée. Et ainsi nous manquerions, moi, aux épouses du Christ et vous à son vicaire. » Puis elle reprend avec gravité : « Sachant combien notre amitié est solide (*stabile amicizia*) et combien notre affection liée par un nœud chrétien est sûre (*ligata in cristiano modo securissima affezione*), je ne me sens pas pressée de provoquer par mes lettres l'expression de vos sentiments. Il me suffit d'attendre avec une âme toujours prête l'occasion substantielle de vous servir, *et je prie ce Dieu dont vous m'avez parlé avec un cœur si humble et si ardent à mon départ de Rome* qu'il me fasse vous retrouver à mon retour avec son image renouvelée et rendue aussi vivante que vous l'avez dépeint dans la Samaritaine dont vous m'avez fait don. Je me recommande toujours à votre Urbin. » Amitié solide liée par un nœud chrétien, voilà leur sentiment défini par Vittoria.

Vittoria ne quitta Viterbe que lorsque Polo s'en éloigna pour aller présider le concile de Trente (fin de 1544); alors elle retourna à Rome. N'y trouvant aucun membre de sa famille, elle s'établit au

couvent des Bénédictines de Santa-Anna qu'on appelait *dei Funari*. Depuis longtemps sa santé était altérée par les jeûnes, les macérations, par une activité d'esprit qui la consumait. A Rome, le mal s'aggrava et devint peu à peu sans espoir. Polo, à Trente, ayant été atteint lui aussi par la maladie, le Pape l'avait libéré de sa légation et rappelé à Rome (25 octobre 1546). Il y arriva à temps pour consoler les derniers jours de son amie spirituelle. Dès qu'elle se sentit à l'extrémité, elle se fit transporter dans le palais de sa famille, prescrivant toutefois de l'ensevelir le soir même de sa mort, dans la sépulture commune des religieuses (28 février 1547). Sa dernière pensée terrestre fut pour Polo; elle lui légua dix mille écus, qu'elle avait à Venise. Elle eut un souvenir pour Sadolet; elle ne mentionna pas plus Michel-Ange dans son testament qu'elle ne l'avait fait dans ses poésies. Polo restitua les dix mille écus au fils d'Ascanio Colonna.

La douleur qu'éprouva Michel-Ange, sans avoir le caractère bucolique qu'une fausse tradition lui a donné, fut profonde. En l'exprimant, il a à son tour défini la nature du sentiment qui l'unissait à Vittoria. Quelque temps après il écrivait à un de ses amis de Florence (1er août 1550) en lui envoyant une des poésies qu'il avait adressées à la marquise : « Elle me voulait beaucoup de bien, et moi non moins à elle. La mort m'a pris un grand ami. » Amie eut prêté à équivoque, il dit « ami, *uno grande amico* », c'est l'équivalent de ce qu'avait dit Vittoria : « Amitié stable liée par un nœud chrétien ». Renonçons donc aux fadaises sentimentales, dont on nous a bernés, et laissons-les, elle, dans la dignité imposante de sa douleur, de sa piété et de sa vertu; lui, dans l'austérité stoïque de sa fidélité, aigle planant aux cimes inaccessibles. *Jo vo per vie non calpestate e solo.*

Paul III s'en alla après Vittoria. Il aimait l'artiste et quand il en parlait, c'était les larmes aux yeux et comme s'il s'agissait d'un frère. L'artiste l'aimait. « Sa mort, écrivait-il avec émotion, a été belle et en pleine connaissance jusqu'à la fin » (septembre 1549).

Après Paul III, il perdit Urbin (3 décembre 1555), ce fidèle serviteur dont il avait fait un fils, qu'il avait enrichi, en qui il s'était promis le bâton de sa vieillesse. « La mort très heureuse, écrit-il, qu'il a faite m'est comme un présage que Dieu m'a envoyé. Plus que mourir lui a été douloureux de me laisser dans ce monde trompeur avec tant d'afflictions. La majeure portion de moi est partie avec lui, et il ne me reste plus qu'une misère infinie. »

Le défilé lugubre des tendres amitiés évanouies se termina par Polo. Ayant manqué la tiare pontificale de deux voix à la mort de Paul III, il avait été envoyé légat en Angleterre. De même que

Contarini, que Michel-Ange, que Vittoria Colonna, que Paul III, Marie Tudor fut captivée. Elle songea à demander au Pape de délier son légat des liens du diaconat afin de l'épouser. Polo y eût-il consenti? Des considérations politiques tournèrent le choix de la reine sur Philippe II. Polo prit les ordres et fut nommé archevêque de Cantorbéry. Révoqué par le violent Caraffa, devenu pape à soixante-dix-neuf ans sous le nom de Paul IV, il mourut désolé à la perspective des persécutions dont le coup qui le frappait était le prélude, en murmurant : « *Domine, salve Ecclesiam tuam*, Seigneur sauve ton Église. » (18 novembre 1557.)

Paul IV, hostile aux amis survivants de Vittoria et de Polo, notamment au cardinal Morone, qu'il fit emprisonner au fort Saint-Ange, impitoyable même envers Palestrina qu'il exclut des chanteurs de la chapelle Sixtine, respecta Michel-Ange et lui maintint la surintendance des travaux de Saint-Pierre. Il ne fut pas au même point respectueux de son *Jugement dernier*. Les protestants, Occhino en particulier, s'étaient tellement déchaînés contre les nudités de cette fresque, qu'afin de leur ôter ce sujet de déclamation, il chargea Daniel de Volterre de draper les personnages principaux; draperies lourdes, surtout si on les compare à celles de la main de Michel-Ange, et qui écrasent les nudités plus qu'elles ne les voilent. Un des martyrs de l'Église triomphante, saint Blaise, celui qui montre les pointes de fer, fut presque complètement refait; il se penchait dans la même direction que sainte Catherine occupée à tenir sa roue, sans la regarder néanmoins; Daniel de Volterre le releva et tourna son visage vers Jésus.

VII

Michel-Ange est, à cette époque, semblable à l'arbre puissant dont les racines s'enfoncent dans les profondeurs, mais qui a perdu presque toutes ses branches sous les fureurs de la tempête. Il avait toujours été misanthrope, car il avait trop tôt entrevu, à travers les laideurs de cette vie, la beauté parfaite; alors il devient tragique. « Toute chose m'attriste, dit-il; celui dont le sort est le meilleur est celui dont la mort se rapproche le plus de la naissance. Le bien même, ajoute-t-il, à cause de sa trop courte durée accable et opprime mon âme non moins que le mal lui-même. » Il écrit à son neveu Léonard, qui avait célébré par des fêtes le baptême d'un fils : « Cette pompe me déplaît; il n'est pas permis de rire quand le monde entier pleure. Il faut réserver son allégresse pour le jour où meurt un homme qui a bien vécu. » Se sentant malade,

il voulut se laisser mourir; il fallut forcer les portes barricadées pour parvenir jusqu'à lui. Le travail lui donna la force de souffrir sans succomber. Octogénaire, il se levait avant l'aube : pendant plusieurs heures, quelquefois pieds nus, il préparait ses cartons et ses plans; il montait ensuite à cheval et se rendait à Saint-Pierre, objet passionné de ses dernières préoccupations.

Comme là aussi il trouvait des difficultés, des luttes contre les voleurs et contre les compétiteurs pressés d'entrer dans une fonction trop longtemps occupée, il se consolait par la poésie. Jusque-là il avait, à l'occasion, composé des sonnets, quelques-uns adressés à Vittoria; dans cette dernière partie de sa vie, rimer devint son délassement habituel; il remplissait ainsi les longues insomnies des nuits de la vieillesse.

Son neveu, poète de ruelle, a défiguré, altéré, adonisé ces poésies en les publiant, et, par ce travestissement, a transformé cet homme austère en berger d'Arcadie soupirant aux pieds d'une belle. A la mort du dernier des Buonarotti, on a pu mettre enfin la main sur les manuscrits originaux et se rendre compte des constantes altérations du texte jusqu'alors en vogue. Les pensées fortes sont adoucies; les pensées incomplètes, achevées; les pensées obscures, expliquées; le ton de toutes est altéré; aussi, au *voi*, respectueux, est souvent substitué le *tu* passionné. Les véritables poésies, en général d'une recherche et d'une subtilité quintessenciées, monotones, dépourvues d'imagination, d'un souffle court, obscures malgré la traduction en prose dont les éditeurs les ont accompagnées, contiennent cependant parfois des traits superbes, des sentences fortes et véritablement sculpturales, mais jamais rien, absolument rien, rappelant le Michel-Ange amoureux et pâmé, inventé à l'usage des cœurs sensibles.

Il avait dû sa renommée à une *Pietà*, déposition de croix; c'est à une Pietà qu'il consacra les derniers coups de ciseau de sa main défaillante, comme s'il eût voulu unir ainsi la fin de sa vie à son commencement. Notre grand sculpteur, Guillaume, auquel nous devons sur le maître suprême la meilleure étude publiée dans aucune langue, a exprimé en termes émus ce qu'a de saintement poétique cette ébauche dernière, dans laquelle il croit le reconnaître lui-même sous la robe d'un pénitent serrant passionnément sur son cœur le Christ et sa mère. A son avis, c'est la plus pathétique et la plus personnelle de ses sculptures.

De plus en plus il se replie sur lui-même, il se délie et il commence avec la mort le dialogue qui ne finira plus. *L'anima mia che con la morte parla*. Sa piété devient touchante, elle se ressent davantage de la blessure que fait aux compatissants qui ne souf-

frent pas le spectacle de la détresse des autres. Dans ses actes, il s'applique, comme il l'avait fait dans le *Jugement dernier*, à accentuer le mérite des œuvres. De plus en plus il vit en pauvre, de plus en plus il multiplie ses largesses et ses aumônes. Les jeunes filles sont l'objet principal de ses sollicitudes charitables, et ceci ouvre encore un jour nouveau sur les tendresses profondes et délicates de sa nature. Il s'était beaucoup occupé d'elles lors du mariage de Léonard. « Ne te soucie pas outre mesure de la beauté, lui écrivait-il, car enfin tu n'es pas le plus joli garçon de Florence; il suffit qu'elle ne soit ni boiteuse ni répugnante. Ne sois exigeant que sur l'excellence de la famille, la santé et la bonté. Ne te chagrine pas non plus si elle est pauvre; elle ne rougira pas de regarder aux écuelles de la maison et elle te laissera la paix, tandis qu'une jeune fille riche te traînera aux fêtes, aux noces, aux repas et à toutes les folies de ce genre. Ensuite épouser une jeune fille pauvre est une manière de faire l'aumône, *fare elemosina.* » Il revient sans cesse à cette idée que la meilleure charité qu'on puisse faire, la plus agréable à Dieu, est d'aider les jeunes filles pauvres à se marier. « Cherche, écrit-il à son neveu, quelque citoyen de bonne famille dans l'étroitesse, ayant quelque fille dans sa maison, je l'aiderai bien volontiers en vue du salut de mon âme. »

En février 1564, son ami Calcagni le trouva se promenant sous une pluie diluvienne; il le lui reprocha affectueusement. « Que veux-tu, lui répondit-il, je me sens vraiment mal et je ne sais où me tenir. » On le décida à se mettre au lit; quatre jours après il s'endormait dans le Seigneur, plein de jours, de gloire et de vertus. (18 février 1564.)

Il n'a jamais été aussi vivant que depuis son départ de cette terre; il y est resté présent et immortel, *ut stellæ ad perpetuas æternitates*, semblable à ces étoiles toujours visibles à la même place du ciel, qui ne répondent pas à nos anxieuses interrogations, mais les consolent par les apaisements que nous apportent leurs mystérieuses clartés!

Emile Ollivier.

NOS MODÈLES

DANS LA LUTTE RELIGIEUSE

On nous demande, en présence des dangers croissants dont l'Eglise est menacée, de faire trêve aux discussions politiques, de laisser sommeiller en paix notre treizième constitution et d'employer tous nos efforts, toute notre énergie à obtenir l'abrogation des lois néfastes à l'aide desquelles, depuis douze ans, un gouvernement athée a entrepris de déchristianiser la France.

Qu'on ne s'y trompe pas : ce cri d'alarme a retenti jusqu'au fond de nos cœurs. Il a provoqué dans la conscience des catholiques une sorte de frémissement salutaire, comme de gens qui se reprocheraient d'avoir jusqu'à ce jour trop mollement combattu. De toutes parts on entend répéter : N'est-il pas temps de nous défendre? Pourquoi ne sommes-nous pas organisés? Quand donc agira-t-on? Où sont nos chefs?

Je n'ai pas la prétention de répondre à ces questions délicates, mais, pour arriver à les résoudre, il n'est peut-être pas inutile d'étudier autour de nous par quels efforts, par quels sacrifices, les catholiques des pays voisins, condamnés depuis quinze ans aux mêmes luttes et même à de plus violentes persécutions, ont réussi à en sortir vainqueurs. Rien ne vaut les enseignements de l'expérience, et c'est au récit des batailles que s'enflamment les cœurs généreux.

I

Tout le monde connaît aujourd'hui l'histoire du *Kulturkampf*, il est inutile de la raconter; je voudrais seulement mettre en relief les principaux traits de l'attitude des catholiques dans cette lutte mémorable.

Le plan de M. de Bismarck n'était que la réalisation d'un vieux rêve prussien : créer un grand empire protestant dont le chef tiendrait en ses mains les deux glaives. Pour cela il fallait

asservir l'Eglise catholique ou la détruire. Dès 1667, le grand-électeur avait écrit dans son testament : « Le clergé catholique doit reconnaître le souverain *comme évêque suprême*. S'il refuse, il faudra frapper d'amendes répétées les prêtres et les prélats rebelles, au besoin les déposer et les remplacer par d'autres plus dociles » ; et, dans un livre[1] qui fit grand bruit, le secrétaire intime de M. de Bismarck pendant toute cette campagne, le professeur Friedberg, précisait comment il fallait opérer : « Si, comme nous le pensons, l'Eglise doit être un jour retranchée du corps social, il importe qu'on s'y prépare dès maintenant, afin de rendre l'amputation aussi peu dangereuse et aussi facile que possible pour l'Etat. En attendant, il faut lier l'artère qui lui conduit le sang, qui lui communique la force et la vie de l'Etat. Nous voulons isoler graduellement le membre ecclésiastique, habituer l'Etat à ne plus s'en servir, afin que, l'opération faite, il ne s'en soit pas aperçu. La perte de sang sera insignifiante et la blessure se cicatrisera vite. »

Selon le procédé de Néron, Bismarck s'efforça d'abord de rendre ses adversaires odieux au peuple avant de les livrer au bourreau. Ses reptiles dénoncèrent les catholiques comme des ennemis de la patrie, comme des alliés secrets de la France, calomnie indigne, car ils avaient sincèrement applaudi aux victoires allemandes et à la fondation de l'empire.

Les catholiques étaient prêts. Dès 1848 ils avaient inauguré le système des congrès annuels dans lesquels ils se concertaient sur leurs intérêts et qui, au cours de la lutte, prirent une si grande importance que Windthorst aimait à les appeler *nos grandes manœuvres d'automne*. Dans le Parlement, leur groupe solidement constitué portait le nom de *Centre* et tendait la main à toutes les minorités persécutées.

Aux premiers signes de l'orage, ils se réunissent à Mayence, créent, sous le nom d'*Association des catholiques allemands*, un comité électoral *permanent* qui, depuis, s'est sans cesse développé et est devenu un instrument d'une merveilleuse puissance. En même temps ils dressent leur programme en ayant bien soin de ne pas se présenter comme un parti étroit, fermé, exclusif, de ne pas se condamner à une sorte d'isolement égoïste, mais, au contraire, de s'intéresser à toutes les souffrances et de grouper sous leur drapeau toutes les revendications légitimes.

Pour comprendre à quel point ils avaient su mettre en relief, dès le premier jour, cette idée capitale, il suffit de relire leur programme en 12 articles :

[1] *L'Empire d'Allemagne et l'Église catholique.*

1° Maintien du caractère constitutionnel de l'empire comme État fédéral (en opposition aux tendances centralistes du parti dominant à Berlin);

2° Politique extérieure assurant la paix d'une manière durable;

3° Garanties constitutionnelles assurant la liberté religieuse de tous les sujets de l'empire;

4° Protection légale accordée aux droits des associations religieuses contre les empiètements de la législation;

5° Maintien intégral de la liberté d'enseignement religieux et du caractère religieux du mariage (le mariage civil venait d'être introduit en Prusse);

6° Rétablissement de la paix religieuse troublée;

7° Lois contre l'usure, contre les spéculations malhonnêtes et l'abus des sociétés par actions;

8° Diminution des impôts et des charges militaires;

9° Réforme de la législation sociale, en vue d'améliorer la situation des ouvriers et manœuvres;

10° Allègement aux charges financières de l'agriculture; moyens pour remédier au manque de bras;

11° Loi libérale sur la presse, pour permettre l'expression libre des vœux du peuple;

12° Indemnité aux membres du Parlement, afin que le suffrage universel devienne une réalité.

Ce caractère de parti ouvert que les catholiques allemands avaient affirmé dès le premier jour en choisissant le nom de *Centre*, de préférence à celui de *parti catholique*, et qui résultait clairement de leur programme, ils n'ont jamais manqué une occasion de le mettre en relief pendant tout le cours de la lutte. « Le *Centre*, s'écriait M. Windthorst dans un de ses plus célèbres discours, le *Centre* n'est pas une fraction confessionnelle; il est ouvert à tous, sans exception. Le *Centre* ne veut pas seulement la liberté de l'Église pour les catholiques, mais pour toutes les confessions, et c'est pour moi une grande satisfaction d'être intervenu, plus que les protestants eux-mêmes, en faveur de la liberté de l'Église protestante, quand elle était en danger... Donner comme prétexte, pour ne pas voter avec nous, que nous sommes un parti exclusivement catholique, c'est absolument sans fondement. De tout temps le *Centre* a compté des protestants parmi ses membres. Nous demeurerons sur le terrain de la tolérance confessionnelle, quand même, pour le moment, on ne nous en saurait aucun gré. Il viendra un temps où les protestants croyants comprendront qu'ils ne trouveront de protection sérieuse qu'à l'ombre de la puissante forteresse du *Centre*. Si les protestants n'entendent pas encore les trompettes

qui sonnent l'assaut contre le christianisme, c'est qu'ils ne sont pas au poste d'observation, et ils feraient mieux de regarder autour d'eux que de nous attaquer... Nous voulons avant tout reconquérir la liberté de l'Église, complète et entière, telle qu'elle existait avant le *Kulturkampf*... Mais ce n'est pas seulement la question de cette liberté qui nous tient au cœur, bien qu'en réalité, dans la vraie liberté de l'Église, soient comprises toutes les autres libertés. C'est tout particulièrement la liberté civile qu'il s'agit pour nous de défendre. Le *Centre* a de tout temps combattu très énergiquement en faveur de toutes les libertés civiles du peuple; si nous n'avions pas été en principe pour ces libertés, le *Kulturkampf* nous aurait montré que, sans elles, nous étions perdus... Ce que devient la liberté quand les *libéraux* arrivent au pouvoir, c'est ce que nous avons appris à nos propres dépens; c'est ce que nous voyons tous les jours en France où l'on opprime l'Église, où de tous côtés on exerce des violences et où on ne connaît la liberté que pour sa propre coterie. »

Et, à son tour, dans une brochure très remarquée, Mgr de Ketteler, l'illustre évêque de Mayence, exprimait en ces termes la même pensée : « On a fait à la fraction du *Centre* le reproche de n'être pas un parti politique, mais un parti exclusivement religieux et exclusivement catholique... Ce reproche n'aurait de valeur que dans le cas où le parti demanderait un privilège pour les catholiques dans l'empire, et nierait le droit des protestants à la parité et à l'égalité. Mais c'est exactement le contraire qui est vrai... Jamais je n'aurais consenti à prendre place dans un parti exclusivement catholique dans ce sens, car je tiens ferme pour ce principe : l'égalité de tous les cultes reconnus par la loi est le droit public de l'Allemagne... La fraction du *Centre* est si loin d'être un parti exclusivement catholique, que les plus résolus partisans du protestantisme peuvent, à condition de rester sur le terrain du droit positif et de la parité légale, être admis dans son sein et partager ses avantages comme ses efforts. De fait, plusieurs protestants fidèles s'y sont adjoints, et je voudrais pouvoir les appeler en témoignage et les prier de dire si jamais, dans les discussions les plus intimes du parti, ils ont entendu un mot qui pût justifier ce reproche de tendance exclusivement catholique. »

Après avoir bien précisé le terrain sur lequel les catholiques allemands se sont placés et se maintiennent, je puis glisser sur les faits.

La lutte commence par l'expulsion des Jésuites, c'est la règle. On enlève au clergé la surveillance des écoles primaires et, par compensation, on met la chaire catholique sous la surveillance de

la police; enfin on dépose une série de projets de loi qui peuvent se résumer d'un mot : *asservissement de l'Eglise*. L'heure est venue pour l'épiscopat de prendre la parole. Dans un memorandum collectif, les évêques de Prusse déclarent unanimement « qu'ils ne le cèdent à personne sous le rapport de la fidélité au roi, à l'État, et de l'amour pour la patrie, *mais qu'ils refuseront d'obéir aux lois projetées* parce qu'ils y voient un pas fait pour changer l'Église catholique, libre et indépendante, en vertu de l'institution divine, en une autre Église anticatholique, gouvernementale. » Quelques jours après, ils publient une lettre collective datée de Fulda, qui est lue dans toutes les églises, par laquelle ils mettent les fidèles en garde contre les lois projetées et les avertissent que tout prêtre qui se présentera sans avoir reçu l'investiture épiscopale devra être repoussé comme un imposteur.

L'effet produit par cette protestation si simple, mais si ferme, dépassa tout ce qu'on pouvait attendre. De tous les points de l'Europe et de l'Amérique, les évêques adressèrent des lettres d'encouragement à leurs frères menacés. Le Saint-Père écrivit directement au vieil empereur pour lui demander de ne pas assombrir la fin de sa vie par une persécution.

Six mois après devaient avoir lieu les élections pour le renouvellement du Reichstag. C'était le cas d'écraser le *Centre*, et Bismarck y comptait. La presse à gages répétait chaque jour qu'il fallait choisir entre le Pape et l'empereur, entre les amis de la patrie et les amis de la France. On distribuait à profusion des images où figurait le vieux Guillaume traçant, avec la pointe de son épée, sa réponse à Pie IX, et Bismarck brisant de sa main d'hercule la clé de Saint-Pierre. Comme il arrive souvent, la violence avait amené la réaction. Le jour du vote, on vit les habitants des villes et des villages aller en procession, curé en tête, déposer leur bulletin. Au lieu de 57 députés du *Centre*, le nouveau Parlement en compta 94; les *noirs* triomphaient, et un officieux consterné déclarait que le Rhin était devenu comme un *fleuve d'encre*.

Bismarck croit à la force, il va y recourir. On ruine les évêques par d'énormes amendes, on vend leur mobilier; cela ne suffit pas, on les arrête, on les enferme dans des cachots, l'un d'eux y meurt. Ceux qui ne sont pas incarcérés sont exilés. Mais ils avaient prévu ces violences et, avant d'être séparés, ils avaient unanimement signé une protestation suprême dans laquelle ils adjuraient leur troupeau de ne pas faiblir pendant l'orage, de demeurer inébranlable dans le devoir, *sans manquer jamais ni au respect dû à l'autorité dans les choses permises, ni à la charité chrétienne*

envers les concitoyens, priant Dieu sans relâche pour le roi, pour la patrie, pour l'Eglise, pour le Saint-Père, pour les évêques prisonniers.

Tout échouait contre ces catholiques si doucement intraitables. Il faut essayer de les affamer. On saisit les biens d'Église, on disperse les séminaires, tous les couvents, même de femmes, on supprime le budget des cultes, et ce *traitement par la famine*, comme l'appelait gaiement le chancelier de fer, se prolonge pendant cinq ans pour les plus favorisés, pendant dix ans pour beaucoup d'autres. Les ennemis de l'Église sont triomphants et le ministre Hobrecht s'écrie : « Quelle joie de vivre! » Mais non! Gaiement aussi le paysan et l'ouvrier offrent le gîte et la table à leurs prêtres persécutés, et la faim n'est pas plus efficace que la prison.

Le *Centre* conserve son attitude calme, revendiquant en toute occasion le droit commun pour tous et refusant de voter les lois draconiennes proposées contre les socialistes; à chaque élection, le nombre de ses adhérents augmente, il est devenu assez fort pour que le gouvernement ne puisse plus se passer de lui.

Tandis que la vigueur et la foi des persécutés se sont retrempées dans la lutte, la majorité oppressive s'est détruite par ses propres armes. Le protestantisme a fait place au matérialisme. Dans les villes, le mariage religieux est déserté, on ne baptise pas les enfants. Le socialisme s'est développé dans d'effrayantes proportions. Bismarck prend peur de ce flot qu'il a lui-même déchaîné; pour la première fois de sa vie, il se reconnaît vaincu : les prisons s'ouvrent, les exilés rentrent dans leurs diocèses, les biens confisqués vont être rendus; de cette entreprise néfaste il ne restera bientôt debout que la colonne sur laquelle on avait inscrit le mot fameux : « Nous n'irons pas à Canossa! »

II

Ce n'est pas seulement en Allemagne que le *Kulturkampf* a fait rage. Comme les libéraux de Belgique, comme nos républicains de France, les radicaux suisses avaient réclamé leur place dans le concert diabolique où le chancelier de fer tenait la baguette, et s'efforçaient d'accorder leur petite flûte sur les trompes germaniques. « Bismarck est le plus grand homme du monde, s'écriait le préfet du Jura bernois, dans un écrit officiel : à son exemple, il faut exterminer les prêtres, qui sont une vermine. »

Dès la première menace, les catholiques se tinrent prêts; chacun

fit son devoir : protestations collectives des évêques [1], déclaration unanime signée par les membres du clergé dans les cantons où sévissait la persécution, lues en chaire dans toutes les églises et finissant ainsi : « Jamais aucun de nous ne consentira que le ministère pastoral devienne une délégation des pouvoirs civils ou de l'élection populaire; nous sommes prêts à subir toutes les persécutions plutôt que d'accepter ces prétentions schismatiques. » Lettres d'encouragement du Saint-Père [2]; encyclique sévère à laquelle le Grand Conseil répond par le renvoi du nonce; excommunication des prêtres apostats et interdiction aux fidèles d'avoir avec eux aucun rapport spirituel [3].

De leur côté, les laïques n'avaient pas perdu leur temps. Les maires et adjoints des communes catholiques s'étaient immédiatement syndiqués pour signer collectivement une protestation qui fut affichée dans tout le pays et qui se terminait par ces mots : « Électeurs! nous comptons sur vous. Nous ne laisserons jamais appliquer une loi tyrannique. Nous lutterons, s'il le faut, pour la défense de nos droits et de nos libertés. » En même temps des meetings populaires étaient convoqués de toutes parts; il en sortait une association beaucoup plus vaste que l'*Union des maires*, qui prit le nom d'*Union des campagnes* et qui devait jouer bientôt un rôle considérable; on le vit lors des élections municipales de 1874, où les radicaux déployèrent tous les moyens d'intimidation et de corruption, pour aboutir à un échec décisif.

Mais l'activité ne suffisait pas : il fallait de l'argent. Violemment dépouillés de leurs églises, de leurs presbytères, de leurs écoles, de leurs hôpitaux, de leurs asiles, privés même de leurs Sœurs de charité et de leurs Petites Sœurs des pauvres dont les immeubles et le mobilier avaient été confisqués, les catholiques furent obligés de faire face à tout : nourrir et loger leur clergé, improviser le culte dans des hangars, pourvoir le mieux possible à l'éducation de leurs enfants, au soulagement de leurs infirmes; la charge était lourde, surtout dans un pays où les catholiques représentent la partie la moins riche de la population. N'importe, ils ne reculèrent devant aucun sacrifice. Les catholiques de France, je le dis avec joie, tendirent la main à leurs frères de Suisse, comme ceux-ci avaient généreusement assisté nos prisonniers et nos blessés en 1870; le trésor de guerre, constitué à la hâte, put suffire à tous les besoins.

[1] 24 septembre 1872 et 4 janvier 1874.
[2] 21 novembre 1872; 10 mars 1873.
[3] Lettre pastorale de Mgr Mermillod, 13 octobre 1873. Lettre du Souverain Pontife, 6 décembre 1876.

Il faut reconnaître, pour être juste, que l'ours helvétique se montra un peu moins cruel que l'aigle à deux becs; en revanche, il se montra plus maladroit. Au lieu d'incarcérer les évêques et les prêtres, on se contenta de les bannir, on avait oublié que la frontière n'est pas loin et qu'en faisant processionnellement, chaque dimanche, 10 ou 15 kilomètres, les catholiques pourraient aller acclamer leurs pasteurs, assister à leur messe et se fortifier par leurs exhortations. On avait fièrement décrété la confiscation des presbytères et des églises, on n'avait pas prévu que pour s'en emparer il faudrait convoquer la milice et se livrer à des sièges ridicules. On avait solennellement installé dans chaque paroisse des apostats de l'Église Loyson, mais on ne pouvait empêcher la population de leur tourner le dos. On essaya pourtant, et au lieu de se contenter de leurs gros traitements et du mépris public, ces intrus élevèrent la prétention de faire peur; ils réussirent à faire rire. Ce n'est pas que la magistrature radicale leur refusât son concours; elle était à leurs ordres, et les arrêts pleuvaient sur le dos des catholiques[1] : condamnés pour avoir refusé de vendre du lait à l'apostat, condamnés pour avoir crié à leur âne *Hue! Loyson!* ou *Hue! Marchand!* (c'était un autre Loyson); pour avoir affiché sur leurs volets les deux commandements : *Le bien d'autrui tu ne prendras; luxurieux point ne seras.* Une femme a dit dans la rue : *Voilà l'angora avec ses angorates;* elle affirme qu'elle parlait à son chat, mais l'assermenté qui passait près de là avec des femmes s'est reconnu, il la fait mettre en prison. Une autre femme, en entrant dans sa maison qu'on répare, s'écrie : *ça sent bien mauvais!* Malheureusement, l'apostat qui traversait la rue a entendu le propos, il court porter plainte : « C'est évidemment de moi qu'elle a voulu parler... », et on la condamne. Il semble vraiment que les persécuteurs, leurs protégés et les juges à leurs gages eussent pris à cœur de justifier cette appréciation d'un pasteur protestant, M. de Pressensé : « Ils sont les singes grotesques et malfaisants de la persécution allemande. »

Il ne fallut pas longtemps pour que ce régime produisit ses effets naturels : on constata bientôt l'abaissement de l'instruction publique aux mains des agents politiques auxquels on l'avait confiée, le discrédit profond dans lequel étaient tombés les fonctionnaires asservis, le développement de l'immoralité et des crimes, les progrès du socialisme, la ruine de l'industrie résultant de l'absence des catholiques étrangers qui allaient chercher des pays plus hos-

[1] Toutes ces décisions sont consignées dans un livre intitulé : *Histoire de la persécution religieuse à Genève.* Lecoffre, 1878, p. 461 et suivantes.

pitaliers. Dans un livre intitulé *Cri d'alarme*, un protestant suisse exposait, avec indignation, l'état de démoralisation auquel on avait réduit son pays et résumait ainsi sa pensée : « Ce que sera la troisième génération d'une société élevée et gouvernée par le despotisme suisse, sans la crainte de Dieu, sans la foi à une vie future, pour la terre et ses voluptés, c'est ce que les hommes verront, et ils en reculeront d'épouvante. »

Malgré son obstination, M. Carteret fut obligé, comme Bismarck, de se reconnaître vaincu : les évêques sont rentrés, l'échafaudage des lois maudites s'écroule peu à peu, et Mgr Mermillod, faisant appel aux catholiques étrangers pour qu'ils rapportent un peu de bien-être dans le canton de Genève, a pu leur dire : « Revenez avec confiance; vous trouverez des églises improvisées, de pauvres hangars dans nos campagnes; vous saluerez un peuple à qui on a pris des murailles, mais dont on n'a pas souillé les âmes. »

J'ai passé rapidement sur l'histoire des luttes catholiques en Prusse et en Suisse, parce que je prévois l'objection de ceux qui ne sont jamais pressés d'imiter les exemples héroïques. On peut dire que, dans ces deux pays, la persécution a affecté un caractère de violence qu'elle n'a jamais revêtu chez nous, que l'énergie de l'attaque provoque l'énergie de la défense; que nos adversaires, au contraire, ont eu l'habileté de dissimuler leur entreprise sous des apparences modérées, de procéder lentement à la déchristianisation de la France, si bien qu'au lieu d'avoir à combattre par des remèdes héroïques une maladie aiguë, nous n'avons qu'à chercher un régime assez fortifiant pour triompher à la longue du mal chronique qui nous envahit.

Je le veux bien, mais, s'il en est ainsi, nous avons à nos côtés un excellent modèle. En Belgique, depuis trente ans, la lutte est engagée pacifiquement entre deux partis, à peu près égaux, *les catholiques* et *les libéraux*, qui se disputent le gouvernement du pays. Dès que les libéraux sont au pouvoir, ils s'efforcent d'appliquer toutes les lois mauvaises dont, depuis dix ans, nous subissons le joug; jusqu'à présent les catholiques ont toujours réussi à déjouer leurs efforts.

Vainement on dirait que chez nous la situation est différente à raison de la multiplicité des partis. Comme le faisait très bien remarquer ici même Mgr d'Hulst dans un récent article, cette multiplicité disparaît tous les jours, elle n'est plus que dans les apparences et dans les mots; quand on va au fond des choses, on ne trouve en réalité que deux adversaires qui se heurtent et qui se retrouveraient quelle que fût la forme de nos constitutions : *le catholicisme* et *l'irréligion*.

Comment ont fait depuis trente ans les catholiques belges pour s'assurer la victoire dans cette lutte prolongée à laquelle nous paraissons désormais condamnés, c'est ce que je voudrais étudier avec quelque détail.

III

Les catholiques belges ont sur les catholiques français un avantage considérable qu'il est juste de signaler tout d'abord. Leurs évêques sont nommés par le Pape, tous les autres prêtres par les évêques, *sans aucune intervention du gouvernement*, il y a là, pour l'indépendance et le bon recrutement du clergé, une garantie qui malheureusement nous fait défaut. Pour tout le reste, la condition du clergé en Belgique est la même que chez nous.

Annexée à la France en 1795, la Belgique a vu, comme la France, les biens d'Église confisqués et, lorsque plus tard on voulut rentrer dans l'ordre, au lieu de rendre ce qu'il avait pris, l'État se contenta d'assurer au clergé un traitement annuel, à titre d'indemnité. Comme chez nous, les prêtres belges ont été persécutés, traqués, décimés pendant la Révolution, mais, quand ils entraient en lutte avec les proconsuls de la Convention ou du Directoire, plus tard avec les préfets de l'Empire, qui traitaient la Belgique en pays conquis, leur résistance, conforme à leurs devoirs sacerdotaux, affectait en même temps un caractère de patriotisme qui a certainement contribué à accroître leur popularité.

Les évêques nommés en Belgique après le Concordat protestèrent contre les Articles organiques, refusèrent d'introduire dans leurs diocèses le fameux catéchisme impérial qui érigeait l'amour de l'Empereur en devoir de conscience et, quand Napoléon entra en lutte avec le Pape, leur attitude fut si résolue que plusieurs d'entre eux furent incarcérés.

Lorsqu'en 1815 la Belgique eut été annexée à la Hollande, le clergé belge eut encore la bonne fortune de donner satisfaction au sentiment national, en se tenant à l'écart du gouvernement protestant que le congrès de Vienne avait installé à Bruxelles, et c'est aux acclamations des catholiques et des libéraux réunis, qu'en 1830, la Belgique secoua le joug de la Hollande, proclama son indépendance, choisit un roi et se donna une constitution vraiment libérale, qui compte aujourd'hui près de soixante ans d'existence. Cette constitution garantissait la liberté des cultes, la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse, la liberté d'association; elle confirmait le traitement des prêtres à titre d'indemnité, assimilé aux autres dettes de l'État, elle posait le principe de l'élection directe avec un cens déterminé.

Il semble que les catholiques et les libéraux auraient dû demeurer unis sur le terrain de cette constitution qu'ils venaient d'établir; c'était le désir du roi, et pendant longtemps les catholiques acceptèrent tous les sacrifices pour que cette union fût maintenue. Mais les libéraux ne pouvaient dominer leur défiance envers l'Église, et ils ne tardèrent pas à lui disputer les libertés promises par la constitution.

Une des premières pensées des catholiques avait été la reconstitution de la vieille et illustre faculté de Louvain, supprimée en 1797 par le Directoire. Dès que ce projet fut annoncé, il souleva de la part des libéraux une résistance incroyable. Ils allèrent jusqu'à soudoyer des bandes avinées pour proférer des menaces et briser les vitres des évêchés. Mais les catholiques ne se laissèrent pas intimider et, au jour dit, on vit s'ouvrir cette université qui devait avoir une influence si décisive sur l'avenir du parti catholique en Belgique.

Je suis toujours surpris quand j'entends des catholiques français témoigner une sorte d'indifférence pour nos jeunes universités. Est-ce que, dans un siècle où le respect pour la science va jusqu'au fétichisme, il n'est pas nécessaire de former des savants catholiques notoirement placés au premier rang et faisant éclater aux yeux de tous la supériorité de la science qui, sans se laisser absorber par l'étude des effets, sait remonter à la cause? Est-ce que, dans un pays où le culte brutal de la légalité a remplacé le sentiment du droit et où tant de réformes sont désirables pour substituer peu à peu, dans notre société délabrée, l'esprit éminemment chrétien de famille, d'association et de patronage, aux tendances égoïstes, isolantes et despotiques de l'école révolutionnaire, il n'est pas nécessaire de former des générations de jeunes légistes, moins préoccupés d'empiler dans leur cerveau le texte de toutes les lois existantes, que de se pénétrer des vrais principes du droit, de la justice et des sacrifices par lesquels il est sage de conjurer des dangers que tout le monde voit, mais auxquels les légistes d'aujourd'hui ne savent opposer d'ordinaire que la violence préludant à la faiblesse? Enfin et surtout, à l'âge où l'étudiant trouve dans son cœur des élans de générosité qui demandent un aliment, n'est-il pas nécessaire de le tourner du côté de ceux qui souffrent, de lui révéler sa mission providentielle et de lui apprendre à réparer, au grand profit de la patrie, par la charité, complément mystérieux de la justice, les ruines accumulées par l'insouciance du passé?

Le succès de l'université de Louvain fut rapide. Malgré les efforts des libéraux pour entraîner ailleurs la jeunesse, on vit

s'accroître chaque année le nombre de ses élèves; en 1880, il atteignait 1500. Les évêques avaient mis à sa tête un homme d'une rare intelligence, Mgr de Ram, ancien disciple de La Mennais, qui s'était séparé de son maître dès que celui-ci s'était séparé de l'Eglise. Je trouve, dans un article intéressant de la Revue des PP. Jésuites[1], des indications précises sur l'esprit dont il avait animé la nouvelle université : « En 1834, toute la bourgeoisie des villes était libérale; il suffit de peu d'années pour que, sous l'influence des œuvres groupées autour de l'université, la grande majorité de la jeunesse intelligente redevint catholique... En même temps que Mgr de Ram travaillait à faire de robustes chrétiens, il n'oubliait pas de les préparer à devenir de bons et utiles citoyens.

« Il est bien certain que l'université eût été ruinée, si l'on avait pu soupçonner qu'on y formât des générations hostiles aux institutions du pays. Rien, d'ailleurs, ni les intérêts de Dieu, ni ceux de son Église, rien n'exigeait qu'on s'appliquât à y préparer des hommes moroses, regrettant un passé où tout n'est pas regrettable, boudant le présent et refusant d'y faire leur devoir. Tout au contraire, ce que réclamait impérieusement la cause de la religion, c'était la formation d'une jeunesse pleine de vie, décidée et généreuse, aimant son pays tel que le temps et les circonstances l'ont fait, connaissant ses institutions et sachant en tirer parti pour la défense et la propagation du bien, ne rêvant pas des bouleversements et ne vivant pas d'utopies ou de stériles désirs ; une jeunesse, en un mot, à la fois catholique et nationale, qui n'arborât ni le drapeau de la réaction ni celui de la révolution... Homme pratique, il prenait son pays et son temps comme ils sont, et il tâchait d'y faire le plus de bien possible avec les éléments qu'il avait sous la main, tout comme il travaillait à faire son propre salut, sans se livrer à la contemplation stérile de ce qu'il aurait fait, si la nature humaine n'avait pas perdu, par la faute de nos premiers parents, le privilège de la grâce originelle. »

Cependant les libéraux accentuaient de plus en plus leur désir de s'emparer seuls du gouvernement. Obéissant à l'impulsion des loges maçonniques, ils travaillaient, avec une incroyable activité, à fonder partout une presse irréligieuse, des écoles et des universités de libres-penseurs, ils demandaient que l'enseignement fût mis aux mains de l'Etat, ils organisaient, sous le nom d'*Alliance*, une vaste association électorale qui, au moyen de comités d'arrondissement, de canton et de commune, s'étendit bientôt à tout le pays. Pour combattre plus facilement les catholiques, ils s'efforçaient de

[1] *Etudes*, 1865, tome II, pages 165 et 358.

les détruire par la calomnie. Les évêques avaient demandé pour l'université de Louvain la faculté de posséder; on cria si fort à la *résurrection de la mainmorte* qu'ils se hâtèrent de retirer leur proposition. Un libraire de Namur avait réimprimé un catéchisme approuvé en 1796, sans remarquer qu'il y était question de la dîme; la presse libérale fit grand bruit de *la résurrection de la dîme*. Les catholiques auraient eu le droit de dénoncer une alliance dont les libéraux tenaient si peu de compte; ils poussèrent la patience au delà de toute limite et eurent le tort de ne pas se préparer à la lutte, jusqu'au jour où leurs anciens alliés, devenus les plus forts, les mirent à la porte et s'emparèrent seuls du gouvernement.

Cela se passait en 1847. Les premiers ministères libéraux affectèrent une certaine modération et évitèrent d'irriter les catholiques, qui s'endormirent dans une sorte de découragement. Mais peu à peu le pouvoir passa à des ministres plus avancés, les doctrines irréligieuses commencèrent à s'étaler même au banc du gouvernement, les élèves de l'université de Louvain arrivèrent à la vie publique avec la volonté de réagir, et l'ardeur qui, peu à peu, était rentrée au cœur des catholiques se manifesta à l'occasion des trois congrès de Malines (1863, 1864, 1867), où, de toutes les parties du monde, accoururent des braves résolus au bon combat.

Loin d'apporter, dans ces assises internationales, un sentiment de mauvaise humeur contre le régime fondé avec leur concours, mais qu'on s'efforçait de retourner contre eux, les catholiques belges ne manquèrent pas une occasion d'y témoigner de leur respect sincère pour les institutions de leur pays, et c'est aux applaudissements unanimes de l'assemblée que M. de Montalembert se fit, en ces termes, l'interprète de leur pensée : « A mon sens, les catholiques sont partout, excepté en Belgique, inférieurs à leurs adversaires dans la vie publique, parce qu'ils n'ont pas encore pris leur parti de la grande révolution qui a enfanté la société nouvelle, la vie moderne des peuples. Ils éprouvent un insurmontable mélange d'embarras et de timidité en face de la société moderne. Elle leur fait peur; ils n'ont encore appris ni à la connaître, ni à l'aimer, ni à la pratiquer... Quant à moi, plein de déférence et d'amour pour le passé en ce qu'il avait de bon, je ne méconnais pas le présent, et je cherche à étudier l'avenir. Je regarde devant moi, et je ne vois partout que la démocratie. Je vois ce déluge monter, monter toujours, tout atteindre et tout recouvrir. Je m'en effrayerais volontiers comme homme, je ne m'en effraie pas comme chrétien; car, en même temps que le déluge, je vois l'arche. Sur cet immense océan de la démocratie, avec ses abîmes, ses tourbillons, ses écueils, ses calmes plats et ses ouragans, l'Eglise seule peut s'aventurer

sans défiance et sans peur. » Et l'assemblée tout entière se leva dans un élan d'enthousiasme, quand il rendit hommage à la constitution belge et au roi qui l'appliquait loyalement.

Le mot d'ordre adopté dans ce congrès fut celui que Montalembert avait proposé aux catholiques français en 1846, et qu'il formulait ainsi : « *Aide-toi, le ciel t'aidera* ; c'est la vraie devise de la foi chrétienne, des gens de cœur qui croient au ciel et qui savent que, pour y avoir une place, il faut l'avoir gagnée. » Et de fait, on décida immédiatement d'organiser une presse catholique, de créer une caisse par le même procédé que le sou d'O'Connel et le sou de la Propagation de la foi, de multiplier les cercles catholiques qui avaient été inaugurés déjà dans quelques villes, et de provoquer des associations électorales.

Au bout de quelques années, la plupart de ces vœux étaient en voie de réalisation. Dès le troisième congrès de Malines, en 1867, on voit apparaître l'*Union catholique* comme une association nouvelle destinée à être la continuation permanente et organisée des congrès. Aux termes de ses statuts, elle a pour but *de défendre par tous les moyens les droits et les libertés des catholiques* et toutes les œuvres qui s'y rattachent; on constate que, grâce à elle, toutes les œuvres anciennes se sont fortifiées, et qu'on en a vu surgir de nouvelles. Les cercles catholiques, qui n'étaient qu'au nombre de 5, se sont élevés à 43; la création de cercles ouvriers et de conférences populaires est à l'étude; plusieurs journaux et une revue ont été fondés, les bibliothèques populaires paroissiales et les sociétés de patronage se multiplient; les comités électoraux sont en voie de formation.

Les catholiques allaient bientôt recevoir la récompense de leurs premiers efforts. Dès 1870, le pays avait commencé à comprendre que le *spectre clérical* n'était qu'un épouvantail dont les libéraux se servaient pour occuper les esprits et détenir le pouvoir, sans réaliser aucune des réformes réclamées dans l'intérêt des classes laborieuses; un certain nombre d'électeurs, sous le nom de *progressistes*, se détachaient des libéraux et, sans vouloir encore s'enrôler sous le drapeau catholique, offraient, du moins, aux catholiques leur alliance. Elle fut acceptée, et les élections mirent les libéraux en minorité.

Pendant huit ans, le pouvoir resta aux mains des catholiques. Ils en usèrent avec une modération qui alla plus d'une fois jusqu'à la faiblesse. Ils n'avaient pas encore suffisamment compris que la vigueur est nécessaire à ceux qui ont charge de maintenir l'ordre dans un pays. Selon leur méthode ordinaire, les libéraux, tombés en minorité, s'efforçaient de troubler les esprits par de petites

émeutes où on criait : *A bas la calotte!* par des attaques au gourdin contre les processions et les pèlerinages, par des *manifestations gueuses* organisées dans les grandes villes, car, pour mieux frapper l'opinion, ils avaient ressuscité ce nom de *gueux* qui, dans l'histoire de la Belgique, signifie la dévastation des monastères, le sac des églises, la lacération des bibliothèques, la proscription du culte, le massacre des prêtres fidèles.

Au même moment, les catholiques commettaient la faute de se diviser en deux camps : ceux qui soutenaient la politique ultra-modérée du ministère, ceux qui réclamaient avec véhémence contre cette atonie et qui, dans leur emportement, allaient jusqu'à maudire l'entente d'où était sortie la constitution de 1830, comme une alliance *fatale*, *immorale*, *funeste*, comme un *chef-d'œuvre de duperie*. Cette polémique fâcheuse s'envenimait chaque jour par la presse, et les adversaires des catholiques s'emparaient avec joie des exagérations qui se produisent en pareil cas, pour dénoncer au pays *les prétentions de l'ultramontanisme*. C'était d'ailleurs le moment où le *Kulturkampf* battait son plein en Allemagne et en Suisse; les libéraux s'appuyaient sur Bismarck et le ministère ne se sentait pas assez fort pour résister à l'orage qui grondait autour de la Belgique. Les élections de 1878 ramenèrent les libéraux au pouvoir avec une faible majorité, mais les catholiques n'étaient pas désarmés comme en 1847; leurs cadres étaient formés, il n'y avait plus qu'à les renforcer pour préparer un prompte revanche.

La politique que devait inaugurer le gouvernement nouveau était facile à prévoir. Pour la première fois en Belgique, on créait un ministère de l'instruction publique et on mettait à sa tête un homme qui n'avait pas craint de dire, dans un congrès de franc-maçons : « Un cadavre est sur le monde, il barre la route du progrès, c'est le catholicisme. C'est ce cadavre que nous avons aujourd'hui regardé en face, et, si nous ne l'avons pas jeté dans la fosse, nous l'avons soulevé du moins de manière à l'en rapprocher de quelques pas. »

Bientôt on apprit qu'un projet de loi allait être présenté par le gouvernement, projet beaucoup moins radical assurément que celui que nous subissons en France. Il ne s'agissait ni de rendre l'instruction primaire obligatoire, ni de la rendre gratuite, excepté pour les pauvres. Mais, en laissant aux communes le droit de choisir leurs instituteurs, on les condamnait à ne les prendre que parmi les élèves des écoles normales officielles d'où l'enseignement religieux était proscrit, c'est-à-dire parmi des hommes officiellement porteurs de l'estampille irréligieuse. L'article le plus important de la loi était celui qui instituait ce qu'on appelle la neutralité de l'école, il

était ainsi conçu : « Article 4 : l'enseignement religieux est laissé aux soins des familles et des ministres des divers cultes. Un local dans l'école est mis à la disposition des ministres des cultes pour y donner, soit avant, soit après l'heure des classes, l'enseignement religieux aux enfants de leur communion, fréquentant l'école » ; et l'exposé de motifs ajoutait que si le ministre du culte refusait de venir dans l'école, l'instituteur ou une autre personne apte serait invitée à le suppléer.

Nous sommes tombés si bas, qu'à l'heure actuelle plus d'un catholique français trouverait peut-être ces dispositions acceptables et s'étonnerait si on lui rappelait les paroles de M. Guizot en 1833 : « Il faut que l'éducation populaire soit donnée au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure : c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et sur la vie son influence salutaire. »

L'épiscopat belge ne perdit pas un instant. Avant même que le projet fût présenté, par une lettre collective du 7 décembre 1878, après avoir rappelé tout ce que le clergé catholique a fait en Belgique depuis trente ans pour l'éducation du peuple, le respect qu'il a toujours témoigné pour les institutions du pays, il dénonce la sécularisation projetée comme contraire à la constitution et aux droits de l'Église, il revendique, au nom des familles, de la société, de la patrie, la part due à l'Église dans l'enseignement, il adjure tous les hommes de cœur de protester contre une loi *qui prépare l'empoisonnement moral de millions d'âmes.*

Le 21 janvier 1879, le projet est officiellement déposé, le 17 février, nouvelle lettre collective des évêques pour en signaler de nouveau au peuple toute la *malignité.* Elle est lue au prône dans toutes les églises et chapelles le premier dimanche de Carême, après quoi les fidèles s'agenouillent et le prêtre récite une prière composée par les évêques pour demander à Dieu d'écarter de la Belgique le fléau dont elle est menacée. En même temps les anciens ministres et tous les vétérans laïques du catholicisme, entraînant à leur suite la jeunesse formée par l'université de Louvain, parcourent les villes et les campagnes, les meetings populaires se succèdent sans interruption, les pétitions contre le projet se couvrent de signatures, et de tous côtés retentit l'hymne sorti des flancs de la vieille Flandre :

« Ils ne l'auront point, l'âme si belle de l'enfant, point aussi longtemps qu'il restera en Flandre un seul Flamand.

« Ils ne l'auront point, l'âme si belle de l'enfant, point aussi longtemps que le beau soleil du bon Dieu brillera sur nos Flandres, point aussi longtemps qu'il y aura un liard dans notre sacoche.

« L'école est un champ de bataille, on veut arracher à l'Église du bon Dieu l'âme des petits. Nous, catholiques flamands, nous ne tolérerons jamais pareil brigandage; nous sommes encore du sang de ces héros qui donnèrent leur vie pour la foi.

« Nous ne voulons pas que la Flandre devienne un repaire; nous voulons que, fidèles à l'Église et à Dieu, nos enfants ne deviennent pas du gibier de potence, ne soient pas les clous de notre cercueil.

« Nous consentons à périr s'il le faut, mais à perdre la foi, jamais! Jusqu'au dernier soupir, un pied dans la tombe, nous crierons encore : jamais nos enfants n'iront à l'école où le crucifix ne brille pas à la place d'honneur! Nos enfants ne sont pas destinés à être jetés dans la fosse! »

Le 6 juin 1879 le projet est voté à deux voix de majorité; le 12 juin, les évêques signent un mandement collectif, véritable modèle de la vigueur dans le fond, jointe à la modération de la forme. Il peut se résumer ainsi : En acquit de notre charge pastorale, nous déclarons que le nouveau régime scolaire est un attentat à la foi, à la piété et aux droits religieux du peuple belge et, pour ces raisons, nous le *réprouvons* et *condamnons*.

En conséquence, *il est interdit* aux chefs de famille d'envoyer leurs enfants dans une école publique conforme à la nouvelle loi, s'il existe dans la localité ou dans le voisinage une école catholique, ou s'il leur est possible de pourvoir de quelque autre manière à l'éducation de ces enfants. Si on se trouve dans un cas exceptionnel, on s'adressera au curé, qui en référera à l'évêque; ces cas ne se produiront d'ailleurs que d'une manière transitoire, car, *dans un avenir très prochain, chaque paroisse aura une école catholique parfaitement organisée. Il est interdit* à tout catholique de concourir par des actes spontanés à l'exécution de la loi et d'accepter aucune fonction dans les écoles qu'elle a créées.

Puis le mandement se termine par ces simples mots : « La lutte s'ouvre dès aujourd'hui; elle sera longue et difficile. Vous l'accepterez avec une résolution digne de votre caractère de catholiques et de Belges, en répétant le cri de vos ancêtres : *Dieu le veut!* »

Le 1er septembre suivant, nouvelle lettre collective des évêques, précisant les cas fort rares où un instituteur catholique peut être autorisé à rester en fonctions dans une école neutre ou des parents catholiques à y envoyer leurs enfants. En dehors de ces cas,

l'absolution sacramentelle devra être refusée à ceux qui ne se soumettront pas aux prescriptions indiquées plus haut. Puis, après avoir posé les principes dans leur inexorable rigueur, les évêques recommandent d'éviter les violences inutiles : « Au zèle conscien cieux et persévérant, disent-ils, avec lequel tous, prêtres et laïques, vous devez servir et défendre la religion, il vous faut savoir unir beaucoup de prudence et de modération, surtout lorsque, du haut de la chaire sacrée, vous parlerez au peuple de l'érection et de la fréquentation des écoles. Gardez-vous de laisser échapper une parole imprudente qui soit ou injurieuse pour les instituteurs, ou offensante pour les représentants, les lois, ou les droits du pouvoir civil. »

Enfin, le 14 septembre, une lettre du cardinal Dechamps, organisateur infatigable de cette héroïque résistance, résume toutes les mesures pratiques nécessaires pour assurer aux catholiques, comme on le leur avait promis, l'enseignement catholique dans chaque commune. Elle crée des comités provinciaux, composés d'un président, de deux inspecteurs et des représentants des communes les plus importantes. Ces comités sont chargés *d'installer une école catholique dans chaque paroisse avant le mois d'octobre*, ils doivent en outre prendre les mesures nécessaires *pour assurer partout l'existence honorable et l'avenir des instituteurs ou institutrices auxquels ces écoles seront confiées*, et veiller à l'inscription des enfants sans aucun retard. Les inspecteurs ont pour mission principale de recevoir les demandes des instituteurs qui offriront leurs services et de les mettre à la disposition des paroisses qui en auront besoin. Avis est donné au prône que les enfants des familles pauvres seront reçus gratuitement dans les écoles catholiques, et en même temps on invite les parents à se tenir en garde contre la manœuvre du ministère consistant à ne pas appliquer la loi qu'il vient de faire et à laisser provisoirement aux écoles neutres l'apparence d'écoles religieuses, car, dit la circulaire, « une fois fréquentées, les écoles deviendraient nécessairement ce que la loi veut qu'elles soient. » Enfin, il est défendu aux curés de donner l'enseignement religieux dans le local de l'école neutre mis, d'après la nouvelle loi, à la disposition des ministres des cultes, et, à la fin de septembre, ils devront donner avis aux inspecteurs *que tout est prêt pour ouvrir l'école catholique.* »

La résistance inattendue de l'épiscopat avait jeté le ministère dans un étrange embarras. Il essaya d'en sortir en intervenant auprès du Saint-Père, tantôt par la prière, tantôt par la menace. Il promettait d'atténuer la loi dans son application et prescrivait,

en effet, aux instituteurs neutres, de continuer l'enseignement du catéchisme, de maintenir le crucifix dans les écoles, de commencer et de finir la classe par la prière. En même temps, il dénonçait au Saint-Siège les lettres épiscopales comme des attaques contre la constitution, il relevait amèrement les violences de langage qui se produisaient dans la presse, il faisait entendre au nonce que, si le Souverain Pontife ne s'interposait pas, le gouvernement belge serait obligé de rompre avec lui toute relation diplomatique.

En présence de ces menaces, Léon XIII demeura imperturbable. Il ne manqua pas une occasion d'affirmer qu'il blâmait la violence, qu'il recommandait aux catholiques belges de respecter leur constitution, « car une expérience d'un demi-siècle démontre que, dans l'état actuel de la société moderne, le système de la liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Eglise, et, en conséquence, les catholiques belges doivent non seulement s'abstenir d'attaquer la constitution, ils doivent la défendre ». Quant aux évêques, il proclama, sans varier jamais, leur indépendance dans le gouvernement du peuple qui leur est confié, ajoutant « qu'il serait absurde d'espérer une intervention du Saint-Siège pour les empêcher de parler, ou pour les obliger à parler d'une manière différente de celle qui leur est dictée par le devoir ». Il ne restait plus au gouvernement belge qu'à exécuter ses menaces; le nonce fut invité à quitter le territoire belge.

Le succès de la campagne si vigoureusement engagée par l'épiscopat dépassa toute espérance. Le zèle, l'activité des catholiques, la générosité avec laquelle toutes les bourses s'ouvrirent, rendirent possible ce que les évêques avaient promis, ce que beaucoup de gens déclaraient irréalisable. En peu de temps, chaque commune eut son école catholique, leur nombre s'éleva bientôt à quatre mille. On a évalué à 150 millions le capital dépensé pour fonder ces écoles, et à 25 millions la somme nécessaire chaque année pour les entretenir. Malgré les rigueurs du ministère contre les instituteurs formés dans ses écoles normales et qui se détournaient de l'enseignement neutre, bien qu'il révoquât, pour les jeunes, la dispense du service militaire, bien qu'il les mît en demeure de restituer à l'Etat les bourses dont ils avaient joui pendant leurs études, on vit tout ce qu'il y avait de meilleur parmi ces instituteurs laïques demander place dans les écoles catholiques où leur conscience était en paix, et où on leur assurait, comme l'avaient exigé les évêques, *une existence honorable et un avenir*. Le nombre de ces précieuses recrues s'élevait déjà à 1500 dès le 1er octobre 1879, depuis il alla toujours croissant. Quant aux enfants, on en vit plus de trois cent mille déserter l'école commu-

nale pour accourir à l'école catholique. Vainement, pour les retenir, le gouvernement institua-t-il la gratuité absolue, qui n'était pas dans la loi; vainement les bureaux de bienfaisance mis aux mains des libéraux employèrent-ils tous les revenus des pauvres à des distributions de vêtements et d'argent au profit des familles, même les plus aisées, qui subissaient le joug de l'école neutre, refusant impitoyablement tout secours aux indigents, même les plus misérables, dont les enfants fréquentaient l'école catholique. Vainement les fonctionnaires de tous les degrés étaient-ils sous le coup d'un véritable terrorisme [1], vainement la majorité ordonna-t-elle une enquête scolaire dans l'espoir d'intimider les populations en faisant comparaître les curés et les instituteurs catholiques devant des commissions parlementaires qui les malmenaient et tâchaient de provoquer contre eux des dénonciations. Rien ne put entraver l'abandon dans lequel tombèrent les écoles communales. Le nombre de leurs élèves se réduisit à moins du tiers de la population scolaire de Belgique, tandis qu'il avait été de 87 pour 100 avant la loi. Loin de s'endormir sur de si brillants résultats, les catholiques travaillaient chaque jour à perfectionner leur œuvre et, pour assurer l'avenir, ils fondèrent à Louvain une école normale considérable destinée à former des instituteurs laïques profondément pénétrés de l'esprit religieux.

La conduite des évêques et des catholiques belges dans cette mémorable campagne contre la loi scolaire restera une des plus belles pages de l'histoire de l'Église au dix-neuvième siècle. Quel honneur pour les chefs de n'avoir pas un instant douté de leur armée! Quel honneur pour les soldats de s'être montrés à la hauteur de cette sainte audace! Et pour nous quelle tristesse de penser qu'ayant eu ces exemples sous les yeux, un an après, en présence des mêmes dangers pour les âmes, plus graves même, puisque chez nous l'enseignement ne devenait pas seulement laïque, mais *obligatoire*, nos évêques n'ont pas osé nous témoigner la même confiance, sans doute parce que nous ne la méritions pas! Quelle tristesse de penser que, tandis que, sous une direction énergique, nos voisins marchaient d'un pas ferme à un but déterminé, au prix de sacrifices énormes dont on leur avait, dès le premier jour, précisé l'étendue, sans leur dissimuler qu'ils étaient obligatoires, nous, au contraire, nous n'avons pas eu le courage de regarder en face notre devoir tout entier : nous avons beaucoup parlé, nous n'avons

[1] De modestes employés de chemin de fer se résignaient aux sacrifices nécessaires pour cacher leurs enfants dans des villages éloignés, en trouvant un prétexte pour déjouer la surveillance de leurs chefs. (*Correspondant*, 25 juin 1884.)

pas assez agi : les mandements ont succédé aux mandements, les discours aux discours, des écoles se sont ouvertes, nombreuses dans les villes, clairsemées dans les campagnes, mais personne n'a osé nous tenir ce mâle langage : un devoir impérieux vous oblige à tous les sacrifices nécessaires pour qu'à telle date l'école chrétienne soit installée partout, parce que partout il sera interdit aux catholiques d'envoyer leurs enfants à l'*école sans Dieu*. Pour tout dire en un mot : les catholiques belges avaient nommé la loi scolaire *loi de malheur*, et ils ont su préserver leur patrie de ce fléau ; nous l'avons appelée *loi scélérate* et nous la subissons.

Dieu récompense le courage dès ce monde. L'effort prodigieux des catholiques belges en 1879, loin de les épuiser, décupla leur force. Il est facile d'ailleurs de comprendre quelle intensité peut prendre le mouvement catholique, lorsque le prêtre de campagne, au lieu d'être isolé et perdu au milieu d'une population qui lui devient chaque jour plus étrangère, trouve à ses côtés, dans les écoles paroissiales, des auxiliaires intelligents et zélés qui l'aident à faire pénétrer la religion dans l'âme des enfants, à entrer, par les enfants, en relations avec leurs familles, à s'y faire comprendre, aimer, et à former ainsi, dans chaque village, un foyer d'action catholique. Sous l'impression du souffle généreux qui avait soulevé nos frères de Belgique, toutes leurs œuvres s'animèrent d'une ardeur nouvelle et leur organisation parvint, en peu d'années, à un degré de perfection qui, de nos jours, n'a été atteint peut-être dans aucun autre pays.

J'ai dit que, dès 1867, ils avaient inauguré un système de comités électoraux calqué sur celui de l'*Alliance libérale*. Ce système s'est développé, et il n'est pas sans intérêt d'en expliquer le fonctionnement. Dans chaque commune existe un petit comité qui, à des jours déterminés, envoie au chef-lieu de canton des délégués dont la réunion constitue *l'association conservatrice cantonale*. C'est cette association qui choisit et désigne, avec une entière liberté, des candidats pour les élections au conseil provincial, équivalent de notre conseil général. Les associations conservatrices des divers cantons se réunissent, en outre, à certains jours, au chef-lieu d'arrondissement et constituent l'*association conservatrice d'arrondissement*, qui choisit et patronne les candidats pour les élections législatives.

Au sein de cette association d'arrondissement se forme un *comité central* qui est l'élément permanent et comme la cheville ouvrière de l'action électorale. Il est composé d'un président, de plusieurs vice-présidents et d'un certain nombre de délégués des comités de canton. En temps ordinaire il se réunit tous les mois, en temps

d'élection tous les jours. Il a constamment à sa disposition un certain nombre d'employés rétribués; le plus important de ces employés prend le nom de *secrétaire de l'association* et a la situation et le traitement d'un sous-préfet dans les petites villes, d'un préfet dans les grandes. L'association met à sa disposition, pour lui et pour ses collaborateurs, le local où il réside d'ordinaire. Il doit se tenir au courant des besoins de chaque canton, centraliser les renseignements, entretenir des rapports assidus avec les bourgmestres catholiques, recevoir les visiteurs (notamment les jours de marché) et faire toutes les démarches qui peuvent être utiles au parti. La tâche la plus importante de ces employés est de vérifier et de surveiller les listes électorales et d'entretenir une sorte de casier dans lequel chaque électeur figure avec l'indication de son âge, de son adresse, de ses tendances, de ses relations. Des correspondants désignés, dans chaque village et dans chaque quartier des villes, informent le secrétaire des décès, des changements de domicile, en un mot de tout ce qui peut apporter des modifications dans les listes et dans le casier.

Enfin, pour assurer à tous les comités d'arrondissement une direction commune dans les questions de politique générale, on a institué à Bruxelles un comité central qui porte le nom de *conseil de famille*. Il est composé des députés catholiques les plus influents et des secrétaires de tous les comités d'arrondissement; il se réunit tous les mois.

L'argent nécessaire pour faire face aux frais de cette organisation provient de cotisations recueillies chaque année au mois de décembre, avec la régularité d'un impôt et auxquelles s'ajoutent, en temps d'élection, des cotisations exceptionnelles très importantes.

L'*Association conservatrice*, dont le but est exclusivement électoral, est absolument indépendante des autres institutions également fondées par les catholiques. Ainsi, dans toutes les villes il existe un ou plusieurs cercles catholiques placés dans les quartiers les plus populeux et où se rencontrent chaque jour les catholiques de l'endroit; ceux des provinces voisines ou même les étrangers de passage sont assurés de trouver là des amis politiques et tous les renseignements qui peuvent leur être utiles; ils peuvent y prendre leurs repas, dans quelques-uns même on tient quelques chambres à la disposition des prêtres en voyage. Ces cercles n'ont rien de commun avec l'association conservatrice ni avec les cercles d'ouvriers organisés comme les nôtres.

La résistance héroïque des catholiques, leur organisation, chaque jour plus forte sur tous les points du pays, avaient jeté l'inquiétude dans le camp des libéraux; ils voyaient avec effroi arriver le moment

des élections générales de 1884. Pour parer au danger, le ministère essaya de remanier la loi de manière à éliminer du corps électoral un certain nombre de propriétaires catholiques, d'y introduire les *capacitaires* et les nombreux Allemands qui résident dans les provinces orientales de la Belgique. Tout fut inutile : les catholiques, déjà sûrs de la victoire, virent venir à eux un groupe qui, sous le nom d'*Indépendants*, comptait, à Bruxelles surtout, de nombreux adhérents, et que les procédés despotiques du ministère avait indigné; leur alliance fut acceptée avec joie. La revanche fut éclatante. Le lendemain des élections, le plus important des interprètes du radicalisme à Bruxelles s'écriait : « Ce n'est pas une défaite, c'est un désastre! » Les catholiques, généreux dans la victoire, disaient simplement par l'organe de leur journal le plus accrédité : « Nous avons triomphé, non pour ôter la liberté à nos adversaires vaincus, mais pour la rendre à tout le monde. »

Et de fait, dès qu'un ministère catholique eut été constitué, son premier soin fut de déposer un projet de loi sur l'enseignement primaire tellement modéré, que plus d'un catholique put lui reprocher d'avoir poussé jusqu'à l'exagération le respect des vaincus. Le but manifeste de la nouvelle loi était d'assurer aux intéressés la plus grande liberté possible pour choisir entre l'école neutre et l'école chrétienne, et M. Jacobs le caractérisait ainsi : « Nous ne voulons ni persécuter ni molester personne. L'esprit de notre projet, c'est d'accorder, autant que faire se peut, à tous, pauvres comme riches, le moyen d'avoir l'école de son choix. Notre loi est une loi de confiance dans les communes, dans la liberté, dans les pères de famille. » En outre, et pour le cas où le système nouveau aurait pour effet de laisser sans emploi un certain nombre d'instituteurs neutres dans les communes qui opteraient pour l'enseignement religieux, la loi assurait à ces instituteurs sans emploi une pension annuelle de mille francs, chiffre minimum du traitement d'un instituteur en exercice.

Ce projet fut pour les libéraux une véritable déception. Ils avaient espéré qu'enivrés par la victoire, leurs adversaires se jetteraient dans une réaction violente et voudraient livrer l'enfant à l'école chrétienne, comme ils avaient essayé, eux, de le livrer à l'école sans Dieu. Ils avaient espéré qu'empressés de se décharger du lourd fardeau de leurs écoles libres, les catholiques allaient les faire passer par la loi au compte des communes et que, confiant désormais à l'Etat la tâche qu'ils avaient si laborieusement assumée, ils s'endormiraient du sommeil qui prépare les défaites. Quand ils virent leurs espérances trompées, leur colère ne connut plus de bornes, et ils se déchaînèrent, avec une véritable fureur, contre la

modération du projet. « Quelle comédie indigne! Quelle parade de foire! s'écriait M. Frère-Orban à la Chambre. On est monté sur tous les tréteaux, dans tous les carrefours, pour dénoncer à son de trompe l'école sans Dieu et les maîtres sans foi! Et voilà qu'on nous propose, et vous le voterez, de laisser à la commune le droit d'établir ces écoles funestes, fatales, ces écoles au nom desquelles on a troublé le pays jusqu'au fond de ses entrailles. »

Non contents de protester par des discours, les libéraux essayèrent, avant le vote, d'organiser l'émeute aux abords de la Chambre, puis, une fois la loi votée, ils tentèrent d'intimider le roi pour qu'il refusât sa sanction. Un défilé de 33 000 hommes parcourut les rues de Bruxelles, portant au roi une pétition contre la loi. Les catholiques répondirent à cette manifestation par un défilé de 95 000 hommes accourus de toutes les provinces pour porter au roi une pétition demandant la sanction. Vainement des bandes armées de gourdins et tolérées par le bourgmestre libéral se jetèrent sur les manifestants pour les frapper et les blesser, l'effet moral était produit; la loi fut sanctionnée. Mais la campagne d'intimidation suivit son cours. « Aujourd'hui que M. Cobourg a sanctionné la loi, écrivait un journal radical, à présent qu'il a, ce vieux lion de ménagerie, apposé sa griffe sur la malpropreté de M. Jacobs, il a peur, il frissonne dans toute son auguste charpente, le pauvre souverain! » Et un autre journal, affectant d'appeler la reine *l'Autrichienne*, ajoutait : « C'était hier le quatre-vingt-onzième anniversaire de l'exécution de la reine Marie-Antoinette, condamnée à mort pour conspiration à l'intérieur et à l'étranger. »

En présence de ces menaces, le roi crut devoir demander à deux de ses ministres, que les libéraux honoraient d'une haine particulière, sans doute parce qu'ils étaient les plus éminents, de céder la place à des hommes moins compromis. Ils s'inclinèrent respectueusement devant ce désir; ils avaient l'âme trop haute pour créer des embarras à ceux qui pouvaient leur succéder. Le parti catholique est demeuré uni dans la victoire, comme il l'avait été dans la lutte; à chaque élection nouvelle, sa situation s'est consolidée, et le ministère vient de traverser, avec un mélange remarquable de vigueur et de modération, l'épreuve d'une grève générale où bien des gouvernements auraient pu sombrer.

IV

Il est temps de tirer les conclusions de ce travail; elles découlent naturellement des faits que nous avons exposés.

Avant tout, il faut reconnaître que, depuis plus de dix ans, enga-

gés dans la même lutte que nos frères de Suisse, d'Allemagne et de Belgique, nous nous sommes montrés très inférieurs à eux. Tandis qu'à force de vigueur, d'activité, de persévérance et de sacrifices, ils sont parvenus à vaincre des adversaires plus redoutables que les nôtres, nous avons protesté, résisté même quelquefois, mais en reculant toujours, et sans oser nous décider à l'effort nécessaire pour nous assurer la victoire.

Il est vrai que nous n'avons jamais été réveillés par ce cri d'alarme qui, dans tout pays catholique, signale aux fidèles l'approche des graves dangers, par ces appels collectifs des évêques, notifiés au peuple dans toutes les paroisses, et que M. de Bismarck nommait *l'ordre de mobilisation.* On ne saurait comparer à ces appels solennels les mandements isolés ni même les adhésions successives à la parole d'un cardinal ou d'un évêque; ce sont là des feux de file que le public n'entend pas.

Mais, en attendant que nos évêques nous aient annoncé l'heure du combat, qui nous empêche de nous y préparer en organisant nos cadres? Ne nous flattons pas de l'espoir qu'ils nous arriveront un jour tout imprimés de Paris; les entreprises centralisées de cette manière s'éteignent trop souvent dans la paperasse. Il faut que partout où existent des volontés énergiques, des dévouements sincères, ils se manifestent par des actes proportionnés aux ressources locales, et quand ces efforts se seront produits sur un grand nombre de points, ils se syndiqueront tout naturellement pour marcher de front au but commun.

Parmi les œuvres qui peuvent le mieux préparer notre action, il en est une qui, en aucun cas, ne saurait être stérile, c'est la fondation des écoles catholiques. Le jour où il en existerait dans toutes les communes et où nos prêtres trouveraient à côté d'eux un point d'appui pour sortir de l'isolement où ils se sont trop laissés confiner, ce jour-là il serait facile de réaliser l'*union des catholiques* et d'organiser partout une victorieuse résistance. Ne reculons non plus devant aucun sacrifice pour développer et propager une presse catholique sincèrement dévouée aux intérêts des classes laborieuses.

Avant tout il faut constituer notre *trésor de Spandau*, car, plus que jamais aujourd'hui, l'argent est le nerf de la guerre. Tous nos voisins ont eu recours au système de contribution adopté pour l'œuvre de la Propagation de la foi, comment ne réussirait-il pas en France où il a été inventé? Les petites bourses feront certainement leur devoir; quant au grosses, elles devraient comprendre qu'en pareil cas c'est la règle de l'impôt progressif qu'il faut spontanément appliquer. En auront-elles le courage? Je voudrais

l'espérer, car, pour plus d'une famille, il y a là une belle occasion, — peut-être la dernière, — de pratiquer enfin dans le budget touffu du luxe, du sport, des plaisirs, les coupes de nettoiement nécessaires pour rétablir la dignité du présent et la sécurité de l'avenir.

La concorde absolue entre catholiques est aussi une nécessité qui s'impose. Toutes les fois qu'elle a cessé d'exister en Belgique, nos frères ont perdu le pouvoir et nous ne saurions oublier les recommandations réitérées de Pie IX et de Léon XIII pour écarter généreusement tout ce qui pourrait être entre nous un sujet de discorde et troubler la parfaite harmonie de nos cœurs.

Gardons-nous, tout en combattant les lois mauvaises, de rien faire et de rien dire qui puisse nous poser en adversaires de parti pris des institutions de notre pays et en contempteurs moroses de la société au milieu de laquelle nous vivons. Ce n'est pas que cette attitude puisse nous empêcher d'être dénoncés à tout propos comme des ennemis acharnés de la constitution et de la démocratie, mais, du moins, nous n'aurons pas prêté à ce reproche.

Enfin, tout en proclamant fièrement notre nom de catholiques, évitons, avec le plus grand soin, tout ce qui pourrait nous faire soupçonner d'être un parti étroit, égoïste, exclusivement préoccupé des intérêts directs de l'Eglise. Nous devons, au contraire, parce que nous sommes catholiques, nous intéresser à toutes les causes justes, à tous les droits méconnus, tendre la main à toutes les alliances honnêtes, en un mot, nous devons porter notre drapeau haut et ferme, mais veiller à ce qu'il soit toujours assez largement déployé pour abriter sous ses plis toutes les revendications légitimes, tous les hommes de bonne volonté.

Dans les derniers temps de sa vie, le prince Napoléon disait à un éminent prélat, qui me l'a répété : « Les catholiques français ne se rendent pas compte de leur force ; s'ils en avaient conscience, ils seraient maîtres de la situation : *il n'y a plus en France que l'Eglise qui soit debout.* » Cet aveu, échappé à un implacable adversaire, est bon à retenir. Oui, le jour où nous serons enfin décidés à nous défendre, le jour où nous aurons mesuré d'un œil calme l'effort nécessaire et où on nous saura virilement résolus à l'accepter, les hommes qui, abusant de notre inertie, ont, depuis dix ans, pris à tâche de nous molester y regarderont à deux fois avant de s'engager à fond. Ils n'oublieront pas que de plus forts qu'eux on succombé naguère dans les mêmes combats, et, si d'aventure il leur prenait envie de jouer les Bismarck, il ne serait pas besoin d'un Windthorst pour les conduire à Canossa.

Henry Boissard.

MOSCOU

PENDANT L'INCENDIE

JOURNAL DU CURÉ DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS

1er SEPTEMBRE — 10 OCTOBRE 1812

La tempête qui, dans sa fureur, semble destinée à tout briser et anéantir, ne fait pourtant pas que des ruines; elle a sa mission providentielle; les vents déchaînés enlèvent sans doute aux arbres leurs rameaux, aux champs leurs tiges chargées de graines fécondes; mais ce n'est pas pour tout détruire. — Messagers inconscients, ils portent avec eux des semences qui feront germer, en des pays lointains, des plantes inconnues, aux fruits abondants et savoureux.

Quelque chose de semblable, mais dans un ordre plus élevé, advint à la fin du siècle dernier. La tourmente révolutionnaire amoncela dans notre pays bien des ruines; l'Eglise se vit arracher bien des rameaux puissants, les ordres religieux, les antiques institutions chrétiennes, qui faisaient sa gloire; elle vit périr cette moisson abondante de vertu et de sainteté qui germait dans les âmes fidèles; mais le vent de la persécution, en chassant hors de notre pays ses prêtres, ses religieux, ses âmes d'élite, porta au loin des semences de foi et de vie dans des contrées qui semblaient jusque-là stériles.

Ainsi la France, aimée sans repentance, était encore, même en ses erreurs, l'instrument des œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos.*

On sait quelle influence eurent en Amérique les prêtres français émigrés : ils y créèrent ce mouvement catholique dont le merveilleux et puissant épanouissement était raconté naguère dans ce recueil par un témoin oculaire, observateur aussi sûr qu'écrivain consciencieux et brillant.

L'Angleterre, qui donna une hospitalité si généreuse et si persévérante au clergé français réfugié sur sa libre terre, reçut de lui

comme le principe et le premier élan de ce retour à la vérité, qui va s'accentuant tous les jours pour consoler les tristesses de l'Eglise.

Enfin, la Russie elle-même ne resta point étrangère à cette heureuse influence : ce furent des prêtres émigrés qui fondèrent et administrèrent longtemps la paroisse française de Moscou[1].

L'abbé Penne de Matignicourt, du diocèse de Châlons-sur-Marne, bénit, le dimanche de la Passion, 30 mars 1791, sous le titre et le patronage de saint Louis roi de France, la première chapelle française; l'organisation paroissiale avait été décidée dans une assemblée de la colonie, tenue le 5 août 1789[2].

Les registres de la paroisse nous montrent que les prêtres catholiques français séculiers et réguliers étaient nombreux à Moscou vers la fin du siècle dernier; tous avaient dû fuir la persécution, et la plupart, pour vivre, étaient entrés comme précepteurs dans de grandes familles russes. Ils y trouvèrent, comme partout d'ailleurs en Russie, les égards et la sympathie que le malheur inspire aux cœurs généreux.

Le diocèse de Châlons-sur-Marne donna plus d'un curé à Moscou; l'un d'eux, M. de Malherbe, prévôt, chanoine de la cathédrale et vicaire général du diocèse, a raconté lui-même son exode. Nous transcrivons ici une partie des notes trouvées dans son bréviaire, encore conservé à la bibliothèque du presbytère de Saint-Louis.

« Le 27 avril 1793, ayant été averti que le département de la Marne avait lancé un mandat d'arrêt contre moi, j'ai fui sur-le-champ, et je me suis rendu à Vitry, où Mme Deville, que je n'avais pas l'honneur de connaître, m'a tenu caché, au péril de sa vie, jusqu'au 15 novembre; rien n'égale les soins et les bontés dont elle m'a comblé, que la profonde vénération et la reconnaissance sans borne que je ne cesserai de lui porter.

« Ayant été averti par M. de Saligny que le comité de surveillance de Vitry soupçonnait qu'il y avait quelqu'un de caché chez Mme Deville, et qu'on devait y faire une visite, ne voulant pas exposer les jours de cette vertueuse et généreuse dame, je suis sorti de chez elle le 15 novembre 1793, à neuf heures du soir; je suis monté sur une charrette couverte de toile, et, conduit par la main de Dieu, j'ai

[1] Les détails qui suivent nous ont été communiqués, avec la plus grande bienveillance, par M. l'abbé Vivien, curé actuel de Moscou, et M. l'abbé de Cosnac, attaché pendant 22 ans à la paroisse.

[2] Les curés sont depuis lors élus à la majorité des voix par la communauté paroissiale convoquée par publications à la messe pendant trois dimanches consécutifs. L'élu est présenté à l'archevêque de Mohilew qui le confirme avec l'agrément du pouvoir impérial.

échappé à tous les dangers, et je suis arrivé à Namur le 26 novembre, à trois heures de l'après-midi; j'y ai été accueilli par Mgr l'évêque et par son chapitre, que j'ai trouvés gémissant sur les malheurs de la France et compatissant aux peines qu'éprouvaient les victimes de notre révolution. Après mon départ de Vitry-le-François, Mme Deville fut avertie qu'elle devait être arrêtée; elle se vit par là obligée de quitter précipitamment sa maison et la France, et elle est heureusement arrivée à Namur le 3 décembre; je me suis empressé de lui donner tous mes soins et de reconnaître, autant qu'il était en moi, combien j'étais pénétré des services qu'elle m'avait rendus, et, touché des dangers et des peines auxquels sa charité l'avait exposée, je lui ai promis de ne pas la quitter pendant son émigration; tous mes vœux sont d'en alléger les désagréments qui en sont inséparables.

« A la fin de février 1794, j'ai été à Liège, où Mgr l'évêque de Châlons m'est venu trouver; j'y ai resté trois semaines.

« L'affluence des émigrés qui sont dans cette ville est aussi inconcevable que leur existence; le prince-évêque est entièrement dévoué à leur cause; il ne cesse de les aider de sa bourse et de son crédit. Le zèle de M. l'abbé de Preston est infatigable, et tous les habitants, les carmagnols même, vont au-devant de ce qui peut adoucir leurs peines.

« Pour correspondre plus facilement avec les évêques qui sont à Bruxelles et pour être au courant des affaires du clergé de France, Mgr l'évêque de Châlons m'a déterminé à me fixer à Maëstricht. J'y suis arrivé, avec Mme Deville, le 3 mars 1794.

« On peut dire de tous les habitants de cette ville, même des protestants, ce que saint Paul disait des Macédoniens (2 *Cor.*, cap. VIII et seq.) : *Notum facimus vobis, fratres, gratiam Dei quæ data est in ecclesiis Macedoniæ quod in multo experimento tribulationis, abundantia ipsorum fuit et altissima paupertas eorum abundavit in divitias simplicitatis eorum quia secundum virtutem* (*testimonium illis reddo*) *et supra virtutem voluntarii fuerunt.*

« L'approche des Français nous a fait quitter Maëstricht; nous en sommes partis le 8 de juillet 1794, avec 15 prêtres du diocèse; nous sommes arrivés le 10 à Cologne. Je m'y suis donné bien des peines infructueuses pour procurer quelque soulagement aux indigents. Le seul M. Auth, curé de Saint-Martin, s'est montré compatissant aux malheureux.

« Le 27 septembre 1794, je suis sorti de Cologne, ayant le cœur navré.

« Le 6 octobre 1794, nous sommes arrivés à Ratisbonne; les déplacements avaient presque entièrement absorbé nos facultés, et il ne

nous restait que 11 louis; mais, avant que de les avoir entièrement dépensés, je fis la connaissance de Mme la comtesse Pierre de Razoumawski, Russe; elle mit autant de délicatesse que de générosité à notre égard; elle-même nous donna 5 louis par mois, jusqu'au moment de son départ, qui arriva au mois d'avril 1795. Elle eut assez de bonté pour s'assurer de notre existence par le moyen de ses amis, M. le comte de Gortz, ministre de S. M. le roi de Prusse à la diète de l'Empire, de madame son épouse, qui, conjointement avec la baronne de Diede, femme du ministre de Danemark, nous assurèrent 1200 livres par an. Ces dames ont fait, avec leurs amis, plusieurs tentatives pour me procurer un canonicat, et une place fixe et honorable à Mme Deville, qui est partie de Ratisbonne le 14 juin 1796, pour aller chez un très grand seigneur de Pologne. »

Après bien des aventures et des pérégrinations où nous ne pouvons pas le suivre, M. de Malherbe se fixa à Moscou en 1809, et, en octobre de cette année, il demanda le pouvoir de célébrer la messe; il fut nommé curé de Saint-Louis le 18 septembre 1813.

Son prédécesseur, M. l'abbé Adrien Surugue, d'abord précepteur chez M. le comte Moussine Pouchkine, fut curé de Saint-Louis de 1806 à 1813; il était donc à Moscou pendant l'incendie et le séjour des Français. Son journal, que l'on va lire, a été écrit par lui-même dans le registre de la paroisse, où nous avons eu la bonne fortune de pouvoir le copier[1].

Ad perpetuam rei memoriam.

SÉJOUR DES FRANÇAIS A MOSCOU

La marche de l'armée française, depuis son entrée sur le territoire de Russie, la prise de Smolensk, et les journées sanglantes du 24 et du 26 septembre, après lesquelles les troupes russes se replièrent sur Moscou, semblaient mettre à découvert le système de défense adopté par le gouvernement russe. On ne pouvait opposer à un ennemi aussi supérieur par sa tactique et le nombre de ses troupes qu'une mesure militaire seule capable de l'arrêter dans sa marche. C'était de changer sa route sans discontinuer, et de le combattre par la famine et par les rigueurs d'un climat inconnu. Ce fut par une suite de cette politique qu'on livra à la flamme et au

[1] Il a paru en 1871, chez Olivier, libraire à Bruxelles, une brochure intitulée : *Relation du séjour des Français à Moscou*, par Gadarnet (pseudonyme). Le récit de M. l'abbé Surugue ne s'y trouve pas.

pillage tout ce qui se trouva sur son passage, et qu'on laissa les Français s'enfoncer dans l'intérieur d'un pays ennemi et de déserts couverts de cendres, dans l'espoir de les vaincre en leur coupant la retraite.

Le 1er septembre (vieux style), l'armée russe, par convention, s'était retirée brusquement sur la route de Vladimir, en traversant la ville de Moscou dans la nuit du 1er au 2 septembre.

Le 2, à 6 heures du matin, le gouverneur général de Moscou, S. E. M. le comte Théodore Vassilievitch de Rostopchin avait rassemblé toute la police de la ville et tous les employés subalternes dans sa maison située dans la Loubianka. Les prisons ayant été ouvertes par son ordre, deux détenus seuls sont réservés pour comparaître devant lui; le sieur Véréachchaghin, fils d'un marchand russe qui avait été convaincu d'avoir traduit une proclamation de Napoléon qui annonçait son arrivée très prochaine à Moscou, et un Français nommé Mouton, accusé d'avoir tenu des propos indiscrets et contraires aux intérêts de l'État. Le gouverneur général, après avoir tout disposé pour le départ, fait avancer le premier de ces malheureux au milieu des dragons de la police : « Russe indigne de ton pays, lui dit-il, tu as osé trahir ta patrie et déshonorer ta famille. Ton crime est au-dessus des punitions ordinaires, le knout et la Sibérie. Je te livre à toute la vengeance du peuple que tu as trahi. Frappez le traître, qu'il expire sous vos coups! » Le malheureux expire, percé d'une grêle de coups de sabre et baïonnettes. On lui lie les pieds avec une longue corde, et son cadavre sanglant est traîné par toutes les rues au milieu des outrages de la populace. Ensuite le sieur Mouton est appelé : « Pour vous, qui êtes Français, lui dit le général gouverneur, gardez-vous bien de tenir jamais aucun propos contraire aux intérêts d'un pays qui vous a accueilli avec bienveillance. » Celui-ci voulant se justifier, le gouverneur général lui impose silence en ajoutant : « Retirez-vous, je vous pardonne, mais lorsque vos brigands de compatriotes seront arrivés, racontez-leur comment nous punissons les traîtres à la patrie. » En même temps il donne l'ordre pour le départ, et s'avance lui-même escorté de toute la police et de tous les employés subalternes, en prenant la route de Vladimir.

Vers les dix heures du matin, la ville de Moscou, qui semblait presque entièrement déserte, offrait l'aspect d'une vaste solitude. Au bruit de la marche tumultueuse de l'armée avait succédé un silence mêlé d'horreur qui devait être le triste avant-coureur de quelque grande calamité. Aussitôt, on débite de toute part que l'arsenal est ouvert, que les armes sont au pillage, que les échappés des prisons y accourent pêle-mêle avec la populace pour s'armer.

Les portes et les caves des cabarets avaient été enfoncées dès la veille, et l'eau-de-vie ruisselait encore dans toutes les rues. De quel sentiment de terreur furent frappés les étrangers et les citoyens paisibles qui étaient restés, en pensant à ce qu'ils avaient à craindre dans une ville sans police, sans autorités quelconques, abandonnée à toute la malveillance de gens pervers et malintentionnés. Chacun, renfermé sévèrement dans sa maison mesurait avec une impatience mêlée d'effroi l'intervalle qui devait s'écouler entre le départ d'une armée et l'arrivée de l'autre.

Enfin, environ vers les cinq heures du soir, le son des trompettes se fait entendre; l'avant-garde des troupes françaises s'avance. Le roi de Naples s'établit au delà de la Yaousa, dans la maison de M. Batachoff; le reste des troupes se répand successivement dans les différents quartiers; et vers le soir une compagnie des grenadiers de la nouvelle garde impériale, postée au pont des Maréchaux, détache cinq hommes pour servir de sauvegarde à l'église de Saint-Louis. L'empereur Napoléon, ne voyant arriver au-devant de lui aucune députation, aucune des autorités constituées, passe la première nuit près de la barrière de Smolensko.

Mais déjà commençait à s'exécuter un projet enfanté dans l'enthousiasme du patriotisme, celui de sacrifier la ville de Moscou au salut de l'Empire, et de préparer un bûcher à l'armée française, en incendiant cette immense cité. Depuis plusieurs semaines on avait établi à Vorontzovo, maison de campagne de M. le prince de Repnin, située à six verstes de la ville, une espèce d'arsenal où se fabriquaient des pièces de feux artificiels, des fusées à la congrève, et d'autres instruments destinés à l'exécution du grand projet. Pour dissiper ou prévenir les inquiétudes et soupçons du peuple, un bulletin du gouverneur général avait annoncé d'avance qu'on préparait un gros ballon aérostatique, au moyen duquel on était assuré de détruire toute l'armée ennemie. Quelques jours avant l'arrivée des Français on avait fait l'essai de ces pièces d'artifices; on ne parlait que d'incendies, les uns avec un air de mystère, les autres plus ouvertement : l'empressement des habitants les plus distingués à s'éloigner de la ville annonçait quelque projet sinistre. Le jour même de l'évacuation de Moscou par les Russes, un globe de feu qui avait éclaté dans le quartier de la Yaousa semblait donner l'éveil aux habitants; une maison avait été la proie des flammes, tandis que d'un autre côté, près du pont de Pierre, le grand magasin d'eau-de-vie appartenant à la Couronne était en feu, et qu'on se voyait forcé de sacrifier une partie de ce dépôt pour conserver le reste. Mais le même jour, vers les onze heures du soir, le feu s'étant manifesté avec la plus grande violence dans les

boutiques situées près de la Bourse, ces magasins qui étaient remplis d'huile, de suif et d'autres matières combustibles devinrent un foyer inextinguible. On demande les pompes de la ville, on n'en trouve nulle part : le bruit se répand que la police les a fait emporter, ainsi que tous les instruments destinés à remédier aux incendies. On cherche à éteindre le feu d'un côté, il éclate de l'autre avec plus de violence.

Le mardi 3, un vent du nord-ouest s'élève; l'incendie se propage, et toutes les boutiques sont en feu. Napoléon était venu dès le matin s'établir au palais du Kremel; il n'avait pas été peu frappé de voir au-dessus de lui un incendie aussi considérable, et il avait donné des ordres pour éteindre le feu. Mais quelle dut être sa surprise lorsqu'on lui rapporta que le feu se manifestait dans plusieurs endroits à la fois; qu'on débitait hautement que le projet avait été formé de livrer la ville aux flammes, et de ne laisser aux Français pour conquêtes que des monceaux de cendres. Napoléon ne put croire d'abord à un parti aussi extrême; mais le nombre des incendiaires pris sur le fait, leurs dépositions recueillies avec soin, et leurs aveux uniformes, ne laissant plus aucun doute à cet égard, on condamna plusieurs d'entre eux à être fusillés : c'étaient, dit-on, pour la plupart des employés de la police, des cosaques déguisés, des soldats soi-disant blessés, et des personnes attachées aux écoles de théologie, qui regardaient cette œuvre comme méritoire devant Dieu.

Cependant la populace brisait avec violence les portes et enfonçait les caves des boutiques menacées du feu. Le sucre, le café, le thé furent bientôt au pillage; puis les cuirs, les bottes, les objets de quincaillerie, ensuite les pelleteries, les étoffes, et enfin tous les objets de luxe. Le soldat, qui d'abord n'avait été que tranquille spectateur, devint bientôt partie active. Les magasins de farine furent pillés; le vin et l'eau-de-vie inondaient toutes les caves; en un mot la ville fut en proie à un fléau plus terrible que le feu. En effet le projet d'incendier la ville une fois bien constaté comme une mesure de guerre employée par le gouvernement russe, le pillage devenait comme une représaille inévitable de la part d'un ennemi qui se voyait frustré de l'espoir dont on l'avait flatté. Eh! quel dédommagement offrir à des troupes exténuées par trois mois de fatigues et de combats, éprouvées par des privations de tous genres, et assurées par des promesses solennelles de trouver à Moscou la fin de leurs souffrances, le remède à leurs maux, la ressource universelle à tous leurs besoins? Mais aussi que n'avait-on pas à craindre d'une arme aussi terrible entre les mains d'un soldat furieux et avide de vengeance? Il n'y eut aucune distinction

entre le Français et le Russe, l'étranger et le compatriote, tout fut dépouillé de la manière la plus indigne; ceux que le feu avait épargnés ne purent échapper au pillage; et le brigandage fut porté à un tel excès que plus d'un individu regretta de n'avoir pas été enseveli avec tout ce qu'il possédait sous les cendres de sa maison.

L'incendie de la ville continuait ses ravages; la Tverskaia était en feu et avait commencé à embraser La Nikitkaia; une partie de la Pakrovska était pareillement en proie aux flammes, lorsqu'un vent qui s'éleva du nord-ouest accéléra d'une manière prodigieuse les progrès du feu. En effet, le mercredi 4 au matin, il n'y avait plus dans toute l'enceinte des boutiques que les maisons des libraires et autres contiguës à l'*Ouprava Blagotchénié* qui eussent échappé aux flammes; tout le reste était consumé. Une fusée fut même jetée sur un des bâtiments du Kremel, dans la vue sans doute d'incendier cette enceinte; mais le feu fut étouffé aussitôt par l'activité de la garde impériale. Alors Napoléon, qui se voyait entouré de feu de toutes parts, pénétrant le dessein des incendiaires, crut devoir prudemment abandonner le Kremel pour se retirer au palais Petrowsky.

Vers les 4 heures du soir le vent changea et souffla du sud-ouest avec toute la violence d'un ouragan : le feu qui avait été mis à quelques maisons au delà de la Yaousa et de la Moskoreka, étant alimenté par le vent, se développa avec une telle activité qu'on croyait voir un volcan immense dont le cratère embrasé vomissait des torrents de flamme et de fumée; c'était un déluge de feu qui consuma en moins de quelques heures tous les quartiers au delà de ces deux rivières, toute la Salianka, tandis que d'un autre côté la Makavoia, la Preschistinka, l'Arbate offraient le même spectacle. Il faut en avoir été témoin pour s'en faire une idée. On ne rencontrait partout que des malheureux chargés des tristes débris qu'ils avaient arrachés aux flammes, poussant des cris lamentables, et qui ne semblaient avoir échappé au feu que pour tomber entre les mains des brigands qui les dépouillaient sans pitié. Un grand nombre de ces infortunés se rendit au camp de l'empereur, à Petrowsky, pour implorer sa bienveillance. Napoléon parut s'attendrir sur leur sort et leur promit de s'occuper des moyens d'y remédier. Plus de quatre cents d'entre eux furent recueillis avec autant de zèle que de générosité dans la maison de Spasnoï-Dvortzé, à la Porte-Rouge, et y trouvèrent non seulement un asile assuré, mais encore des soins et des subsistances. Le jeudi 5, le vent qui était directement à l'ouest continuant à souffler avec la même impétuosité que la veille, porta des nuages de feu de la Strétinka sur toutes les Mechansky et la Trouba, enveloppa successivement dans le même tourbillon

une partie de la Mesniska, la Porte-Rouge, le Marché au bois, la vieille et la nouvelle Bassmann, enfin la Slobode allemande tout entière. Une mer de feu inondait tous ces quartiers de la ville. Les ondulations de la flamme agitée par le vent imitaient parfaitement celles des vagues soulevées dans une tempête. Les infortunés habitants de la Slobode, poursuivis de place en place par les flammes, furent obligés de se réfugier dans les cimetières situés au delà de l'hôpital militaire, où ils ne se croyaient pas même en sûreté. En voyant ces malheureux, la pâleur et le désespoir peints sur leurs visages, au milieu des tombeaux éclairés par le reflet des flammes, on croyait voir autant de spectres sortir de leurs sépulcres. Plusieurs furent recueillis avec humanité par le roi de Naples, qui s'était établi à l'hôtel du comte Alexis Rasoumousky : il leur fit distribuer quelques secours, mais bien insuffisants pour tant de monde. Pendant ce temps, le feu embrasait la partie basse de la Petrowska, et consumait toutes les boutiques adjacentes au bas du pont des Maréchaux. La flamme poussée par le vent menaçait de franchir tout l'espace du pont, et de dévorer toutes les boutiques qui sont au delà, en remontant vers la Loubianka : déjà les habitants de ce quartier, chacun le paquet sur le dos, semblaient préparés à ce dernier sacrifice, lorsque la compagnie des fusiliers de la nouvelle garde impériale, s'étant munie de seaux, arrosa avec tant d'activité les toits des maisons les plus exposées qu'ils prévinrent les atteintes du feu, jusqu'à ce que la flamme s'étant abattue par la chute des toits embrasés, le vent eut moins de prise pour communiquer le feu. Ce fut le salut de tout ce quartier qui est resté le seul intact de la ville, et qui est compris dans une courbe tirée depuis la naissance du pont des Maréchaux, en montant par la Royestinka, puis tirant à droite le long du boulevard de la Mesinska, jusqu'à la Pakrowska, le long du boulevard de la Maracéka, qui se termine au bas du pont des Maréchaux. L'église Saint-Louis, qu'une étincelle eût suffi pour dévorer, fut préservée par une protection miraculeuse de la Providence. Vers les trois heures du matin le ciel se couvrit de nuages, et la pluie abondante qui tomba le reste de la nuit ayant calmé le vent, l'activité du feu se ralentit. Il n'échappa à cette tempête que trois maisons dans la nouvelle Bassmann, la plus grande partie du Goro Kovoïpolié, et la rue Dimidova qui conduit au Jardin d'Été.

Le vendredi 6, la pluie qui continua à tomber ayant abattu le vent, l'incendie parut éteint : néanmoins le soir le feu se manifesta encore dans quelques endroits, mais avec moins de violence. — Le samedi 7, Napoléon crut pouvoir rentrer avec plus de confiance dans le palais du Kremel. Vers le soir la flamme consuma

encore quelques magasins de la porte de la Tverskaia. Les premiers soins de Napoléon furent donnés aux malheureux de toutes les classes : il ordonna qu'on nommât des syndics pour connaître tous ceux qui se trouvaient sans asile et sans subsistance; il fit ouvrir des maisons de refuge pour recevoir les incendiés et promit de leur faire distribuer des rations; comme la maison des Enfants-Trouvés avait échappé à l'incendie, il fit appeler le Directeur, M. le général Toutolmin, le fit rendre compte de l'état de la maison, lui demanda de vouloir bien en faire son rapport à Sa Majesté Impériale Madame l'Impératrice mère, qu'il se chargea d'expédier par une estafette (ce rapport est resté sans réponse). L'Empereur s'occupa ensuite du soin des hôpitaux, qui pour la plupart avaient été préservés de l'incendie. Mais quel fut son étonnement lorsqu'on lui rapporta que ces maisons se trouvaient presque toutes dans le plus grand dénuement des secours nécessaires, sans médecins, sans remèdes, sans surveillants; qu'on avait trouvé une quantité prodigieuse de morts; que sur plus de quinze mille blessés arrivés récemment de l'armée, la moitié avaient péri, les uns dans les flammes, d'autres faute de secours, que le reste luttait contre le besoin et la mort. On donna ordre aussitôt à tous les chirurgiens de l'armée française d'établir une administration de secours pour tous les genres de malades, en les distribuant dans des maisons convenables, et de faire des rapports exacts de ces malheureux. D'un autre côté, le maréchal Mortier, gouverneur général de la ville, et le général de division comte de Milhaud, commandant de la place, eurent ordre d'organiser une municipalité et une administration de police pour ramener le calme dans la ville et lui procurer des subsistances. Mais les lenteurs ordinaires qu'entraînent ces sortes d'opérations au milieu du tumulte des armes, et les entraves qu'éprouvent les administrations naissantes, rendirent leur service à peu près nul. Enfin, pour mieux dissimuler l'embarras dans lequel l'avait mis son imprudent engagement dans un pays ennemi, sans aucune ressource, Napoléon voulut persuader à ses soldats que son intention était de passer l'hiver à Moscou. Il fit rassembler tous les débris de la troupe française qui étaient restés pour en composer son théâtre impérial, et on convoqua tout ce qu'il y avait de musiciens pour donner des concerts.

Le dimanche 8, on commença à respirer, et le calme allait enfin succéder à l'orage. Mais quel calme! Dans la première semaine personne n'avait osé sortir de la maison sans être exposé à être dépouillé publiquement : les malheureux incendiés en avaient fait la triste expérience. La deuxième semaine du séjour des Français n'inspira pas plus de confiance. J'en appelle aux témoins oculaires

qui, pour la plupart, furent autant de victimes. Durant l'incendie ce qui échappa à la première activité du feu ne devint plus la proie des flammes; mais il n'en fut pas de même du pillage : ce qui avait échappé aux premières recherches de l'avidité du soldat devint encore l'objet de sa cupidité insatiable; et les tristes lambeaux de la misère dérobés aux flammes devinrent encore un appât pour des hommes chargés des dépouilles de leurs frères. Les églises avaient été abandonnées par je ne sais quel esprit de politique ou d'aveuglement : pendant deux semaines le son d'aucune cloche ne s'était fait entendre dans une ville où les temples étaient si multipliés; on ne rencontrait aucun pope, on ne voyait aucune trace de culte religieux; le peuple, au milieu des horreurs de la calamité, n'avait pas même la consolation d'épancher son âme aux pieds des autels et d'implorer la seule ressource qui reste aux malheureux. Les sentinelles préposées à la garde d'Israël étaient cachées ou en fuite (A). Aussi que devait-il résulter de cet abandon? Les vases sacrés, les images, tous les objets consacrés par la piété des fidèles, furent ou enlevés ou traînés indignement dans les places publiques : on a vu des lieux saints transformés en boucheries, en corps de garde et en écuries. Le soldat ne se fit aucun scrupule d'employer aux usages les plus profanes des lieux qu'on avait cru pouvoir abandonner à sa discrétion ou livrer aux flammes. Enfin la sainteté inviolable des tombeaux fut violée. Jamais ville prise d'assaut ne fut témoin de pareils excès; et l'officier français a avoué que, depuis la Révolution, jamais l'armée ne s'était rendue coupable d'un désordre aussi horrible. Il en a rejeté la faute sur les troupes étrangères et surtout sur les Polonais qui croyaient avoir des raisons particulières pour se venger. Toutes les rues étaient jonchées de cadavres humains étendus pêle-mêle avec ceux des chevaux et autres animaux qui avaient péri, dit-on, de besoin ou dans les flammes.

Note A. — On doit à la vérité d'ajouter que les autorités, loin de s'opposer à l'exercice du culte national, donnèrent des ordres pour découvrir les popes, et les ramener à leurs fonctions : on en trouva quelques-uns, mais ils se défendirent de célébrer sous divers prétextes. Quelques-uns avaient pour légitime motif l'incendie de leurs églises. On offrit aux autres tous les secours nécessaires pour l'exercice de leur ministère; mais, soit crainte, soit motif politique secret, on n'en put déterminer que trois ou quatre au bout de trois semaines. Un seul s'offrit volontiers. C'était un étranger, aumônier du régiment des chevaliers-gardes, se trouvant par hasard à Moscou : il s'assura d'abord qu'on ne le forcerait à introduire dans sa liturgie le nom ni du pape, ni de Napoléon; et il officia dans l'église d'Eupla Diacona; et, comme c'était le jour anniversaire du sacre d'Alexandre Ier, on chanta le *Te Deum*, au milieu d'une assistance nombreuse et pleine de ferveur.

Cependant l'Empereur, qui d'abord n'avait toléré le pillage que pour dérober une proie aux flammes, ne put dissimuler ses regrets à la vue de la licence de ses troupes; il donna les ordres les plus sévères pour arrêter le pillage, et la peine de mort fut décrétée contre les réfractaires. Mais quelle digue pouvait-on opposer au torrent? Le crime fut puni, mais le brigandage ne put être réprimé. Plus d'une fois l'officier frappa de mort le soldat rebelle : il ne put rien obtenir. Les nouvelles autorités constituées, qui avaient ordre de rassurer les habitants des campagnes circonvoisines et de les engager à procurer des fourrages et des subsistances à la ville, échouèrent dans leurs tentatives; presque aucun paysan ne se hasarda impunément de transporter ses denrées à la ville; il se vit dépouillé en arrivant aux barrières; on lui enleva denrées, cheval et voiture; et il se crut trop heureux d'en être quitte à pareil prix. Ces évènements souvent réitérés ne laissaient aucun espoir d'approvisionner la ville. La disette était extrême, et le besoin le plus urgent rendait le soldat plus insolent envers les officiers. Les particuliers ne vivaient que de ce qu'ils obtenaient de l'humanité du militaire ou des services qu'ils rendaient. Les pommes de terre et les choux qu'on pouvait se procurer étaient la ressource la plus ordinaire. Les nouveaux magistrats étaient peu respectés, et les mesures qu'ils prenaient peu suivies, ce qui en détermina plusieurs à renoncer à un emploi qui paraissait inutile. On sentit, mais trop tard, la nécessité de préposer des gardes aux magasins de farine, de vin et d'eau-de-vie que l'on découvrait. Si, dès le principe, les autorités se fussent emparées de ces magasins, en établissant un certain ordre pour les subsistances, la ville eût été à l'abri du besoin pendant l'hiver entier : mais cette mesure n'ayant été employée qu'après le pillage, il dut en résulter une dilapidation monstrueuse, et la famine en était la suite nécessaire. D'un autre côté, la cavalerie manquait de fourrage, et cela seul était un principe de destruction pour l'armée française : les cavaliers étaient obligés de s'éloigner jusqu'à 30 ou 40 verstes aux environs de la ville pour se procurer des provisions : surpris par des partis de Cosaques répandus çà et là, la plupart du temps cavaliers et chevaux échouaient dans ces entreprises. Ces pertes réitérées devinrent plus sensibles à la fin. Napoléon feignit de vouloir cantonner sa cavalerie dans les maisons de campagne distantes à 15 ou 20 verstes de Moscou : mais toutes ces campagnes étaient épuisées ou brûlées. L'hiver s'annonçait par des temps pluvieux; l'insubordination du soldat inspira de justes craintes. On débita qu'on avait envoyé un parlementaire à l'armée russe; mais, ces tentatives ayant été apparemment sans succès, on dut se déter-

miner à abandonner Moscou [1]. On mit la plus grande activité à expédier des convois de blessés et de malades sur la route de Smolensko; on donna ordre de préparer une grande quantité de biscuits; les rations qui avaient été promises aux indigènes retirés dans les maisons de refuge n'ayant pu avoir lieu, vu l'extrême disette, l'Empereur fit mettre 50 000 roubles en cuivre à la disposition des syndics chargés du soin de ces malheureux : la répartition qui en fut faite assignait à chacun environ 90 roubles; mais la difficulté de transporter une monnaie aussi pesante ayant exigé des soins et des lenteurs incompatibles avec la précipitation du départ, cette distribution a été presque sans effet. Des chariots de ce cuivre furent détournés et enfouis dans des magasins secrets. Enfin le dimanche 6 octobre, à quatre heures du soir, on bat la générale, et les troupes ont ordre de se préparer au départ. Une heure après une partie des régiments se met en marche, et Napoléon (après avoir fait enlever la croix de la tour Ivan-Veliky, qu'il fit exposer en France comme un monument de sa conquête), quitte le Kremel; le lendemain le maréchal Mortier, duc de Trévise, transporte son domicile et sa chancellerie dans le palais du Kremel; tout ce qui reste de troupes, au nombre d'environ 5000 hommes, se concentre dans cette enceinte; on expédie à la hâte les derniers convois de malades. Le mardi 8, un parti de Cosaques pénètre par la Tverskaia, et veut percer jusqu'au Kremel; les Français se rassemblent et les forcent à se replier; quelques jours auparavant le palais de Petrowsky, que l'on croyait servir de retraite aux Cosaques, fut livré aux flammes; et bientôt après la maison de M. le comte Rostopchin, à Sakolniky, éprouva le même sort. Enfin le jeudi 10, le départ général est annoncé (B). Le soir, les troupes commencent à défiler vers les sept heures; à onze heures le Kremel et la ville étaient entièrement évacués. On s'attendait à quelque évènement sinistre la nuit même de ce départ : en effet, vers les deux heures du matin, une explosion épouvantable, suivie d'une

[1] M. le comte Daru tenait de son père que celui-ci, dans un conseil de guerre, avait déclaré qu'il y avait à son avis assez de provisions échappées aux flammes pour que l'on pût passer l'hiver à Moscou. Il fut seul de son avis. L'Empereur était avant tout préoccupé de ce qui pourrait se passer en Europe, lui absent.

Note B. — Deux officiers russes s'étaient avancés jusque dans la Tverskaia, en se signalant comme parlementaires. L'officier de poste les accompagna avec une escorte jusque chez le maréchal Mortier, qui leur déclara que, ne s'étant fait annoncer ni par un trompette, ni par un officier subalterne, selon les lois de la guerre, ils étaient prisonniers de droit, et qu'il allait les faire conduire au quartier général de l'Empereur. C'étaient MM. Ventzengavod, lieutenant général, et Léon Alexandrovitch de Narichkin, chef d'escadron de hussards.

commotion générale, se fait entendre. C'était l'arsenal du Kremel qui venait d'être enseveli sous ses ruines par l'effet d'une mine. En même temps le palais des tsars entre en feu et devient la proie des flammes. La première explosion en occasionna une autre telle, que toutes les vitres de la ville furent brisées : deux femmes en furent tuées, l'une par suffocation, l'autre par un accouchement prématuré. Trois autres explosions moins terribles détruisent la porte du Kremel, vis-à-vis la Mikolsky, et les tours extérieures du Kremel.

Les Français, en évacuant Moscou, abandonnèrent à la générosité de leurs ennemis plus de deux mille blessés français qui se trouvaient aux hôpitaux Galitzin et des Enfants-Trouvés. Ils furent déclarés prisonniers de guerre : une partie d'entre eux qui, s'étant enivrés, voulurent rejoindre l'armée, furent massacrés par les paysans.

Tel fut le sort de l'ancienne capitale de la Russie, la plus grande de l'Europe. Elle était, à proprement parler, la résidence commune de la noblesse russe; son commerce intérieur était immense, c'était le principal entrepôt des marchandises nationales; on comptait au nombre de ses établissements une université célèbre, des instituts nombreux pour l'éducation de la jeunesse de toutes les classes, beaucoup de monastères d'hommes et de femmes, d'hôpitaux ouverts à toutes les infirmités, plus de 300 églises aussi célèbres par leur ancienneté que par les richesses que la piété y avait consacrées. On comptait avant l'incendie environ 9300 maisons, plus de 800 hôtels de seigneurs, où l'art le disputait à la richesse. Aujourd'hui, ce qui a échappé aux flammes se réduit à peu près à un cinquième de la ville. Que de millions, que de richesses, que de chefs-d'œuvre, ensevelis sous des ruines et perdus pour les arts! sans parler du nombre des victimes et des trésors des bibliothèques. L'incendie de la ville était-il nécessaire pour obtenir le résultat qu'on se proposait? Question qui relève du tribunal impartial de la postérité. Nous nous contentons d'admirer le courage et le patriotisme d'un pays qui nous accueillit avec bienveillance, et qui a acquis sur nos cœurs des droits à jamais inaltérables.

Certifié conforme au registre paroissial de Saint-Louis des Français, rédigé par M. Surugue, curé de la paroisse.

Moscou.....

M. l'abbé Surugue survécut peu à ce désastre. Le 21 décembre de cette terrible année 1812, il s'était rendu au cimetière, sans doute

pour l'enterrement d'un de ces nombreux soldats français laissés malades ou blessés, près desquels il représentait la patrie, et s'efforçait de la suppléer, adoucissant leurs souffrances par les consolations que la religion seule peut donner. Victime d'une méprise, surpris par un parti de Cosaques, maltraité, entièrement dépouillé, puis abandonné sur la neige, il ne put rentrer chez lui qu'à grand peine, et mourut peu de temps après, dans la soixante-huitième année de son âge [1]. Ses restes reposent dans le grand cimetière, à la porte de la ville; une pierre dressée avec une inscription marque sa place dans une enceinte généreusement concédée pour tous les prêtres catholiques français décédés à Moscou.

Quant à nos soldats, leurs nobles dépouilles restèrent trop longtemps sans honneur : deux tertres aux formes incertaines, couverts d'une herbe rare et négligée, les recouvraient, sans qu'un signe, sans qu'une pierre rappelât au passant leur mémoire; ils n'étaient plus guère connus que de l'Eglise, qui, elle, partout présente, se souvient partout de ses enfants; chaque année, le 30 juin, le clergé de Saint-

[1] Son acte mortuaire porte : L'an 1812, le 12 (vieux style) décembre, est décédé messire Adrien Surugue, très digne prêtre, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, ancien principal du collège royal de Toulouse, chanoine de Pilten, au diocèse de Wilna, et curé de cette paroisse.

Seule dans toute la Russie, la paroisse française de Moscou, détachée, non sans bien des luttes, de la paroisse polonaise allemande, a un caractère essentiellement national. Quiconque parlait français avait, à l'origine, le droit d'en faire partie. Toutefois cette formule trop large occasionna de nombreuses difficultés. Aujourd'hui, elle se compose seulement des Français et des Belges de la ville. Ils forment ensemble une population d'environ 2000 âmes. Les biens de l'église sont administrés par un syndicat, sorte de conseil de fabrique, composé de quatre membres laïques, élus tous les quatre ans par le suffrage universel des paroissiens; le curé est président de droit. La paroisse a deux écoles primaires, une de garçons, comptant 70 élèves, dont 50 internes avec 3 maîtres; l'autre de filles, comptant 180 élèves, dont 120 internes avec 6 maîtresses de classe et 2 pour l'ouvroir. Des professeurs et des maîtresses de la ville viennent en outre y donner des leçons, aussi bien que dans un pensionnat ouvert en 1889 dans des bâtiments voisins de l'école; il compte environ 30 élèves, la moitié est interne. La colonie française, outre ses écoles, possède un asile où 45 vieillards sont recueillis dans 45 chambres. Il a été fondé par M. le comte de Quinsonas, qui s'était marié à Moscou en 1805; il lui donna le nom de Sainte-Darie, en souvenir de sa femme qu'il avait perdue. Par une disposition bizarre, les vieillards ont droit à la cuisson des aliments, mais à la cuisson seulement, chacun doit se procurer les aliments eux-mêmes. Enfin, depuis 1830, un comité de bienfaisance, exclusivement national, distribue des secours considérables aux familles françaises et belges, et aide au rapatriement; près de ce comité, une société de secours mutuels s'est organisée depuis une dizaine d'années; elle contribue puissamment à préserver de la misère nos concitoyens de la classe laborieuse. Tel est l'état actuel de la paroisse Saint-Louis des Français à Moscou.

Louis, venu processionnellement au cimetière, s'arrêtait pour prier et pour bénir ces restes que la patrie lointaine semblait oublier. Aujourd'hui, grâce à la colonie française de Moscou, la réparation tardive est faite. En 1889 un comité se forma, et une souscription fut ouverte pour élever un monument à ces fils de la France morts au loin pour elle. On a réuni tous leurs ossements dans une enceinte qu'entourent des chaînes reliant entre eux des canons dressés. Une sorte d'obélisque tronqué, en pierre, est posé sur un socle de granit poli; sur l'obélisque, on lit : « Militaires français morts en 1812. » Au-dessous, sur le socle : « Erigée par la colonie française, 1889. »

Des bouleaux pleureurs dressent tout autour, et sans ordre, leurs hautes tiges blanches comme la neige des hivers, et balancent au-dessus leurs fines branches pendantes, au délicat et rare feuillage, que le moindre souffle agite avec un bruit discret; tout est grave, mélancolique et solennel. La pensée se reporte aux jours anciens, à ces luttes héroïques, à cette gloire, à ces rêves d'une domination sans limites, ici, hélas! si cruellement évanouie, et la croix, qui domine tout le monument, rappelant à l'âme que le salut vient par la souffrance, permet d'espérer et dit, ce semble : « Qui meurt pour sa patrie sera bien reçu de Dieu. »

A. Le Rebours.

LE SOCIALISME CHRÉTIEN[1]

III

THÉOLOGIENS. PRÉDICATEURS. MISSIONNAIRES.

L'explosion de doctrines socialistes qui ébranla tant d'États vers 1848 avait déterminé un mouvement d'idées dont on connaît aujourd'hui l'étendue. Non contents de préparer un avenir qu'ils se représentaient sous les couleurs les plus séduisantes, beaucoup de socialistes sincères voulaient faire à leur école un passé digne d'elle. C'est alors qu'on inventa le socialisme des Pères de l'Église : on lut leurs écrits à la fumée du combat; ce qui fit qu'on les lut vite et qu'on n'y vit pas très clair. On attribuait à tel Père un texte hérétique qu'il ne citait que pour le condamner, quelques lignes plus bas, dans les termes les plus vifs; on rendait un pape responsable, que dis-je! on le félicitait, on le glorifiait d'une prétendue lettre communiste, invention d'un faussaire connu. J'ai montré que ces erreurs avaient encore cours au moment présent dans un certain nombre de milieux, et j'ai fait ce que j'ai pu pour les dissiper.

Quant à la longue période qui va des Pères de l'Église à l'époque contemporaine, les publicistes dont je viens de parler ne furent généralement pas si empressés de s'y chercher des ancêtres chrétiens. Il était convenu, au contraire, que, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours (une ou deux exceptions mises à part), l'esprit du christianisme avait été étouffé sous l'égoïsme des classes dites supérieures et sous la tyrannie des gouvernements trop loués, trop encouragés par l'Église. Est-ce une raison pour que, de notre côté, nous délaissions ces siècles intermédiaires? Nullement! Sans idée préconçue nous cherchons quelle a été, sur les principales questions sociales, la tradition de ceux qui ont eu quelque autorité dans l'Église chrétienne. Où chercher le fond permanent de cet enseignement? Où découvrir les germes nouveaux destinés à se développer avec cette lenteur séculaire qui prépare souvent de si loin l'éclosion de certaines idées?

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 juillet 1890 et 25 mars 1891.

*
* *

Les docteurs de la scolastique, — il nous suffira d'insister sur saint Thomas — n'ont plus à fixer, en ces matières, l'enseignement de l'Église. Ils s'efforcent de concilier cet enseignement avec les monuments retrouvés de la philosophie naturelle [1]; puis ils cherchent à accommoder le tout aux besoins de la société vue d'un peu loin, vue, par exemple, de la paix du cloître et des hauteurs de l'abstraction.

Prenons quelques exemples saillants. Saint Thomas pose [2] que le but de la vie est le bonheur, donc le bonheur de chacun, le bonheur individuel (car il est inutile de prouver que la béatitude est une fiction, si elle n'est pleinement goûtée par une conscience et une individualité tout à fait distinctes). Mais saint Thomas entend concilier ce principe avec cet autre, que la vie humaine est par-dessus tout une vie sociale; et il s'appuie souvent sur cette seconde idée pour conclure que les exigences de la vie sociale doivent faire plier, s'il le faut, toutes les autres devant elles.

Dans l'ensemble du droit, il essaye de superposer un certain nombre de droits distincts et indépendants, de telle sorte que le magistrat, par exemple, n'ait rien à voir dans le droit paternel, dans le droit dominical (droit du maître) et dans le droit conjugal; d'autre part, il soutient avec Aristote que l'éducation doit être une dans la cité.

Il veut de même concilier un droit absolu (*simpliciter*), dans lequel tous les hommes, en tant qu'hommes, seront libres, et un droit relatif (*secundum quid*), dans lequel il fait ouvertement place à l'esclavage.

Tout droit est dominé par l'idée de justice. Mais saint Thomas reconnaît deux sortes de justices : la justice commutative, qui veut l'égalité absolue (fais-moi ce que tu veux que je te fasse, ne me fais pas ce que tu ne veux pas que je te fasse...), et la justice distributive, au nom de laquelle des avantages inégaux sont accordés aux uns et aux autres, en raison de l'inégalité de leur valeur et de leurs services. Ces deux justices, il faut les concilier.

Il le faut, parce qu'elles correspondent à un double principe métaphysique : l'égalité des âmes devant Dieu par leur *forme*, qu'elles tiennent de Dieu même, et l'inégalité de leurs personnes, chez qui c'est la *matière*, empruntée au monde sensible, qui constitue l'individualité proprement dite.

[1] De même qu'ils cherchent à concilier le dogme chrétien avec toute la métaphysique d'Aristote.

[2] Voyez surtout *Summa*, 1a 2æ et *Expositio*.

Enfin saint Thomas veut concilier le principe, que c'est la vertu ou la raison qui doit commander, avec cet autre, que la « multitude » étant la fin à laquelle tout doit être rapporté dans la société, c'est à la multitude qu'il appartient de faire la loi : c'est elle qui est le véritable souverain, et ceux qui exercent le pouvoir ne le font que par sa délégation, pour elle et en son nom.

Que cet effort de conciliation ait abouti, sur tous les points importants, à des résultats d'une grandeur et d'une solidité imposantes, c'est ce que prouve, à elle seule, l'universelle renommée de saint Thomas. A-t-il failli sur quelques points? Il est permis de croire qu'il eût pu se dispenser d'admettre l'esclavage comme un fait inévitable et l'unité de l'éducation dans un État comme un bienfait digne de balancer les exigences du droit paternel. Mais ce qu'il faut bien noter, à propos de ces deux idées (deux des plus contestables à coup sûr), c'est que l'une et l'autre viennent d'Aristote et non des Pères. Ce sera d'ailleurs l'un des caractères les plus remarquables de la longue suite de siècles où nous entrons que ce respect superstitieux des institutions — fort mal connues — de la société antique.

Saint Thomas cependant ne se tient pour attaché doctrinalement à aucune législation, ni ancienne ni moderne. De la loi mosaïque elle-même, il fait deux parts : l'une, qui oblige tous les hommes par les préceptes de la loi naturelle qu'elle manifeste; l'autre, qui « n'obligeait que le peuple juif ». Quant aux institutions et aux lois que les gouvernements sous lesquels il vit s'efforcent d'appliquer, il n'en parle guère; je ne sais même s'il y fait jamais allusion. Il est théologien, il est philosophe, il est métaphysicien. C'est du fondement de la justice et des conditions premières de l'organisation de la justice, qu'il est uniquement préoccupé. Or cette organisation de la justice par la loi humaine est-elle soumise, de tout point, à des préceptes absolus? Est-elle toute contingente et abandonnée aux hasards des conflits humains? Ni l'un ni l'autre.

Fidèle à sa méthode toute péripatéticienne, saint Thomas établit ici, — comme ailleurs, — une hiérarchie formant un tout dans lequel la distinction réciproque des différentes parties va s'accusant, mais sans que jamais la subordination des unes aux autres et leur mutuelle solidarité disparaissent. J'ai montré que, quoi qu'on en ait dit, les Pères de l'Église avaient reconnu entre le droit divin et le droit humain un droit naturel. Le docteur de la Scolastique n'a garde d'oublier cette division; il la reprend pour l'éclaircir, et il en donne une explication philosophique.

La loi naturelle n'est pas la même chose que la loi divine. En effet, « la loi naturelle serait inutile, si elle était la même chose

que la loi éternelle ». Ce n'est pas à dire qu'elle en soit absolument détachée. « Elle en est une certaine participation [1] » (*quædam participatio*). Et comment cette participation se règle-t-elle? La partie de notre intelligence qui s'élève à la considération de la loi éternelle est la raison spéculative; la raison qui s'applique à conduire la nature et l'humanité dans leurs voies est la raison pratique. Or « la raison pratique participe naturellement de la loi éternelle dans certains principes universels, mais non dans toutes les conclusions spéciales que contient l'éternelle loi. Il faut donc que la raison humaine établisse des lois particulières... La raison pratique n'a pas pour objet, comme la raison spéculative, les choses nécessaires; elle connaît les actes qui rentrent dans les choses particulières et contingentes [2]. »

Mais, dans ce domaine de la raison pratique, il faut encore distinguer, comme nous l'avons dit, ce qui relève directement de la loi naturelle et ce qui appartient à la constitution des lois humaines. « Dans les principes généraux qui sont les notions communes, la loi naturelle est la même chez tous les hommes, sous le rapport de la justice pratique et de la connaissance; mais elle n'est plus la même sous ces deux rapports dans certaines choses particulières qui sont comme les conclusions des premiers principes [3]. » Ainsi la nature se rattache d'abord chez tous les hommes à quelque chose d'immuable et d'éternel; mais presque aussitôt, dans son développement mobile à travers des milieux divers, elle s'en éloigne, sans toutefois rompre le lien. Déjà, « elle peut varier, soit à cause des empêchements, soit sous le rapport de la connaissance, parce que la passion, la coutume vicieuse égare et déprave la raison de quelques hommes. » Mais indépendamment de ces « défaillances » regrettables, inévitables cependant, saint Thomas admet encore ce qu'il appelle des exceptions; elles se produisent au fur et à mesure qu'on descend dans les cas particuliers. « Ainsi, cette maxime, il faut rendre le dépôt, cessera d'être obligatoire si celui qui vous a confié le dépôt vous le réclame pour en faire un usage évidemment malfaisant. »

Donc, comme la loi naturelle est une certaine participation de la loi éternelle, la loi humaine ou positive, à son tour, est une adaptation des principes de la loi naturelle. Cette adaptation est d'abord limitée dans son objet, car « les lois humaines ne prescrivent pas tous les actes de toutes les vertus, mais seulement ceux qui peuvent se rapporter au bien public, soit immédiatement, soit

[1] *Summa*, 1a 2æ, quæst. 111, art. 2.
[2] *Ibid.*, art. 3.
[3] *Ibid.*, quæst. 114, art. 4.

médiatement. » Cette adaptation est encore soumise à un certain nombre d'exigences, dont les unes tendent à rattacher plus étroitement les lois humaines à la loi de la nature, mais dont quelques autres assouplissent le lien. Ainsi la loi humaine doit être honnête, juste, possible, selon la nature, conforme aux coutumes du pays, adaptée au temps et au lieu, claire, faite pour l'utilité générale et non pour l'avantage particulier.

Ce rapport de la loi positive et de la loi naturelle a appelé bien des fois l'attention de saint Thomas, et il a essayé d'en donner des formules tout à fait précises. « La loi naturelle, dit-il [1], peut changer par addition, puisque plusieurs choses y ont été ajoutées; mais elle ne saurait changer par soustraction dans ses premiers principes, ni dans ses principes secondaires. Seulement, elle peut subir quelques changements dans l'application de ses conséquences particulières, lorsque les circonstances ne permettent pas de les observer. » Quant aux changements par addition, ils sont légitimes, s'ils n'ont rien de contraire à ce que la nature avait positivement voulu. « On dit qu'une chose est de droit naturel, dans deux cas : d'abord quand la nature y pousse, comme elle pousse à l'accomplissement de ce principe : ne fais pas de mal à autrui; ensuite, quand la nature n'a pas établi le contraire, comme à l'égard de la nudité de l'homme, parce que le vêtement ne nous a pas été donné par la nature, mais par l'art. » Nous revenons ici au cœur de notre sujet, car nous touchons à la question de la propriété individuelle. « C'est de cette manière, écrit saint Thomas, que la possession en commun de toutes choses et la liberté personnelle sont de droit naturel, car la servitude et la distinction des propriétés n'ont pas été établies par la nature, mais sanctionnées par la raison pratique pour l'utilité de l'homme. La loi naturelle n'a été changée dans ces deux choses que par addition. »

Si nous avions à discuter ici la question de l'esclavage, ce serait le moment de nous demander si cette institution a été une addition permise ou bien au contraire une « soustraction » regrettable infligée au droit naturel. Je me bornerai à observer que ce rapprochement de la possession de l'homme par l'homme et de la terre par l'homme n'a pas été très favorable à la théorie. Il lui a porté tort de deux façons. On aimerait d'abord que le saint docteur eût posé plus fortement la liberté individuelle sur l'assise même de la nature; il n'eût pas trouvé alors que la perte ou le sacrifice de cette liberté fût si facile à expliquer pour un philosophe et pour un chrétien. De plus, il semble que s'il eût fait une part un peu

[1] *Summa*, 1a 2æ, quæst. 114, art. 5.

plus grande au droit à la liberté, il eût vu dans l'usage de cette liberté, dans l'exercice inévitable de ses droits, une justification plus immédiate de la propriété, non pas, à coup sûr, de la propriété de l'homme sur l'homme, mais de la propriété de l'homme sur les choses. En d'autres termes, une reconnaissance plus complète de la liberté naturelle de la personne l'eût rendu moins docile à l'idée de la servitude et plus disposé à faire de la propriété individuelle autre chose qu'une simple convention du droit des gens.

Des théologiens aussi exercés que saint Thomas et ses successeurs ne sont sans doute pas embarrassés pour trouver des distinctions qui apaisent ces scrupules juridiques; mais prenons des hommes du peuple auxquels cette doctrine est enseignée par une prédication quelconque dans un temps troublé. « La liberté de la personne était primitivement de droit naturel. » Oh! ceci, tout le monde l'admet avec empressement. Si vous ajoutez que la communauté des biens allait de pair (non pas, dites-vous, que la nature l'imposât, mais enfin elle la permettait, et, pour changer cet état, il a fallu des conventions humaines), est-ce qu'alors l'image de cette communauté ne prendra point aux yeux des foules une sorte de couleur paradisiaque? « Du temps où Eve filait » il n'y avait ni maîtres ni esclaves, et tout était en commun. Si donc la propriété particulière n'est venue qu'avec la servitude et comme sa compagne obligée, est-ce que sur l'une et l'autre ne paraîtra point peser la même malédiction? Si les deux propriétés ont apparu ensemble et si elles s'expliquent de la même manière, est-ce qu'elles ne pourront pas, est-ce que même elles ne devront pas disparaître ensemble? Il ne faut pas s'étonner dès lors si les grands appels à la sainteté des mœurs et à la rentrée en grâce avec Dieu furent presque toujours compromis par une poussée de doctrines et de tentatives socialistes [1].

Sur cette question, je crois l'avoir montré, les Pères de l'Église avaient été moins savants et moins compliqués, mais leur doctrine était plus humaine et plus vraie.

Une fois cependant le droit de propriété mis au compte du droit

[1] Le thomiste Billuart eut plus tard, ce me semble, le sentiment de ces difficultés, et les distinctions qu'il établit sont assez délicates. Si, dit-il, l'homme avait persévéré dans l'état d'intégrité, il est plus *probable* que la communauté des biens eût persisté; dans un aussi heureux état et avec la concorde parfaite qui eût régné parmi les hommes, il n'y aurait eu ni raison ni nécessité de partager. Cependant il est encore probable que dans cet état il y eût eu divers pouvoirs ou commandements, soit qu'on eût introduit la division des biens, soit qu'on ne l'eût pas introduite. Dans l'état de nature déchue, le partage devint non seulement licite, mais opportun. (Billuart, *Œuvres*, édit. de Lyon, t. VI, diss. IV, art. 1.)

positif, il faut reconnaître que saint Thomas l'explique et l'organise très habilement. Il démontre d'abord (et cela sans grand'peine) que les paroles des Pères sur les riches ne doivent pas être interprétées comme des condamnations de la richesse elle-même. Puis il s'applique à concilier ces deux principes : 1° il ne convient pas, selon le droit naturel, qu'un homme possède absolument pour lui seul une partie quelconque de l'œuvre de Dieu; 2° il convient, selon le droit positif et pour le bien général, que la propriété soit divisée et non commune.

Cette dernière conciliation, si difficile en apparence, saint Thomas l'opère, comme on sait, par la distinction du droit d'usage et de ce qu'il appelle le droit d'administration et de libre dispensation.

Que doit-on avoir en vue? Le bien général. Or qu'y a-t-il de plus favorable au bien général (nous dirions aujourd'hui à l'aisance commune, à la richesse, à la civilisation, à la culture)? Est-ce l'indivision, dans laquelle tous travailleront indistinctement à tout et auront indistinctement droit à tout? Est-ce un régime où chacun sera responsable de ce qu'il aura cultivé, amélioré et où il pourra en conséquence l'administrer, l'échanger, le vendre, le donner, à son gré, sous la surveillance des lois? Ce dernier régime est celui de la propriété privée. Il offre trois avantages — je ne puis me dispenser de rapporter ici ces considérations devenues classiques — 1° chacun donne plus de soin à l'administration de sa propre chose qu'il n'en donnerait à l'administration de la chose commune; 2° chacun s'occupant de sa chose, il s'établit plus d'ordre dans la société que si chacun s'occupait indistinctement de tout; 3° enfin la paix est moins troublée, parce que chacun se contente de ce qu'il a, et on évite les dissensions que font naître ordinairement les possessions indivises.

Le droit de propriété repose ainsi sur un ensemble de nécessités ou de convenances d'ordre économique, social, psychologique, beaucoup plutôt que sur des nécessités morales. Le fondement est restreint, mais il est délimité et enfoncé avec une grande puissance : on peut le croire d'une solidité indestructible. La nature humaine en effet fera toujours que les mêmes effets seront attachés à l'initiative personnelle, au sentiment du besoin, au souci de sa responsabilité; elle fera toujours que l'indivision contraindra ceux qui y resteront engagés à établir continuellement la balance du doit et de l'avoir de chacun, jusque dans les plus petits détails de la vie commune; sans quoi chacun serait trop tenté de se dire surchargé d'un côté, frustré de l'autre, et de là des procès et des disputes sans nombre. La propriété privée produira donc plus de richesses et moins de contestations. Reste à obtenir que cette

richesse ne soit pas accaparée par un petit nombre et que cette diminution des contestations individuelles ne soit payée par aucun déni de justice.

C'est ici que saint Thomas reprend cette seconde partie de sa thèse : Riches, vous ne devez pas posséder vos richesses comme n'appartenant qu'à vous! « Pour ce qui est de l'usage des choses, l'homme doit les considérer, non pas comme lui étant propres, mais comme étant communes, de telle sorte que, qui a de l'aisance en fasse part à ceux qui sont dans la nécessité. » Ou bien encore : « Le droit humain ne peut pas déroger au droit naturel ou au droit divin. Or, dans l'ordre naturel, tel que l'a institué la divine Providence, les biens terrestres ont été créés pour subvenir aux nécessités des hommes. Le partage et l'appropriation de ces biens en vertu du droit humain ne doivent donc pas empêcher qu'ils ne subviennent à ces nécessités. Par suite, et en vertu du droit naturel, le superflu possédé par quelques-uns est dû aux nécessités des pauvres [1]. »

Cette seconde théorie est-elle donnée comme une vérité d'ordre moral : elle ne soulèvera pas de grandes difficultés en théorie et chez les parfaits chrétiens. Je sais qu'on s'habitue vite à considérer ce qu'on a comme une propriété sur laquelle on dispose d'un droit absolu et sans limites. Que dans l'église de la Madeleine, un Dominicain, fils de saint Thomas, rappelle à ses auditeurs quelques-uns de ces derniers textes, il causera, je ne dirai pas du scandale, mais un peu d'étonnement dans son élégant auditoire. On dira [2] que son ordre aime décidément trop prêter l'oreille, parfois même ajouter les éclats de sa voix aux frémissements populaires. De même ceux qui ont occupé le trône n'aiment pas beaucoup que des princes de l'Église leur rappellent ce qu'il y a de conditionnel et de contingent dans leurs titres. Au fond cependant, l'accord ne peut pas ne pas se faire : le caractère impératif de la loi de la bienfaisance, par exemple, ne peut être mis en doute par ceux qui se disent « fidèles ».

Mais s'il s'agit d'organisation sociale et de droit public, on peut trouver que, dans une question aussi délicate, saint Thomas n'est guère explicite. Ce droit d'usage qui reste commun, comment s'établira-t-il? « En cas d'extrême nécessité, comme en danger de mort, on peut prendre aux autres leur superflu, soit manifestement, soit en secret, sans encourir le reproche de rapine ou de vol. » Cette proposition est textuellement dans saint Thomas [3]. Il

[1] *Summa*, 2a 2æ, quæst. 66, art. 7.
[2] Comme je l'ai entendu dire; je ne parle pas ici par simple supposition.
[3] *Summa* 1a 2æ, quæst. 66, art. 7.

est clair que l'explication incidente « quand on est en danger de mort » enlève à la proposition ce qu'elle pourrait avoir de surprenant et de périlleux; mais elle en restreint aussi la portée dans saint Thomas. Reste à savoir si les gens voudront reconnaître que la nécessité commence pour eux au moment précis où ils seraient certains de mourir. Celui qui tombe malade et qui n'a personne pour le soigner, n'est-il pas en danger de mort? Une femme qui n'a plus de lait à donner à son enfant, ne le voit-elle pas exposé à mourir d'« athrepsie », comme dit la statistique contemporaine, qui veut écarter ce mot malsonnant de mort de faim? Que feront donc ces malheureux? S'autoriseront-ils du précepte de saint Thomas? Et dès lors qui sera juge des vraies et des fausses nécessités?

Le grand théologien pensait sans doute à l'exercice de ces droits, de vaine pâture, de glanage, de grapillage, d'*usages* forestiers, dont quelques-uns subsistent encore dans nos campagnes. Ces droits, qui formaient une faible compensation des droits féodaux, occasionnèrent bien des querelles et bien des procès. Mais, enfin, il faut le reconnaître, en dehors des temps de peste et de famine, ils faisaient vivre les paysans; aujourd'hui encore, là où on n'a point gaspillé la propriété communale, ils préservent de la misère les familles modestes qui ont su rester au village. Il est donc permis de penser que saint Thomas eût souhaité de voir ces droits s'étendre, puis se compléter par des mesures favorables aux petites propriétés de famille; car il cite à ce sujet, et en les louant, les grands préceptes de la loi juive. Enfin il avait déjà devant lui, peut-on dire, l'organisation naissante de la charité libre par les soins de l'Église.

Qu'aurait-il dit si on lui eût parlé d'assurer le partage des richesses par une organisation savante et un bon emploi de l'impôt? J'imagine qu'il eût été tenté de dire : « Assurément! l'impôt est un moyen très équitable de prélever sur ceux qui sont riches de quoi subvenir aux nécessités de ceux qui n'ont rien. Avec ces contributions, fournies par chacun, proportionnellement à sa fortune, vous assainissez vos villes et vos campagnes, vous embellissez les premières, vous rendez les secondes plus productives et d'une exploitation plus aisée, etc., etc. ; cependant vous respectez le principe de la libre administration et de la libre disposition des biens. » Mais supposons-le interpellé par deux économistes, l'un de l'école classique, l'autre de l'école socialiste. Le premier lui signalerait les dangers de la charité légale, impersonnelle, inintelligente; il l'inviterait à réfléchir sur la responsabilité individuelle, seul excitant de l'amour du mieux, seul agent des progrès utiles à la vie. Il lui montrerait aussi les abus de l'impôt, chargé peu à peu de pourvoir à tout, faisant de l'État un administrateur,

un gérant ou plutôt un père universel. L'autre, au contraire, lui dirait : « Mais si l'usage des biens doit être commun, si le superflu des uns, comme vous l'avez parfaitement dit, est dû (*debetur*) aux nécessités des autres, ne croyez-vous pas que l'impôt progressif soit la vérité? Lui seul, d'ailleurs, peut maintenir une espèce de niveau commun, par une dérivation régulière, insensible et continue; lui seul aussi peut empêcher la formation des grandes propriétés par l'absorption des petites, fait que vous jugez si dommageable à la cité. » Devant ce dernier discours, saint Thomas se verrait un instant embarrassé par plus d'une de ses déclarations. Mais j'imagine qu'après quelques instants de réflexion il répondrait : « Aristote nous enseigne que toute vertu est un juste milieu. Tenons donc un juste milieu entre le système qui permettrait à l'individu riche une jouissance trop égoïste de ses biens, et un système où, lui demandant trop, vous le décourageriez d'augmenter par ses efforts personnels la richesse commune. Si vous protégez trop les propriétaires, le peuple, qui paiera les frais de cette protection, se révoltera contre ce qu'il aura le droit d'appeler un privilège. Si vous sacrifiez le propriétaire, il abandonnera ses biens, jugeant inutile de tant travailler et de tant risquer pour les autres; et l'on retombera dans les inconvénients insupportables du communisme. Encore une fois, il faut concilier, les deux principes. » Telle serait, il n'y a guère à en douter, la réponse de saint Thomas. Trouve-t-on qu'elle serait empreinte d'un esprit bien marqué d'utilitarisme et d'empirisme : mais c'est là, en philosophie morale et en philosophie sociale, l'esprit aristotélicien dont saint Thomas est si rempli. Dira-t-on que la théorie gagnerait beaucoup à emprunter quelque chose à l'idée d'un droit de propriété issu des efforts libres et sacrés de la personne humaine, sanction du travail et de la prévoyance, ciment de la famille et lien des générations : je le crois pour ma part. Mais ce serait entrer ici dans la controverse et, pour le moment, je me borne à exposer.

*
* *

Voulons-nous comparer à saint Thomas quelque autre grand théologien? Nous n'avons pas à chercher longtemps, puisque nous avons le docteur par excellence des Jésuites, l'illustre Suarez.

Suarez est moins métaphysicien que saint Thomas. Il commence par juger que la définition de la loi, telle que saint Thomas l'a donnée, est trop vaste. Ainsi, l'idée de la loi, selon lui [1], ne con-

[1] Suarez, *De legibus*, I, 3.

vient pas à Dieu, Être nécessaire. Elle ne s'applique qu'aux actes successifs, donc contingents, d'une créature, et c'est pour cette créature qu'elle est faite. Elle est donc contingente elle-même.

D'où émane-t-elle? Du moment où il n'est question que de la loi humaine, Suarez estime que cette loi « est l'œuvre de l'homme même (*opus hominis*), émanant directement de sa puissance et de sa sagesse; elle est comme la règle et la mesure qui s'impose aux actes des sujets [1] ».

Cette œuvre de l'homme, tous les hommes doivent-ils concourir à la former? C'est ce que croyait saint Thomas. Suarez, malgré les définitions qu'on vient de lire et qu'il semble oublier bientôt, n'est pas très favorable à cette doctrine. Les hommes sont des êtres sociables qui ont besoin les uns des autres; il importe donc que chacun d'eux respecte le bien commun. Mais chaque homme, pris en particulier, a de la peine à discerner ce qui convient à ce bien commun, et rarement il y applique ses efforts. De là vient la nécessité de lois humaines tendant au bien général, montrant ce qu'il faut faire pour le réaliser, contraignant à le faire... Sans doute, on peut concevoir une telle loi, faite, comme l'a dit saint Thomas, par la multitude, c'est-à-dire par la république tout entière ou par quelqu'un qui en tient la place. Mais si ce représentant peut avoir été « constitué » par la multitude elle-même, il peut aussi l'avoir été « immédiatement par Dieu [2] ».

L'important, c'est qu'il y ait une loi. Je ne crois pas forcer le sens des paroles de Suarez en ajoutant qu'à ses yeux la puissance qui contraint importe plus encore que la raison qui éclaire; car il écrit : « La loi est un acte de volonté plutôt qu'un acte mental; c'est un acte de volonté juste et droite par lequel un supérieur peut obliger un inférieur à faire ceci ou cela. »

La loi cependant, ces dernières paroles suffisent à l'établir, ne saurait être arbitraire. Elle est contingente, en ce sens qu'elle s'applique aux actes contingents d'une créature; mais cette créature une fois supposée, la loi devient nécessaire, comme certains moyens deviennent nécessaires dès qu'une certaine fin est acceptée [3].

Il y a donc, par le fait seul que la nature humaine existe, une loi naturelle. « La loi naturelle est une pour tous les temps et pour tous les êtres de la nature. C'est ce qu'ont enseigné Aristote, Cicéron, Lactance : car cette loi ne dérive pas d'un état parti-

[1] *De legibus*, I, 4.
[2] *Ibid.*, IX, 9.
[3] C'est ce que certains métaphysiciens ont appelé la nécessité hypothétique.

culier de la nature humaine; elle dérive de la nature humaine elle-même, de son essence [1]. »

Et ici nous retrouvons une fois encore cette distinction dont les esprits furent si longtemps obsédés : n'y a-t-il pas deux états de nature, l'état de nature innocente et l'état de nature déchue? — « Quelques-uns disent, lisons-nous dans Suarez, qu'il faut distinguer l'état de nature intacte et l'état de nature corrompue; que dans le premier, par exemple, le droit naturel demandait la liberté de tous les hommes, la communauté, l'égalité dans la possession des choses, tandis que dans la nature corrompue il demande l'esclavage et la division des biens. » Parmi ceux qui insistaient sur cet antagonisme des deux états, Suarez cite le célèbre Duns Scot [2]. « Scot et quelques autres disent qu'avant le péché il était ordonné aux hommes d'avoir tout en commun. » Qu'on me pardonne d'insister de nouveau; mais on ne saurait trop rappeler l'importance d'une telle distinction mal entendue, chez des peuples profondément chrétiens. Sans doute, la chute est acquise, et l'homme vit désormais dans l'état de péché. Mais il y a aussi une rédemption dont les effets peuvent s'étendre ou diminuer selon la volonté de l'homme qui y coopère. L'esclavage, — qui ne manque jamais de figurer dans chacune de ces comparaisons, — est, lui aussi, le fruit du péché; c'est ce qui fait qu'on ne peut pas, croient les scolastiques, se révolter contre cette institution, châtiment de notre première faute. Mais enfin, plus le christianisme fait de progrès, plus on affranchit d'esclaves et plus on sent qu'on doit en affranchir. L'affranchissement des propriétés accaparées et leur retour à l'usage commun ne doivent-ils pas également être des conséquences et des signes du progrès des idées chrétiennes?

Suarez a certainement vu ce danger, et il s'efforce d'y parer par des distinctions très ingénieuses [3].

D'abord, cette division des deux états dans la constitution d'un droit naturel est-elle nécessaire? Non : les règles du droit restent les mêmes, comme les règles de la médecine restent les mêmes, quoiqu'on n'use pas en bonne santé de remèdes qu'on prend quand on est malade. « Autre chose est de parler de l'existence des préceptes, autre chose est de parler de leur obligation actuelle et de leur exercice. Donc, quoique l'*état* puisse réclamer l'application de tel précepte et non l'application de tel autre, le droit naturel n'en reste pas moins le même avec tous les préceptes qu'il enveloppe...

[1] *De legibus*, II, 8.

[2] Il aurait pu citer saint Bonaventure. Voy. *Liber sententiarum*, lib. II, dist. 44, art. 2, quæst. 2.

[3] *De legibus*, II, 8 et 14.

— préceptes négatifs qui défendent des actes intrinsèquement mauvais, donc mauvais dans tout état — préceptes affirmatifs qui commandent des actions honnêtes en elles-mêmes, etc. »

On s'attendrait, après ces paroles, à voir l'illustre théologien édifier un ensemble compact de préceptes formant un droit naturel solide et, sinon éternel, du moins aussi durable et aussi un que le monde. Mais les distinctions qui suivent tendent plutôt, ce semble, à émietter ce droit et à donner par avance raison aux publicistes de nos jours qui élargissent de plus en plus, dans les sciences morales, la sphère du relatif. Les préceptes du droit naturel obligent en tout état.., « *si* la matière s'en présente ». Il peut se faire que tel état offre des occasions d'exercer certains préceptes et de ne pas exercer les autres. Puis, une chose peut être de droit naturel de beaucoup de façons : elle peut l'être par précepte, elle peut l'être simplement par permission. » Tel est le cas de beaucoup de choses qui, au regard du droit naturel, sont licites ou qui ont été données à l'homme, comme la communauté des biens, la liberté individuelle ou autres semblables. Ces choses, la nature n'enjoint pas qu'elles persistent dans le même état; elle s'en remet aux dispositions des hommes qui agiront selon les exigences de la raison. « Ainsi la liberté est naturelle à l'homme, parce que l'homme la tient de la nature, bien que la loi naturelle ne défende pas de la perdre. »

Il est certain qu'à travers les subtilités de cette polémique, Suarez rend tout au moins à la pensée chrétienne un très grand service : cette théorie sociale [1] des deux états et de la liaison inséparable de l'égalité absolue et de l'innocence, il la combat nettement. A ses yeux, elle n'est pas du tout nécessaire, elle est même gratuite [2]. « Il faudrait, dit-il, prouver que la communauté est inséparable de l'état d'innocence. Or on ne voit pas cette liaison; car il n'y a rien de compromettant pour l'honnêteté des mœurs à ce que, dans cet état, les hommes puissent prendre chacun pour soi et se partager différentes choses et particulièrement des objets mobiliers, nécessaires aux usages de la vie... *On peut croire* que la communauté a été mieux en rapport avec l'état d'innocence et qu'alors la division *n'était pas nécessaire;* en sens inverse, on peut croire que cette division a été *plus commode* dans l'état de nature déchue; cela ne prouve pas que cette division ait été de précepte naturel, mais seulement qu'elle était plus en rapport avec cet état et la condition des hommes dans cet état. » Si ces formules ne suffisent pas, en voici d'autres. « Une chose peut être de droit

[1] On voit la distinction; je ne parle pas de la théorie morale et religieuse.
[2] *De legibus*, II, 14.

naturel à deux titres, ou comme étant ordonnée ou comme n'étant pas défendue. La division de la propriété n'est pas contre le droit naturel positif, parce qu'il n'y avait rien dans le droit naturel qui la prohibât. La communauté des biens était de droit naturel, en ce sens que toutes choses eussent été ainsi par la force de la nature si les hommes n'avaient introduit d'autres conditions. »

En résumé, il n'y a qu'un droit naturel, commun aux deux états. Mais les applications de ce droit peuvent varier indéfiniment selon les circonstances, les occasions, les exigences, les commodités. Quant aux principes qui doivent diriger de haut ces applications, où sont-ils? Il y a les grandes lois de la morale, il y a le décalogue, il y a les prescriptions de Dieu et de ses ministres. On ne voit pas que Suarez cherche autre chose.

Quelques-uns de ses contemporains trouvèrent que c'était trop peu. Lui-même, dans son *De Legibus*[1], nous rapporte loyalement les objections d'un théologien nommé Fortunius Garcia. A toutes ces distinctions de choses licites, mais non commandées, établies, mais susceptibles de changer, Garcia faisait trop objections (il est permis d'y voir la protestation très sincère de la conscience et du sens commun). A ce compte, disait-il, tout deviendrait indifférent dans la société : 1° La liberté ne serait donc pas plus de droit naturel que la servitude, ni la communauté des biens que la séparation? 2° Un homme aurait donc pu en faire un autre esclave sans manquer au droit naturel, puisque, dit-on, le droit naturel ne le défend pas? 3° Le droit naturel n'empêchera donc n iles usurpations, ni les confiscations, pas plus que l'esclavage d'un homme au profit d'un autre?

L'attaque était vive. Suarez n'en est aucunement ému, et, sans se défendre contre les conséquences qu'on impute à sa doctrine, sans les répudier, c'est encore par des distinctions qu'il répond à ces réclamations si pressantes. Le mot *droit*, dit-il, est un mot qui signifie tantôt *loi*, tantôt *domaine* ou *possession*. Dans le premier sens, il faut déjà distinguer ce que la loi ordonne, ce qu'elle défend et ce qu'elle permet. Or la loi naturelle ne défend pas absolument la servitude et la division des propriétés : on peut simplement dire que la communauté dérivait plutôt de la force même des choses *si* les hommes n'avaient procédé eux-mêmes à une division. Dans le second sens, on peut dire que la nature a donné à l'homme la possession de sa propre personne; et ainsi la liberté est de droit naturel *plus* que la servitude, car la nature a fait positivement les hommes libres et n'en a fait aucun positivement esclave. Mais la nature *n'a*

[1] II, 14.

pas garanti aux hommes la possession absolue de cette liberté. Eux-mêmes, puisqu'ils en sont les maîtres, peuvent la vendre et l'aliéner : la loi pénale peut aussi la leur ravir. Enfin, d'une manière générale, quand le droit signifie non plus prescription fondée sur la bonté ou la méchanceté intrinsèque des choses, mais propriété, il ne consiste plus que dans « un état de fait, dans une certaine condition ou habitude des choses[1]. »

Faut-il donc presser beaucoup ces propositions pour en faire sortir cette idée que toute société humaine, quelle qu'elle soit, est un état de fait ou une habitude et que tout y est dès lors indifférent, hormis les actes d'obéissance aux lois positives et les actes accomplis dans des intentions morales? Il ne faut point s'étonner, dans tous les cas, si d'autres en ont tiré de pareilles conclusions et celles-ci, entre autres, que le christianisme ainsi interprété ne prescrit ni ne condamne aucune forme du socialisme : c'est à la raison de l'homme, c'est au législateur investi de la puissance, à voir ce qu'on peut faire de plus commode, en toute circonstance donnée, pour le bien commun.

*
* *

Nous étions avec Suarez sur les confins du seizième et du dix-septième siècle. C'est l'époque des grandes utopies socialistes de Thomas Morus et de Campanella. Je me borne à mentionner ces tentatives : je ne m'y arrête pas. Que sont en effet ces écrivains? Des admirateurs très chauds de l'antiquité, de sa philosophie et de sa morale. S'ils sont chrétiens, on peut dire que, dans leurs livres tout au moins, ils ne le sont que de nom. Leur communisme théorique ne compte donc pas plus dans l'histoire du socialisme chrétien que la réfutation de leurs idées par Bodin ne peut passer pour un épisode des controverses chrétiennes. Les uns et les autres cherchent à fonder un droit naturel, purement naturel : ce sont là deux camps de la renaissance antique et païenne, rien de plus. En « utopie », toutes les religions sont tolérées, même l'idolâtrie; mais la majorité des habitants ne professe que le déisme.

Ces emprunts à l'antiquité n'en sont pas moins à noter pour nous en passant; car bientôt nous les verrons se grossir et se propager, puis se fondre avec la tradition chrétienne. C'est Fénelon et son *Télémaque* qui opéreront cette fusion singulière, destinée à reparaître plus brillamment dans Chateaubriand, après avoir subi, au dix-huitième siècle, toutes sortes d'alliances et de compromis. Mais, avant d'en venir là, il nous faut traverser un christianisme

[1] II, 14.

plus austère : c'est celui des prédicateurs et théologiens du siècle de Louis XIV, Bossuet, Bourdaloue, Malebranche, Nicole, Port-Royal.

Si l'on ne craignait de forcer légèrement l'exactitude rigoureuse et si l'on tenait à donner une formule nette, au prix de quelques nuances, voici ce qu'on aurait presque le droit de dire : Les politiques chrétiens de l'ancien régime ont deux torts. Ils ont à la fois trop de dédain et trop de respect pour les coutumes établies; à l'égard de la société humaine, telle qu'ils la voient régie de leur temps, ils sont trop sévères en théorie, trop indulgents dans la pratique. Ils estiment qu'au point de vue de la justice stricte, cet état ne compte pas. C'est, comme le disait Suarez, un état de fait; il faut s'en accommoder, il ne faut pas chercher à l'expliquer. Qu'on n'invoque ni la nécessité de la division des offices, ni l'entente mutuelle et le partage volontaire des fonctions, ni le contrat, ni le mérite naturel et ses conséquences inévitables, ni les conséquences légitimes de l'inégalité du travail et de la prévoyance! Non! l'état de la société humaine est un état d'inégalité que rien d'humain ne justifie. La religion n'y est pour rien : elle se borne à nous en consoler et à nous donner les moyens de tirer de ces misères mêmes des moyens de mortification, de sanctification et de salut. La justice éternelle non plus n'y est pour rien; la raison, enfin, n'y est pour rien. Je ne dirai pas qu'en cela ces hommes reviennent à la distinction de l'état d'innocence et de l'état de péché (ils ne pouvaient pas en faire abstraction, puisque c'est un dogme fondamental); mais je dirai que, dans la question présente, ils en abusent. Il semble que pour eux, entre le paradis terrestre et le paradis futur, rien ne compte que pour une épreuve, dont chacun se tire comme il peut, par la vertu toute intérieure du sacrifice. Entre l'égalité absolue de l'innocence parfaite et cet état actuel où il ne faut même pas songer, suivant eux, à régler quoi que ce soit sur le mérite, ils ne voient que le vide et le néant. C'est ainsi d'ailleurs qu'en politique ils ne voient aucun milieu entre l'anarchie et le despotisme. C'est tout simplement la nature qui est passée sous silence ou condamnée.

Comme on pouvait s'y attendre, les formules les plus dures sont ici celles des jansénistes. « Sans doute, dit Pascal, l'égalité des biens est juste [1] » : assertion téméraire qui exige une égalité impos-

[1] On connaît cet autre passage des *Pensées* : « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants; c'est là ma place au soleil. Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » En commentant ce passage, qui dans le manuscrit des *Pensées*, est intitulé : *Mien, tien*; M. Havet dit : « On se demande comment les éditeurs de Port-Royal ont

sible et va prendre texte de cette absence d'égalité pour condamner trop sévèrement l'état de choses où elle n'a point été réalisée. « Mais ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble, et que la paix fût, qui est le souverain bien. » Prenons maintenant les *Essais de morale* de Nicole : « Comme l'état d'innocence ne pouvait admettre d'inégalité, l'état de péché ne peut souffrir d'égalité. » Tel est le thème, et voici quelques-unes des variations : Les inégalités sociales sont le résultat d'un « établissement » ou d'une sorte d'invention qui ne préjuge absolument aucun mérite. Non seulement le mérite en est absent de fait, le plus souvent; mais il ne faut même pas essayer de l'y ramener : ce n'est pas sa place. Mieux vaut que cette question de mérite soit tout à fait mise à part : cela est préférable pour les inférieurs, qui, pouvant distinguer le respect extérieur de l'estime intérieure, réservent celle-ci aux vraies qualités de l'âme; cela est préférable, ajoute ironiquement Nicole, pour les supérieurs eux-mêmes, puisque « ne songeant pas (quand ils sont raisonnables) à rapporter leur grandeur à leur mérite, ils ont là un refuge contre l'orgueil [1]. »

L'orgueil est-il le seul écueil où succombent les grands? Non; et pour ces sombres chrétiens de Port-Royal, il semble que le problème social soit retourné. D'habitude, ceux qui se posent cette question redoutable de l'inégalité des conditions plaignent les petits, les pauvres, et ils se demandent pourquoi ceux-ci occupent ainsi la dernière place au banquet de la vie. Mais Nicole nous fait de la condition morale des grands une peinture telle, il nous les montre si exposés au mal et à son éternel châtiment que, cette fois, on est tenté de se demander : mais pourquoi donc ceux-là ont-ils été mis dans une situation si funeste à leur salut? Qu'ont-ils donc fait pour être condamnés à cet état de richesse et de grandeur mondaine qui n'est que le vestibule de l'enfer? Sans doute on peut dire que les pauvres sont pauvres par nécessité, tandis que les riches et les grands sont tels par choix et par artifice. Cependant, puisque l'état actuel « ne souffre pas d'égalité », puisqu'il faut des

osé conserver un tel passage; n'en auraient-ils pas compris toute la portée, que nous sentons si bien aujourd'hui? » — Port-Royal avait parfaitement compris la portée... philosophique de cette maxime, et il l'approuvait pleinement. Pour Port-Royal comme pour Pascal, les propriétés privées sont injustifiables, et le droit héréditaire fait souvent qu'un « sot » gouverne, ce qui est évidemment contre la raison. Mais la déchéance fait que les hommes doivent supporter ces injustices, comme un châtiment. Trop heureux sont-ils, à ce prix, d'avoir la paix.

[1] Nicole, *Essais de morale : De la grandeur*, Ire partie, ch. II.

grands de chair (désignés par la naissance), et, comme dit Pascal, des « trognes armées » qui imposent la paix, est-il donc juste que ceux qui sont chargés de cette besogne indispensable et auxquels il faut une certaine richesse pour rehausser leur prestige, soient plus exposés que tous les autres à la perte de leur bonheur éternel?

Malebranche, qui n'a pas suivi en tout les jansénistes, se rencontre avec eux dans cette question. Il nous expose qu'il y a sur terre deux pouvoirs : le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Tous les deux viennent de Dieu : mais celui-là participe à sa raison et celui-ci à sa puissance. Qu'on demande donc au premier d'avoir raison et de prouver qu'il a raison, c'est son office; qu'on discute même avec lui : c'est lui faire honneur. Mais devant le second il n'y a qu'à s'incliner; car « il peut agir avec empire sans rendre raison de sa conduite à personne ». Ce schisme de la raison et de la puissance n'était sans doute pas dans le plan divin; mais actuellement, c'est la loi de la vie humaine, et le droit public des nations n'est pas plus le droit rationnel et juste que le règlement d'un bagne n'est la loi proprement dite. Malebranche l'affirme sans hésiter :

« La nature humaine étant égale chez tous les hommes et faite pour la raison, il n'y a que le mérite qui devrait nous distinguer et la raison nous conduire. Mais le péché ayant laissé la concupiscence dans ceux qui l'ont commis et dans leurs descendants, les hommes, quoique naturellement tous égaux, ont cessé de former entre eux une société d'égalité sous une même loi, la raison. La force, ou la loi des brutes, celle qui a déféré au lion l'empire des animaux, est devenue la maîtresse parmi les hommes; et l'ambition des uns et la nécessité des autres a obligé tous les peuples à abandonner, pour ainsi dire, Dieu, leur roi naturel et légitime, et la raison universelle, leur loi inviolable, pour choisir des protecteurs visibles, qui pussent, par la force, les défendre contre une force ennemie. C'est donc le péché qui a introduit dans le monde la différence des qualités ou des conditions : car le péché ou la concupiscence supposée, c'est une nécessité qu'il y ait de ces différences. La raison même le veut ainsi, parce que la force est une loi qui doit ranger ceux qui ne suivent plus la raison [1]. » « Et ainsi, dit Pascal, ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. »

Si cela est, la question de la richesse ne mérite pas d'occuper le philosophe plus que la question (si voisine) de l'inégalité des conditions. C'est néanmoins à ce problème de la richesse que Bossuet s'attache dans son *Sermon sur l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise*. Il ne le résout pas d'une façon bien différente. Si Male-

[1] Malebranche, *Traité de morale*, 2e partie, ch. XIII.

branche n'est pas janséniste, Bossuet l'est encore moins. Et cependant, lorsqu'il lui arrive de se demander d'où vient la diversité des conditions et l'inégalité des richesses, il se répond bien vite à lui-même que toute explication naturelle est impossible[1]. Les enseignements de l'Esprit-Saint sur la prospérité du champ du travailleur et sur la stérilité du champ du paresseux, sur la prévoyance de la fourmi, tout cela est passé sous silence. Dans la nature et dans la société humaine, livrées à leurs propres forces, il n'y a que « de la boue et de la boue ». Si donc les uns se plaignent de voir fondre sur leurs seules épaules tout le fardeau des misères; « s'ils en murmurent contre la Providence divine, Seigneur, permettez-moi de le dire, ce n'est pas sans quelque couleur de justice; car étant tous pétris d'une même masse et ne pouvant avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrions-nous d'un côté la joie, la faveur, l'affluence et de l'autre la tristesse, le désespoir et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude? » « L'explication, ajoute Bossuet, ne peut être que surnaturelle! » Soit! mais quelle est cette explication? L'Église de Dieu renverse tout l'ordre humain. Le monde donne tous les privilèges aux riches; l'Église donne tous les privilèges aux pauvres. A ceux qui n'ont rien, le royaume! à ceux qui pleurent, les consolations! à ceux qui ont faim, la nourriture! à ceux qui souffrent, la joie éternelle! Et nous aboutissons à cette conclusion. « Donc, ô pauvres, que vous êtes riches! mais, ô riches, que vous êtes pauvres! » Certes, entendu avec les restrictions nécessaires, ce texte est bien beau, et on ne peut refuser son admiration à une éloquence qui réussit à consoler ainsi les pauvres au point d'épouvanter les riches. « Si tous les droits, si toutes les grâces, si tous les privilèges de l'Évangile vont aux pauvres de Jésus-Christ, ô riches, que vous reste-t-il et quelle part aurez-vous dans son royaume? » Ce n'est donc pas une crainte paradoxale que de voir le problème plutôt retourné que résolu. Bourdaloue n'en a-t-il pas le sentiment lorsque, dans son sermon sur les richesses, il annonce textuellement qu'il va prêcher « pour que les riches ne perdent pas si aisément toute espérance[2]. » Mais où donc est pour les riches le remède et le salut? Se faire pauvres, ou se faire les serviteurs des pauvres, afin

[1] Il en donne une toutefois et qui est bien de ce que j'ai appelé un théologien d'ancien régime : c'est que les privilégiés, dans un Etat, sont ceux qui touchent de plus près par leur naissance ou leurs emplois à la personne du prince.

[2] Dans son sermon sur l'aumône (1re partie), Bourdaloue revient sur l'inégalité actuelle, suite inévitable de la perte de l'innocence première. Il s'explique sans appareil théologique, avec son bon sens pénétrant et sa profonde connaissance du cœur humain.

que ceux-ci les introduisent dans le royaume qui n'est qu'à eux.

Si la scission entre la raison et la puissance était la loi définitive de la terre, si la société temporelle était vraiment immobilisée dans cet état d'injustice par une nécessité invincible aux moyens humains, il n'y aurait rien à objecter à ces éloquentes prédications. Mais ne suffit-il pas de dire qu'elles seront toujours à méditer dans les cas inévitables et nombreux où l'injustice aura triomphé aux dépens de la vertu méprisée et appauvrie? Faut-il donc croire que le chrétien doive traverser le monde sans chercher à y réconcilier la force et la raison, à y purifier la boue, à y diminuer les injustices, à abréger la distance qui sépare les pauvres des riches, à empêcher enfin qu'on ne les mette partout, dans cette vie comme dans l'autre, à deux pôles infiniment éloignés? Le moment ne tardera pas à venir où l'on posera cette question; et alors (ce sera le péril) on disjoindra ces deux ordres de propositions que les théologiens ou les sermonnaires du siècle de Louis XIV avaient essayé de lier l'un à l'autre. Vous dites que la société actuelle n'est que de la boue, que la loi qui la régit est la loi des brutes, que c'est la force qui se donne des airs de justice, pour suppléer la justice à qui n'a pas la force? *Concedo.* Vous prétendez que, tant que nous sommes sur terre, il faut se résigner à cet état de choses, dans la crainte de maux plus grands? *Nego.* Cette petite discussion scolastique, passant de la controverse à l'acte, c'est la Révolution française!

*
* *

Allons-nous trouver maintenant quelque doctrine à la fois chrétienne et socialiste, formant source ou affluent du grand fleuve révolutionnaire? On en jugera dans quelques instants. Je dirai d'abord que, dans le groupe même dont je viens de parler, il y a eu des tentatives qui peut-être eussent endigué le flot, si elles eussent été mieux secondées. On a vu les paroles de Bossuet prédicateur. Mais un prédicateur n'est pas, comme on dit de nos jours, un publiciste. Il se met en présence du fait social tel qu'il est, et il indique les moyens surnaturels d'en tirer parti pour le salut. Quand Bossuet composait des traités de politique à l'usage du jeune Dauphin, il se croyait en droit de parler autrement. Et ici quelles sont les sources où il puise? L'Ecriture sainte, les Pères de l'Eglise et saint Thomas.

Je ne veux point risquer de paradoxe et transformer Bossuet en précurseur des théories libérales. Mais je ne puis m'empêcher d'admirer une fois de plus combien les condamnations, une fois prononcées, sont difficiles à réformer. Comme beaucoup d'autres, j'ai

passé vingt-cinq ans de ma vie d'homme sans ouvrir la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, et j'ai vécu sur la légende qui représente ces ouvrages comme le code du despotisme. Je l'ouvre aujourd'hui, et assurément j'y trouve l'éloge de la monarchie héréditaire, le gouvernement le mieux fait, dit Bossuet, pour « éteindre les partialités. » Mais où ce régime est-il donné comme étant de droit divin? Je cherche, et voici ce que je trouve : « Il n'y a aucune forme de gouvernement ni aucun établissement humain qui n'ait ses inconvénients, de sorte qu'il faut demeurer dans l'état auquel un long temps a accoutumé[1] le peuple. C'est pourquoi Dieu prend en sa protection tous les gouvernements légitimes, *en quelque forme qu'ils soient établis.* » Mais gouvernement « légitime », que veut dire ce mot? Il a la même origine que le mot loi; et comme lui il éveille dans l'esprit l'idée d'une chose qu'on ne peut violer sans injustice et sans déraison. Reportons-nous donc à ce que Bossuet dit de la loi : « Pour entendre parfaitement la nature de la loi, il faut remarquer que tous ceux qui en ont bien parlé l'ont regardée dans son origine comme un pacte ou un traité solennel par lequel les hommes conviennent ensemble, par l'autorité des princes, de ce qui est nécessaire pour former leur société[2]. »

On peut relire ces paroles : le texte est exact, il est bien de Bossuet. Il est vrai qu'il ajoute : « On ne veut pas dire par là que l'autorité des lois dépende du consentement et acquiescement des peuples; mais seulement que le prince, qui d'ailleurs par son caractère n'a d'autre intérêt que celui du public, est assisté des plus sages têtes de la nation et appuyé sur l'expérience des siècles passés[3]. » On ne pouvait en effet s'attendre à ce que Bossuet, s'adressant à l'héritier de Louis XIV, lui enseignât qu'une nation est un corps n'ayant pas besoin de tête ou que la multitude a le pouvoir de créer par sa seule volonté la justice et l'injustice, le bien et le mal. Mais il insiste sur cette idée, que la loi se fait par le consentement de la nation; et il va jusqu'à dire que Dieu même, — quelle plus haute leçon pouvait-il donner? — n'avait pas voulu imposer à son peuple une loi que celui-ci n'aurait pas acceptée. « Dieu, dit-il, assemble son peuple, leur fait à tous proposer la loi,

[1] Bossuet était assez psychologue pour savoir qu'en fait d'habitudes le temps, quelle que soit son action, ne fait pas tout. Il y a des habitudes qui s'implantent plus vite et plus profondément que les autres, suivant la préparation, la prédisposition, les circonstances. Il y a d'autres habitudes contre lesquelles on est toujours prêt à réagir.

[2] Livre I, 6e proposition.

[3] Cette expérience, Bossuet veut qu'on la consigne et qu'on aille la consulter dans « des registres publics ». De nos jours il aurait donc goûté la statistique, et il aurait voulu que la législation s'en éclairât.

par laquelle il établissait le droit sacré et profane, public et particulier de la nation... Moïse reçoit ce traité au nom de tout le peuple... *Tout le peuple consent expressément au traité.* » Enfin Bossuet ajoute : « Il faut remarquer que Dieu n'avait pas besoin du consentement des hommes pour autoriser sa loi, parce qu'il est leur créateur et qu'il peut les obliger à ce qu'il lui plaît; et toutefois, pour rendre la chose plus solennelle et plus ferme, il les oblige à la loi par un traité exprès et volontaire. » Si la puissance créatrice a fait cela, que ne doit pas faire une puissance simplement humaine? Et le précepteur du Dauphin pouvait-il marquer plus éloquemment la nécessité du consentement volontaire des peuples pour donner à la loi sa pleine autorité?

Bossuet est-il entré dans le détail des lois les plus importantes? C'est ici surtout que nous pouvons voir de quel côté il cherche des remèdes aux misères humaines. La société, selon la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*, repose sur deux fondements aussi nécessaires l'un que l'autre : « le partage des biens » (c'est-à-dire la propriété individuelle) et « l'esprit de secours mutuel ». Le partage est nécessaire, d'une nécessité démontrée par l'expérience, car celle-ci fait voir que « non seulement ce qui est en commun, mais encore sans propriété légitime et incommutable, est négligé et à l'abandon. (Nous reconnaissons les arguments de saint Thomas.) C'est pourquoi il n'est pas permis de violer cet ordre. » D'autre part « l'Ecriture sainte ne veut pas que le partage des biens fasse oublier le droit primitif de la nature [1]. »

Il est vraiment fâcheux que Bossuet n'ait pas eu assez de liberté d'esprit pour tracer et surtout pour faire accepter un programme plus étendu. En quelques lignes il esquisse ce que nous appellerions aujourd'hui l'économie sociale de la nation. Changez deux ou trois mots, et il vous semblera qu'il s'agit de l'époque même où nous vivons; car les dangers qu'il signale sont bien de ceux dont nous souffrons le plus à l'heure présente : le vagabondage, la mendicité, le vice public, l'insuffisance du nombre des naissances dans les classes aisées du pays.

« Sous un prince sage, l'oisiveté doit être odieuse, et on ne doit pas la laisser dans la jouissance de son injuste repos. C'est elle qui corrompt les mœurs et fait naître le brigandage (nous dirions aujourd'hui le vagabondage et la récidive). Elle produit aussi les mendiants, autre race qu'il faut bannir d'un royaume bien policé; et se souvenir de cette loi (du Deutéronome) : qu'il n'y ait point d'indigents ni de mendiants parmi vous! On ne doit pas les compter

[1] Livre I, art. 5. Cf. livre VIII, art. 2.

parmi les citoyens puisqu'ils sont à la charge de l'État, eux et leurs enfants [1]. » Seulement Bossuet ajoute avec beaucoup de bon sens et d'humanité : « Mais pour ôter la mendicité, il faut trouver des moyens contre l'indigence. » Quels moyens? Il a nommé le « secours mutuel ». Lui eût-il fallu beaucoup d'efforts pour passer du sens général et encore vague qu'il donnait à cette expression au sens de plus en plus précis et scientifique que nous connaissons de notre temps?

Enfin Bossuet proclame que les vraies richesses d'un royaume sont les hommes, et il appuie sur l'importance sociale de la fécondité des mariages [2] : « Soient maudites de Dieu et des hommes les unions dont on ne veut pas voir de fruits et dont les vœux sont d'être stériles! » Que ne dirait-il donc pas en ce moment de la dépopulation de la France et des mille et mille réclames qu'on y fait de tous côtés au vice? Il parle des « dérèglements qui empêchent ou qui troublent les mariages », et qui « font injure, non seulement aux particuliers, mais au public ». C'est pourquoi, par une liaison d'idées qu'il laisse clairement apercevoir, il rappelle cette autre loi du Deutéronome « qu'il ne doit pas y avoir de femmes de mauvaise vie parmi les filles d'Israël »; et il ajoute que « cette loi est politique autant que morale et religieuse ». Telle est la conclusion du chapitre intitulé : « Moyens certains d'augmenter le peuple. »

En résumé, si les sermons de Bossuet sont empreints çà et là de cet esprit de pessimisme temporel que répandait Port-Royal, sa *Politique tirée de l'Ecriture sainte* est bien loin de donner aucune espérance à ce que nous avons appelé depuis lors le socialisme. Dire qu'elle est contraire au socialisme révolutionnaire serait une précaution inutile et qui ferait sourire : mais il était moins superflu de démontrer qu'elle ne favorise en rien le socialisme autoritaire ou le socialisme d'État.

Il n'en est pas de même de Fénelon. Ce n'est pas que Fénelon, lui, soit pessimiste [3]. Loin de là! Si l'on voulait partager en deux versants l'histoire des deux siècles qui nous ont précédés, on pourrait dire : avant Fénelon, il est convenu que l'homme est naturelle-

[1] Donc Bossuet n'admettrait pas qu'on laissât ou qu'on fît voter ceux qui vivent de la charité légale; et il est certain que le problème est délicat.

[2] Livre X, art. 1er, 11e et 12e propositions.

[3] J'ai dit, dans mon second article sur le socialisme chrétien, que les socialistes sont généralement des pessimistes; et j'ai donné comme exemples les hérésiarques des premiers siècles, puis, de nos jours, Proudhon. Mais je n'ai pas vu là une loi nécessaire. Il y a des socialistes sombres et mécontents; il y a aussi des socialistes béats, d'une confiance tout à fait candide dans la possibilité de rendre tout le monde heureux.

ment mauvais et que les lois sociales sont nécessaires pour réprimer ses détestables penchants; à partir de Fénelon et dans tout le cours du dix-huitième siècle, il est convenu que l'homme est naturellement bon et que ce sont les conventions ou les fictions sociales qui l'ont corrompu. Je ne veux pas dire que Fénelon soit déjà de tout point un homme du dix-huitième siècle ni surtout qu'il ait enseigné quoi que ce soit de contraire au dogme du péché originel. Je veux dire que, dans les naïfs abandons deson génie, il s'est épris bien vivement de l'antiquité et de la nature. Incontestablement, c'est lui qui a inventé la formule de « l'aimable simplicité du monde naissant ». Pensait-il là au paradis terrestre? Non : car alors il oubliait la Bible pour Homère; mais il imaginait, il voyait comme un âge d'or dont l'innocence et la félicité ne devaient rien qu'à la nature même, non encore faussée par les erreurs et les passions des hommes. Quand Vauvenargues, quand Bernardin de Saint-Pierre, quand Rousseau, diront la même chose, ils le diront dans un esprit assez étranger, hostile même au christianisme. Mais cette hostilité, comme on sait, ne s'affichait pas; souvent même elle se couvrait de dehors respectueux et d'apparences réformatrices. L'aide qu'ils rencontraient alors dans les idées du *Télémaque* ne pouvaient que seconder puissamment la propagation de leurs idées.

Le *Télémaque* contient deux essais, ou plutôt deux modèles de réformation sociale et politique : Salente et la Bétique. Les deux cités diffèrent assez sensiblement l'une de l'autre; mais Fénelon prend soin de nous expliquer lui-même très clairement la portée de ces différences. Salente est la cité d'Idoménée (un roi qui avait beaucoup ressemblé à Louis XIV), il s'agissait d'en tirer le meilleur parti possible, en tenant compte des circonstances. La Bétique est une région où aucune tradition factice ne s'est établie; aussi est-ce le lieu de la perfection, plût à Dieu qu'on y pût revenir! Voilà en deux mots comment Fénelon veut que nous interprétions la légère discordance des deux peintures.

Le régime de Salente n'est pas le communisme. Il convient même de dire qu'il ne ressemble pas à cette sorte de socialisme d'État qui voudrait tout faire ou tout réformer par l'impôt. Par-dessus tout, Mentor recommande à Idoménée de n'établir que des impôts légers; « c'est le seul moyen, dit-il, d'encourager l'agriculture et de favoriser les nombreuses familles ». Le commerce paraît être dégagé de toute entrave, et on a remarqué depuis longtemps que Fénelon avait donné là la première formule du libre échange : « Tout y était apporté, tout en sortait librement. » Cependant Mentor n'admet cette liberté que sous réserve : « il retrancha un

nombre prodigieux de marchands qui vendaient des étoffes façonnées des pays éloignés. » Il ne demande pas ce qu'on appelle en ce moment la « nationalisation » absolue du sol; il veut au contraire que l'on distribue à un grand nombre de familles une partie des champs en friche (car, en bon utopiste, il s'est réservé commodément une belle étendue du sol non cultivé où il peut puiser à son aise pour résoudre les difficultés); mais il règle l'étendue de terre que chacun doit posséder. « Tous auront des terres, mais chacun en aura fort peu, et sera excité par là à les bien cultiver. » Puis il règle les festins, la forme, la décoration et les couleurs des habits, l'éducation des enfants; car « les enfants appartiennent moins à leurs parents qu'à la république. »

Tel est, dans ses grandes lignes, ce plan de reconstruction sociale où l'autorité trop absolue est signalée, avec l'excès du luxe, comme le grand danger des monarchies, mais où le désir d'éviter le second de ces écueils a poussé l'auteur assez fortement vers le premier. Une pression continue de l'autorité, destinée à maintenir un niveau moyen des fortunes, cela ne ressemble-t-il pas beaucoup au socialisme?

Et toutefois Fénelon n'est pas encore satisfait! Lorsque Télémaque revient, après quelque temps d'absence, à Salente, on lui fait remarquer, on lui fait admirer [1] (un peu malgré lui) bien des choses, une ville plus simple, une campagne mieux cultivée. Mais Mentor ajoute : « Il est vrai que tout ce que vous voyez ici est bon et louable; mais sachez qu'on pourrait faire des choses encore meilleures... Tous ces sages établissements que vous admirez dans Salente ne sont que l'ombre de ce que vous ferez un jour à Ithaque, si vous répondez par vos vertus à votre haute destinée! »

Où donc est cette perfection dont la réforme de Salente n'est que l'ombre? Fénelon nous l'a déjà retracée quand il nous a dépeint les peuples de la Bétique [2]. « Ils vivent tous ensemble sans partager les terres; chaque famille est gouvernée par son chef, qui est le véritable roi... Tous les biens sont communs : les fruits des arbres, les légumes de la terre, le lait des troupeaux, sont des richesses si abondantes que des peuples si sobres et si modérés n'ont pas besoin de les partager. Ils sont tous libres et tous égaux. On ne voit parmi eux aucune distinction, que celle qui vient de l'expérience des vieillards ou de la sagesse extraordinaire de quelques jeunes hommes. » Vous croyez sans doute qu'il s'agit là d'une rêverie sans arrière-pensée et sans essai de retour à la vie réelle? Détrompez-vous. « Télémaque était ravi d'entendre ce discours

[1] *Télémaque*, livre XVII.
[2] *Ibid.*, livre VII.

d'Adoam, et il se réjouissait qu'il y eût encore au monde un peuple qui, suivant la droite nature, fût si sage et si heureux tout ensemble. Nous sommes tellement gâtés qu'à peine pouvons-nous croire que cette simplicité si naturelle puisse être véritable. Nous regardons les mœurs de ce peuple comme une belle fable, et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux. »

*
* *

Le dix-huitième siècle vit paraître plus d'un ouvrage signé d'un nom soi-disant ecclésiastique et où le socialisme était ouvertement prêché. Mais il ne faut pas, dans une telle époque, se laisser abuser par le titre d'abbé mis devant le nom d'un écrivain. L'abbé Mably (qui fut tout juste sous-diacre) a fait, je le sais, dans ses écrits, l'éloge du catholicisme et préconisé l'union de la philosophie et de la religion; mais ses théories ne sont que des commentaires (appuyés sur une érudition fort peu exacte) des idées communistes de Platon et des institutions de Lacédémone. Son succès dans certains camps philosophiques a été vif; son crédit dans l'Église a été mince.

L'abbé Morelly est l'auteur d'un « Code de la nature » où il accuse les législateurs de n'avoir travaillé, depuis six mille ans, qu'à abrutir et à pervertir le genre humain, né bon, actif, sensible, désintéressé, etc. On attribua longtemps cet ouvrage à Diderot : c'est dire qu'il serait parfaitement chimérique de le mettre au compte d'un socialisme « chrétien [1] ». On peut en dire autant des élucubrations de l'abbé Faucher, l'un des inventeurs ou des prôneurs de la franc-maçonnerie, et du curieux personnage appelé dom Deschamps, ce moine qui ne fut pas seulement socialiste, mais panthéiste, ou plus simplement athée.

Encore une fois j'écarte ces utopistes, non sans regretter que l'immense succès du *Télémaque* ait donné à la plupart de leurs rêveries de dangereux encouragements. Mais je trouve que ce socialisme a reçu, dans le cours du dix-huitième siècle, d'autres encouragements qui valent la peine d'être relevés, car ils émanent de personnages aussi recommandables par leur piété que par leur

[1] Je laisse à penser d'ailleurs si la tradition catholique ou simplement chrétienne se reconnaîtrait dans un livre où il est dit, à propos de l'éducation : « On attendra que l'idée de la divinité naisse spontanément chez les enfants, par suite du développement naturel de la raison. On se gardera bien de donner de cet être ineffable aucune idée vague et de prétendre leur en expliquer la nature par des termes vides de sens. On leur dira tout uniment que l'auteur de la nature ne peut être connu que par ses ouvrages, » etc., etc. (*Code de la nature*, p. 171.)

courage : je veux parler des missionnaires jésuites, les auteurs des célèbres *Lettres édifiantes*.

Dans un travail peu connu (car il est enfoui dans les Mémoires d'une Académie de province [1]), un membre distingué de l'Université se flattait de démontrer que les Jésuites missionnaires avaient été, sans s'en douter, des promoteurs de la Révolution française. Par des citations fort intéressantes, il les montrait oubliant volontiers la vieille Europe et ses lois et se prenant d'affection pour les institutions ou les usages des peuples lointains, dont ils avaient entrepris la conversion. Il trouvait un P. Bouchet « louant les Indiens de n'avoir qu'un petit nombre de coutumes, connues par tous et acceptées du consentement général, au lieu de cette multitude prodigieuse de lois qui embarrassent le droit civil et le droit canon ». Ce même Père, « sans respect pour le droit divin, trouve bon que les Hindous intervertissent l'ordre de succession au trône lorsque l'aîné des héritiers est, par sa faiblesse, incapable de régner ». Quant à l'ensemble des missionnaires, « ils opposaient à la civilisation vieillie de notre monarchie féodale des tableaux tout différents, où la philosophie du dix-huitième siècle a trouvé une partie de ses couleurs... Ils ont fait un portrait flatté de la vie sauvage avant Jean-Jacques Rousseau, Diderot et Raynal; ils ont appliqué dans le Paraguay le système de la communauté, suivant la règle que les sophistes de l'école de Morelly et les socialistes modernes ont voulu, depuis, imposer à l'humanité tout entière. Mandarins en Chine, ou visant à le devenir, ils ont, les premiers, prôné cette classe lettrée tant admirée d'une partie des promoteurs de la Révolution française. Ils présentaient aux économistes l'image décevante de l'égalité universelle sous un despotisme paternel et leur ouvraient la voie dans laquelle Quesnay et ses disciples s'engagèrent. L'Inde, telle qu'ils la dépeignaient, pouvait, elle aussi, donner des leçons à l'Europe et stimuler les novateurs cherchant partout les titres oubliés du genre humain, pour les proclamer à la face de l'univers et fonder une ère nouvelle. »

Cette piquante appréciation est-elle exacte? Je dois dire que, quand on lit de suite les *Lettres édifiantes*, les formules empreintes d'un esprit de libre politique se perdent un peu dans des considérations ou des documents d'une tout autre nature. Les formules sociales, — je dirai, pour préciser, les formules favorables à la réhabilitation de la vie sauvage et de la vie commune, — le sont beaucoup moins. Y a-t-il lieu d'en être si surpris? « Un mission-

[1] Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 1874. Lecture de M. A. Duméril, aujourd'hui doyen de la Faculté des lettres de Toulouse.

naire, pour se faire goûter des sauvages, écrivait l'un d'eux, le P. Jacques, doit, en quelque sorte, devenir sauvage lui-même [1]. » Puis un prêtre ne manque jamais de s'intéresser aux gens qu'il essaie de convertir, et les éloges qu'il en fait sont toujours touchants, alors même qu'on ne les prend pas tout à fait au pied de la lettre. J'ai entendu l'abbé Crozes me dire, en parlant de je ne sais quel scélérat qu'il avait assisté devant l'échafaud : « Monsieur, c'était un saint ! » Il y a quelque chose de semblable dans les effusions des Pères sur le bon sens des Hurons et sur l'excellent cœur des Iroquois. Mais il faut avouer qu'il y a davantage. Les missionnaires ne se bornent pas à exprimer naïvement leurs impressions : ils les raisonnent, ils les commentent, ils les justifient; ils admirent même plus une horde sauvage auprès de laquelle, ils l'avouent, leur prédication avait eu peu de succès.

S'étonnera-t-on qu'ils aient devancé ainsi leur époque? Il n'y a là aucun miracle : c'est le siècle tout entier qui les a suivis. C'est par eux qu'on a connu cette nature qu'on pouvait dire tout à la fois plus ancienne et plus nouvelle, et qu'on a été tenté de la célébrer; c'est par eux qu'on a vu les pauvres peuplades des Indes avec d'autres yeux que des yeux de trafiquant ou de soldat; c'est avec eux qu'on a pris l'habitude de rêver aux solitudes immenses et vierges. Non seulement l'Académie des sciences correspond avec eux et les accable de questions sur l'astronomie, sur la botanique, sur l'industrie des nations lointaines, sur leurs langues et sur leurs usages; mais Bernardin de Saint-Pierre les cite, il adopte et propage leurs idées. Plus tard, Chateaubriand leur empruntera mille détails, et on peut presque dire qu'il les pillera. On a trop oublié de nos jours ces Lettres si goûtées de la société qui les réclamait et qui les recevait. L'histoire littéraire elle-même n'y a pas fait assez attention. Celles qui datent des dernières années du dix-septième siècle parlent un langage digne et correctement fleuri; elles racontent les faits et gestes des « dames » indiennes ou des « princesses » annamites, comme le ferait Fléchier ou mieux encore Mlle de Scudéry. Mais quand on avance dans le siècle suivant, les correspondants semblent plus prompts à exprimer, en face de la nature, des sentiments que les conventions sociales réussiront un peu plus longtemps à comprimer chez les écrivains de la mère-patrie. Voici, par exemple, un Père Fauque qui écrit (le 2 avril 1738) des bords de l'Oyapock :

« J'aurais peine à vous exprimer le profond silence qui règne le long de ces rivières; on fait des journées entières sans presque voir

[1] Lettre du 20 avril 1738.

ni entendre aucun oiseau. Cependant, cette solitude, si affreuse qu'elle paraisse d'abord, a je ne sais quoi dans la suite qui dissipe l'ennui. La *nature, qui s'y est peinte elle-même dans sa simplicité*, fournit à la vue mille objets qui la récréent. Je ne dissimulerai pas pourtant, mon Révérend Père, qu'un pays si désert inspire quelquefois je ne sais quelle horreur secrète dont on n'est pas tout à fait le maître et qui donne lieu à bien des réflexions. Combien de fois me disais-je *dans mes sombres rêveries :* Comment est-il possible que la pensée ne vienne pas à tant de familles indigentes, qui souffrent en Europe toutes les rigueurs de la pauvreté, de venir peupler ces vastes terres qui, par la douceur du climat et par leur fécondité, semblent ne demander que des habitants qui les cultivent! »

Ce missionnaire se souvenait évidemment du *Télémaque*, mais ne devançait-il pas aussi quelque peu les rêveries d'un promeneur solitaire? Je reviens maintenant, non plus à des peintures et à des états d'âme, mais à des jugements sur le naturel, sur les coutumes et sur les mœurs.

Les Pères commencent par constater un état de choses qu'ils ne louent pas précisément, mais dont ils ne disent aucun mal, dont ils ne paraissent même pas étonnés. « Quoique le sol ait été si libéral à l'égard des Californiens et que la terre produise d'elle-même ce qui ne vient ailleurs qu'avec beaucoup de peine et de travail, cependant ils ne font aucun cas de l'abondance ni des richesses de leur pays. Contents de trouver ce qui est nécessaire à la vie, ils se mettent peu en peine de tout le reste[1]... Les Californiens ont beaucoup de vivacité. Si on leur apporte de bonnes raisons, ils écoutent avec docilité, et si on peut les convaincre, ils se rendent et font ce qu'on leur prescrit. Nous n'avons trouvé parmi eux aucune forme de gouvernement; chaque famille se fait des lois à son gré[2]. » Et plus loin : « Il n'y a parmi les Moxes ni lois, ni gouvernement, ni police; on n'y voit personne qui commande et qui obéisse; s'il survient quelque différend parmi eux, chaque particulier se fait justice à lui-même de ses mains. »

Mais bientôt la sympathie augmente et l'on met en relief les torts qu'a eus l'Europe envers cette multitude de peuplades des Indiens d'Amérique. « Je vous avoue, mon Révérend Père, écrit le P. Margat[3], que la religion ne peut s'empêcher de s'élever contre la politique et que l'humanité a bien de la peine à ne pas se récrier contre la destruction générale d'une nation qui ne s'est trouvée coupable

[1] Cela ne ressemble-t-il pas à un éloge beaucoup plus qu'à une critique?
[2] Lettre du 10 février 1702.
[3] Lettre du 2 février 1729.

que pour n'avoir pu souffrir les injustices et les violences de son vainqueur. »

Cette sympathie ne va pas seulement à leurs malheurs, elle va aussi à leur genre de vie. « Voyons les sauvages, écrit le P. Vivier[1]; on n'en a que de fausses idées en Europe; à peine les croit-on des hommes, on se trompe grossièrement. Les sauvages et surtout les Illinois sont d'un caractère fort doux et sont sociables; ils ont de l'esprit et paraissent en avoir plus que la plupart de nos paysans, autant que la plupart des Français, ce *qui provient de la liberté dans laquelle ils sont élevés*. Le respect ne les rend jamais timides; comme il *n'y a pas de rang et de dignité parmi eux, tout leur paraît égal*. Un Illinois parlerait aussi hardiment au roi de France qu'au dernier de ses sujets. Je leur trouve bien des qualités qui manquent aux peuples civilisés. Ils sont distribués par cabanes; une cabane est une espèce de chambre commune où il y a communément quinze à vingt personnes. Ils *vivent tous dans une grande paix, ce qui provient en grande partie de ce qu'on laisse faire à chacun ce que bon lui semble*. » Voilà un bel éloge : or on ne peut dire que celui qui l'a écrit ait eu le jugement prévenu par les succès flatteurs de son ministère; car, quelques lignes plus bas, il parle du « peu de fruit » qu'il fait parmi ces peuples, trop contents d'eux-mêmes et de leur sort et de la divinité à laquelle ils attribuent leur bonheur.

Il n'y a donc pas à en douter : les missionnaires[2] voient leurs sauvages heureux et bons, et ils attribuent bonheur et bonté à la simplicité de la vie. J'ai parlé tout à l'heure de l'Amérique. Mais un Père écrit de Manille[3] : « Leurs femmes aiment à s'occuper et ne sont jamais oisives; elles travaillent en toiles, en dentelles, quelques-unes en broderies. Elles ont beaucoup de modestie et de pudeur et sont naturellement portées à la piété. A vrai dire, le *désintéressement de nos Indiens et le contentement où ils vivent au milieu de leur pauvreté coupent la racine à bien des vices*. » Nous revoici dans la Bétique; on a bien le droit dès lors de se demander[4] si c'est J.-J. Rousseau ou un P. Dutertre, auteur estimé d'une histoire des Antilles, qui a écrit les lignes suivantes : « A ces mots de sauvage, la plupart des gens se représentent une espèce d'hommes barbares, féroces, privés de sens, contrefaits, grands comme des géants, velus comme des ours, enfin plus semblables à des monstres qu'à des êtres raisonnables, tandis qu'en

[1] Lettre du 8 juin 1750.
[2] Je ne dis pas tous, mais la très grande majorité.
[3] Lettre du 20 décembre 1721.
[4] Avec l'opuscule que j'ai cité plus haut.

réalité nos sauvages ne sont sauvages que de nom, comme les plantes que la nature produit sans culture dans les forêts et dans les déserts; quoiqu'on les appelle sauvages, ces plantes possèdent des vertus véritables et une force parfaite, *qualités que nous corrompons* souvent par nos artifices quand nous les transportons dans nos jardins... Il est bon de montrer que les sauvages des Antilles sont de tous les peuples du monde *les plus contents*, *les plus heureux*, *les moins vicieux*, *les plus sociables*, les moins contrefaits et les moins tourmentés par les maladies. »

Comment en effet les amis de Rousseau qui lisaient à Paris de ces dithyrambes n'auraient-ils pas été convaincus, plus que jamais, que c'est la vie sociale et organisée qui corrompt les hommes?

Je n'ai pas besoin de rappeler longuement les tentatives que firent les missionnaires pour régulariser en quelque sorte le communisme de leurs sauvages. Tout le monde connaît la célèbre mission du Paraguay. Ce ne fut pas une tentative isolée. Déjà, au commencement du dix-huitième siècle, le P. Nyel[1] raconte un essai fait au Pérou. Quand un certain nombre de Péruviens avaient été convertis, on les formait en bourgades. Chaque famille recevait la portion de terre qui lui était nécessaire pour sa subsistance, et « le chef, dit le P. Nyel, est obligé de cultiver ces terres pour bannir de sa maison l'oisiveté et la paresse. L'avantage qu'on en retire, c'est que les familles sont à peu près toutes également riches, c'est-à-dire que chaque maison a assez de bien pour ne pas tomber dans la nécessité, mais aucune n'en a en si grande abondance qu'elle puisse vivre dans la mollesse et dans les délices. » Si on établissait une nouvelle bourgade, toutes les autres étaient obligées d'y contribuer. Au commencement de chaque année on choisissait, parmi les plus sages et les plus vertueux de la bourgade, des juges et des magistrats pour avoir soin de la police, « pour punir le vice et pour régler les différends. »

La république du Paraguay ne fut que l'application agrandie et prolongée de ce système; on en trouvera dans le *Génie du christianisme* une description longue et fleurie. Il semble, à le lire, que ces sauvages apprivoisés aient vécu dans les joies continuelles d'un jour de baptême ou de première communion, ou de processions de la Fête-Dieu. Railler ces institutions est chose facile. Il n'est pas moins aisé de constater qu'elles étaient vouées à un prompt échec et qu'il était impossible de faire un vrai peuple avec des hommes dont un des missionnaires mêmes, le P. Charlevoix, disait : « Ils sont enfants toute leur vie en bien des choses, ils en ont les

[1] Lettre du 26 mai 1705.

qualités (et naturellement aussi les défauts!) » Il ne serait pas difficile d'autre part de montrer ce qui est à l'excuse et même à l'honneur des missionnaires. Ce régime rural si voisin du communisme, ce gouvernement paternel sans code et sans lois, ils ne les avaient pas introduits révolutionnairement : ils les avaient trouvés à l'état d'habitude; ils n'avaient fait que les régulariser et les adoucir (au point de les efféminer) par des règlements qui sentaient le cloître plus que la liberté nécessaire de la cité. Ce qui nous intéresse surtout, c'est le succès prodigieux qu'eut tout d'abord[1] en Europe le récit de cette tentative. Tout le monde la loua, en France, en Angleterre, en Italie. Et qui voit-on parmi les plus chauds panégyristes? Buffon, Montesquieu, Haller, Muratori, Robertson. L'éloge qu'en fit Montesquieu dans l'*Esprit des lois* n'est pas le moins surprenant de tous. Comme il arrive presque toujours pour les choses qu'on loue par engouement, sans les étudier de près, on avait ajouté encore au système des Jésuites : on leur avait prêté un socialisme plus absolu que celui qu'ils avaient pratiqué. Au Paraguay, la terre avait été divisée en lots : chaque famille avait le sien, et la subsistance des orphelins, des veuves et des infirmes était assurée par une sorte de domaine public appelé la *Possession de Dieu*, où l'on envoyait travailler les paresseux ou les hommes punis pour quelque faute. Or Montesquieu, comme beaucoup d'autres, crut que les Jésuites avaient été plus loin. Après avoir rapproché leur république paraguayenne de la Crète et de la Laconie, il ajoute[2] : « Ceux qui voudront faire des institutions pareilles établiront la communauté de biens de la république de Platon, ce respect qu'il demandait pour les dieux, cette séparation d'avec les étrangers pour la conservation des mœurs, et la cité faisant le commerce et non pas les citoyens... Ils proscriront l'argent, dont l'effet est de grossir la fortune des hommes au delà des bornes que la nature y avait mises... » etc. Montesquieu, dira-t-on, est-il sincère? Recommande-t-il vraiment un pareil socialisme? Il ne le conseille pas aux monarchies; mais très sérieusement il dit[3] : « De semblables institutions peuvent convenir dans les républiques. » Il ne manque pas d'ajouter : « Parce que la vertu politique en est le principe. »

Il ne faut pas s'étonner dès lors si Cabet, dans son *Icarie*, se réclame des Jésuites et de leurs succès. Il ne faut pas s'étonner non plus si l'auteur du *Génie du christianisme* a écrit : « La

[1] Ce qui provoqua bientôt, comme il fallait s'y attendre, une réaction et des calomnies.

[2] *Esprit des lois*, IV, 6.

[3] *Ibid.*, IV, 7.

république chrétienne n'était ni morose comme Sparte, ni frivole comme Athènes; les missionnaires, en bornant toute la foule aux premières nécessités de la vie, avaient su distinguer dans le troupeau les enfants que la nature avait marqués pour de plus hautes destinées. Ils avaient, ainsi que le conseille Platon, mis à part ceux qui annonçaient du génie. Ces enfants choisis s'appelaient la Congrégation : ils étaient élevés dans une espèce de séminaire et soumis à la rigidité des études des disciples de Pythagore[1] »

Quel mélange de noms! Quel abus des rapprochements! Mais voilà bien le courant d'idées qui a tant grossi et tant troublé le flot de 1789. République, vertu, bonheur, innocence, égalité, communauté, courage et pauvreté, Spartiates, Pythagore, Minos, Lycurgue, Platon, Télémaque et Mentor, et l'âge d'or et les bons sauvages, et le christianisme sentimental, et la simple nature et les Jésuites du Paraguay, tout cela forme un faisceau indissoluble. On va le voir manié contre la vieille société par des hommes qui ont pris au sérieux la perfection de l'antiquité et la perfection de la nature, telles qu'ils les avaient si souvent chantées en vers latins.

Henri Joly.

[1] Livre IV, ch. v.

MARIE BASHKIRTSEFF[1]

Elle n'a vécu que vingt-quatre ans, mais cette vie si courte a laissé sa trace et depuis sa mort son nom a grandi. Son talent n'est plus discuté, un de ses tableaux est au Luxembourg, et sa valeur intellectuelle s'est révélée dans les deux volumes que M. André Theuriet a extraits de son journal.

Née en Russie vers la fin de 1860, Marie Bashkirtseff montra de bonne heure qu'elle ne serait pas une enfant ordinaire : « Ta fille sera une étoile », avait dit une bohémienne à sa mère avant sa naissance, et cette prédiction se trouva vraie. Marie semblait avoir en germe toutes les facultés, tous les dons; elle quitta son pays à l'âge de dix ans, et la vie errante qu'elle mena dès lors à travers l'Europe hâta son épanouissement. Le soleil du Midi fit éclore cette fleur du Nord, et son printemps donna des fruits.

Pour se reposer de ses fréquents voyages, la famille de Marie habitait Nice l'hiver. Son grand père, sa mère et sa tante l'entouraient de tendresse. M. Bashkirtseff, resté en Russie, y avait gardé son fils. Sa femme, séparée de lui à l'amiable, par suite de discussions entre leurs deux familles, ne le revoyait qu'à de longs intervalles, sans être pourtant brouillée avec lui.

Marie grandit dans cette situation un peu anormale sans trop s'en douter. Elle trouva moyen, à force d'énergie et de volonté, de s'instruire au delà des limites assignées d'ordinaire aux connaissances féminines. « Étudions! étudions! » écrivait-elle tout enfant à une amie. Agée de treize ans à peine, le proviseur du lycée de Nice, auquel elle faisait demander des professeurs, ne pouvait admettre qu'elle eût rédigé elle-même son programme d'études. Elle apprenait le grec, le latin, les sciences naturelles, la littérature et l'histoire, parlait facilement quatre langues vivantes et écrivait le français mieux que la plupart des enfants qui ne savent que cela.

Passionnée pour la musique et jouant déjà les œuvres des théâtres, sa voix, d'un timbre sympathique, d'un éclat remarquable,

[1] *Son journal*. 2 vol. Charpentier, et ses *Lettres*, 1 vol. (idem).

lui faisait prédire un avenir d'artiste. Quant à la peinture, il n'en était nullement question. Parfois, sur une table de whist, elle dessinait à la craie les silhouettes des joueurs; mais ce n'était qu'un passe-temps. Elle prit quelques leçons à Genève et à Rome sans y mettre elle-même beaucoup d'importance, et, chose étrange, son aptitude à reproduire la nature telle qu'elle la voyait ne se manifesta que plus tard.

C'est par la plume d'abord qu'elle devait peindre. A peine a-t-elle dix ans qu'elle commence son journal; elle sent le besoin de dire ce qu'elle pense; jamais âme ne fut plus sincère, on la pénètre jusqu'au fond; elle ne cache aucun de ses défauts, ne dissimule nullement ses fautes, et sa sincérité absolue la rend sympathique. La vie qui s'éveille en elle se manifeste par la souffrance plus que par la joie, et si elle semble parfois injuste envers le Ciel qui lui a prodigué ses dons, c'est qu'une ambition plus haute que le bonheur vulgaire la possède. Elle demande à Dieu la gloire ou la mort, sa demande sera exaucée.

A douze ans, elle aime un inconnu, le duc de H., qu'elle rencontre sans lui parler. Cette passion n'a rien d'enfantin, l'accent en est sérieux et pénétrant : c'est un cœur vide qui s'est posé, comme un oiseau, sur une branche quelconque. L'objet n'en es peut-être pas digne : peu lui importe. Elle aime pour aimer, sans demander de retour. L'amour, quand il est vrai, donne à pleines mains sans compter; il est à lui-même sa gloire et sa joie.

« Quand je le rencontrais, dit-elle, mon cœur donnait un coup si fort dans ma poitrine que cela me faisait mal... Je croyais que le cœur n'est qu'un morceau de chair, mais je vois bien qu'il communique avec l'esprit. Je comprends maintenant quand on dit : Mon cœur a battu... je reconnais l'émotion que j'ai éprouvée. »

Et plus loin : « Aller ou rester, avoir ou n'avoir pas m'est égal. Mes chagrins, mes joies, mes peines, n'existent pas... Mais si je m'imagine seulement ma mère ou H., alors l'amour entre dans moi. »

Quelle expression dans une enfant! Quand elle apprend que le duc va se marier, c'est un déchirement. « Eh bien, c'est fini!... J'ai senti comme si on m'arrachait le cœur, comme si je voyais emporter le cercueil d'un mort bien-aimé. Tant qu'il est là, ce cercueil, on est malheureux, mais pas autant encore que lorsqu'on sent le vide partout... Il est mort pour moi et on l'a emporté; c'était une douleur mouillée, c'est une douleur sèche... Il était dans mon âme comme une lampe; cette lampe s'est éteinte. Il fait noir, sombre, triste... j'ai beau chercher, regarder, tâter, je ne trouve que le vide et l'obscurité. C'est affreux, affreux! Je l'aime et je l'ai perdu! »

Elle a treize ans quand elle écrit cela. Quelque temps après elle ajoute : « Ce qui mûrit, développe et change, c'est un malheur ou l'amour. Je ne dis pas que c'est synonyme, car l'amour est ce qu'il y a de plus beau au monde. Je me compare à une eau gelée au fond, qui ne s'agite qu'à la surface, car rien ne m'intéresse et ne m'amuse dans mon fond [1]. C'est l'image du poète Mallarmé :

O miroir!
Eau froide, par l'ennui, dans ton cadre gelée.

A cet âge pourtant, les impressions se succèdent; Marie n'est pas encore si glacée qu'elle le croit; d'autres mouvements viennent remuer son âme : le désir, la crainte, l'espérance, s'y disputent et se fixent sur d'autres objets. Ne pouvant être grande dame, elle sera reine par l'art. Son ambition c'est de chanter. « Tout cet hiver, dit-elle [2], je ne pouvais pousser un son, j'étais au désespoir, je croyais avoir perdu la voix, et je me taisais, je rougissais quand on m'en parlait. Maintenant elle revient, ma voix, mon trésor, ma fortune! Je la reçois les larmes aux yeux et je me prosterne devant Dieu. Quel bonheur que de bien chanter! On se croit toute-puissante, on se sent immortelle. Le chant enlève l'homme de la terre; il plane dans un nuage pareil à celui sur lequel Vénus apparut à Enée. »

A Paris, Marie Bashkirtseff va se faire entendre à un professeur de chant renommé. Elle se fait passer pour une Italienne qui vient consulter le maître sur son avenir; il semble qu'on assiste à cette scène [3].

« Pendant que je chantais, dit-elle, la figure de Wartel, qui n'exprimait d'abord que l'attention, trahit une légère surprise, puis de l'étonnement, et enfin il se laissa aller jusqu'à remuer la tête en mesure, sourire agréablement et chanter lui-même.

« — Hein? fit l'accompagnateur.

« — Oui, oui, fit le maître avec la tête.

« ... Je m'assis sur le bord du canapé.

« — Enfin, mademoiselle, dit le sévère Wartel, il faut travailler, vous arriverez.

« Je me taisais... Après quelques phrases encore, on se leva...

« — Écoutez, dis-je à la porte, rentrons et disons-lui la vérité.

« Ma tante a tendu sa carte, nous sommes rentrées en riant, je racontai ma farce au maestro.

[1] Octobre 1873.
[2] Le 24 juin 1874.
[3] Tome Ier, p. 215-220.

« — Si vous aviez parlé un peu plus, dit Wartel, je vous aurais reconnue pour une Russe.

« Ces dames lui expliquèrent mon désir de savoir la vérité de son illustre bouche.

« — C'est comme je vous l'ai dit, mesdames, il y a de la voix, il faut avoir du talent.

« — J'en aurai, monsieur, j'en ai; vous verrez, d'ailleurs.

Elle se promet de travailler avec Wartel l'hiver suivant, tout en regrettant Rome, où elle pensait retourner. Elle venait d'y avoir pourtant un mécompte assez vif pour son amour-propre sinon pour son cœur. Le comte Pierre Antonelli, neveu du cardinal, séduit par la grâce étrange de Marie, l'avait poursuivie de ses attentions et de ses déclarations, écoutées, il faut bien le dire, avec une certaine complaisance. A quinze ans, ce langage nouveau, parlé, presque chanté, avec un bel accent romain, est fait pour séduire. La jeune Russe se laissa toucher; elle prit pour une réponse de son cœur ce qui n'était que le reflet de l'hommage qu'on lui adressait. Quelques difficultés y mêlaient leur attrait : la famille du comte Pierre se montrait peu flattée de le voir s'allier à une schismatique. Il était bien jeune, vingt-trois ans à peine, et sa conduite peu satisfaisante ne garantissait guère l'avenir. On discuta de part et d'autre, les choses traînèrent en longueur, et Marie quitta Rome, gardant encore quelque illusion sur celui qui lui avait le premier parlé d'amour.

Elle attendit vainement un effort de sa part. Au bout d'un mois seulement, une lettre embarrassée lui apprit que la persévérance avait manqué au jeune homme autant que les subsides. Ses parents lui avaient refusé l'argent nécessaire pour venir à Nice.

Le mécompte atteignait la jeune fille dans son amour-propre encore plus que dans son cœur. Un doute pourtant subsistait en elle, il lui fallait absolument savoir la vérité, et trois jours après la leçon de chant [1], elle s'en fut consulter « le célèbre somnambule Alexis ».

Malgré la lucidité du sujet, elle n'apprit guère de lui que ce qu'elle savait. Elle lui avait mis dans la main le portrait du cardinal Antonelli sous enveloppe cachetée; Alexis décrit de suite sa personne, son état physique, ses sentiments, son ambition...

« — On veut le faire pape, dit-il, mais beaucoup de monde est contre lui, on ne peut pas tuer le pape.

« — Et Antonelli vivra longtemps?

« Alexis secoua la tête.

[1] Le 18 juillet 1876, tome Ier, page 220.

« — Il est bien malade; il a la décomposition du sang, etc... »

« Sur le jeune comte, Alexis n'est pas plus affirmatif :

« — C'est un caractère étrange, renfermé, sombre, ambitieux... Mais il pense surtout à arriver à son but... Il est ambitieux.

« — Il m'aime?

« — Beaucoup... Mais chez lui l'amour et l'ambition marchent ensemble. *Il a besoin de vous.*

« — Antonelli, lui, ne parle pas, il laisse dire... il est contre ce mariage à cause de la religion; mais il commence à s'adoucir... Oh! très peu. Tout cela dépend de la politique. »

Cette étrange histoire finit là. « Je ne pense plus à Pietro, dit-elle peu après, il est indigne, et grâce à Dieu, je ne l'aime pas. » Vers la même date, elle écrit à une amie : « D'ailleurs, je ne veux pas me marier. »

D'autres préoccupations s'imposent. « Rome..., Paris..., le chant..., la peinture! Non, non, la Russie avant tout! C'est le fondement de tout. »

Elle veut se rendre chez son père, tenter un rapprochement entre lui et sa mère, le ramener peut-être... Cela semble difficile, sinon impossible, mais elle essaiera. Sa tante la conduit jusqu'à la frontière de Prusse, où l'un de ses oncles vient la chercher. Ce récit de voyage est pris sur le vif; on voit Marie, accompagnée de sa femme de chambre italienne et de son groom Chocolat, prendre la route de sa patrie. Chemin faisant, elle tâche d'inculquer à ce jeune nègre quelques notions intellectuelles mêlées de bons principes. Chocolat est un vaniteux.

« Tu es mon courrier, lui dis-je, tu dois parler plusieurs langues. Le petit me répond qu'il parle français, italien, niçois, un peu le russe et qu'il parlerait allemand, si je voulais bien le lui apprendre...

« ... Je m'adonne à son instruction, qui fait d'excellents progrès en morale et en philosophie. Le soir, je lui fais réciter son histoire sainte... il me raconte d'une façon très touchante comment Judas vendit le Seigneur pour trente pièces d'argent et l'indiqua aux gardes en l'embrassant.

« — Chocolat, mon ami, me vendrais-tu à des ennemis pour 30 francs?

« — Non, dit Chocolat, en baissant la tête.

« — Et pour 60? pour 120? pour 1000 francs?

« — Non, non, répond Chocolat, en tourmentant le bord de la table avec ses doigts de singe, les yeux baissés et les pieds agités...

« — Brave garçon! mais si on t'offrait 100 000 francs? demandai-je encore pour l'acquit de ma conscience.

« — Non, dit Chocolat, et sa voix se changea en murmure, il m'en faudrait plus...

« — Alors, excellent cœur, dis combien, dis donc, fidèle garnement! Voyons, 2 millions, trois, quatre?

« — Cinq ou six.

« — Mais, malheureux, m'écriai-je, n'est-ce pas la même chose, vendre pour 30 francs ou pour 6 millions?

— « Ah! non, car quand on a tant d'argent que ça, les autres ne peuvent rien vous faire!

« Et, au mépris de toute moralité, je tombai sur le canapé en éclatant de rire, tandis que Chocolat, satisfait de son effet, se retirait dans l'autre chambre. »

C'est à Eydtkümmen, la dernière ville de Prusse, que cette scène se passe. La tante de Marie doit la quitter là; son oncle Etienne, frère de son père, l'attend à la première station russe.

« A minuit, je suis montée en voiture, ma tante pleurait, je tenais mes yeux hauts et immobiles pour qu'ils ne débordassent pas. Le conducteur donna le signal, et pour la première fois de ma vie, je me suis trouvée seule! Je me mis à pleurer tout haut, mais au bout d'un instant je me calmai. Il était temps, j'étais en Russie. Je fus reçue dans les bras de mon oncle, de deux gendarmes et de deux douaniers. On me conduisit comme une princesse, on ne visita pas même mes bagages. La gare est grande, les fonctionnaires sont élégants et excessivement polis. Je me croyais dans un pays idéal tant tout est bien. Il y a dans la contenance de chaque Russe tant de cordialité, tant de bonté, tant de franchise, qu'on en a le cœur content. »

Cette bonne impression s'accentue jusqu'à Pétersbourg, où Marie retrouve d'anciens amis qui lui font visiter la ville, les monuments et les églises. Elle décrit le tout sans enthousiasme et termine par cette boutade :

« Il pleut et je suis enrhumée. J'écris à maman : Pétersbourg est d'une saleté! Les pavés sont atroces pour une capitale, on est impitoyablement secoué, le palais d'Hiver est une caserne, le grand théâtre aussi, les cathédrales riches, mais biscornues et mal comprises. Et ajoutez à cela le climat, vous aurez le charme complet. »

Avant de partir cependant de Pétersbourg pour la Petite Russie, où l'attend son père, Marie fait un retour sur son cœur et le souvenir de Rome l'attendrit :

« ... Chose étrange! je sentis un grand vide, une espèce de tristesse, j'avais les yeux comme le dernier soir à Rome...

« ... Qui va être mon idole? — Personne. Je chercherai la gloire

et un *homme*. Le trop-plein de mon cœur débordera comme il a débordé au hasard, sur le chemin, dans la poussière, mais sans vider ce cœur, constamment rempli par des sources généreuses qui ne tariront jamais dans ses profondeurs. »

La voilà en route pour Moscou, « la vraie capitale, la ville vraiment russe; Pétersbourg est une copie allemande; mais ici tout est russe, l'architecture, les wagons, les maisons, le paysan qui, sur le rebord de la route, regarde passer le train, le petit pont en bois jeté à travers une espèce de rivière, la boue sur le chemin, tout est russe, tout est cordial, simple, religieux, loyal.

« Moscou, la ville la plus grande de l'Europe comme étendue de terrain, est ancienne; les rues sont pavées de grosses pierres irrégulières, elles sont elles-mêmes irrégulières. On monte, on descend, on tourne à chaque instant au milieu de maisons de peu d'étages, souvent à un étage seulement, mais hautes, avec de larges fenêtres. Le luxe de l'étendue est une chose si commune ici qu'on n'y fait pas attention; on ne sait pas ce que c'est que l'amoncellement des étages l'un sur l'autre. »

Le 16 août, Marie arrive à Poltava, où son père vient à sa rencontre; ce sont deux puissances en présence. « Mon père veut me détrôner, écrivait-elle deux jours avant, je le ferai plier; je le connais, car lui, c'est moi dans beaucoup de choses. »

« C'est un homme sec, dit-elle ailleurs, froissé et aplati dès son enfance par le terrible général son père. A peine libre et riche, il s'est lancé et à moitié ruiné. Rempli d'amour-propre, il préfère paraître un monstre plutôt que de montrer ce qu'il sent, surtout lorsqu'il est ému. En cela, il est comme moi. »

Ce père, au fond si peu terrible, est enchanté de sa fille. Il l'admire sans vouloir l'avouer, « car il est dans son caractère de ne rien montrer de ses sentiments », mais il la considère avec satisfaction et se tient à quatre pour paraître calme et même indifférent.

Chez lui, à Gavrouzi, dans une propriété « pittoresquement située, avec des collines, une rivière, des arbres, une belle maison, on mène grand train tout en affectant la simplicité. » Les parents, les amis, bientôt les amoureux, entourent sa jeune fille, la cajolent, l'adulent. Son frère Paul, son cousin le prince E., un ami d'enfance que l'on nomme *Pacha* [1], se disputent son cœur; mais la blessure

[1] « Pacha est un homme curieux, franc et droit jusqu'à l'enfantillage, il prend tout au sérieux et dit tellement ce qu'il pense qu'il me semble parfois qu'il cache sous cette bonhomie un immense esprit de sarcasme. Il reste quelquefois dix minutes sans rien dire, et quand on lui parle, se secoue comme après un rêve. Lorsqu'à un compliment de lui on sourit et

emportée de Rome est trop récente, peut-être son orgueil est-il seul à souffrir; mais l'amertume subsiste : « Mes lèvres ont noirci depuis ce baiser profanant..., s'écrie-t-elle. O quelle horreur de croire aimer et de ne pouvoir pas ! Car je ne pouvais pas aimer un homme comme lui, un être ignorant, faible, dépendant... Ah! que je voudrais savoir la vérité!... Mais je ne veux pas me marier, je veux être libre et surtout étudier. »

Cette vie oisive, superficielle, la fatigue : « Passer sa vie à perdre aux cartes, se ruiner au fond de sa province, en champagne, dans des cabarets, s'abrutir, se couvrir de moisissures... » Cette description suffit. Quand son père, tout à fait conquis, lui aura promis de la suivre à Paris et peut-être à Rome, rien ne la retiendra en Russie. « Les jours passent, dit-elle, je perds un temps précieux dans les meilleures années de ma vie. Des soirées en famille, des plaisanteries charmantes, une gaieté dont je fais tous les frais... Mais quel ennui! pas une parole d'esprit, pas une phrase d'homme cultivé... J'adore entendre parler des anciens et des sciences. Cherchez-moi ça ici! Les cartes et rien autre. Je m'enfermerais bien pour lire, mais mon but étant de me faire aimer, ce serait une étrange manière pour y parvenir. »

Elle part enfin avec son père le 15 novembre, et, passant par Vienne, arrive à Paris, où sa mère la rejoint. La réunion des deux époux est diplomatique. Le souvenir du passé les sépare, et l'intérêt présent ne peut suffire à les mettre complètement d'accord. On dîne, on va au théâtre ensemble, mais on ne s'entend pas.

« Maman, qui oublie tout pour ne penser qu'à mon bien, a longtemps parlé à mon père; mais mon père répondait par des plaisanteries ou bien par des phrases d'une indifférence révoltante. Enfin, il dit qu'il comprenait bien ma démarche et qu'il serait convenable que sa fille, arrivée à l'âge de seize ans, eût un père pour chaperon. Aussi promet-il de venir à Rome comme nous le proposons. »

Il s'en va le premier à Nice. « Mon père est parti! Depuis quatre mois, je respire enfin pour la première fois. » On comprend ce sentiment d'allègement; certains caractères oppressifs ont le don de l'inspirer. Ils ont l'absence agréable, est-on tenté de dire en voyant s'éloigner la voiture qui les emporte. M. Bashkirtseff me paraît avoir été de ceux-là.

A Nice, il demeure à l'hôtel avec deux de ses sœurs. Il se décide à accompagner sa femme et sa fille à Rome; mais le court séjour qu'ils y font ensemble n'amène rien de sérieux. Marie est rassurée

on lui dit : « Que vous êtes aimable! » il s'offense et s'en va dans un coin en murmurant : « Je ne suis pas du tout aimable; si je le dis, c'est que je « le pense. » (T. Ier, p. 272).

sur ce qu'on a pu dire de son projet de mariage avec le neveu d'Antonelli. Le cardinal est mort et « le public n'a attaché aucune importance à la chose ». Personne n'a songé à lui pour vous, lui dit le comte Rossi. C'est un pauvre garçon qui n'a ni fortune ni position... Dans tous les cas, vous lui avez donné un choc, et peut-être à présent va-t-il se corriger, c'est-à-dire se former.

Au commencement de l'année 1877, ils sont de retour à Nice, et le 8 février, Marie et sa mère sont de nouveau en route pour Rome et pour Naples, où elles doivent finir l'hiver. Le roi Victor-Emmanuel vient un jour dans leur hôtel faire une visite au prince de Prusse, Marie se trouve sur son passage :

« — Deux mots, sire, de grâce.

« — Qu'est-ce que vous désirez?

« — Rien, absolument, sire, que pouvoir me vanter toute ma vie d'avoir parlé au roi le plus aimable et le meilleur du monde.

« — Vous êtes bien bonne, je vous remercie beaucoup... Et il m'a serré la main gauche avec ses deux mains. »

Elle est un peu effrayée après coup de son audace; mais le « galant homme » a été flatté de cet élan d'une *bella ragazza*. Il envoie le soir son aide de camp lui dire que sa gentillesse et son élan l'ont fort touché, qu'il l'en remercie, elle et sa famille, et qu'il s'en souviendra toujours.

« A présent, ajoute-t-elle, je n'ai plus peur qu'on en parle, au contraire. Sonnez fanfares!... On raconte à l'hôtel que le roi m'a baisé la main... Le roi a parlé de moi, et a répété plusieurs fois : Elle est excessivement jolie. Le roi est bon juge, ça m'embellit singulièrement. »

Ce mélange d'enfantillage et de vanité, auquel Marie s'abandonne parfois, n'atteint pas les profondeurs de son âme et laisse intact le sérieux de son esprit. Revenue à Nice au mois de mai, elle se remet au travail. « Oh! quand je pense qu'on ne vit qu'une fois, et que chaque minute nous rapproche de la mort, je deviens folle! Je ne crains pas la mort, mais la vie est si courte que la gaspiller est une infamie...

« Mes dix-sept ans me font rougir jusqu'aux oreilles : presque dix-sept ans, et qu'ai-je fait? Rien, cela m'anéantit.

« Je cherche, parmi les célébrités, ceux qui ont commencé tard, pour me consoler. Oui, mais un homme à dix-sept ans, ce n'est rien, tandis que la femme de dix-sept ans en aurait vingt-trois si elle était un homme. »

Cette enfant a le sentiment que ses jours sont comptés; elle veut les remplir, car elle en comprend la valeur, non seulement pour devenir « célèbre », mais pour ne pas inutiliser cette vie si pré-

cieuse. « J'adore la vie, telle qu'elle est, » dit-elle ailleurs, et les chagrins, les déchirements, les larmes que Dieu m'envoie, je les bénis et je suis heureuse! »

Et encore : « A quoi bon se plaindre? Mes larmes ne font rien, je suis condamnée à être malheureuse. Encore cela... puis la gloire artistique. Et si j'échoue! Soyez tranquille, je ne vivrai pas pour moisir quelque part dans les vertus domestiques.

« ... Mon Dieu, faites-moi mourir! J'ai peu vécu, mais l'enseignement est grand : tout m'a été contraire. Je veux mourir, je suis incohérente et saccagée comme mes écrits, je me déteste comme tout ce qui est misérable.

« Mourir, mon Dieu! mourir! J'en ai assez!

« ..... Folle, folle, qui ne voit pas ce que veut Dieu! Dieu veut que je renonce à tout et me consacre à l'art! Dans cinq ans, je serai encore toute jeune, peut-être serai-je belle... mais si je ne devenais qu'une médiocrité artistique comme il y en a tant?... Consacrer sa vie à cela et ne pas réussir!... »

Les mêmes sentiments éclatent dans ses lettres : « Moi qui voudrais vivre sept existences à la fois, et qui n'en ai pas le quart d'une... » Et encore : « Il y a des moments de lassitude pendant lesquels on voudrait en finir avec tout; et pour en finir, il n'y a que deux moyens : mourir ou aimer. »

Elle tâtonne encore pendant quelque temps. A Paris, où elle passe environ un mois, puis à Schlangenbad, où le Dr Fauvel l'a envoyée se soigner, elle est incertaine et comme en suspens. « Commencer la peinture à dix-sept ans, quand on a eu la prétention de tout faire avant et mieux que les autres!... Mes talents à l'état d'herbe, mes espérances, mes manies, mes caprices vont devenir ridicules à dix-sept ans. Il y en a qui trompent les autres, moi j'ai trompé moi-même. »

Elle revient à Paris en septembre, et soudain ses incertitudes sont fixées : « Je suis décidée à rester ici où j'étudierai... Toutes les fantaisies sont épuisées; la Russie m'a fait défaut, et je suis bel et bien corrigée. Et je sens que le moment est enfin venu de m'*arrêter*. Avec mes dispositions, en deux années, je rattraperai le temps perdu.

« Ainsi donc, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, que la protection divine soit avec moi. Ce n'est pas une décision éphémère comme tant d'autres, mais définitive. »

La peinture l'emporte, Marie Bashkirtseff a trouvé sa voie. « Le chant, écrit-elle à sa mère, n'est que le triomphe du moment; la peinture est la gloire éternelle. »

II

C'est au mois d'octobre 1877 que Marie fit son entrée à l'atelier Julian.

Les sept années qui lui restaient à vivre devaient être employées à un labeur sans repos. Elle travaillera désormais fièvreusement, sans perdre un jour, dessinant, sculptant, écrivant la nuit. Les voyages qu'elle fera chaque été aux eaux, en Espagne, en Russie; ses fugues à Nice et en Italie n'interrompront point ses progrès. L'art est pour elle désormais sur toutes les routes, elle peindra sous tous les ciels.

Le maître de l'atelier, Julian, raconte ainsi ses débuts : « Je n'oublierai jamais le jour de son entrée. Elle était vêtue de blanc comme toujours, et l'effet qu'elle produisit sur les élèves installées à leurs chevalets fut extraordinaire. Elle s'était campée fièrement, comme pour provoquer leur attention, et à partir de ce moment elle fut pour moi un des spécimens les plus rares du talent précoce et presque du génie que le monde puisse produire... Elle était absolument russe, avec un mélange de sang tartare dans les veines, fière, impérieuse, volontaire et persévérante, d'une ambition sans bornes; mais elle rachetait ses défauts par des qualités et des talents extraordinaires. Elle lisait et écrivait sept langues vivantes, en plus du latin et du grec, dansait comme Taglioni, chantait d'une voix superbe, claire, puissante, pathétique, avec la passion d'une artiste, et jouait d'une demi-douzaine d'instruments, en déchiffrant à première vue n'importe quelle musique. Sa mémoire était prodigieuse et ses facultés d'imitation et de représentation parfois stupéfiantes.

Mais ses progrès dans l'art m'étonnèrent plus encore. A peine savait-elle tenir un crayon quand elle arriva, et pourtant, dès les premiers jours, ses dessins furent si remarquables que je n'en pouvais croire mes yeux; elle attrapait la ressemblance avant de savoir faire une figure. En une semaine elle avait plus appris que la plupart des élèves en trois mois. Elle mettait tant de volonté, d'intelligence et un tel pouvoir d'attention et de concentration à ce qu'elle avait entrepris qu'elle avançait à grands pas vers la perfection. MM. Robert-Fleury, Boulanger et d'autres maîtres éminents qui venaient à certains jours corriger, suivaient avec un intérêt mêlé d'étonnement les progrès visibles et, pour ainsi dire, quotidiens de Marie Bashkirtseff [1].

[1] Extrait de la *Correspondance européenne*, Paris, New-York, Stanton.

Mais les progrès constatés par ses professeurs étaient, pour Marie elle-même, un sujet de tourments. Si seulement elle avait commencé plus tôt!...

« Quand je pense aux années que j'ai perdues, dit-elle... A treize ans, j'aurais pu commencer! Quatre ans!... On a beau se dire que cela ne sert à rien de regretter ce qui est passé, à chaque instant je me dis : Comme tout serait bien si j'avais étudié depuis trois ans! A présent, je serais déjà une grande artiste! »

Puis, au bout de la première semaine : « Maintenant, dit-elle, que les surprises, les étonnements, les encouragements, les incrédulités sont passés, maintenant va commencer le travail.

« On ne devient pas grand peintre, comme on le dit; outre le talent, le génie, il y a encore cet impitoyable travail mécanique... Mais une voix m'a dit : Tu ne sentiras ni le temps ni les difficultés, et tu arriveras sans t'en douter. Et tenez, je crois à cette voix! Elle ne m'a jamais trompée... J'y crois et je sens que j'ai raison d'y croire ».

Le journal de Marie rend vivante la physionomie de l'atelier. « Là, dit-elle, tout disparaît; on n'a ni nom ni famille; on n'est plus la fille de sa mère, on est soi-même, on est un individu, on a devant soi l'art et rien autre. On se sent si content, si libre, si fier! »

Les rivalités se font jour dans ce petit monde : les Suissesses, l'Espagnole, l'Américaine, la Polonaise, autant de personnalités différentes qui donnent lieu à des démêlés assez vifs. Un sentiment de camaraderie et d'estime mutuelle surnage cependant parmi ces conflits. Marie Bashkirtseff, très discutée, très jalousée d'abord, se voit peu à peu acceptée, admirée même, à mesure que s'affirme sa supériorité. Elle est si intéressante, si amusante, et en même temps si généreuse et si au-dessus des mesquines prétentions, qu'on ne peut s'empêcher de lui rendre justice. Un jour, elle apporte sa mandoline à l'atelier, et Julian s'écrie les larmes aux yeux : « Moi qui croyais que c'était une espèce de guitare dont on grattait, je ne savais pas que cela chante; je ne me figurais pas qu'on en pouvait tirer de pareils sons. Ah! sapristi, je n'en dirai plus de mal. »

D'autres fois, au retour d'une séance de la Chambre, car Marie était presque aussi passionnée pour la politique que pour l'art, elle montait sur une table, — c'est encore Julian qui le raconte, — et donnait aux élèves une répétition de ce qu'elle avait entendu, imitant tour à tour chaque député avec ses intonations, ses gestes, n'oubliant rien. « Inutile de lire après cela le compte-rendu de la séance; il semblait qu'on y eût assisté ».

L'effet bienfaisant d'un travail régulier se fait bientôt sentir à la jeune fille; elle s'étonne du calme qu'il lui procure, et deux mois

à peine après son entrée à l'atelier elle écrit : » Comme c'est drôle que l'ancienne créature soit si bien endormie! Il n'en reste presque rien, un souvenir de temps en temps qui réveille les amertumes passées, mais aussitôt je pense... à quoi? à l'art! Ça me fait rire. C'est ça la *machine définitive?* J'ai si longtemps et si terriblement cherché cette fin, le moyen d'exister sans me maudire et sans maudire le reste de la création que j'ai peine à croire que je l'aie trouvé. Je commence à devenir comme je désirais être, sûre de moi, tranquille au dehors, j'évite les tracasseries et les chicanes, je fais peu de choses inutiles. »

Cela ne veut pas dire qu'elle ne fait que dessiner; outre le travail qui s'y rapporte, l'anatomie et la sculpture, Marie est possédée du désir d'apprendre, mais non plus seulement dans les livres, elle voudrait « entendre des hommes instruits », pénétrer dans le monde savant, voir, écouter... Mais elle ne sait à qui s'adresser... « Et je reste là stupide, émerveillée, ne sachant où me jeter et entrevoyant de tous les côtés des trésors d'intérêt : les histoires, les langues, les sciences, toute la terre enfin... je voudrais voir tout ensemble et tout connaître, tout apprendre! »

D'autres jours, cette ardeur refoulée fait place à la lassitude, au dégoût ; c'est le printemps, les voix du dehors sont tentantes : « Il y a des moments, dit-elle [1], où l'on enverrait au diable la fournaise intellectuelle, la gloire et la peinture pour aller vivre en Italie, vivre de soleil, de musique et d'amour. » Mais ce ne sont que des échappées, sa nature sérieuse reprend le dessus, et chacun de ses mécomptes, réels ou imaginaires, au lieu de l'abattre, ravive son ardeur et corrige ses fautes. Elle veut être célèbre, elle le sera; le but qu'elle s'est d'avance marqué sera atteint et dépassé. Son journal y contribuera autant que sa peinture, sa personne morale est encore plus intéressante que son talent. D'autres sauront peindre comme elle, ou autrement qu'elle, ou sinon mieux; mais quelle est la fille de dix-huit ans qui aura pénétré aussi profondément et dépeint aussi clairement une âme complexe, des facultés si variées, un esprit qui s'applique à tout?

« J'adore tout ce qui est simple, dit-elle, et je n'ai jamais eu de sentiments simples. Je n'en aurai jamais, car ils sont impossibles là où il y a des doutes et des appréhensions fondées sur les faits antérieurs... Je suis un caractère essentiellement tripoteur, tant par un excès de finesse que par amour-propre, désir d'analyse, recherche du vrai, crainte de faire fausse route... Quand le cœur ou l'esprit est tourmenté par toutes ces choses, on n'arrive qu'à

[1] Le 4 mai 1878, t. II, p. 57.

des résultats fatigués, sujets à des retours étranges, à des exaltations, à des chutes, bref, à une inégalité absolue et tourmentante...

« Chaque fois que je sors de mes études, j'y suis réintégrée par des coups de fouet de toutes sortes. N'ai-je pas rêvé à des salons politiques, au monde, au mariage?... mais non, rien!

« J'y ai gagné un grand sang-froid, un mépris énorme, du raisonnement, de la sagesse, un tas de choses qui me composent un caractère froid, dédaigneux, insensible, et en même temps remuant, brusque, énergique. Quant au feu sacré, il est caché... les profanes ne le soupçonnent même pas. Pour eux je me « fiche » de tout, je n'ai pas de cœur, je critique, je méprise, je me moque.

« Et toutes les tendresses refoulées au plus profond de moi-même, que disent-elles de cet affichage hautain? Elles ne disent rien... elles murmurent et se cachent davantage, offensées et chagrinées. »

Comme c'est réel, comme cela se comprend! Les âmes profondes sont bien rarement ce qu'elles paraissent. On voit une surface agitée comme celle de la mer, des vagues indociles qui semblent monter à l'assaut les unes des autres; leur écume se brise impuissante sur le rivage. A quoi bon? Mouvement stérile. Mais le travail se fait au dedans. L'océan met des siècles à entamer et à détruire; l'esprit humain, plus actif, se contente de jours, et soudain paraît l'œuvre dont on ne soupçonnait pas le progrès.

Marie Bashkirtseff mériterait d'être mieux connue; son journal ne la montre pas telle qu'elle est, c'est un miroir grossissant où ses défauts paraissent plus que ses qualités. Elle a la pudeur des âmes délicates qui aiment mieux se laisser condamner que de se dévoiler entièrement; elle est aussi trop clairvoyante, et quand on se regarde sincèrement, on voit en soi plus de mal que de bien. Pour être aimée comme elle le fut de ceux qui l'ont vue de plus près, il fallait qu'elle eût cependant avec l'irrésistible charme que personne n'a contesté quelque chose de meilleur encore, la bonté.

Elle était généreuse et donnait grandement, non seulement de l'argent, mais ce qui lui était personnel, des bijoux, des étoffes, qu'elle savait faire plaisir aux autres. Elle appelle cela « une expansion idiote, qui fait que je donnerais tout, et me creuse la cervelle pour savoir ce que je pourrais bien offrir et comment je ferais plaisir à n'importe qui, à tout le monde... Ce n'est pas une qualité, c'est dans ma nature de vouloir faire le bonheur des gens et de m'emballer avec des attendrissements bêtes, et je passe pour égoïste! »

Et ailleurs : « Être roulée et le savoir, c'est un sentiment délicieux, c'est un brevet d'honnêteté, de candeur... Avoir la conscience nette et voir la bassesse des autres, même au préjudice de ses intérêts; mais le préjudice disparaît presque dans ces conditions-là, et plus on est victime, plus c'est une jouissance!

« ... J'ai donné, il y a huit jours, 1000 francs aux pauvres. Personne ne le sait. J'ai été dans le grand bureau et me suis sauvée très vite sans écouter les remerciements; l'administrateur a dû croire que j'avais volé pour donner.

« ... La pauvre Colignon! (une ancienne gouvernante), je lui ai porté de la soie blanche et molle, qui me plaisait tant que j'ai hésité cinq mois et me suis décidée à cet immense sacrifice par la mauvaise pensée que cela me sera remboursé par le ciel. Ces calculs enlèvent tout mérite. »

Elle ne se trompe pas elle-même, la vérité domine toujours et met chaque chose à sa place. « Les athées doivent être bien malheureux, s'écrie-t-elle; moi, quand j'ai peur, j'appelle aussitôt Dieu, et tous mes doutes s'évanouissent par égoïsme. En 1873, je suis allée à l'exposition universelle de Vienne, au plus fort du choléra, sous l'égide de ces versets du psaume XCI : « Il te couvrira de « ses ailes; sous leur abri tu seras en sûreté; la vérité te servira de « bouclier, tu ne craindras ni les terreurs de la nuit, ni la flèche qui « vole pendant le jour, ni les fléaux errants dans les ténèbres, ni le « trépas qui exerce ses ravages à midi. »

Son âme est profondément religieuse, elle a le besoin et le goût de Dieu. Si elle se plaint de lui, parfois, c'est une preuve de ce qu'elle en attend, ses plaintes sont des actes déguisés d'amour. Elle l'invoque à chaque instant, elle crie vers lui dans ses douleurs, dans ses impuissances comme dans ses joies, et pour qui connaît ce culte orthodoxe, où la forme l'emporte sur le fond, qui tient d'ordinaire si peu de place dans la vie des Russes[1], on s'étonnera d'entendre souvent retentir un son divin dans l'âme de cette enfant.

Qu'eût-elle été si la Providence lui avait fait rencontrer une âme sainte qui aurait complété sa culture religieuse, un cœur dévoué épris des dons de Dieu en elle, qui n'aurait redouté ni

[1] A ce propos, une jolie scène racontée par Marie au moment de Pâques. La confession a été originale, la voici : « — Vous n'êtes pas sans quelques péchés, dit le prêtre après la prière d'usage, n'êtes-vous pas sujette à la paresse? — Jamais. — A l'orgueil? — Toujours. — Vous ne faites pas maigre? — Jamais. — Vous avez offensé quelqu'un? — Je ne crois pas, mais cela se peut; beaucoup de petites choses, mon père, rien de grave. — Que Dieu vous pardonne alors, ma fille. » (20 avril 1878, t. II, p. 55.)

lassitude ni mécomptes pour les amener à leur complet épanouissement? Quel regret de songer qu'une créature si merveilleusement douée n'a pas donné toute sa mesure, que le temps et la lumière lui ont manqué!

Il faut s'incliner devant un dessein incompréhensible, croire que rien ne s'achève ici-bas, et espérer que nous reverrons ces âmes d'élite parvenues au degré qui leur semblait assigné d'avance, transformées et glorifiées dans une beauté supérieure, achevées ailleurs, puisqu'elles n'ont fait ici-bas que commencer.

En attendant, il faut les entendre pousser des cris comme ceux-ci : « Je ne peux plus parler ni écrire de moi sans fondre en larmes. Il faut croire que je suis malade... Ah! les folles plaintes! Tout ne mène-t-il pas à la mort?

« ... Je sais que, comme tous les autres, je vais à la mort, au néant; je pèse les circonstances de la vie, qui, quelles qu'elles soient, me paraissent misérablement vaines, et pourtant je ne puis me résigner!... Il y a donc quelque chose de plus fort, de plus vrai que nos phrases sur tout cela! C'est donc la vie enfin, non pas un passage, une misère; mais la vie, tout ce que nous avons de plus cher, tout ce que nous avons?

« La vie est à nous; comment est-il donc possible de dire que ce n'est rien [1]? »

C'est à la fin de décembre 1880 que ce cri de détresse lui échappe. Deux mois avant déjà, elle s'est sentie frappée. A travers ses projets d'avenir, ses premiers succès de peinture, elle s'arrête. « Hélas! dit-elle [2], tout cela va se réduire à mourir dans quelques années, misérablement... Je soupçonnais bien un peu que cela finirait ainsi, on ne peut pas vivre avec une tête comme la mienne... il me fallait trop de choses pour être heureuse...

« C'est une vilaine mort très lente, quatre, cinq, dix ans peut-être; et l'on devient si maigre, si laid! Je n'ai pas beaucoup maigri, seulement j'ai l'air fatigué et je tousse beaucoup, et la respiration est difficile. Voilà, pourtant! Depuis quatre ans, soignée par les plus grandes célébrités, promenée aux eaux, et non seulement je n'ai pas retrouvé ma voix, si belle, que je pleure en y pensant; mais je suis de plus en plus malade et, disons le mot, horrible, un peu sourde... »

Cette surdité qui commence, et que l'art médical ne pourra qu'atténuer sans la guérir, est une des formes les plus rares qu'affecte la maladie de poitrine; ce devait être pour Marie un

[1] T. II. p. 241.
[2] Le 19 octobre 1880.

surcroît d'épreuve très cruel, une préoccupation constante s'ajoutant aux autres souffrances qu'elle supportait courageusement.

« Le peu de gens que je pourrais voir, je les fuis de peur de ne pas entendre ce qu'ils disent. Il y a des jours que j'entends très bien et d'autres non. Alors, c'est un supplice sans nom... Chaque coup de sonnette me fait frémir. Ce nouveau et horrible malheur me fait craindre tout ce que je désirais. »

La vie, cependant, a encore en elle bien des ressources, et son élasticité de nature aidant, elle reprend le dessus et semble ne plus songer qu'à l'art. Son maître, Julian, lui propose de faire le portrait de l'atelier et lui démontre les avantages du sujet pendant une bonne demi-heure... « Ça peut être amusant, et puis Julian est si empoigné, si convaincu; jamais un atelier de femmes n'a été fait. Du reste, comme ce serait une réclame pour lui, il ferait tout au monde pour me donner cette fameuse notoriété dont il parle. Ce n'est pas facile, un grand machin comme ça... Enfin nous verrons! »

Nous avons vu le tableau à la section russe de l'exposition des Beaux-Arts : il est plein de naturel et de vie. Les élèves sont groupées avec leurs chevalets en face du modèle; c'est un jeune garçon costumé en saint Jean-Baptiste, avec une peau de mouton pour vêtement; l'ensemble est agréable à l'œil et les détails intéressants; les figures expressives, les attitudes variées, et jusqu'aux pinceaux laissés par terre sur une feuille du *Figaro*, tout paraît pris sur le vif.

L'artiste a subi cependant plus d'un mécompte au cours de son travail; elle a passé bien des fois de l'ardeur au découragement et à l'ennui. Aucune œuvre de valeur ne s'enfante sans tortures, et quand celle-ci est terminée, envoyée au Salon [1], Marie voudrait « qu'il fût crevé, ce tableau, pour ne pas être forcée de l'exposer. » ... « C'est d'un dessin commun, sans caractère, absolument indigne de moi, c'est le plus mauvais des tableaux. »

Voilà comment se jugent les artistes dignes de leur mission. L'élan qui les soutenait à l'heure du travail les abandonne quand ils arrivent au terme; les défauts qu'ils n'ont pu éviter leur restent grossis devant les yeux et défigurent le mérite réel de leur œuvre. Ils sentent ce qu'elle aurait dû être, ce qui lui manque et « c'est à s'arracher les cheveux! »

Finalement, pourtant, le tableau est reçu, bien placé, et Marie très étonnée qu'il paraisse « si bien que ça ». — « Je m'attendais, dit-elle, à une véritable horreur, et c'est gentil... Une foule de connaissances, de grands compliments qui n'avaient pas l'air tirés

[1] Le 20 mars 1881.

par les cheveux. C'est naturel; ces gens-là, qui ne s'y entendent pas, voient un assez grand tableau, avec beaucoup de monde dedans, d'un aspect convenable!... Abbéma m'envoie dire que mon tableau lui plaît, que c'est viril, amusant, etc. C'est une très bonne fille et j'apprécie ses éloges... Et le soir, toute fatiguée, à moitié endormie, des harmonies divines me passent par la tête. Ça vient, ça passe, on le suit comme un orchestre dont la mélodie se passe en vous et malgré vous. »

Après ce premier succès qui en fait présager d'autres, Marie est hantée par de plus vastes conceptions; le feu sacré bouillonne en elle, les sujets se présentent et s'imposent : la mythologie, l'histoire, et les réalités de la rue, et l'inspiration de la campagne la tiraillent. L'année précédente, elle a fait en Espagne un voyage dont l'impression est encore vibrante [1].

« Est-ce possible! s'écrie-t-elle en lisant *Tra los montes* de Théophile Gautier, comment! j'ai passé à Tolède, Burgos, Cordoue, Séville, Grenade! J'ai parcouru ces pays dont les noms seuls sont une noblesse à prononcer! Y retourner! revoir ces merveilles, y retourner seule ou avec des semblables. O poésie! ô peinture! ô Espagne! Ah! que la vie est courte! Ah! qu'on est malheureux de vivre si peu! Car habiter Paris n'est que le point de départ de tout. Mais faire de ces sublimes voyages, voyages de délicats, d'artistes! Six mois en Espagne, en Italie! Italie, terre sacrée, Rome divine, incomparable! »

Cet été-là elle reste à Paris, laissant ses parents aller en Russie, où elle ne les rejoindra que plus tard. Elle hésite, elle essaie, une idée la saisit...

« Je suis très empoignée et je n'ose pas le dire... Ce que je veux faire, je le sens profondément; je suis prise au cœur et à la tête... Je ne sais pas si je serai assez forte cet hiver pour le bien faire... Eh bien, tant pis, ce sera un morceau de peinture médiocre, mais ça aura toutes les autres qualités de vérité, d'émotion et de sentiment. On ne peut pas mal faire quelque chose qui vous remplit l'âme... Enfin, c'est lorsque Joseph d'Arimathie a enseveli le corps de Jésus et qu'on a roulé la pierre devant le sépulcre; tout le monde est parti, la nuit tombe, Marie-Madeleine et l'autre Marie restent seules assises devant le sépulcre. C'est un des plus beaux moments du drame sublime... Il y a là une grandeur, une simplicité, quelque chose d'épouvantable, de touchant et d'humain.

[1] Le récit pittoresque et mouvementé, avec celui de ses études au bagne de Grenade, est à lire tout entier. — 8 septembre 1881, tome II, pages 302 et suivantes.

Je ne sais quel calme formidable; l'épuisement de douleur des deux pauvres femmes... Il reste le côté matériel à étudier.

« ... Il y a des jours où je me crois vraiment quelque chose là... C'est impossible que cette fièvre, ces élans, cet amour de ce que je fais ne soient pas destinés à aboutir à quelque chose de grand. Il est impossible de voir et de sentir la nature et la forme comme moi, sans arriver à... Mais, pour copier la nature *juste*, il faut avoir du génie... un artiste ordinaire ne pourra jamais que la parodier.

« ... O divine puissance de l'art? O sentiment céleste et incomparable qui vous tient lieu de tout! O suprême jouissance qui vous élève au-dessus de la terre!... Je sens, je crois, *je crois*, entendez-vous? que je vais faire quelque chose de bien. Et mon âme s'envole vers des hauteurs inconnues.

« ... Je dessine ma Madeleine, jai un modèle qui est admirable pour cela; du reste, j'ai vu la tête qu'il me faut, il y a trois ans, et cette femme a justement ces traits et même cette expression intense, terrible et désespérée. »

Le temps devait manquer à Marie pour mener à bien cette grande œuvre. Elle voulait la finir à Jérusalem, y aller en automne [1] et y rester trois ou quatre mois. Son tableau, dit-elle, est « dans sa tête »; elle compte sur la nature, sur un paysage « pas compliqué » pour lui fournir les moyens de l'exécuter. « Sinon, dit-elle, je reviendrai en novembre ou décembre avec des études, pour repartir vers le Midi où je pourrai peindre mes figures en plein air, en me servant des paysages rapportés. En janvier, cela m'amènera à Paris, où je ferai le tableau d'intérieur, moins grand que nature, dont l'idée a été rapportée du Mont-Dore... Je pousserai en même temps la statue à laquelle je pourrai travailler tout le temps à Paris... Mais d'abord j'ai à faire mes six gamins, grandeur naturelle, en pied, au coin d'une rue, auprès d'un réverbère [2]. »

Que de projets, quelle fécondité de conceptions, quelle ardeur d'action! La flamme de l'art une fois allumée l'embrase et va la dévorer; l'année suivante doit la voir mourir! Aurait-elle vécu davantage en s'interrompant, en se soignant comme l'en suppliaient les siens, au lieu de ne rien entendre et de se dépenser à pleines mains? On se désole de voir Marie Bashkirtseff rebelle aux ordonnances des médecins, aux conseils et aux reproches de ses amis. La seule chose qui l'inquiète, c'est sa surdité, qui tantôt augmente, tantôt disparaît; mais les souffrances aiguës d'un état qui s'aggrave ne l'arrêtent pas. Son indomptable énergie les domine, elle pour-

[1] De cette année 1883.
[2] C'est *le Meeting*, son chef-d'œuvre, actuellement au Luxembourg.

suit sa course et travaille sans cesse. Son âme a des ailes qui l'emportent, le reste ne compte pas.

C'est pendant cette dernière année que Marie fit la connaissance de Bastien Lepage. Avant de le voir lui-même, elle s'était enthousiasmée de sa peinture, et c'est l'artiste, le génie de l'art qui était en lui qu'elle admirait plus que l'homme lui-même. On a voulu voir un autre sentiment dans cette admiration, car on ne comprend guère en général les élans désintéressés; mais c'est une erreur. Marie devait mourir avec un cœur vierge sans avoir été touchée par l'amour.

Quelques extraits de son journal rendront plus sensibles cette affirmation.

« Ah! les sinistres idiots, ceux qui le traitent d'exécutant. C'est un artiste puissant, original; c'est un poète, c'est un philosophe; les autres ne sont que des fabricants de n'importe quoi à côté de lui. On ne peut plus rien regarder quand on voit sa peinture, parce que c'est beau comme la nature, comme la vie... Si Bastien Lepage faisait Mlle de la Vallière ou Marie Stuart, toutes mortes, poussiéreuses et usées qu'elles soient, elles revivraient... Le sujet importe peu; sans doute, à tous les points de vue, le moderne est ce qu'il y a de plus intéressant, mais le vrai, le seul, le bon naturalisme consiste dans l'exécution... il y a une ébauche du petit portrait de Coquelin aîné... j'en suis revenue médusée; c'est sa grimace, ses mains remuent, il parle, ses yeux clignent!

« ... Rien en peinture ne m'a touchée comme sa Jeanne d'Arc. Il y a là je ne sais quoi de mystérieux, d'extraordinaire... un sentiment compris par l'artiste, l'expression parfaite, intense d'une grande inspiration. Il est allé chercher là quelque chose de grand, d'humain, d'inspiré et de divin en même temps; *ce que c'était* en somme, et ce que personne n'avait compris avant lui.

« *Un soir au village.* — La lune paraît déjà et les fenêtres s'allument. Un homme rentrant des champs se retourne pour parler à une femme qui se dirige vers la maison, dont la fenêtre est illuminée; le crépuscule est rendu merveilleusement, le calme qui envahit tout, les gens qui rentrent chez eux; tout se tait, seulement on entend aboyer quelques chiens. C'est d'une couleur, d'une poésie, d'un charme!...

« *L'amour au village.* — Dans un verger une jeune fille de dos, la tête baissée, une fleur à la main; elle s'appuie à une haie; de ce côté de la haie, un jeune homme vu de face, les yeux baissés et regardant ses doigts qu'il tourmente. C'est d'une poésie pénétrante et d'un sentiment exquis. — La fillette, vue de dos, avec ses deux nattes courtes et sa fleur à la main, est un poème. —

Jamais personne n'est entré plus avant dans la réalité de la vie que Bastien. Rien n'est plus élevé, plus admirablement humain. Les dimensions naturelles contribuent encore à rendre plus saisissante la vérité de ses tableaux.

« Millet, Breton, sont des poètes, sans doute; mais Bastien a tout réuni. Il est le roi de tous, non seulement par son exécution miraculeuse, mais par la profondeur d'intensité du sentiment. On ne peut pousser plus loin l'observation, et le génie de l'observation est presque tout le génie humain, a dit Balzac.

« ... C'est beau, le génie! ce petit homme laid apparaît plus beau et plus attrayant qu'un ange. On a envie de passer sa vie à l'entendre et à le suivre dans ses sublimes travaux... Il parle si simplement. Il a répondu à je ne sais quoi qu'on lui disait : « Je trouve « tant de poésie dans la nature, » avec un accent de sincérité si franche que j'en reste tout enveloppée d'un charme inexprimable. »

Voilà ce qu'elle aime, et ses accès de coquetterie, qui font prendre le change aux gens superficiels, ne sont que les élans d'une âme spontanée vers le beau. La beauté morale, voilà ce qui l'enchante, autant que le génie artistique. Elle est clairvoyante cependant, et sait voir aussi les défauts de celui qu'elle admire. Elle lui reproche, dans certains tableaux, le paysage « tout à fait désagréable », qui vient en avant; c'est le défaut de sa Jeanne d'Arc : « Ça manque d'air. Pourquoi? On dit que le fond est trop empâté, enfin, c'est lourd. »

Elle craint de l'imiter sans le vouloir... « Je ne sais pas où je vais..., je suis Bastien Lepage, et c'est déplorable... On n'est jamais grand quand on n'a pas découvert une voie nouvelle, sa propre nature, le moyen de rendre des impressions particulières... Je l'entrevois un peu dans les saintes femmes..., je n'imite personne et je crois à un grand effet, car je veux mettre une grande sincérité dans l'exécution matérielle, et puis toute l'émotion que j'éprouve à ce sujet. »

Enfin, elle s'interroge au sujet de l'homme lui-même et se rend compte que c'est son talent, plus que sa personne, qui la préoccupe. « Désirer beaucoup l'amitié de Bastien Lepage, dit-elle, c'est donner à ce sentiment trop d'importance, le dénaturer, pour ainsi dire, et se mettre vis-à-vis de soi-même dans une situation fausse et disproportionnée. Cette amitié m'aurait été très agréable, mais, en somme, il n'est pas assez glorieux pour cela; ce n'est pas un artiste-dieu comme vient de l'être Wagner; ce n'est que dans ces conditions que l'idée d'une grande admiration serait admissible.

« Serais-je romanesque dans le sens ridicule du mot? Ou bien serais-je vraiment au-dessus du commun, car mes sentiments ne

s'accordent qu'avec ce qu'il y a de plus élevé et de plus pur dans la littérature?

« Enfin, et l'amour?

« Qu'est-ce que c'est? Je ne l'ai jamais éprouvé, car ces entraînements passagers, vaniteux ne comptent pas. J'ai préféré des gens parce qu'il faut un objet à mon imagination, et non pas parce qu'ils s'imposaient.

« Voilà toute la différence. Elle est énorme.

« Et qu'en ferais-je? Mais un ami! Comment! vous ne comprenez pas l'amitié? Ah! moi, j'adorerais mes amis célèbres, non seulement par vanité, mais par goût, à cause de leurs qualités, de leur esprit, de leur talent, de leur génie. C'est une race à part; passé un certain juste-milieu banal, on se retrouve dans une atmosphère plus pure, un cercle d'élus. »

Voilà son idéal de sentiments, il se comprend. C'est celui d'une âme plus haute que passionnée, pour laquelle la valeur intellectuelle surpasse tout. Elle n'en est pas aveuglée et craint même parfois de trop ressembler à ce qu'elle admire... « J'ai peur, dit-elle, que ma peinture ressemble à la sienne... Je copie la nature très sincèrement, mais je pense à sa peinture. Du reste, un artiste doué, sincèrement épris de la nature et qui voudra la copier, ressemblera toujours à Bastien. »

Ces extraits suffisent pour mettre les choses sous leur vrai jour. Nous arrivons, hélas! à grands pas vers la fin. Bastien Lepage devait suivre de près dans la tombe la chère enfant qui l'admirait tant. Gravement atteint de ce qu'on croyait être une affection de l'estomac, il avait passé l'hiver en Algérie et ne revint à Paris qu'à la fin de juin [1]. Marie et sa mère l'entourent de soins, de gâteries tendres : « C'est un sentiment maternel, très calme », et dont *elle* est fière comme d'une force ». Lui, en retour, est amical et bienveillant, l'encourage et l'assure qu'elle a beaucoup de talent. C'est un dédommagement au cruel mécompte de voir *le Meeting* revenir du Salon sans la médaille qu'il méritait. Du reste, Marie est indomptable, elle prodigue à pleines mains le peu de forces qui lui restent. Elle peint à Sèvres, dans un jardin, les pommiers en fleurs et l'éclat du printemps; et puis sur la Bièvre « chantée par Hugo »; aux Batignolles enfin, sur le boulevard extérieur, un banc public, et tout ce que contient ce banc : « Quel roman, quel drame! Le déclassé avec un bras appuyé au dossier, l'autre sur le genou, le regard fuyant, la femme et l'enfant sur ses genoux; la femme du peuple qui trime. Le garçon épicier très gai, qui s'est

[1] 1884.

assis, lisant un petit journal; l'ouvrier endormi, le philosophe ou le désespéré qui fume. Regardez bien, ça y est, ça y est! C'est comme un flot de vie qui entre. »

Hélas! c'est la mort qui attend! Marie écrit cela le 14 juillet; août, septembre se passent; elle ne s'arrête pas, travaille toujours, use la flamme qui la dévore, se couche un instant quand elle n'en peut plus et se relève une heure après, bien que chaque fois la tête lui tourne et que pendant quelques secondes elle n'y voie pas. « Je me traîne et je lutte, dit-elle; mais elle ne capitule pas, elle peint et écrit tour à tour, s'en va dès cinq heures du matin travailler en fiacre, revient exténuée et s'écrie : Le tableau est installé, tout est là, il n'y a que moi qui manque. »

Et soudain la lumière se fait... « Au point où j'en suis [1], je puis en finir en six semaines avec une pleurésie quelconque. C'est ainsi que je partirai. La voilà donc, la fin de toutes mes misères! Tant d'aspirations, tant de désirs, tant de projets... pour mourir à vingt-quatre ans, au seuil de tout!

« Ah! voici le moment de croire en Dieu et de le prier... » Ce Dieu de son adolescence tant de fois invoqué et béni, elle l'a, depuis, un peu méconnu; elle doute, elle l'accuse, et pourtant elle l'aime; elle dit : « Je ne crois pas, il n'y a pas de Dieu qui écoute ma prière du soir, et je prie tous les soirs. »

Pour finir, un dernier tableau : Bastien Lepage, mourant aussi, se fait porter auprès de Marie, s'installe dans un fauteuil « les jambes allongées sur des coussins » ... « Moi tout près, dit-elle, dans un autre fauteuil. Je suis habillée d'un fouillis de dentelles, de peluche, tout cela est blanc, mais de blancs divers; l'œil de Bastien Lepage s'en dilate de plaisir : Oh! si je pouvais peindre! dit-il. »

C'est le 16 octobre; le 20, Marie écrit encore; elle raconte le dévouement d'Emile Bastien pour son frère, et de Dina, sa cousine germaine, pour elle-même. « Depuis deux jours, ajoute-t-elle, mon lit est au salon... il m'est trop difficile de monter l'escalier. »

Et le journal s'arrête là; onze jours après, le 31 octobre, Marie Bashkirtseff n'est plus!

Ceux qui l'ont aimée la pleurent sans vouloir être consolés; d'autres, qui ont passé près d'elle sans la connaître, la regretteront toujours.

Comtesse d'Estienne.

[1] Le 26 août 1884.

L'ÉPAVE[1]

Après un instant de silence, Jean prit dans les siennes les deux petites mains de sa sœur, et d'un ton attristé, mais ferme :

— Moi aussi, ma chère Armel, j'ai beaucoup songé pendant cette nuit. Nous ne devons pas nous ériger en juges des actions de nos parents; ce serait une impiété. Notre père n'a pensé qu'à nous; le mobile de toute sa vie a été de nous assurer le bonheur et un repos dont il s'est privé. Il a cru bien faire. Nous suivrons ses instructions dernières; nous chercherons, nous trouverons Mme de Rocherol. Tel est notre devoir : nous l'accomplirons. *Cela sera*, il le faut! Elle doit rentrer en possession de *sa* fortune; nous n'en saurions être que les dépositaires.

— Oui, frère! Mais, dites-moi? Mme Mandine est notre plus sûre amie. Il faut aller lui confier notre situation, et lui demander conseil, voulez-vous, Jean?

— J'y avais songé, ma chérie.

Elle sourit. Ce n'était pas la première fois qu'ils se rencontraient ainsi dans la même pensée. Armel continua :

— Par respect pour la mémoire de notre père, nous ne révélerons cela qu'à elle et à Robert, car il faut qu'il le sache, lui aussi...

Jean prit la main d'Armel et la baisa avec un sourire triste, étonné de lui voir ce calme et cette décision.

— Allez, mon cher frère, allez trouver Mme Mandine. Lisez-lui cette lettre cruelle; qu'elle sache bien que nous n'avons pas en réalité la grande fortune qu'on nous suppose. Allez vite, car je voudrais déjà sentir près de moi Isabelle ou sa mère.

— J'y cours, dit Jean. Et ne vous tourmentez pas de l'avenir, sœur chérie. Je veux garder tous les soucis pour moi.

— Oh! n'ai-je pas Robert? dit-elle avec un doux sourire.

« L'avenir! qui peut en disposer? murmura Armel quand son frère fut parti. Moi, je n'en ai plus! Ah! je le sens, je suis atteinte au plus profond de mon être moral. Le lien qui le rattachait à mon être physique est brisé. Rien ne peut le renouer... Pauvre Jean !... je Et vous, pauvre Robert!... »

Elle ne le sentait que trop, la chère petite vision céleste un instant venue sur la terre. Un être aussi fragile, vivant surtout par

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 mai et 10 juin 1891.

l'infinie délicatesse des sentiments, ne pouvait résister à un choc de cette violence. Il était rompu, le nœud d'adoration filiale qui la liait par le cœur à l'être qu'elle avait dès l'enfance regardé comme supérieur à tous par sa bonté, sa droiture, sa justice.

Son père... son père tant aimé, respecté, en qui elle avait une foi absolue, s'être approprié le bien d'autrui!

Ah! la pensée de l'injustice cruelle commise par lui envers ces malheureuses femmes isolées, sans protection, sans moyens d'existence... Qu'étaient-elles devenues? Mortes peut-être, de misère et de faim; pensées qui creusaient dans son cœur une blessure profonde, inguérissable. Rien, rien, ne pourrait plus effacer cela. Car elle ne le devinait que trop... son père n'avait pas réellement désiré retrouver Mme de Rocherol, ni fait tout, absolument tout ce qu'il aurait pu et dû faire pour y parvenir. Pour Armel comme pour Jean, cette évidence ne ressortait que trop clairement du contenu de la lettre. Chacun d'eux le pensait, à part soi, mais ne voulait pas affliger l'autre en le disant. Et, malgré tout, chacun d'eux gardait pour ce père malheureux et coupable une tendresse obstinée, s'efforçant d'effacer de sa pensée et de son cœur toute idée de blâme et de reproche.

En se rendant chez Mme Mandine, Jean éprouvait comme une sorte de soulagement à l'idée qu'elle allait connaître leur nouvelle situation et que peut-être elle saurait lui donner quelque indication utile. Le jeune homme avait en Mme Mandine une confiance très grande, sachant son jugement droit, sa haute raison, son tact parfait. Il ne voyait pas encore bien clair en lui-même. Sa passion pour Isabelle restait en lui intacte, brûlante, et comme purifiée, fortifiée encore par son deuil et son chagrin. Mais il n'osait plus se livrer à aucune espérance ni arrêter aucun projet en présence de la situation inattendue qui lui était faite par la mort de son père et par la découverte du terrible secret. Pas un instant il ne se dit qu'en gardant le silence, il pouvait conserver cette immense fortune pour sa sœur et pour lui. Comment oserait-il à présent demander la main d'Isabelle?... Car, en réalité, il ne possédait plus rien, il n'était plus qu'un jeune homme sans profession, sans moyens d'existence... D'Armel il n'était pas inquiet comme avenir; pas plus qu'elle, il ne doutait de Robert, dont il connaissait la loyauté, le désintéressement.

Certes, il en coûtait au jeune homme de dévoiler, même à une amie aussi sûre, la conduite indélicate de son père, mais aussi il était loyal de le faire, à cause d'Isabelle. Mme Mandine avait bien dû s'apercevoir du vif attrait qu'il éprouvait pour sa fille; s'il paraissait se retirer, maintenant qu'il était maître de disposer de lui et de sa fortune, elle devait le juger égoïste et changeant.

Isabelle aussi partageait ce sentiment, car elle, surtout, ne pouvait ignorer qu'il l'aimât. Elle n'avait point paru le comprendre ni permis qu'il le lui dît, mais, par cette défense même, n'avouait-elle pas clairement le secret de son cœur?

Toutes ces réflexions se heurtaient dans l'esprit du jeune homme quand il entra dans l'appartement de Mme Mandine. L'antichambre était pleine de caisses; alors seulement il se souvint du prochain départ pour la Russie. Dans son trouble, il l'avait oublié.

Mme Mandine était seule. Elle reçut Jean amicalement, comme toujours, mais, à son air grave et triste, elle devina qu'il y avait en lui un nouveau sujet de préoccupation. Allait-il lui parler d'Isabelle? Son cœur maternel le désirait secrètement, cependant elle se tenait sur une réserve extrême; sa réponse serait simple, elle était prête d'avance : C'est à ma fille qu'il appartient de décider...

— Vous êtes seule, madame? demanda le jeune homme en jetant un regard autour de la pièce, toujours désireux de voir apparaître la radieuse figure d'Isabelle.

— Oui, répondit Mme Mandine, que cette question confirma dans sa supposition. Ma fille est allée faire une course relative à notre départ, puis elle doit se rendre auprès de votre sœur.

— Je lui en serai bien reconnaissant, madame, car Armel est très souffrante.

Il raconta alors l'espèce de crise qu'elle avait eue la veille. Puis il entama délibérément le sujet qui l'amenait, priant Mme Mandine de vouloir bien prendre connaissance de la longue lettre de son père.

— C'est un secret de famille, dit-il gravement; mais veuillez voir en ceci, madame, une preuve entière de la confiance absolue que nous avons en votre discrétion, en votre sûr jugement, et la preuve aussi de notre extrême amitié.

Il lui tendit la lettre, car jamais il ne se serait senti la force d'en lire une seconde fois le contenu. Mme Mandine la prit, un peu étonnée, et se mit à la lire, tandis qu'appuyé sur le bras du fauteuil où il était assis, Jean restait immobile, les yeux fixés sur le tapis, dont son regard distrait suivait obstinément les dessins. Ilfut tiré de cette espèce d'absorption par un cri étouffé que poussa Mme Mandine :

— Mon Dieu! madame, qu'avez-vous? s'écria-t-il en la voyant toute pâle, tenant la lettre d'une main tremblante, pendant qu'elle portait l'autre à son cœur.

— Ce n'est... ce n'est rien... rien! monsieur Kéroual. Vous savez que je suis un peu souffrante depuis quelque temps... une crise passagère... non! n'appelez pas... c'est fini, je continue ma lecture... Il m'arrive ainsi d'avoir soudainement des palpitations violentes, puis elles passent.

Elle continua de lire silencieusement; Jean, les yeux toujours baissés, en quelque sorte gêné par ce silence, craignait, en suivant sur son visage l'impression causée par cette pénible lecture, d'y lire trop clairement un sentiment d'indignation étonnée et de mépris pour son père.

Mme Mandine poussa à plusieurs reprises de profonds soupirs, puis, ayant terminé, elle plia la lettre, la posa sur la table, et se levant avec vivacité, se mit à marcher dans le salon, sans prononcer une parole. Croyant voir dans ce silence un blâme sévère qu'elle s'abstenait d'exprimer, Jean se taisait, ne sachant comment le rompre et sortir d'une situation qui devenait très pénible pour lui.

Enfin Mme Mandine parla la première; adossée au mur, à contre-jour, Jean ne pouvait nettement distinguer l'expression de son visage.

— Eh bien, monsieur Kéroual, dit-elle un peu brusquement, que comptez-vous faire?

— Chercher cette famille, par tous les moyens que la publicité des journaux, les agences, la police de tous les pays mettront à ma disposition; et quand je l'aurai trouvée, je lui remettrai cette fortune, dont je ne veux, dont nous ne voulons, ni Armel ni moi, garder un centime.

— Après tant d'années, comme le dit votre père, peut-on vraiment espérer retrouver cette dame! Elle est sans doute morte.

— C'est possible, hélas! mais sa fille, sa fille qui doit avoir maintenant une vingtaine d'années, elle existe... oh! je saurai bien la retrouver, et je lui rendrai son patrimoine, avec tout ce que mon père y a ajouté en le faisant valoir. N'est-ce pas votre avis, madame?

— Pas tout à fait.

— Comment! n'est-ce pas là mon devoir, un devoir sacré?

— Vous m'avez demandé un bon conseil, monsieur Kéroual, voulez-vous l'entendre?

— Parlez, madame, dit Jean un peu étonné, je suis certain d'avance qu'il sera bon.

— Eh bien, voici ce que la sagesse, l'expérience de la vie me semblent indiquer, dans une circonstance aussi délicate. Si vous retrouvez — ce qui n'est guère probable — la mère ou la fille, vous serez obligé de dévoiler l'action coupable, oh! très coupable, de votre père, à des étrangères. Elles n'auront peut-être pas pour votre action juste et généreuse la sympathie, la reconnaissance sur lesquelles votre père paraît avoir compté...

— Oh! madame! moi je n'y compte pas, et je suis fort décidé à ne jamais rien accepter de ces malheureuses femmes, déjà trop cruellement lésées par la faute de mon pauvre père!

— Très bien, mais ces beaux sentiments qui sont de votre âge,

qui sont bien dans votre caractère généreux, ces beaux sentiments sont plus qu'inutiles dans la pratique de la vie.

— Comment! dit Jean dont l'étonnement grandissait.

— Ecoutez! ou Mmes de Rocherol ont disparu, ou bien elles ont su se créer des moyens d'existence; la jeune fille est sans doute mariée; elles ont oublié... Comme la joie, le chagrin passe... tout deuil finit. Leur vie est faite à présent; elles ignorent complètement que cette fortune existe... Vous, vous êtes complètement innocents de cette espèce de spoliation.

— Alors, vous me conseilleriez...

— De taire ce secret, de garder cet argent, oui!

— Jamais!... s'écria Jean en se levant d'un bond. Pardon, madame, ajouta-t-il en se maîtrisant, mais je suis tellement surpris, je l'avoue, de recevoir de vous un pareil conseil...

Une pensée rapide traversait son esprit : Elle sait que j'aime sa fille... elle veut que je reste riche..

En un instant, son amitié pour cette femme qu'il avait jugée si noble faisait place à un sentiment de dédain, de mésestime qui lui était infiniment pénible et que, par courtoisie, il cherchait à dissimuler. Il regarda Mme Mandine, toujours immobile, et vit qu'elle dardait sur lui un regard fixe et brillant dont il attribua l'étrange expression à un sentiment de violente convoitise pour sa personne et sa fortune.

— Jamais! répéta-t-il avec un geste d'emportement.

— Vous avez tort, croyez-moi. Vous ne savez pas ce qu'est la vie sans la fortune, surtout quand on a été élevé dans l'aisance, dans l'ignorance des privations, de la lutte pour l'existence. C'est la voix de la sagesse qui vous parle par ma bouche. Ecoutez-la!

— Mais ce n'est pas la voix de l'honneur! Et c'est la seule que je puisse, que je veuille écouter.

— Vous avez tort! Vous parlez comme un jeune homme sans expérience, insista Mme Mandine. Vous ignorez quelle force donne une fortune de plusieurs millions; le monde vous appartient!

— Vraiment! madame? dit Jean avec un peu d'ironie. Eh bien, je ne veux rien de ce qui s'achète ainsi. Je ne veux acheter à ce prix ni une vie sans honneur, ni même la femme que j'aime!

Il s'était avancé tout près de Mme Mandine, et s'aperçut alors qu'elle avait la figure couverte de larmes. Elle fit deux pas en avant et sans un geste, sans un mouvement, le tenant toujours sous son regard ardent, elle dit d'une voix tremblante d'émotion :

— Monsieur Jean Kéroual, je suis la veuve de Philippe de Rocherol...

Elle s'était difficilement contenue, voulant le soumettre à cette

épreuve ; mais à peine ces mots prononcés, elle cacha son visage dans ses mains, éclatant en sanglots, et se laissa tomber sur sa chaise-longue en s'écriant d'une voix entrecoupée, à travers ses larmes :

— O mon pauvre mari! ma chère, chère Isabelle... enfin... enfin... tu vas donc retrouver une existence digne de toi!...

Blanc d'émotion, Jean s'agenouilla et cachant à son tour son visage dans les plis de la robe de la pauvre femme, lui aussi se prit à pleurer comme un enfant, de joie, de douleur et de regret. D'un seul regard jeté en lui-même, il voyait sa destinée brisée, son rêve perdu, son bonheur anéanti, mais un hasard providentiel avait permis au fils d'effacer la faute du père... tout était bien.

— Ah! madame, pardon! s'écria-t-il, pardon pour mon père... Rien pourra-t-il jamais vous faire oublier tout ce que vous avez dû souffrir par sa faute, vous et votre fille? Je suis profondément heureux, et en même temps mon cœur est déchiré de regrets, de remords quand je pense à l'existence de luttes et de douleurs que vous avez dû supporter.

— Relevez-vous, mon cher enfant, dit Mme Mandine avec une expression de bonté dont il fut profondément touché. Oui, notre vie a été bien pénible, je vais vous la dire en quelques mots, et puis nous ne reviendrons jamais sur ces tristes sujets.

Elle lui indiqua un siège près d'elle.

— Dites, dites, madame. Mon respect, mon dévouement vous sont acquis... jamais je ne saurai assez vous témoigner mon désir de réparer le tort immense...

— Ne parlons point de cela, dit-elle doucement, en élevant la main. Je vous remettrai tout à l'heure les pièces qui prouveront notre identité.

— Mais expliquez-moi, madame, comment vous portez un autre nom que celui de Rocherol et comment aucune des démarches faites par mon père n'a pu aboutir à vous retrouver?

— C'est bien simple. Quand j'épousai M. de Rocherol, je lui apportai une dot considérable, lui-même était riche; nous nous aimions; une fille nous vint; pendant plusieurs années notre bonheur fut complet. Un krach financier engloutit presque tout ce que nous possédions. Mon mari résolut de s'expatrier; il savait que l'Amérique du Sud offrait, à cette époque, des moyens presque certains de faire rapidement fortune, surtout quand on pouvait commencer avec quelques capitaux. Il réalisa tout ce qui nous restait et partit pour la Plata. Impossible de m'emmener; ma santé ébranlée, délicate, n'eût pas résisté au voyage, et notre enfant était si jeune! Il me laissa juste de quoi vivre quelque temps à Pau, où nous avions des parents éloignés, et partit, me promettant de

m'envoyer quelques ressources dès qu'il le pourrait. Nous nous séparâmes le cœur serré; nous ne devions plus nous revoir sur la terre... Ah! je vois encore le dernier regard qu'il nous jeta, à moi, à notre chère petite...

Au bout de quelques mois, ses lettres m'annonçaient que tout ce qu'il entreprenait prenait une très bonne tournure. Il était plein d'espérance. Pendant deux ans, il m'envoya à plusieurs reprises des sommes suffisantes pour notre entretien bien modeste. « Je vous envoie le moins possible, ma chère Anna, écrivait-il, parce que je concentre toutes mes ressources sur une entreprise de terrains qui doit me rendre un jour, bientôt... très riche! Alors je reviendrai près de vous, et ma tendresse pourra vous entourer toutes deux du bien-être et du luxe dont vous avez été privées. Pensez à l'heure bénie de notre réunion... »

Enfin, une bienheureuse lettre arriva, annonçant son retour avec un plein succès... Ah! je la vois encore, cette lettre; quand je l'ouvris, quand je la lus, quelle joie! Ce fut la dernière que je reçus de lui. Que de fois je l'ai relue depuis!

Au lieu de la nouvelle de l'arrivée du paquebot, impatiemment guettée dans les journaux, je reçus celle de son naufrage probable! Je refusai d'y croire, et pendant des mois... des mois bien longs... j'espérai toujours, je voulus espérer... Non! me disais-je, cela n'est pas possible! Un paquebot comme celui-là, un des plus beaux de la ligne, ne se perd pas ainsi... Il a éprouvé quelque grave avarie... On le retrouvera, errant, désemparé, sur la grande route de l'Océan où passent tant de bateaux semblables... On met les canots à la mer, on sauve au moins sa vie... Je ne *voulais* pas admettre la possibilité d'une catastrophe complète... Il le fallut bien... Un an se passa. Tout espoir, même le plus léger, le plus insensé, était perdu, bien perdu! Mon pauvre Philippe!... Mon désespoir fut horrible... Je dus cependant le maîtriser pour ménager la sensibilité nerveuse de ma fille. Elle avait alors près de six ans et, devançant son âge, devinait, comprenait, partageait mes émotions, mes chagrins avec une vivacité de sentiments, une intelligence dont la précocité me faisait frémir. Si, elle aussi, n'allait pas vivre?

Nous n'avions plus rien, que devenir? Dès que notre famille sut notre ruine, elle se montra d'une froideur qui me blessa profondément. Elle craignait de voir la veuve et l'orpheline retomber à sa charge. Je fis là une première et triste expérience de la vie.

Que faire, que devenir, mon Dieu? Pardonnez-moi si je vous donne tous ces détails si pénibles, monsieur Kéroual, peut-être ai-je tort...

— Non, madame! je vous en prie, continuez. Je *dois* entendre ce douloureux récit, s'écria Jean, levant vers Mme Mandine un regard humble et anxieux.

Elle reprit :

— J'avais une amie de pension mariée en Russie. Nous nous étions quittées depuis des années, mais nous nous écrivions quelquefois. En apprenant le malheur qui nous frappait, la triste situation où je me trouvais, seule, sans protection, sans ressources, avec ma fille à élever, elle me témoigna un intérêt extrême, et me demanda si je consentirais à venir dans la ville où elle habitait faire l'éducation d'une jeune fille, dans une famille très riche, appartenant à la plus haute noblesse de l'empire.

C'était le salut, la vie assurée, une indépendance, hélas! bien relative. Mais je lui répondis que jamais, à aucun prix, je ne me séparerais de mon enfant. Peu après, elle m'écrivait que la princesse L..., touchée de ma situation, appréciant mon caractère, mon éducation, d'après les récits et explications de mon amie, consentait à me faire venir avec ma fille, qui serait élevée avec la sienne, à peu près du même âge.

Je n'hésitai plus; réunissant toutes mes ressources, vendant tout ce dont je pouvais disposer, bijoux, souvenirs de famille, je partis un jour avec Isabelle, dédaignant d'informer nos parents de ma résolution et du lieu où je me rendais.

Je n'avais fait à mon amie qu'une seule recommandation : je ne pouvais ni ne devais conserver le nom de comtesse de Rocherol dans ma nouvelle situation; le père de mon mari avait occupé un poste important dans la diplomatie française à Saint-Pétersbourg, raison de plus pour ne pas vouloir être connue sous ce nom. Je pris donc celui d'une propriété que ma famille avait autrefois possédée, où j'avais passé une partie de mon enfance. Voilà comment pendant des années Mme Mandine, veuve d'un Français naufragé, se consacra à l'éducation de la petite princesse L...

Je dois dire que la noble famille russe se montra toujours pleine d'égards et de bonté pour moi. Malheureusement, ma jeune élève fut emportée par une fièvre de croissance. Il me fallut de nouveau chercher une situation; j'aurais pu rester en Russie, mais j'éprouvais un désir ardent de revoir mon pays. Une bizarre hallucination me faisait croire que j'allais, à l'arrivée, y retrouver mon mari.

La princesse L... me combla de cadeaux, et je partis avec ma fille. J'avais économisé un peu d'argent; je l'employai à nous installer modestement à Paris, et je cherchai des leçons pour vivre, pour atteindre le moment où Isabelle pourrait passer ses examens; elle aurait ainsi un moyen d'existence honorable, si je venais à lui manquer.

Mais je n'avais ni amis ni relations; aussi eus-je beaucoup de peine à trouver des élèves; ma santé, très éprouvée par le climat de la Russie, déclinait sensiblement. J'eus des moments de terrible inquiétude, car mes faibles ressources s'épuisaient. Ma pauvre fille, qui avait alors douze ans à peine, voyait mes efforts, comprenait notre situation avec une raison bien au-dessus de son âge. Nous nous cachions nos inquiétudes afin de garder notre courage. Elle se mit secrètement à donner des répétitions aux fillettes de son âge qui assistaient aux mêmes cours qu'elle. Elle savait leur expliquer les leçons avec une patience enjouée qui les charmait, et se fit un petit noyau d'élèves parmi ses compagnes.

Bientôt, souffrante, fatiguée, je ne pus presque plus donner de leçons. Nous avions à peine de quoi ne pas mourir de faim, mais nous gardions notre appartement et nous travaillions jour et nuit pour que notre mise modeste restât aussi honorable que possible; c'était le seul moyen de conserver des élèves qui nous eussent quittées si nous avions paru besoigneuses et misérables. Le monde est ainsi. Ah! nous avons passé là plusieurs années bien dures... Enfin, Isabelle subit ses examens très brillamment, à quinze ans, avec une dispense d'âge. Elle trouva aussitôt à employer ses talents d'une manière fructueuse.

Moi, je ne pouvais plus rien, ma santé était devenue tellement mauvaise que ma fille exigea que je prisse un repos complet. Son travail nous fit vivre toutes deux. Mais une nouvelle inquiétude troublait mon repos. Isabelle était devenue une belle jeune fille, trop belle, trop charmante pour l'existence qu'elle était obligée de mener. Dans les familles où elle allait, sa beauté, sa grâce, sa distinction, tout le charme qui est en elle, excitèrent des attentions, des envies, des colères. Elle dut subir de cruelles mortifications. Vous ne savez pas ce que sont les femmes quand leur jalousie est excitée, même innocemment, par des personnes dans la situation où se trouvait ma fille vis-à-vis d'elles! Je le devinais, sans qu'Isabelle ne m'en dît rien; elle ne se plaignit jamais.

Vous savez aussi tout ce que peuvent oser certains hommes quand ils croient trouver une proie facile dans une jeune fille de cet âge et de cette beauté. Elle fut en butte à des poursuites, à des obsessions effrontées, odieuses. Cela, elle ne me le cachait pas; elle affectait d'en sourire; mais je sentais bien qu'au fond elle en était profondément blessée, comme je l'étais moi-même.

Ah! me disais-je, pourvu que je ne meure pas avant qu'elle ne trouve appui et protection dans un mariage, si modeste qu'il soit! Mais elle ne possédait rien que son courage et son travail. Qui eût pu l'épouser? Une jeune fille aussi belle, aussi pauvre, aussi isolée,

on la remarque, on la recherche, on la courtise, on ne l'épouse pas.

C'était donc là pour mon cœur un sujet d'inquiétude cruelle. C'est ce qui m'a décidée à accepter de retourner en Russie avec elle, dans une famille alliée à celle de la princesse L... L'éducation de la jeune fille une fois achevée, elle aurait reçu une somme suffisante pour se constituer une dot ou pour s'assurer une modeste indépendance. Je l'aurais ainsi laissée seule avec moins de chagrin.

A présent encore, je ne puis croire à la nouvelle situation que le ciel nous envoie, par cet évènement imprévu, inouï!... Ah mon enfant, mon enfant chérie! elle pourra donc vivre heureuse et tranquille... Pardonnez-moi, monsieur Kéroual, si dans une circonstance aussi grave, aussi pénible pour vous, j'ose prononcer des paroles qui expriment le bonheur et la joie... mais si vous saviez combien je l'aime, cette enfant!...

— Ah! madame!... s'écria Jean; mais il s'arrêta brusquement pour ne pas ajouter : Et moi!... paroles qui lui brûlaient les lèvres, mais qu'il avait perdu le droit de prononcer.

Peut-être Mme Mandine devina-t-elle sa pensée, car elle changea brusquement de conversation.

— Veuillez m'apprendre, monsieur, quel est votre notaire? je désire lui remettre les pièces constatant que je suis bien la veuve du comte de Rocherol.

— Le notaire de notre famille est Me Le Goarec. Je vais passer chez lui pour le prier de venir sans délai se mettre à votre disposition et procéder à la transmission entre vos mains de la totalité de la fortune qui vous appartient.

— Un instant! monsieur Kéroual. Je n'accepterai que la somme trouvée par votre père dans le coffret où l'avait placée mon mari. Je regarde tout le reste comme la légitime propriété de vous et de votre sœur.

— Non, madame, dit Jean avec fermeté. Je vous l'ai déjà dit : ni Armel, ni moi, nous ne voulons rien garder de cette fortune. Rien ne nous en appartient.

— Pardonnez-moi. Tout ce qui dépasse la somme gagnée par M. de Rocherol est le fruit de la gestion intelligente de M. Kéroual; cela est à vous. Ma fille et moi nous n'aurons à cet égard qu'une seule et même appréciation.

— Nous ne saurions accepter, madame, répliqua Jean avec une fermeté tranquille à travers laquelle Mme de Rocherol sentit une inébranlable résolution.

— Eh bien, dit-elle en souriant à travers ses larmes à demi séchées, eh bien, qu'il en soit aujourd'hui suivant votre volonté. Demain peut-être trouverons-nous un moyen de faire suivant la nôtre.

« Que veut-elle dire? » pensa Jean.

Mme de Rocherol lui tendit les deux mains, en le regardant avec un bon sourire qui illumina un instant son pauvre visage triste et souffrant.

Il prit respectueusement les deux mains qu'elle lui tendait et les porta à ses lèvres.

— Regardez-moi toujours, madame, comme votre plus dévoué serviteur.

— Un mot encore. Si vous trouvez ma fille près de votre sœur, ne lui dites rien, je vous prie. Je désire lui annoncer moi-même cet évènement et lui raconter tout ce qui s'est passé entre nous.

Le jeune homme s'inclina et sortit.

> La joie a pour symbole une plante brisée
> Humide encore de pluie et couverte de fleurs,

a dit le poète charmant qui savait exprimer la vérité des choses humaines dans des vers d'une grâce immortelle.

Ce fut avec cette joie profonde toute voilée des mélancoliques regrets du passé que Mme de Rocherol annonça à sa fille l'étrange et bienheureuse nouvelle. Isabelle n'y pouvait croire, tout d'abord. Quel rêve, quel rêve splendide, dépassant en imprévu, en inconcevable tout ce qu'on peut inventer dans les romans!

Vrai?... c'était vrai, qu'elles allaient enfin cesser de traîner ce fardeau de misères, de chagrins, d'inquiétudes l'une pour l'autre. Car la mère ne pensait qu'à sa fille, et la fille ne songeait qu'au bonheur de voir sa mère tranquille, heureuse, reposée. Puis, elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, mêlant leurs pleurs et leurs prières en songeant à l'infortuné qui avait payé de sa vie la joie de rapporter cette fortune aux deux êtres si chers qu'il n'avait pu revoir.

Encore trop jeune, trop sensible aux injustices de ce monde pour accorder aux fautes d'autrui ce pardon facile, fruit de l'expérience et de la souffrance chrétiennement acceptée, Isabelle pardonnait difficilement à M. Kéroual. Et peut-être, au fond de l'âme, sa rancune venait-elle particulièrement de ce qu'il avait si violemment repoussé toute pensée d'union de son fils avec elle, la déshéritée, elle qu'il avait si indignement spoliée... Ce sentiment très humain, très féminin surtout, était vivement combattu dans son cœur par son amour pour le fils de celui-là même qui lui avait infligé une si cruelle humiliation, pour le fils de cet homme qui, là, tout près d'elles, jouissait en paix de cette fortune, tandis qu'elles souffraient tous les tourments de la gêne et des privations...

Le dernier sentiment, l'amour, fut le plus fort. Ne l'est-il pas

toujours, dans les âmes jeunes et généreuses, quand il y règne en maître souverain? Il éclata dans un cri de triomphe :

— Mère! que Dieu est bon! à présent, *à présent*... aucun obstacle ne *nous* sépare plus, Jean et moi. Ah! quelle joie, quelle joie immense!... En est-il une plus grande au monde que celle d'épouser librement celui qu'on aime, qu'on a choisi!

— Et qui lui-même vous adore... Oui, ma chère enfant, nous avons, comme toujours, eu la même pensée au même instant. Je te verrai donc heureuse, enfin! avant de te quitter, je te laisserai à un mari digne de toi, chère, chère enfant!

— Mère, ne parlez pas ainsi. Vous retrouverez la santé avec le bonheur. Mais, à ce propos, je dois vous dire que je suis bien inquiète d'Armel. A présent que je sais tout, je connais trop l'extrême sensibilité de son cœur, la délicatesse surhumaine de cette nature angélique pour ne pas mesurer la profondeur de sa blessure à la rudesse du choc qu'elle a reçu. N'avait-elle pas pour son père un véritable culte? Quelle affreuse désillusion! Je l'ai trouvée très changée et minée par une fièvre qui ne la quitte pas. Chère petite amie!... je suis bien inquiète, et je n'ose me livrer à des espérances qui pourraient être cruellement....

— Vous exagérez, ma fille.

— Non, non! Je la connais trop bien. Je suis certaine que sa première pensée a été pour son frère. Elle ignore combien je l'aime. Elle peut croire que, grisées par notre nouvelle situation, pleines de rancune et de colère, nous allons nous éloigner des enfants de l'homme qui nous a si lâchement spoliées...

Longtemps encore, la mère et la fille, étroitement embrassées, continuèrent à parler du passé, à faire d'heureux rêves d'avenir.

Bien moins doux, bien moins consolants, ceux de Jean et de sa sœur. Ce fut avec d'infinies précautions que le jeune homme lui apprit l'extraordinaire hasard qui venait achever de bouleverser leur vie.

Le sang monta à ses joues au teint de camélia blanc, ses grands yeux de pervenche bleue brillèrent d'un éclat soudain.

— Que Dieu est bon! s'écria-t-elle en joignant les mains dans un élan de prière extatique. Il a permis de retrouver celles que notre pauvre père a si longtemps cherchées! Et ce sont nos plus chères amies!... si dignes de tous les bonheurs...

Elle s'arrêta, prise d'un doute qu'elle n'osait exprimer. Jean le lut dans ses yeux limpides qui ne pouvaient rien lui cacher; il acheva tout haut sa pensée.

— Et pardonneront-elles? Et garderons-nous leur estime, leur amitié?...

— Oui! Jean. Je le sens, j'en suis sûre...

Il secoua tristement la tête, mais il ne voulut pas troubler davantage sa sœur en lui communiquant sa pensée ni surtout la décision qu'il avait prise en lui-même en sortant de chez la comtesse de Rocherol.

— Oui, pensait-il, je n'ai qu'une chose à faire, qu'une voie à suivre. Ma chère petite sœur mariée à Robert, bien en sûreté dans l'existence toute d'affection et de bien-être moral et matériel qu'il saura lui faire, je serai tranquille et je pourrai la laisser en toute conscience. Le peut vivre qu'en docteur a raison. C'est une plante fragile qui ne serre chaude, à l'abri des intempéries, c'est-à-dire loin des chagrins et des difficultés d'une vie mesquine et disputée. Tandis que moi...

Mme de Rocherol accourut dès le lendemain avec sa fille auprès d'Armel. Sans prononcer une parole, elles l'embrassèrent avec tendresse, désireuses de ne pas laisser la jeune fille un instant sous la crainte d'une première rencontre pénible pour toutes.

— Ne parlons jamais du passé, ma chère petite amie, s'empressa de dire la comtesse.

— Nous nous aimons toujours, n'est-ce pas? ajouta Isabelle en l'entourant de ses bras.

— Oh oui! s'écria la pauvre enfant, fondant en larmes, touchée au fond du cœur. Elle sentait dans ces paroles un pardon généreux pour le père, et croyait y deviner pour le fils l'expression d'un tout autre sentiment, non moins doux à entendre pour elle.

— Alors, rien n'est changé entre nous, ma chérie.

— Où est votre frère, Armel? dit la comtesse. Nous serions désireuses de lui serrer la main.

La jeune fille rougit un peu et répondit franchement, mais avec une nuance d'embarras.

— Il ne demeure plus ici.

— Comment!

— Non... Il est allé demeurer chez M. Xertigny, en attendant qu'il ait trouvé un petit appartement pour nous deux.

— Mais... pourquoi? pourquoi vous laisse-t-il ainsi seule?

— Oh! j'ai ma vieille nourrice, et Jean viendra me voir tous les jours.

— Je ne comprends pas! reprit Mme de Rocherol.

— C'est que... nous... enfin nous devons quitter cette maison, qui est la vôtre maintenant. Jean vous priera de m'y laisser encore un peu... je suis si faible et je me sens si souffrante...

La mère et la fille se regardèrent.

— O ma chère enfant, ma chère petite amie! s'écria Mme de

Rocherol en l'embrassant avec effusion, comment avez-vous pu penser un instant!... mais votre frère nous a donc bien mal jugées! Vous êtes ici chez vous... lui aussi. Avez-vous cru, Armel, que nous allions garder toute cette fortune? Il ne vous a donc pas dit...

— Si, madame. Il m'a dit votre offre généreuse, mais il vous a prévenue aussi que, pas plus que lui, je ne l'accepterais.

— Nous avons tout le temps d'en reparler, chère petite amie, dit la comtesse, car vous pensez bien que nous ne partons plus pour la Russie, ajouta-t-elle en souriant.

Mais Armel ne sourit pas. Elle répondit d'un ton triste et doux :

— C'est moi qui partirai peut-être bientôt pour un voyage plus lointain encore. Merci de me laisser ici, merci, chères amies...

Elle s'interrompit, poussa un cri étouffé et se renversa toute blanche, prise d'une syncope.

On s'empressa autour d'elle, Mmes de Rocherol ne la quittèrent que tout à fait remise.

En sortant, la comtesse dit à sa fille :

— Vous aviez raison, Isabelle, cette enfant est bien malade; son frère le sait-il? Quelle malheureuse famille!

Pas plus qu'Armel, Jean n'avait un seul instant douté de Robert. Ce dernier n'avait pas paru depuis près d'une semaine, obligé de voyager pour affaires. En son absence, Jean s'était installé dans une petite pièce dépendant de l'appartement que le jeune chimiste avait à Paris, et où il recevait souvent des amis de province.

Quelques jours passèrent ainsi, employés de part et d'autre à régler tout ce qui concernait la situation nouvelle des deux familles.

Isabelle désirait ardemment revoir Jean, mais soit hasard, soit pour quelque autre raison qu'elle ne devinait pas, la jeune fille ne le rencontra pas une seule fois près d'Armel pendant les heures qu'elle passa dans l'hôtel Kéroual, plus triste, plus désert, plus silencieux que jamais.

— Mon frère vient de sortir. Il ne doit revenir que ce soir ou demain.

Telles étaient les invariables réponses de la jeune fille à son amie.

En quelques jours, le mal qui la minait avait fait de terribles progrès. Un pli douloureux creusait son front, sa pâleur augmentait et ses forces diminuaient.

Mme de Rocherol questionna le docteur. Le vieux praticien répondit un peu brusquement comme pour couper court aux questions :

— Eh, chère madame, du danger! mon Dieu, je ne dis pas... je ne crois pas... j'ai prévenu son frère que cette enfant a besoin de calme. Une vie heureuse, voilà... De l'affection, du bonheur. Ça

vaut mieux que toutes les ordonnances et consultations. C'est une nature peu forte... sans résistance... mais elle est jeune...

Et il prit vite son chapeau, laissant Mme de Rocherol demi inquiète, demi rassurée.

Le chagrin qui rongeait Armel ne pouvait disparaître si promptement. Son âme délicate et fière avait été déchirée à vif, atteinte dans son point peut-être le plus sensible, sa vénération filiale. Le temps seul pouvait cicatriser, fermer la blessure encore saignante.

Elle-même se croyait peut-être atteinte plus profondément qu'on ne le jugeait autour d'elle. C'est que deux autres chagrins s'ajoutaient secrètement à son deuil. Un matin, Jean lui avait dit tout bas, bien tendrement, ce qu'il avait résolu pour lui-même. Elle avait reçu le coup en chrétienne résignée et répondu avec une simplicité stoïque :

— Oui, frère, c'est bien.

Ensuite, Robert ne venait pas! Elle était anxieuse de le revoir, très anxieuse. Que dirait-il, quand il saurait leur ruine? Elle ne doutait pas de lui, et cependant elle craignait... sans savoir quoi... Elle pensait : « Si je dois mourir bientôt, que j'emporte au moins la joie de le savoir toujours aimant et fidèle, le cœur inébranlé par la nouvelle catastrophe qui nous atteint. Cher, cher Robert... »

Un beau matin, Xertigny rentra chez lui, le visage épanoui, encore plus brun, les yeux plus noirs que jamais.

En deux mots, Jean le mit au courant.

— Vous êtes ruinés? Votre fortune passe aux Mandines? répondit-il dans son langage bref et familier. Eh bien, tant mieux pour elles... ce sont des femmes charmantes. Quant à moi, qu'est-ce que cela me fait, mon ami? J'ai mon bleu! Je viens d'aller passer des traités avec des manufacturiers pour les teintures, etc. Deux millions, mon petit Jean. Un pour ta sœur, un pour toi : voilà! Oh! si tu dis non, je refuse sa main, ajouta l'excellent garçon en s'étouffant de rire à cette belle idée.

Jean ne put s'empêcher de sourire aussi, puis il lui fit part de la résolution qu'il avait prise pour lui-même.

— Ah! alors, c'est fait?

— C'est fait. Camarès m'a tout facilité.

— Ça ne change rien à ce que je viens de dire. Tu vas vite me donner ta sœur et...

— Et je partirai.

— Tu as peut-être raison. En tous cas, j'aurai soin du cher trésor que tu me confieras.

Ils se serrèrent la main, très émus.

— Tu es un brave cœur, Robert.

— Allons donc! Eh bien, et toi?

Depuis le triste évènement, devenus plus amis encore, ils se tutoyaient.

Jean crut devoir prévenir Xertigny de l'état un peu inquiétant de sa sœur, et lui répéta les propos du docteur. Au fond, il n'était pas lui-même sans inquiétude.

— Allons vite auprès d'elle. Ce médecin a raison; il faut qu'Armel soit heureuse. Je m'en charge. Voilà une ordonnance qui me convient.

En lui-même il ajouta : « Voilà donc le fameux secret de l'existence bizarre du père Kéroual! J'avais toujours pensé que ce bonhomme-là devait avoir quelque vilenie sur la conscience. »

Armel était seule, étendue dans une petite bergère Louis XV à oreiller, couverte en soie pompadour.

Enveloppée d'un peignoir de crêpe de chine blanc lié à la taille par un ruban noir, elle avait enveloppé sa petite tête blonde dans une écharpe de dentelle blanche. Depuis qu'elle se sentait si souffrante, elle avait pris le noir et les crêpes funèbres en horreur.

— Otez-moi cela, habillez-moi de blanc, il me semble que je porte mon propre deuil, avait-elle dit à sa femme de chambre et à sa vieille nourrice qui ne la quittait pas. Quand je serai... si je me rétablis, je reprendrai toute cette triste livrée.

On n'aurait pu rêver plus idéale petite malade, et quand Xertigny entra avec Jean, il ne put s'apercevoir tout de suite des ravages exercés par le chagrin dans ce frêle organisme.

Il entra triomphant, présentant à Armel un écrin qu'elle s'empressa d'ouvrir, sans cacher la joie que l'arrivée de Robert lui faisait éprouver.

— C'est mon bleu! ma première cristallisation tout à fait pure, que j'ai fait monter en bague pour vous l'offrir, si vous l'acceptez, avec mon cœur et ma main, mademoiselle Armel.

— Qu'en dis-tu, petite sœur? demanda Jean.

Elle leva sur Robert ses grands yeux purs, si heureuse de le revoir toujours le même, encore un peu inquiète au fond.

— Mon frère vous a-t-il dit? demanda-t-elle timidement.

— Oui, mademoiselle. Je sais tout. Mais vous êtes toujours riches, *tous deux*.

— Oh! dit Jean, quant à moi, je proteste! mon cher Xertigny.

— Allons donc! Je viens de réaliser une fortune que je mets à vos pieds et dans les mains de votre frère, mademoiselle. Vous saviez bien que je serai toujours et quand même trop heureux de vous l'offrir.

Il prit la bague et la passa au doigt de la jeune fille.

— Merci, Robert, dit-elle simplement.

En lui donnant ainsi son petit nom, elle le traitait en fiancé.

Mais ce « merci » était empreint d'une si profonde mélancolie que Xertigny s'étonna. A ce moment, un pâle rayon de soleil hivernal éclairait le visage d'Armel; l'excitation joyeuse causée par l'arrivée de Robert était tombée. Celui-ci resta saisi, frappé au cœur par l'expression singulière des traits de sa fiancée. Il y avait dans ce doux visage amaigri, creusé par la souffrance morale, dans ces yeux agrandis par la fièvre une sorte de transparence céleste qui laissait voir sa pauvre petite âme blessée. Rappelée par une voix mystérieuse, elle paraissait détachée, presque prête à quitter sa fragile demeure.

Robert tressaillit. Une crainte affreuse l'envahit. Elle le regarda avec un faible sourire. Ils se comprirent. Jean s'était retiré à l'autre extrémité de la pièce, les laissant ainsi plus libres de se parler, de se dire ces douces paroles qu'on échange quand on se promet de s'aimer pour la vie. Pour la vie! Il soupira, faisant sur lui-même, sur ce bonheur auquel il devait renoncer, un amer retour.

Les deux jeunes gens restèrent un instant silencieux, Robert tenant dans ses larges mains les mignonnes et douces mains d'Armel. Dans ce silence, leurs cœurs parlaient, se disaient tout.

— Madem... ma chère Armel, dit Robert à voix basse, comme s'il craignait que le son de sa forte voix ne fût pour elle une souffrance, je devine toutes vos pensées, tous vos regrets, je sens ce qui vous blesse et vous fait souffrir.

— Ah!... j'en meurs! dit-elle tout bas aussi.

— Je ne le *veux* pas! reprit-il avec vivacité. Ne venez-vous pas de me confier votre destinée, votre vie? Elles m'appartiennent maintenant. Le docteur a dit que vous aviez besoin de bonheur pour vivre...

— Il a dit cela?

— Oui. Eh bien, ce bonheur, ne l'acceptez-vous pas de moi, Armel? Refusez-vous de vous laisser rattacher à la vie par l'affection, par la tendresse de celui qui toujours, toujours, sera votre meilleur ami? Armel! il faut cesser de regarder en arrière, il faut oublier une injustice.

Dont j'ai trop longtemps profité!

— N'est-elle pas réparée? C'est le passé! L'avenir, un avenir heureux, est devant nous... Ne suis-je donc rien pour vous, Armel?

— Oh! si, s'écria-t-elle en laissant tomber sur la robuste poitrine de Robert sa pauvre petite tête fatiguée. Robert, je tâcherai de vivre...

— Pour nous aimer, mon Armel!

Il la quitta, la laissant plus calme, plus heureuse, se sentant

aimée, protégée, comme retirée d'un abîme par ce cœur loyal et généreux. Mais Xertigny n'en restait pas moins très inquiet, sous le poids lourd d'une crainte obsédante. Dans une âme comme celle d'Armel, les impressions profondes ne s'effacent pas en un jour. Si le coup mortel était porté! Si déjà la source de la vie avait reçu une atteinte inguérissable! S'il allait la voir décliner peu à peu et disparaître un jour comme une douce vision que rien ne peut plus ressaisir! Maudit! maudit serait tout l'or que le père coupable avait amassé par une faute dont le poids retombait sur la tête de la fille, et maudite aussi la fortune qu'il venait lui-même de gagner, si elle était impuissante à lui garder la femme qu'il aimait! Le pauvre Robert avait toujours devant lui ce visage idéal dont les yeux transparents le fixaient avec un regard qu'il ne pouvait oublier, un regard à l'indéfinissable expression d'angoisse cachée, de désir de vivre et de regret de sentir la vie lui échapper. « Je deviendrais fou... si je la perdais! »

La comtesse de Rocherol et sa fille furent extrêmement heureuses en apprenant de la bouche d'Armel elle-même ses fiançailles avec Robert.

— Peut-être ne vais-je pas mourir, dit tout bas la jeune fille à l'oreille d'Isabelle. Mais j'ai encore eu cette nuit une crise terrible... je ne l'ai pas dit à Jean.

— Méchante enfant! Allons, un peu de volonté; vouloir, c'est la force de la vie.

Tout en disant cela, la pauvre Isabelle soupirait. Il y a des choses qu'on a beau vouloir, jamais on ne les obtient, jamais. Pourquoi Jean disparaissait-il ainsi? Était-ce par une sorte de respect pour son deuil qu'il évitait toute rencontre où une explication pourrait avoir lieu, explication que la jeune fille commençait à désirer passionnément? Tout son cœur criait vers le bien-aimé qui restait sourd, qui restait absent, caché, insaisissable. Elle n'osait plus questionner Armel; la dernière fois, la malade avait eu l'air triste, embarrassé. Que signifiait tout ce mystère?

Un matin, la mère et la fille causaient après déjeuner dans leur petit salon rempli de fleurs fraîches; elles n'avaient point de hâte de quitter ce modeste refuge où, si longtemps, elles avaient partagé peines et joies. Isabelle avait mis une toilette d'un rouge éteint, très simple, mais d'une coupe élégante et dont la nuance faisait ressortir l'éclat de ses yeux, de son teint d'ivoire doré et les reflets changeants de sa magnifique chevelure brune.

Toutes deux causaient du sujet qui les occupait constamment : le mariage d'Isabelle avec celui qu'elle aimait. Elles n'eussent pu parler d'autre chose : pour elles, avenir, joies, bonheur se per-

sonnifiaient en un seul nom, celui de Jean. La mère ne vivait qu'en sa fille, et la fille n'avait qu'une pensée, s'unir enfin à celui qui l'aimait, qu'elle adorait. N'étaient-ils pas maintenant libres tous deux?

Pour la centième fois, elles se répétaient les mêmes choses, toujours douces, toujours nouvelles à se redire.

Un coup de sonnette bref, impérieux, retentit tout à coup.

— Mère, c'est lui! j'en suis sûre, cria Isabelle, déjà tremblante de joie.

La porte s'ouvrit. Elles restèrent frappées de stupeur. Oui, c'était bien Jean Kéroual, mais Jean en costume de simple soldat des chasseurs à cheval. On eût dit qu'il en avait la longue habitude, tant il le portait avec aisance et bonne grâce. Il paraissait plus grand, plus mince, et l'uniforme rouge et bleu rehaussait encore sa bonne mine.

Isabelle l'enveloppa d'un long regard surpris et charmé qui le fit tressaillir. Il y eut un moment de silence. Cette jeune fille élégante, à la radieuse beauté épanouie dans un sourire heureux, était-ce la même qu'il avait vue si souvent avec ce visage triste, un peu hautain, ce maintien froid, cet air glacial qui éloignaient presque la sympathie? Oui, c'était la même, transfigurée par le bonheur, par l'espoir d'un bonheur plus grand encore. Ses beaux yeux de velours, bien ouverts, le regardaient franchement, brillants de tout l'éclat dont la passion avouée, permise, les faisait resplendir.

« Enfin, vous voilà, disaient-ils. Vous voilà! restez, vous êtes l'attendu et l'aimé! Aujourd'hui, nous parlons, nous parlons pour dire tout, pour crier qu'on vous aime... qu'on vous désire, qu'on vous adore... Oui, on vous permet, on vous prie de répéter cet aveu si doux qu'on ne voulait, qu'on ne devait pas entendre. Dites! parlez! »

Ce langage éloquent, Jean ne le comprit que trop bien. Un éclair passa dans ses yeux fiers, mais il se domina. Son maintien resta impassible, un peu froid. Il dit de sa voix grave et douce :

— Madame de Rocherol, mademoiselle, je viens, avant de partir, vous faire mes adieux et vous remercier du fond du cœur de toutes vos bontés pour ma sœur.

— Partir! monsieur Jean, dit la comtesse. Où donc allez-vous? Cet uniforme... Nous restons toutes surprises...

— Je me suis engagé, madame, répondit-il simplement. La carrière militaire était la seule qui pût me convenir désormais...

— Comment! où allez-vous?

— Je pars demain avec M. de Camarès. Une partie de son régiment a reçu l'ordre soudain d'embarquer pour le Tonkin.

— Vous partez! ah! Jean... Jean!... et tout ce que le cœur d'Isabelle contenait de passion s'échappa dans ce cri.

Cette fois, il osa la regarder en face. Il ne répondit rien, son cœur battait sous le drap bleu, bien plus assurément que s'il eût été engagé dans une première affaire. Elle, pressentant sa résolution, sentait tout son sang monter à ses joues brûlantes.

De nouveau il se tourna vers Mme de Rocherol.

— Oui, madame, je pars, et veux auparavant solliciter de vous une grâce.

— De nous... de moi... une grâce, monsieur? Est-ce ainsi que vous devez parler à des amies comme nous!

— Ce départ, plus soudain que je ne l'aurais cru, m'oblige à quitter ma sœur avant d'avoir pu la laisser sous la protection de son mari, Robert Xertigny; en outre, sa santé m'inspire la plus cruelle inquiétude...

Il s'interrompit, la voix brisée d'émotion.

— Madame et amie, puis-je vous la confier? Si vous acceptez, je partirai moins inquiet. Je vous serai éternellement reconnaissant.

— Je vous remercie, monsieur Jean, dit Mme de Rocherol avec sa bonté noble et douce. Votre sœur me sera encore plus chère. Comptez sur moi, absolument.

Elle ne voulut pas dire « nous » par un sentiment de délicatesse et se retira un peu en arrière, lisant sur le visage bouleversé de sa fille toutes les pensées qui l'agitaient. Une explication définitive était inévitable entre les deux jeunes gens; le moment était solennel. D'une phrase, d'un mot pouvait dépendre leur destinée.

Isabelle se rapprocha du jeune homme. Il sentit sur lui l'éclat de son regard.

— Jean! dit-elle d'une voix que l'émotion faisait trembler.

Le son de cette voix, jadis hautain, presque dur, maintenant doux et suppliant, acheva de le troubler.

— Jean, je sais que vous m'aimez! Un soir, malgré moi, j'ai surpris ce que vous disiez à votre sœur; j'ai compris de quoi votre père m'accusait... vous m'aviez défendue... Jean! vous m'aimez, pourquoi partir?

— Parce que je ne suis plus qu'un déshérité de la vie. Il me faut renoncer aux projets les plus chers, aux rêves les plus longuement caressés...

Rejetant toute honte puérile, d'une voix franche et fière, elle reprit :

— Un soir, Jean, ne m'avez-vous pas demandé : Qui donc aimez-vous? Je vous ai répondu : Personne! N'avez-vous pas deviné la vérité sous cette réponse mensongère que me dictait ma fierté? Jean, c'était vous, vous seul que j'aimais. A présent, ne sommes-

nous pas libres tous deux, libres de disposer de nos cœurs? Le mien vous appartient, il est à vous, voulez-vous le prendre?

Il la voyait, tout près de lui, le sein soulevé par l'émotion, belle d'audace et de passion. Elle était là, prête à se jeter dans ses bras, celle qu'il aimait plus que tout au monde; un mot, un seul mot, elle était à lui pour toujours... Le mot brûla ses lèvres ardentes... un effort de volonté le renvoya bien loin. Il répondit d'une voix basse et concentrée.

— C'est impossible!

— Non, non, Jean! ne dites pas cela! Rien d'impossible quand on s'aime et qu'on est libre!

— Libre, je ne le suis plus!

— Comment?

— Je le suis moins encore que vous ne l'étiez... C'est vous qui êtes maintenant la riche héritière; c'est moi qui suis pauvre et déshérité. C'est à moi d'être fier, c'est à moi de partir. Je me suis engagé.

Isabelle devina, comprit l'inébranlable résolution qui se cachait sous la trop visible émotion du jeune homme.

— Vous êtes cruel, Jean, pour vous, pour moi...

— M'estimeriez-vous si j'acceptais?

— Oh! Jean.

— Ne penseriez-vous pas, aujourd'hui, demain peut-être, que j'ai profité de cet aveu autrefois tant désiré pour rentrer en possession d'une fortune que...

— Oh! jamais... jamais je n'aurais cette pensée!...

Il reprit avec un accent de profonde tristesse.

— Je fais mon devoir, Isabelle! Je vous adore et je pars parce qu'il le faut! parce que je le dois... Au fond de votre cœur, cherchez... vous m'approuvez.

— J'approuve tout ce que vous faites de noble et de beau.

Elle s'approcha de lui, les mains croisées, ses yeux si beaux tout pleins de larmes levés vers le visage pâle du pauvre soldat qui se raidissait contre toutes les forces insurgées de l'amour et de la jeunesse.

— Eh bien! soit. Partez, Jean! partez... Mais je vous aimerai, je vous attendrai toujours, toujours... Jean, reviendrez-vous?

Un violent combat se livrait en lui. Il ne pouvait détacher son regard de ce cher visage suppliant, illuminé par une tendresse infinie.

— Reviendrez-vous? répéta-t-elle d'un accent plus pénétrant.

Il s'arracha d'auprès d'elle et, détournant la tête, il franchit le seuil en lui jetant ce cri d'une voix à demi brisée :

— Peut-être!

Pierre de Gamond.

LE VÉRITABLE JAPON

LES MŒURS DU PAYS ET LE CATHOLICISME

I

On a beaucoup écrit sur le Japon depuis quelques années, sans que cet étrange pays soit encore bien connu.

Malgré leur impatience, les Européens ne peuvent y pénétrer. Ils doivent se contenter d'explorer les sept villes du littoral qui leur ont été ouvertes et ne point sortir d'une certaine zone.

Pour la franchir, il faut une autorisation spéciale, assez difficilement accordée par le pouvoir central. Ce passeport n'a qu'une durée fort limitée; les provinces qu'on pourra visiter y sont soigneusement spécifiées.

A tout instant la police à l'œil ouvert sur le voyageur étranger. Dans chaque localité où il s'arrête il doit déposer son permis; on peut lui désigner l'endroit où il devra descendre et fixer l'heure de son départ. Ces formalités ne sont pas toujours très scrupuleusement suivies, mais dans aucun pays de l'Orient l'Européen n'est autant surveillé, malgré certaines apparences de bienveillance.

En dehors des missionnaires apostoliques qui, là-bas, sont tous Français, fort peu de personnes ont circulé dans l'intérieur du pays. On hésite généralement devant les difficultés, les fatigues et les périls du voyage.

Ces dangers sont de plus d'une espèce, et ceux intéressant seulement l'ordre moral sont assez grands, pour que bon nombre de chrétiens, voulant rester fidèles à certaines règles de conduite, renoncent à leur entreprise dans la crainte de succomber. Cela se voit souvent pour des prêtres étrangers aux missions. C'est que la démoralisation est si générale au Japon, qu'elle y semble naturelle. Il faut avoir l'imperturbable confiance de nos missionnaires dans la conquête du monde entier par le christianisme, pour oser se lancer dans une entreprise qui, pour ce pays, peut sembler surhu-

maine. Aussi sont-ils souvent fort surpris des progrès que leur attribuent certaines publications catholiques, et s'en affligent-ils, parce que cette erreur, sans rien changer à la réalité des difficultés qui les arrêtent, peut diminuer la sympathie qui leur est due et tarir, en partie, la source des aumônes dont ils vivent.

Les principaux obstacles ne résident pas dans le paganisme grossier des indigènes, mais dans un ensemble d'habitudes séculaires, bien plus difficiles à déraciner.

Les vieilles religions du pays, le bouddhisme et le shintoïsme, ce culte particulier au Japon et le plus répandu, semblent avoir fait leur temps. L'indifférence religieuse est plus menaçante. Nos plus dangereuses doctrines philosophiques ont franchi les mers, et les lettrés japonais inclinent visiblement vers le rationalisme et le scepticisme. On voit beaucoup d'indigènes pratiquer, suivant les circonstances, l'une et l'autre de ces anciennes religions, et ne pas se montrer très hostiles à la pensée de voir Jésus-Christ adoré dans un coin de leurs temples païens.

Le plus grand obstacle aux progrès du catholicisme ne réside donc pas dans l'antagonisme des religions; mais bien plus dans l'hostilité des prêtres et de la noblesse indigènes, dépossédés de leur influence politique par la révolution de 1868. Il faudrait parvenir d'abord à changer complètement les mœurs du pays, et cette difficulté doit paraître humainement insurmontable, au moins pendant bien longtemps.

II

On sait que la civilisation d'un peuple dépend de bien des conditions diverses, telles que sa situation géographique, sa latitude, son climat, sa faune et sa flore, telles encore que son passé historique et sa religion.

Mais nulle part la constitution physique du sol n'a produit de pareilles conséquences. En effet, tout le vaste archipel qui forme l'empire du Japon est d'origine essentiellement volcanique. Le sol y est encore fréquemment agité de convulsions souterraines, et les tremblements de terre y sont tellement fréquents, surtout dans les environs de Yokohama et de Tokio, que leur moyenne générale est de un par huit heures. Il s'en suit que les habitations ont dû revêtir un caractère particulier de stabilité et que le bois est le principal élément de toute construction. Quant aux pierres, elles sont rarement utilisées, et nécessitent des précautions fort dispendieuses.

Les maisons sont donc presque toujours fort légères. On les

commence par la toiture qu'on élève ensuite sur des supports en bois, lesquels forment comme la carcasse du monument. Les murs sont remplacés le plus souvent par des cloisons mobiles, généralement en papier. On les enlève habituellement le jour, pour faire entrer l'air. Aussi, point de cheminée : pour faire la cuisine ou combattre le froid on se sert de réchauds. Il n'est pas surprenant que les incendies soient très fréquents et qu'ils dévorent des quartiers entiers. On a calculé qu'au Japon une maison brûle tous les cinq ou six ans. Peut-être ces accidents si fréquents sont-ils une des causes de l'absence presque complète de mobilier, y compris les vêtements de rechange. Dans beaucoup de ménages on en loue les jours de fête. Point de lits, point de chaises, point de tables : on dort à terre, sur des nattes, et l'on s'assied sur ses talons. Presque toujours il n'y a qu'une seule pièce, que l'on peut diviser momentanément avec des paravents ou des cloisons mobiles derrière lesquelles on voit ou l'on entend tout. Les regards des passants pénètrent partout, sans qu'on s'en préoccupe.

Dans de telles conditions, la vie intime ne peut pas exister au Japon. Tout s'y passe en public. Aucune famille ne peut avoir de secret pour ses voisins. La nuit, la transparence des cloisons, s'il y a de la lumière au dedans, est des plus perfides et, sans le vouloir même, on aperçoit bien des choses. Ce sont les ombres japonaises qui, peut-être, ont fait imaginer les *ombres chinoises*. Quand le froid est trop vif, une vaste couverture, sous laquelle est un réchaud allumé, enveloppe toute la famille. On passe la nuit ainsi et chacun s'y comporte comme s'il était seul. Les enfants et les jeunes filles, quel que soit leur âge, ont donc l'habitude de tout entendre et de tout voir. Aucun parent n'a le moindre égard pour leur innocence, sans doute parce qu'ils n'en ont eux-mêmes jamais eu.

Car, chose étrange, les Japonais, dont l'esprit est si ouvert à nos arts, à nos sciences, à nos procédés industriels, ne comprennent absolument rien aux choses morales. Pour eux, la modestie, la décence, la pudeur, n'existent pas; et comme ils n'en ont aucune idée, leur langue ne possède aucun mot pour exprimer ces sentiments. Leurs lettrés font de vains efforts pour en composer un; ils cherchent encore la pensée qu'il faudrait traduire.

On doit apercevoir dès à présent une partie des difficultés rencontrées par nos missionnaires pour moraliser la population qui les entoure. Mais passons à la question du costume.

Le Japonais, dans ses travaux, est habituellement nu, car on ne peut considérer comme un vêtement le simple langouti, ou morceau d'étoffe, qu'il porte attaché au bas des reins. Si la nudité se tolère

chez le nègre et le peau-rouge, à cause de leur couleur et du milieu sauvage où généralement on les rencontre, il n'en est plus ainsi pour le Japonais, dans une contrée civilisée, où règne parfois un grand luxe. L'absence de costume devient alors choquante pour des yeux européens. Il en est à plus forte raison ainsi quand ils se heurtent à des femmes sans le moindre appareil.

Aussi ces habitudes de nudité ont-elles provoqué dans les villes ouvertes des protestations chez les étrangers. Des pasteurs protestants, Anglais sans doute, imaginèrent de distribuer autour d'eux des *inexpressibles*. La dépense devint grande et ne produisit aucun résultat, car chacun s'empressait d'accepter ces culottes, que personne ne mettait.

Il fallut procéder autrement et l'on fit intervenir les autorités locales. Une ordonnance de police prescrivit de se vêtir. Elle ne fut pas comprise, et la plupart des habitants se contentèrent d'endosser un gilet. Quelques-uns y joignirent une cravate, mais de caleçon, point.

Un nouveau règlement vint préciser ce qu'on exigeait; et dans son zèle à satisfaire la pudeur des étrangers, la police exigea qu'on portât, en outre, une coiffure. Cette superfétation laisserait à supposer que le gouvernement lui-même ne s'est pas bien rendu compte de la portée des réclamations. Il est certain, dans tous les cas, que cette obligation n'a pu qu'égarer les indigènes sur les conditions de la décence en Europe.

Quoi qu'ils en aient pensé, ils s'exécutèrent. Mais, actuellement encore, dès qu'ils franchissent la zone où le vêtement est obligatoire, ils s'empressent de se mettre à l'aise et quittent tout ce qui les embarrasse, à commencer par le pantalon. Ils poussent même si loin parfois le sans-gêne que les hommes attelés aux « curuma », petites voitures tenant lieu de fiacres, n'hésitent pas à s'arrêter pour satisfaire sur place certains besoins, sans le moindre souci des yeux ou du nez de leurs voyageurs. Quand ceux-ci sont des familles anglaises, généralement très pudibondes, on assiste à des scènes épiques.

Sous le rapport de la décence, les indigènes chrétiens ont déjà réalisé de réels progrès. Ils ne sortent pas sans vêtements; mais si, par exemple, quelque puce les pique, fussent-ils sur le seuil de leur porte, ils ne verront aucun inconvénient à entr'ouvrir leur robe du haut en bas pour chercher l'insecte.

Pendant leur adolescence, les Japonais circulent nus. C'est ainsi qu'on les rencontre le long des chemins, et l'on peut même constater à chaque instant leur démoralisation inconsciente.

On dirait que, réellement, ils descendent du singe, selon cer-

taines doctrines nouvelles, tant les actes auxquels ils se livrent, et que personne ne réprime, tiennent de la bestialité. C'est bien là le paganisme. Peut-être est-ce un effet des déplorables exemples que, dès leur naissance, ils ont eus sous les yeux dans leur famille; mais le mal a été certainement aggravé par l'éducation que leur ont donnée les enfants plus âgés auxquels leurs parents les ont abandonnés, sous prétexte de les leur faire garder. Ceux-ci les ont choisis seulement en raison du bas prix qu'ils demandaient pour cette prétendue surveillance, et jamais on n'a pris garde à leur moralité, à leur sexe ou à leur âge.

Ces polissons s'attachent sur le dos les petits êtres qu'on leur confie et vont reprendre, ainsi chargés, leurs jeux ou leurs travaux, sans se préoccuper de ce qui peut survenir. Il arrive souvent qu'ils les détachent pour s'en amuser, et l'on devine tout ce qui se produit, car bon nombre de ces gardiens ont de quinze à seize ans. Les inconvénients sont à peu près les mêmes, quel que soit le sexe. Le vice suppléant à l'âge, il survient des naissances insolites.

Les parents sont bien plus préoccupés de nourrir leurs enfants; et s'ils ne peuvent y parvenir, ils les donnent ou les vendent. On voit des jeunes filles suggérer à leur famille de semblables marchés que sanctionne, d'ailleurs, la justice japonaise. Elle les favorise même, puisqu'elle condamne ces malheureuses à rester chez leurs maîtres jusqu'à ce qu'elles aient acquitté les dettes qu'ils ont eu soin de leur faire contracter.

On voit à quels obstacles se heurtent nos missionnaires pour corriger les mœurs du pays. Leur tâche est encore rendue plus difficile par la réunion, dans les mêmes écoles, des jeunes chrétiens et des païens, car là-bas ces établissements sont mixtes, et le contact des païens, quel que soit le sexe, est toujours pernicieux. Aussi nos pauvres religieux s'efforcent-ils de créer des classes exclusivement affectées aux chrétiens.

Peut-être faudrait-il, avant tout, arriver à faire du mariage un acte sérieux, avec des conséquences durables, comme cela se voit chez tous les peuples d'Occident. Au Japon, ce n'est qu'une union passagère, provenant d'un marché ou d'une fantaisie, et qu'on peut rompre à volonté. La pluralité des femmes y est en honneur, puisque c'est la mesure ordinaire de la fortune des gens. Les familles sont donc sans cohésion réelle; le moindre évènement suffit pour les disperser et pour rendre tous ses membres à jamais étrangers les uns aux autres.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'assister aux funérailles. On voit toutes les veuves suivre en troupeau le corps de leur époux. Elles ont revêtu pour la circonstance leurs plus beaux atours et

se sont parées des couleurs les plus éclatantes, pour mieux attirer les regards. Tout dans leur attitude indique qu'elles sont fort préoccupées de faire pendant le trajet une nouvelle conquête, afin de se procurer un gîte, car la maison conjugale va leur être fermée, les héritiers ne voulant pas les nourrir.

Il arrive souvent que, pour grossir l'importance du cortège et faire croire chez le défunt à plus d'opulence, on loue des femmes d'occasion qui viennent s'adjoindre à elles. Les gémissements ou plutôt les beuglements qu'on entend sont poussés par des pleureuses à gages dont la joie, au retour du cimetière, et après un copieux festin, va devenir encore plus tapageuse et surtout plus inconvenante à tous égards.

La multiplicité des unions chez les Japonais, leur peu de durée, la facilité avec laquelle on les contracte, puis on les rompt, jette les missionnaires catholiques dans des embarras multiples, quand il s'agit de baptiser des adultes.

Ceux-ci doivent en effet réformer préalablement leurs mœurs. Il faut donc rechercher dans tous ces accouplements lequel a présenté, le premier, les conditions requises par la loi chrétienne pour la validité d'un mariage. Toutes les autres unions doivent être abandonnées par le néophyte, s'il veut être admis à recevoir le sacrement, car aucune affectionirrégulière ne peut plus être tolérée chez lui. Mais il arrive assez souvent que le mariage qui semblait valable, est lui-même vicié par rapport à l'un des conjoints engagé déjà dans des liens reconnus permanents. Ces enquêtes sont aussi longues que délicates, souvent elles semblent inextricables.

III

Il ne faut pas compter sur les religions païennes pour moraliser leurs adeptes, puisqu'elles sont en partie cause du dévergondage qu'on remarque chez tous les peuples soumis à leurs lois.

Au Japon, le bouddhisme n'a pas produit de meilleurs résultats qu'ailleurs. Quant au shintoïsme, culte particulier à cet empire et sa religion nationale, son influence sur les mœurs a été désastreuse. C'est un ensemble de superstitions grossières, où tout est adoré, excepté le vrai Dieu. On y adore les forces de la nature, représentées par des génies, et surtout les mânes des ancêtres. Cela n'empêche pas de vénérer aussi bon nombre d'animaux, généralement les plus redoutés, et même les choses les plus immondes. Une cosmogonie bizarre idéalise tous les vices.

L'empereur ou « mikado » est le chef de cette religion. Il est

réputé fils des dieux et devient dieu lui-même après sa mort. A cet instant, il perd à jamais son nom mortel; il en reçoit un autre. Rappeler l'ancien serait un blasphème. Pendant son règne il peut conférer les honneurs divins en accordant certains titres. C'est ainsi qu'il vient de créer « Inari » (Renard), le prince Sanjo, son garde des sceaux, qui devait mourir peu d'heures après. Le renard est un des principaux dieux japonais, à cause de son astuce.

Le prince Sanjo était l'un des trois auteurs de la révolution de 1868 qui a débarrassé le mikado de la tutelle insupportable où le retenait le « Shogun », véritable maire du palais, qui avait usurpé toute l'autorité, à commencer par la gestion des finances. Depuis quatre cents ans, aucun Japonais n'avait reçu la distinction octroyée à Sanjo mourant. Mais il n'est pas bien sûr qu'il ait quitté la vie avec la certitude de jouir de sa divinité. Quoi qu'il en soit, on lui a rendu dès ce monde les plus grands honneurs dans de splendides funérailles. Tous les pouvoirs publics ont suivi sa dépouille; ce n'étaient qu'uniformes magnifiques dont les formes européennes faisaient un singulier effet sur tous ces Japonais. Leurs dorures mêmes faisaient ressembler le cortège à quelque mascarade, car, dans cet étrange pays, le grotesque s'allie presque toujours à une vraie richesse d'ornementation.

Si les religions de ces contrées ne peuvent rien pour l'amélioration des habitants, les mœurs de leurs prêtres contribuent, au contraire, beaucoup à la dépravation générale. Les bonzes ont une conduite si licencieuse, qu'après leur avoir interdit le mariage, il a fallu le leur prescrire, mais sans parvenir à un résultat meilleur.

Quant aux temples païens, ils recèlent les images et les sculptures les plus obscènes. Certaines processions revêtent même un tel caractère, par les objets qu'on y exhibe solennellement, qu'elles rappellent les cérémonies les plus scandaleuses de l'antiquité. Elles sont aujourd'hui interdites dans les villes ouvertes, parce que les étrangers s'en offusquaient avec raison.

IV

Il n'est pas surprenant que dans un tel milieu les jeunes filles aient de bonne heure complété leur éducation. Elles ont même très vite acquis des connaissances spéciales et savent à merveille se préserver des conséquences fâcheuses de certaines chutes. Les procédés divers qu'elles emploient, d'ailleurs sans se cacher, éveilleraient, par leur simplicité et parfois par leur habileté, l'admiration de nos matrones les plus expertes.

Mais, pour ne parler que des infanticides, dans certaines parties du Japon ils sont d'un usage fréquent; ils sont même en quelque sorte réglementés dans l'île d'Imoda, non loin de Tokio. Là, les femmes n'élèvent jamais plus de trois enfants; les autres sont supprimés, pour ne pas ajouter aux difficultés qu'éprouve la population à trouver sa subsistance.

Dans l'intérieur du Japon, on rencontre des familles très nombreuses, mais cela ne signifie pas que les infanticides y soient très rares. Malgré le gouvernement, l'opinion publique les tolère tout au moins.

Voici l'un des moyens de les dissimuler.

Au moment de l'accouchement, la maison s'emplit de musiciens munis d'instruments sonores, la plupart employés dans les cérémonies religieuses. A l'instant décisif ils font rage; ils sont sensés accompagner des cantiques beuglés en même temps en l'honneur du dieu Bouddha, dont on prévoit l'intervention. Le nouveau-né peut crier, les voisins ne l'entendront pas. Mais, dans ce cas, il naît toujours asphyxié par un moyen très simple et qui ne laisse aucune trace. Si des médecins viennent constater le décès, on pourra dire que Bouddha est venu chercher la jeune âme : on le sait si complaisant!

Les mauvaises mœurs des Japonais se constatent partout. Les bains chauds, dont les habitants abusent, sont une occasion de débauche. Les baignoires sont publiques, en ce sens que tout le monde peut y entrer à la fois, sans égard au sexe, à l'âge ou à l'état de santé. Ce sont des cuves, de quelques mètres seulement de circonférence, où l'on s'entasse : chacun y grouille à sa fantaisie. Il s'y passe, comme on peut le deviner, toutes sortes de choses. A une certaine époque, on avait prescrit l'apposition d'une corde à la surface de l'eau, pour séparer les sexes; mais cette ficelle a fini par s'user, et personne n'a eu l'hypocrisie d'en réclamer le rétablissement.

Autre détail : personne ne porte au bain le moindre vêtement. Les Japonais prétendent que des caleçons saliraient l'eau.

Mais de tous les endroits publics, les plus funestes aux mœurs sont incontestablement les maisons de thé et les auberges, parce que personne, en voyage notamment, ne peut se dispenser d'y entrer. Je passe sous silence les maisons de danseuses, qui ne sont que des lieux de plaisir, bien qu'on en rencontre partout, car on peut les éviter. Ne nous occupons donc que des auberges et des maisons de thé, sortes de restaurants.

Dans ces établissements le service est fait exclusivement par des jeunes filles, choisies avec le plus grand soin par le patron qui par-

tage avec elles tous les bénéfices, sans intervenir autrement.

On comprend que la respectabilité ne soit pas la qualité qu'il préfère chez ses employées ; car il lui est plus avantageux qu'elles soient appétissantes et point farouches. Elles s'arrangeront ensuite avec les clients comme elles l'entendront. Seules elles débattent tous les prix : c'est leur affaire.

Les voyageurs ont donc grand peine à se défendre de leur amabilité provocante. L'embarras, pour ceux qui veulent rester vertueux, est d'autant plus grand, que l'établissement ne possède généralement qu'une seule pièce et qu'on n'y observe aucune retenue. Fût-on missionnaire, on est obligé de tout voir et de tout entendre. Voilà pourquoi d'autres prêtres, d'une vocation moins éprouvée, ne peuvent séjourner dans ce pays. On en voit repartir par le paquebot qui les avait amenés.

Le résultat naturel de cette dissolution générale est une profonde atteinte à la santé publique. A Nagoya, ville militaire, et d'ailleurs une des plus corrompues, un des derniers conseils de révision n'a trouvé que 11 conscrits, sur 356, qui fussent sains.

Les causes de cette contagion sont multiples et l'on doit faire entrer en compte la malpropreté repoussante des couvertures que l'on donne dans les hôtels aux voyageurs pour se garantir du froid pendant la nuit. Les Japonais ont l'habitude de s'y introduire tout nus ; aussi sont-elles graisseuses et nauséabondes. On peut y contracter les maladies les plus redoutables et les plus honteuses, ce dont les indigènes se préoccupent assez peu. Mais il ne peut en être ainsi de la part de nos missionnaires ; aussi ne voyagent-ils jamais sans emporter au moins des draps.

Parmi les inoculations qu'on doit craindre il faut citer la variole, dont les épidémies sont fréquentes, et la lèpre, dont on rencontre d'assez nombreux cas, même chez les enfants.

Jadis ces malheureux, objet d'une répulsion universelle, demeuraient sans secours, abandonnés même de leur famille ! Il n'en est plus tout à fait ainsi depuis qu'un courageux missionnaire français, le P. Testevuide, est parvenu à fonder un asile, hélas ! bien insuffisant encore.

Ceux qui vantent la salubrité du Japon oublient que le choléra y fait des apparitions presque périodiques et que, cette année encore, il y a fait 33 800 victimes presque exclusivement chez les indigènes. Ils sont généralement trop pauvres pour prendre les précautions nécessaires. Dans les hôpitaux affectés aux cholériques, d'assez nombreux catholiques s'étaient offerts comme infirmiers. Plusieurs ont été victimes de leur dévouement. Nos missionnaires soutenaient leur courage.

Si l'on voulait apprécier d'une façon générale l'état moral du Japon, il suffirait de pénétrer dans les quartiers que chaque ville réserve à la concentration de tous les plaisirs. C'est toujours l'endroit le plus animé; le plus luxueux, le mieux éclairé. Là se donnent rendez-vous, comme lieu de promenade, les familles les mieux posées et les plus honnêtes.

Des boutiques de poupées vivantes, à vendre ou à louer, étalent en pleine lumière leur fastueuse marchandise qui fait l'ornement de la devanture. Des parents n'ont point honte d'y venir converser, et personne ne s'étonne de cette absence de sens moral.

Des protestants, plus pudibonds que moraux, se sont interposés. Ils voulaient que le vice cessât d'être ainsi parqué, qu'on le laissât s'établir où bon lui semblerait. Mais l'expérience de cette liberté absolue a été faite aussi au Japon, et la moralité publique en souffrait davantage. On a reconnu qu'il valait mieux règlementer la corruption, afin de la restreindre aux créatures déjà perdues.

La plupart des voyageurs ont signalé la dépravation des mœurs japonaises; mais on connaît beaucoup moins la généralité de l'ivrognerie, dans ce pays. Pour s'en apercevoir, il faut être mêlé à la vie intime des indigènes.

Ce vice a des racines d'autant plus profondes qu'il tient à des habitudes séculaires, et qu'il provient en grande partie de la politesse exagérée qu'on rencontre partout au Japon. L'usage est, en effet, d'y offrir aux visiteurs, comme aux convives, non pas une banale poignée de main, en signe de bienvenue, mais d'échanger avec eux une tasse pleine d'une liqueur fermentée, de vin de riz appelé « saké ». Sous peine d'être taxé de grossièreté, on doit boire à la santé les uns des autres; d'ailleurs dans tous les festins, les toasts se portent au commencement du repas, qui débute au Japon par le dessert. Dans les classes élevées, car l'exemple part des plus hauts rangs de la société, l'engouement des modes européennes a fait remplacer le saké par de la bière; mais l'effet est le même au bout d'un temps plus ou moins court.

Au renouvellement de l'année, époque où les fonctionnaires échangent entre eux des visites officielles, avant midi elles sont devenues impossibles chez les personnages que leur situation appelle à en recevoir beaucoup. Ils ne sont plus en état d'apercevoir ceux qui voudraient leur présenter leurs hommages.

Ces excès ne peuvent pas favoriser les bonnes mœurs, qui doivent être aussi fort compromises par une nourriture en majeure partie composée de poisson, le plus souvent cru. Je ne serais pas surpris d'ailleurs que les racines de nénuphar, dans cet étrange pays, légume très estimé, n'eussent rien des propriétés sédatives

qu'on leur suppose ailleurs, car les Japonais en auraient depuis longtemps abandonné l'usage.

On voit tout ce que nos missionnaires ont à faire pour réformer des usages si contraires à la continence chrétienne, et que d'indulgence il leur faut déployer avant d'amener les nouveaux convertis à perdre leurs fâcheuses habitudes. Ils y retombent bien souvent, et il n'est pas rare de voir toute une chrétienté, un jour de fête religieuse, venir en titubant consulter le Père sur un point de doctrine à propos duquel on n'est plus guère en état de s'entendre. Le Père reçoit ces pauvres gens d'un air sévère, du moins il veut paraître tel, et les ajourne au lendemain. Quand ils reviennent, ils ont l'explication sollicitée, mais ils s'entendent en même temps condamner à trois jours de jeûne. La pénitence est ponctuellement exécutée par tous, à la grande stupéfaction des païens.

V

Les difficultés provenant des mœurs et des habitudes locales ne sont pas les seules contre lesquelles les missionnaires catholiques ont à lutter. Ils ont à combattre en outre l'hostilité rivale d'une foule de pasteurs protestants accourus de l'étranger pour s'opposer à leurs progrès.

C'est qu'aucun de nos ennemis séculaires n'ignore que toute conversion au catholicisme amène une recrue à l'influence française, à ce point que dans l'extrême Orient le mot *catholique* est synonyme de *français*, et réciproquement. Pour annihiler nos missionnaires, tous les moyens servent. La morale chrétienne cesse d'être inflexible, elle se prête aux circonstances. Toutes sortes de concessions sont faites pour retenir ou attirer ceux que le rigorisme catholique avait effarouchés. Au besoin, l'or dissipe les hésitations qui subsistent encore, car les gouvernements étrangers, plus intelligents que le nôtre, facilitent à leurs agents tous les genres d'action.

Cette puissante propagande, et surtout l'effet désastreux qu'ont produit en Orient nos défaites de 1870-71, ont mis l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis en possession de l'influence que nous avions acquise. La mode même a tourné contre nous. Comment d'ailleurs comparer la situation besoigneuse de nos missionnaires avec l'existence presque fastueuse des pasteurs protestants? Quand les premiers arrivaient en proscrits, ceux-ci débarquaient en vainqueurs, suivis de toute leur famille et de nombreux domestiques. Les uns vivent presque en reclus, abandonnés à eux-mêmes; les autres fréquentent intimement la partie la plus riche et la plus influente de la colonie étrangère.

On sait partout que l'argent ne manque jamais aux pasteurs protestants, alors que nos pauvres missionnaires catholiques ne peuvent compter que sur les quêtes faites pour eux dans leur patrie. Aussi la lutte est-elle fort difficile pour nos compatriotes, dans les villes où nos puissants rivaux peuvent s'épanouir à l'aise. Mais les conditions changent dans les provinces encore fermées aux Européens. Pour y vivre, il faut toute l'abnégation, tout le courage de nos admirables religieux. Il n'est pas probable que leurs sensuels adversaires s'y exposent. Mais il faudrait à nos missionnaires les ressources nécessaires pour y ouvrir des écoles et même des asiles, sans quoi leur dévouement ne produira que peu de fruits.

Veut-on savoir d'ailleurs ce qu'est devenue dans ces contrées notre influence, jadis prépondérante? On sait que nos officiers sont venus former l'armée japonaise : elle suit aujourd'hui la tactique allemande.

Symptôme plus significatif : les officiers indigènes ont le droit de porter habituellement la coiffure militaire de la France ou de l'Allemagne. Eh bien, dans toute la garnison de Tokio, la capitale, deux ou trois d'entre eux seulement osent rester fidèles à notre képi. Cette singularité fait qu'on les montre du doigt dans les rues. Croirait-on que la langue française a cessé d'être en usage même dans les établissements financiers que leur origine rattache à notre pays? L'anglais est la langue universellement adoptée dans les villes ouvertes. Toutes les communications officielles sont faites simultanément en anglais et en japonais.

Il est à craindre que nos ennemis aient commis une faute lourde en nous décriant comme ils l'ont fait. Ils ont trop oublié la défiance instinctive des Orientaux contre les Européens. Les Japonais ne sont pas moins vaniteux que les Chinois et, malgré tous les emprunts qu'ils leur ont faits, les Occidentaux sont restés pour eux des *barbares*.

On peut constater d'ailleurs avec quel empressement ils se débarrassent de tous les éducateurs qu'ils avaient appelés du dehors. A peine attendent-ils qu'ils puissent s'en passer pour le développement de leur industrie et de leurs sciences. Leur outrecuidance ne le cède à celle d'aucun peuple de l'Orient : tout ce qui vient d'Europe leur est suspect.

On peut en juger par le fait suivant. Au mois de décembre dernier, un synode se tenait à Tokio. Il s'agissait de trouver un *credo* qui pût être accepté de toutes les sectes protestantes. La chose était peut-être difficile; néanmoins on se mit à l'œuvre. Une commission fut chargée des études préparatoires. Elle était com-

posée de trois ministres étrangers et de quatre Japonais choisis parmi les plus marquants dans la confession presbytérienne. Elle entreprit de laborieuses recherches et finit par s'entendre sur une certaine rédaction que le synode repoussa presque sans examen. Il en fut de même quand on lui proposa d'adopter, tout simplement le *Symbole des Apôtres*. Le motif secret de cette opposition était que l'inspiration de ces divers projets était attribuée à des étrangers.

Alors un professeur japonais, aidé de deux de ses compatriotes, se mit à la besogne. Il apporta le lendemain une rédaction très peu différente des deux autres. Elle allait être conspuée, quand il affirma que personne autre qu'eux trois n'y avait collaboré. Elle fut aussitôt acceptée avec enthousiasme. Au fond, cette nouvelle formule était la reproduction des affirmations émises dans le *Symbole des Apôtres*.

Si l'on tient compte des indications fournies par les publications locales, il est manifeste que les Japonais songent sérieusement à se fabriquer une religion appropriée à leurs mœurs. Ils se montrent même disposés à l'emprunter, pour la majeure partie, au christianisme, dont la doctrine leur semble bien supérieure à leurs anciennes croyances.

Ils prétendent, au surplus, qu'il ne feront qu'imiter ce qui s'est produit en Angleterre, en Russie, en Allemagne et en France, nations ayant chacune sa religion particulière. Ils se préoccupent fort peu, en pareille matière, de la vérité intrinsèque. Or, avec une religion d'État, tirée du christianisme, le rôle de nos missionnaires serait rendu plus difficile encore, car ils n'auraient pas seulement contre eux les mœurs du pays, mais aussi les institutions. Il serait puéril de compter sur la prétendue liberté religieuse concédée récemment par la constitution japonaise. Voici ce qu'elle dit : « Les sujets japonais jouiront de la liberté religieuse en tout ce qui n'est pas préjudiciable à la paix et au bon ordre, *ni contraire à leurs devoirs de sujets*. » Il ne faut pas être juriste bien retors pour deviner l'interprétation qu'on peut donner à cet article, afin d'empêcher l'exercice du catholicisme.

Ainsi, à certain jour de l'année, le *Mikado* qui, d'après la religion nationale, est fils des dieux, reçoit des honneurs divins. Des consciences chrétiennes peuvent se refuser à cette adoration. Qu'arrivera-t-il alors? Il ne faut pas, en effet, supposer que l'empereur du Japon renoncera jamais de bonne grâce au culte de ses sujets, dût la vérité religieuse en souffrir; et l'on sait quelles persécutions ont ensanglanté ce pays. Il y a peu d'années, au coin de toutes les rues, on pouvait voir, encore affichés, les édits déclarant le catholicisme *infâme et attentatoire à la majesté impériale*.

Ces évènements pourraient se reproduire. Ils sont même désirés par tous ceux qu'a dépossédés la révolution de 1868, attribuée à l'influence européenne. Les prêtres païens, les anciens seigneurs féodaux, leur suite militaire, demeurée sans emploi, ne font aucun mystère de leur rancune. Un rien peut surexciter leur fanatisme ou leur colère, ainsi qu'on a pu le constater tout récemment.

Jamais, d'ailleurs, le christianisme ne se fera complètement pardonner par l'orgueil japonais son origine étrangère. Il y a quelques mois, à Tokio même, dans la concession européenne, un pasteur protestant, s'étant trouvé sur le passage de l'impératrice-mère, négligea de la saluer. Il reçut aussitôt un coup de lance à la tête. La foule alla faire le siège de sa demeure. Lui et sa famille furent sauvés à grand peine par une prompte intervention de la police. Ils n'eussent point échappé si le fait se fût produit dans la ville japonaise. Il comprit si bien le péril que lui faisait courir le ressentiment habituel des indigènes, qu'il jugea prudent de quitter le pays par le premier paquebot et d'emporter tout ce qu'il possédait.

VI

Une erreur, trop répandue, représente le Japon comme entré dans le mouvement de la civilisation européenne. Il n'en est point ainsi, car plusieurs des institutions récemment introduites ne sont pas encore comprises par la nation. Le gouvernement l'a devancée de beaucoup dans la marche des idées. Ainsi des jurisconsultes étrangers ont procédé à la refonte des vieilles lois japonaises, en cherchant à les rendre compatibles avec la législation des peuples occidentaux. Des juristes indigènes sont même allés étudier en Europe le fonctionnement des tribunaux. Ils connaissent assez bien nos lois, mais n'en ont guère saisi que le texte. Les motifs qui les ont inspirées leur sont restés inconnus. Aussi, dans l'application qu'ils font de leur nouvelle législation, arrivent-ils souvent à des résultats saugrenus. Si bien, que les résidents étrangers, justiciables de leurs consuls respectifs, d'après les traités en vigueur, ont refusé de se soumettre à l'unité de juridiction que le pouvoir impérial voulait établir. Les magistrats indigènes leur inspirent encore des craintes trop fondées, en dépit des imprudents éloges que certaines rivalités nationales leur avaient prodigués.

L'imminence du péril fit taire toutes les jalousies, et toutes les nations européennes se trouvèrent d'accord pour repousser toute innovation aux anciennes conventions diplomatiques. Mais les Anglais, qui, plus intéressés, avaient pris l'initiative de la résis-

tance, encoururent la principale responsabilité de cette opposition. La presse locale les attaqua d'une façon violente, et ses menaces collectives contre tous les étrangers faillirent recevoir pour eux un commencement d'exécution. On se borna cependant à les huer dans les rues. Cet incident montre avec quelle facilité l'orgueil national en viendrait à des voies de fait.

Il n'est pas même bien certain que les autorités japonaises soient toujours assez fortes pour les empêcher. Le premier vote du parlement élu selon la constitution nouvellement établie au Japon a été un acte d'opposition aux tendances gouvernementales. Les députés ont fait choix d'un président opposant. La tournure et la forme des délibérations ont accentué de plus en plus leur résistance aux idées nouvelles. Plusieurs réformes d'une incontestable sagesse, des dépenses utiles à l'intérêt général ont été l'objet de décisions hostiles au pouvoir qui les avait conçues. Des projets importants vont rester en suspens. Mais, ce qui est plus grave, l'assemblée incline visiblement vers un certain retour à la féodalité. Bref, le pouvoir impérial n'a pas dû s'applaudir de son essai d'institutions parlementaires; et, sans être pessimistes, les gens habitués aux soubresauts du suffrage universel en Europe peuvent craindre, dans un avenir plus ou moins prochain, pour la stabilité du trône japonais.

Une réaction dans la marche du gouvernement impérial serait un périlleux écueil pour la civilisation européenne dans ces contrées, et un péril non moins grand pour le christianisme dont nos missionnaires catholiques sont les plus zélés apôtres. Leur sécurité tient uniquement à la protection que leur accorde le pouvoir central. Toutefois leur sûreté personnelle les préoccupe moins que les progrès de notre influence nationale, et c'est pourquoi la création de nouvelles écoles leur tient tant au cœur. De nombreux élèves leur sont assurés : notre personnel enseignant est prêt à toutes les fatigues, nos religieuses à tous les sacrifices.

Hélas! toutes ces ressources demeurent improductives pour nous, faute de fonds nécessaires à l'installation d'établissements nouveaux, malgré le bon marché des constructions dans ce pays. Que peut-on demander à de pauvres gens qui, oubliés de leur patrie, n'ont pour vivre eux-mêmes que les 50 francs envoyés mensuellement sur les produits des aumônes catholiques, alors qu'ils ont déjà tant d'œuvres à soutenir? Des ministres soucieux des vrais intérêts de la France, de sa grandeur au dehors, eussent trouvé moyen de remédier à cette pénurie. Aucun de leurs agents ne leur a caché les multiples services rendus en Orient par nos missionnaires, restés si patriotes, si heureux quand on songe à eux.

On ignore sans doute en haut lieu tout ce qui se dit à l'étranger sur la clairvoyance de notre gouvernement, et l'on ne voit pas la joie mal dissimulée que nos ennemis éprouvent devant l'incompréhensible abandon où nous laissons nos meilleurs auxiliaires.

Il semble toutefois que certains voiles ne tarderont guère à se déchirer. Les masques finiront bien par tomber. Le vrai peuple, celui qui travaille en silence, attendant des jours meilleurs, commence à distinguer ses vrais amis. Il s'approche des endroits où se traitent pacifiquement les grandes questions sociales. Il sait qu'on en parle enfin dans l'Église, il commence même à écouter : ses yeux ne peuvent tarder à s'ouvrir à la clarté répandue par la religion sur ces redoutables problèmes. Bien des gens finiront par s'apercevoir qu'on ne dirige pas un peuple sans Dieu, et se lasseront de voir contester certaines libertés nécessaires au père de famille. Le bon sens public ne peut manquer de faire justice, tôt ou tard, des hâbleries révolutionnaires et de s'apercevoir que la véritable fraternité n'existe que chez nos religieux, ces amis sincères du pauvre. Le jour où cesseront enfin les préventions ineptes que la politique a soulevées, beaucoup de bien pourra se produire par nos missionnaires catholiques. Ceux-ci, secourus enfin, pourront faire triompher partout leur pacifique influence et propager celle de leur chère patrie. Le jour où, par leur abnégation, le Japon sera devenu catholique, nous aurons aux antipodes de fidèles alliés. Ses habitants sont appelés déjà, peut-être autant à cause de leurs qualités que de leurs défauts, les *Français de l'extrême Orient*. Puisse cette qualification prématurée devenir bientôt l'expression de la réalité !

***.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le Grand Prix. La grève des omnibus. Grèves partout. Le droit à la moustache. Le congrès des Sociétés savantes. Bénédiction de l'église du Sacré-Cœur. Les grands procès : Angleterre, Allemagne et France. Affaire Turpin-Triponé. Affaire de Panama. Les assassins de Courbevoie. Le suicide de Mme Weiss et le pasteur protestant. — Pluie d'expositions. Les artistes américains. Les refusés. L'exposition de publicité. Vente de la collection Rœderer. Un bon placement. — La salle du Petit Trianon autrefois et aujourd'hui. La réouverture du 1er juin. Théâtre-Français : *Rosalinde,* de Lambert Thiboust et Aurélien Scholl; *le Rez-de-chaussée,* de M. Berr de Turique. Le 285e anniversaire de Corneille. Vaudeville : *la Femme,* de M. Albin Valabrègue. Opéra-Comique : *le Rêve,* de M. Gallet, d'après le roman de Zola, musique de M. Bruneau. — MM. Em. Templier, Calmann Lévy, d'Auriac, Roumanille.

I

C'en est fait : il n'y a plus personne à Paris, et si vous rencontrez encore quelqu'un dans la rue, ce ne peut-être qu'un garçon coiffeur, un commis en nouveautés, un journaliste, ou quelqu'un de cette espèce, et qui ne compte pas. Nul n'ignore que, une fois le Grand Prix couru, on ne saurait, pour peu qu'on se respecte, se montrer encore sur le boulevard, et qu'il garde exclusivement ceux-là que leur petitesse attache au macadam. Tout au plus peut-on dépasser de trois ou quatre jours le terme fixé par le code des élégances : — le temps de faire ses malles et d'assister à la représentation du cirque Molier. Etre encore à Paris à l'heure où j'écris, c'est un aveu, à moins cependant qu'on ne soit affranchi de tous les tyranniques préjugés de la mode et bien résolu à ne point affronter une bronchite pour s'y conformer. L'été n'a pas, jusqu'à présent, de séductions irrésistibles, et il a plu à torrents le jour de la Saint-Médard. Mais saint Médard est peut-être un préjugé

lui-même. Il n'a pas soutenu sa réputation cette année, soit dit sans lui en faire un reproche. Loin de déchaîner les cataractes du ciel, on dirait qu'il les a fermées à demi.

Par une chance singulière et inattendue, la température inclémente qui a fait du printemps de 1891 une lamentable chimère, a eu une éclaircie pour le jour de la fête des Fleurs, à laquelle le soleil a souri, — et, pour le jour du Grand Prix, un entr'acte sombre, renfrogné, menaçant, mais où l'on en a été quitte pour la peur, — et pour une diminution d'une centaine de mille francs dans le chiffre des entrées. Naturellement, les fiacres, les omnibus, les bateaux, les chemins de fer n'ont pas fait davantage leur recette des beaux jours, mais ils se sont estimés trop heureux, car ils craignaient bien pis, et si l'on n'a pas non plus montré les fraîches toilettes commandées pour la circonstance, elles n'en étaient pas moins faites, sinon payées. Le Grand Prix de cette année n'offrait d'ailleurs qu'une attraction relativement médiocre. L'Angleterre avait envoyé un seul champion, et qui n'était point de premier ordre. Parmi les concurrents, pas un nom ne se détachait avec éclat et ne s'imposait. Jamais on n'avait vu plus de variété dans les pronostics parmi les augures. *Clamart* n'est pas, comme *Gladiateur*, un de ces vainqueurs de haute race dignes des Jeux olympiques et qui resteront immortels dans les annales du turf.

Heureusement les employés du chemin de fer ne s'étaient point mis en grève, comme ils en avaient menacé, pour le jour du Grand Prix, et la grève des omnibus avait pris fin après une durée de deux jours seulement. C'est peu pour une grève, mais cela a été long pour les Parisiens. Ceux qui étaient sortis le 25 mai sans se douter de rien, ne marchaient pas depuis dix minutes qu'ils avaient senti, avant de pouvoir s'en rendre exactement compte, un changement profond dans le mouvement et dans le bruit de la voie publique. Le mouvement ne paraissait pas ralenti, car les fiacres circulaient en plus grand nombre; le bruit ne paraissait pas diminué, mais il y manquait quelque chose : la grosse note dominante, à l'œil et à l'oreille, de ces énormes véhicules qui passent au trot puissant de leurs trois percherons, en ébranlant toutes les maisons de la rue.

La grève a fini par la capitulation de la Compagnie sur toute la ligne, ou plutôt sur toutes les lignes, heureusement pour la majorité de la population parisienne, qui d'ailleurs, il faut le reconnaître, avait pris parti pour les conducteurs et les cochers, en dépit de la gêne qu'elle éprouvait. La Compagnie a senti qu'elle n'était point soutenue par l'opinion dans sa résistance, et c'est pour cela que cette résistance a fléchi si vite. Déjà quelques véhicules extra-

ordinaires, des tapissières de la banlieue, des guimbardes du temps de Louis XV, commençaient à se montrer sur les boulevards. On parlait d'une sortie en masse des pousse-pousse de l'Exposition universelle; M. Geoffroy Saint-Hilaire bridait l'autruche et sellait les petits éléphants du Jardin d'acclimatation. Les voitures à bras s'agitaient et le commissionnaire du coin songeait à utiliser ses crochets en guise de chaise à porteurs. Les marchands de bicycles avaient conçu des espérances exaltées, et à coup sûr, si la grève se fût prolongée seulement jusqu'à la fin de la semaine, nous aurions vu des choses pittoresques, au lieu d'avoir à les imaginer.

Le succès rapide et complet des employés d'omnibus a produit son résultat naturel. Un vent de grèves souffle de toutes parts. Londres et Lyon ont imité Paris. Les garçons coiffeurs se sont remués; les garçons épiciers, les garçons d'hôtel ont suivi le mouvement; les garçons de café ont tenu des meetings et prononcé force discours. Seulement la revendication de ces derniers est d'ordre tout moral. Ce n'est pas une vile question de lucre qui les préoccupe, mais une question de dignité et d'honneur. Au nom des droits de l'homme et du citoyen, ils réclament la faculté de porter moustaches. En dehors du *bock à l'as*, ce sont des hommes libres, électeurs, éligibles même, et l'absence de moustaches qu'on leur imposait jusqu'alors était comme une livrée de servitude. Songez que les avocats, que les magistrats eux-mêmes, n'en sont plus là et que la République les a affranchis; pourquoi n'affranchirait-elle pas également les garçons de café? Quand ils quittent le tablier blanc pour revêtir le costume de l'homme du monde, on les prend pour des notaires, et cela les humilie. Quelques patrons, imbus des préjugés d'un autre âge, résistent encore, mais la plupart ont cédé.

Le congrès des sociétés savantes, parisiennes et départementales, s'est tenu à la Sorbonne pendant la dernière semaine de mai. La section d'histoire et de philologie, celle de toutes qui offre l'intérêt le plus général, avait une séance de jour et une séance de soir, celle-ci spécialement réservée pour les réponses aux questions du programme. J'y ai assisté à une communication faite par M. Rodacanachi, — l'auteur d'un récent et très curieux livre sur le *Saint-Siège et les Juifs*, — relative à un manuscrit de la Bibliothèque nationale contenant les statuts de la corporation des cochers à Rome, acheté par Mazarin vers le moment de son envoi en France comme nonce extraordinaire; et, l'un des jours suivants, à d'intéressantes discussions sur les origines du mot *Tartuffe*, sur l'authenticité et le véritable auteur des *Contes* de Perrault; enfin, en réponse à la question posée sur les théâtres et les comédiens de province depuis la Renaissance, à plusieurs communications sur la

chambre de rhétorique de Bergues, sur les troupes nomades dans l'Agenois, sur les distributions de prix, exercices littéraires et représentations théâtrales des anciens collèges de la Brie, surtout à Juilly, à Meaux et à Provins. Quelques tentatives, dans d'autres sections, ont été moins heureuses, et, après une belle résistance, j'avoue avoir été mis en fuite, à plusieurs reprises, par les questions traitées.

La bénédiction de la basilique du Vœu national, ou, pour l'appeler de son nom courant, de l'église du Sacré-Cœur, enfin terminée dans son gros œuvre après seize ans de travaux, a eu lieu le 5 juin, au milieu d'une énorme affluence et sous un soleil propice. C'est le 16 juin 1875 que la première pierre fut posée, en présence d'un grand nombre d'évêques, de cent cinquante députés et de plusieurs princes de la maison d'Orléans. Dans le concours ouvert à la suite du vote de l'Assemblée nationale, M. Abadie avait remporté la palme sur près de 80 concurrents. Le *Bulletin mensuel* fondé en 1873 n'a cessé depuis lors d'enregistrer les souscriptions, qui ne se sont point un moment ralenties et qui vont atteindre prochainement la somme de 24 millions, indépendamment des dons à destination spéciale. Il y a des souscriptions collectives pour créer des chapelles qui se nomment chapelles de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, de l'Armée, de la Justice, des Arts, de la Marine, des Écrivains catholiques, — chapelle Saint-Hubert, construite sans doute avec les offrandes des chasseurs ou de leurs familles, — et pour élever des piliers qui s'appellent piliers de la Plume, piliers des Fiancés, pilier des Veuves, pilier du Fuseau, filé pierre à pierre par des milliers de quenouilles rustiques. Une multitude de femmes se sont chargées, carré par carré, de l'immense tapis qui recouvrira le pavé de l'édifice. D'innombrables souscripteurs, isolés ou par groupes, ont payé chaque pierre, avec le droit d'y inscrire leurs noms ou leurs initiales, ou même de faire sceller à l'intérieur un tube renfermant des parchemins. Les plus modestes se contentent d'y faire graver une croix. La Savoie a pris à son compte le bourdon colossal, dont la fonte vient de s'achever heureusement; le Pape a envoyé le ciborium magnifique, enrichi de pierres précieuses, qu'il avait reçu à son jubilé.

La bénédiction de la basilique a eu lieu sans autre luxe que la présence des dix-huit prélats qui faisaient une couronne d'honneur au cardinal Richard et l'énorme affluence des fidèles accourus de toutes parts dès les premières heures du jour. La communion a duré trois quarts d'heure, et lorsque le chant du *Credo*, entonné à l'unisson par ces milliers de bouches et ces milliers de cœurs, a fait retentir les voûtes, il a pris une signification saisissante dans

ce temple superbe, l'un des plus grands témoignages de foi qu'aient produit les siècles. L'après-midi, après un vibrant et vaillant discours du P. Monsabré, le cardinal-archevêque de Paris, du seuil de la basilique, a fait avec le Saint-Sacrement le signe de la croix sur l'immense ville étendue à ses pieds, et au-dessus de laquelle, malgré la rage impuissante des révolutionnaires, furieux de se voir vaincus dans leur forteresse par cette vieille église dont ils ont souvent annoncé la mort et qu'ils n'ont pu étrangler, rayonnera bientôt, comme du haut d'un Thabor, le dôme élevé dans la nue par la piété de six millions de fidèles.

Je ne crois pas qu'aucune période mensuelle ait jamais produit un plus grand nombre de procès à sensation. Chaque jour amène son scandale. En Angleterre, il y a eu l'affaire Gordon-Cumming, dont les éclaboussures ont rejailli jusque sur l'héritier du trône et qui aura peut-être de graves conséquences politiques; en Allemagne, l'affaire de Bochum; en France, la triste affaire Turpin-Triponé, dont on s'est efforcé d'abord de démentir, puis de restreindre, enfin d'étouffer, par un huis-clos sévère, les révélations alarmantes et qui s'est terminé par la condamnation de tous les prévenus : trois sur quatre ont encouru indistinctement le maximum de la peine, — cinq ans de prison, — et le tribunal a cru devoir constater dans son jugement l'insuffisance de la loi, donnant ainsi clairement à entendre que ce maximum n'était pour lui qu'un minimum auquel il se résignait à regret. Et puis c'est l'affaire de Panama, où la justice endormie se décide enfin à se mettre en mouvement et à convoquer devant elle M. de Lesseps, avec ses fils et ses principaux collaborateurs, pour leur demander compte des dilapidations et des gaspillages inouïs qui ont causé, avec la ruine d'une grande œuvre, celle d'une masse de souscripteurs crédules, confiants quand même en l'étoile de celui qu'on appelait le grand Français, et dont la foi obstinée survécut longtemps encore à la chute de l'entreprise.

Après ces affaires où de si hauts intérêts sont en jeu, à peine ose-t-on mentionner le procès des assassins de Courbevoie, avec sa triple condamnation à mort, et celui de l'empoisonneuse d'Aïn-Fezza, Mme Weiss, qui s'est condamnée elle-même, pour échapper aux travaux forcés. Les amateurs d'émotions fortes ont dû être satisfaits. Les assassins de Courbevoie, poussés d'ailleurs par une mégère infernale, plus hideuse à elle seule que les trois sorcières de *Macbeth*, appartenaient tous à cette catégorie de scélérats imberbes spéciale à notre époque. C'est un nouveau coup de sonde dans ces bas-fonds sociaux où grouille, comme une légion de crapauds et de vipères, toute une jeunesse féroce, immonde et cynique, suant le vice, respirant le crime, à qui la mort d'un

homme ne coûte pas plus que celle d'une mouche et absolument incapable de remords, — sinistre image de l'effroyable horde de barbares dont l'éducation sans Dieu menace notre avenir. Quant à l'intéressante Mme Weiss, proie dévolue aux romanciers du *Petit Journal* ou du *Petit Parisien* et que déjà une demi-douzaine de dramaturges s'occupent à mettre en pièces, on a pu voir aussi par les débats, qui en laissaient entendre beaucoup plus encore, l'éducation qu'elle avait reçue. Mais l'épisode le plus instructif de cette affaire a été sans doute le discours prononcé par le pasteur protestant, après les dernières prières, sur le corps de l'empoisonneuse empoisonnée : « La morte, a dit cet orateur sacré, *a pu* commettre des fautes; elle les a expiées en se punissant elle-même. » Des centaines de journaux ont répété ces paroles; elles n'ont été démenties ou atténuées ni par aucun des assistants ni par le principal intéressé. Voilà donc où en est la morale tout au moins de certains ministres du Saint Evangile, morale professée hautement et avec une sorte de candeur! Il reste acquis qu'un pasteur de l'Eglise réformée, dans une circonstance publique et dans l'exercice de sa fonction, a osé tranquillement, sans paraître avoir conscience de l'énormité de ses paroles, non seulement absoudre le suicide, mais présenter ce crime, condamné par la loi divine et par la loi naturelle, comme une expiation et comme un rachat. Nous avions rencontré souvent ce genre de morale dans le roman et sur la scène; pas encore dans la prédication chrétienne.

II

Les expositions sévissent de plus en plus. Exposition canine, exposition des fleurs, exposition des peintres américains chez Durand-Ruel, expositions de l'hygiène de l'enfance, des refusés et de la publicité au Champ de Mars, qui en avait déjà deux ou trois autres, et qui voit renaître une ombre de ses beaux jours.

Le défaut principal de l'exposition américaine est de n'offrir aucun caractère particulier à la race. L'école des États-Unis, toute jeune encore et à peine parvenue à sa majorité, est élève de la nôtre et ne s'en cache pas. Parmi ces tabeaux de genre, ces portraits, ces études qui remplissent trois salles et un couloir, beaucoup ont du mérite, pas un peut-être n'a d'originalité. Leurs auteurs imitent tous les procédés, en les poussant parfois à l'extrême, et c'est seulement par cette outrance que plusieurs d'entre eux révèlent leur caractère yankee. Ils n'ont aucun préjugé classique. MM. Dana, Beckwith, Sprague, Pearce, sont vraiment des peintres français. On

regardera avec plaisir les portraits et études de M. Bridgman, ainsi que son intéressante petite toile : *En attendant la marée;* mais M. Bridgman est un habitué de nos Salons, et dans l'exposition de la rue Laffite, il ne nous donne aucune note nouvelle. *Les Pilotes* de M. Melchers sont d'une peinture simple, franche, honnête, à laquelle on souhaiterait seulement un peu plus de saveur : ces braves gens, réunis autour d'un des leurs qui consacre ses loisirs à la fabrication d'une frégate en miniature, pourquoi sont-ils si mornes et offrent-ils un type si peu caractérisé? De M. Chase, citons une fillette tout en blanc, avec un chien, blanc aussi, assise dans un paysage vague entrevu comme un rêve, et un grand portrait en pied de son compatriote, le peintre Whistler, long, maigre, mélancolique, l'air fatal, qui ressemble à un Barbey d'Aurevilly délabré. Tant par le modèle que par la facture, c'est là une des toiles les plus personnelles de l'exposition, et ceux qui aiment cette note-là seront contents. Nous pourrions citer enfin bon nombre de paysages, qui se recommandent en général par l'exactitude et la sincérité; mais quelle manie ont ces Américains de ne nous donner que des paysages de France!

L'exposition des refusés s'est installée au palais des Arts Libéraux, au-dessus d'une autre exposition dont on achève d'installer les vitrines à grands coups de marteau et qui prend pour enseigne l'hygiène de l'enfance, quoiqu'elle renferme beaucoup de choses qui ne relèvent ni de l'hygiène ni de l'enfance. D'en bas, au milieu des bercelonnettes et des biberons perfectionnés, on distingue les longues rangées de toiles qui, au premier étage, dominent l'escalier, et qu'on prendrait dans ce milieu, suivant une remarque spirituelle, pour une collection d'images d'Épinal rangées autour de la *nursery*. Seulement, à mesure qu'on approche, l'erreur se rectifie d'elle-même, et l'on s'aperçoit bientôt qu'elles n'ont, pour la plupart, ni l'intérêt naïf ni l'innocence de l'imagerie d'Epinal.

Avec les deux Salons qui existent aujourd'hui et avec les deux jurys, l'un élu par ses pairs, l'autre tiré au sort, il semble qu'il faille y mettre vraiment beaucoup de bonne volonté pour se faire refuser et qu'un peintre, si grande que puisse être sa confiance en lui, devrait montrer peu d'empressement à s'avouer dans ce cas. Aussi l'exposition ouverte le 29 mai n'a-t-elle pas pris elle-même cette étiquette que le public lui impose et qui est le seul moyen de la distinguer des autres : elle s'appelle simplement *Exposition des Beaux-Arts*, et deux ou trois artistes ont soin de prévenir le public, par une inscription, que leur tableau n'a pas été soumis à l'examen du jury.

Vous pourrez faire une promenade amusante le long des galeries

où s'alignent les quelques centaines de tableaux du troisième Salon. Portraits en tous genres, les uns austères et solennels, les autres pleins d'une aimable désinvolture, et qu'on dirait exécutés par le vitrier du canton; idylles d'un réalisme compact comme une de ces soupes rustiques où la cuiller tient debout; allégories ingénues, tableaux de genre qu'on n'accusera pas du moins d'être *fin de siècle*; batailles avec des soldats de plomb passés au bleu; paysages élémentaires, qui, avec leurs arbres, leurs moutons, et leur cabane ou leur château, ressemblent à des joujoux de Nuremberg tirés de leur boîte, rien n'y manque de ce qui peut mettre en joie un visiteur agréablement disposé. On y trouve beaucoup de nudités, mais qui ont au moins ce mérite d'être peu dangereuses pour la moralité publique, car elles sont en bois.

Signalons particulièrement aux amateurs d'une douce gaieté une Ève cueillant la pomme, le serpent roulé à son bras, dans l'attitude et avec le sourire d'une danseuse qui exécute un entrechat; *l'Amour tué par le vice*, pauvre bébé faisant une horrible grimace sous les pieds d'un âne que monte, vue de dos et étalant sa large croupe, une personne qui joue de la mandoline; une Thomyris plongeant la tête de Cyrus dans un vase plein de sang, effroyable enluminure, du Rochegrosse à la grosse; une collection de jockeys au pesage, d'un bariolage enfantin, avec une pelouse en perspective comme on eût pu la faire au treizième siècle; un *Meurtre* et un *Rêve après la bataille*, indéchiffrable et laborieux mic-mac où le diable lui-même ne verrait goutte; enfin, car il faut se borner en si riche matière, un Carnot remettant un drapeau à des étudiants avec un sourire que l'artiste a voulu sans doute faire affable et qu'il a fait invraisemblablement malin. Le député Thivrier, vêtu de sa blouse, qui a soin de laisser passer le revers de la redingote, obtiendra également un certain succès de curiosité, ainsi que, dans le jardin de sculpture, à côté d'un Danton de M. Auguste Pâris, entre deux va-nu-pieds qui écoutent sa *grande voix*, tout prêts à bondir sur les aristocrates, un buste d'Atchinoff, barbu et mafflu, qui n'a pas eu plus de chance que l'original, comme s'il était dans la destinée de ce Cosaque d'être refusé partout.

On aurait pu certainement recevoir au Salon le buste de Mlle Jeanne de Montégut sans faire courir aucun risque à l'ordre public ni à nos relations internationales. Et dans ce gouffre nous pourrions repêcher ainsi quelques rares épaves qui méritent de surnager. La frontière qui sépare certains tableaux reçus de certains tableaux refusés ne se discerne pas toujours aisément, et il est tels paysages, d'une exécution un peu sommaire peut-être, mais d'une note juste, qui auraient figuré d'une façon très suffisante de

l'autre côté de la pelouse, dans le palais des Beaux-Arts. On a été dur, il me semble, pour Mlle Cécile Chenevières en repoussant l'élégant éventail et les fines et charmantes figures de femmes, un peu mièvres peut-être, qu'elle expose, et on a été certainement injuste pour le carton de M. Janmot : ce projet de décoration pour une chapelle des âmes du purgatoire n'est plus dans la note du jour, j'en conviens, ni par le sujet, ni par la conception, ni par l'exécution, mais cet ensemble considérable, qui comprend plus de cent figures, trahit l'étude sérieuse des vieux maîtres et le sentiment vrai de l'art symbolique et religieux.

Il peut paraître assez bizarre d'organiser une exposition de publicité, mais on expose tout aujourd'hui, même ce qui ne s'y prête guère. N'avons-nous pas vu des expositions vinicoles, où l'on n'apercevait absolument que des bouteilles rangées sur des étagères? Encore si l'on eût pu déguster! On le peut du moins à l'exposition de publicité; on peut décrocher, de l'anneau où il pend, le journal attaché à une planchette et feuilleter les recueils sur les tables. L'intérêt de cette exhibition singulière, qu'on ne s'expliquait pas très bien d'abord, se dégage peu à peu d'une visite prolongée.

Les murs sont entièrement tapissés d'affiches illustrées. A hauteur d'appui s'alignent les gazettes des pays les plus divers, même du Japon et de la Chine. La France est représentée, au moins en principe, par toutes les feuilles qui se publient à Paris et dans les départements. Qu'il y en a! qu'il y en a! Et pourtant il en manque. D'abord songez que la grande ville, à elle seule, ne possède pas moins de 939 organes politiques, et que la province en a près de 1500. Songez encore que les publications politiques ne forment qu'une partie de la presse, et qu'à Paris particulièrement il éclot et disparaît chaque jour des multitudes de périodiques éphémères qu'il serait impossible de saisir au vol et de piquer au mur. A peine si les catalogues spéciaux parviennent à les enregistrer. Rien qu'aux étalages en plein vent des galeries de l'Odéon et de certains kiosques du boulevard, il est curieux de suivre mois par mois, semaine par semaine, presque jour par jour, le passage de ces myriades de feuilles nées d'un caprice, d'un souffle, d'un courant, d'une mode du jour, d'un refrain de chanson, fondées avec une confiance sans cesse renaissante par des Renaudot d'occasion dont chacun est persuadé qu'il répond à un besoin et qu'il a mis la main sur une mine d'or.

Paris a ses feuilles locales comme la province : voici, par exemple, le *V^e^ arrondissement*, le *XIIe*, le *VIIIe*, le *XIXe*, la *Banlieue*, *Batignolles-journal*. Après la politique, c'est la mode qui

tient la corde; elle compte ses organes par centaines. Pêle-mêle j'aperçois d'autres spécialités, dans les genres les plus divers : le *Crépin*, la *Halle aux cuirs*, la *Gazette des cochers et gens de maison*, le *Cidre et le Poiré*, l'*Avenir*, *organe des artistes lyriques* (c'est-à-dire des chanteurs de cafés-concerts) *et chorégraphiques*, la *Revue athlétique*, la *Citoyenne*.

C'est la partie historique et rétrospective de l'exposition qui laisse le plus à désirer, et il est fâcheux que les organisateurs se soient privés d'un grand élément d'intérêt en ne lui donnant pas plus de développement. Je vois bien sur une table un cahier du *Courrier* de Gorsas, un numéro du *Constitutionnel* de 1824, grand à peine comme la moitié du *Charivari*, le *Journal des sans-culottes*, de Constant Hilbey, le *Gazette du bagne*, de Lisbonne, et une collection, d'ailleurs très incomplète, de feuilles du siège et de la Commune. Mais ce que j'aurais voulu, ce qui eût offert un intérêt sérieux et ce qui était possible avec le concours des collectionneurs, c'était d'organiser une exposition méthodique qui eût permis de suivre le développement de la presse depuis le premier numéro de la *Gazette de France* en 1631, le *Courrier burlesque*, de Saint-Julien, la *Muze historique*, de Loret, le *Mercure galant*, jusqu'au *Temps* et au *Figaro*. Sans doute, on ne pouvait nourrir la prétention exorbitante d'être complet : *la Bibliographie de la presse périodique française*, par Eugène Hatin, comprend environ 6500 numéros jusqu'en 1866 seulement, et dans ce dernier quart de siècle, surtout avec le pullulement des feuilles obsidionales et communardes, comparable à celui des sauterelles de l'Algérie, je me demande si le supplément qu'il y faudrait ajouter n'atteindrait pas au moins la moitié de ce chiffre. Mais on pouvait choisir dans chaque genre les types principaux, pour marquer les grandes étapes et transformations de cet envahissant auxiliaire du progrès — et de la décadence.

Puisque j'ai parlé des expositions artistiques, je ne voudrais pas entièrement négliger les ventes, qui sont, elles aussi, des expositions et font repasser sous les yeux des amateurs des chefs-d'œuvre souvent enfouis depuis de longues années dans d'inabordables cabinets. La plus retentissante a été la vente Rœderer, grâce à laquelle la date du 5 juin restera inscrite à la craie blanche dans les fastes de la galerie Georges Petit. Non pas que les tableaux fussent nombreux, — quarante seulement, — ni que la vente ait longtemps duré, — pas plus de cinquante-huit minutes. Mais, en moins d'une heure, ce moins d'un demi-cent de toiles, toutes de chevalet, a produit la somme coquette d'un million 21 000 francs.

Voilà un total qui fait rêver.

La collection de M. Rœderer, bien connue, au moins de réputation, de tous les curieux, n'avait pas dans le public la renommée de beaucoup d'autres cabinets, peut-être un peu parce qu'elle ne comprenait qu'une élite restreinte, mais surtout parce que M. Rœderer habitait la province et qu'il veillait sur sa galerie comme un gardien jaloux sur son sérail. Ne la visitait pas qui voulait, et en outre il était peu prêteur. Il n'aurait point aventuré sans frémir la moindre parcelle de son trésor, et il lui en eût trop coûté de se séparer, fût-ce pour quelques semaines, d'un de ces petits chefs-d'œuvre qui étaient la joie de ses yeux et le charme de sa vie. Il ne recherchait que des tableaux français de l'école contemporaine, surtout des paysagistes et des peintres de la vie rustique : des Corot, des Troyon, des Daubigny, des Millet, des Th. Rousseau, quelques Diaz et Delacroix. Le grand vainqueur dans cette chaude mêlée d'enchères a été le petit pastel de l'*Angelus*, exécuté par Millet d'après le fameux tableau qui a déjà tant de fois fait parler de lui. M. Rœderer l'avait acheté 3000 francs ; il s'est vendu 100 000. La hausse a été un peu moindre sur la *Mare au chêne* de Théodore Rousseau : celui-là, il l'avait payé 4000 francs, et il n'a atteint que 90 000. Excusez du peu, comme disait Rossini. Si elle était une ménagère sage et économe, et rien ne m'autorise à en douter, Mme Rœderer avait dû gronder doucement son mari de ses folies, et pourtant il faisait là un meilleur placement de père de famille qu'en achetant du Panama, et même du Suez. Je supplie mes lectrices de ne pas conclure de cette réflexion que je pousse leurs maris à prendre les magasins des marchands de tableaux pour caisses d'épargne.

III

Plusieurs théâtres sont déjà fermés ; d'autres s'apprêtent à fermer dans quelques jours. La représentation la plus intéressante est celle qui a eu lieu dans la salle du Petit Trianon, au bénéfice de la souscription pour la statue du sculpteur Houdon.

On sait que le Grand et le Petit Trianon furent donnés à Marie-Antoinette par Louis XVI au début de son règne et qu'ils sont tout peuplés des souvenirs de l'infortunée princesse. Elle y vivait au milieu de ses familiers, oubliant avec délices l'étiquette et la cour, jouant à la paysanne, à la fermière, à la meunière, à la laitière, transportant dans sa vie privée et traduisant de son mieux avec ses amies les idylles et les bergeries de Florian. Hubert-Robert avait embelli le parc et dessiné le *Hameau ;* Mique construisit en 1778 la nouvelle salle de spectacle pour remplacer le vieux bâtiment de

planches, de toile et de carton dont on s'était contenté jusque-là. Ce n'était qu'une bonbonnière, mais d'une rare élégance en ses moindres détails. Au plafond, Lagrenée peignit Apollon dans la nue, escorté des Grâces et des Muses, avec des vols de petits Amours tenant des flambeaux et des fleurs.

La reine ne pouvait se contenter uniquement de traire les vaches ou de les regarder traire, de faire des collations champêtres sur la pelouse, ni même de jouer du Gluck sur son clavecin; elle voulut jouer la comédie. La troupe royale se composait, outre Marie-Antoinette, de Madame Elisabeth, qui toutefois se borna aux rôles d'utilité, de la comtesse Diane et de la duchesse de Polignac, de la duchesse de Guiche, de Mme de Polastron, du comte d'Artois, des comtes d'Adhémar et de Vaudreuil, du duc de Guiche, du comte d'Esterhazy, de M. de Crussol. Le public se composait uniquement du roi, de Monsieur et des princesses, sans parler des lectrices, des femmes de la reine et de leurs familles qu'on admettait aux premières loges, pour garnir un peu la salle et animer les acteurs. On joua successivement, sur cette scène en miniature, la *Gageure imprévue* de Sedaine, *le Roi et le fermier*, opéra-comique de Sedaine et Monsigny, *Rose et Colas*, des mêmes, le *Devin de village*, de Jean-Jacques, les *Deux chasseurs et la laitière*, et quelques autres bluettes du même genre, faites comme à souhait pour ce cadre en miniature; mais le 19 août 1785, la reine, qui n'avait point paru sur le théâtre depuis plus de deux ans, fit sa rentrée par une pièce qui n'était ni plus ni moins que le *Barbier de Séville*. Elle représentait Rosine, et il paraît qu'elle charma le petit nombre de spectateurs par la grâce et la variété de son jeu, surtout au quatrième acte. C'est égal : le choix de l'ouvrage, concordant à peu près avec une reprise du révolutionnaire *Mariage de Figaro*, n'était pas heureux.

Le théâtre du Petit Trianon resta fermé ensuite pendant plus d'un quart de siècle. Napoléon, qui n'avait aucun goût pour la pastorale, aimait peu ce séjour. Il y fit donner pourtant en 1811 après avoir épousé Marie-Louise, une représentation dont on sait peu de chose, quoique, par les titres des pièces dont elle se composait, — les *Projets de mariage* et la *Grande famille*, — elle semble avoir été toute de circonstance. Trianon demeura abandonné sous la Restauration. Sous la monarchie de Juillet, on y joua pendant l'été de 1846, devant Louis-Philippe, les princes et les ministres, le *Déserteur* de Sedaine et Monsigny. Vaincue par les instances du roi, la duchesse d'Orléans avait consenti à y assister, et c'était sa première infraction au deuil rigoureux qu'elle gardait depuis son veuvage. Six semaines après la révolution de

Février, le 13 avril 1848, le théâtre du Petit Trianon se rouvrit pour un jour, au bénéfice des pauvres et des ouvriers de Versailles. La représentation, composée de deux pièces de Scribe : *Premières amours* et *Michel et Christine*, puis d'intermèdes divers, et donnée par des artistes et des amateurs, attira si peu de monde, malgré l'attrait supplémentaire d'une tombola, que les frais ne furent même pas couverts. Les pauvres ont, plus souvent qu'il ne faudrait, de ces mauvaises chances avec les représentations à leur bénéfice.

Du 13 avril 1848 au 1er juin 1891, clôture. Cette fois encore, c'est la République qui a rouvert le théâtre du Petit Trianon. Le choix des pièces était parfaitement approprié au cadre : outre un ballet mythologique composé sur des airs de Lulli, de Rameau, de Gluck, de Grétry, de Noverre, c'était d'abord la *Gageure imprévue* de Sedaine, qui avait ouvert le théâtre sous Louis XVI; ensuite le *Devin du village*, de Rousseau, qui avait eu aussi les honneurs du Petit Trianon, après ceux de Fontainebleau et de Versailles, et qu'on nous a rendu dans le décor de 1753. On s'était efforcé d'éviter tout anachronisme. Les actrices étaient en poudre et en paniers; quelques spectatrices même avaient poussé le zèle de la couleur locale jusqu'à arborer une coiffure de Léonard et à mettre du rouge et des mouches. Avec un peu de bonne volonté, on a pu, en écoutant ces aimables et vieillottes mélodies de Colin et Colette qui ont charmé nos grand'mères, avoir un moment d'illusion, mais dissipé bien vite par la vue des habits noirs et de nos affreux chapeaux d'hommes.

Le ministre des travaux publics, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire, avait eu d'abord la malencontreuse idée d'opposer son veto à cette représentation, comme s'il se fût agi d'un complot pour le rétablissement de l'ancien régime; mais il était venu à résipiscence, et il avait même voulu ajouter à l'attrait de la fête en annonçant qu'il ferait jouer les grandes eaux. Les cataractes du ciel se sont chargées de l'exécution de sa promesse, et le bassin de Neptune n'était point de taille à lutter contre le déluge qui attendait les spectateurs à leur sortie. En fait de grandes eaux, celles-là suffisaient, et personne n'a songé, je vous jure, à réclamer son reste. C'est alors surtout, en voyant les robes claires et les pantalons noirs patauger dans la boue et fuir éperdus vers la gare sous les parapluies ruisselants, qu'il n'y a plus eu moyen de se faire aucune illusion; au dix-huitième siècle, à Versailles, chacun aurait eu son carrosse, ou sa chaise, tandis que les trois cents citoyennes et citoyens de la république athénienne qui avaient payé leur place en grands seigneurs pour assister à un pastiche du

vieux temps, n'avaient même pas une demi-douzaine de fiacres à se partager entre eux tous.

Il reste, de cette matinée désormais historique, deux souvenirs que les amateurs rechercheront quelque jour : le livret du ballet, imprimé avec les caractères du dernier siècle, sous une reliure aux armes de Marie-Antoinette, et les billets d'entrée, reproduction d'une charmante estampe de Cochin. Houdon aura prochainement sa statue,et à l'inauguration, M. Delaunay, l'ancien sociétaire de la Comédie, qui habite Versailles, viendra dire la jolie pièce de vers à la Dorat qu'une indisposition l'a empêché de faire entendre le 1er juin, et où M. Jules Claretie, costumé en talon rouge, évoque le

Fantôme gracieux
Du siècle charmant et futile
Où la sagesse des aïeux
Préférait l'aimable à l'utile.

Maintenant que Houdon a sa statue, que n'organise-t-on, avec l'autorisation du ministre des travaux publics, une nouvelle représentation sur le théâtre du Petit Trianon, et même une fête champêtre à l'instar de 1780, sous les ombrages du parc, afin d'amasser les fonds nécessaires à la restauration du palais et des jardins, qu'on laisse tomber en ruines!

La Comédie-Française nous a donné le même soir deux petites pièces en un acte, dont l'une, — *le Rez-de-Chaussée*, par M. Berr de Turique, — est une nouveauté; dont l'autre, — *Rosalinde*, par MM. Lambert Thiboust et Aurélien Scholl, — est une vieillerie qui date de 1859. On s'est perdu en conjectures sur les motifs qui ont bien pu déterminer le Théâtre-Français à aller, après un si long intervalle, repêcher dans les oubliettes du Gymnase ce médiocre pastiche de la comédie à poudre. Faut-il croire que ce soit, comme on l'a dit, par déférence pour l'un des vétérans de la petite presse, dont l'esprit est généralement redouté? Mais qu'eût-on pu faire de mieux pour lui jouer un méchant tour, en montrant toute la différence qu'il y a entre l'art d'aiguiser un mot ou de tourner une nouvelle à la main et celui de construire une œuvre, même de petites proportions? M. Aurélien Scholl a dix fois abordé le théâtre, sans jamais y échouer et sans jamais y réussir; mais on eût pu croire qu'avec le concours de M. Lambert Thiboust il serait plus heureux. Il n'en a rien été : la trame de ce badinage, où l'on voit deux amoureux de la Rosalinde, danseuse de la Comédie-Italienne, — le premier tout jeune, novice et candide, le second vieux routier très pratique et très expérimenté, — lutter l'un contre l'autre pour se

disputer ses faveurs, puis finalement, l'un stylant l'autre, se réunir pour berner à leur tour la belle qui s'est jouée d'eux, a paru fort banale, et le dialogue lui-même, sauf quelques traits au début et le mot final, passablement terne. Mlle Ludwig joue spirituellement Rosalinde, et M. Baillet, avec beaucoup de verve et d'entrain, le comédien Lélio, qu'il tourne cependant un peu trop peut-être au don César de Bazan.

Le *Rez-de-chaussée* est la garçonnière où M. Guy de Mortain donne rendez-vous à ses conquêtes, sous prétexte de leur montrer sa collection de médailles. Il a choisi un rez-de-chaussée pour écarter « les réflexions de l'escalier ». Ce jour-là il attend Mme Germaine de Châtenay, dont il espère que la vertu chancelante lui rendra les armes, mais il comptait sans la cousine de Germaine, Mme de Bréval, qui a surpris le secret, et qui devance celle-ci chez le Minotaure afin de la sauver. Pendant qu'elle explique son intervention à l'infortuné Guy, très déconcerté et qui patauge en protestant de la pureté de ses intentions, second coup de sonnette : cette fois, c'est bien Germaine. La cousine se cache derrière un rideau afin d'assister à la conversation et de surveiller la scène. Chaque fois que Guy fait mine de s'émanciper, le rideau remue, il voit passer une tête de Méduse, dont les yeux sévères le rappellent à l'ordre, et aussitôt il balbutie et se rejette sur ses médailles, si bien que Germaine finit par rire au nez de ce conquérant transi qui mérite si peu sa mauvaise réputation. Elle s'en va, le laissant de fort méchante humeur, mais bientôt il réfléchit qu'il serait piquant de prendre sa revanche sur Mme de Bréval, et il joue avec elle une mélancolique comédie de sentiment, toute mêlée de demi-aveux, d'allusions timides, de réticences éloquentes. Elle a l'air d'abord de s'y laisser prendre, et nous avons craint un moment que M. Berr de Turique ne nous ménageât le spectacle aussi peu moral que peu neuf du terre-neuve qui se noie en voulant remplir son rôle de sauveteur; mais ce n'était qu'un jeu : elle trempe ses lèvres dans une tasse de thé et croque un des *petits fours* préparés sur la table et qui sont devenus des symboles, puis, avec Germaine qui est rentrée sous je ne sais plus quel prétexte et à qui elle a trouvé moyen de faire comprendre la situation, elle prend congé de notre homme à bonnes fortunes,

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

Vous voyez que ce dénouement n'est pas sans analogie avec celui de *Rosalinde*, sauf qu'il en est l'inverse : c'est le numismate pour dames qui remplace la danseuse, et, au lieu des deux hommes

dont l'un détrompe l'autre et qui tous deux se moquent d'elle, ce sont deux femmes qui remplissent le même rôle à l'égard de lui. M. Lebargy et M. Berr, Mmes Muller et Barretta jouent de la façon la plus aimable cette jolie petite comédie de salon.

Quelques jours après, le Théâtre-Français célébrait le 285e anniversaire de Corneille. C'est là une cérémonie austère, qui n'attire que les fervents du grand art. On joue une tragédie et une comédie de l'illustre poète; la comédie est toujours le *Menteur;* la tragédie est le *Cid* ou *Cinna*, *Horace* ou *Polyeucte*. On pourrait vraiment varier davantage. Pour la comédie même, la *Suite du Menteur* fournirait une agréable variante, et qui empêcherait de pousser une pointe jusqu'à l'*Illusion comique?* Mais, pour la tragédie surtout, ce serait le cas de ne point abandonner à l'oubli des œuvres comme la *Mort de Pompée*, *Rodogune* ou *Nicomède*, qui seraient de premier ordre en un tout autre théâtre que celui de Corneille. Entre les deux pièces, Mlle Dudley, qui venait de se surpasser dans Camille, a dit un hommage au poète en beaux vers, de M. Paul Gaulot, qui a eu seulement le tort, après une allusion aux jeunes rivaux, — c'est-à-dire à Racine, — que le siècle oublieux osa lui préférer, de le louer d'une vertu qu'il n'eut pas :

> Hélas! si tu souffris, du moins tu sus te taire,
> Attendant ta revanche, humble et silencieux.

Ce serait déjà trop, mais l'auteur appuie et développe. Non, Corneille ne fut ni silencieux ni humble; il se plaignit hautement et fièrement. Rappelez-vous son *Remerciement au roi :*

> Achève : les derniers n'ont rien qui dégénère,
> Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père;
> Ce sont des malheureux étouffés au berceau,
> Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau...
> Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent;
> Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent;
> Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit...

L'âme du vieux poète était pleine d'une amertume qu'il laissa déborder plus d'une fois, et l'humilité dont le loue son apologiste est le terme qui convient le moins à son attitude.

La troupe d'été du Vaudeville a donné une comédie en trois actes de M. Albin Valabrègue : *la Femme*. Comme Labiche, M. Valabrègue a eu une ambition, je ne dis pas celle d'entrer à l'Académie, mais celle d'entrer au Théâtre-Français. C'est évidemment

pour la scène de la rue Richelieu, qu'il avait écrit *la Femme*, où se trahissent un effort et des prétentions très rares dans l'œuvre de ce gai vaudevilliste, et dont le titre même de sa pièce peut donner une idée. *La Femme*, n'est-ce pas là l'étiquette d'un traité philosophique, ou d'un chapitre de La Bruyère? Michelet a écrit un livre sous ce titre. Mais quelle est *la Femme* dans la comédie de M. Valabrègue? Il y en a deux, et qui ne se ressemblent guère, qui forment même un parfait contraste : Mme de Blauvac, légère de paroles et d'allure, mais foncièrement honnête; Mme Tivollier très collet-monté, mais parfaitement capable de faillir. Quelle est celle qu'il prétend nous présenter comme le type du sexe? Sa pièce a pour premier défaut de n'être pas claire, et ce défaut, grave surtout dans un ouvrage où l'on sent une thèse à la Dumas fils, suffirait, avec un dernier acte tout à fait manqué, pour expliquer, malgré l'esprit du dialogue, malgré des passages ingénieux et brillants, le peu de succès qu'a obtenu *la Femme*.

Le Rêve a été tiré par M. Louis Gallet du roman de M. Zola, et mis en musique par M. Bruneau, un jeune compositeur, élève de Massenet et qui a eu jadis un second prix de Rome. C'est presque son coup d'essai, car il n'avait fait jouer jusqu'à présent qu'un seul opéra : *Kérim*, sur le théâtre excentrique et intermittent du Château-d'Eau, où il n'eut que deux ou trois représentations.

Résumons rapidement le sujet. Angélique est une enfant trouvée, devenue la fille adoptive d'un brave fabricant de chasubles. Dans ce milieu pieux, à l'ombre de la cathédrale, au milieu des ornements d'église, n'ayant pour livres de lecture que des eucologes et la *Légende dorée*, elle a grandi dans la pureté et dans l'extase, elle a des visions et entend des voix. Son idéal lui apparaît sous les traits de Félicien, le jeune peintre verrier qui travaille aux vitraux de la cathédrale. Tous deux tombent épris l'un de l'autre. Angélique prend Félicien pour un prince déguisé. Ce n'est pas un prince, c'est le fils de l'évêque, Mgr Jean d'Hautecœur, qui n'est entré dans les ordres qu'après la mort d'une femme qu'il adorait; mais son père, pour lui épargner les soucis et les douleurs dont il a fait la triste expérience, l'a voué d'avance au service de Dieu : telle est la version du livret, qui s'éloigne sur ce point du roman. Aussi, malgré son amour pour ce fils et son admiration pour la chaste figure d'Angélique, refuse-t-il son consentement à un mariage qui lui fait l'effet d'une profanation. Mais la frêle jeune fille tombe malade de douleur; elle va mourir et, sur l'ardente supplication de son fils, l'évêque, ému et repentant, veut lui donner lui-même les suprêmes consolations religieuses. Sous les onctions saintes, l'âme prête à s'envoler ranime le corps de l'enfant; elle se lève et,

transportés par ce miracle, ses parents adoptifs versent des larmes de joie, Félicien se jette à genoux, l'évêque chante le *Sit nomen Domini benedictum*. Primitivement, et jusqu'à la répétition générale, un dernier tableau nous montrait le mariage terminé, et, devant le porche de l'église, Angélique heureuse expirant, après avoir accompli son rêve et sans que la réalité l'eût flétri de son contact. Mais ce dénouement, qui, d'ailleurs, s'encadrait assez mal dans le décor, avait surtout le tort de laisser les âmes sensibles sur une impression fâcheuse : on l'a coupé, et les spectateurs s'en vont sans que rien ait troublé leur joie de la résurrection d'Angélique, et libres de *rêver* la suite à leur fantaisie.

On voit que le libretto ne s'est pas fait faute de modifier le roman. Mais surtout il l'a adapté avec beaucoup d'adresse à la scène, et il lui a rendu service en l'allégeant d'une foule de détails parasites ou fâcheux. Tel que M. Gallet l'a livré au compositeur, *le Rêve* est une sorte d'idylle mystique avec quelques détails réalistes, d'oratorio moderne et bourgeois, qui n'a d'autre tort que de rappeler un peu, en l'atténuant et en la transposant, l'histoire de *Jocelyn*, et de faire intervenir sur la scène, où ce n'est pas leur place, les cérémonies les plus sacrées du culte. C'est déjà trop d'y entendre les chants de la Fête-Dieu; d'y voir un évêque, des prêtres en surplis, des enfants de chœur, des cierges, la salle du chapitre et l'oratoire épiscopal; il est inconvenant d'y mettre tout au long l'administration d'un sacrement, selon les formes et dans la langue liturgiques.

La partition de ce drame lyrique moderne a été écrite avec une grande préoccupation, au moins apparente, de simplicité (mais cette simplicité est pleine de recherche et d'effort), en dehors de toutes les formules anciennes, sans un air de bravoure, sans une romance, sans un ensemble, sans même un duo proprement dit. En fait de chœurs, il n'y en a d'autres que les chœurs vagues et aériens qu'Angélique entend dans ses rêves, comme, en fait de ballet, il n'y a qu'une ronde de lavandières. Du commencement à la fin, ce n'est qu'un récitatif ou un dialogue musical dont on ne pourrait détacher un seul *morceau*. Quand le père et la mère adoptifs, ou quand la jeune fille et son fiancé chantent ensemble, ils chantent à l'unisson, sans doute pour exprimer l'harmonie de leurs âmes. Cela ne laisse pas d'être un peu monotone à la longue. Le cinquième tableau ne se compose que d'une seule scène entre deux personnages, et le nombre des rôles a été réduit à sa plus simple expression. On a particulièrement remarqué au troisième tableau la scène où, de leur atelier de brodeurs, Hubert, sa femme et Angélique regardent le passage de la procession de la Fête-Dieu en jetant

des fleurs; puis, dans le tableau suivant, où le drame se noue, l'entrevue de l'évêque et de la jeune fille, qui a des accents de supplication pathétiques et déchirants dans lesquels vibre toute son âme. Le sixième tableau, où Félicien vient annoncer à son père qu'Angélique se meurt et cherche à l'entraîner, a encore de beaux élans dramatiques, de beaux cris de douleur et de passion, et enfin dans le dernier, sous le bénéfice des réserves nécessaires que j'ai faites, il est difficile de n'être pas ému par le caractère grand, simple et touchant de la scène et par la manière dont le musicien l'a traduite. M. Bruneau s'est appliqué également à simplifier l'orchestration en la laissant à son plan. Il a voulu éliminer tout ce qui pouvait suspendre ou faire dériver l'intérêt, et ne produire qu'une impression d'ensemble. Cette préoccupation est vraiment poussée à l'extrême, et l'audition de l'œuvre très personnelle, mais aussi très laborieuse de M. Bruneau ne va point sans quelque fatigue. Ajoutons qu'il a évidemment l'horreur du banal et du déjà dit et qu'il aimera mieux laisser croire à la pauvreté de son invention mélodique que de tomber dans le lieu commun.

L'interprétation est bonne. Nous ne voyons toutefois à citer d'une façon spéciale que Mlle Simonnet, qui a traduit et chanté avec beaucoup de charme le rôle d'Angélique. Cete création lui fera le plus grand honneur. Ah! il y a loin de cette figure de missel aux héroïnes de l'*Assommoir* et de *Nana*, de la *Terre* et de *Germinal*, et qui se fût jamais attendu à voir le nom de M. Zola au bas d'une idylle virginale et pieuse, qu'une honnête femme peut entendre d'un bout à l'autre sans rougir?

IV

La librairie française vient de faire coup sur coup deux pertes considérables : M. Emile Templier, l'un des chefs associés de la maison Hachette, et M. Calmann Lévy, qui, depuis la mort de son frère Michel, c'est-à-dire depuis plus de quinze ans, était resté seul propriétaire et directeur, avec ses fils, du grand établissement de la rue Auber.

M. Emile Templier avait été, avec M. Bréton, l'un des premiers collaborateurs de cette illustre maison dont le nom est connu dans le monde entier et qui a l'importance d'un ministère; l'un de ceux qui contribuèrent le plus à en faire, d'une simple librairie classique qu'elle était d'abord, une librairie encyclopédique embrassant toutes les connaissances humaines. C'est lui qui dirigeait spécialement la collection des *Grands écrivains de la France*, vaste monu-

ment de critique et d'érudition poursuivi avec autant de désintéressement que de zèle et que pouvait seule entreprendre une maison disposant de ressources assez considérables pour s'offrir le luxe de préférer l'honneur au profit; puis le *Tour du Monde*, la *Nouvelle Géographie universelle* d'Elisée Reclus, les *Guides-Joanne* et toutes ces grandes publications géographiques qui sont l'un des triomphes de la maison Hachette. Il donnait aussi ses soins aux ouvrages de luxe magnifiquement illustrés, dont les *Evangiles* de Bida et le *Dante* de Gustave Doré sont demeurés les types. C'était un galant homme, un homme instruit et un homme de goût, du commerce le plus courtois et le plus sûr.

M. Calmann Lévy, mort à peu près au même âge que M. Templier, dans sa soixante-douzième année, subitement, comme son frère Michel, avait eu des débuts pénibles et très humbles, comme simple libraire étalagiste à la devanture d'une petite boutique de la rue Montmartre ou d'une rue voisine. Mais les frères Lévy avaient su développer leur commerce avec le génie industrieux de la race. Rachel, dit-on, aida ses coreligionnaires d'un petit capital, grâce auquel ils purent s'installer dans un magasin étroit encore, mais en une rue centrale et élégante, la rue Vivienne. Comme éditeurs, ils se consacrèrent d'abord à la publication des pièces de théâtre, qu'ils n'ont jamais abandonnée; les romanciers s'y adjoignirent ensuite; puis les historiens et les critiques. Et la maison Calmann Lévy devint la plus active, la plus vivante et la plus moderne de Paris. Son magasin de la Librairie nouvelle, sur le boulevard des Italiens, a été longtemps un centre de réunion, chaque soir, pour les auteurs dramatiques, les chroniqueurs et les journalistes. On ne saurait avoir aucune idée en province de l'importance énorme de ces librairies qui publient environ deux cents nouveautés par an, — le mercredi est le jour de publication, et dans la saison favorable, il paraît rarement moins de trois ou quatre ouvrages à la fois, — et un nombre de volumes ou de pièces de théâtre, en y comprenant les réimpressions, s'élevant jusqu'à deux millions d'exemplaires; qui disposent d'un personnel de plus de cent employés, occupent une trentaine d'imprimeries, et le reste en proportion. De M. Guizot à Monselet, de M. de Barante et du duc de Noailles à Alphonse Karr et à Labiche, de Dumas père à Dumas fils, de Talleyrand à Emile Augier, de Sainte-Beuve à Nisard et Pontmartin, des deux ducs de Broglie à Gustave Flaubert, on aurait peine à trouver un nom marquant, en quelque genre littéraire que ce soit, qui manque à ce catalogue, véritable livre d'or de la littérature française contemporaine. Editeurs des princes de la maison de France, les frères Lévy ont eu, comme l'écrivait M. le

comte de Paris, après la mort de Michel, le mérite de rendre autant qu'ils le pouvaient une patrie aux exilés, en rouvrant du moins à leur pensée les portes de la patrie.

M. Eugène d'Auriac, l'un des sous-conservateurs de la Bibliothèque nationale, venait de prendre sa retraite lorsqu'il a été frappé par la mort. Il a publié un certain nombre d'ouvrages qui n'ont pas fait grand bruit, mais il a surtout rédigé pendant de longues années les éphémérides du *Siècle*. Un de ses lapsus est resté célèbre dans les *ana* : « 1er mai 1727. Mort du *diacre* Pâris, *prêtre* fameux. » Peut-être M. d'Auriac, qui n'était pas très ferré sur les questions religieuses, avait-il pris ses renseignements dans le *Dictionnaire* de Napoléon Landais, dont la première édition, dit-on (je ne garantis rien), définissait le diacre : *espèce de prêtre*, bévue qui fut heureusement rectifiée ainsi dans les éditions suivantes : DIACRE, *prêtre parvenu au diaconat.*

Le grand maître du félibrige, Joseph Roumanille, est allé rejoindre dans l'autre monde son ami Aubanel. Du célèbre trio il ne reste plus maintenant que Mistral. Mistral écrit des poèmes virgiliens ; Roumanille a écrit des poèmes aussi, quoique de moindre envergure ; mais, de plus, il faisait des almanachs. Jusqu'à la fin de sa vie, l'*Armana prouvençau*, qu'il avait fondé, resta l'objet de sa vigilance attentive et l'organe du groupe dont il était le chef incontesté. Il ne cessa de l'enrichir de contes et de chansons, de bons mots et de poésies, s'appliquant à lui garder ce cachet populaire qu'exigeait son titre, et en même temps un caractère royaliste et catholique entièrement irréprochable.

L'auteur de *les Entarro-chin*, — *les Enterre-chiens*, — pamphlet plein de verve contre les enfouissements civils, était un homme dont la double foi ne vacilla jamais. Il sortait du peuple, et son talent en avait la marque. De bonne souche paysanne, fils d'un jardinier de Saint-Remy, il fut conduit à écrire en langue provençale par le désir d'être compris de sa mère. Il précéda dans la voie Mistral et Aubanel ; l'école le considérait comme un patriarche et un ancêtre. Sa femme avait été couronnée elle-même comme *félibresse* dans les jeux floraux d'une petite ville de Provence.

Roumanille avait été instituteur, puis prote et correcteur d'imprimerie. Il est mort à soixante-treize ans, dans la petite librairie où il avait pris sa retraite, *en* Avignon. Son talent avait la saveur de son nom, une sorte de rusticité narquoise et cordiale à la fois, qui sentait le terroir. Il éprouvait un goût particulier pour les bons contes, pour les légendes malicieusement naïves, et il a laissé en ce genre de petits chefs-d'œuvre de belle humeur, où il se retrempait aux sources courantes et reprenait souvent de vieux thèmes

pour les développer à sa façon en les rajeunissant. Il ne connaît point l'art pour l'art, mais il excelle dans le récit familier, dans le tableau agreste, dans l'apologue moral qui cache une leçon sous la grâce souriante et les agréments de la forme. Il songe vraiment aux ouvriers et aux paysans, c'est pour arriver jusqu'à eux qu'il parle la langue du pays. Mieux que Mistral, dont il n'a pas le souffle, il s'adresse aux gens du *mas*, et il est fait pour être compris d'eux. C'est l'homme des traditions. Par ce caractère essentiellement populaire et indigène, par sa foi indéfectible, par son élévation morale et l'enseignement qu'il mêle à tout ce qu'il écrit, sous une forme souvent familière et riante, quelquefois même burlesque, l'auteur de *li Margarideto* et de *lis Oubreto* avait sa physionomie à lui dans le groupe des félibres.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1891

Il était facile de prévoir les conséquences que devait entraîner la conduite des pouvoirs publics dans la grève des omnibus de Paris et dans la question des syndicats.

Les grèves se sont multipliées, et les syndicats, traités en maîtres par le gouvernement, prétendent à leur tour lui parler en maîtres. « Un véritable vent de grèves souffle parmi les ouvriers, » écrit l'agence Havas, dont la plainte ne semble être qu'un écho des lamentations officielles. Grève des omnibus de Lyon et de Marseille, des tramways de Paris et de Bordeaux, grève des coiffeurs, grève des garçons d'hôtel, grève des boulangers, grève des bouchers, grève des « groupes réunis de l'alimentation », Paris menacé de manquer de viande et de pain, tout est agité, tout est en question; la chambre syndicale des ouvriers boulangers donne huit jours, ni plus ni moins, à la Chambre et au cabinet, pour supprimer les bureaux de placement, et un congrès socialiste s'annonce qui étudiera les moyens d'étendre le mouvement aux ouvriers des campagnes : « Où irons-nous, s'écrie le ministre des travaux publics, M. Yves Guyot lui-même, si un bourgeois ne peut plus renvoyer sa cuisinière parce qu'elle fait partie d'un syndicat? »

Le ministre a raison, encore que l'ancien « vieux petit employé » de *la Lanterne* doive ne pas se reconnaître à cette réflexion; mais il peut se dire qu'au train dont ses collègues ont jusqu'ici mené les choses, on en verra bien d'autres.

A Lyon comme à Paris des violences ont été commises; la même faiblesse les a couvertes. Comme avait fait le préfet de police, le préfet du Rhône s'est empressé de promettre aux grévistes l'élargissement des agitateurs arrêtés pour avoir empêché de travailler ceux qui voulaient continuer leur service. Et voici qu'à Bordeaux la grève devient une émeute, brisant les voitures, blessant agents et soldats, incendiant les kiosques des tramways, et engageant avec la troupe de véritables combats. Quand le gouvernement s'efface, les anarchistes paraissent.

De leur côté, les ouvriers boulangers ont vu la Chambre décider que, pour satisfaire les violateurs de la loi des syndicats, elle la changerait. Ils se sont dit que les pouvoirs publics étaient à leurs ordres, et ils ont trouvé naturel de leur en donner.

M. de Freycinet avait présenté cette modification de la loi des syndicats comme la chose la plus simple du monde. Il l'eût opérée, comme on escamote une muscade, en un tour de main. Mais pour se tirer de la difficulté aussi bien que pour échapper à d'autres embarras, il a commencé par se retirer à Aix-les-Bains.

L'interpellation sur l'affaire de la mélinite l'a précipitamment rappelé à Paris. Il est revenu pour soutenir un débat pénible qui, même après ses explications, écoutées avec une défaveur évidente, même après l'ordre du jour que, dans une préoccupation patriotique, nous voudrions le croire, la Chambre lui a accordé, n'a rien éclairci. Toutes les questions demeurent pendantes, toutes les obscurités subsistent sur les retards, les incidents et le caractère de ce triste procès.

En rentrant au Palais-Bourbon, M. de Freycinet a pu apprendre que la commission, chargée de réviser la loi de 1884 sur les syndicats, ne trouvait pas la tâche aussi aisée qu'il l'avait imaginé. Elle n'a point encore arrêté sa rédaction, et pendant qu'elle la cherchait, les ouvriers des chemins de fer de Tours saisissaient au passage le ministre des travaux publics, en visite dans leur ville, pour obtenir de lui qu'il imposât à la Compagnie d'Orléans, sans exception ni diminution de salaire, la réintégration de tous ceux que, faute de travail, elle avait dû congédier. Le ministre, cette fois, s'est révolté; il n'a pas caché aux ouvriers que dans la voie où ils engageaient les syndicats, ils les mèneraient à leur perte.

L'exemple des ouvriers attachés aux entreprises privées était bien fait pour encourager les employés de l'Etat. Pourquoi ceux-ci, à leur tour, ne feraient-ils point leur manifestation? Les facteurs en ont jugé ainsi; dans une réunion préliminaire ils ont résolu de former un syndicat. Mais aussitôt la note officielle a changé, et l'un des journaux qui ont le plus excité les grévistes, le *Rappel*, a représenté aux facteurs qu'un article du Code pénal punissait la coalition des fonctionnaires. Les intéressés ne pourraient-ils pas répondre que cet article part du même principe que celui qui prohibait les coalitions ouvrières, et qu'avec lui il aurait dû disparaître?

Le contraste, dans tous les cas, est curieux à relever, et il serait dangereux à la longue de le rendre trop criant.

Les hommes qui ont sans cesse à la bouche le droit de l'ouvrier, qui prétendent faire du patron l'esclave des syndicats, sont les mêmes qui livrent à l'arbitraire le plus absolu du gouvernement les

employés de l'Etat. Si une compagnie, n'ayant plus besoin de ses journaliers, les remercie, ils mettent en mouvement les pouvoirs publics pour l'obliger à les reprendre, et il n'eût pas dépendu d'eux, la loi Bovier-Lapierre étant votée, qu'on ne jetât les patrons en prison. Mais que, sur un soupçon, sur une délation, venue on ne sait d'où, des fonctionnaires soient disgraciés ou destitués, des prêtres privés de traitement, sans explication, sans défense, sans garantie, ils applaudiront. Ils trouveront qu'on montre encore trop de faiblesse; l'épuration à outrance sera leur mot d'ordre, et sous leur impulsion, trop souvent suivie, le gouvernement, qui devrait donner l'exemple, imposera aux Compagnies le respect de droits douteux, en violant lui-même les droits acquis.

Au moment où les radicaux prenaient en main la cause des syndicats illégalement constitués, M. Piou demandait à la commission du budget le rétablissement des traitements ecclésiastiques illégalement supprimés. La majorité a repoussé sa motion. Si des fabricants agissaient envers leurs employés comme l'État agit envers le clergé, la même majorité demanderait qu'on les traduisît devant la justice.

La commission du budget n'a pourtant pas à se montrer rigoureuse, car elle a besoin de beaucoup d'indulgence. Quand il s'agit de la composer, les républicains se disputent à qui d'entre eux en fera partie, unis seulement pour en exclure les conservateurs. Une fois en possession de l'honneur, ils se dispensent de la peine; ils ne font rien. C'est M. le président de la commission du budget lui-même qui nous révèle l'incurable négligence de ses collègues. M. Casimir Périer leur avait déjà rappelé leur devoir, au retour des vacances de Pâques. L'avertissement a été inutile. Il vient de leur en adresser un autre, et cette fois en l'accompagnant, comme avec des écoliers récalcitrants, des menaces du règlement. Aux termes de l'article 21, les noms des absents seront désormais publiés au *Journal officiel*. Nommée il y a plus de trois mois, la commission, en effet, n'a encore réglé que six budgets; il lui en reste dix-neuf à voter, sur lesquels treize n'ont été, de la part de leurs rapporteurs, l'objet d'aucune communication, et il faut qu'avant la fin de la session, que vraisemblablement la Chambre ne songera pas à retarder, tous les rapports soient déposés.

La commission s'est insurgée contre les sages avis de son président. Ne pouvant déjà suffire à sa besogne, elle a trouvé bon de l'augmenter, et, dans la même séance où M. Casimir Périer l'avait adjurée de se mettre en règle, elle a décidé d'ajouter à son programme la réforme de l'impôt des boissons. Vainement le rapporteur général du budget, M. Cavaignac, lui a fait sentir à quel échec

elle s'exposait, en voulant trop embrasser. Elle s'est obstinée dans sa prétention, encouragée par un de ses membres, M. Jamais, dont le nom paraît devoir être la devise de cette commission qui ne sait pas finir.

Beaucoup promettre et tenir peu, c'est en somme une habitude générale dans le parti républicain. On étale devant le peuple des projets qu'on sait impraticables, mais avec lesquels on se flatte d'apaiser pour quelques heures des réclamations importunes. « Nous assistons à une sorte de course au clocher », disait au Sénat le rapporteur de la loi des syndicats professionnels, M. Trarieux. Projet de caisse des retraites ouvrières présenté par M. Constans; projet de réforme générale des impôts présenté par M. Maujan; création d'un office du travail proposée par le ministre du commerce, sans compter le ministère du travail que demande M. Raspail; autant d'annonces pompeuses qu'on jette en pâture à des imaginations excitées, et qui, loin de les calmer, ne feront que provoquer les colères avec les déceptions.

La vigoureuse argumentation de M. Trarieux vient du moins de triompher au Sénat. En dépit des efforts coalisés de M. Goblet, de M. Tolain et du garde des sceaux, la loi Bovier-Lapierre a été rejetée.

Sur quelques points, l'esprit public commence à revenir de ses illusions. Les évènements donnent des leçons auxquelles les plus obstinés ne peuvent entièrement fermer les yeux.

Il arrive même que des vérités élémentaires, mais longtemps méconnues, se révèlent tout à coup comme des nouveautés. On croit et l'on est réputé avoir fait une découverte quand on a, par hasard, émis une idée qui naguère eût semblé un lieu commun.

Ainsi M. Yves Guyot est en passe de devenir homme d'État, pour avoir fait, au banquet des boulangers de Joinville-le-Pont, cette réflexion judicieuse : « Il en est, même au Parlement, qui voudraient bien se faire un marchepied des agitations populaires... » ou encore : « Il ne faut pas que l'ouvrier soit persécuté, mais il ne faut pas non plus qu'il persécute le patron. »

Ainsi, en lisant le compte-rendu du procès de jeunes scélérats, condamnés pour avoir assassiné une vieille femme à Courbevoie, certains laïcisateurs se prennent à douter de leur œuvre : « Contre ces révoltés, nous sommes désarmés », écrit un député de la gauche, en se reportant à l'époque où « les pauvres gens avaient gardé la foi qui assurait leur conscience par des espérances ». Le journal le *Temps* remarque, lui aussi, que « la génération qui nous suit pensera peut-être, avec Herbert Spencer, que l'accroissement du savoir n'est pas une garantie nécessaire de l'accroissement de moralité. »

Etait-il vraiment besoin d'Herbert Spencer pour arriver à cette conclusion? Il y a longtemps qu'elle est posée dans le plus humble des catéchismes.

Le même journal reconnaît que les théories des phrénologues modernes, dont l'appareil scientifique amusait la crédulité des incroyants, ne tiennent pas devant ce débordement de crimes : « Il y a eu un moment, dit-il, où Lombroso faisait école, où l'on pouvait craindre qu'il ne fît autorité. Le public s'est visiblement ressaisi. »

Mais qui donc encourageait de pareilles doctrines, sinon les hommes qui, voulant se passer de la religion, cherchaient n'importe où des arguments pour la remplacer? Contre elle on se targuait d'invoquer les faits, et ce sont les faits, attestés par les observateurs les plus compétents et les plus impartiaux, qui la vengent et démontrent sa nécessité.

Interrogé par un rédacteur du *Matin*, l'expert et savant juge d'instruction du tribunal de la Seine, M. Guillot, lui répondait par cette déclaration [1] :

« Je regrette l'absence de tout élément religieux dans notre éducation nationale; qu'au point de vue métaphysique on pense de la religion ce qu'on voudra, il est hors de doute pour tout homme qui observe impartialement les faits, qu'au point de vue social elle est un facteur considérable. Pour l'enfant qui fait le mal, il n'y a pas d'autre question que celle-ci : être vu ou ne pas être vu. Autrefois il croyait à un œil qui le voyait, alors qu'il échappait à tout œil humain. Souvent, — je ne dis pas toujours, mais souvent, — la crainte de cet œil l'arrêtait. Aujourd'hui..., il se laisse aller à sa besogne avec une parfaite tranquillité... Ne pas se priver de la force que donne la religion me paraît donc être une des principales conditions pour arrêter la recrudescence de la criminalité parmi les jeunes. »

Même langage de M. Rollet, secrétaire général du patronage de l'enfance et de l'adolescence : « Nous ne nous occupons, dit-il, ni de politique ni de religion..... Mais nous pensons que l'éducation religieuse est utile à la moralisation des enfants, et nous veillons à ce que nos pupilles remplissent les devoirs prescrits par le culte auquel ils appartiennent. »

C'est dans ces circonstances, c'est devant de si formels témoignages que M. de Freycinet célèbre les « acquisitions intangibles de la démocratie » et que M. Yves Guyot, vantant aux ouvriers de Tours les bienfaits de la République, met au premier rang les lois de laïcisation.

[1] Le *Matin* du 17 juin.

Cependant il n'est pas possible de le nier, la persécution religieuse a perdu la vogue. Les foules elles-mêmes semblent s'en lasser.

Des sectaires ont essayé de troubler les exercices du culte dans la basilique de Montmartre. Ils pouvaient se flatter d'avoir pour eux le quartier au milieu duquel ils tentaient l'entreprise. Ils n'ont pas réussi. Le gouvernement les a empêchés de la mener jusqu'au bout; mais, sans rien lui ôter de son mérite, il n'a été si résolu contre eux que parce qu'il les sentait abandonnés par la population.

Encore a-t-on pu s'étonner de l'assimilation que, dans sa réponse à l'interpellation de M. Baudin, le ministre de l'intérieur a cru devoir établir entre ce qu'il a appelé « les deux manifestations » de Montmartre. Des catholiques qui se rendent à l'église pour prier, des révolutionnaires qui vont porter en corps une couronne au lieu où a été fusillé un membre de la Commune, c'est-à-dire en réalité honorer publiquement l'insurrection, pour M. Constans, c'est tout un. Que des deux côtés l'ordre soit maintenu, il n'en demande pas davantage, et, sous un régime qui naguère empêchait des femmes françaises de porter des couronnes à la statue de Jeanne d'Arc, qui interdit journellement, même contre le vœu des conseils municipaux, les processions de la Fête-Dieu, les promenades, les manifestations, les couronnes en l'honneur de la révolte contre les lois du pays sont choses auxquelles le gouvernement ne trouve rien à redire.

La distinction que le ministre n'a pas voulu faire a éclaté d'elle-même, et M. Constans a dû la constater : « Les premiers manifestants, a-t-il dit, n'ont pas troublé l'ordre et n'ont pas été inquiétés; les autres l'ont troublé; ils ont attaqué les agents, et les agents les ont arrêtés ».

La réponse n'a satisfait ni M. Baudin ni les socialistes du Conseil municipal. Ils n'admettent pas que la voie, qu'ils voudraient faire interdire aux catholiques paisibles, ne reste point ouverte aux républicains agités; M. Vaillant l'a signifié au préfet de police, et M. Baudin a déclaré au ministre de l'intérieur que si on les entravait de la sorte, les républicains seraient obligés de recourir, comme sous la monarchie, aux barricades.

L'étonnement des révolutionnaires se conçoit. Depuis plus de dix ans ils font la loi. Partout les catholiques se sont montrés tels que M. Constans les a vus à Montmartre, tranquilles et pacifiques, et partout on les a traités en suspects. Partout où des agitations, des grèves, des émeutes se sont produites, on y a trouvé les radicaux, et c'est pour eux qu'on réserve les ménagements et les faveurs; on élève des statues à ceux qui, dans le passé, ont pratiqué l'insurrection; on s'incline aujourd'hui devant ceux qui l'amnistient ou qui l'annon-

cent. Qu'on regarde la liste des votants qui ont fait cause commune avec M. Baudin, on y lira, mêlés à ceux des boulangistes, les noms des guides redoutés du cabinet et de la majorité, MM. Clémenceau, Pelletan, Maret, Tony Révillon, et lorsqu'il menaçait des barricades le gouvernement, M. Baudin ne faisait que rééditer le cri de M. Clémenceau imposant au ministère soumis l'interdiction de *Thermidor* : « Si le gouvernement ne fait pas son devoir, les citoyens feront le leur. »

Tandis que les survivants de la Commune, que les apologistes de l'insurrection s'acharnent contre la religion, l'armée vient, avec un empressement qu'il est difficile de ne pas remarquer, lui demander de s'associer à la commémoration de ses deuils et de ses gloires. Il y a quelques jours, c'était la société du *Souvenir français*, instituée pour veiller sur les tombes de nos soldats, qui, sous la présidence d'un ancien ministre de la guerre, le général Lewal, conviait ses frères d'armes à un service solennel dans l'église de Saint-Eustache pour le repos de l'âme de ces valeureux morts. Le gouverneur de Paris, le général Saussier, autorisait les officiers à s'y rendre en tenue. Peu de temps auparavant, le 26e de ligne, célébrant l'anniversaire du héros de Beni-Mered, du sergent Blandan, se réunissait dans la cathédrale de Nancy; les officiers de la garnison étaient présents et, après la cérémonie funèbre, l'éloquent évêque, Mgr Turinaz, rapprochait dans sa patriotique et religieuse parole l'Église et la France. Plus récemment, ces jours derniers, c'était l'anniversaire de la bataille de Marengo que le 28e de ligne célébrait à Rouen. Là encore, les officiers de la garnison, généraux en tête, s'étaient donné rendez-vous à la cathédrale. Entraînés par le mouvement, le maire et le préfet lui-même les y avaient suivis, et Mgr Thomas montait en chaire pour glorifier cette armée qui commençait par un acte de foi sa fête militaire.

Bien aveugle qui ne reconnaîtrait pas à de tels signes la vitalité des croyances nationales et dans cette disposition de l'armée le cœur de la France!

Ce sentiment indestructible et profond de notre pays, le Saint-Siège y a toujours cru. Au milieu des contradictions et des épreuves, sous le voile mensonger de la politique officielle, Léon XIII a toujours persisté à voir dans la France la fille aînée de l'Église, et cette confiance anime les représentants qu'il prend soin de lui envoyer. Elle inspirera le prélat distingué, le diplomate habile et pénétrant qui va diriger parmi nous la nonciature apostolique après en avoir été, au temps de Mgr Czacki, le sagace et sympathique auxiliaire. Elle inspirait le nonce qui va nous quitter pour siéger au Sacré-Collège, où le suivront l'attachement et la vénération des Français qui ont eu

l'honneur de l'approcher. Dans le plus noble langage, le cardinal Rotelli, s'adressant au président de la République, lui a rappelé des souvenirs dont l'évocation était à la fois un hommage à l'Église et un enseignement salutaire pour le gouvernemeut :

« Ce sont les évêques, lui a-t-il dit, qui ont fait la France, suivant un mot célèbre, « comme les abeilles leurs ruches », et ce seront les évêques surtout qui, unis de plus en plus au Saint-Siège apostolique, la maintiendront au rang d'honneur que les siècles lui ont assigné parmi les nations chrétiennes. » En reconnaissant avec justesse les rares mérites du nouveau cardinal « les vertus sacerdotales unies à la haute culture de l'esprit... et ces qualités essentielles de prudence, de sage tolérance et de conciliation sans lesquelles il n'y a pas de mission diplomatique fructueuse », M. Carnot a parlé des « égards dus à la mission morale et pacificatrice dont l'Église est investie ».

Il y a dans ces simples mots tout un programme de gouvernement. Nous remercions M. Carnot de l'avoir formulé. Mais qu'il veuille bien considérer les actes de la politique officielle; il ne pourra nier que ce qu'il a dit ne soit le contraire de ce qu'elle fait.

Le parti qui a si largement pratiqué cette maxime de son chef : « Le temps des bégueuleries est passé », n'a certainement pas le droit d'étaler une pudeur effarouchée à l'occasion de cette affaire de Tranby-Croft, de ce « baccara-scandal » dont l'Angleterre est encore émue. Il pourrait plutôt remarquer comment, à l'heure même où il annonçait la ruine de la royauté britannique, les sujets d'une grande monarchie savaient allier l'indépendance absolue de leurs jugements avec le respect héréditaire des institutions nationales. La presse de toute opinion a fait entendre ses protestations; la chaire a retenti des plus sévères admonestations, et devant la Chambre des communes, le ministre de la guerre, parlant au nom du prince de Galles, a dû présenter aux représentants du pays les excuses de l'héritier du trône.

Cette satisfaction à la conscience publique n'est pas sans porter avec elle quelque moralité. Toutefois il est évident que des crises de ce genre ne se renouvelleraient pas impunément. Les institutions les meilleures peuvent, moins que jamais, se passer du concours des hommes. Il y a plus de quarante ans, le fils aîné du roi Louis-Philippe, le duc d'Orléans, écrivait : « Il n'y a aujourd'hui qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'est de faire en tout plus que les autres[1]. » Noble et prévoyante maxime, dont

[1] *Duc d'Orléans.* — Lettres publiées par ses fils, le comte de Paris et le duc de Chartres, p. 200.

se doivent inspirer tous ceux que la naissance ou la fortune expose aux regards de leurs concitoyens. Quiconque veut conserver ou reprendre empire sur son pays doit commencer par lui donner l'exemple. Les droits les plus légitimes, les situations les mieux acquises sont en péril lorsque ceux qui les possèdent ont cessé de les justifier par leurs mérites et par leurs actes.

On avait parlé d'une dissolution prochaine de la Chambre des communes. Il ne semble point que le marquis de Salisbury soit si pressé de faire appel aux électenrs; les échecs que sa politique a essuyés dans des scrutins partiels ne sont pas de nature à l'y disposer.

Il continue, en attendant, une tactique qui a souvent profité aux tories, c'est d'emprunter aux libéraux leurs projets de réformes pour les appliquer en les améliorant. Depuis 1870, la fréquentation de l'école était obligatoire en Angleterre, mais dans des conditions qui sauvegardaient la liberté religieuse. Voici que, sous les mêmes conditions, le ministère, sans en prononcer le nom, tente d'introduire la gratuité.

Sur l'excédent que l'heureux ministre des finances, M. Goschen, a pu réaliser dans le budget, le gouvernement propose de prendre 25 millions pour « venir en aide » à l'instruction publique. Ainsi que le vice-président du conseil privé, Sir William Hart-Dyke l'a expliqué au Parlement, une allocation annuelle de 10 schellings (12 fr. 50) par tête d'écolier de 5 à 14 ans serait versée aux écoles, confessionnelles ou non, qui seraient libres de l'accepter ou de la refuser. Celles qui l'auraient acceptée ne pourraient exiger de leurs élèves que la somme nécessaire pour compléter le chiffre de la redevance scolaire, chiffre qui généralement ne dépasse pas cette allocation. Des mesures seraient prises dans les écoles qui auraient refusé l'allocation pour assurer la gratuité aux enfants dont les parents en feraient la demande en la justifiant.

Quelques réserves que puissent soulever certains détails de ce projet, on n'y voit rien qui rappelle l'esprit sectaire et tyrannique des lois républicaines.

Dans quelques semaines, l'empereur d'Allemagne viendra faire une visite à la reine, comme pour traduire dans une manifestation sensible cette alliance que les organes du cabinet anglais enveloppent de formules vagues, sans pouvoir la nier.

Moins réservé que sir James Fergusson et lord Salisbury, M. di Rudini n'a pas craint de s'expliquer de nouveau devant le Sénat italien sur cette question délicate de la politique extérieure. En réponse à M. Negri et au marquis Alfieri qui dissuadaient l'Italie de courir les aventures et réclamaient tout au moins du ministère une

modification des traités avec l'Allemagne et l'Autriche, le président du conseil, se fondant toujours sur une agression possible de la France, a prétendu que le meilleur moyen de l'empêcher, et, par conséquent, d'assurer la paix, était de s'en tenir aux conventions antérieures. Il sait bien pourtant que, sous prétexte de préserver l'Europe de la guerre, ces conventions n'ont d'autres résultats que de lui en imposer les menaces et les charges. Le succès que les catholiques viennent de remporter dans les élections municipales de Rome ne devrait-il pas d'ailleurs l'éclairer sur les oppositions que soulève la marche de son gouvernement?

Faut-il croire, comme on l'a raconté, qu'un débat sur la triple alliance s'est également agité à Vienne dans un grand conseil, présidé par l'empereur, et que, dans ce conseil, où se seraient trouvés réunis avec les ministres les archiducs et les principaux dignitaires, le premier capitaine de l'empire, l'archiduc Albert, aurait protesté contre une politique qui asservissait à la Prusse l'Autriche, vaincue par elle, et par elle exclue de l'Allemagne? Ce qu'il est permis de penser, c'est que plus d'un cœur en Autriche partage cette impression. Ce qu'on peut affirmer, c'est que le langage prêté au vainqueur de Custozza répond à des dispositions qui étaient autrefois les siennes. Ce n'est pas de son plein gré que l'Autriche s'est jetée dans les bras de la Prusse. Elle a eu peine à s'y résigner; elle a hésité tant qu'elle a pu augurer qu'en France prévaudraient un pouvoir stable et une politique conservatrice. Elle n'a pris son parti qu'au lendemain de la retraite du maréchal de Mac-Mahon, désespérant alors de pouvoir contracter un accord durable et sûr avec le régime et les hommes qui allaient dominer.

Ce doute pèse encore sur l'esprit de ceux qui s'intéressent aux destinées de notre pays et qui ont le plus le désir ou le besoin de se rapprocher de lui. S'il est, comme nous le pensons, des patriotes dans les rangs du parti républicain, ils devraient avoir à cœur de le dissiper en se décidant à rompre toute attache avec le radicalisme. Ramener dans l'intérieur de la France tout ce qui constitue l'ordre moral, c'est la meilleure manière de lui rendre au dehors le crédit et les alliances.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les dessous du coup d'Etat, un vol. in-18 (3 fr. 50).

L'éditeur Savine a fait paraître successivement deux curieux et intéressants volumes d'histoire, écrits par le baron du Casse, l'auteur d'importants et nombreux ouvrages.

L'un de ses livres, les *Souvenirs d'un aide-de-camp du roi Jérôme*, publié il y a quelques mois, a pour ainsi dire comme suite le volume qui paraît aujourd'hui sous le titre : *Les dessous du coup d'Etat.*

L'auteur met au jour, dans ce nouvel ouvrage, la conduite des personnages qui ont marqué dans les journées qui ont précédé et suivi le 2 décembre 1851 et principalement l'attitude des membres de la famille Bonaparte. Tous les faits racontés par le baron du Casse sont appuyés par des documents irréfutables ou par le récit des scènes dont il a été le témoin, dans lesquelles il a joué lui-même un certain rôle, étant alors aide-de-camp de l'ex-roi de Westphalie, oncle du prince Louis et vivant en communication journalière avec les Bonaparte.

Le livre commence par l'exposé des premières entrevues de l'auteur avec le prince Louis.

Abordant ensuite la situation de la France en décembre 1851, il dit : « Il semble qu'il doit être aujourd'hui hors de doute pour tout homme sachant se placer en dehors de la politique :

1° Qu'en posant sa candidature à la présidence de la République, Louis-Napoléon avait l'intention bien arrêtée de relever à son profit le trône de Napoléon Ier.

2° Que la France, étant depuis la révolution de Février sur la pente démagogique, porta son choix sur le neveu de l'homme le plus autocratique qui ait eu en mains les destinées du pays, dans l'espoir de trouver chez le neveu les tendances et l'inflexibilité de l'oncle, une main de fer pour dompter la démocratie. »

On voit d'après cela que l'auteur ne désapprouve pas le coup d'Etat de 1851, néanmoins il est juste de reconnaître que l'ouvrage tout entier respire la plus complète impartialité.

Ce livre est bourré d'anecdotes vraies, curieuses, sur les préparatifs du coup d'Etat, sur le choix des chefs militaires et civils, sur la lutte, sur la captivité fort douce des représentants arrêtés.

Le chapitre dernier, intitulé *Déceptions du prince Napoléon*, n'est pas le moins intéressant.

Le volume est terminé par des pièces justificatives importantes, par les rapports des généraux sur la bataille. Le baron du Casse donne un démenti formel aux assertions contenues dans l'ouvrage de M. de Maupas qui prétend que le prince-président avait averti son oncle, et il prouve que cette suprême imprudence n'avait pas été commise par Louis-Napoléon.

Il fait connaître les égards dont les représentants arrêtés le matin du 2 décembre furent l'objet, en contradiction avec les assertions pu livre de Victor Hugo.

Il rectifie encore bien d'autres erreurs accréditées à cette époque et depuis, comme le duel des généraux de Saint-Arnaud et Cornemuse dans les caves des Tuileries, le voyage à l'étranger du roi Jérôme et de son fils, etc., etc.

Le nouveau volume du baron du Casse peut être consulté avec fruit par tous ceux qui veulent se faire une idée exacte de cette page de notre histoire moderne.

Précis historique et critique de la littérature française depuis les origines jusqu'à nos jours, par Eugène Lintilhac, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand, t. II. (*Des origines au dix-septième siècle*. Librairie classique de F.-E. André-Guédon.)

Nous ne connaissons pas de livres plus utiles que ces *Manuels*, que ces *Précis* qui vous présentent, sous la forme de tableaux d'ensemble, analytiques et synthétiques à la fois, notre histoire littéraire ou notre histoire nationale. Nous n'en connaissons pas de plus difficiles à faire. Il faut l'âme d'un éducateur de la jeunesse, habituée à tous les dévouements, à toutes les abnégations, pour se complaire à cette tâche d'initiation, de vulgarisation qui exige un si minutieux et consciencieux labeur et qui ne paraîtra œuvre subalterne qu'aux esprits superficiels. Il faut, au contraire, les qualités d'un maître pour triompher des ingratitudes d'un tel travail et parvenir à ce succès modeste qui se compose de l'estime des professeurs, de la reconnaissance des étudiants, de l'approbation de quelques critiques, de la sympathie de quelques lettrés.

Et cependant que de peine, que d'art, que de goût, quelle légèreté et quelle sûreté de main il faut pour composer ces immenses fresques aux cent personnages divers, dont chacun doit être à son plan, sous son vrai jour, avec la proportion, le degré de lumière et de relief qui conviennent à son rôle et à son influence. Chaque touche doit être caractéristique et décisive. Chaque trait doit être de ceux qui peignent. Il y a là des tours de force de justesse, des chefs-d'œuvre de raccourci. Il faut tout dire en quelques phrases ou en quelques mots, qui doivent tous porter au but et faire jaillir leur clarté. Il faut mettre le moyen âge, la Renaissance en quelques chapitres, parler dignement, en quelques pages, de Villehardouin, de Froissart, de Comines, de Villon, de Ronsard, de Rabelais, de Montaigne, de Regnier, de Malherbe, et sur ces sujets qui semblent bien vieux, mais que peut rajeunir la manière de les traiter, trouver à la fois l'aperçu neuf et le jugement définitif.

A cette érudition de Bénédictin, indispensable pour une telle œuvre, il est nécessaire de joindre la pénétration critique sans laquelle l'érudition ne servirait à rien; car elle ne fournirait que des matériaux inutiles, s'ils n'étaient employés, disposés, classés, mis à leur place et à leur point par le goût le plus affiné et le plus sûr. Enfin il n'est pas défendu même à un livre de but austère et d'apparence grave, d'être aimable, agréable. L'érudition doit avoir ses curiosités, la critique ses finesses, le goût ses malices. La leçon assaisonnée de sel attique ou gaulois ne perd rien de son effet, au contraire.

On trouvera à un haut degré cette érudition au besoin piquante, cette critique vive et alerte, cette gravité qui s'élève jusqu'à l'éloquence et se déride jusqu'à l'ironie dans ce précis, aussi agréable qu'utile à lire, et qui nous paraît un des rares chefs-d'œuvre du genre.

M. de Lescure.

La Criminalité et le Criminel, par Paul Loupiac. — 1 vol. in-12. Toulouse. (Ed. Privat.)

Sur cette question si importante et si actuelle, voici une étude d'ensemble digne de la plus sympathique attention. L'auteur a su résumer d'abord, et réfuter ensuite les théories à la mode sur la responsabilité. Il a établi, en des pages vigoureuses, que l'augmentation de la criminalité a surtout sa source dans l'affaiblissement des croyances spiritualistes. C'est un ouvrage de vulgarisation qu'il est bon d'avoir sous la main.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-TROISIÈME

(CENT VINGT-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte rendu.

BOISLECOMTE (Vicomte de). Les mémoires du général de Marbot. Art. 462.

BOISSARD (Henry). Nos modèles dans la lutte religieuse. Art. 1000.

BROGLIE (Prince Emmanuel de). L'histoire d'un livre. Bernard de Montfaucon et les monuments de la monarchie française. Art. 540.

Bulletin bibliographique. 10 avril. 201. — 25 avril. 391. — 25 juin. 1167.

CARRON (G.). Les caisses d'épargne en France. Art. 944.

CHENCLOS (Albert de). L'émigration française et la république Argentine. Art. 798.

CHENNEVIÈRES (comte Henry de). Le premier voyage de Cécile. Nouvelle. 475.

CONDAMIN (James). Le huitième centenaire de saint Bernard. Art. 824.

Crépuscule. Nouvelle. 322.

DELORME (Henri). *Hippolyte Carnot*, par M. Lefèvre-Pontalis. C. R. 169.

DOUMIC (René). Pierre Loti. Art. 847.

DUFOUGERAY (L.). Michelet royaliste et catholique. Art. 450.

DURAND (Louis). La révision de la constitution belge et l'extension de l'électorat. Art. 227.

ESTIENNE (Comtesse d'). Marie Bashkirtseff. Art. 1075.

EUDE (Emile). Le congrès catholique du Portugal. Art. 708.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes. 25 avril. 346. — 25 mai. 716. — 25 juin. 1135.

GABRIAC (marquis de). Souvenirs d'un secrétaire d'ambassade à Naples de 1811 à 1814. — Excursion dans la principauté de Bénévent. Art. 274.

GAMOND (Pierre de). L'épave.

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1891.

25 mai. 685. — 10 juin. 860. — 25 juin. Fin. 1098.

HULST (Mgr d'). Le congrès scientifique des catholiques. Art. 205.

JANNET (Claudio). Les faits économiques et le mouvement social. *La Bourse et la société moderne.* 25 mai. 742.

JOLY (Henri). L'hypnotisme et la suggestion. Art. 397. — Le socialisme chrétien. — Théologiens. Prédicateurs. Missionnaires. Art. 1042.

JOUBERT (Louis). *Chronique politique.* 10 avril. 182. — 25 avril. 380. 10 mai. 578. — 25 mai. 773. — 10 juin. 962. — 25 juin. 1157.

KANNENGIESER (abbé). Les traitements ecclésiastiques supprimés et rétablis en Prusse. Art. 249. — Le socialisme et le rôle politique du clergé en Allemagne. Art. 589.

KEROHANT (H. de). Le cardinal Maury. 25 avril. 332. — 10 mai. Fin. 437.

La situation religieuse. Lettre au directeur. 10 avril. 3.

LE GOUVELLO (Vicomte H.). Vie de Mgr Jaquemet, évêque de Nantes, par M. l'abbé Victor Martin. C. R. 371.

LE REBOURS (A.). Moscou pendant l'incendie. — Journal du curé de Saint-Louis des Français (1er septembre — 10 octobre 1812). Art. 1026.

LESCURE (M. de). La jeunesse de Chateaubriand. fin. 10 avril. 14.

Le véritable Japon. — Les mœurs du pays et le catholicisme. 1119.

MANDAT-GRANCEY (Baron E. de). Saint-Barnabé. 10 avril. 151. — 10 juin. 891.

MEAUX (vicomte de). Mme Craven, née La Ferronnays. Art. 194. — La fin du paganisme. Art. 917.

MELUN (vicomte de). Mémoires. 10 avril. 67. — 25 avril. 307.

MESSIGNAC (Etienne de). En escadre. Journal de voyage. 926.

NADAILLAC (Marquis de). Les progrès de l'anthropologie. 10 avril. 50. — 25 avril. Fin. 288.

OLLIVIER (Emile). L'encyclique. Art. 781. — Michel-Ange et le *Jugement dernier.* Art. 973.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. 10 avril. 175. — 10 mai. 569. — 10 juin. 952.

PÉREY (Lucien). Le dernier duc de Nivernais. La société de la fin du dix-huitième siècle. Art. 624.

PEYRE (Roger). Le Salon des Champs-Elysées et l'Exposition du Champ de Mars. 662.

SCHLUMBERGER, née de Witt (Mme). Le triomphe de Jean Bréval. Fin. 10 avril. 85.

THUREAU-DANGIN (Paul). Les dernières années du maréchal Bugeaud en Algérie. 10 avril. 119. — 10 mai. Fin. 502.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-TROISIÈME

TABLE

DU TOME CENT VINGT-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1891.

La situation religieuse. — Lettre au directeur. 3
La jeunesse de Chateaubriand, d'après des documents nouveaux. — II. — Fin, par M. DE LESCURE. 14
Les progrès de l'anthropologie. — I, par M. le marquis DE NADAILLAC. 50
Les Mémoires du vicomte Armand de Melun. — Louis-Napoléon, président de la République. — Travaux parlementaires. . . . 67
Le triomphe de Jean Bréval. — II. — Fin, par Mme P. SCHLUMBERGER, née DE WITT. 85
Etudes d'histoire contemporaine. — Les dernières années du maréchal Bugeaud en Algérie (1844-47). — I, par M. Paul THUREAU-DANGIN. 119
Saint-Barnabé. — I, par M. le baron E. DE MANDAT-GRANCEY. . . 151
Mélanges. — *Hippolyte Carnot*, de M. Lefèvre-Pontalis, par M. H. DELORME. 169
Revue des sciences, par M. HENRI DE PARVILLE. 175
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 182
Mme Craven, née La Ferronnays, par M. le vicomte DE MEAUX. . . 194
Bulletin bibliographique. 201

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1891.

Le congrès scientifique des catholiques, par Mgr D'HULST. 205
La révision de la constitution belge et l'extension de l'électorat, par M. Louis DURAND. 227
Les traitements ecclésiastiques supprimés et rétablis en Prusse, par M. l'abbé KANNENGIESER. 249
Souvenirs d'un secrétaire d'ambassade à Naples de 1811 à 1814. — Excursion dans la principauté de Bénévent, par M. le marquis DE GABRIAC. 274
Les progrès de l'anthropologie. — Fin, par M. le marquis DE NADAILLAC. 288
Les Mémoires du vicomte Armand de Melun. — Le coup d'État. — M. de Montalembert à l'Elysée. — Sa rupture avec le président. 307
Crépuscule. — Nouvelle, par ***. 322
Le cardinal Maury, d'après sa correspondance diplomatique et ses Mémoires inédits. — I, par M. H. DE KEROHANT. 332
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 346
Mélanges. — *Vie de Mgr Jaquemet, évêque de Nantes*, de M. l'abbé Victor Martin, par M. le vicomte H. LE GOUVELLO. 371
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. 380
Bulletin bibliographique. 391

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1891.

L'hypnotisme et la suggestion, par M. Henri JOLY. 397
Le cardinal Maury, d'après sa correspondance diplomatique et ses Mémoires inédits. — Fin, par M. H. DE KEROHANT. 437
J. Michelet royaliste et catholique, par M. L. DUFOUGERAY. . . . 450
Les Mémoires du général de Marbot, par M. le vicomte DE BOISLECOMTE. 462

Le premier voyage de Cécile. — Nouvelle, par M. le comte Henry de Chennevières. 475
Les dernières années du maréchal Bugeaud en Algérie (1844-1847). Fin, par M. Paul Thureau-Dangin. 502
L'histoire d'un livre. — Bernard de Montfaucon et les monuments de la monarchie française, par M. le prince Emmanuel de Broglie. 540
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 569
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 578

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1891.

Le socialisme et le rôle politique du clergé en Allemagne, par M. l'abbé Kannengieser. 589
Le dernier duc de Nivernais. — La société de la fin du dix-huitième siècle, par M. Lucien Pérey. 624
Le Salon des Champs-Elysées et l'Exposition du Champ de Mars, par M. Roger Peyre. 662
L'épave. — I, par M. Pierre de Gamond. 685
Le congrès catholique du Portugal, par M. Emile Eude. 708
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 716
Les faits économiques et le mouvement social. — La Bourse et la société moderne, par M. Claudio Jannet. 742
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 773

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1891.

L'Encyclique, par M. Emile Ollivier, de l'Académie française. . . 781
L'émigration française et la république argentine, par M. Albert de Chenclos 798
Le huitième centenaire de saint Bernard (1091-1891), par M. James Condamin 824
Pierre Loti, par M. René Doumic. 847
L'épave. — II, par M. Pierre de Gamond. 860
Saint-Barnabé — II, par M. le baron E. de Mandat-Grancey. . . 891
La fin du paganisme, par M. le vicomte de Meaux. 917
En escadre. — Journal de voyage, par M. Etienne de Messignac. . 926
Les caisses d'épargne en France, par M. G. Carron. 944
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 952
Chronique politique, par M. Louis Joubert. 962

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1891.

Michel-Ange et le *Jugement dernier*, par M. Emile Ollivier, de l'Académie française. 973
Nos modèles dans la lutte religieuse, par M. Henry Boissard. . . 1000
Moscou pendant l'incendie. — Journal du curé de Saint-Louis des Français (1er septembre — 10 octobre 1812), par M. A. le Rebours. 1026
Le socialisme chrétien. — III. — Théologiens. — Prédicateurs. — Missionnaires, par M. Henri Joly. 1042
Marie Bashkirtseff, par Mme la comtesse d'Estienne. 1075
L'épave. — III. — Fin, par M. Pierre de Gamond. 1098
Le véritable Japon. — Les mœurs du pays et le catholicisme, par ***. 1119
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 1135
Chronique politique, par M Louis Joubert. 1157
Bulletin bibliographique. 1167

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7862